



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES

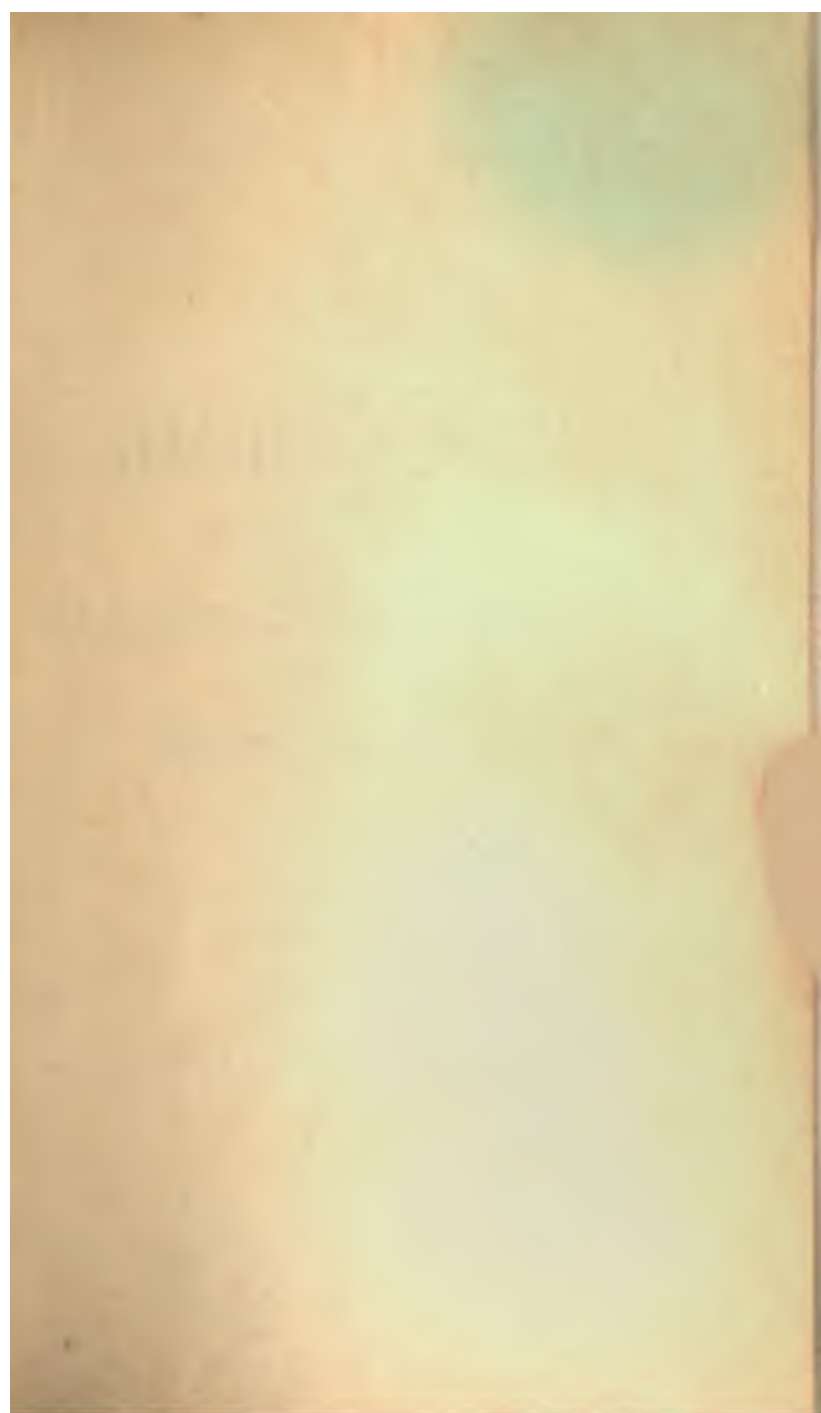


3 3433 06728071 3













**BIOGRAPHIE**  
UNIVERSELLE,  
ANCIENNE ET MODERNE.

**SUPPLÉMENT.**

---

LAM-LAZ

---

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

PAGE - IMPRINTO DA LINEA 10  
37, rue de la...

**BIOGRAPHIE**  
**UNIVERSELLE,**  
**ANCIENNE ET MODERNE.**  
**SUPPLÉMENT,**

OU

SUITE DE L'HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE  
ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR  
LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU  
LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTièrement NOUVEAU,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des regards aux vivants; on ne doit aux morts  
que la vérité. (VOLTAIRE, première Lettre sur l'Édipe.)

824  
**TOME SOIXANTE-DIXIÈME.**



**A PARIS,**  
**CHEZ L.-G. MICHAUD, ÉDITEUR,**  
RUE DU HASARD-RICHELIEU, N° 13.

—  
1842.



SIGNATURES DES AUTEURS  
DU SOIXANTE-DIXIÈME VOLUME.

MM.	MM.
A—A. ARTAUD.	G—N. GUILLOU (Aimé).
A—Y. H. AUBOFFREY.	G—R—D. GÉRARD.
B—D—E. BARDINE.	G—Y—R. GAUTHIER.
B—F. DE BRACHAMP.	J—D—N. JOURDAN.
B—GL. BOUVILLIERS.	L. LEFÈVRE-CAUCHY.
B—C. BRAULIER.	L—E—E. LABOUDRIE.
C—AC. CATTEAU-CALLEVILLE.	L—M—Y. J. LAMOURÉL.
C—D—C. DESPORTES-BUSCHERON.	L—P—Y. Hippolyte DE LA PORTE.
C—C—C. CHASSÉRIAC.	L—R. LAIR.
C—L—E. DE COMBETTE-LABOURÉLIE.	L—S—D. LENOUD (Louis).
C—M—P. PILLET.	L—Y. LÉCUY.
C—D—E. DE CARREIRE.	M—D—J. MICHAUD JEUNE.
C—Y—Y. COCHERY DE TAIIV.	M—D—Y. MARTIN DOIVY.
D—D—S. DUBOIS (Louis).	M—LX. MENTELLE.
D—C. DELLAC.	M—ON. MARRON.
D—Y—X. DIDES.	M—E—Y. MUREY (Théodore).
D—A. DEPPING.	N—R. NODIER (Charles).
D—E—S. DENIQUÉ.	P—C—Y. PICOT.
D—M—Y. DE MIGNET PATREY.	P—L—Y. PROSPER LEVOT.
D—Y—E. DUBOIS.	P—OT. PARISOT.
D—Y—S. DESS DE LA ROQUETTE.	P—ST. PHILBERT.
E—E—D. ECKARD.	P—S. PÉRIÉS.
E—A. EYRIÈS.	R—D—S. RENAULTON.
F. AGONYME.	R—F—G. DE REIFFENBAC.
F—C. FEUILLET DE CONCHES.	S—D. SEARD.
F—LX. FATOLLE.	T—D. TABARAUD.
F—P—Y. Fabien PILLET.	V—S—L. VINGENS-ST-LAURENT.
F—Y—E. DE LA FONTENELLE.	W—R. WALCKENAEU.
G—E. GENÈS.	W—S. WEISS.
G—D—C. DUVAL (George).	Z. AGONYME.
G—E—Y. DE GÉBOUY.	



**BIOGRAPHIE**

UNIVERSELLE.

TOME LVIII.

SUPPLÉMENT.

BER—BOQ.

**BIOGRAPHIE**

UNIVERSELLE.

TOME LXV.

SUPPLÉMENT.

GA—GOZ.

**BIOGRAPHIE**

UNIVERSELLE.

TOME LXX.

SUPPLÉMENT.

LAM—LAZ.

**BIOGRAPHIE**

UNIVERSELLE.

TOME LXX.

SUPPLÉMENT.

LAM—LAZ.

1000



# BIOGRAPHIE

## UNIVERSELLE.

### SUPPLÉMENT.

#### L

**LAMA (JEAN-BERNARD)**, peintre et architecte de l'école napolitaine, naquit à Naples vers l'année 1508. Son père cultivait aussi l'art de la peinture, et il le plaça d'abord dans l'école de l'Amato, que le jeune Lama quitta bientôt pour celle de Polydore Caravage, dont il parvint à s'approprier la manière. Il étudia en même temps l'architecture, et y développa des talents non moins distingués. Il exécuta pour l'église de Saint-Jacques des Espagnols, dans le style de Polydore, une *Piété*, dont plusieurs attribuèrent l'invention à ce maître, tant Lama avait su mettre de correction et de force dans le dessin, de variété dans les attitudes et de goût dans la composition! Cependant il travaillait d'ordinaire dans un style plus doux et moins sévère, auquel il était porté par la nature même de son talent, et qui le rapprochait du *Salerno*, maître de Polydore. Aussi ne pouvait-il cacher le peu de cas qu'il faisait de son condisciple Marco di Pino, de Sienna, grand partisan de Michel-Ange, dont il cherchait à imiter la manière, quoique avec quelque réserve. Le Capocé, dans son *Segretario*, rapporte une lettre écrite à

Lama, dans laquelle on lui dit : « Je sais que vous êtes en contestation avec Marco di Pino, parce que vous faites de la peinture plus agréable, et qu'il s'attache à l'exagération des formes sans chercher à fondre ses couleurs. Je ne sais ce que vous lui voulez; laissez-le faire à sa manière, et continuez à suivre la vôtre. » Les autres ouvrages dont Lama a enrichi les églises de Naples sont : Un *Crucifix* et une *Descente de croix*, dans l'église de Sainte-Marie-des-Grâces; les tableaux du maître-autel de l'église de Saint-André et de celle de Saint-Ephrem-le-Neuf; la *Transfiguration*, à Saint-Marcellin; le *Martyre de Saint Etienne*, à Saint-Laurent; *Jésus enfant au milieu des docteurs*, au maître-autel de l'église de la Sapience. Lama travaillait en stuc avec un rare talent; les portraits qu'il a peints l'emportent peut-être sur ses tableaux d'histoire. Il mourut à Naples en 1579. Ses principaux élèves furent Antoine Capolongo, Sylv. Bruno, Bernard Pompeo, et le cavalier Landolfo, auquel il donna une de ses filles en mariage. — *Jean-Baptiste LAMA*, peintre, naquit à Naples, vers l'an 1660. Il fut

élève de Luc Giordano, et condisciple de Paul de Matteis, dont il devint par la suite le beau-frère, et auquel il fut redevable de la route qu'il suivit dans ses études. A l'exemple de Matteis, Lama rechercha la suavité du coloris et du clair-obscur. Les grands tableaux qu'il exécuta pour la galerie du duc Saint-Nicolas de Gaète lui firent beaucoup d'honneur; mais ce furent particulièrement les petits tableaux qu'il peignit pour les cabinets de quelques curieux, qui fondèrent sa réputation. Il y représentait ordinairement des sujets tirés de la fable. Ses ouvrages sont assez répandus à Naples et dans les autres villes de ce royaume. — Julie LAMA, peintre, naquit à Venise au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, et s'acquit une réputation, par la manière pleine de talent dont elle a peint quelques-uns des tableaux de l'église de la Vierge aux Miracles, et de celle de Sainte-Marie-Formose. Elle ne s'éloigna jamais de sa ville natale, qu'elle n'a cessé d'enrichir de ses productions. P—s.

**LAMAQUE** (1), en latin *Lamaeus*, général athénien du cinquième siècle avant notre ère, est un de ces personnages auxquels ni Plutarque, ni Cornelius Nepos n'ont songé à consacrer un article spécial, et dont on conséquence les lexicographes et biographes modernes ont ou manqué ou négligé la physionomie. Cependant divers passages épars dans Thucydide, dans Diodore, dans Justin,

(1) Amyon sur Lamachus nomme Lyfimo (Am. gr.) forme gr. de Lam. gr. avec une fran- çaise, et que répète le grec de notre langue. Les grecs de ce nom ont été en fait étrangers au pays et ont été les conquérants de l'Asie Mineure. Les grecs de ce nom ont été en fait étrangers au pays et ont été les conquérants de l'Asie Mineure. Les grecs de ce nom ont été en fait étrangers au pays et ont été les conquérants de l'Asie Mineure.

dans Frontin, dans Polyen, dans Pli- tarque lui-même, et surtout dans Aristophane (2), où Lamaque revint souvent et occupe des scènes entières, donnaient moyen de la recomposer. Sabbathier de Castres, dans trois articles distincts sur trois Lamaque (3), dont toutefois il finit par apercevoir ou soupçonner l'identité, et dans un autre sur un quatrième qui est plus évidemment encore un des trois premiers (4), n'a pas même prélu- de cette tâche. Lamaque était le fils d'un Xenophane; et ce n'est que par un de ces jeux de mots du genre de ceux qu'il aime à multiplier qu'Aristophane l'appelle τὸν Ἰσχυροῦ, évidente allusion à la Gorgone (τὸν Ἰσχυρὸν, τὸν Μορμωνα; et ἰσχυροῦς) en relief sur son bouclier. Rien n'indique à quelle tribu, à quel dème il appartenait; mais on ne peut douter qu'il fût Athénien, et d'origine citoyenne.

(2) Thucydide liv. VI—Diodore I. XII p. 60 de l'éd. Budéman. Hérodote, tome III p. 224 — Plutarque, Vie d'Aristophane et Vie de Nicias — Aristophane dans les Œuvres complètes de la Poésie.

(3) Il y en a même cinq. Mais celui qui est le quatrième est tel point en général, c'est tout simplement le sophisme dont nous venons de parler à la fin du présent article. Quant au cinquième, voir le note en suite.

(4) Le quatrième ou le Lamaque mentionné le biographe grec est sans doute un autre J. L. qui manque aux éditions de Plutarque, bien qu'il soit mentionné dans le texte de Plutarque. Le biographe est inconnu, car il n'est mentionné dans aucune des éditions de Plutarque. Le biographe est inconnu, car il n'est mentionné dans aucune des éditions de Plutarque. Le biographe est inconnu, car il n'est mentionné dans aucune des éditions de Plutarque.

étranger ou métèque, il ne serait point parvenu au commandement (5); et l'impitoyable comique, objet lui-même de tant d'attaques comme faux Athénien, n'eût pas manqué de signaler le même défaut chez le général. Lammaque dut naître de 472 à 465 avant J.-C. : car, d'une part, en 456, le Dicéopol des *Acharniotes*, en se récriant contre les honneurs et les commissions lucratives qu'il se fait délivrer au préjudice de citoyens en cheveux blancs, l'appelle *jeune homme* : ce qui même, par comparaison à μέλιτι ἀνδρῶν, et dans l'hypothèse d'une teinte d'ironie dans *de jeunes gens tels que toi*, n'implique pas plus de quarante-quatre ans; de l'autre, Plutarque, lors de l'expédition de Sicile (en 416), le dit âgé, ce qui sans doute n'est exact que par comparaison à son collègue Alcibiade, mais ce qui suppose toujours au moins un quinquagénaire. Ses parents n'étaient pas riches. La preuve, c'est qu'il ne le fut jamais, malgré les différentes occasions qu'il semble avoir eues d'acquérir un peu de fortune; et que, si, au lieu de naître pauvre, il lit devenu pauvre, Aristophane n'eût pas manqué cette occasion de montrer chez lui un prodige, un dilapidateur des biens de ses pères. Il en résulte que, s'il parvint à de hauts emplois, ce fut, non par la richesse, mais par un mérite militaire réel, et qu'il monta de grade en grade à peu près jusqu'à la position de *Systemarque* ou de *Chiliarque*. Pour

(5) Sans se préoccuper pas que, seule, cette seule exception suffit pour exclure indistinctement : Sicile, Cilicie, passaient pour étrangers. Mais Sicile était le plus riche citoyen de l'Attique; Cilicie se fit général au commandement que par un exploit de la stratégie athénienne, qui prit au mot un décret d'urgence (et d'ailleurs l'un eût pu combiner un décret sans de prendre à la lettre les jeux de mots de l'auteur des *Chévaliers*, sur le *Po-lylogues* : Cilice n'est vraiment étranger).

franchir de plein saut les degrés intermédiaires il eût fallu, ce que Lammaque n'avait pas, ou l'élocution facile, brillante, ou l'art de se créer une influence en flattant la populace de par laquelle tout se décidait au Pnyx; mais il avait en horreur le libre parler et le contrôle de la multitude, témoin cette exclamation qu'Aristophane lui met dans la bouche (6),

O Souveraineté  
Du peuple! à moi tenir ce discours effronté!

Loin d'avoir le don de la parole, he voyait guère de réponse aux objections qu'un appel à son épée; l'escrime était la seule dialectique qu'il connût bien, et, une fois tiré des manœuvres et de l'équipement, il restait court, ou balbutiait, ou s'exhalait en injures ou en menaces. Tel est du moins l'aspect sous lequel le montrent deux scènes d'Aristophane, l'une, celle où Dicéopol le bafoue et le renvoie; l'autre, celle où le héros reçoit, assez à contre-cœur, l'ordre de partir pour une campagne d'hiver, tandis que Dicéopol est invité à une grande solennité gastronomique (7). Si l'avancement de Lammaque fut lent, il est clair que, pour être à l'âge de quarante ans au plus un des officiers très importants de l'armée athénienne, il avait dû entrer de bonne heure au service. Et dès lors le commencement de sa vie peut se récapituler ainsi qu'il suit : « Athénien, et né en Attique vers l'an 4 de l'olympiade LXXVII (en années avant notre ère, 469 et 468), il pouvait être dans sa dix-huitième année quand Cimoumourut au siège de Citium (451), et que le roi de Perse consentit, de guerre las, à signer avec Athènes le traité qui terminait si magnifiquement pour la république, si honteusement pour

(6) *de charn.*, t. 1, 538.

(7) *de charn.*, t. 1, 475-480, puis, t. 1, 513, 507.

le grand empire, la première série des luttes mêlo persiques. Probablement Lamaque n'eût guère part, même comme soldat, à cette glorieuse clôture de la lutte entamée à Marathon. Néanmoins il prit part bien jeune encore dans l'armée athénienne. Sa pauvreté, son peu de goût pour les travaux du commerce, de l'industrie, de l'agriculture ou des mines, et la médiocrité de ses dispositions intellectuelles ne laissaient pas d'autres voies ouvertes à son activité. En revanche il avait toutes les qualités qui constituent un militaire : hardi, robuste, brave, aimant le bruit et l'éclat, bien qu'aimant aussi ses axes et le plaisir (87). Très haut de taille et le rehaussant probablement par ces triples angrelles sur lesquelles Aristophane est inlassable (9), il n'e pouvait qu'être excellent soldat. On peut croire que sur-le-champ, en peu son fait, il fit partie d'un corps d'élite, et même d'un corps à cheval — le plaisant diminutif *ἄζυξ*, *Ἀζυξίταις* par lequel le poète désigne Aristophane, au lieu de dire *Ἀπυξίταις* n'est pas le seul indice qui en fournissent les *Decharniodes*, et

1. C'est de la manière que on peut supposer qu'il en fut dans les quatre autres combats de Marathon, et qu'il fut peut-être le maître de l'armée, ou l'agitateur.

2. *ἄζυξ*, *Ἀζυξίταις*, *ἄζυξ*, *Ἀζυξίταις*.

3. Voir par exemple à la douzième ligne du vers 1000. *ἄζυξ*, *Ἀζυξίταις*, *ἄζυξ*, *Ἀζυξίταις*.

4. *ἄζυξ*, *Ἀζυξίταις*, *ἄζυξ*, *Ἀζυξίταις*.

5. *ἄζυξ*, *Ἀζυξίταις*, *ἄζυξ*, *Ἀζυξίταις*.

6. *ἄζυξ*, *Ἀζυξίταις*, *ἄζυξ*, *Ἀζυξίταις*.

7. *ἄζυξ*, *Ἀζυξίταις*, *ἄζυξ*, *Ἀζυξίταις*.

8. *ἄζυξ*, *Ἀζυξίταις*, *ἄζυξ*, *Ἀζυξίταις*.

9. *ἄζυξ*, *Ἀζυξίταις*, *ἄζυξ*, *Ἀζυξίταις*.

10. *ἄζυξ*, *Ἀζυξίταις*, *ἄζυξ*, *Ἀζυξίταις*.

il est peu vraisemblable qu'il ne soit devenu cavalier qu'en arrivant aux premiers grades. Quoiqu'il en puisse être, les nombreuses hostilités qui, dès la fin de la lutte médique, mirent les Ioniens et les Doriens aux prises sur tant de points, et qui, elevant de jour en jour la puissance athénienne, préjudicèrent à la guerre du Péloponèse, offrirent souvent à Lamaque l'occasion de signaler son intrépidité, de meriter et d'obtenir de l'avancement, de rendre son nom populaire. Nous ne saurions savoir exactement ses pas dans cette carrière. Mais, en 441 au plus tard, sous l'administration de Périclès, avant la révolte et la réduction de Samos, nous le trouvons chargé de rendre la liberté à la colonie noblesienne de Sinope, que gouvernait le tyran Timésion, c'est-à-dire d'intervenir, au nom du parti républicain de Sinope, contre le parti de la monarchie, et de tracer ainsi la voie au protectorat à la domination d'Athènes sur cette opulente et puissante cité, une des positions les plus précieuses sur le Pont Euxin. Lamaque réussit à merveille : non-seulement l'insurrection fut renversée, mais ses partisans, les uns réduits à lurt, les autres exterminés ou dépouillés, laissèrent assez de terres vacantes pour que sept cent colons d'Athènes fussent obligés de la côte papulagotenne pour s'y établir, et que la colonie noblesienne d'Asintathienne. Quant à la guerre du Péloponèse, éclatée, l'année suivante, au commencement de l'été, à la suite de la victoire de Salamine, elle fut conduite par les généraux les plus puissants de l'armée et la nécessité de se réunir pour le commandement de plusieurs armées assaillant le continent, le fit députer en Chios, en députatione Sicilien et Samos, et à la tête d'un contingent d'Athènes en députation à Chios

ois, on députait au Grand-Roi (10). Les députés avaient deux ou trois *drachmes* par jour, souvent ils étaient *dépayés* en partie sur la route. Il y a lieu loin de là aux appointements des modernes ambassadeurs extraordinaires, mais au fond le principe était le même. Aristophane reproche à Lamaque d'avoir trouvé ces députations et surtout les allocations plus de son goût que les camps, et il accouple ainsi son nom à celui d'un Mégaciès (de haute naissance, et dont il est parlé encore dans les *Nuées*). Lamaque et le fils de Césyra ont été chargés chacun d'une ambassade et ont été, l'un en Perse, l'autre en Chaonie; mais lequel étudiait ainsi la question de Chaonie, lequel la question perse? C'est ce qu'on ne saurait décider. Les grands airs et le goût de magnificence militaire de Lamaque pouvaient le rendre convenable pour les Asiatiques et à la cour d'Écbatane. Rien ne dit que Mégaciès n'eût pas autant ou plus de faste, grâce aux dettes que son nom lui permettait de faire, grâce aussi à ce nom même: dans ce cas, à Lamaque se voit échoue la Chaonie. Cette ambassade est, sinon la seule qu'il ait remplie, du moins la seule dont parle Aristophane. C'est en 426 (6<sup>e</sup> année de la guerre du Péloponèse), ou peu de temps avant 426, qu'eut lieu cette mission, qui lui valut de la part d'Aristophane le sobriquet de *Mistharthide*, qu'on peut rendre par « dignitaire à la journée, » et une foule de sar-

casmes évidemment fondés sur des faits notoires dans Athènes (v. 503, etc.). Un an et quelques mois s'étaient écoulés depuis cette mission quand Lamaque eut ordre d'aller lever le tribut que devaient ou ne devaient pas les villes alliées sur la côte de l'Euxin, et notamment de réduire à l'alliance (c'est-à-dire à la soumission que déguisait le nom d'alliance) (11) la ville d'Héraclée en liaison alors avec le Grand-Roi. Thucydide nous montre d'abord un Aristide (*ὁ Ἀρχιππου*) chargé d'aller opérer des rentrées de ce genre, probablement en Thrace, où il met la main sur un agent perse, Artapherne qui certes n'agissait point isolément, et sur sa correspondance, puis un peu plus bas, les généraux Aristide et Démodoque faisant payer les cités hellespontiques; et c'est bien peu de temps après ceux-ci, ou peut-être en même temps, que Lamaque traverse et l'Hellespont et le Bosphore de Thrace, pour visiter le littoral de l'Euxin. Mais Diodore, au lieu d'écrire Aristide et Démodoque, dit Aristide et Symmaque. Dès lors il est simple de demander: Ne serait-ce pas Aristide et Lamaque qu'il eût fallu dire? ou bien, ne serait-ce pas Aristide, Démodoque et Lamaque? On peut aussi se poser cette question: les

(10) En Chaonie, v. 400 (des *Jeux*); en Thrace, v. 400; en Chaonie, v. 404 et 410; en Sicile v. 410. Et c'est là que se trouve à Gela et à Catagela, sur Gela vers Syracuse, et Catagela vers Syracuse, mais il y a une ville de Gela, et il y a une de Catagela; seulement il y a une Catagela de sorte que le lecteur qui vient de voir « à Gela, à Gela, à Gela... » s'étonne à lire « à Gela, » et on peut songer de dire en regard le de de l'autre localité qui forme le trait de mesure.

(11) Il est désormais acquis à l'histoire, qu'Athènes, Sparte, Thèbes, etc., dans leurs efforts pour former un grand état, suivait la même méthode que Rome (bien qu'avec moins d'art et de vertus que Rome) et commençait l'assujettissement par un protectorat nommé *alliance*. Les *allies* du Péloponèse sont l'empire de Sparte; les *allies* d'Athènes, c'est-à-dire toutes les petites puissances ioniques ou coloniales qui lui payaient tribut et lui donnaient des vaisseaux, sont l'empire d'Athènes. Et la politique de l'après-querelle, au lieu de ce temps, c'est de rompre le protectorat, en d'autres termes, c'est de faire sortir les *allies* de l'alliance. En sortant ainsi en quelque sorte se révolter. Les révoltes des Latins contre Rome ne furent jamais autre chose. Le traité d'Aléxisandre bruta ainsi les alliances ioniques; Flaccianus en fut aux jeux isthmiques les *allies* de même, mais avec des moyens autrement puissants pour mettre en vote d'insurrection le décret.

deux ou trois généraux partirent-ils ensemble d'Athènes (sur même ils partirent d'Athènes), ou bien se joignirent-ils, quittant chacun des stations diverses ? Il y a plus : les navires, qui furent plus tard sous le commandement spécial de Lamaque firent-ils partie d'une flotte plus considérable (sous Aristide, Demoloque et Lamaque), ou formerent-ils constamment une escadre à part ? et dans le premier cas Lamaque, qui plus tard fut détaché d'Aristide, était-il relativement à lui sur le pied d'égalité, d'indépendance ? Tout combine, le plus probable, c'est que pendant quelque temps Aristide et Lamaque agirent ensemble, Lamaque légèrement subordonné à son collègue ; mais que, quand Demoloque amena des renforts, il reçut ordre, lui, d'agir à part et de se porter sur l'est, sur l'Asie, tandis qu'Aristide et Demoloque se concentraient sur l'ouest et l'Europe. Lamaque s'était déjà familiarisé avec ces parages par l'expédition de Sinope. Son escadre était de dix vaisseaux. On ne saurait dire s'il alla plus loin qu'Heraclea, et conséquemment s'il remplit toute la mission que nous lui supposons. Mais un grand désastre l'assailit dans cette ville. Un ouragan pouvaient être grossi, s'il était en ce lieu, par le détroit de l'Heraclea, et imprimer de telles secousses aux vagues que les vaisseaux de Lamaque chassèrent sur leurs ancres, et, se heurtant les uns contre les autres, furent brisés et mis en pièces. C'est ce qu'écrivit Thucydide. Que l'on devine Alger, Lamaque et tout son corps de troupes, contraints de se réfugier sur une île, devant et d'été, près de la rade des Heracleotes, qui furent faciles à laisser reprendre par terre par les Heracleotes. Mais à vant d'être en cet état, que presque

cernés par les Heracleotes, mais déterminés à se bien défendre, Lamaque et ses hommes obtinrent ou subirent une capitulation, dont les deux articles furent l'évacuation de la rive de l'Euxin par les Athéniens, mais liberté de faire en paix leur retraite. Ils eurent des guides, c'est-à-dire que les Heracleotes voulurent être sûrs par eux-mêmes de leur éloignement. Ils traversèrent ainsi, accompagnés et surveillés, le pays montagneux des Thraces Bithyniens, non sans crainte d'être harcelés par ces farouches indigènes, et atteignirent la ville de Chalcedone. Cette catastrophe, ou rien n'indique que Lamaque ait eue des reproches à se faire, ne l'empêcha sans doute pas d'être employé les six ou sept années suivantes ; et il faut que sa réputation n'ait fait que s'accroître puisque (12), lorsque la seconde expédition de Sicile fut décrétée, lui qui n'avait pas moyen d'acheter des suffrages, et pour qui l'on ne peut supposer que, soit Alcibiade, soit Nicias, les ait achetés, il devint leur collègue comme général en chef (13). Un tel

12. Nicias avait eu son commandement à Athènes, en l'an 427, à la requeste de Lamachus et d'Épistate contre Syracuse et Gela, mais, au lieu de s'y rendre, il fut surpris par les Syracéens et tué. L'expédition fut dirigée par Alcibiade, Nicias et Lamachus. Les Syracéens furent vaincus, mais les Grecs furent obligés de se retirer. Nicias fut nommé général en chef de la flotte qui devait aller à la conquête de Sicile. Il fut tué à la bataille de Syracuse en l'an 413. Lamachus fut tué à la bataille de Syracuse en l'an 413.

13. Voir Thucydide, *Histoire de la Guerre de Péloponnèse*, livre 7, chapitre 41. Nicias fut nommé général en chef de la flotte qui devait aller à la conquête de Sicile. Il fut tué à la bataille de Syracuse en l'an 413. Lamachus fut tué à la bataille de Syracuse en l'an 413. Alcibiade fut nommé général en chef de la flotte qui devait aller à la conquête de Sicile. Il fut tué à la bataille de Syracuse en l'an 413. Nicias fut nommé général en chef de la flotte qui devait aller à la conquête de Sicile. Il fut tué à la bataille de Syracuse en l'an 413. Lamachus fut tué à la bataille de Syracuse en l'an 413. Alcibiade fut nommé général en chef de la flotte qui devait aller à la conquête de Sicile. Il fut tué à la bataille de Syracuse en l'an 413.

commandement dut porter au comble son orgueil militaire, d'autant plus qu'ordinairement on confiait les grandes armées à dix généraux, parfait moyen pour faire la guerre au grand profit et à la joie de l'ennemi. On sait combien Nicias trouva cette nouvelle guerre impolitique et dangereuse, tandis qu'au contraire Alcibiade en soutenait l'idée de toutes ses forces. Sans examiner à quel point Alcibiade est excusable, et même peut-être, d'avoir lancé Athènes dans une voie où il ne s'agissait que de ne pas commettre des fautes grossières pour commencer à devenir un grand État, nous pouvons dire que Lamaque, dans la discussion qui précéda le départ, se déclara complètement du parti d'Alcibiade. Aristophane nous le montre toujours, non-seulement dans *les Acharniens*, mais dans *la Paix*, jouée en 418 av. J.-C., ne respirant que les combats, et véritable boute-lin de la guerre.

« Tuais, il fait le jour que Lamaque déteste (14), dit-il, pour annoncer la prochaine réapparition de la paix. Quand tout le monde se met à l'œuvre et tire le cillé pour rendre la Déesse de la Paix au jour. » Eh! eh! s'écrie le chœur des laborieux :

... Eh! eh! Quel Lamaque  
 Sans braves-croisés, le nous pîmes ainsi?  
 De sa Gorgone on s'a que laire le!(15)

Et, à la fin de la pièce, lorsque les enfants fredonnent les chants, indiqués en de leurs caractères, ou des

sons-accusations, il est clair que, si le décret de cette voix des Furies ne parait que des sermons à donner aux Égyptiens et du rétablissement des temples, ce décret ne voulait la conquête de la Sicile.

(14) *La Paix*, v. 104, ou 105.

(15) *La Paix*, v. 104, ou 105.

(16) *La Paix*, v. 475 et 476.

habitudes qu'ils puisent auprès de leurs parents, le chant du poltron et du fuyard est entonné par le fils de Cléonyme; mais, qui parle cuirasses, batailles, exploits guerriers? le fils de Lamaque (16). Toujours armé de pied en cap et prêt à monter à cheval, Lamaque qui, a pour écho comme pour devise le mot « bataille » (*maque*, en grec, veut dire combat), Lamaque, dont le nom est comme incrusté à celui de « guerre en Achaïe » par le grand mot qui fait tout un hémistiche,

Grand armement guerrolamaquées (17):

Lamaque pour qui Aristophane semble avoir forgé ces gigantesques et pittoresques termes de *σάλπιγγολογχοπηνιάδα* et autres semblables, Lamaque était donc l'homme qu'il fallait pour entretenir l'exaltation et l'ardeur du soldat. Au total, bien que Nicias ne méritât point le généralat et surtout la première place, pris en masse, et faute d'autres commandants, le triumvirat était un choix habile: ce que le génie d'Alcibiade avait de trop en hardiesse, en légèreté, la circonspection de Nicias pourrait et saurait le balancer; et cepen-

(14) On peut risquer de traduire ainsi qu'il suit le vers d'Aristophane et est entré :

Dancez marmon! le ciel te mette à mal!  
 La guerre et toi! Tu en ebasas que guerre  
 Et que combats! Qui diable est donc ton père?  
 — Mon père? — Eh, oui! — Mon père, c'est  
 Lamaque.]

— Je m'attendais à voir le du mémos.

Mot à mot, « à voir le Boulomaque ou Cléostomaque ou quelque autre Moïque... Et remarquez le rapprochement de Boulomaque et de Lamaque, puis, comme Bou... veut dire bouf, l'espèce de jeu de mots qui en résulte et qui au lieu de vouloir combats implique une vague idée de rebouf de Lamaque!

(17) Ce qui donne au dernier mot une physionomie et particularité, c'est que le syllabe *maque*... ou *mak*... est à la fois la dernière de Lamaque et la première d'Achaïe, et que, dès-lors, en dérivant les syllabes par la prononciation, on trouve *Lamaque, Maque, Aque*... successivement (d'Achaïe); et qu'on identifie en quelque sorte *Lamaque aux combats en général, à la guerre des Achéens, contre les Achéens en particulier.*

dant, comme ce qu'il fallait pour une conquête, but réel de l'expédition, étaient des succès frappants, rapides, Lammaque plein d'expérience, de bravoure et de feu, était bien apte à faire pencher la balance du côté d'Alcibiade et du succès. Une fatalité cruelle voulut que la populace d'Athènes, toujours prête à revenir sur ses pas sous raisonnable, mais obstinée dans ses folies, décret d'accusation contre Alcibiade et par cela même le rapprochât au communisme. Des lors il n'y eut en fait qu'un général, Lammaque, pauvre et sans consistance, fut absorbé par Nicias, et ne vint plus triompher ses idées sur le plan général, sur le choix des opérations. Mais, jusqu'au départ d'Alcibiade, tout avait parfaitement marché. On avait franchi Corcyre, rendu tous les généraux des contingents des îles, puis, après avoir doublé le cap l'Épave, on avait successivement atteint Icaree, Métépente, Heraclee, Chironium, Crotone, Dyscolium, Torone, Bologium. On n'avait montré de la plus des dispositions aux Athéniens. On n'avait pas vu et ses sept cents soldats de la colonne de France. On touchait à la Sicile. La Sicile avait voulu qu'on se rendit en ligne droite à Selinonte pour contraindre cette ville à respecter l'indépendance d'Égeste, car tel était le but avoué de la guerre. Si le politique Alcibiade, ni Lammaque, malgré sa supériorité, ne concevaient ce plan possible. Selon le fils de Clinias, il fallait sceler au plus vite toutes les cités siciliennes, à commencer par Selinonte et Syracuse, par des députés, détacher les deux derniers d'avec ce qu'on croyait de Grecs, mais plus encore les Scyles de l'intérieur, se rendre maître de Messane, leur port et leur lieu de repos; puis, quand on saurait pour qui le combat les divers pou-

sances de la Sicile, on attaquer Syracuse et Selinonte. Plus exécutif et plus hardi, le fils de Nicias voulait qu'on tombât à l'instant sur Syracuse, et qu'on frappât grand coup, un coup décisif. Syracuse n'est point prête, disait-il, y a longtemps d'être de l'expédition athénienne, les citoyens s'y détestent les uns des autres. Nul allié ne s'est déclaré pour eux, nul ne déclarera si nous avançons. Il nous faut à l'improviste le plus pay environné que de Syracuse sans pris que d'otages et que de l'argent de ressources pour entretenir nos troupes. Mettons le siège devant la ville, battons les Syracusains sur Syracuse, toute la Sicile attendra le résultat. Et s'il y a une station, un lieu de relâche, à Mytilène, Mégare, ou la, Mégare, à l'indienne et l'indienne, nous en signer que Messine, la terre que par mer. Tout cela était de la plus haute justice, on le voit et par la suite de l'armement athénien qui prenait au moins cent trente vaisseaux et 18,500 hommes et par les dix mille de Thucydide de la Sicile et de Syracuse. Alcibiade ne manqua d'initiative ni plus sans doute, pouvait se contenter avec ce que Lammaque. Mais, dans cette circonstance des deux plans, lequel prédominer. Etait-ce l'indigence matérielle qui devait, en fi-

10. VI. de l'expédition de Nicias et de l'expédition de Lamachus.

11. Plutarque, op. cit. p. 100. — Thucydide, op. cit. p. 100. — Thucydide, op. cit. p. 100.

12. Thucydide, op. cit. p. 100. — Thucydide, op. cit. p. 100.

13. Voir l'ouvrage traduit par le comte de Ségur, op. cit. p. 100. — Thucydide, op. cit. p. 100.



des alliances, frayer la route vers Syracuse? ou bien le siège de Syracuse devait-il faciliter les alliances? Pour nous, la lecture de Thucydide (d'accord au reste avec les détails moins riches des autres historiens) ne nous laisse pas l'ombre d'un doute : il fallait suivre littéralement l'avis de Lamacus, cingler droit au territoire de Syracuse, débarquer, s'établir, accélérer le siège par terre et par mer; Syracuse n'eut pas tenu six mois, peut-être pas trois. Quant à des négociations avec les cités et les Sicules, on pouvait les entamer sur-le-champ, mais sans leur attribuer une importance égale pour lors à celle des moindres avantages militaires; et, qu'elles réussissent ou ne réussissent pas, la conduite à tenir devant Syracuse était invariablement la même. Les négociations en effet ne pouvaient être que de deux sortes: ou elles amèneraient des alliés aux Athéniens (or le négociateur y parviendrait d'autant mieux que les succès des Athéniens seraient plus prompts et plus marqués), ou elles retireraient des alliés à Syracuse (or, comme aucun ennemi n'avait agi pour celle-ci, les mêmes succès des Athéniens prolongeaient leur inaction). C'est donc Lamacus qui voyait le mieux dans cette guerre; et quelque supériorité qu'Alcibiade ait eue sur lui par sa science et par la multiplicité de ses talents, il est fâcheux, à notre avis, que le plan de Lamacus ait été subordonné à celui d'Alcibiade. Cependant il en resta encore assez pour que les avantages s'en fissent sentir. Après s'être perdu qu'un moment devant Syracuse, où lui-même alla porter des propositions d'alliance que la ville refusa, mais qui, du moins, eurent pour résultat l'établissement d'un marché au dehors, il revint à Mégare; et ses deux collègues avec

soixante navires remplis de troupes firent voile vers le sud jusqu'à Syracuse, détachèrent dix vaisseaux en avant à Grand-Port pour proclamer qu'ils venaient rétablir les Léontins, puis s'emparèrent de Catane par un stratagème de l'invention d'Alcibiade (21), mais qui, sans doute, dut en partie sa réussite à l'aplomb et à l'expérience de Lamacus. Les gouvernants de Catane avaient permis l'entrée de la ville aux trois généraux pour y parler en conseil sur l'alliance qu'ils offraient. Tandis qu'Alcibiade par son éloquence captivait l'attention des citoyens, une porte de la ville fut brisée par les troupes d'Athènes; les adhérents de Syracuse prirent la fuite, et l'on rédigea un traité tel que le demandait Alcibiade. Bien qu'on doive croire que cette surprise n'eût point eu lieu sans des intelligences au sein même des gouvernants et parmi les préposés à la garde des murailles, il est bien clair aussi que la bonne disposition et la célérité de l'attaque y contribuèrent, et c'est à cette partie du complot que, vraisemblablement, Lamacus donna des soins. Très-peu de temps après, Alcibiade se vit réduit à fuir. Peu importe qu'il se soit passé ou non quelques escarmouches, lui présent, entre l'affaire de Catane et son départ. Nicias et Lamacus firent de l'armée deux divisions qu'ils tirèrent au sort; mais, nous le savons déjà, malgré l'égalité du titre, Lamacus obéissait. Nicias alors reprit ce plan déplorable qu'Alcibiade et Lamacus en se réunissant avaient écarté. Au

(21) Thucydide, VI, 20 et 21, suivant Frontin (III, 2), c'est d'Agrippa que Alcibiade s'empara de cette façon : évidemment c'est une erreur. Pulgè et Frontin racontent même qu'il s'empara, tandis qu'il était à Catane, d'un fort de Syracuse par une surprise semblable.

lieu de concentrer ses efforts sur Syracuse, la flotte athénienne revint au nord jusqu'à Messane, puis longeant tout le littoral septentrional de la Sicile jusqu'à la petite ville méamque d'Hyccara. La prise de cette place, patrie de la célèbre Laïs, fut l'unique fait d'armes glorieux de cette campagne qui absorba tout l'été. Himèrré, malgré les sollicitations de Nicias, avait fermé ses portes; Égrate ne donna que trente talents (le quart de ce qu'avait produit la vente des captifs d'Hyccara) et peu de troupes : une marche à travers les montagnes des Sicules fit perdre plus de temps qu'elle ne fournit d'auxiliaires effectifs. Les deux généraux se transporterent en personne chez les confédérés des Sicules pour obtenir leur accession à l'alliance, et n'obtinrent des contingents que de très-peu d'entre eux; finalement la moitié de l'armée athénienne se trouva devant Hybla et mit le siège devant cette autre Hyccara; et, qui le croirait? elle eut la honte d'échouer. Nicias ne fut pas plus heureux lorsqu'il essaya de tomber sur Syracuse vide de défenseurs, en attirant tous les Syracusains à Catane; et si il eut le dessus à l'affaire douteuse d'Helore, il n'en put tirer aucun profit, et alla passer l'hiver à Saxos et à Catane, n'ayant, en cinq ou six mois de belle saison, que pris un gros bourg et fait une marche de cinquante lieues sur terres d'alliés. Mais ce qui était plus formidable, ce que Nicias, malgré de noirs pressentiments, ne comprenait pas encore assez, c'est que désormais le prestige moral qui entourait l'armée d'Athènes à ses débuts, et qui double la force matérielle, s'était évanoui pour jamais, surtout depuis l'échec d'Hybla; c'est que les Syracusains retrouvaient en Sicile

d'abord, puis hors de la Sicile (Corinthe, Sparte), et surtout aimant retrouver de jour en jour des alliés; c'est qu'on les voyait déjà sortir audacieusement de leurs murs, tenir la campagne, courir sur les avant-postes athéniens, et railler en face et tout haut les envahisseurs; c'est enfin qu'ils réduisaient à trois (au lieu de quinze) le nombre de leurs généraux. Le mal n'était pas irréparable certes, l'armée athénienne existait toujours; mais prendre Syracuse et conquérir la Sicile n'était désormais rien moins que sûr; et en tout cas on ne pouvait plus effectuer les plans ambitieux qu'à force d'hommes, d'or, de temps et de peines, lorsque de six à huit mois plus tôt le prodige était facile. Tout l'hiver, tandis que Nicias députait jusque dans Carthage. Lamoignon dut jouer le principal rôle dans ses petites expéditions contre les Sicules hostiles ou neutres (c'étaient surtout ceux de la montagne). Au printemps la campagne s'ouvrit par une pointe sur Mégare et sur les basses du Térés; on prit Centuripes, on mit le feu aux bleds d'Ineae et d'Hybla. Bientôt l'armée entière, accrue de quelques renforts, se mit en marche et s'empara de l'importante position d'Épipolés qui dominait tous les environs et Syracuse même : les Syracusains, trop lents à venir s'y porter, tentèrent vainement de la reprendre, et le combat qu'ils engagèrent à cet effet sous Eurycle leur coûta trois cents hommes. Les Athéniens élevèrent ensuite à Labdale un fort qui regardait Mégare et qui devait leur servir de magasin, puis commencèrent à Syce un mur de circonvallation qu'ils poussaient rapidement : le général des Syracusains, Hermocrate, voulant éviter les affaires générales tant que les secours qu'il attendait du Péloponèse ne seraient point arrivés, y opposa un

maître-mur dont les Athéniens ne pourraient entraver la construction qu'en abandonnant leurs ouvrages s'ils venaient en force. Mais il eût fallu, pour que ce plan réussît, que les Syracusains eux-mêmes fussent strictement assujétis au service, et c'était le contraire; la garde se faisait négligemment, et partie de ceux qui devaient être sous les armes étaient à la ville. Il en résulta que Nicias et Lamacque, chacun à la tête de moitié de l'armée athénienne, détruisirent complètement la nouvelle muraille, arrachèrent les palissades, enlevèrent les pieux. L'affaire au milieu fut peu sanglante, sauf à Téménite, où s'étaient réfugiés les peu nombreux Syracusains chargés de veiller aux palissades. Quant à des secours de la ville, il ne pouvait leur en venir; une des divisions (celle de Lamacque) par Nicias malade (22) et moins brave d'ailleurs ne pouvait se charger de la tâche la plus rude) s'était postée de manière à barrer le passage à qui voudrait se rendre au contraire. Cette affaire des Palissades ne découragea point Hermocrate, qui fit dès le lendemain recommencer le renouveau en le dirigeant à travers les marais, et creuser un fossé pour empêcher les Athéniens de continuer leurs ouvrages jusqu'à la mer. C'étaient encore des travaux à détruire; et, bien qu'ils vissent de se rendre maîtres de Polichna, et qu'ils avaient presque enfermé Syracuse, ils ne pouvaient vraiment bloquer la ville, qu'ils avaient renoncé à prendre d'assaut, qu'en s'emparant de ces lignes imprenables. Lamacque, à qui Nicias, que sa néphrétique accablait, avait laissé tout l'effectif du comman-

dement, et dont sans doute la présence et l'ardeur avaient hâté les travaux, résolut de ne pas tarder davantage à livrer une seconde bataille des Palissades. Il donna donc ordre au point du jour à toute l'armée de descendre d'Epipoles dans la plaine, fait jeter sur le marais, à l'endroit le moins profond, des poutres, des planches et madriers sur lesquels on passe, se met lui-même à la tête de l'aile gauche, et au bout d'une heure ou deux se trouve maître et des palissades et du fossé. Les Syracusains fuient, les uns vers la ville, les autres vers le fleuve; 300 Athéniens d'élite courent pour s'emparer du pont. A cette vue la cavalerie qui gardait le passage charge l'aile droite athénienne et y porte le désordre. Lamacque accourt de la gauche, suivi des Argiens et de quelques archers: on se mêle, on se bat avec fureur, le commandant des Syracusains, Callicrate, s'attache à Lamacque, lui porte un défi, l'attaque corps à corps, et finalement le perce d'un coup mortel. C'était au passage d'un fossé. Les fuyards alors se rallient; il y a plus, ils attaquent à leur tour, ils envoient même un détachement à l'enceinte d'Epipoles; et déjà dix plèthres du mur en avant étaient rasés, quand Nicias, pour empêcher qu'ils n'aillent plus loin, fait mettre le feu aux machines et à tous les ouvrages avancés. Cet incendie écarte en effet les assaillants, et en définitive les Athéniens restent les plus forts; leur flotte, partie de Thapse, arrive à Grand-Port. Nicias peut terminer la circonvallation; et puisque avec de la célérité, de la bravoure, Syracuse encore pouvait être emportée, Lamacque du moins avait le bonheur de mourir dans un jour de victoire. Surtout il ne vit point la détresse et la destruction de l'ar-

(22) Si Plutarque, suivant Photarque, pendant toutes les opérations, mais qu'il ne se fit pas encore remarquer (Fie de Nicias) 24 et 25.

me, le massacre de ses compatriotes, l'esclavage et les haillons de ceux qui épargnerent les coutoux des Syracusains; il ne fut point sommé de chanter de l'Euripide aux vainqueurs ivres. — Suivant Plutarque, Callistrate aussi avait reçu du héros mortellement blessé le coup de la mort, et les Grecs, qui savaient leurs tragiques par cœur, pouvaient dire de lui,

ὄχι δ'ἔγραψε, ἀλλ' ἔβλαψε.

Son corps, qui avait eu son d'enlever les Syracusains, fut rendu le lendemain aux Athéniens, ainsi que ceux de cinq ou six hommes tués à ses côtés. — Le LAMARQUE sophiste, dont il a déjà été parlé plus haut, était aussi de l'Attique, mais du deme de Myrrhinoë. Il vivait un siècle après le général. Ce qui l'a fait échapper à l'oubli, c'est, nous ne dirons pas le panegyrique élogistique de Philippe et d'Alexandre qu'il prononça aux jeux olympiques, mais la vaine improvisation par laquelle lui répondit instantanément, dit-on, Demosthène. L'improvisation est-elle réelle? Nous en doutons, tout capable qu'en était Demosthène; il y avait en quelque sorte un programme, un ordre du jour pour chaque épisode oratoire; c'était le thème de la solennité olympique. Demosthène le savait connaître, et sur ce quel sujet allait traiter Lamarque. Mais ce qui n'est point sur l'ordre du jour, c'est la réponse du grand orateur, et l'inattendu succès de cette improvisation. Quoiqu'il en soit, son discours se composait de deux parties: dans la première, il rebâtissait Thèbes et Chéronée, et en général tous ceux qui avaient opposé Philippe; dans la seconde, il se contentait de montrer que les intrigues et les interventions des Myrrhinoëus étaient la cause de tous les maux les Grecs. A présent

à quelle époque eut lieu cette et de discussion? Alexandre était pour l'Asie en 334; les olympiques suivantes commencent en 328, 324; le dernier des Grands perit l'année d'Arbelles (330). Et si, comme on peut pencher à le croire, Demosthène parlait sous l'égide de la puissance persane, le pensionnat (au moins de 336), conséquemment avant la définitive de cette puissance, aux jeux olympiques de 330. Lamarque le sophiste se serait fait verser par Demosthène. Tout ce qui puisse sembler ce trait, manque pas d'intérêt; et ce sera élément essentiel d'une histoire qui n'a jamais tenté. *L'Histoire de Grèce pendant l'expédition d'Alexandre.* P. 07

**LAMANDE** (FRANÇOIS-NICOLAS), inspecteur-général des ponts et chaussées, fut un des hommes plus distingués de ce corps. Il naquit à Dinan, en Bretagne, le 20 avril 1735. Il ses études à Paris pour maître de mathématique célèbre La Caille, l'abbé M. Baily et Bernardin de Saint-Pierre furent ses condisciples. Les ponts Romens, de Duppey, de Fontainebleau, lui furent successivement des améliorations importantes, et surtout dans celui d'Haye, dont il avait le plus de talent et de science. On y a continué sur ses plans jusqu'à sa mort, de trois autres travaux. Les Salines d'Olonne, une fois envahies par la mer, lui furent conservées, et un des plus importants propriétaires de cette ville, et la connaissance d'un si grand ouvrage, lui fit par son testament une considérable. C'est ce fait honnêtement cité avec une admiration méritée, son condisciple Bernardin de Saint-Pierre dans les *Harmonies*

Lamandé était officier de l'ordre de Saint-Louis, chevalier de l'ordre de Saint-Michel et membre de l'Académie des sciences et belles-lettres. Il mourut à La Flèche, le 19. — LAMANDÉ (*Mandé*), ingénieur, et comme lui inspecteur-général des ponts et chaussées, fut employé en 1777 aux Sables-d'Olonne dans la Vendée. Il eut le douage de faire son éducation à l'école des Ponts et Chaussées, sous Perronet; et, à l'école technique, lors de sa formation sous Monge, Lagrange et Soufflot, ingénieur ordinaire, successivement attaché au ministère de la marine et à celui de la guerre. À peine élevé au grade de lieutenant en chef, il justifia cet avancement par la construction du pont de Austerlitz (1806), et du pont de Neuilly (1807). Ce pont, qui est remarquable par l'élégance de sa construction et la hardiesse de la construction. En 1812, Lamandé fut chargé de diriger le pont de Rouen, et sur les dessins de l'ingénieur Masson, frère du célèbre ingénieur. Il revint à Paris, en 1815, au grade d'ingénieur en chef du département de la Seine. Il en remplit avec distinction les fonctions difficiles, qu'il occupa en 1835 par le grade de lieutenant-général. Après 44 ans de service non interrompus, il est mort à Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 1837, venant de terminer un mémoire sur les moyens d'employer pour les constructions hydrauliques. Ce mémoire a été imprimé dans les *Annales des Cheminées*, t. XV, p. 257.

F—LE.

LAMINA (*Jénôme*), peintre célèbre du XVI<sup>e</sup> siècle, natif de Sicile, vers l'année 1500. Comme poète il est connu par

des *rimè*, insérées dans le recueil intitulé: *Poesie de Signori accademici fantastici di Roma*. Il a fait imprimer à part *Licandro, tragi-comedia; pastorale, idillj, rime*, etc. Mais c'est surtout comme peintre qu'il est célèbre. Il mourut en 1640, laissant d'excellents tableaux, dont plusieurs se voient encore dans les galeries napolitaines.

P—S.

LA MARCHE (JEAN-FRANÇOIS DE), évêque de Saint-Pol de Léon, né dans le diocèse de Quimper en 1729, suivit d'abord la carrière des armes, et fit une campagne en Italie, en qualité de lieutenant de dragons; mais ayant ensuite embrassé l'état ecclésiastique, il fut promu, en 1772, à l'évêché de Saint-Pol de Léon, et sacré le 7 septembre de la même année. Il montra une grande fermeté de caractère au commencement de la Révolution. Quand il reçut la notification, qui lui fut faite par le district de Morlaix, de la constitution civile du clergé, il renvoya les dépêches accompagnées d'un refus formel d'y obéir. Son chapitre suivit cet exemple, et il fallut recourir à la force pour apposer les scellés sur les archives de l'évêché et du chapitre de Léon. Alors les chanoines se rendirent près de leurs parents ou chez des personnes qui s'empressèrent de les accueillir. Le prélat se retira chez une famille noble du pays; mais, ne tenant aucun compte des décrets de l'Assemblée nationale, il continua d'officier dans sa cathédrale et de régir son diocèse. Ses mandements, excitant le peuple à la résistance, produisirent une telle agitation que l'administration départementale résolut de le faire traduire au tribunal de Morlaix, récemment établi. Le 8 janvier 1791, un lieutenant de gendarmerie fut envoyé à Saint-Pol de Léon avec un détachement de

vingt hommes. Arrive au domicile de l'évêque, le lieutenant lui intime l'ordre de le suivre. « Volontiers, monsieur, repoult le prelat qui était dans sa chambre; mais vous me permettez de passer dans le cabinet voisin pour faire ma toilette? Le lieutenant, examinant les lieux et ne voyant au pourtour de l'appartement que des rayons de bibliothèque chargés de livres, reste à la porte et l'attend... Mais la toilette ne finissait pas. Le lieutenant se décide à ouvrir... Plus de prisonnier. Il s'était sauvé par une porte secrète que les dispositions de la bibliothèque masquaient complètement. On apprit bientôt que, s'étant embarqué à Roscoff, petit port éloigné d'une demi lieue de Saint Pol de Leon, il avait gagné les côtes d'Angleterre. Ses instructions et ses mandements n'en circulèrent pas moins dans son diocèse et dans toute la Bretagne. Ceux qui ont connu La Marche pendant son émigration s'accordent à dire qu'il fut le modèle de toutes les vertus, le père et le consolateur non seulement des émigrés et des prêtres réfugiés mais encore des prisonniers français. Il mourut à Londres le 25 nov. 1806, comblé des bénédictions des pauvres. L'abbé Du Chatellier, depuis évêque d'Évreux, prononça son oraison funèbre, dans la chapelle française de Convey street, Fitzroy Square. Le peintre Danloux porta en France le portrait original de l'évêque de Leon, et ce tableau, exposé dans la galerie du Louvre, excita un vif intérêt. La Marche a fondé le collège de Saint Pol de Leon, dont l'édifice seul lui coûta 500,000 fr. Il a introduit dans son diocèse la culture de la pomme de terre, de longue date de son temps, et qui est aujourd'hui d'une si grande ressource pour les populations pauvres de la Bretagne. — P. L. G.

**LAMARCHE** (Joseph DROCOT), général français, naquit à Warbe (Vosges), le 14 juillet 1731, d'une famille obscure, reçut une éducation incomplète et s'enrôla dès l'âge de dix-huit ans dans un régiment de dragons, où il devint sous-officier après huit ans de service, et lieutenant en 1760. Il était alors à l'armée de Hanovre, et il y fut blessé d'un coup de sabre, puis d'un coup de feu à la poitrine, qui lui fit courir de grands dangers. Nommé par suite capitaine en second dans le même corps, il passa capitaine commandant dans les hussards de Colonel-général, en 1783, et y parvint successivement au grade de lieutenant-colonel. C'était le point le plus élevé ou pût arriver dans ce temps là ce que l'on appelait un officier de fortune. Dans cette position Lamarche devait suivre le parti de la Révolution; et il le suivit avec d'autant plus d'empressement que, dès le 25 juillet 1791, aussitôt après l'émigration des officiers nobles, il devint colonel de ce même régiment des hussards de Colonel-général, l'un des plus beaux de l'armée française. Place dès le commencement de la guerre sous les ordres de Luckner, il eut part aux opérations de l'armée qui fut opposée aux Prussiens dans leur expédition de Champagne, et il les suivit dans leur retraite sous le commandement de Valence. Ayant été nommé maréchal de-camp le 10 octobre 1792, il prit pour aide de camp le jeune Ney, devenu plus tard si célèbre, et qui était alors officier de son régiment. Lamarche contribua à la prise de Namur, et après quelques succès de peu d'importance il passa l'Ourthe et alla s'établir à Verwès où il prit ses quartiers d'hiver. Dans pierre, qui commandait sur la Bode, combattit avec lui à Verwès, son

par l'armée du prince de Cobourg , de se retirer sur Liège, Lamarche vint occuper la position de Henri-Chapelle, où il soutint les efforts de l'ennemi, et forma l'arrière-garde jusqu'à Tirlemont. Il combattit encore à Comptich contre des forces très-supérieures, et fut cité honorablement dans le rapport du général en chef Dumouriez. Placé au centre à la bataille de Nerwinde, il chassa d'abord l'ennemi de ce village et passa rapidement la Nèthe. Mais la gauche de l'armée, sous les ordres de Miranda, ayant fait une retraite précipitée, ces premiers avantages devinrent sans effet, et, après avoir couché sur le champ de bataille, la droite et le centre de l'armée française furent obligés de se retirer le lendemain sur Tirlemont. Lamarche concourut avec très-efficacement, dans cette retraite difficile, à maintenir l'ordre parmi les troupes, et il soutint, notamment dans la position de la montagne de Fer, près de Louvain, le choc d'une grande partie de l'armée autrichienne. La fatigue et ses anciennes blessures ayant alors épuisé ses forces, il demanda et obtint du général en chef la permission de se retirer à Douai. Ce fut pendant son séjour dans cette ville qu'eut lieu la défection de Dumouriez. Sommé aussitôt par les commissaires de la Convention de se rendre à son poste, Lamarche vint joindre Dampierre, et il s'efforça, avec le petit nombre d'autres généraux qui ne suivirent pas leur chef, de réunir les faibles débris de cette armée dispersée et divisée par les défaites et les dissensions de l'esprit de parti. Lamarche reçut du conseil exécutif l'ordre de se mettre à la tête de l'armée des Ardennes, tandis que Dampierre prit le commandement de celle du Nord; et bientôt ces deux armées, qui for-

maient à peine trente mille hommes, se réunirent pour secourir Valenciennes et attaquer le camp de Famars. En présence de quatre-vingt mille Autrichiens victorieux l'entreprise était difficile, et elle donna lieu à des attaques très meurtrières où Dampierre fut tué. Le commandement général se trouvant alors tout entier dans les mains de Lamarche, épouvanté d'une responsabilité et d'un fardeau qui, dans de pareilles circonstances, étaient véritablement effrayants et beaucoup au-dessus de ses forces, il demanda un successeur que l'on se hâta de lui donner. Ce fut Custine que l'on nomma; mais ce général, alors malade, ne put venir que le mois suivant, et, en attendant, Lamarche, aidé de Kilmaine, dut soutenir encore une lutte très inégale (voy. KILMAINE, LXVIII, 517). La droite et la gauche de l'armée se trouvant forcées par l'abandon du poste d'Orchies, que devait garder le général Ransonnet, il fallut se retirer sur Bouchain, puis sur le camp de César et l'Escaut, où Custine vint enfin prendre le commandement le 30 juillet 1793. Par une des bizarreries de cette époque, Lamarche, qui n'avait pas cessé de montrer, sinon une grande capacité, du moins un zèle à toute épreuve, fut suspendu de ses fonctions et confiné dans l'intérieur, avec défense de s'approcher de l'armée à moins de vingt lieues, fort heureux de n'être pas, comme tant d'autres, envoyé à l'échafaud. Il se retira à Épinal, où il vécut d'une modique pension jusqu'à ce que le premier consul Bonaparte, à la sollicitation du général Ney, voulût bien le nommer, en 1800, commandant d'une brigade de vétérans; mais Lamarche ne jouit pas longtemps de cet emploi, car il mourut peu de temps après.

dant, comme ce qu'il fallait pour une conquête, but réel de l'expédition, étaient des succès frappants, rapides, Lamacque plein d'expérience, de bravoure et de feu, était bien apte à faire pencher la balance du côté d'Alcibiade et du succès. Une fatalité cruelle voulut que la populace d'Athènes, toujours prête à revenir sur ses décisions raisonnables, mais obstinée dans ses folies, décréta d'accuser et on Alcibiade et par cela même le succès au communément. Dès lors il n'y eut en fait qu'un général, Lamacque, pauvre et sans consistance, fut absorbé par Nicias, et ne vut plus triompher ses idées sur le point général, sur le choix des opérations. Mais, jusqu'au départ d'Alcibiade, tout avait parfaitement marché. On avait franchi Corcyre, rendez-vous général des contingents des îles; puis, après avoir doublé le cap Elapye, on avait successivement atteint Iarante, Metopole, Horaclee, Phoromy, Crotone, Daseylon, Icarus, Rhegion. Tout ne avait montré de belles dispositions aux Athéniens. Platon avait écrit ses lettres et semblait de ce côté à une victoire. On touchait à la Sicile. La Sicile avait tout qu'on ne rendit en ligne de compte à Selinonte pour contredire cette volonté respect de l'indépendance d'Agreste, car tel était le but avoué de la guerre. Si le politique Alcibiade, le Lamacque, malgré sa similitude, ne convenaient ce plan possible. Selon le fils de Clinax, il ne faut s'arrêter plus vite toutes les côtes sud-ouest, le rivage Selinonte et Syracuse, par des lettres, détacher des troupes, détacher des troupes, et traités de paix, mais plus encore des Sicules, de l'indépendance se rendre maître de Messane, le port de l'île, de l'île de Sicile, quand les Sicules ont été vaincus, les Sicules, pour

sances de la Sicile, on attaque Syracuse et Selinonte. Plus ex et plus hardi, le fils de Nicias voulait qu'on tombât à l'instant sur Syracuse, et qu'on frap grand coup, un coup décisif (10 Syracuse n'est point prête, disant ya longtemps doute de l'expédition athémienne, les citoyens s'y les uns des autres. Nul allié ne s'est déclaré pour eux, ni de l'arera si nous avançons, nous à l'improviste le plus pa environs, que de Syracuse pris que d'atages; et que de de ressources pour entretenir me. Mettons le siège devant ville, battons les Syracusan Syracuse, toute la Sicile attend silence l'événement. Et si une station, un lieu de relâche la flotte, Megare est la, Megare abandonnée et Ionie rade, moins éloignée que Messane, la terre que par mer. 19. - Tous îles étaient de la plus inéout justice, on le voit et par la nature de l'armement athémien qui prenait au moins cent trente vaisseaux et 35,500 hommes et par les détails que Thucydide de la Sicile et de Syracuse. Alcibiade ne manquait de rien plus s'en doute pouvait se terminer avec de Lamacque. Mais, dans cette raison des deux plans, lequel prédominer. Était ce l'un ou l'autre, que devait, en f

(1) Alcibiade, le fils de Nicias et de Cléon.

(2) Il est à remarquer que ce plan qui suppose que les Athéniens se rendent maîtres de Messane, le port de l'île de Sicile, est un plan qui n'a jamais été exécuté.

(3) Voir l'ouvrage traduit par M. de la Harpe, sous le titre de *Thucydide*, t. 1, p. 100.



ances, frayer la route vers Syracuse ou bien le siège de Syracuse à faciliter les alliances ? Pour la lecture de Thucydide (d'accord avec les détails moins les autres historiens) ne nous est pas l'ombre d'un doute : il faut lire littéralement l'avis de Lamachus, cingler droit au territoire de Catane, débarquer, s'établir, accablant le siège par terre et par mer ; ce n'eut pas tenu six mois, ce n'eut pas tenu trois. Quant à des négociations avec les cités et les Sicules, Lamachus les entamer sur-le-champ, sans leur attribuer une importance pour lors à celle des avantages militaires ; et, si elles réussissent ou ne réussissent pas, il faut en être conduit à tenir devant Syracuse invariablement la même attitude. Les négociations en effet ne pouvaient être de deux sortes : ou elles amènent des alliés aux Athéniens (or Lamachus y parviendrait d'autant plus prompt et plus sûr que les succès des Athéniens ou qu'ils retireraient des alliés de Sicile (or, comme aucun ennemi n'avait agi pour celle-ci, les succès des Athéniens prouvaient leur inaction). C'est donc Lamachus qui voyait le mieux dans l'affaire ; et quelque supériorité qu'Alcibiade ait eue sur lui par sa finesse et par la multiplicité de ses talens, il est fâcheux, à notre avis, que Lamachus ait été subordonné à celui d'Alcibiade. Cependant il n'est pas sûr qu'il ait encore assez pour que les Grecs s'en fussent sentis. Après sa perte, qu'un moment devant Syracuse, où lui-même alla porter des propositions d'alliance que la ville refusa, mais qui, du moins, en attendant le résultat de ce mouvement, empêcha au dehors de se réunir à Catane ; et ses deux opérations avec

soixante navires remplis de troupes firent voile vers le sud jusqu'à Syracuse, détachèrent dix vaisseaux en avant à Grand-Port pour proclamer qu'ils venaient rétablir les Léontins, puis s'emparèrent de Catane par un stratagème de l'invention d'Alcibiade (21), mais qui, sans doute, dut en partie sa réussite à l'aplomb et à l'expérience de Lamachus. Les gouvernants de Catane avaient permis l'entrée de la ville aux trois généraux pour y parler en conseil sur l'alliance qu'ils offraient. Tandis qu'Alcibiade par son éloquence captivait l'attention des citoyens, une porte de la ville fut brisée par les troupes d'Athènes ; les adhérents de Syracuse prirent la fuite, et l'on rédigea un traité tel que le demandait Alcibiade. Bien qu'on doive croire que cette surprise n'eût point eu lieu sans des intelligences au sein même des gouvernants et parmi les préparés à la garde des murailles, il est bien clair aussi que la bonne disposition et la célérité de l'attaque y contribuèrent, et c'est à cette partie du complot que, vraisemblablement, Lamachus donna des soins. Très-peu de temps après, Alcibiade se vit réduit à fuir. Peu importe qu'il se soit passé ou non quelques escarmouches, lui présent, entre l'affaire de Catane et son départ. Nicias et Lamachus firent de l'armée deux divisions qu'ils tirèrent au sort ; mais, nous le savons déjà, malgré l'égalité du titre, Lamachus obéissait. Nicias alors reprit ce plan déplorable qu'Alcibiade et Lamachus en se réunissant avaient écarté. Au

(21) Thucydide, VI, 20 et 21, raconte l'événement (III, 2), c'est d'Alcibiade qu'Alcibiade s'empara de cette façon : évidemment c'est une erreur. Thucydide et Frontin racontent même qu'il s'empara, tandis qu'il était à Catane, d'un fort de Syracuse par une surprise semblable.

lieu de concentrer ses efforts sur Syracuse, la flotte athénienne revint au nord jusqu'à Messine, puis longea tout le littoral septentrional de la Sicile jusqu'à la petite ville sicamisque d'Hyccara. La prise de cette place, patrie de la célèbre Laïs, fut l'unique fait d'armes glorieux de cette campagne qui absorba tout l'éte. Himère, malgré les sollicitations de Nicus, avait fermé ses portes; Égeste ne donna que trente talents (le quart de ce qu'avait produit la vente des captifs d'Hyccara) et peu de troupes; une marche à travers les montagnes des Sicules fit perdre plus de temps qu'elle ne fournit d'auxiliaires effectifs. Les deux généraux se transportèrent en personne chez les confédérés des Sicules pour obtenir leur accession à l'alliance, et n'obtinrent des contingents que de très peu d'entre eux; finalement la moitié de l'armée athénienne se trouva devant Hybla et mit le siège devant cette autre Hyccara; et, qu'il eût craint elle eût la honte d'être honoré. Nicus ne fut pas plus heureux lorsqu'il essaya de tomber sur Syracuse vide de défenseurs, en attirant tous les Syracusains à Catane, et s'il eut le dessus à l'affaire, il eût été d'Hylore, il n'en put tirer aucun profit, et alla passer l'hiver à Syracos et à Catane, n'ayant, en cinq ou six mois de belle saison, que pris un très léger et fait une marche de cinquante lieues sur terres d'alliés. Mais ce qui était plus formidable, ce fut Nicus, malgré de très pressants motifs, ne comprit pas assez, c'est que de Syracos, le port de Catane qui est un port d'été, et d'Hybla, à ses débuts, et qu'il n'avait pu faire matériellement, ce fut tout ce qu'il put jamais, surtout à l'égard de Hybla, c'est que les Syracusains ne trouvaient en Sicile

d'abord, puis hors de la Sicile (Corinthe, Sparte), et surtout aimant retrouver de jour en jour des alliés; c'est qu'on les voyait déjà sortir audacieusement de leurs murs, tenir la campagne, courir sur les avant-postes athéniens, et railler en face et tout haut les envahisseurs; c'est enfin qu'ils redouaient à trois (au lieu de quinze) le nombre de leurs généraux. Le mal n'était pas irréparable certes, l'armée athénienne existait toujours, mais prendre Syracuse et conquérir la Sicile n'était désormais rien moins que sûr; et en tout cas on ne pouvait plus effectuer les plans ambitieux qu'à force d'hommes, d'or, de temps et de peines, lorsque de six à huit mois plus tôt le prodige était facile. Tout l'hiver, tandis que Nicus députait jusque dans Carthage, Lamosq dut jouer le principal rôle dans ses petites expéditions contre les Sicules hostiles ou neutres (c'étaient surtout ceux de la montagne). Au printemps la campagne s'ouvrit par une pointe sur Megare et sur les bassins du Teras; on prit Centuripes, on mit le feu aux îles d'Inese et d'Hybla. Bientôt l'armée entière, accrue de quelques renforts, se mit en marche et s'empara de l'importante position d'Épipolés qui dominait tous les environs et Syracuse même; les Syracusains, trop lents à venir au port, tentèrent vainement de la reprendre, et le combat qu'ils engagèrent à cet effet sous Eurycle leur coûta trois cents hommes. Les Athéniens élevèrent ensuite à Labdale un fort qui regardait Megare et qui devait leur servir de magasin, puis recommencèrent à Syce un mot de reconnaissance qui pouvaient rapidement le général des Syracusains, Hermocrate, voulant coter les affaires générales tant que les secours qu'il attendait du Péloponnèse ne seraient point arrivés, s'opposant

er dont les A... ne...  
 t entraver la...  
 ndonnant leurs ouvrages  
 nt en force. Mais il eût fallu,  
 ce plan réussit, que les Sy-  
 eux-mêmes fussent stricte-  
 jétés au service, et c'était  
 re; la garde se faisait né-  
 st, et partie de ceux qui  
 tre sous les armes étaient à  
 l en résultat que Nicias et  
 , chacun à la tête de moi-  
 mée athénienne, détruisi-  
 dément la nouvelle mu-  
 rchèrent les palissades,  
 nt les pieux. L'affaire au-  
 eu sanglante, sauf à Témé-  
 taient réfugiés les peu nom-  
 brés athéniens chargés de veiller  
 ades. Quant à des secours  
 , il ne pouvait leur en ve-  
 nir des divisions (celle de Lama-  
 que malade (22) et moins  
 leurs ne pouvait se char-  
 gée la plus rude) s'était  
 manière à barrer le passage  
 droit se rendre au contre-  
 le affaire des Palissades ne  
 u point Hermocrate, qui fit  
 lemain recommencer le re-  
 mt en le dirigeant à tra-  
 vers, et creuser un fossé  
 ficher les Athéniens de con-  
 s ouvrages jusqu'à la mer.  
 encore des travaux à dé-  
 , bien qu'ils vissent de se  
 friter de Polichna, et qu'ils  
 resque enfermé Syracuse,  
 vaient vraiment bloquer la  
 savaient renoncé à prendre  
 qu'en s'emparant de ces li-  
 visées. Lamaque, à qui  
 sa néphrétique accablait,  
 é tout l'effectif du comman-

, et d... sans doute la pré-  
 t l'a... avaient hâté les tra-  
 v... ut de ne pas tarder da-  
 a livrer une seconde bataille  
 es. Il donne donc ordre  
 au j... à toute l'armée de  
 u é... les... la plaine,  
 je... , à l'endroit le  
 rond, t... autres, des plan-  
 ches et madriers sur lesquels on  
 passe, se met lui-même à la tête de  
 l'aile gauche, et au bout d'une heure  
 ou deux se trouve maître et des pa-  
 lissades et du fossé. Les Syracusains  
 fuient, les uns vers la ville, les au-  
 tres vers le fleuve; 300 Athéniens  
 d'élite courent pour s'emparer du  
 pont. A cette vue la cavalerie qui  
 gardait le passage charge l'aile droite  
 athénienne et y porte le désordre.  
 Lamaque accourt de la gauche,  
 suivi des Argiens et de quelques ar-  
 chers: on se mêle, on se bat avec fu-  
 reur, le commandant des Syracu-  
 sains, Callicrate, s'attache à La-  
 maque, lui porte un défi, l'attaque  
 corps à corps, et finalement le perce  
 d'un coup mortel. C'était au passage  
 d'un fossé. Les fuyards alors se  
 rallient; il y a plus, ils attaquent  
 à leur tour, ils envoient même  
 un détachement à l'enceinte d'Épi-  
 poles; et déjà dix plèthes du mur en  
 avant étaient rasés, quand Nicias,  
 pour empêcher qu'ils n'aillent plus  
 loin, fait mettre le feu aux machines  
 et à tous les ouvrages avancés. Cet  
 incendie écarte en effet les assaillants,  
 et en définitive les Athéniens restent  
 les plus forts; leur flotte, partie de  
 Thapse, arrive à Grand-Port. Nicias  
 peut terminer la circonvallation; et  
 puisque avec de la célérité, de la bra-  
 voure, Syracuse encore pouvait être  
 emportée, Lamaque du moins avait  
 le bonheur de mourir dans un jour  
 de victoire. - Surtout il ne vit point  
 la détresse et la destruction de l'ar-

22. Voir aussi Plutarque. Pendant toutes  
 les années qu'il ne se fit pas maître  
 de Sicile et de la Sicile.

mée, le massacre de ses compatriotes, l'éclavage et les haillons de ceux qui épargnerent les coutoux des Syracusains; il ne fut point homme de chanter de l'Euripide aux vainqueurs ivres. Suivant Plutarque, Callistrate aussi avait reçu du héros mortellement blessé le coup de la mort, et les Grecs, qui savaient leurs tragiques par cœur, pouvaient dire de lui,

ὄχι δ'ἔζησε, ὄχι δ'ἔθανε.

Son corps, qui avait en son d'enlever les Syracusains, fut rendu le lendemain aux Athéniens, ainsi que ceux de cinq ou six hommes tués à ses côtés. — Le LAMARQUE sophiste, dont il a déjà été parlé plus haut, était aussi de l'Attique, mais du deme de Myrrhinoë. Il vivait un siècle après le général. Ce qui l'a fait échapper à l'oubli, c'est, nous ne dirons pas le panegyrique emphatique de Philippe et d'Alexandre qu'il prononça aux jeux olympiques, mais la véhémence improvisation par laquelle lui répondit instantanément, dit-on, Demosthène. L'improvisation n'est-elle réelle? Nous en doutons, tout capable qu'en était Demosthène; il y avait en quelque sorte un programme, un ordre du jour pour chaque épisode ordinaire ou extraordinaire de la solennité olympique, et Demosthène levait connaître et l'avance que l'on et allait traiter Lamarque. Mais ce qui n'était point sur l'ordre du jour, c'était la réponse du magnifique orateur, et l'impression passagère de suite pour de l'improvisation. Quoiqu'il en soit, son discours se composait de deux parties, dans l'une il relatait l'histoire et l'éloge de Philippe, et en général tous ceux qui étaient passés à Philippe; dans l'autre il voulait de montrer que les intrigués et les intermédiaires des Macedoniens étaient la cause de tous les maux les Grecs. A présent,

à quelle époque eut lieu cette espèce de discussion? Alexandre était parti pour l'Asie en 334; les olympiades suivantes commencèrent en 332, 328, 324; le dernier des Grands Rois perit l'année d'Arbelles (330). Donc, si, comme on peut pencher à le croire, Demosthène parlait sous l'inspiration de la puissance persane, qui le pensionnait (au moins depuis 336), conséquemment avant la ruine définitive de cette puissance, c'est aux jeux olympiques de 330 que Lamarque le sophiste se serait fait puis verser par Demosthène. Tout simple que puisse sembler ce trait, il ne manque pas d'intérêt; et ce serait un élément essentiel d'une histoire qu'on n'a jamais tenté. *L'Histoire de la Grèce pendant l'expédition d'Alexandre.* P. 107.

**LAMARQUE** (François-Louis), inspecteur général des ponts et chaussées, fut un des hommes les plus distingués de ce corps savant. Il naquit à Dinan, en Bretagne, le 15 avril 1735, fit ses études à Paris, et eut pour maître de mathématiques le célèbre La Caille. L'abbé Miré, Bailly et Bernardin de Saint Pierre furent ses condisciples. Les ports de Rouen, de Dieppe, de Fécamp, et de Honfleur lui durèrent successivement des améliorations importantes, mais ce fut surtout dans celui de Havre qu'il déploya le plus de talent et de savoir. On y a continué sur ses plans, depuis sa mort, de très utiles travaux. Les Salines d'Éboule, menacées d'être envahies par la mer, lui firent leur conservation, et l'un des plus riches propriétaires de cette ville, en reconnaissance d'un si grand service, lui fit par son testament un legs considérable. C'est ce fait honorable qu'a cité avec une admiration si bien méritée son condisciple Bernardin de Saint Pierre dans les *Harmonies de*

le naturel. Lamandé était officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis et membre de l'Académie de Rouen. Il mourut à La Flèche, le 15 mai 1819. — LAMANDÉ (*Mandé*), fils du précédent, et comme lui inspecteur général des ponts et chaussées, naquit en 1777 aux Sables-d'Olonne, dans la Vendée. Il eut le double avantage de faire son éducation d'ingénieur à l'école des Ponts et Chaussées, sous Perronet; et, à l'école Polytechnique, lors de sa formation, sous Monge, Lagrange et Frey. Nommé ingénieur ordinaire, il fut successivement attaché au ministère de la marine et à celui de l'intérieur. A peine élevé au grade d'ingénieur en chef, il justifia cet avancement par la construction du pont en fer d'Austerlitz (1806), et du pont en pierre d'Iéna (1807). Ce pont, comme celui de Neuilly, est horizontal; il se fait admirer par l'élégance des formes et la hardiesse de la construction. En 1812, Lamandé fut chargé de continuer le pont de Rouen, commencé sur les dessins de l'ingénieur Le Masson, frère du célèbre sculpteur. Il revint à Paris, en 1815, avec le grade d'ingénieur en chef du département de la Seine. Il en remplit à bien les fonctions difficiles, qu'il fut récompensé en 1835 par le grade d'inspecteur général. Après 44 ans de services non interrompus, il est mort à Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 1837, lorsqu'il venait de terminer un mémoire sur les moyens à employer pour la fondation des constructions hydrauliques. Ce mémoire a été imprimé, en 1838, dans les *Annales des Ponts et Chaussées*, t. XV, p. 257.

F—LE.

LAMANNA (*Jénôme*), peintre et poète célèbre du xv<sup>e</sup> siècle, naquit à Castane, en Sicile, vers l'année 1506. Comme poète il est connu par

des *rime*, insérées dans le recueil intitulé: *Poesie de Signori accademici fantastici di Roma*. Il a fait imprimer à part *Licandro, tragi-comedia; pastorale, idillj, rime*, etc. Mais c'est surtout comme peintre qu'il est célèbre. Il mourut en 1640, laissant d'excellents tableaux, dont plusieurs se voient encore dans les galeries napolitaines.

P—S.

LA MARCHE (JEAN-FRANÇOIS DE), évêque de Saint-Pol de Léon, né dans le diocèse de Quimper en 1729, suivit d'abord la carrière des armes, et fit une campagne en Italie, en qualité de lieutenant de dragons; mais ayant ensuite embrassé l'état ecclésiastique, il fut promu, en 1772, à l'évêché de Saint-Pol de Léon, et sacré le 7 septembre de la même année. Il montra une grande fermeté de caractère au commencement de la Révolution. Quand il reçut la notification, qui lui fut faite par le district de Morlaix, de la constitution civile du clergé, il renvoya les dépêches accompagnées d'un refus formel d'y obéir. Son chapitre suivit cet exemple, et il fallut recourir à la force pour apposer les scellés sur les archives de l'évêché et du chapitre de Léon. Alors les chanoines se rendirent près de leurs parents ou chez des personnes qui s'empressèrent de les accueillir. Le prélat se retira chez une famille noble du pays; mais, ne tenant aucun compte des décrets de l'Assemblée nationale, il continua d'officier dans sa cathédrale et de régir son diocèse. Ses mandements, excitant le peuple à la résistance, produisirent une telle agitation que l'administration départementale résolut de le faire traduire au tribunal de Morlaix, récemment établi. Le 8 janvier 1791, un lieutenant de gendarmerie fut envoyé à Saint-Pol de Léon avec un détachement de

vingt hommes. Arrivé au domicile de l'évêque, le lieutenant lui intime l'ordre de le suivre. « Volontiers, monsieur, répondit le prelat qui était dans sa chambre; mais vous me permettez de passer dans le cabinet voisin pour faire ma toilette? » Le lieutenant, examinant les lieux et ne voyant au pourtour de l'appartement que des rayons de bibliothèque chargés de livres, reste à la porte et l'attend.... Mais la toilette ne finissait pas. Le lieutenant se décide à ouvrir.... Plus de prisonnier. Il s'était sauvé par une porte secrète que les dispositions de la bibliothèque masquaient complètement. On apprit bientôt que, s'étant embarqué à Roscoff, petit port éloigné d'une demi-lieue de Saint-Pol de Léon, il avait gagné les côtes d'Angleterre. Ses instructions et ses mandements n'en circulèrent pas moins dans son diocèse et dans toute la Bretagne. Ceux qui ont connu La Marche pendant son émigration s'accordent à dire qu'il fut le modèle de toutes les vertus, le père et le consolateur non seulement des émigrés et des prêtres réfugiés mais encore des prisonniers français. Il mourut à Londres le 25 nov. 1806, comblé des bénédictions des pauvres. L'abbé Du Chatellier, depuis évêque d'Évreux, prononça son oraison funèbre, dans la chapelle française de Convey street, Fitzroy Square. Le peintre Danloux porta en France le portrait original de l'évêque de Léon, et ce tableau, exposé dans la galerie du Louvre, excita un vif intérêt. La Marche a fondé le collège de Saint-Pol de Léon, dont l'édifice seul lui coûta 300,000 fr. Il a introduit dans son diocèse la culture de la pomme de terre, désignée de son temps, et qui est aujourd'hui d'une si grande ressource pour les populations pauvres de la Bretagne. (L'Éclair.)

**LAMARCHE** (Joussu Danton), général français, naquit à Wier (Voges), le 14 juillet 1723, d'une famille obscure, reçut une éducation incomplète et s'enrôla dès l'âge de dix-huit ans dans un régiment de dragons, où il devint sous-officier après huit ans de service, et lieutenant en 1760. Il était alors à l'armée de Hanovre, et il y fut blessé d'un coup de sabre, puis d'un coup de feu à la poitrine, qui lui fit courir de grands dangers. Nommé par suite capitaine en second dans le même corps, il passa capitaine commandant dans les hussards de Colonel-général, en 1783, et y parvint successivement au grade de lieutenant-colonel. C'était le point le plus élevé où pût arriver dans ce temps-là ce que l'on appelait un officier de fortune. Dans cette position Lamarche devait suivre le parti de la Révolution; et il le suivit avec d'autant plus d'empressement que, dès le 25 juillet 1791, aussitôt après l'émigration des officiers nobles, il devint colonel de ce même régiment des hussards de Colonel-général, l'un des plus beaux de l'armée française. Placé dès le commencement de la guerre sous les ordres de Luckner, il eut part aux opérations de l'armée qui fut opposée aux Prussiens dans leur expédition de Champagne, et il les suivit dans leur retraite sous le commandement de Valence. Ayant été nommé maréchal-de-camp le 10 octobre 1792, il prit pour aide-de-camp le jeune Ney, devenu plus tard si célèbre, et qui était alors officier de son régiment. Lamarche concourut à la prise de Namur, et après quelques succès de peu d'importance il passa l'Ourthe et alla s'établir à Verrier, où il prit ses quartiers d'hiver. Dumourre, qui commandait sur la Sambre, se vit obligé le 17 mars suivant

L'armée du prince Lobourg, se retirait sur Liège. Le général vint occuper la position de Henri-Cha-le, où il soutint les efforts de l'ennemi, et forma l'arrière-garde jusqu'à Tirlemont. Il combattit encore vaillamment contre des forces très-supérieures, et fut cité honorablement dans le rapport du général en chef mourant. Placé au centre à la bataille de Nerwinde, il chassa d'abord l'ennemi de ce village et passa rapidement la Nèthe. Mais la gauche défilée, sous les ordres de Miranda, eut fait une retraite précipitée, ces derniers avantages devinrent sans valeur, et, après avoir couché sur le champ de bataille, la droite et le centre de l'armée française furent obligés de se retirer le lendemain sur Tirlemont. Lamarche concourut avec un très-efficacement, dans cette retraite difficile, à maintenir l'ordre parmi les troupes, et il soutint, notamment dans la position de la montagne de Fer, près de Louvain, le succès d'une grande partie de l'armée autrichienne. La fatigue et ses nombreuses blessures ayant alors épuisé ses forces, il demanda et obtint du général en chef la permission de se retirer à Douai. Ce fut pendant son séjour dans cette ville qu'eut lieu la bataille de Dusseldorf. Sommé aussi par les commissaires de la Convention de se rendre à son poste, Lamarche vint joindre Dampierre, et s'efforça, avec le petit nombre d'autres généraux qui ne suivirent pas leur chef, de réunir les faibles restes de cette armée dispersée et divisée par les défaites et les dissensions d'intérêt de parti. Lamarche reçut du conseil exécutif l'ordre de se mettre à la tête de l'armée des Ardennes, mais que Dampierre prit le commandement de cette armée. Nord; et combattit ces deux armées, qui for-

maient à peine trente mille hommes, se réunirent pour secourir Valenciennes et attaquer le camp de Famars. En présence de quatre-vingt mille Autrichiens victorieux l'entreprise était difficile, et elle donna lieu à des attaques très meurtrières où Dampierre fut tué. Le commandement général se trouvant alors tout entier dans les mains de Lamarche, épouvanté d'une responsabilité et d'un fardeau qui, dans de pareilles circonstances, étaient véritablement effrayants et beaucoup au-dessus de ses forces, il demanda un successeur que l'on se hâta de lui donner. Ce fut Custine que l'on nomma; mais ce général, alors malade, ne put venir que le mois suivant, et, en attendant, Lamarche, aidé de Kilmaine, dut soutenir encore une lutte très inégale (voy. KILMAINE, LXVIII, 517). La droite et la gauche de l'armée se trouvant forcées par l'abandon du poste d'Orchies, que devait garder le général Bansonnet, il fallut se retirer sur Bouchain, puis sur le camp de César et l'Escaut, où Custine vint enfin prendre le commandement le 30 juillet 1793. Par une des bizarreries de cette époque, Lamarche, qui n'avait pas cessé de montrer, sinon une grande capacité, du moins un zèle à toute épreuve, fut suspendu de ses fonctions et confiné dans l'intérieur, avec défense de s'approcher de l'armée à moins de vingt lieues, fort heureux de n'être pas, comme tant d'autres, envoyé à l'échafaud. Il se retira à Épinal, où il vécut d'une modique pension jusqu'à ce que le premier consul Bonaparte, à la sollicitation du général Ney, voulût bien le nommer, en 1800, commandant d'une brigade de vétérans; mais Lamarche ne jouit pas longtemps de cet emploi, car il mourut peu de temps après.

**LAMARCK** (JEAN-BAPTISTE-PIERRE-ANTOINE DE MOSEY, chevalier de), l'un des naturalistes dont la France s'honore le plus, naquit le 1<sup>er</sup> avril 1744, à Bazain, village du département actuel de la Somme, entre Albert et Bapaume. Onzième enfant du seigneur de ce lieu, qui descendait lui-même d'une ancienne maison du Béarn, il n'eut en perspective qu'un mince patrimoine qu'une si nombreuse lignée devait réduire à de bien modiques dividendes. Aussi fut-il, suivant l'usage du temps, destiné au sacerdoce. Pour l'y préparer, on l'envoya au collège des jésuites d'Amiens. Ce n'était pas l'époque où la France se trouvait engagée avec le plus de violence dans la désastreuse lutte commencée en 1756 contre la Prusse et l'Angleterre, qu'un jeune homme, dont l'un des frères avait trouvé une mort honorable sur la brèche, au siège de Berg-op-Zoom, et dont deux autres frères servaient encore avec distinction, pouvait abjurer sans résistance les traditions de sa famille, venue de tout temps à la carrière des armes. Aussi fallut-il une ferme décision de la volonté paternelle pour le maintenir dans la ligne qu'on lui traçait; mais, à la mort du vieillard, arrivée en 1760, nulle remontrance ne fut capable de le retenir au séminaire. Agé à peine de dix-sept ans, il s'empara d'un mauvais cheval, se fit suivre par un pauvre garçon de son village, et s'achemina vers l'armée d'Allemagne, fondant toutes ses espérances sur son courage et sur une lettre de recommandation qu'on donne de sa famille, mais qui avait servi pour le colonel du régiment de Beauvais. On ne sait quel fut l'embarras de celui-ci, qui fut véritablement inquiet d'ailleurs par la main-chée de son jeune arrivant; cependant

il l'admit comme volontaire. Le moment était critique; on se trouvait au mois de juillet 1761. Le maréchal de Broglie, général en chef de l'armée française, qui venait de reunir ses troupes avec une partie de celles du prince de Soubise, devait attaquer le lendemain les alliés commandés par le prince Ferdinand de Brunswick. Les Français, personne ne l'ignore, perdirent cette bataille, livrée à Willinghausen, entre Ham et Lippstadt. Pendant l'affaire, une compagnie de grenadiers, au premier rang de laquelle le jeune Lamarck s'était placé dès le point du jour, recut la garde d'un poste qui la tint exposée au feu de l'artillerie ennemie, et où on l'oublia même dans la confusion de la retraite. Tous les officiers et sous-officiers avaient été combés, et il ne restait plus que quatorze grenadiers, dont le plus ancien proposait de suivre le mouvement rétrograde qu'il voyait opérer aux autres troupes. Lamarck s'y opposa avec énergie, et il fallut que le colonel envoyât à ce faible détachement une ordonnance qui eut beaucoup de peine à pénétrer jusque là pour lui transmettre l'ordre de se rallier ce trait de fermeté ayant été rapporté au maréchal, il fit sur-le-champ Lamarck officier, malgré les ordres formels du ministre de la guerre, qui voulait appeler quelques changements dans l'organisation de l'armée, avait défendu de nommer à aucun emploi devenu vacant. Peu après le jeune homme obtint le grade de lieutenant, et il le trouva dans la même campagne plusieurs autres occasions de se distinguer. Mais un accident imprévu l'empêcha de profiter d'un si heureux début. À la paix, son régiment ayant été envoyé à Metz, un de ses camarades en eut le sort lesa par la tête, et détermina une



loppement d' une affection qui mit Lamarck la né- le venir à Paris se confier à ns habiles; il y réclama les Ténon, qui le rétablit par ration dont il conserva tou- puis de profondes cicatrices. sment de cette maladie avait ne année entière, pendant l'exiguïté de ses ressources onfiné dans une solitude où ut le loisir de se livrer à la om. Déjà, durant son séjour to, la végétation singulière ) contrée rocailleuse l'avait et il avait pris quelque tein- la botanique dans le traité des usuelles de Chomel, tombé nt entre ses mains. D'un au- à Paris, logé, comme il le i-même, beaucoup plus haut urait voulu, et n'ayant pour ive que les nuages, il prit les considérer, à en remar- différents aspects, les diver- gurations, et il acquit ainsi s idées vagues de météorolo- m fut assez pour lui faire idre que la carrière des ar- nit pas la seule dans laquelle nit se distinguer, et il prit le nstruer celle de la médecine, on non moins courageuse que ière; car son modique revenu ivres l'obligeait, dans les in- s de ses études, à travailler vre dans les bureaux d'un r; et lui, qui devait un jour e si haut, non pas dans les de la fortune, mais dans les ous de la science, débuta aussi rudement que Linné, it dû aussi se préparer à son réformateur de l'histoire na- en raccommoquant, pour les ier à son usa les vieux de ses camarats. La méde- s'accordant point avec ses

goûts, il la quitta au bout de quatre années, durant lesquelles d'ailleurs il ne s'était guère occupé que de botanique. Ce fut définitivement à cette dernière science qu'il s'attacha pour s'en faire un état. Après s'être préparé pendant dix années, il se révéla tout à coup au monde savant dans un livre aussi remarquable par la nouveauté du plan que par le mode d'exécution. « Depuis longtemps, a dit Cuvier, « en suivant les herborisations, ou « en visitant le Jardin du Roi, il se « livrait, avec ceux qui étudiaient la « botanique en même temps que lui, « à des discussions sur l'imperfection « de tous les systèmes de classifica- « tion alors en vogue, et sur la faci- « lité d'en créer un qui conduisit plus « sûrement et plus promptement à la « détermination des plantes. Wantant « prouver son dire par le fait, il se « mit à l'œuvre, et en six mois d'un « travail sans relâche il écrivit sa « *Flore Française*. » Cet ouvrage n'était qu'un aperçu des végétaux re- connus indigènes à la France. Lamarck n'avait point eu la prétention d'y ajouter aucune nouvelle espèce, ni même d'approfondir ce qu'on savait déjà sur celles qu'il y introduisait. Mais c'était un guide commode et sûr, en ce que, prenant les conformations les plus générales pour point de départ, et procédant toujours par voie dichotomique, il ne laissait chaque fois qu'à choisir entre deux caractères opposés, et n'exigeait par consé- quent que l'intelligence du langage technique adopté dans les descrip- tions, pour conduire infailliblement à la connaissance de la plante dont on voulait savoir le nom. Quelque mécanique que soit un tel procédé, ses avantages pour ainsi dire maté- riels ne pouvaient manquer de le faire accueillir, à une époque où, par des écrits pleins de charme, J. J. Rouss-

seau venait de rendre la botanique populaire. Aussi la *Flore Française* eut-elle un rapide succès. Daubenton s'était chargé d'y exposer clairement les idées de l'auteur dans un discours préliminaire qu'on lit encore avec plaisir, et Haüy, qui savait mettre tant d'élégance et de son dans ses moindres productions, s'était chargé d'en polir le style. Car, il fut bien le dire, la plume savante de Lamarek ne fut jamais élégante, ni même correcte. La *Flore Française* sortit des presses de l'imprimerie royale par les soins de Buffon, qui saisit avec empressement cette occasion de prouver au public combien sont faciles sur un différent les méthodes distributives, sur lesquelles il affectait un si profond dédain. Son genre d'écriture ne pouvait s'accorder avec l'infatigable taudour d'un cadre prescrit d'avance, à l'enchaînement et à la subdivision des idées. Au même époque, une place dans le système de la botanique étant devenue vacante à l'Académie des Sciences, Lamarek y fut nommé en 1779, quoiqu'il n'eût eu jusqu'alors seulement le titre de correspondant, sur la liste de présentation, favorable pour qu'on eût pu s'imaginer que le rôle qu'il jouait dans le monde des sciences était plus le résultat de sa haute réputation que de sa popularité. Il fut nommé à la place vacante, quoiqu'il n'eût eu jusqu'alors que le titre de correspondant, sur la liste de présentation, favorable pour qu'on eût pu s'imaginer que le rôle qu'il jouait dans le monde des sciences était plus le résultat de sa haute réputation que de sa popularité. Il fut nommé à la place vacante, quoiqu'il n'eût eu jusqu'alors que le titre de correspondant, sur la liste de présentation, favorable pour qu'on eût pu s'imaginer que le rôle qu'il jouait dans le monde des sciences était plus le résultat de sa haute réputation que de sa popularité.

En 1781 et 1782, il parcourut la Hollande, l'Allemagne et la Hongrie, avec un jeune élève, visitant partout les établissements publics et les savants, desquels son nom n'était déjà plus ignoré. A son retour en France, il cultiva la botanique avec plus d'ardeur que jamais, et bientôt il acquit de justes droits à la célébrité par la publication d'un travail moins généralement connu, mais plus important que sa *Flore*, la partie botanique de l'*Encyclopédie méthodique*. Tout n'est pas original dans ce grand ouvrage, et ne pouvait l'être; mais les descriptions sont tirées des meilleurs auteurs; le choix des figures a été fait avec beaucoup d'intelligence; et Lamarek y a semé une foule de remarques curieuses, puisées dans les magnifiques herbiers de Sonnerat, de Commerson et de Jussieu, qui furent généralement mis à sa disposition. En lui reprochant de s'être astreint à l'ordre alphabétique et d'avoir suivi le système de Linné, on oubliant que le plan n'était pas de son choix, qu'il lui avait été imposé. Travailler sous la direction et dans les vues d'un libraire était alors une unique ressource, car la faveur de Buffon ne lui avait valu aucun établissement solide. Ce ne fut qu'en 1788 que le successeur de ce grand homme, le marquis de La Fillardière, fut chargé pour lui une partie de l'entretien du cabinet, en le chargeant de conserver et d'arranger les herbiers. L'ouvrage fut d'ailleurs menacé de perdre sa utilité en plus, lorsque le décret du 17 Ventose législative, du 10 août 1794, qui supprimait les corporations savantes, fit craindre que le Jardin du Roi ne trouvât un nouvel ennemi dans la même prescription. Mais la Convention a vu son utilité, par un décret rendu le 10

puis de l'année suivante, reconstitua l'établissement sous le titre de *Muséum d'histoire naturelle*, laissant aux douze personnes, qui alors y occupaient des places, le soin de se distribuer entre elles les douze chaires nouvelles qu'elle instituait. Ce fut encore là un moment critique pour Lamarck; le dernier venu de tous, il n'eut point à choisir, et dut prendre la chaire dont personne ne voulait, parce qu'on la jugeait trop peu importante, celle dans les attributions de laquelle rentrait la classe des animaux alors désignés, d'après Linné, sous les noms d'insectes et de vers. Or jusque-là il ne s'était jamais occupé des animaux, et moins encore de cette vaste branche de la zoologie, à l'exception toutefois des coquilles, pour lesquelles ses liaisons avec Bruguière lui avaient inspiré un goût assez vif, et dont il avait même formé une petite collection. Mais, bien qu'il fût près d'atteindre l'âge de cinquante ans, son courage inépuisable ne l'abandonna pas dans cette conjoncture. Bientôt, en étudiant sans relâche des objets si nouveaux pour lui, s'aidant des conseils de quelques amis et appliquant à la zoologie cette sagacité qui l'avait déjà si bien servi dans la botanique, il parvint à démontrer que les animaux, dont par dédain on lui avait abandonné l'histoire, étaient aussi intéressants, sinon même plus, que les autres, par leur nombre immense, par le rôle qu'ils jouent dans l'univers, par les variétés infinies de leurs formes et les singularités de leur organisation. Les travaux en ce genre, auxquels il se livra avec une ardeur qui ne s'est jamais démentie, l'ont placé plus haut encore que ceux qu'il avait exécutés en botanique, et ils lui vaudront certainement une réputation plus durable. C'est la conviction qu'il a déployé toute l'étendue

de son génie. Il s'y est élevé au rang de législateur, et si désormais on parvient à corriger quelques parties de ses ouvrages, à les amender, à les étendre, un long temps s'écoulera encore avant qu'un autre esprit aussi profondément observateur, aussi habile scrutateur des mystères de la nature, ose entreprendre de les soumettre à une refonte générale, semblable à celle que les livres de Linné subirent entre ses mains. Mais, durant les trente ans qui s'étaient écoulés depuis la paix de 1763, Lamarck n'avait pas consacré tous ses moments à la botanique, pour la section de laquelle on l'appela le premier de tous à l'Institut, lors de la création en 1796. Il avait médité aussi sur les lois générales de la physique et de la chimie, sur les révolutions du globe terrestre, sur les phénomènes atmosphériques, sur les lois qui président à l'organisme et à la vie. De bonne heure aussi il mit le public dans la confiance de ses pensées. Malheureusement elles n'étaient pas toutes, en ce genre, de nature à mériter qu'on y fit attention. Son plus grand tort, qu'on a peine à concevoir chez un homme qui avait consacré sa vie entière à l'observation, fut de vouloir, à l'instar de quelques écoles philosophiques, créer un système général de toutes pièces, et construire pour ainsi dire la nature *a priori*. C'est ainsi que, sans autres armes que celles du raisonnement, il ne craignit pas d'attaquer la théorie que Lavoisier venait d'établir sur l'expérience, et de provoquer en quelque sorte les nouveaux chimistes au combat. Ceux-ci eurent raison de laisser passer inaperçues des hypothèses dénuées de tout fondement empirique, et qui n'avaient même pas toujours le mérite d'être intelligibles. De même, en géologie, il crea un

système qui n'a peut-être ni plus ni moins de valeur qu'aucun de ceux qu'on pourrait imaginer, mais qui cependant a un défaut incontestable : celui de ne pas s'harmoniser avec les faits mêmes, tels qu'on les connaissait alors. Ce qu'on y découvre de plus remarquable, c'est l'idée que les chaînes les plus élevées de montagnes ont appartenu autrefois à des plaines. Aujourd'hui cette opinion est celle qui réunit le plus de suffrages, mais on attribue la formation des montagnes à des soulèvements déterminés par les forces volcaniques, et Lamarck les faisait produire par des amoncellements de débris de corps organisés, animaux et végétaux, tandis que, malgré l'ancienneté bien constatée de la vie sur la terre, personne ne doute maintenant qu'elle n'en ait pas toujours animé la surface, qu'elle est même postérieure à l'apparition des grandes aspérités qui hérissent cette dernière. La partie des travaux de Lamarck qu'on a plus dépréciée, parce qu'elle fut mal jugée dès le principe, et qu'on chercha tout aussitôt à tourner en ridicule, est celle qui concerne la météorologie. En publiant ses principes et ses observations à ce sujet, dans un ouvrage périodique auquel il donna le titre d'*Annuaire météorologique*, il eut l'idée, pour éviter que les frais d'impression ne restassent à sa charge, d'insérer dans ce livre des probabilités qui pussent intéresser le public sans le tromper, faciliter la vente de l'ouvrage, et faire arriver aux amateurs instruits les petits mémoires météorologiques qui seuls en faisaient l'objet. Cette publication souleva des susceptibilités qui déprécièrent Lamarck à Napoléon comme un fauteur d'almanachs et de prédictions, et le firent effectivement intervenir pour un membre d'un corps généra-

lement considéré. • Je ne fus pas longtemps, a-t-il écrit, sans reprendre de la bouche même de celui qui gouvernait alors son mécontentement positif sur une entreprise qui n'avait cependant d'autre but que l'étude des météores. C'est étrange ! l'auteur, en tout soumis aux lois, n'écrivait point sur la politique et ne s'occupait que d'études de la nature, se voit forcé de crier sur-le-champ toute publication de ses observations sur l'atmosphère. Accoutumés depuis longtemps à céder à la nécessité, il se soumit en silence et continua d'observer, mais pour lui seul. • Le passage de l'article *Météorologie* du Dictionnaire d'histoire naturelle de Diderot prouve que Cuvier a dissimulé une partie de la vérité en disant que Lamarck finit par renoncer à son travail stérile, dégoûté de voir les événements ne jamais répondre à ses prédictions. Quoiqu'il en soit, ce laborieux avant n'entreteint plus le public que de ses travaux sur les animaux sans vertèbres et sur la physiologie générale. Dès son avènement à la chaire de zoologie, l'affaiblissement de sa vue l'avait obligé de recourir pour les insectes à l'assistance de Latreille. Bientôt il ne put plus distinguer les petits objets, et, dans les derniers temps, il devint complètement aveugle. Sa vie retirée et sa persistance dans des systèmes peu d'accord avec les idées qui dominaient dans les sciences ne lui avaient pas concilié la faveur des dispensateurs de grâces. • Lorsque les milliers sans nombre, amenés par la vieillisse, eurent accrus ses soucis, dit Cuvier, toute son attention se trouva à peu près réduite au modique traitement de sa chaire. • Les amis des sciences, attirés par la haute réputation que lui avaient

« dans ses ouvrages de botanique et  
 « de zoologie, voyaient ce délaissé-  
 « ment avec surprise; il leur sem-  
 « blait qu'un gouvernement protec-  
 « leur des sciences aurait dû mettre  
 « un peu plus de soin à s'informer de  
 « la position d'un homme célèbre.  
 « Mais leur estime redoublait à la vue  
 « du courage avec lequel ce vieillard  
 « illustre supportait les atteintes de  
 « la fortune et celles de la nature. Ils  
 « admiraient surtout le dévouement  
 « qu'il avait su inspirer à ceux de ses  
 « enfants qui étaient demeurés près  
 « de lui. Sa fille aînée, entièrement  
 « consacrée aux devoirs de l'amour  
 « filial pendant des années entières,  
 « ne l'a pas quitté un instant, n'a pas  
 « cessé de se prêter à toutes les études  
 « qui pouvaient suppléer au défaut  
 « de sa vue, d'écrire sous sa dictée  
 « une partie de ses derniers ouvrages,  
 « de l'accompagner, de le soutenir  
 « tant qu'il a pu faire encore quel-  
 « que exercice, et ces sacrifices sont  
 « allés au delà de tout ce qu'on pour-  
 « rait exprimer. Depuis que le père  
 « ne quittait plus la chambre, la fille  
 « ne quittait plus la maison. A sa  
 « première sortie elle fut incommo-  
 « dée par l'air libre dont elle avait  
 « perdu l'usage. S'il est rare de por-  
 « ter à ce point la vertu, il ne l'est  
 « pas moins de l'inspirer à ce degré,  
 « et c'est ajouter à l'éloge de Lamarck  
 « que de raconter ce qu'ont fait pour  
 « lui ses enfants. » Lamarck est mort  
 le 28 décembre 1829. Richard avait  
 établi sous le nom de *Marekes*,  
 changé par Persoon et Poiret en celui  
 de *Lamarckia*, un genre de plantes  
 de la famille des solanées, qui com-  
 prend une jolie liane des forêts hu-  
 mides de la Guiane. Ce genre a fait  
 supprimer celui de *Lamarkia*, an-  
 térieurement créé par Mench et Ke-  
 ller, pour une graminée à laquelle  
 Persoon a donné celui de *Chrysurus*.

Les ouvrages de Lamarck, que nous  
 rapporterons à trois classes, d'après  
 les sujets sur lesquels ils roulent,  
 sont : I. *Flore Française, ou Descrip-  
 tion succincte de toutes les plantes  
 qui croissent naturellement en Fran-  
 ce*, Paris, 1773, 3 vol. in-8°; *ibid.*,  
 1780, in-8°. M. de Candolle en a don-  
 né une nouvelle édition fort augmen-  
 tée, en six volumes, dont les cinq  
 premiers ont paru en 1805, et le  
 sixième en 1815. Il a été publié un  
 extrait de la *Flore Française*, Paris,  
 1792, 1 vol. in-8°. II. *Diction-  
 naire de Botanique*, faisant partie de  
 l'Encyclopédie méthodique. Les to-  
 mes I (1783) et II (1786) sont en entier  
 de Lamarck; pour le III<sup>e</sup> (1789), il fut  
 aidé par Desrousseaux; le IV<sup>e</sup> (1795)  
 est de ce dernier, de Poiret et de Sa-  
 vigny; le V<sup>e</sup> (1804), de Poiret et de  
 M. de Candolle; le VI<sup>e</sup> (1804), le VII<sup>e</sup>  
 (1806), et le VIII<sup>e</sup> (1808), de Poiret  
 seul, ainsi que les cinq volumes de  
 supplément (1810—1817). III. *Illus-  
 tration des genres, ou Exposition  
 des caractères de tous les genres de  
 plantes établis par les botanistes*,  
 faisant également partie de l'Encyclo-  
 pédie méthodique, t. 1<sup>er</sup>, 1791; II,  
 1793; III, 1800, contenant 900 plan-  
 ches. Poiret a donné en 1823 un vo-  
 lume de supplément, avec 100 plan-  
 ches. IV. *Recherches sur les causes  
 des principaux faits physiques*, et  
 particulièrement sur celles de la com-  
 bustion, de l'élevation de l'eau dans  
 l'état de vapeur, de la chaleur pro-  
 duite par le frottement des corps so-  
 lides entre eux, de la chaleur qui se  
 rend sensible dans les décompositions  
 subites, dans les effervescences et  
 dans le corps de beaucoup d'ani-  
 maux pendant la durée de la vie,  
 de la causticité, de la saveur et de  
 l'odeur de certains composés, de la  
 couleur des corps, de l'origine de  
 tous les composés et de tous les mi-

neraux, celui de l'entretien de la vie des êtres organiques, de leur accroissement, de leur état de vigueur, de leur dépérissement et de leur mort; Paris, 1794, 2 vol. in-8°. V. *Mémoires de physique et d'histoire naturelle*, établis sur des bases de raisonnement indépendantes de toute théorie, avec l'exposition de nouvelles considérations sur la cause générale des dissolutions, sur la nature du feu, sur la couleur des corps, sur la formation des comètes, sur l'origine des météores et sur la formation des corps vivants; Paris, 1797, 4 v. in-8°. Le fond de sciences de Lamarek est que la matière se compose de principes essentiels tant élémentaires, qu'au-dessus d'eux, des combinaisons ou combinaisons, et plus ou moins dans un état de gêne et de modification, etc., comme il répugne à la raison, mais qu'il faut qu'une suite de ces fondes se cogent de son état naturel, il est évident qu'on doit produire les combinaisons de la nature tendent à se résoudre, à se contracter, à se réunir. Les plus simples du monde, mais à la variation de leur et des corps simples, mais à celle de la fluidité et d'autres subtils, qui ont été trouvés, selon l'usage de la vie. On peut en dire, en outre, qu'il doit y avoir des combinaisons aux résultats, mais l'analyse chimique est le seul moyen employé pour cela. Les métaux, les sels, les réactifs ont été traités, mais seulement des résultats, mais pas de leur nature, c'est-à-dire de l'explication de leur caractère, mais pas de leur nature chimique, mais pas de leur nature chimique. M. Berzelius a dit à propos de la chimie, qu'il est difficile de parler de leur nature chimique, mais pas de leur nature chimique.

bilites par Fourcroy dans sa *Philosophie chimique*, précédée d'un Supplément complémentaire de la théorie exposée dans les Recherches sur les causes des principaux faits physiques; Paris, 1798, 1 vol. in-8°. VII. *Hydrogéologie*, ou Recherches sur l'influence générale des eaux, sur la surface du globe terrestre, sur les causes de l'existence du bassin des mers, de son déplacement, de son transport successif sur les différents points de ce globe, enfin sur les changements que les corps organisés vivants exercent sur la nature et l'état de cette surface; Paris, 1802, 1 vol. in-8°. Lamarek cherche à établir que, sans la lune, les mers seraient immobiles; leurs bords seraient de limon et de débris terreux, et leurs eaux s'écouleraient peu à peu la surface de la terre. VIII. *Le monde météorologique*, contenant l'explication des probabilités acquises par une longue suite d'observations sur l'état du ciel et les variations de l'atmosphère pour différents temps de l'année, l'indication des époques auxquelles on peut attendre à avoir du beau temps ou des pluies, des orages, des tempêtes, des gelées, des dégels, etc. Selon la citation, d'après les probabilités, des temps favorables aux viles, aux voyages, aux embarquements, aux révolutions et aux autres entreprises dans lesquelles il importe de n'être point dérangé par le temps. Paris, 1801, 1801, 1802, 1803, 1804, 1805, 1806, 1807, 1808, 1809 et 1810, six volumes, dont les deux premiers in-8°, et les autres in-12. Il est à remarquer qu'en général, peut-être avec juste raison, le monde de publiciste n'a que peu de fortune de Lamarek lui ayant été dévolu, on ne l'a pas trouvé dans le catalogue de la bibliothèque de la ville de Paris, et d'ailleurs les probabilités acquises par une

de fruit qu'on n'en a retiré jusqu'à présent des observations recueillies d'après un plan qui ne paraît pas, en effet, devoir jamais conduire à des résultats bien satisfaisants. IX. *Système des animaux sans vertèbres, ou Tableau général des classes, des ordres et des genres de ces animaux*; présentant leurs caractères essentiels et leur distribution d'après la considération de leurs rapports naturels et de leur organisation; Paris, 1801, 1 vol. in-8°. C'est une esquisse du grand ouvrage dont nous parlerons plus loin. A Lamarck appartient l'introduction dans la science du terme d'animaux sans vertèbres, pour désigner les êtres jusqu'alors connus sous les noms de vers et d'insectes. Ce qui surtout le rend précieux, c'est qu'il exprime la seule circonstance d'organisation qui soit commune à tous ces animaux sans exception. Pour ce qui est de la classification, on a dit que les travaux de Lamarck et de Cuvier se sont quelquefois suivis d'aussi près pour embarrasser l'historien le plus probe et le plus impartial; ce fait est incontestable; mais Lamarck demeura constamment étranger à l'anatomie pratique; il sut seulement profiter avec une rare habileté des recherches spéciales de Cuvier, et s'élever par leur secours à des idées de coordination que le grand anatomiste n'aurait peut-être pas toujours aperçues, pour lesquelles du moins il ne semblait pas avoir ce sentiment instinctif dont son illustre collègue était doué à un si haut degré. X. *Philosophie zoologique*, ou exposition des considérations relatives à l'histoire naturelle des animaux, à la diversité de leur organisation et des facultés qu'ils en obtiennent, aux causes physiques qui maintiennent en eux la vie et donnent lieu aux mouvements qu'ils exécutent, à

celles qui produisent, les unes le sentiment, et les autres l'intelligence de ceux qui en sont doués; Paris, 1809, 2 vol. in-8°; *ibid.*, 1830, 2 v. in-8°. Dans ce livre, où l'auteur a exposé une physiologie toute à lui, il y a beaucoup d'hypothèses, on doit en convenir; l'ensemble a une physionomie qui choque, ou qui du moins semble étrange, et les conséquences déduites de principes vrais sont souvent forcées au plus haut point. La proposition qui a soulevé le plus d'objections est celle qu'un besoin peut engendrer des organes. Cependant un besoin n'est que l'expression d'un rapport entre la forme de la vie et les influences ambiantes. Celles-ci venant à varier, et le peu que nous savons en géologie prouve qu'elles l'ont fait plus d'une fois, les relations n'étant plus les mêmes, il faut de toute nécessité que les corps vivants s'éteignent quand le passage d'un ordre de choses à l'autre est brusque, ainsi qu'il est arrivé à plusieurs reprises, ou qu'ils se modifient quand cette transition a lieu d'une manière lente et graduelle. Le tort de Lamarck n'est donc pas d'avoir admis des générations spontanées et modifiables par le seul effet des lois de la nature, mais d'avoir supposé que ces modifications pouvaient n'avoir pas de termes, et que la plus simple organisation donnée suffisait pour expliquer ainsi la production de toutes les autres. La seule objection qu'on lui ait faite, celle qu'il y a identité des formes animales, depuis les temps historiques les plus reculés jusqu'à nos jours, n'a philosophiquement aucune valeur. Que sont, en effet, quarante siècles dans ce passé et dans cet avenir, dont, malgré l'effroi qu'éprouve notre imagination, nous sommes forcés de reculer sans cesse les bornes qui fins-

sent par se perdre dans l'infini, ou, si on l'aime mieux, dans l'indefini?

XI. *Extrait du cours de zoologie du Muséum d'histoire naturelle sur les animaux sans vertèbres*, présentant la distribution et la classification de ces animaux, les caractères des principales divisions, et une simple liste de genres; Paris, 1812, 1 vol. in-8°.

XII. *Histoire naturelle des animaux sans vertèbres*, présentant les caractères généraux et particuliers de ces animaux, leur distribution, leurs classes, leurs familles, leurs genres, et la citation des principales espèces qui s'y rapportent; précédée d'une introduction offrant la détermination des caractères essentiels de l'animal, sa distinction du végétal et des autres corps naturels; enfin l'exposition des principes fondamentaux de la zoologie; Paris, 1815-1822, 7 v. in-8°. Depuis la mort de l'auteur, MM. Deshayes et Milne Edwards ont publié une seconde édition, Paris, 1836-1840, 9 vol. in-8°. C'est l'ouvrage capital de Lamarck, le seul, avec la *Botanique* et la *Philosophie zoologique*, qui passera à la postérité. On peut prévoir un temps où il perdra le caractère classique qui le distingue si éminemment aujourd'hui; mais du moins demeurera-t-il toujours comme un des plus beaux monuments de l'esprit humain. XIII. *Mémoire sur les fossiles des environs de Paris*, 1823, 1 vol. in-4°, avec grand nombre de planches. Ce mémoire, imprimé par fragments dans les *Annales du Muséum*, n'a pas été terminé; il ne traite que des coquilles fossiles, dont Lamarck a contribué plus que personne à répandre l'étude. XIV. *Système analytique des connaissances positives de l'homme, res treintes à celles qui proviennent directement ou indirectement de l'observation* Paris, 1830, in-8°. J—p—s

LAMARCK. Voy. ANATOMIE, LVI, 406.

LAMARE, (GUILLAUME DE) né à Paris en 1664, et mort dans cette ville en 1747, fut curé de Saint-Benoît et ensuite chanoine de Notre-Dame. Il est auteur de plusieurs ouvrages estimables et très-répandus, entre autres : *Épîtres et Évangiles pour les dimanches et fêtes, avec de courtes réflexions*, 1 vol. in-8°, imprimé en 1714, et qui a eu plus de cinquante éditions; la dernière est de 1824. (Voy. *La France catholique* 1825, Chronologie historique des curés de Saint-Benoît, par l'abbé Bruté.) Z.

LAMARE. Voy. MARE, XXVII, 1.

LAMARLIÈRE (ANTOINE-NICOLAS, comte de), général français, issu d'une noble et illustre famille d'Écosse, dont les ancêtres suivirent la fortune du roi Jacques II, lorsque ce prince se réfugia en France, naquit à Crepy, près de Meaux, en 1746, et fut destiné dès l'enfance à la carrière des armes. Entre comme élève à l'École Militaire en 1756, il fut nommé six ans après sous-lieutenant dans le régiment du Dauphin, dans lequel il fit les dernières campagnes de la guerre de Sept-Ans en Allemagne. Bientôt à l'attaque du fort de Hamm, en Westphalie, il passa comme lieutenant dans le régiment du Perche; devent major des grenadiers royaux en 1769, et fit la campagne de Corse de cette année sous le maréchal de Vaux. Dix ans plus tard il fut nommé lieutenant de roi et commandant de la ville et citadelle de Montpellier, emploi qu'il conserva jusqu'à la révolution de 1789. S'étant alors montré partisan des innovations, et n'ayant par conséquent pas émigré, il obtint en 1791 le commandement du 14<sup>e</sup> régiment d'infanterie, puis le grade de



maréchal de camp. Ce fut en cette qualité qu'il fit entrer neuf bataillons d'infanterie dans Lille assiégé par les Autrichiens, dans le mois de septembre 1792, et qu'il eut part avec le général Buzault à la défense de cette place. Après avoir pris la citadelle d'Avvers, le 18 nov. 1792, il commanda l'avant-garde de Miranda sur la Meuse, et partit de Suresme pour faire une invasion dans la Gueldre prussienne, afin de mettre ce pays à contribution. Dumouriez prétend, dans ses Mémoires, que cette opération fut exécutée *légerement*, et qu'au lieu de 8 millions de contributions, dont il devait frapper ce pays, il n'obtint guère que le quart de cette somme. Quoiqu'il en soit, Lamarlière était à peine revenu sur la Meuse que le corps de Miranda fut obligé de lever le siège de Maestricht et de se retirer en toute hâte. Il paraît que cette retraite fut exécutée par la division de Lamarlière avec quelque désordre; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fut dénoncé pour cela au ministère de la guerre par le capitaine Desjean (voy. ce nom, LXII, 225), qui ne craignit pas de lui reprocher en face qu'il avait plus songé à *ramasser ses équipages que ses troues*. Lors de la défection de Dumouriez, qui eut lieu un peu plus tard (voy. 1793), Lamarlière, à l'exemple de Dampierre, se sépara de lui pour se réunir aux commissaires de la Convention nationale, lesquels lui donnèrent le commandement d'une division. Dumouriez fut très-mécontent de cette conduite, et dans ses Mémoires il traite fort mal Lamarlière, qui, dit-il, ayant été chargé par Valenciennes de conduire ses chevaux et ses équipages à Tournai, ajouta la *propagande à la scélératesse*, et s'appropria l'un et l'autre en se rendant à Valenciennes auprès des dé-

légués de la Convention, qui le nommèrent aussitôt général de division, et lui donnèrent le commandement d'un corps d'armée. Il combattit alors sous Dampierre dans plusieurs occasions, notamment à l'affaire meurtrière de Reymes où le général en chef fut tué. Le 24 mai Lamarlière battit les Hollandais à Roubaix et à Turcoing; puis on l'envoya à Lille pour prendre le commandement de cette place, où il fut ensuite dénoncé, comme noble et complice de Dumouriez, par un protégé de Robespierre, nommé Lavalette. Poursuivi plus tard par Robespierre lui-même, il fut décrété d'accusation à la suite d'un rapport du comité de salut public, où l'on eut l'indignité de produire la lettre d'un *émigré* adressée à une femme *inconnue*, et d'après laquelle il aurait permis à cet émigré d'entrer dans la place de Lille. Traduit sur ce chef d'accusation ridicule au tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort le 25 nov. 1793. Au moment où il allait paraître devant le sanglant tribunal, le député Duham, qui l'avait connu au siège de Lille, et qui lui portait intérêt, ayant couru après Robespierre dans la rue pour le solliciter en sa faveur, n'en reçut que cette froide réponse : *Je ne me mêle pas de ces choses-là*. M-D. J.

**LAMARQUE** (FRANÇOIS), conventionnel, était né dans le Périgord vers 1755, et fut reçu avocat au parlement de Paris en 1785. Une consultation qu'il fit alors en faveur de la province du Bourbonnais, et qui fut signée par Tronchet, Target et d'autres avocats célèbres, lui fit une réputation. Ayant, comme la plupart des hommes de son ordre, embrassé la cause de la Révolution, il fut nommé juge au tribunal du district de Périgueux en 1790, et l'année suivante député du département



juin de l'année suivante, reconstitua l'établissement sous le titre de Muséum d'histoire naturelle, laissant aux douze personnes, qui alors y occupaient des places, le soin de se distribuer entre elles les douze chaires nouvelles qu'elle instituait. Ce fut encore à ce moment critique pour Lamarek; le dernier venu de tous, il n'eut point à choisir, et dut prendre la chaire dont personne ne voulait, parce qu'on la jugeait trop peu importante, celle dans les attributions de laquelle rentrait la classe des animaux alors désignés, d'après Linné, sous les noms d'insectes et de vers. Or jusque-là il ne s'était jamais occupé des animaux, et moins encore de cette vaste branche de la zoologie, à l'exception toutefois des coquilles, pour lesquelles ses liaisons avec Bruguière lui avaient inspiré un goût assez vif, et dont il avait même formé une petite collection. Mais, bien qu'il fût près d'atteindre l'âge de cinquante ans, son courage inépuisable ne l'abandonna pas dans cette conjoncture. Bientôt, en étudiant sans relâche des objets si nouveaux pour lui, s'aidant des conseils de quelques amis et appliquant à la zoologie cette sagacité qui l'avait déjà si bien servi dans la botanique, il parvint à démontrer que les animaux, dont par dédain on lui avait abandonné l'histoire, étaient aussi intéressants, sinon même plus, que les autres, par leur nombre immense, par le rôle qu'ils jouent dans l'univers, par les variétés infinies de leurs formes et les singularités de leur organisation. Les travaux en ce genre, auxquels il se livra avec une ardeur qui ne s'est jamais démentie, l'ont placé plus haut encore que ceux qu'il avait exécutés en botanique, et ils lui vaudront certainement une réputation plus durable. C'est la preuve qu'il a déployé toute l'étendue

de son génie. Il s'y est élevé au rang de législateur, et si désormais on parvient à corriger quelques parties de ses ouvrages, à les amender, à les étendre, un long temps s'écoulera encore avant qu'un autre esprit aussi profondément observateur, aussi habile scrutateur des mystères de la nature, ose entreprendre de les soumettre à une refonte générale, semblable à celle que les livres de Linné subirent entre ses mains. Mais, durant les trente ans qui s'étaient écoulés depuis la paix de 1763, Lamarek n'avait pas consacré tous ses moments à la botanique, pour la section de laquelle on l'appela le premier de tous à l'Institut, lors de la création en 1796. Il avait médité aussi sur les lois générales de la physique et de la chimie, sur les révolutions du globe terrestre, sur les phénomènes atmosphériques, sur les lois qui président à l'organisme et à la vie. De bonne heure aussi il mit le public dans la confiance de ses pensées. Malheureusement elles n'étaient pas toutes, en ce genre, de nature à mériter qu'on y fit attention. Son plus grand tort, qu'on a peine à concevoir chez un homme qui avait consacré sa vie entière à l'observation, fut de vouloir, à l'instar de quelques écoles philosophiques, créer un système général de toutes pièces, et construire pour ainsi dire la nature *a priori*. C'est ainsi que, sans autres armes que celles du raisonnement, il ne craignit pas d'attaquer la théorie que Lavoisier venait d'établir sur l'expérience, et de provoquer en quelque sorte les nouveaux chimistes au combat. Ceux-ci eurent raison de laisser passer inaperçues des hypothèses dénuées de tout fondement empirique, et qui n'avaient même pas toujours le mérite d'être intelligibles. De même, en géologie, il osa au

système qui n'a peut-être ni plus ni moins de valeur qu'aucun de ceux qu'on pourrait imaginer, mais qui cependant a un défaut incontestable : celui de ne pas s'harmoniser avec les faits mêmes, tels qu'on les connaissait alors. Ce qu'on y découvre de plus remarquable, c'est l'idée que les chaînes les plus élevées de montagnes ont appartenu autrefois à des plaines. Aujourd'hui cette opinion est celle qui réunit le plus de suffrages, mais on attribue la formation des montagnes à des soulèvements déterminés par les forces volcaniques, et Lamarck les faisait produire par des amoncellements de débris de corps organisés, animaux et végétaux, tandis que, malgré l'ancienneté bien constatée de la vie sur la terre, personne ne doute maintenant qu'elle n'en ait pas toujours aimé la surface, qu'elle est même postérieure à l'apparition des grandes espèces qui héraient cette dernière. La partie des travaux de Lamarck qu'on a plus d'improuvée, parce qu'elle fut mal jugée dès le principe, et qu'on chercha tout aussitôt à tourner en ridicule, est celle qui concerne la météorologie. En publiant ses principes et ses observations à ce sujet, dans un ouvrage périodique auquel il donna le titre d'Annuaire météorologique, il eut l'idée, pour éviter que les frais d'impression ne restassent à sa charge, d'insérer dans ce livre des probabilités qui pussent intéresser le public sans le tromper, faciliter la vente de l'ouvrage, et faire arriver aux amateurs instruits les petits mémoires météorologiques qui seuls en faisaient l'objet. Cette publication souleva des susceptibilités qui déprécièrent Lamarck à Napoléon comme un fauteur d'almanachs et de prédictions, chose effectivement inconvenante pour un membre d'un corps généra-

lement considéré. • Je ne fus pas longtemps, a-t-il écrit, sans reprendre de la bouche même de celui qui gouvernait alors son mécontentement positif sur un entrepreneur qui n'avait cependant d'autre but que l'étude des météores. Choix étrange ! l'auteur, en tout soumis aux lois, n'écrivant point sur la politique et ne s'occupant que d'études de la nature, se vit forcé de cesser sur-le-champ toute publication de ses observations sur l'atmosphère. Accoutumé depuis longtemps à céder à la nécessité, il se soumit en silence et continua d'observer, mais pour lui seul. • Le passage de l'article *Météorologie* du Dictionnaire d'histoire naturelle de Diderot prouve que Cuvier a dissimulé une partie de la vérité en disant que Lamarck finit par renoncer à son travail stérile, dégoûté de voir les événements ne jamais répondre à ses prédictions. (Quoi qu'il en soit, ce laborieux savant n'entretenait plus le public que de ses travaux sur les animaux sans vertèbres et sur la physiologie générale. Dès son avènement à la chaire de zoologie, l'affaiblissement de sa vue l'avait obligé de recourir pour les insectes à l'assistance de Latreille. Bientôt il ne put plus distinguer les petits objets, et, dans les derniers temps, il devint complètement aveugle. Sa vie retirée et sa persistance dans des systèmes peu d'accord avec les idées qui dominaient dans les sciences ne lui avaient pas concilié la faveur des dispensateurs de grâces. • Lorsque les amis sans nombre, amoncelés par la vieillesse, eurent accablé ses besoins, dit Cuvier, toute son existence se trouva à peu près réduite au modique traitement de sa chaire. • Les amis des sciences, attirés par la haute réputation que lui avaient

« dans ses ouvrages de botanique et de zoologie, voyaient ce délaissement avec surprise; il leur semblaient qu'un gouvernement protecteur des sciences aurait dû mettre un peu plus de soin à s'informer de la position d'un homme célèbre. Mais leur estime redoublait à la vue du courage avec lequel ce vieillard illustre supportait les atteintes de la fortune et celles de la nature. Ils admiraient surtout le dévouement qu'il avait su inspirer à ceux de ses enfants qui étaient demeurés près de lui. Sa fille aînée, entièrement consacrée aux devoirs de l'amour filial pendant des années entières, ne l'a pas quitté un instant, n'a pas cessé de se prêter à toutes les études qui pouvaient suppléer au défaut de sa vue, d'écrire sous sa dictée une partie de ses derniers ouvrages, de l'accompagner, de le soutenir tant qu'il a pu faire encore quelque exercice, et ces sacrifices sont allés au delà de tout ce qu'on pourrait exprimer. Depuis que le père ne quittait plus la chambre, la fille ne quittait plus la maison. A sa première sortie elle fut incommodée par l'air libre dont elle avait perdu l'usage. S'il est rare de porter à ce point la vertu, il ne l'est pas moins de l'inspirer à ce degré, et c'est ajouter à l'éloge de Lamarck que de raconter ce qu'ont fait pour lui ses enfants. » Lamarck est mort le 18 décembre 1829. Richard avait établi sous le nom de *Marckia*, changé par Persoon et Poiret en celui de *Lamarckia*, un genre de plantes de la famille des solanées, qui comprend une jolie liane des forêts humides de la Guiane. Ce genre a fait supprimer celui de *Lamarckia*, antérieurement créé par Mench et Kœler, pour une graminée à laquelle Persoon a donné celui de *Chrysurus*.

Les ouvrages de Lamarck, que nous rapporterons à trois classes, d'après les sujets sur lesquels ils roulent, sont : I. *Flore Française, ou Description succincte de toutes les plantes qui croissent naturellement en France*, Paris, 1773, 3 vol. in-8°; ibid., 1780, in-8°. M. de Candolle en a donné une nouvelle édition fort augmentée, en six volumes, dont les cinq premiers ont paru en 1805, et le sixième en 1815. Il a été publié un extrait de la *Flore Française*, Paris, 1792, 1 vol. in-8°. II. *Dictionnaire de Botanique*, faisant partie de l'Encyclopédie méthodique. Les tomes I (1783) et II (1786) sont en entier de Lamarck; pour le III<sup>e</sup> (1789), il fut aidé par Desrousseaux; le IV<sup>e</sup> (1795) est de ce dernier, de Poiret et de Savigny; le V<sup>e</sup> (1804), de Poiret et de M. de Candolle; le VI<sup>e</sup> (1804), le VII<sup>e</sup> (1806), et le VIII<sup>e</sup> (1808), de Poiret seul, ainsi que les cinq volumes de supplément (1810—1817). III. *Illustration des genres, ou Exposition des caractères de tous les genres de plantes établis par les botanistes*, faisant également partie de l'Encyclopédie méthodique, t. 1<sup>er</sup>, 1791; II, 1793; III, 1800, contenant 900 planches. Poiret a donné en 1823 un volume de supplément, avec 100 planches. IV. *Recherches sur les causes des principaux faits physiques*, et particulièrement sur celles de la combustion, de l'élevation de l'eau dans l'état de vapeur, de la chaleur produite par le frottement des corps solides entre eux, de la chaleur qui se rend sensible dans les décompositions subites, dans les effervescences et dans le corps de beaucoup d'animaux pendant la durée de la vie, de la causticité, de la saveur et de l'odeur de certains composés, de la couleur des corps, de l'origine de tous les composés et de tous les mi-

neraux, enfin de l'entretien de la vie des êtres organiques, de leur accroissement, de leur état de vigueur, de leur dépérissement et de leur mort; Paris, 1791, 2 vol. in-8°. V. *Mémoires de physique et d'histoire naturelle*, établis sur des bases de raisonnement indépendantes de toute théorie, avec l'exposition de nouvelles considérations sur la cause générale des dissolutions, sur la matière du feu, sur la couleur des corps, sur la formation des comètes, sur l'origine des minéraux et sur l'organisation des corps vivants; Paris, 1797, 1 v. in-8°. Le fond des idées de Lavoisier était que la nature se compose de principes essentiellement hétérogènes, que, dans toutes leurs associations ou combinaisons, sont plus ou moins dans un état de gêne et de modification; or, comme il repugne à la raison, suivant lui, qu'une substance tende à se changer de son état naturel, il croyait que l'on ne peut produire les combinaisons, la nature tend sans cesse, sans introire, à les détruire. Il était, il est plus ou moins du sentiment, non à la variation de l'air et des corps solides, mais à celle de l'air fluide et très subtil, qu'il croyait être la cause de la chaleur. On n'a pu que, en outre, qu'il de nous ne dispose à croire aux résultats des analyses chimiques (surtout qu'on n'aura employé pour les faire le feu, ni sels, ni réactifs d'un autre genre, mais seulement des rayons métriques). Celle même chose s'est faite à l'esprit de bon des arts nouveaux, puis à l'usage, par exemple, qu'on a pu le faire connaître dans les arts et dans les temps. VI. *Recherches de la théorie pneumatique* et de la nature et de structure des choses modernes, présentée par le philosophe Lavoisier, et de la théorie des phénomènes météorologiques avec des

biens par Fourcroy dans sa *Philosophie chimique*, précédée d'un Supplément complémentaire de la théorie exposée dans les *Recherches sur les causes des principaux faits physiques*; Paris, 1796, 1 vol. in-8°. VII. *Hydrogéologie, ou Recherches sur l'influence générale des eaux, sur la surface du globe terrestre, sur les causes de l'existence du bassin des mers, de son déplacement, de son transport successif sur les différents points de ce globe, et enfin sur les changements que les corps organiques vivants exercent sur la nature et l'état de cette surface*, Paris, 1807, 1 vol. in-8°. Lavoisier cherche à établir que, sans la lune, les mers seraient immobiles; leurs lits se combleraient de limon et de débris terrestres, et leurs eaux couvriraient presque la surface de la terre. VIII. *De la nature météorologique*, contenant l'exposé des probabilités acquises par une longue suite d'observations sur l'état du ciel et les variations de l'atmosphère pour différents temps de l'année, l'indication des époques auxquelles on peut s'attendre à avoir du beau temps ou des pluies, des orages, des tempêtes, des gelées, des dégelés, etc.; enfin la citation, d'après les probabilités, des temps favorables aux fêtes, aux voyages, aux embarquements, aux récoltes et aux autres entreprises dans lesquelles il importe de n'être point contrarié par le temps. Paris, 1801, 1801, 1802, 1803, 1804, 1805, 1806, 1807, 1808, 1809 et 1810; onze volumes, dont les deux premiers in-8°, et les autres in-8°. Il est fâcheux qu'en blâmant, peut-être avec juste raison, le mode de publication que le peu de fortune de Lavoisier lui avait fait adopter, on ait laissé tomber dans l'oubli la méthode qu'il employait pour étudier les phénomènes météorologiques avec plus

de fruit qu'on n'en a retiré jusqu'à présent des observations recueillies d'après un plan qui ne paraît pas, en effet, devoir jamais conduire à des résultats bien satisfaisants. IX. *Système des animaux sans vertèbres, ou Tableaux général des classes, des ordres et des genres de ces animaux; présentant leurs caractères essentiels et leur distribution d'après la considération de leurs rapports naturels et de leur organisation; Paris, 1801, 1 vol. in-8°.* C'est une esquisse du grand ouvrage dont nous parlerons plus loin. A Lamarck appartient l'introduction dans la science du terme d'animaux sans vertèbres, pour désigner les êtres jusqu'alors connus sous les noms de vers et d'insectes. Ce qui surtout le rend précieux, c'est qu'il exprime la seule circonstance d'organisation qui soit commune à tous ces animaux sans exception. Pour ce qui est de la classification, on a dit que les travaux de Lamarck et de Cuvier se sont quelquefois suivis d'aussi près pour embarrasser l'historien le plus probe et le plus impartial; ce fait est incontestable; mais Lamarck demeura constamment étranger à l'anatomie pratique; il sut seulement profiter avec une rare habileté des recherches spéciales de Cuvier, et s'élever par leur secours à des idées de coordination que le grand naturaliste n'aurait peut-être pas toujours aperçues, pour lesquelles du moins il ne semblait pas avoir ce sentiment instinctif dont son illustre collègue était doué à un si haut degré. X. *Philosophie zoologique, ou exposition des considérations relatives à l'histoire naturelle des animaux, à la diversité de leur organisation et des facultés qu'ils en obtiennent, aux causes physiques qui maintiennent en eux la vie et donnent lieu aux mouvements qu'ils exécutent, à*

celles qui produisent, les unes le sentiment, et les autres l'intelligence de ceux qui en sont doués; Paris, 1809, 2 vol. in-8°; *ibid.*, 1830, 2 v. in-8°. Dans ce livre, où l'auteur a exposé une physiologie toute à lui, il y a beaucoup d'hypothèses, on doit en convenir; l'ensemble a une physionomie qui choque, ou qui du moins semble étrange, et les conséquences déduites de principes vrais sont souvent forcées au plus haut point. La proposition qui a soulevé le plus d'objections est celle qu'un besoin peut engendrer des organes. Cependant un besoin n'est que l'expression d'un rapport entre la forme de la vie et les influences ambiantes. Celles-ci venant à varier, et le peu que nous savons en géologie prouve qu'elles l'ont fait plus d'une fois, les relations n'étant plus les mêmes, il faut de toute nécessité que les corps vivants s'éloignent quand le passage d'un ordre de choses à l'autre est brusque, ainsi qu'il est arrivé à plusieurs reprises, ou qu'ils se modifient quand cette transition a lieu d'une manière lente et graduelle. Le tort de Lamarck n'est donc pas d'avoir admis des générations spontanées et modifiables par le seul effet des lois de la nature, mais d'avoir supposé que ces modifications pouvaient n'avoir pas de termes, et que la plus simple organisation donnée suffisait pour expliquer ainsi la production de toutes les autres. La seule objection qu'on lui ait faite, celle qu'il y a identité des formes animales, depuis les temps historiques les plus reculés jusqu'à nos jours, n'a philosophiquement aucune valeur. Que sont, en effet, quarante siècles dans ce passé et dans cet avenir, dont, malgré l'effroi qu'éprouve notre imagination, nous sommes forcés de reculer sans cesse les bornes qui finis-

sent par se perdre dans l'infini, ou, si on l'aime mieux, dans l'indéfini?

XI. *Extrait du cours de zoologie du Muséum d'histoire naturelle sur les animaux sans vertèbres*, présentant la distribution et la classification de ces animaux, les caractères des principales divisions, et une simple liste de genres; Paris, 1812, 1 vol. in-8°.

XII. *Histoire naturelle des animaux sans vertèbres*, présentant les caractères généraux et particuliers de ces animaux, leur distribution, leurs classes, leurs familles, leurs genres, et la citation des principales espèces qui s'y rapportent; précédée d'une introduction offrant la détermination des caractères essentiels de l'animal, sa distinction du végétal et des autres corps naturels; enfin l'exposition des principes fondamentaux de la zoologie; Paris, 1815-1822, 7 v. in-8°. Depuis la mort de l'auteur, MM. Deshayes et Milne-Edwards ont publié une seconde édition, Paris, 1836-1840, 9 vol. in-8°. C'est l'ouvrage capital de Lamarck, le seul, avec la *Botanique* et la *Philosophie zoologique*, qui passera à la postérité. On peut prévoir un temps où il perdra le caractère classique qui le distingue si éminemment aujourd'hui; mais du moins demeurera-t-il toujours comme un des plus beaux monuments de l'esprit humain. XIII. *Mémoire sur les fossiles des environs de Paris*, 1823, 1 vol. in-4°, avec grand nombre de planches. Ce mémoire, imprimé par fragments dans les *Annales du Muséum*, n'a pas été terminé; il ne traite que des coquilles fossiles, dont Lamarck a contribué plus que personne à répandre l'étude. XIV. *Système analytique des connaissances positives de l'homme, restreintes à celles qui proviennent directement ou indirectement de l'observation* Paris, 1830, in-8°. J—D—S

**LAMARCK.** Voy. ANNEAUME, LVI, 406.

**LAMARE**, (GUILLAUME DE) né à Paris en 1664, et mort dans cette ville en 1747, fut curé de Saint-Benoît et ensuite chanoine de Notre-Dame. Il est auteur de plusieurs ouvrages estimables et très-répandus, entre autres : *Épîtres et Évangiles pour les dimanches et fêtes, avec de courtes réflexions*, 1 vol. in-8°, imprimé en 1714, et qui a eu plus de cinquante éditions; la dernière est de 1824. (Voy. *La France catholique* 1825, Chronologie historique des curés de Saint-Benoît, par l'abbé Bruté.) Z.

**LAMARE.** Voy. MARE, XXVII, 1.

**LAMARLIÈRE** (ANTOINE-NICOLAS, comte de), général français, issu d'une noble et illustre famille d'Écosse, dont les ancêtres suivirent la fortune du roi Jacques II, lorsque ce prince se réfugia en France, naquit à Crépy, près de Meaux, en 1716, et fut destiné dès l'enfance à la carrière des armes. Entré comme élève à l'École Militaire en 1736, il fut nommé six ans après sous-lieutenant dans le régiment du Dauphin, dans lequel il fit les dernières campagnes de la guerre de Sept-Ans en Allemagne. Blessé à l'attaque du fort de Ham, en Westphalie, il passa comme lieutenant dans le régiment du Perche; devint major des grenadiers royaux en 1769, et fit la campagne de Corse de cette année sous le maréchal de Vaux. Dix ans plus tard il fut nommé lieutenant de roi et commandant de la ville et citadelle de Montpellier, emploi qu'il conserva jusqu'à la révolution de 1789. S'étant alors montré partisan des innovations, et n'ayant par conséquent pas émigré, il obtint en 1791 le commandement du 14<sup>e</sup> régiment d'infanterie, puis le grade de



maréchal de camp. Ce fut en cette qualité qu'il fit entrer neuf bataillons d'infanterie dans Lille assiégé par les Autrichiens, dans le mois de septembre 1792, et qu'il eut part avec le général Buzault à la défense de cette place. Après avoir pris la citadelle d'Assers, le 18 nov. 1792, il commanda l'avant-garde de Miranda sur la Meuse, et partit de Buremonde pour faire une invasion dans la Gueldre prussienne, afin de mettre ce pays à contribution. Dumouriez prétend, dans ses Mémoires, que cette opération fut exécutée *légerement*, et qu'au lieu de 8 millions de contributions, dont il devait frapper ce pays, il n'obtint guère que le quart de cette somme. Quoi qu'il en soit, Lamarlière était à peine revenu sur la Meuse que le corps de Miranda fut obligé de lever le siège de Maestricht et de se retirer en toute hâte. Il paraît que cette retraite fut exécutée par la division de Lamarlière avec quelque désordre; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fut dénoncé pour cela au ministère de la guerre par le capitaine Dejean (roy. ce nom, LXII, 229), qui ne craignit pas de lui reprocher en face qu'il avait plus songé à sauver ses équipages que ses troupes. Lors de la défection de Dumouriez, qui eut lieu un peu plus tard (voy. 1793), Lamarlière, à l'exemple de Buzaspierre, se sépara de lui pour se réunir aux commissaires de la Convention nationale, lesquels lui firent le commandement d'une division. Dumouriez fut très-mécontent de cette conduite, et dans ses Mémoires il traite fort mal Lamarlière, qui, dit-il, ayant été chargé par Valenciennes de conduire ses chevaux et ses équipages à Tournai, ajouta la *fraternité* à la *solidarité*, et s'appropria l'un et l'autre en se rendant à Valenciennes auprès des dé-

légués de la Convention, qui le nommèrent aussitôt général de division, et lui donnèrent le commandement d'un corps d'armée. Il combattit alors sous Dampierre dans plusieurs occasions, notamment à l'affaire meurtrière de Reymes où le général en chef fut tué. Le 24 mai Lamarlière battit les Hollandais à Roubaix et à Turcoing; puis on l'envoya à Lille pour prendre le commandement de cette place, où il fut ensuite dénoncé, comme noble et complice de Dumouriez, par un protégé de Robespierre, nommé Lavalette. Poursuivi plus tard par Robespierre lui-même, il fut décrété d'accusation à la suite d'un rapport du comité de salut public, où l'on eut l'indignité de produire la lettre d'un émigré adressée à une femme inconnue, et d'après laquelle il aurait permis à cet émigré d'entrer dans la place de Lille. Traduit sur ce chef d'accusation ridicule au tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort le 25 nov. 1793. Au moment où il allait paraître devant le sanglant tribunal, le député Duhem, qui l'avait connu au siège de Lille, et qui lui portait intérêt, ayant couru après Robespierre dans la rue pour le solliciter en sa faveur, n'en reçut que cette froide réponse : *Je ne me mêle pas de ces choses-là.* M-D J.

**LAMARQUE** (FRANÇOIS), conventionnel, était né dans le Périgord vers 1755, et fut reçu avocat au parlement de Paris en 1785. Une consultation qu'il fit alors en faveur de la province du Bourbonnais, et qui fut signée par Tronchet, Target et d'autres avocats célèbres, lui fit une réputation. Ayant, comme la plupart des hommes de son ordre, embrassé la cause de la Révolution, il fut nommé juge au tribunal du district de Périgueux en 1790, et l'année suivante député du département

de la Bretagne à l'Assemblée législative. Il commença à se faire connaître dans cette Assemblée par des travaux sur l'ordre judiciaire, et ensuite par des motions contre les émigrés, dont il proposa, dès le 21 janvier 1792, de séquestrer les biens, disant que c'était à ceux qui provoquaient la guerre d'en supporter les frais, et que ceux qui déshonoraient la patrie devaient être indemnisés aux dépens de ses ennemis. Trois jours après il fut élu secrétaire. Le 8 mars suivant il demanda que le décret de séquestre qu'il avait provoqué ne fût pas soumis au veto du roi, ce qui était une infraction évidente de la Constitution. Le 28 juin, il proposa de casser tous les membres du tribunal, « par ce qu'ils n'ont pas assez patriotes ». Le 3 août, il pressa l'Assemblée de prononcer la déchéance du roi, ce qui a fait croire qu'il était le secret de la conspiration, et ce qui le prouva encore davantage, c'est qu'il proposa à l'Assemblée de suspendre ou de priver toute jusqu'à la décision, cette importante question. Le lendemain, au moment où la populace attaquait le château de Tuileries, il fut en voyé avec Carnot et de La Fayette, de se rendre à la garde nationale pour essayer de rétablir l'ordre, mais ils rentrèrent bientôt sans avoir fait beaucoup de fruit. Le 20 août de grands jets de canotiers furent lancés par le peuple, et pendant la nuit même pour empêcher le départ de cette garde nationale. Le lendemain, une Adresse au peuple fut lu, et fut approuvée avec des transports de joie et de courroux. Le lendemain même il fut chargé d'aller à Troyes, et après le succès de la journée, il fut élu député de la Seine, par le département de Paris, le 2 septembre, et le lendemain du

« pouvoir exécutif; que Metz était sans canons, et les soldats sans armes, etc. » etc. » A son retour, il devint membre de la Convention nationale, et y vota la mort de Louis XVI, de la manière suivante : « Louis est coupable de conspiration, il fut parjure, il fut traître. Son existence soulevait les espérances des intrigants, les efforts des aristocrates. La loi a prononcé la peine de mort; je la prononce aussi, en desirant que cet acte de justice, qui fixe le sort de la France, soit le dernier exemple d'un homicide légal. » Il rejeta l'appel au peuple et le sursis à l'exécution. Lamarque se montra fort hostile au parti de la Gironde, et déclina, comme Conventionné, la commune de Paris, accusée de faire déléguer la Convention sous le couteau. Il entra ensuite au comité de défense générale, et demanda plusieurs fois des procédures commencées contre les auteurs des massacres de septembre; il s'opposa ensuite à ce que le duc d'Orléans fût compris dans le décret d'expulsion de la famille des Bourbons, et vanta les services rendus par ce prince à la Révolution. A la suite d'un rapport sur les pamphlets répandus depuis la mort de Louis XVI, il fit décréter la peine de mort contre les auteurs d'écrits provoquant le retour de la royauté. Au moment de la défection de Dumouriez il fut envoyé à l'armée du Nord, avec Kaim, ses collègues Lamus, Quinette et le ministre de la guerre Beurnonville, afin de le faire arrêter, mais ces généraux ayant livré au prince de Cobourg, ils furent tous détenus par les Autrichiens jusqu'au mois de novembre 1795 dans le château de Spilberg. A cette époque l'Autriche consentit à les échanger contre la prisonnière de la reine XVI

me entra alors au conseil des Cents, où il reprit bientôt son rôle de difamateur contre la religion, et on l'y vit se dédommer de violents discours, du simple qu'il avait été contraint de faire si longtemps. Nommé l'un des Cents du Conseil avec Banneville et Drouet, le 23 janvier 1797, il déclara qu'il regardait comme le principe de la république quiconque demanderait la suppression des associations de citoyens. A cette occasion il se prononça vivement contre le royalisme, et ses discours de ce genre n'avaient pas de succès, et il soutint que le système anarchique était imaginaire. Le 10 août de sept. suivant il présenta une motion sur l'instruction publique et l'enseignement des langues vivantes, pour lesquelles il réclama contre l'avis de Mercier, directeur de chaires publiques et de lettres. C'est à ce sujet qu'il se fit une discussion véritablement remarquable sur l'origine des langues. Le 10 septembre il prononça un discours sur la loi du 3 brumaire qui abolissait les nobles et parents des fonctions publiques, et demanda une amnistie générale pour les émigrés, parlant dans l'intérêt de la nation, auquel il aurait surtout voulu faire entendre. Il se déclara, le 28 décembre, contre la loi de la liberté de la presse, et vota néanmoins pour le décret de Danton, relatif à la calomnie. Il ensuite ordonner un rapport sur les prêtres réfractaires. Le 10 mai 1797 il se livra à une nouvelle motion contre le royalisme, et il fut décidé qu'il résultait des pièces produites que la conspiration de Lavilleuse et ses complices n'étaient pas une sédition d'Orléans, mais bien une tentative de Louis XVIII, des Autrichiens émigrés et des Autri-

chiens. Il fut élu président le 20 avril; puis il demanda, pour amener le rappel de son ami Barère, que toutes les lois inconstitutionnelles fussent abolies. Il s'éleva peu après contre le libre exercice des cultes, rappela les crimes commis au nom de la religion, et s'efforça de faire soumettre à un nouveau serment les prêtres catholiques. Il fut, à cette époque, un des plus ardens défenseurs du Directoire dans sa lutte avec les conseils, et s'opposa, dans la séance du 10 août, à l'adoption des propositions de Bailly, tendant à faire examiner la conduite du Directoire relativement à la marche des troupes vers Paris et aux Adresses des armées. Il prit part ensuite à toutes les attaques du Directoire contre le parti clichien, et présida le conseil des Cinq-Cents à l'Odéon, le 18 fructidor an V (4 sept. 1797). Peu de jours après cette révolution il prononça le discours commémoratif de la fondation de la république; vota, le 27 novembre, en faveur de la successibilité des enfants naturels; demanda des indemnités pour les complices de Babeuf, acquittés par la haute cour de Vendôme, et, le 22 mars 1798, présenta une opinion sur l'influence des théâtres, qu'il voulait faire servir à la régénération des mœurs et de l'esprit républicain. L'époque des nouvelles élections approchait; Lamarque essaya vainement de seconder le parti qu'on désignait alors sous le nom d'anarchique. Il dénonça, le 1<sup>er</sup> mai, un libelle contre les élections de la Dordogne; mais, malgré ses soins, le Directoire, qu'il avait servi avec tant de chaleur, se montra peu reconnaissant; il vint à bout de faire annuler les élections qui ne lui convenaient pas. Le jour où Bailleul exécuta cette mesure au nom du Directoire, et prétendit que

la moralité des élus devait être la seule règle des choix, Lamarque, que cette maxime nouvelle frappa d'étonnement, monta à la tribune, et dit avec une feinte sensibilité : « On ose avancer que le temps des principes est passé, et que la moralité des élus doit être la seule règle de votre décision ! Et ce blâme déjà fort étrange, on ose l'appuyer d'un exemple plus étrange encore, du 18 fructidor. Ah ! que ceux qui l'invoquent connaissent peu cette journée et les hommes qui l'ont faite ! Ceux-ci ont versé des larmes de sang sur le plus nécessaire des triomphes. Ils ne se dissimulaient pas qu'ils mettaient la constitution de côté et la liberté en danger ; mais il fallait opter entre cette mesure et le renversement de la république. » Lamarque, bien qu'il eût été nommé dans deux départements, bien qu'on rappelât en sa faveur sa présidence au 18 fructidor, fut du nombre des exclus. On le vit alors donner son adhésion au coup d'état qui suspendait, selon lui, les droits du peuple, « parce que, dit-il, la résistance serait inutile, et que l'adhésion pouvait avoir son utilité. » Et en effet, pour récompense de cette soumission, le directeur le nomma, dans le même mois, ambassadeur à la cour de Stockholm ; mais le roi de Suède, qui n'avait pas les mêmes raisons de le déshonorer, et qui ne voulait pas se trouver en présence d'un républicain, lui fit signer de ne pas mettre le pied dans ses États. Ainsi conduit, l'ambassadeur venant d'arriver à Paris, de Hambourg, où il s'était rendu. Reçu au conseil des Cinq-Cents, l'année suivante, on lui permit cette fois d'y entrer, et il fut nommé secrétaire le 23 août. Le triomphe momentané des jacobins, à cette époque

ayant amené de nouveaux projets d'amnistie, Lamarque eut encore occasion de réclamer, mais toujours sans succès, en faveur de Barre. Il vota la suppression du mot *arme* de l'anarchie dans le serment civique, parce qu'il pensait que c'était pour calomnier la liberté qu'on l'y avait inséré, fit l'éloge du général Joubert tué à Novi, et le proposa pour modèle aux défenseurs de la patrie. Le 15 août 1799 (28 thermidor, an VII), il fit partie d'une commission de sept membres nommés par le conseil des Cinq-Cents, pour lui présenter des mesures de salut public : les autres membres étaient Chemier, Daumon, Lucien Bonaparte, Eschasseraux aîné, Boulay de la Meurthe et Berlier. Lamarque se prononça, dans le même temps, contre la licence de la presse ; appuya la motion du général Jourdan lorsque celui-ci voulut faire déclarer la patrie en danger ; estima qu'il était nécessaire d'imprimer une force extraordinaire à la marche constitutionnelle, et se, au lieu de conserver le caractère municipal et secret, cette force ne devait pas recevoir un caractère national et public. Il vota pour l'affirmative, et rappela l'époque de 1792, où cette déclaration des dangers de la patrie avait, selon lui, produit les plus grands avantages. Il nia cependant qu'en cette circonstance l'Assemblée législative eût voulu amener le renversement de la constitution royale qu'elle avait fait serment de défendre, ce qui fut démenti par Foubert. Lamarque termina son discours par ces mots : « La liberté est la mort ! Le conseil repeta ce cri mais ne déclara point la patrie en danger. Cette résistance paralyse toutes les manœuvres du parti jacobin, qui entra dans une espèce d'inaction, et donna le temps à ses en-

préparer le 18 [redacted] re.  
 ne fut pas [redacted]  
 s du corps [redacted] à  
 e ; seulement il n'y entra  
 recomposition ; et, en  
 il fut appelé aux fonc-  
 tionnaires du département du  
 [redacted], en 1804, nommé sub-  
 rocureur-général au tri-  
 unation, qui était alors  
 Douai) ; ce qui fit dire aux  
 sisans qu'on avait mis à  
 marque sur le dos. Il y  
 s'en février 1815, ne fut  
 dans la nouvelle orga-  
 nisation ordonnée par  
 fut rétabli par ordre de  
 après le 20 mars 1815. A  
 Champ-de-Mai, il présida  
 le collège électoral de la Dordo-  
 gne sous Napoléon en cette  
 occasion ; puis dans la loi contre  
 les émigrés, en 1816, Lamarque se  
 rendit en Suisse, où il obtint l'au-  
 torisation de résider, et passa de là en  
 France en 1819 sur la proposition  
 du ministre Decazes, il  
 résida à Montpont, dans la Dordo-  
 gne, où il demeura paisiblement et  
 mourut le 20 août 1839. M-D J.  
**LAMARQUE (MAXIMILIEN)**, gé-  
 néral, naquit à Saint-Sever, le  
 1770, fils unique d'une  
 famille honorable. Son père, pro-  
 cureur à la sénéchaussée de  
 Périgueux, député de sa province aux  
 États de 1789, y fut si peu  
 connu qu'on n'en trouve pas la  
 mention dans les journaux ni les  
 Mémoires de l'époque. Le jeune Maxi-  
 milien acheva de très bonnes  
 études à la Révolution écla-  
 imbrassa la cause avec  
 enthousiasme dès le commence-  
 ment des bataillons de volontaires  
 de la Gironde, et fut nommé  
 capitaine de grenadiers à la  
 frontière de l'ouest.

la première campagne, il commanda  
 une compagnie de cette brave troupe  
 qu'on appelait la *colonne infernale*,  
 sous les ordres du premier grenadier  
 de France, La Tour d'Auvergne. Il  
 trouva là de nombreuses occasions  
 de se distinguer, notamment à l'atta-  
 que de Fontarabie, dont il s'empara  
 à la tête de deux cents hommes,  
 après avoir passé la Bidassoa sous un  
 feu meurtrier, et qui lui enleva plus  
 de la moitié de ses soldats. Avec le  
 reste il fit dix-huit cents prisonniers  
 et s'empara de quatre-vingts pièces  
 de canon. Cet exploit eut un grand  
 retentissement ; le jeune capitaine  
 fut nommé adjudant-général, et  
 chargé de porter les drapeaux pris  
 sur l'ennemi à la Convention nation-  
 nale, qui, par un décret spécial, dé-  
 clara qu'il avait bien mérité de la pa-  
 trie. Lorsque la paix fut conclue avec  
 l'Espagne, Lamarque passa à l'ar-  
 mée du Rhin, où il servit sous les or-  
 dres de Moreau et de Dessolle, qui  
 était son compatriote et son ami.  
 Nommé général de brigade en 1801,  
 il assista en cette qualité aux ba-  
 tailles d'Engen, de Moeskirch et de  
 Hohenlinden. Après la paix de Luné-  
 ville il commanda pendant quelques  
 mois une brigade sous les ordres de  
 Leclerc qu'heureusement il ne suivit  
 pas dans la désastreuse expédition de  
 Saint-Domingue. Resté sur le conti-  
 nent, et employé dans la grande ar-  
 mée, sous les ordres de Napoléon, il  
 eut part à la glorieuse journée d'Aus-  
 terlitz, et fut presque aussitôt après  
 envoyé en Italie pour y faire partie  
 de l'armée qui allait envahir le  
 royaume des Deux-Siciles au profit  
 de Joseph Bonaparte. Obligé, pour se  
 rendre à cette destination, de traver-  
 ser les montagnes du Tyrol, il échappa  
 miraculeusement avec son escorte  
 à la chute d'une avalanche. Attaqué  
 ensuite par la bande du fameux Fra-

Diavolo, il lui échappa avec le même bonheur, et concourut en 1807 à la prise de Gaète. D'autres services lui acquirent l'estime du nouveau roi, qui joignit en faire son aide de camp. Mais, comme il eût fallu pour cela quitter le service de France, Lamarque s'y refusa. L'empereur le fit alors général de division, et le laissa dans le royaume de Naples, dont il investit bientôt Joachim Murat en appelant Joseph au trône d'Espagne (1808). Lamarque dirigea avec succès, en cette qualité, plusieurs opérations importantes, notamment celle de Capri; il fut même, son libre aveu, le véritable vainqueur de la mer et l'indignation du monde. Cette masse de rochers inaccessible était défendue par une artillerie formidable et deux mille Anglais qui commandaient le fameux *Hutts* et l'escadre destinée à commander plus tard la course aux côtes de France. Lamarque se contenta de faire six cents soldats, et, après une tentative inutile, s'en retourna, ce qui dura toute une nuit, et le travail étant un peu dérangé par les bombes et les boulets, il fut obligé de se retirer à son tour. Quelques jours après, il se présenta devant les côtes de France, et fut obligé de se retirer. Lamarque fut nommé général de division, et, après une tentative inutile, s'en retourna, ce qui dura toute une nuit, et le travail étant un peu dérangé par les bombes et les boulets, il fut obligé de se retirer à son tour. Quelques jours après, il se présenta devant les côtes de France, et fut obligé de se retirer. Lamarque fut nommé général de division, et, après une tentative inutile, s'en retourna, ce qui dura toute une nuit, et le travail étant un peu dérangé par les bombes et les boulets, il fut obligé de se retirer à son tour. Quelques jours après, il se présenta devant les côtes de France, et fut obligé de se retirer.

dent la place. Ce fait d'armes, et nul doute un de ceux qui ont le honore la valeur française. Le ministre de Joachim, Sahetti, venu, après la victoire, examiner lieux, écrivit à Naples : « J'y en j'y vois les Français; mais, » « puis comprendre comment » « sont venus. » Le nouveau roi Naples, à qui tant de valeur prod se montra fort reconnaissant en tant à Lamarque un domaine honorable, mais dont il ne devait pour longtemps. Peu après, le général quitta les États de Naples pour commander une division à Rome d'Italie sous le prince Le Beauharnais. Cette armée sur au début de la campagne de 1808 essaya d'abord quelques succès mais ensuite le corps de Lamarque fut des succès décisifs à Viterbe sur la Piave, et surtout à Tavlar deo où il y eut un camp retranché, et mille prisonniers et prit son artillerie de canon. Lorsque l'armée d'Italie se fut réunie à que Napoléon commandait lui-même sur le Danube, Lamarque fut nommé général de division, et, après une tentative inutile, s'en retourna, ce qui dura toute une nuit, et le travail étant un peu dérangé par les bombes et les boulets, il fut obligé de se retirer à son tour. Quelques jours après, il se présenta devant les côtes de France, et fut obligé de se retirer. Lamarque fut nommé général de division, et, après une tentative inutile, s'en retourna, ce qui dura toute une nuit, et le travail étant un peu dérangé par les bombes et les boulets, il fut obligé de se retirer à son tour. Quelques jours après, il se présenta devant les côtes de France, et fut obligé de se retirer.

res de lui, afin que ce général pût à soutenir une lutte meurtrière contre les Calabrois. Mais il ne put le servir bien efflué, et, après quelques courses faites dans les Calabres, il revint en Espagne où se continuait la guerre non moins funeste que celle de la Vendée. Les combats de Salinas, de Riponil, de Bagnolas et de Salinas ajoutèrent à sa réputation. Mais il fallut bientôt évacuer la ville, et ce fut lui qui fut chargé de l'arrière-garde, que l'on voulait faire sauter les fortifications de Gironne. Revenu en France avec le drapeau de la Restauration, en 1814, il parut d'abord se soumettre au gouvernement royal, et reçut la croix de Saint-Louis, mais ne fut pas employé. Dès lors, il se livra souvent à des excès. Ce fut lui qui dit un jour en présence du comte de Blacas, à propos du repos dont il jouissait sous la Restauration, ce mot si cruellement injurieux : « Nous sommes pas cela du repos, c'est aller dans la boue. » On sent qu'il n'était pas de pareilles dispositions. L'empereur lui fit voir avec bien de la joie le drapeau de Napoléon en 1815. Il fut beaucoup défendu d'avoir eu la part aux complots qui précéderent son retour. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne fut pas des derniers à se rallier à son ancien maître, et qu'il fut parfaitement accueilli. D'abord commandant de l'armée d'une division sur la frontière d'Espagne, il fut envoyé dans l'Ouest en 1817, et fut aussitôt que les royalistes firent des démonstrations hostiles. Les instructions qu'il leur porta furent terribles et furent à la fois des premiers temps de la révolution. Il devait mettre à la tête des principaux chefs,

faire fusiller à l'instant ceux qui tomberaient dans ses mains, démolir les maisons, briser les cloches, enlever des otages, etc. L'histoire doit reconnaître qu'il fut loin de se livrer à de pareilles cruautés. Après avoir publié une proclamation par laquelle il excitait les peuples de la Vendée à abandonner ceux dont la présence leur fut toujours funeste, il obligea tous les parents des Vendéens, qui se trouvaient à Angers, de s'éloigner de cette ville. Il écrivit ensuite franchement, le 9 juin, avant de passer la Loire, aux chefs de l'armée royale, qu'il ne rougissait pas de leur demander la paix, parce que dans les guerres civiles la seule gloire est de les terminer; que l'aspect d'un champ de bataille où l'on ne voyait que des Français, lui déchirait l'âme, etc. Il ne manœuvra ensuite qu'avec beaucoup de lenteur et de circonspection, ménageant évidemment les personnes et les propriétés, et ne faisant exécuter aucun des ordres rigoureux qu'il avait reçus. Après quelques combats de peu d'importance, si ce n'est celui des Nattes, où périt Louis de Larochejaquelein, et celui de la Roche-Servière, où il eut affaire à la plus grande partie des forces vendéennes, il amena la plupart des chefs, et notamment Sapinaud, qui avait le commandement général, à signer un traité de paix auquel d'autres chefs refusèrent de se soumettre, mais qui cependant fut le dernier événement de cette guerre. La crainte trop fondée de voir les étrangers profiter de nos dissensions pour opprimer et partager la France porta dans ce temps-là quelques royalistes à une proposition très-honorable, et qui, bien que reçue avec empressement par Lamarque, n'eut aucun résultat: c'était de se réunir à lui et de se placer sous ses ordres.

pour combattre ensemble les ennemis de la France. Si cette généreuse proposition n'eut aucune suite, ce n'est pas Lamarque qu'il faut en accuser. Dès que l'autorité du roi fut rétablie, ce général s'empressa de s'y soumettre, et il fit prendre la cocarde blanche à son armée. Cependant cette guerre lui avait fait près du trône des ennemis puissants. Placé sur la liste de proscription du 24 juillet 1815, il fut obligé de se réfugier dans les Pays-Bas. C'est là qu'ayant lu un mémoire dans lequel le général Canuel blâmait sa conduite dans la dernière campagne vendéenne, il y fit, sous le titre de *Lettre du général Lamarque au général Canuel*, une réponse fort ingénieuse et tout à fait écrasante pour son adversaire. C'est une diction piquante, satirique, un style vigoureux et élevé, — a dit un biographe, rappellent au lecteur les mémoires de Beaumarchais et les lettres de Port-Royal... — Dans le même temps Lamarque adressait au roi un mémoire fort pressant, et cependant très respectueux, pour obtenir la fin de son exil, mais il ne l'obtint qu'en 1820. Alors il vint habiter la capitale, et parut ne s'y occuper que d'objets littéraires. Le parti de l'opposition libérale s'efforça à plusieurs reprises de le faire nommer député, mais il ne put y réussir qu'en 1829. Lamarque siégea à l'extrême gauche de la Chambre. Reçu après la révolution de 1830, qu'il avait complètement approuvée et secondée, il fut encore une fois envoyé par le nouveau gouvernement dans les départements de l'Ouest, où l'on craignait un soulèvement de la part des royalistes. Ce soulèvement n'ayant pas eu lieu, Lamarque revint siéger à la Chambre des députés, où il posa plusieurs fois la parole sur des questions

militaires, entre autres pour les bres de la Légion-d'Honneur, il continua de voter avec la majorité jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 6 juin 1832, des suites de l'épé cholérique. Ses funérailles au cimetière de l'Est attirèrent un nombreux concours. Deux partis s'y trouvèrent en présence, il en fut une lutte sanglante qui dura plusieurs jours, et qui ne fut terminée que par un déploiement de forces considérables et la présence de Louis-Philippe dans le château de Saint-Martin, au plus fort du combat. On a encore de Lamarque 1. *Notice d'une armée permanente et d'une organisation d'infanterie romaine*, Paris, 1820, in-8°. 2. *L'esprit militaire en France, de ses causes et des moyens de le rendre nécessaire et des moyens de le contenir*, Paris, 1826, in-8°. 3. *Mémoire sur les avantages d'un canal de navigation parallèle à l'Adour, sous le rapport agricole, commercial et militaire*, Paris, 1825, in-8°. 4. *Notice sur la vie de Basterie des Basses-Pyrénées*, imprimée à l'occasion d'un *Chou de Discours de ce général*, Paris, 1828. On a publié, en outre de *Souvenirs, mémoires et lettres du général Maximilien Lamarque*, Paris, 3 vol. in-8°. On a été étonné de ne trouver dans ces diatribes rebattues contre la restauration, et point de mention, de cette générosité d'âme que l'on avait quelquefois remarquée dans ses écrits et dans ses discours à la tribune. — Lamarque d'Artois, le baron Jean-Baptiste Lamarque, ne s'illustra dans les Basses-Pyrénées, à l'armée de la République, dans un bataillon volontaire du département de l'Artois, où il fut nommé capitaine



mer distinction dans ce corps les guerres d'Espagne, d'Italie et d'Égypte. Devenu colonel du 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère, il se signala particulièrement aux batailles d'Essling, de Wagram, et reçut pour récompense le titre de baron, d'officier de la Légion-d'Honneur, et une dotation. Étant passé en Espagne l'année suivante, il s'y distingua par la défense de Figuières avec trois bataillons contre quinze mille Espagnols, et à la bataille d'Alta-Fualla, où il fit quinze cents prisonniers. Le général Decaen demanda pour lui à cette occasion le grade de maréchal-de-camp, qu'il obtint au mois de mai 1812. Chargé en cette qualité du commandement de Lérida, et se trouvant séparé depuis plusieurs mois de l'armée de Sochet, Lamarque tomba dans un piège du baron d'Eroles qui lui envoyait un émissaire avec un faux ordre du maréchal d'évacuer la place. Il en était à peine sorti avec sa garnison, qu'entouré d'une armée anglaise et espagnole, il fut obligé de se rendre prisonnier avec quinze cents hommes. Après quelques mois de captivité, il revint en France à l'époque de la Restauration, fut mis en retraite et mourut à Pau le 8 mai 1816.

M—D j.

**LA MARTELIÈRE** (JEAN-BENJAMIN-FERDINAND), littérateur, dont le véritable nom était SCHEWING DES HARNER (*brandissant le marquis*), naquit le 14 juillet 1761, à Ferrette, dans la Haute-Alsace, où sa famille était depuis long-temps en possession des premières charges de la magistrature, et avait quitté son nom allemand pour prendre celui d'un seigneur qui lui appartenait dans le Sundgau. Après avoir fait ses études dans les universités d'Allemagne, où il eut Schiller pour condisciple, La Martelière alla se perfectionner à

Paris, et revint s'y fixer lorsqu'il eut voyagé dans quelques parties de l'Europe. Son goût pour les lettres et les beaux-arts, et ses liaisons avec quelques hommes marquants dans la littérature, déterminèrent son choix. La révolution lui ayant fait perdre la plus grande partie de sa fortune, il fut obligé de recourir à sa plume. Dès l'année 1786, il avait terminé un drame en 5 actes et en prose, *Robert chef de brigands*, imité de Schiller. Mais comme les obstacles qu'il éprouva long-temps pour le faire représenter n'étaient pas encore levés en 1791, ce fut par un autre ouvrage qu'il débuta dans la carrière dramatique. Ce début ne fut pas heureux. Une comédie en 3 actes et en vers, *les Trois Amants*, jouée en 1791, au théâtre de Monsieur, rue Feydeau, dut sa chute à la froideur du sujet et à la longueur des scènes, quoique le style en fut assez agréable. *Robert chef de brigands*, qui n'avait pas ce mérite, parut enfin au théâtre du Marais, le 6 mars 1792, et la vogue prodigieuse que ce drame obtint fit aussi la réputation du comédien Baptiste aîné. La Martelière donna encore à ce théâtre, la même année, *le Tribunal redoutable*; ce drame, en 5 actes et en prose, eut presque autant de succès que celui de *Robert*, dont il était la suite, mais fut au moment d'attirer quelques chagrins à l'auteur, parce qu'il y avait émis des principes qui avaient plus d'un rapport aux circonstances. Ces deux pièces furent imprimées en 1793, in-8°, et la première passa, la même année, avec Baptiste, au Théâtre Français de la République, où elle continua d'attirer la foule. Toutefois La Martelière interrompit ses travaux littéraires, et on le perd de vue pendant cinq à six ans. Si, par scrupule de conscience, il refusa, comme

sur les meilleurs effets a ob sur dans l'artillerie, 2 vol. in-8°, 2<sup>e</sup> édition, 1812. II. *Reflexions sur la fabrication en general des bouches à feu, augmentées d'un traite de la ballistique*, Paris, 1817, in-8°. Le général de La Martilliere mourut a Paris, le 28 mars 1819, sans laisser de posterité. Ainsi sa patrie s'éteignit en sa personne. M—D J.

**LAMAUVE** (Louis-César), né à Vittefleur-en-Caux, était destiné par sa famille à l'état ecclésiastique ; mais un penchant irrésistible l'entraîna vers l'étude de la médecine. Il suivit d'abord les cours de chirurgie à Rouen, puis il vint à Paris, où il fut nommé successivement prévôt d'anatomie de l'école pratique, professeur de médecine et d'accouchement, et enfin, en 1791, chirurgien des hôpitaux militaires. Lamauve était employé en cette dernière qualité à Reims quand il reçut le grade de docteur en médecine. Quelques années après il alla se fixer à Rouen, où il fit gratuitement, et avec grand succès, des cours d'anatomie, de chirurgie et d'accouchement. Il dut à sa réputation d'habile praticien la place de chirurgien en chef de l'hospice général de cette ville. Des lors les soins d'une nombreuse clientèle et la publication de plusieurs mémoires de chirurgie, dont quelques-uns ont une certaine importance, occupèrent tous ses instants. Il mourut le 3 août 1821. Nous avons de lui 1. *Manière de traiter les maladies syphilitiques dans les femmes enceintes, dans les enfants nouveaux nés et dans les nourrices* ; à la suite de l'histoire de la médecine clinique, etc. de P. A. O. Mahon, publié par Lamauve, Paris, an XII 1806, in-8°. II. *Nouveau procédé pour détruire les polypes dans les Années cliniques de la Société de médecine de*

Montpellier, XVI (Hist., t. IV), p. 129). Ce procédé consiste dans le tamponnement des foyers nasales, que l'auteur vante comme bien supérieur à la ligature, à l'arrachement et à la cautérisation. Cette assertion est loin d'avoir reçu la sanction de l'expérience, et cette nouvelle méthode est entièrement tombée dans l'oubli. III. *Sur les dangers d'ouvrir l'artère épigastrique dans l'opération de la hernie inguinale* (dans les *Mémoires de la société libre d'émulation de Rouen*). Lamauve a fait, sur la distribution de l'artère épigastrique et sur ses rapports avec le cordon, des travaux qui, depuis, ont été complètement effacés par ceux de Scarpa, de Dupuytren et de A. Cooper, mais qui n'en étaient pas moins très remarquables à l'époque où ils ont paru. IV. *De l'influence de l'imagination des mères sur le produit de la conception* (même recueil). L'auteur, tout en reconnaissant l'influence que les courroux externes, les impressions intérieures exercent parfois sur le mode de développement de l'œuf humain, déclare qu'il est absurde de supposer que les modifications qu'en résultent pour ce dernier puissent jamais emprunter quelques-uns des caractères de la cause prétrahitrice. D—D—A.

**LAMB** (Jacques BLAND-BENNETT), publiciste et poète anglais, naquit le 8 juin 1752, à Gibraltar. Fils unique d'un officier fort riche, ensuite contrôleur général des douanes dans la Grande-Bretagne du nord, il fut élevé avec le plus grand soin, d'abord deux ans à l'université d'Edimbourg, sous Somerville, l'auteur de l'*Éloge de la reine de la veuve Anne* ; puis bientôt à l'école de Westminster et enfin, de 1769 à 1773, fut un des hôtes du collège de l'Université d'Oxford. Vint ensuite le voyage

digné : Bland-Burges mit d'un à deux ans à visiter la France, la Suisse, l'Italie et une partie de l'Allemagne. A son retour il s'agit de choisir une profession : le jeune touriste se dévoua pour celle des lois : il suivit les cours de Westminster-Hall et, à la saison d'été, 1777, il fut admis membre du barreau de Lincoln's-Inn. Burges était sans nul doute un des jeunes esprits qui avaient le plus de savoir et de pénétration. C'est peut-être ce qui bientôt lui rendit sa profession hétéroclite. Lié avec Pitt et avec le duc de Leeds, il sentit prédominer en lui la fibre politique, et il finit par abandonner totalement les affaires juridiques dès qu'il eut été élu représentant de Helston (Cornouailles) à la chambre des communes, en 1787. Les ministres, ses amis, le nommèrent en 1789 sous secrétaire d'État aux affaires étrangères. Dans cette belle position, qui le rendait en quelque sorte membre du cabinet, il lança diverses publications sur les affaires du jour, publications précieuses en ce qu'il faut y voir moins l'opinion de l'auteur que l'argumentation sophistique du cabinet pour déguiser ses plans et pour donner le change à l'Europe. Il n'en était point à son coup d'essai, et dès 1778, c'est-à-dire très peu de temps après son début au barreau, il imprimait déjà (*sup. plus bas*). Uni à un autre sous-secrétaire d'État, bientôt il fonda, sous la protection de Pitt, la célèbre feuille quotidienne *the Sun* (le Soleil), et, dans les commencements surtout, il y fit lui-même une foule d'articles en vers et en prose, badins et sérieux, qui contribuèrent puissamment à la fortune du journal, bien que les subventions ministérielles eussent encore plus. Ces services lui valurent en 1794, conjointement avec Evan Nepean et Cot-

terell, le poste de commissaire du sceau privé, puis, en 1795, lorsqu'il résigna celui de sous-secrétaire d'État (la carrière politique le fatiguait comme l'avait jadis lassé celle du barreau), le titre de baronnet de Burville avec celui de maréchal à vie de la maison du roi. Il avait été réélu en 1790 par Helston : il ne se représenta point aux élections suivantes, et bien décidément il ne voulut plus vivre que pour la littérature et pour lui. Beaucoup de poésies, parmi lesquelles un poème épique, signalèrent cette époque de sa vie, la plus longue de toutes, car elle s'étend de 1796 à 1810 ou 1812, tandis qu'il ne fut avocat que dix ans, et homme d'État que neuf. A partir de 1812 commence, comme une quatrième et dernière phase de l'existence de Burges. L'ex-légiste, l'ex-journaliste, l'ex-sous-secrétaire des affaires étrangères, l'ex-poète épique, ne s'occupa plus que de philologie sacrée et de théologie. Sa mort eut lieu en 1824. Il avait été marié trois fois, et ses trois femmes, toutes de familles titrées, l'avaient précédé dans la tombe : de la seconde, lady Anne Montolieu, fille d'un baron de Saint-Hippolyte, il avait eu dix enfants ; les autres unions restèrent stériles. Jusqu'en 1821 il n'avait porté de nom que celui de Burges, et c'est sous ce nom qu'on le trouve cité comme fondateur du *Sun*, comme homme d'État et comme écrivain ; une ordonnance de George IV lui permit de joindre à son nom celui de Lamb, et d'écarter les armes des Lamb avec celle des Burges. Voici la liste des ouvrages qu'on a de lui et qu'on peut diviser en quatre sections : 1<sup>o</sup> littérature proprement dite (IX-XIV) ; 2<sup>o</sup> politique et polémique (III-VIII) ; 3<sup>o</sup> jurisprudence (I, II) ; 4<sup>o</sup> théologie (XV). 1. *Considé-*

des poètes cumberlandais, lesquels, au reste, nuageux, brumeux, pâleux et filandreux sentimentalistes au moral, étaient dans l'ordre politique de fort ardents révolutionnaires, rimant des sonnets aux conventions, des élégies aux régicides, dressant des plans de pantisocratie ou Sociétés de l'égalité universelle, et trouvant qu'il pouvait y avoir à prendre dans la fête de la Raison et dans Larévellière-Lepaux. Charles Lamb eut des relations intimes suivies avec tous les coryphées des laquistes; mais telle était sa haute indépendance d'esprit, tel était son impassable bon sens, qu'il n'adopta nulle de leurs exagérations politiques, s'en tenant littéralement aux principes constitutionnels de la vieille Angleterre, la monarchie limitée, l'épiscopat, les deux Chambres, l'aristocratie, le pauperisme. Ce n'est pas la sans doute le meilleur des mondes possibles; mais mieux vaut encore le château de Fendertoutrouk que l'invasion des Bulgares, et notre calme et philosophique penseur, loin de s'élaner vers un fantastique avenir, comme les idéologues pantisocratistes, ses camarades, se plaisait à se replonger dans le passé. Il en résulterait qu'il n'était pas plus laquiste en fait d'art et de poésie qu'en fait d'idées politiques, et qu'il était plutôt l'ami, le lambeur, que le disciple ou l'élève de l'école cumberlandaise. Long temps sans s'occuper de son prochain le jour vint où il se préoccupa de l'étranger. Mais pour en venir là il fallut vingt ans. L'annonce récente de l'exil de Byron qui fut en 1799, ou 1800, et le succès de l'épique de Byron, furent les premiers événements au public, et c'est le seul de ses ouvrages qui porta quelques fruits. C'est la rage des laquistes. Mais ce n'est qu'après s'être fait voir, par suite

il est vrai de leurs inspirations, au culte des vieilles légendes, à la revivification des vieilles époques, et rapidement il en vint à se choisir une époque favorite sur laquelle il concentra toutes ses études, toutes ses facultés. Ce fut celle d'Élisabeth, étendue de quelques années en dedans et au delà. Il s'implanta là, *tanquam in re nullius*, se satura des écrits, de l'esprit, du goût, des modes du temps, vecut, se mit et respira dans l'atmosphère des Leicester et des Raleigh, pénétra par la pensée, par un instant de conviction, ce que les reliques écrites, sculptées ou manufacturées du temps ne pouvaient révéler, et en vint réellement à se faire le contemporain d'une génération antérieure de deux siècles. De même que tel vénérable Benedictin, au comant des moindres actes de Thibaut-le-Tricheur et d'Herbert Eveille-Chien, savait à peine la bataille de Fendland et le traité de Bukarest, de même pour Lamb, capable de s'égayer aux environs de Regent-Street et dans les larges rues de North-East, eût été un peu de se dégager du dedans de la Cité sous les Tudors. Cette connaissance du temps, des choses, des hommes, des préjugés et des idées d'alors, respire dans tout ce qu'a fait Lamb, et donne à son œuvre des reflets de vérité locale qui captivent et produisent l'illusion. Quand Scott, par l'éclat et la fécondité de son talent, eut pris place aux sommets de l'arène littéraire, et que la critique fit la théorie de son genre, on put voir que dans cet art de produire un siècle et un pays, art qui fit au moins moitié de ses succès, il avait eu des précurseurs, et que Lamb dont Scott au reste n'est point le plagiaire, avait, comme lui, mané avant lui, et en le bon de remonter l'antique dans toute la porce

laïe et la réalité de la vie. Et, comme lui, il avait réussi. Bien qu'en vanité il n'égale point le seigneur Abbotsford, et qu'il ne sache pas ainsi que lui croiser des millions de fis en une seule et vaste toile, peut-être, en revanche, a-t-il plus de profondeur. Le style vaut mieux, le tissu est plus serré, l'ensemble est plus ferme; les tableaux sont plus vraiment des œuvres d'art, non pas qu'*Jeankoe*, *Richard*, *Montrose* et quelques autres, mais que certains romans de Scott. D'ailleurs, avant que l'on en fit la, Lamb avait de la réputation, et on le goûtait. A la domination de laquistes, qui, comme politiques, voulaient d'abjurer leurs anciennes idées, et rompaient avec fureur des liens en faveur du ministérielisme, était venue s'opposer une autre école, celle des Coleridge des Keats, des Leigh Hunt, fort exaltés aussi dans le sens politique, mais constants de moins et hommes de cœur et d'honneur. Dès l'apparition de ceux-ci, Lamb, qui comprenait que leur littérature était plus près du vrai, et qui, en fait, s'était créé un genre à part, ne montra d'attachement que pour les personnes, non pour les aphorismes esthétiques des laquistes, se déclara publiquement l'admirateur de tout ce qui, dans cette nouvelle coterie, lui semblait digne de louanges, et, sans renoncer, soit à ses premières opinions, soit à ses premières convictions, il contracta des liaisons avec les poètes plus vigoureux, avec des écrivains plus sérieux que leurs antagonistes. C'est dans cette indépendance sincère et désintéressée, c'est sans cet électionisme de bonne foi et de bon sens qu'il se maintint jusqu'à ses derniers moments. Sans soif de gloire, la méritant de plus en plus, et faisant par l'atteindre, cherchant consciencieux, adroit mo-

saïste, érudit vivificateur et inspiré, artiste tout spécial, charmant souvent les plus artistes de ses lecteurs par la perfection de ses tableaux, mais surtout se charmant lui-même, et heureux du fait même de sa composition ou de sa recomposition (car il recomposait!), un vieil édifice, un vieux portrait, un vieux livre, une vieille complainte, toute vieille ruine le passionnait et l'amusait des heures entières. Sa bibliothèque ne contenait guère, outre quelques contemporains obligés, que des éditions au millésime de 1600 ou de 1500. Il était grand connaisseur en peinture, pour peu qu'on s'en tint à la peinture anglaise, de Henri VII à la Restauration, ou à des sujets tirés de cette époque. Mais sur ces matières il eût parlé du matin au soir et du soir au matin sans désemparer, bien qu'un peu gêné par un défaut de langue : c'est même, dit-on, ce défaut qui l'avait détourné du barreau. Quoi qu'il en puisse être, cet inconvénient ne tenait en rien à une difficulté de trouver les idées ou des expressions. Au contraire il avait tout le vocabulaire à son service, et les mots affluaient sur ses lèvres. Lamb ne se maria jamais; il vivait patriarcalement avec sa sœur, célibataire comme lui et comme lui faisant de la poésie et de la prose tour-à-tour. Il fumait énormément et prisait de même. Lamb était quinquagénaire lorsque enfin il quitta son administration avec une pension de retraite : mais il n'en jouit que quelques années : sa mort eut lieu en 1834. Il était petit et faible, mais sa tête avait de la beauté, de l'expression : on eût dit un des types du Tithen. Voici la liste des ouvrages qu'on lui doit : I. Des *Poésies* peu nombreuses, savoir : 1<sup>o</sup> sa part des *Poèmes en vers blancs* (par Ch. Lamb et Ch. Lloyd).

Londres, 1798, in-8°. Bien qu'en general nous ne goûtions pas les vers sans rimes, c'est à tort que Byron, dans une note de sa fameuse satire, pour expliquer ces deux vers,

When verse of all but childish prettiness  
 Shows blam'd harmony to Lamb and Lloyd

caractrise les deux amis par « Lamb et Lloyd, les deux plus ignobles suivants de Southey et compagnie. » 2° *Jean Woodville*, tragédie, 1801, in-8° (en vers et en prose, à la manière de Shakspeare). 3° *M. H...*, farce représentée en 1806 à Drury-Lane. De tous ces morceaux (la tragédie a part les meilleurs sont les *Trois Amis* et les *Adieux du Tabac*, en vers de cinq syllabes), la *Vernon de repentance* et quelques-uns des douze sonnets. Il Le conte de *Rosamonde Grey et la vieille arcegle Marguerite*, Londres, 1798, in-8°. III. *Recits sur Shakspeare*, Londres, 1807, 2 vol. in-8°. Ces deux recits, tant sur les contemporains de Shakspeare que sur Shakspeare lui-même ne sont pas seulement remplis de charme, ce sont des morceaux de critique achevés. Ils ont fait comprendre à toute l'atmosphère que respirait Shakspeare, et fait lire à Longin huit « Lamb eût « merite que Shakspeare lui servit « un de ses drames, tout chaud sort « tant du four. » IV. *Aventures d'Ulysses*, Londres, 1808, in-12. V. Des *Essais*. VI. Un assez nombreux articles dans le *Magazine*, le *New-Monthly Magazine*, le *Blackwood's Magazine*. En plupart sous le voile de l'anonyme ou sous le pseudonyme « F. ». VII. Un recueil intitulé *Échantillons des poètes anglais dramatiques, avec des notes*, 1808, in-8°. Ces notes, historiques et critiques, et, avec des recits sur Shakspeare, Longin, la critique sur les con-

gines du théâtre anglais et fait apprecier la generation de poètes dont pouvait alors s'enorgueillir l'Angleterre. Les œuvres poetiques de Lamb ont été données par A. et W. Colinghani, dans leur *The Poetical Works of Rogers, Campbell, Montgomery, Lamb and Kirke White*, Paris, 1829.—De sa sur on a : I. *L'École de miss Leicester*, Londres, 1806, in-8° (ou in-12). II. *des Poemes pour les enfants*, 1809, 3 vol. in-8° ou in-12. III. Diverses poemes mêlées parmi celles du frere. P—OT.

LAMB (GEOFFROY), quatrième et dernier fils du premier vicomte Melbourne (PENNIN LAMB), naquit le 11 juillet 1784. Il fut un des plus brillants élèves d'Eton, passa ensuite au collège de la Trinité de Cambridge, où il reçut le degré de maître es-arts (1805), et où se lit remarquer son goût pour la solitude et pour les lettres. Cependant il suivit la carrière du barreau avec l'idée de devenir un jour un homme politique, et il entra dans cette vue à Lincoln's Inn, d'où bientôt il fut appelé à la circonscription du Nord. Mais il se dégoûta presque aussitôt des fonctions judiciaires, et la délicatesse de sa santé lui servit de prétexte pour les quitter. Son frere aîné venait de mourir, lui laissant et sa belle bibliothèque et un legs. Il consacra d'abord ses loisirs à des études de son choix. Pendant un temps on le vit se livrer à la petite littérature de théâtre et de journaux. Il s'avisa de donner à Covent Garden une farce intitulée *Sufflez Whistle for it* : il l'avait écrite, entre murs et arènes, au pres de la barrière, devant ses amis et ses valets, et l'on avait fort applaudi, mais à Covent Garden le public jeta le document et qui reconnut l'auteur. Il souffla outrageusement. George Lamb n'en eut pas moins de

vois à la *Revue d'Edinbourg*, où il fut en quelque sorte le lieutenant du caustique Jeffrey, et où se lisent de lui quelques articles, entre autres l'analyse des *Mystères* de Benvenuto. Byron, qui, comme on sait, après à partie toute la rédaction du célèbre recueil écossais, dit en prose (dans une note) : « MM. Jeffrey et Lamb sont l'alpha et l'oméga de la *Revue d'Edinbourg*, » et en vers un peu plus haut : « Cherchez des roses en décembre, de la glace en juin ; demandez de la constance au vent, du bir à la paille ; croyez-en une femme, ou une épithape, ou tout autre objet menteur, plutôt que... de vous laisser égarer par le cœur de Jeffrey ou par la tête béotienne de Lamb (1). » Dans la suite pourtant, Lamb eut pour collègue, dans l'administration de Brury-Lane (outre le comte d'Essex et lord Kinnaird) Byron lui-même ; et il eut le plaisir de voir celui-ci se méprendre sur son compte, mais dans une note, mais en simple prose, et nous ne savons par quelle fatalité on ne retient guère l'humble prose, tandis que les détestables vers s'encastraient, s'incrustaient indélébilement dans la mémoire. Cependant le nom

(1) Voici les vers anglais.

Seek roses in December, see the June,  
 Demand constancy in wind or eura in shaft,  
 Believe a woman or an epitaph,  
 Or any other thing that's false, before  
 You read the articles who themselves are sure  
 To cheat one single thought to be moved  
 By Jeffrey's heart or Lamb's boobyish head.

« Je vous le dis d'avance à la malencontre de sa tête de bois. » Voilà, dit-il, que le vieux soupçon de la jeunesse Thales, Lamb, qu'on dit être en cela, telle en était. »

White-gay Thales's lookin' rotary, Lamb  
 Search'd now the Devil, Devil-like will damn.

(2) A former duration page :

The quarry stands at way,  
 Transported by all the din of Melbourne's house,  
 By Lamb's innocency, or by Holland's spouse

de Lamb le portait naturellement du côté des affaires publiques. Il vint siéger au parlement en 1818, en remplacement de sir Samuel Romilly, comme représentant de Westminster ; sa candidature, que soutenaient les wighs, avait donné lieu aux scènes les plus orageuses comme les plus burlesques ; il avait eu pour concurrents le radical Hobhouse et le major Cartwright. Mais aux élections générales de 1819 il dut céder la place au premier de ces antagonistes, et ne reparut à la Chambre qu'en 1826, par la grâce du duc de Devonshire et comme l'élu de Dungannon. Ce bourg, du reste, sembla s'inféoder à lui jusqu'à sa fin, et le nomma encore trois fois son représentant. Lamb fit peu de sensation au Parlement. Lord Melbourne, son frère, ne l'en fit pas moins entrer à sa suite au cabinet whig de lord Grey, en 1832, en le prenant pour sous-secrétaire de l'intérieur. George Lamb eut part en cette qualité à tous les actes de son frère, et, à défaut de grands talents, fit preuve au moins d'esprit de justice et de modération. Il mourut le 2 janvier 1834, à Whitehall-Yard, dans Londres. On a de lui, outre la farce indiquée plus haut, quelques poésies fugitives et une *traduction de Catulle* (Lond., 1821), qu'il est difficile de se procurer, parce qu'il n'en a été tiré que peu d'exemplaires. — Les noms de *Lamb* et *Lambe* sont communs en Angleterre, et nous pourrions encore citer un autre *George LAMB*, auteur des *Mystères du château de Ferney*. Londres, 1809, 2 vol. in-12 ; deux *William LAMB*, l'un dont il parut en 1802 (Londres), in-8°, une comédie intitulée *les Amis fashionables* ; l'autre, médecin, membre du collège royal de médecine, champion bruyant du régime végétal, et auteur de *Recherches sur les propriétés de l'eau*

de sources et sur les précautions à prendre contre l'emploi du plomb dans les conduits, pompes, réservoirs... (Lond., 1803, in-8°); de *Recherches sur l'origine des maladies de la constitution* (Londres, 1803, in-8°); d'*Essais sur l'effet d'un régime particulier prescrit dans les cas de squirres*, etc., etc. P—OT.

LAMB (lady CAROLINA), née miss Caroline Ponsonby, belle-sœur du précédent, mériterait par elle-même d'échapper à l'oubli, n'est-elle pas en le malheur d'être une page de la vie de lord Byron. Liée par la naissance aux premières familles de l'Angleterre et de l'Irlande, fille unique du comte (Frédéric Ponsonby) de Besborough, petite-fille, par lady Henriette, sa mère, du premier des comtes Spencer, et, par son aïeule maternelle, arrière-petite-fille des Poyntz et du grand comte de Peterborough, Caroline reçut la plus brillante éducation, mais une éducation de fille unique et d'héritière. Née le 13 nov. 1765, lady Caroline avait à peu près vingt ans lorsque, mariée (le 3 juin 1805) à l'honorable William Lamb, elle fit son entrée dans le monde. Elle y produisit la plus vive sensation, et devint une des beautés à la mode, une des premières dames du château. Ce n'est pas qu'elle fût belle; on eût pu même trouver qu'elle n'était pas jolie. Bien faite, mais petite de taille, et de formes un peu grêles, blanche et blonde, mais peu régulière de traits, elle eût à peine été remarquée dans un cercle commun. Au sein d'un monde d'élite, où son mari jouait un grand rôle, si n'en était point ainsi. Le contraste de ses yeux d'un noir sombre, avec son front et sa chevelure d'Anglais, lui donnait quelque chose de singulier; un cambreur d'Espagnol, ou dévoué d'Italien, ou vivari-

té de créole frappaient et la classaient à part. Au total, elle attirait, captivait et finissait le plus souvent par fasciner. Ses manières étonnantes semblaient d'abord déconcertantes, bizarres; mais on s'approchait, la mieux voir, et l'on ne s'éloignait plus, et l'on s'y habitait; on vaait à y trouver, non-seulement charme, mais ce qui certes se trouvait pas, de l'harmonie et gradation, ou plutôt on ne pouvait rien de tout cela: on la voyait et on ne la dédaignait point autrement. Est-ce qu'elle se mettait en jeu frais de coquetterie pour cela? peu, mais peu, et certes moins moins maladroitement que celle de précéder et jalousement très. On l'accusait de manquer de dignité, c'est possible (bien qu'on puisse pondre quelque chose à l'objection et que son premier abord amabilisé fois un peu honteux). A coup sûr sa stature n'était point majestueuse vu que d'ailleurs la majesté suppose sinon stagnation, du moins lente et marche cérémonieuse, son t'avait aussi fort peu de majesté, ne se souciait aucunement des grandeurs. Le mariage de lady Caroline Lamb fut d'abord heureux: elle donna le jour à trois fils, deux survivants encore; elle se résigna l'innéguant caquetage des salons dans son intérieur, près de sa bibliothèque, près de son époux qui, malgré son goût pour les lettres, savait souvent avec elle les observations de l'art. Mais cette paisible existence ne pouvait longtemps tenir la vive imagination de la noble. Pour ces organisations de feu, il de beaux sites que les sites accablés la vie unie et sans tempêtes lui était monotone et prosaïque. Elle aspirait à quelque malheur. Elle trouva point tant que Byron ne f-



on alors courait l'Orient; tantôt en Grèce, en Albanie, tant ses impressions de *Childe Harold*, du *Giaour*, du *Corsaire*, *Fiancée*, et, quoi qu'on en sût, bien parfaitement inconnu de la société britannique, à l'an n'arrivait point d'écho en écho à l'étranger et affaibli de ses forces; et ce n'est point, ce ne peut être de lui que s'occupèrent particulièrement alors lady Byron. Mais quelque temps après, en de retour en Angleterre, il se vit au jour les deux premiers livres du *Pèlerinage*; quand la simplicité profonde avec laquelle est écrit le caractère de Childe eut fait voir que Childe était le portrait d'un homme; quand l'aristocratie et la bourgeoisie, qui jusque-là, malgré la brûlante déclamation des bardes d'Albion, ne se préoccupaient point de l'intérêt de la biographie du satiriste nouveau, ne parlèrent plus d'autre chose que de ses aventures et mésures, de ses étrangetés, de ses passions, de ses orgies, de ses malheurs, de son ours de Cambridge, de sa coupe formée d'un crâne, de ses filles et petites mains louches, de son vaniteux poète qui nous a fait connaître (le terrible *de Janina*, etc., etc., alors ne se passionna soudainement pour la célébrité à la mode, et sa renommée ne fut point un secret. On la lui disputa; elle ne s'en doutait pas, ou s'en moquait; et, quand tout à coup elle affecta de braver en elle-même l'opinion. Les ennemis de son nom n'eurent point tout à fait eu tort de dire qu'une de ses joies sataniques plus vives était de perdre les gens qui s'approchaient de lui, et de celles qui ne s'en approchaient. Nous ne nierons rien certes :

mais, d'une part, avouons aussi que trop souvent les victimes faisaient les trois quarts du chemin; de l'autre, il faut au moins remarquer qu'ordinairement la manière du grand poète n'était pas d'entourer ces pauvres femmes de trompeuses adulations, de s'adresser spécialement à telle ou telle, de l'amener laborieusement et graduellement à faillir, de lui promettre fidélité, bonheur, tendresse exclusive (*quella ch'ame sola par donna*). Byron, au contraire, possédait au suprême degré l'art de l'indifférence insolente; il semblait ne pas voir, ou ne pas se soucier. Drapé dans sa gloire, absorbé, planant trop haut pour apercevoir à terre, son type chéri, c'était celui du beau blasé qui a tout vu, tout eu, tout trouvé vide, qui n'aime plus, mais se laisse parfois aimer, et daigne par grâce accepter les dévouements qui se jettent par milliers à sa tête. Il se plaisait à passer au milieu de l'enivrement comme un idéal de beauté funeste qu'il faut adorer et qui tuera. Il parlait de ce principe, la seule foi de cet athée en vertu, que si l'on montre à une femme dix chemins, dont neuf sont sûrs, tandis qu'un seul mène à un abîme qu'aucune encore n'a franchi, c'est à ce dernier qu'elle donnera la préférence. Cette pose sultanesque lui réussissait et réussit à d'autres qui ne sont point des Byron. Et, en jetant ainsi ses filets à toutes, plusieurs se prenaient auxquelles certes il n'avait jamais pensé, et dont vraiment la féminine fatuité se vantait fort en supposant qu'un seul filet eût été jeté exprès pour elle. De celles-ci fut lady Caroline Lamb. Très-certainement Byron n'usa d'abord à son égard que de cette coquetterie générale, de cette séduction expectante que nous venons de caractériser, sans l'exce-

trois mots sur cette ligne écorchée :  
 « Et ton époux aussi se souviendra ! »  
 Puis il déchira le feuillet et l'envoya  
 sous un pli à sa persécutrice. Ils ne  
 se réconcilièrent jamais, et quelques  
 mois après eut lieu le mariage de  
 Byron, suivi bientôt des plus tristes  
 incidents de ménage, et du second et  
 dernier adieu du poète à sa patrie.  
 Lady Caroline eût peut-être tout par-  
 donné alors, s'il l'eût mise de moitié  
 dans ce second pèlerinage de Child-  
 Harold. Mais jamais Byron n'en avait  
 été plus loin. Il a dit depuis à qui  
 voulait l'entendre que cette femme,  
 d'un esprit et d'un caractère supé-  
 rieurs, l'avait à jamais dégoûté des  
 femmes d'esprit et des femmes domi-  
 netrises, et presque des femmes.  
 Pour être soufferte de lui au sortir de  
 cette maison, il fallut qu'une jeune  
 miss, après avoir déserté la maison  
 paternelle, passât un an à ses côtés,  
 vêtue en page. Et peut-être le dépit  
 d'un contraste fut-il pour plus qu'on  
 ne pense, à l'insu de Byron même, dans  
 le choix qu'il fit de miss Milbanke,  
 correcte épouse, si peu semblable à  
 celle qui l'avait tyrannisé. S'il en fut  
 ainsi, lady Lamb fut vengée en quel-  
 que sorte par elle-même : son souve-  
 nir porta malheur. Mais ce ne fut point  
 assez pour elle : le ressentiment  
 profond qu'elle nourrissait dans son  
 cœur s'exhala bientôt, et le roman de  
 Glenarvon (1816) vint attester qu'elle  
 entendait bien de ses traits, bienner  
 de ses maux celui dont elle avait à  
 se plaindre. Vain cri de détresse et de  
 colère, et qui ne servait qu'à prou-  
 ver son dépit et son désir de faire du  
 mal aux auteurs de ses maux ; car  
 Byron n'était pas seul l'objet de sa  
 haine. Mais plus le cri de l'abandon-  
 née occupait de désespoir et de fureur,  
 plus l'impétueux orgueil de Byron  
 eût pu se sentir flatté, bien que son  
 irritabilité en ait été longtemps trou-

sée (2), plus sa célébrité fumante  
 agit ! Et le monde, le grand, le  
 monde, tout en dévorant Glenarvon  
 tout en dévorant l'anthème au  
 riginal du portrait, était sans  
 pitié pour le peintre. On pardonne peut-  
 être encore moins à lady Caroline l'usage  
 de son talent que les plaisirs du jeu.  
 On ne s'était point complètement  
 tiré d'elle avant Glenarvon :  
 qu'on présentât qu'elle se sent  
 redoutable, soit que l'on trouvât  
 pour une noble dame écrire et  
 descendre, on sembla s'apercevoir  
 pour la première fois, en lieu  
 confessions, cette apologie, ou  
 moire, comme on voudra l'appeler,  
 qu'elle avait fait scandale ; il lui  
 ne convenait de l'évincer tacite-  
 ment du monde. Naguère l'éclat de la  
 de-Bretagne affluait chez elle ;  
 que ses amis ne venaient lui rendre  
 (les Hobhouse, les Wellington,  
 Ugo Foscolo, nous surpris de se  
 contrer), et une femme, Miss  
 dont les lettres vinrent aboutir  
 amertumes. A partir de cet  
 la plus grande partie de sa vie s'é-  
 dans sa belle terre de Brighthelmston  
 Aux cercs bécotés l'ombre et  
 leance. Elle y recevait ses fidèles  
 de loin en loin quelques illustres  
 du continent, bien qu'elle n'y  
 plus à se donner en spectacle ;  
 elle avait chance de recevoir des  
 nouvelles directes de l'absent  
 voir ceux qui l'avaient vu. Son  
 intervertissement des dantesques  
 manes, le poète anglais à Venise  
 poète de Venise en Angleterre  
 colo était de tous le plus au  
 Brocket-Hall. Il n'y donna que  
 que de bons conseils. C'est à

(2) Les deux volumes Byron avaient écrits, dans la jeunesse, sur les comtes Glenarvon, sont dans ces deux tomes (tome II, pages 101-102). Il a voulu traduire comme un rétrograde moderne.

sa, en harmonie du reste avec ses pères penchans, que, résolue à ne plus froisser personne, Caroline composa son deuxième roman, *Graham Hamilton*, qu'on lut encore avec intérêt, mais qui pourtant eut moins de retentissement que le premier, peut-être parce qu'il n'irritait point. Ensuite vint *Ada Reis* (réimprimé à Paris, A. et W. Galignani, 1824, 2 vol. in-12), le moins populaire des trois ouvrages, mais qui ne pouvait qu'ajouter, tôt ou tard, à sa réputation d'écrivain. Et pour peu qu'elle eût voulu être difficile pour elle-même, et bien comprendre que manœuvre à fond le cœur humain s'est que le commencement du talent d'un grand romancier, et que les personnages doivent se peindre et se peindre eux-mêmes, presque à leur insu, par leurs actes et leur langage, le public anglais pouvait attendre d'elle une longue série de compositions sortant de la ligne ordinaire. Mais un épisode inattendu, dramatique comme ses trois ans, vint couper court à ses communications avec le monde. Son mari passait beaucoup de temps auprès d'elle, sans vains reproches, sans faux pardons, ayant pitié, l'aider à porter la vie et la traiter comme une malade. Byron n'était plus. On avait eu soin de soustraire au yeux de lady Lamb les gazettes contenant les détails de son agonie, de sa mort: elle ne savait que le fait, et en avait appris la nouvelle avec assez de courage. On le croyait ainsi du moins. Pour nous, nous pensons qu'elle s'ignorait rien de ces funèbres détails qu'on avait cru lui cacher. Un jour elle se trouvait à la grille du parc d'où l'on apercevait la grande route: son époux l'accompagnait et lui faisait une lecture. Tout à coup passe un char funèbre, armorié, reconnaissable: c'étaient les cendres de Byron,

s'acheminant de Missolonghi à Newstead. Nous croyons que lady Lamb savait d'avance que ce char devait passer. Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'on la ramena mourante au château, en déplorant ce funeste hasard; c'est qu'elle resta longtemps en danger, qu'elle rejeta les soins de William, qu'elle eut longtemps des accès de délire, que les médecins la dirent atteinte d'aliénation mentale, même lorsque corporellement elle fut convalescente; qu'elle s'indignait de cette sentence, mais qu'elle n'écrivit plus rien, du moins pour le public, et que désormais elle ne fit plus que languir. Cependant elle atteignit le commencement de 1828. Une hydropisie s'était ajoutée à ses maux, et elle s'était rendue à Londres pour y subir une opération douloureuse. Mais, après un soulagement momentané, le mal reprit son cours: elle expira le 25 janvier 1828, à sa maison de Pall-Mall. Ses restes furent transportés au cimetière de Halfeld, appartenant à la famille Melbourne. Des trois romans de lady Caroline Lamb, un seul, à notre connaissance, *Glenarvon*, a été traduit en français (Paris, 1819, 3 vol. in-12). On ne saurait y méconnaître de la verve, du style, et dans quelques descriptions, surtout dans quelques discours qu'elle fait prononcer au personnage principal, la vraie touche byronienne. L'habitude d'agencer, de graduer les événements, de bien filer, de bien finir, de dénouer adroitement et vraisemblablement, sans démentir les antécédents par la finale, ne s'y trouve pas encore. Son héros est plus noir qu'il ne convient, nous ne disons pas seulement au point de vue réel, mais au point de vue de l'ensemble. La physionomie de lady Marguerite ne manque pas d'énergie, mais elle n'est point achevée; retouchée avec lar-

geur et en fondant bien les traits qui la composent, elle deviendrait superbe, dominerait la tête même de Glenarvon, et composerait un admirable trio avec celle de l'héroïne. On devine, sans que nous en disions davantage, que nous désapprouvons la confession non motivée : c'est une des taches les plus réelles de l'ouvrage. Quant à l'épisode final, ce n'est plus le roman, c'est un hors-d'œuvre, un épilogue, une ballade à part : c'est bien que l'on connaisse des légendes analogues à celle qui fait le fond du morceau ; une magnifique et dithyrambique prophétie sur Byron, c'est le chant des Furies d'Eschyle, « le chant qui dessèche, qui égare, qui mène à l'abîme, » dont chaque syllabe est comme la maille d'un réseau. Il n'y a rien dans *Manfred* qui donne plus l'impression de terreur et de fatalité. L'événement avait passé le maître, si ce n'est comme puissance de style, au moins comme puissance de pensée et de malédiction. Il n'y a plus là de Bas-Bleu. Au fond donc cette addition (peu longue d'ailleurs), ne nuit point à l'unité. L'unité vraie de *Glenarvon*, c'est l'unité d'impression « Voilà ton passé » tel est le sens de 2 volumes et sept huitièmes : « Et voici ton avenir » (tel est le sens des dernières pages). Les pages sont comme la signature : lady Lamb signe. « Celle qui le fait. » Le mérite des deux autres romans est très réel aussi, et peut être l'est davantage. *Ada* *Rex* était l'ouvrage favori de l'auteur. Il a le piquant de la satire, et, quoique obscur, c'est de tous le plus prodigé. Ce défaut n'est pas rare chez ceux qui, parlant pour la première fois au public, ont trop à dire, et n'ont pas encore assez d'empire pour ordonner leurs impressions, comme en mathématiques on ordonne le polynôme à darrnières ou à revoindre

*Graham Hamilton* déceit bien de connaissance et du monde et des caractères, des passages ressorts secrets qui font agir l'unité : les exagérations, l'ingratitude et inexplicables y tiennent moins prodigieuses que dans *Glenarvon* ; la donnée fondamentale et le traitement philosophique et moral c'est que la franchise, la vertu, la bienfaisance, le désir de la gloire lorsque la raison ne tient plus, sont des causes de ruine et de malheur, tant pour celle qui se vante que pour tous ses entours ; inévitablement encore et cruellement que le vice systématique et le crime avec préméditation, en traçant ce tableau, d'inspiration comme elle avait Byron dans *Glenarvon*, de même se peint ici sous les traits de l'histoire laquelle, il est vrai, rappelle celle de *Glenarvon* mais plus et mieux fondus. *Graham Hamilton* aussi contient divers admirables en vers, particulièrement ces trois stances que terminent ainsi : « Ce que j'ai fait, tu ne peux le faire. » Il existe encore d'autres de lady Lamb, mais disséminés dans *Ada* et dans *Glenarvon* autres dans quelques romans

« I have been a man of sinners, and  
I have been a man of sinners, and  
I have been a man of sinners, and  
I have been a man of sinners, and

If thou wouldst have done as I have done  
To keep ungodly and ungodly  
The wrong might have shown many  
Sins and more's, were it long  
Then wouldst not do what I have  
If thou wouldst have done as I have done  
To keep ungodly and ungodly  
To keep ungodly and ungodly  
To keep ungodly and ungodly  
A heart that never more go of thee  
Then wouldst not do what I have  
And if thou wouldst have done as I have done  
To keep ungodly and ungodly  
The world would be then open again  
If thou wouldst have done as I have done  
Then wouldst not do what I have

probablement il en est aussi qui sont notés manuscrits. On doit regretter que le tout n'ait pas été réuni. Vers et prose, on lirait ce recueil avec plaisir, et l'on y reviendrait après l'avoir lu, comme à tout ce que recommandent un vrai talent, la science du monde, du réel, et l'impression sûre.

P—OT.

**LAMBALLE** (MARIE-THÉRÈSE-LOUISE de Savoie-Carignan, princesse de) est, parmi les innombrables victimes de la Révolution, l'une de celles dont le trépas excite encore les plus touchantes émotions. D'autres ont aussi péri misérablement sous le fer du bourreau ou le poignard des assassins, mais aucun meurtre ne fut plus atroce et moins mérité que celui de cette infortunée princesse. Née à Turin, le 8 sept. 1749, de Louis-Victor de Savoie-Carignan et de Henriette de Basse-Albeinfels, cette princesse était grande-tante du roi actuel (voy. CARRIGNAN, LX, 166). Elle reçut à la cour de Turin une éducation conforme au rang qu'elle devait y tenir, et elle en profita admirablement. Dès ses plus jeunes années, ses grâces, ses vertus, son esprit firent les délices de sa famille, et le roi Victor-Amédée surtout eut pour elle toute l'affection d'un père. Le plus vif désir du monarque était qu'elle épousât un prince de l'illustre maison de France. On le savait à Versailles, et le roi Louis XV était dans les meilleures dispositions à cet égard. Une occasion se présenta bientôt. Madame de Pompadour mourut en 1764; le duc de Penthièvre, que l'austérité de ses mœurs et sa haute piété avaient tenu éloigné de la cour pendant les dernières années de la puissance de cette favorite, s'en rapprocha quand elle fut morte, et le roi, qui l'aimait et le respectait, lui fit l'accueil le plus gra-

cieux. A cette époque, son fils Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon-Penthièvre, prince de Lamballe, était de toutes les parties du duc de Chartres, à peu près du même âge que lui. Le duc de Penthièvre, qui voyait avec peine cette liaison dont les suites probables alarmaient sa tendresse paternelle, songea sérieusement à le marier. Il espérait que la société d'une femme jeune, belle et vertueuse, offrirait au prince de Lamballe assez de charmes pour le détourner des voies déplorables où il s'était engagé. Plein de confiance dans la bonté du roi, il s'en rapporta à lui sur le choix de celle qui deviendrait l'épouse de son fils. Louis XV, très-affectionné à la maison de Savoie, en mémoire de son aïeule la duchesse de Bourgogne, jeta les yeux sur la princesse de Carignan, qui venait d'accomplir sa dix-septième année. Elle était alors dans tout l'éclat de la jeunesse, et, sans être régulièrement belle, elle avait le teint éblouissant de fraîcheur. Sa physionomie était vive, piquante, spirituelle, et sa taille de la plus admirable élégance. Telle nous la représentent les mémoires du temps et les portraits et gravures qui nous en restent. Louis XV, décidé sur le choix d'une épouse pour le prince de Lamballe, et l'ayant fait approuver par le duc de Penthièvre, chargea le baron de Choiseul-Beaupré, son ambassadeur, de la demander au roi de Sardaigne. Victor-Amédée en fut ravi, et le même jour, 8 janvier 1767, le prince et la princesse de Carignan, qui en furent avertis, en portèrent la nouvelle à leur fille. Le portrait du jeune prince lui fut remis, il lui plut; et sachant qu'il avait été élevé par son père, dont la vertu sans faste était l'objet du respect universel; informé d'ailleurs que Mlle de Pen-

thièvre, qui allait devenir sa belle-sœur, était un modèle de grâce, de décence, et non moins vertueuse que son père, elle ne balança pas à donner son consentement. Le 14, le mariage fut déclaré, et, le 17, M. de Choiseul signa le contrat, comme ayant les pleins pouvoirs du duc de Penthièvre. La bénédiction nuptiale fut donnée le lendemain, le prince Victor de Carignan représentant le prince Lamballe; et le soir même la jeune princesse partit pour la France, accompagnée du chevalier de l'Estre, gentilhomme d'honneur du duc de Penthièvre, de la comtesse de Guébriant et du marquis d'Arché, destinés à son service. Elle arriva le 30 à Montreuil, et, au moment où l'on se mettait à table pour souper, un page, vêtu avec recherche et de tournure élégante, se présenta et lui offrit un bouquet de la part de son mari. Comparant alors dans sa pensée les traits du galant messager avec ceux du portrait qu'on lui avait remis à Turin, elle reconnut bien vite que c'était le prince lui-même, mais elle regretta son incognito, qui ne cessa qu'à Nangis, où elle le retrouva accompagné du duc de Penthièvre, qui était venu jusque-là au devant d'elle. Il l'embrassa avec effusion et la combla de caresses. Après la bénédiction nuptiale, donnée aux deux époux dans le château de Nangis, par le cardinal de Luynes, ils partirent pour Paris avec le duc de Penthièvre et toutes les personnes de leur suite. Madame de Lamballe fut présentée le 5 février, à Versailles, au roi et à la reine, à la dauphine, et aux quatre filles du roi, mesdames Adélaïde, Victoire, Sophie et Louise. Louis XV la vit et s'intéressa avec le plus vif intérêt; l'estime et l'attachement que des bœs il conçut pour elle ne se démentirent jamais. Madame de Lam-

balle parut avec éclat dans une cour qui commençait à vieillir, et s'y fit distinguer non moins par sa grâce charmante que par une conduite irréprochable, et des mœurs toujours exemplaires. Dans les premiers temps de son mariage, le prince de Lamballe se montra assidu auprès d'elle, le combla d'égards et d'attentions. Le bon duc de Penthièvre put croire que ses espérances étaient réalisées et que, sensible aux vertus, aux charmes de son épouse, son fils allait sérieusement se réformer et cesser la vie de libertinage où il s'était laissé entraîner jusque-là. Mais il n'en devait pas être ainsi. Trois mois ne s'étaient pas écoulés que la liaison déplorable du jeune prince avec le duc de Chartres se renoua plus forte que jamais. D'un caractère faible et d'un tempérament ardent, le prince de Lamballe se leva de nouveau à tous les excès de la débauche; et le duc de Chartres, dont il se piqua plus que jamais de suivre les pernicieux exemples, le précéda journellement dans les plus grands désordres. Toutefois, pour ne pas alarmer son père et ne point affliger son épouse, il environna ses écarts d'une sorte de mystère, et ne se replongeait dans la fange du vice que clandestinement. Néanmoins le vieux duc, informé de cette triste vérité, le fit suivre par un de ses valets. Le jeune prince l'ayant surpris un jour dans cette surveillance: « Combien mon père te donne-t-il pour me suivre? — Cinquante louis. — Eh bien! moi, je t'en donnerai autant pour te tenir tranquille, et cinquante coups de canne si tu continues. — Bientôt après il lea le masque, passa les jours et les nuits dans des orgues érotiques, méprisant les exhortations d'un père et les timides reproches d'une épouse dont il se montrait de

plus en plus indigne. Mais il con-  
 sul bien vite à ses dépens tout ce que  
 le vice a de plus amer au fond de sa  
 coupe empoisonnée. Une maladie  
 horrible, fruit inévitable de ses dé-  
 bauches, vint attaquer chez lui les  
 sources de la vie, et, malgré tous les  
 secours de la médecine, son état fut  
 bientôt désespéré. Les médecins,  
 comme cela arrive toujours en pa-  
 reille circonstance, conseillèrent  
 l'air de la campagne, et on le trans-  
 porta au château de Luciennes, ap-  
 partenant alors au duc de Penthiè-  
 vre. Là, les soins les plus touchants  
 lui furent prodigués par la princesse  
 son épouse, plus affectée de l'état  
 déplorable où elle le voyait qu'offen-  
 sée de la cause qui l'avait produit, et  
 qu'on n'avait pas pu lui laisser igno-  
 rer plus longtemps. Modèle de ten-  
 dresse conjugale, ange de résignation,  
 elle passait les jours et les nuits  
 au chevet de son lit, lui donnant  
 elle-même les médicaments ordonnés,  
 d'habituant de tout reproche, et ne  
 lui adressant que des consolations.  
 Cependant le mal faisait des progrès  
 effrayants, et une opération cruelle  
 fut déclarée indispensable; mais elle  
 ne serva pas le malheureux prince,  
 qui succomba, au milieu d'horribles  
 souffrances, le 7 mai 1768, âgé de  
 vingt ans : il n'était marié que depuis  
 six ans ! La princesse le regretta  
 comme s'il l'eût mérité, et elle  
 tenta en vain de remplacer auprès du  
 duc de Penthièvre le fils qu'il avait  
 perdu, le fils dont sans cesse il dé-  
 siraient la mort, et dont souvent avec  
 la jeune veuve il allait visiter la  
 tombe à Rambouillet. On lit dans des  
 nouvelles ou mémoires du temps,  
 et beaucoup de gens répètent encore  
 aujourd'hui, que le duc de Chartres  
 (devenu depuis le trop fameux duc  
 d'Orléans) avait précipité à dessein  
 le prince de Lamballe dans les excès

qui le perdirent, voulant par ce  
 moyen réunir aux domaines déjà si  
 considérables de sa maison les biens  
 immenses du duc de Penthièvre. Cer-  
 tes notre intention n'est pas de nous  
 ériger en apologistes du duc de Char-  
 tres, mais avant tout nous devons  
 être vrais. Or, ce ne fut qu'un an  
 après la mort du prince de Lam-  
 balle que le duc de Chartres épousa  
 Mlle de Penthièvre, et, à l'époque  
 où le frère de cette princesse était  
 son compagnon de débauche, il est cer-  
 tain qu'il ne songeait guère à l'épou-  
 ser et qu'on ne songeait pas davan-  
 tage à la lui donner. Ajoutons, comme  
 preuve surabondante, que le duc  
 de Penthièvre qui, à coup sûr, n'igno-  
 rait pas ces bruits, et qui était  
 plus que tout autre intéressé à les ap-  
 profondir, n'en accorda pas moins  
 un peu plus tard la main de sa fille  
 au duc de Chartres, ce qui prouve  
 qu'il était convaincu de leur fausseté.  
 Le temps de son deuil, qu'elle avait  
 passé avec le duc de Penthièvre à  
 Rambouillet, étant expiré, M<sup>me</sup> de  
 Lamballe reparut à Versailles. Elle  
 n'avait rien perdu de ses attraits, et  
 Louis XV, qui l'avait toujours aimée,  
 la revit avec plaisir. La vertueuse  
 reine, Marie Leczinska, n'avait pas  
 tardé à suivre au tombeau M<sup>me</sup> de  
 Pompadour. Louis XV était donc  
 veuf, et il n'avait plus de maîtresse,  
 du moins en titre. On s'aperçut des  
 progrès que M<sup>me</sup> de Lamballe faisait  
 sur son cœur, et ce fut alors que des  
 personnes vertueuses, désirant ram-  
 mener à la cour la décence et les  
 mœurs qui en étaient bannies depuis  
 longtemps, conçurent le projet de  
 lui faire épouser la princesse de Lam-  
 balle. M<sup>me</sup> Adélaïde surtout l'adopta  
 d'enthousiasme, et elle eut à cet égard  
 plusieurs entretiens avec M<sup>me</sup> de  
 Lamballe, qui ne parut pas éloignée  
 de s'y prêter, moins par ambition

sans doute que par le désir de relever la majesté royale de la déconsidération où la conduite jusque-là si déréglée du monarque l'avait fait tomber. Mais ce projet, qui paraissait être à la veille de s'accomplir, avorta bientôt par les menées du duc de Choiseul et de sa sœur, la duchesse de Grammont, qui n'était pas femme à se démasquer volontiers, en faveur d'une autre, de l'empire qu'elle avait pris sur le faible Louis XV. M<sup>me</sup> de Lamballe, qui avait déjà reçu nombre de félicitations anticipées, ne fut ni affligée ni surprise, et continua de remplir sans ostentation ses devoirs de fille adoptive auprès du duc de Penthièvre. Le mariage du duc de Chartres avec Mlle de Penthièvre ayant eu lieu vers ce temps, elle parut au mariage, et assista à toutes les fêtes célébrées à cette occasion. Devenue l'amie de la nouvelle duchesse de Chartres, elles firent ensemble différents voyages dans les possessions de la maison d'Orléans et de la maison de Penthièvre, servant partout les bienfaits et recueillant partout les bénédictions du pauvre. Après la présentation de M<sup>me</sup> Dubarry, la princesse de Lamballe et le duc de Penthièvre se retirèrent à Vernon, où leur constante affabilité, leur charité inépuisable les firent adorer, et où leur mémoire est encore aujourd'hui en vénération. M<sup>me</sup> de Lamballe revint à Versailles pour les fêtes du mariage de la Dauphine, réservée comme elle à une fin si déplorable. Cette princesse l'aima dès qu'elle la vit, et c'est de ce jour que date leur intimité. Devenue reine de France, Marie-Antoinette s'attacha encore davantage à M<sup>me</sup> de Lamballe, et ce fut pour elle que la reine fit revivre la charge de surintendante de sa maison, au grand regret de

la vieille maréchale de Noailles, qui en remplissait les fonctions sans en avoir le titre. Peu de temps après, le duc de Penthièvre, étant allé tenir les états de Bretagne, emmena avec lui sa belle-fille, dont il ne pouvait consentir à rester séparé, même pour quelques semaines; et là, comme à Vernon, comme à Rambouillet, comme à Versailles, elle gagna tous les cœurs par ses manières affables, et se fit bénir des malheureux par ses nombreuses charités. Ce fut pendant cette absence de la princesse de Lamballe que M<sup>me</sup> de Poignac, qui venait de paraître à la cour, s'imposa plus avant dans les bonnes grâces de Marie-Antoinette, et que commencent les faveurs répandues ensuite avec tant de profusion sur une famille dont la fatale influence s'est perpétuée jusque dans ces derniers temps. A son retour M<sup>me</sup> de Lamballe s'aperçut facilement des progrès que la nouvelle favorite avait faits dans l'esprit de la reine, et, n'ayant reçu de cette princesse, tout à l'heure encore son amie, que des marques d'une politesse froidement affectueuse, elle ne demeura que peu de jours à Versailles, et alla passer la belle saison à Soaux. Ce fut là qu'elle apprit la mort de la princesse de Carignan, sa mère, qu'elle avait toujours tendrement chérie, et dont elle s'était séparée avec tant de regrets. Tout autre à sa douleur, elle fut obligée, pour obéir aux lois d'une rigoureuse étiquette, de repartir à la cour, afin d'y recevoir les condoléances de la famille royale. M<sup>me</sup> de Lamballe était la dernière princesse de la cour de Louis XVI qui se soit conformée à cet usage, et les formalités avec lesquelles il s'accomplissait n'étant guère connues de la génération actuelle, peut-être ne sera-t-il pas hors de propos d'en dire quelques mots.



une princesse du sang avait  
 sir de la fami royale un  
 ment de cond\_\_\_\_\_c, elle  
 bit à Versailles, en grand  
 en la conduisait dans un des  
 ments du château, où elle se  
 sur un lit de repos. Toute la  
 se rangeait à l'entour, et rece-  
 si, la reine, les enfants de Fran-  
 s autres princes de la mai-  
 royale. Après leur départ, la  
 se se levait, et, suivie de  
 proches, comme elle en vé-  
 de deuil, elle allait rendre  
 vement au roi, à la reine et  
 nces la visite qu'elle venait  
 voir. Cette comédie se jouait  
 sérieusement du monde.  
 Lamballe retourna le même  
 ceaux, et, blessée des rares té-  
 ges d'amitié que lui donnait  
 e, elle ne revint à la cour  
 longs intervalles. Cependant  
 XVI avait convoqué les états  
 ax, et l'ouverture en avait été  
 4 mai. Toute la famille royale  
 assister à la procession solen-  
 ni eut lieu à cette occasion,  
 Lamballe y accompagna la  
 comme surintendante de sa  
 . Nous n'avons point à entrer  
 s détails de cette cérémonie,  
 r anneau de la chaîne de  
 horribles malheurs qui ont  
 e la France ! Nous dirons seu-  
 qu'après la procession, la  
 rentrée dans ses appartements,  
 main de M<sup>me</sup> de Lamballe,  
 lui serrant affectueusement,  
 autrefois, lui dit, le cœur  
 soupire : « Vous voyez, mon  
 comme ils nous ont traités,  
 quelle impudence le duc d'Or-  
 onissait de notre humiliation  
 a faveur du peuple ! » En ef-  
 cri de vive le r<sup>oi</sup> ! que quel-  
 eronnes seule nt en-  
 , avaient été pr s nt é-

touffes par les cris redoublés de vive  
 le duc d'Orléans ! Les événements de  
 juillet ayant forcé M<sup>me</sup> de Polignac à  
 s'expatrier, M<sup>me</sup> de Lamballe, qui l'a-  
 vait laissée tranquillement jouir de  
 sa faveur, effrayée des dangers que  
 courait la famille royale, et particu-  
 lièrement la reine, revola, fidèle au  
 culte du malheur, auprès de son an-  
 cienne amie, qui la reçut avec atten-  
 drissement. Mais les événements se  
 pressaient déjà ; le roi n'avait plus  
 qu'une ombre d'autorité, et la reine  
 devenait de plus en plus l'objet de la  
 fureur populaire. M<sup>me</sup> de Lam-  
 balle pensa que c'était le duc d'Or-  
 léans qui faisait ainsi partager à la  
 populace la haine dont lui-même  
 était animé contre cette princesse ;  
 et, quoiqu'elle ne l'eût vu que fort ra-  
 rement depuis la mort de son mari,  
 qu'elle attribuait à ses funestes con-  
 seils, elle surmonta sa répugnance,  
 et se détermina à lui faire une visite,  
 pour tâcher de le réconcilier avec la  
 reine. Le duc d'Orléans, il faut le  
 dire, la reçut avec une politesse respec-  
 tueuse, l'écouta avec intérêt, et pa-  
 rut d'abord vouloir se prêter au rac-  
 commodement sollicité. Mais la nego-  
 ciation n'eut pas d'autres suites, les  
 familiers du prince, qui en avaient été  
 instruits, ayant tout fait pour la rom-  
 pre et y étant parvenus. La reine ne  
 sut pas moins gré à M<sup>me</sup> de Lam-  
 balle de l'avoir tentée, et, reconnais-  
 sante du dévouement qu'elle venait  
 de lui témoigner, lui rendit la pla-  
 ce qu'elle avait occupée dans son  
 cœur, et la lui conserva toujours  
 depuis. L'échec qu'avait éprouvé  
 M<sup>me</sup> de Lamballe ne la rebuta pas,  
 et l'attachement qu'elle portait à la  
 famille royale, dont les dangers crois-  
 saient de plus en plus, lui inspira un  
 autre moyen de l'en préserver. Ce  
 qui animait surtout le peuple contre le  
 roi et la reine, c'était la diuette fac-

lice organisée par les chefs de la Révolution, et qu'ils attribuaient si indignement aux manœuvres de la cour. Un banquier ou agent de change, nommé Pinet, qui avait toute la confiance du duc d'Orléans, passait chez quelques personnes pour être l'agent secret des accapareurs, et pour diriger à leur compte toute la manœuvre de l'accaparement. Mme de Lamballe dit à la reine tout ce quelle savait à cet égard, et lui proposa de faire inviter Pinet à une conférence au château de Marly, afin d'obtenir de lui, au moyen de brillantes promesses, le secret des accapareurs. « Qu'on lui promette tout ce qu'il voudra », répondit la reine à Mme de Lamballe, mais qu'il apaise la faim du peuple; et je suis sûre qu'il nous reviendra, car il nous amènera si on ne le trompait pas. » Pinet fut donc invité à la conférence, et, flatté de la marque de confiance qui lui était accordée, il avait promis de s'y rendre. Les auteurs de la faimne ayant eu vent de l'affaire, le malheureux Pinet fut trouvé assassiné dans la forêt du Vesinet, son portefeuille vide, à côté de lui. Ce mystérieux assassinat produisit une grande sensation, mais ne donna lieu à aucune poursuite. Les accaparements continuèrent, le pain devint de plus en plus cher, on persista à en accuser la cour, et les hordes parisiennes marchèrent sur Versailles. À peine Mme de Lamballe, qui était alors à l'hôtel de Toulouse (aujourd'hui la Banque de France), en fut instruite qu'elle se disposa à voler auprès de la reine. Le duc de Penthièvre entra dans son appartement au moment où elle y était, et la supplia de le suivre, lui représentant avec force le sort cruel qui l'attendait, elle alla à la reine, si l'on venait à la re-

connaître en route, et le désespoir où sa perte le plongerait. Mme de Lamballe céda à ses larmes et à ses prières, sous la promesse qu'il la ferait avertir de deux en deux heures de la suite des événements. Le lendemain elle n'eut pas plus tôt approché la famille royale étant amenée à Paris, qu'elle courut aux Tuileries; elle eut la triste consolation d'y revoir la reine à son retour de l'Hôtel-de-Ville, où le roi avait d'abord été conduit. Des que Marie-Antoinette l'aperçut, elle se précipita dans ses bras, fondant en larmes. « Tout est perdu, mon amie; ce palais est une prison dont nous ne sortirons que pour aller à la mort. » Mme de Lamballe, essayant de ranimer son courage, lui déclara que rien désormais ne pourrait la détacher d'elle, et se retira pour lui laisser prendre quelque repos si nécessaire après deux journées passées dans d'aussi terribles angoisses. Depuis ce moment, Mme de Lamballe, compagne assidue de la reine dont elle partageait et consolait les peines, ne fit que de courtes absences pour aller voir le duc de Penthièvre, soit à Anet, soit à Vernon. Elle se trouvait dans cette dernière résidence à l'époque de la fameuse séance du 6 février 1793, où Louis XVI, voulant être tout prétexte aux factieux qui l'accusaient de nourrir dans son cœur une aversion prononcée pour le nouvel ordre de choses, se rendit inopinément à l'Assemblée nationale pour y jurer de maintenir la liberté constitutionnelle. On sait avec quel enthousiasme cette déclaration spontanée fut accueillie par les amis de l'ordre; mais aussitôt l'Assemblée presque entière se leva aux cris de *Vive le roi!* et le reconduisit jusque dans son palais. Louis XVI put croire ce jour-là qu'il avait reconquis l'amour

des Français : Marie-Antoinette se  
 livra elle-même à cette illusion,  
 et vint ce que dans ses transports de  
 joie elle écrivit à M<sup>me</sup> de Lamballe :  
 « 3 février 1790. — Pends-toi, brave  
 « Coillon, disait Henri IV, à son frère  
 « d'armes. Et moi aussi, je vous dis,  
 « ma bonne amie, plaignez-vous de  
 « n'avoir pas été hier à Paris. Jamais,  
 « depuis un an, nous n'avons eu une  
 « journée aussi délicieuse. Je ne  
 « veux pas retarder jusqu'à votre re-  
 « tour le plaisir que vous aurez à en  
 « apprendre les détails. Vous vous  
 « souvenez des inquiétudes que nous  
 « éprouvions quand vous partîtes, et  
 « la certitude seule que vous seriez  
 « sous peu de jours auprès de moi  
 « me fit consentir à votre absence.  
 « Eh bien, à présent, je désire aussi  
 « vivement que vous soyez ici pour  
 « vous faire partager ma joie. De la  
 « joie ! Ah ! mon amie, qui m'eût dit  
 « que ce sentiment pourrait encore  
 « trouver place dans mon triste  
 « cœur ! (Suivent les détails de la  
 « soirée.) Revenez donc le plus tôt  
 « possible, mon amie, pour me veri-  
 « tement ; ce sera peut-être pour si  
 « peu de temps qu'il ne faut pas  
 « en manquer l'occasion. Ma fille  
 « s'ennuie de ne pas vous voir, et  
 « Elisabeth vous désire. Adieu, vous  
 « l'amie la plus fidèle, et dont je  
 « n'oublierai jamais les marques d'at-  
 « tachment. Comptez sur celui que  
 « j'aurai toujours pour vous. » Mais  
 beaucoup de gens étaient intéressés à per-  
 pètrer les troubles, pour que l'ordre  
 se rétablît ; et la Révolution, après  
 une suite de cinq ou six jours, con-  
 tinua sa marche en violant tout ce  
 qu'il y a de plus sacré parmi les  
 hommes : les propriétés, les coutu-  
 mes, les légitimités de toute espè-  
 ce. Quand les droits antérieurs sont  
 mis en état de suspicion, quand le  
 présent est déshérité des garanties

du passé, le hasard et la force bru-  
 tale décident seuls de l'avenir. Le  
 reste de l'année 1790 se passa sans  
 autres événements marquants que la  
 fameuse fête de la fédération du 14  
 juillet, où M<sup>me</sup> de Lamballe parut  
 aux côtés de la reine qu'elle ne quit-  
 tait plus. Vers le milieu de l'été elle  
 l'accompagna à Saint-Cloud, où les  
 geôliers de la famille royale lui per-  
 mirent d'aller respirer pendant quel-  
 ques semaines un air moins épais que  
 celui de sa prison des Tuileries. Pen-  
 dant ce temps on s'occupait à l'As-  
 semblée nationale de la question de  
 savoir jusqu'à quel point le duc d'Or-  
 léans et Mirabeau se trouvaient com-  
 promis dans les événements des 5 et  
 6 octobre 1789. L'Assemblée ayant  
 décrété l'innocence de tous les  
 deux, dans sa séance du 2 octobre  
 1790, M<sup>me</sup> de Lamballe en instrui-  
 sit le duc de Penthièvre, alors à  
 Vernon, par une lettre conçue en ces  
 termes : « Je viens de quitter ma  
 « sœur (M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans),  
 « mon cher papa ; je lui ai fait com-  
 « pliment sur le décret qui innocente  
 « son mari. Vous vous imaginez bien  
 « que nous ne nous sommes pas dit  
 « ce que nous pensions réciproque-  
 « ment. Elle le croirait coupable  
 « qu'elle n'en serait pas moins com-  
 « blée de le voir échapper à l'infamie  
 « que ce procès aurait versée sur lui.  
 « Cette idée est affreuse pour une  
 « femme qui aime aussi tendrement  
 « son mari. Et puis *ses enfants ne*  
 « *sont pas coupables*, et la punition  
 « de leur père aurait rejailli sur  
 « eux..... Écrivez à ma sœur que  
 « vous partagez sa satisfaction ; faites  
 « cet effort, mon cher papa . . . . .  
 « Le côté droit n'a opposé qu'une  
 « faible résistance, excepté le mar-  
 « quis de Bonnay, qui a été garde du  
 « corps ; et, comme on ne pouvait  
 « justifier le prince qu'en accusant de

• braves gens, le marquis de Bonnavy  
 • a fait leur apologie, en vieux sol-  
 • dat, de la manière la plus tou-  
 • chante, et a fini par dire que les  
 • gardes du corps, ses braves frères  
 • d'armes, seront toujours ce qu'ils  
 • ont été, semblables à Bayard,  
 • sans peur et sans reproche. Son  
 • courage a ranimé le côté droit, qui  
 • a demandé l'ajournement; mais im-  
 • possible. Mirabeau était trop pressé  
 • de sortir d'affaire, et ils ont été  
 • blanchis tous deux. Je vous écrirai  
 • tout ce qui s'ensuivra, et je profi-  
 • rai toujours des occasions de vous  
 • assurer du tendre respect, etc.  
 • Rien de remarquable dans la vie de  
 • Mme de Lamballe jusqu'au moment  
 • du fatal voyage de Varennes. Quand  
 • le projet en fut définitivement arrêté,  
 • la reine lui en fit part, et l'assura  
 • que dès qu'elle serait en lieu de sé-  
 • creté elle l'appellerait auprès d'elle.  
 • Mais il fut convenu que jusque-là,  
 • pour écarter tout soupçon, elle irait  
 • habiter le château d'Aumale, où une  
 • indisposition assez grave retenait  
 • alors le duc de Penthièvre, et que la  
 • reine lui écrirait dès qu'elle serait  
 • arrivée à Montmedy. Elle partit donc  
 • pour Aumale. Leurs adieux furent  
 • très-touchants; il semblait qu'elles  
 • éprouvaient l'une et l'autre le dou-  
 • loureux pressentiment des malheurs  
 • irréparables qu'entraînerait un voya-  
 • ge entrepris sous de si tristes aus-  
 • pices. Bien tristes en effet! Le roi et  
 • la reine ramenés captifs aux Tuil-  
 • leries, Marie-Antoinette épancha avec  
 • sa douleur dans le sein de son amie.  
 • Nous avons été trahis; notre mal-  
 • heur est au comble; sans Éli-  
 •abeth je ne sais jusqu'où aurait  
 • été mon désespoir. Mais cet ange  
 • fait passer dans les cœurs les plus  
 • glacés la paix et la résignation qui  
 • ne l'abandonnent point. Mrs en-  
 • fants ont été accablés de fatigue.

• la chaleur était excessive, ils mou-  
 • raient de soif, et nous avons eu  
 • toutes les peines du monde à nous  
 • procurer des rafraîchissements.  
 • Les défiances sont augmentées; il  
 • y a bien plus de dangers qu'avant  
 • ce malheureux voyage. Oh! ma  
 • chère Lamballe, ne vous exposez  
 • pas aux plus injustes soupçons;  
 • éloignez-vous pour quelque temps.  
 • Si plus tard le ciel nous réunit,  
 • vous retrouverez toujours le cœur  
 • d'une amie qui compte sur le vé-  
 • rité. Cette lettre affligea profondé-  
 • ment le duc de Penthièvre et Mme de  
 • Lamballe. Cependant elle ne pouvait  
 • se résoudre à suivre, en s'éloignant,  
 • le conseil de la reine, obligée qu'elle  
 • eût été d'abandonner son beau-père  
 • souffrant. Ce fut alors qu'il parut  
 • dans une feuille révolutionnaire, in-  
 • titulée *le Paquebot*, un article mé-  
 • moire, où la princesse était accusée d'a-  
 • voir, au moment du départ pour  
 • Varennes, fait arborer la cocarde  
 • blanche à ses domestiques; d'être  
 • en correspondance avec Mme Du-  
 • Barry, retirée en Angleterre, et de  
 • préparer par ses intrigues la contre-  
 • révolution. Consternée d'une pareille  
 • dénonciation, qui mettait ses jours  
 • en danger, Mme de Lamballe crut  
 • devoir se disculper par cette lettre  
 • adressée au rédacteur de *la Famille  
 du Jour*: « Permettez-moi, monsieur,  
 • de réclamer contre une erreur dans  
 • laquelle le rédacteur du *Paquebot*  
 • a été induit par son correspondant  
 • de Londres. Mme de Lamballe a  
 • appris à Aumale le départ du roi.  
 • Elle y était allée à cause d'une in-  
 • disposition survenue à son beau-  
 • père, M. de Penthièvre. Elle n'a  
 • avec elle qu'un seul nègre. Elle  
 • n'a donc pu faire porter la cocarde  
 • blanche à ses gens, qui sont restés  
 • à Paris. Elle n'a jamais été en cor-  
 • respondance avec Mme Dubarry.

« Les honnêtes gens devraient se borner à gémir du mal qui existe, et ne pas l'augmenter par des calomnies. J'attends de votre impartialité, etc. » Le duc de Penthièvre se vit plus alors que les dangers qui menaçaient sa belle-fille. « Tant qu'ils ne vous ont pas signalée, lui dit-il, j'ai voulu vous garder auprès de moi; mais puisque les voilà qui vous calomnient, croyez bien qu'ils n'auront de repos que quand ils vous auront livrée à la fureur du peuple. Suivez le conseil de la reine, et partez. » Elle partit donc pour l'Angleterre, sous prétexte d'aller prendre les eaux de Bath; et l'accueil plein de distinction qu'elle y reçut du roi et de la reine, de tous les personnages haut placés, la sympathie que lui montra le reste de la population, eussent été dans le cas de l'y retenir, si elle eût pu oublier qu'elle avait promis à Marie-Antoinette, triste et malheureuse, de revenir partager ses périls et ses chagrins. Elle attendait donc avec impatience que les bruits fâcheux répandus sur son compte fussent dissipés pour reparaître en France. Quand elle sut que la Constitution était acceptée par le roi, et que le même semblait rétabli, elle revint à Paris. Jusqu'alors elle avait conservé son habitation à l'hôtel de Toulouse; cette fois, elle prit possession aux Tuileries du logement affecté à sa place de surintendante de la maison de la reine, pour ne plus quitter cette princesse. A compter de ce jour elle eut part à toutes les insultes, à tous les outrages dont on l'abreuvait journellement, et elle accomplit jusqu'au bout la mission de dévouement qu'elle s'était imposée. Au 20 juin nous la retrouvons aux côtés de la reine, et, lorsque des séderats altérés de son sang la réclamèrent à grands cris, c'est Mme de

Lamballe qui la retient de force, pour ainsi dire, dans ses appartements, et l'empêche d'aller chercher la mort qui l'attend dans les appartements du roi. « Ma place est auprès de mon époux. — Votre place est auprès de vos enfants. » Et Marie-Antoinette, grâce à la présence d'esprit de Mme de Lamballe, échappe, ce jour-là, aux coups de ses assassins. Nous la voyons encore, dans la matinée du 10 août, accompagnant la reine, lorsque cette princesse vient, à cinq heures, se présenter avec le roi au petit nombre de serviteurs fidèles arrivés là pour défendre un trône qui allait s'écrouler dans des flots de sang. Et puis, quand, sur l'avis de Røederer, le roi se décide à se rendre à l'Assemblée avec toute sa famille, Mme de Lamballe s'y rend avec eux, appuyée sur le bras du comte François de La Rochefoucauld, et partage leur captivité de trois jours dans la loge du *Logographe*. Le lundi, 13 août, vers deux heures après midi, elle les suit au temple, en même temps que Mme de Tourzel et Pauline, sa fille, Mmes Thibaut et Sainte-Brice, femmes de chambre de la reine, qu'on avait bien voulu lui laisser provisoirement, et Mme de Navarre, sa femme de chambre à elle. Quand les augustes prisonniers furent arrivés dans les bâtiments du grand-prieuré, en attendant que le donjon fût disposé pour être leur prison : « Eh bien, mon amie, dit la reine à Mme de Lamballe, vous avez voulu partager mon sort; vous voyez ce qui me reste de mes grandeurs passées : des fers, et la mort qui nous attend. — Je le sais, madame, mais je les préfère à la destinée la plus brillante, puisqu'il n'en est aucune où je puisse vous donner une plus grande marque d'attachement. Je tremblais qu'ils ne nous séparassent; mais puisque je

vous assurée de mourir ou d'être délivrée avec vous, je me trouve heureuse. • Ce douloureux bonheur ne devait pas lui être laissé longtemps. Les hommes de la Commune avaient décidé qu'on enlèverait à la famille royale les fidèles serviteurs qui s'étaient voués à son sort, et, quoique pour en venir là un prétexte leur fût peu nécessaire, ils fabriquèrent la déclaration suivante, que nous reproduisons textuellement : • Par devant nous, préposés à la surveillance de Louis XVI, le 18 août 1792, à midi, est comparu le citoyen Devin, sous-officier de la compagnie en-devant Monsieur, section du Luxembourg, lequel nous a déclaré qu'étant en sentinelle sur l'escalier où donne la chambre de Louis XVI, il a vu, vers les onze heures, sortir de la chambre du milieu, une dame qui tenait sous ses bras d'une main, et de l'autre ouvrant avec précaution la porte de la chambre à droite, d'où elle sortit les mains vides quelques instants après, pour rentrer dans la chambre du milieu. Devin ajoute qu'il a vu distinctement, pendant les deux fois que cette dame avait ouvert la porte, une lettre à son bras, et, nous témoignant ses inquiétudes sur la correspondance qu'il soupçonne exister, il nous a requis de saisir toutes lettres et papiers que nous pourrions apercevoir entre toutes les mains de Louis XVI. Sur quoi nous avons arrêté d'en déléguer aux représentants. — A l'instant est comparu Jean P. Prœquet, garde national de la section de Saint-Sulpice, lequel nous a dit qu'étant en sentinelle ce matin, sur la galerie entre les deux tourelles, il a vu par la fenêtre de la chambre du milieu une dame

• écrire avec beaucoup d'attention d'inquiétude, pendant toute de sa faction. Lesquelles de tions les susdits n'ont su pour ne le savoir, ainsi qu'il • déclaré. • Ce fut d'après cette cule déclaration qu'un mandat d'arrêt ayant été lancé contre ces personnes qui étaient venues s'fermer avec le roi au Temple, signifia à Mmes de Lamballe Tourzel, qui furent contraintes rendre auprès de la reine prendre congé d'elle. Les de Marie-Antoinette et de la cesse furent déchirants. Qu'été donc si elles avaient pu trer dans l'avenir ? Il était quand elles arriveront à la Com On les interrogea toutes séparé Nous n'avons à nous occuper de l'interrogatoire subi par M Lamballe. — Vos noms ? — Louise-Thérèse de Savoie-De Lamballe. — Quels renseignements avez-vous à donner sur l'affaire 10 ? — Aucun. — Ou avez-vous cette journée ? — Comme je n'ai suivi le roi à l'Assemblée nationale. — Vous êtes-vous couchés la nuit du 9 au 10 ? — Non, chez vous ? — Dans mon appartement au château. — Ne vous êtes-vous rendue chez le roi dans la nuit ? Voyant qu'il pourrait y avoir du bruit, j'ai passé chez lui toute la nuit du matin. — Vous devez en connaître que le peuple insurgé ? — Je l'ai appris pendant sonner le tocsin. — Avez-vous les Suisses et les gardes nationaux qui ont passé la nuit sur la terrasse ? — Je me suis mise à ma toilette ; mais je n'en ai vu aucun. Où était-il chez lui quand vous y êtes rendue ? — Il y avait beaucoup de monde, mais le roi n'y était. Vous avez vu que le ministre

ne était aux Tuileries. — J'ai appris qu'il y était venu. — A quelle heure le roi s'est-il rendu à l'Assemblée? — A sept heures. — N'avait-il pas, avant de s'y rendre, passé les troupes en revue? Savez-vous le serment qu'il leur a fait prêter? — Je n'ai pas entendu dire qu'on eût prêté de serment. — Avez-vous eu connaissance qu'il y ait eu des canons montés et braqués dans les appartements? — Non. — Avez-vous vu au château MM. Baudat et d'Affry? — Non. — Connaissiez-vous les portes secrètes des Tuileries? — Je ne les connais pas. — N'avez-vous pas, depuis que vous êtes au Temple, écrit et reçu des lettres? (Cette question était évidemment suggérée par la dénonciation de Bernis et Fricquet.) — Je n'ai jamais écrit ni reçu de lettres qu'elles n'aient été remises à un officier municipal. — Avez-vous connaissance d'un meuble qui se fait pour M<sup>me</sup> Lambeth? — Non. — N'avez-vous pu recevoir depuis peu des livres de dévotion? — Non. — Quels sont les livres que vous avez au Temple? — Je n'en ai aucun. — Avez-vous connaissance d'un escalier barré? — Non. — Quels sont les officiers généraux que vous avez vus aux Tuileries, dans la nuit du 9 au 10? — Je n'ai point vu d'officiers généraux; je n'ai vu que le baron de... — Les interrogatoires qu'on fit subir aux autres personnes de la suite du roi, amenées avec elle du Temple à la Commune, furent aussi nombreux et aussi insignifiants. Ils durèrent presque toute la nuit. Dès qu'ils furent terminés, on fit passer les prisonniers dans une salle voisine, où on les laissa seuls, afin de donner aux magistrats du peuple le temps de s'organiser et de délibérer. Vers une heure ils les firent reparaitre devant eux. Après avoir témoigné qu'ils étaient satisfaits de leurs ré-

ponses, ils leur demandèrent, par un raffinement de cruauté bien digne de pareils hommes, s'il ne leur serait pas agréable d'aller reprendre leur service au Temple. Tous répondirent qu'ils y retourneraient avec joie. On les fit retirer pour la deuxième fois, et on délibéra sur la question de savoir si on les remettrait en liberté, ou si on les maintiendrait en état d'arrestation. Les avis étant partagés, on décida qu'il fallait s'en rapporter aux lumières de Manuel et de Péthion. Manuel eut bientôt pris son parti, et il les fit, pour la troisième fois, comparaître à la barre. « Mesdames, leur dit-il avec assez de politesse, le conseil général, dans sa sagesse, vient d'arrêter que vous resterez en arrestation jusqu'à nouvel ordre. Vous aurez à choisir entre deux maisons d'arrêt celle qui pourra vous convenir. Il s'agit de la Force ou de la Salpêtrière. » Indignée de cette alternative infamante, M<sup>me</sup> de Lamballe, relevant fièrement la tête, répond avec calme et dignité: « Qu'on nous conduise dans la première que vous avez nommée. » Aussitôt des cris s'élevèrent du sein de la foule: Non pas! non pas! à la Salpêtrière! c'est assez bon pour ces coquines-là. Quand le tumulte fut apaisé, le conseil fit emmener M<sup>me</sup> de Lamballe de Tourzel, etc., et, sans égard pour le vœu du peuple manifesté tout à l'heure, on les conduisit à la Petite-Force, où on les confia aux soins de la femme Héandre, à la surveillance de qui cette partie de la prison venait d'être confiée. Il était une heure après midi, et il y en avait treize que ces infortunées étaient en butte aux insultes de la vile populace, dont la salle des séances était remplie, sans avoir pris la moindre nourriture, sans qu'il leur eût été accordé un instant de repos.... Il avait été décidé





res. Étonnée de vivre encore, M<sup>me</sup> de Lamballe se jeta sur son lit pour prendre quelque repos ; mais elle ne ferma les yeux que pour les rouvrir presque aussitôt, réveillée en sursaut par des songes affreux, se mettant à genoux sur son lit, et demandant grâce aux bourreaux, dont elle se voyait déjà entourée. Tous ces détails ont été donnés plus tard par M<sup>me</sup> de Navarre, qui eut le bonheur de lui survivre. — Le lendemain, lundi 3, à huit heures du matin, deux hommes à figure sinistre entrent brusquement dans sa chambre, et lui enjoignent de se lever à l'instant, parce que la Commune, lui disent-ils, a décidé qu'elle allait être transférée à l'Abbaye. Elle leur répond que, prison pour prison, elle aime autant rester dans celle où elle se trouve. Puis elle leur demande des nouvelles de M<sup>me</sup>s de Tourzel. On lui répond qu'elles sont en sûreté, et on la presse de nouveau de se lever et de s'habiller. Elle refuse encore ; et ces deux hommes, sans dire un mot de plus, se retirent. — Vous le voyez, Madame, dit alors M<sup>me</sup> de Navarre, ces deux personnages mystérieux sont d'accord avec Manuel ; car c'est de lui, n'en doutez pas, qu'il est question dans l'avis anonyme qui nous a été donné. Ils sont entrés dans votre chambre parce qu'ils sont entrés dans toutes les autres, et qu'il ne fallait pas donner lieu aux soupçons ; mais ils étaient prévenus d'avance que vous refuseriez de sortir. Aussi vous voyez qu'ils n'ont pas insisté et qu'ils se sont retirés sans mot dire. — C'est ainsi que M<sup>me</sup> de Navarre cherchait à entretenir la malheureuse princesse dans l'espoir d'une délivrance à laquelle elle-même n'osait pas croire. Toutefois elle avait deviné juste. Les deux individus dont il s'agit avaient été envoyés là par Manuel. L'un

d'eux, ce même Truchon, qui, de l'ordre du procureur de la Commune, avait fait sortir la veille les dames de Tourzel et vingt-deux autres femmes, étant venu rendre compte au conseil de la Commune de sa nouvelle visite à l'hôtel de la Force, dit qu'il n'y restait plus que deux femmes, M<sup>me</sup> de Lamballe et sa femme de chambre, et il demanda ce qu'il en fallait faire, s'il fallait les délivrer comme les autres. — Il n'appartient qu'au peuple, s'écrie Lhuillier, d'ordonner de la vie ou de la mort de ses prisonniers. — Et Jourdeuil, enchérissant sur Lhuillier, ajoute : *Le peuple appelle la vengeance sur l'amie de Marie-Antoinette : il faut qu'elle meure!* Manuel, dans la crainte qu'on ne lui reprochât son marché, garde un silence prudent, et l'ordre est donné de comprendre M<sup>me</sup> de Lamballe dans le massacre de la journée. Truchon partit aussitôt pour aller le mettre à exécution. Nous allons voir que des efforts furent encore tentés cependant pour arracher la princesse au sort affreux qui la menaçait. À onze heures du matin, lundi 3, les assassins de la veille étaient de retour à leur poste de l'hôtel de la Force. Lhuillier, Hébert, Dangers, Monneuse siégeaient. Mamin et Charlat donnent le signal ; aussitôt une foule de tigres rugissants s'écrie : *la Lamballe! la Lamballe!* Ces cris, précurseurs de la mort, parviennent à son oreille. — Juste ciel, dit-elle à M<sup>me</sup> de Navarre, les voilà qui viennent où me cacher? — Et elle tombe dans les bras de sa fidèle femme de chambre, qui elle-même avait peine à se soutenir. Elle eut néanmoins la force de la porter sur son lit, où elle demeura quelque temps évanouie. Il se fit alors un moment de silence, mais bientôt les cris *la Lamballe! la Lamballe!* recommencèrent ; et sa

tice organisée par les chefs de la Révolution, et qu'ils attribuaient si indignement aux manœuvres de la cour. Un banquier ou agent de change, nommé Pinet, qui avait toute la confiance du duc d'Orléans, passait chez quelques personnes pour être l'agent secret des accapareurs, et pour diriger à leur compte toute la manœuvre de l'accaparement. Mme de Lamballe dit à la reine tout ce quelle savait à cet égard, et lui proposa de faire inviter Pinet à une conférence au château de Marly, afin d'obtenir de lui, au moyen de brillantes promesses, le secret des accapareurs. « Qu'on lui promette tout ce qu'il voudra », répondit la reine à Mme de Lamballe, mais « qu'il apaise la faim du peuple; et je suis sûre qu'il nous reviendra », car il nous aimerait si on ne le trompait pas. Pinet fut donc invité à la conférence, et, flatté de la marque de confiance qui lui était accordée, il avait promis de s'y rendre. Les auteurs de la fameuse affaire, le malheureux Pinet fut trouvé assassiné dans la forêt du Vesinet, son portefeuille vide, à côté de lui. Ce mystérieux assassinat produisit une grande sensation, mais ne donna lieu à aucune poursuite. Les accaparements continuèrent, le pain devint de plus en plus cher, on persista à en accuser la cour, et les hordes parisiennes marchèrent sur Versailles. A peine Mme de Lamballe, qui était alors à l'hôtel de Toulouse (aujourd'hui la Banque de France), en fut instruite qu'elle se disposa à voler auprès de la reine. Le duc de Penthièvre entra dans son appartement au moment où elle s'y était, et la supplia de se lever et cruel qui l'attendait, elle amena la reine, et l'on vint à la re-

connaître en route, et le désespoir ou sa perte le plongerait. Mme de Lamballe céda à ses larmes et à ses prières, sous la promesse qu'il lui ferait avertir de deux en deux heures de la suite des événements. Le lendemain elle n'eut pas plus tôt appris que la famille royale était amenée à Paris, qu'elle courut aux Tuileries; elle eut la triste consolation d'y revoir la reine à son retour de l'Écluse-de-Ville, ou le roi avant d'abord être conduit. Dès que Marie-Antoinette l'aperçut, elle se précipita dans ses bras, fondant en larmes. « Tout est perdu, mon amie; ce palais est une prison dont nous ne sortons que pour aller à la mort. » Mme de Lamballe, essayant de ranimer son courage, lui déclara que rien désormais ne pourrait la détacher d'elle, et se retira pour lui laisser prendre quelque repos si nécessaire après deux journées passées dans d'anne terribles angoisses. Depuis ce moment, Mme de Lamballe, compagne amoureuse de la reine dont elle partageait et consolait les peines, ne fit que de courtes absences pour aller voir le duc de Penthièvre, soit à Aumale, soit à Vernon. Elle se trouvait dans cette dernière résidence à l'époque de la fameuse séance du 6 février 1793, où Louis XVI, voulant être tout prétexte aux factieux qui l'accusaient de nourrir dans son cœur une aversion prononcée pour le nouvel ordre de choses, se rendit impudemment à l'Assemblée nationale pour y jurer de maintenir la liberté constitutionnelle. On sait avec quel enthousiasme cette déclaration spontanée fut accueillie par les amis de l'ordre, on sait aussi que l'Assemblée presque entière se leva aux cris de Vive le roi! et se reconduisit jusque dans son palais. Louis XVI put croire pour la première fois qu'il avait reconquis l'amour

Français : Marie-Antoinette se  
 elle-même à cette illusion,  
 voici ce que dans ses transports de  
 elle écrit à M<sup>me</sup> de Lamballe :  
 - Le 27 février 1790. — Pends-toi, brave  
 - Crillon, disait Henri IV, à son frère  
 - d'armes. Et moi aussi, je vous dis,  
 - ma bonne amie, plaignez-vous de  
 - n'avoir pas été hier à Paris. Jamais,  
 - depuis un an, nous n'avons eu une  
 - journée aussi délicieuse. Je ne  
 - veux pas retarder jusqu'à votre re-  
 - tour le plaisir que vous aurez à en  
 - apprendre les détails. Vous vous  
 - souvenez des inquiétudes que nous  
 - éprouvions quand vous partîtes, et  
 - la certitude seule que vous seriez  
 - sans peu de jours auprès de moi  
 - me fit consentir à votre absence.  
 - Eh bien, à présent, je désire aussi  
 - vivement que vous soyez ici pour  
 - vous faire partager ma joie. De la  
 - joie ! Ah ! mon amie, qui m'eût dit  
 - que ce sentiment pourrait encore  
 - trouver place dans mon triste  
 - cœur ! (Suivent les détails de la  
 - séance.) Revenez donc le plus tôt  
 - possible, mon amie, pour me voir  
 - heureuse ; ce sera peut-être pour si  
 - peu de temps qu'il ne faut pas  
 - en manquer l'occasion. Ma fille  
 - Elisabeth de ne pas vous voir, et  
 - l'amie la plus fidèle, et dont je  
 - n'oublierai jamais les marques d'at-  
 - tachement. Comptez sur celui que  
 - j'aurai toujours pour vous. » Mais  
 - trop de gens étaient intéressés à per-  
 - pétuer les troubles, pour que l'ordre  
 - se rétablît ; et la Révolution, après  
 - une halte de cinq ou six jours, con-  
 - tinua sa marche en violant tout ce  
 - qu'il y a de plus sacré parmi les  
 - hommes : les propriétés, les coutu-  
 - mes, les légitimités de toute espèce.  
 - Quand les droits antérieurs sont  
 - mis en état de suspicion, quand le  
 - présent est déshérité des garanties

du passé, le hasard et la force bru-  
 tale décident seuls de l'avenir. Le  
 reste de l'année 1790 se passa sans  
 autres événements marquants que la  
 fameuse fête de la fédération du 14  
 juillet, où M<sup>me</sup> de Lamballe parut  
 aux côtés de la reine qu'elle ne quit-  
 tait plus. Vers le milieu de l'été elle  
 l'accompagna à Saint-Cloud, où les  
 géoliers de la famille royale lui per-  
 mirent d'aller respirer pendant quel-  
 ques semaines un air moins épais que  
 celui de sa prison des Tuileries. Pen-  
 dant ce temps on s'occupait à l'As-  
 semblée nationale de la question de  
 savoir jusqu'à quel point le duc d'Or-  
 léans et Mirabeau se trouvaient com-  
 promis dans les événements des 5 et  
 6 octobre 1789. L'Assemblée ayant  
 décrété l'innocence de tous les  
 deux, dans sa séance du 2 octobre  
 1790, M<sup>me</sup> de Lamballe en instrui-  
 sit le duc de Peuthièvre, alors à  
 Vernon, par une lettre conçue en ces  
 termes : « Je viens de quitter ma  
 - sœur (M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans),  
 - mon cher papa ; je lui ai fait com-  
 - pliment sur le décret qui innocente  
 - son mari. Vous vous imaginez bien  
 - que nous ne nous sommes pas dit  
 - ce que nous pensions réciproque-  
 - ment. Elle le croirait coupable  
 - qu'elle n'en serait pas moins com-  
 - blée de le voir échapper à l'infamie  
 - que ce procès aurait versée sur lui.  
 - Cette idée est affreuse pour une  
 - femme qui aime aussi tendrement  
 - son mari. Et puis ses enfants ne  
 - sont pas coupables, et la punition  
 - de leur père aurait rejailli sur  
 - eux..... Écrivez à ma sœur que  
 - vous partagez sa satisfaction ; faites  
 - cet effort, mon cher papa . . . . .  
 - Le côté droit n'a opposé qu'une  
 - faible résistance, excepté le mar-  
 - quis de Bonnavy, qui a été garde du  
 - corps ; et, comme on ne pouvait  
 - justifier le prince qu'en accusant de

lice organisée par les chefs de la Révolution, et qu'ils attribuaient si indignement aux manœuvres de la cour. Un banquier ou agent de change, nommé Pinet, qui avait toute la confiance du duc d'Orléans, passait chez quelques personnes pour être l'agent secret des accapareurs, et pour diriger à leur compte toute la manœuvre de l'accaparement. Mme de Lamballe dit à la reine tout ce qu'elle savait à cet égard, et lui proposa de faire inviter Pinet à une conférence au château de Marly, afin d'obtenir de lui, au moyen de brillantes promesses, le secret des accapareurs. « Qu'on lui promette tout ce qu'il voudra », répondit la reine à Mme de Lamballe, mais « qu'il apaise la faim du peuple; et je suis sûre qu'il nous reviendra », car il nous aimerait si on ne le trompait pas. Pinet fut donc invité à la conférence, et, flatté de la marque de confiance qui lui était accordée, il avait promis de s'y rendre. Les auteurs de la famine ayant eu vent de l'affaire, le malheureux Pinet fut trouvé assassiné dans la forêt du Vesinet, son portefeuille vide, à côté de lui. Ce mystérieux assassinat produisit une grande sensation, mais ne donna lieu à aucune poursuite. Les accaparements continuèrent, le pain devint de plus en plus cher, on persista à en accuser la cour, et les hordes parisiennes marchèrent sur Versailles. A peine Mme de Lamballe, qui était alors à l'hôtel de Toulouse (aujourd'hui la Banque de France), en fut instruite qu'elle se disposa à voler auprès de son duc. Le duc de Penthièvre entra dans son appartement au moment qu'elle y était, et la supplia de le suivre, lui représentant avec force détails cruels qu'il attendait, elle avec la reine, si l'on venait à la re-

connaître en route, et le drapeau où sa perte le plongerait. Mme de Lamballe céda à ses larmes et à ses prières, sous la promesse qu'il la ferait avertir de deux en deux heures de la suite des événements. Le lendemain elle n'eut pas plutôt appris que la famille royale était amenée à Paris, qu'elle courut aux Tuileries; elle eut la triste consolation d'y recevoir la reine à son retour de l'Hôtel-de-Ville, où le roi avait d'abord été conduit. Dès que Marie-Antoinette l'aperçut, elle se précipita dans ses bras, fondant en larmes. « Tout est perdu, mon amie; ce palais est un prison dont nous ne sortirons que pour aller à la mort. » Mme de Lamballe, essayant de ranimer son courage, lui déclara que rien de nouveau ne pourrait la détacher d'elle, et se retira pour lui laisser prendre quelque repos si nécessaire après deux journées passées dans d'aussi terribles angoisses. Depuis ce moment, Mme de Lamballe, compagne amoureuse de la reine dont elle partageait et consolait les peines, ne fit que de courtes absences pour aller voir le duc de Penthièvre, soit à Annonci, soit à Vernon. Elle se trouvant dans cette dernière résidence à l'époque de la fameuse séance du 6 février 1790, où Louis XVI, voulant être tout prétexte aux factieux qui l'accusaient de nourrir dans son cœur une aversion prononcée pour le nouvel ordre de choses, se rendit impudemment à l'Assemblée nationale pour y jurer de maintenir la liberté constitutionnelle. On sait avec quel enthousiasme cette déclaration spontanée fut accueillie par les amis de l'ordre; on sait aussi que l'Assemblée presque entière se leva aux cris de *Vive le roi!* et le reconduisit jusque dans son palais. Louis XVI put croire ce jour-là qu'il avait reconquis l'amour

des Français : Marie-Antoinette se  
 livra elle-même à cette illusion,  
 et voici ce que dans ses transports de  
 joie elle écrivit à M<sup>me</sup> de Lamballe :  
 « 3 février 1790. — Pends-toi, brave  
 « Crillon, disait Henri IV, à son frère  
 « d'armes. Et moi aussi, je vous dis,  
 « ma bonne amie, plaignez-vous de  
 « n'avoir pas été hier à Paris. Jamais,  
 « depuis un an, nous n'avons eu une  
 « journée aussi délicieuse. Je ne  
 « veux pas retarder jusqu'à votre re-  
 « tour le plaisir que vous aurez à en  
 « apprendre les détails. Vous vous  
 « souvenez des inquiétudes que nous  
 « éprouvions quand vous partîtes, et  
 « la certitude seule que vous seriez  
 « sous peu de jours auprès de moi  
 « me fit consentir à votre absence.  
 « Eh bien, à présent, je désire aussi  
 « vivement que vous soyez ici pour  
 « vous faire partager ma joie. De la  
 « joie ! Ah ! mon amie, qui m'eût dit  
 « que ce sentiment pourrait encore  
 « trouver place dans mon triste  
 « cœur ! (Suivent les détails de la  
 « fiancée.) Revenez donc le plus tôt  
 « possible, mon amie, pour me voir  
 « heureuse ; ce sera peut-être pour si  
 « peu de temps qu'il ne faut pas  
 « en manquer l'occasion. Ma fille  
 « s'ennuie de ne pas vous voir, et  
 « Élisabeth vous désire. Adieu, vous  
 « l'amie la plus fidèle, et dont je  
 « n'oublierai jamais les marques d'at-  
 « tachement. Comptez sur celui que  
 « j'aurai toujours pour vous. » Mais  
 trop de gens étaient intéressés à per-  
 pétuer les troubles, pour que l'ordre  
 se rétablît ; et la Révolution, après  
 une halte de cinq ou six jours, con-  
 tinua sa marche en violant tout ce  
 qu'il y a de plus sacré parmi les  
 hommes : les propriétés, les coutu-  
 mes, les légitimités de toute espèce.  
 Quand les droits antérieurs sont  
 mis en état de suspicion, quand le  
 présent est déshérité des garanties

du passé, le hasard et la force bru-  
 tale décident seuls de l'avenir. Le  
 reste de l'année 1790 se passa sans  
 autres événements marquants que la  
 fameuse fête de la fédération du 14  
 juillet, où M<sup>me</sup> de Lamballe parut  
 aux côtés de la reine qu'elle ne quit-  
 tait plus. Vers le milieu de l'été elle  
 l'accompagna à Saint-Cloud, où les  
 géôliers de la famille royale lui per-  
 mirent d'aller respirer pendant quel-  
 ques semaines un air moins épais que  
 celui de sa prison des Tuileries. Pen-  
 dant ce temps on s'occupait à l'As-  
 semblée nationale de la question de  
 savoir jusqu'à quel point le duc d'Or-  
 léans et Mirabeau se trouvaient com-  
 promis dans les événements des 5 et  
 6 octobre 1789. L'Assemblée ayant  
 décrété l'innocence de tous les  
 deux, dans sa séance du 2 octobre  
 1790, M<sup>me</sup> de Lamballe en instrui-  
 sit le duc de Penthièvre, alors à  
 Vernon, par une lettre conçue en ces  
 termes : « Je viens de quitter ma  
 « sœur (M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans),  
 « mon cher papa ; je lui ai fait com-  
 « pliment sur le décret qui innocente  
 « son mari. Vous vous imaginez bien  
 « que nous ne nous sommes pas dit  
 « ce que nous pensions réciproque-  
 « ment. Elle le croirait coupable  
 « qu'elle n'en serait pas moins com-  
 « blée de le voir échapper à l'infamie  
 « que ce procès aurait versée sur lui.  
 « Cette idée est affreuse pour une  
 « femme qui aime aussi tendrement  
 « son mari. Et puis ses enfants ne  
 « sont pas coupables, et la punition  
 « de leur père aurait rejaili sur  
 « eux..... Écrivez à ma sœur que  
 « vous partagez sa satisfaction ; faites  
 « cet effort, mon cher papa . . . . .  
 « Le côté droit n'a opposé qu'une  
 « faible résistance, excepté le mar-  
 « quis de Bonnavy, qui a été garde du  
 « corps ; et, comme on ne pouvait  
 « justifier le prince qu'en accusant de

• braves gens, le marquis de Bonnay  
 • a fait leur apologie, en vieux sol-  
 • dat, de la manière la plus tou-  
 • chante, et a fini par dire que les  
 • gardes du corps, ses braves frères  
 • d'armes, seront toujours ce qu'ils  
 • ont été, semblables à Bayard,  
 • sans peur et sans reproche. Si n  
 • courage a ranimé le côté droit, qui  
 • a demandé l'ajournement; mais im-  
 • possible. Mirabeau était trop pressé  
 • de sortir d'affaire, et ils ont été  
 • blanchis tous deux. Je vous écrirai  
 • tout ce qui s'ensuivra, et je profi-  
 • rai toujours des occasions de vous  
 • assurer du tendre respect, etc.  
 Rien de remarquable dans la vie de  
 M<sup>me</sup> de Lamballe jusqu'au moment  
 du fatal voyage de Varennes. Quand  
 le projet en fut définitivement arrêté,  
 la reine lui en fit part, et l'assura  
 que dès qu'elle serait en lieu de sû-  
 reté elle l'appellerait auprès d'elle.  
 Mais il fut convenu que jusque-là,  
 pour écarter tout soupçon, elle irait  
 habiter le château d'Aumale, ou une  
 indisposition assez grave retenait  
 alors le duc de Penthièvre, et que la  
 reine lui écrirait dès qu'elle serait  
 arrivée à Montmedy. Elle partit donc  
 pour Aumale. Leurs adieux furent  
 très touchants, il semblait qu'elles  
 éprouvassent l'une et l'autre le dou-  
 loureux pressentiment des malheurs  
 irréparables qu'entraînerait un voya-  
 ge entrepris sous de si tristes aus-  
 pices. Bien tristes en effet! Le roi et  
 la reine ramenés captifs aux Tuile-  
 ries, Marie-Antoinette épancha ainsi  
 sa douleur dans le sein de son amie.  
 • Nous avons été trahis, notre mal-  
 • heur est au comble, sans Eliza-  
 • beth je ne sais jusqu'où aurait  
 • été mon désespoir. Mais cet âge  
 • fait passer dans les cœurs les plus  
 • d'écarter la paix et la résignation qui  
 • ne l'abandonnent point. Mes en-  
 • fants ont été atteints de fatigue

• la chaleur était excessive, ils mou-  
 • raient de soif, et nous avons eu  
 • toutes les peines du monde à nous  
 • procurer des rafraîchissements.  
 • Les défiances sont augmentées; il  
 • y a bien plus de dangers qu'avant  
 • ce malheureux voyage. Oh! ma  
 • chère Lamballe, ne vous exposez  
 • pas aux plus injustes soupçons.  
 • éloignez-vous pour quelque temps.  
 • Si plus tard le ciel nous réunit,  
 • vous retrouverez toujours le cœur  
 • d'une amie qui compte sur le vé-  
 • rité. Cette lettre affligea profonds-  
 ment le duc de Penthièvre et M<sup>me</sup> de  
 Lamballe. Cependant elle ne pouvait  
 se résoudre à suivre, en s'éloignant,  
 le conseil de la reine, obligée qu'elle  
 eût été d'abandonner son beau-père  
 souffrant. Ce fut alors qu'il parut  
 dans une feuille révolutionnaire, in-  
 titulée le *Paquetot*, un article mé-  
 moire, ou la princesse était accusée d'a-  
 voir, au moment du départ pour  
 Varennes, fait arborer la cocarde  
 blanche à ses domestiques; d'être  
 en correspondance avec M<sup>me</sup> Du-  
 Barry, retirée en Angleterre, et de  
 préparer par ses intrigues la contre-  
 révolution. Conscience d'une pareille  
 dénonciation, qui mettait ses jours  
 en danger, M<sup>me</sup> de Lamballe crut  
 devoir se disculper par cette lettre  
 adressée au rédacteur de *la Feuille  
 du Jour*: Permettez moi, monsieur,  
 • de réclamer contre une erreur dont  
 • laquelle le rédacteur du *Paquetot*  
 • a été induit par son correspondant  
 • de Londres. M<sup>me</sup> de Lamballe a  
 • appris à Aumale le départ du roi.  
 • Elle y était allée à cause d'une in-  
 • disposition survenue à son beau-  
 • père, M. de Penthièvre. Elle n'a  
 • avec elle qu'un seul nègre. Elle  
 • n'a donc pu faire porter la cocarde  
 • blanche à ses gens, qui sont restés  
 • à Paris. Elle n'a jamais été en cor-  
 • respondance avec M<sup>me</sup> Du Barry

« Les honnêtes gens devraient se borner à gémir du mal qui existe, et ne pas l'augmenter par des calomnies. J'attends de votre impartialité, etc. » Le duc de Penthièvre ne vit plus alors que les dangers qui menaçaient sa belle-fille. « Tant qu'ils ne vous ont pas signalée, lui dit-il, j'ai voulu vous garder auprès de moi; mais puisque les voilà qui vous calomnient, croyez bien qu'ils n'auront de repos que quand ils vous auront livrée à la fureur du peuple. Suivez le conseil de la reine, et partez. » Elle partit donc pour l'Angleterre, sous prétexte d'aller prendre les eaux de Bath; et l'accueil plein de distinction qu'elle y reçut du roi et de la reine, de tous les personnages haut placés, la sympathie que lui montra le reste de la population, eussent été dans le cas de l'y retenir, si elle eût pu oublier qu'elle avait promis à Marie-Antoinette, triste et malheureuse, de revenir partager ses périls et ses chagrins. Elle attendait donc avec impatience que les bruits fâcheux répandus sur son compte fussent dissipés pour reparaitre en France. Quand elle sut que la Constitution était acceptée par le roi, et que le trône semblait rétabli, elle revint à Paris. Jusqu'alors elle avait conservé son habitation à l'hôtel de Toulouse; cette fois, elle prit possession aux Tuileries du logement affecté à sa place de surintendante de la maison de la reine, pour ne plus quitter cette princesse. A compter de ce jour elle eut part à toutes les insultes, à tous les outrages dont on l'abreuvait journellement, et elle accomplit jusqu'au bout la mission de dévouement qu'elle s'était imposée. Au 20 juin nous la retrouvons aux côtés de la reine, et, lorsque des soldats altérés de son sang la réclamaient à grands cris, c'est M<sup>me</sup> de

Lamballe qui la retient de force, pour ainsi dire, dans ses appartements, et l'empêche d'aller chercher la mort qui l'attend dans les appartements du roi. « Ma place est auprès de mon époux. — Votre place est auprès de vos enfants. » Et Marie-Antoinette, grâce à la présence d'esprit de M<sup>me</sup> de Lamballe, échappe, ce jour-là, aux coups de ses assassins. Nous la voyons encore, dans la matinée du 10 août, accompagnant la reine, lorsque cette princesse vient, à cinq heures, se présenter avec le roi au petit nombre de serviteurs fidèles arrivés là pour défendre un trône qui allait s'écrouler dans des flots de sang. Et puis, quand, sur l'avis de Rœderer, le roi se décide à se rendre à l'Assemblée avec toute sa famille, M<sup>me</sup> de Lamballe s'y rend avec eux, appuyée sur le bras du comte François de La Rochefoucauld, et partage leur captivité de trois jours dans la loge du *Logographe*. Le lundi, 13 août, vers deux heures après midi, elle les suit au temple, en même temps que M<sup>me</sup> de Tourzel et Pauline, sa fille, M<sup>mes</sup> Thibaut et Sainte-Brice, femmes de chambre de la reine, qu'on avait bien voulu lui laisser provisoirement, et M<sup>me</sup> de Navarre, sa femme de chambre à elle. Quand les augustes prisonniers furent arrivés dans les bâtiments du grand-prieuré, en attendant que le donjon fût disposé pour être leur prison : « Eh bien, mon amie, dit la reine à M<sup>me</sup> de Lamballe, vous avez voulu partager mon sort; vous voyez ce qui me reste de mes grandeurs passées : des fers, et la mort qui nous attend. — Je le sais, madame, mais je les préfère à la destinée la plus brillante, puisqu'il n'en est aucune où je puisse vous donner une plus grande marque d'attachement. Je tremblais qu'ils ne nous séparassent; mais puisque je

vous assurée de mourir ou d'être déli-  
vrée avec vous, je me trouve heu-  
reuse. • Ce douloureux bonheur ne  
devait pas lui être laissé longtemps.  
Les hommes de la Commune avaient  
décidé qu'on enlèverait à la famille  
royale les fidèles serviteurs qui s'é-  
taient voués à son sort, et, quoique  
pour en venir là un prétexte leur  
fût peu nécessaire, ils fabriquèrent  
la déclaration suivante, que nous re-  
produisons textuellement : • Par de-  
vant nous, préposés à la surveil-  
lance de Louis XVI, le 18 août  
1792, à midi, est comparu le ci-  
toyen Devin, sous-officier de la  
compagnie ci-devant Monsieur, sec-  
tion du Luxembourg, lequel nous a  
déclaré qu'étant en sentinelle sur  
l'escalier ou donne la chambre de  
Louis XVI, il a vu, vers les onze  
heures, sortir de la chambre du mi-  
lieu, une dame qui tenait trois let-  
tres d'une main, et de l'autre  
ouvrant avec précaution la porte  
de la chambre à droite, d'où elle  
sortit les mains vides quelques  
instants après, pour rentrer dans la  
chambre du milieu. Devin ajoute  
qu'il a vu distinctement, pendant  
les deux fois que cette dame avait  
ouvert la porte, une lettre à moi-  
tie écrite; et, nous témoignant ses  
inquiétudes sur la correspondance  
qu'il soupçonne exister, il nous a  
requis de saisir toutes lettres et  
papiers que nous pourrions aper-  
cevoir entre toutes les mains de  
toutes personnes qui approchent  
de Louis XVI. Sur quoi nous avons  
arrêté d'en déléguer aux represen-  
tants. — A l'instant est comparu  
Jean P. Prugnot, garde national de  
la section de Saint-Sulpice, lequel  
nous a dit qu'étant en sentinelle ce  
matin sur la galerie entre les deux  
chambres, il a vu par la fenêtre de  
la chambre du milieu une dame

• écrire avec beaucoup d'attent  
• d'inquiétude, pendant toute  
• de sa faction. Lesquelles dé-  
• tions les susdits n'ont eu  
• pour ne le savoir, ainsi qu'il  
• déclaré. • Ce fut d'après cette  
cette déclaration qu'un mandatt  
ner ayant été lancé contre tou  
personnes qui étaient venues a  
fermer avec le roi au Temple,  
signifié à Mmes de Lamballe  
Tourzel, qui furent contraintes  
rendre auprès de la reine  
prendre congé d'elle. Les  
de Marie-Antoinette et de la  
resse furent déchirants. Qu'e  
été donc si elles avaient pu  
trer dans l'avenir? Il était  
quand elles arrivèrent à la Com  
On les interrogea toutes séparé  
Nous n'avons à nous occuper  
de l'interrogatoire solo par M  
Lamballe. — Vos noms? — J  
Louise-Thérèse de Savoie-Be  
Lamballe. — Quels renseigne  
avez-vous à donner sur l'affa  
10? — Aucun. — Ou avez-vous  
cette journée? — Comme pu  
j'ai suivi le roi à l'Assemblée  
nale. — Vous êtes-vous couché  
la nuit du 9 au 10? — Non.  
• etiez-vous? — Dans mon apparte  
au château. — Ne vous êtes-vo  
rendue chez le roi dans la nu  
Voyant qu'il pourrait y ave  
bruit, j'ai passé chez lui ve  
heure du matin. — Vous devez  
en connaissance que le proph  
insurge? — Je l'ai appris en  
dant sonner le tocan. — Avez  
vu les Suisses et les gardes  
aux qui ont passé la nuit sur  
rasse? — Je me suis mise à ma  
tre; mais je n'en ai vu aucun.  
roulait-il chez lui quand vous  
y êtes rendue? — Il y avait beau  
le monde, mais le roi n'y éta  
Vous avez vu que le maire



me était aux Tuileries? — J'ai appris qu'il y était venu. — A quelle heure le roi s'est-il rendu à l'Assemblée? — A sept heures. — N'avait-il pas, avant de s'y rendre, passé les troupes en revue? Savez-vous le serment qu'il leur a fait prêter? — Je n'ai pas entendu dire qu'on eût prêté de serment. — Avez-vous eu connaissance qu'il y ait eu des canons montés et braqués dans les appartements? — Non. — Avez-vous vu au château MM. Mandat et d'Affry? — Non. — Connaissiez-vous les portes secrètes des Tuileries? — Je ne les connais pas. — N'avez-vous pas, depuis que vous êtes au Temple, écrit et reçu des lettres? ( Cette question était évidemment suggérée par la dénonciation Bernis et Pricquet. ) — Je n'ai jamais écrit ni reçu de lettres qu'elles n'aient été remises à un officier municipal. — Avez-vous connaissance d'un rassemblement qui se fait pour Mme Elisabeth? — Non. — N'avez-vous pu recevoir depuis peu des livres de dévotion? — Non. — Quels sont les livres que vous avez au Temple? — Je n'en ai aucun. — Avez-vous connaissance d'un escalier barré? — Non. — Quels sont les officiers généraux que vous avez vus aux Tuileries, dans la nuit du 9 au 10? — Je n'ai point vu d'officiers généraux; je n'ai vu que M. Baderer. — Les interrogatoires que subirent les autres personnes de la suite du roi, amenées avec elle du Temple à la Commune, furent aussi minutieux et aussi insignifiants. Ils durèrent presque toute la nuit. Dès qu'ils furent terminés, on fit passer les prisonniers dans une salle voisine, où on les laissa seuls, afin de donner aux magistrats du peuple le temps de se lever et de délibérer. Vers onze heures ils les firent reparaitre devant eux. Après avoir témoigné qu'ils étaient satisfaits de leurs ré-

ponses, ils leur demandèrent, par un raffinement de cruauté bien digne de pareils hommes, s'il ne leur serait pas agréable d'aller reprendre leur service au Temple. Tous répondirent qu'ils y retourneraient avec joie. On les fit retirer pour la deuxième fois, et on délibéra sur la question de savoir si on les remettrait en liberté, ou si on les maintiendrait en état d'arrestation. Les avis étant partagés, on décida qu'il fallait s'en rapporter aux lumières de Manuel et de Péthion. Manuel eut bientôt pris son parti, et il les fit, pour la troisième fois, comparaître à la barre. • Mesdames, leur dit-il avec assez de politesse, le conseil général, dans sa sagesse, vient d'arrêter que vous resterez en arrestation jusqu'à nouvel ordre. • Vous aurez à choisir entre deux maisons d'arrêt celle qui pourra vous convenir. Il s'agit de la Force ou de la Salpêtrière. • Indignée de cette alternative infamante, Mme de Lamballe, relevant fièrement la tête, répond avec calme et dignité: • Qu'on nous conduise dans la première que vous avez nommée. • Aussitôt des cris s'élevèrent du sein de la foule: Non pas! non pas! à la Salpêtrière! c'est assez bon pour ces coquines-là. Quand le tumulte fut apaisé, le conseil fit emmener Mmes de Lamballe, de Tourzel, etc., et, sans égard pour le vœu du peuple manifesté tout à l'heure, on les conduisit à la Petite-Force, où on les confia aux soins de la femme Héandre, à la surveillance de qui cette partie de la prison venait d'être confiée. Il était une heure après midi, et il y en avait treize que ces infortunées étaient en butte aux insultes de la vile populace, dont la salle des séances était remplie, sans avoir pris la moindre nourriture, sans qu'il leur eût été accordé un instant de repos..... Il avait été décidé

d'abord que M<sup>mes</sup> de Lamballe et de Tourzel seraient séparées l'une de l'autre. Mais ce Manuel, qui faisait profession de haïr Dieu et les rois, ne se montra pas insensible, dit-on, aux charmes de M<sup>me</sup> de Lamballe; car, bien qu'elle eût alors près de quarante-trois ans, sa figure n'avait encore rien perdu de l'éclat de ses premières années. Il décida de son autorité privée que les deux prisonnières resteraient ensemble. M<sup>me</sup> de Lamballe et M<sup>me</sup> de Tourzel passèrent les derniers jours d'août à se confier leurs chagrins, leurs inquiétudes, à se consoler et à s'encourager mutuellement. Cependant les visites domiciliaires avaient encombré les prisons qui regorgeaient de détenus. On y en amenait tous les jours par centaines, et le moment était venu où elles n'allaient plus suffire. Il fallut songer à se débarrasser de toutes ces bouches inutiles, et les chefs des conjures s'assemblèrent à l'hôtel de la Chancellerie pour y aviser. Le ministre de la justice, Danton, présidait le conseil, assisté de ses deux secrétaires et confidentes intimes, Fabre d'Églantine et Camille Desmoulins. Plusieurs moyens furent mis en avant. Billault-Varenne proposa tout d'abord de mettre le feu aux prisons et de brûler tout ce qui était dedans. Ce moyen ayant été rejeté dans la crainte que l'incendie ne causât plus de mal qu'il ne fallait, un autre proposa de faire partir les prisonniers par voie d'inondation. Ce serait beaucoup trop lent, s'écria Marat: « Il est un moyen bien meilleur, et auquel, » j'en suis certain, le peuple prendra part avec plaisir. J'ai vu tant de femmes, garçons bouchers, dont je suis sûr que les gens la vont accoutumer au sang. Il sera facile de les déterminer à tuer tous ces aristocrates, qui au fait sont moins in-

nocents que les moutons qui égorgent tous les jours par milliers. » L'avis de Marat prévalut. Le massacre des prisons fut décidé. C'est aussi Marat qui, dans une vue d'humanité, ou de sûreté, ou ne peut croire à de l'humanité chez un pareil homme), donna que, pour mousser les victimes on ne prononçât, en les emmenant à la mort, que ces mots: *États Monsieur ou Madame*. — Nous n'avons point à prendre les leçons de sang qui couleront pendant ces huit jours dans toutes les rues de la capitale; nous ne yrons, afin de rester dans notre rôle, que de ce qui se passa à l'hôtel de la Force. Des démarches avaient été faites, dans la journée du 31, auprès de Manuel, en faveur de M<sup>me</sup> de Tourzel, Thibaut et autres détenues dans cette prison. Ces démarches, accompagnées de sommes d'argent considérables, avaient eu peu plus d'effet que le vent sur l'eau. Manuel, qui d'ailleurs était peu accessible à la pitié, consulta ses listes dans la matinée du 1<sup>er</sup> septembre, et il envoya, vers dix heures du matin, Truchon, Grand-Nicolas, avec ordre de sortir de la Petite-Force vingt-cinq femmes, du nombre desquelles se trouvèrent M<sup>me</sup> de Tourzel, Pauline sa fille, Thibaut et Saint-Brice. Lorsqu'on se fut séparé de M<sup>me</sup> de Lamballe fut un moment de leur départ par sa femme de chambre, M<sup>me</sup> de Navarre, elle vit que son sort était décidé. — À l'heure où les dixante massacreurs de la Petite-Force étaient réunis dans une salle de l'hôtel de Ville, où on les gaudait de vin et de liqueurs fortes, peu leur manquait de courage dans cette horrible mission. Sauf la source et dans les premiers moments, un plus grand nombre d'

urs s'adjoignit à eux, c'est que ple, comme l'avait prévu M. *preil part avec plaisir*; mais la est que l'affaire avait été confabond à soixante hommes seulement. Les massacres commencèrent à la Force dans la soirée du che, presque en même temps à Carmes et à l'Abbaye. Le pre- qui tomba sous le fer des ins fut le malheureux Rul- , frère de l'académicien, et e commandant du guet de Pa- l'était un brave et galant hom- fidèle au roi par principes et simation, auquel on n'eut ja- rien à reprocher. On égorga ensuite M. de La Chesnaye, un ix commandants de la garde nale (1), l'abbé de la Gardette, Delouze, Lelivet, la Botière, ièvre-Fégré, de Vallemart, Do- de Boissennais, Chavannes et au- personnages plus ou moins ob- La messe populaire écrasa en- un homme que la hache du reau seule eût dû frapper. C'é- l'abbé Bardy, transféré là de- une quinzaine de jours des pri- du Châtelet, où il avait été é- par prévention d'assassinat de pemp frère. Peu s'en fallut n'échappât à la mort: car me, son tour étant venu d'être interrogé, il répondit franche- qu'à la vérité il avait tué son , mais que son frère était un srate qui avait voulu le forcer igner, ce mensonge fut près de aver; il allait être mis en li- , et probablement porté en tpe, lorsqu'un ancien valet de ère, qu'il avait chassé pour vol

après que Lachryette avait quitté le com- en chef de la garde nationale de Paris, seules trois années ultérieurement par six autres du nomme Jacques MM. Achague, Chesney, Carl et Mandat.

et qui se trouvait là, déclara que ce n'était pas vrai; qu'il avait tué son frère pour lui enlever sa maîtresse. Il n'en fallut pas davantage, et son affaire fut faite sur-le-champ (2). Ici nous devons dire que les massacres s'exécutèrent à l'hôtel de la Force avec plus d'ordre et de régularité que dans les autres prisons. Quatre officiers municipaux, revêtus de leurs écharpes, y présidaient: c'étaient Lhuillier, Hébert (le Père Duchesne), Monneuse (3) et Dangers (4). Manuel et Péthion eux-mêmes ne dédaignèrent pas d'y paraître un instant, et nous pensons que le sort de la princesse de Lamballe ne fut pas étranger à cette apparition. Si les massacres durèrent trois jours dans cette prison, c'est parce que les directeurs de ces atrocités avaient quelques motifs pour y mettre plus d'importance. On en verra la preuve dans l'interrogatoire qu'ils firent subir à Mme de Lamballe, et dans les horribles circonstances qui suivirent sa mort. Mais il faut dire aussi que si, à la Force, on n'égorgeait qu'à bonnes enseignes, et après avoir fait au moins subir aux victimes une espèce d'interrogatoire, ce fut là aussi que les massacres eurent lieu avec le plus de raffinement et de cruauté. Un nègre

(1) L'abbé Bardy avait été placé, au Châtelet, dans la même chambre que Champelou et Grandmaison, arrêtés pour fabrication de faux assignats. Cette chambre était située au second étage de la tourelle donnant du côté de l'ancien *François qui fêta*. Ayant eu occasion d'aller faire signer une procuration à Champelou, nous le trouvâmes jouant aux échecs avec l'abbé Bardy. C'était un grand et bel homme, ayant beaucoup de ressemblance avec l'abbé de Saint-Pier, le naturel du *proc des d'Orléans*, que tout Paris a connu.

(2) Pierre-Martin Monneuse, ancien mercier, et alors marchand de vins, fut depuis au nombre des terroristes déportés par l'arrêt des conseils, du 24 nivôse, an IX (1801), à l'occasion de la machine infernale de la rue Saint-Nicolas.

(3) Claude-François Dangers, administrateur de police, exécuté le 20 prairial an II (1794), comme complice de Ladmiral (voy. ce nom, LVI, 74) et de Cécile Renaud.

y fut particulièrement remarqué, qui ne fit autre chose qu'égorger pendant les trois jours entiers, sans autre interruption que celle dont il avait besoin pour aller prendre à la hâte quelques aliments dans un cabaret de la rue du Roi de Sicile. Cet homme était horrible à voir : les bras nus, la poitrine découverte, sa peau noire rouge par le sang qu'il répandait à flots, sur sa figure d'affreux éclats de rire ; à chaque victime qu'il voyait expirer sous ses coups, vous eussiez dit le chef des esprits infernaux, accouru là tout exprès pour assouvir son antique haine contre le genre humain (5). On distinguait parmi les autres massacreurs Varlet, Gonchon, Allaire, Belair, le tisserand Radi, Mann et Charlat, dont nous aurons à parler tout à l'heure. M<sup>me</sup> de Lamballe, après le départ de M<sup>me</sup> de Tourzel, fut livrée à l'inquiétude la plus vive, aux angoisses les plus terribles. Les cris des malheureux qu'on égorgeait dans la rue retentissaient jusqu'à elle. A chaque instant il lui semblait voir arriver les bourreaux qui devaient l'égorger à son tour. Sa porte s'ouvre, elle se croit au moment suprême ; c'est M<sup>me</sup> de Navarre qui, la figure rayonnante d'espoir, lui présente le billet sans signature, qui vient de lui être remis par une main inconnue. « Soyez tranquille, M<sup>me</sup>... » a promis la vie à celle qui vous est chère. Dites-lui que, quelque chose qu'il arrive, elle se tiendra enfermée dans sa chambre, et n'en dis-

pendra pas. » Bien qu'elle déjà le sacrifice de sa vie, Lamballe n'en éprouva pas un vif sentiment de joie à la lecture de ce billet, et il ne lui fut pas difficile de deviner d'où lui venait cette émotion inattendue. Quel autre que le duc de Penthièvre pouvait espérer de sa délivrance dans ce moment ? Accablé de chaînes d'inquiétudes, atteint d'une grave, ce malheureux prince savait dans son hôtel de Toulouse que le danger que courait sa vie ne vint ajouter à sa douleur. La délivrance de M<sup>me</sup> de Tourzel savait à quelles conditions l'avait procurée. Un valet de chambre, jouissant de toute sa confiance, est mandé près de lui. « Ah ! dit-il, n'épargnez rien ; » Manuel ; la moitié de ma fortune tout entière, s'il est possible, pourvu que je la sauve ! Ah ! » perdez pas une minute. On vint chez Manuel : 150,000 fr. sont offerts et reçus. Manuel promet de sauver à M<sup>me</sup> de Lamballe. Mais, vu que ses collègues, ces hommes n'étaient pas de pure d'âme et de pure loyauté, et il se peignit de la parole. Aux jours horribles dont nous parlons, il la tint scrupuleusement tous ceux à qui il l'avait donnée à prix d'argent, sont pour tout motif ; car il est avéré que D' et lui sauverent quelques malheureux sans rien exiger. Mais certainement épargné M<sup>me</sup> de Lamballe, si la chose avait entièrement dépendu de lui. Mais il trouva résistance à laquelle il ne s'était pas attendu, et il fut obligé de céder. Sa volonté plus forte que la volonté des massacreurs, le jour du 21 vers midi, et un silence lui succéda aux cris douloureux qui avaient fait entendre pendant ces

(5) Ce genre de sacrifice s'accomplissait dans les prisons de Paris, et dans les prisons de la Bastille. On y voyait souvent des hommes qui se livraient à des actes de violence et de cruauté, et qui se faisaient tuer par leurs compagnons de prison. Ces actes de violence étaient souvent le résultat de la rage et de la désespoir causés par les conditions de détention. Les prisonniers étaient souvent privés de nourriture, de sommeil et de toute forme de confort, ce qui les rendait extrêmement vulnérables à la violence.

res. Étonnée de vivre encore, M<sup>me</sup> de Lamballe se jeta sur son lit pour prendre quelque repos ; mais elle ne ferma les yeux que pour les rouvrir presque aussitôt, réveillée en sursaut par des songes affreux, se mettant à genoux sur son lit, et demandant grâce aux bourreaux, dont elle se voyait déjà entourée. Tous ces détails ont été donnés plus tard par M<sup>me</sup> de Navarre, qui eut le bonheur de lui survivre. — Le lendemain, lundi 3, à huit heures du matin, deux hommes à figure sinistre entrent brusquement dans sa chambre, et lui enjoignent de se lever à l'instant, parce que la Commune, lui disent-ils, a décidé qu'elle allait être transférée à l'abbaye. Elle leur répond que, prison pour prison, elle aime autant rester dans celle où elle se trouve. Puis elle leur demande des nouvelles de M<sup>me</sup> de Tourzel. On lui répond qu'elles sont en sûreté, et on la presse de nouveau de se lever et de s'habiller. Elle refuse encore; et ces deux hommes, sans dire un mot de plus, se retirent. « Vous le voyez, Madame, dit alors M<sup>me</sup> de Navarre, ces deux personnages mystérieux sont d'accord avec Manuel; car c'est de lui, n'en doutez pas, qu'il est question dans l'avis anonyme qui nous a été donné. Ils sont entrés dans votre chambre parce qu'ils sont entrés dans toutes les autres, et qu'il ne fallait pas donner lieu aux soupçons; mais ils étaient prévenus d'avance que vous refuseriez de sortir. Aussi vous voyez qu'ils n'ont pas insisté et qu'ils se sont retirés sans mot dire. » C'est ainsi que M<sup>me</sup> de Navarre cherchait à entretenir la malheureuse princesse dans l'espoir d'une délivrance à laquelle elle-même n'osait pas croire. Toutefois elle avait deviné juste. Les deux individus dont il s'agit avaient été envoyés là par Manuel. L'un

d'eux, ce même Truchon, qui, de l'ordre du procureur de la Commune, avait fait sortir la veille les dames de Tourzel et vingt-deux autres femmes, étant venu rendre compte au conseil de la Commune de sa nouvelle visite à l'hôtel de la Force, dit qu'il n'y restait plus que deux femmes, M<sup>me</sup> de Lamballe et sa femme de chambre, et il demanda ce qu'il en fallait faire, s'il fallait les délivrer comme les autres. « Il n'appartient qu'au peuple, s'écrie Lhuillier, d'ordonner de la vie ou de la mort de ses prisonniers. » Et Jourdeuil, enchérissant sur Lhuillier, ajoute : *Le peuple appelle la vengeance sur l'amie de Marie-Antoinette : il faut qu'elle meure!* Manuel, dans la crainte qu'on ne lui reprochât son marché, garde un silence prudent, et l'ordre est donné de comprendre M<sup>me</sup> de Lamballe dans le massacre de la journée. Truchon partit aussitôt pour aller le mettre à exécution. Nous allons voir que des efforts furent encore tentés cependant pour arracher la princesse au sort affreux qui la menaçait. A onze heures du matin, lundi 3, les assassins de la veille étaient de retour à leur poste de l'hôtel de la Force. Lhuillier, Hébert, Dangers, Monneuse siégeaient. Mamin et Charlat donnent le signal; aussitôt une foule de tigres rugissants s'écrie : *la Lamballe! la Lamballe!* Ces cris, précurseurs de la mort, parviennent à son oreille. « Juste ciel, dit-elle à M<sup>me</sup> de Navarre, les voilà qui viennent! où me cacher? » Et elle tombe dans les bras de sa fidèle femme de chambre, qui elle-même avait peine à se soutenir. Elle eut néanmoins la force de la porter sur son lit, où elle demeura quelque temps évanouie. Il se fit alors un moment de silence, mais bientôt les cris *la Lamballe! la Lamballe!* recommencent; et sa

sorte Couvre avec fracas. Elle voit les deux mêmes hommes qui s'étaient présentés la veille. — Venez, lui dit Truchon d'un air féroce, on vous attend. — Qui êtes-vous? — Que vous importe? Je suis le *Grand Nicolas*, et je viens de la part du conseil de la Commune qui vous ordonne de venir à l'instant même parler aux commissaires qui vous attendent là-bas. — Quels sont ces commissaires? — Qu'est ce que ça vous fait? Obezsez, ou nous saurons bien vous y forcer.

Laissez-moi le temps de passer une robe. — A la bonne heure, mais que ce ne soit pas long. — Et les deux hommes se retirèrent. En proie à la plus vive frayeur, M<sup>me</sup> de Lamballe s'habilla à la hâte. — Eh bien! s'écria Truchon qui était resté sur le pavier, avez-vous bientôt fini? — Et il rentre, et force la princesse à demi habillée de descendre avec lui dans le redoutable guichet, où elle se trouve en face des officiers municipaux. Arriver devant ce tribunal effroyable, la vue des armes ensanglantées, des bourreaux dont les mains, le visage et les vêtements sont teints de sang, les cris de douleur de ceux qu'on égorgait dans la rue lui causent un tel saisissement qu'elle s'évanouit de nouveau à plusieurs reprises. Après se commencer l'elle à reprendre sens, par les soins de M<sup>me</sup> de Navarre, quelle en reprend aussitôt l'usage. Lorsqu'on la croit en état de subir un interrogatoire, on a l'air d'y procéder. Voici quel fut, à peu de mots près, cet interrogatoire, également recueilli par M<sup>me</sup> de Navarre, et qui, comme celui qu'elle avait subi à l'hôtel de ville, se lit dans un journal du temps. — Qui êtes-vous? — Marie Louise, princesse de Savoie-Carignan. — Votre qualité? — surintendante de la maison de la

reine. Avez-vous connu des complots de la cour, au 10? — Je ne sais pas s'il y avait des plots au 10 août, mais je sais qu'il n'en a eu aucune connaissance. Jurez l'égalité, la liberté, la loi du roi, de la reine et de la nation? — Je jurerais facilement les deux premiers, je ne jurerais pas le dernier s'il n'est pas dans mon cœur. — Ici Truchon lui dit tout bas: Jurez, si vous ne jurez pas, vous êtes morte. — La princesse de Lamballe pondit rien, leva ses mains à la hauteur de ses yeux, et se dirigea vers le guichet. L'huillier dit alors: *claircie Madame!* On sait que phrase était un signal de son même individu, qui déjà lui avait fait jurer, et que tout fait avoir été aposté là par Marie-Anne recommanda, lorsqu'on ouvrit le guichet, de crier: *Vive la Nation!* Marie-Anne, effrayée à la vue du sang sur les cadavres qu'elle aperçut, elle échappa cette exclamation: — quelle horreur! — Ace moment, des monstres qui l'entouraient vinrent de lui enlever son bonnet et le pointe de son sabre; mais, comme tout était de sang et de vin, il regarda la princesse au-dessous de la sang jaillit, et ses longs cheveux tombèrent sur ses épaules. Les hommes la tenaient fortement les bras, et la forçaient de marcher sur des cadavres. Elle s'évanouit à chaque instant. Elle se trouva alors dans cet espace étroit qui s'ouvre de la rue Saint-Antoine à la rue de son, et qu'on nomme la rue Ballu. Une demi-douzaine d'individus postés dans ce passage hurlèrent quelques cris de grâce! grâce! — Mort aux laquais déguisés! — Mort à la guillotine! — s'écria M<sup>me</sup> de Lamballe qui se sur eux à coups de sabre. De rent tués sur place, les autres

vièrent leur salut dans la fuite. Dans le même instant Charlat (6), tambour de la garde nationale dans le bataillon des Arbris, décharge sur la tête de la princesse, évanouie dans les bras des deux hommes qui la soutenaient, un coup de bûche qui l'étend à ses pieds, sur une pile de cadavres. On l'achève à coups de sabre et à coups de pique. Un autre scélérat, Gronon, garçon boucher, lui coupe la tête avec son couteau de boucher (7), et, accompagné de quelques autres égorgeurs, il va la déposer sur le comptoir d'un marchand de vin qu'ils veulent forcer à boire à sa santé. Cet homme refuse; on le maltraite, on le traîne sur un morceau de cadavres, et on l'oblige, le couteau sur la gorge, à crier vive la nation! Il s'évanouit, on le laisse là, et, quand il entre chez lui, il trouve son comptoir vide; les brigands avaient tout pillé. Pendant ce temps, le corps de M<sup>me</sup> de Lamballe était resté exposé à la vue et aux insultes de la populace plus de deux heures. A mesure que le sang qui coulait de ses blessures ou de celles des cadavres voisins venait saler la blancheur de ses membres, le nègre Delorme et Mamin s'occupaient à le laver. Le courage nous manque pour peindre les excès de barbarie et d'obscénité auxquels ces monstres se livrèrent. Contentons-nous de dire qu'après avoir chargé un canon avec une de ses jambes, Charlat lui déchira les entrailles et lui arracha le cœur. D'autres scélérats s'emparèrent du tronc, lièrent

les poignets avec une corde, et le traînèrent dans les rues. Sa tête, qu'on rapporta de chez le marchand de vin, fut placée au bout d'une pique, et portée d'abord à l'abbaye Saint-Anoine, où la princesse avait passé quelque temps. On la présenta à l'abbesse, M<sup>me</sup> de Beauvau, que les monstres savaient être l'amie particulière de M<sup>me</sup> de Lamballe. Puis le cortège, marchant avec des tambours et des fifres en tête, se dirigea vers le Temple. Ceux qui le conduisaient, ayant appris qu'une femme de chambre de la reine, jeune personne de 18 ans, demeurait à l'entrée de la rue de Jouy, revinrent sur leurs pas, montèrent chez elle et lui présentèrent cette tête sanglante qu'ils l'obligèrent à baiser, après quoi ils reprirent la route du Temple. Lorsque les directeurs des massacres eurent décidé que la tête de madame de Lamballe serait portée à cette prison, pour faire subir à la famille royale et à la reine en particulier un supplice inconnu jusqu'alors, le conseil des commissaires du Temple se concerta avec une députation de l'Assemblée législative, qui s'y était rendue en toute hâte. Ainsi tous devinrent complices de ces horribles faits. Approuvant tacitement les fureurs des assassins, et ne voulant ou n'osant point les repousser par la force armée qui était à leurs ordres, ils firent faire l'examen des fusils de cette garde, pour s'assurer qu'ils n'étaient pas chargés, et ils ordonnèrent qu'on en ôtât les baïonnettes. Cependant, effrayé de la responsabilité qui pesait sur eux, si cette populace pénétrait jusqu'aux augustes prisonniers confiés à leur garde, Danjou, l'un des commissaires qui, probablement était dans le secret de ces horribles complots, imagina de faire tendre le long du mur un ruban aux trois

(6) Ce Charlat s'éleva vers la fin de septembre pour l'expédition de Dombasles, où il fut, à son tour, tué par ses camarades, brigands de l'entendre encore parcellés dans ses prisonniers à la Force.

(7) Gronon fut conduit à la petite capitale, et renvoyé à Tournai, en Janvier 1793, comme chef de parti qui devenait alors le département de l'Inde, et avait même été des égorgeurs en septembre.

leurs nationales, et d'y afficher en plusieurs endroits un papier portant cette inscription : *« Vous, tous qui à une juste vengeance sucez allier l'amour de l'Ordre, respectez cette barrière, elle est nécessaire à notre surveillance et à notre responsabilité. »* Gorsas, long-temps l'apologiste, puis le dénonciateur des massacres de septembre, écrivait le lendemain dans son journal que le peuple s'était arrêté à la vue de cette barrière, qu'il s'était même approché de ce ruban sacré avec un respect religieux, et l'avait baisé à genoux. Cet acte, fût-il vrai, ne prouverait qu'une chose : c'est que le peuple, sous l'impulsion des scélérats qui le dirigent, est susceptible de toutes les impressions ; qu'il massacre, se prosterne, boit du sang, parle humanité, jure, obéit, rit, pleure, tue, chante, adore, comme un automate cedant au ressort qui le meut. L'intention de ceux qui dirigeaient le peuple assassin n'étant point encore arrêtée sur le sort des prisonniers du Temple, ils ne firent point violer la barrière tricolore par leurs agents. À un signe du chef de la bande, tous s'arrêtèrent devant le ruban tricolore, et s'ils ne le baisèrent pas à genoux, comme le dit Gorsas, toujours est-il qu'ils inclinèrent avec un air de respect. Ce chef de bande, s'adressant alors aux commissaires : « Magistrats, leur dit-il, nous ne venons pas porter une main, je ne dirai pas sacrilège, sur les otages confiés à votre surveillance ; nous demandons seulement qu'un nombre des patriotes qui m'accompagnent, fixe par vous, portant aux pieds de la Tour cette tête impie, afin que ceux qui sont cause de tant de maux voient le résultat de leurs complots funestes. » Les commissaires au nom-

bre de trois, Danjou, que nous déjà nommé, Charlier et Gault, accédèrent à un vœu si énergiquement prononcé. Mais tandis qu'ils parlementaient avec cette barrière bandée sur le nombre plus ou grand d'individus qui devraient mer la députation, ceux-ci gués de tant de lenteurs, franchirent la barrière tricolore à laquelle ils venaient de s'arrêter, se précipitant comme un torrent dans la principale cour du Temple, ils traversèrent le passage Bailly, s'avancèrent dans le jardin arrivèrent, en poussant des hurlements de bêtes féroces, jusque au croisée du bâtiment latéral, dit la Tour, que la famille royale habitait depuis quelques jours. Des commissaires de la commune trouvaient en ce moment de s'occuper d'elle, l'un, nommé Carlier dormait dans une pièce à côté de celle où la famille était réunie ; l'autre dînait dans les appartements du bas de la Tour. Il était alors environ trois heures. Ménécière, commissaire, était assis auprès d'un jeu de dames avec madame Étienne. La croisée de l'appartement était verte. Ménécière, décoré d'écharpe, s'y montra ; les cris s'élevèrent ; il ferma la croisée et s'étonna et inquiet de ce bruit, en demanda la cause à Ménécière lui fit une réponse evasive, et l'invita à continuer son jeu. Cependant l'attroupement devenait à ce instant plus considérable ; les déclamations retentissant dans le parlement, le roi et sa famille, et s'approchèrent de la croisée par



ce qui se passait au dehors. Messier se plaça devant eux pour les retenir dans l'intérieur, et ils y restèrent. Mais les hurlements de cette troupe sanglante ne discontinuaient pas; ils appelaient à grands cris le roi et la famille royale, demandant que la croisée fût ouverte et que les prisonniers parussent. Messier qui, avait aperçu l'horrible trophée que ces monstres portaient avec eux, persistait à la tenir fermée, lorsque deux hommes entrèrent avec précipitation dans la chambre, et signifièrent brutalement au roi et à la reine que le peuple exigeait qu'ils se rendissent à la croisée sur-le-champ. Messier, après leur avoir dit qu'il n'appartenait qu'à lui de prendre et d'ordonner les dispositions convenables aux circonstances, leur enjoignit de se retirer, ce qu'ils firent. Le roi, ignorant le motif pour lequel on venait de lui intimier l'ordre, au nom du peuple, de se montrer à la croisée, s'approcha en effet pour regarder; mais au moment où il allait lever le rideau, Messier se précipita devant lui, en s'écriant: « Oh! non, non, de grâce, n'approchez pas, ne regardez pas; quelle horreur! » Comme il s'éloignait de la croisée, les deux hommes qui venaient de se présenter recommencèrent, et répétèrent au roi et à la reine, en termes plus énergiques que la première fois, que le peuple exigeait absolument qu'ils se montrassent à la croisée, et qu'il fallait lui obéir. Le roi et la reine répondirent qu'ils étaient disposés à faire ce que le peuple demandait, mais qu'on leur dit ce qu'il voulait. « Et pardieu, répliqua l'un des deux interlocuteurs, c'est pour vous faire voir la tête de la Lamballe. » À cette révélation terrible et inattendue, la reine se trouva mal et s'écriant qu'elle était cause de

la mort de son amie; et elle tomba à la renverse. Le roi se cacha le visage dans ses mains, fondant en larmes, et, s'appuyant sur le dossier du lit, il y resta longtemps, en proie à la plus vive affliction. Le jeune dauphin et Madame royale se précipitèrent aux pieds de leur mère, pleurant et criant; et M<sup>me</sup> Élisabeth, presque privée de raison, courait çà et là dans l'appartement, donnant des marques du plus affreux désespoir. Pendant que ces scènes de désolation se passaient dans l'intérieur, l'attroupement se maintenait au pied de la Tour, et les vociférations continuaient. Quelques-uns des commissaires de la Commune, effrayés pour leur responsabilité, sommèrent Mathis, commandant de la force armée, de le dissiper, et il en vint à bout, non sans de grands efforts. Tous ces misérables disparurent enfin, ne laissant au Temple que les traces de douleur et de consternation que cette scène d'horreur avait fait naître dans l'âme des malheureux prisonniers (9). Les assassins, après avoir promené quelque temps autour du Temple la tête de M<sup>me</sup> de Lamballe, se dirigèrent vers le Palais-Royal, et plantèrent la pique qui soutenait cette tête sous les fenêtres même du duc d'Orléans. Ils y arrivèrent au moment où le prince allait se mettre à table avec M<sup>me</sup> de Buffon, sa maîtresse, et quelques Anglais. À cette vue M<sup>me</sup> de

(9) Ces détails sont extraits d'une note historique présentée en 1817, par Messier lui-même, au roi Louis XVIII, et que nous avons sous les yeux. Ce ancien municipal, impliqué en 1793 dans l'affaire de Babeuf, fut condamné par contumace à la déportation. Il fut encore du nombre des cent sixante-trois également condamnés à la déportation, en 1795, après l'expulsion de la machine infernale. Il parvint à s'y soustraire, en travaillant comme jardinier pendant plusieurs années, chez un marchand de légumes du Temple. En 1804 il se parut et donna des brèves d'écrou. Il est mort à Paris, le 2 juin 1818.

Buffon se jeta sur un fauteuil, se couvrit la figure de ses deux mains, en criant tout éperdue : « Ah ! non Dieu, ma tête se promènera un jour de cette manière ! » Le duc pâlit, chancela et fut près de se trouver mal. Un des Valets qu'il avait invités ne put tenir à ce spectacle, et il se retira avant que l'on se fût mis à table. Du Palais Royal la bande se rendit à l'hôtel de Toulouse, où résidait le duc de Penthièvre, et où Mme de Lamballe avait longtemps habité, mais il est juste de dire qu'ils n'insisterent pas pour entrer, et qu'ils voulurent bien épargner à ce prince l'affreux spectacle qu'ils avaient fait subir aux prisonniers du temple. Ils continuèrent de promener dans Paris cette tête sanglante, tandis que d'autres se défilèrent dans les rues aux son trône mutilé. Dans la soirée, des serviteurs fidèles qui avaient eu le triste courage de suivre ces maîtres, pour dérober à leur fureur quelques uns de ses déplorables restes, parvinrent à en recueillir une partie, et ils les inhumèrent secrètement. Avec les causes de l'assassinat de Mme de Lamballe l'opinion la plus généralement accréditée considère cette jeune princesse comme une victime sacrifiée à la vengeance, d'autres se sentent aux intérêts de fortune du duc d'Orléans. Peùt-être on peut dire que les massacres de septembre furent des représailles, et qu'on comprendrait que l'on se vengeât de ceux dont on avait souffert en perdant plus les ordonnateurs des massacres, qui s'agrandirent les choses plus on grand. Quant au fait de la partie palatine, le duc d'Orléans accablé de coups, et de sa part le mariage de la princesse de Savoie avec le duc de Nemours dans le Palais Royal, et le duc de Nemours qui se trouvait à Paris, et qui ne put pas aller

de nuire ou de protéger, de sauver ou de faire peir qui que ce fût. Il y eut pourtant une cause particulière de cet affreux assassinat. Vingt-six femmes étaient enfermées à la Force, vingt cinq en sortirent saines et sauvées; Mme de Lamballe seule était vouée au meurtre, et à quel meurtre et dans quelles circonstances? Pour quoi donc elle plutôt que Mme de Tourzel, que Pauline sa fille, que toutes les autres? Pourquoi, lorsque le même jour et presque à la même heure, Mme de Lamballe et la princesse de Tarente interrogées, celle-ci à l'Abbaye, celle-là à la Force, sur leur sentiments pour la reine, et toutes deux avant proteste de leur attachement pour elle, Mme de Lamballe est elle impitoyablement massacrée, tandis que Mme de Tarente est mise en liberté, aux acclamations de la populace et des égorgeurs? Pourquoi, tout ce raffinement de cruautés? Nous allons le dire. Quelque temps après la journée du 10 août, le député Kersant fut envoyé à l'armée de Lafayette ainsi, que deux autres députés, avec mission d'abord d'arrêter ce général, ensuite d'examiner jusqu'à quel point il était possible de se défendre contre l'invasion des Prussiens, qui était imminente. Il ne lui fallut pas beaucoup de temps pour se convaincre que, dans l'état de faiblesse et de désorganisation de l'armée se trouvant, il lui serait impossible de s'opposer à la marche des alliés. Il revint en toute hâte pour partager sa frayeur à ses collègues, et ne leur dissimula pas qu'en l'état où était l'armée d'étape l'armée de Paris, à la portes de Paris. Et l'on sait que à la même époque Dumouriez avait été les jours qui l'était bien que à le résister, qu'il fallait arrêter les Prussiens par d'autres moyens que par la force des armes. On dit

bera sur le parti qu'il y avait à prendre, et l'on reconnut que le seul moyen de salut serait d'obtenir une lettre de Louis XVI au roi de Prusse, dans laquelle il le prierait de suspendre sa marche et d'évacuer momentanément le territoire français. Kersaint, Manuel et Pétion furent chargés d'aller au Temple demander cette lettre; ils y allèrent en effet, et promirent au roi la vie sauve pour lui et sa famille, s'il voulait consentir à signer la lettre qu'on lui demandait. Ils s'agenouillèrent qu'un refus positif. La reine, sollicitée à son tour, leur signala qu'elle approuvait la détermination du roi, et qu'elle ne lui conseillera jamais une démarche si humiliante. Les trois députés revinrent à la charge quelques jours après, sans plus de succès. Alors ils songèrent à d'autres moyens, et arrêtèrent qu'il fallait effrayer celui qu'on ne pouvait convaincre; et le sort de M<sup>de</sup> Lamballe fut décidé. Ils lui offrirent d'abord la liberté et la vie, si elle voulait user de son influence auprès de la reine pour la déterminer à arracher au faible monarque cette précieuse lettre. La tentative ne réussit pas davantage; M<sup>de</sup> Lamballe répondit que ce n'était pas à elle à dicter au roi ni à la reine la conduite qu'ils avaient à tenir dans une circonstance si grave. Cependant Longwi et Verdun venaient de tomber au pouvoir du roi de Prusse: Paris était en alarmes, les chefs des conspirateurs effrayés parlaient déjà de mettre la lance entre eux et l'ennemi, lorsque Banton, pour leur redonner du cœur, annonça les massacres de septembre. Le samedi soir, veille du jour où ils devaient commencer, Pétion, Manuel et Kersaint firent une nouvelle tentative auprès du roi: elle fut tout aussi inutile que les précédentes. Il fallait pourtant obtenir la lettre à tout

prix, il fallait vaincre cette obstination qui désolait et inquiétait. Le 2 septembre, vers midi, au moment où l'on tirait le canon d'alarme, où le son lugubre du tocsin se faisait entendre de toutes parts, un membre de la commune, Mathieu, prêtre apostat, aborde le roi, l'œil étincelant de fureur: « Ce n'était donc pas assez d'avoir fait assassiner nos frères au 10 août, vous faites encore marcher contre nous un ennemi ferroce, qui vient nous égorger, nous, nos femmes et nos enfants; mais auparavant je vous jure que vous périrez de nos mains. Cependant il est temps encore. Si vous voulez, vous pouvez... » Le roi demeura inflexible et refusa la lettre aux menaces de Mathieu, comme il l'avait refusée aux prières des trois commissaires. Irrités de cette courageuse fermeté, les ordonnateurs des massacres décidèrent que M<sup>de</sup> Lamballe serait mise à mort, que sa tête placée sous les yeux de la famille royale, et surtout de la reine, jetterait l'épouvante dans leurs cœurs, et déterminerait enfin le malheureux prince à signer la lettre. Tout cela fut exécuté comme on vient de le voir; la lettre signée par Louis XVI fut aussitôt portée par Billaud Varenne, au camp des Prussiens, qui suspendirent leur marche, puis se retirèrent définitivement au grand étonnement de l'Europe. Sans doute que cette lettre ne fut pas auprès d'eux le moyen le plus efficace, et que les diamants du garde-meuble les touchèrent bien davantage... Quoi qu'il en soit, on sait assez aujourd'hui comment se termina cette funeste comédie (roy. DEMOURIER, LXII). Quelques historiens ignorants ou intéressés ont élevé des doutes sur tous ces faits, et récemment encore M. d'Allouville ne formellement la lettre de Louis XVI,

mais il n'appuie son opinion d'aucune preuve. Nous ajouterons à celles que nous avons données quelques passages du discours prononcé à la Convention, par Billaud-Varenne, dans la séance du 2 juin 1793, et qui se trouve rapporté plus au long dans l'article biographique consacré à ce fameux Montagnard (voy. BILLAUD-VARENNE, LVIII, 272). « Péthion, qui s'était engagé avec Louis XVI à le sauver s'il voulait prier le roi de Prusse d'évacuer le territoire français, Péthion, associé pour cette machination avec Manuel et Kersaint, a une teinte de noirceur de plus que les deux autres, puisque ceux-ci ont eu la conscience de voter pour la grâce qu'ils avaient promise, tandis que Péthion a sacrifié sa parole à la crainte de perdre sa popularité, et a voulu, au mépris d'un engagement formel, se faire un masque de la tête abattue du despote... Si ces paroles de Billaud Varenne, prononcées dans une telle circonstance, et consignées depuis un demi-siècle dans le *Moniteur*, ne suffisent pas, nous y ajouterons le témoignage de Louis XVI lui-même, cité par plusieurs historiens, qui rapportent que le malheureux monarque, apprenant sa condamnation à mort, dit à Malherbes : *Je suis bien sûr au moins que Péthion, Manuel et Kersaint ne l'ont pas volé*. Louis XVI se trompait quant à Péthion, et c'est le reproche que Billaud-Varenne fit à celui-ci cinq mois plus tard. L'accusation de réguile dans la bouche de Billaud est assez bizarre, mais son témoignage n'en est que plus certain. Quelle que soit au surplus la cause que l'on doit assigner à la mort de Marie-Louise, ou ne peut nier que cette mort n'ait été le signe d'elle et de l'infortune présente, et que elle avait

voué sa vie. — Imprimé en 1 à Paris, 2 vol. 1-8°, intitulés : *Mémoires relatifs à la famille royale France pendant la Révolution comparés d'anecdotes inconnues authentiques sur les princes européens et autres personnages célèbres de cette époque*, etc. Cet ouvrage, que l'on dit composé d'après un journal, lettres et entretiens de la princesse de Lamballe, est dépourvu de toute probabilité et de vraisemblance. C'est une des compilations les plus fausses, les plus mensongères qui aient été faites un temps où l'on semble avoir eu la tâche de mettre en roman ou en conte les absurdes les récits les plus gais et les plus dignes de l'attention et du respect de la postérité. G. D.

LAMBARDE (WILLIAM), un jurisconsulte et antiquaire anglais, fils aîné d'un alderman de Londres, naquit à cette ville en 1736, et fut admis à la société de Lincoln's Inn en 1756. Il s'appliqua surtout à l'étude des coutumes et de la jurisprudence des temps saxons. Le premier résultat de ses travaux fut une collection et traduction des lois saxonnaises sous le titre de *Anglo-Saxonum, sive De jure Anglorum legibus libri*. Lambarde (1788, in-4°) réimprimé en 1 avec l'Histoire ecclésiastique de Kent par Abraham Wheelock. Lambarde travailla aussi à un voyage de comté de Kent, qu'il termina en 1807 sous le titre de *Perambulation Kent*, et qui fut publié en 1818 après avoir été revu par l'archevêque Parker, et le lord trésorier Bentinck. Lambarde avait l'intention d'en faire plus loin ses recherches, et il avait déjà recueilli des matériaux pour la description générale de la Grande-Bretagne, dont ce qu'il avait écrit n'était que l'échantillon; il suspendit ses travaux lorsqu'il

den s'occupait le su-  
 moins ses mat at  
 a 1730, in-4°, sous le titre  
*marium Angliæ topogra-*  
*historicum*. Cambden, en  
 beaucoup son premier ou-  
 reconnaissant les obliga-  
 t'avait à son auteur, l'ap-  
 homme distingué par son  
 sa piété. • Il lui donnait en-  
 talification d'homme pieux,  
 e la fondation d'un hôpital  
 s'avres de Greenwich, que  
 t'avait fait construire en  
 le comté de Kent, avec la  
 u de la reine Élisabeth,  
 tablissement porta le nom.  
 remier de ce genre élevé par  
 tants. Lambarde ayant été  
 en 1579, juge-de-paix du  
 Kent, composa, pour l'in-  
 te ceux qui exerçaient la  
 gistrature, l'*Eirenarcha*,  
*roirs des juges-de-paix*,  
 nes, imprimés d'abord en  
 ont la onzième édition pa-  
 19. Blackstone, dans ses  
 sires, recommande cet ou-  
 x qui se destinent au ba-  
 la magistrature. Lambarde  
 si en 1582, in-8°, les *De-*  
*vestables*, qui ont eu depuis  
 . En 1592, il fut nommé  
 chancellerie, et en 1597  
 s Egerton, garde du grand-  
 boisit pour garde des ar-  
 la chancellerie ; enfin, en  
 eime le distingua particu-  
 en lui annonçant elle-mê-  
 t'avait fait garde des ar-  
 Angleterre déposées à la  
 oûdres. Il présenta à cette  
 en 1601, son *Pandecta*  
 ; et il avait écrit dans le  
 autre ouvrage, intitulé  
 ou *Discours si les hautes*  
*uties en Angleterre*, qui  
 bit qu'en 1635, quelques

années après sa mort, par les soins  
 de Thomas Lambarde, son petit-fils.  
 W. Lambarde mourut le 19 août  
 1601. On trouve de grands détails  
 sur ce sàvant et sur ses manuscrits  
 dans sa Vie, insérée par Nichols dans  
 sa *Bibliographie topographique de*  
*l'Angleterre*, et dans la *Bibliogra-*  
*phie légale* de Bridgman. D-z-s.

**LAMBERG** (JOSEPH-MAXIMI-  
 LIEN, comte de), écrivain original  
 et très-ingénieur, naquit le 24 nov.  
 1729 (1), à Brünn dans la Moravie,  
 d'une des plus anciennes familles de  
 cette province. Après avoir terminé  
 ses premières études, il fréquenta les  
 universités de Breslaw, de Berlin et  
 de Halle, où il suivit avec un vif in-  
 térêt les leçons de Wolff et de Nettel-  
 blatt. Désirant perfectionner ses con-  
 naissances, il visita les différents  
 Etats de l'Allemagne. Son frère, Léopold,  
 qui avait aidé le cardinal de  
 Polignac dans la composition de l'*An-  
 ti-Lucrèce*, lui servit de compagnon  
 de voyage et de guide. Ils arrêta quel-  
 que temps à la cour de Bareith, re-  
 tenu par les bontés du margrave, qui  
 l'avait nommé son grand-veneur. En  
 1754, il fut décoré par l'empereur  
 du titre de chambellan, et vint rési-  
 der à Paris près du comte de Star-  
 hemberg, son ami, qui y était am-  
 bassadeur d'Autriche. Il y passa trois  
 années dans la société des littérateurs,  
 des savants et des artistes ; puis il  
 accompagna dans son voyage d'Italie  
 le duc de Wurtemberg, dont il était  
 conseiller intime, et pendant leur  
 séjour à Venise alla complimenter, au  
 nom de ce prince, le nouveau doge  
 Foscari. Quelques courtisans, jaloux  
 de sa faveur, étant parvenus à l'é-  
 loigner de Stuttgart, il accepta la

(1) Cette date est celle qu'on lit autour de son  
 portrait à la tête du *Memoire d'un inconnu*,  
 c'est donc par erreur que les biographes allemands  
 placent le naissance de Lamberg en 1730.

place de grand-marchal de l'évêque d'Autbourg : mais bientôt, fatigué de la frivole importance de ces fonctions, il s'en démit pour pouvoir se livrer entièrement à la culture des sciences et des lettres. Il fit en 1770 un second voyage en Italie, et profita d'une occasion favorable pour aller en Corse, d'où il poussa jusque sur les côtes d'Afrique. Ayant voulu revoir Venise, où il avait laissé des amis, il y rencontra le fameux aventurier connu sous le nom de comte de Saint-Germain (voy. ce nom, XXXIX, 386). Il eut plusieurs conversations avec ce mystérieux personnage, et il annonçait le projet de publier ses mémoires, mais il ne l'a point exécuté. De retour en Allemagne, il resta d'abord à Landshut, dans la Bavière, et finit par se fixer dans son château de Brunn, où il mourut le 23 juin 1792, à l'âge de soixante-trois ans. Doué d'un esprit très-vif et d'une grande pénétration, le comte de Lambert avait des connaissances fort étendues dans presque tous les genres. Il parlait avec une égale facilité toutes les langues de l'Europe. Grand mathématicien, on lui doit l'invention de plusieurs machines ingénieuses. Il avait formé le plus beau cabinet de physique de l'Allemagne, et il faisait ou répétait toutes les expériences indiquées par les Académies. Mais dans le comte de Lambert l'homme valait encore mieux que le savant. Il fut le bienfaiteur de la contrée qu'il habitait ; sa mémoire y resta en vénération. Il avait été marié deux fois, d'abord avec la comtesse de Trautmanstorff, dont il eut deux enfants qu'il perdit en bas âge, ensuite avec la baronne Dauberg, qui lui donna plusieurs héritiers de son nom. Le comte de Lambert avait reçu de ses aïeux le titre de *Démocrite des Dalmates* ; mais il a dû lui-même,

dans le *Mémorial d'un mondain* que • plus poli que Démocrite en vers • le genre humain, il ne rit pas des • hommes, mais des systèmes, des • contradictions et des puérités am- • queles et à l'aide desquels les • hommes donnent ou savent se don- • ner un air d'importance. • Tous ses ouvrages sont écrits en français, savoir : I. *Mes Fragments*, Paris, 1758, in-8°. II. *Essai sur l'impossible*, ouvrage problématique, ibid., 1764, in-8°. III. *Vanité de quelques-unes de nos connaissances*, ibid., 1766, in-8°. IV. *Neuf nouveaux sujets de littérature et de philosophie*, 1767, in-8°. V. *Réflexions sur la propriété d'une courbe algébrique dont les contours marqueraient les traits d'un visage connu*, Livourne, 1770, in-8°. *Mémorial d'un mondain, ou cap Corse* (Vienne), 1773, in-8°. C'est l'ouvrage capital de l'auteur. Le premier volume est un résumé très curieux des observations critiques, morales et philologiques qu'il avait faites dans ses voyages. Le second renferme plusieurs mémoires académiques et deux extraits de sa correspondance avec un grand nombre de savants. Toutes les vues ne sont pas également justes, mais il en est peu qui ne soient présentées d'une manière piquante. L'auteur a recueilli beaucoup d'anecdotes, principalement sur Paoli qui venait de quitter la Corse. La seconde édition, imprimée dans la Chronique de Londres, 1778, in-8°, est ornée d'un portrait de Lambert en médaillon, gravé par F. Agostoli, noble Vénitien, et augmentée d'un volume qui contient les opuscules que l'auteur avait publiés précédemment. VII. *Le Canot, ou Lettres de Maman Nergz*, Vienne (1792), in-8°. VIII. *Époques raisonnées de la vie d'Albert de Haller*, 1779, in-8° de 165 p., et avec un ouvrage

é de 1781. Le biographe n'a pu donner son ouvrage qu'à l'épiscopat de Zimmermann s'était arrêté. — *Vie de Haller*, publiée en 1782, donne une notice fort intéressante sur les relations qu'il entretenait avec le célèbre naturaliste, et des extraits étendus de sa correspondance. — *Tablettes fantastiques*, ou *Tablettes particulières pour les pays et quelques hommes*, 1782, in-4° de 172 p. L'auteur a dédié cet ouvrage à Lacépède. — *Essais critiques, morales et politiques*, Amsterdam (Hauau), 1786, in-8°; elles ont été réimprimées à Berne, en 1787, et à Francfort, en 1802. Lambert a laissé en outre plusieurs ouvrages, entre autres *Biographie*. Il était en correspondance avec les littérateurs les plus distingués de la France et de l'étranger, notamment avec Algarotti, Voltaire et d'Alembert.

L—M—X.

**LAMBERT**, évêque d'Arras, appartenait à une famille distinguée de Cambrai, était grand-chantre de la cathédrale, et jouissait d'une haute réputation dans la chaire, lorsque les Arras, ayant fait séparer leur église de celle de Cambrai, à laquelle elle appartenait depuis 500 ans, l'éurent élu évêque en 1093. Il fut sacré à Rome par Urbain II, qui le nomma par la suite évêque de la seconde Belgique. Il mourut avec éclat dans plusieurs campagnes, surtout en 1095, dans celle de la Palestine, dont il rédigea les annales, que l'on trouve au X<sup>e</sup> tome de la *Biographie* du P. Labbe. Il fit d'excel- lents sermons pour le gouverne- ment de son diocèse, mérita par sa sagesse et ses talents la confiance de son roi, et l'estime de tout ce qui se distinguait. On le regardait comme l'oracle de l'église

gallicane. Pascal II lui donna la commission d'absoudre le roi Philippe I<sup>er</sup> de l'excommunication qu'il avait encourue par son mariage incestueux avec Bertrade. Ce prélat mourut en 1115. Il fut enterré dans sa cathédrale où l'on voit encore aujourd'hui son épitaphe singulière, qui porte que la sainte vierge était apparue à Lambert et à deux jongleurs, et qu'elle avait donné à l'évêque un cerce qui avait la vertu de guérir du mal des ardents, alors fort commun en France. De là sans doute l'histoire de la fameuse *chandelle d'Arras*. Le V<sup>e</sup> tome des *Miscellanea* de Baluze contient un ample recueil des *actes, chartes et lettres* de Lambert ou à lui attribués. — **LAMBERT**, disciple de saint Bruno, et abbé de Ponthière, dans le diocèse de Langres, à la fin du XI<sup>e</sup> et au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, composa quelques écrits dont il ne nous reste qu'un petit traité de grammaire latine, assez bon pour le temps et propre à donner une idée de l'état des études à cette époque. On le trouve dans l'*appendix* du tome II des *Annales bénédictines*. Lambert assista au concile de Troyes en 1104. — T-D.

**LAMBERT** (JEAN de), marquis de Saint-Bris, issu d'une noble et ancienne famille de l'Angoumois, naquit au château des Escuyers, en Périgord, le 25 septembre 1586. Il était fils d'un des plus dévoués serviteurs et compagnons d'armes de Henri IV. Nommé page de ce monarque, il alla faire sa première campagne en Hollande sous Maurice de Nassau, par lequel il fut chargé d'une mission importante à la cour de France, n'ayant encore que vingt-deux ans. Il combattit alors la politique de Sally, qui eut tort de s'opposer au succès des négociations dont il s'agissait, ainsi que le prouva l'é-

vement. Il était entre en 1605, avec le grade d'enseigne, dans le régiment de M. de Châtillon. Il se trouva au siège de Juliers. Baniomperre, qu'il suivit dans son ambassade d'Espagne, et qu'il ne quitta point dans la guerre qui eut lieu ensuite (ayant été fait par lui, en 1610, lieutenant de sa compagnie de gendarmes), l'employa dans plusieurs combats. A celui de Nanteuil, près Pampron, en Poitou, en 1618, Lambert fut grièvement blessé. Ce fut au siège d'Henao, sur la brèche qu'il avait faite, que le roi entre de ce côté donna le bâton de maréchal à la Meilleraye. L'autorité qu'il avait dans l'armée fut bien prouvée au siège de Graveines (1644), où commandaient les maréchaux de France Gassion et de la Meilleraye. Ces deux généraux s'étant brouillés, les troupes, divisées par la querelle de leurs chefs, allaient se charger, lorsque Lambert, qui n'était encore que maréchal-de-camp, ordonna, de la part du roi, et en son nom, aux deux partis de s'arrêter, de ne plus reconnaître l'autorité supérieure de ces maréchaux. On obéit à l'instant; les maréchaux se retirèrent, et l'armée fut sauvée par cet acte de vigueur. Sa fidélité ne fut point ébranlée, pendant les troubles de la Fronde, par l'offre que lui fit le duc d'Orléans de la première de toutes les dignités militaires pour l'attirer dans son parti. Tel était son stoïcisme qu'étant dans son lit lorsqu'un courrier lui apporta le brevet de gouverneur de Metz, suspendre place alors, il prit le paquet sans l'ouvrir. Enfin son désintéressement fut poussé au point que, plus d'une fois, il refusa des sommes énormes qu'on lui proposait pour céder ses terres concurremment régaliées par lui comme incompatibles avec son devoir. Sa belle fille, la ce-

lebre M<sup>lle</sup> de Lambert (voy. ce nom. XXIII, 362), a tiré de ces beaux exemples et de quelques autres une instruction bien connue pour ses fils. Il eut l'honneur de commander Turenne, qui avait la bonne grâce de dire que Lambert lui avait appris son métier. Une lettre de Henri de Bourbon, père du grand Condé, atteste que celui-ci aurait pu en dire autant. Deux cents autres lettres de rois, de princes du sang, de ministres, notamment Richelieu et Mazarin, ne permettent pas de douter que ce ne fût un homme d'un grand caractère et de grands moyens. Il avait été fait, le 31 novembre 1631, chevalier-commandeur de l'ordre de Saint-Espé. Jean de Lambert passa les dernières années de sa vie dans sa terre de Saint-Bris, comté d'Auvergne, dégrè pour lui en marquisat (1644). Il y mourut le 23 octobre 1666, âgé de quatre-vingts ans. — Son fils et un petit-fils fournirent avec une très-honorable carrière militaire. Ce dernier vit arriver en 1734 le terme de son existence. — LAMBERT (Jean-Joseph, marquis de), issu d'une branche cadette de la famille des précédents, naquit le 11 février 1728. Entré au service dès son enfance, il commença, avec le grade de capitaine dans le régiment de Harcourt, cavalerie, la guerre de Sept-Ans. De 1757 à 1762, passant du grade en grade, il prit part aux combats les plus importants de toute cette époque. A la fin de 1762, il fut nommé mestre de camp, commandant du régiment de Berry, cavalerie, et conserva les fonctions jusqu'en 1769. Digne de la croix de Saint-Louis en 1763, malgré sa jeunesse, il combattit dans des armées du roi en 1770 (du avant, en 1778, remarquable sur les côtes de Bretagne et de Normandie dans la vue d'une descente en An-



e, deux corps commandés par le maréchal de Broglie. Le marquis Lambert fut nommé premier aide de camp, faisant les fonctions de major-général des logis, et il était chargé de la lettre qui l'appelait à ce poste, que c'était en l'absence du maréchal de Broglie, frère du maréchal. Lambert fut placé ensuite (1779) sous les ordres du comte de Vaux, il fut commandeur de l'ordre de Saint-Louis dans la même année, et fut aide de camp en 1780, enfin lieutenant-général des troupes du roi. Il fut encore en 1789, faisant partie du conseil de la commission permanente créée en 1787. Nommé gouverneur de la citadelle d'Arras en 1788, il fut bientôt après promu dans son grade au camp de Omer, sous les ordres du duc de Condé. Lorsque les princes français émigrèrent, le marquis Lambert sortit de France et eut une correspondance suivie avec ses frères de Louis XVI, qui le créa ministre auprès du roi pendant la campagne de Prusse. Il se fit au quartier-général de l'armée prussienne, et se trouva à tous les combats et opérations de guerre qui eurent lieu par le siège de Longwy. Ces entreprises lui reçut une lettre de la part de Catherine II, lui disant que son fils aîné (Marie-Alexandre), qui servait dans les armées autrichiennes et était arrivé au grade de lieutenant-général, venait de périr glorieusement dans une bataille en Pologne. Vouloir acquiescer à son service, père de ce jeune homme, et un officier d'un mérite reconnu, elle lui proposait le grade de lieutenant-major. Ce ne fut qu'après la paix de 1793 que le marquis de Lambert revint en France et se rendit à Paris. Il fut élu à l'Assemblée nationale le 17 août 1789, sous le nom de Lambert.

Saint-Petersbourg. Il arriva dans cette capitale en février 1794, et y reçut de l'impératrice beaucoup de marques de confiance. Paul I<sup>er</sup> ne lui fut pas moins favorable. Ce prince confirma la propriété d'une terre que Catherine avait donnée au général en le nommant chef d'un régiment dont les rapports devaient être adressés directement, soit au czar lui-même, soit au grand-duc Alexandre. Celui-ci, devenu empereur, traita M. de Lambert avec la même bonté, la même considération. Des affaires de famille l'ayant rappelé en France, il tomba, malade à son retour, dans la ville de Graudentz, en Prusse, et y mourut le 19 janvier 1808, âgé de soixante-neuf ans. — Ses fils restèrent après lui au service de Russie.

L—P—R.

**LAMBERT (JACQUES)**, jésuite, né à Macon en 1603, fut admis dans la Société à l'âge de dix-sept ans. Après y avoir enseigné la rhétorique et la philosophie, il se consacra au ministère de la chaire, et obtint de grands succès dans les missions du midi de la France. Sur la fin de sa vie, il fut fait recteur du collège de Carpentras, et ensuite de celui de Vienne, où il mourut le 31 décembre 1670. On a de lui plusieurs ouvrages ascétiques, écrits avec autant d'onction que de simplicité, mais qu'on ne lit plus depuis longtemps. Ce sont : I. *La Philosophie des gens de cour*, imprimée d'abord in-4°; et avec des additions, Lyon, 1656, 4 vol. in-8°. II. *La Science morale des Saints*, ibid., 1662, 4 vol. in-8°. III. *La Science d'une âme consacrée en l'honneur de la B. Vierge*, ibid., 1665, in-4°. IV. *La Science de la raison chrétienne*, ou *Logique chrétienne*, ibid., 1669, in-8°. V. *De la maternité divine et de ses prérogatives*, Vienne, 1670, in-12. — Jacques LAMBERT, autre jé-

suite, né à Paris en 1614, fut chargé, pendant un grand nombre d'années, de la direction de la maison professe, et mourut à Paris le 24 mai 1670. Il est auteur de deux petits ouvrages ascétiques : *le Tricor de la communion générale*, et *le Bon Pasteur*, imprimés en 1669, n. 12. — W — S.

**LAMBERT** JOSTEN, fils d'un maître des comptes, naquit en 1654 à Paris, prit le bonnet de docteur de Sorbonne, et eut le prieuré de Palaiseau, près Paris. Il se distingua par la pratique exemplaire de toutes les vertus qui forment un digne ecclésiastique. Dès l'âge de trente ans il se consacra à la chaire dans l'église Saint-André-des-Arès, sa paroisse. Ses instructions solides, pleines d'onction, d'un style simple, mais touchant, attirèrent parmi ses auditeurs un grand nombre de protestants, et il eut le bonheur d'en convertir plusieurs. Zélé pour le maintien de la discipline ecclésiastique, il écrivit contre l'abbé Bouau sur la pluralité des bénéfices. On fut à sa requête, que la Faculté de théologie fit un arrêt qui déclara nulles les théses de ceux qui s'y servaient, nommés titulaires de plus d'un bénéfice. Les pœuvres ayant été tout-à-fois le sujet de ses sermons, sur le fruit de ses pœuvres, il se convertit entièrement leur service. Les revenus des propriétés, si plume, ses instructions, et il fut pour eux et afin que sa charité contribuât à leur soulagement après sa mort, il fonda des écoles gratuites. C'est un malheur de ces écoles sans doute sa doueur et sa bonté relevaient en cette leçon, qui a fermé sa carrière en 1722. À l'âge de la petite vérole et d'autres maladies, il mourut le 24 août à l'âge de 68 ans, après avoir été pendant plusieurs années de la maison de la mort. Ses ouvrages sont :

I. *Discours sur la vie ecclésiastique*, 1702, 2 vol. Ce sont des conférences faites à Amiens et à Paris. II. *L'Ange évangélique, ou Homélie*, 7 v. — 1692-95; en 8 vol., 1740. III. *Épîtres et Évangiles de l'année, avec des réflexions*, 1713. IV. *Les Ordinations des Saints*, 1717. V. *La Manière de bien instruire les pauvres*, 1717. VI. *Histoires choisies de l'Ancien et du Nouveau Testament*. VII. *Instructions courtes et familières pour les dimanches et fêtes*, 1721. VIII. *Instructions sur le commandement de Dieu*, 1722. IX. *Le Chrétien instruit des mystères de la religion et des vérités de la morale*, 1729. X. *Des Lettres de controverse et plusieurs autres petits ouvrages*. On remarque dans toutes les productions de ce saint prêtre un esprit nourri de la lecture des livres sacrés, une éloquence pleine d'onction, malgré la simplicité du style, qui ne se signait pas beaucoup, n'écrivait que des lettres pour les pauvres et pour les gens de la campagne, des lettres de conduite utiles et exactes. — A — P.

**LAMBERT** GUENIN-GUENIN (M.), conseiller au parlement, puis au conseil d'état, naquit à Paris, en 1726, d'une ancienne famille de robe. Avant de se livrer à la magistrature, il fit de très-bonnes études, devint successivement maître des requêtes, conseiller d'état, et acquit une grande réputation de savoir et de probité. Ce fut lui que l'on chargea de faire le rapport au conseil sur l'arrêt qui avait condamné le malheureux d'Orléans, lequel fut cause de plusieurs procès délicats. Le jeune comte de La V. Hollandt, qui poursuivait ce procès, voyant l'arrêt, LAMBERT, 513 et dans toutes les occasions, de grands services à Lambert. Ce magistrat fut ensuite appelé au conseil des finances, puis il fut partie de l'ar-

Assemblée des notables en 1787, et fut nommé contrôleur-général dans la même année. Lorsque, dans le mois de juillet 1789, Necker quitta le ministère, Lambert, qui avait exercé sous lui, continua d'administrer les finances; mais il ne resta que peu de temps en place. Par suite d'une de ses dénonciations que faisait alors chaque jour le parti révolutionnaire contre les meilleurs fonctionnaires, l'Assemblée nationale prononça, le 19 octobre 1790, que Lambert, comme tous les autres ministres, avait perdu la confiance de la nation. Il donna en conséquence sa démission, et, pour éviter les persécutions qu'il s'était que trop aisé de prévoir, il se retira à Sainte-Foy. Mais il y fut arrêté dans le mois de février 1793, amené à Paris, traduit au tribunal révolutionnaire, et condamné à mort le 27 juin, même année.

M—D J.

**LAMBERT (LOUIS-AMABLE-VICTOR)**, vicaire général du diocèse de Poitiers, naquit à Cherbourg, en 1768, fit de très-bonnes études dans cette ville, et vint à Paris où il fut le précepteur des fils de M. de Juigné, évêque de l'archevêque. Ayant émigré avec cette famille dès le commencement de la Révolution, il entra chez les Pères de la Foi en Allemagne, et, étant livré à la prédication, il obtint beaucoup de succès dans différentes chaires. Il mérita ensuite les respects et l'admiration publics par les soins qu'il donna souvent à des prisonniers de guerre de toutes les nations, et plus particulièrement aux Français, s'exposant à tous les dangers des maladies contagieuses dont ces malheureux étaient atteints. Revenu en France vers 1802, à l'époque du rétablissement de la religion, il prêcha dans plusieurs églises, notamment à Lyon, et contribua beaucoup au succès qu'obtint alors le re-

tour des idées religieuses. Lorsque le pape Pie VII rétablit la Société de Jésus, la Congrégation des Pères de la Foi se trouvant dissoute, Lambert s'attacha au diocèse de Poitiers, où il fut nommé chanoine, puis placé à la tête d'une mission, et enfin grand-vicaire en 1820. Quelques années plus tard il prêcha à la cour en présence de Louis XVIII, et, son éloquence y ayant été appréciée, il reçut le titre de prédicateur ordinaire du roi. C'est dans ce temps que, le hasard l'ayant conduit près de deux soldats qui allaient s'égorger, il se jeta au milieu d'eux, bravant leurs glaives menaçants, et parvint à les réconcilier. Ce respectable ecclésiastique est mort en 1831. On a de lui : I. *Oraison funèbre de Louis XVIII*, prononcée dans l'église cathédrale de Poitiers, le 24 sept. 1824, Poitiers, 1824. II. *Oraison funèbre de Ch.-François d'Aviau du Bois de Sanzay, archevêque de Bordeaux*, Poitiers, 1827, in-8°. III. *Oraison funèbre de MM. de Larochejaquelein, généraux en chef de l'armée vendéenne*, prononcée à Saint-Aubin de Beaubigné, le 28 juillet 1828, en présence de S. A. R. M<sup>te</sup> la duchesse de Berry, Poitiers, 1828, in-8°. IV. *La Providence*, discours prononcé dans l'église métropolitaine de Saint-Etienne, Toulouse, 1828, in-8°. V. *Puissance de la Croix*, discours prononcé à Migné, le jour anniversaire de l'apparition de la Croix, Poitiers, 1828, in-8°. VI. *Triomphe de la Croix*, discours prononcé dans l'église de Saint-Etienne le 23 mars 1828, Toulouse, 1828, in-8°. M—D J.

**LAMBERT (PIERRE-THOMAS)**, pieux et savant ecclésiastique, naquit en 1751, à Lons-le-Saultier. Après avoir terminé ses études au séminaire de Nantua, il entra dans la congrégation des missionnaires de Saint-Joseph, à Lyon, d'où il passa

bientôt dans celle du Mont-Valerien. N'étant fait connaître avantageusement de l'ancien évêque de Senes (roy. BRUYERS, III, 659), ce prélat lui confia la rédaction de l'*Orator sacer*, ouvrage destiné, comme son titre l'annonce, à former pour la chaire de jeunes athlètes. Les talents de l'abbé Lambert lui méritèrent aussi l'estime de M. de Juigné, archevêque de Paris, qui l'employa souvent dans les affaires de son diocèse, et en 1790 le fit agréer par le duc de Penthièvre pour son confesseur. Après la mort de ce prince, il fut attaché comme aumônier à Mme la duchesse d'Orléans; mais le comité révolutionnaire de Vernon ayant donné ordre de l'arrêter, il fut obligé de s'éloigner dans un moment où la princesse avait le plus besoin de ses conseils et de ses secours de son ministère. N'ayant pu passer en Angleterre, comme il en avait le projet, il se rendit à Lons-le-Saulnier, d'où il espérait gagner les montagnes de la Suisse. Quelques jours après son arrivée, il fut reconnu et conduit à la maison de réclusion de Besançon. Il parvint à s'évader sans compromettre son gardien, et alla d'abord à Fribourg, puis à Constance. Dans cette dernière ville il rencontra l'abbé Jacques, son ancien professeur de théologie, qui lui conseilla d'apprendre l'allemand, et se chargea de lui donner les premières leçons. Ses progrès dans cette langue furent très-rapides. Il entreprit un ouvrage *théolo-politique*, dans lequel il se proposait de traiter à fond les principales questions soulevées par la constitution civile du clergé; mais dès que les chemins de la France lui furent ouverts, il se hâta d'y rentrer, et vint à l'amercœur le jour le sacrifier à son travail. Ses efforts ayant

Ce ne fut qu'en 1797 qu'il obtint permission de revenir à Paris. Tandis que son exil il avait cessé de tenir une correspondance avec ses amis, par la crainte de les compromettre. En arrivant, il éprouva autant de douleur que de plaisir, en partant, contre tous ses vœux, les avait jetés au feu, et se voyait menacé d'une visite domiciliaire. Un instant avait suffi pour enlever le fruit des travaux de sa vie et parmi ses manuscrits, ce qui se greffait le plus, c'était une collection entière de la *Bible d'après Gale*, et les matériaux qui devaient servir à composer l'*Orator* dont l'impression commencée en 1787 n'avait été suspendue qu'aux événements (1). Le jour 18 fructidor le força de quitter la France. Il trouva moyen de vendre un petit tableau qui lui restait aux environs de Lons-le-Saulnier, et muni des instrumens qu'il avait recueus de Mme la duchesse d'Orléans, il se rendit à Bourg auprès de la princesse Conti, qui, connaissant son vœu, l'en avait déjà dispensé. Il pensa par le titre de son exil de là, en Allemagne, et enfin à l'au, où il eut l'honneur d'être admis à une audience particulière de Louis XVIII. L'abbé Lambert se rendit compte à Mme d'Orléans réfugiée en Espagne, du résultat de sa mission. Il reprit auprès de la princesse ses fonctions d'aumônier

(1) Les manuscrits de l'abbé Lambert ont été déposés par son fils dans la bibliothèque de la ville de Paris, sous le titre de *Manuscrits de l'abbé Lambert*. On y trouve un *Manuscrit de l'Orator* qui est le fruit de ses travaux pendant son exil. Ce manuscrit est en latin et en français, et est le fruit de ses travaux pendant son exil.

à ses loyers à [ ]  
de sa vie, et, [ ]  
être la dernière [ ]  
ou à Figuières en 1802.  
longtemps après que l'ouvrage  
cette notice est extrait parut sous  
de *Mémoires historiques,*  
res et religieuses, Paris, 1822,  
à la fin du volume on trouve  
naire et des notes sur l'*Oran*  
dont on a déjà parlé, et que  
Lambert regretta toute sa vie  
de ne pas terminer. W—s.

**LAMBERTI** (le P. ARCHANGE),  
moine, né dans le XVII<sup>e</sup> siècle  
dans la ville du royaume de Na-  
ples dans la congrégation des  
de la, ayant été envoyé par  
son évêque dans la Mingrelie, par-  
courut cette belle province dans tous  
ses coins et publia la description sous  
le titre de *Relazione della Colchide,*  
ou *Mengrelia*, Naples, 1654.  
Cet ouvrage est rare. On en  
a une traduction française dans  
son *oïl de voyages*, par Melchis-  
sime de La Harpe, t. 1, 31-52 (voy. TRÉVENOT,  
179). W—s.

**LAMBERTI** (BONAVENTURE),  
peintre, né à Carpi, en 1652, vint à  
Rome attiré par le désir d'appren-  
dre la peinture sous la direction de  
Giovanni. Ce fut un des derniers  
peintres qui suivirent avec succès la  
voie tracée par cet habile maître.  
Lamberti fit les plus grands progrès  
dans le coloris. Après avoir tra-  
vaillé quelque temps à Modène, en  
venant avec Lana, il se rendit  
à Rome, où il fut bientôt chargé  
de peindre trois tableaux pour l'é-  
glise de la Miséricorde et pour celle de  
S. Eusebio. Il peignit ensuite la  
voûte de l'église de la Victoire, et  
dans ces divers travaux une  
grande beauté de coloris et une  
grande pureté de dessin qui furent  
les bases de son succès. Copiant, mal-  
gré ses talents reconnus, Lambertini n'a  
exécuté qu'un petit nombre d'ouvra-  
ges publics; mais plusieurs de ses  
modèles ont mérité d'être copiés en  
mosaïque par Ottaviani. Le tableau  
de *S. François de Paule ressuscitant  
un enfant*, qu'il fit pour l'église du  
St-Esprit des Napolitains, a été gravé  
par J. Frey, grand in-folio. La fa-  
mille Gabrieli, dont il était le pro-  
tégé, possède de lui un certain nom-  
bre de tableaux d'histoire, qui suf-  
firaient pour lui assurer une réputa-  
tion, si la sienne n'était déjà juste-  
ment fondée sur les divers ouvrages  
dont nous avons parlé. Pendant  
son séjour à Rome, il y établit une  
école d'où sont sortis quelques élè-  
ves habiles, parmi lesquels le che-  
valier Benefial tient le premier rang.  
Lamberti mourut à Rome, en 1721.  
Dorigny a gravé en 1693, d'après ce  
maître, la *Vierge dans une tribune,*  
montrant l'Enfant Jésus à S. Charles  
Borromée, prosterné devant elle, et à  
S. Liborio, debout. C'est une grande  
pièce en hauteur. Les tableaux de  
Lamberti, répandus à Rome, à Carpi,  
à Viterbe, etc., se distinguent par la  
pureté du dessin, la chaleur du coloris  
et la sagesse de la composition.  
Pascoli donne de grands éloges à ce  
maître dans ses *Vies des Peintres*.  
Lanzi le cite plusieurs fois, et tou-  
jours d'une manière honorable dans  
l'*Histoire de la Peinture en Italie*;  
mais sa biographie la plus complète  
et la plus détaillée est celle de Tira-  
boschi dans la *Biblioteca Monaca*,  
VI, 443. P—s.

**LAMBERTINI** (MICHELE DI  
MATTEO), peintre, né à Bologne dans  
les premières années du XV<sup>e</sup> siècle,  
fut élève de Lippo Dalmasio. La pein-  
ture à l'huile venait à peine d'être  
inventée, et Lambertini, à l'exemple  
de son maître, peignit dans un genre  
qui tenait encore du gothique, mais

ou déjà l'on aperçoit un achèvement vers une meilleure manière. Les figures ont plus de mouvement, les couleurs sont mieux fondues, les draperies ont des plis moins roides et moins multiples, et elles commencent à accuser le nu. On conserve de lui au-dessus de la porte du recteur des Cartes de Saint-Martin de Bologne un tableau en plusieurs compartiments, qu'il avait signé de la manière suivante : *Michel Mattel, l'anno 1669*. Ce tableau resta place au maître-autel de la chapelle des Aringhieri jusqu'en 1669, époque à laquelle on y substitua le tableau de *Sainte Madeleine de Pazzi*, peint par Cesar Geminari, neveu du Guercino. On cite encore de Lambertini un tableau que l'on croit peint à l'huile en 1643, dont l'Albane faisait le plus grand cas, et qu'il préférait, pour la fraîcheur et la fermeté des chairs, aux ouvrages du Francia. Lanzi, dans son *istoria pittorica d'Italia*, assure que ce que l'on connaît aujourd'hui de ce peintre, peut se comparer aux ouvrages des meilleurs artistes contemporains de Lambertini. On ignore en quelle année il mourut. P—s

**LAMBERTY** GUILLAUME DE L., diplomate, est né vers 1660 dans le pays des Grisons, de parents d'origine italienne. Ayant achevé ses études, il parcourut les principaux États de l'Europe pour s'instruire de leurs intérêts politiques. Se trouvant à Rotterdam en 1681, il vint à Paris et lui proposa de traduire en italien les *Notre-actes de la République d'Ambler*, mais le libraire de Bayle n'ayant pas goûté cette proposition, elle ne fut pas de suite. Peu de temps après il fut attaché comme secrétaire à l'ambassade, ambassadeur d'Angleterre, et depuis il fut employé par divers autres ministres qui tous neurent qu'à

se louer de son zèle et de sa discrétion. Le journal que Guesdeville publiait à La Haye, sous le titre d'*Extrait des cours de l'Europe*, ayant été supprimé sur les plaintes de l'ambassadeur de France, Lamberty le continua pendant trois mois, pour obliger Guesdeville, auquel il en remit ensuite la rédaction (voy. GUESDEVILLE, XIX, 35). Parvenu à l'âge du repos, il s'établit à Nyon, petite ville du canton de Berne, dans une situation agréable. Ce fut là qu'il recueillit et mit en ordre les traités et autres actes diplomatiques publiés en Europe depuis la mort du roi d'Espagne Charles II. Cette compilation fut imprimée à La Haye, 1726-36, in-8°, en 12 v., sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire du XVIII<sup>e</sup> siècle*. L'édition était à peine terminée que des libraires d'Amsterdam en donnèrent une seconde qui parut de 1735 à 1740, in-4°, 16 vol. C'est la plus estimée. Il en existe des exemplaires gr. pap. On trouve dans la *Biblioth. historique de la France*, n° 29135, l'indication des mentions contenues dans chaque volume. Cet ouvrage, qui n'a plus guère d'utilité, dont cependant être utile, dans les grandes bibliothèques, ont compilations du même genre, publiées par Dumont et Bismont. Lamberty mourut plus qu'octogenaire, en 1742. Barbier, dans son *Dictionn. des anonymes*, lui avait donné le surnom de *marquis*, qu'il n'a jamais porté; mais il l'a supprimé dans la seconde édition. Outre les ouvrages cités, on lui doit : *Mémoires de la dernière révolution d'Angleterre*, par L. B. Y., La Haye, 1702, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, écrit avec une grande pureté de style depuis long temps par

W—s.

**LAMBESC** (LE MARQUIS) GASTON COMTE DE BREVILLE (prince de), d'une

se de la maison de L...  
 en France par...  
 fils de René II, d...  
 le 23 sept. 1751. Il fut vive-  
 protégé à la cour de Versailles  
 reine Marie-Antoinette, dont  
 le parent; elle le fit élever  
 qualité de grand-écuyer, de  
 et il obtint le 1<sup>er</sup> janvier  
 à vingt-six ans, l'honneur  
 nommé chevalier des ordres.  
 où il commandait le régiment  
 suisse Royal-Allemand, qui  
 sangé le soir du 12 juillet, de  
 sur la statue de Louis XV, sur  
 ce de ce nom. On y avait, le  
 attaché des placards, et l'on  
 vit d'en enfoncer les grilles  
 briser quelques ornements  
 statue. On lit, dans plusieurs  
 des contemporaines, que le  
 de Lambesc se précipita sur  
 qu'il avec violence à la tête  
 le régiment; mais ce récit est  
 ment contraire à la vérité.  
 eux avait ordre de tenir sa  
 immobile, lorsqu'une mul-  
 tude peuple, accompagnant deux  
 es qui portaient en triomphe  
 le duc d'Orléans et celui de  
 t, parut sur la place; beaucoup  
 leurs salaires provoquaient  
 s injures et par des pierres le  
 et ses soldats. On s'approchait  
 pour couper les crins de la  
 des chevaux. Avant de se reti-  
 er moment où il en avait reçu  
 e, le prince pensant qu'il pour-  
 ra poursuivi, fit avancer ses  
 es vers le pont tournant, et  
 use, voyant venir un autre flot  
 sic qui arrivait du Palais-Royal,  
 derrière des cris féroces, entra  
 s Tuileries, mais sans frapper;  
 titude repoussée se sauva de  
 gants, et le prin... is avoir  
 e au pas une fo... ipts de  
 e, en bon âge, revenaient

de leur promenade aux Champs-Ély-  
 sées (il leur faisait signe de n'avoir  
 pas peur; un vieillard seulement fut  
 renversé par la foule, mais il n'eut  
 pas de blessure); put reprendre le  
 chemin du camp formé près de Paris.  
 Lorsqu'il était déjà à la hauteur des  
 Champs-Élysées, les gardes-françaises  
 survinrent sans leurs officiers sur la  
 place Louis XV, et résolurent d'y  
 établir des bivouacs. Dès ce mo-  
 ment la révolution fut commencée,  
 et la cour ordonna le renvoi de  
 l'armée, dont une partie occupait le  
 Champ-de-Mars. Le 14 juillet, après  
 la prise de la Bastille, le prince fut  
 en accusation. Mais, traduit plus  
 tard devant le Châtelet, il fut absous.  
 Ayant émigré avec tout son régiment  
 au commencement de 1792, il accepta  
 du service en Autriche, où il obtint  
 le grade de feld-maréchal-lieute-  
 nant; et il devint capitaine des  
 gardes d'Arrières allemandes. Le 20  
 mai 1803 il se maria avec la comtesse  
 Anne de Cetter, dont il resta veuf  
 le 5 janvier 1814; et le 23 janvier  
 1816 il épousa en secondes noces Ma-  
 rie-Victoire; née comtesse Folliot de  
 Crenneville, veuve de François de  
 Paule, comte de Collorédo-Walsée.  
 La vie du prince de Lambesc, appelé  
 aussi alors duc Charles de Lorraine,  
 était très-retirée quand une circon-  
 stance le força de sortir, en 1817,  
 de sa retraite accoutumée. On a vu  
 qu'en 1777 il avait été nommé  
 chevalier des ordres du roi, mais  
 il paraît que, lors du mariage  
 de Napoléon avec Marie-Louise  
 (M. de Metternich n'était pas encore  
 ministre dirigeant), le prince de Lam-  
 besc avait renvoyé à Bartwell les in-  
 signes du cordon-bleu. Cette démar-  
 che, dont peut-être il n'avait pas pu  
 se dispenser dans l'état de dépen-  
 dance où il vivait à Vienne, mais  
 qui n'en était pas moins offensante,





ait eu besoin de ce talent pour  
A—D.

**LAMBRECHTS** (CHARLES-JO-  
SEPH), ministre de la jus-  
tice le gouvernement directo-  
rial né, dans les Pays-Bas autri-  
chiques le 20 nov. 1753. Après avoir  
fait ses études à l'université de  
Louvain, il y fut reçu docteur en  
droit, et nommé professeur, et enfin recteur  
de l'université. Appelé à Vienne par l'em-  
pereur Joseph II, ce philosophe sur-  
vint à Paris, pour nous servir de ses ex-  
posés, le chargea de visiter les  
universités d'Allemagne.  
à Louvain, Lambrechts fut  
chargé d'y enseigner, a-t-il dit, une  
jusqu'alors fort négligée, le  
droit naturel, le droit pu-  
blic, le droit universel. Ce fut dans ce  
pays qu'éclata dans ce pays l'in-  
surrection contre l'empereur philo-  
sophe, soupçonné fort mal à propos  
de vouloir conserver de l'attachement  
pour son souverain, Lam-  
brechts fut obligé de s'éloigner de la  
France, et n'y revint qu'en 1797,  
lors de l'occupation des Français, dont il  
publia entièrement les opinions  
et ce qui le fit nommer, lors  
de la prise de possession de cette contrée à la  
présidence de l'administration  
provisoire, puis commissaire du Direc-  
toire près le département de  
la Meuse. S'étant fait remarquer par  
son zèle et par son zèle dans  
des fonctions importantes, il fut ap-  
pelé, et nommé ministre de  
la justice après la révolution du 18  
brumaire (4 sept. 1797), qui ren-  
versa le parti royaliste et porta  
le Directoire au Directoire. En  
1799, il fut remplacé par  
M. de La Fayette, mais, aussitôt après  
le coup d'état, il fut nommé par  
le Directoire conseil membre du sé-  
nat conservateur, et, en 1804, comte  
et grand officier de la Légion d'Hon-

neur. Pendant toute la durée du gou-  
vernement impérial, Lambrechts sié-  
gea à côté de Lanjuinais, de Garat  
et de Volney, faisant partie de cette  
ombre d'opposition qui ne fut tolé-  
rée par le maître que parce qu'elle  
n'eut jamais assez de force et de cou-  
rage pour lui donner de l'inquiétude.  
En 1814 il vota pour la déchéance de  
Bonaparte, et fut le rédacteur des *con-  
sidérants* de l'acte de déchéance, où  
sont exposés avec précision les  
grands principes des libertés publi-  
ques, la censure du passé et des le-  
çons pour l'avenir. Il fut aussi mem-  
bre de la commission qui rédigea la  
constitution présentée par le sénat et  
annulée par la déclaration de Saint-  
Ouen. A l'occasion de la discussion  
de la charte royale, il eut quelques  
contestations de principes avec l'abbé  
de Montesquieu, ce qui fut cause  
sans doute un peu plus tard de son  
exclusion de la Chambre des Pairs. Il  
obtint alors des lettres de grande na-  
turalité et ne voulut point quitter la  
France, quoique sa patrie en eût  
été séparée. Quels que fussent ses  
motifs de mécontentement contre  
la restauration, il refusa de prêter  
serment à Bonaparte lors de son re-  
tour de l'île d'Elbe, et vota contre  
l'acte additionnel. Au second retour  
des Bourbons il resta encore sans  
fonctions; mais en 1819, s'étant lié  
avec le parti de l'opposition libérale,  
il fut porté en même temps par deux  
départements (celui du Bas-Rhin et  
celui de la Seine-Inférieure), à la  
Chambre des Députés, où il siégea  
constamment sur les bancs de l'ex-  
trême gauche. Les opinions les plus  
remarquables qu'il y manifesta furent  
pour l'admission de Grégoire, où il  
se leva presque seul à la contre-  
épreuve, et contre le système électoral  
des deux degrés, proposé par le mi-  
nistère. Lambrechts mourut à Paris,

17 août 1824. Par son testament il laissa entre autres legs, 2,000 fr. à l'Institut pour le prix d'un discours sur la liberté religieuse; M. Corbière, alors ministre de l'intérieur, refusé d'abord ce legs, mais plus tard il fut accepté. Lambrechts donna encore 12,000 francs de rentes pour la fondation d'un hospice destiné uniquement aux protestants aveugles; ce qui ferait croire qu'il appartenait à la religion réformée, bien que né dans le catholicisme. On a publié après sa mort un écrit de 8 pag. sous ce titre : *Notice trouvée dans les papiers de M. le comte Lambrechts, et publiée par son héritier* (M. d'Outrepont), in-8°, 1823; et, en langue allemande, *Une fleur sur la tombe du comte Lambrechts*, in-8° de 4 pages, par H. Stoebel. On a de Lambrechts : I. *Principes politiques*, Paris, 1815, in-8°. II. *Quelques réflexions à l'occasion du livre de M. l'abbé Frayssinous, intitulé VOIES ÉLÉMENTAIRES DE LA FOI, PAR L'ÉGLISE CATHOLIQUE*, Paris, 1818, in-8°. Le titre de cet ouvrage suffit pour en indiquer l'esprit et l'objet. (M. - D.)

**LAMBTON** GUILLAUME, membre de la Société royale de Londres, correspondant de l'Institut de France, Académie des Sciences. C'est surtout célèbre par ses travaux astronomiques et géodésiques dans l'Indoustan. Né vers l'an 1748, il était sin-

gle dans son pays natal. Lorsque le comte de W. Pesteux, qui avait le premier eu l'idée de lever les cartes géographiques, qui avaient été commencées par une suite de géographes indiens, orientales de

lui donner plus d'importance géographique, en mesurant, à l'exemple de ce qui avait été fait en France, un arc de méridien terrestre, afin de terminer la valeur d'un degré d'un grand cercle de la terre parait vouloir étendre ses opérations dans toute la longueur de l'Indoustan, et mesurer un arc du méridien terrestre qui aurait eu 30° d'arc, ce qui était presque un tiers de la longueur triple de celle de l'arc en Europe, depuis Pondichéry qu'aux îles Baléares par M. l'abbé, Méchain, Arago et Biot. De ce cours de plus de vingt ans de travaux assidus, Lambton avait successivement poussé son opération vers le sud dans le Carnate jusqu'à l'équateur. Il avait mesuré un méridien dont l'amplitude était de 12°. Il s'embarqua plein de confiance sur tout plein d'ardeur, pour se rendre habad vers le milieu de janvier une fièvre catarrhale le fit s'arrêter à Hinghan-Ghaut, à 150 lieues au Sud de Nagpouir, et où il mourut dans cet obscure village, le 26 (4) janvier à l'âge de 75 ans. Il avait été successivement promu gradé de capitaine, de major, lieutenant-colonel; et nommé membre de la Société Royale de Londres correspondant de l'Institut de France. Il fut vivement regretté non seulement à cause des services importants qu'il avait rendus à la science, mais aussi, à cause de l'universalité dont il poursuivait, et que lui avaient procurés la modestie de son caractère et ses vertus.

Il a écrit : *Journal de l'expédition de l'Inde*, 1781, 2 vol. in-4°. — *Observations géographiques, astronomiques, géodésiques, et autres, faites pendant le voyage de l'Inde*, 1781, 2 vol. in-4°. — *Journal de l'expédition de l'Inde*, 1781, 2 vol. in-4°. — *Journal de l'expédition de l'Inde*, 1781, 2 vol. in-4°.

Comme tout ce que Lambton a publié intéresse au plus haut degré en que la science de l'astronomie et de l'ingénieur peut se proposer de plus important et de plus élevé, la figure de la terre, nous allons donner les titres exacts de tous ses mémoires, si nous indiquerons les recueils des sociétés savantes où ils sont insérés.

1° *Exposition d'une méthode pour déterminer la levée géographique à travers la péninsule de l'Inde* (Recherches de la Société Asiatique, tom. VII, p. 322 à 330). — 2° *Récit des opérations faites pour la mesure d'un arc du méridien sur la côte de Coromandel, et sur la longueur du degré qu'on en peut déduire à la latitude de 12° 20'* (Recherches de la Société Asiatique, 1809, in-4°, tom. VIII, p. 36). Ce mémoire est accompagné d'une carte des triangles mesurés sur la côte de Coromandel, depuis Cuddalore jusqu'au fort Saint-Georges. M. Delambre, dans la *Connaissance des temps pour 1810* (nov. 1808), a rendu compte de cette première opération du major Lambton, et il dit qu'elle présente une différence en moins de 13 toises seulement avec celle qui a été faite en France. — 3° *Résumé des opérations trigonométriques à travers la péninsule de l'Inde pour aller du fort Saint-Georges avec Mangalore* (Recherches de la Société Asiatique, 1811, in-4°, t. X, p. 290). — 4° *Mesure d'un arc du méridien entre les latitudes 8° 9' 38", 29 et 10° 49' 38", 30, nord, ou Continuation du grand arc du méridien commencé en 1804, qui se terminait à 14° 6' 30" de latitude nord* (Recherches de la Société Asiatique, Calcutta, 1816, in-4°, t. XII, p. 1). Ce mémoire est accompagné d'une carte des triangles mesurés. M. Delambre en a rendu compte dans la *Connaissance des temps pour 1819* (1816, in-8°, p. 292).

En comparant cet arc indien avec l'arc mesuré en Angleterre, Lambton trouve le mètre un vingt-cinquième de ligne plus court que celui qui a été déduit en France, et l'aplatissement de la terre, d'après les mêmes calculs, serait de  $\frac{1}{25}$  (mesures anglaises). — 5° *Mesure d'un arc du méridien entre les latitudes 15° 6' 0", 2 et 18° 8' 45", ou Continuation de l'arc précédent qui se terminait à 8° 9' 38"* (Recherches de la Soc. Asiat. 1820, in-4°, t. XIII, p. 1). Ce mémoire est accompagné de deux cartes, l'une donne les triangles entre Punnae et Daumergida, l'autre les triangles entre Namthabad et Daumergida. Il est suivi d'une liste considérable de lieux indiens dont Lambton indique la latitude et la longitude. Il a daté ce Mémoire important d'Hyderabad le 15 sept. 1815; et il a donné un extrait des deux Mémoires précédents dans le 43<sup>e</sup> volume des *Philosophical Transactions*, Londres, 1818, in-4°, p. 486. Cet extrait qui est accompagné de deux grandes cartes des triangles mesurés en présente tous les résultats. Selon ces résultats le calcul donne un mètre plus court que le mètre français d'un cinq millième du pouce anglais (p. 514). — 6° Le dernier mémoire de Lambton se trouve dans le t. XXIII des *Philosophical transactions*, p. 27; il est intitulé: *Corrections faites au grand arc du méridien qui s'étend entre 8° 9' 38", 29 et 18° 8' 23", 64, afin de le réduire à l'étalon parlementaire*. C'est dans ce mémoire, écrit peu de temps avant sa mort, que Lambton manifeste l'intention de mesurer une nouvelle base entre Bopaul et Seronje; de prolonger la mesure de son méridien jusque près d'Agra sur la Jumna; qu'il se félicite de la bonne santé dont il jouissait, et qu'il se flatte de pouvoir terminer son opéra-

tion commence. Depuis la mort de Lambton, ses opérations géodésiques ont été continuées par M. Everest, son premier assistant, et les nouveaux travaux ont fait découvrir, dans le travail de Lambton, des erreurs qui ont amené la résolution de mesurer de nouveau une de ses bases. Consultez *Mesure d'un arc du méridien entre 18° 31' et 28° 7'* par le capitaine Everest, Londres, 1830, in-8°, p. 93, et *Description d'une machine compenseuse pour mesurer*, par le capitaine Everest, tom. 26, p. 195 des Mémoires de la Société Astronomique. Ceci ne doit point diminuer la gloire de Lambton. La même chose est arrivée en France, où les nouvelles opérations entreprises par les ingénieurs de la guerre pour la vérification de la carte de France ont amené à la rectification de plusieurs triangles de la mesure de l'arc méridien commencée par MM. Delambre et Méchain. Comme dans toutes les opérations géométriques on ne peut qu'approcher de la vérité mathématique, et jamais l'atteindre, ceux qui ont fait les opérations qu'on a déjà faites diffèrent toujours dans leurs résultats de ceux qui les ont précédés. Pour assurer que l'erreur n'est pas de leur côté, ils sont forcés de multiplier les autres opérations, et s'efforcent ainsi, nécessairement, à être plus exacts qu'auparavant, sans qu'on s'en aperçoive, et par conséquent, à améliorer les éléments de l'industrie.

LAMBE, ou LAMBEAU, le plus paisible et le plus sage des sectaires, se contenta de se tenir prompt à leur service, et de les servir de près et de loin. M. LAMBEAU, est un très grand homme, et un très grand homme de bien.

LAMBEAU, le plus grand homme de bien, est un très grand homme de bien.

LAMBEAU, le plus grand homme de bien, est un très grand homme de bien.

LAME ou LAMME (L'ÉPIQUE), ou L'ÉPIQUE BLAGGIO le peintre, naquit à Bologne fin du XV<sup>e</sup> siècle. Il se rendit à Paris pour y suivre les leçons de El Francia, et se lia d'une étroite amitié avec Barthélemi Ramenghin, nommé le Bagnacavallo. L'ami peintre alla s'établir à Bologne et Biagio l'y suivit et l'aider dans la plupart des travaux qui lui furent commandés. Il avait une grande habileté de son art, et Vasari l'a dit avoir profité de cette facilité à abuser de la bonté de Bagnacavallo, mais Vasari avait quelques motifs de ressentiment contre cet art, ses accusations paraissent évidemment fautes. Biagio peignait tout avec Bagnacavallo le red du couvent de Saint Sauveur un tableau à pour sujet *Le Monastère cinq pains et des deux pains* peignit tout encore à fresque la de la Bibliothèque, mais y repré sentent la *Dispute de saint Aug* et Vasari ne peut s'empêcher de venir que la perspective en est belle. Biagio s'associa de avec Jérôme de Trevigi et quelques autres artistes. En ouvrages auxquels il a donné ses soins, on reconnaît la main française, son maître, mais on par l'étude qu'il avait faite de l'antique. Ses figures ont de la force et découvrent le caractère de son art. Toutes ces qualités se trouvent dans sa *Vierge de l'Église*, que l'on conserve à la de Bologne. On ignore en quel lieu il mourut.

LAMELIN (ESCRIVAIN) est un homme qui vit vers 1380 à 1400. Il est connu par son ouvrage intitulé *Le Livre de l'Écriture*, qui est un traité de l'écriture et de la lecture. On le trouve dans le répertoire de l'Écriture.

leur. On a d  
en qui méritent

is : I. *De vita longa libri  
vibus adjecta sunt commoda  
modo sobria et moderata*  
lle, 1628, in-12. II. *Tractatus  
de ejusque preservatione*,  
1688, in-12. C'est la traduc-  
un opuscule que son père  
écrit en français. On la trouve  
ement réunie à l'ouvrage  
est. III. *L'acant-gout du vin*,  
dion de sa nature, faculté mé-  
et alimentaire, etc., Douai,  
set. in-8°, volume rare et très  
ché des curieux. W—s.

**MESANGÈRE** (PIERRE),  
Docteur en droit, naquit à Bangé,  
ou, le 23 juin 1761, fit de bon-  
nides au collège d'Angers, et  
professeur de belles-lettres et  
sophie à celui de La Flèche.  
sitta ses fonctions que lorsque  
sitions vint l'y contraindre ;  
happé alors, vivant obscuré-  
dans Paris, aux persécutions  
elles l'exposait son ancien état.  
Et il fut le continuateur du  
*al des Dames et des Modes*,  
écrit par Sellèque en 1797, et  
fit dès lors son unique occupa-  
l'était assez piquant de voir un  
antique fort grave et de mœurs  
sombres se livrer à un pareil  
C'était lui-même qui tenait  
sères, faisait la rédaction et  
ans les spectacles, dans tous les  
sibles observer la toilette des  
Il surveillait aussi avec beau-  
le soin et d'intelligence la fa-  
on des gravures, toujours très  
s, et représentant parfaitement  
dames du jour ; ce qui contribua  
sup un succès de l'entreprise.  
sics avait procuré à Lamésan-  
me fortune qu'à ses  
fort simples, et il y trouvait en-  
le quoi faire du bien et rendre

des services. Il mourut à Paris le 25  
février 1831 (1). M. H. Guillon pro-  
nonça sur la tombe de son bienfaiteur  
un discours qui fut inséré dans le  
*Journal des Dames* du 28 du même  
is. On a de Lamésangère : I. *Le  
voyageur à Paris, tableau pittores-  
que et moral de cette capitale*, Paris,  
1789; 2<sup>e</sup> éd., 1797, 3 vol. in-18. II.  
*Géographie historique et littéraire  
de la France ; d'après la nouvelle  
division des quatre-vingt-trois dé-  
partements*, Paris, 1791, 4 vol. in-12 ;  
2<sup>e</sup> éd., 1796, III. *Histoire naturelle  
des quadrupèdes et des reptiles*, Pa-  
ris, 1794, in-12. IV. *Vie de F.-René  
Molé, comédien français*, Paris, 1803,  
in-12. M—p j.

**LAMETH** (CHARLES de), baron  
de Bussy, maréchal de camp, était  
le fils du baron de Lameth, capitaine  
de cheval-légers ; où il entra lui-  
même fort jeune, dans la compagne  
de son père, en 1622. Deux ans après  
il obtint le commandement de cette  
même compagne, qu'il conduisit  
dans les Cévennes, puis au siège de La  
Rocheille contre les protestants. Il s'y  
distingua en plusieurs occasions,  
fut ensuite employé dans le Piémont,  
devint en 1631 mestre de camp, co-  
lonel d'un régiment d'infanterie qu'il  
commanda à la prise de Trèves, où il  
 tint garnison, et reçut le titre de gou-  
verneur. Ayant conduit une partie  
des troupes qu'il commandait dans  
cette ville au siège de Lamothe, il y

(1) Le Mesangère sortait toujours sans parapluie.  
S'il venait à pleuvoir, il se achetait un. Il ou-  
vrait souvent un tabacière, et, dans ce cas, il se  
achetait une autre. Chaque fois qu'il sortait, il  
achetait quelque chose ; tenait une paire de bas  
de soie, tenait une paire de souliers, un habit ou  
un chapeau. Il était toujours dans sa poche des  
pièces de quinze et de trente sous, pour donner aux  
passans qu'il rencontrait dans la rue. A sa mort,  
on a trouvé, parmi ses effets, mille paires de bas  
de soie, deux mille paires de souliers, six douzaines  
d'habits blancs, deux chapeaux noirs, quatre-vingt  
sept paires, quatre-vingt-dix tabacières, et même  
en pièces de quinze et trente sous. F—L.



branche de la maison de Lorraine, établie en France par Claude, duc de Guise, fils de René II, duc de Lorraine, naquit le 25 sept. 1751. Il fut vivement protégé à la cour de Versailles par la reine Marie-Antoinette, dont il était parent; elle le fit élever à la dignité de grand-écuyer, de France, et il obtint le 1<sup>er</sup> janvier 1777, à vingt-six ans, l'honneur d'être nommé chevalier des ordres. En 1780 il commandait le régiment de cavalerie Royal-Allemand, qui fut chargé le soir du 12 juillet, de protéger la statue de Louis XV, sur la place de ce nom. On y avait, le matin, attaché des placards, et l'on menaçait d'en enfoncer les grilles pour briser quelques ornements de la statue. On fit, dans plusieurs instances contemporaines, que le prince de Lambese se précipita sur le peuple avec violence à la tête de son régiment; mais ce récit est entièrement contraire à la vérité. Le prince avait ordre de tenir sa troupe immobile, lorsqu'une multitude de peuple, accompagnant deux hommes qui portaient en triomphe le buste du duc d'Orléans et celui de Necker, parut sur la place; beaucoup d'agitateurs salariés provoquaient par des injures et par des pierres le prince et ses soldats. On s'approchait d'eux pour couper les crins de la queue des chevaux. Avant de se retirer, au moment où il en avait reçu l'ordre, le prince pensant qu'il pourrait être poursuivi, fit avancer ses cavaliers vers le pont tournant, et lui-même, voyant venir un autre flot de peuple qui arrivait du Palais-Royal, se jeta dans des cris féroces, entra dans les Tuileries, mais sans frapper; la multitude repoussée se jeta de toutes parts, et le prince, après avoir inversé au pas une foule d'enfants de village, au bas âge, qui revenaient

de leur promenade aux Champs-Élysées (il leur faisait signe de n'avoir pas peur; un vieillard seulement fut renversé par la foule, mais il n'eut pas de blessure), put reprendre le chemin du camp formé près de Paris. Lorsqu'il était déjà à la hauteur des Champs-Élysées, les gardes-françaises survinrent sans leurs officiers sur la place Louis XV, et résolurent d'y établir des bivouacs. Dès ce moment la révolution fut commencée, et la cour ordonna le renvoi de l'armée, dont une partie occupait le Champ-de-Mars. Le 14 juillet, après la prise de la Bastille, le prince fut mis en accusation. Mais, traduit plus tard devant le Châtelet, il fut absous. Ayant émigré avec tout son régiment au commencement de 1792, il accepta du service en Autriche, où il obtint le grade de feld-maréchal-lieutenant; et il devint capitaine des gardes d'Arrières allemandes. Le 20 mai 1803 il se maria avec la comtesse Anne de Cetter, dont il resta veuf le 5 janvier 1814; et le 23 janvier 1816 il épousa en secondes noces Marie-Victoire, née comtesse Folliot de Creneville, veuve de François de Paule, comte de Collorédo-Walsée. La vie du prince de Lambese, appelé aussi alors duc Charles de Lorraine, était très-retirée quand une circonstance le força de sortir, en 1817, de sa retraite accoutumée. On a vu qu'en 1777 il avait été nommé chevalier des ordres du roi, mais il parait que, lors du mariage de Napoléon avec Marie-Louise (M. de Metternich n'était pas encore ministre dirigeant), le prince de Lambese avait renvoyé à Hartwell les insignes du cordon-bleu. Cette démarche, dont peut-être il n'avait pas pu se dispenser dans l'état de dépendance où il vivait à Vienne, mais qui n'en était pas moins offensante,





et au besoin de ce talent pour

A—D.

**LAMBRECHTS** (CHARLES-JOHN-THIÉRIK), ministre de la justice et le gouvernement directoire, né, dans les Pays-Bas autrichiens le 20 nov. 1753. Après avoir fait de bonnes études à l'université de Louvain, il y fut reçu docteur en droit, et en fit un professeur, et enfin recteur de l'université.

Appelé à Vienne par l'empereur Joseph II, *et philosophe sur le point de nous servir de ses exemples*, le chargea de visiter les universités d'Allemagne. À Louvain, Lambrechts fut chargé d'y enseigner, et il dit, une fois jusqu'alors fort négligée, le droit, le droit naturel, le pénal, le civil. Ce fut dans ce pays qu'éclata dans ce pays l'insurrection contre l'empereur philosophe, soupçonné fort mal à propos de vouloir conserver de l'attachement à son souverain. Lambrechts fut obligé de s'éloigner de la Belgique, et n'y revint qu'en 1797, par la défection des Français, dont il avait entièrement les opinions; ce qui le fit nommer, lors de la réunion de cette contrée à la République, président de l'administration provisoire, puis commissaire du Directoire près le département de Sambre-et-Meuse. S'étant fait remarquer par son zèle et par son rôle dans les circonstances les plus importantes, il fut appelé, et nommé ministre de la justice après la révolution du 18 fruct. (4 sept. 1797), qui renversa le parti royaliste et porta le Directoire au Directoire. En 1800, il fut remplacé par M. de Serres; mais, aussitôt après la chute de Serres, il fut nommé par le Directoire conseil membre du sénat conservateur, et, en 1804, comte d'Empire, et de la Légion d'Hon-

neur. Pendant toute la durée du gouvernement impérial, Lambrechts siégea à côté de Lanjuinais, de Garat et de Volney, faisant partie de cette ombre d'opposition qui ne fut tolérée par le maître que parce qu'elle n'eut jamais assez de force et de courage pour lui donner de l'inquiétude. En 1814 il vota pour la déchéance de Bonaparte, et fut le rédacteur des *considérants* de l'acte de déchéance, où sont exposés avec précision les grands principes des libertés publiques, la censure du passé et des leçons pour l'avenir. Il fut aussi membre de la commission qui rédigea la constitution présentée par le sénat et annulée par la déclaration de Saint-Ouen. A l'occasion de la discussion de la charte royale, il eut quelques contestations de principes avec l'abbé de Montesquiou, ce qui fut cause sans doute un peu plus tard de son exclusion de la Chambre des Pairs. Il obtint alors des lettres de grande naturalité et ne voulut point quitter la France, quoique sa patrie en eût été séparée. Quels que fussent ses motifs de mécontentement contre la restauration, il refusa de prêter serment à Bonaparte lors de son retour de l'île d'Elbe, et vota contre l'acte additionnel. Au second retour des Bourbons il resta encore sans fonctions; mais en 1819, s'étant lié avec le parti de l'opposition libérale, il fut porté en même temps par deux départements (celui du Bas-Rhin et celui de la Seine-Inférieure), à la Chambre des Députés, où il siégea constamment sur les bancs de l'extrême gauche. Les opinions les plus remarquables qu'il y manifesta furent pour l'admission de Grégoire, où il se leva presque seul à la contre-épreuve, et contre le système électoral des deux degrés, proposé par le ministère. Lambrechts mourut à Paris,

1741-1823. Par son testament il laissa entre autres legs, 2,000 fr. à l'Institut pour le prix d'un discours sur la liberté religieuse; M. Corbière, alors ministre de l'Intérieur, refusa d'abord ce legs, mais plus tard il fut accepté. Lambrechts donna encore 12,000 francs de rentes pour la fondation d'un hospice destiné uniquement aux protestants aveugles; ce qui ferait croire qu'il appartenait à la religion réformée, bien que né dans le catholicisme. On a pu le croire sur son écrit de 8 pag. sous ce titre: *Notice trouvée dans les papiers de M. le comte Lambrechts, et publiée par son héritier M. d'Outrepont*, in-8°. (1823); et, en langue allemande, *Une fleur sur la tombe du comte Lambrechts*, in-8° de 4 pages, par H. Stöber. On a de Lambrechts: I. *Principes politiques*, Paris, 1815 in-8°. II. *Quelques réflexions à l'occasion du livre de M. l'abbé Frayssinous, intitulé Vrais principes de l'Église catholique*, Paris, 1818, in-8°. Le titre de cet ouvrage suffit pour caractériser l'esprit et l'objet. M. — (10.)

**LAMBTON** (GÉNÉRAL), membre de la Société Royale de Londres, correspondant de l'Institut de France, Académie des Sciences, s'est rendu célèbre par ses travaux astronomiques et géodésiques dans l'Indoustan. Né vers l'an 1748, il était simple brigadier d'infanterie, lorsque le marquis de W. Plessis, qui avait sa protection, le favorisa et se fit charger de le charger de diriger les opérations géométriques qui avaient pour but de tracer par une suite de triangles les limites occidentales de l'Indoustan, les limites orientales

de ce royaume, et de tracer le méridien de l'Indoustan. M. de W. Plessis Lambton est mort le 22 mai 1827, à l'âge de 78 ans. — (11.)

lui donner plus d'importance scientifique, en mesurant, à l'exemple de ce qui avait été fait en France, un arc de méridien terrestre, afin de terminer la valeur d'un degré d'un grand cercle de la terre dans toute la longueur de l'Équateur, et mesurer un arc du méridien terrestre qui aurait eu 30° d'altitude, ce qui était presque une longueur triple de celle de l'arc en Europe, depuis Danberg qu'àux îles Baléares par Malabar, Méchin, Arago et Boal. En cours de plus de vingt ans de travaux, Lambton avait successivement poussé son opération commencée dans le Carnate jusqu'à l'Équateur. Il avait mesuré un méridien dont l'amplitude ou l'arc était de 12°. Il s'embarqua plein de courage et surtout plein d'ardeur, pour aller habiter vers le milieu de janvier une fièvre calarrhale le fit s'arrêter à Hinghan-Ghaut, à 150 lieues au sud de Nagpou, et il mourut dans cet obscur village, le 26 (1) janvier à l'âge de 75 ans. Il avait été successivement promu gradé de capitaine, de major, lieutenant-colonel; et nommé membre de la Société Royale de Londres correspondant de l'Institut de France. Il fut vivement regretté non seulement à cause des services importants qu'il avait rendus à la science, mais aussi, à cause de son caractère universel dont il possédait, et que lui avaient procurés les succès de son caractère et ses vertus; — (12.)

(1) M. de W. Plessis Lambton est mort le 22 mai 1827, à l'âge de 78 ans. — (11.)

Comme tout le monde a pu-  
 blié, intéressé par la science de l'astronomie et de  
 l'ingénieur peut se proposer de plus  
 important et de plus élevé, la figure  
 de la terre, nous allons donner les  
 lignes exactes de tous ses méridiens,  
 et nous indiquerons les routes des  
 savants parant où ils sont insérés.  
 1° *Exposition d'une méthode pour  
 trouver la ligne géographique à tra-  
 vers le continent de l'Inde* (Recherches  
 de la Société Asiatique, tom. VII,  
 p. 312 à 335). — 2° *Récit des opérations  
 méridiennes pour la mesure d'un  
 méridien sur la côte de Coromandel,  
 avec la longueur du degré qui en  
 peut déduire à la latitude de 12°*  
*20'* (Recherches de la Société Asiatique,  
 1809, in-4°, tom. VIII, p. 38).  
 Ce mémoire est accompagné d'une  
 suite de triangles mesurés sur la  
 côte de Coromandel, depuis Ci-  
 lone jusqu'au fort Saint-Geo-  
 rge. Dalmbré, dans la *Connaissance  
 des temps* pour 1810 (noût 11), a  
 rendu compte de cette première opé-  
 ration du major Lambton, et il dit  
 qu'elle présente une différence en  
 moins de 15 toises seulement avec  
 celle qui a été faite en France. —  
 3° *Deux opérations trigonométriques  
 à travers la péninsule de l'Inde pour  
 mesurer le fort Saint-Georges avec Man-  
 galore* (Recherches de la Société Asia-  
 tique, 1811, in-4°, t. X, p. 25). —  
 4° *Mesure d'un arc du méridien entre  
 les latitudes 8° 9' 38", 29 et 10° 59'*  
*48", 33", nord, ou Continuation du  
 grand arc du méridien commen-  
 cé en 1804, qui se terminait à 14° 9'*  
*35" de latitude nord* (Recherches  
 de la Société Asiatique, Calcutta,  
 1816, in-4°, t. XII, p. 1). Ce Mé-  
 moire est accompagné d'une carte des  
 opérations, en a rendu  
 compte dans la *Connaissance des  
 temps* pour 1817, in-4°, p. 292).

En comparant cet arc indien avec  
 l'arc mesuré en Angleterre, Lambton  
 trouve le mètre un vingt-cinquième  
 de ligne plus court que celui qui a  
 été déduit en France, et l'aplatisse-  
 ment de la terre, d'après les mêmes  
 calculs, serait de 1/25 (mesures an-  
 glaises). — 5° *Mesure d'un arc du mé-  
 ridien entre les latitudes 15° 6' 0",*  
*2 et 18° 8' 45", ou Continuation de  
 l'arc précédent qui se terminait à*  
*8° 9' 38"* (Recherches de la Soc. Asiat.  
 1820, in-4°, t. XIII, p. 1). Ce mémoire  
 est accompagné de deux cartes, l'une  
 donne les triangles entre Punnae et  
 Daumergida, l'autre les triangles en-  
 tre Namthabad et Daumergida. Il est  
 suivi d'une liste considérable de  
 lieux indiens dont Lambton indique  
 la latitude et la longitude. Il a daté  
 ce Mémoire important d'Hyderabad  
 le 13 sept. 1815; et il a donné un ex-  
 trait des deux Mémoires précédents  
 dans le 43<sup>e</sup> volume des *Philosophical  
 Transactions*, Londres, 1818, in-4°,  
 p. 486. Cet extrait qui est accompa-  
 gné de deux grandes cartes des trian-  
 gles mesurés en présente tous les  
 résultats. Selon ces résultats le cal-  
 cul donne un mètre plus court que  
 le mètre français d'un cinq millième  
 du pouce anglais (p. 514). — 6° Le  
 dernier mémoire de Lambton se  
 trouve dans le t. XXIII des *Philoso-  
 phical transactions*, p. 27; il est  
 intitulé: *Corrections faites au grand  
 arc du méridien qui s'étend entre 8°*  
*9' 38", 39 et 18° 3' 23", 64, afin de le  
 réduire à l'étalon parlementaire.*  
 C'est dans ce mémoire, écrit peu de  
 temps avant sa mort, que Lambton  
 manifesta l'intention de mesurer une  
 nouvelle base entre Bopaul et Se-  
 ronje; de prolonger la mesure de son  
 méridien jusque près d'Agra sur la  
 Jumna; qu'il se félicite de la bonne  
 santé dont il jouissait, et qu'il se  
 flatte de pouvoir terminer son opéra-

en 1780. En son testament il laissa entre autres legs, 2,000 fr. à l'Institut pour le prix d'un discours sur la liberté religieuse. M. Corbière, alors ministre de l'intérieur, refusa d'abord ce legs, mais plus tard il fut accepté. Lambrechts donna encore 12,000 francs de rentes pour la fondation d'un hospice destiné uniquement aux protestants aveugles; ce qui ferait croire qu'il appartenait à la religion réformée; bien que né dans le catholicisme. On a publié après sa mort un écrit de 8 pages, sous ce titre: *Notice tracée dans les papiers de M. le comte Lambrechts, et publiée par son héritier* (M. d'Outrepont), in-8°, 1823; et, en langue allemande: *Une fleur sur la tombe du comte Lambrechts*, in-8° de 4 pages, par H. Stoelcr. On a de Lambrechts: 1. *Principes politiques*, Paris, 1815, in-8°. 2. *Quelques réflexions à l'occasion du livre de M. l'abbé Frayssinon intitulé: VRAIS PRINCIPES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE*, Paris, 1815, in-8°. Le titre de cet ouvrage suffit pour en indiquer l'esprit et l'objet. (M. 10.)

**LAMINGTON** (GUTHRIE), nom. bre de la Société Royale de Londres, correspondant de l'Institut de France. Académie des Sciences, s'est rendu célèbre par ses travaux astronomiques et géodésiques dans l'Hindoustan. Né vers l'an 1748, il fut nommé trigonomètre indien. Lorsque le marquis de Wellesley, qui avait le projet de conquérir le pays de Madras, se dirigea vers ce pays, qui avait été jusqu'alors gouverné par une suite de princes indépendants, les tentatives de

lui donner plus d'importance scientifique, en mesurant, à l'exemple de ce qui avait été fait en France, un arc de méridien terrestre, afin de déterminer la valeur d'un degré moyen d'un grand cercle de la terre. Il espérait pouvoir étendre ses opérations dans toute la longueur de l'Hindoustan, et mesurer un arc du méridien terrestre qui aurait eu 30° d'amplitude, ce qui était presque une longueur triple de celle de l'arc mesuré en Europe, depuis Danzig jusqu'aux îles Baléares par MM. DeLambre, Méchain, Arago et Biot. Durant le cours de plus de vingt ans de travaux assidus, Lambton avait successivement poussé son opération commencée dans le Carnate jusqu'à Bellipoor. Il avait mesuré un arc de méridien dont l'amplitude surpasse 12°. Il s'embarqua plein de santé, et surtout plein d'ardeur, pour Myndhabad vers le milieu de janvier 1808; une fièvre catarrhale le força de s'arrêter à Bingham-Ghaut, à 50 milles au Sud de Sappour, et il mourut dans cet obscur village, le 30 ou 26 (4) janvier à l'âge de 75 ans. Il avait été successivement promu aux grades de capitaine, de major, de lieutenant-colonel; et nommé membre de la Société Royale de Londres et correspondant de l'Institut de France. Il fut vivement regretté, non seulement à cause des services importants qu'il avait rendus au pays, et qu'il continuait de rendre à la science, mais aussi, à cause de l'estime universelle dont il jouissait, des amitiés qu'il avait procurées la douceur de son caractère et ses vertus privées.

Il a été traduit en français par M. de Lamoignon, sous le titre de *Le capitaine Lambton, ou l'Inde géographique*, Paris, 1808, in-8°. (M. 10.)

Il a été traduit en français par M. de Lamoignon, sous le titre de *Le capitaine Lambton, ou l'Inde géographique*, Paris, 1808, in-8°. (M. 10.)

Comme tout l'Inde a pu-  
 lité intéressante, tout degré ce  
 que la science de l'astronomie et de  
 l'arpenteur peut se proposer de plus  
 important et de plus élevé, la figure  
 de la terre, nous allons donner les  
 titres exacts de tous ses mémoires,  
 et nous indiquerons les recueils des  
 sociétés savantes où ils sont insérés.  
 1<sup>o</sup> *Exposition d'une méthode pour  
 rendre la levée géographique à tra-  
 vers la péninsule de l'Inde* (Recherches  
 de la Société Asiatique, tom. VII,  
 p. 322 à 335). — 2<sup>o</sup> *Récit des opérations  
 métriques pour la mesure d'un arc du  
 méridien sur la côte de Coromandel,  
 à une longueur du degré qu'on en  
 peut attendre à la latitude de 12°*  
 30' (Recherches de la Société Asiati-  
 que, 1808, in-4<sup>o</sup>, tom. VIII, p. 38).  
 Ce mémoire est accompagné d'une  
 carte des triangles mesurés sur la  
 côte de Coromandel, depuis Cuda-  
 lore jusqu'au fort Saint-Georges.  
 R. Indanière, dans la *Connais-  
 sance des temps pour 1810* (noût. 11), a  
 rendu compte de cette première  
 mesure du major Lambton, et il dit  
 qu'elle présente une différence en  
 moins de 13 toises seulement avec  
 celle qui étoit faite en France. — 3<sup>o</sup>  
*Sur des opérations trigonométri-  
 ques à travers la péninsule de l'Inde pour  
 servir au fort Saint-Georges avec*  
*un arc de latitude* (Recherches de la Société Asiati-  
 que, 1811, in-4<sup>o</sup>, t. X, p. 25). — 4<sup>o</sup>  
*Mesure d'un arc du méridien entre  
 les latitudes 20° 9' 38", 29 et 10° 59'*  
*38", 35", nord, ou Continuation du  
 grand arc du méridien commencé  
 en 1804, qui se terminait à 14° 6'*  
*35" de latitude nord* (Recherches de  
 la Société Asiatique, Calcutta,  
 1820, in-4<sup>o</sup>, t. XII, p. 1). Ce Mé-  
 moire est accompagné d'une carte des  
 triangles mesurés, et d'un tableau  
 comparatif des mesures faites en  
 France, en Angleterre, et en Inde  
 (p. 297).

En comparant cet arc indien avec  
 l'arc mesuré en Angleterre, Lambton  
 trouve le mètre un vingt-cinquième  
 de ligne plus court que celui qui a  
 été déduit en France, et l'aplatisse-  
 ment de la terre, d'après les mêmes  
 calculs, serait de  $\frac{1}{2}$  (mesures an-  
 glaises). — 5<sup>o</sup> *Mesure d'un arc du mé-  
 ridien entre les latitudes 15° 6' 0",*  
*2 et 18° 8' 45", ou Continuation de  
 l'arc précédent qui se terminait à*  
*8° 9' 38"* (Recherches de la Soc. Asiat.  
 1820, in-4<sup>o</sup>, t. XIII, p. 1). Ce mémoire  
 est accompagné de deux cartes, l'une  
 donne les triangles entre Punnae et  
 Daumergida, l'autre les triangles en-  
 tre Namthabad et Daumergida. Il est  
 suivi d'une liste considérable de  
 lieux indiens dont Lambton indique  
 la latitude et la longitude. Il a daté  
 ce Mémoire important d'Hyderabad  
 le 15 sept. 1815; et il a donné un ex-  
 trait des deux Mémoires précédents  
 dans le 43<sup>e</sup> volume des *Philosophical  
 Transactions*, Londres, 1818, in-4<sup>o</sup>,  
 p. 486. Cet extrait qui est accompa-  
 gné de deux grandes cartes des trian-  
 gles mesurés en présente tous les  
 résultats. Selon ces résultats le cal-  
 cul donne un mètre plus court que  
 le mètre français d'un cinq millième  
 du pouce anglais (p. 514). — 6<sup>o</sup> Le  
 dernier mémoire de Lambton se  
 trouve dans le t. XXIII des *Philoso-  
 phical transactions*, p. 27; il est  
 intitulé: *Corrections faites au grand  
 arc du méridien qui s'étend entre 8°*  
*9' 38", 29 et 18° 8' 25", 64, afin de le  
 réduire à l'étalon parlementaire.*  
 C'est dans ce mémoire, écrit peu de  
 temps avant sa mort, que Lambton  
 manifeste l'intention de mesurer une  
 nouvelle base entre Bopaul et Se-  
 ronje; de prolonger la mesure de son  
 méridien jusque près d'Agra sur la  
 Junna; qu'il se félicite de la bonne  
 santé dont il jouissait, et qu'il se  
 flatte de pouvoir terminer son opéra-

tion commencée. Depuis la mort de Lambton, ses opérations géodésiques ont été continuées par M. Everest, son premier assistant, et les nouveaux travaux ont fait découvrir, dans le travail de Lambton, des erreurs qui ont amené la résolution de mesurer de nouveau une de ses bases. Consultez *Mesure d'un arc du méridien entre 18° 11' et 24° 7'* par le capitaine Everest, Londres, 1830, in-4°, p. 93, et *Description d'une machine compensatrice pour mesurer* par le capitaine Everest, tom. 26, p. 195 des Mémoires de la Société Astronomique. Ceci ne doit point diminuer la gloire de Lambton. La même chose est arrivée en France, où les nouvelles opérations entreprises par ses successeurs de la guerre pour la construction de la carte de France ont conduit à la rectification de plusieurs triangles de la mesure de l'arc méridien commencée par MM. Delambre et Méchain, comme dans toutes les opérations géométriques on ne peut qu'approcher de la vérité mathématique, et jamais l'atteindre, ceux qui savent à les opérations qu'on a faites diffèrent toujours dans leurs résultats de ceux qui les ont précédés. Pour assurer que l'erreur de l'arc de terre n'est pas forcée de multiplier ces autres opérations, et s'arrivent ainsi nécessairement à être plus exactes qu'elles-mêmes, sans être plus précises, parait avec de nouvelles observations l'industrie de l'usage que l'on peut faire de ces opérations, et les sciences se trouvent ainsi être promptes à leur tour à se servir de ce qu'elles ont reçu de la science qui les a précédés. M. Everest a écrit un très grand ouvrage sur les opérations géométriques, et M. Everest a écrit un très grand ouvrage sur les opérations géométriques.

**LAME** ou **LAMME** (L. PIERRE), ou **LE BARRON** du peintre, naquit à Bologna au fin du XV<sup>e</sup> siècle. Il se rendit à Paris pour y suivre les leçons de Fra Fraunce, et se lia d'une étroite amitié avec Barthélemi Ramenghi, nommé le Bagnacavallo. Lors que le peintre alla s'établir à Bologna, le Bagnacavallo l'y suivit et l'aidera à la plupart des travaux qui lui furent commandés. Il avait une grande habileté de son art, et Vasari s'en est servi pour profiter de cette facilité à abuser de la bonté de Bagnacavallo, mais Vasari avait quelques autres raisons de ressentiment contre cet artiste, ses accusations paraissent être fondées. Bagnacavallo fut en quelque sorte en rivalité avec Bagnacavallo le roi du convent de Saint-Sauveur, tableau à pour sujet *Le Monarque et des deux peuples* peignit encore à fresque la *Descente de saint Augustin* et Vasari ne peut s'empêcher de dire que la perspective en est belle. Bagnacavallo s'associa avec Jérôme de Trevigi et quelques autres artistes. On trouve dans ses ouvrages auxquels il a donné ses noms, on reconnaît la main française, son maître, usage qu'il par l'étude qu'il avait faite de Raphaël. Ses figures ont de cet air de nouveauté le caractère de son art. Toutes ces qualités se trouvent dans sa *Vierge de saint Christ*, que l'on conserve à l'église de Bologna. On ignore en quel lieu il mourut. F.

**LAMELIN** (ESCHAMOND), peintre, qui vivoit vers 1550. On le voit dans le tableau de la *Descente de saint Augustin* par Raphaël, et dans le tableau de la *Descente de saint Augustin* par Raphaël.

leur. On a de lui plusieurs ouvrages qui méritent d'être connus. I. *De vita longa libri quibus adjecta sunt commoda et modico sobria et moderata vite, ejusque præservatione*, 1628, in-12. C'est la traduction d'un opuscule que son père écrivit en français. On le trouve également réimprimé à l'ouvrage intitulé. III. *L'aveugle-gout du vin*, abrégé de sa nature, faculté médicale et alimentaire, etc., Douai, 1672, in-8°, volume rare et très cher des curieux. W—s.

**MESANGÈRE (PIERRE)**, Docteur en droit, naquit à Bangé, le 23 juin 1761, fit de bonnes études au collège d'Angers, et fut professeur de belles-lettres et de philosophie à celui de La Flèche. Il exerça ses fonctions que lorsque la révolution vint l'y contraindre; il quitta alors, vivant obscurément à Paris, aux persécutions auxquelles l'exposait son ancien état. Il fut le continuateur du *Journal des Dames et des Modes*, créé par Selléque en 1797, et fut dès lors son unique occupé. Il était assez inquiet de voir un ouvrage si important et de mœurs si délicates se livrer à un pareil sort. C'était lui-même qui tenait le registre, faisait la rédaction et donnait les spectacles, dans tous les salons où il observait la toilette des dames. Il surveillait aussi avec beaucoup de soin et d'intelligence la fabrication des gravures, toujours très exactes, et représentant parfaitement les choses du jour; ce qui contribua beaucoup au succès de l'entreprise. Il avait procuré à Laméther une fortune qui, à ses frais, fut portée à cent mille livres, et qui avait eu pour objet de lui faire de bien et rendre

des services. Il mourut à Paris le 25 février 1831 (1). M. H. Guillon prononça sur la tombe de son bienfaiteur un discours qui fut inséré dans le *Journal des Dames* du 28 du même mois. On a de Lamésangère : I. *Le Voyageur à Paris, tableau pittoresque et moral de cette capitale*, Paris, 1789; 2<sup>e</sup> éd., 1797, 3 vol. in-18. II. *Géographie historique et littéraire de la France; d'après la nouvelle division des quatre-vingt-trois départements*, Paris, 1791, 4 vol. in-12; 2<sup>e</sup> éd., 1796, III. *Histoire naturelle des quadrupèdes et des reptiles*, Paris, 1794, in-12. IV. *Vie de F.-René Mole, comédien français*, Paris, 1803, in-12. M—p.

**LAMETH (CHARLES de)**, baron de Bussy, maréchal de camp, était le fils du baron de Lameth, capitaine de cheval-légers, où il entra lui-même fort jeune, dans la compagnie de son père, en 1622. Deux ans après il obtint le commandement de cette même compagnie, qu'il conduisit dans les Cévennes, puis au siège de La Rochelle contre les protestants. Il s'y distingua en plusieurs occasions, fut ensuite employé dans le Piémont, devint en 1631 mestre de camp, colonel d'un régiment d'infanterie qu'il commanda à la prise de Trèves, où il tint garnison, et reçut le titre de gouverneur. Ayant conduit une partie des troupes qu'il commandait dans cette ville au siège de Lamoignon, il y

(1) La Mesangère sortait toujours sans parapluie. S'il venait à pleuvoir, il se achetait un, il en achetait une autre, dans ce cas, il en achetait une autre. Chaque fois qu'il sortait, il achetait quelque chose, tantôt une paire de bas de soie, tantôt une paire de souliers, ou habit ou un chapeau. Il avait toujours dans sa poche des pilles de quinze et de trente sous, pour donner aux pauvres qu'il rencontrait dans la rue. A sa mort, on a trouvé, parmi ses effets, mille paires de bas de soie, deux mille paires de souliers, dix douzaines d'habit bleu, deux chapeaux noirs, quarante parapluies, quatre-vingt-dix tabatières, et cent cinquante pailles de quinze et trente sous. F—L.

tion commencée. Depuis la mort de Lambert, ses opérations géodésiques ont été continuées par M. Everest, son premier assistant, et les nouveaux travaux ont fait découvrir, dans le travail de Lambert, des erreurs qui ont amené la résolution de mesurer de nouveau une de ses bases. Consultez *Mesure d'un arc du méridien entre 18° 5' et 24° 7'* par le capitaine Everest, Londres, 1830, in-4°, p. 93, et *Description d'une machine compensatrice pour mesurer*, par le capitaine Everest, tom. 26, p. 195 des *Mémoires de la Société Astronomique*. Il ne faut point diminuer la gloire de Lambert. La même chose est arrivée en France, où les nouvelles opérations entreprises par les ingénieurs de la guerre pour la tracer, la carte de France ont amené à la rectification de plusieurs triangles de la mesure de l'arc méridien commencée par MM. Delaunay et Méchain. Comme dans toutes ces opérations géométriques on ne peut qu'approcher de la vérité mathématique, et jamais l'atteindre, ceux qui vérifient les opérations qu'on a déjà faites diffèrent toujours dans leurs résultats de ceux qui les ont précédés. Pour s'assurer que l'erreur de l'un n'est plus que la moitié de celle de l'autre, on est forcé de multiplier les opérations, et de s'arrêter ainsi nécessairement à une plus grande précision, sans s'apercevoir qu'on n'a pu avoir de meilleurs instruments et de meilleurs observateurs.

Les instruments qui ont été employés par Lambert, les instruments de son temps, ont été rapportés à leur véritable état par le capitaine Everest, M. Everest a été assisté par M. de Saunders, de St. Pétersbourg.

Les Mémoires de la Société Astronomique de Paris, publiés en 1830, p. 195, et les Mémoires de la Société Astronomique de Paris, publiés en 1830, p. 195.

W. L.

**LAME** ou **LAMME** : **BLAISE PERINI**, ou **MASTRO BIAGIO DALLA**, peintre, naquit à Bologne vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Il se rendit à Rome pour y suivre les leçons de François Francia, et se lia d'une étroite amitié avec Barthelemy Ramenghi, surnommé le Bagnacavallo. Lorsque ce peintre alla s'établir à Bologne, Mastro Biagio l'y suivit et l'aider dans la plupart des travaux qui lui furent commandés. Il avait une grande pratique de son art, et Vasari l'accuse d'avoir profité de cette facilité pour abuser de la bonté de Bagnacavallo, mais Vasari avait quelques motifs de ressentiment contre cet artiste, et ses accusations paraissent dénuées de fondement. Biagio peignit conjointement avec Bagnacavallo le réfectoire du couvent de Saint-Sauveur. Leur tableau a pour sujet *le Miracle des cinq pains et des deux poissons*. Ils peignirent encore à fresque la façade de la Bibliothèque; ils y représentèrent *la Dispute de saint Augustin*, et Vasari ne peut s'empêcher de convenir que la perspective en est très belle. Biagio s'associa de même avec Jérôme de Trevigi et avec quelques autres artistes. Dans les ouvrages auxquels il a donné son secours, on reconnaît la manière de Francia, son maître, mais agrandie par l'étude qu'il avait faite de Raphaël. Ses figures ont du relief, et l'on y découvre le caractère du grand siècle. Toutes ces qualités se trouvent bien dans sa *Nativité de Jésus-Christ*, que l'on conserve à l'hospice de Bologne. On ignore en quelle année il mourut. P—e

**LAMELIN** **ESCAVANTS**, maître en architecture, vers 1280 à Cambrai. On ne lui a conservé que quelques fragments de ses ouvrages, et c'est par son nom qu'on désigne la réputation de l'architecture de ce pays. P—e



vateur. On a de lui quelques  
écrits qui méritent d'être  
cités. I. *De vita longa libri  
quibus adjecta sunt commoda  
vita subiecta et moderata*  
Lille, 1628, in-12. II. *Tractatus  
de rebus usque preservatione*,  
1628, in-12. C'est la traduc-  
tion d'un opuscule que son père  
avait écrit en français. On la trouve  
souvent réunie à l'ouvrage  
de Montaigne. III. *L'aveugle du vin*,  
raison de sa nature, faculté mé-  
dicale et alimentaire, etc., Douai,  
1628, in-8°, volume rare et très  
estimé des curieux. W—s.

**LAMÉSANGÈRE (PIERRE)**,  
docteur en droit, naquit à Bauge,  
le 23 juin 1761, fit de bonnes  
études au collège d'Angers, et  
fut professeur de belles-lettres et  
de philosophie à celui de La Flèche.  
Il quitta ses fonctions que lorsque  
la révolution vint l'y contraindre;  
il alla alors, vivant obscuré,  
dans Paris, aux persécution  
quelles l'exposait son ancien état.  
En 1790 il fut le continuateur du  
*Journal des Dames et des Modes*,  
fondé par Selléque en 1797, et  
fut dès lors son unique occupa-  
tion. Il était assez piquant de voir un  
homme fort grave et de mœurs  
sévères se livrer à un pareil  
ouvrage. C'était lui-même qui tenait  
le journal, faisait la rédaction et  
dans les spectacles, dans tous les  
salons observait la toilette des  
dames. Il surveillait aussi avec beau-  
coup de soin et d'intelligence la fa-  
çon des gravures, toujours très  
bien, et représentant parfaitement  
l'état de la mode; ce qui contribua  
beaucoup au succès de l'entreprise.  
Il mourut le 20 août 1805.

Il avait une fortune qui  
n'était pas simple, et  
il ne voulait pas de  
rien et rendre

des services. Il mourut à Paris le 25  
février 1831 (1). M. H. Guillon pro-  
nonça sur la tombe de son bienfaiteur  
un discours qui fut inséré dans le  
*Journal des Dames* du 28 du même  
mois. On a de Lamésangère : I. *Le  
Voyageur à Paris, tableaux pittores-  
ques et moral de cette capitale*, Paris,  
1789; 2<sup>e</sup> éd., 1797, 3 vol. in-18. II.  
*Géographie historique et littéraire  
de la France, d'après la nouvelle  
division des quatre-vingt-trois dé-  
partemens*, Paris, 1791, 4 vol. in-12;  
2<sup>e</sup> éd., 1796. III. *Histoire naturelle  
des quadrupèdes et des reptiles*, Pa-  
ris, 1794, in-12. IV. *Vie de F.-René  
Molé, comédien français*, Paris, 1803,  
in-12. M—j.

**LAMETH (CHARLES de)**, baron  
de Bussy, maréchal de camp, était  
le fils du baron de Lameth, capitaine  
de cheval-légers, où il entra lui-  
même fort jeune, dans la compagnie  
de son père, en 1622. Deux ans après  
il obtint le commandement de cette  
même compagnie, qu'il conduisit  
dans les Cévennes, puis au siège de La  
Rocheffe contre les protestants. Il s'y  
distingua en plusieurs occasions,  
fut ensuite employé dans le Piémont,  
devint en 1631 mestre de camp, co-  
lonel d'un régiment d'infanterie qu'il  
commanda à la prise de Trèves, où il  
eut garnison, et reçut le titre de gou-  
verneur. Ayant conduit une partie  
des troupes qu'il commandait dans  
cette ville au siège de Lamothe, il y

(1) La Montagne sortait toujours sans parapluie.  
S'il venait à pleuvoir, il se cachait ou. Il ou-  
vrait souvent un tabac, et, dans ce cas, il se  
cachait sous un autre. Chaque fois qu'il sortait, il  
emportait quelque chose, tantôt une paire de bas  
de soie, tantôt une paire de souliers, un habit ou  
un chapeau. Il avait toujours dans sa poche des  
pièces de quinze et de trente sous, pour donner aux  
pauvres qu'il rencontrait dans la rue. À sa mort,  
on a trouvé, parmi ses effets, mille pièces de bas  
de soie, deux mille paires de souliers, six douzaines  
d'habit bleu, deux chapeaux noirs, quatre-vingt  
pièces de quinze et trente sous. F—L.

fut blessé, revint à Trèves et obtint le brevet de maréchal de camp le 3 octobre 1631. Avant d'être appelé à Coblenz dans le mois de mars 1635, les Espagnols profitèrent de son absence pour attaquer la place de Trèves, qu'ils prirent le 26 de ce mois. Le baron de Lameth resta à Coblenz, dont il eut le commandement, jusqu'au mois de mars 1636, où, pressé encore par les Espagnols, il fut obligé de se renfermer dans Ehrenbreitstein. Étroitement bloqué dans cette forteresse, il y souffrit pendant dix-huit mois toutes les horreurs de la plus cruelle faim, et y en sortit que le 27 juin 1637 par une capitulation honorable. Se tant lors rendu au marquis de Puarde, il fut tué le 19 septembre 1637 au siège de la capitale — **LAMETH**, Augustin, marquis de , de la même famille, fut maréchal de camp et gouverneur de Bonn en 1694, qu'à sa mort, arriva en 1704.

M. 1637

**LAMETH**, le marquis Alexis de Louis, duc de , fut député au conseil de Louis XV, le 29 juin 1755, l'un des pendant. Son père, qui avait épousé le second maréchal de Brague, mourut dans les guerres de Hollande, et il fut chef de bataillon et général de l'armée du Bas-Rhin. Ses parents étaient riches, belin et sans fortune, le comte marquis avait le plus haut degré de noblesse et de la plus haute position sociale, mais il fut pauvre par suite de ses dépenses militaires, et mourut à Paris, en 1754.

Augustin, duc de , fut député au conseil de Louis XV, le 29 juin 1755, l'un des pendant. Son père, qui avait épousé le second maréchal de Brague, mourut dans les guerres de Hollande, et il fut chef de bataillon et général de l'armée du Bas-Rhin. Ses parents étaient riches, belin et sans fortune, le comte marquis avait le plus haut degré de noblesse et de la plus haute position sociale, mais il fut pauvre par suite de ses dépenses militaires, et mourut à Paris, en 1754.

Couronne. Il n'en embrassa pas avec chaleur la cause que ses frères et il ne remplit dans le commencement aucune fonction publique. Continuant à vivre paisiblement dans son château d'Henencourt près d'Amiens, il fut à plusieurs reprises maire de son village. En 1809 il était chef de légion de la garde nationale de cet arrondissement, et il fut en cette qualité chargé de commander les gardes nationaux que l'on envoya sur l'échafaud pour défendre Anvers contre l'invasion des Anglais. On sait que cette expédition dura peu, et que les Anglais se hâtèrent de retourner à leurs vaisseaux, dès qu'ils virent quelques troupes marcher contre eux vers les côtes du maréchal Bernadotte. Lameth fut depuis 1803 l'un des membres du corps Législatif mort, et il conserva ces fonctions jusqu'à l'année 1810. Nommé à la Chambre des représentants dans le Cent-Jours de 1815, par le département de la Somme, il s'y fit remarquer, et, après la seconde chute du gouvernement impérial, il retourna habiter ses terres de Pacarde et y mourut le 19 janvier 1837. — Son fils **Alfred**, né en 1784, d'un premier mariage avec Mlle de La Tour du Pin, entra en 1800 dans un corps de voltigeurs et fit la campagne de Bismarck avec le maréchal Brune. Il devint ensuite capitaine aide de camp du maréchal Soult, puis chef de escadron dans la garde impériale, et enfin, en 1808, aide de camp de Murat, qui le conduisit en Espagne, où on le trouva au siège de Madrid. Ce jeune officier, aussi distingué par son esprit que par sa valeur, avait déjà fait sept campagnes, reçu dix blessures, et s'était distingué à la plus brillante carrière, lorsqu'il fut tué par une balle de mortier à peine âgé d'un an et demi. — Son frère **Edmond**

qui servait la s'y  
 dait aussi l  
 lement de ..... roycu  
 se, lorsqu'il mourut de la fièvre  
 dans l'île de Sainte-Lucie. — Il n  
 mité ainsi du marquis de L  
 qu'un seul fils, né d'un seau  
 nage avec M<sup>lle</sup> de Choiseul, et  
 M<sup>lle</sup>, M<sup>me</sup> la comtesse de Ruenc  
 M—D J.

**LAMETH** (le comte Ca stes-  
 Maro-François de), frère du r  
 que, était né le 5 octobre 1757, et  
 comme ses frères, dut sa pr  
 éducation à la bienfaisance roy  
 On voit même que, plus partic  
 ment distingué par la reine  
 Antoinette, il est plus de part a  
 boudoir. Il était capitaine lor  
 pava en Amérique avec Rochan  
 et, dévint bientôt M<sup>lle</sup>-major g  
 des logis. Ayant eu la jambe  
 fracturée par un coup de feu à l'  
 d'York-Town, il fut nommé  
 bre de St-Louis, colonel en  
 des dragons d'Orléans, puis co  
 mandant du régiment des  
 vers du roi, et enfin gentil  
 l'honneur de comte d'Artois.  
 pour ce temps-là un avanceme  
 exemple, et il exalta des mécon  
 tent parmi des officiers qui é  
 ntre ont montré plus de dévou  
 à leur maître. Comblé ainsi de  
 lons de la cour, les frères L  
 semblaient être appelés plu  
 l'entra à défendre les droits  
 monarchie. La reine, qui, o  
 sans l'avoir dit, protégeait p  
 outinément le comte Charle  
 le épouser mademoiselle Picot, fille  
 d'un riche négociant de Bay one,  
 propriétaire d'établissements  
 établis dans les colonies. Il  
 avait dans une brillante position  
 qu'il fut nom  
 de l'Artois en  
 comte de

des ennemis les plus ardents de l'autorité royale, et ne fit pas cependant partie de la minorité de la noblesse, qui, après la fameuse séance royale du 23 juin, se réunit au tiers état; mais il avait protesté auparavant contre la délibération de la majorité et la déclaration qu'elle avait faite que le vote par ordre était un des principes constitutifs de la monarchie. Le comte Charles semblait alors avoir beaucoup d'impatience dans le caractère, et être sans cesse tourmenté de l'ambition de faire effet; mais, l'ayant nous-même observé avec une grande attention, nous sommes obligé de dire que le véritable talent de l'orateur n'était pas le sien. Il paraissait très rarement à la tribune, parlait souvent de sa place, et ne traitait jamais de question à fond; il se bornait à jeter au milieu de la discussion quelques phrases arrangées suivant le goût du temps, et assaisonnées de sarcasmes qui provoquaient les applaudissements des tribunes, mais produisaient peu d'impression sur les personnes réfléchies, et excitaient plus souvent le rire que la conviction. Il appartenait, dans les premiers temps de l'Assemblée nationale au parti que l'on appelait le *Palais-Royal* ou le *Camp des Tartares*, qui, quoique peu nombreux, venait cependant à bout, par ses violences et son exagération, de dominer la majorité et de forcer ses délibérations. On lui attribue, ainsi qu'à ses amis, qu'on regarde comme les fondateurs du club des Jacobins à Paris, et qu'ils dirigeaient effectivement à cette époque, l'idée de semblables établissements dans les provinces, et leur affiliation avec la *société mère* dans la capitale; invention qui mit tout le royaume à la disposition de quelques individus, et constitua au

ou déjà l'on aperçoit un achèvement vers une meilleure manière. Les figures ont plus de mouvement, les couleurs sont mieux fondues, les draperies ont des plis moins rudes et moins multipliés, et elles commencent à accuser le nu. On conserve de lui au dessus de la porte d'entrée de la caserne de Saint-Martin de Bologne un tableau en plusieurs compartiments, qu'il avait signé de la manière suivante : *Michel Mattel, l'anno 1669*. Ce tableau resta place au maître-autel de la chapelle des Aringhieri jusqu'en 1660, époque à laquelle on y substitua le tableau de *Sainte Madeleine de Pazzi*, peinte par Cesar Gemari, neveu du Guerchin. On cite encore de Lambertini un tableau que l'on croit peint à l'huile en 1643, dont l'Albane faisait le plus grand cas, et qu'il préférait, pour la fraîcheur et la fermeté des chairs, aux ouvrages du Francia Lanni, dans son *Intoria pittorica d'Italia*, assure que ce que l'on connaît aujourd'hui de ce peintre, peut se comparer aux ouvrages des meilleurs artistes contemporains de Lambertini. On ignore en quelle année il mourut.

**LAMBERTINI** (Giovanni de), diplomate, était né vers 1660 dans le pays des Grisons, de parents d'origine italienne. Ayant achevé ses études, il parcourut les principaux États de l'Europe pour s'instruire de leurs intérêts politiques. Se trouvant à Rotterdam en 1681, il y fit sa connaissance avec le prince de Trulstrie en italien les *Nouveaux de la République des Lettres*, mais le libraire de Bayle n'ayant pas gardé cette proposition, elle n'eut pas de suite. Peu de temps après il fut attaché comme secrétaire à l'ambassade d'Angleterre, et depuis il fut employé par divers autres ministres qui tous eurent qu'à

se louer de son zèle et de sa discrétion. Le journal que Guendeville publiait à La Haye, sous le titre d'*Esprit des cours de l'Europe*, ayant été supprimé sur les plaintes de l'ambassadeur de France, Lambertini continua pendant trois mois, pour abbever Guendeville, auquel il en remit ensuite la rédaction (voy. GUENDEVILLE, XIX, 35). Parvenu à l'âge du repos, il s'établit à Nyon, petite ville du canton de Berne, dans une situation agréable. Ce fut là qu'il recueillit et mit en ordre les traités et autres actes diplomatiques publiés en Europe depuis la mort du roi d'Espagne Charles II. Cette compilation fut imprimée à La Haye, 1726-36, in-4°, en 12 v., sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire du XVIII<sup>e</sup> siècle*. L'édition était à peine terminée que des libraires d'Amsterdam en donnèrent une seconde qui parut de 1735 à 1740, in-4°, 14 vol. C'est la plus estimée. Il en existe des exemplaires gr. pap. On trouve dans la *Biblioth. historique de la France*, n° 29135, l'indication des matières contenues dans chaque volume. Cet ouvrage, qui n'a plus guère d'utilité, doit cependant être estimé, dans les grandes bibliothèques, aux compilations du même genre, publiées par Dumoulin et Bouquet. Lambertini mourut plus qu'octogenaire, en 1762. Barbier, dans son *Dictionn. des anonymes*, lui avait donné le titre de marquis, qu'il n'a jamais porté; mais il l'a supprimé dans la seconde édition. Outre les ouvrages cités, on lui doit : *Mémoires de la dernière révolution d'Angleterre*, par L. B. T., La Haye, 1702, 2 vol. in-12. Ce ouvrage, écrit avec une grande impartialité, est depuis long-temps oublié.

W — a

**LAMBESC**, (Lambert de), d'ancienne famille de Bretagne (prince de), d'une

branche de la maison de Lorraine, établie en France par le duc de Guise, fils de René II, duc de Lorraine, naquit le 25 sept. 1751. Il fut vivement protégé à la cour de Versailles par la reine Marie-Antoinette, dont il était parent; elle le fit élever à la dignité de grand-écuyer, de France, et il obtint le 1<sup>er</sup> janvier 1777, à vingt-six ans, l'honneur d'être nommé chevalier des ordres. En 1789 il commandait le régiment de cavalerie Royal-Allemand; il fut chargé le soir du 12 juillet, de protéger la statue de Louis XV, sur la place de ce nom. On y avait, le matin, attaché des platards, et l'on menaçait d'en enfoncer les grilles pour briser quelques ornements de la statue. On lit, dans plusieurs histoires contemporaines, que le prince de Lambese se précipita sur le peuple avec violence à la tête de son régiment; mais ce récit est entièrement contraire à la vérité. Le prince avait ordre de tenir sa troupe immobile, lorsqu'une multitude de peuple, accompagnant deux hommes qui portaient en triomphe le buste du duc d'Orléans et celui de Necker, parut sur la place; beaucoup d'agitateurs salariés provoquaient par des injures et par des pierres le prince et ses soldats. On s'approchait d'eux pour couper les crins de la queue des chevaux. Avant de se retirer, un moment où il en avait reçu l'ordre, le prince pensant qu'il pourrait être poursuivi, fit avancer ses cavaliers vers le pont tournant, et lui-même, voyant venir un autre flot de peuple qui arrivait du Palais-Royal, se posant des cris féroces, entra dans les Tuileries, mais sans frapper; la multitude repoussée se sauva de toutes parts, et le prince, après avoir traversé au pas de charge le d'enfants de collège, en bas de la rue, qui revenaient

de leur promenade aux Champs-Élysées (il leur faisait signe de n'avoir pas peur; un vieillard seulement fut renversé par la foule, mais il n'eut pas de blessure), put reprendre le chemin du camp formé près de Paris. Lorsqu'il était déjà à la hauteur des Champs-Élysées, les gardes-françaises survinrent sans leurs officiers sur la place Louis XV, et résolurent d'y établir des bivouacs. Dès ce moment la révolution fut commencée, et la cour ordonna le renvoi de l'armée, dont une partie occupait le Champ-de-Mars. Le 14 juillet, après la prise de la Bastille, le prince fut mis en accusation. Mais, traduit plus tard devant le Châtelet, il fut absous. Ayant émigré avec tout son régiment au commencement de 1792, il accepta du service en Autriche, où il obtint le grade de feld-maréchal-lieutenant; et il devint capitaine des gardes d'Arrières allemandes. Le 20 mai 1803 il se maria avec la comtesse Anne de Cetter, dont il resta veuf le 5 janvier 1814; et le 23 janvier 1816 il épousa en secondes noces Marie-Victoire, née comtesse Folliot de Crenneville, veuve de François de Paule, comte de Collorédo-Walsée. La vie du prince de Lambese, appelé aussi alors duc Charles de Lorraine, était très-rétirée quand une circonstance le força de sortir, en 1817, de sa retraite accoutumée. On a vu qu'en 1777 il avait été nommé chevalier des ordres du roi, mais il paraît que, lors du mariage de Napoléon avec Marie-Louise (M. de Metternich n'était pas encore ministre dirigeant), le prince de Lambese avait renvoyé à Hartwell les insignes du cordon-bleu. Cette démarche, dont peut-être il n'avait pas pu se dispenser dans l'état de dépendance où il vivait à Vienne, mais qui n'en était pas moins offensante,



qui aurait eu besoin de ce talent pour  
essayer.

A—D.

**LAMBRECHTS** (CHARLES-JOHNES MATHIEU), ministre de la justice sous le gouvernement directorial, était né, dans les Pays-Bas autrichiens, le 20 nov. 1753. Après avoir fait de bonnes études à l'université de Louvain, il y fut reçu docteur en droit, puis professeur, et enfin recteur en 1786. Appelé à Vienne par l'empereur Joseph II, ce philosophe sur le trône, pour nous servir de ses expressions, le chargea de visiter les différentes universités d'Allemagne. Revenu à Louvain, Lambrechts fut chargé d'y enseigner, a-t-il dit, une matière jusqu'alors fort négligée, le droit des gens, le droit naturel, public et universel. Ce fut dans ce temps-là qu'éclata dans ce pays l'insurrection contre l'empereur philosophe. Soupçonné fort mal à propos sans doute de conserver de l'attachement pour son souverain, Lambrechts fut obligé de s'éloigner de la Belgique, et n'y revint qu'en 1797, après l'invasion des Français, dont il adopta entièrement les opinions nouvelles; ce qui le fit nommer, lors de la réunion de cette contrée à la France, président de l'administration centrale, puis commissaire du Directoire exécutif près le département de la Dyle. S'étant fait remarquer par ses habiletés et par son zèle dans ces fonctions importantes, il fut appelé à Paris, et nommé ministre de la justice après la révolution du 18 brumaire (4 sept. 1797), qui renversa le parti royaliste et porta Merlin (de Douai) au Directoire. En juillet 1799, il fut remplacé par Cambacérès; mais, aussitôt après le 18 brumaire; il fut nommé par le premier consul membre du sénat conservateur, et, en 1804, comte et commandant de la Légion d'Hon-

neur. Pendant toute la durée du gouvernement impérial, Lambrechts siégea à côté de Lanjuinais, de Garat et de Volney, faisant partie de cette ombre d'opposition qui ne fut tolérée par le maître que parce qu'elle n'eut jamais assez de force et de courage pour lui donner de l'inquiétude. En 1814 il vota pour la déchéance de Bonaparte, et fut le rédacteur des *considérants* de l'acte de déchéance, où sont exposés avec précision les grands principes des libertés publiques, la censure du passé et des leçons pour l'avenir. Il fut aussi membre de la commission qui rédigea la constitution présentée par le sénat et annulée par la déclaration de Saint-Ouen. A l'occasion de la discussion de la charte royale, il eut quelques contestations de principes avec l'abbé de Montesquieu, ce qui fut cause sans doute un peu plus tard de son exclusion de la Chambre des Pairs. Il obtint alors des lettres de grande naturalité et ne voulut point quitter la France, quoique sa patrie en eût été séparée. Quels que fussent ses motifs de mécontentement contre la restauration, il refusa de prêter serment à Bonaparte lors de son retour de l'île d'Elbe, et vota contre l'acte additionnel. Au second retour des Bourbons il resta encore sans fonctions; mais en 1819, s'étant lié avec le parti de l'opposition libérale, il fut porté en même temps par deux départements (celui du Bas-Rhin et celui de la Seine-Inférieure), à la Chambre des Députés, où il siégea constamment sur les bancs de l'extrême gauche. Les opinions les plus remarquables qu'il y manifesta furent pour l'admission de Grégoire, où il se leva presque seul à la contre-épreuve, et contre le système électoral des deux degrés, proposé par le ministère. Lambrechts mourut à Paris,

1741-1823. Par son testament il laissa entre autres legs, 2,000 fr. à l'Institut pour le prix d'un discours sur la liberté religieuse; M. Corbière, alors ministre de l'intérieur, refusa d'abord ce legs, mais plus tard il fut accepté. Lambrechts donna encore 12,000 francs de rentes pour la fondation d'un hospice destiné uniquement aux protestants aveugles; ce qui ferait croire qu'il appartenait à la religion réformée; bien que né dans le catholicisme. On a publié après sa mort un écrit de 8 pag. sous ce titre: *Notice trouvée dans les papiers de M. le comte Lambrechts, et publiée par son héritier* (M. d'Outrepont), in-8°, 1823; et, en langue allemande, *Une fleur sur la tombe du comte Lambrechts*, in-8° de 4 pages, par H. Stoebor. On a de Lambrechts: 1. *Principes politiques*, Paris, 1815 in-8°. 2. *Quelques réflexions à l'occasion du livre de M. l'abbé Frayssinon, intitulé vrais principes de l'Église gallicane*, Paris, 1818, in-8°. Le titre de cet ouvrage suffit pour en indiquer le prix et l'objet. M. - 10.]

**LAMBTON** (GUILLAUME), membre de la Société Royale de Londres, correspondant de l'Institut de France, Académie des Sciences, s'est rendu célèbre par ses travaux astronomiques et géodésiques dans l'Indoustan. Né vers l'an 1748, il était simple ingénieur d'intérieur, lorsque le marquis de Wellesley, qui avait su apprécier le savoir et les talents de ce jeune homme, le chargea de diriger les opérations trigonométriques qui avaient pour but de servir de base à la détermination des coordonnées géographiques de plusieurs villes importantes de l'Indoustan. Il fut attaché le 17<sup>bre</sup> 1792.

Il mourut le 27<sup>bre</sup> 1827. M. Was Lamberton a écrit sur sa vie et ses travaux, un ouvrage en 2 vol. in-8°, Paris, 1827.

lui donner plus d'importance scientifique, en mesurant, à l'exemple de ce qui avait été fait en France, un arc de méridien terrestre, afin de déterminer la valeur d'un degré moyen d'un grand cercle de la terre. Il espérait pouvoir étendre ses opérations dans toute la longueur de l'Hindoustan, et mesurer un arc de méridien terrestre qui aurait eu 30° d'amplitude, ce qui était presque une longueur triple de celle de l'arc mesuré en Europe, depuis Dunkerque jusqu'aux îles Baléares par M. DeLambre, Méchain, Arago et Biot. Durant le cours de plus de vingt ans de travaux assidus, Lambton avait successivement poussé son opération commencée dans le Carnatic jusqu'à Bilibpore. Il avait mesuré un arc de méridien dont l'amplitude surpasse 12°. Il s'embarqua plein de santé, et surtout plein d'ardeur, pour Hyderabad vers le milieu de janvier 1820; une fièvre catarrhale le força de s'arrêter à Bingham-Ghout, à 50 milles au Sud de Naggour, et il mourut dans cet obscur village, le 30 ou 26 (1) janvier à l'âge de 75 ans. Il avait été successivement promu aux grades de capitaine, de major, de lieutenant-colonel; et nommé membre de la Société Royale de Londres et correspondant de l'Institut de France. Il fut vivement regretté, non seulement à cause des services importants qu'il avait rendus à son pays, et qu'il continuait de rendre à la science, mais aussi, à cause de l'amour universel dont il jouissait, des amis que lui avaient procurés la douceur de son caractère et ses vertus privées.

(1) Le 26 ou le 27 janvier 1820. L'acte de décès est daté du 26, mais l'acte de sépulture est daté du 27. On ne sait pas si le 26 est la date de la mort ou si c'est la date de l'inhumation. On ne sait pas non plus si le 26 est la date de la mort ou si c'est la date de l'inhumation.



Comme tout le monde a pu-  
 lité intéressée, on a pu-  
 ut degré ce  
 que la science de l'astronomie et de  
 l'ingénieur peut se proposer de plus  
 important et de plus élevé, la  
 de la terre, nous allons donc  
 lites exacts de tous ses métri-  
 es, et nous indiquerons les recueils des  
 savants où ils sont insérés.

1<sup>o</sup> *Exposition d'une méthode pour  
 rendre la levée géographique à tra-  
 vers la péninsule de l'Inde* (Recher-  
 ches de la Société Asiatique, tom. VII,  
 p. 322 à 335). — 2<sup>o</sup> *Récit des opérations  
 métriques pour la mesure d'un arc du  
 méridien sur la côte de Coromandel,  
 et sur la longueur du degré qu'on en  
 peut déduire à la latitude de 12°*  
*33'* (Recherches de la Société Asiatique,  
 1809, in-4<sup>o</sup>, tom. VIII, p. 38).  
 Ce mémoire est accompagné d'  
 cent deux triangles mesurés  
 dans la péninsule de Coromandel, depuis Ca-  
 licut jusqu'au fort Saint-Geo-  
 rges. D'ailleurs, dans la *Connaissance  
 des temps pour 1810* (noût. 1809), on  
 trouve le compte de cette première opé-  
 ration du major Lambton, et il dit  
 qu'elle présente une différence en  
 moins de 13 toises seulement avec  
 celle qui a été faite en France. — 3<sup>o</sup> *Ré-  
 sults des opérations trigonométriques  
 à travers la péninsule de l'Inde pour  
 servir à la fortification de Saint-Geo-  
 rges* (Recherches de la Société Asia-  
 tique, 1811, in-4<sup>o</sup>, t. X, p. 29). —  
 4<sup>o</sup> *Mesure d'un arc du méridien entre  
 les latitudes 8° 9' 38", 29 et 10° 59'  
 36", 35, nord, ou Continuation du  
 grand arc du méridien com-  
 mencé en 1804, qui se terminait à 15° 9'  
 35" de latitude nord* (Recherches  
 de la Société Asiatique, Calcutta,  
 1806, in-4<sup>o</sup>, t. XII, p. 1). Ce Mémoire  
 est accompagné d'une carte des trian-  
 gles mesurés.

5<sup>o</sup> *Compte rendu  
 des opérations métriques accom-  
 plies dans la péninsule de l'Inde*  
 (Recherches de la Société Asiatique,  
 1811, in-4<sup>o</sup>, t. X, p. 292).

En comparant cet arc indien avec  
 l'arc mesuré en Angleterre, Lambton  
 trouve le mètre un vingt-cinquième  
 de ligne plus court que celui qui a  
 été déduit en France, et l'aplatisse-  
 ment de la terre, d'après les mêmes  
 calculs, serait de 1/25 (mesures an-  
 glaises). — 5<sup>o</sup> *Mesure d'un arc du mé-  
 ridien entre les latitudes 15° 6' 0",  
 2 et 18° 8' 45", ou Continuation de  
 l'arc précédent qui se terminait à  
 8° 9' 38"* (Recherches de la Soc. Asiat.  
 1820, in-4<sup>o</sup>, t. XIII, p. 1). Ce mémoire  
 est accompagné de deux cartes, l'une  
 donne les triangles entre Punnae et  
 Daumergida, l'autre les triangles entre  
 Namthabad et Daumergida. Il est  
 suivi d'une liste considérable de  
 lieux indiens dont Lambton indique  
 la latitude et la longitude. Il a daté  
 ce Mémoire important d'Hyderabad  
 le 15 sept. 1815; et il a donné un ex-  
 trait des deux Mémoires précédents  
 dans le 43<sup>e</sup> volume des *Philosophical  
 Transactions*, Londres, 1818, in-4<sup>o</sup>,  
 p. 486. Cet extrait qui est accom-  
 pagné de deux grandes cartes des trian-  
 gles mesurés en présente tous les  
 résultats. Selon ces résultats le cal-  
 cul donne un mètre plus court que  
 le mètre français d'un cinq millième  
 du pouce anglais (p. 514). — 6<sup>o</sup> Le  
 dernier mémoire de Lambton se  
 trouve dans le t. XXIII des *Philoso-  
 phical transactions*, p. 27; il est  
 intitulé: *Corrections faites au grand  
 arc du méridien qui s'étend entre 8°  
 9' 38", 29 et 18° 3' 23", 64, afin de le  
 réduire à l'étalon parlementaire*.  
 C'est dans ce mémoire, écrit peu de  
 temps avant sa mort, que Lambton  
 manifeste l'intention de mesurer une  
 nouvelle base entre Bopaul et Se-  
 ronje; de prolonger la mesure de son  
 méridien jusque près d'Agra sur la  
 Junna; qu'il se félicite de la bonne  
 santé dont il jouissait, et qu'il se  
 flatte de pouvoir terminer son opéra-

tion commencée. Depuis la mort de Lambton, ses opérations géodésiques ont été continuées par M. Everest, son premier assistant, et les nouveaux travaux ont fait découvrir, dans le travail de Lambton, des erreurs qui ont amené la résolution de mesurer de nouveau une de ses bases. Consultez *Mesure d'un arc du méridien entre 18° 5' et 21° 7'* par le capitaine Everest, Londres, 1830, in 4°, p. 93, et *Description d'une machine compensatrice pour mesurer*, par le capitaine Everest, tom. 26, p. 195 des *Mémoires de la Société Astronomique*. Ceci ne doit point diminuer la gloire de Lambton. La même chose est arrivée en France, où les nouvelles opérations entreprises par ses successeurs de la guerre pour terminer la carte de France ont amené aussi la réification de plusieurs triangles de la mesure de l'arc méridien commencée par MM. Delaunay et Mechain. Comme dans toutes les opérations manuelles on ne peut qu'approcher d'une exactitude mathématique, et jamais l'atteindre, ceux qui se livrent à ces opérations qu'on a déjà faites différent toujours dans leurs résultats de ceux qui les ont précédés. Pour s'assurer que l'erreur de l'un n'est pas de même signe, sont faites de multiples autres opérations, et les arrivés ainsi nécessairement à une plus grande précision, sans qu'on s'en aperçoive, tant avec de nouvelles opérations que l'usage de machines perfectionnées. Les instruments de mesure sont eux-mêmes perfectionnés, et les opérations sont plus précises à leur tour. Les opérations de M. Everest ont été continuées par M. Everest, et par le capitaine Everest, et par le capitaine Everest.

— *LAMBERT*, (Jean) astronome

**LAMBE**, ou **LAMME** : **BLAISE PIERRE**, ou **MASTRO BIAIO DALLA**, peintre, naquit à Bologne vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Il se rendit à Rome pour y suivre les leçons de François Francia, et se lia d'une étroite amitié avec Barthélemi Ramenghi, surnommé le Bagnacavallo. Lorsque ce peintre alla s'établir à Bologne, Mastro Biagio l'y suivit et l'aide dans la plupart des travaux qui lui furent commandés. Il avait une grande posture de son art, et Vasari l'accuse d'avoir profité de cette facilité pour abuser de la bonte de Bagnacavallo, mais Vasari avait quelques motifs de ressentiment contre cet artiste, et ses accusations paraissent dénuées de fondement. Biagio peignit conjointement avec Bagnacavallo le réfectoire du couvent de Saint-Sauveur. Leur tableau a pour sujet *le Miracle des cinq pains et des deux poissons*. Un peintre fut encore à fresque la façade de la Bibliothèque, où y représentaient *la Dispute de saint Augustin*, et Vasari ne peut s'empêcher de convenir que la perspective en est très belle. Biagio s'associa de même avec Jérôme de Trevisi et avec quelques autres artistes. Dans les ouvrages auxquels il a donné son concours, on reconnaît la manière de Francia, son maître, mais agrandie par l'étude qu'il avait faite de Raphaël. Ses figures ont du relief, et l'on y découvre le caractère du grand siècle. Toutes ces qualités se trouvent dans sa *Vierge de Jean Christ*, que l'on conserve à l'hôtel de Bologne. On ignore en quelle année il mourut.

— **LAMELLE**

**LAMELIN** (Esprit), mort en 1784, naquit vers 1720 à Cambrai. Il fut d'abord lieutenant de vaisseau, puis capitaine de vaisseau, et se distingua par ses talents et sa réputation. Il fut nommé maître de l'École de

deux. On a de lui : I. *De vita longa libri octo*, in-12. II. *Tractatus de rebusque preservatione*, 1628, in-12. C'est la traduction en français. On la trouve souvent réunie à l'ouvrage est. III. *L'écant-gout du vin*, discours de sa nature, faculté médicale et alimentaire, etc., Douai, 1628, in-8°, volume rare et très cher des curieux. — W—s.

**MESANGÈRE (PIERRE)**, Docteur en droit, naquit à Bagnéux, le 23 juin 1761, lit de bonnet au collège d'Angers, et professeur de belles-lettres et philosophie à celui de La Flèche. Il quitta ses fonctions que lorsque l'émigration vint l'y contraindre; happé alors, vivant obscurément dans Paris, aux persécutions elles l'exposait son ancien état. On le fut le continuateur du *Journal des Dames et des Modes*, créé par Selléque en 1797, et fit dès lors son unique occupation. Il était assez piquant de voir un homme fort grave et de mœurs sévères se livrer à un pareil ouvrage. C'était lui-même qui tenait les feuilles, faisait la rédaction et donnait les spectacles, dans tous les salons où il observait la toilette des dames. Il surveillait aussi avec beaucoup de soin et d'intelligence la fabrication des gravures, toujours très exactes, et représentant parfaitement l'original du jour; ce qui contribua beaucoup au succès de l'entreprise. Il avait procuré à Lamésangère une fortune qui lui permit de se livrer à ses goûts simples, et il y trouvait encore le plaisir de bien et rendre

des services. Il mourut à Paris le 25 février 1831 (1). M. H. Guillon prononça sur la tombe de son bienfaiteur un discours qui fut inséré dans le *Journal des Dames* du 28 du même mois. On a de Lamésangère : I. *Le Voyageur à Paris, tableau pittoresque et moral de cette capitale*, Paris, 1789; 2<sup>e</sup> éd., 1797, 3 vol. in-18. II. *Géographie historique et littéraire de la France; d'après la nouvelle division des quatre-vingt-trois départements*, Paris, 1791, 4 vol. in-12; 2<sup>e</sup> éd., 1796. III. *Histoire naturelle des quadrupèdes et des reptiles*, Paris, 1794, in-12. IV. *Vie de F.-René Mole, comédien français*, Paris, 1803, in-12. — M—p.

**LAMETH (CHARLES de)**, baron de Bussy, maréchal de camp, était le fils du baron de Lameth, capitaine de cheval-légers, où il entra lui-même fort jeune, dans la compagnie de son père, en 1622. Deux ans après il obtint le commandement de cette même compagnie, qu'il conduisit dans les Cévennes, puis au siège de La Rochelle contre les protestants. Il s'y distingua en plusieurs occasions, fut ensuite employé dans le Piémont, devint en 1631 mestre de camp, colonel d'un régiment d'infanterie qu'il commanda à la prise de Trèves, où il tint garnison, et reçut le titre de gouverneur. Ayant conduit une partie des troupes qu'il commandait dans cette ville au siège de Lamothe, il y

(1) La Mesangère sortait toujours sans parapluie. S'il venait à pleuvoir, il en achetait un. Il achetait souvent au tabacière, et, dans ce cas, il en achetait une autre. Chaque fois qu'il sortait, il achetait quelque chose; tantôt une paire de bas de soie, tantôt une paire de souliers, un habit ou un chapeau. Il avait toujours dans sa poche des pièces de quinze et de trente sous, pour donner aux pauvres qu'il rencontrait dans la rue. A sa mort, on a trouvé, paroi ses effets, mille paires de bas de soie, deux mille paires de souliers, six douzaines d'habits bleus, deux chapeaux ronds, quarante parapluies, quatre-vingt-dix tabacières, et même six ou sept paires de quinze et trente sous. — F—s.

fut blessé, revint à Troyes et obtint le brevet de maréchal de camp le 3 octobre 1634. Avant d'être appelé à Coblenz dans le mois de mars 1635, les Espagnols profitèrent de son absence pour attaquer la place de Troyes, qu'ils prirent le 26 de ce mois. Le baron de Lameth resta à Coblenz, dont il eut le commandement, jusqu'au mois de mars 1636, où, pressé encore par les Espagnols, il fut obligé de se renfermer dans Ehrenbreitstein. Étroitement bloqué dans cette forte-ressé, il y souffrit pendant dix-huit mois toutes les horreurs de la plus cruelle famine, et ne s'en tira que le 27 juin 1637 par une capitulation honorable. Si tant, lors de la campagne de Piardie, il fut tué le 10 septembre 1637 au siège de Tümpeter. — **LAMETH Augustin**, marquis de..., de la même famille, fut maréchal de camp et gouverneur de Douai jusqu'à sa mort, arrivée en 1691.

M. D. J.

**LAMETH** le marquis Alexis-François-Louis d'Artois de... arriva pendant le règne des précédents, nommé à Paris, le 29 juin 1755, l'un des sept enfants de son père, qui avait épousé la sœur du maréchal de Broglie, mourut dans les guerres de l'Amérique, et fut chef de bataillon général de l'armée du Bas-Rhin. Sa fortune fut mise à néant et sans fortune, le comte marquis eut le plus haut degré de la gloire militaire, et fut plusieurs fois blessé. On le vit plusieurs fois à la tête de ses troupes, et il mourut à la bataille de Brémoville le 22 septembre 1777.

— **LAMETH** le marquis Alexis-François-Louis d'Artois de... arriva pendant le règne des précédents, nommé à Paris, le 29 juin 1755, l'un des sept enfants de son père, qui avait épousé la sœur du maréchal de Broglie, mourut dans les guerres de l'Amérique, et fut chef de bataillon général de l'armée du Bas-Rhin. Sa fortune fut mise à néant et sans fortune, le comte marquis eut le plus haut degré de la gloire militaire, et fut plusieurs fois blessé. On le vit plusieurs fois à la tête de ses troupes, et il mourut à la bataille de Brémoville le 22 septembre 1777.

Couronne. Il n'en embrassa pas avec chaleur la cause que ses frères et il ne remplit dans le commencement aucune fonction publique. Continuant à vivre paisiblement dans son château d'Henencourt près d'Amiens, il fut à plusieurs reprises maire de son village. En 1809 il était chef de légion de la garde nationale de cet arrondissement, et il fut en cette qualité chargé de commander les gardes nationales que l'on envoya sur l'Escaut pour défendre Anvers contre l'invasion des Anglais. On sait que cette expédition dura peu, et que les Anglais se hâtèrent de retourner à leurs vaisseaux, desquels virent quelques troupes marcher contre eux sous les ordres du maréchal Bernadotte. Lameth fut depuis 1805 l'un des membres du Corps Législatif mort, et il conserva ces mêmes fonctions jusqu'à l'année 1810. Nommé à la Chambre des représentants dans les Cent-Jours de 1815, par le département de la Somme, il s'y fit peu remarquer, et, après la seconde chute du gouvernement impérial, il retourna habiter ses terres de l'académie et y mourut le 19 janvier 1837. — **Les fils Alfred**, né en 1784, d'un premier mariage avec Mlle de La Tour du Pin, entra en 1800 dans un corps de volontaires et fit la campagne de bonne main le maréchal Brune. Il devint ensuite capitaine aide de camp du maréchal Soult, puis chef de escadron dans le 2<sup>e</sup> régiment de cavalerie, et enfin, en 1808, chef de camp de Murat, qui le conduisit en Espagne, où on le trouva au siège de Madrid. Ce jeune officier, aussi distingué par son esprit que par sa valeur, avait déjà fait sept campagnes, reçu dix blessures, et s'était distingué à la plus brillante carrière, lorsqu'il fut tué par une balle de mortel à jeune âge de 24 ans qu'il n'avait. Son frère *Edouard*

qui servait l'empereur, s'y  
 dont aussi l'empereur, s'y  
 l'empereur de France, s'y  
 jusqu'il mourut de la fièvre jaune  
 dans l'île de Sainte-Lucie. — Il n'est  
 mais ainsi du marquis de Lameth  
 qu'un seul fils, né d'un second ma-  
 riage avec M<sup>lle</sup> de Choiseul, et une  
 fille, M<sup>lle</sup> la comtesse de Biencourt.

M—D J.

**LAMETH** (le comte CHARLES-  
 MARCO-FRANÇOIS DE), frère du mar-  
 quis, était né le 5 octobre 1757, et,  
 comme ses frères, dut sa première  
 éducation à la bienfaisance royale.  
 On sait même que, plus particu-  
 lièrement distingué par la reine  
 Louisette, il eut plus de part à  
 ses bienfaits. Il était capitaine lorsqu'il  
 passa en Amérique avec Rochambeau,  
 où il devint bientôt aide-major général  
 des légions. Ayant eu la jambe droite  
 fracturée par un coup de feu à l'assaut  
 d'York-Town, il fut nommé com-  
 mandant de St-Louis, colonel en sec-  
 ours des dragons d'Orléans, puis col-  
 onel commandant du régiment des car-  
 riers de la reine, et enfin gentilhomme  
 d'honneur du comte d'Artois. C'est  
 pour ce temps-là un avancement  
 remarquable, et il excita des mécon-  
 tentements parmi des officiers qui d'ordi-  
 naire ont montré plus de dévouement  
 à leur maître. Comblé ainsi des  
 honneurs de la cour, les frères Lameth  
 voulaient être appelés plus que  
 d'autres à défendre les droits de  
 la monarchie. La reine, qui, comme  
 nous l'avons dit, protégeait particu-  
 lièrement le comte Charles  
 épousa mademoiselle Picot, fille  
 d'un riche négociant de Bayonne,  
 propriétaire d'établissements  
 considérables dans les colonies. Il  
 voulut donc une brillante position  
 qu'il lui donna. Il fut nommé  
 de l'Artois ou de la Flandre, et  
 nommée des  
 ment l'un

des ennemis les plus ardents de l'au-  
 torité royale, et ne fit pas cependant  
 partie de la minorité de la noblesse,  
 qui, après la fameuse séance royale  
 du 23 juin, se réunit au tiers état;  
 mais il avait protesté auparavant  
 contre la délibération de la majorité  
 et la déclaration qu'elle avait faite  
 que le vote par ordre était un des  
 principes constitutifs de la monar-  
 chie. Le comte Charles semblait alors  
 avoir beaucoup d'impatience dans le  
 caractère, et être sans cesse tour-  
 menté de l'ambition de faire effet;  
 mais, l'ayant nous-même observé  
 avec une grande attention, nous  
 sommes obligé de dire que le vérita-  
 ble talent de l'orateur n'était pas  
 le sien. Il paraissait très rarement  
 à la tribune, parlait souvent de sa  
 place, et ne traitait jamais de ques-  
 tion à fond; il se bornait à jeter au  
 milieu de quelques phrases  
 phrases angees suivant le goût  
 et assaisonnées de sarcas-  
 mes qui provoquaient les applau-  
 dissements des tribunes, mais pro-  
 duisaient peu d'impression sur les  
 sages réflexions, et excitaient  
 plus souvent le rire que la convic-  
 tion. Il appartenait, dans les premiers  
 temps de l'Assemblée nationale au  
 parti que l'on appelait le *Palais-  
 Royal* ou le *Camp des Tartares*,  
 qui, quoique peu nombreux, venait  
 cependant à bout, par ses violences  
 et son exagération, de dominer la  
 majorité et de forcer ses délibé-  
 rations. On lui attribue, ainsi qu'à ses  
 amis, qu'on regarde comme les fon-  
 dateurs du club des Jacobins à Paris,  
 et qu'ils dirigeaient effectivement à  
 cette époque, l'idée de semblables  
 établissements dans les provinces,  
 et leur affiliation avec la *société mère*  
 dans la capitale; invention qui mit  
 tout le royaume à la disposition de  
 quelques individus, et constitua au



- jamais aut[re] ordre  
 - qui avait q[ue] aris-  
 - tocratiques; j'y ai renoncé par e  
 - pour l'aristocratie. » Le 28 juillet, il  
 - proposa à la motion, faite par  
 - eux, de déclarer traître le prince  
 - Condé, s'il ne désavouait pas le  
 - rôle qui lui était attribué. Il  
 - une Adresse envoyée de Lond[re] au  
 - nom des Amis de la Constitution  
 - désarmaient les armements de l'An-  
 - gleterre, pour faire une sortie c[on-]  
 - tre les despotes, et inviter les peu-  
 - les à défendre sur les moyens de se tirer  
 - de l'esclavage. Le 18 décembre, il  
 - contre Mirabeau, qu'on ne  
 - devait plus traiter que comme simples  
 - citoyens tous les membres de la fa-  
 - mille royale, excepté le Roi et le  
 - dauphin, qui seuls étaient privilégiés.  
 - Un peu plus tard, se montrant encore  
 - animé de la même haine pour tout  
 - ce qui appartient à la religion, ce fut  
 - lui qui, le premier, demanda qu' tous  
 - les ecclésiastiques fussent obl[igés]  
 - de prêter serment à la constitut[ion]  
 - civile du clergé, sous peine de p[er-]  
 - leur places; et cette proposition  
 - fut que trop bien accueillie. On  
 - le nombre de persécutions, d[es]  
 - lieux de glorieux martyres elle eut  
 - l'immortelle conséquence! Après  
 - un moment avec tant d'achar[ement]  
 - les ecclésiastiques aloyés si peu en  
 - état de se défendre, Charles de La-  
 - mouille poursuivait avec la même fureur  
 - les ministres de Louis XVI, dont le  
 - caractère n'était guère plus solide. Ce  
 - fut surtout dans la séance du 6 avril  
 - où il les accusa avec le plus de force de  
 - trahison l'armée, de n'y placer que  
 - des aristocrates. Quand toutes ces  
 - violences eurent à la fin contraint  
 - Louis XVI d[é]poser de sa capi-  
 - tuler, Charles se montra  
 - tout alarmé, et fut où il  
 - avait invité  
 - ses collègues à prendre des mesures

*de salut public*, il demanda que le  
 canon d'alarme fût tiré, que tous les  
 militaires de l'assemblée fussent tenus  
 de prêter à l'instant même ser-  
 ment de fidélité à la nation; que  
 tous les officiers suspects fussent  
 arrêtés, etc., etc. C'était véritablement  
 le délire de la peur; et le député-colonel ne se calma  
 que lorsqu'il apprit l'arrestation  
 de la famille royale. On dut être  
 fort étonné de voir alors s'opérer en  
 lui une révolution telle que ses par-  
 tisans et ses amis eux-mêmes eurent  
 de la peine à le reconnaître. Loin de se  
 montrer acharné contre le pouvoir  
 royal, il parut désormais l'un des  
 plus disposés à le fortifier, et il fut un  
 de ceux qui combattirent le plus éner-  
 giquement la déchéance, que deman-  
 dait avec beaucoup de chaleur le parti  
 républicain. Il présidait l'assemblée  
 dans la journée du 3 juillet, lorsque  
 des rassemblements de Jacobins s'a-  
 sèrent au Champ-de-Mars pour  
 demander la destruction de la mo-  
 narchie, et il concourut de tout son  
 pouvoir aux mesures qui, de concert  
 avec Lafayette et Bailly, furent prises  
 contre ces insurgés. Ce fut à peu près  
 là que se terminèrent ses fonctions  
 législatives. Après la session il reprit  
 son rang dans l'armée, fut nommé  
 maréchal de camp au commencement  
 de 1792, et alla commander un corps  
 de cavalerie sur la frontière du nord,  
 sous le maréchal de Bochambeau. Il  
 s'était éloigné de l'armée par un congé  
 du ministre de la guerre avant la ré-  
 volution du 10 août, et il se trouvait  
 à Paris lorsqu'elle éclata. Ne songeant  
 guère à porter secours au pauvre  
 Louis XVI, comme c'était son devoir,  
 il se mit en route pour le Havre avec  
 sa femme et sa fille, fut arrêté le 12 et  
 emprisonné à Rouen par ordre du mi-  
 nistre Clavière. Il ne recouvra la libér-  
 té que par le courage qu'apporta son





tant mon absent, n'ai eu  
 tant qu'assez ni  
 jamais son épée à  
 sacrifié à ma patrie ma fortune,  
 ce que j'avais de plus cher, mes  
 vœux de famille, mes amitiés. Je  
 qu'en naissant j'ai contracté en-  
 mon pays une dette que je sui-  
 vers peût à acquitter. On a don-  
 ne l'usage interprétation aux pa-  
 que j'ai prononcées hier; quand  
 arde de la guerre civile, je n'i-  
 souha dire que c'était toujours le  
 guerri qui triomphait. Ce que j'ai  
 e la guerre civile ne s'applique  
 se tout aux émigrés. Il est vra-  
 e n'ai jamais éprouvé de haine  
 les Vendéens et les émigrés.  
 peut-être ma faute, mais je n'a-  
 e pu haïr. Je persiste à pense  
 commencement d'un règn  
 sans il faut se garder d'excite  
 sines sanglantes; que ces appel  
 vengeance étaient contraires au  
 saine, à la générosité. - Ce  
 vers, qui excita à plusieurs re-  
 les rires de ses collègues fut,  
 le célèbre orateur de l'Assem-  
 blée nationale, le dernier chant du  
 e. Charles de Lameth mourut à  
 le 28 déc. 1832. Ses funérailles  
 e trois caducées, et les journaux du  
 son dirent à peine quelques

B—U et M—D j.

**LAMETH** (ALEXANDRE DE), le  
 eur de cette famille qui devait tant  
 monarchie de Louis XVI, et qui  
 e un honneur) il naquit à Paris, le  
 juillet 1769, lorsque sa mère,  
 e veuve avec sept enfants, n'a-  
 d'autres ressources que les bon-  
 e roi et l'appui du maréchal de  
 de son frère. Ces avantages ne  
 furent pas plus au jeune  
 valoir qu'ils n'arrivent manqué à  
 sines, et comme il fut élevé  
 sans de l'État. En chevalier de  
 e son oncle, il devait entrer

dans la carrière ecclésiastique, et jouir  
 de plusieurs bénéfices que l'usage de  
 ce temps-là assurait aux cadets des  
 grandes familles; mais ses goûts mi-  
 litaires et les idées de réformes poli-  
 tiques, qui chez lui germèrent de  
 bonne heure, en décidèrent autre-  
 ment. Entré sous-lieutenant, à seize  
 ans, dans un régiment de cavalerie,  
 il devint bientôt capitaine. La guerre  
 d'Amérique ayant alors éclaté, il y  
 suivit son frère Charles, aide-major  
 du général en chef Rochambeau, et  
 fut employé comme officier de l'état-  
 major-général (1). Si jeune et sans  
 expérience, on sent qu'il dut être peu  
 remarqué. Cependant, à son retour  
 en France, lorsque la paix se conclut  
 en 1783, il fut promu au grade de  
 colonel en second, et peu de temps  
 après il fit en Allemagne, en Pologne  
 et en Russie, plusieurs voyages, dont  
 on doit penser que le besoin de com-  
 pléter son éducation militaire ne fut  
 pas le seul motif. Ce qu'il y a de sûr,  
 c'est que, bien que devenu par une  
 faveur excessive officier supérieur  
 dans une monarchie, il se montra  
 partout admirateur passionné des  
 systèmes d'égalité et d'innovations  
 qu'il avait vu pratiquer avec tant de  
 succès dans le Nouveau-Monde. C'é-  
 tait alors dans tous les pays, même  
 dans les cours, et surtout à celle de  
 France, un très bon moyen de réussir.  
 La réputation de patriotisme que se  
 fit ainsi le jeune colonel suffit pour  
 qu'il fût nommé en 1789, par l'im-  
 prévoyante noblesse du bailliage  
 de Péronne, un de ses députés aux  
 États-Généraux. Dès les premières  
 séances de cette assemblée il s'y fit  
 remarquer par son exaltation patrio-  
 tique, et fut l'un des quarante-sept de  
 son ordre, qui, les premiers et mal-

(1) C'est par erreur que l'on a dit qu'il avait  
 été aide de camp de Rochambeau.



elle de ces corps vicieux  
 ce, de ces corps accou-  
 garder comme les véri-  
 tants de la nation.  
 it à peine renversé le  
 d, cette assemblée de  
 de niveleurs; elle avait  
 ses ses projets de modé-  
 ver tous les pouvoirs,  
 ne pouvait plus en sup-  
 l qui lui fit ombrage. Il  
 le reste, que ce premier  
 la puissance judiciaire  
 résultat d'un plan arrêté  
 g, et qu'en cela le jeune  
 et que l'instrument des  
 oncut à ce que l'on em-  
 artements alors en va-  
 emir pour leur rentrée,  
 ent une suppression dé-  
 sice fût rendre par les  
 (vacations; et tout cela  
 décreté. Mais les consé-  
 lècret se firent bientôt  
 ne l'avaient prévu les  
 que bon sens, en l'ab-  
 le justice de grands dé-  
 érent les provinces, et  
 réclamations surgirent  
 ts. Vouant mettre fin à  
 mités, la chambre des  
 Bordeaux prit une déci-  
 se, et dans laquelle fu-  
 s des hordes meurtrié-  
 sient le Limousin, le  
 Agenois, et qui, non  
 piller, d'incendier les  
 aient commis les mêmes  
 s les églises... Dans leur  
 rret les magistrats de  
 ribouèrent sans déguise-  
 s désordres aux opéra-  
 emblée nationale, qu'ils  
 t pas qualifier autre-  
 réunion de députés de  
 rnie par le roi pour  
 a réformation des abus  
 e bonheur de l'État.

mais qui n'avait encore produit  
 que des maux difficiles à énumé-  
 rer..... Cet arrêt, dénoncé à l'As-  
 semblée par la garde nationale et par  
 la municipalité de Bordeaux, y pro-  
 duisit une grande irritation. On nom-  
 ma une commission pour aviser aux  
 moyens de sévir, de réprimer tant  
 d'audace, et à la séance du 4 mars  
 le député Mathieu de Montmorency  
 fit, au nom de cette commission, un  
 rapport fulminant contre le président  
 et le procureur-général Dudon, qui  
 furent mandés à la barre. Lameth  
 ajouta encore quelques invectives à  
 celles du rapporteur, et il demanda  
 que l'affaire fût renvoyée au Châtelet,  
 ce qui était le comble du mépris pour  
 des magistrats de cour souveraine  
 comme l'étaient ceux du parlement.  
 Le président fut exempté de venir à  
 la barre, à cause de son grand âge, et  
 le fils du procureur-général y parut  
 pour son père. Le décret n'eut pas  
 immédiatement d'autres suites; mais  
 il fut aisé de voir que le coup mortel  
 était porté, que les parlements avaient  
 cessé d'exister, et que c'était Alexan-  
 dre de Lameth qu'on avait chargé  
 d'attacher le grelot. Plus tard (8 août  
 1790) il appela encore les rigneurs  
 de ses collègues sur les parlements  
 de Metz, de Rouen, et surtout sur ce-  
 lui de Toulouse qui s'était aussi pro-  
 noncé avec énergie contre les opéra-  
 tions de l'Assemblée nationale. La-  
 meth demanda que les signataires de  
 l'arrêt toulousain, accusés de rébel-  
 lion et de forfaiture, fussent man-  
 dés à la barre. Si toutes ces propo-  
 sitions ne furent pas adoptées sur-  
 le-champ, l'histoire doit au moins  
 remarquer que, trois ans plus tard,  
 ce fut avec les mêmes plaintes et  
 les mêmes accusations, exprimées  
 à peu près dans les mêmes termes,  
 que Lacombe et Fouquier-Tainville  
 rédigèrent leurs arrêts de mort con-

tre les mêmes magistrats, et qu'ainsi il n'est que trop vrai, comme l'a dit Rivarol, que les constituants furent les pères, les createurs des conventionnels, et que les crimes, les assassinats de 1793 ne furent que les résultats, les conséquences des principes et des décrets de 1789. Ce fut par le même esprit d'intolérance et de haine pour l'autorité qui ne se prosternait pas devant la toute-puissance constituante qu'après avoir demandé qu'on mit aux arrêts le président de Froidville *roy. ce nom*, L'AM, 510, qui avait osé dire qu'il s'honorait des censures de l'Assemblée, Alexandre Lameth fit, dans la séance du 17 juin 1790, un long et virulent rapport contre les catholiques de Nîmes, qui avaient demandé le rétablissement de l'autorité royale, de la religion catholique, et la révision de tous les décrets *roy. L'AM, 527*. Il conclut encore à ce que les signatures de cette *modeste pétition* fussent mandées à la barre, ce que l'on décida sur le champ. On vit ensuite celui qui se montrait si respectueux, si avare de concessions quand il s'agissait des pouvoirs de l'Assemblée nationale, ne vouloir pas qu'on laissât au marquis la moindre partie de son ancienne puissance. Il refusa d'abord de lui donner le  *veto absolu* sur les lois qu'il n'approuverait pas et d'en faire un coup de poire ensuite à lui accorder le  *veto suspensif*. Le 13 mai 1791 il mit en question si on lui laisserait le droit de paix et de guerre, et il se montra l'un des plus chauds adversaires de Mirabeau, qui, revenu de plus vieux principes, pensait que la cour n'en ne pouvait être dépouillée de cette prérogative sans les plus graves inconvénients. Le grand orateur fut vaincu dans cette occasion par les efforts tentés d'Alexandre Lameth de son ami Barnave et de tous les

fractions du parti républicain commençant à devenir nombreux mettait beaucoup d'importance à l'affaire. On vit plus de quatre mille individus attendre à la porte la salle les jeunes orateurs pour applaudir et les porter en triomphe. Ce fut le premier exemple de ce genre, de ces parades dont les républicains se sont tant de fois servis depuis l'époque pour soulever le peuple et la multitude, et faire des crimes des révolutions. Cette fois le principal objet du mouvement fut évidemment d'abaisser Mirabeau, et de dénigrer ses adversaires, particulièrement Alexandre de Lameth, qui jusque-là n'avait guère été qu'un bout de bois, un enfant perdu, et d'obtenir en sa faveur une semblance que Sieyès par ses motions. Jamais il n'avait triomphé en face son redoutable adversaire, lorsqu'un jour, à la tribune Jacobins, s'élançant comme un serpent quelques insinuations piquées que de coutume, il s'arrêta tout à coup lorsqu'il vit entrer Mirabeau. N'ayant rien entendu, le d'AM se fait raconter ce qui s'est passé, et il se recueille, monte à la tribune et commence ainsi, *ton de voix effrayant et douloureux* : « Est-ce à d'adversaires, est-ce à des juges, est-ce à des hommes que je parle ? » « Est-ce à des adversaires, je le croie, mais est-ce à des juges, ils doivent être tels, si ce n'est à des ennemis qu'ils traverseront. » Et en se tournant vers le pauvre Alexandre dit tout bas un mot à l'assemblée. Il mourut du grand homme le douloureux de ce terrible rival. Abandonnés les Lameth, Barnave et quelques autres devinrent à peu près maîtres de toutes les décisions. Alexandre avait été plusieurs fois

comité de l'... tée ; il fut nommé  
président, et il... it outre cela de la  
plupart des comités, des commissions,  
et souvent leur rapporteur ; enfin il  
faisait des motions, des discours sur  
toutes les questions, même sur celles  
dont ses goûts et ses habitudes sem-  
blaient devoir l'éloigner davantage.  
Ne pouvant en donner une complète  
énumération, nous citerons encore  
ses apologies de la liberté de la presse,  
dont on doit reconnaître qu'il prit  
toujours la défense, même lorsqu'il se  
contenta de blâmer avec beaucoup de  
souplesse et de modération les écrits de  
monsieur Marat, qu'il trouvait crimi-  
nels, mais dont il voulait qu'on res-  
pectât l'auteur. Pour ce qui le re-  
gardait personnellement, ainsi que  
son frère Charles, ils firent preuve l'un  
et l'autre, dans toutes les occasions,  
de l'impassibilité, de l'abnégation la  
plus entière. Et il faut avouer qu'en  
cela leur générosité était grande, car  
les deux se voyaient sans cesse  
attaqués dans les journaux et les pam-  
phlets royalistes, où Rivarol, Duro-  
say, l'abbé Boyou et quelques autres  
prouvaient souvent d'eux en termes fort  
durs et fort piquants, revenant sans  
cesse sur leur ingratitude envers la  
mour et leur malheureux oncle, le  
marquis de Broglie, qui dès lors,  
première victime de tant de projets  
insensés, vivait dans l'exil et l'oubli,  
tandis que ceux dont il avait protégé  
l'enfance étaient et proposaient des  
lois contre la noblesse et contre l'é-  
migration... Un des meilleurs sujets  
de plaisanterie qui s'offrit à la verve  
spirituelle de ces écrivains satiriques  
fut la bizarre ambassade des na-  
tions, représentée par une troupe  
d'aventuriers ramassés dans les rues,  
les mauvais lieux, et qu'on avait dé-  
guisés sous les... costumes.  
Consulté par le... toutz (roy.  
ou non, IX, 11... scarade fut

admise solennellement à la barre du  
sénat français, pour y représenter  
l'univers, et ils demandèrent comme  
une haute faveur la permission d'as-  
sister à la grande fédération du 14  
juillet. Lameth, qui prit au sérieux  
cette burlesque comédie, ou qui  
plutôt était dans le secret, prononça  
le même jour (19 juin 1790)  
un long discours, où dominait le  
propagandisme avec toutes les fol-  
les idées de l'époque ; et, pour com-  
plaire à ces aventuriers, il finit  
par la proposition de renverser le  
monument de la place des Victoires,  
qui attestait les triomphes de Louis  
XIV. Cette proposition, si indigne  
d'un Français, et surtout d'un mili-  
taire que les descendants du grand  
roi avaient comblé de tant de biens,  
ne fut pas exécutée sur le champ, il  
est vrai ; mais, comme tant d'autres  
projets du même genre, on ne l'ou-  
blia pas au temps de la Convention ;  
et alors disparut pour toujours, et  
selon les vœux d'Alexandre Lameth,  
ce monument élevé à la gloire de la  
France. C'était par la propagande et  
la contagion démagogique, beau-  
coup plus que par la force des armes,  
que l'on prétendait alors soumettre  
les nations au nouveau système ; et  
cette pensée perça assez clairement  
dans les discours et les rapports qu'A-  
lexandre Lameth fit à plusieurs re-  
prises, sur l'organisation de l'armée,  
au nom du comité militaire dont il  
était membre. Dans cette partie du  
moins, où il avait l'avantage de quel-  
ques années d'expérience, on pour-  
rait croire qu'il ne dit que des choses  
vraies, qu'il ne fit que des proposi-  
tions raisonnables ; mais pour cela,  
comme pour tout le reste, il ne s'a-  
gissait à cette époque que de renver-  
ser et de détruire. Dans son rapport  
du 10 février 1790 sur un sujet si im-  
portant, Lameth indiqua longuement



qui servait ne s'y  
 était aussi fi-  
 lièrement de Louis-Jo-  
 se, lorsqu'il mourut de la fièvre jaune  
 dans l'île de Sainte-Lucie. — Il n'est  
 resté ainsi du marquis de Lameth  
 qu'un seul fils, né d'un secon-  
 dage avec M<sup>lle</sup> de Choiseul, et une  
 fille, M<sup>lle</sup> la comtesse de Biencourt.

M—D J.

**LAMETH** (le comte CHARLES-  
 MARC-FRANÇOIS DE), frère du mar-  
 quis, était né le 5 octobre 1757, et,  
 comme ses frères, dut sa première  
 éducation à la bienfaisance royale.  
 On sait même que, plus particulièrement  
 distingué par la reine à l'instaurer,  
 il eut plus de part à ses bienfaits. Il était capitaine lorsqu'il  
 partit en Amérique avec Rochambeau,  
 et devint bientôt aide-major général  
 des légions. Ayant eu la jambe droite  
 blessée par un coup de feu à l'attaque  
 d'York-Town, il fut nommé chevalier  
 de St-Louis, colonel en second des  
 dragons d'Orléans, puis commandant  
 du régiment des cuirassiers du roi, et  
 enfin gentilhomme d'honneur du comte  
 d'Artois. C'est pour ce temps-là un  
 avancement honorable, et il excita des  
 mécontentements parmi des officiers  
 qui n'ont montré plus de dévouement  
 à leur maître. Comblé ainsi des  
 bienfaits de la cour, les frères Lameth  
 semblaient être appelés plus que  
 d'autres à défendre les droits de la  
 monarchie. La reine, qui, comme  
 nous l'avons dit, protégeait particulièrement  
 le comte Charles, épousa mademoiselle  
 Picot, fille d'un riche négociant de  
 Bayonne, propriétaire d'établissements  
 considérables dans les colonies. Il  
 vint dans une brillante position  
 qu'il fut nommé lieutenant-général  
 de l'Artois en 1789, et fut nommé  
 comte de Biencourt l'année suivante.

des ennemis les plus ardents de l'autorité  
 royale, et ne fit pas cependant partie  
 de la minorité de la noblesse, qui,  
 après la fameuse séance royale du  
 23 juin, se réunit au tiers état; mais  
 il avait protesté auparavant contre  
 la délibération de la majorité et la  
 déclaration qu'elle avait faite que  
 le vote par ordre était un des  
 principes constitutifs de la monarchie.  
 Le comte Charles semblait alors avoir  
 beaucoup d'impatience dans le caractère,  
 et être sans cesse tourmenté de  
 l'ambition de faire effet; mais, l'ayant  
 nous-même observé avec une grande  
 attention, nous sommes obligé de  
 dire que le véritable talent de l'orateur  
 n'était pas le sien. Il paraissait très  
 rarement à la tribune, parlait souvent  
 de sa place, et ne traitait jamais de  
 question à fond; il se bornait à jeter  
 au milieu de la discussion quelques  
 phrases arrangées suivant le goût  
 du temps, et assaisonnées de sarcasmes  
 qui provoquaient les applaudissements  
 des tribunes, mais produisaient peu  
 d'impression sur les esprits sages  
 et réfléchis, et excitaient plus souvent  
 le rire que la conviction. Il appartenait,  
 dans les premiers temps de l'Assemblée  
 nationale au parti que l'on appelait le  
*Palais-Royal* ou le *Camp des Tartares*,  
 qui, quoique peu nombreux, venait  
 cependant à bout, par ses violences  
 et son exagération, de dominer la  
 majorité et de forcer ses délibérations.  
 On lui attribue, ainsi qu'à ses amis,  
 qu'on regarde comme les fondateurs  
 du club des Jacobins à Paris, et qu'ils  
 dirigeaient effectivement à cette époque,  
 l'idée de semblables établissements  
 dans les provinces, et leur affiliation  
 avec la société mère dans la capitale;  
 invention qui mit tout le royaume à  
 la disposition de quelques individus,  
 et constitua au

nom de la liberté un despotisme nouveau, le plus extraordinaire et le plus intolérable peut-être dont on ait conservé la mémoire. C'était surtout par un comte de l'Assemblée, appelé *le comte des recherches*, que s'exerçait ce despotisme, et Charles de Lameth en était un des membres les plus actifs. Ce noble l'avant conduit pendant la nuit, avec son collègue Bethou, au couvent des Augustinades, pour y chercher M. de Barantin, l'un des ministres présents, qu'on disait s'y être réfugié *roy. Bossay, XVII, 100*, cette circonstance qui fut connue de tout Paris des lendemain, donna lieu à un grand nombre de plaisanteries. Ch. de Lameth ne desavoua pas le fait; et le marquis de Bonnav publia, à cette occasion, un petit poème plein d'esprit et de malice, intitulé *le Siège des Augustinades*, qui eut beaucoup aux dépens des agents du comte des recherches *roy. Bossay, XVIII, 559*. Du reste, Lameth fut assez bien le plus intérieurement et parut s'amuser lui-même, mais il eut, vers le même temps, une aventure plus fâcheuse avec le duc de Castries, qui lui donna un coup d'épée. Cette blessure, quoiqu'elle fut dangereuse, arriva à ses parties sans aucun danger, et Lameth ne dit ce qu'on voit souvent en Angleterre, des rassemblements se porter à l'hôtel de Castries, à l'exception des ministres et les autres membres de l'Assemblée, à cette occasion, et ne fut pas fâché de l'incident. Il ne se souvint pas de lui en parler, et se contenta de dire qu'il avait été blessé par un duc. Il se contenta de dire qu'il avait été blessé par un duc, et se contenta de dire qu'il avait été blessé par un duc.

d'une certaine quantité de contributions, comme *conservant dit : la aristocratie des richesses*. Tous ces occupa d'affaiblir l'autorité, et cela déjà si impuissante, et proposa encore d'ôter au roi le droit de faire grâce. Enfin, ne rêvant que ruine et dissolution, il se montra sans nul doute un des plus ardents à saper le trône dans toutes ses bases, et se ménageant pas davantage la religion, il s'opposa à ce que l'on décrût que le catholicisme était la religion de l'État. Mais cette motion fut heureusement repoussée par la majorité. Dans la discussion sur le livre rouge, Lameth garda le silence, parce qu'il s'y trouva porté pour des sommes considérables, que son éducation et celle de ses frères avaient coûté au Roi, et fit reporter au trésor royal l'argent qui en avait été tiré pour la famille, lequel ne se montait pas à moins de 60,000 francs. Les courtisans royalistes établirent alors que pour que cette tardive restitution était bien d'acquitter envers le roi tout ce que lui devaient Charles de Lameth et sa famille. Dans la discussion sur le droit de paix et de guerre, il soutint que l'exercice de cette prérogative appartenait exclusivement à la nation, approuva aussi la suppression des titres honorifiques, et contribua à plusieurs décrets sur l'armée. Ce fut à peu près vers le même temps qu'il fit en pleine Assemblée sa profession de foi politique, que l'on peut lire dans le *Journal*, par lequel il se déclara le plus ennemi de toute aristocratie. Je ne citerai pas ses paroles, le livre de son ouvrage, et il se contente de dire qu'il est ennemi de toute aristocratie. Je ne citerai pas ses paroles, le livre de son ouvrage, et il se contente de dire qu'il est ennemi de toute aristocratie. Je ne citerai pas ses paroles, le livre de son ouvrage, et il se contente de dire qu'il est ennemi de toute aristocratie.



- jamais autre ordre  
 - qui avait qu  
 - sacrilèges; j'y ai renoncé par  
 - pour l'aristocratie. » Le 28 juil  
 - s'opposa à la motion, faite par  
 - leur, de déclarer traître le prin  
 - Cousté, s'il ne désavouait pas le  
 - liste qui lui était attribué. Il pr  
 - d'une Adresse envoyée de Londr  
 - sous des Amis de la Constitution  
 - désosoyaient les armemens de l'An  
 - glotterre, pour faire une sortie contre  
 - les despotes, et inviter les peuples à  
 - s'insurger sur les moyens de se tirer  
 - de l'esclavage. Le 18 décembre, il  
 - vaudit, contre Mirabeau, qu'on ne  
 - devait plus traiter que comme si  
 - étaient tous les membres de la sa  
 - mille royale, excepté le Roi et le  
 - Dauphin, qui seuls étaient privilégiés.  
 - Un peu plus tard, se montrant encore  
 - animé de la même haine pour tout  
 - ce qui appartenait à la religion, ce fut  
 - lui qui, le premier, demanda qu'  
 - tous les ecclésiastiques fussent obligés  
 - de prêter serment à la constitution  
 - civile du clergé, sous peine de perdre  
 - leurs places; et cette proposition ne  
 - fut que trop bien accueillie. On sait  
 - le nombre de persécutions, de con  
 - siliens de glorieux martyres elle devint  
 - l'inevitable conséquence! Après sa  
 - mort, avec tant d'acharnement  
 - les ecclésiastiques alors si p  
 - fut de se défendre, Charles de La  
 - meth poursuivait avec la même fureur  
 - les ministres de Louis XVI, dont le  
 - souvenir n'était guère plus solé. Ce  
 - fut surtout dans la séance du 6 avril  
 - qu'il les accusa avec le plus de force de  
 - trahison l'armée, de n'y placer que  
 - des aristocrates. Quand toutes ces  
 - accusations eurent à la fin contraint  
 - Louis XVI de s'éloigner de sa capi  
 - tale, Charles de Lameth se montra  
 - fort alarmé. Il fut un jour où il  
 - apprit son dessein d'aller avoir invité  
 - ses collègues à se réunir à des mesures

*de salut public*, il demanda que le  
 canon d'alarme fût tiré, que tous les  
 militaires de l'assemblée fussent te  
 nus de prêter à l'instant même ser  
 ment de fidélité à la nation; que  
 Bouillé, et tous les officiers sus  
 pectés fussent arrêtés, etc., etc. C'é  
 tait véritablement le délire de la  
 peur; et le député-colonel ne se calma  
 que lorsqu'il apprit l'arrestation  
 de la famille royale. On dut être  
 fort étonné de voir alors s'opérer en  
 lui une révolution telle que ses par  
 tisans et ses amis eux-mêmes eurent  
 de la peine à le reconnaître. Loin de se  
 montrer acharné contre le pouvoir  
 royal, il parut désormais l'un des  
 plus disposés à le fortifier, et il fut un  
 de ceux qui combattirent le plus éner  
 giquement la déchéance, que deman  
 dait avec beaucoup de chaleur le parti  
 républicain. Il présidait l'assemblée  
 dans la journée du 3 juillet, lorsque  
 des rassemblements de Jacobins s'a  
 meutèrent au Champ-de-Mars pour  
 demander la destruction de la mo  
 narchie, et il concourut de tout son  
 pouvoir aux mesures qui, de concer  
 avec Lafayette et Bailly, furent prises  
 contre ces insurgés. Ce fut à peu près  
 là que se terminèrent ses fonctions  
 législatives. Après la session il reprit  
 son rang dans l'armée, fut nommé  
 maréchal de camp au commencement  
 de 1792, et alla commander un corps  
 de cavalerie sur la frontière du nord,  
 sous le maréchal de Rochambeau. Il  
 s'était éloigné de l'armée par un congé  
 du ministre de la guerre avant la ré  
 volution du 10 août, et il se trouvait  
 à Paris lorsqu'elle éclata. Ne songeant  
 guère à porter secours au pauvre  
 Louis XVI, comme c'était son devoir,  
 il se mit en route pour le Havre avec  
 sa femme et sa fille, fut arrêté le 12 et  
 emprisonné à Rouen par ordre du mi  
 nistre Clavière. Il ne recouvra la liber  
 té que par le courage qu'apporta son



pendant mon séjour, je n'ai eu  
 relation qu'avec les amis de  
 n'a pas son nom. Je n'ai  
 sacrifié à ma patrie ma for-  
 tout ce que j'avais de plus cher  
 relations de famille, mes amitiés  
 que j'en faisant j'ai contracté  
 dans mon pays une dette que je  
 toujours prêt à acquitter. On a  
 ni une fautive interprétation au  
 rables que j'ai prononcées hier; q  
 j'ai parlé de la guerre civile, je n  
 pas voulu dire que c'était touj  
 son parti qui triomphait. Ce que j'ai  
 dit de la guerre civile ne s'applique  
 pas de tout aux émigrés. Il est vrai  
 que je n'ai jamais éprouvé de  
 pour les Vendéens et les émigrés.  
 C'est peut-être ma faute, mais je n  
 jamais pu haïr. Je persiste à pe  
 qu'un commencement d'un ré  
 succéder il faut se garder d'exécuter  
 les crimes sanglants; que ces a  
 la vengeance étaient contraires au  
 instructions, à la générosité. Ce  
 discours, qui excita à plusieurs re-  
 prises les rires de ses collègues fut,  
 sur le célèbre orateur de l'As-  
 sée constituante, le dernier cha  
 tement. Charles de Lameth mourut à  
 Paris le 28 déc. 1832. Ses funér  
 furent très-calmes, et les journaux du  
 jour en dirent à peine quelques  
 mots. B—U et M—D J.

**LAMETH** (ALEXANDRE DE), le  
 premier de cette famille qui devait tant  
 à la monarchie de Louis XVI, et qui  
 se fit si honorer; il naquit à Paris, le  
 15 octobre 1769, lorsque sa mère,  
 mais neuve avec sept enfants, n'a-  
 vait d'autres ressources que les hon-  
 neurs du roi et l'appui du maréchal de  
 Soubise, son frère. Ces avantages ne  
 empêchèrent pas plus au jeune  
 Alexandre qu'il n'avait manqué à  
 sa mère, et par conséquent il fut élevé  
 aux frais de l'État, où il fut élevé  
 aux frais de l'État, où il fut élevé  
 aux frais de l'État, où il fut élevé

dans la carrière ecclésiastique, et jouir  
 de plusieurs bénéfices que l'usage de  
 ce temps-là assurait aux cadets des  
 grandes familles; mais ses goûts mi-  
 litaires et les idées de réformes poli-  
 tiques, qui chez lui germèrent de  
 bonne heure, en décidèrent autre-  
 ment. Entré sous-lieutenant, à seize  
 ans, dans un régiment de cavalerie,  
 il devint bientôt capitaine. La guerre  
 d'Amérique ayant alors éclaté, il y  
 suivit son frère Charles, aide-major  
 du général en chef Rochambeau, et  
 fut employé comme officier de l'état-  
 major-général (1). Si jeune et sans  
 expérience, on sent qu'il dut être peu  
 remarqué. Cependant, à son retour  
 en France, lorsque la paix se conclut  
 en 1783, il fut promu au grade de  
 colonel en second, et peu de temps  
 après il fit en Allemagne, en Pologne  
 et en Russie, plusieurs voyages, dont  
 on doit penser que le besoin de com-  
 pléter son éducation militaire ne fut  
 pas le seul motif. Ce qu'il y a de sûr,  
 c'est que, bien que devenu par une  
 faveur excessive officier supérieur  
 dans une monarchie, il se montra  
 partout admirateur passionné des  
 systèmes d'égalité et d'innovations  
 qu'il avait vu pratiquer avec tant de  
 succès dans le Nouveau-Monde. C'é-  
 tait alors dans tous les pays, même  
 dans les cours, et surtout à celle de  
 France, un très bon moyen de réussir.  
 La réputation de patriotisme que se  
 fit ainsi le jeune colonel suffit pour  
 qu'il fût nommé en 1789, par l'im-  
 prévoyante noblesse du bailliage  
 de Péronne, un de ses députés aux  
 États-Généraux. Dès les premières  
 séances de cette assemblée il s'y fit  
 remarquer par son exaltation patrio-  
 tique, et fut l'un des quarante-sept de  
 son ordre, qui, les premiers et mal-

(1) C'est par erreur que l'on a dit qu'il  
 été aide de camp de Rochambeau.

le 4 août 1825. Par son testament il laissa entre autres legs, 2,000 fr. à l'Institut pour le prix d'un discours sur la liberté religieuse; M. Corbière, alors ministre de l'intérieur, refusa d'abord ce legs, mais plus tard il fut accepté. Lambrechts donna encore 12,000 francs de rentes pour la fondation d'un hospice destiné uniquement aux protestants aveugles; ce qui ferait croire qu'il appartenait à la religion réformée, bien que né dans le catholicisme. On a publié après sa mort un écrit de 8 pag. sous ce titre : *Notice trouvée dans les papiers de M. le comte Lambrechts, et publiée par son héritier* (M. d'Outre-pont), in-8°, 1823; et, en langue allemande, *Une fleur sur la tombe du comte Lambrechts*, in-8° de 4 pages, par H. Stueber. On a de Lambrechts : I. *Principes politiques*, Paris, 1815 in-8°. II. *Quelques réflexions à l'occasion du livre de M. l'abbé Frayssinous, intitulé VRAIS PRINCIPES DE L'ÉGLISE GALICANE*, Paris, 1818, in-8°. Le titre de cet ouvrage suffit pour en indiquer l'esprit et l'objet. M — D J.

**LAMBTON** (GUILLAUME), membre de la Société Royale de Londres, correspondant de l'Institut de France (Académie des Sciences), s'est rendu célèbre par ses travaux astronomiques et géodésiques dans l'Hindoustan. Né vers l'an 1748, il était simple brigadier d'infanterie, lorsque le marquis de Wellesley, qui avait su apprécier son savoir et ses talents, le chargea de diriger les levées trigonométriques qui avaient pour but de lier par une suite de triangles les côtes occidentales de l'Inde avec les côtes orientales, de Viennère à raffacher le tout à l'Observatoire de Madras. Lambton commença ces hauts travaux vers l'an 1801, et bientôt le projet de

lui donner plus d'importance scientifique, en mesurant, à l'exemple de ce qui avait été fait en France, un arc de méridien terrestre, afin de déterminer la valeur d'un degré mesuré d'un grand cercle de la terre. Il espérait pouvoir étendre ses opérations dans toute la longueur de l'Hindoustan, et mesurer un arc de méridien terrestre qui aurait eu 30° d'amplitude, ce qui était presque une longueur triple de celle de l'arc mesuré en Europe, depuis Donkerque jusqu'aux îles Baléares par MM. Delambre, Méchain, Arago et Biot. Durant le cours de plus de vingt ans de travaux assidus, Lambton avait successivement poussé son opération commencée dans le Carrolic jusqu'à Ellichpore. Il avait mesuré un arc de méridien dont l'amplitude surpassait 12°. Il s'endurcissait plein de soleil, et surtout plein d'ardeur, pour s'élever vers le milieu de janvier 1803, une fièvre catarrhale le força de s'arrêter à Bingham-Ghent, à 36 milles au Sud de Nagpore, et il mourut dans cet obscur village, le 26 ou 28 (4) janvier à l'âge de 73 ans. Il avait été successivement premier ses grades de capitaine, de major, de lieutenant-colonel; et nommé membre de la Société Royale de Londres et correspondant de l'Institut de France. Il fut vivement regretté, non seulement à cause des services importants qu'il avait rendus à son pays, et qu'il continuait de rendre à la science, mais aussi à cause de l'union universelle dont il possédait, dès une que lui avaient procurée la finisse de son caractère et ses vertus privées.

(1) Voyez l'ouvrage posthume, t. VIII, pages 400, p. 408. — On dit de ce premier livre un grand nombre de copies autographes, et dont on n'a pu que faire à ce jour 250. — Les autres pages ont été posthumes, avec deux additions à l'ouvrage de l'Institut de France.

Comme tout ce que Lambton a publié intéresse l'histoire de la science de l'astronomie et de l'arpenteur peut se proposer de plus important et de plus élevé, la figure de la terre, nous allons donner les titres exacts de tous ses mémoires, et nous indiquerons les recueils des sociétés savantes où ils sont insérés.

1<sup>o</sup> *Exposition d'une méthode pour réduire la levée géographique à travers la péninsule de l'Inde* (Recherches de la Société Asiatique, tom. VII, p. 312 à 335). — 2<sup>o</sup> *Récit des opérations trigonométriques pour la mesure d'un arc du méridien sur la côte de Coromandel, et sur la longueur du degré qu'on en peut déduire à la latitude de 12° 30'* (Recherches de la Société Asiatique, 1808, in-4°, tom. VIII, p. 38). Ce mémoire est accompagné d'une carte des triangles mesurés sur la côte de Coromandel, depuis Calicut jusqu'au fort Saint-Georges de Daulimere, dans la Connai, et du temps pour 1810 (août 1805), a rendu compte de cette première opération du major Lambton, et il dit qu'elle présente une différence de moins de 13 toises seulement avec celle qui a été faite en France. — 3<sup>o</sup> *Récit des opérations trigonométriques à travers la péninsule de l'Inde pour le fort Saint-Georges avec Manjore* (Recherches de la Société Asiatique, 1811, in-4°, t. X, p. 290). — 4<sup>o</sup> *Mesure d'un arc du méridien entre les latitudes 30° 9' 38", 29 et 10° 59' 38", 33, nord, ou Continuation du grand arc du méridien commencé en 1804, qui se terminait à 14° 6' 38" de latitude nord* (Recherches de la Société Asiatique, Calcutta, 1806, in-4°, t. XII, p. 1). Ce Mémoire est accompagné d'une carte des triangles mesurés, et en a rendu compte dans le tome VII des *Annales de la Société Asiatique* (1805, p. 292).

En comparant cet arc indien avec l'arc mesuré en Angleterre, Lambton trouve le mètre un vingt-cinquième de ligne plus court que celui qui a été déduit en France, et l'aplatissement de la terre, d'après les mêmes calculs, serait de  $\frac{1}{25}$  (mesures anglaises). — 5<sup>o</sup> *Mesure d'un arc du méridien entre les latitudes 15° 6' 0", 2 et 18° 8' 45", ou Continuation de l'arc précédent qui se terminait à 8° 9' 38"* (Recherches de la Soc. Asiat. 1820, in-4°, t. XIII, p. 1). Ce mémoire est accompagné de deux cartes, l'une donne les triangles entre Punnae et Daumergida, l'autre les triangles entre Namthalad et Daumergida. Il est suivi d'une liste considérable de lieux indiens dont Lambton indique la latitude et la longitude. Il a daté ce Mémoire important d'Hyderabad le 15 sept. 1815; et il a donné un extrait des deux Mémoires précédents dans le 43<sup>e</sup> volume des *Philosophical Transactions*, Londres, 1818, in-4°, p. 486. Cet extrait qui est accompagné de deux grandes cartes des triangles mesurés en présente tous les résultats. Selon ces résultats le calcul donne un mètre plus court que le mètre français d'un cinq millième du pouce anglais (p. 514). — 6<sup>o</sup> Le dernier mémoire de Lambton se trouve dans le t. XXIII des *Philosophical transactions*, p. 27; il est intitulé: *Corrections faites au grand arc du méridien qui s'étend entre 5° 9' 38", 29 et 18° 3' 23", 64, afin de le réduire à l'étalon parlementaire*. C'est dans ce mémoire, écrit peu de temps avant sa mort, que Lambton manifeste l'intention de mesurer une nouvelle base entre Bopaul et Seronje; de prolonger la mesure de son méridien jusque près d'Agra sur la Jumna; qu'il se félicite de la bonne santé dont il jouissait, et qu'il se flatte de pouvoir terminer son opéra-

en 1823. Par son testament il laissa entre autres legs, 2,000 fr. à l'institut pour le prix d'un discours sur la liberté religieuse; M. Carrière, alors ministre de l'intérieur, refusa d'abord ce legs, mais plus tard il fut accepté. Lambrechts donna encore 12,000 francs de rentes pour la fondation d'un hospice destiné uniquement aux protestants aveugles; ce qui ferait encore qu'il appartenait à la religion réformée, bien que né dans le catholicisme. On a publié près de six cent vingt pages, sous ce titre : *Notice trouvée dans les papiers de M. le comte Lambrechts, et publiée par son héritier M. l'Outrepont*, in 8°, 1823; et, en langue allemande, *Une fleur sur la tombe du comte Lambrechts*, in 8°, de 4 pages, par H. Steiner. On a de Lambrechts : 1. *Principes politiques*, Paris, 1815 in 8°. 2. *Quelques réflexions à l'occasion du livre de M. l'abbé Frayssin sur l'institution des écoles de la jeunesse catholique*, Paris, 1818, in 8°. Le titre de cet ouvrage suffit pour caractériser les principes de cet homme.

**LAMINGTON** GUILLAUME, membre de la Société Royale de Londres, correspondant de l'institut de France. Ayant été des Sciences, s'est rendu célèbre par ses travaux astronomiques et géométriques dans l'Indoustan. Né vers l'an 1745, fut élu simple membre de l'institut, à la requête de M. de Laplace, qui, après avoir été informé de ses travaux, et de la grande utilité de ses travaux, ne put avoir le plaisir de le voir personnellement, et fut obligé de lui adresser ses lettres par le canal de M. de Laplace.

Il est mort le 26 Mars 1821, à l'âge de 75 ans. M. de Laplace a écrit son éloge, qui est inséré dans le tome 12 des Mémoires de l'institut.

lui donner plus d'importance scientifique, en mesurant, à l'exemple de ce qui avait été fait en France, un arc de méridien terrestre, afin de déterminer la valeur d'un degré moyen d'un grand cercle de la terre. Il espérait pouvoir étendre ses opérations dans toute la longueur de l'Indoustan, et mesurer un arc de méridien terrestre qui aurait eu 20° d'amplitude, ce qui était presque une longueur triple de celle de l'arc mesuré en Europe, depuis l'Angleterre jusqu'aux îles Baléares par M. DeLambire, Méchain, Arago et Biot. Durant le cours de plus de vingt ans de travaux assidus, Lamington avait successivement poussé ses opérations commencées dans le Carnate jusqu'à Bilehpoor. Il avait mesuré un arc de méridien dont l'amplitude surpasseit 12°. Il s'embarqua plein de santé, et surtout plein d'ardeur, pour Hydrahabad vers le milieu de janvier 1808; une fièvre catarrhale le força de s'arrêter à Bingham Ghaut, à 30 milles au Sud de Nagpoor, et il mourut dans cet obscur village, le 30 ou 26 (1) janvier à l'âge de 75 ans. Il avait été successivement promu aux grades de capitaine, de major, de lieutenant-colonel; et nommé membre de la Société Royale de Londres et correspondant de l'institut de France. Il fut vivement regretté, non seulement à cause des services importants qu'il avait rendus à son pays, et qu'il continuait de rendre à la science, mais aussi, à cause de l'estime universelle dont il jouissait, des amitiés que lui avaient procurées la douceur de son caractère et ses vertus privées.

Il a écrit : 1. *Observations astronomiques faites à Bilehpoor, pendant l'année 1808*, par le capitaine de Lamington, traduit de l'anglais, par M. de Laplace, Paris, 1810, in 8°. 2. *Observations astronomiques faites à Bilehpoor, pendant l'année 1809*, par le capitaine de Lamington, traduit de l'anglais, par M. de Laplace, Paris, 1810, in 8°.

Comme tout le monde a pu s'en apercevoir, la science de l'astronomie et de l'arpentage peut se proposer de plus en plus d'important et de plus élevé, la figure de la terre, nous allons donner les lignes exactes de tous ses méridiens, et nous indiquerons les recueils des sociétés savantes où ils sont insérés.

1° *Exposition d'une méthode pour mesurer la terre géographique à travers la péninsule de l'Inde* (Bibliothèque de la Société Asiatique, tome VII, p. 312 à 335). — 2° *Récit des opérations trigonométriques pour la mesure d'un arc du méridien sur la côte de Coromandel, et sur la longueur du degré qu'on en peut attendre à la latitude de 12° 20'* (Recherches de la Société Asiatique, 1809, in-4°, tom. VIII, p. 38). Ce mémoire est accompagné de quatre cartes des triangles mesurés sur la côte de Coromandel, depuis Cuddalore jusqu'au fort Saint-Georges. D'Alambert, dans la *Connaissance des temps pour 1810* (noël 1809), a publié un compte de cette première mesure du major Lambton, et il a fait connaître les résultats. Il a dit qu'elle présente une différence en moins de 13 toises seulement avec celle qui a été faite en France. — 3° *Sur des opérations trigonométriques à travers la péninsule de l'Inde pour mesurer la longueur du degré à la latitude de 10° 35'* (Recherches de la Société Asiatique, 1811, in-4°, t. X, p. 29). — 4° *Mesure d'un arc du méridien entre les latitudes 8° 9' 38", 29 et 10° 59' 36", 33, nord*, ou *Continuation du grand arc du méridien commencé en 1804, qui se terminait à 14° 6' 35" de latitude nord* (Recherches de la Société Asiatique, Calcutta, 1808, in-4°, t. XII, p. 1). Ce mémoire est accompagné d'une carte des triangles mesurés. — 5° *Compte rendu des opérations de la connaissance des temps pour 1810* (Paris, 1809, p. 297).

En comparant cet arc indien avec l'arc mesuré en Angleterre, Lambton trouve le mètre un vingt-cinquième de ligne plus court que celui qui a été déduit en France, et l'aplatissement de la terre, d'après les mêmes calculs, serait de  $\frac{1}{250000}$  (mesures anglaises). — 5° *Mesure d'un arc du méridien entre les latitudes 15° 6' 0", 2 et 18° 8' 45", ou Continuation de l'arc précédent qui se terminait à 8° 9' 38"* (Recherches de la Soc. Asiat. 1820, in-4°, t. XIII, p. 1). Ce mémoire est accompagné de deux cartes, l'une donne les triangles entre Punnae et Daumergida, l'autre les triangles entre Namthabad et Daumergida. Il est suivi d'une liste considérable de lieux indiens dont Lambton indique la latitude et la longitude. Il a daté ce Mémoire important d'Hyderabad le 15 sept. 1815; et il a donné un extrait des deux Mémoires précédents dans le 43<sup>e</sup> volume des *Philosophical Transactions*, Londres, 1818, in-4°, p. 486. Cet extrait qui est accompagné de deux grandes cartes des triangles mesurés en présente tous les résultats. Selon ces résultats le calcul donne un mètre plus court que le mètre français d'un cinq millièmes du pouce anglais (p. 514). — 6° Le dernier mémoire de Lambton se trouve dans le t. XXIII des *Philosophical Transactions*, p. 27; il est intitulé: *Corrections faites au grand arc du méridien qui s'étend entre 8° 9' 38", 39 et 18° 3' 23", 64, afin de le réduire à l'étalon parlementaire*. C'est dans ce mémoire, écrit peu de temps avant sa mort, que Lambton manifeste l'intention de mesurer une nouvelle base entre Bopaul et Seronje; de prolonger la mesure de son méridien jusque près d'Agra sur la Jumna; qu'il se félicite de la bonne santé dont il jouissait, et qu'il se flatte de pouvoir terminer son opéra-

1741 et 1823. Par son testament il laissa entre autres legs, 2,000 fr. à l'Institut pour le prix d'un discours sur la liberté religieuse, M. Corbière, alors ministre de l'intérieur, refusa d'abord ce legs, mais plus tard il fut accepté. Lambrechts donna encore 12,000 francs de rentes pour la fondation d'un hospice destiné uniquement aux protestants aveugles; ce pèlerinage on croit qu'il appartenait à la religion réformée, bien que né dans le catholicisme. On a publié après sa mort un écrit de 8 pag. sous ce titre: *Notice trouvée dans les papiers de M. le comte Lambrechts, et publiée par son héritier M. d'Outrepont*, in-8°, 1823, et, en langue allemande: *Une fleur sur la tombe du comte Lambrechts*, in-8° de 4 pages, par H. Studer. On a de Lambrechts: 1. *Principes politiques*, Paris, 1815, in-8°. 2. *Quelques réflexions sur l'érection du livre de M. l'abbé Feynon*, se intitule aussi *Principes de l'Église catholique*, Paris, 1818, in-8°. Le titre de cet ouvrage suffit pour en indiquer les pré et l'objet. (M. 16.)

**LAMBTON** GENTILHOMME, membre de la Société Royale de Londres, correspondant de l'Institut de France. Académicien des Sciences, a été rendu célèbre par ses travaux astronomiques et géodésiques dans l'Himalaya. Né vers l'an 1748, il était simple lieutenant de dragons. Lorsque le marquis de Wellesley, qui avait sa réputation à établir, se rendit en Inde, il fut chargé de l'organisation de ces troupes, et de toutes les affaires militaires qui avaient trait à son service, que suite à son départ, il fut nommé lieutenant de colonel, et fut chargé de l'organisation de ces troupes.

Il fut nommé lieutenant de colonel, et fut chargé de l'organisation de ces troupes. (M. 16.)

lui donner plus d'importance géographique, en mesurant, à l'exemple qui avait été fait en France, un arc de méridien terrestre, afin de terminer la valeur d'un degré d'un grand cercle de la terre parait pouvoir étendre ses opérations dans toute la longueur de l'Inde, et mesurer un arc du méridien terrestre qui aurait eu 30° d'étendue, ce qui était presque un tiers de la longueur triple de celle de l'arc en Europe, depuis Dinaberg qu'aux îles Baléares par M. Le Bre, Méchain, Arago et Biot. Du cours de plus de vingt ans de travaux assidus, Lambton avait courageusement poussé son opération menacée dans le Carnate jusqu'à l'hipoor. Il avait mesuré un méridien dont l'amplitude était de 12°. Il s'embarqua plein de confiance, surtout plein d'ardeur, pour habes vers le milieu de janvier une fièvre catarrhale le fit s'arrêter à Hinghan Ghaut, à l'extrémité sud de Nagpore, et il mourut dans cet obscur village, le 26 (1) janvier à l'âge de 75 ans, ayant été surcroisement promu grade de capitaine, de major, lieutenant-colonel; et nommé membre de la Société Royale de Londres, correspondant de l'Institut de France. Il fut vivement regretté seulement à cause des services qu'il avait rendus au service, et qu'il continuait de rendre au service, mais aussi à cause de l'universelle dont il possédait, et que lui avaient procurés les découvertes de son caractère et ses vertus.

(1) M. de Lamoignon, dans son *Essai sur l'histoire de la géographie*, page 100, dit que Lambton mourut le 26 janvier 1807, à l'âge de 75 ans.



Comme tout  
 l'intérêt  
 que la science de l'astronomie  
 l'ingénieur peut se proposer de  
 le plus important et de plus élevé, la  
 de la terre, nous allons donner  
 l'exact de tous ses mémoires,  
 et nous indiquerons les recueils  
 des sociétés savantes où ils sont insérés.  
 1° *Exposition d'une méthode pour  
 déterminer la levée géographique à tra-  
 vers la péninsule de l'Inde* (Recherches  
 de la Société Asiatique, tom. VII,  
 p. 322-335). — 2° *Récit des opérations  
 trigonométriques pour la mesure d'un arc du  
 méridien sur la côte de Coromandel,  
 et sur la longueur du degré qu'on en  
 peut déduire à la latitude de 12°*  
*30'* (Recherches de la Société Asiatique,  
 1808, in-4°, tom. VIII, p. 38).  
 Ce mémoire est accompagné d'un  
 tableau des triangles mesurés à  
 l'île de Coromandel, depuis Calicut  
 jusqu'au fort Saint-Georges.  
 M. Delambre, dans la *Connaissance  
 des temps pour 1810* (août 1808), a  
 rendu compte de cette première opé-  
 ration du major Lambton, et il dit  
 qu'elle présente une différence en  
 moins de 13 toises seulement avec  
 celle qui a été faite en France. — 3°  
*Récit des opérations trigonométri-  
 ques à travers la péninsule de l'Inde pour  
 déterminer la longueur du degré avec Man-  
 galore* (Recherches de la Société Asia-  
 tique, 1811, in-4°, t. X, p. 29). —  
 4° *Mesure d'un arc du méridien entre  
 les latitudes 8° 9' 38", 29 et 10° 59'*  
*38", 33, nord, ou Continuation du  
 grand arc du méridien commencé  
 en 1804, qui se terminait à 14° 6'*  
*35" de latitude nord* (Recherches  
 de la Société Asiatique, Calcutta,  
 1808, in-4°, t. XII, p. 1). Ce Mé-  
 moire est accompagné d'une carte des  
 triangles mesurés.  
 M. Delambre en a rendu  
 compte dans la *Connaissance des  
 temps pour 1810* (août 1808, in-8°, p. 292).

En comparant cet arc indien avec  
 l'arc mesuré en Angleterre, Lambton  
 trouve le mètre un vingt-cinquième  
 de ligne plus court que celui qui a  
 été déduit en France, et l'aplatisse-  
 ment de la terre, d'après les mêmes  
 calculs, serait de  $\frac{1}{2}$  (mesures an-  
 glaises). — 5° *Mesure d'un arc du mé-  
 ridien entre les latitudes 15° 6' 0",*  
*2 et 18° 8' 45", ou Continuation de  
 l'arc précédent qui se terminait à  
 8° 9' 38"* (Recherches de la Soc. Asiat.  
 1820, in-4°, t. XIII, p. 1). Ce mémoire  
 est accompagné de deux cartes, l'une  
 donne les triangles entre Punnae et  
 Daumergida, l'autre les triangles en-  
 tre Namlhabad et Daumergida. Il est  
 suivi d'une liste considérable de  
 lieux indiens dont Lambton indique  
 la latitude et la longitude. Il a daté  
 ce Mémoire important d'Hyderhabad  
 le 15 sept. 1815; et il a donné un ex-  
 trait des deux Mémoires précédents  
 dans le 43<sup>e</sup> volume des *Philosophical  
 Transactions*, Londres, 1818, in-4°,  
 p. 486. Cet extrait qui est accompa-  
 gné de deux grandes cartes des trian-  
 gles mesurés en présente tous les  
 résultats. Selon ces résultats le cal-  
 cul donne un mètre plus court que  
 le mètre français d'un cinq millième  
 du pouce anglais (p. 514). — 6° Le  
 dernier mémoire de Lambton se  
 trouve dans le t. XXIII des *Philoso-  
 phical transactions*, p. 27; il est  
 intitulé: *Corrections faites au grand  
 arc du méridien qui s'étend entre 8°*  
*9' 38", 29 et 18° 3' 23", 64, afin de le  
 réduire à l'étalon parlementaire.*  
 C'est dans ce mémoire, écrit peu de  
 temps avant sa mort, que Lambton  
 manifeste l'intention de mesurer une  
 nouvelle base entre Bopaul et Ser-  
 ronje; de prolonger la mesure de son  
 méridien jusque près d'Agra sur la  
 Jumna; qu'il se félicite de la bonne  
 santé dont il jouissait, et qu'il se  
 flatte de pouvoir terminer son opéra-

1741-1823. Par son testament il laissa entre autres legs, 2,000 fr. à l'Institut pour le prix d'un discours sur la liberté religieuse. M. Corbière, alors ministre de l'intérieur, refusa d'abord ce legs, mais plus tard il fut accepté. Lambrechts donna encore 12,000 francs de rentes pour la fondation d'un hospice destiné uniquement aux protestants aveugles; ce qui ferait croire qu'il appartenait à la religion réformée, bien que né dans le catholicisme. On a publié après sa mort un écrit de 8 pag. sous ce titre : *Notice trouvée dans les papiers de M. le comte Lambrechts, et publiée par son héritier M. d'Outrepont*, in 8°. 1823; et, en langue allemande, *Une fleur sur la tombe du comte Lambrechts*, in 8° de 4 pages, par H. Stöcker. On a de Lambrechts : I. *Principes politiques*, Paris, 1815 in 8°. II. *Quelques réflexions à l'occasion du livre de M. l'abbé Frayssinous intitulé Vrais principes de l'Église catholique*, Paris, 1818 in 8°. Le titre de cet ouvrage suffit pour caractériser l'auteur et l'objet.

**LAMBTON** GUILLAUME, nom bre de la Société Royale de Londres, correspondant de l'Institut de France. Académicien des Sciences, s'est rendu célèbre par ses travaux astronomiques et géodésiques dans l'Indous tan. Né vers l'an 1745, il fut simple lieutenant d'infanterie, lorsque l'empereur de Westinde, qui avait le projet de faire passer les Indes par le cap de Bonne-Espérance, lui confia le commandement d'une expédition destinée à reconnaître les côtes de l'Inde, et à déterminer les hauteurs et les longitudes géographiques de plusieurs points de ces côtes.

Il mourut à Madras le 17 août 1803.

On a de M. de Lambton : 1°

1° *Recherches géographiques sur*

2° *la géographie de l'Inde*, in 8°.

3° *Recherches géographiques sur*

4° *la géographie de l'Inde*, in 8°.

lui donner plus d'importance et de précision, en mesurant, à l'exemple de ce qui avait été fait en France, un arc de méridien terrestre, afin de terminer la valeur d'un degré et d'un grand cercle de la terre. Il se proposait d'étendre ses opérations dans toute la longueur de l'Inde, et mesurer un arc du méridien terrestre qui aurait eu 30° d'amplitude, ce qui était presque une longueur triple de celle de l'arc en Europe, depuis Danherqui qu'aux îles Baléares par M. Debre, Méchain, Arago et Biot. Dans ce cours de plus de vingt ans de travaux assidus, Lambton avait successivement poussé son opération au-delà de la Carnate jusqu'à l'hipoor. Il avait mesuré un arc de méridien dont l'amplitude surpasse 12°. Il s'embarqua plein de santé, et surtout plein d'ardeur, pour le voyage vers le milieu de janvier une fièvre catarrhale le fit s'arrêter à Hinghan Ghaut, à 8 lieues au Sud de Nagpore, et il mourut dans cet obscure village, le 26 (1) janvier à l'âge de 55 ans. Il avait été successivement promu gradé de capitaine, de major, lieutenant-colonel; et nommé membre de la Société Royale de Londres correspondant de l'Institut de France. Il fut vivement regretté, non seulement à cause des services importants qu'il avait rendus à son pays et qu'il continuait de rendre à la science, mais aussi à cause de l'universalité dont il possédait, de que lui avaient procurés la découverte de son arc et ses vertus pu-

(1) M. de Lambton mourut à Madras le 17 août 1803. On a de lui : 1° *Recherches géographiques sur l'Inde*, in 8°. 2° *Recherches géographiques sur l'Inde*, in 8°. 3° *Recherches géographiques sur l'Inde*, in 8°. 4° *Recherches géographiques sur l'Inde*, in 8°.

Comme tout  
 l'ait intéressé  
 que la science de l'astronomie  
 l'impérator peut se proposer de plus  
 important et de plus élevé, la  
 de la terre, nous allons donner  
 titres exacts de tous ses mémoires,  
 et nous indiquerons les recueils des  
 sociétés savantes où ils sont insérés.  
 1° *Exposition d'une méthode pour  
 déterminer la levée géographique à tra-  
 vers la péninsule de l'Inde* (Recherches  
 de la Société Asiatique, tom. VII,  
 p. 112 à 135). — 2° *Récit des opérations  
 trigonométriques pour la mesure d'un arc du  
 méridien sur la côte de Coromandel,  
 et sur la longueur du degré qu'on en  
 peut déduire à la latitude de 12°*  
 30' (Recherches de la Société Asiati-  
 que, 1809, in-4°, tom. VIII, p. 38).  
 Ce mémoire est accompagné d'un  
 tableau des triangles mesurés à la  
 côte de Coromandel, depuis Can-  
 coner jusqu'au fort Saint-Geo-  
 rges. De la même manière, dans la *Connaissance  
 des temps pour 1810* (noût 1808), a  
 rendu compte de cette première opé-  
 ration du major Lambton, et il dit  
 qu'elle présente une différence en  
 moins de 13 toises seulement avec  
 celle qui a été faite en France. — 3°  
*Sur des opérations trigonométri-  
 ques à travers la péninsule de l'Inde pour  
 servir au fort Saint-Georges avec*  
*l'astronomie* (Recherches de la Société Asiati-  
 que, 1811, in-4°, t. X, p. 29). — 4°  
*Mesure d'un arc du méridien entre  
 les latitudes 20° 9' 38", 39 et 10° 59'*  
*38", 39, nord, ou Continuation du  
 grand arc du méridien commencé  
 en 1804, qui se terminait à 14° 6'*  
*38". De la latitude nord* (Recherches  
 de la Société Asiatique, Calcutta,  
 1806, in-4°, t. XII, p. 1). Ce Mé-  
 moire est accompagné d'une carte des  
 triangles mesurés, et en a rendu  
 compte dans la *Connaissance des  
 temps pour 1810* (noût, in-8°, p. 292).

En comparant cet arc indien avec  
 l'arc mesuré en Angleterre, Lambton  
 trouve le mètre un vingt-cinquième  
 de ligne plus court que celui qui a  
 été déduit en France, et l'aplatisse-  
 ment de la terre, d'après les mêmes  
 calculs, serait de 1/25 (mesures an-  
 glaises). — 5° *Mesure d'un arc du mé-  
 ridien entre les latitudes 15° 6' 0",*  
*2 et 18° 8' 45", ou Continuation de  
 l'arc précédent qui se terminait à*  
*8° 9' 38"* (Recherches de la Soc. Asiat.  
 1820, in-4°, t. XIII, p. 1). Ce mémoire  
 est accompagné de deux cartes, l'une  
 donne les triangles entre Punnae et  
 Daumergida, l'autre les triangles entre  
 Namthabad et Daumergida. Il est  
 suivi d'une liste considérable de  
 lieux indiens dont Lambton indique  
 la latitude et la longitude. Il a publié  
 ce Mémoire important d'Hyderhabad  
 le 15 sept. 1815; et il a donné un ex-  
 trait des deux Mémoires précédents  
 dans le 43<sup>e</sup> volume des *Philosophical  
 Transactions*, Londres, 1818, in-4°,  
 p. 486. Cet extrait qui est accompa-  
 gné de deux grandes cartes des trian-  
 gles mesurés en présente tous les  
 résultats. Selon ces résultats le cal-  
 cul donne un mètre plus court que  
 le mètre français d'un cinq millième  
 du pouce anglais (p. 514). — 6° Le  
 dernier mémoire de Lambton se  
 trouve dans le t. XXIII des *Philoso-  
 phical transactions*, p. 27; il est  
 intitulé: *Corrections faites au grand  
 arc du méridien qui s'étend entre 8°*  
*9' 38", 39 et 18° 3' 23", 64, afin de le  
 réduire à l'étalon parlementaire.*  
 C'est dans ce mémoire, écrit peu de  
 temps avant sa mort, que Lambton  
 manifesta l'intention de mesurer une  
 nouvelle base entre Bopaul et Se-  
 ronje; de prolonger la mesure de son  
 méridien jusque près d'Agra sur la  
 Junna; qu'il se félicita de la bonne  
 santé dont il jouissait, et qu'il se  
 flatte de pouvoir terminer son opéra-



deur. On a de lui *lances*  
*ex qui méritent* *re*  
 I. *De vita longa libri*  
*vibus adjecta sunt commoda*  
*modo sobria et moderata*  
 II. *Tractatus*  
*de ejusque præservatione*,  
 1628, in-12. C'est la traduc-  
 tion française que son père  
 crit en français. On la trouve  
 réunie à l'ouvrage  
 III. *L'acant-gout du vin*,  
 tion de sa nature, faculté mé-  
 et alimentaire, etc., Douai,  
 et. in-8°, volume rare et très  
 des curieux. W—s.

**MESANGÈRE** (PIERRE),  
 Docteur, naquit à Bauge,  
 le 20 juin 1761, fit de bon-  
 nes au collège d'Angers, et  
 professeur de belles-lettres et  
 copiste à celui de La Flèche.  
 ses fonctions que lorsque  
 d'abus vint l'y contraindre;  
 l'appa alors, vivant obscuré-  
 sans Paris, aux persécutions  
 les l'exposait son ancien état.  
 Il fut le continuateur du  
*des Dames et des Modes*,  
 né par Sellé en 1797, et  
 dès lors son unique occupa-  
 tion assez piquant de voir un  
 unique fort grave et de méurs  
 s'écarter de livrer à un pareil

C'était lui-même qui tenait  
 sires, faisait la rédaction et  
 en les spectacles, dans tous les  
 sibles observer la toilette des  
 Il surveillait aussi avec beau-  
 coup et d'intelligence la fa-  
 cile des gravures, toujours très  
 , et représentant parfaitement  
 causes du jour; ce qui contribua  
 à son succès de l'entreprise.  
 des avait procuré à Lamésan-  
 ne fortune qui suffisait à ses  
 et simples, et il y trouvait en-  
 ce qui faire du bien et rendre

des services. Il mourut à Paris le 25  
 février 1831 (1). M. H. Guillon pro-  
 nouça sur la tombe de son bienfaiteur  
 un discours qui fut inséré dans le  
*Journal des Dames* du 28 du même  
 mois. On a de Lamésangère : I. *Le*  
*Voyageur à Paris, tableau pittores-*  
*que et moral de cette capitale*, Paris,  
 1789; 2<sup>e</sup> éd., 1797, 3 vol. in-18. II.  
*Géographie historique et littéraire*  
*de la France, d'après la nouvelle*  
*division des quatre-vingt-trois dé-*  
*partemens*, Paris, 1791, 4 vol. in-12;  
 2<sup>e</sup> éd., 1796. III. *Histoire naturelle*  
*des quadrupèdes et des reptiles*, Pa-  
 ris, 1794, in-12. IV. *Vie de F.-René*  
*Molé, comédien français*, Paris, 1803,  
 in-12. M—p.

**LAMETH** (CHARLES de), baron  
 de Bussy, maréchal de camp, était  
 le fils du baron de Lameth, capitaine  
 de cheval-légers, où il entra lui-  
 même fort jeune, dans la compagnie  
 de son père, en 1622. Deux ans après  
 il obtint le commandement de cette  
 même compagnie, qu'il conduisit  
 dans les Cévennes, puis au siège de La  
 Rochelle contre les protestants. Il s'y  
 distingua en plusieurs occasions,  
 fut ensuite employé dans le Piémont,  
 devint en 1631 mestre de camp, co-  
 lonel d'un régiment d'infanterie qu'il  
 commanda à la prise de Trèves, où il  
 tint garnison, et reçut le titre de gou-  
 verneur. Ayant conduit une partie  
 des troupes qu'il commandait dans  
 cette ville au siège de Lamothe, il y

(1) La Mesangère sortait toujours sans parapluie.  
 S'il venait à pleuvoir, il en achetait un. Il ou-  
 vrait souvent un tabatière, et, dans ce cas, il en  
 achetait une autre. Chaque fois qu'il sortait, il  
 achetait quelque chose; tantôt une paire de bas  
 de soie, tantôt une paire de souliers, un habit ou  
 un chapeau. Il était toujours dans sa poche des  
 pièces de quinze et de trente sous, pour donner aux  
 pauvres qu'il rencontrait dans la rue. À sa mort,  
 on a trouvé, parmi ses effets, mille pièces de bas  
 de soie, deux mille paires de souliers, six douzaines  
 d'habits bleus, cent chapeaux noirs, quatre-vingt  
 tabatières, quatre-vingt-dix tabatières, et même  
 six pièces de quinze et trente sous. F—L.

fut blessé, revint à Troyes et obtint le brevet de maréchal de camp le 2 août 1641. Avant d'être appelé à Coblenz dans le mois de mars 1635, les Espagnols profitèrent de son absence pour attaquer la place de Troyes, qu'ils prirent le 26 de ce mois. Le baron de Lameth resta à Coblenz, dont il eut le commandement, jusqu'au mois de mars 1636, où, pressé encore par les Espagnols, il fut obligé de se retirer dans Ehrenbreitenstein. Étroitement bloqué dans cette forte-ressort, il y souffrit pendant dix-huit mois toutes les privations de la plus cruche famine, et ne sortit qu'le 27 juin 1637 par une capitulation honorable. Sa tentative résulta en rien de plus, et il fut à la fin du septembre 1637 au siège de la Capelle — **LAMETH (Augustin)**, non plus de la même famille, fut maréchal de camp et gouverneur de Bouen en plusieurs occasions (1694).

(M. J.)

**LAMETH**, le marquis Alexis de Lameth, comte de Montmorency, fils de Louis de Lameth, le 29 juin 1755, d'abord de son père, son père, qui avait épousé la sœur du maréchal de Broglie, mourut dans les guerres de Hollande, sous le commandement du général de Pélissier. Le fils, qui fut aussi un héros de guerre, fut tué à la bataille de Fontenoy, le 11 mai 1745. De sa femme, qui mourut en 1755, il eut deux fils, le comte de Lameth et le comte de Montmorency. Le comte de Lameth fut député à l'Assemblée nationale, et fut élu président de la séance du 20 septembre 1791.

Le comte de Lameth fut élu député à l'Assemblée nationale, et fut élu président de la séance du 20 septembre 1791. Il fut élu député à l'Assemblée nationale, et fut élu président de la séance du 20 septembre 1791.

Couronne. Il ne embrassa pas chaudement la cause que ses fils et il ne remplit dans le commencement aucune fonction publique, continuant à vivre paisiblement au château d'Henencourt près de où il fut à plusieurs reprises, mais son village. En 1809 il était et légion de la garde nationale (arrondissement), et fut en cette qualité chargé de commander les nationaux que l'on envoya au combat pour défendre Avyres contre les Anglais. On vit que l'expédition dura peu, et que le glorieux héros de retourner à Avyres dès qu'ils virent que les troupes marcher contre eux en nombre. Le maréchal Jean Lameth fut depuis 1803 l'un des membres du Corps Législatif et il conserva ces fonctions jusqu'en l'année 1810. Nommé membre de la Chambre des représentants du Centre-Ouest de 1815, par le décret du 15 septembre, il fut élu pour la première fois, après la seconde du gouvernement impérial, pour représenter ses terres de Fontenay-le-Comte le 19 janvier 1817. Le 15 **Alfred**, né en 1784, d'un père et d'une mère de la Tour d'Auvergne entra en 1800 dans un corps de volontaires et fut en campagne de Soult le maréchal Brune. Il devint capitaine aide de camp du maréchal Soult puis chef d'escadron de gendarmerie, et enfin, en 1805, le camp de Mars qui se trouvait en Espagne. Il se trouva à la prise de Madrid le premier, et se distingua par son courage et sa valeur, avant de la campagne, reçut des blessures et fut blessé à la tête, ce qui le rendit, jusqu'à la fin de sa vie, incapable de porter une arme. Il mourut à Paris, âgé de 57 ans, le 15 septembre 1840.

qui servait c. s'y  
 était aussi li  
 levement de l'amiral Villaret-  
 se, lorsqu'il mourut de la fièvre  
 dans l'île de Sainte-Lucie. — L'  
 comte aîné du marquis de L.  
 qu'un seul fils, né d'un secon  
 nage avec M<sup>lle</sup> de Choiseul, et  
 s'is, M<sup>me</sup> la comtesse de Biencourt.

M—n].

**LAMETH** (le comte CHARLES-  
 FRANÇOIS DE), frère du mar-  
 quis, était né le 3 octobre 1757, et,  
 comme ses frères, dut sa pro  
 scription à la bienfaisance ro  
 On sait même que, plus partici  
 rement distingué par la reine l  
 Madame, il eut plus de part a  
 honneurs. Il était capitaine loi  
 dans en Amérique avec Rochau  
 et il devint bientôt aide-major g  
 des logis. Ayant eu la jambe  
 blessée par un coup de feu à l'assaut  
 d'York's-Town, il fut nommé c  
 lie de St-Louis, colonel en s  
 on d  
 de dragons d'Orléans, puis en  
 commandant du régiment des c  
 s-  
 iers du roi, et enfin gentil  
 homme du comte d'Artois. A  
 pour ce temps-là un avancement  
 exemple, et il excita des mécon  
 tentement parmi des officiers qui d  
 s 12  
 eussent montré plus de dévou  
 à leur maître. Comblé ainsi de  
 faveurs de la cour, les frères L.  
 semblaient être appelés plu  
 10 12  
 d'entre à défendre les droits  
 monarchie. La reine, qui, o  
 sans l'avoir dit, protégeait par  
 ticulièrement le comte Charles  
 lui  
 fit épouser mademoiselle Picot,  
 e  
 d'un noble négociant de Bayonne,  
 propriétaire d'établissements consi  
 dérables dans les colonies. Il était  
 ainsi dans une brillante position lors  
 qu'il fut nom  
 1  
 député  
 de l'Artois en  
 1788. Il s'y  
 montra des  
 11  
 avec l'un

des ennemis les plus ardents de l'au  
 torité royale, et ne fit pas cependant  
 partie de la minorité de la noblesse,  
 qui, après la fameuse séance royale  
 du 23 juin, se réunit au tiers état;  
 mais il avait protesté auparavant  
 contre la délibération de la majorité  
 et la déclaration qu'elle avait faite  
 que le vote par ordre était un des  
 principes constitutifs de la monar  
 chie. Le comte Charles semblait alors  
 avoir beaucoup d'impatience dans le  
 caractère, et être sans cesse tour  
 menté de l'ambition de faire effet;  
 mais, l'ayant nous-même observé  
 avec une grande attention, nous  
 sommes obligé de dire que le vérita  
 ble talent de l'orateur n'était pas  
 le sien. Il paraissait très rarement  
 à la tribune, parlait souvent de sa  
 place, et ne traitait jamais de ques  
 tion à fond; il se bornait à jeter au  
 milieu de la discussion quelques  
 phrases arrangées suivant le goût  
 du moment, et assaisonnées de sarcas  
 mes qui provoquaient les applau  
 dissements des tribunes, mais pro  
 duisant peu d'impression sur les  
 personnes réfléchies, et excitaient  
 plus souvent le rire que la convic  
 tion. Il appartenait, dans les premiers  
 temps de l'Assemblée nationale au  
 parti que l'on appelait le *Palais-  
 Royal* ou le *Camp des Tartares*,  
 qui, quoique peu nombreux, venait  
 cependant à bout, par ses violences  
 et son exagération, de dominer la  
 majorité et de forcer ses délibéra  
 tions. On lui attribue, ainsi qu'à ses  
 amis, qu'on regarde comme les fon  
 dateurs du club des Jacobins à Paris,  
 et qu'ils dirigeaient effectivement à  
 cette époque, l'idée de semblables  
 établissements dans les provinces,  
 et leur affiliation avec la *société mère*  
 dans la capitale; invention qui mit  
 tout le royaume à la disposition de  
 quelques individus, et constitua au

tion commence. Depuis la mort de Lambton, ses opérations géodésiques ont été continuées par M. Everest, son premier assistant, et les nouveaux travaux ont fait découvrir, dans le travail de Lambton, des erreurs qui ont amené la résolution de mesurer de nouveau une de ses bases. Consultez *Mesure d'un arc du méridien entre 18° 3' et 28° 7'* par le capitaine Everest, Londres, 1840, in-4, p. 93, et *Description d'une machine compensatrice pour mesurer* par le capitaine Everest, tom. 26, p. 179 des *Mémoires de la Société Astronomique*. Ceci ne dit point diminuer la gloire de Lambton. La même chose est arrivée en France, où les nouvelles opérations entreprises par les généraux de la guerre pour la correction de la carte de France ont amené à la rectification de plusieurs triangles de la mesure de l'arc méridien commencée par MM. Delambre et Méchain. Comme dans toutes les opérations géométriques on ne peut qu'approcher de la vérité mathématique, et jamais l'atteindre, ceux qui ont fait les opérations qu'on a jugées faites diffèrent toujours dans leurs résultats de ceux qui les ont précédés. Pour assurer que l'erreur n'est pas de sens contraire, ils sont forcés de multiplier ces contre-épreuves, et les arrivent ainsi nécessairement à une plus grande précision, sans compter qu'ils peuvent avoir de nouvelles observations d'industrie.

Lambton, qui n'est pas plus connu par ses opérations géométriques que par ses autres travaux, se distingua par un très-petit à leur époque, les *Tableaux géométriques* de M. Lambert, qui sont les premiers de ce genre publiés en France. M. Lambert, qui n'est pas plus connu par ses opérations géométriques que par ses autres travaux, se distingua par un très-petit à leur époque, les *Tableaux géométriques* de M. Lambert, qui sont les premiers de ce genre publiés en France.

**LAME** ou **LAMME** (D'ESTRE), ou **MASTRO BLAGIO DAL PONTRE**, ou **MASTRO BLAGIO DAL PONTRE**, naquit à Bologne vers le fin du XV<sup>e</sup> siècle. Il se rendit à Paris pour y suivre les leçons de Fra Luca, et se lia d'une étroite amitié avec Barthélemy Ramenghi, nommé le Bagnacavallo. Lorsqu'il retourna à Bologne, il fut nommé par le sénat à la tête de plusieurs travaux qui lui furent confiés, et Vasari l'a dit avoir profité de cette facilité à abuser de la bonté de Bagnacavallo, mais Vasari avait quelques motifs de ressentiment contre cet artiste, ses accusations paraissent d'une faiblesse. Baggio peignit conjointement avec Bagnacavallo le *retable* du couvent de Saint Sauveur, tableau à pour sujet *le Christ avec cinq pains et des deux poissons* peignit encore à fresque la *librairie* de la bibliothèque, mais y repré-  
senta *la Dispute de saint Augustin et Vasari ne peut s'empêcher de dire que la perspective en est belle. Baggio s'associa de son temps avec Jérôme da Treviso et quelques autres artistes. On trouve dans ses ouvrages auxquels il a donné son nom, on reconnaît la main française, non maître, mais agi par l'étude qui n'avait fait de lui qu'un élève. Ses figures ont du relief, l'ouï découvre le caractère du dessin. Toutes ces qualités se trouvent dans sa *Vierge de Saint Christ*, qui se conserve à la bibliothèque de Bologne. On ignore en quel lieu il mourut.*

**LAMELIN** (ESCARBANT), naquit à Paris le 27 Mars 1709. Ce fut à Paris qu'il se perfectionna dans le dessin, et qu'il fut admis à l'Académie le 27 Mars 1734. Il mourut à Paris le 27 Mars 1784.



observateur. s  
 ouvrages qu. s  
 connus : I. *De vita longa* s  
*due : quibus adjecta sunt con* sodo  
*et incommode sobria et ma* a  
*stia*, Lille, 1628, in-12. II. *Tru* s  
*de Paris, ejusque præserea* s  
*hist.*, 1628, in-12. C'est la l s  
 son d'un opuscule que son s  
 avait écrit en français. On la s  
 solemnellement réunie à l'ouvrage s  
 précédent. III. *L'œnant-gout du vin*, s  
 déclaration de sa nature, faculté mé- s  
 dicinale et alimentaire, etc., Douai, s  
 1629, pet. in-8°, volume rare et très s  
 recherché des curieux. V s.

**LAMESANGÈRE** (Pu s),  
 ancien Docteur en droit, naquit à l s  
 en Languedoc, le 23 juin 1761, fit de bon- s  
 nes études au collège d'Angers, et s  
 devint professeur de belles-lettres s  
 de philosophie à celui de La Flèche. s  
 Il ne quitta ses fonctions que l s  
 la Révolution vint l'y contra- s  
 indre. Il s'échappa alors, vivant ob- s  
 scurement dans Paris, sans persécuter s  
 auxquelles l'exposait son ancien e s  
 Et 1799 il fut le continuateur du s  
*Journal des Dames et des A des*, s  
 commencé par Sellié en 1797, et s  
 dont il fit dès lors son unique o s  
 sion. Il était assez piquant de voir s  
 entassant une forte grave et de s  
 trois numéros se livrer à un s  
 travail. C'était lui-même qui t s  
 les registres, faisait la rédaction et s  
 assistait dans les spectacles, dans tous les s  
 lieux publics observer la toilette des s  
 dames. Il surveillait aussi avec beau- s  
 coup de soin et d'intelligence la fa- s  
 brication des gravures, toujours très s  
 exactes, et représentant parfaitement s  
 les ornemens du jour; ce qui contribua s  
 beaucoup à la réussite de l'entreprise. s  
 Ce succès le procura à Lamésan- s  
 gère une fortune qui suffisait à ses s  
 besoins, et il y trouvait en- s  
 core du bien et rendre

des services. Il mourut à Paris le 25 s  
 février 1831 (1). M. H. Guillon prononça s  
 sur la tombe de son bienfaiteur s  
 un discours qui fut inséré dans le s  
*Journal des Dames* du 28 du même s  
 mois. On a de Lamésangère : I. *Le* s  
*voyageur à Paris, tableau pittores-* s  
*que et moral de cette capitale*, Paris, s  
 1789; 2<sup>e</sup> éd., 1797, 3 vol. in-18. II. s  
*Géographie historique et littéraire* s  
*de la France; d'après la nouvelle* s  
*division des quatre-vingt-trois dé-* s  
*partemens*, Paris, 1791, 4 vol. in-12; s  
 2<sup>e</sup> éd., 1796, III. *Histoire naturelle* s  
*des quadrupèdes et des reptiles*, Pa- s  
 ris, 1794, in-12. IV. *Vie de F.-René* s  
*Molé, comédien français*, Paris, 1803, s  
 in-12. M—Dj.

**LAMETH** (CHARLES de), baron s  
 de Bussy, maréchal de camp, était s  
 le fils du baron de Lameth, capitaine s  
 de cheval-légers, où il entra lui- s  
 même fort jeune, dans la compagnie s  
 de son père, en 1622. Deux ans après s  
 il obtint le commandement de cette s  
 même compagnie, qu'il conduisit s  
 dans les Cévennes, puis au siège de La s  
 Rochelle contre les protestants. Il s'y s  
 distingua en plusieurs occasions, s  
 fut ensuite employé dans le Piémont, s  
 devint en 1631 mestre de camp, co- s  
 lonel d'un régiment d'infanterie qu'il s  
 commanda à la prise de Trèves, où il s  
 tint garnison, et reçut le titre de gou- s  
 verneur. Ayant conduit une partie s  
 des troupes qu'il commandait dans s  
 cette ville au siège de Lamoignon, il y

(1) Le Mesmeur sortait toujours sans parapluie. S'il venait à pleuvoir, il se achetait un. Il achetait aussi des tabatières, et, dans ce cas, il en achetait une autre. Chaque fois qu'il sortait, il achetait quelque chose, tantôt une paire de bas de soie, tantôt une paire de souliers, ou habit ou un chapeau. Il avait toujours dans sa poche des pièces de quinze et de trente sous, pour donner aux passans qu'il rencontrait dans la rue. A sa mort, on a trouvé, parmi ses effets, mille paires de bas de soie, deux mille paires de souliers, six douzaines d'habits bleus, deux chapeaux noirs, quarante parapluies, quatre-vingt-dix tabatières, et environ six ou sept de quinze et trente sous. F—L.

fut blessé, revint à Treves et obtint le brevet de maréchal de camp le 5 octobre 1634. Avant d'être appelé à Coblenz dans le mois de mars 1635, les Espagnols profitèrent de son absence pour attaquer la place de Treves, qu'ils prirent le 26 de ce mois. Le baron de Lameth resta à Coblenz, dont il eut le commandement, jusqu'au mois de mars 1636, où, pressé encore par les Espagnols, il fut obligé de se retirer dans Ehrenbreitstein. Étroitement bloqué dans cette forteresse, il y souffrit pendant dix huit mois toutes les horreurs de la plus cruelle famine, et ne survécut qu'le 27 juin 1637 par une capitulation honorable. S'étant alors rendu au comte de Picardie, il fut tué le 10 septembre 1637 au siège de la Capelle. — LAMETH Augustin, marquis de la même famille, fut maréchal de camp et gouverneur de Douens jusqu'à sa mort, arrivée en 1694.

M. D. J.

**LAMETH** Le marquis Alexis-François CHARLES de Lameth, petit-neveu des précédents, naquit à Paris, le 20 juin 1755. L'aîné des sept enfants. Son père, qui avait épousé la sœur du maréchal de Broglie, mourut dans les guerres de Huningue, où il était chef de bataillon, et général de brigade du Bas-Rhin. Sa fortune fut mise à néant et sans fortune, le comte de Lameth eut le plus haut degré de l'indigence. Il fut élevé à l'école militaire, et fut admis à l'école polytechnique. Devenu capitaine de cavalerie, il fut nommé lieutenant-colonel de dragons, et se distingua dans les guerres de l'empire. Il fut élevé au grade de colonel, et fut nommé chef de brigade de dragons dans le 13<sup>e</sup> régiment de cavalerie. Il fut nommé lieutenant-colonel de dragons, et fut nommé chef de brigade de dragons dans le 13<sup>e</sup> régiment de cavalerie. Il fut nommé lieutenant-colonel de dragons, et fut nommé chef de brigade de dragons dans le 13<sup>e</sup> régiment de cavalerie.

Couronne. Il ne s'embrassa pas chaudement la cause que ses parents ne remplirent dans le comte aucune fonction publique. Il n'eut à vivre paisiblement au château d'Honnencourt près d'Orléans. Il fut à plusieurs reprises au sein de son village. En 1809 il était lieutenant de la garde nationale de son arrondissement, et fut en cette qualité chargé de commander les troupes nationales que l'on envoyait en avant pour défendre Arvergne contre l'invasion des Anglais. On sait que cette expédition dura peu, et que l'armée se hâta de se retirer. Lameth fut depuis 1805. Et nombre des corps législatifs il conserva ses fonctions jusqu'à l'année 1810. Nommé député dans la Chambre des représentants de l'Assemblée de 1815, par le décret du 20 mai de la session, il fut élu député de la Chambre des députés, et fut élu député de la Chambre des députés. Il fut élu député de la Chambre des députés, et fut élu député de la Chambre des députés. Il fut élu député de la Chambre des députés, et fut élu député de la Chambre des députés.

qui servait e. s'y  
 dait aussi l  
 liement de l'aura; varez- cu  
 e, jusqu'il mourut de la fièvre  
 sans l'île de Sainte-Lucie. —  
 resté ainsi du marquis de L  
 qu'un seul fils, né d'un second  
 nage avec M<sup>lle</sup> de Choiseul, et une  
 fille, M<sup>me</sup> la comtesse de Biencourt.

M—D J.

**LAMETH** (le comte CHARLES-  
 BENOÎT-FRANÇOIS DE), frère du mar-  
 quis, était né le 5 octobre 1757, et,  
 comme ses frères, dut sa première  
 éducation à la bienfaisance royale.  
 On voit même que, plus partici ère-  
 ment distingué par la reine  
 Catherine, il eut plus de part a  
 l'oubli. Il était capitaine lo u 11  
 dans en Amérique avec Rochan u 11  
 et des intendant aide-major g ie  
 des logis. Ayant eu la jambe  
 blessée par un coup de feu à l' s  
 d'York's-Town, il fut nommé e a-  
 lie de St-Louis, colonel en second  
 des dragons d'Orléans, puis colonel  
 commandant du régiment des (u a-  
 vons du roi, et enfin gentilh  
 d'honneur du comte d'Artois. C  
 pour ce temps-là un avanceme  
 exemple, et il excita des mécon  
 nent parmi des officiers qui d s 12  
 mille ont montré plus de dévou  
 à leur maître. Comblé ainsi de  
 hon de la cour, les frères L  
 voulaient être appelés plu que  
 d'autres à défendre les droits  
 monarchie. La reine, qui, o  
 sans l'avons dit, protégeait  
 particulièrement le comte Charle  
 Bépouser mademoiselle Picot, fi  
 d'un riche négociant de Bay  
 propriétaire d'établissements o  
 similes dans les colonies. Il  
 occupait une brillante position  
 qu'il fut au i  
 de l'Artois au 16 u 11 s'y  
 ministre des i e) succéda l'an

des ennemis les plus ardents de l'au-  
 torité royale, et ne fit pas cependant  
 partie de la minorité de la noblesse,  
 qui, après la fameuse séance royale  
 du 23 juin, se réunit au tiers état;  
 mais il avait protesté auparavant  
 contre la délibération de la majorité  
 et la déclaration qu'elle avait faite  
 que le vote par ordre était un des  
 principes constitutifs de la monar-  
 chie. Le comte Charles semblait alors  
 avoir beaucoup d'impatience dans le  
 caractère, et être sans cesse tour-  
 menté de l'ambition de faire effet;  
 mais, l'ayant nous-même observé  
 avec une grande attention, nous  
 sommes obligé de dire que le vérita-  
 ble talent de l'orateur n'était pas  
 le sien. Il paraissait très rarement  
 à la tribune, parlait souvent de sa  
 place, et ne traitait jamais de ques-  
 tion à fond; il se bornait à jeter au  
 milieu de la discussion quelques  
 phrases arrangées suivant le goût  
 du temps, et assaisonnées de sarcas-  
 mes qui provoquaient les applau-  
 dissements des tribunes, mais pro-  
 duisaient peu d'impression sur les  
 personnes réfléchies, et excitaient  
 plus souvent le rire que la convic-  
 tion. Il appartenait, dans les premiers  
 temps de l'Assemblée nationale au  
 parti que l'on appelait le *Palais-  
 Royal* ou le *Camp des Tartares*,  
 qui, quoique peu nombreux, venait  
 cependant à bout, par ses violences  
 et son exagération, de dominer la  
 majorité et de forcer ses délibé-  
 rations. On lui attribue, ainsi qu'à ses  
 amis, qu'on regarde comme les fon-  
 dateurs du club des Jacobins à Paris,  
 et qu'ils dirigeaient effectivement à  
 cette époque, l'idée de semblables  
 établissements dans les provinces,  
 et leur affiliation avec la *société mère*  
 dans la capitale; invention qui mit  
 tout le royaume à la disposition de  
 quelques individus, et constitua au

nom de la liberté un despotisme nouveau, le plus extraordinaire et le plus intolérable peut être dont on ait conservé la mémoire. C'était surtout par un comite de l'Assemblée, appelé *le comite des recherches*, que s'exerçait ce despotisme, et Charles de Lameth en était un des membres les plus actifs. Ce zèle l'ayant conduit pendant la nuit, avec son collègue Pelhion, au couvent des Annonciades, pour y chercher M. de Barentin, l'un des ministres prosaïtes, qu'on disait s'être réfugié *roy*, BARENTIN, XVII, 1600, cette circonstance, qui fut connue de tout Paris des le lendemain, donna lieu à un grand nombre de plaisanteries. Ch. de Lameth ne desavoua pas le fait; et le marquis de Bonnav publia, à cette occasion, un petit poëme plein d'esprit et de malice, intitulé *le Siège des Annonciades*, qui eut beaucoup aux dépens des agents du comite des recherches *roy*. BOUSSAY, XVIII, 550) Au reste, Lameth prit assez bien la proscription et parut s'en amuser lui-même; mais il eut, vers le même temps, une aventure plus fâcheuse avec le duc de Castries, qui lui donna un coup d'épée. Cette blessure, quoiqu'elle parût dangereuse, n'eut ses suites sans aucun danger. Lameth n'alla de ce qu'on vout s'avent en Angleterre, des rassembl. en ént se porter à l'hôtel de Castries, présenta les mandats et les lettres de réquisition, et s'en retourna à l'Assemblée, le 27 août. Le 29, il fut élu par la même Assemblée, et fut nommé par elle, le 30, à la commission chargée de faire un rapport sur le projet de loi relatif à la suppression des évêchés. Ce rapport fut lu le 31, et fut adopté par la même Assemblée, le 1<sup>er</sup> septembre. Le 2, il fut élu par la même Assemblée, et fut nommé par elle, le 3, à la commission chargée de faire un rapport sur le projet de loi relatif à la suppression des évêchés. Ce rapport fut lu le 4, et fut adopté par la même Assemblée, le 5 septembre.

d'une certaine quantité de contributions, comme consacrant dit-*le* *l'émancipation des richesses*. Tout ce qu'il occupa d'affaires, l'autorité n'occupait déjà si impuissante, et proposa même d'ôter au roi le droit de faire grâce. Enfin, ne rêvant que ruine et dissolution, il se montra sans nul doute un des plus ardents à saper la monarchie dans toutes ses bases; et il ménageait pas davantage la religion; il s'opposa à ce que l'on décrût que le catholicisme était la religion de l'État. Mais cette motion fut heureusement repoussée par la majorité. Dans la discussion sur le livre rouge, Lameth garda le silence, parce qu'il s'y trouva porté pour des considérations, que son éducation, celle de ses frères avaient coûté à l'État, et fit ressortir au trésor royal l'argent qui en avait été tiré pour la famille, lequel ne se montait pas moins de 60,000 francs. Les courans royalistes établisrent alors une poëme que cette larve restituait à l'État, d'acquiescer envers le roi tout ce qu'il lui devait. Charles de Lameth et sa famille. Dans la discussion sur le droit de paix et de guerre, il vout que l'exercice de cette prérogative appartint exclusivement à la nation; appuya aussi la suppression des tribunaux honorifiques, etc. attribua à plusieurs députés de l'Assemblée le droit de paix et de guerre, et fut à peu près vers ce même temps qu'il fit un plein Asssemblée au préambule de la loi qui, par une loi demandant à passer que ne peut l'Assemblée nationale. Le 10 septembre, il fut élu par la même Assemblée, et fut nommé par elle, le 11, à la commission chargée de faire un rapport sur le projet de loi relatif à la suppression des évêchés. Ce rapport fut lu le 12, et fut adopté par la même Assemblée, le 13 septembre. Le 14, il fut élu par la même Assemblée, et fut nommé par elle, le 15, à la commission chargée de faire un rapport sur le projet de loi relatif à la suppression des évêchés. Ce rapport fut lu le 16, et fut adopté par la même Assemblée, le 17 septembre.

mis autrefois par  
 avait quelques  
 raïques; j'y ai renoncé par haine  
 l'aristocratie. » Le 28 juillet, il  
 osa à la motion, faite par Mira-  
 de déclarer traître le prince de  
 é, s'il ne désavouait pas le Mani-  
 qui lui était attribué. Il profita  
 d'une femme envoyée de Londres, au  
 des Amis de la Constitution qui  
 avaient les armements de l'An-  
 tre, pour faire une sortie contre  
 apostes, et inviter les peuples à  
 marcher sur les moyens de se tirer  
 esclavage. Le 18 décembre, il  
 et, contre Mirabeau, qu'on ne  
 plus traiter que comme simple  
 ens tous les membres de la fa-  
 royale, excepté le Roi et le  
 tin, qui seuls étaient privilégiés.  
 en plus tard, se montrant encore  
 é de la même haine pour tout  
 appartient à la religion, ce fut  
 à, le premier, demanda que tous  
 ecclésiastiques fussent obligés de  
 e serment à la constitution ci-  
 la clergé, sous peine de perdre  
 places; et cette proposition ni  
 se trop bien accueillie. On sai-  
 milien de persécutions, de com-  
 le glorieux martyres elle devint  
 stable conséquence! Après avoir  
 méris avec tant d'acharnement  
 ecclésiastiques alors si peu en  
 le se défendre, Charles de La-  
 poursuivit avec la même fureur  
 membres de Louis XVI, dont le  
 sur n'était guère plus solide. Ce  
 enqut dans la séance du 6 avril  
 les accusa avec le plus de force de  
 aller l'armée, de n'y placer que  
 ecclésiastiques. Quand toutes ces  
 mes eurent à la fin contraint  
 XVI de s'éloigner de sa capi-  
 Charles de Lameth se montra  
 ellemé dans le ant où il  
 é son départ. A es: ité  
 elligues à pres ces

de salut public, il demanda que le  
 canon d'alarme fût tiré, que tous les  
 militaires de l'assemblée fussent tenus  
 de prêter à l'instant même ser-  
 de fidélité à la nation; que  
 é, et tous les officiers sus-  
 petes fussent arrêtés, etc., etc. C'é-  
 tait véritablement le délire de la  
 peur; et le député-colonel ne se calma  
 que lorsqu'il apprit l'arrestation  
 de la famille royale. On dut être  
 fort étonné de voir alors s'opérer en  
 lui une révolution telle que ses par-  
 tisans et ses amis eux-mêmes eurent  
 de la peine à la reconnaître. Loin de se  
 montrer acharné contre le pouvoir  
 royal, il parut désormais l'un des  
 plus disposés à le fortifier, et il fut un  
 de ceux qui combattirent le plus éner-  
 giquement la déchéance, que deman-  
 dait avec beaucoup de chaleur le parti  
 républic. Il présidait l'assemblée  
 dans la jour e 3 juillet, lorsque  
 des nis de Jacobins s'a-  
 er au champ-de-Mars pour  
 a nuer la destruction de la mon-  
 n, et il concourut de tout sou-  
 pouvoir aux mesures qui, de concer-  
 avec Lafayette et Bailly, furent prises  
 contre ces insurgés. Ce fut à peu près  
 là que se terminèrent ses fonctions  
 législatives. Après la session il reprit  
 son rang dans l'armée, fut nommé  
 maréchal de camp au commencement  
 de 1792, et alla commander un corps  
 de cavalerie sur la frontière du nord,  
 sous le maréchal de Rochambeau. Il  
 s'était éloigné de l'armée par un congé  
 du ministre de la guerre avant la ré-  
 volution du 10 août, et il se trouvait  
 à Paris lorsqu'elle éclata. Ne songeant  
 guère à porter secours au pauvre  
 Louis XVI, comme c'était son devoir,  
 il se mit en route pour le Havre avec  
 sa femme et sa fille, fut arrêté le 12 et  
 emprisonné à Rouen par ordre du mi-  
 nistre Clavière. Il ne recouvra la liber-  
 té que par le courage qu'apporta son



ent mon absence tu  
 les qu'as en un  
 ainsi sans épée à  
 sacrifié à ma patrie ma fortune,  
 ce que j'avais de plus cher, me  
 eux de famille, mes amitiés. Je  
 n'en laissant j'ai contracté en-  
 tous pays une dette que je sui-  
 vers prêt à acquitter. On a don-  
 se fautive interprétation aux pa-  
 que j'ai prononcées hier; quan-  
 arde de la guerre civile, je n'  
 oserai dire que c'était toujours le  
 parti qui triomphait. Ce que j'ai  
 e la guerre civile ne s'appliqu  
 e tout aux émigrés. Il est vra  
 e n'ai jamais éprouvé de hain  
 les Vendéens et les émigrés  
 peut-être ma faute, mais je n'a  
 e pu haïr. Je persiste à pense  
 commencement d'un règn  
 sans il faut se garder d'excite  
 dues sanglantes; que ces appel  
 vengeance étaient contraires au  
 même, à la générosité. Ce  
 vers, qui excita à plusieurs re-  
 les rives de ses collègues fut,  
 le célèbre orateur de l'Assem-  
 bléante, le dernier chant du  
 e. Charles de Lameth mourut à  
 le 28 déc. 1832. Ses funérailles  
 et très-calmes, et les journaux du  
 en dirent à peine quelques

B—C et M—D J.

**LAMETH** (ALEXANDRE DE), le  
 ber de cette famille qui devait tant  
 monarchie de Louis XVI, et qui  
 it si fâcheuse) il naquit à Paris, le  
 juillet 1760, lorsque sa mère,  
 e veuve avec sept enfants, n'a-  
 d'autres ressources que les bon-  
 du roi et l'appui du maréchal de  
 sic, son frère. Ces avantages ne  
 quèrent pas plus au jeune  
 maître qu'ils n'avaient manqué à  
 aines, et comme il fut élevé  
 bras de l'État, il pu valoir de  
 e en naissant, il devait entrer

dans la carrière ecclésiastique, et jouir  
 de plusieurs bénéfices que l'usage de  
 ce temps-là assurait aux cadets des  
 grandes familles; mais ses goûts mi-  
 litaires et les idées de réformes poli-  
 tiques, qui chez lui germèrent de  
 bonne heure, en décidèrent autre-  
 ment. Entré sous-lieutenant, à seize  
 ans, dans un régiment de cavalerie,  
 il devint bientôt capitaine. La guerre  
 d'Amérique ayant alors éclaté, il y  
 suivit son frère Charles, aide-major  
 du général en chef Rochambeau, et  
 employé comme officier de l'état-  
 major-général (1). Si jeune et sans  
 expérience, on sent qu'il dut être peu  
 remarqué. Cependant, à son retour  
 en France, lorsque la paix se conclut  
 en 1783, il fut promu au grade de  
 colonel en second, et peu de temps  
 après il fit en Allemagne, en Pologne  
 et en Russie, plusieurs voyages, dont  
 on doit penser que le besoin de com-  
 pléter son éducation militaire ne fut  
 pas le seul motif. Ce qu'il y a de sûr,  
 c'est que, bien que devenu par une  
 faveur excessive officier supérieur  
 dans une monarchie, il se montra  
 partout admirateur passionné des  
 systèmes d'égalité et d'innovations  
 qu'il avait vu pratiquer avec tant de  
 succès dans le Nouveau-Monde. C'é-  
 tait alors dans tous les pays, même  
 dans les cours, et surtout à celle de  
 France, un très bon moyen de réussir.  
 La réputation de patriotisme que se  
 fit ainsi le jeune colonel suffit pour  
 qu'il fût nommé en 1789, par l'im-  
 prévoyante noblesse du bailliage  
 de Péronne, un de ses députés aux  
 États-Généraux. Dès les premières  
 séances de cette assemblée il s'y fit  
 remarquer par son exaltation patrio-  
 tique, et fut l'un des quarante-sept de  
 son ordre, qui, les premiers et mal-

(1) C'est par erreur que l'on a dit qu'il avait  
 été aide de camp de Rochambeau.





le de ces corymbes, de ces corps accourder comme les véritants de la nation. Il à peine renversé le cette assemblée de e niveleurs; elle avait se ses projets de modérer tous les pouvoirs, e pouvait plus en sup- qui lui fit ombrage. Il reste, que ce premier à puissance judiciaire kultat d'un plan arrêté, et qu'en cela le jeune que l'instrument des ecut à ce que l'on em- dements alors en va- unir pour leur rentrée, et une suppression dé- fice fût rendre par les vacations; et tout cela décret. Mais les consé- cret se firent bientôt e l'avaient prévu les que bon sens, en l'ab- justice de grands dé- réclamations surgirent e. Wantant mettre fin à ités; la chambre des ordeaux prit une déci- e, et dans laquelle fu- des hordes meurtri- éaient le Limousin, le Agenois, et qui, non tiller, d'incendier les leut commis les mêmes les églises... Dans leur eût les magistrats de iburent sans déguise- désordres aux opéra- mblée nationale, qu'ils pax qualifier autre- réunion de députés de rme par le roi pour reformation des abus bonheur de l'État.

mais qui n'avait encore produit que des maux difficiles à énumérer..... Cet arrêt, dénoncé à l'Assemblée par la garde nationale et par la municipalité de Bordeaux, y produisit une grande irritation. On nomma une commission pour aviser aux moyens de sévir, de réprimer tant d'audace, et à la séance du 4 mars le député Mathieu de Montmorency fit, au nom de cette commission, un rapport fulminant contre le président et le procureur-général Dudon, qui furent mandés à la barre. Lameth ajouta encore quelques invectives à celles du rapporteur, et il demanda que l'affaire fût renvoyée au Châtelet, ce qui était le comble du mépris pour des magistrats de conr souveraine comme l'étaient ceux du parlement. Le président fut exempté de venir à la barre, à cause de son grand âge, et le fils du procureur-général y parut pour son père. Le décret n'eut pas immédiatement d'autres suites; mais il fut aisé de voir que le coup mortel était porté, que les parlements avaient cessé d'exister, et que c'était Alexandre de Lameth qu'on avait chargé d'attacher le grelot. Plus tard (8 août 1790) il appela encore les rigueurs de ses collègues sur les parlements de Metz, de Rouen, et surtout sur celui de Toulouse qui s'était aussi prononcé avec énergie contre les opérations de l'Assemblée nationale. Lameth demanda que les signataires de l'arrêt toulousain, accusés de rébellion et de forfaiture, fussent mandés à la barre. Si toutes ces propositions ne furent pas adoptées sur-le-champ, l'histoire doit au moins remarquer que, trois ans plus tard, ce fut avec les mêmes plaintes et les mêmes accusations, exprimées à peu près dans les mêmes termes, que Lacombe et Fouquier-Tainville rédigèrent leurs arrêts de mort con-



étaire de l' [ ] ; il fut nommé président, et [ ] outre cela de la plupart des comités, des commissions, et souvent leur rapporteur ; enfin il fit des motions, des discours sur toutes les questions, même sur celles dont ses goûts et ses habitudes semblaient devoir l'éloigner davantage. Ne pouvant en donner une complète énumération, nous citerons encore ses apologies de la liberté de la presse, dont on doit reconnaître qu'il prit toujours la défense, même lorsqu'il se contenta de blâmer avec beaucoup de réserve et de modération les écrits de monsieur Marat, qu'il trouvait criminels, mais dont il voulait qu'on respectât l'auteur. Pour ce qui le respectait personnellement, ainsi que son frère Charles, ils firent preuve l'un et l'autre, dans toutes les occasions, de l'impassibilité, de l'abnégation la plus entière. Et il faut avouer qu'en cela leur générosité était grande, car tous les deux se voyaient sans cesse attaqués dans les journaux et les pamphlets royalistes, où Bivarol, Durois, l'abbé Boyou et quelques autres portaient souvent d'eux en termes fort durs et fort piquants, revenant sans cesse sur leur ingratitude envers la mort et leur malheureux oncle, le maréchal de Broglie, qui dès lors, première victime de tant de projets mensongers, vivait dans l'exil et l'oubli, tandis que ceux dont il avait protégé l'indulgence votaient et proposaient des lois contre la noblesse et contre l'émigration. Un des meilleurs sujets de la plume qui s'offrit à la verve spirituelle de ces écrivains satiriques fut la bizarre ambassade des nations, représentée par une troupe d'émigrés dans les rues, les manteaux [ ] et qu'on avait déguisés sous les [ ] sortes de costumes. Constaté par le Prussien Cloutz (roy. de nos. XL, 119), cette mascarade fut

admise solennellement à la barre du sénat français, pour y représenter l'antériorité, et ils demandèrent comme une haute faveur la permission d'assister à la grande fédération du 14 juillet. Lameth, qui prit au sérieux cette burlesque comédie, ou qui plutôt était dans le secret, prononça le même jour (19 juin 1790) un long discours, où dominaient le propagandisme avec toutes les folles idées de l'époque ; et, pour complaire à ces aventuriers, il finit par la proposition de renverser le monument de la place des Victoires, qui attestait les triomphes de Louis XIV. Cette proposition, si indigne d'un Français, et surtout d'un militaire que les descendants du grand roi avaient comblé de tant de biens, ne fut pas exécutée sur le champ, il est vrai ; mais, comme tant d'autres projets du même genre, on ne l'oublia pas au temps de la Convention ; et alors disparut pour toujours, et selon les vœux d'Alexandre Lameth, ce monument élevé à la gloire de la France. C'était par la propagande et la contagion démagogique, beaucoup plus que par la force des armes, que l'on prétendait alors soumettre les nations au nouveau système ; et cette pensée perça assez clairement dans les discours et les rapports qu'Alexandre Lameth fit à plusieurs reprises, sur l'organisation de l'armée, au nom du comité militaire dont il était membre. Dans cette partie du moins, où il avait l'avantage de quelques années d'expérience, on pourrait croire qu'il ne dit que des choses vraies, qu'il ne fit que des propositions raisonnables ; mais pour cela, comme pour tout le reste, il ne s'agissait à cette époque que de renverser et de détruire. Dans son rapport du 10 février 1790 sur un sujet si important, Lameth indiqua longuement

les vices de l'ancienne organisation, mais il n'indiqua point de remède; il montra les abus, il conseilla de les faire disparaître, mais il ne dit point comment on devait s'y prendre, ni ce que l'on devait mettre à la place. Ses apologistes, louant outre mesure ses travaux, d'un autre côté de la législation, s'en allèrent jusqu'à dire que c'est à lui que la France dut les victoires qui un peu plus tard lui firent tout d'honneur. Mais ceux qui connaissent bien notre histoire militaire savent assez que dans cette branche de l'administration, comme dans la plupart des autres, cette Assemblée détruisit et renversa beaucoup, mais qu'elle ne rétablit et ne construisit rien de solide ni de durable; qu'aucune loi militaire de quelque importance sur la discipline ou sur l'avancement ne date de son époque, ni nous bien des années 1792 et 1793, du moment où les nécessités de la guerre firent bientôt connaître la nullité et le danger de tout ce qui avait été cette première assemblée, qui s'était elle-même si lâchement intitulée *Constituante*. Alors ce fut Dubois de Crancé qui, au nom du comité militaire de la Convention nationale, fit adopter ces lois d'amalgame entre les bataillons de volontaires et la troupe de ligne, ces lois et ces règlements qui fixèrent la discipline, l'ordre du service et l'avancement sur des bases invariables, et dont la plupart s'observent en vigueur. Certes ces lois et ces règlements que fit adopter Dubois de Crancé étaient encore l'un de la perfection, et tous ne pensés pas qu'on devait leur attribuer toute la gloire de la victoire. Ce qui est de sûr, c'est qu'Alexandre Lameth y eut plus de part. Dans son rapport du 29 septembre 1790 il insista beaucoup sur la nécessité de changer le

mode d'avancement, mais il n'en fit adopter aucun autre, et il en eut encore des torts dont quelques-uns étaient réels, mais dont la famille des Lameth avait peut-être mieux que toute autre en France le droit de se plaindre. Comment en effet ce jeune colonel, le quatrième des vœux qui eût obtenu un tel grade à peine âgé de vingt-cinq ans, osa-t-il dire, en présence de tant de généraux qui pouvaient l'excéder, qu'avant la Révolution tous les emplois et toutes les grâces, soit pécuniaires, soit honorifiques, n'étaient données qu'à l'intrigue et à la faveur... Pour empêcher l'ambition des subalternes, pour les mettre en rébellion contre leurs chefs, il fallait décerner le blâme et le ridicule sur tout ce qui s'était fait autrefois, et dans ce but tous les moyens étaient bons. Alexandre Lameth y mit un tel zèle qu'on l'accusa un jour d'avoir lui-même fait porter dans les casernes des pamphlets qui n'étaient autre chose que ses discours de tribune. Il s'en excusa avec beaucoup de vivacité; mais il ne persuada personne, et le feu de l'insurrection gagnant bientôt la plupart des régiments, on vit dans toutes les garnisons les soldats se révolter contre leurs chefs. Dans beaucoup de corps ils les forcèrent à prendre la fuite, et ils égorgèrent ceux qui voulurent résister. Alors cependant les Lameth, les Bernave, les Lafayette, et la plupart de ceux qui avaient si imprudemment mis le feu à toutes les parties de l'édifice, commencèrent à revenir de leurs illusions, et ils voyaient qu'eux-mêmes allaient être engloutis dans le gouffre, mais ne se hâtèrent de le fermer. Alexandre dénonça lui-même cette époque (avril 1791), comme première cause du mal, les clubs de Jacobins, et plus particulièrement

Robespierre et Péthion qui les dirigeaient. Le 22 juillet il fit encore, au nom du comité militaire, sur la sûreté extérieure, un très-long rapport où, pour la première fois, on ne remarqua aucune pensée de révolution et de propagande; seulement il eut le tort d'y exagérer beaucoup les forces de nos voisins, et d'y diminuer considérablement les nôtres, qu'il ne porta qu'à cent quatre-vingt mille hommes. Un mois plus tard, le 28 août, il fit une peinture très-sombre des suites de l'insubordination qu'avaient provoquée, dit-il, les discours des clubistes et de quelques orateurs de l'Assemblée nationale, déclarant que les généraux, et M. de Rochambeau lui-même, n'étaient plus obéis, que trois cents brigands (c'étaient des soldats révoltés) occupaient la citadelle d'Arras; enfin, que la plupart des officiers avaient été forcés d'émigrer de peur d'être pendus (ce furent ses expressions). Alors, comme son frère et Barnave, il s'était rapproché de la cour, et semblait vouloir enfin rendre quelque pouvoir au malheureux Louis XVI. Mais, ainsi qu'on ne l'a que trop vu dans nos révolutions, les auteurs du mal ne furent jamais ceux qui purent le réparer ou le guérir; et cette Assemblée constituante, qui avait tant bouleversé, tant détruit, allait se dissoudre elle-même, ne laissant à la place d'une monarchie de quatorze siècles, renversée en un seul jour, que cette ombre, et si maladroite de constitution qu'elle avait si longuement discutée, si péniblement élaborée, et qu'une première insulte devait anéantir..... Pour comble d'imprévoyance ces imprudents législateurs, ne voyant guère mieux leurs intérêts personnels que ceux de la France, s'interdirent la faculté de faire partie de la législature qui devait les remplacer. Ainsi,

bientôt livrés aux passions rivales de leurs successeurs, presque tous devaient périr victimes de l'incendie qu'eux-mêmes avaient allumé. Alexandre Lameth, aussi imprévoyant que ses collègues, n'avait pas même songé à ce qu'il ferait en quittant cette tribune; où il s'était si longtemps enivré d'applaudissements et de vaines illusions. Oubliant non-seulement sa gloire militaire, mais celle de législateur, et plus modeste qu'on ne devait le penser, il se borna d'abord aux fonctions d'administrateur du département de Paris, qui lui avaient été données par les élections de 1791. Cependant, quand il vit la guerre commencer au mois de mai 1792, il songea à reprendre son épée, et partit comme maréchal-de-camp pour la frontière du Nord, où il fut d'abord placé sous les ordres de Luckner. Il occupait, au début d'une guerre qui devait être si longue, mais où il ne devait paraître qu'un instant, la position devenue si célèbre de Maulde, où il commanda une brigade pendant un mois. Il n'avait pas en une seule fois occasion d'y combattre lorsqu'on l'envoya commander à Mézières. Il s'y trouvait sous les ordres de Lafayette, quand la révolution du 10 août vint les forcer l'un et l'autre de s'expatrier, pour se soustraire à l'échafaud, où les eût certainement envoyés cette faction des Jacobins dont ils étaient les créateurs. Ce fut un spectacle assez digne d'être observé que celui qu'offrirent alors ces deux fameux chefs du parti révolutionnaire qui, depuis quinze ans, depuis la guerre d'Amérique, avaient eu part aux mêmes travaux, aux mêmes périls, et qui dans ce moment encore subissaient la même destinée (voy. LAFAYETTE, LXIX, 374). Tombés dans les mains des Autrichiens, ils furent

d'abord mis dans les mêmes prisons, à Namur et à Luxembourg, puis livrés aux Prussiens qui les rendirent à l'Autriche lorsqu'ils firent leur paix avec la république. Lameth seul resta malade à Magdebourg, où il recouvra la liberté en 1795, par l'intercession de son oncle, le maréchal de Broglie réfugié chez le duc de Brunswick, qui après avoir été son ennemi dans les guerres de Hanovre, et son allié fort équivoque ou du moins inutile dans la fameuse expédition de Champagne, donna un asile à son infortuné. Il lui accorda la délivrance d'un neveu qui eût été des torts dont certes on n'aurait pu le pouvoir accuser le brave maréchal. Alexandre alla aussitôt en Angleterre où il fut encore poursuivi par la haine des Français royalistes qui le firent expulser. Alors il se rendit à Hambourg, où il retrouva son frère Charles et son ami, le duc d'Anguillon, qui formèrent avec lui une association de commerce. L'opinion ne paraît pas avoir eu beaucoup de succès, car dès l'année suivante (1797) il la quitta pour rentrer en France, bravant les lois de l'émigration, qui dans ce moment ne s'exécutaient pas avec beaucoup de rigueur. Mais la révolution du 18 fructidor le força bientôt d'en sortir encore une fois pour se soustraire à ces lois de la Révolution qu'il n'avait pas faites, et est vrai, mais que certainement lui et ses amis avaient préparées et rendues inévitables. Il ne retourna définitivement qu'après le révolu. on du 18 brumaire, lorsque Bonaparte eut établi le pays et assez fort pour pouvoir passer son détroit personnel. Quant que les lois de la république maîtresse de la France ne s'appliquaient plus, presque nul ne s'occupait de les révoquer, et les autres s'occupaient des intérêts des Bourbons. Alexandre de Lameth qui n'était le

jours sans fortune, sollicita de l'emploi, et il en obtint en 1802 une préfecture de peu d'importance et éloignée de Paris, celle des Bouches-du-Rhône, trois ans après celle de Rhin-et-Moselle à Colmar, puis celle de Boër à Aix-la-Chapelle, et enfin en 1805, où il résida dans la capitale du roi de Sardaigne et fut presque à lui-même. Ainsi Napoléon, aussi habile que prévoyant, savait se servir de tout le monde et mettre chacun à sa place. Sous son gouvernement les hommes de la Révolution qui il veut bien employer furent toujours en dans l'impuissance de lui nuire, et il était persuadé, comme il l'a dit Lafayette, qu'ils étaient tout prêts recommencer, s'ils en trouvaient l'occasion; mais, cette occasion, il n'en rangea toujours pour ne jamais leur offrir. Ainsi tenus à l'écart, ils servirent aussi bien et avec autant de zèle et de fidélité que ses plus anciens amis. Tant que dura sa puissance Alexandre de Lameth parut exercer des diverses fonctions que lui confia le maître; et tout aussi bien qu'ils les meilleurs préfets de ce temps il lui rejoindra les conscripts et recueillir les contributions. Le son cult Napoléon, content de ses services, le créa baron et chevalier de la Légion d'Honneur, titres que sollicita, et dont se montra fort honore et fort reconnaissant celui qui en avait assez eu prise de plus anciens et de plus vains pour les sacrifier à un vain désir de popularité. Cette partie de la vie d'Alexandre de Lameth, exempte de trouble et de tout projet de révolution, en fut sans nul doute la plus heureuse. Mais quand le grand empereur tomba en 1814, la préfecture d'Alsace disparut, le préfet dut se hâter de venir à Paris et d'offrir ses services à Louis XVIII. S'il fut trouvé aussi fort, aussi sollicité

études que l'avait été Napoléon, il l'eût servi très certainement avec le même zèle, avec la même soumission. Mais le nouveau monarque ne put lui donner un pouvoir, une fixité qu'il n'avait pas lui-même (voy. Lucas XVIII, au vol. suivant). Il l'accueillit d'abord très bien, et, suivant la maxime d'union et d'oubli dont il avait fait la règle de sa conduite, il lui donna le grade de lieutenant-général, et l'envoya administrer l'une des plus belles préfectures de son royaume, celle de la Somme. Tant qu'il put croire que cette Restauration allait reposer sur des bases solides et durables, Lameth lui obéit en tout point, et se montra fort empressé de la bien servir. Mais quand Napoléon revint de l'île d'Elbe, quand le préfet de la Somme vit les Bourbons lui céder la place si vite et presque sans résistance, il se hâta de revenir à son ancien maître qui le fit entrer sur-le-champ dans la Chambre des pairs, où il retrouva beaucoup de ses anciens amis, de ses collègues de la Constituante, que Bonaparte avait tenus longtemps éloignés de sa personne, mais qu'alors il devait au moins supporter en attendant de meilleures circonstances, dominé comme il l'était par le parti de la révolution, que dirigeaient Carnot, Bouché et tant d'autres, qui n'avaient concouru à le rétablir qu'à cette condition. L'orateur de la Constituante se réunit avec joie à de tels hommes, et, après la bataille de Waterloo, il fit d'inutiles efforts pour maintenir un ordre de choses où il espérait trouver plus de sécurité et de honneur que dans la monarchie des Bourbons qui avait tant de reproches à lui faire! On croit cependant qu'il n'a pas au parti bonapartiste. un de ceux qui interviennent L. ère lorsque

ce jeune séide se répandit en invectives contre les hommes qu'il accusait de trahir Napoléon. « Jeune homme, lui-dit-il, vous vous oubliez; songez que vous n'êtes pas au corps-de-garde... » Rentré dans l'obscurité après le retour du roi, Alexandre de Lameth ne remplit pas d'autres fonctions que celles de membre d'un comité d'enseignement mutuel; et lorsque, après la dissolution de la Chambre de 1815, l'opposition libérale le désigna pour faire partie de la nouvelle chambre, il écrivit dans les journaux que les voix qu'on voudrait bien lui donner seraient inutiles par la raison qu'il ne payait pas suffisamment de contributions. Il paraît qu'un peu plus tard sa fortune s'augmenta, ou que les besoins du parti firent que l'on vint à son aide comme cela se pratiquait alors; car, sans que la loi qui fixait le cens de l'éligibilité fût changée, Alexandre de Lameth accepta en 1820 la députation du département de la Seine-Inférieure, et alla siéger sur les bancs de l'extrême gauche, à côté de Lafayette et de Benjamin Constant. Retrouvant alors son ancien zèle, et toute son énergie révolutionnaire, il se mêla à la plupart des discussions, et surtout à celles où il crut l'honneur et les principes de l'Assemblée Constituante intéressés. Pour lui c'était l'arche sainte, et il ne fallait pas qu'on y touchât en sa présence. « Oui, » dit-il, dans la séance du 21 février 1821, en s'adressant au ministre de Serre, qui avait parlé de l'illustre aréopage avec quelque irrévérence, « oui, je m'honore d'avoir fait partie de cette Assemblée; ses services sont connus; son éloge est fait depuis longtemps; si on la blâme dans cette enceinte, au-dehors on n'a pas la même opinion. D'ailleurs il est naturel que celui qui a loué la Convention, des

d'abord mis dans les mêmes prisons, à Namur et à Luxembourg, puis livrés aux Prussiens qui les rendirent à l'Autriche lorsqu'ils firent leur paix avec la république. Lameth seul resta malade à Magdebourg, ou il recouvra la liberté en 1795, par l'intercession de son oncle, le maréchal de Broglie réfugié chez le duc de Brunswick, qui après avoir été son ennemi dans les guerres de Hanovre, et son allié fort équivoque en du moins inutile dans la fameuse expédition de Champagne, donna un asile à son infortuné. Il lui accorda la délivrance d'un neveu qui eût été des torts dont certes on était loin de pouvoir accuser le brave maréchal. Alexandre alla aussitôt en Angleterre où il fut encore poursuivi par la haine des Français royalistes qui le firent expulser. Alors il se rendit à Hambourg, où il retrouva son frère Charles et son ami, le duc d'Angillon, qui formèrent avec lui une association de commerce, laquelle ne paraît pas avoir eu beaucoup de succès, car dès l'année suivante (1797) il la quitta pour rentrer en France, bravant les lois de l'émigration, qui dans ce moment ne s'exécutaient pas avec beaucoup de rigueur. Mais la révolution du 14 fructidor le força bientôt d'en sortir encore une fois pour se soustraire à ces lois de la Révolution qui il n'avait pas faites, il est vrai, mais que certainement lui et ses amis avaient préparées et rendues inévitables. Il ne trouva définitivement qu'après la révolution du 14 brumaire, lorsque le parti fut établi pour et assez fort pour avoir pour profession d'être persécuté. On sait que les lois de ce parti maître de la France, ne furent pas exécutées presque ni strictement, ni même généralement, hors aux intérêts des Bourbons. Alexandre de Lameth qui n'était le

jours sans fortune, sollicita de lui emploi, et il en obtint en 1802 une prefecture de peu d'importance et éloignée de Paris, celle des Basses-Pyrénées, trois ans après celle de Rhin-Moselle à Colibentz, puis celle de Boër à Aix-la-Chapelle, et enfin en du 16, ou il résida dans la capitale roi de Sardaigne et fut presque lui-même. Ainsi Napoléon, aussi bien que prévoyant, savait se servir tout le monde et mettre chacun à place. Sous son gouvernement les hommes de la Révolution qui il veut bien employer furent toujours et dans l'impuissance de lui nuire, et il était persuadé, comme il l'a dit Lafayette, qu'ils étaient tout prêts recommencer, s'ils en trouvaient l'occasion; mais, cette occasion, il s'en rangea toujours pour ne jamais leur offrir. Ainsi tenus à l'écart, ils servirent aussi bien et avec autant de zèle et de fidélité que ses plus anciens amis. Tant que dura sa puissance Alexandre de Lameth parut satisfait des diverses fonctions que lui donna le maître; et tout aussi bien que les meilleurs préfets de ce temps il lui rejoindra les conscripts et payer les contributions. Le son et Napoléon, content de ses services, le fit baron et chevalier de la Légion d'Honneur, titres que sollicita, et où se montra fort honore et fort reçu naissant celui qui en avait euz en prise de plus anciens et de plus vains pour les servir à un vain désir de popularité. Cette partie de la vie d'Alexandre de Lameth, exempt de trouble et de tout projet de révolution, en fut sans nul doute la plus heureuse. Mais quand le grand empereur tomba en 1814, la prefecture d'16 avant disparu, le préfet dut se hâter de venir à Paris et d'offrir ses services à Louis XVIII. S'il fut trouvé aussi fort, aussi solidaire



stabilisé que l'empereur Napoléon, il n'eût servi le roi, et n'eût avec le même zèle, avec la même soumission. Mais le nouveau monarque ne put lui donner un pouvoir, une fixité qu'il n'avait pas lui-même (voy. LOUES XVIII, au vol. suivant). Il l'accueillit d'abord très bien, et, suivant la maxime d'*union et oubli* dont il avait fait la règle de sa conduite, il lui donna le grade de lieutenant-général, et l'envoya administrer l'une des plus belles préfectures de son royaume, celle de la Somme. Tant qu'il put croire que cette Restauration allait reposer sur des bases solides et durables, Lameth lui obéit en tout point, et se montra fort empressé de la bien servir. Mais quand Napoléon revint de l'île d'Elbe, quand le préfet de la Somme vit les Bourbons lui céder la place si vite et presque sans résistance, il se hâta de retourner à son ancien maître qui le fit entrer sur-le-champ dans la Chambre des pairs, où il retrouva beaucoup de ses anciens amis, de ses collègues de la Constituante, que Bonaparte avait tenus longtemps éloignés de sa personne, mais qu'alors il devait au moins supporter en attendant de meilleures circonstances, dominé comme il l'était par le parti de la révolution, que dirigeaient Carnot, Fouché et tant d'autres, qui n'avaient concouru à le rétablir qu'à cette condition. L'orateur de la Constituante se réunit avec joie à de tels hommes, et, après la bataille de Waterloo, il fit d'inutiles efforts pour maintenir un ordre de choses où il espérait trouver plus de sécurité et de liberté que dans la monarchie des Bourbons qui avait tant de reproches à lui faire! On croit cependant qu'alors il n'appartint pas au parti bonapartiste. C'est tout au plus un de ceux qui furent inspirés par Labédoyère lorsque

ce jeune séide se répandit en invectives contre les hommes qu'il accusait de trahir Napoléon. « Jeune homme, lui-dit-il, vous vous oubliez; songez que vous n'êtes pas au corps-de-garde... » Bentré dans l'obscurité après le retour du roi, Alexandre de Lameth ne remplit pas d'autres fonctions que celles de membre d'un comité d'enseignement mutuel; et lorsque, après la dissolution de la Chambre de 1815, l'opposition libérale le désigna pour faire partie de la nouvelle chambre, il écrivit dans les journaux que les voix qu'on voudrait bien lui donner seraient inutiles par la raison qu'il ne payait pas suffisamment de contributions. Il parait qu'un peu plus tard sa fortune s'accrut, ou que les besoins du parti firent que l'on vint à son aide comme cela se pratiquait alors; car, sans que la loi qui fixait le cens de l'éligibilité fût changée, Alexandre de Lameth accepta en 1820 la députation du département de la Seine-Inférieure, et alla siéger sur les bancs de l'extrême gauche, à côté de Lafayette et de Benjamin Constant. Retrouvant alors son ancien zèle, et toute son énergie révolutionnaire, il se mêla à la plupart des discussions, et surtout à celles où il crut l'honneur et les principes de l'Assemblée Constituante intéressés. Pour lui c'était l'arche sainte, et il ne fallait pas qu'on y touchât en sa présence. « Oui, » dit-il, dans la séance du 21 février 1821, en s'adressant au ministre de Serre, qui avait parlé de l'illustre aréopage avec quelque irrévérence, « oui, je m'honore d'avoir fait partie de cette Assemblée; ses services sont connus; son éloge est fait depuis longtemps; si on la blâme dans cette enceinte, au-dehors on n'a pas la même opinion. D'ailleurs il est naturel que celui qui a loué la Convention, des

d'abord mis dans les mêmes prisons, à Namur et à Luxembourg, puis livrés aux Prussiens qui les rendirent à l'Autriche lorsqu'ils firent leur paix avec la république. Lameth seul resta malade à Magdebourg, ou il recouvra la liberté en 1795, par l'intercession de son oncle, le maréchal de Broglie réfugié chez le duc de Brunswick, qui après avoir été son ennemi dans les guerres de Hanovre, et son allié fort équivoque en du moins inutile dans la fameuse expédition de Champagne, donna un asile à son infortuné. Il lui accorda la délivrance d'un revenu que quatre-vingt-dix autres dont certes on était loin de pouvoir accuser le brave maréchal Alexandre alla aussitôt en Angleterre ou il fut encore poursuivi par la haine des Français royalistes, qui le firent expulser. Alors il se rendit à Hamboourg, ou il retrouva son frère Charles et son ami, le duc d'Anguillon, qui formèrent avec lui une association de commerce, laquelle ne paraît pas avoir eu beaucoup de succès, car dès l'année suivante 1797, il la quitta pour rentrer en France, bravant les lois de l'émigration, qui dans ce moment ne s'exécutaient pas avec beaucoup de rigueur. Mais la révolution du 18 fructidor le força bientôt d'en sortir encore une fois pour se soustraire à ces lois de la Révolution qu'il n'avait pas faites, et est vrai, mais que certainement lui et ses amis avaient prévues et rendues inévitables. Il ne rentra définitivement qu'après la révolution du 18 brumaire, lorsque Bonaparte eut établi le pays et assez fort pour avoir passé son être personnel. On sait que les Français furent vaincus maître de la France, et que les vaincus vaincus ne vécurent que par le bien-être moment les aux intérêts des Bourbons. Alexandre de Lameth qui restait le

jours sans fortune, sollicita de lui un emploi, et il en obtint en 1802 une préfecture de peu d'importance et très éloignée de Paris, celle des Bauges-Apes, trois ans après celle de Rhon-Moselle à Colibentz, puis celle de Boira à Aix-la-Chapelle, et enfin celle du Pô, ou il résida dans la capitale du roi de Sardaigne et fut presque exclu lui-même. Ainsi Napoléon, aussi habile que prévoyant, savait se servir de tout le monde et mettre chacun à sa place. Sous son gouvernement les hommes de la Révolution qui n'avaient bien employé furent toujours en dans l'impuissance de lui nuire, et il était persuadé, comme il l'a dit d' Lafayette, qu'ils étaient tout prêts recommencer, s'ils en trouvaient l'occasion; mais, cette occasion n'eut pas rangra toujours pour ne jamais leur offrir. Ainsi tenus à l'écart, ils servirent aussi bien et avec autant de zèle et de fidélité que ses plus anciens amis. Tant que dura sa puissance Alexandre de Lameth parut s'acquiescer des diverses fonctions que lui confia le maître; et tout aussi bien qu'ils les meilleurs préfets de ce temps-là il fit rejoindre les contribuables et payer les contributions. De son côté Napoléon, content de ses services, le crea baron et chevalier de la Légion d'Honneur, titres que sollicita, et dont se montra fort honnête et fort reconnaissant celui qui en avait eues une prise de plus ancienne et de plus vraie pour les servir à un vain tour de popularité. Cette partie de la vie d'Alexandre de Lameth, exemple de trouble et de tout projet de révolution, en fut sans nul doute la plus heureuse. Mais quand le grand empereur tomba en 1814, la préfecture du Pô avait disparu, le préfet dut se résoudre à venir à Paris et d'offrir ses services à Louis XVIII. S'il eût trouvé aussi fort, aussi solennel

oubli que l'a... Napoléon, il  
 l'eût servi tri... ement avec le  
 même zèle, avec la même soumis-  
 sion. Mais le nouveau monarque  
 ne put lui donner un pouvoir,  
 une dignité qu'il n'avait pas lui-même  
 (voy. LOUIS XVIII, au vol. suivant).  
 Il l'accepta d'abord très bien, et,  
 suivant la maxime d'*union et oubli*  
 dont il avait fait la règle de sa con-  
 duite, il lui donna le grade de lieu-  
 tenant-général, et l'envoya adminis-  
 trer l'une des plus belles préfectures  
 de son royaume, celle de la Somme.  
 Tant qu'il put croire que cette Res-  
 tauraton allait reposer sur des bases  
 solides et durables, Lameth lui obéit  
 en tout point, et se montra fort em-  
 pressé de la bien servir. Mais quand  
 Napoléon revint de l'île d'Elbe,  
 quand le préfet de la Somme vit les  
 Bourbons lui céder la place si vite et  
 presque sans résistance, il se hâta de  
 revenir à son ancien maître qui le fit  
 entrer sur-le-champ dans la Cham-  
 bre des pairs, où il retrouva beaucoup  
 de ses anciens amis, de ses collègues  
 de la Constituante, que Bonaparte  
 avait tenus longtemps éloignés de sa  
 personne, mais qu'alors il devait  
 au moins supporter en attendant  
 de meilleures circonstances, dominé  
 comme il l'était par le parti de la  
 révolution, que dirigeaient Carnot,  
 Baudet et tant d'autres, qui n'a-  
 vaient concouru à le rétablir qu'à  
 cette condition. L'orateur de la Con-  
 stituante se réunit avec joie à de tels  
 hommes, et, après la bataille de Wa-  
 terloo, il fit d'inutiles efforts pour  
 maintenir un ordre de choses où il  
 espérait trouver plus de sécurité et  
 de faveur que dans la monarchie  
 des Bourbons qui avait tant de repro-  
 ches à lui faire! On croit cependant  
 qu'il n'... pas au parti  
 bonapartiste. ceux qui  
 méconnaissent L. Royere lorsque

ce jeune séide se répandit en invectives contre les hommes qu'il accu-  
 sait de trahir Napoléon. • Jeune  
 • homme, lui-dit-il, vous vous ou-  
 • bliez; songez que vous n'êtes pas  
 • au corps-de-garde... • Bentré dans  
 l'obscurité après le retour du roi,  
 Alexandre de Lameth ne remplit pas  
 d'autres fonctions que celles de mem-  
 bre d'un comité d'enseignement mu-  
 tuel; et lorsque, après la dissolution  
 de la Chambre de 1815, l'opposition  
 libérale le désigna pour faire partie  
 de la nouvelle chambre, il écrivit dans  
 les journaux que les voix qu'on vou-  
 draient bien lui donner seraient inutiles  
 par la raison qu'il ne payait pas suf-  
 fisamment de contributions. Il paraît  
 qu'un peu plus tard sa fortune s'aug-  
 menta, ou que les besoins du parti  
 firent que l'on vint à son aide comme  
 cela se pratiquait alors; car, sans que  
 la loi qui fixait le cens de l'éligibilité  
 fût changée, Alexandre de Lameth  
 accepta en 1820 la députation du dé-  
 partement de la Seine-Inférieure, et  
 alla siéger sur les bancs de l'extrême  
 gauche, à côté de Lafayette et de Ben-  
 jamin Constant. Retrouvant alors son  
 ancien zèle, et toute son énergie ré-  
 volutionnaire, il se mêla à la plupart  
 des discussions, et surtout à celles où  
 il crut l'honneur et les principes de  
 l'Assemblée Constituante intéressés.  
 Pour lui c'était l'arche sainte, et il  
 ne fallait pas qu'on y touchât en sa  
 présence. • Oui, • dit-il, dans la  
 séance du 21 février 1821, en s'adres-  
 sant au ministre de Serre, qui avait  
 parlé de l'illustre aréopage avec  
 quelque irrévérence, • oui, je m'hon-  
 • nore d'avoir fait partie de cette As-  
 • semblée; ses services sont connus,  
 • son éloge est fait depuis longtemps;  
 • si on la blâme dans cette enceinte,  
 • au-dehors on n'a pas la même opi-  
 • nion. D'ailleurs il est naturel que  
 • celui qui a toué la Convention, des

d'abord mis dans les mêmes prisons, à Namur et à Luxembourg, puis livrés aux Prussiens qui les rendirent à l'Autriche lorsqu'ils firent leur paix avec la république. Lameth seul resta malade à Magdebourg, où il recouvra la liberté en 1795, par l'intercession de son oncle, le maréchal de Broglie réfugié chez le duc de Brunswick, qui après avoir été son ennemi dans les guerres de Hanovre, et son allié fort équivoque en du moins inutile dans la fameuse expédition de Champagne, donna un asile à son infortune. Il lui accorda la délivrance d'un venant en échange des torts dont certes on était loin de pouvoir accuser le brave maréchal. Alexandre alla aussitôt en Angleterre où il fut encore poursuivi par la haine des Français royalistes qui le firent expulser. Alors il se rendit à Hambourg, où il retrouva son frère Charles et son ami, le duc d'Angillon, qui formèrent avec lui une association de commerce. Une telle ne paraît pas avoir eu beaucoup de succès, car dès l'année suivante (1797) il la quitta pour rentrer en France, bravant les lois de l'émigration, qui dans ce moment ne s'exécutaient pas avec beaucoup de rigueur. Mais la révolution du 14 fructidor le força bientôt d'en sortir, car ce jour-là il est vrai, mais que certainement lui et ses amis avaient provoqués et rendus inévitables. Il ne retourna définitivement qu'après la révolution du 18 brumaire, lorsque Bonaparte eut établi le pouvoir assez fort pour avoir pu se soustraire à ces lois de la Révolution qu'il n'avait pas faites, et est vrai, mais que certainement lui et ses amis avaient provoqués et rendus inévitables. Il ne retourna définitivement qu'après la révolution du 18 brumaire, lorsque Bonaparte eut établi le pouvoir assez fort pour avoir pu se soustraire à ces lois de la Révolution qu'il n'avait pas faites, et est vrai, mais que certainement lui et ses amis avaient provoqués et rendus inévitables. Il ne retourna définitivement qu'après la révolution du 18 brumaire, lorsque Bonaparte eut établi le pouvoir assez fort pour avoir pu se soustraire à ces lois de la Révolution qu'il n'avait pas faites, et est vrai, mais que certainement lui et ses amis avaient provoqués et rendus inévitables.

jours sans fortune, sollicita de tout emploi, et il en obtint en 1802 une préfecture de peu d'importance et très éloignée de Paris, celle des Bouches-du-Rhône à Aix-la-Chapelle, et enfin celle du Pô, où il résida dans la capitale du roi de Sardaigne et fut presque en lui-même. Ainsi Napoléon, aussi habile que prévoyant, savait se servir de tout le monde et mettre chacun à sa place. Sous son gouvernement les hommes de la Révolution qui il voulait bien employer furent toujours en dans l'impuissance de lui nuire, et il était persuadé, comme il l'a dit Lafayette, qu'ils étaient tout prêts recommencer, s'ils en trouvaient l'occasion; mais, cette occasion, il s'en rangea toujours pour ne jamais leur offrir. Ainsi tenus à l'écart, ils servirent aussi bien et avec autant de zèle et de fidélité que ses plus anciens amis. Tant que dura sa puissance Alexandre de Lameth parut satisfait des diverses fonctions que lui eut ha le maître; et tout aussi bien qu les meilleurs préfets de ce temps-là il fit rejoindre les contribués et rentrer les contributions. De son côté Napoléon, content de ses services, le crea baron et chevalier de la Légion d'Honneur, titres qu'il sollicita, et dont se montra fort honore et fort reconnaissant celui qui en avait euz une prise de plus anciens et de plus vains pour les solliciter à un vain désir de popularité. Cette partie de la vie d' Alexandre de Lameth, exempte de trouble et de tout projet de révolte, en fut sans nul doute la plus heureuse. Mais quand le grand empereur tomba en 1814, la préfecture de Pô ayant disparu, le préfet dut se hâter de venir à Paris et d'offrir ses services à Louis XVIII. S'il eût trouvé aussi fort, aussi solennel

établir que l'a été Napoléon, il l'edit servi tri x : ut avec le même rôle, avec la même soumission. Mais le nouveau monarque ne put lui donner un pouvoir, une fixité qu'il n'avait pas lui-même (voy. Louis XVIII, au vol. suivant). Il l'accueillit d'abord très bien, et, suivant la maxime d'*union et oubli* dont il avait fait la règle de sa conduite, il lui donna le grade de lieutenant-général, et l'envoya administrer l'une des plus belles préfectures de son royaume, celle de la Somme. Tant qu'il put croire que cette Restauration allait reposer sur des bases solides et durables, Lameth lui obéit en tout point, et se montra fort empressé de la bien servir. Mais quand Napoléon revint de l'île d'Elbe, quand le préfet de la Somme vit les Bourbons lui céder la place si vite et presque sans résistance, il se hâta de revenir à son ancien maître qui le fit entrer sur-le-champ dans la Chambre des pairs, où il retrouva beaucoup de ses anciens amis, de ses collègues de la Constituante, que Bonaparte avait tenus longtemps éloignés de sa personne, mais qu'alors il devait au moins supporter en attendant de meilleures circonstances, dominé comme il l'était par le parti de la révolution, que dirigeaient Carnot, Baudet et tant d'autres, qui n'avaient concouru à le rétablir qu'à cette condition. L'orateur de la Constituante se réunit avec joie à de tels hommes, et, après la bataille de Waterloo, il fit d'inutiles efforts pour maintenir un ordre de choses où il espérait trouver plus de sécurité et de faveur que dans la monarchie des Bourbons qui avait tant de reproches à lui faire! On croit cependant qu'il n'a pas au parti monarchique. ou de ceux qui méconnaissent L. uoyère lorsque

ce jeune séide se répandit en invectives contre les hommes qu'il accusait de trahir Napoléon. • Jeune homme, lui-dit-il, vous vous oubliez; songez que vous n'êtes pas au corps-de-garde... • Bentré dans l'obscurité après le retour du roi, Alexandre de Lameth ne remplit pas d'autres fonctions que celles de membre d'un comité d'enseignement mutuel; et lorsque, après la dissolution de la Chambre de 1815, l'opposition libérale le désigna pour faire partie de la nouvelle chambre, il écrivit dans les journaux que les voix qu'on voudrait bien lui donner seraient inutiles par la raison qu'il ne payait pas suffisamment de contributions. Il paraît qu'un peu plus tard sa fortune s'augmenta, ou que les besoins du parti firent que l'on vint à son aide comme cela se pratiquait alors; car, sans que la loi qui fixait le cens de l'éligibilité fût changée, Alexandre de Lameth accepta en 1820 la députation du département de la Seine-Inférieure, et alla siéger sur les bancs de l'extrême gauche, à côté de Lafayette et de Benjamin Constant. Retrouvant alors son ancien zèle, et toute son énergie révolutionnaire, il se mêla à la plupart des discussions, et surtout à celles où il crut l'honneur et les principes de l'Assemblée Constituante intéressés. Pour lui c'était l'arche sainte, et il ne fallait pas qu'on y touchât en sa présence. • Oui, • dit-il, dans la séance du 21 février 1821, en s'adressant au ministre de Serre, qui avait parlé de l'illustre aréopage avec quelque irrévérence, • oui, je m'honore d'avoir fait partie de cette Assemblée; ses services sont connus; son éloge est fait depuis longtemps; si on la blâme dans cette enceinte, au-dehors on n'a pas la même opinion. D'ailleurs il est naturel que celui qui a loué la Convention, des

- tructive de la royauté (2) et de  
- toute liberté, blâme l'Assemblée  
- Constituante, qui, en les fondant  
- l'une par l'autre, avait tout fait  
- pour les garantir et les conserver.  
- C'était le temps où le parti de l'oppo-  
- sition, si acharné contre la monar-  
- chie des Bourbons, avait adopté pour  
- base de ses attaques des apologies  
- sans vérité et sans mesure de l'As-  
- semblée Constituante et de tout ce  
- qui lui avait appartenu. Ce fut sur-  
- tout par là que ce parti attira Lameth  
- dans ses rangs. Ces éloges le rendi-  
- rent plus fier et plus exigeant; jamais  
- on ne l'avait vu aussi persuadé de sa  
- supériorité. Prenant un ton dedan-  
- zieux et superbe, il dit un jour aux  
- ministres du roi, qu'il accusait de  
- vouloir renverser la Charte : « Quels  
- sont donc les autres deus des hom-  
- mes qui osent tenter une telle en-  
- treprise ? Sont-ce des Richelieu, des  
- Armentes, des Poulhal, des Cho-  
- seul ? Je jette les yeux sur les bancs  
- des ministres, et cette vue me ras-  
- sure... » Depuis longtemps, en ef-  
- fet, il n'y avait plus en France ni Ri-  
- chelieu, ni Choiseul; mais ce n'était  
- pas au parti révolutionnaire qu'il  
- appartenait de s'en plaindre. Si,  
- en 1789, Louis XVI avait eu auprès  
- de lui seulement une ombre de ces  
- grands hommes, M. de Lameth et les  
- siens ne l'eussent pas renversé du  
- trône, et on ne les aurait pas vus  
- trente ans plus tard insulter encore  
- aux ministres de son père. Certes,  
- si quelqu'un avait droit de parler  
- avec tant de mépris des hommes d'É-  
- tat de cette époque, ce n'était pas

celui dont les plans et les pas-  
- sages avaient eu de si pluvoyables résultats.  
- Ce n'était pas l'homme qui, à  
- avoir demandé avec tant d'insist-  
- la liberté, l'égalité la plus enti-  
- s'était fait ensuite volontairement  
- serviteur dévoué et fort humilié  
- despote le plus absolu qui jamais  
- gouverne la France; ce n'était  
- l'homme dont toute la vie poli-  
- tique n'était qu'erreurs et contu-  
- lions; qui, après avoir fondé le  
- des Jacobins, après s'en être fait  
- l'un des membres les plus ardens  
- l'avait ensuite accusé de tous  
- maux de la Révolution, qui tout  
- récemment encore venait d'inju-  
- d'accuser les émigrés, après avoir  
- en 1791 que les officiers ne quittent  
- leurs régiments que pour ne pas  
- pendus, qu'enfin avait lui-même  
- zé pour ne pas subir un sort pu  
- Alexandre de Lameth fut ainsi  
- durant quatre ans l'un des députés  
- plus acharnés contre le pou-  
- royal, et il parla encore dans le  
- coup de discussions sur la paix,  
- la guerre et sur toutes les questions  
- Mais, quand les royalistes eurent  
- un peu d'influence après la mort  
- duc de Berry et la guerre d'Espa-  
- il ne fut pas réélu par le départe-  
- de la Seine-Inférieure. L'arrondi-  
- ment de Pontaise l'ayant élu en 1801,  
- il vint encore une fois siéger à l'  
- trême gauche, près de Lefebvre  
- et de Benjamin Constant. Du  
- quelque temps sa santé se dé-  
- flabilisa, et il mourut à Paris le  
- mars 1829. Ses funérailles, à l'  
- occasion desquelles on craignait  
- meurtre, furent cependant peuplées  
- MM. Herault, Casimir Perrier et  
- son cercueil des discours sur  
- nité, et les électeurs de Pontaise  
- pour rendre un hommage plus si-  
- gnificatif, se firent un devoir  
- d'aller à sa place, membre d'

(1) Une fois, sous le règne de Louis XVI, le duc de Choiseul, ministre de la Marine, fut accusé de vouloir renverser la Charte. Il répondit : « Quels sont donc les autres deus des hommes qui osent tenter une telle entreprise ? Sont-ce des Richelieu, des Armentes, des Poulhal, des Choiseul ? Je jette les yeux sur les bancs des ministres, et cette vue me rassure... » Depuis longtemps, en effet, il n'y avait plus en France ni Richelieu, ni Choiseul; mais ce n'était pas au parti révolutionnaire qu'il appartenait de s'en plaindre. Si, en 1789, Louis XVI avait eu auprès de lui seulement une ombre de ces grands hommes, M. de Lameth et les siens ne l'eussent pas renversé du trône, et on ne les aurait pas vus trente ans plus tard insulter encore aux ministres de son père. Certes, si quelqu'un avait droit de parler avec tant de mépris des hommes d'État de cette époque, ce n'était pas

députés, son frère C. r-  
 re de Lameth ) sé,  
 ère année de sa vie, une  
*Assemblée Constituante*  
 fol. in-8°. Le 3<sup>e</sup> volume  
 était prêt, cependant on  
 encore imprimé. C'est,  
 it le penser, une apolo-  
 rre, sans restriction de  
 semblée, et beaucoup  
 able par les réticences  
 enseignements utiles à  
 me époque. si impor-  
 ve y est le plus grand,  
 ent des orateurs passés,  
 venir, et Mirabeau lui  
 sacrifié. On a encore de  
*La Censure dévoilée*,  
 in-8°. II. *Un Electeur*  
*is*, Paris, 1824, in-8°. *Dis-*  
*ositions sur la garde na-*  
*s*, 1827, in-8°. IV. *Dis-*  
*erté sur la tombe de Sta-*  
*irardin*, 1827, in-8°. *Dis-*  
*ositions et rapports à*  
 et aux Chambres. Il fut  
 des rédacteurs du jour-  
 naphé, et de la *Revue* en-  
 en 1819 et ann. suiv.;  
 len; enfin des premiers  
*Précis des événements*  
 il rédigea avec Mathieu  
 lant son séjour à Ham-  
 99.

M—D J.

**LAMETIÈRE** (THÉOPHILE)  
 , issu d'une ancienne fa-  
 strature, entra d'abord  
 ire de ses ancêtres, qu'il  
 se livrer à l'étude de la  
 Son zèle pour le protes-  
 t député, en 1620, par  
 de Paris, à l'Assemblée  
 e; il contribua beaucoup  
 er la guerre contre le  
 et, et fut envoyé en Hol-  
 solliciter des secours.  
 27, il fut tradi devant  
 ni-partie de Toulouse,

condamné à la peine capitale qu'il  
 aurait subie si les Rochelois n'avaient  
 menacé d'user de représailles envers  
 Figuières, parent du P. Joseph, qui  
 était entre leurs mains. Affligé des  
 divisions qui déchiraient le sein de la  
 réforme; il s'occupa d'en réunir les  
 différents partis et procura à cet effet  
 des conférences entre les principaux  
 chefs, qui n'eurent aucun résultat.  
 Ses perplexités croissant à mesure  
 que les divisions se multipliaient, il  
 conçut de la défiance sur la religion  
 dont il avait jusque-là épousé la cause  
 avec tant de chaleur. Le Consistoire  
 de Charenton, voyant qu'il songeait  
 à quitter la réforme, lança contre lui,  
 en 1642, une sentence d'excommuni-  
 cation, ce qui le décida à se déclarer  
 ouvertement catholique: il fit abju-  
 ration en 1645, et il soutint cette  
 démarche par des écrits véhéments  
 contre ses anciens coreligionnaires,  
 qui, de leur côté, ne l'épargnèrent  
 pas. Grotius cependant loua sa piété,  
 son zèle pour la concorde, son habi-  
 leté dans les matières de controverse.  
 Costar en parla fort avantageusement,  
 et il dit qu'il était devenu aussincère-  
 ment catholique qu'il avait été calvi-  
 niste, que son changement n'avait eu  
 d'autre cause que les divisions scan-  
 dalenses de la réforme. Il était de la  
 société des savants qui s'assemblaient  
 chez l'abbé de Marolles, et cet abbé  
 l'en représente comme un des plus  
 estimables membres. Lametierre  
 mourut en 1665. Le projet de réunir  
 les catholiques et les protestants l'a-  
 vait occupé très-sérieusement. On  
 assure qu'il avait dépensé 40,000  
 fr. pour l'impression de ses écrits  
 publiés dans cette vue. Voici les ti-  
 tres des principaux: I. *Epistola ad*  
*Card. Richel. de universi orbis christi-*  
*tiani concordia per ipsum cardina-*  
*lem constituenda*, 1634, in-8°. II.  
*Christiana concordia inter catho-*





amais à Canton, seul port  
ne dont l'entrée soit ouverte  
agers; mais bientôt, ayant  
sire à Macao, il y jouit de  
tranquillité, fonda un col-  
s cette ville, et y mourut le  
31. P—ar.

**LAM** (AUGUSTIN), peintre, né  
vers 1636, reçut les leçons  
e Colza, élève du Bourgui-  
est compté parmi les meil-  
ntres de batailles qu'ait pos-  
sède. Toutes les galeries un-  
ces de ce pays renferment  
tableaux de Lamina. Le  
omisé est celui que l'on voit  
abinet de la famille Curti, à  
et qui représente le *Siège de*  
*sur les Turcs*. Il est peint,  
l'habitude de Lamina, dans  
re de Mathieu Stom. Cet ar-  
voit encore en 1696, ainsi  
voit par la date de plusieurs  
ages qu'il a exécutés à cette  
P—s.

**LAM** (JEAN), littérateur  
XV<sup>e</sup> siècle, mériterait une  
languée dans les annales lit-  
sur la découverte qu'il fit du  
et plus complet manuscrit  
de *Cornelius Celsus*, lors  
il n'aurait pas d'autres ti-  
honneur. Né à Bologne vers  
alla très-jeune à Vérone  
l'école de Guarino, et en-  
breux, où il fut précepteur  
le patricien Palla Struzzi. En  
se rendit à Milan, et ce fut  
il y fit, dans la célèbre bi-  
ne ambrosienne, la décou-  
et nous venons de parler. De  
le il passa à Pavie, où il fut  
de belles-lettres dans l'u-  
é. En 1434 il alla à Venise,  
à quelque temps; il n'en sor-  
que parce que la peste s'y  
éleva. Alors il revint à Bo-  
où il professait encore les

humanités en 1448. La contagion  
de Venise ayant gagné le pays que  
Lamola habitait, il ne trouva plus  
de quoi subsister par l'enseignement,  
qui était sa seule ressource. Sa dé-  
tresse l'obligea d'implorer la bien-  
veillance du pape, qui se hâta de lui  
procurer des secours, et lui prodigua  
même des faveurs auxquelles il ne  
s'attendait pas. Lamola partit pour  
Rome, afin d'en exprimer sa recon-  
naissance au pontife, et peu de temps  
après son arrivée il y mourut, jeune  
encore, vers 1449. Ses ouvrages sont  
conservés en manuscrits, les uns  
dans la bibliothèque ambrosienne,  
les autres dans la bibliothèque im-  
périale de Vienne. Du nombre des  
premiers sont : 1<sup>o</sup> une *Dissertation*  
en forme de lettre à la louange de la  
*philosophie*; 2<sup>o</sup> une *Lettre adressée à*  
*Sigismond Marliani, milanais*. Du  
nombre des seconds sont : 1<sup>o</sup> un *Dis-*  
*cours* prononcé en 1441, à l'*élection*  
*d'un gonfalonier bolonais*; 2<sup>o</sup> un livre  
*De pudicitia*, adressé à Gui d'Antonio  
Lambertini, en 1443; 3<sup>o</sup> un *Discours*  
à la louange de *Jacob Lavagnola*,  
autre disciple de Guido. G—n.

**LAMORINIÈRE** (ADRIEN-CLAU-  
DE LEFORT DE), littérateur, né à Paris  
le 23 décembre 1696, d'une famille  
noble, mais peu riche, étudia chez les  
Jésuites, où il eut pour maître le cé-  
lèbre Père Porée (voy. ce nom,  
XXXV, 419). Afin de se livrer au  
travail avec plus de tranquillité, il se  
retira à Senlis, dans une maison de  
Genovéfains, et pendant les douze  
ans qu'il y demeura il rassembla les  
matériaux de diverses collections  
poétiques qu'il publia plus tard.  
Étant retourné à Paris, il continua de  
s'y occuper de littérature, et mourut  
dans cette ville le 12 avril 1768.  
Il a donné, comme auteur, mais sans  
y mettre son nom : 1. *Les Vapeurs*,  
comédie en un acte et en vers, Paris,

1753, in 42. II *Le Temple de la Paix*, ou le *Triomphe du Traité*, comédie en un acte et en vers, avec un prologue et un divertissement, Paris, 1753, in 42. Ces deux pièces n'ont jamais été représentées. III *Histoire abrégée du règne de Constance, empereur d'Orient et d'Occident*, Paris, 1756, in-12, ouvrage assez estimé. Comme éditeur, il a publié : 1. *Choix de poésies morales et chrétiennes, depuis Malherbe jusqu'aux poètes de nos jours*, Paris, 1756, 3 vol. in-8. — 2. *Nouveau choix de poésies morales et chrétiennes*, Paris, 1769, 3 vol. in-8, il y en a une édition in-quarto, mais tirée à très-petit nombre, Paris, 1747, 3 vol. in-4, avec portraits en taille douce. — 3. *Œuvres choisies de J. B. Rousseau*, 1741, in-12. Ce recueil, lui-même goûté, n'est souvent réimprimé. — 4. *Bibliothèque poétique, ou Nouveau choix des plus belles poésies de vers en tout genre, depuis Marot jusqu'aux poètes de nos jours*, Paris, 1745, 4 vol. in-4, ou 6 vol. in-12. L'entre-titration, qui contient l'histoire de la poésie française et celle des poètes français avant Clément Marot, est de capable coupet. — 5. *Paris, temps poétique, histoire requise et restituée*, 1757, 2 vol. in-12. Ce recueil se compose d'Œuvres diverses de G. Perrault, de l'Esprit de Molière, et de l'Essai sur la Poésie de Boileau et de Marmontel. Les poètes français, poésies romanes de nos jours, les campagnes d'un grand nombre de nos écrivains, poésies, anecdotes de la littérature, fables, romans, etc. forment le reste, qui est fait avec beaucoup de goût et de netteté.

**LAMORINIÈRE**, (L'abbé) Né le 20 Mars 1702, au Sapp.

**LAMOTHE**, de baron ERU AUGUSTE DE, général français le 5 avril 1772, à Paris, une famille honorable, fit dans sa ville des études interrompues les lois de la république. On le partit pour l'armée, car il se rendit d'abord à Bourde où il fut employé à l'état-major de la place. Doué d'une très-taille, on a dit qu'il y avait eu madame de Fontenay, et que l'a qui de j'y voulait posséder cette en voya son rival à l'ennemi, et même réussit à se faire remarquer du commandant de place, qui l'en amitié et lui procura un dans l'armée. Son avancement des lors rapide, et il se tint dans toutes les campagnes de la lution et de l'Empire, le étant ce de brigade en 1812, l'emp' comprit, par un *quelque* chery, dans l'affaire de Maitet, grâce par Napoléon, il ne fut en activité qu'au commencement 1814, et prit part à la campagne de Champagne. Dès le 2 avril, un des premiers généraux qui rent se rallier au gouvernement provisoire, et faire leur soumission au roi Louis XVIII le fit comme vainc de Saint-Denis le 29 au commandant de la Légion d'honneur. Le général Lamotte a le relevé au moment du départ de Bonaparte, en mars 1814, et fut en cette occasion le créateur du temple du général Decaen. Il est Paris aussitôt après, il y fut lors de la capitulation et de l'ordre derrière la Loire. Il est un plusieurs autres généraux républicains par leur ser vice sous Louis XVIII, qui réussit à être et l'emp' présente les en succès de ses campagnes, mais n'était chargé par eux le plus

es délicates, notamment de la  
ation des couleurs nationales,  
ou n'eut aucun succès. Il fut  
ut porté sur la liste des gé-  
en activité, mais il resta sans  
Le général Lamotte mourut  
en 1836. M—D J.

**LAMOTTE-FOUQUÉ** (CA-  
baronne de), romancière  
de, morte dans sa terre de  
en Saxe, le 21 juillet  
est fait connaître par un grand  
de productions qui ont ob-  
aucoup de succès en Allema-  
cite, comme ses meilleures,  
*ou, la Dame de Falkenstein*,  
*ou, des Contes*, *des Lettres*  
*Education des femmes*. Elle  
moins bien lorsqu'elle voulut

Walter Scott pour modèle,  
ne trouva pas dans son style  
né, le piquant qui distinguent  
Ecoissais. Quelques romans  
dame ont été traduits ou imi-  
anglais: I. *Clara, ou les Fem-*  
*des savent aimer*, trad. par  
Paris, 1820, 3 vol. in-12.  
imité par Rougemont,  
821, 3 vol. in-12. III. *Vingt-*  
*ou le Prisonnier*, traduit  
nt par M<sup>me</sup> de Montolieu,  
1822, in-12. — Le baron Fr.  
OTTE-FOUQUÉ, mari de la pré-  
ittérateur allemand, issu  
cienne famille de Norman-  
e la révocation de l'édit de  
*força de s'expatrier* (voy.  
XV, 352), est auteur de plu-  
s ouvrages, dont deux sont tra-  
français: 1<sup>o</sup> *Odéine*, conte,  
par M<sup>me</sup> de Montolieu, Paris,  
822, in-12. On a quelquefois  
cet opuscule à l'épouse du  
et l'on a même dit qu'il avait  
posé primitivement en fran-  
un Français, et que le texte  
n'en est qu'une version.  
*ou Schlemihl*, Paris, 1822,

in-12. — **LAMOTTE-Duportail** (*Jac-*  
*ques Malo de*), né à Saint-Malo, en  
1760, était sous-lieutenant dans la  
marine, en 1791, quand il fut envoyé  
à la recherche de La Pérouse, sous  
les ordres d'Entrecasteaux et d'Au-  
riveau. Ces deux chefs étant morts,  
Lamotte leur succéda dans une partie  
du commandement. Mais lorsqu'il vit  
les équipages proclamer la républi-  
que, il se retira, à l'exemple de Bos-  
sel, et ne rentra qu'en 1803 dans sa  
patrie, où il mourut en 1812. Le ma-  
nuscrit de son journal ne fut pas inu-  
tile à Labillardière et à Rossel pour la  
rédaction de leurs relations. M—D J.

**LAMOTTE-VALORS** (le comte  
MARC-ANTOINE-NICOLAS de), époux  
de la fameuse Lamotte, condamnée  
en 1786 pour l'escroquerie du collier  
destiné à la reine (voy. MOTTE  
(*Jeanne de la*), XXX, 284), naquit en  
Champagne, probablement à Bar-sur-  
Aube, vers 1750; fils d'un chevalier  
de Saint-Louis qui avait été tué à  
la bataille de Minden. Il avait lui-  
même servi pendant quelques an-  
nées dans la gendarmerie, et s'était  
retiré dans sa famille, où il vivait  
d'une modique pension que lui fai-  
sait son oncle, M. de Surmont, lors-  
que les deux sœurs de Saint-Remy,  
qui venaient de s'échapper du cou-  
vent de Longchamps, près Paris  
(1782), furent accueillies par la bien-  
faisance de M<sup>me</sup> de Surmont. Ces  
deux demoiselles passèrent près d'un  
an chez cette dame, où elles reçurent  
les hommages de beaucoup de jeunes  
gens du pays, entre autres de Beau-  
gnot, qui fut depuis comte de l'Em-  
pire et ministre de Louis XVIII, et du  
comte de Lamotte, neveu de M. de  
Surmont. Ce dernier, dont l'aînée de  
ces demoiselles avait plus particuliè-  
rement fixé les regards, finit par l'é-  
pouser, et deux mois après la célé-  
bration du mariage elle mit au jour



que s'il avait rempli ce devoir  
signage eût été très-utile à  
besoin, dans un moment  
urti de la Révolution se ser-  
diement de cette affaire  
calomnier, et qu'un tel dé-  
st lui eût fait beaucoup  
er. Lamotte, qui était par-  
pagner l'Angleterre, fut con-  
par contumace à la même  
e sa femme, c'est-à-dire à la  
re et à la prison perpétuelle.  
da bien de faire purger sa  
ce tant que le pouvoir  
t quelque chose en France,  
e sans alors à demander la li-  
M<sup>me</sup> de Lamotte, qui était  
e à la Salpêtrière, menaçant,  
e la lui rendait pas sur-le-  
de publier un libelle contre  
et le baron de Breteuil.  
née par ces menaces et par  
sches de la Révolution, cette  
e eut la faiblesse de lui faire  
e, pour prix de son manuscrit,  
me considérable que M<sup>me</sup> de  
e elle-même porta en Angle-  
Lamotte garda le silence pen-  
sque temps (1). Mais lorsque  
dison eut éclaté avec toutes ses  
e, et que les plus odieuses ca-  
contre Marie-Antoinette en  
des principaux moyens, La-  
se doutant pas que l'arrêt du  
st, qui le condamnait, ne fût  
même abrogé, se hâta d'ac-  
Paris, et il eut l'audace de  
r sa réhabilitation comme

celle de sa femme, dans une pétition  
à l'Assemblée constituante. Quelque  
peu favorables pour la cour que  
fussent alors les dispositions de la  
majorité de cette Assemblée, la  
pétition fut rejetée avec une sorte  
d'indignation. Mais Lamotte ne se  
rebuta point; il adressa un peu plus  
tard la même demande à l'Assemblée  
législative, et fut également repoussé,  
puis arrêté, pour être jugé par le  
nouveau tribunal criminel, ne l'ayant  
été que par défaut au parlement.  
Dans le même temps il faisait ré-  
imprimer à Paris l'horrible pamphlet  
qu'il avait déjà publié à Londres, ap-  
près en avoir vendu le manuscrit,  
avec promesse de ne jamais le faire  
paraître, et il le vendait une seconde  
fois à la reine, qui en faisait brûler  
l'édition dans les fourneaux de la ma-  
nufacture de Sèvres, et croyait ainsi  
le détruire à jamais. Mais la révolu-  
tion du 10 août 1792 vint bientôt as-  
surer définitivement l'impunité de  
Lamotte; il en profita pour s'échap-  
per de la Conciergerie, où il était en-  
fermé, et il se retira encore une fois  
à Bar-sur-Aube, et s'y présenta com-  
me une victime du despotisme royal,  
étalant un luxe d'autant plus scan-  
daleux que ce n'était évidemment  
que le produit du fameux collier.  
Mais, soit qu'il voulût faire justice,  
soit qu'il voulût s'emparer de ses dé-  
pouilles, suivant l'usage de ce temps-  
là, le comité de salut public qui gou-  
vernait la France en 1793 envoya à  
un de ses agents l'ordre de l'arrêter,  
et il fut détenu jusqu'au 9 thermidor.  
Sorti de prison à cette époque, dans  
le moment où en sortaient les gens  
de bien, il essaya de se donner  
pour un royaliste persécuté; et l'on  
vit cet escroc, ce misérable forçat,  
oser poursuivre en justice les a-  
gents du comité de salut public qui  
l'avaient arrêté, et les faire condam-

(1) *Chapuis à dévotion, dans ses Mémoires sur les suites de la prise de la Bastille, raconte l'histoire de la femme Lamotte, avec l'appui de Londres, et qui était le même agent de Calonne dans les négociations des vagues de la cour avait été à cette époque de trop grossiers et d'impudiques faits pour étonner de personne, que l'on ait été plus sévère à la cause des Bourbons, et surtout d'impudiquement elle se refuse que sur le de malheureux Chapuis.*



lamoureux, qui ne de ses élé-  
ments âgé, po le rem-  
talérament, et lamoureux  
ques jours le cours à sa place.  
et aussi des notions de physique  
humide, et ses progrès furent  
dans le dessin, cet instru-  
indispensable des naturalistes.  
maîtres études terminées, il ne  
a point pourtant dans la car-  
céralitique, et sembla se rési-  
mis-paisiblement à seconder  
ce, soit dans la direction d'une  
lecture de toiles peintes qu'il  
table, soit dans les excursions  
cessait le placement des mar-  
ses. Il ne possédait peut-être  
s qualités commerciales. Ce  
est triple rôle de contre-maitre  
lier, de teneur de livres au bu-  
léconomis voyageur au dehors  
lui prendre presque tout son

Depuis qu'il savait en trou-  
es n'est pour étudier beaucoup  
es, du moins pour herboriser,  
e faire collection de ce qu'il  
fait. Était-ce ou non au pré-  
de la fabrication? Ce qu'il y a  
ain, c'est que sa maison cessa  
suis marcher. Le jeune homme  
souva des ressources dans ce  
avait été pour lui qu'un délas-  
t. Il savait beaucoup, sans  
beaucoup lu. Lorsqu'on est  
s des qualités qui font le bon  
steur, et pour peu qu'on pos-  
quelques connaissances préli-  
es, c'est une manière d'étudier  
apporte sur toutes les autres et  
compense bien amplement de  
ce qu'on a pu prendre. Encore  
aux toiles peintes, Lamoureux  
déjà en état de révéler aux na-  
tes, non-seulement des particu-  
lars nouvelles sur quelques  
s peu connus. is encore  
autres complètes et nouvelles.  
Si on fert bon il (après

ses deux articles de 1802 et 1803,  
sur l'Agave américaine et deux nou-  
velles espèces de Varechs) à l'opuscule  
où il consigna, en 1805, ses décou-  
vertes (*Diss. sur plusieurs espèces de  
Fucus peu connues ou nouvelles*); et  
ce mince cahier bien patronné fut-il  
remarqué de quelques-uns des maî-  
tres de la science. En 1807, il se ren-  
dit à Paris, où il noua des relations  
nombreuses avec les savants, et où,  
renonçant désormais à l'industrie et  
au commerce, il sollicita un emploi  
analogue à sa spécialité dans l'instruc-  
tion publique. Si nouveau venu, il ne  
pouvait guère être placé dans la capi-  
tale. On l'envoya professeur à l'Acadé-  
mie de Caen (1808). On sait que l'il-  
lustre Cuvier affectionnait ce départe-  
ment du Calvados, où longtemps, ob-  
scur encore, il préluda à ses grands  
travaux, et d'où il s'élança si brillam-  
ment à la célébrité. Lamoureux au  
reste fut là comme dans son domaine.  
C'est d'herbes marines que jusque  
alors il s'était principalement occu-  
pé : il en fit dès ce moment son étude  
spéciale, unique, sauf en ce qui re-  
gardait son enseignement, qui em-  
brassait toute la phytographie, non  
une seule de ses branches seulement.  
Partageant ainsi son temps entre les  
obligations du professorat et des tra-  
vaux à lui, il rendit également  
service à la science en contribuant  
essentiellement à créer une émula-  
tion, un amour de l'histoire naturelle  
dans le département du Calvados (de  
là, entre autres effets, la *Société  
linnéenne de Caen*, dont il est le fon-  
dateur), et en enrichissant, en  
changeant de face toute cette classe  
d'êtres qui flottent aux confins de la  
zoologie et de la botanique marine.  
Les quatre ouvrages capitaux qu'il  
imprima ou prépara pour l'impres-  
sion, sur ces deux embranchements  
de la science, polypiers et hydrophy-

tes, se classent au nombre de ceux auxquels la phytographie et la zoophytographie doivent le plus de genres ou d'espèces nouvelles, de descriptions, modèles, de sages et heureuses classifications. Jamais chez lui de doubles emplois, jamais de coupes hasardees, jamais de plaisir à renverser en pure perte la nomenclature reçue et les groupes. Aussi les faits qu'il cite, et qu'il décrit sont-ils acquis à la science, et la répartition qu'il propose de ses plantes, espèces en ordres, familles, genres, espèces et variétés, n'a telle ou telle sorte de modification. Des l'apparition du second, la classe des Sciences de l'Institut l'admit au nombre de ses membres correspondants; et nul doute que, s'il eût vécu assez longtemps, il eût siégé dans cette savante assemblée. A l'étranger il faisait autorité, et son *Essai sur les genres de la famille des Thalassophytes* fut cité sous le titre de *Thalassophytarum*. Diverses grandes publications parisiennes, qui ne font point simplement des compilations, mais qui ont l'honneur de sa coopération, lui offrirent, et, grâce à son savoir et à son génie, et à son habileté de collectionneur, les plus riches qu'il y eût alors, en thalassophytes et en polypiers, et rédigea un grand ouvrage important, intitulé de *Species thalassophytarum*, l'Espagne. Un poëte d'Espagne fonda, vers le commencement de l'année 25 au 26 mars 1825, une souscription fut ouverte à Cadix pour élever une pierre funéraire à sa mémoire, et les naturalistes de Paris s'empresèrent d'y contribuer. Il laissait un fils, Nicolas, qui se consacra à l'étude de l'histoire naturelle, et fut à l'école de quelques-uns de ses autres élèves, et il avait formés se remarquent

MM. Gaillon, Deslongchamps et Lerand. Ses précieuses collections furent achetées par la ville de Cadix, dont elles ornent aujourd'hui le séminaire. Les nombreuses recherches auxquelles s'est livré Lamourou ont conduit à quelques idées nouvelles sur la classification des animaux, qu'il exprima dans un cours à la Faculté de Cadix, et dont on voit les principes, surtout dans l'*Introduction à l'Histoire des plantes ou animaux rayonnés*, le *Supplément à l'Encyclopédie méthodique*, le *Journal de Chimie* de Cadix, le 10 mai 1824, et dont la *Revue encyclopédique* (XXIII, 698) a fait le résumé. Suivant Lamourou, le règne animal se peut diviser en deux grandes embranchemens, animaux symétriques, et les animaux asymétriques, et on peut appartenir, non seulement quatre grandes classes des vertébrés, mais encore les crustacés, les mollusques et les insectes à squelette dur, et les insectes à squelette mou, tandis que parmi les animaux asymétriques se rangent les annélides, les rhynchosélèmes, les mollusques, les polypiers, les échinodermes, les algues, les polypiers et les fonges. Cette distribution peut avoir quelque chose d'artificiel, mais elle est naturelle, et elle est justifiée, parce que les vers intestinaux forment pas de subdivisions ultérieures, et qu'ils se répartissent dans diverses classes du deuxième embranchement, non point en polypiers, mais en animaux à squelette mou, et qu'ils se répartissent dans diverses classes du deuxième embranchement, non point en polypiers, mais en animaux à squelette mou, et qu'ils se répartissent dans diverses classes du deuxième embranchement, non point en polypiers, mais en animaux à squelette mou.



enquel on asp ; de l'autre, dominante de la classification mouroux, sa .....ction des itriques et asymétriques se lie fait très-grave : c'est que les itriques vivent ou dans l'eau, ou un milieu humide, et non-ent n'ont pas besoin de respirer pour subsister, mais souffrent l'action de ce fluide, et comment n'ont point d'organes absorption et la décomposition r, tandis que les symétriques nt tôt ou tard par la privation même ceux qui habitent sur- en eaux, et ne vivent jamais in de la surface des mers : ce me à dénommer aussi ses deux schements aérozoons et hy- nus, et ce qui peut jeter un jour sur l'histoire du globe et premiers habitants, et sur les t. Au reste il croyait que la des hydrozoons, et surtout phytes, était encore à l'état er, et que les zoophytes seuls nt peut-être autant d'espèces et le reste du genre animal, et on n'en connaît guère en- se six mille espèces, et il peut ur deux mille à peu près d'in- nes ses collections. Ses grands es sont : I. *Essai sur les gen- famille des Thalassiphytes tucées*, Paris, 1813, in-4°, (publié d'abord dans les *Annales Mus. d'hist. nat.*, t. XX articles, p. 20, 115, 267, etc.; Institut le 3 février 1812). es familles de thalassiphytes ées que reconnaissent les ites. Lamouroux a joint celle itées que distinguent ces th- ymorphes formées par des éminifères au milieu d'un iculaire et foli-é, et qui, de semblable, ne noircissent ja- l'air comme les foliacées. Il

en a fait cinq genres (dictyote, dictyoptère, flabellaire, amansie et sadine). Quant aux autres familles, il distribue les ulvacées en quatre genres, les floridées en onze, les fuacées en six. Tous ont été adoptés. Besterait la détermination des espèces; mais c'était un nouveau, un immense travail à entreprendre. Il s'en chargea pourtant, et lorsqu'il mourut, ce *Species*, suite et complément du *Genera*, n'était pas loin d'être achevé : il est à souhaiter qu'il ne soit pas perdu pour l'impression. II. *L'Histoire générale des Polypiers coralligènes flexibles, vulgairement nommés zoophytes*, Caen, 1816, in-8°, 1 tableau et 19 planch. Ce beau travail avait été présenté à la première classe de l'Institut dès 1810, puis avait reçu des augmentations et avait été profondément remanié en 1813. Mais alors encore il ne décrivait que les espèces qu'il possédait dans sa riche collection : il continua ses acquisitions, et ajouta encore aux premières découvertes ; de 1815 à 1817 il s'occupa de réintercaler dans ces espèces celles même qu'il n'avait point et que d'autres avaient décrites, puis il les répartit en classes ; il obtint ainsi 56 genres, dont 42 absolument nouveaux, et 560 espèces, dont 140 au moins inédites. Jamais ouvrage sur les polypiers n'avait été aussi complet, aussi méthodique, aussi exact. Il fait époque dans l'histoire de la zoophytologie. III. *Exposition méthodique des genres de l'ordre des Polypiers, avec leur description et celle des principales espèces*, Paris, 1821, in-4°, 84 pl. Cet ouvrage embrasse non-seulement les polypiers flexibles, objet du travail précédent, mais encore les polypiers pierreux. Lamouroux a bien voulu dire qu'il a pris pour base et pour point de départ *l'Histoire naturelle des zoophytes de*



es ou nouvelles, Agen, 1805, 26 pl., qui fut le premier de vrages. Des descriptions fran- et latines accompagnent cette ation, qui porte l'indication de r fascicule (on devine qu'il n'y as eu de deuxième). VI. Un ombre de *Mémoires, Notices ertations*, la plupart dans des s scientifiques périodiques. ndiquerons de préférence : 1° *ur les Aras bleus, nés en e et acclimatés dans le départ du Calvados*, lue à la Société e Paris, 28 déc. 1828, puis t. II, p. 155 des *Mém.* de cette ome que du reste une circon- a rendu à peu près inédit. Il te quelques exemplaires tirés (Paris; 1823). Cette demi-, qui ressemble un peu trop à spectus, constate pourtant un téressant pour l'ornithologiste: ne ces superbes oiseaux, qu'on pu croire incapables de vivre a loin de la zone torride, pen- vec des soins s'acclimater à 50° . 2° *Mémoire sur le rouissage gure Americana* (dans la *Dé- dult.*, 1802); 3° *Description ex espèces de Varechs* (*Bulletin Société Philomatique*, 1803); *noires sur plusieurs nouveaux de la famille des Algues ma- es* (*Journal de Botanique*, . 5° *Mém. sur la classif. des vers* (*Bulletin de la Soc. Philo-*, 1812); 6° *Rapport sur le Blé us* (imprimé par ordre de la Soc. om. et d'Agr. de Caen, 1813, et sous plusieurs ouvr. périod.); *vers sur l'Ophiure à six e* (*Ophiura hexactina*) (dans . du Mus. d'hist. nat., XX, . 8° *Mém. sur la Lacernaire guulée* (*Mém. du Mus. d'hist. H.*, 1815, avec une pl.); 9° *Rap- ur le crocodile de Caen* (*Ann.*

*gén. des Sc. phys.* de Bruxelles, t. III, p. 160); 10° *Notice sur la Montée* (*Bull. de la Soc. Philomat.*, 1812, p. 181). On présumait que la Montée, petit poisson qui abonde dans l'Orne et dans d'autres petites rivières de la Basso-Normandie, est une espèce particulière de murène. Lamouroux pense que ce n'est autre chose que l'anguille pimperneau encore jeune (ou, comme il dit, le frai de l'anguille pimperneau). La diffé- rence unique consiste dans l'angle des pectorales plus ou moins aigu : cette différence ne tient qu'à l'âge. 11° *Mém. sur la Géographie des plantes marines* (lu à l'Inst. le 21 fév. 1825, ins. dans les *Ann. des Sc. nat.*, 1<sup>re</sup> série, t. VII, p. 60, 1826). C'est le premier essai de la distribu- tion des végétaux marins sur le globe, et le dernier travail de Lamouroux; nul bibliographe ne le mentionne. On lui doit encore : *Notice sur le Bon-Sauveur* (c'est une institution de sourds-muets à Caen), lue à la Soc. roy. des Sc., Arts et Belles-Lett. de Caen, Caen, 1824, in-8°; et deux articles dans la *Revue encyclo- pédique*, l'un sur la *Flore Agénaise* de Saint-Amans (XVI, 583), l'autre sur les *Hydrophytes* d'Agardh (XXV, 127); plus 1° une grande partie du 1<sup>er</sup> volume de l'*Histoire des Zoo- phytes ou Animaux rayonnés*, pour l'*Encyclopédie méthodique*; 2° un *supplément à l'Icones Zoophytorum* d'Esper de Nuremberg; 3° bon nombre d'articles dans les seize premiers volumes du *Dict. class. d'hist. naturelle*, de Bory de Saint-Vincent, 1822; 4° l'édition de Buffon publiée chez Verdrière, 1824, etc. (il n'eut pas le temps de la conduire jusqu'au bout : c'est Desmarests qui l'acheva). Nous avons parlé plus haut du des- sein qu'il avait de faire suivre son *Expos. méth. des genres de l'ordre*

des *Polypiers* d'un travail analogue sur les espèces, et nous avons dit que le manuscrit était à peu près terminé lorsqu'il expira. Il avait aussi préparé une monographie des *Laminaires*, ses curieuses remarques sur ce genre, sur la croissance, sur ceux qui par les particularités qu'il présente, n'ont point été perdus pour la science. d'une part, les espèces qu'il avait réunies, et dont l'inspection était la base de son travail, se voient toujours au Musée de Caen en même nombre et dans l'ordre adopté par lui-même; de l'autre on a travaillé sur ses données. Bory de Saint-Vincent surtout en a profité et s'est plu à le dire fréquemment et hautement. Lamouroux projetait une *Histoire de la mer*, pour laquelle peut-être personne en Europe ne réunissait autant d'éléments de succès que lui. Le Calvados doit à Lamouroux l'introduction de la culture du ble lammas (variété de froment). Le botaniste Kunth a donné en son honneur, à un genre de la famille des *Rhizantées*, le nom un peu barbare de *Lamourouzia*. Ce même nom avait été donné aussi par Agardi au genre *Claudea*, que Lamouroux avait dédié à son père. Mais ce changement de dénomination n'a été ratifié par personne. Il existe sur Lamouroux diverses notices intéressantes. 1. par J. N. Houel *Ann. des Sc. nat.* t. V, p. 113, juin 1825. 2. par Bory de Saint-Vincent *Dict. class.* t. Houel, vol. 3. Mill. *oyers* (sémence), vol. par Houel, vol. de Bernaud. *Mém. de la Soc. linn.* t. IV, p. 705. 3. par E. de Bédouville *Champs-Mém. de la Caude*, vol. des Sc. de Caen, 1827, p. 147. 4. par de Lamarle *Le conf. des voy. scient.* t. I, p. 14. Lamouroux a une biographie dans la *France*, par de Quoy, t. 1, p. 147. On peut aussi lire de qu'on peut lire dans l'ouvrage de Lamarle *Revue botanique*, sous le *Revue*

de *phytographie*, dans l'*Encyclopédie portative* de Bailly de Mézières.

P—07

LAMPREDI (Cassari), de l'ancienne école linguistique italienne, naquit à Naples en 1761. Il étudia d'abord les belles-lettres, la poésie et les mathématiques, et acquit une connaissance profonde des langues grecque et latine. Se destinant à l'état ecclésiastique, il suivit pendant cinq ans des cours de théologie, et reçut les ordres sacrés. D'une imagination très vive, il s'occupa aussi de politique et y mit toute l'ardeur de son caractère. Avant d'embrasser la cause des Français lorsqu'ils vinrent dans sa patrie, en 1799, il fut obligé de se retirer avec eux, et se rendit en France, où il obtint une place de professeur au collège de Sorèze. Bientôt il vint à Paris, où plusieurs savants et littérateurs italiens s'étaient réfugiés par suite des événements politiques. Il y trouva encore en 1806, lorsque Monti, historien-géographe du royaume d'Italie, publia, en l'honneur de Napoléon, un poème intitulé *Il Hordo della Selva Nera*. Une critique piquante de cet ouvrage, insérée dans la *Décade philosophique*, fut attribuée à Lampredi, qui, étant retourné en Italie, et s'étant fixé à Milan, se reconnoît cependant avec Monti, et devint l'ami de Paradisi, Lamberti, Breschiak et autres savants. Nommé professeur de mathématiques des pages du vice-roi Eugène Beauharnais, l'inconstance de son caractère lui fit quitter cette place pour se rendre à Naples, où il fut chapelain du ministre de la justice Rocca, et donna des leçons de littérature latine et de poésie italienne à sa fille, aujourd'hui Mme Caprea Latro, poète distinguée. Lampredi mourut dans cette ville le 22 fév. 1836. Œuvres des productions italiennes. Trois volumes

de divers passages d'Homère, d'Oppien, de Tryphiodore, etc., on a de lui: I. *Ossezazioni sopra il giudizio pronunciato in Firenze intorno ad alcune opere italiane*, Milan, 1811, in-12. A cette époque Napoléon décerna à Florence, d'après la loi du 24 fructidor an XI, le prix décennal sur le meilleur ouvrage italien, et Lamponi publia des *Observations critiques* sur les ouvrages présentés au concours et qui furent couronnés, notamment sur celui de Micali, *L'Italie avant la domination des Romains*, et sur celui de Botta, *les États-Unis et leur indépendance*. II. *Lettere filologiche e critiche seguite da un dialogo intorno all'opera del cavaliere Vincenzo Monti intitolata Proposta d'alcune correzioni ed aggiunte al vocabolario della Crusca*, Naples et Milan, 1820, vol. in-8°. Sans devants à Monti, ou *Dante du XIII<sup>e</sup> siècle* (titre qui lui est donné sur la médaille en grand bronze frappée à Milan en son honneur), d'avoir, par ses observations linguistiques, arrêté la fougue de Cesari, de Botta et autres, qui, au commencement de ce siècle, voulaient, avec la *Comédie* de Dante Allighieri et les *Novelles* de Boccace à la main, réformer la langue et la syntaxe, au mépris de Machiavel et des autres écrivains du XVI<sup>e</sup> siècle, qui ont donné à la langue italienne une forme harmonieuse et claire. III. *Lettere a Vincenzo Monti intorno alla sua traduzione dell' Iliade d'Omero, con appendice di lettera di Quirino Sivignani e di Angelo Mustozzi*, Milan, 1827, in-8°. ouvrage très-intéressant à lire, si l'on considère que Monti s'est efforcé de faire une traduction du grand poète grec en ignorant cette langue. IV. *I fenomeni e le apparenze celesti di Arato Solimeno, volti dal greco in esametri la-*

*tini da M.-T. Cicerone coi supplementi del Grozio, ed un appendice di altri frammenti diversi di Cicerone, o tradotti da Omero ad originali suoi, che ci sono rimasti: il tutto volto in endecasillabi italiani*, Naples, 1831, in-8°, avec figures. Lamponi a présenté dans cette traduction en vers italiens un ensemble des opinions de Cicéron et de Grotius sur l'ouvrage très-connu d'Aratus, et en cela il a acquis de nouveaux titres littéraires. G—G—Y.

**LANCASTER** (1) (EDMUND ou EDMOND, dit le Bossu, comte de), fils puîné du roi d'Angleterre Henri III, et d'Éléonore de Provence, naquit à Londres en 1245 (2). Il était à peine âgé de huit ans lorsque son père le nomma comte de Chester, et que l'évêque de Romanie, de l'ordre des Frères-prêcheurs, l'investit, au nom du pape, de la souveraineté de la Sicile et de la Pouille, avec le titre de roi de Sicile; titre fictif, puisque Conrad, le véritable souverain, existait encore. De 1264 à 1268 Henri III fit don à son fils des biens de Simon de Montfort, comte de Leicester, qui venait d'être confisqués, et de beaucoup d'autres domaines, en lui conférant d'abord le titre de comte de Derby, et ensuite celui de comte de Leicester et de Lancaster, et de gardien du royaume. Edmund épousa, en 1269, une riche héritière, Aveline, fille de

(1) Jean, frère de Richard I, qui succéda à celui-ci sous le nom de Jean-Sans-Terre, porta le titre de comte de Lancaster avant de monter sur le trône. C'est le premier comte de ce nom dont les historiens anglais fassent mention.

(2) D'après une tradition populaire Edmond dit le Bossu, comte de Lancaster, aurait été le fils aîné de Henri III, mais sa mère ne lui aurait fait préférer son frère cadet, Édouard dit aux Longues-Maines, qui régna sous le nom d'Édouard I. Les historiens anglais, parmi lesquels nous citerons William Duplax, roi d'Irlande d'Angleterre, reconnaissent cependant que le premier était né en 1245, tandis qu'Édouard n'eût vu le jour sous son plus tôt, en 1260.

Guillaume, comte d'Albemarle, dont il n'eut point d'enfants. Il se rendit ensuite dans la Terre-Sainte, d'où il revint en 1271. À la mort de Henri III, arrivée en 1272, Edouard, son fils aîné, se trouvait en Palestine, et il était à craindre qu'Edmund ne profitât de la circonstance pour se faire reconnaître roi au préjudice de son frère aîné. Mais, soit qu'il ne voulût, soit qu'il n'osât rien entreprendre, il ne s'opposa pas à ce qu'Edouard fût proclamé, malgré son absence. À son retour, Edouard, pour reconnaître cette marque de fidélité, fit diverses concessions à son frère Edmund, et disposa entre autres, en sa faveur, du comté de Champagne. Le prince lui fut toujours fidèle, et combattit avec courage dans les rangs de l'armée anglaise envoyée contre l'Écosse. De violentes querelles entre des nobles anglais et des sujets du roi de France, qui se terminèrent par un sanglant engagement, dans lequel plusieurs vaisseaux français furent capturés et près de quinze mille hommes tués ou noyés, provoquèrent le ressentiment de Philippe-le-Bel, qui somma le roi d'Angleterre (1293), en sa qualité de duc d'Aquitaine, à comparaître pour répondre de ces insultes. Edouard, occupé à cette époque de ses projets contre l'Écosse, fit partir par son ambassadeur l'évêque de Londres un décliné-ment aux victimes du parti français, pourvu que les Anglais eussent aussi compensation. Mais cette proposition avait été rejetée. Edouard, qui avait besoin de la paix en vue de sa France, comme nous l'avons dit, son frère Edmund s'opposa auquel de ce terme à ce titre de Navarre, marquis de Jeanne, reine de France. On espérait que ce serait par

avec bienveillance : il le fut en effet ; mais la simplicité du prince ne valait guère à lutter contre tout l'art d'adversaires. Les deux princes firent leurs bons offices, et eurent, le 1<sup>er</sup> janvier 1296, un traité par lequel la Guenue dut être retirée entre les mains du roi de France s'engageant à la rendre immédiatement, en acceptant des satisfactions convenables pour les autres, et dont il avait à se plaindre. Edouard donna son consentement à ce traité et le monarque français promit l'observer. On retira alors la calotte donnée à Edouard, et Edmund eut les ordres pour que la paix légale et en quelques points au titre de la Guenue fût remise au pouvoir du seigneur suzerain. À l'expiration des quarante jours de délai qui avait été fixé, le comte de Louvain rappela à Philippe son engagement et n'obtint d'abord que des réponses évasives, et, sur de nouvelles instances, il recut ensuite un refus qui déclara la Guenue continuée. Les traités des écrivains anglais, qui prétendent que Philippe-le-Bel abuse de la confiance d'Edouard, et ce roi en grande partie conforme par mémoire d'Edmund, marquis d'Artois, et ou les négociations mystérieuses par lesquelles on a vu Edouard et Edmund se trouver associés. Il est encore par le traité d'Edouard aux peuples et leurs franchises, et par l'acte ou il recut son hommage, et ou il rappela les traités secrets entre Edmund et Philippe-le-Bel. Les historiens français, au contraire, disent que l'acte fut simulé, que ce fut un piège

<sup>1</sup> Le comte de Louvain, comte d'Artois, et le comte de Flandre, le comte de Champagne et le comte de Navarre, comte de Champagne et de

siège d'Édouard ordonnément : ... n'ayant voulu ébranler la féodalité en y touchant. Il laissa en effet confiscés prendre ses provinces, pour ne plus tenir de la France, mais *tenus et de son épée*, espérant les acquiescer aisément, soit par ses propres forces, soit par celles de ses vassaux, et les posséder alors en toute tranquillité. Quoi qu'il en soit, on ne s'explique la prompte soumission des provinces confisquées que au peu de négligence du côté du roi et un peu d'artifice du roi Philippe-le-Bel. A son retour en Angleterre Edmund prit part à la guerre contre les Gallois, et fut en France, en 1295, avec une petite armée de sept mille hommes, pour conquérir la Gascogne. Il obtint quelques avantages sur les Français auprès de Bordeaux, mais tombé malade, il mourut à Bordeaux, en 1296, ordonnant par testament que son corps ne fût enterré avant que ses dettes ne fussent complètement payées. *Comme nous l'avons vu*, le comte de Lancastrer avait été marié deux fois sans en avoir eu d'enfant de son premier mariage; il laissa du second mariage, reine douairière de France, trois fils, Thomas, Henri, et une fille. Ces deux derniers moururent en France sans postérité.

D—Z—S.

**LANCASTER** (THOMAS, comte de Lancastre, fils du précédent et de Blanche, douairière de Navarre, succéda, en 1296, aux grands biens laissés par son père, et en fit hommage au roi Édouard I<sup>er</sup>, son oncle, en 1298. Né-germain du roi Édouard II, comte de Lancastre, le comte de Lancastre était en même temps le plus puissant et le plus riche du royaume, car il possédait de son pro-

pre chef ou de celui d'Alice, sa femme, fille et unique héritière de Henri de Lacy, comte de Lincoln, qu'il avait épousée en 1311, six comtés avec de vastes propriétés territoriales, où il exerçait, suivant l'usage de l'époque, la juridiction la plus étendue. Turbulent et factieux par caractère, il haïssait mortellement Pierre Gaveston, favori du roi, auquel ce jeune prince, en montant sur le trône (1307), avait abandonné les rênes du gouvernement, en le créant gardien du royaume, et qu'il avait marié à sa propre nièce, fille du comte de Gloucester. La haute faveur de Gaveston et son insolence avaient irrité au dernier point les barons, qui se confédérèrent, et, réunissant une armée sous la conduite du comte de Lancastre, qu'ils avaient placé à leur tête, forcèrent Édouard II à éloigner son favori (1318). Mais les ennemis de Gaveston avaient eu à peine le temps de se féliciter de sa chute qu'ils apprirent avec autant de surprise que d'indignation qu'un ordre royal l'avait nommé au gouvernement de l'Irlande, et qu'il était entré en fonctions. Pour apaiser les grands, le roi conféra à leur chef l'office de gardien héréditaire du royaume, et il acheta le comte de Lincoln, beau-père de celui-ci, ainsi que les principaux seigneurs, par d'autres concessions plus ou moins considérables. Gaveston, rappelé l'année suivante, brava de nouveau l'animosité des grands, et eut l'imprudence de se permettre contre eux les railleries les plus piquantes, surtout contre le comte de Lancastre, auquel il avait donné le surnom de *comédien*. Indigné de cette audace et certains de la faiblesse du roi, les barons le forcèrent à consentir que des commissaires nommés par eux gouvernassent le royaume. Il s'engagea en

tes, se classent un nombre de ceux auxquels la photographie et la zoophytographie doivent le plus de genres ou d'espèces nouvelles, de descriptions, modèles, de sages et heureuses classifications. Jamais chez lui de doubles emplois, jamais de coupes hasardées, jamais de plaisir à renverser en pure perte la nomenclature reçue et les groupes. Aussi les faits qu'il cite et qu'il décrit sont-ils acquis à la science, et la répartition qu'il propose de ses plantes favorites en ordres, familles, genres, espèces et variétés, n'a fait elle-même ni modification, ni déplacement du second, ni classe des Sciences de l'Institut (dont un nombre de ses membres, correspondants, et sans doute que, s'il eût vécu assez longtemps, il eût siégé dans cette savante assemblée). A l'étranger il faisait autorité, et son *Essai sur les genres de la famille des Thalassophytes* etait cité sous le titre de *lexicon Thalassophytarum*. Diverses grandes publications, portées dans les compilations, ont pu simplifier et compléter son œuvre, mais le monument de sa coopération à l'ultra-océan, gravissant de jour en jour ses superbes collines, les plus riches peut-être du monde, en lichens, phytolites, papilles, et redigeant un grand ouvrage, imprimamment intitulé de *Species thalassophytarum*, lors même qu'il ne peut le finir, va être frappé d'infirmité, le 25 au, 26 mars 1875. Les soins qu'il faut avoir et qu'il ne peut donner, une pierre tombante, comme on dit, et les naturalistes de Paris en pressent déjà le danger. Il essaie inutilement de se faire parler de son livre, mais il ne peut le terminer, et son œuvre posthume est restée inachevée. Il est peut-être un peu étranger, mais il n'est pas étranger, et ses écrits, très riches, sont remarquables par leur

MM. Guillon, Deslongchamps et Valeraud. Ses précieuses collections furent achetées par la ville de Caen, dont elles ornent aujourd'hui le Musée. Les nombreuses recherches auxquelles s'était livré Lamouroux avaient conduit à quelques idées nouvelles sur la classification des animaux. Ces idées, qu'il exprima dans un cours à la Faculté de Caen, se trouvent consignées, surtout dans une *Introduction à l'Histoire des Zoophytes ou animaux rayonnés pour l'Encyclopédie méthodique*, lue à la Société linéenne du Calvados, le 5 juin 1824, et dont le *Recueil encyclopédique* (XVIII, 498) a dit 1824 a présenté le résumé. Suivant Lamouroux, le règne animal se partage en deux grands embranchements, les animaux symétriques, et les animaux asymétriques, et au premier appartiennent, non seulement les quatre grandes classes des vertébrés, mais encore les crustacés, les arachnides et les insectes à squelette externe, tandis que parmi les asymétriques se rangent les annélides, les cirripèdes, les mollusques, les polypes à polypiers, les échinodermes, les acornées, les polypes nus et les infusoires. Cette distribution peut être à quelque chose d'artificiel, non point parce que les vers intestinaux n'y forment pas de subdivisions particulières, et qu'ils se répartissent dans diverses classes du deuxième embranchement, mais en ce que les vers intestinaux sont eux-mêmes une classe arthérozoïque, mais à cause de leur autres détails ou l'artifice se laisse apercevoir. Nous ne le narrois point, mais d'une part il est reconnu par les naturalistes que, dans les grades inférieurs de la belle zoologie, on n'a point encore atteint complètement cet idéal de la méthode auto-



auquel on aspire; de l'autre, dominante de la classification Lamouroux, sa distinction des étriques et asymétriques se lie fait très-grave: c'est que les étriques vivent ou dans l'eau, ou dans un milieu humide, et non point n'ont pas besoin de respirer pour subsister, mais souffrent de l'action de ce fluide, et comment n'ont point d'organes d'absorption et de la décomposition et, tandis que les symétriques meurent tôt ou tard par la privation même ceux qui habitent sur les rochers, et ne vivent jamais au-dessus de la surface des mers: ce que l'auteur a dénommé aussi ses deux ordres de zoophytes aérozoons et hygrozoons, et ce qui peut jeter un jour sur l'histoire du globe et des premiers habitants, et sur les mers. Au reste il croyait que la classification des hydrozoons, et surtout des étriques, était encore à l'état de conjecture, et que les zoophytes seuls méritaient d'être autant d'espèces que le reste du genre animal. Il en a fait deux mille à peu près d'après ses collections. Ses grands ouvrages sont: 1. *Essai sur les genres de la famille des Thalassiphytes étriques*, Paris, 1813, in-4°, 115, 267, etc.; (publié d'abord dans les *Annales Mus. d'hist. nat.*, t. XX, articles, p. 29, 115, 267, etc.; l'Institut le 3 février 1812). 2. *Les familles de thalassiphytes étriques que reconnaissent les listes*, Lamouroux a joint celle des étriques que distinguent ces talassiphytes formées par des colonies sessiles au milieu d'un feuillage et foliacé, et qui, de même que le verdâtre, ne noircissent jamais comme les foliacées. Il

en a fait cinq genres (dictyote, dictyoptère, flabellaire, amansie et sardine). Quant aux autres familles, il distribue les ulvacées en quatre genres, les floridées en onze, les fucoïdées en six. Tous ont été adoptés. Resterait la détermination des espèces; mais c'était un nouveau, un immense travail à entreprendre. Il s'en chargea pourtant, et lorsqu'il mourut, ce travail, suite et complément du *Genera*, n'était pas loin d'être achevé: il est à souhaiter qu'il ne soit pas perdu pour l'impression. II. *L'Histoire générale des Polypiers coralligènes flexibles, vulgairement nommés zoophytes*, Caen, 1816, in-8°, 1 tableau et 19 planch. Ce beau travail avait été présenté à la première classe de l'Institut dès 1810, puis avait reçu des augmentations et avait été profondément remanié en 1813. Mais alors encore il ne décrivait que les espèces qu'il possédait dans sa riche collection; il continua ses acquisitions et ajouta encore aux premières découvertes; de 1815 à 1817 il s'occupa de réintégrer dans ces espèces celles même qu'il n'avait point et que d'autres avaient décrites, puis il les répartit en classes; il obtint ainsi 56 genres, dont 42 absolument nouveaux, et 560 espèces, dont 140 au moins inédites. Jamais ouvrage sur les polypiers n'avait été aussi complet, aussi méthodique, aussi exact. Il fait époque dans l'histoire de la zoophytologie. III. *Exposition méthodique des genres de l'ordre des Polypiers, avec leur description et celle des principales espèces*, Paris, 1821, in-4°, 84 pl. Cet ouvrage embrasse non-seulement les polypiers flexibles, objet du travail précédent, mais encore les polypiers pierreux. Lamouroux a bien voulu dire qu'il a pris pour base et pour point de départ l'*Histoire naturelle des zoophytes de*



es ou nouvelles, Agen, 1805, 26 pl., qui fut le premier de vrages. Des descriptions fran- et latines accompagnent cette tation, qui porte l'indication de er fascicule (on devine qu'il n'y as eu de deuxième). VI. Un nombre de *Mémoires, Notices ertations*, la plupart dans des s scientifiques périodiques. ndiquerons de préférence : 1° *ur les Aras bleus, nés en e et acclimatés dans le départ du Calvados*, lue à la Société de Paris, 28 déc. 1828, puis t. II, p. 155 des *Mém.* de cette me que du reste une circon- a rendu à peu près inédit. Il te quelques exemplaires tirés (Paris; 1823). Cette demi-, qui ressemble un peu trop à spectus, constate pourtant un téressant pour l'ornithologiste: ue ces superbes oiseaux, qu'on pu croire incapables de vivre u loin de la zone torride, peu- vec des soins s'acclimater à 50°. 2° *Mémoire sur le rouissage gane Americana* (dans la *Dé- dèles.*, 1802); 3° *Description ex espèces de Varechs* (*Bulletin Société Philomatique*, 1803); *moires sur plusieurs nouveaux de la famille des Algues ma- es* (*Journal de Botanique*, 1802); 5° *Mém. sur la classif. des vers* (*Bulletin de la Soc. Philo-*, 1812); 6° *Rapport sur le Blé az* (imprimé par ordre de la Soc. om. et d'Agr. de Caen, 1813, et dans plusieurs ouvr. périod.); *écours sur l'Ophiure à six e* (*Ophiura hexactina*) (dans *en. du Mus. d'hist. nat.*, XX, 1815); 8° *Mém. sur la Lacernaire emulée* (*Mém. du Mus. d'hist. t.*, 1815, avec une pl.); 9° *Rap- ur le crocodile de Caen* (*Ann.*

*gén. des Sc. phys.* de Bruxelles, t. III, p. 160); 10° *Notice sur la Montée* (*Bull. de la Soc. Philomat.*, 1812, p. 181). On présumait que la Montée, petit poisson qui abonde dans l'Orne et dans d'autres petites rivières de la Basso-Normandie, est une espèce particulière de murène. Lamouroux pense que ce n'est autre chose que l'anguille pimperneau encore jeune (ou, comme il dit, le frai de l'anguille pimperneau). La différence unique consiste dans l'angle des pectorales plus ou moins aigu : cette différence ne tient qu'à l'âge. 11° *Mem. sur la Géographie des plantes marines* (lu à l'Inst. le 21 fév. 1825, ins. dans les *Ann. des Sc. nat.*, 1<sup>re</sup> série, t. VII, p. 60, 1826). C'est le premier essai de la distribution des végétaux marins sur le globe, et le dernier travail de Lamouroux; nul bibliographe ne le mentionne. On lui doit encore : *Notice sur le Bon-Sauveur* (c'est une institution de sourds-muets à Caen), lue à la Soc. roy. des Sc., Arts et Belles-Lett. de Caen, Caen, 1824, in-8°; et deux articles dans la *Revue encyclopédique*, l'un sur la *Flore Agénaise* de Saint-Amans (XVI, 583), l'autre sur les *Hydrophytes* d'Agardh (XXV, 127); plus 1° une grande partie du 1<sup>er</sup> volume de l'*Histoire des Zoo-phytes ou Animaux rayonnés*, pour l'*Encyclopédie méthodique*; 2° un *supplément à l'Icones Zoophytorum* d'Esper de Nuremberg; 3° bon nombre d'articles dans les seize premiers volumes du *Dict. class. d'hist. naturelle*, de Bory de Saint-Vincent, 1822; 4° l'édition de Buffon publiée chez Verdière, 1824, etc. (il n'eut pas le temps de la conduire jusqu'au bout : c'est Desmarests qui l'acheva). Nous avons parlé plus haut du dessein qu'il avait de faire suivre son *Expos. méth. des genres de l'ordre*

des *Polypiers* d'un travail analogue sur les espèces, et nous avons dit que le manuscrit était à peu près terminé lorsqu'il expira. Il avait aussi préparé une monographie des *Laminaires* : ses curieuses remarques sur ce genre, sur les espèces, sur leurs usages par les particularités qu'il présente, n'ont point été perdues pour la science : d'une part, les espèces qu'il avait réunies, et dont l'inspection était la base de son travail, se voient toujours au Musée de Carné en même nombre et dans l'ordre adopté par lui-même ; de l'autre on a travaillé sur ses données. Bory de Saint-Vincent surtout en a profité et s'est plu à le dire fréquemment et hautement. Lamouroux projetait une *Histoire de la mer*, pour laquelle peut-être personne en Europe ne réunissait autant d'éléments de succès que lui. Le Calvados doit à Lamouroux l'introduction de la culture du ble laminaire varié de froment. Le botaniste Kunth a donné en son honneur, à un genre de la famille des *Rhinantaceæ*, le nom un peu barbare de *Lamourouzia*. Ce même nom avait été donné aussi par Agardh au genre *Claudeæ*, que Lamouroux avait dédié à son père. Mais ce changement de dénomination n'a été ratifié par personne. Il existe sur Lamouroux diverses notices assez intéressantes : 1. par J.-N. Huot, *Ann. des Sc. nat.* t. V, p. 113, ann. 1825 ; 2. par Bory de Saint-Vincent, *Dict. class.* t. Hist. nat., t. VIII, articles réunies, 1. par Richard de Bernard, *Mém. de la Soc. linn.* t. IV, p. 705 ; 3. par F. de Selys-Longchamps, *Mém. de la Acad. roy. des Sc.* de Carné, 1822, p. 127 ; 4. par la Société royale de France, t. 1, p. 145. On trouve aussi dans la notice sur le genre *Polypiers* de Lamouroux, un catalogue de ses ouvrages, dans lequel on trouve, sous le nom de *Revue botanique*, deux le *Revue*

de phytographie), dans l'*Encyclopédie portative* de Bailly de Merlieux.

P—07

LAMPREDI (Cassari), de l'ancienne école linguistique italienne, naquit à Naples en 1761. Il étudia d'abord les belles-lettres, la poésie et les mathématiques, et acquit une connaissance profonde des langues grecque et latine. Se destinant à l'état ecclésiastique, il suivit pendant cinq ans des cours de théologie, et reçut les ordres sacrés. D'une imagination très vive, il s'occupa aussi de politique et y mit toute l'ardeur de son caractère. Avant embrassé la cause des Français lorsqu'ils venaient dans sa patrie, en 1799, il fut obligé de se retirer avec eux, et se rendit en France, où il obtint une place de professeur au collège de Sorèze. Bientôt il vint à Paris, où plusieurs savants et littérateurs italiens s'étaient réfugiés par suite des événements politiques. Il s'y trouvait encore en 1806, lorsque Monti, historien-géographe du royaume d'Italie, publia, en l'honneur de Napoléon, un poème intitulé *Il Hordo della Selva Nera*. Une critique piquante de cet ouvrage, insérée dans la *Décade philosophique*, fut attribuée à Lampredi, qui, étant retourné en Italie, et s'étant fixé à Milan, se reconcilia cependant avec Monti, et devint l'ami de Paradisi, Lamberti, Breslani et autres savants. Nommé professeur de mathématiques des pages du vice-roi Eugène Beauharnais, l'inconstance de son caractère lui fit quitter cette place pour se rendre à Naples, où il fut chaplain du ministre de la justice Ruffini, et donna des leçons de littérature latine et de poésie italienne à sa fille, aujourd'hui Mme Caprice Latro, poète distingué. Lampredi mourut dans cette ville le 22 fév. 1836. Outre des publications italiennes, trois volumes

de divers pass d'Homère, d'Oppien, de Tryphore, etc., on a de lui: I. *Osservazioni sopra il giudizio pronunciato in Firenze intorno ad alcune opere italiane*, Milan, 1811, in-12. A cette époque Napoléon décerna à Florence, d'après la loi du 24 fructidor an XI, le prix décennal sur le meilleur ouvrage italien, et Lampredi publia des *Observations critiques* sur les ouvrages présentés au concours et qui furent couronnés, notamment sur celui de Miceli, *L'Italie avant la domination des Romains*, et sur celui de Botta, *les États-Unis et leur indépendance*. II. *Lettere filologiche e critiche seguite da un dialogo intorno all'opera del cavaliere Vincenzo Monti intitolata Proposta d'alcune correzioni ed aggiunte al vocabolario della Crusca*, Naples et Milan, 1820, vol. in-8°. Sans doute à Monti, ou *Dante du XIII<sup>e</sup> siècle* (titre qui lui est donné sur la médaille en grand bronze frappée à Milan en son honneur), d'avoir, par ses observations linguistiques, critiqué la fougue de Césari, de Botta et autres, qui, au commencement de ce siècle, voulaient, avec la *Comédie* de Dante Allighieri et les *Novelles* de Boccace à la main, réformer la langue et la syntaxe, au mépris de Machiavel et des autres auteurs du XVI<sup>e</sup> siècle, qui ont donné à la langue italienne une forme harmonieuse et claire. III. *Lettere a Vincenzo Monti intorno alla sua traduzione dell' Illiade d'Omero; con appendice di lettera di Quirino Suardi e di Angelo Mustaxidi*, Milan, 1827, in-8°. ouvrage très-intéressant à lire, si l'on considère que Monti s'est efforcé de faire une traduction du grand poète grec en ignorant cette langue. IV. *I fenomeni e le apparenze della luce in esametri latini da M. T. Ciccone coi supplementi del Grozio, ed un appendice di altri frammenti diversi di Ciccone, o tradotti da Omero ad originali suoi, che ci sono rimasti: il tutto volto in endecasillabi italiani*, Naples, 1831, in-8°, avec figures. Lampredi a présenté dans cette traduction en vers italiens un ensemble des opinions de Cicéron et de Grotius sur l'ouvrage très-connu d'Aratus, et en cela il a acquis de nouveaux titres littéraires. G—G—Y.

**LANCASTER** (1) (EDMUND ou EDMOND, dit le Bossu, comte de), fils puîné du roi d'Angleterre Henri III, et d'Éléonore de Provence, naquit à Londres en 1245 (2). Il était à peine âgé de huit ans lorsque son père le nomma comte de Chester, et que l'évêque de Romane, de l'ordre des Frères-prêcheurs, l'investit, au nom du pape, de la souveraineté de la Sicile et de la Pouille, avec le titre de roi de Sicile; titre fictif, puisque Conrad, le véritable souverain, existait encore. De 1264 à 1268 Henri III fit don à son fils des biens de Simon de Montfort, comte de Leicester, qui venait d'être confisqués, et de beaucoup d'autres domaines, en lui conférant d'abord le titre de comte de Derby, et ensuite celui de comte de Leicester et de Lancaster, et de gardien du royaume. Edmund épousa, en 1269, une riche héritière, Aveline, fille de

(1) Jean, frère de Richard I, succéda à celui-ci sous le nom de Jean-Sans-Terre, porta le titre de comte de Lancaster avant de monter sur le trône. C'est le premier comte de ce nom dont les historiens anglais fassent mention.

(2) D'après une tradition populaire *Edmond dit le Bossu*, comte de Lancaster, aurait été le fils aîné de Henri III, mais sa diffamation lui aurait fait perdre son titre cadet, Édouard dit *le Long*, qui régna sous le nom d'Édouard I. Les historiens anglais, parmi lesquels nous citerons William Douglas, roi d'Arman d'Angleterre, racontent cependant que le premier était né en 1245, tandis qu'Édouard avait eu le jour sous son lit, en 1269.

Guillaume, comte d'Albemarle, dont il n'eut point d'enfants. Il se rendit ensuite dans la Terre-Sainte, d'où il revint en 1271. À la mort de Henri III, arrivée en 1272, Édouard, son fils aîné, se trouvait en Palestine, et il était à craindre qu'Édmond ne profitât de la circonstance pour se faire reconnaître roi au préjudice de son frère absent. Mais, soit qu'il ne voulût, soit qu'il n'osât rien entreprendre, il ne s'opposa pas à ce qu'Édouard fût proclamé, malgré son absence. À son retour, Édouard, pour reconnaître cette marque de fidélité, fit diverses concessions à son frère Édmond, et disposa, entre autres, en sa faveur, du comté de Champagne. Ce prince lui fut toujours dévoué, et combattit avec courage dans les rangs de l'armée anglaise envoyée contre l'Écosse. De violentes querelles entre des matelots anglais et des sujets du roi de France, qui se terminèrent par un sanglant engagement, dans lequel plusieurs vaisseaux français furent capturés et près de quinze mille hommes tués ou noyés, provoquèrent le ressentiment de Philippe-le-Bel, qui somma le roi d'Angleterre (1293), en sa qualité de duc d'Aquitaine, à comparaitre pour répondre de ces insultes. Édouard, occupé à cette époque de ses projets contre l'Écosse, fit offrir par son ambassadeur, l'évêque de Londres, un doulx arrangement aux victimes du parti français, pourvu que les Anglais eussent une assez bonne compensation. Mais cette proposition ayant été rejetée, Édouard, qui avait besoin de la paix, envoya en France, comme négociateur, son frère Édmond, pour actualiser de la même manière le duc de Navarre, marquis de Guyenne, comte de Flandre, et d'Artois. On espérait que ce serait l'occasion de

avec bienveillance : il le fut en effet, mais la simplicité du prince ne pouvait lutter contre tout l'art de ses adversaires. Les deux princes firent leurs bons offices, et le 1<sup>er</sup> janvier 1294, un traité par lequel la Guerre dut être suspendue entre les mains du roi de France s'engageait à la rendre immédiatement, en acceptant des satisfactions convenables pour les autres, et dont il avait à se plaindre. Édouard donna son consentement à ce traité, et le monarque français promit l'observer. On retira alors la croix donnée à Édouard, et Édmond donna des ordres pour que la paix légale et en quelques points entre de la Guerre fût remise au lieu de la seigneurie suzeraine. À l'expiration des quarante jours du délai qui avait été fixé, le comte de Lanrouge rappela à Philippe son engagement, et il n'obtint d'abord que des réponses évasives, et, sur de nouvelles instances, il recut ensuite un refus qui bientôt suivit d'un jugement qui déclarait la Guerre continuée. Il le recut des ecclésiastiques anglais, qui tendent que Philippe-le-Bel abuse de la confiance d'Édouard, et ce traité en grande partie confirmé par le traité de Bayne, et où les négociations mystérieuses par lesquelles on a vu Édouard et Édmond se trouver exposés. Il est encore par la parole d'Édouard aux peuples et leurs Gascons, et par l'acte où il reçoit son hommage, et où il rappelle les traités secrets entre Édmond et Philippe-le-Bel. Les historiens français au contraire, disent que Philippe-le-Bel simule, que ce fut un piège et

<sup>1</sup> Lanrouge, duc de Normandie, comte d'Artois, et d'Albemarle, comte de Flandre, comte de Champagne et de

silitique d'Édouard, pour  
 impatiemment : ( ) ndan-  
 vintut étendre la féodalité en y  
 faisant. Il laissa en effet confis-  
 et prendre ses provinces, pour  
 les plus tenir de la France, mais  
*Dieu et de son épée*, espérant les  
 acquérir aisément, soit par ses  
 ses forces, soit par celles de ses  
 s, et les posséder alors en toute  
 certitude. Quoi qu'il en soit, on ne  
 s'explique la prompte soumis-  
 des provinces confisquées que  
 un peu de négligence du côté  
 leurd et un peu d'artifice du  
 de Philippe-le-Bel. A son retour  
 Angleterre Edmund prit part à la  
 re contre les Gallois, et fut en-  
 en France, en 1295, avec une pe-  
 rade de sept mille hommes, pour  
 acquérir la Gascogne. Il obtint  
 ord quelques avantages sur les  
 quais auprès de Bordeaux, mais  
 tombé malade, il mourut à  
 ome, en 1296, ordonnant par  
 testament que son corps ne fût  
 enterré avant que ses dettes  
 eussent été complètement payées.  
 que nous l'avons vu, le comte  
 Lancaster avait été marié deux fois  
 avant pas eu d'enfant de son pre-  
 mariage; il laissa du second  
 Blanche, reine douairière de  
 castille, trois fils, Thomas, Henri  
 et une fille. Ces deux derniers  
 furent en France sans postérité.

D—Z—S.

**LANCASTER** (THOMAS, comte  
 de Lancastre, fils du précédent et de Blanche,  
 comtesse douairière de Navarre, succéda,  
 en 1296, aux grands biens laissés par  
 son père, et en fit hommage au roi  
 Édouard I<sup>er</sup>, son oncle, en 1298.  
 son gendre du roi Édouard II,  
 premier prince du sang, le comte  
 de Lancastre était en même temps le  
 plus puissant et le plus riche du  
 royaume, car il possédait de son pro-

pre chef ou de celui d'Alice, sa fem-  
 me, fille et unique héritière de Henri  
 de Lacy, comte de Lincoln, qu'il avait  
 épousée en 1311; six comtés avec  
 de vastes propriétés territoriales, où  
 il exerçait, suivant l'usage de l'épo-  
 que, la juridiction la plus étendue.  
 Turbulent et factieux par caractère,  
 il haïssait mortellement Pierre Gav-  
 eston, favori du roi, auquel ce jeune  
 prince, en montant sur le trône  
 (1307), avait abandonné les rênes du  
 gouvernement, en le créant gardien  
 du royaume, et qu'il avait marié à sa  
 propre nièce, fille du comte de Glo-  
 ceester. La haute faveur de Gaveston  
 et son insolence avaient irrité au der-  
 nier point les barons, qui se confédé-  
 rèrent, et, réunissant une armée sous  
 la conduite du comte de Lancaster,  
 qu'ils avaient placé à leur tête, for-  
 cèrent Édouard II à éloigner son  
 favori (1318). Mais les ennemis de  
 Gaveston avaient eu à peine le temps  
 de se féliciter de sa chute qu'ils  
 apprirent avec autant de surpri-  
 se que d'indignation qu'un ordre  
 royal l'avait nommé au gouver-  
 nement de l'Irlande, et qu'il était  
 entré en fonctions. Pour apaiser les  
 grands, le roi conféra à leur chef  
 l'office de gardien héréditaire du  
 royaume, et il acheta le comte de  
 Lincoln, beau-père de celui-ci, ainsi  
 que les principaux seigneurs, par  
 d'autres concessions plus ou moins  
 considérables. Gaveston, rappelé  
 l'année suivante, brava de nouveau  
 l'animosité des grands, et eut l'im-  
 prudence de se permettre contre eux  
 les railleries les plus piquantes, sur-  
 tout contre le comte de Lancaster, au-  
 quel il avait donné le surnom de *com-  
 médiens*. Indignés de cette audace et  
 certains de la faiblesse du roi, les ba-  
 rons le forcèrent à consentir que des  
 commissaires nommés par eux gou-  
 vernassent le royaume. Il s'engagea en





lien, en 1312, dans la grande salle de Westminster, devant tout le peuple. Craignant de se livrer entre les mains du roi, le comte de Lancaster et quelques autres seigneurs refusèrent de le servir dans la guerre qu'il fit aux Écossais, en 1314, et qui se termina par la bataille de Bannock-Burn (24 juin 1314), où les Anglais éprouvèrent une déroute complète. Suivant Lingard, le comte de Lancaster fut placé, en 1316, à la tête de l'administration du royaume; mais il ne consentit à remplir les fonctions de président que sous trois conditions : qu'il lui serait permis de se retirer si le roi refusait de suivre son avis; que rien d'important ne serait fait sans qu'il eût été consulté, attendu que les conseillers inutiles seraient congédiés par l'autorité du parlement. D'après sa demande ces conditions furent enregistrées sur les registres du parlement; la haine réprouvée du roi et des seigneurs augmentait tous les jours. Édouard, principalement animé contre le comte de Lancaster, qu'il regardait comme l'unique auteur de ses disgrâces et comme son plus dangereux ennemi, ne pouvant s'emparer de sa personne, lui suscita un affaire que la défiance la plus excessive n'aurait pas été capable de prévoir. Pendant que ce seigneur se tenait éloigné de la cour, un chevalier, nommé Saint-Martin, homme d'une très-petite mine et qui avait la taille d'un nain, présenta aux juges une requête pour réclamer la femme de comte de Lancaster, héritière des baronnies de Lincoln et de Salisbury, et soutenant qu'il avait couché avec elle, et qu'elle lui avait fait une promesse de mariage avant que de s'engager avec le comte. Cette dame, mécontente de son mari, ayant, à sa suite éternelle, reconnu la vérité de tout, fut reconnue, avec tous ses biens, à cet in prétendant. Cette

affaire, qui aurait demandé un long examen, fut jugée avec tant de précipitation qu'il fut aisé de comprendre que les juges avaient été gagnés par avance, et que le roi lui-même était le promoteur de cet étrange procès. Un affront de cette nature, fait à un prince du sang royal extraordinairement aimé du peuple, excita une vive indignation contre Édouard (2). Les barons, mécontents de la conduite du roi, qui avait prorogé et révoqué le parlement sur leurs instances, coururent de toutes parts aux armes. Néanmoins le légat du pape et quelques seigneurs plus modérés s'étant entremis, un accord fut conclu et signé à Leek le 9 août 1318, et confirmé, trois jours après, par le parlement que le roi avait assemblé sur les pressantes instances des médiateurs. D'après cet accord, un certain nombre des seigneurs confédérés devait être admis dans le conseil du roi, qui s'engageait à ne rien faire sans leur participation. Le comte de Lancaster était un de ces conseillers, mais, comme il ne pouvait se fier au roi, il fut convenu qu'il nommerait un baron ou un chevalier pour tenir sa place; et en outre Édouard lui accorda une amnistie pure et simple, sans aucune restriction, pour tout ce qui s'était passé jusqu'alors. Après la signature de l'accord, le roi et le comte de Lancaster se virent dans la plaine de Leicester, s'embrassèrent et se baisèrent en signe d'une parfaite réconciliation. Toujours jaloux de ceux qui approchaient la personne

(2) Nous devons faire observer que Lingard ne dit pas un mot de cette anecdote racontée par Rapin-Thoyras, et que Dugdale, qui entre au surplus dans peu de détails à ce sujet, raconte seulement que la femme du comte de Lancaster avait eu, dit-on, des relations familières avec Edoie le Strange, fils de lord Strange, et qu'il épousa ensuite, en ajoutant que Lancaster l'avait répudiée plusieurs années avant sa mort.

du roi, les seigneurs avaient introduit à la cour un jeune homme nommé Hugues Spencer, qu'ils croyaient dévoué à leurs intérêts, et lui avaient procuré une place de chambellan. Vu dans la vue de se servir de lui comme d'un espion. Mais leur projet tourna contre eux mêmes, car le père de Spencer lui donna des instructions toutes contraires, et lui persuada de pousser sa fortune en travaillant directement pour lui-même, au lieu de servir les barons. Il ne tarda pas, en effet, à force de patience et de souplesse, à gagner les bonnes grâces du roi. De son esprit il devint son confident, et remplit enfin dans son cœur la place que Gaveston y avait autrefois occupée. Comme Gaveston aussi il ne tarda pas à montrer une fierté outrée et une avidité insatiable. Il devint, ainsi que son père, qu'il avait fait nommer comte de Winchester, odieux à la nation, et particulièrement à la noblesse. Le comte de Lancaster, toujours populaire, et ennemi juré du roi, malgré leur réconciliation extérieure, avait su profiter de ces conjonctures pour former un parti contre les deux favoris. Il avait persuadé à ses amis que leur perte et la sienne étaient infaillibles s'ils ne trouvaient moyen de gagner les deux Spencer de la cour : que le roi, qui croyait un secret de sir de sa vengeance, était à la vérité, incapable de leur conduire à dessein, mais qu'on avait tout à craindre de ce prince assisté de ses deux nouveaux ministres, bien plus haïssés que Gaveston. Les ruses furent en prompt effet, et l'assassinat d'Edouard III fut remis en exécution. Après avoir saisi

les terres des deux Spencer, l'assassiner et les barons s'eurent inspirer une telle crainte au roi qu'il se vit obligé de consentir à l'exil des favoris. Mais un prétexte qui valait à Edouard lui ayant permis d'assembler des troupes pour venger une insulte personnelle que lord Badlesmere avait faite à la reine, il rappela le jeune Spencer, ainsi que son père, et, ayant jeté dans un terrible embarras les barons qui n'avaient pu en le temps de se concerter et de lever une armée, les attaqua soudainement, en mit à plusieurs qui se soulevèrent, et poursuivit surtout avec acharnement le comte de Lancaster, le plus puissant d'entre eux, quoique sa popularité semblât depuis quelque temps sur son déclin. Bataille près de Burgh par le chevalier Godfrey Harleley, gouverneur de l'artillerie, Lancaster, après avoir fait des efforts inutiles pour rallier ses troupes, ne put éviter le malheur d'être pris, avec quatre vingt-cinq barons ou chevaliers, et il fut conduit d'abord à York, et de là à son château de Pontefract. Le malheureux prince se vit d'abord exposé aux insultes des soldats qui l'appelaient par moquerie le *roi Arthur*, à cause de certaines lettres qu'on avait interceptées et où il était désigné par ce nom. Peu de jours après, le roi s'étant rendu à Pontefract, le fit comparaître en jugement devant six comtes et barons qui l'accompagnaient, et parmi lesquels se trouvaient les deux Spencer. Cette assemblée, réunie à la hâte et peu nombreuse le condamna, comme traître, à être traîné, pendu et mis en quartiers. Mais comme il était d'extraction royale, le roi voulut bien lui épargner l'infamie de ce supplice et l'humilié francher la tête. Les quatre témoins et les ministres de la justice purent faire preuve de leur zèle, avec

Edouard III, le roi d'Angleterre, et le comte de Lancaster, le comte de Winchester, et le comte de Warwick, les trois favoris du roi, furent exécutés par le roi.

lancast, d'indi la malheureuse victime. Tandis qu'on le conduisait au lieu de l'exécution, sur un petit cheval gris sans bride, son confesseur et un Frère-prêcheur à ses côtés, on lui jetait de la boue, on l'insultait du titre de roi Arthur, nom qu'il avait pris dans sa correspondance avec les Écossais. « Foi du ciel, s'écria-t-il, accorde-moi merci, car le ciel de la terre m'a abandonné! » Ainsi périt, le 23 mars 1322, Thomas, comte de Lancaster. Les partisans du roi et des Spencer le traitaient de traître et de scélérat, qui, ayant été pris les armes à la main, contre son souverain, était justement condamné. Mais le peuple avait sa mémoire en vénération, le regardant comme un martyr de la liberté. Immédiatement après sa mort on courait en lince à son tombeau, où l'on prétendit qu'il s'opérait des miracles. Le roi fut même obligé d'enjoindre très-expressément à l'évêque de Londres de faire cesser la superstition des peuples de son diocèse qui allaient faire leurs prières devant un portrait de ce comte, placée dans l'église de Saint-Paul. L'année suivante, le chevalier Harcley, qui avait été créé comte de Carlisle pour récompenser le service qu'il avait rendu au roi en comparant du comte de Lancaster, était tombé dans la disgrâce des Spencer, eut la tête tranchée. Quoiqu'on doive reconnaître que le comte de Lancaster avait mérité la mort, Édouard II témoigna plusieurs fois hautement le regret de l'avoir fait exécuter. Après la mort de ce prince, en 1327, le jugement prononcé contre Thomas, comte de Lancaster, fut annulé, parce qu'il n'avait pas été traduit en cour du roi, ni jugé par ses pairs, et Édouard III, fils et successeur d'Édouard II, eut la singularité de faire canoniser

Lancaster, qui ne laissa pas d'enfants de son mariage avec la fille du comte de Lincoln. D—z—s.

LANCASTER (HENRI, comte de), frère du précédent, dont il prit le titre aussitôt après sa mort, s'appelait auparavant comte de Leicester. Le supplice de Thomas de Lancaster n'avait pas éteint son parti, et la haine que Henri avait conçue contre les deux Spencer le décida bientôt à se joindre à leurs ennemis. En 1326, la reine Isabelle, débarquée en Angleterre avec Mortimer, appela les Anglais à la révolte; Henri de Lancaster se joignit à elle contre son mari, Édouard II, et fut un des principaux barons qui firent déposer ce souverain, et nommer par le parlement le jeune prince royal gardien du royaume, au nom et du droit de son père. Lancaster s'empara du jeune Spencer et du chancelier Baldock, qui s'étaient retirés dans les bois près du château de Lantresan, et peu après le roi Édouard lui-même, ayant perdu tout espoir de se sauver, sortit de sa retraite, et se rendit volontairement à son cousin, qui l'envoya à la forteresse de Kenilworth. Le comte de Lancaster, à la garde duquel la personne du malheureux roi avait été confiée, fut bientôt ému de sa triste position; il le traita avec humanité, et eut pour lui tous les égards que commandaient un rang si élevé et une si haute infortune. Comme on le soupçonnait de vouloir le mettre en liberté, on le retira de ses mains, et il fut confié à lord Berkley, au chevalier Montravers et à Gournay. On sait quelle fut sa fin funeste (voy. ÉDOUARD II, tom. XII, p. 506). En 1327, première année du règne d'Édouard III, le jugement rendu contre Thomas, comte de Lancaster, ayant été annulé, tous ses biens furent



res et où ils avaient mis une  
son, il fut grièvement blessé  
versé sur le champ de ba-

Il eût péri ou du moins été  
raisonnier, sans la bravoure  
chevalier Walter Manney ou  
y, qui l'enleva au cri de *Lan-*  
*pour le comte de Derby.* En  
Derby fit la guerre de Flandre,  
sa ordres du roi lui-même, et  
cra deux ans après au combat  
que ce prince livra devant  
et dans lequel les Français fu-  
vittas. Après avoir été employé  
dansieurs négociations qu'il ter-  
heureusement, le comte de Der-  
put en 1342 le commandement  
mée destinée à agir contre les  
ois, mais qui ne fit rien de re-  
table. Le talent qu'il avait mon-  
sur les négociations décida le  
l'envoyer en Espagne (1344),  
spagné du comte de Salisbury,  
raiter avec Alphonse XI, roi de  
le, relativement à des différends  
eux entre leurs sujets res-  
s. Il se rendit ensuite à Rome  
e négocier, par l'intermédiaire  
ge, la paix entre Philippe de  
et Édouard, et d'amener une  
on sur les droits que ce dernier  
avait sur la couronne de Fran-  
pape s'étant prononcé en fa-  
de Philippe, la négociation  
eue eut résultat. De retour d'une  
elle mission auprès du roi de  
le, le comte de Derby fut nom-  
mément d'Édouard en Aqu-

Il se rendit avec une armée  
ette province, attaquée alors  
les Français qui y avaient  
e grands progrès. Débarqué à  
se le 6 juin 1345, Derby mar-  
or Bordeaux, et, secondé par le  
Manney, reprit la plupart  
aces que l'ennemi avait con-  
c. Ce fut à la suite de la red-  
de Bergerac, dont il avait

abandonné le pillage à ses sol-  
dats, qu'un chevalier gallois trou-  
va un grand coffre plein d'argent,  
et, jugeant cette capture trop riche  
pour oser se l'approprier, avertit le  
comte, qui déclara que sa promesse  
ne dépendait pas de la somme, que  
tout appartenait au soldat. Gaillard,  
en parlant de ce trait de générosité,  
dit qu'il eût été plus glorieux pour le  
général anglais de ne pas avoir per-  
mis le pillage. La plus brillante ac-  
tion de la campagne se passa sous les  
murs d'Auberoche. Le comte de Lisle,  
commandant les Français, avait  
rassemblé douze mille hommes dans  
les environs, et avec cette troupe  
il investit immédiatement la place.  
A l'aide de quatre machines les  
assiégeants jetèrent des nuées de  
pierres dans l'intérieur de la forte-  
resse, et forcèrent la garnison à  
chercher un abri dans le souterrain.  
Le comte de Derby, avec trois cents  
hommes d'armes et six cents ar-  
chers, vint à son secours par des  
chemins détournés. A l'instant du  
souper ils s'élançèrent dans le camp  
français : le général et les principaux  
officiers furent tués ou pris à table,  
et les archers dispersèrent facilement,  
à coups de flèche, les petits corps  
ennemis, à mesure qu'ils essayèrent  
de se former. Mais la nouvelle de cette  
attaque parvint bientôt à la connais-  
sance de l'autre moitié de l'armée  
assiégeante, qui se trouvait postée  
du côté de la place, et les vainqueurs  
se virent obligés de lutter de nou-  
veau contre un ennemi infiniment  
plus nombreux. La garnison du  
château décida la victoire. Dans  
la chaleur de l'action, elle chargea  
l'arrière-garde des Français, et il ne  
s'en échappa qu'un petit nombre.  
Neuf comtes et vicomtes furent faits  
prisonniers, et il n'y eut pas, selon  
Froissart, un seul homme d'armes,

parmi les Anglais, qui ne s'en retournaient avec deux ou trois barons, chevaliers ou écuyers pour sa part de captifs. Quelques historiens appellent de ce moment Derby comte de Lancaster, titre dont il venait d'hériter par la mort de son père, tandis qu'il faisait en Guienne des conquêtes faciles. Le roi de France, ayant enfin rétabli ses finances, commença de grands préparatifs, et le duc de Normandie, accompagné du duc de Bourgogne et d'une foule de noblesse, conduisit contre Derby une puissante armée qui l'obligea de se tenir sur la défensive. Ne pouvant s'opposer au siège et à la prise d'Angoulême, il se vit contraint d'inviter Édouard à lui envoyer des renforts. Lorsqu'il les eut reçus il put reprendre l'offensive, tandis que le roi d'Angleterre s'embarquait pour Sluys, afin d'y rejoindre les députés de Flandre, avec lesquels il était en pourparlers. La retraite du duc de Normandie de la Guienne laissa le comte de Lancaster maître du champ de bataille. Il profita de sa supériorité pour s'emparer de Mirabeau, de Lusignan, de Laubourg et de Saint-Jean-d'Angely. Poitiers lui ouvrit aussi ses portes; il poussa ses courses jusque sur les bords de la Loire, remplit les provinces méridionales de la France d'horreur et de désolation, et ramena ses troupes chargées de dépouilles dans leurs quartiers d'hiver. Sa suite personnelle était alors composée, dit Dugdale, de huit cents hommes d'armes, de deux mille archers et de trente hommes. Il menait un train de prince, et la dépense de son intérieur s'élevait à plus de 100 liv. sterling par jour. Il assista au siège et à la prise de Calais, et fut admis en 1320 dans l'ordre royal. Ses deux chevaliers de la Jarretière, qui Édouard

venait de créer. Dans la bataille navale qui se donna le 20 août, Calais et Bouvres, ou Édouard quit une flotte espagnole mandée par don Carlos de la C. le comte de Lancaster vint au secours du prince de Galles, dont le seau était sur le point de couler et Larraha à la mort. En 1319 le roi accorda au héros anglais le titre de duc de Lancaster (1). La même année, avec la permission d'Édouard, pour aller combattre infidèles, il retourna en Angleterre après avoir appris qu'une trêve n'était pas conclue entre les bretons et les poitevins, lorsqu'il eut une vive discussion avec Wilton, d'Brunswick, et lui proposa de terminer par un duel. Ne voyant les vains anglais, trop souvent punis pour leurs conquêtes, le duc de Brunswick au contraire faible de caractère, poussa qu'à la poltronerie. Quoi qu'il soit, la querelle ayant été soumise d'un commun accord, à l'arbitrage du roi de France, ce prince reconnut deux adversaires, qui se firent effectivement des présents. Peu de temps avant la bataille de Poitiers le comte de Lancaster fit, suivant Dugdale, plusieurs courses en France, et s'y empara de quelques villes, évitant d'engager bataille que le roi lui eût permis de reprendre, en disant qu'il avait chose à faire, mais qu'il tenait toujours des lanternes allumées à ses derrières, afin qu'on pût le suivre par le chemin qu'il prendrait. L'année

(1) Ce fut en 1312 qu'Édouard créa le duc de Lancaster. Ses deux chevaliers de la Jarretière furent le duc de Normandie et le duc de Bourgogne. Le duc de Normandie fut le premier à être admis dans l'ordre royal. Ses deux chevaliers de la Jarretière furent le duc de Normandie et le duc de Bourgogne.

il fut nommé général dans le roi d'Angleterre et Montfort, alors mineur, surnommé tant qu'habile homme d'État plein de la confiance de son souverain, tâcha de le ramener à la paix, et ce fut sur ses conseils qu'Édouard conquit Jean, le 8 mai 1360, le duc de Bretagne. Quoique ce traité fût très avantageux à la France, elles l'auraient peut-être accepté sans les avis du duc de Lancaster, qui, étant mort de la peste à Leicester. En lui s'éleva sa maison de Lancaster par son mariage avec la fille de Henri, lord de Hereford, dont il eut deux filles, dont l'une fut mariée au lord Stafford, puis le duc de Bedford, et l'autre au duc de Gloucester, et plus tard au duc de Lancaster. Le duc de Lancaster fut le père de la seconde maison de Lancastre, nommée HENRI IV, D—Z—S.

**LANCASTER (JEAN DE GAND),** 2<sup>e</sup> fils d'Édouard III, roi d'Angleterre, et dont les descendants ont porté le nom de Lancastre et d'York, et ont porté la rose rouge pour la maison de Lancastre et la rose blanche pour

la seconde (1), naquit en 1339 à Gand dans les Pays-Bas, où la reine Philippe de Hainaut, sa mère, résida pendant trois ans. Connu d'abord sous le nom de Jean de Gand, de la ville où il était né, il épousa, en 1359, Blanche, fille et héritière de Henri, comte et depuis duc de Lancaster, titre auquel il succéda, à la mort de son beau-père, arrivée en 1362. Pierre-le-Cruel, roi de Castille, chassé de ses États par Henri de Transtamare, son frère, s'étant rendu à Bordeaux pour implorer l'assistance du prince de Galles, celui-ci leva une armée de trente mille hommes, et, se mettant à sa tête, pénétra en Espagne, dispersa les ennemis à la bataille de Najara (1367), où Jean de Gand montra une grande valeur, et rétablit sur le trône le monarque espagnol, qui paya ce service de la plus noire ingratitude. Vaincu et tué par son frère l'année suivante, Pierre-le-Cruel laissa deux filles qui se réfugièrent dans la Guienne, où le duc de Lancaster épousa l'aînée, en 1370, un an après avoir perdu sa première femme. Ce prince prit incontinent le titre de roi de Castille et de Léon, annonçant par là son dessein de revendiquer les droits qu'il tenait de la fille de Pierre-le-Cruel (2). Cette démarche impolitique, ou tout au moins

(1) Les querelles de ces deux maisons déchirèrent l'Angleterre par des guerres civiles qui durèrent quatre-vingt-dix ans. Elles commencèrent, en 1399, par l'usurpation de Henri, duc de Lancastre, fils de Jean de Gand, qui contraignit Richard II son cousin germain, à résigner le trône, et se fit élire et couronner roi, en prenant le titre de Henri IV. Elles produisirent trois batailles rangées, et coûtèrent la vie à trois rois d'Angleterre, à un prince de Galles, etc. La paix fut établie, en 1485, après la bataille de Bosworth où périt Richard III, par le mariage de Henri VII, héritier, par les femmes, de la maison de Lancastre, avec Elizabeth, fille d'Édouard IV, de la maison d'York.

(2) Pierre-le-Cruel se liait à sa mort qu'il avait épousé la fille de Lancastre; le comte de Cambridge, autre fils d'Édouard III, s'unit à la seconde.

prématurée, obligea Henri de Transjantane à s'unir encore plus étroitement avec la France; et, comme son intérêt demandait qu'il contribuât au moins, s'il n'était possible à l'abaissement de l'Angleterre, il prit la résolution d'assister le roi Charles V de toutes ses forces. Les Français ayant rompu le traité de Froigny, et les villes cédées aux Anglais par ce traité s'étant révoltées, le duc de Lancastre et le comte de Cambridge, son frère, voyant qu'avec le peu de troupes qu'ils avaient ils ne pouvaient espérer de les réduire, ni s'opposer efficacement aux efforts des Français, passèrent en Angleterre pour y solliciter des secours. Édouard III, leur père, décidé à faire un puissant effort en Gascogne, assembla une armée de trente mille hommes dont il donna le commandement au duc de Lancastre, lequel prenait toujours en Angleterre le titre de roi de Castille. Ce prince, étant débarqué à Calais, traversa la plus grande partie de la France pour se rendre à Bordeaux, mais son que ce fit sans trouver d'appui, au contraire le profond mépris de Jean D'Évoas, les Français le harcelèrent tellement dans cette longue marche, et il y perdit tant de monde qu'il lui restait à peine la moitié de son armée quand il atteignit sa destination. Les Français français furent unanimes à ce sujet, et même lui-même partage leur opinion. La situation des Anglais et de leurs alliés fut presque, qu'en 1375 lorsque Édouard se vit contraint de conclure une trêve, il ne lui resta plus de ses armées passées en France que le comte de Devon et le comte de Salisbury, qui s'étaient réfugiés en France. Les Anglais, voyant l'insuccès de leurs tentatives en Angleterre, et les dépenses énormes qu'ils avaient faites, se retirèrent à Calais, et se préparèrent à défendre le port.

administration entre les mains de Lancastre, malgré l'extrême popularité de ce prince. Il ne lement reclama et obtint finalement, sans doute à l'influence du prince de Galles, qui avait le crédit du duc auprès du roi, se sentant mourir, voyant l'incertitude qu'il allait laisser Richard, son fils, à la main d'un oncle ambitieux qui pouvait servir de son autorité pour voler la couronne. Les tristesses de ce héros ne tardèrent à se réaliser, et il cessa de vivre le 8 juin 1376, à peine âgé de six ans. Immédiatement après sa mort, le roi s'empressa de auprès de lui le duc de Lancastre, et de nouveau. 1377 dans que celui-ci avait été obligé de se retirer. Néanmoins, en lui à ce témoignage de son affection et sa confiance, Édouard ne se lui donner le droit d'espérer de lui-même pour son successeur de prévenir tous les dangers qui pourraient survenir après sa mort. Il fut donc, en fait, le roi de France, et le titre de prince de Galles fut en outre prêté sans toute la noblesse, comme à un prince de sa couronne; le titre par avance comme session du roi qui lui était donné, et lui donna une place à de ses conseils dans toutes les affaires. Pendant que tout cela se passait à la cour, Jean Wessel, en théologie de l'université de Paris, publia ses opinions qu'il défendit avec une grande force. Le pape Grégoire XI, qui était à Avignon, déclara que le duc de Lancastre ne devait pas être chargé de la direction des affaires de la couronne, et que le roi devait être élu par les Français.



ver au mode qu'ils avaient  
 né dans cette ville, malgré la  
 que leur inspi...nt les nom-  
 artisans de Wicléf, et surtout  
 de Lancaster, dont l'autorité  
 guère moins grande que celle  
 En effet cette crainte n'était pas  
 sèment, car l'évêque de Lon-  
 rant voulu forcer Wicléf à se  
 rebout et découvert devant eux  
 et son interrogatoire, le duc de  
 ber ne voulut pas y consentir,  
 l'opule s'échauffant sur ce su-  
 vant jusqu'à menacer l'évê-  
 e peuple, croyant le prélat en  
 , prit son parti avec tant de  
 r que Lancaster jugea prudent  
 ébranler, en emmenant Wicléf.  
 strainte ne fit pas cesser le tu-  
 , et le bruit ayant couru qu'à  
 citation du duc on avait pro-  
 mis le conseil du roi de casser  
 se de Londres et d'ôter à la ville  
 vilages, les matins délivrèrent  
 s prisonniers, pillèrent le pa-  
 gence et traînèrent ses ar-  
 dans la rue, insulte dont il se  
 e en faisant déposer le maire et  
 venant, qu'il accusait de n'a-  
 em employé leur autorité à ré-  
 f les séditieux. Les évêques,  
 e pas pescholer rigoureusement  
 Wicléf, se contentèrent de lui  
 er silence. Peu après cet évé-  
 e le roi Édouard tomba malade  
 le 21 juin 1377. Quoiqu'il  
 bruellement désigné son petit-  
 our son successeur, bien des  
 craignaient que l'exécution de  
 nière révolté ne rencontrât des  
 des de la part des trois oncles  
 jeune prince, qui pouvaient lui  
 ter le trône. Néanmoins Ri-  
 alors âgé seulement de 11 ans,  
 couronné sans opposition, le  
 illet 1377, viv...tre jours  
 la mort d'Édo... Lancaster,  
 des trois frères, auquel l'âge,

l'expérience et l'autorité sous le règne  
 du feu roi avaient donné un grand  
 ascendant, n'était pas doué d'un  
 esprit entreprenant; et son avarice  
 autant que ses manières brusques  
 et hautaines l'avaient rendu extrê-  
 mement impopulaire; aussi fut-il  
 des premiers à rendre hommage à  
 son neveu, bornant son ambition  
 à gouverner l'État pendant la mi-  
 norité de Richard. Il se chargea  
 avec le comte de Cambridge de l'ad-  
 ministration des affaires, en atten-  
 dant la tenue du parlement, qui ne  
 devait s'assembler qu'au mois d'oc-  
 tobre. Mais ils n'osaient se servir  
 qu'avec de grandes précautions de  
 l'autorité qu'ils s'étaient eux-mêmes  
 attribuée, de peur de faire naître  
 contre eux des préventions qui leur  
 portassent préjudice dans la pro-  
 chaine session. Le parlement nomma  
 plusieurs gouverneurs au jeune roi  
 pour prendre soin de son éducation,  
 et ordonna que les trois oncles fus-  
 sent régents du royaume, mais il  
 leur associa quelques évêques et  
 des seigneurs laïques. Cette précau-  
 tion, suite de la méfiance que ces  
 princes inspiraient; fut un grand  
 sujet de mortification surtout pour  
 le duc de Lancaster, qui s'était flatté  
 de l'espoir d'être seul régent, et  
 les événements ultérieurs montrè-  
 rent combien cette méfiance était  
 fondée. Quelques actes de violence  
 qu'il se permit firent juger de ce qu'il  
 aurait pu faire s'il eût en toute l'au-  
 torité entre ses mains. Il força deux  
 aldermen de Londres à lui remettre  
 l'argent accordé au roi par le parle-  
 ment, et qui leur avait été confié, et  
 ne parut pas disposé à l'employer  
 pour le service de l'État. Cependant  
 il acheva d'équiper la flotte qu'il pré-  
 parait depuis longtemps, non pour  
 garder les côtes et pour protéger les  
 navires marchands, comme il s'y



amis ne fissent courir le bruit qu'il eût eu dessein de marcher vers la tête d'une armée écossaise pour s'emparer de la couronne; mais repoussa facilement cette entreprise, qui n'avait aucun fondement. En 1285, les Écossais ayant recommencé leurs irruptions, le parlement accorda au roi un subsidie pour faire la guerre. La comtesse fut confiée au duc de Lancaster, qui pénétra dans le pays de Galles et s'avança jusqu'aux portes de Pembourch, ce qui força le roi à demander d'être comblé de la trêve de dix mois, contre la France et l'Angleterre. Le duc de Lancaster, accusé de vouloir s'emparer du trône, se justifia; mais constamment en la haine des favoris, qui le considéraient comme un surveillant du roi, il fut secrètement avverti d'un complot formé contre lui. Jugeant qu'il y aurait de l'imprudence à se battre entre les mains d'ennemis si puissants, et, sans se mettre en peine de se défendre de nouveau, il se retira dans son château de Pontfract, où il fit faire quelques troupes, et fit tous les préparatifs avec l'intention de se défendre, dans le cas où il serait attaqué. Quoiqu'il n'eût pas de nombreux amis, comme on le persécutait par les ministres du roi, qui étaient encore moins fidèles que lui, il trouva assez de gens qui se rangèrent dans son parti. La guerre civile était sur le point de s'allumer dans le royaume, la princesse de Galles, mère du roi, s'entremit pour procurer la paix (1285) avant qu'on eût commencé les hostilités. Elle y réussit par ses bien des voyages et des négociations; et Richard, désabusé des conseils qu'on avait voulu lui donner contre le duc son oncle,

lui rendit ses bonnes grâces. Il lui confia même cette année 60,000 hommes avec lesquels le duc marcha contre les Écossais qui venaient de faire une invasion en Angleterre; ils se retirèrent à son approche, et, en les poursuivant en Écosse, il vengea ses compatriotes par les ravages qu'il exerça dans le pays de leurs ennemis. Le roi Richard s'étant joint à lui, avec l'élite de son armée, tout promettait les plus grands succès; lorsque les Écossais opérèrent une diversion dans le Cumberland, où ils mirent tout à feu et à sang. Le duc de Lancaster fit ce qui dépendait de lui pour porter le roi à une vigoureuse résolution; mais celui-ci, cédant aux suggestions du comte d'Oxford, son favori, retourna honteusement à Londres sans vouloir combattre. La crainte de l'invasion des Français et des Écossais était passée, le duc de Lancaster mit ses propres affaires sur le tapis, et demanda du secours au roi pour faire valoir les droits qu'il avait sur le royaume de Castille. La conjoncture était on ne peut plus favorable. Jean, fils naturel du feu roi de Portugal Ferdinand, se voyant pressé par le roi de Castille, qui prétendait que la couronne de Portugal était dévolue à la reine son épouse, sollicita une alliance avec Richard, offrant de reconnaître le duc de Lancaster pour roi de Castille et d'appuyer son droit de toutes ses forces. Le roi d'Angleterre, prévenu contre son oncle, que ses favoris lui faisaient regarder comme un parent dangereux et en même temps comme une espèce de gouverneur très-incommode, désirait vivement son éloignement; et le duc, pressant de son côté la conclusion de cette affaire, elle fut bientôt terminée. Le parlement accorda l'argent nécessaire, et, lorsque tous les préparatifs furent achevés, le duc de Lancaster s'embar-



bonne grâce à cette révocation, qu'il ne pouvait pas au surplus empêcher. Mais comme la duchesse de Lancaster était morte en 1394, pour le consoler en quelque sorte de la perte qu'il venait de faire d'une province aussi importante que la Guienne, le roi lui permit d'épouser Catherine Bouet, fille d'un simple chevalier du Hainaut et veuve du chevalier Thomas Swinford, malgré le mécontentement des ducs d'York et de Gloucester, qui considéraient cette alliance comme une tache pour leur famille. Le roi ne s'en tint pas là, car il fit accorder par le parlement une charte qui légitima, sous le nom de Beaufort, les enfants que le duc de Lancaster avait eus de cette dame avant leur mariage, et, quelque temps après l'assassinat du duc de Gloucester, pour gagner le duc de Lancaster, il donna, en 1397, le comté de Derby, son fief, au duc de Hereford, et fit marquis de Somerset son fils aîné du troisième lit, qui portait déjà le titre de comte du même nom. Le duc de Lancaster mourut, en 1399, peu regretté du peuple et moins encore du roi, qui ne pouvait s'empêcher de le craindre. Par la mort de ce prince, son titre et ses biens, qui étaient considérables, furent dévolus au duc de Hereford, son fils (voy. HENRI IV, t. XX, p. 123). Le duc de Lancaster avait, ainsi que nous l'avons déjà dit, été marié trois fois. Il eut : 1° de Blanche de Lancaster deux filles et un fils; *Philippe* (3), qui épousa Jean I<sup>er</sup>, roi de Portugal; *Élisabeth*, mariée en premières no-

ces à Jean Holland, duc d'Exeter, et en deuxième noces à Jean Cornwall, *Henri*, qui porta d'abord le titre de comte de Derby, ensuite celui de duc de Hereford, et parvint à la couronne, après avoir fait déposer Richard II, son cousin-germain; 2° de Constance de Castille, une seule fille, *Catherine*, mariée à Henri III, roi de Castille; 3° enfin de Catherine Bouet ou Boet, veuve du chevalier Thomas Swinford, une fille et trois fils: *Jeanne*, qui épousa Ralph Newill, comte de Westmoreland; *Jean Beaufort*, comte et puis marquis de Somerset; *Thomas Beaufort*, duc d'Exeter; *Henri Beaufort*, cardinal de Winchester. D—z—s.

**LANCASTER** (HENRI). Voy. HENRI IV, t. XX, 123.

**LANCASTER** (JOSEPH), célèbre par le système d'éducation qui porte son nom, quoiqu'il n'en soit pas l'inventeur, naquit à Londres le 25 novembre 1778, d'une famille pauvre et obscure. Son père, après avoir servi comme soldat, devint un simple ouvrier gagnant sa vie à fabriquer des tamis. Malgré la misère de ses parents, il faut néanmoins que le jeune Lancaster ait eu des maîtres et reçu quelque instruction, puisque, avant l'âge de vingt ans, on le voit ouvrir une école pour les enfants pauvres, dans le faubourg de Southwark, paroisse de Saint-George's-Fields. Il y mit en pratique, sur une grande échelle, le plan d'éducation que le docteur Bell avait fait connaître le premier dans le Royaume-Uni, et ne tarda pas à obtenir de brillants succès. Il popularisa bientôt la méthode de l'enseignement mutuel, mode si expéditif et si peu coûteux d'instruire un grand nombre d'enfants pour ainsi dire simultanément et sans maître. Dès 1800 trois cents enfants suivaient ses leçons.

Le duc de Lancaster Philippe II, roi d'Espagne, se proposait d'épouser l'archiduchesse, sous le règne d'Élisabeth. Il fit donner une procuration de laquelle il résultait manifestement qu'il descendait de Jean de Lancet, duc de Lancaster, par Philippe et Catherine. Plus tard ce duc qui épousa Jean, l'un des fils de Philippe, se maria avec Henri III, roi de Castille.



sements. A la mort de son pro-  
 Lancaster s'embarqua pour  
 ts-Unis de l'Amérique septen-  
 e, où il paraît qu'il réussit  
 On assure même que vers  
 e sa vie il s'y trouvait dans un  
 t de détresse qu'on fut obligé  
 er des souscriptions pour l'em-  
 de mourir de faim. Il termina  
 a vie à New-York, le 24 sep-  
 ou 24 octobre 1838, dans  
 tante-unième année de son  
 fut, dit-on, écrasé par une  
 . On a beaucoup discuté sur  
 plus ou moins grande qu'a eue  
 ter dans la création ou plutôt  
 gation de l'enseignement  
 , qu'on a aussi appelé de son  
 enseignement lancastérien.  
 s d'abord ce qu'on entend par  
 ement mutuel; nous dirons  
 quelques mots sur son ori-  
 trois principaux modes d'en-  
 ment sont généralement adop-  
 s les écoles primaires, l'ensei-  
 et individuel, l'enseignement  
 et enfin l'enseignement  
 ; nous ne parlerons pas de  
 ment universel, qui parti-  
 chacun de ces trois modes, ou  
 qui en diffère complètement  
 Jacotot, LXVIII, 16), nous  
 ns que mentionner les deux  
 es. Par l'enseignement mutuel,  
 simple et le plus économique  
 s modes ou formes cités plus  
 un seul maître suffit à une  
 e cinq ou six cents enfants,  
 il en résulte la moindre con-  
 le moindre retard. Des ta-  
 pour la lecture, l'écriture,  
 sèque, etc., qui durent plu-  
 années, suffisent à tous les  
 , qui n'ont besoin que d'ar-  
 et de crayons, et se passent de  
 de papier, de plumes, d'en-  
 c. Divisés par groupes d'un  
 nombre d'élèves, ceux-ci

sont distribués dans chaque groupe,  
 suivant leur degré précis de capacité  
 actuelle, en sorte que le plus capa-  
 ble occupe momentanément la pre-  
 mière place, qu'il perd s'il fait une  
 faute, et dans laquelle il est remplacé  
 par l'élève qui se sera montré à un  
 instant donné son supérieur. Celui-ci  
 à son tour cédera bientôt la place  
 qu'il avait obtenue s'il fait une  
 faute et qu'elle soit corrigée par un  
 autre concurrent. C'est ainsi que dans  
 l'enseignement mutuel, comme le dit  
 M. de Gérando, chaque enfant ob-  
 serve ses égaux, est observé par eux,  
 déploie à chaque instant tout l'effort  
 dont il est capable, monte, descend,  
 remonte incessamment au niveau de  
 son mérite. Dans l'enseignement mu-  
 tuel l'action du maître est moins im-  
 médiate que dans les deux autres  
 modes d'enseignement: il agit par  
 l'organe des moniteurs, il respire en  
 eux, il se multiplie par eux; c'est lui  
 qui les forme, qui les dirige. L'élève,  
 dans les fonctions de moniteur, re-  
 voit ce qu'il a déjà appris, s'en rend  
 compte, et par là se confirme, se per-  
 fectionne dans ce qu'il sait. Les  
 échanges qui s'opèrent entre les élè-  
 ves doublent les forces de chacun.  
 L'instruction descend mieux à leur  
 portée, dans chaque degré, en leur  
 arrivant par le canal de leurs cama-  
 rades. Nous avons vu que ce n'était  
 point à Lancaster que l'on doit le  
 mode d'enseignement qui porta quel-  
 que temps son nom, et qu'il n'a fait  
 que s'emparer du système publié en  
 Angleterre par le docteur Bell, sys-  
 tème presque ignoré dans sa patrie,  
 que le premier mit en pratique avec  
 une activité et un zèle qu'on ne peut  
 que louer, sans avouer la source où  
 il avait puisé. Cette méthode au sur-  
 plus n'appartient ni à l'un ni à l'autre;  
 elle était connue et pratiquée  
 dans l'Inde dès les temps les plus re-

parmi les Anglais, qui ne s'en retournaient avec deux ou trois barons, chevaliers ou écuyers, pour sa part de captivité. Quelques historiens appellent de ce moment Derby comte de Lancaster, titre dont il venait d'hériter par la mort de son père, tandis qu'il faisait en France des conquêtes faciles. La cour de France, ayant enfin rétabli ses finances, commença de grands préparatifs, et le duc de Normandie, accompagné du duc de Bourgogne et d'une foule de noblesse, conduisit contre Derby une puissante armée qui l'obligea de se tenir sur la défensive. Ne pouvant s'opposer au siège et à la prise d'Angoulême, il se vit contraint d'inviter Edouard à lui envoyer des renforts. Lorsqu'il les eut reçus il put reprendre l'offensive, tandis que le roi d'Angleterre s'embarquait pour Shyvs, afin d'y repousser les députés de Flandre, avec lesquels il était en pourparlers. La retraite du duc de Normandie de la Goume laissa le comte de Lancaster maître du champ de bataille. Il profita de sa supériorité pour s'emparer de Mirabeau, de Luignat, de Louchebourg et de Saint-Jean-d'Angely. Poitiers lui ouvrit aussi ses portes, il poussa ses courses jusque sur les bords de la Loire, remplit les provinces méridionales de la France d'horreur et de désastres, et ramena ses troupes chargées de dépouilles dans leurs quartiers d'hiver. Sa suite personnelle se composa, dit Dugdale, de huit cents hommes d'armes, de deux mille archers et de trente baugnières. Il menait un train de guerre, et la dépense de son itinéraire s'élevait à plus de cent livres sterling par jour. Il assista au siège et à la prise de Calais, et de Douvres, 1340 dans le château. Sa suite de chevaliers vint de la Jarretière. — (p. 127)

venant de *errey*. Dans la bataille qui se donna le 29 août, Calais et Douvres, ou Edouard quitte une flotte espagnole mandée par don Carlos de la C. le comte de Lancaster vint au secours du prince de Galles, dont le seau était sur le point de couler et l'arrêta à la mort. En 1341 roi accorda au héros anglais titre de duc de Lancaster (1). La même année, avec la permission d'Edouard, pour aller combattre les infidèles, il retourna en Angleterre après avoir appris qu'une trêve nait d'être conclue entre les Français et les Anglais, lorsqu'il eut une discussion avec Othon, d Brunswick, et fut contraint de mener par un duel. Suivant les vœux anglais, trop souvent fait pour leurs compatriotes, le duc de Lancaster montra dans cette occasion une bravoure chevaleresque le duc de Brunswick au contraire faiblesse de caractère, jura qu'à la poltronerie. Quoiqu'il soit, la querelle avant été son d'un commun accord, et l'art de la ruse de France, ce prince résolut deux adversaires, qui se firent tuellement des présents. Peu de temps avant la bataille de Poitiers le duc de Lancaster fut, suivant Dugdale mourut en France, et s'empara quelques villes, évitant d'engager bataille que le retour fit à plus reprises, en disant qu'il avait chose à faire, mais qu'il tenait toujours des lanternes allumées ses derrières, afin qu'on pût le suivre lorsqu'il prendrait l'annee

1. La date de cette bataille est contestée par quelques auteurs, qui la font précéder de celle de la bataille de Crécy. Mais la date de la bataille de Crécy est certaine, et celle de la bataille de Poitiers est certaine, et la date de la bataille de Poitiers est certaine.



(1352) il fut nommé lieutenant  
général d'armée hérité de  
son père (1) et de son oncle  
de Montfort, alors mineur,  
et valeureux autant qu'habile  
soldat, et homme d'État plein de  
sagesse, le duc de Lancaster, que  
l'on appelle un homme vertueux,  
voilà longtemps combattu avec  
honneur pour son souverain, tâcha de le  
faire à faire la paix, et ce fut sur-  
tout par ses conseils qu'Édouard con-  
clut le traité de Bretigny, le 8 mai 1360,  
par lequel le roi Jean, le 8 mai 1360,  
signa le traité de Bretigny. Quoique  
les conditions de ce traité fussent très  
avantageuses pour la France, elles l'auraient  
été davantage sans les avis  
remuants de Lancaster, qui  
survécut que peu d'années à  
son oncle, étant mort de la peste,  
le 22 mai, à Leicester. En lui s'é-  
leva la première maison de Lan-  
castre, qui n'ayant laissé de son mariage  
qu'une seule fille, fille de Henri, lord  
d'Ulster, que deux filles, dont  
l'une épousa en premières noces  
le fils de lord Stafford, puis le  
duc de Bretagne, et Blanche, mariée  
au duc de Gand, comte de Richmond,  
fut le fils d'Édouard III, et plus  
tard le titre de duc de Lan-  
castre, fondateur de la seconde  
branche de ce nom (voy. HENRI IV,  
23).

D—X—S.

**LANCASTER** (JEAN DE GAND,  
troisième fils d'Édouard III,  
d'Angleterre, et dont les descen-  
dants eurent les funestes divisions  
du nom de Lancaster et d'York,  
dées par la rose rouge pour la  
première, et par la rose blanche pour

la seconde (1), naquit en 1339 à Gand  
dans les Pays-Bas, où la Reine Philippe  
de Hainaut, sa mère, résida pen-  
dant trois ans. Connu d'abord sous  
le nom de Jean de Gand, de la ville  
où il était né, il épousa, en 1359,  
Blanche, fille et héritière de Henri,  
comte et depuis duc de Lancaster,  
titre auquel il succéda, à la mort de  
son beau-père, arrivée en 1362. Pier-  
re-le-Cruel, roi de Castille, chassé  
de ses États par Henri de Transtamare,  
son frère, s'étant rendu à Bordeaux  
pour implorer l'assistance du prince  
de Galles, celui-ci leva une armée  
de trente mille hommes, et se met-  
tant à sa tête, pénétra en Espagne,  
dispersa les ennemis à la bataille de  
Najara (1367), où Jean de Gand mon-  
tra une grande valeur, et rétablit sur  
le trône le monarque espagnol, qui  
paya ce service de la plus noire ingrati-  
tude. Vaincu et tué par son frère  
l'année suivante, Pierre-le-Cruel  
laissa deux filles qui se réfugièrent  
dans la Guienne, où le duc de Lan-  
castre épousa l'aînée, en 1370, un an  
après avoir perdu sa première femme.  
Ce prince prit incontinent le titre de  
roi de Castille et de Léon, annonçant  
par là son dessein de revendiquer les  
droits qu'il tenait de la fille de  
Pierre-le-Cruel (2). Cette démar-

(1) Les querelles de ces deux maisons déchirèrent l'Angleterre par des guerres civiles qui durèrent quatre-vingt-dix ans. Elles commencèrent, en 1298, par l'usurpation de Henri, duc de Lancaster, fils de Jean de Gand, qui contraignit Richard II son cousin germain, à renoncer le trône, et se fit élire et couronner roi, en prenant le titre de Henri IV. Elles produisirent trente batailles rangées, et coûtèrent la vie à trois rois d'Angleterre, à un prince de Galles, etc. La paix fut rétablie, en 1399, après la bataille de Bosworth où périt Richard III, par le mariage de Henri VII, héritier, par les femmes, de la maison de Lancaster, avec Elizabeth, fille d'Édouard IV, de la maison d'York.

(2) Pierre-le-Cruel ne laissa à sa mort que deux filles. On croit de voir que l'aînée épousa le duc de Lancaster, le comte de Cambridge, entre les fils d'Édouard III, d'où est la seconde.

le reste de l'histoire d'Angleterre de  
Henri VII, on voit que les deux  
roses ont été les seuls symboles  
qui ont été en la distinction des  
deux maisons, le premier, mort en 1399, et  
qui avait épousé la fille aînée de son  
oncle, le duc de Lancaster, et  
le second, mort en 1400, et  
qui avait épousé la fille cadette  
de son oncle, la comtesse de  
Ulster.

prématurée, obligea Henri de Translancastre à s'unir encore plus étroitement avec la France; et, comme son intérêt demandait qu'il contribuât autant qu'il serait possible à l'abaissement de l'Angleterre, il prit la résolution d'assister le roi Charles V de toutes ses forces. Les Français ayant rompu le traité de Froigny, et les villes cédées aux Anglais par ce traité s'étant révoltées, le duc de Lancastre et le comte de Cambridge, son frère, voyant qu'avec le peu de troupes qu'ils avaient ils ne pouvaient espérer de les réduire, ni s'opposer efficacement aux efforts des Français, passèrent en Angleterre pour y solliciter des secours. Edouard III, leur père, décidé à faire un puissant effort en Gascogne, assembla une armée de trente mille hommes dont il donna le commandement au duc de Lancastre, lequel prenait toujours en Angleterre le titre de roi de Castille. Ce prince, étant débarqué à Calais, traversa la plus grande partie de la France pour se rendre à Bordeaux, mais loin que ce fût sans trouver d'opposition, au contraire le profond parti d'Ispan Thoyras, les Français le harcelèrent tellement dans cette longue marche, et il y perdit tant de monde qu'il lui restait à peine la moitié de son armée quand il atteignit sa destination. Les écrivains français sont unanimes à ce sujet, et même lui-même partage leur opinion. La situation des Anglais était si critique à cette époque, qu'en 1375, lorsque Edouard se vit contraint de conclure une trêve, il ne lui resta plus de ses anciennes possessions en France que Bordeaux, Bayonne, et Calais. La trêve conclue le prolonga il resta en Angleterre avec les débris de ses troupes. L'âge avancé et les infirmités d'Edouard III le déterminèrent à ces deux arrangements partiels.

munstration entre les moines de Lancaster, malgré l'extrême popularité de ce prince. Manquement reclama et obtint en guement, sans doute à l'instigation du prince de Galles, qui créa un erché du duc auprès du roi, se sentant mourir, voyant à la quiétude qu'il allait laisser Richard, son fils, à la merci d'un oncle ambitieux qui pour servir de son autorité pour lever la couronne. Les tristes sions de ce héros ne tardent à se réaliser, et il cessa de vivre le 8 juin 1376, à peine âgé de six ans. Immédiatement après sa mort, le roi s'empressa de auprès de lui le duc de Lancastre plaça de nouveau (1377) dans que celui-ci avait été obligé de quitter. Néanmoins, en lui et ce témoignage de son affectueux sa confiance, Edouard ne se lui donner lieu d'espérer de destinant pour son successeur de prévenir tous les différends pourraient survenir après son décès relativement à sa succession son petit-fils comte de Chester conféra le titre de prince de Il lui fit en outre prêter serment toute la noblesse, comme à l'présomptif de sa couronne; il le mit par avance comme session du rang qui lui était ne, il lui donna une place au de ses oncles dans toutes les ntes. Pendant que tout cela se passait à la cour, Jean Wiclif, en théologie de l'Université de Oxford publia ses opinions qui furent condamnées par le pape Grégoire X par l'évêque de Cantorbéry que de Londres, chargé de la crite d'herésie par la cour nationale, et en cas de refus de s'abstenir de ses opinions d'

ter au synode la ar  
né dans cette v re, e la  
que leur inspir ont  
artisans de Wicief, et surtout  
de Lancaster, dont l'autorité  
quoire moins grande que celle  
la effet cette crainte n'était pas  
edement, car l'évêque de Lon-  
ant voulu forcer Wicief à se  
dout et découvert devant eux  
son interrogatoire, le duc de  
er ne voulait pas y consentir,  
spite s'échauffant sur ce su-  
vint jusqu'à menacer l'évê-  
peuple, croyant le prélat en  
prit son parti avec tant de  
que Lancaster jugea prudent  
fixer, en emmenant Wicief.  
struite ne fit pas cesser le tu-  
ent le bruit ayant couru qu'à  
sitation du duc on avait prom-  
us le conseil du roi de casser  
e de Londres et d'ôter à la ville  
sièges, les matins délivrèrent  
s prisonniers, pillèrent le pa-  
prince et traînèrent ses ar-  
cillans la rue, insulte dont il se  
en faisant déposer le maire et  
eramen, qu'il accusait de n'a-  
employé leur autorité à ré-  
des séditieux. Les évêques,  
pas procéder rigoureusement  
Wicief, se contentèrent de lui  
r silence. Peu après cet évé-  
le roi Edouard tomba malade  
va le 21 juin 1377. Quoiqu'il  
emellement désigné son petit-  
sur son successeur, bien des  
craignaient que l'exécution de  
sire volonté ne rencontrât des  
les de la part des trois oncles  
euse prince, qui pouvaient lui  
er le trône. Néanmoins Ri-  
chard âgé seulement de 11 ans,  
courage sans opposition, le  
liet 1377, vin tre jours  
la mort d'Edouard. Lancaster,  
des trois frères, auquel l'âge,

l'expérience et l'autorité sous le règne  
du feu roi avaient donné un grand  
ascendant, n'était pas doué d'un  
esprit entreprenant, et son avarice  
autant que ses manières brusques  
et hautaines l'avaient rendu extrê-  
mement impopulaire; aussi fut-il  
des premiers à rendre hommage à  
son neveu, bornant son ambition  
à gouverner l'État pendant la mi-  
norité de Richard. Il se chargea  
avec le comte de Cambridge de l'ad-  
ministration des affaires, en atten-  
dant la tenue du parlement, qui ne  
devait s'assembler qu'au mois d'oc-  
tobre. Mais ils n'osaient se servir  
qu'avec de grandes précautions de  
l'autorité qu'ils s'étaient eux-mêmes  
attribuée, de peur de faire naître  
contre eux des préventions qui leur  
portassent préjudice dans la pro-  
chaine session. Le parlement nomma  
plusieurs gouverneurs au jeune roi  
pour prendre soin de son éducation,  
et ordonna que les trois oncles fus-  
sent régents du royaume, mais il  
leur associa quelques évêques et  
des seigneurs laïques. Cette précau-  
tion, suite de la méfiance que ces  
princes inspiraient, fut un grand  
sujet de mortification surtout pour  
le duc de Lancaster, qui s'était flatté  
de l'espoir d'être seul régent, et  
les événements ultérieurs montrè-  
rent combien cette méfiance était  
fondée. Quelques actes de violence  
qu'il se permit firent juger de ce qu'il  
aurait pu faire s'il eût eu toute l'au-  
torité entre ses mains. Il força deux  
aldermen de Londres à lui remettre  
l'argent accordé au roi par le parle-  
ment, et qui leur avait été confié, et  
ne parut pas disposé à l'employer  
pour le service de l'État. Cependant  
il acheva d'équiper la flotte qu'il pré-  
parait depuis longtemps, non pour  
garder les côtes et pour protéger les  
navires marchands, comme il s'y

du roi, les seigneurs avaient introduit à la cour un jeune homme nommé Hugues Spencer, qu'ils croyaient devoir à leurs intérêts, et lui avaient procuré une place de chambellan. A dans la vue de se servir de lui comme d'un espion. Mais leur projet tourna contre eux mêmes, car le père de Spencer lui donna des instructions toutes contraires, et lui persuada de pousser sa fortune en travaillant directement pour lui-même, au lieu de servir les barons. Il ne tarda pas, en effet, à force de patience et de souplesse, à gagner les bonnes grâces du roi. De son esprit il devint son confident, et remplit enfin dans son cœur la place que Gaveston y avait antérieurement occupée. Comme Gaveston aussi il ne tarda pas à montrer une haine contre et une avide insatiable. Il devint, ainsi que son père, qu'il avait fait nommer comte de Winchester, odieux à la nation, et particulièrement à la noblesse. Le comte de Lancaster, toujours populaire, et ennemi juré du roi, malgré leur reconnaissance extérieure, avait su profiter de ces conjonctures pour former un parti contre les deux favoris. Il réussit à persuader à ses amis que leur perte et la sienne étaient inévitables, s'ils ne trouvaient moyen de gagner les deux Spencer de la cour, que le roi, qui couvait un secret desir de se venger, était à la vérité, incapable de leur conduire une telle manœuvre, mais qu'il avait tout à craindre de le priver ainsi de ses deux nouveaux ministres, les plus habiles que Gaveston et les favoris lui eussent procurés. Le comte de Lancaster et d'Ardenne lui furent réunis le 20 mars 1327. Après avoir vu ces

les terres des deux Spencer, Lancaster et les barons furent impués une telle crainte au roi qu'il se vit obligé de consentir à l'exil des favoris. Mais un prétexte qui s'offrit à Edouard lui ayant permis d'assembler des troupes pour venger une insulte personnelle que lord Balesmere avait faite à la reine, il rappela le jeune Spencer, ainsi que son père, et, ayant jeté dans un terrible embarras les barons qui n'avaient pas eu le temps de se concerter et de lever une armée, les attaqua soudainement, en intimida plusieurs qui se soumettent, et poursuivit surtout avec acharnement le comte de Lancaster, le plus puissant d'entre eux quoique sa popularité semblât depuis quelque temps sur son déclin. Battu près de Burgh par le chevalier Andrieu Harclay, gouverneur de la citadelle de Lancaster, après avoir fait des efforts inutiles pour rallier ses troupes, se put éviter le malheur d'être pris avec quatre-vingt-quinze barons et chevaliers, et il fut conduit d'abord à York, et de là à son château de Pontefract. Le malheureux prince se vit d'abord exposé aux insultes des soldats qui l'appelaient par mesquise le roi Arthur, à cause de certaines lettres qu'on avait interceptées, et on le traitait de ce nom. Peu de jours après, le roi s'étant rendu à Pontefract, le fit comparaître en jugement devant six comtes et barons qui l'accompagnaient, et permit qu'on le traitât avec les deux Spencer. Cette assemblée, tenue à la hâte et peu nombreuse, le condamna, comme traître, à être traîné, pieds et mains en quaterniers. Mais comme il était d'extraction royale, le roi voulut bien lui épargner l'infamie de ce supplice et il lui fit trancher la tête. Les deux favoris et les ministres de la justice furent faits preuve de leur santé, avec

1. L'abbé de Beaulieu, dans son histoire de la vie de saint Edouard, dit que le comte de Lancaster fut exilé en France, et qu'il mourut à Paris le 22 mars 1327.

honorant d'indignité la malheureuse victime. Tandis qu'on le conduisait au lieu de l'exécution, sur un petit cheval gris sans bride, son confesseur et un Frère-prêcheur à ses côtés; on lui jetait de la boue, on l'insultait du titre de roi Arthur, nom qu'il avait pris dans sa correspondance avec les Écossais. « Roi du ciel, s'écria-t-il, accorde-moi merci, car le roi de la terre m'a abandonné! » Ainsi périt, le 23 mars 1322, Thomas, comte de Lancaster. Les partisans du roi et des Spencer le traitaient de traître et de scélérat, qui, ayant été pris les armes à la main contre son souverain, était justement condamné. Mais le peuple avait sa mémoire en vénération, le regardant comme un martyr de la liberté. Immédiatement après sa mort on courait en foule à son tombeau, où l'on prétendait qu'il s'opérait des miracles. Le roi fut même obligé d'enjoindre très-impérieusement à l'évêque de Londres de faire cesser la superstition des peuples de son diocèse qui allaient faire leurs prières devant un portrait de ce comte, placée dans l'église de Saint-Paul. L'année suivante, le chevalier Hareley, qui avait été créé comte de Carlisle pour récompenser le service qu'il avait rendu au roi en s'emparant du comte de Lancaster, était tombé dans la disgrâce des Spencer, eut la tête tranchée. Quoiqu'on doive reconnaître que le comte de Lancaster avait mérité la mort, Édouard II témoigna plusieurs fois hautement le regret de l'avoir fait exécuter. Après la mort de ce prince, en 1327, le jugement prononcé contre Thomas, comte de Lancaster, fut annulé, parce qu'il n'avait pas été traduit en cour du roi, ni jugé par ses pairs, et en 1329 Édouard III, fils et successeur d'Édouard II, eut la singulière idée de faire canoniser

Lancaster, qui ne laissa pas d'enfants de son mariage avec la fille du comte de Lincoln. D—z—s.

**LANCASTER** (HENRI, comte de), frère du précédent, dont il prit le titre aussitôt après sa mort, s'appelait auparavant comte de Leicester. Le supplice de Thomas de Lancaster n'avait pas éteint son parti, et la haine que Henri avait conçue contre les deux Spencer le décida bientôt à se joindre à leurs ennemis. En 1326, la reine Isabelle, débarquée en Angleterre avec Mortimer, appela les Anglais à la révolte; Henri de Lancaster se joignit à elle contre son mari, Édouard II, et fut un des principaux barons qui firent déposer ce souverain, et nommer par le parlement le jeune prince royal gardien du royaume, au nom et du droit de son père. Lancaster s'empara du jeune Spencer et du chancelier Baldock, qui s'étaient retirés dans les bois près du château de Lantresan, et peu après le roi Édouard lui-même, ayant perdu tout espoir de se sauver, sortit de sa retraite, et se rendit volontairement à son cousin, qui l'envoya à la forteresse de Kenilworth. Le comte de Lancaster, à la garde duquel la personne du malheureux roi avait été confiée, fut bientôt ému de sa triste position; il le traita avec humanité, et eut pour lui tous les égards que commandaient un rang si élevé et une si haute infortune. Comme on le soupçonnait de vouloir le mettre en liberté, on le retira de ses mains, et il fut confié à lord Berkley, au chevalier Montravers et à Gournay. On sait quelle fut sa fin funeste (voy. ÉDOUARD II, tom. XII, p. 506). En 1327, première année du règne d'Édouard III, le jugement rendu contre Thomas, comte de Lancaster, ayant été annulé, tous ses biens furent

remis à son frère Henri, qui fut nommé en même temps, gardien et protecteur de la personne du jeune roi. Mecontent ainsi que d'autres seigneurs, de ce que la reine et Mar-tin en avaient usurpé toute l'autorité contre l'intention du parlement, qui avait nommé douze barons pour avoir soin des affaires publiques, Lancaster et ses adherents refuserent d'assister à l'assemblée dans laquelle Mortimer fut proclamé roi de la Marche. Ils furent donc communiés et furent des exilés, mais se retirèrent à former des projets pour reformer le gouvernement, lorsque la reine et son favori furent avertis de leurs desseins. Le comte de Lancaster, qui dès regardant comme le tour de ce complet et le chef des mécontents, fut le premier à s'en aller, puis se retirant dans son château de Leicester, il fut assiégé par le roi et par le comte de Hereford. Thomas Wentworth, qui venait de s'échapper d'Angleterre, se rendit avec une armée au secours de la maison de Lancaster et les projets furent abandonnés. Le comte de Hereford fut exilé, et le comte de Lancaster se retira dans son château de Leicester, où il mourut de la peste en 1399. Lancaster, qui fut le premier à se retirer, fut le premier à mourir. Le comte de Hereford fut exilé, et le comte de Lancaster se retira dans son château de Leicester, où il mourut de la peste en 1399.

les troupes royales, avant l'arrivée de le temps de former ses préparatifs. Lancaster, qui fut nommé ainsi, ne fut d'ailleurs des comtes royaux, et le seigneur du sud-est, qui fut le par-don que l'archevêque de Cantorbéry fut chargé de lui offrir, en vengeance de ses domaines. Il déclara ce contre sa nature, et à condition qu'il ne fut fait aucun mal à son seigneur, et à ceux de sa terre, et à toute autre personne élevée de sa classe, et de leur conseil, et de leur mans, et de leur respect, et que le comte de Lancaster fut donné son appellation, et ne se séparât, ni même se dévot de son Mortimer. Il fut pris par les plus puissants seigneurs, et fut décapité. Il fut mis en terre à l'abbaye de Leicester, en 1399. Le comte de Hereford fut exilé, et le comte de la Marche fut pris, et même les pièces du gouvernement. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, arrivée en 1345, ce ne fut pas que le comte de Lancaster et les autres, dont le souvenir doit être conservé par l'histoire, qui ont été nommés de ce lieu.

**LANCASTER**, Henri, comte de Lancastre, le fils de l'archevêque de Cantorbéry, qui fut gouverneur de son oncle, et fut nommé roi. Son oncle fut assassiné par le comte de Lancaster, et fut décapité. Le comte de Hereford fut exilé, et le comte de Lancaster se retira dans son château de Leicester, où il mourut de la peste en 1399.

empareés et ( ) avaient mis une garnison, il fut grièvement blessé et renversé — le champ de bataille. Il eût péri ou du moins été fait prisonnier, sans la bravoure du chevalier Walter Manney ou Manny, qui l'enleva au cri de *Lancaster pour le comte de Derby!* En 1233 Derby fit la guerre de Flandre, sous les ordres du roi lui-même, et se trouva deux ans après au combat naval que ce prince livra devant Sluys, et dans lequel les Français furent battus. Après avoir été employé dans plusieurs négociations qu'il termina heureusement, le comte de Derby reçut en 1342 le commandement de l'armée destinée à agir contre les Français, mais qui ne fit rien de remarquable. Le talent qu'il avait montré pour les négociations décida le roi à l'envoyer en Espagne (1344), accompagné du comte de Salisbury, pour traiter avec Alphonse XI, roi de Castille, relativement à des différends survenus entre leurs sujets respectifs. Il se rendit ensuite à Rome afin de négocier, par l'intermédiaire du pape, la paix entre Philippe de Valois et Édouard, et d'amener une décision sur les droits que ce dernier contribuait sur la couronne de France. Le pape s'étant prononcé en faveur de Philippe, la négociation eut aucun résultat. De retour d'une nouvelle mission auprès du roi de Castille, le comte de Derby fut nommé lieutenant d'Édouard en Aquitaine. Il se rendit avec une armée dans cette province, attaquée alors par les Français qui y avaient fait de grands progrès. Débarqué à Bayonne le 6 juin 1345, Derby marcha sur Bordeaux, et, secondé par le brave Manney, reprit la plupart des places que l'ennemi avait conquises. Ce fut à la suite de la reddition de Bayonne, dont il avait

abandonné le pillage à ses soldats, qu'un chevalier gallois trouva un grand coffre plein d'argent, et, jugeant cette capture trop riche pour oser se l'approprier, avertit le comte, qui déclara que sa promesse ne dépendait pas de la somme, que tout appartenait au soldat. Gaillard, en parlant de ce trait de générosité, dit qu'il eût été plus glorieux pour le général anglais de ne pas avoir permis le pillage. La plus brillante action de la campagne se passa sous les murs d'Auberoche. Le comte de Lisle, commandant les Français, avait rassemblé douze mille hommes dans les environs, et avec cette troupe il investit immédiatement la place. À l'aide de quatre machines les assiégeants jetèrent des nuées de pierres dans l'intérieur de la forteresse, et forcèrent la garnison à chercher un abri dans le souterrain. Le comte de Derby, avec trois cents hommes d'armes et six cents archers, vint à son secours par des chemins détournés. À l'instant du souper ils s'élançèrent dans le camp français : le général et les principaux officiers furent tués ou pris à table, et les archers dispersèrent facilement, à coups de flèche, les petits corps ennemis, à mesure qu'ils essayèrent de se former. Mais la nouvelle de cette attaque parvint bientôt à la connaissance de l'autre moitié de l'armée assiégeante, qui se trouvait postée du côté de la place, et les vainqueurs se virent obligés de lutter de nouveau contre un ennemi infiniment plus nombreux. La garnison du château décida la victoire. Dans la chaleur de l'action, elle chargea l'arrière-garde des Français, et il ne s'en échappa qu'un petit nombre. Neuf comtes et vicomtes furent faits prisonniers, et il n'y eut pas, selon Froissard, un seul homme d'armes,





(1352) il fut nommé lieutenant-général dans le duché de Bretagne, pour le roi d'Angleterre et un de Montfort, alors mineur. Un vaillant et un homme d'État plein de sagesse, le duc de Lancaster, que l'on appelle un homme vertueux, eut longtemps combattu avec honneur son souverain, tâcha de le ramener à faire la paix, et ce fut sur ses conseils qu'Édouard contre le roi Jean, le 8 mai 1360, fit le traité de Breteuil. Quoique les conditions de ce traité fussent très dures pour la France, elles l'auraient été d'avantage sans les avis et les remontrances de Lancaster, survécut que peu d'années à son roi, étant mort de la peste, le 22 mai, à Leicester. En lui s'éleva la première maison de Lancastre par son mariage avec Blanche, fille de Henri, lord de Lancastre, que deux filles, dont l'une épousa en premières noces le fils de lord Stafford, puis le duc de Bourgogne, et Blanche, mariée au fils d'Édouard III, et plus tard le titre de duc de Lancastre, fondateur de la seconde branche de ce nom (voy. HENRI IV, 23).

D—Z—S.

**LANCASTER** (JEAN DE GAND, deuxième fils d'Édouard III, d'Angleterre, et dont les descendants ont les funestes divisions des maisons de Lancastre et d'York, l'une par la rose rouge pour la France, et par la rose blanche pour

la seconde (1), naquit en 1339 à Gand dans les Pays-Bas, où la Reine Philippe de Hainaut, sa mère, résida pendant trois ans. Connu d'abord sous le nom de Jean de Gand, de la ville où il était né, il épousa, en 1359, Blanche, fille et héritière de Henri, comte et depuis duc de Lancaster, titre auquel il succéda, à la mort de son beau-père, arrivée en 1362. Pierre-le-Cruel, roi de Castille, chassé de ses États par Henri de Transtamare, son frère, s'étant rendu à Bordeaux pour implorer l'assistance du prince de Galles, celui-ci leva une armée de trente mille hommes, et se mettant à sa tête, pénétra en Espagne, dispersa les ennemis à la bataille de Najara (1367), où Jean de Gand montra une grande valeur, et rétablit sur le trône le monarque espagnol, qui paya ce service de la plus noire ingratitude. Vaincu et tué par son frère l'année suivante, Pierre-le-Cruel laissa deux filles qui se réfugièrent dans la Guienne, où le duc de Lancastre épousa l'aînée, en 1370, un an après avoir perdu sa première femme. Ce prince prit incontinent le titre de roi de Castille et de Léon, annonçant par là son dessein de revendiquer les droits qu'il tenait de la fille de Pierre-le-Cruel (2). Cette démarche impolitique, ou tout au moins

(1) Les querelles de ces deux maisons déchirèrent l'Angleterre par des guerres civiles qui durèrent quatre-vingt-six ans. Elles commencèrent, en 1399, par l'usurpation de Henri, duc de Lancastre, fils de Jean de Gand, qui succéda à Richard II son cousin germain, à régner le trône, et se fit élire et couronner roi, en prenant le titre de Henri IV. Elles produisirent trente batailles rangées, et coûtèrent la vie à trois rois d'Angleterre, à un prince de Galles, etc. La paix fut rétablie, en 1413, après la bataille de Bosworth où périt Richard III, par le mariage de Henri VII, héritier, par les femmes, de la maison de Lancastre, avec Elizabeth, fille d'Édouard IV, de la maison d'York.

(2) Pierre-le-Cruel ne tint à sa mort que deux filles. On vient de voir que l'aînée épousa le duc de Lancastre; le comte de Cambridge, autre fils d'Édouard III, s'unira à la seconde.

de la notice de l'histoire d'Angleterre de Bayle, on apprend que deux ducs, dont on ne fait qu'un seul personnage, qu'on appelle en ce dialogue le comte de Lancastre, le comte de York, et qui ont été les mêmes, ont été tués en 1399, de qui vient aussi de 1399 près de 17 ans (on s'en souvient d'appeler l'aînée Henri, l'autre avait le prénom de Jean).

prématurée, obligea Henri de Translancastre à s'unir encore plus étroitement avec la France; et, comme son intérêt demandait qu'il contribuât autant qu'il serait possible à l'abaissement de l'Angleterre, il prit la résolution d'assister le roi Charles V de toutes ses forces. Les Français ayant rompu le traité de Fretigny, et les villes cédées aux Anglais par ce traité s'étant révoltées, le duc de Lancastre et le comte de Cambridge, son frère, voyant qu'avec le peu de troupes qu'ils avaient ils ne pouvaient espérer de les réduire, ni s'opposer efficacement aux efforts des Français, passèrent en Angleterre pour y solliciter des secours. Edouard III, leur père, décidé à faire un puissant effort en Gascogne, assembla une armée de trente mille hommes dont il donna le commandement au duc de Lancastre, lequel prenait toujours en Angleterre le titre de roi de Castille. Ce prince, étant débarqué à Calais, traversa la plus grande partie de la France pour se rendre à Bordeaux, mais loin que ce fût sans trouver d'opposition, au contraire le prétendu parti d'Ispan Thoyras, les Français le harcelèrent tellement dans cette longue marche, et il y perdit tant de monde qu'il lui restait à peine la moitié de son armée quand il atteignit sa destination. Les écrivains français sont unanimes à ce sujet, et Hume lui-même partage leur opinion. La situation des Anglais était si critique à cette époque, qu'en 1375, lorsque Edouard se vit contraint de conclure une trêve, il ne lui restait plus de ses anciennes possessions en France que Bordeaux, Bayonne, et Calais. La trêve ayant été prolongée, il revint en Angleterre avec les débris de ses troupes. L'âge avancé et les infirmités d'Edouard III le déterminèrent à les laisser en grande partie à

l'administration entre les mains de Lancastre, malgré l'extrême popularité de ce prince. Malheureusement reclama et obtint également, sans doute à l'instigation du prince de Galles, qui en avait eu le crédit du duc auprès du roi, se sentant mourir, voyant la tranquillité qu'il allait laisser Richard, son fils, à la main, son oncle ambitieux qui pouvait servir de son autorité pour lever la couronne. Les Irish sous de ce héros ne tardèrent à se réaliser, et il cessa d'être le 8 juin 1376, à peine âgé de six ans. Immédiatement après sa mort, le roi s'empressa de auprès de lui le duc de Lancastre de nouveau (1377) dans que celui-ci avait été obligé de servir. Néanmoins, en lui à ce témoignage de son affectueux sa confiance, Edouard ne se lui donner lieu d'espérer destinait pour son successeur de prévenir tous les dangers pourraient survenir après relativement à sa succession son petit-fils comte de Chester conféra le titre de prince d'Ulster. Il lui fit en outre prêter serment toute la noblesse, comme à un présumé de sa couronne; le mettre par avance comme session du rang qui lui appartenait, il lui donna une place à de ses chartes dans toutes les notes. Pendant que tout cela se passait à la cour, Jean Wicliam, en théologie de l'Université de Paris, publia ses opinions qui furent condamnées par le pape Grégoire XII. L'archevêque de Cantorbéry que de Londres, chargé de l'interdiction de l'enseignement à cette nation, et, en cas de rébellion d'élèves, de s'arrêter d'

er au synode. Ils avaient  
 sé dans cette ville, malgré la  
 que leur inspiration et les nom-  
 artisans de Wicléf, et surtout  
 le Lancaster, dont l'autorité  
 n'était moins grande que celle  
 en effet cette crainte n'était pas  
 dement, car l'évêque de Lon-  
 ant voulu forcer Wicléf à se  
 bout et découvert devant eux  
 (son interrogatoire, le duc de  
 er ne voulait pas y consentir,  
 qu'il s'échauffait sur ce su-  
 vint jusqu'à menacer l'évé-  
 peuple, croyant le prélat en  
 prit son parti, avec tant de  
 que Lancaster jugea prudent  
 tirer, en ennuisant Wicléf.  
 traite ne fit pas cesser le tu-  
 et le bruit ayant couru qu'à  
 station du duc on avait propos-  
 le conseil du roi de casser  
 de Londres et d'ôter à la ville  
 sièges, les matins délivrèrent  
 prisonniers, pillèrent le pa-  
 pence et traînèrent ses ar-  
 dans la rue, insulte dont il se  
 en faisant déposer le maire et  
 rimes, qu'il accusait de n'a-  
 employé leur autorité à ré-  
 les médisances. Les évêques,  
 pas procéder rigoureusement  
 Wicléf, se contentèrent de lui  
 silence. Peu après cet évé-  
 le roi Edouard tomba malade  
 le 21 juin 1377. Quoiqu'il  
 officiellement désigné son petit-  
 se son successeur, bien des  
 craignaient que l'exécution de  
 n'eût été volenté ne rencontrât des  
 es de la part des trois oncles  
 une prince, qui pouvaient lui  
 e le trône. Néanmoins Ri-  
 chard âgé seulement de 11 ans,  
 comme sans opposition, le  
 let 1377, vivait quatre jours  
 la mort d'Edouard. Lancaster,  
 les trois frères, auquel l'âge,

l'expérience et l'autorité sous le règne  
 du feu roi, avaient donné un grand  
 ascendant, n'était pas doué d'un  
 esprit entreprenant, et son avarice  
 autant que ses manières brusques  
 et hautaines l'avaient rendu extrê-  
 mement impopulaire; aussi fut-il  
 des premiers à rendre hommage à  
 son neveu, bornant son ambition  
 à gouverner l'État pendant la mi-  
 norité de Richard. Il se chargea  
 avec le comte de Cambridge de l'ad-  
 ministration des affaires, en atten-  
 dant la tenue du parlement, qui ne  
 devait s'assembler qu'au mois d'oc-  
 tobre. Mais ils n'osaient se servir  
 qu'avec de grandes précautions de  
 l'autorité qu'ils s'étaient eux-mêmes  
 attribuée, de peur de faire naître  
 contre eux des préventions qui leur  
 portassent préjudice dans la pro-  
 chaine session. Le parlement nomma  
 plusieurs gouverneurs au jeune roi  
 pour prendre soin de son éducation,  
 et ordonna que les trois oncles fus-  
 sent régents du royaume, mais il  
 leur associa quelques évêques et  
 des seigneurs laïques. Cette précau-  
 tion, suite de la méfiance que ces  
 princes inspiraient, fut un grand  
 sujet de mortification surtout pour  
 le duc de Lancaster, qui s'était flatté  
 de l'espérance d'être seul régent, et  
 les événements ultérieurs montrè-  
 rent combien cette méfiance était  
 fondée. Quelques actes de violence  
 qu'il se permit firent juger de ce qu'il  
 aurait pu faire s'il eût eu toute l'au-  
 torité entre ses mains. Il força deux  
 aldermen de Londres à lui remettre  
 l'argent accordé au roi par le parle-  
 ment, et qui leur avait été confié, et  
 ne parut pas disposé à l'employer  
 pour le service de l'État. Cependant  
 il acheva d'équiper la flotte qu'il pré-  
 parait depuis longtemps, non pour  
 garder les côtes et pour protéger les  
 navires marchands, comme il s'y

était obligé, mais pour relâcher le duc de Bretagne que le roi de France avait chassé de ce duché, par la connivence des seigneurs bretons qu'il avait su engager dans ses intérêts. Lorsque la flotte fut en état d'être mise en mer, Lancaster s'y embarqua lui-même (1378) et fit voile pour la Bretagne, où il assiégea Saint-Malo. Mais il trouva tout d'obstacles à ce siège de la part de Duguesclin, qui commandait l'armée française, qui fut contraint de renoncer à son entreprise. Ce fut après cet événement que le duc de Bretagne, pour s'assurer les secours des Anglais, leur céda Brest par un traité. Peu de temps auparavant ils avaient acquis du roi de Navarre la ville de Cherbourg. Quoique l'Angleterre fût en guerre avec la France et avec l'Écosse, et qu'elle eût quelque peine à défendre ses propres côtes, le duc de Lancastre eut assez de crédit dans le conseil pour le déterminer (1380) à envoyer des troupes au secours de l'empereur, roi de Portugal, alors attaqué par Jean, roi de Castille. Le but principal de cette expédition était d'empêcher l'agrandissement de ce dernier souverain, ennemi acharné des Anglais, mais la véritable cause venait de l'espoir qu'avait conçu Lancaster de s'emparer du royaume de Castille, sur lequel il avait de justes prétentions. Le Parlement ayant refusé de lui fournir les fonds nécessaires, Lancaster fut obligé d'obtenir de ce seigneur, d'abord à Cambridge, et enfin, se résolvant de lui vendre bientôt lui-même, un contingent de plus grands vassaux de son royaume, comme la trêve de Brétigny, et d'accepter, il se chargea, avec le serment du conseil, de réprimer les troubles de deux royaumes voisins, de garantir la tranquillité de l'Église, et de lever des troupes pour le Portugal, à l'insu

de cet obstacle. Cette trêve allait signer quand un soulèvement général du bas peuple, qui s'éleva pour chef un coureur qu'on appelait communément Tyler, ou Gautier le coureur, tout à feu et à sang dans le royaume. Cette populace, irritée surtout contre le duc de Lancaster, qu'elle accusait d'avoir, par sa négligence, causé les maux que le pays avait vus réduits en cendres le palais du seigneur, mit au pillage les maisons de ceux qu'elle regardait comme ennemis, et commença enfin des exactions nouvelles contre tous les nobles juges, avocats et procureurs qui hérétiques et sessemaux l'avaient ces fameux avaient conçue. Le duc Jean de Lancaster était tellement engagé par serment à se rendre pour roi, aucun homme s'appela Jean, parce qu'ils le surnommaient d'aspérer à la couronne. Le duc de Lancaster, qui était en France, se hâta de retourner dans la province du Nord quand la situation à l'autre extrémité du royaume, se hâta, dès qu'il en eut apprise la première nouvelle de conclure une trêve de trois ans avec les Français, que ces mouvements ne fussent que plus difficiles. Cependant, ce duc craignait de s'exposer à la rage des ennemis s'il retournait à la cour, et même de fournir aux provinces du Nord un prétexte d'imiter celle du Midi s'il demeurait dans le royaume. Il prit le parti de se retirer en Écosse, où il s'arrêta jusqu'à ce que la trêve fût terminée. Le roi d'Écosse fit vingt mille hommes pour réprimer les rebelles, et le roi de France, de peur que la révolte ne devînt générale dans le royaume, s'il entreprenait de troubler des étrangers, fit des propositions, il ne put obtenir

ennemis ne fussent courir le bruit  
 avait eu dessein le marcher vers  
 es, à la tête d'une armée écoss-  
 pour s'emparer de la couronne;  
 il repoussa facilement cette  
 ation, qui n'avait aucun fonde-  
 . En 1283, les Écossais ayant  
 unencé leurs irruptions, le par-  
 et accorda au roi un subside  
 leur faire la guerre. La con-  
 en fut confiée au duc de Lan-  
 r, qui pénétra dans le pays  
 ni, et s'avança jusqu'aux por-  
 l'Edimbourg, ce qui força le  
 Écosse à demander d'être com-  
 dans la trêve de dix mois, con-  
 entre la France et l'Angleterre.  
 s retour Lancaster, accusé de  
 er s'emparer du trône, se justi-  
 ficament; mais constamment en  
 à la haine des favoris, qui le  
 déraient comme un surveillant  
 onode, il fut secrètement averti  
 unplot formé contre lui. Jugeant  
 qu'il y aurait de l'imprudence à  
 er entrer les mains d'ennemis si  
 ais, et, sans se mettre en peine  
 ustifier de nouveau, il se retira  
 son château de Pontfract, où il  
 blia quelques troupes, et fit  
 es préparatifs avec l'intention  
 d'élendre, dans le cas où il se-  
 attaqué. Quoiqu'il n'eût pas  
 soup d'avis, comme on le  
 persécuté par les ministres  
 s, qui étaient encore moins  
 que lui, il trouva assez de  
 qui se rangèrent dans son  
 . Une guerre civile était sur le  
 de s'allumer dans le royaume,  
 et la princesse de Galles, mère  
 s, s'entremît pour procurer  
 s (1285) avant qu'on eût com-  
 é les hostilités. Elle y réussit  
 , après bien des voyages et des  
 es; et Echaru, désabusé des  
 s, comme qu'on avait voulu lui  
 er contre le duc son oncle,

lui rendit ses bonnes grâces. Il lui  
 confia même cette année 60,000 hom-  
 mes avec lesquels le duc marcha con-  
 tre les Écossais qui venaient de faire  
 une invasion en Angleterre; ils se reti-  
 rèrent à son approche, et, en les pour-  
 suivant en Écosse, il vengea ses com-  
 patriotes par les ravages qu'il exerça  
 dans le pays de leurs ennemis. Le roi  
 Richard s'étant joint à lui, avec l'élite  
 de son armée, tout promettait les plus  
 grands succès, lorsque les Écossais  
 opérèrent une diversion dans le Cum-  
 berland, où ils mirent tout à feu  
 et à sang. Le duc de Lancaster fit ce  
 qui dépendait de lui pour porter le  
 roi à une vigoureuse résolution; mais  
 celui-ci, cédant aux suggestions du  
 comte d'Oxford, son favori, retourna  
 honteusement à Londres sans vouloir  
 combattre. La crainte de l'invasion  
 des Français et des Écossais étant pas-  
 sée, le duc de Lancaster mit ses pro-  
 pres affaires sur le tapis, et demanda  
 du secours au roi pour faire valoir les  
 droits qu'il avait sur le royaume de  
 Castille. La conjoncture était on ne  
 peut plus favorable. Jean, fils naturel  
 du feu roi de Portugal Ferdinand, se  
 voyant pressé par le roi de Castille,  
 qui prétendait que la couronne de  
 Portugal était dévolue à la reine  
 son épouse, sollicita une alliance  
 avec Richard, offrant de reconnaitre  
 le duc de Lancaster pour roi  
 de Castille et d'appuyer son droit de  
 toutes ses forces. Le roi d'Angleterre,  
 prévenu contre son oncle, que ses fa-  
 voris lui faisaient regarder comme un  
 parent dangereux et en même temps  
 comme une espèce de gouverneur très-  
 incommode, désirait vivement son  
 éloignement; et le duc, pressant de  
 son côté la conclusion de cette affaire,  
 elle fut bientôt terminée. Le parlement  
 accorda l'argent nécessaire, et, lors-  
 que tous les préparatifs furent ache-  
 vés, le duc de Lancaster s'embar-



bonne grâce à cette révocation, qu'il ne peut en surplus empêcher. Mais comme la duchesse de Lancaster était morte en 1394, pour le consolider en quelque sorte de la perte qu'il venait de faire d'une alliance aussi importante que la Gaucane, le roi lui permit d'épouser Catherine Rouet, fille d'un simple chevalier du Hainaut et veuve du chevalier Thomas Swinford, malgré le mécontentement des ducs d'York et de Gloucester, qui considéraient cette alliance comme une tache pour leur famille. Le roi ne s'en tint pas là, car il fit accorder par le parlement une chartre qui légitima, sous le nom de Beaufort, les enfants que le duc de Lancaster avait eus de cette dame avant leur mariage, et, quelque temps après l'assassinat du duc de Gloucester, pour gagner le duc de Lancaster, il mit, en 1397, le comte de Derby, son beau-frère, duc de Hereford, et fit marquis de Somerset son fils aîné du troisième lit, qui portait déjà le titre de comte du même nom. Le duc de Lancaster mourut, en 1399, peu regretté du peuple et moins encore du roi, qui ne pouvait s'empêcher de le craindre. Par la mort de ce prince, son titre et ses biens, qui étaient considérables, furent dévolus au duc de Hereford, son fils (voy. HENRI IV, t. XX, p. 123). Le duc de Lancaster avait, ainsi que nous l'avons déjà dit, été marié trois fois. Il eut : 1° de Blanche de Lancaster deux filles et un fils; *Philippe* (3), qui épousa Jean 1<sup>er</sup>, roi de Portugal; *Elisabeth*, mariée en premières no-

ces à Jean Holland, duc d'Exeter, et en deuxième nocés à Jean Cornwall, *Henri*, qui porta d'abord le titre de comte de Derby, ensuite celui de duc de Hereford, et parvint à la couronne, après avoir fait déposer Richard II, son cousin-germain; 2° de Constance de Castille, une seule fille, *Catherine*, mariée à Henri III, roi de Castille; 3° enfin de Catherine Rouet ou Boet, veuve du chevalier Thomas Swinford, une fille et trois fils: *Jeanne*, qui épousa Ralph Newill, comte de Westmoreland; *Jean Beaufort*, comte et puis marquis de Somerset; *Thomas Beaufort*, duc d'Exeter; *Henri Beaufort*, cardinal de Winchester. D—Z—S.

**LANCASTER (HENRI)**. Voy. HENRI IV, t. XX, 123.

**LANCASTER (JOSEPH)**, célèbre par le système d'éducation qui porte son nom, quoiqu'il n'en soit pas l'inventeur, naquit à Londres le 25 novembre 1778, d'une famille pauvre et obscure. Son père, après avoir servi comme soldat, devint un simple ouvrier gagnant sa vie à fabriquer des tamis. Malgré la misère de ses parents, il faut néanmoins que le jeune Lancaster ait eu des maîtres et reçu quelque instruction, puisque, avant l'âge de vingt ans, on le voit ouvrir une école pour les enfants pauvres, dans le faubourg de Southwark, paroisse de Saint-George's-Fields. Il y mit en pratique, sur une grande échelle, le plan d'éducation que le docteur Bell avait fait connaître le premier dans le Royaume-Uni, et ne tarda pas à obtenir de brillants succès. Il popularisa bientôt la méthode de l'enseignement mutuel, mode si expéditif et si peu coûteux d'instruire un grand nombre d'enfants pour ainsi dire simultanément et sans maître. Dès 1800 trois cents enfants suivaient ses leçons,

Le comte Philippe II, roi d'Espagne, se présenta à courir l'Angleterre, sous le règne d'Edouard. Il fit donner une provision de laquelle il tira son nom, qu'il donna à son fils Jean de Lancastre, par Philippe et Catherine. Plus de ce duc qui épousa Jean, l'année 1397, roi de Portugal, et l'année 1399, roi de Castille.





sements. A la fin de son projet, Lancaster s'occupa pour les-États de l'Amérique septentrionale, où il paraît qu'il réussit. On assure même que vers la fin de sa vie il s'y trouvait dans un état de détresse qu'on fut obligé de soulager par des souscriptions pour l'empêcher de mourir de faim. Il termina sa vie à New-York, le 24 septembre ou 24 octobre 1838, dans sa quatre-vingt-troisième année de son âge. Il fut, dit-on, écrasé par une voiture. On a beaucoup discuté sur la plus ou moins grande qu'on a eue de succès dans la création ou plutôt la propagation de l'enseignement mutuel, qu'on a aussi appelé de son nom *enseignement lancastérien*. D'abord ce qu'on entend par l'enseignement mutuel; nous dirons quelques mots sur son origine et sur ses principaux modes d'enseignement. Les modes généralement adoptés sont les écoles primaires, l'enseignement individuel, l'enseignement mutuel et enfin l'enseignement universel, qui participe de chacun de ces trois modes, ou qui en diffère complètement (SCOTOT, LXVIII, 16); nous ne pouvons que mentionner les deux premiers. Par l'enseignement mutuel, un seul maître suffit à une classe de cinq ou six cents enfants, et il en résulte le moindre retard possible. Des tableaux pour la lecture, l'écriture, le calcul, etc., qui durent plusieurs années, suffisent à tous les besoins, qui n'ont besoin que d'arcs et de crayons, et se passent de papier, de plumes, d'encre. Divisés par groupes d'un nombre d'élèves, ceux-ci

sont distribués dans chaque groupe, suivant leur degré précis de capacité actuelle, en sorte que le plus capable occupe momentanément la première place, qu'il perd s'il fait une faute, et dans laquelle il est remplacé par l'élève qui se sera montré à un instant donné son supérieur. Celui-ci à son tour cédera bientôt la place qu'il avait obtenue s'il fait une faute et qu'elle soit corrigée par un autre concurrent. C'est ainsi que dans l'enseignement mutuel, comme le dit M. de Gérando, chaque enfant observe ses égaux, est observé par eux, déploie à chaque instant tout l'effort dont il est capable, monte, descend, remonte incessamment au niveau de son mérite. Dans l'enseignement mutuel l'action du maître est moins immédiate que dans les deux autres modes d'enseignement: il agit par l'organe des moniteurs, il respire en eux, il se multiplie par eux; c'est lui qui les forme, qui les dirige. L'élève, dans les fonctions de moniteur, revoit ce qu'il a déjà appris, s'en rend compte, et par là se confirme, se perfectionne dans ce qu'il sait. Les échanges qui s'opèrent entre les élèves doublent les forces de chacun. L'instruction descend mieux à leur portée, dans chaque degré, en leur arrivant par le canal de leurs camarades. Nous avons vu que ce n'était point à Lancaster que l'on doit le mode d'enseignement qui porta quelque temps son nom, et qu'il n'a fait que s'emparer du système publié en Angleterre par le docteur Bell, système presque ignoré dans sa patrie, que le premier mit en pratique avec une activité et un zèle qu'on ne peut que louer, sans avouer la source où il avait puisé. Cette méthode au surplus n'appartient ni à l'un ni à l'autre; elle était connue et pratiquée dans l'Inde dès les temps les plus ré-



progrès dans ce pays, ainsi que dans le reste de l'Europe, quoiqu'on assure que les Allemands se montrent disposés à l'abandonner, et il a été reporté en Asie, perfectionné par des missionnaires anglais de différentes nations. Comme toutes les nouveautés, accueilli d'abord en France avec un vif enthousiasme, il fut ensuite traité avec une excessive sévérité. On compta parmi ses adversaires de bonne foi des personnes pieuses et très-éclairées, et il eut en même temps pour partisans des hommes non moins recommandables sous les mêmes rapports. On en a fait tour-à-tour une invention capable d'illustrer toute seule le siècle qui l'a vue naître, ou un mode d'instruction qu'il fallait se hâter de proscrire, parce qu'il était en opposition avec la religion, la saine morale et les gouvernements monarchiques. Ses adversaires ont prétendu que la plupart de leurs antagonistes jugeaient la méthode avant d'avoir pris la peine de l'examiner, ou après l'avoir examinée légèrement; que s'ils l'eussent bien observée, ils auraient été convaincus qu'elle ne créait des ennemis ni à la religion, ni à aucune espèce de gouvernement; que c'était uniquement un moyen perfectionné d'instruire la jeunesse à très-peu de frais. Les adversaires de cette méthode font observer que les connaissances seulement acquises le sont aussi plus sûrement; que c'est dans l'enfance que se contractent les bonnes habitudes, que se forment les mœurs, et qu'une méthode qui abrège le temps de l'éducation, pour des enfants surtout qui n'en auront jamais d'autre, peut avoir des inconvénients que ne

compenseront pas ses avantages. Ils ajoutent que cette méthode consiste trop en des mouvements mécaniques, qu'elle ne dit rien au cœur, et que former le cœur est pourtant le but essentiel de l'éducation. Pour garder un juste milieu entre des opinions si opposées, on peut dire que la méthode de l'enseignement mutuel, confiée à des mains pures, à des hommes religieux et moraux, peut être d'une grande utilité, en abrégeant le temps ordinairement si long de l'instruction élémentaire, et en donnant ainsi les moyens de consacrer celui qui reste à acquérir des connaissances utiles. M. de Gérando, quoique partisan de l'enseignement mutuel, reconnaît que ses formes ne s'appliquent avec un véritable fruit qu'aux écoles assez nombreuses pour se prêter à toutes les sous-divisions qu'il introduit, et pour laisser à chacun une vie suffisante, et qu'au dessous de quatre-vingts élèves son utilité est moins sensible. Il avoue aussi que les formes de cet enseignement, en excluant les entretiens du maître avec leurs élèves, en interdisant entre eux le commerce de la pensée, perdent leurs avantages dans les études qui exercent essentiellement l'intelligence et qui ont pour but le développement des idées. Lancaster a publié en anglais: 1° *Améliorations dans l'éducation*, in-8°, 1803; 3° éd., 1806; 2° *Lettre au très-honorable Jean Foster, sur les moyens d'élever et de rendre utiles les pauvres en Irlande*, in-8°, 1805; 3° *Appel de la justice dans la cause de dix mille enfants pauvres*, in-8°, 1807; 4° *Syllabaire (Spelling-Book) à l'usage des écoles*, in-12, 1808; 5° *Notice sur les progrès du plan de Joseph Lancaster pour l'éducation des enfants*, in-8°, 1810; 6° *Rapport sur les progrès de Joseph Lancaster de-*

*d'Éducation pour les enfants pauvres, d'après les deux méthodes combinées de Bell et de Lancaster*, tom. 2, 4, deuxième édition, 1811.



vaille; mais l'édition élzévirienne est recherchée.

W—s.

**LANCHARÈS** (ANTOINE), peintre d'histoire, naquit à Madrid en 1586. Élève de Patrice Caxès, il surpassa bientôt tous les jeunes gens qui suivaient ainsi que lui les leçons de ce maître. Ses progrès furent si rapides qu'en très-peu de temps il parvint à imiter les ouvrages d'Eugène Caxès avec une telle perfection que les connaisseurs les plus habiles avaient peine à distinguer leurs tableaux. Il avait peint pour les Jésuites de Madrid un *Enfant Jésus* au milieu d'une gloire d'anges. Cette production, qui jouissait d'une juste célébrité, a disparu pendant les dernières guerres, et l'on ignore ce qu'elle est devenue. Les fresques, qu'il avait peintes dans le même temps à la chartreuse de Padua, ont été détruites; mais on conserve avec soin dans le même monastère une *Ascension* et une *Descente du Saint-Esprit*, qui suffiraient pour assigner à Lancharès une place parmi les premiers peintres de l'Espagne. Il fut chargé, conjointement avec Louis Fernandez et Pierre Nuse, de la peinture des tableaux du couvent des Carmes à Madrid. Ceux de Lancharès représentent la *Vie de Saint Pierre de Velasquez*. Ses productions se font remarquer par une grande simplicité et une imitation vraie et sentie de la nature. Ses dessins jouissent de l'estime des amateurs, et ils sont recherchés. Il mourut à Madrid le 21 juillet 1658. P—s.

**LANCIA** ou *Lanza* (le marquis Massimo de), fut un des plus grands capitaines du XIII<sup>e</sup> siècle. Il naquit dans le village de Cavaglia, dont son père était seigneur, et fut un des plus solides appuis de la ligne lombarde en faveur de l'empereur Frédéric II contre le pape Grégoire IX. Manfred épousa Bianca Galvano, de la ville

d'Acqui, l'une des plus belles femmes de l'Italie, et dont l'empereur se montra fort épris. Il eut d'elle Manfred, conquérant de la Sicile (voy. ce nom, XXVI, 476). Un des premiers exploits du marquis de Lancia fut en 1238 (selon Muratori), lorsque à la tête des milices de Verceil, de Novare, de Tortone et d'Asti, il arriva sur le Pô, afin de détruire le pont bâti par les Placentins, et d'arrêter les Milanais qui faisaient la guerre à l'empereur Frédéric. La rencontre des deux armées fut très-sanglante; les Impériaux lancèrent des brûlots incendiaires sans résultat, et ils ne purent enlever le poste des Placentins, qui furent secourus par les Milanais. Manfred fut ensuite nommé par l'empereur gouverneur d'Alexandrie, ville libre, qui avait abandonné la ligue de Lombardie, et en 1239 (ajoute Muratori), s'étant réuni au marquis Obert Pallavicini (voy. ce nom, XXXII, 449), ils allèrent mettre à contribution le territoire de Gênes. Les Milanais et les Placentins ayant envoyé des secours aux Génois, ceux-ci repoussèrent courageusement les deux généraux (1). La ville de Verceil, par décision du 4 mai 1240, adopta Manfred de Lancia comme citoyen de la république verceilaise, et lui fit don d'un palais pour lui et ses descendants, qui le possédèrent encore au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le parti guelfe, soutenu par les De-Advocatis, aujourd'hui Avogadro, familles riches et puissantes, ayant prévalu en 1243, le marquis de Lancia fut pros crit avec Pierre Bichieri, le neveu du cardinal Guala Bichieri (voy. GUALA, LXVI, 189). C'est alors que le malheureux abbé Gallo (voy. ce nom,

(1) Voyez Saint-Marc et Muratori. Voyez aussi le t. XVI, des *Annales du Royaume*, publiées par M. le marquis de Fortis.



re. Le 4 mai 1554, une mort surée l'enleva à ses amis, à l'âge de quarante-sept ans. Durant sa vie il avait obtenu la faveur de Louis-Quint et de Clément VII, et sa mort le célèbre Castelvetro son Éloge. De tous les ouvrages qu'il a composés, on n'a imprimé que celui qui a pour titre *Vera del Pota da Modena* (Histoire de du Podestat de Modène). On trouve une grossière et bizarre gravée sur bois. On conserve dans la bibliothèque *Estense*, à Ferrare un volume manuscrit contenant un grand nombre d'ouvrages composés sur des objets littéraires.

P—s.

**LANÇON** (NICOLAS-FRANÇOIS), avocat au parlement de Metz, et maître-échevin de cette ville, y naquit le 17 mai 1694. Il devint, fort jeune, l'un des magistrats les plus distingués de sa compagnie. Sa vaste connaissance de l'ancienne histoire le fit charger par le roi de missions importantes, entre autres de la rédaction des coutumes révisées de Toul et Verdun. En 1758 maître-échevin, il réforma dans les finances de la ville et ses hôpitaux lui durent des réformes essentielles. A ces travaux joignait l'étude de l'histoire de la ville et la recherche des titres. Ses manuscrits et son cabinet furent légués à A. Lancelot (v. ce nom, t. 222), quand ce savant vint en Metz pour y faire l'inventaire des titres. Les études n'avaient peut-être nulle part aussi négligées qu'à Metz. « Nous sommes riches en moments, disait-il, mais pauvres en volonté, et surtout ennemis de la communication. » Il fut un des fondateurs de l'Académie royale de Metz en 1760. Une apoplexie le prit et l'enleva le 6 mars 1767.

Son portrait est l'un de ceux des quatorze illustres Messins placés à l'hôtel-de-ville. Il laissa un fils qui était procureur général au parlement de Metz lors de la suppression de cette cour, en 1790. On a de Lançon : I. *Mémoire sur l'état de la ville de Metz et les droits de ses évêques*, Metz, 1737, in fol., réimprimé dans la *Notice de la Lorraine*, par dom Calmet. Saint-Simon, évêque de Metz, frère du célèbre duc de ce nom, avait pris le titre de prince de Metz. Cette prétention ne pouvait se soutenir qu'à l'aide de l'ignorance de l'histoire; Lançon, dans ce Mémoire savant et substantiel, prouva que cette ville libre et impériale n'avait jamais reconnu la souveraineté de ses évêques. II. *Table chronologique des édits, déclarations, etc., enregistrés au parlement de Metz depuis sa création*, Metz, 1740, in-4°. III. *Usages locaux de la ville de Toul, homologués par lettres-patentes, etc., ibid.*, 1746, in-12. IV. *Coutumes de la ville et du pays de Verdun, ibid.*, 1747, in-12. V. *Recueil des lois, coutumes et usages des Juifs de Metz, ibid.*, 1763, in-12. F.

**LANDEN** (JOHN), mathématicien anglais, naquit à Peakirk, près de Péterborough, en 1719. Dès sa plus tendre enfance, il montra de grandes dispositions pour les mathématiques. En 1744 il travaillait au *Journal des Dames* (*Lady's Diary*). Dans le t. XLVIII des *Transactions philosophiques*, il donna l'investigation de quelques théorèmes d'où dérivent plusieurs propriétés du cercle, et qui servent dans les fractions à décomposer les dénominateurs en facteurs plus simples, pour en faciliter l'intégration. Ce mémoire avait été communiqué à la Société royale de Londres par le savant Robert Simpson. En 1755, Landen publia un vo-

lume intitulé : *Mathematical Lucubrations*, titre qui annonçait que l'étude des mathématiques, qui a fait l'occupation de toute sa vie, remplissait alors ses heures de loisir. Ce livre renferme divers traités relatifs à la rectification des courbes, à la sommation des séries, à plusieurs parties de la haute analyse. Dans le tome II des *Transactions philosophiques*, on trouve une *Nouvelle méthode pour sommer un grand nombre de séries infinies*. Le premier volume de l'*Analyse rendue* parut en 1764. Dans ce traité, après avoir expliqué les principes sur lesquels cette analyse est fondée, l'auteur l'applique à une grande variété de problèmes, pour trouver les propriétés des courbes, leur mener des tangentes, en dériver les développées, en déterminer le rayon de courbure, ainsi que les points d'inflexion et de rebroussement, et les asymptotes. Il se propose d'étendre cette analyse à des questions de mécanique et de physique, dans un second volume qui n'a point paru. En 1766, l'auteur fut élu membre de la Société royale de Londres. Deux ans après, il parut, dans le tome VIII des *Transactions philosophiques*, le *Specimen d'une nouvelle méthode pour déterminer les arcs curvilignes*. Dans le IX, on trouve le détail de la méthode des séries des arcs des courbes, et l'on y trouve plusieurs autres problèmes de géométrie. M. Lançon a écrit plusieurs autres traités de géométrie, dont le plus important est le *Problème de la courbe qui a ses tangentes perpendiculaires aux ordonnées*, qui est imprimé dans le tome I de l'*Année de la Philosophie*. M. Lançon a aussi écrit un *Essai sur la courbe qui a ses tangentes perpendiculaires aux ordonnées*, qui est imprimé dans le tome I de l'*Année de la Philosophie*. M. Lançon a aussi écrit un *Essai sur la courbe qui a ses tangentes perpendiculaires aux ordonnées*, qui est imprimé dans le tome I de l'*Année de la Philosophie*.

est suppose à une distance infinie du sommet de la courbe, et il en déduit une propriété remarquable qui se rapporte aux corps suspendus comme le pendule. En 1776, il publia *Animadversions on Dr Stewart's computation of the sun's distance from the earth*. Recherches sur le calcul de la distance de la terre au soleil par Stewart, ou il signale l'erreur de Stewart sur la distance du soleil, la terre, erreur déjà reconnue en 1769 par Dawson. Elle provenait comme l'a remarqué M. Châteauneuf dans son *Histoire de la géométrie*, p. 174. (Voy. au 4<sup>e</sup>, 1837.), non de la méthode en elle-même, mais de quelques quantités négligées à tort dans le but de la simplifier. Ainsi, Lançon trompe quand il prétend qu'il ne lui attendit la vraie solution du problème ni de la méthode de Stewart, ni du principe sur lequel elle est fondée. Dans le tome LXV des *Transactions*, Lançon donne le *casus* qu'il avait proposé en 1771, et qui consistait à trouver un arc hyperbolique égal à deux arcs elliptiques, ce qui depuis a été démontré plus simplement par Legendre, car les premiers inventeurs prennent rarement le chemin le plus court. Dans le tome LXVII on trouve une nouvelle théorie du mouvement total d'un corps assés qui s'est appuyés des forces propres à détruire ce mouvement. L'auteur ignorait alors que d'Arnaud avait traité ce sujet dans ses *Opuscula mathematica*. Les *opéra* de Lançon ne sont pas toujours une contribution à la solution du problème, mais ils ont été déterminés les mouvements d'un corps de forme quelconque lorsqu'il tourne autour d'un axe passant par son centre de gravité. Ce ouvrage est imprimé dans un volume de *Mémoires* publié en 1760, et intitulé : *Appendix contenant*



erimes pour la solution  
 es plus com que cel-  
 on avait déjà trouvées. En  
 anden fit des améliorations à  
 de mouvement de rotation;  
 ayant que sa solution du pro-  
 général différait de celle de d'A-  
 t, et ne pouvant pas découvrir  
 préchait celle-ci, il n'osa point  
 la sienne. Dans le courant  
 même année, s'étant procuré  
 des *Mémoires de l'Académie  
 Berlin* (1757), qui contient  
 son du problème par Euler,  
 approcha d'être fautive comme  
 d'Alembert. Convaincu alors  
 même était exacte, il la fit paraître  
 le tome LXXV des *Transac-  
 tions*, dans le tome LXXX, Wilbore,  
 saticien distingué, prit la dé-  
 ces deux géomètres, l'Allemand  
 français. Landen était sur le  
 recevoir sa solution, et de la  
 quer pour la rendre plus in-  
 te, lorsque l'ouvrage du père  
*Samographe physique et ma-  
 tique*, etc., lui présenta une so-  
 le son problème, conforme aux  
 d'Euler et de d'Alembert. Tou-  
 sus persuadé de la vérité de sa  
 s, il se décida à la défendre  
 c. Sa santé commençait à dé-  
 et depuis plusieurs années il  
 taqué de la pierre. C'est pen-  
 intervalles de ses souffrances,  
 composa le second volume de  
*sa vie*, qui renferme le pro-  
 général sur le mouvement de  
 s. Il vécut assez pour achever  
 sa, et il en reçut un exem-  
 a veille de sa mort, arrivée le  
 vier 1790, à Milton, près de  
 omagh. Landen, fort au cou-  
 redécouvertes des géomètres de  
 spa, a su y joindre les siennes,  
 dans la théorie de la méca-  
 nique peut le regarder comme le  
 bert des Anglais F—LE.

**LANDER** (RICHARD), voyageur  
 anglais, né dans une condition bien  
 humble, et instruit tout juste comme  
 on l'est dans les écoles les plus sim-  
 ples, s'est acquis un nom impérissa-  
 ble dans l'histoire de la géographie  
 par la solution d'un problème qui  
 avait longtemps embarrassé les hom-  
 mes les plus habiles dans cette  
 science. Lui-même nous apprend  
 qu'il avait vu le jour à Truro, petite  
 ville du Cornouailles, le 8 février  
 1804; qu'il était le quatrième de six  
 enfants, et que, dès l'âge le plus ten-  
 dre, l'inclination de courir le monde  
 se développa chez lui. Les récits des  
 pays lointains et des aventures des  
 hommes qui les avaient parcourus le  
 ravissaient d'aise. • Ils produisirent  
 • sur mon esprit, ajoute-t-il, une im-  
 • pression profonde et durable, et,  
 • dès ce moment, je formai la réso-  
 • lution, ou plutôt j'éprouvai un  
 • désir violent et comme irrésistible  
 • de devenir un voyageur, afin que  
 • l'histoire de mes aventures pût un  
 • jour être rivale pour l'intérêt de  
 • celles que j'avais écoutées avec  
 • une attention extrême. • Son vœu  
 a été accompli; cependant il ne s'en  
 flattait pas encore, lorsque ayant à  
 peine atteint sa neuvième année il  
 fut obligé de quitter la maison pa-  
 ternelle à la suite de malheurs de  
 famille dont il ne nous instruit pas. A  
 onze ans, il accompagna, comme do-  
 mestique, un négociant qui allait aux  
 Antilles. Arrivé à Saint-Domingue, il  
 fut attaqué d'une fièvre qui mit sa vie  
 dans le plus grand danger; mais il y  
 échappa, grâce aux soins des négres  
 ses, à sa jeunesse et à sa forte constitu-  
 tion. En 1818, il était de retour en  
 Angleterre, et il passa cinq ans au  
 service de diverses maisons; il suivit  
 un de ses maîtres en France et dans  
 d'autres pays du continent européen.  
 Revenu à Londres, il apprend qu'un



e plus fort de tous les liens. caractères sympathisaient ; entrions dans les projets, partagions la joie et la tristesse, l'espérance et le désespoir, participions aux sentiments et aux sentiments l'un de l'autre. dit de l'intérêt de tous deux en fût ainsi. Les circonstances et rapproché deux hommes auparavant étaient séparés par ais de la hiérarchie sociale. à sa belle âme, le capitaine erton oublia volontairement l'évidence de nos conditions stives ; et, quant à moi, je sère que mon attachement lui était si grand que j'au- sionniers subi toute espèce de sion plutôt que de le laisser tr, et, si le cas l'eût exigé, e donné avec plaisir ma vie sionserver la sienne. » Après ndu les derniers devoirs à sou Lander tomba malade ; ce ne au bout de quinze jours de sion qu'il put se tenir sur son le vieux nègre l'avait soigné. des emissaires du sultan lèrent de sa part lui demander se des coffres de Clapperton, sion pleins d'or et d'ar- leur surprise ne fut pas mé- lorsqu'il se trouva que la qu'il possédait ne suffisait er payer les frais de son voya- qu'à la côte. Ils dressèrent sion un inventaire de tout ce tait et le remirent à Bello. un ordre de livrer une cer- sionnalité de marchandises fut à Lander ; le sultan promit er le prix qu'il réclamerait : sion sur un marchand de Kano sionné. Lander, conformément sion commandations verbales de sion, aurait bien voulu revenir sion par le Sahara et le Fezzan ;

mais, ayant réfléchi sur la perfidie des hommes auxquels il devait avoir affaire, il pria Bello de le laisser s'en retourner par la route du Sud. Après quelques difficultés celui-ci y consentit, et le jeune Anglais partit le 4 mai de Sackatou avec deux nègres, des chameaux et des chevaux, et marcha au sud. Dès le second jour il manqua périr de soif dans un désert. Le 25 il était à Kano ; quelques jours après il fut reconnu à Nummaleck par deux cavaliers du roi de Zegzeg, dont il avait traversé le territoire. Ils se hâtèrent d'aller avertir leur maître qu'ils avaient rencontré un chrétien, avec deux ânes chargés de richesses et un superbe cheval qu'il destinait au roi de Feundah. Le 19 juin Lander approchait de cette ville, et sortait de Danrora, lorsque quatre cavaliers de Zegzeg le contraignirent de les suivre à Zaria, où leur maître l'attendait. Il y entra le 22 juillet ; le roi, qui ne l'avait fait venir que pour le voir, l'accueillit avec bienveillance ; et, deux jours après, le laissa continuer sa marche. Lander regagna le chemin par lequel il était venu avec Clapperton : « Je dois convenir, dit-il, que nulle part je ne fus reçu de mauvaise grâce ; partout, au contraire, on nous félicitait de notre retour, avec les expressions les plus bruyantes de joie. Quelquefois même, notamment entre Djannah et Badagry, les clameurs de la foule furent si terribles en me revoyant, que mon cheval en trembla de peur, mais c'était la manière dont les naturels s'y prenaient pour me complimenter d'être revenu sain et sauf. Edoli, roi de Badagry, fut content de me voir, et ne cessa sa maison. Il alla malgré moi demeurer dans une méchante hutte. De même que les autres princes afri-

sons, il fut affligé en apprenant la mort du capitaine Clapperton. Lander était arrivé le 11 novembre à Badagry, puis son talent qu'on ne savait pas. Les Portugais marchands de esclaves, firent tant par leurs calomnies que le jeune Anglais fut débaillé et traîné froidement par le tor et ses principaux capitaines, et ensuite amené devant les prêtres du fétiche pour répondre aux accusations portées contre lui. Ses dénominateurs prétendaient qu'il était un espion du gouvernement britannique, et que, si on lui permettait de partir, il reviendrait bientôt avec une armée pour conquérir le pays. Le grand-prêtre lui repéta ce grief à haute voix, en ajoutant : « Si tu es venu réellement avec de mauvais desseins, cette eau te fera certainement partir; si au contraire l'imputation est fautive, chrétien, tu n'as rien à craindre. » Comme il n'y avait pas à balancer, Lander avait reçu dans le breuvage que le grand-prêtre lui avait présenté, et qui avait un goût désagréable et amer. Mais qui que ce soit persuadé de sa bonté, il courut à sa prison, puis fit une forte diète et ne mangea qu'une grande quantité de noix chaudes. Sa santé se releva et son énergie fut renouée. Il se mit à travailler avec un zèle qui ne se lassait point, et qu'on ne peut louer que trop. Les autres personnes souffrantes se virent bientôt guéries, et se hâtèrent de partir, et furent protégés de Dieu. Lander continua de travailler avec la même ardeur, et fut bientôt guéri de sa fièvre. Il se mit à travailler avec un zèle qui ne se lassait point, et qu'on ne peut louer que trop. Les autres personnes souffrantes se virent bientôt guéries, et se hâtèrent de partir, et furent protégés de Dieu. Lander continua de travailler avec la même ardeur, et fut bientôt guéri de sa fièvre. Il se mit à travailler avec un zèle qui ne se lassait point, et qu'on ne peut louer que trop. Les autres personnes souffrantes se virent bientôt guéries, et se hâtèrent de partir, et furent protégés de Dieu. Lander continua de travailler avec la même ardeur, et fut bientôt guéri de sa fièvre. Il se mit à travailler avec un zèle qui ne se lassait point, et qu'on ne peut louer que trop. Les autres personnes souffrantes se virent bientôt guéries, et se hâtèrent de partir, et furent protégés de Dieu.

Portugais ne cachent pas leur haine pour lui. Il ne savait pas comment il pourrait être tiré de cette prison fatale, quand le 20 janvier 1826 le capitaine d'un navire anglais se traînant le long de la côte, lui offrit de Jndah pour lui offrir ses services. Lander lui répondit tout de suite, remplit tous ses effets, prit congé du roi, atteignit le même jour Jndah, et s'embarqua sur un brick anglais. Il alla au cap Corce, où il donna la liberté à ses esclaves. Le 11 février la corvette l'Éclat le recruta et conduisit à Fernando Po, où eut lieu une longue entrevue avec Benham, ancien compagnon de voyage de Clapperton (roy. INDIAN, LIII, 332). Le 30 avril il revint Portsmouth, puis il se hâta de porter à l'amiral à Londres, tous les papiers de Clapperton. Un séjour de près d'un mois dans la capitale lui fut nécessaire pour écrire le journal qui avait tenu de lui le 20 novembre 1826. Ensuite il partit pour embrasser sa famille, dont il était éloigné depuis treize ans. Sa santé était tellement affaiblie qu'il ne put continuer le travail, au point qu'il avait remis au gouvernement. Il songea donc à rédiger un nouvel ouvrage d'après ses notes et avec l'aide de son frère, qui avait appris le métier d'imprimeur à Truro. Il l'acheva en deux mois de la fin de l'année suivante, et donna l'ouvrage au public l'année suivante sous le titre de *Journal de l'expédition de Lancastré en Afrique*. Ce jour de la suite le cours du Niger vers le Benue, et de sorte, ajoute-t-il, que, lorsque le public aura en main la relation suivante, je serai très-probablement en chemin pour la côte occidentale d'Afrique. Dans cette ma-

entreprise je ne serai accomplie de mon frère J. Lander, je l'ai déjà dit, m'a assisté dans la composition de cet ouvrage. L'ardeur et la persévérance peuvent être de quelque utilité; mais les plus fortes raisons de croire que l'expédition réussira aussi aisément que je l'espère. Dans ce cas, rien ne manquera de part pour accomplir l'objet mis en vue. Cette note est datée du 29 novembre 1830. On s'informa bientôt à ces deux jeunes gens qu'ils vont hardiment tenter le voyage fatal à tant de blancs accoutumés à toutes les fatigues. John Lander avait consenti à son frère uniquement pour le plaisir de le laisser courir seul de si grandes aventures; aucune récompense ne lui avait été promise. Le 1er janvier 1830 les deux frères partirent de Portsmouth sur un navire anglais, qui les débarqua sur le cap Corse; puis ils gagnèrent l'île d'Azores, d'où un brick de commerce les porta promptement à Balise, où ils avaient avec eux quatre hommes et une négresse qui, pour la première fois, avait déjà été au service de Lander. Le 21 mars ils commencent leur marche; ce ne fut pas sans beaucoup de fatigues, de privations et de souffrances qu'ils arrivèrent le 27 mars à Kaleinga, capitale de l'Yarbaud. Lander voyait cette ville pour la troisième fois; le roi lui fit de grandes marques de bonté, et le 27, le 22, leur fournit des provisions. Ils se dirigèrent au nord-est jusqu'à Kiama, ensuite au sud-est vers Boussa, sur le Kouarra; le 17 juin; le roi et ses officiers se joignirent avec plaisir Richard Lander. Les deux Anglais furent accompagnés par plusieurs guides qui appartenaient à un chef nommé Park

(voy. ce nom, XXXII, 580); on avait déjà constaté qu'il avait péri près de Boussa, dans le Kouarra. Le 25 ils remontèrent ce fleuve sur une pirogue qui les conduisit à Yaourie, ville considérable au nord de Boussa. Ils y restèrent jusqu'au 2 août; mais le sultan ne leur ayant pas accordé la permission de traverser son pays vers l'est, ils retournèrent par eau à Boussa. Après avoir fait, à la sollicitation du roi, une visite au prince qui régnait à Ouououou, leur départ ne put s'effectuer que lorsque le roi eut obtenu une réponse favorable du fleuve, qu'il consulta pour savoir si l'issue du voyage des blancs serait heureuse. Alors il leur procura une grande pirogue, bien approvisionnée de vivres. Des guides appartenant à des familles de princes résidant sur les bords du fleuve accompagnèrent les jeunes Anglais qui, le 20 sept., commencèrent leur mémorable navigation sur la portion du Kouarra qu'aucun Européen n'avait encore vue. Les rives de ce fleuve et les îles qui s'élèvent à sa surface sont fertiles et généralement bien habitées et cultivées; souvent on apercevait des villages qui paraissaient florissantes. Les communications entre les riverains sont fréquentes, des pirogues traversent continuellement le Kouarra, d'autres suivent son cours et le remontent. Les deux frères furent retenus quelque temps par la cupidité d'un chef à l'île de Zagouzi, vis-à-vis de Rabba; il ne leur restait qu'une très-petite quantité de marchandises; il fallait changer de pirogues dans ce lieu où leurs guides les quittèrent. Enfin ils se remirent en route le 16 octobre. Le Kouarra, qui jusque-là coule du nord au sud, tourne brusquement à l'est et s'élargit beaucoup; il offre un aspect magnifique; les villages sont nombreux. Au delà du

confluent du Koudouma, qu'il recout à gauche, on aperçoit successivement les villes d'Égga et de Kakeunda. Ici le fleuve reprend son cours au sud, et entre dans une chaîne de montagnes. Le 26 octobre les jeunes Anglais se trouvent devant l'embouchure du Tchobla, affluent de gauche du Konarra, et virent au confluent Cottanarrassi, qui est une grande ville. Ils étaient arrivés dans divers endroits, leur aspect avait excité au plus haut degré la curiosité des nègres. « On nous regarde, disent-ils, avec une sensation visible d'étonnement et de frayeur, si nous nous approchons trop de la porte, la foule recule dans un état d'inquietude extrême et en tremblant. » Parfois ils étaient obligés de se cacher à travers les regards pour éviter la multitude des importuns. On ne leur laissait pas un instant de repos; chacun demandait qu'ils revinssent, et l'on ne s'empêchait pas de leur adresser un présent de denrées. Déjà ils avaient remarqué à Égga des nègres vêtus de tissus du Benin et de Portugal, ce qui annonçait une communication entre cette ville et le golfe de Guinée. Ils en virent encore davantage à Bouqua et à Atidi. Quo l'on juge de leur surprise lorsque le 27, en passant devant Dounou, 2000, ils rencontrèrent un homme, et virent d'une vaste de soldat anglais qui, dans un état que de leur pays, les invita à s'arrêter; ils n'en firent aucun compte, mais une douzaine de portugues les poursuivait et les força de venir rendre leurs devoirs au chef, qui ne les laissa partir que le 4 novembre. Ils avaient observé que les montagnes s'écartaient de chaque côté. Afin de mieux pénétrer, retournés par la lenteur exécutée, les nègres, à l'har les plus exécutés, un portugue et l'indien dans le bateau, pour aller vers les es-

ser devant Kirri, grand marché de rive droite, quand il rencontra un cinquantaine de portugues qui remontaient le fleuve. Il avoua que les qu'il distingua le pavillon anglais parmi ceux qui ornaient ces embarcations, il ne put se défendre d'un certain sentiment de honte. Cette satisfaction ne fut pas de longue durée. Sur son refus d'obéir à l'ordre de remonter à bord de la principale des portugues, un coup de tambour ne fut entendu, des fusils furent tournés vers lui, en un moment son bateau fut abondé et pillé; il se débattait au bravement qu'il lui fut possible. Les bandits s'éloignèrent, et les deux vers Kirri. L'homme faisant il est lui par le chef d'une grande portugue qui s'engagea en anglais à venir le trouver, il y consent, est traité au mieux, et un moment après il aperçut son frère, dont le bateau, avait également la proie de ses pillards. Les deux blancs, arrivés devant Kirri, se virent de rester sur le bateau; ils étaient presque nus et exposés à l'ardeur du soleil. De braves gens, des femmes prirent part à leur infortune, et leur apportèrent des habits et des secours pour les rafraîchir. Bientôt on leur dit de venir recevoir leurs effets, que l'on avait retrouvés en fouillant les portugues des habitants, une grande partie étant en très mauvais état. Les prêtres musulmans parlèrent chaleureusement en leur faveur, dans le palabre qui se fit ensuite, que les deux Européens furent mandés à terre au couchant du soleil. On déclara qu'on lui rendrait ce qui avait été retrouvé que l'homme qui avait commis l'attaque serait condamné à perdre la tête pour avoir agi comme la proie de son chef; que si l'on voulait considérer comme prisonniers, on les laisserait au lieu où ils seraient en

chez Obié, roi l'éc, qui pro-  
 trait sur leur s. Quoique  
 décision pût paraître singulière  
 Européens, les jeunes voyageurs  
 adrirent avec joie, et remerciè-  
 ment de ce qu'il leur avait con-  
 la vie. Ils avaient tout perdu :  
 les traits avec bonté; s'étant  
 expliquer les faits qui les amè-  
 t devant lui, il consentit à les  
 ser, pourvu qu'un des capitai-  
 anglais, dont les navires étaient  
 liés le long de la côte, payât  
 saupon, qui fut évaluée à la va-  
 le vingt esclaves en marchandise  
 le fils d'un roi voisin de l'em-  
 bare du Rio Noun, nom que  
 ce bras du Kouarra, promit  
 rendre de la somme si les priè-  
 res s'engageaient à lui en com-  
 me assez forte. Richard Lan-  
 consentit à remettre à ce person-  
 un mandat sur un des capi-  
 anglais. A cette condition, les  
 frères furent mis en liberté, et  
 novembre ils s'embarquèrent  
 leur monde sur une grande pi-  
 e. Le 14, ils entrèrent dans un  
 bras du fleuve qui déviait à gau-  
 et, à leur satisfaction inexprima-  
 ils observèrent le mouvement  
 marée. Le roi de Brass, auquel  
 sent présentés par son fils, exi-  
 feux une nouvelle obligation,  
 tint auprès de lui en otage John  
 er avec une partie de son équi-  
 Richard, un de ses serviteurs,  
 fils du roi s'acheminèrent dans  
 presque vers l'embouchure du  
 e. Que l'on se figure, s'il est  
 ble, l'allégresse de ce brave  
 e homme en découvrant, le 18,  
 s'éc anglais à l'ancre. Mais quelle  
 e consternation lorsque le ca-  
 te, quoique malade et alité, lui  
 ra, en accou son dis-  
 s des imprécab es plus hor-  
 s, qu'il se lui pas l'avance

de la somme la plus légère, bien que  
 Lander lui protestât que tous ses dé-  
 boursés lui seraient payés par le gou-  
 vernement britannique. Enfin, après  
 de nouvelles tentatives de la part du  
 jeune voyageur, le navigateur brut-  
 tal lui dit : « Tâchez de faire venir à  
 « bord votre frère et vos gens, je les  
 « emmènerai ; mais, je vous le répète,  
 « vous n'obtiendrez rien de moi. »  
 Heureusement le nègre se laissa per-  
 suader par Lander, qui lui assura que  
 très-certainement il finirait par être  
 payé, et, malgré son mécontentement,  
 il s'acquitta fidèlement de sa commis-  
 sion. Le 24, les deux frères s'embras-  
 sèrent à bord du navire anglais ; ils  
 promirent au jeune chef nègre que  
 leur dette envers lui serait acquittée :  
 le gouvernement britannique a rem-  
 pli cet engagement. Le 27 le navire  
 franchit la barre du Rio Noun, et le  
 1<sup>er</sup> décembre il les débarqua chez le  
 gouverneur de l'île Fernando Po, où  
 ils restèrent jusqu'au 20 janvier  
 1831. Alors ils montèrent sur un  
 vaisseau de guerre qui allait à Rio de  
 Janeiro. Un bâtiment de transport les  
 mena du Brésil en Angleterre. Ils at-  
 terrirent à Portsmouth le 9 juin 1831.  
 Richard Lander partit aussitôt pour  
 Londres afin d'annoncer au ministère  
 la découverte importante que son  
 frère et lui venaient de faire. Ce fut  
 une grande nouvelle ; ils avaient constaté, par leur navigation sur le  
 Kouarra, que ce fleuve, après avoir  
 coupé une chaîne de montagnes, entre  
 dans un pays uni, et se partage en plu-  
 sieurs bras ; ils étaient arrivés à la mer  
 par celui qui a reçu le nom de Rio  
 Noun. Tous les géographes, en An-  
 gleterre et dans les pays étrangers,  
 s'en réjouirent, et chacun s'empressa  
 de féliciter ces deux jeunes gens. On  
 vanta avec raison leur courage et  
 leur persévérance ; on les voyait avec  
 plaisir échappés à tous les périls qui

avaient failli arrêter leur marche. Le gouvernement et la Société de géographie de Londres les récompensèrent, le prix annuel, laissé à la disposition de cette compagnie par le roi, fut remis à Richard Lander, comme ayant été chargé de l'expédition. Les papiers des deux frères furent portés à Lamaraute, et leur relation fut publiée en 1832. Ils étaient retournés à Truro; John Lander, ce dard à son honneur casanier, s'y établit, qu'on a Richard, quoiqu'il se fût mis avant son second voyage, ce lieu n'était pas assez fort pour empêcher de courir une troisième fois des hasards auxquels il avait échappé si miraculeusement. Son amour des entreprises aventureuses n'était pas satisfait; et il prit la route de aux propositions d'une compagnie de négociants de Liverpool qui l'invitèrent à diriger un armement destiné pour l'intérieur de l'Afrique. On espérait vendre à la population nombreuse des pays loquans par le kouarra des marchandises de manufactures étrangères, en échange des productions de ces contrées, et établir ainsi les bases d'un commerce lucratif. On avait aussi pour objet de recueillir des renseignements utiles à la géographie, de mettre un terme à l'opinion des nègres, et de constater les usages et les traditions de ces peuples de si longtemps de la civilisation Africaine. Lander s'espéra à l'échelle. Deux pyroscaphes navares à vapeur, le Kouarra de 145 tonneaux, et l'Aburkah de 55, construits en fer et en bois, commandés par le capitaine Lander, partirent le 29 juin 1832 de Milford Haven, port de mer à l'est du pays de Galles, après le déchargement le 7 juillet de l'équipage et des provisions, et furent arrivés à l'embouchure du fleuve Niger le 27 août. Les deux pyroscaphes remon-

rent le fleuve. Bientôt les obstacles entravèrent leur navigation: les rochers noirs, qui tiraient leurs principaux profits de la traite, s'opposent naturellement de faire avoir une expédition qui veut profiter dans l'intérieur du pays en se bornant au trafic des marchandises qui produisent, et de plus fournir aux Africains celles d'Europe à bien meilleur marché que ne les vendent les commerçants indigènes. Un des nègres qui conduisaient les pyroscaphes recusa de son maître l'ordre de faire chavirer celui qui il dirigeait; des Anglais, descendus à terre le pour couper du bois, sont accueillis par une fusillade terrible. Les hostilités continuent le lendemain; les Anglais font une descente, un village est brûlé par représailles. Le 7 novembre, on était devant Ebo. Le 27, Lander revint le soir d'Ébo l'empêcher par ses exhortations d'immoler deux victimes humaines, et il lui promettre solennellement de renoncer à ces sacrifices affreux; cette promesse, approuvée par tous les spectateurs, fut fidèlement tenue. Cependant les funestes effets du climat l'empêchèrent pas à cause la mort de beaucoup d'Anglais. Le Kouarra toucha plusieurs fois et fut par terre immobile sur un banc de sable. L'Aburkah, sur lequel se trouvaient Lander, parvint à ses milles plus hautes du confluent du Kouarra et de l'Ébo. Lander était, à ce qui paraît, peu d'accord avec Lard, qui commandait le Kouarra, car, pendant qu'ils se trouvaient ainsi retirés à peu de distance l'un de l'autre, ils ne communiquèrent pas ensemble. Le Kouarra de son côté fut recouvert de sable par la dissolution. Lander partit le 17 août 1833, pour aller chercher à Fernando-Po des marchan-



ses et des a uts. il y ar-  
 riva le 1<sup>er</sup> a pitta cette île  
 le 28. Il remontait le Rio Noun  
 dans sa pirogue, quand il rencon-  
 tra, le 10 juillet, Laird, qui, après  
 avoir fait une excursion jusqu'à  
 Foudah sur le Tchadda, ramenait son  
 piroscaphe en Angleterre. Lander,  
 parvenu à Cottamcarrassi, au con-  
 fluent des deux rivières, remonta sur  
 l'*Alburkah*, que commandait Old-  
 field, et on entra dans le Tchadda, que  
 ce capitaine nomme Chary. On s'a-  
 vança ainsi jusqu'à une distance de  
 194 milles; espérant, d'après l'as-  
 surances des nègres, atteindre le lac  
 Tchad; c'était s'aventurer sur une in-  
 dication très-problématique. On  
 souffrit beaucoup du manque de  
 vivres, car, par des causes né-  
 cessaires, la population indigène re-  
 fusait d'en vendre, et même d'a-  
 voir aucune communication avec  
 les Anglais. Au bout de quinze jours  
 Lander et Oldfield prirent le par-  
 ti de retourner à Cottamcarrassi;  
 revenus dans le Kouarra, ils firent  
 route au nord. Leur navigation n'é-  
 prouva d'autre inconvénient que ce-  
 lui de la rareté du chauffage. On y ob-  
 serva mettant la curiosité des nègres  
 à contribution; qui n'était admis à  
 bord s'il n'apportait une certaine  
 quantité de bois: par ce moyen l'ap-  
 provisionnement put suffire à la  
 consommation. Le 16 septembre, les  
 voyageurs étaient devant Babbah; le  
 gouverneur les accueillit amicale-  
 ment; le trafic s'établit entre lui et  
 les Européens; mais la lenteur ordi-  
 naire aux Africains dans toutes les  
 affaires empêcha de rien ter mer.  
 Lander voulait remonter le  
 jusqu'à Bousou; un accident arrivé  
 à la machine du piroscaphe contrai-  
 gnit de prendre une route opposée;  
 et, le 2 octobre, on suivit le cours  
 du Benue. (Lander fut à Attah,

Lander acheta une île voisine qu'il  
 nomma *English island* (l'île an-  
 glaise). La destinant à servir d'en-  
 trepôt de commerce, il y laissa  
 pour gérant un Anglais né en Afri-  
 que. Le 1<sup>er</sup> novembre, l'*Alburkah*  
 atteignit, dans le plus pitoyable état,  
 l'embouchure du Rio Noun. A peine  
 en mer, il rencontra le *Kouarra*, qui  
 le remorqua jusqu'à Fernando Po.  
 Lander, toujours infatigable, expé-  
 dia de nouveau l'*Alburkah*, le 15 no-  
 vembre, pour le Rio Noun: il devait  
 le rejoindre plus tard avec une car-  
 gaison de cauris qu'il allait prendre  
 au cap Corse, comptoir anglais de  
 la côte de Guinée. Revenu à Fer-  
 nando Po, il écrivit à son frère le  
 1<sup>er</sup> janvier 1831; il lui racontait tous  
 ses malheurs, mais était plein d'es-  
 poir pour l'avenir; il annonçait qu'il  
 allait visiter l'intérieur de l'Afrique  
 pour la troisième et dernière fois, et  
 qu'il comptait être à Londres dans  
 les premiers jours de mai. Peu de  
 jours après, il s'embarqua sur le cat-  
 ter le *Craven*, qui le conduisit à  
 l'embouchure du Rio Noun; là, il  
 transporta ses marchandises dans  
 deux pirogues avec lesquelles il vou-  
 lait rejoindre l'*Alburkah*. Parvenus  
 à une distance d'à peu près 70 milles,  
 la plus grande des deux pirogues  
 échoua; déjà leurs équipages, for-  
 més de nègres Kroumen, tra-  
 vaillait à la remettre à flot, quand  
 une fusillade, partie de derrière les  
 broussailles touffues qui bordaient  
 les îles et les rives voisines, vint les  
 interrompre. Lander était si persuadé  
 des intentions amicales des nègres  
 de cette contrée qu'il crut d'abord  
 que c'était une salve destinée à célé-  
 brer son heureux retour. La vue de  
 ses fidèles Kroumen rentrant dans la  
 pirogue blessés, et tombant à ses cô-  
 tés, le convainquit bientôt de son er-  
 reur. Les encourageant de la voix et

de geste, il essaya de se défendre jusqu'à la dernière extrémité; plusieurs de ses barbares ennemis périrent. Il se baissait pour prendre une cartouche, une balle le frappa près de la hanche; il chancela un moment, mais resté debout il continua d'exciter son monde à la résistance. Toutefois, voyant ses munitions presque épuisées, et l'ardeur de ses Kroumms ralentie, tandis que le feu de ses adversaires devenait plus vif, il reconnut que le seul moyen de salut était de tâcher de gagner l'autre pirogue qui était à flot à peu de distance. Abandonnant alors leurs marchandises, ils se jetèrent à la nage, et gagnèrent la pirogue avec de grandes difficultés; puis ils se livrèrent au courant du fleuve. Poursuivis pendant plus de quatre heures, avec un acharnement extrême, ils échappèrent enfin à leurs ennemis. Un jeune chirurgien anglais qui était avec Lander lui donna tous les soins que sa position exigeait, et l'amena le 27 janvier à Fernando Po. Durant les premiers jours, son état paraît si satisfaisant que l'on se flatte de le sauver; lui-même représentait du courage; mais, le 6 février, la gangrène survint à sa blessure, d'où l'on n'avait pu extraire la balle; il expira un peu après midi avec la fermeté qui l'avait toujours distingué. Toute la population de l'île le regretta vivement, et se fit un devoir d'assister à ses funérailles. Il était de petite taille, mais doué d'une grande force musculaire et d'une constitution extrêmement robuste. Quiconque le voyait pour la première fois était frappé de sa physionomie ouverte, de la largeur de sa poitrine, du mouvement continu de ses yeux. Il possédait au plus haut degré ce courage passif et nécessaire à un voyageur qui veut parcourir l'Afrique.

Ses manières étaient douces, agréables, ce qui, joint à sa gaieté, son air aimable et spirituel, le fit chérir de tous ceux qui le connaissent. Tel est le portrait qu'a de lui son frère, qui fut le témoin à l'Afrique des marques d'attachement que lui donnaient les nègres, et qu'il avait vus dans son premier voyage. On a de Richard Lander, en 1805, *Le Journal du voyage de M. Sackatou et de lui à Badagry*, publié à la suite de la deuxième relation de Clapperton (voy. ce nom, 95). On a vu plus haut que cette relation, rédigée à la hâte, a été corrigée. Néanmoins on peut concevoir une très bonne idée de l'auteur. Il raconte avec beaucoup d'ordre et de netteté tout ce qui lui est arrivé depuis le 26 août 1826, jour où il fut obligé de se rendre à Kain pour régler sur les marchandises que Clapperton y avait déposées jusqu'au 3 février 1828 qu'il retourna pour l'Angleterre. On voit touché des témoignages d'affection qu'il donne à son maître devenu son ami, que charmé de la vue de son pays, qu'il montre dans son long voyage mille notions barbares. Lander, dans son introduction au *Journal de Clapperton*, fait remarquer avec raison la conduite courageuse et présente de Lander en diverses différentes tribus qui se trouvaient sur son chemin; il revient à son sujet jusqu'à la fin un grand nombre de fois les habits, les usages et les coutumes de son pays.

II. *Records of captain Clapperton's expedition in Africa, &c. &c. &c. de la dernière expédition capitaine Clapperton en Afrique*, par Richard Lander, son fidèle ami et le seul membre survivant de l'expédition, et aventureux explorateur de l'Afrique, Londres, 1 vol. in-8.

relation, précieusement conservée, a été publiée par M. de Mevius, dans son ouvrage intitulé *Reise in die Provinz Senegal*, 1788, 2 vol. in-8, cartes et figures. Les deux frères Lander ont signé leur ouvrage. Une partie de leurs manuscrits avait été perdue dans la bagarre de leur départ si maltraités à la fin de leur voyage. Mais, comme chacun d'eux avait tenu un journal séparé, ils purent réunir les fragments qui leur restèrent, et composer leur livre. Il a eu un succès mérité dans leur pays et dans tous les pays où l'on aime le prix aux efforts du courage et de la persévérance, pour atteindre un but utile. Les deux frères, jeunes encore, exempts des préventions de leur époque, ne s'étaient pas engagés dans un système sur l'embouchure du Niger de l'Afrique centrale que Munkar avait nommé *Niger*, d'après les écrits des anciens. Les négres auxquels ils voyageaient l'appelaient *Dialiba*; plus bas ils le désignaient par la dénomination de *Soum*. Les hypothèses sur son cours définitif étaient nombreuses; on conjecturait que sa source est celle de la mer. M. de Mevius, insérée dans le cahier du mois d'août des *Annales géographiques de Weimar* (1803). Nous avons donné la traduction de son mémoire dans les *Annales des Voyages*, t. V, 1808. Une nouvelle conjecture parut si

étrange à Hoffmann, que, dans un article du *Journal des Débats*, il la combattit comme improbable. Beaucoup de géographes et de voyageurs firent de même: Bowdich, entre autres, rejeta bien loin cette opinion. Denham et Clapperton montrent, par la carte annexée à leur relation, qu'ils ne la partagent pas non plus, et qu'ils adoptent les rapports des négres. Cependant la carte qui accompagne le second voyage de Clapperton, et qui est dressée d'après les idées de M. Barrow, son éditeur, annonce déjà une modification, et le Kouarra parvient à la mer par un des bras qu'il forme après être sorti des montagnes. Probablement le docte écrivain avait médité sur les communications verbales qu'il avait reçues de Lander, et qui s'accordaient avec les témoignages de divers voyageurs anciens. La traduction française du voyage des frères Lander, écrite d'un style élégant et facile, a fait connaître leurs travaux mémorables. Leur manière de raconter est simple; cependant on remarque un peu de prétention dans les portions du récit qui sont de John Lander. Les deux frères avertissent dans leur préface que, durant la plus grande partie de leur séjour dans le Soudan, ils ont ressenti une certaine langueur que causait le climat; que parfois elle influait considérablement sur leur esprit, et qu'ils ne pouvaient résister à l'attente qu'elle portait à leur constitution. Malgré ces graves inconvénients et les maladies dont ils furent atteints, ils écrivaient chaque soir, lorsqu'ils le pouvaient, les événements de la journée. On reconnaît à la lecture de leur relation qu'elle a été rédigée sous l'impression du moment, ce qui est un sûr garant de sa fidélité. Elle est sans contredit une des plus intéressantes et des plus instructives qui aient été publiées sur l'inté-

rieur de l'Afrique. M. B. Beecher, lieutenant de vaisseau de la marine royale, l'a fait précéder d'une introduction, où il passe en revue toutes les tentatives faites pour explorer et expliquer le cours du Niger. Il ajoute que deux traits distinguent l'expédition des frères Lander d'avec toutes celles qui l'avaient précédée, savoir : la grandeur et l'importance de l'entreprise, et les faibles moyens avec lesquels elle fut accomplie. Les jeunes voyageurs n'ont pas fait d'observations astronomiques ; leur seul instrument était une boussole qu'ils perdirent dans le pillage de leurs effets à Kirri. M. Beecher a donc été obligé de construire la carte qui accompagne le voyage d'après les seuls renseignements contenus dans leur narration ; aussi ne la regarde-t-il que comme un essai appuyé sur leurs remarques. Il ajoute que du moins elle sera utile pour guider les Européens, qui, versés dans l'art des observations astronomiques, donneront à ce travail la précision nécessaire. Le récit du dernier voyage de R. Lander est contenu dans l'ouvrage suivant : *Narrative of an expedition into the interior of Africa by the river Niger in the steam-vessels Quorra and Alburkah, in 1822, 1823 and 1824, by Mac-Gregor Laird, and R. A. E. Oldfield, surviving officers of the expedition (Relation d'une expédition dans l'intérieur de l'Afrique, par le fleuve le Niger, sur les navires à vapeur le Kouorra et l'Alburkah, faite en 1822, 1823 et 1824), Londres, 1825, 2 vol. in-8°, carte et figures. Le mauvais résultat de cette expédition fut dû au peu d'accord qui régnait entre les chefs, comme on l'a vu plus haut. La relation de Laird ne comprend que le tiers des deux volumes, le reste est rempli par celle d'Old-*

servateurs peu judicieux et narrateurs insipides. Tous reprochent à Lander sa vivacité et sa conduite parfois arbitraire vers les nègres. La carte officielle du Niger, de Balthaz à la suite, a été dressée d'après le relevé de Melin, l'officier de la marine royale qui accompagna le second voyage de Lander. Depuis la catastrophe des deux pyroscaphes, un navire ne s'est remonté le Rio Noun, puis le Kara, et n'a pas eu à se plaindre de ce voyage. Le portrait de Lander, qui est ainsi que celui de son frère, dans le second voyage, le montre vêtu l'Européenne, et ne donne pas l'idée aussi avantageuse de sa physique que celui que l'on voit en tête de la relation particulière de ce voyage avec Clapperton, et qui est représenté dans le costume arabe. Les compatriotes de R. Lander ont érigé une statue sur la place publique de Truro.

**LANDES (PIERRE)**, homme royaliste, né à Paris vers 1754. Secrétaire en chef des états du Languedoc, fut avocat au parlement de Dijon, et s'attacha vivement à la cause des anciennes cours jacobines. Il prévit, dès le commencement, les suites funestes de la Révolution voulant éclairer les Français, et publia, en 1790, une brochure intitulée *Discours aux Welches*, qui fut un succès prodigieux et fut le point de départ de beaucoup de persécutions que le révolutionnaire éprouva de sa part. Il fut arrêté et dirigé en 1793 à Paris, où il eut subi le sort de beaucoup de victimes de cette époque, si ce n'est qu'un ami courageux [?] se d'él-

(1) Voir les détails de ces événements dans *France moderne* (Paris, Pichon, 1818).

masqués et e sur la route pour arrêter son et le rendre à la liberté. *Asses*, neureux pour avoir pu gagner la Suisse, il se réfugia à Berne, puis à Fribourg, où il consacra sa plume à la cause du trône et de l'autel. Il entretenit pour cela pendant longtemps une correspondance avec le prince de Condé. Arrêté de nouveau par les troupes françaises, lors de leur entrée en Suisse sous les ordres du général Brune, il alla être transféré des prisons de Berne dans celles de Paris, par ordre supérieur, lorsque sa fille, âgée de sept ans, alla se jeter aux pieds de M<sup>me</sup> Brune. Sa piété filiale toucha si vivement le cœur de cette dame, qu'elle obtint de son mari la liberté de Landes. Cette bonté pouvait compromettre le général auprès du D<sup>me</sup>naire exécutif, mais il ne put résister aux prières de sa femme et aux larmes de l'enfance. Il est fâcheux que ce trait de générosité n'ait pas été plus connu en 1815; peut-être qu'alors il eût sauvé le maréchal Brune. Landes se réfugia à Augsbourg, et il fit plusieurs voyages en Allemagne dans l'intérêt des Bourbons. Revenu en France avec sa famille, en 1802, après douze ans d'exil, il mourut à Dijon le 28 nov. 1806, ne laissant d'autre héritage à sa fille unique que l'exemple de ses vertus. On a de lui : I. *Journal de ce qui s'est passé à Dijon à l'occasion de la rentrée du Parlement, et des autres Cours de la province*, Kell, (Dijon), 1789, in-8°. II. *Discours aux Welches, dans lequel on a inséré la justification de la chambre des vacations du Parlement de Rouen, Metz, et particulièrement de Rennes, ouvrage dénoncé à l'Assemblée nationale*, D de l'imprimerie des aristocrates . . . i mars 1790, in-8° de 22 pages. I *Nouveau Discours*

aux Welches, Paris, 1790, in-8° de 70 pages, publié sous le pseudonyme de *Blaise Vadé, fils d'Antoine et neveu de Guillaume*. Ces deux brochures, publiées à l'occasion des persécutions qui précédèrent la suppression des parlements (voy. l'article LAMETR (Alexandre), dans ce volume), firent beaucoup de bruit; mais elles ont été depuis complètement oubliées. IV. *Principes du droit politique, mis en opposition avec ceux de J.-J. Rousseau sur le Contrat Social*, Neufchâtel en Suisse, 1794, 1 v. in-8°; réimprimé à Paris en 1801. Il est à remarquer que, dans sa *Réponse au Coup d'œil du général Montesquiou*, d'Entraigues s'est attribué cet ouvrage. V. *De la Nécessité d'un état monarchique en France*, ouvrage publié par ordre du roi Louis XVIII, Neufchâtel, 1795, in-8°. VI. *Lois de la morale et de l'honneur*, Neufchâtel, 1797, in-8°. VII. *Le Fugitif, ou les Malheurs de la Proscription* (ouvrage posthume), Paris, 1825, 4 vol. in-12. Landes a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres un roman politique intitulé *Doisan, ou les Malheurs du Sentiment*. M—D j.

**LANDI** (COSTANZO), littérateur et numismate, naquit, en 1521, à Plaisance, d'une famille patricienne. Benoît Laberdini, son premier instituteur, sut lui inspirer le goût le plus vif pour la littérature. À l'âge de douze ans il composa une élégie latine, si touchante et si gracieuse, que pour cette seule pièce il mériterait mieux que beaucoup d'autres une place dans la liste des *Enfants célèbres* de Baillet. De Plaisance il se rendit à Bologne, où il acheva ses études littéraires sous la direction de Rom. Amaseo, l'un des savants philologues de cette époque. Il alla ensuite à Ferrare étudier le droit sous Alciat. L'attachement qu'il conçut

pour ce grand jurisconsulte et le désir de profiter de ses leçons le décidèrent à retourner plusieurs fois à Ferrare. Il était en 1537 à Pavie, et cette même année, ou la suivante, il fut admis à l'académie de la marquise Hippolyte de Malaspina. En 1545 il accompagna son oncle, le comte Frédéric Scotti, député par la ville de Plaisance vers le pape Paul III. La vue des monuments de Rome éveilla son goût pour l'antiquité. Cependant il ne renonça point à l'étude du droit, puisque, cette même année, il rejoignit Alciati à Ferrare et qu'il le suivit en 1546 à Pavie. De retour à Plaisance, en 1548, il fut, par une distinction honorable, admis sans examen au collège des docteurs. Il pouvait aspirer aux premières places de la magistrature; mais, avide de nouvelles connaissances, il se rendit, en 1551, à Padoue, pour y suivre les cours de philosophie et de médecine. Son oncle, le comte Scotti, trouvant qu'il n'était plus d'un âge à fréquenter les académies comme un écolier, lui fit de sérieux reproches de sa conduite, et le força de revenir à Plaisance. La mort de son oncle l'ayant rendu maître de ses actions, il alla bientôt à Pavie, et l'on sait qu'en 1560 il y suivait un cours de physique, persuadé sans doute qu'il n'était jamais trop tard pour apprendre. Le désir de perfectionner ses connaissances en numismatique le ramena peu de temps après à Rome, où il avait déjà fait plusieurs voyages, et il s'y livrait avec ardeur aux recherches d'antiquités, lorsqu'une mort prématurée, mais non pas imprévue, l'enleva le 25 juillet 1564, à quarante-trois ans. Outre quelques opuscules cités par le Poggiali, mais qui n'offrent aucun intérêt, et des *Rime* dans la *Biblioteca de Cremona*, 1560, in-8°, on a de Landi: I. *Lusum puer-*

*itum libellus*, Ferrare, 1565. Ce sont les poésies et les compositions de sa jeunesse. II. *Libra habita in Academia etiam. A lyta marchis. Malaspina, adiretur lectionem Poggiali*, Ferrare, 1546, in-4°. On ne trouve cet opuscule que dans un exemplaire sur velin. III. *Pandectarum de justitia et enarrationum liber, etc.*, Pav. 1549, in-folio. IV. *Carmina*, 1550, in-4°. V. *Is epistolae Catulli annotationes*, Pad., in-8°. VI. *Methodus de homitudine luenda*, Lyon, 1557, in-42 pag. Ce petit ouvrage occupe une place dans la *Bibliotheca medicor.* de Margot, qu'on trouve à Landi pour un médecin. VII. *Iterum numismatum Romanorum stellae, replicationes*, Pad., ou 1560, in-4°. C'est le plus des ouvrages de Landi, et le plus recherché des curieux; réimprimé sous le titre: *Symbola numismatum praecipua Romae expositiones*, Leyde, 1607, in-8°, fig. Cette édition est posthume. Le Quadrio attribue à la traduction du poésime l'art *arte poetica*, Plaisance, 1548, mais le Poggiali en passe pour en soit l'auteur. La bibliothèque royale de Turin possède les inédites de Landi. On peut en pour plus de détails consulter *ricca della letteratura*, vol. VII, et le Poggiali, *Memorie di Pio II*, 150-54.

**LANDI** (le comte Jean) resteur, naquit à Plaisance, à premières années du XVII<sup>e</sup>. Ayant achevé ses études et son de philosophie à Rome, il a tout entier à la jurisprudence après avoir reçu le licencié de

collège de magistrature  
atale. On peut conjectu-  
ertit peu de temps après  
rie, où il fit au moins une  
comme volontaire, contre  
il parcourut ensuite l'Eu-  
e satisfaire sa curiosité.  
t à Lisbonne, il profita  
en favorable pour passer  
Madère, où l'on sait  
Il séjourna quelques  
retour à Plaisance, il fut  
cessivement de divers  
chargé de commissions  
dans lesquelles il donna  
d'habileté; cependant il  
toujours à l'abri des re-  
Poggiali, son biographe,  
malgré toutes ses recher-  
pas pu venir à bout d'é-  
le répandre quelques lu-  
ses aventures dont la vie  
à semée. Une lettre du  
éd. Fréguse, archevêque  
nous apprend qu'en 1536  
dans les prisons de Rome,  
sore le motif ainsi que la  
détention. Il eut en 1546  
d'honneur dans laquelle  
ersonnages distingués se  
comprunis, et qui s'ar-  
leurs soins à sa satisfac-  
sibilité de cette vie agitée,  
égligeait point la culture  
mais, peu jaloux du titre  
abandonnait à Louis Do-  
ny. ce nom, XI, 307) le  
diter ses ouvrages pour le  
pouvait en retirer. Landi  
re en 1578, et, comme il  
dans un âge assez avancé,  
double qu'il ne poussa  
elà sa carrière. C'est une  
s remarquable qu'on ne

cite ni le lieu ni la date de la  
mort d'un homme qui, par sa famille  
et par ses talents, tenait un des pre-  
miers rangs à Plaisance. Ses princi-  
paux ouvrages sont : I. *Formagiata  
di ser Stentato al serenissimo re della  
virtude*, Plaisance, 1542, in-8°; réim-  
primé par Turchi à la fin du second  
livre de la *Raccolta delle lettere  
facete*, Venise, 1575, in-8°. On dit  
que l'idée de cette plaisanterie lui fut  
inspirée par le goût du cardinal de  
Médicis pour ce mets très commun  
en Italie. II. *La Vita di Esope tra-  
dotta*, Venise, 1545; *ibid.*, 1550; et  
Milan, 1561, in-8°, avec une tra-  
duction des *Fables d'Esope* que l'on  
attribue également à Landi, mais  
dont l'auteur est inconnu. III. *La  
Vita di Cleopatra, reina d'Egitto;  
con una orazione in lode dell' igno-  
ranza*, Venise, 1551, in-8°. Cette  
vie de Cléopâtre est une espèce de  
roman dans le genre de la *Cyropédie*  
de Xénophon. Elle a été réimprimée  
plusieurs fois. L'édition de Paris,  
Molini, 1788, in-12, est très jolie. Il  
en existe un seul exemplaire sur vé-  
lin. Cet ouvrage a été traduit en  
français par Barère, 1809, in-18.  
Le *Discours* à la louange de l'igno-  
rance se retrouve à la suite des *Let-  
ters facete* de Turchi, pag. 444. IV.  
*Le azioni morali nelle quali si dis-  
corse intorno al duello, etc.*, Ve-  
nise, 1564, in-8°, t. 1<sup>er</sup>; Plaisance,  
1575, t. II. Cet ouvrage, qui dans le  
temps eut beaucoup de succès, mais  
qu'on ne lit plus aujourd'hui, fut  
réimprimé à Venise, en 1586, et à  
Plaisance en 1595; c'est une espèce  
de paraphrase de l'*Introduction à la  
morale* par Aristote, en forme de dia-  
logue, dont les interlocuteurs sont  
Jacques Lefebvre d'Étaples, Clich-  
tove, son disciple, Laurent Barto-  
lini, noble Florentin, et Landi lui-  
même, qui, pendant son séjour à

se souvenir que Enzo dit (Bibl. de  
1580) que Landi était entré dans





**VOY. LANDAIS** (Pier-  
 (PAUL), est le véritable  
 inventeur, au théâtre,  
 tard, et qui, heureuse-  
 de nombreuses imita-  
 t prévalu. Le 17 août  
 présenter aux Français  
 un acte et en prose,  
 ue. Ce drame, emprun-  
 s *Illustres Françaises*,  
 ut que deux représen-  
 moins l'auteur le fit  
 née suivante. Il y don-  
 exemple d'une pièce  
*agédie bourgeoise*, et  
 tailler minutieusement  
 théâtrale et le costume  
 près une tentative aussi  
 il garda le silence ;  
 ration a été depuis ri-  
 rivie et fastueusement  
 lerot, Beaumarchais et  
 On ignore l'époque de  
 de la mort de Landois,  
 par les biographes.

E—K—D.

**PHE** (JEAN-FRAN-  
 eur, né à Auxonne, en  
 5 février 1747, quitta  
 ge de dix-huit ans et  
 chirurgie à Paris. Ayant  
 goût pour cette profes-  
 sion pour celle de ma-  
 rit à Nantes en 1766. Il  
 campagne l'année sui-  
 novice sur un navire  
 allait à Saint-Domin-  
 vers voyages aux An-  
 îtes occidentale d'Afri-  
 que capitaine au long  
 Comme il avait porté  
 sur les points où il se-  
 vantagieux de former  
 vents de commerce sur  
 scain, il vint à Paris  
 y ses plans à la com-  
 pagnie française, à la-

quelle le gouvernement avait ac-  
 cordé un privilège pour une portion  
 de la côte d'Afrique au sud du cap  
 Vert. A cette époque la France  
 ne possédait pas le Sénégal. Landol-  
 phe fut invité par la compagnie à  
 communiquer son projet à M. David,  
 ancien gouverneur de cette colonie,  
 et à M. Eyriès, officier de la marine  
 royale, qui avait longtemps navigué  
 à la côte d'Afrique, tous deux che-  
 valiers de Saint-Louis. Landolphe se  
 trompa en disant qu'ils allaient être  
 nommés administrateurs de la compa-  
 gnie. David demeurait à Paris et pre-  
 nait part à l'administration de cette  
 association, composée de plusieurs  
 capitalistes; Eyriès (c'était mon père),  
 exerçait au Havre les fonctions d'of-  
 ficier de port, et surveillait, avec  
 l'autorisation du ministre, les arme-  
 ments des vaisseaux de la compagnie,  
 dirigés par une maison de commerce  
 de cette place. Les projets de Landol-  
 phe furent accueillis favorablement  
 par David, qui cependant ne lui  
 cacha pas qu'ils ne pouvaient être  
 mis à exécution sur-le-champ. No-  
 tre marin retourna donc à Nantes,  
 fit une expédition lucrative à la côte  
 d'Angola, et revint à Paris, où il re-  
 vit David, duquel il apprit que la  
 compagnie lui destinait le comman-  
 dement de l'un des quatre navires  
 cédés par le roi à la compagnie. Il  
 alla au Havre; le navire mettait à la  
 voile; il courut à Saint-Malo, où un  
 autre l'attendait; il l'amena au Ha-  
 vre, et comme les hostilités étaient  
 imminentes entre la France et l'An-  
 gleterre, il prit des lettres de mar-  
 que, c'est-à-dire qu'il eut la per-  
 mission de courir sus aux vaisseaux  
 ennemis. La compagnie lui annonça  
 que les circonstances l'obligeaient  
 d'attendre un temps plus favorable  
 pour former l'établissement projeté.  
 En février 1778, il entra dans le

fluve de Benoué, c'était le seul qui fut fondé sur comptoir, et obtint la reconnaissance du roi du pays, mais ce ne fut pas alors qu'il réalisa ses desseins. Diverses expéditions l'occupèrent pendant la durée de la guerre. Il alla d'abord aux Antilles, aux côtes de l'Amérique du Nord, visita la France et le Benoué. Pendant la guerre, il avait reçu le brevet de lieutenant de frigate. En 1789, il commença l'exécution de son projet. Un fort fut bâti dans le royaume d'Ouéré sur l'île de l'opodo, à l'embouchure de la Bénoué. Le commerce de Benoué, qui s'était jusque-là prospéré, ne seules ment le succès remplissait les desirs de l'indigène, mais il surpassait les vœux espérés. Les traits les plus intéressants de France en 1789, et continuèrent les années suivantes, empêchèrent qu'on ne expédit des navires, et il lui fut impossible de remplir les bilans qu'il avait fait établir de son fort. Le commerce de Benoué fut donc abandonné, et le fort fut détruit. Les navires qui étaient sortis de ce port furent dirigés vers d'autres côtes, et les navires étrangers qui étaient venus à Benoué furent dirigés vers d'autres ports. Les navires qui étaient sortis de ce port furent dirigés vers d'autres côtes, et les navires étrangers qui étaient venus à Benoué furent dirigés vers d'autres ports.

Le fort de Benoué fut détruit en 1791, et les navires qui étaient sortis de ce port furent dirigés vers d'autres côtes, et les navires étrangers qui étaient venus à Benoué furent dirigés vers d'autres ports.

Le fort de Benoué fut détruit en 1791, et les navires qui étaient sortis de ce port furent dirigés vers d'autres côtes, et les navires étrangers qui étaient venus à Benoué furent dirigés vers d'autres ports.

Le fort de Benoué fut détruit en 1791, et les navires qui étaient sortis de ce port furent dirigés vers d'autres côtes, et les navires étrangers qui étaient venus à Benoué furent dirigés vers d'autres ports.

longue. Il contribua par son courage et sa présence d'esprit à sauver cette colonie d'attaques extérieures, et à la défendre contre une révolte des nègres. Le gouvernement lui confia plus tard la mission d'aller avec des députés de l'île réclamer des approvisionnements et des munitions dont elle manquait. Il sut par son habileté éviter la ligne des croiseurs anglais, et arriva heureusement aux États-Unis de l'Amérique du Nord. Le ministre plénipotentiaire de France chargea Landolphe du commandement d'une corvette prise aux Anglais; il devait se rendre à la Guadeloupe. Il périt par sa fermeté une révolte qui devait éclater à son bord, et, ce qui est plus honorable pour lui, il plaida devant le tribunal révolutionnaire de l'île la cause d'un capitaine qui avait navigué de conserve avec lui, et que des délateurs accusaient d'avoir voulu livrer son navire à l'ennemi. Son client fut acquitté. Quelque temps après, Landolphe soutint un combat contre une frégate ennemie; son bâtiment, inférieur en force et désarmé, coula bas lorsqu'il fut amariné par les Anglais. Landolphe, mené prisonnier à Portsmouth, n'y resta pas très-longtemps. Mis en liberté sans condition, il gagna Cherbourg, où il subit un interrogatoire devant un tribunal de sept hommes coiffés d'un bonnet rouge, qui jugèrent ses réponses satisfaisantes; il obtint un passeport pour Paris. Sur la route, Landolphe et ses compagnons éprouvèrent plus d'une fois la difficulté de se procurer du pain; tantôt ils durent répondre à de choquantes interpellations, tantôt ils furent traités amicalement; un jour ils furent régalez par une bande de Chouans. Arrivé à Paris, Landolphe se trouva au milieu d'un mouvement nouveau. Bien reçu par Tru-

guet, ministre de la marine, que par un chef de bureau, il partit pour Rochefort, afin de paraitre, suivant l'usage, devant un conseil de guerre pour être jugé sur la perte du navire qu'il avait commandé; il fut acquitté à l'unanimité. Landolphe était alors lieutenant de vaisseau; le 1<sup>er</sup> juillet 1796, il fut élevé au grade de capitaine de frégate. Le nouveau ministre de la marine, Pléville-le-Pelec (voy. ce nom, XXXV, 65), lui donna le commandement d'une frégate destinée à porter à Cayenne des troupes, des munitions de guerre et de l'argent. Chemin faisant, il prit un navire, et atterrit sans encombre à la côte de la Guiane, d'où il se hâta de repartir pour la Guadeloupe. Il fit des croisières dans la mer des Antilles, s'empara de plusieurs bâtimens, et arriva le 3 janvier 1798 à l'embouchure de la Charente. Dans les années suivantes il commanda successivement plusieurs frégates, puis une petite escadre, ravitailla la colonie du Sénégal, visita les îles du cap Vert et la côte occidentale d'Afrique, fit des prises, et alla reconnaître son ancien établissement du Rio Formoso. Les pirogues de nègres qui l'accostèrent portaient le pavillon français; il prit et brûla quatre navires anglais armés en guerre et en marchandises; s'empara de l'île du Prince, située dans le golfe de Guinée, étouffa une conspiration de nègres contre les blancs, donna des marques de sa reconnaissance à des personnes qui, jadis, lui avaient rendu des services, et de sa bonté à d'autres qui l'avaient offensé. La malignité du climat le força de quitter ces parages en décembre 1799; il laissa l'île sans y avoir rien détruit ou dérangé, et les autorités portugaises le remercièrent d'avoir préservé la ville du pillage. Parvenu à l'embouchure du

Rio de la Plata, à la côte opposée de l'Océan Atlantique, il ne fut pas reçu cordialement par tous les officiers espagnols. Il y fit cependant des vivres, et en août 1800 établit une croisière à la hauteur de Rio-de-Janeiro. Une chance fâcheuse l'y attendait; une division anglaise, supérieure en force, l'attaqua; il fut contraint de se rendre; une de ses frégates s'échappa. Landolphe perdit dans cette malheureuse affaire un coffre qui contenait toute sa fortune. Un Portugais qu'il avait obligé en Afrique lui rendit la parcelle au Brésil. Embarqué sur une frégate portugaise qui surgit au port de Lisbonne, il passa par l'Espagne, rentra en France, sollicita encore une fois le jugement d'un conseil de guerre, et fut acquitté peu de jours après la conclusion du traité d'Amiens. Sa santé s'était altérée pendant une vie si aventureuse; il sollicita sa retraite, qui lui fut accordée, avec une pension d'abord de 1,500 francs, puis de 1,200. Invité à dîner aux Tuileries par le premier consul qui l'interrogea sur ce qu'il pouvait faire pour lui, il ne demanda rien. Landolphe termina ensuite quelques affaires au ministère de la marine, mais il ne put jamais obtenir les parts de prises qui lui revenaient d'après la loi et se montaient à des sommes considérables. Pour se distraire, il fit imprimer : *Mémoires du capitaine Landolphe, contenant l'histoire de ses voyages pendant trente-six ans, aux côtes d'Afrique et aux deux Amériques; rédigés sur son manuscrit par J.-S. Quareé, Paris, 1823, in-8°*. Le littérateur qui a mis en ordre ses papiers a soigneusement mis des corrections indispensables pour le style et le mouvement de la narration; ce qui lui fait perdre beaucoup d'intérêt. Les pays que Landolphe a visités sont du nombre de ceux que les voya-

geurs ont le plus fréquentés; il est sobre de détails géographiques, beaucoup moins de ceux qui concernent les mœurs des peuples et les productions de la nature. On se plaît aux récits de l'auteur, qui se montre franc, sincère, loyal, brave, humain et obligeant. Ayant écrit de mémoire, il commet quelquefois des erreurs sur les personnes et dans l'ordre des événements. En parlant de son père, qu'il vit pour la première fois en 1776, il dit qu'il avait été sous-gouverneur du Sénégal sous les ordres du duc de Lauzun; mais l'expédition qui sous ce nom eut lieu n'eut lieu qu'en 1779 (il du reste les faits sont exacts). Allons il confond M. de Rivière, officier-général de la marine, avec M. de Rivière, officier de l'armée de terre, à me souviens qu'étant allé passer les vacances, au Havre en 1777, j'avis Landolphe; c'était, ainsi qu'il dit lui-même, un homme de petite taille; il avait le teint brun, l'air vif, l'air et le ton décidés. Il est connu dans le pays d'Ouïre le botaniste Palisot de Beauvois (sup. t. nom, XXXII, 412), et l'avait soigné dans une maladie grave; celui-ci a témoigné sa reconnaissance en nommant *Landolphia* un joli arbrisseau du Bénin. Landolphe mourut à Paris en 1825. E—G.

**LANDOLT** (NATHAN), architecte et peintre, né en 1781 à Zurich où son père était architecte du grand conseil, se destina d'abord à la carrière des armes, et fut admis, en 1794, à l'école de Metz. Il se quit-

(1) Le *Biographe universel*, t. II, p. 61, a écrit LANDOLT NATHAN, qui est le nom du père de l'auteur de ces mémoires. L'auteur de ces mémoires est né à Zurich, et non en Espagne, comme il est dit dans le *Biographe universel*. L'auteur de ces mémoires est né à Zurich, et non en Espagne, comme il est dit dans le *Biographe universel*. L'auteur de ces mémoires est né à Zurich, et non en Espagne, comme il est dit dans le *Biographe universel*.

udier la peinture à Paris, et vétérinaire sous Bour-amateur passionné des de la chasse. De retour ie, il obtint une place au nicipal de Zurich, et, sition, il fut chargé d'or-corps de tirailleurs can- premier qu'ait eu la e fut approuvée, et d'au-imitèrent l'exemple don-dolt dans le canton de 1776 le désir de voir Fré-en armée le conduisit à t bien accueilli par le roi, a même à lever pour son corps de troupes suisses. endit que la constitution ne permettait pas de le-upes pour d'autres puis-celles avec lesquelles des us particulières à ce sujet faites. Il revint à Zurich ousiasme pour Frédéric usée prussienne. L'année fut nommé membre du cil, reprit le commande-irailleurs, et obtint en liage de Greifensee, dont t un château situé dans e fort pittoresque. Lan-établir avec une ancienne tyrolienne, sa gouvernan-ouée d'une énergie ori-ne le cédait point à la mmença alors, en sa qua-li, une administration de qui ressemblait beaucoup eadi turc, et dans laquelle uait un grand rôle. Bien s expéditif que la justice Greifensee; on en raconte l'aneddotes. Avait-il jugé coupable, il lui appliquait up un certain nombre de lion, ou le faisait exposer and, après avoir fait son-

ner la cloche pour convoquer le pu-lic. Il avait dans la salle d'audience une grande glace dans laquelle il observait les mouvements et gestes des prévenus sans qu'ils s'en doutassent. Malheur à ceux qui lui laissaient apercevoir des signes d'intelligence ! Ayant trouvé en défaut un inspecteur des forêts, il le condamna à recevoir des coups de bâton. Le condamné déclara qu'il allait appeler de ce jugement. - Vous en appellerez, répliqua le bailli, mais en attendant vous allez recevoir votre punition. - L'inspecteur porta plainte, et Landolt fut invité par le gouvernement à mieux observer les formes. Ayant vu un jour un vagabond mendier, malgré son ordonnance contre la mendicité, il fit conduire ce mendiant dans une auberge, avec ordre de le bien régaler. Puis il enjoignit à l'inspecteur de la police, qui n'avait pas rempli son devoir, de payer la dépense de ce vagabond, et de le conduire ensuite hors du bailliage. Cet homme, qui administrait la justice d'une façon si étrange, était pourtant le bienfaiteur de ses administrés; il faisait faire des plantations, dessécher les marais, améliorer les chemins, introduire de meilleurs procédés agricoles. Pour réprimer la passion du jeu, il organisa dans son château des soirées, où les jeunes gens pouvaient s'exercer dans le chant. Après les six ans de ses fonctions de bailli, il se retira dans une maison de campagne qu'il avait acquise. Il y forma une réunion d'artistes, parmi lesquels étaient Louis Hess et Conrad Gessner, son élève. Il fit lui-même un grand nombre de tableaux et d'esquisses. A l'époque de la Révolution, lorsque la France eut déclaré la guerre au roi de Sardaigne, il fut mis à la tête du contingent envoyé par le canton de Zurich à celui de Genève;



les arts du dessin, il prit des leçons de peinture dans l'atelier de J.-B. Regnault, et fit assez de progrès pour remporter le grand prix de l'Académie, ce qui lui valut l'avantage d'être envoyé à Rome, où il séjourna pendant cinq ans, en qualité de pensionnaire du roi. De retour à Paris avant la Révolution, il se livra à l'étude des lettres, et ce fut seulement après l'époque de la Terreur qu'il crut devoir reprendre ses pinceaux. Quelques-uns de ses ouvrages furent remarqués aux expositions du Louvre, notamment la *Leçon maternelle*, le *Bain de Paul et Virginie*, *Dédale et Icare*. Ces trois tableaux ont été gravés, et nous avons vu longtemps les deux derniers dans la galerie royale du Luxembourg. Les compositions de Landon sont gracieuses, quoique un peu froides. Il n'était pas savant dessinateur; ses attitudes sentaient le mannequin; mais ses têtes de femme avaient de la finesse, et son coloris ne manquait pas de fraîcheur. Ce n'est pas d'ailleurs par les productions de son pinceau qu'il s'est fait connaître avec le plus d'avantage: il a beaucoup écrit sur les arts, et il a entrepris, à ses frais, plusieurs collections pittoresques et biographiques, dont le moindre mérite était d'occuper la délinéation des chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture une foule de jeunes dessinateurs. On a de lui, en 23 volumes, ornés de gravures au trait, les *Annales du Musée*; et, en 22 volumes, les *Vies et les Oeuvres des peintres les plus célèbres*. Il a aussi publié une *Description historique de Paris et de ses édifices*, avec un précis historique (par Legendre), 2 volumes in-8°; une *Galerie historique des hommes les plus célèbres de tous les siècles, avec leurs portraits gravés au trait*; le *Recueil des ouvrages de peinture et de sculp-*

*ture qui ont concouru aux prix décennaux en 1810*; les *Nouvelles des arts*, journal dont les numéros ont été recueillis en cinq volumes in-8°; le *Salon de 1817*, et celui de 1824; la *Galerie du Luxembourg*; celle de *Giustiniani*, celle de *Madame la duchesse de Berry*; les *Antiquités d'Athènes*, d'après Stuart et Revett; la *Description de Londres et de ses édifices*, avec 42 planches; les *Amours de Psyché et de Cupidon*, et le *Saint Évangile de N.-S. J.-C.*, avec des planches au trait, d'après Raphaël; et enfin l'*Atlas du Musée, ou Catalogue figuré de ses tableaux et statues*. Landon a, en outre, fourni des articles au *Journal de Paris*, et à la *Biographie universelle*. Ses jugements sur les artistes sont en général de bon goût, et assez clairement écrits pour être lus avec intérêt par les hommes les plus étrangers aux théories de la peinture et de la sculpture. Il avait de la finesse dans l'esprit et beaucoup de douceur dans le caractère; aussi, lorsqu'il se voyait forcé de critiquer quelques-uns de ses contemporains, était-ce toujours avec une extrême politesse qu'il s'acquittait de cette obligation. Doué d'une jolie figure, mais non d'une complexion robuste, il ne ménagea point assez, dans sa jeunesse, la faveur dont il jouissait auprès des dames; et ce fut à la suite d'un long épuisement de poitrine qu'il mourut, à Paris, en 1826, vivement regretté des artistes et de toutes les personnes qui avaient eu des relations avec lui. Landon était peintre du cabinet de M. le duc de Berry, chevalier de la Légion d'Honneur, membre correspondant de l'Institut de France (Académie des Beaux-Arts), conservateur des tableaux du Musée royal du Louvre et de la galerie de M<sup>me</sup> la duchesse de Berry.

**LANDON** (miss LETITIA), si connue sous le nom de *l'Improvisatrice*; naquit à Londres vers 1803. Elle manifesta de bonne heure une grande facilité pour la poésie, et se distingua très-jeune encore par des productions qu'elle faisait insérer dans les recueils avec la signature des initiales L. E. L. Même dans les ouvrages qu'elle a donnés au public, elle a gardé constamment l'anonyme. Elle ne confiait le secret de son nom qu'à ses amis, et à la haute société dans laquelle elle vivait. Dans une *Vie de miss Landon*, publiée en anglais récemment, on apprend que le gouverneur du cap de Bonne-Espérance, le capitaine Maclean, l'épousa à Londres, il y a quelques années, et l'emmena au cap avec lui. Le 13 oct. 1838, elle mourut subitement, avant d'avoir atteint sa quarantième année. En moins de six ans, miss Landon fit paraître 4 volumes, chacun de quatre à cinq mille vers. Le premier et le second, *l'Improvisatrice et le Troubadour*, poèmes d'une étendue considérable, sont suivis tous deux de poésies détachées. Le troisième volume, *la Violette d'or*, est un cadre qui permet au poète de déployer toute la variété de son talent: c'est le concours des troubadours de tous les pays se disputant la *Violette d'Isaure* aux Jeux floraux. Le quatrième volume contient plusieurs petits poèmes: *le Brasslet venitien*, *la Pleiade perdue*, qui a inspiré aussi mistress Hemans (1); une *Histoire de la lyre*, c'est-à-dire l'histoire d'une âme poétique et passionnée. Si l'on joint à ces différentes productions une foule de poésies légères, dont elle a enrichi les recueils littéraires et poétiques, et

enfin un roman en prose (*Romance and reality*), on sera étonné de l'écoulement et de la souplesse de son talent. Miss Landon semblait avoir pris Thomas Moore pour modèle. Et le savait par cœur, et ses vers ont même suavité que ceux de cet auteur qui est bien rare dans la poésie anglaise. La donnée de *l'Improvisatrice* est celle de Corinne, sujet qui, depuis que Sapho en a fourni le type, est à peu près toutes les langues. Elle a aussi traduit plusieurs beaux morceaux de Chateaubriand, et *Chartreuse de Fontanes*. En fait connaissant le talent de poésies, qu'elle décrit, on lui reproche un luxe d'images, avec cette profusion de gouttes de rosées, de perles précieuses, de rubis et d'émeraudes dont Thomas Moore a brillé si tôt qu'enrichi la poésie anglaise. Mme Tastu, à qui nous devons les principaux détails de cet article, a traduit en beaux vers une pièce de miss Landon qui a pour titre: *la Chronique d'Amour*. Elle se trouve dans la *Revue des Deux Mondes* t. XII. F—L.

**LANDRÉ-BAUVAIS** (ACQUETIN-JACOB), médecin, naquit à Châlons, le 4 avril 1772, d'une ancienne famille de magistrature. Il fit ses premières études dans sa ville natale, sa philosophie au collège d'Haroué. Voulant se vouer à la médecine, suivit les leçons de Desault pendant trois années, et fut élève interne à l'hôtel-Dieu sous ce grand chirurgien. En 1792 il partit pour Lyon où Marc-Antoine Petit se laissa persuader de le faire nommer chirurgien en second à l'hospice civil et militaire de Châlons-sur-Saône. Après deux années de séjour en cette ville, il vint à Paris, où, lors de la création de l'école de Santé, en 1795, il fut élu élève par concours. En 1799, son

(1) On trouve une excellente notice de miss Landon sur un ouvrage de mistress Hemans, dans une notice intitulée *Magasin*, sur 1833, dans le tome 100 de *l'Annuaire*, sur 1833, p. 33.



de Pinel, il obtint le titre de médecin de l'hospice de la Charité, et l'année suivante on le nomma celui d'adjoint. Dès lors, il se consacra tout entier à l'enseignement de la pathologie interne et de la médecine clinique, jusqu'à ce que des symptômes graves d'une affection de poitrine, qui se renouvelèrent pendant plusieurs années, le firent dans la nécessité de cesser ses fonctions au grand regret des élèves. Une épidémie de choléra, qui blessa l'opinion publique, le porta à la double fonction de professeur de clinique et de médecin de la faculté de médecine à Paris; en 1830, une autre épidémie le fit rentrer dans l'obscurité et le priva de sa chaire. Il mourut le 26 décembre 1835, après avoir donné en sa personne un éclatant exemple du pouvoir de la médecine et des soins bien entendus d'une maladie qui, livrée à elle-même, conduit si vite ses victimes au tombeau. On n'a de lui que quelques ouvrages peu remarquables : *Est-on admettre une nouvelle école de médecine sous la dénomination d'école athénique primitive?* Paris, 1800, in-8°; ce fut sa thèse pour l'obtention du doctorat. II. *Séméiologie. Traité des signes des maladies aiguës*, Paris, 1810, in-8°; 1813, in-8°; in-8°; sommaire des faits consacrés alors, classés d'après les principes nosographiques de Pinel.

J—P—N.

**LANDRI** (Saint), placé sur la liste des évêques de Paris le vingt-neuvième, et entre Audebert et Chronobert, Borsassait, d'après cela, vers l'an 600, sous Clovis II. Doué de toutes les vertus épiscopales, il était, d'après les légendes, remarquable surtout par sa charité envers les pauvres et les infirmes. On lui attribue de nombreuses guérisons, et rapportent, dans une

année de disette, après s'être défait de tout ce qu'il possédait, il vendit encore les vases sacrés pour venir au secours des indigents. C'est une tradition généralement reçue, dans le diocèse de Paris, que ce fut lui qui fonda et dota l'Hôtel-Dieu de cette ville, et qu'il le plaça près de l'église et du palais épiscopal, pour être plus à portée de veiller sur les soins qu'on donnait aux malades. Ce local est celui où était auparavant le palais et les jardins du maire Erchinoald. On croit aussi que c'est à l'invitation de saint Landri que Marculfe, moine de Paris, recueillit ses *Formules*, qu'il lui dédia. On dit encore qu'il souscrivit, avec vingt-trois autres évêques, la charte d'émancipation que Clovis II accorda à l'abbaye de Saint-Denis, en 653. On ignore l'époque précise de sa mort; le dernier Bréviaire de Paris la met à l'an 656. Le fait de la dédicace que Marculfe fit de ses *Formules* à saint Landri ne peut donner aucune lumière sur cette date, parce qu'on n'est pas plus assuré du temps où ce religieux a existé. Launoy croit que ce n'était qu'au VIII<sup>e</sup> siècle (voy. MARCULFE, XXVI, 622). Saint Landri fut inhumé dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, appelée alors *Saint-Germain-le-Rond*. L'Église de Paris célèbre sa fête le 3 juin. Telle est la vie de saint Landri, comme la rapportent les Bollandistes et le dernier Bréviaire de Paris. Tout le monde n'est pas d'accord sur ces faits. Sauval et Valois doutent qu'il y ait jamais eu un évêque de Paris du nom de Landri. L'abbé Lebeuf, au lieu d'un Landri, croit qu'il faut en admettre deux, dont l'un peut avoir été évêque de Paris, et l'autre était chorévêque ou évêque régional. Il observe que le nom de Landri ne se trouve point dans les anciens martyrologes, que le culte de ce saint



le de Pinel, il obtint le titre de médecin de l'hospice de la lière, et l'année suivante on le fit celui d'adjoint. Dès lors, il fut tout entier à l'enseignement de la pathologie interne et de la clinique, jusqu'à ce que des symptômes graves d'une affection de poitrine, qui se renouvelaient pendant plusieurs années, le firent dans la nécessité de cesser ses fonctions, au grand regret des élèves. Il eut une réaction, qui blessa l'organe public, le porta à la retraite de professeur de clinique et de médecin de la faculté de médecine de Paris; en 1830, une autre réaction le fit rentrer dans l'obscurité de la vie privée. Il mourut le 26 décembre, après avoir donné en sa personne un éclatant exemple du pouvoir de la médecine et des soins bien entendus pour résister aux effets d'une maladie qui, livrée à elle-même, conduit si vite ses victimes au tombeau. On n'a de lui que quelques ouvrages peu remarquables : *Est-on admise une nouvelle espèce de goutte sous la dénomination de goutte athénique primitive ?* Paris, 1800, in-8°; ce fut sa thèse pour l'obtention du doctorat. II. *Séméiologie ou Traité des signes des maladies*, Paris, 1810, in-8°; 1813, in-8°; 1818, in-8°; sommaire des faits connus jusqu'alors, classés d'après les cartes nosographiques de Pinel.

J—D—N.

**LANDRI** (Saint), placé sur la liste des évêques de Paris le vingt-neuvième, et entre Audebert et Chronès, florissait, d'après cela, vers l'an 600, sous Clovis II. Doué de toutes les vertus épiscopales, il était, d'après les légendes, remarquable surtout par sa charité envers les pauvres. Elles lui attribuent divers miracles, et rapportent que, dans une

année de disette, après s'être débarrassé de tout ce qu'il possédait, il vendit encore les vases sacrés pour venir au secours des indigents. C'est une tradition généralement reçue, dans le diocèse de Paris, que ce fut lui qui fonda et dota l'Hôtel-Dieu de cette ville, et qu'il le plaça près de l'église et du palais épiscopal, pour être plus à portée de veiller sur les soins qu'on donnait aux malades. Ce local est celui où était auparavant le palais et les jardins du maire Erchinoald. On croit aussi que c'est à l'invitation de saint Landri que Marculfe, moine de Paris, recueillit ses *Formules*, qu'il lui dédia. On dit encore qu'il souscrivit, avec vingt-trois autres évêques, la charte d'émancipation que Clovis II accorda à l'abbaye de Saint-Denis, en 653. On ignore l'époque précise de sa mort; le dernier Bréviaire de Paris la met à l'an 656. Le fait de la dédicace que Marculfe fit de ses *Formules* à saint Landri ne peut donner aucune lumière sur cette date, parce qu'on n'est pas plus assuré du temps où ce religieux a existé. Launoy croit que ce n'était qu'au VIII<sup>e</sup> siècle (voy. MARCULFE, XXVI, 622). Saint Landri fut inhumé dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, appelée alors *Saint-Germain-le-Rond*. L'Église de Paris célèbre sa fête le 3 juin. Telle est la vie de saint Landri, comme la rapportent les Bollandistes et le dernier Bréviaire de Paris. Tout le monde n'est pas d'accord sur ces faits. Sauval et Valois doutent qu'il y ait jamais eu un évêque de Paris du nom de Landri. L'abbé Lebeuf, au lieu d'un Landri, croit qu'il faut en admettre deux, dont l'un peut avoir été évêque de Paris, et l'autre était chorévêque ou évêque régional. Il observe que le nom de Landri ne se trouve point dans les anciens martyrologes, que le culte de ce saint

n'est pas ancien, que ses légendes datent de plusieurs siècles après celui on l'on dit qu'il a existé, et qu'elles se sont insensiblement grossies, que, s'il a occupé le siège de Paris, ce n'est que pendant un très-court espace de temps, qui ne suffit point à toutes les choses qu'on lui attribue; il ajoute enfin que le plus ancien titre où il soit question de lui ne remonte ni pas à plus de 500 ans. Voyez la dissertation de cet auteur dans le 2<sup>e</sup> volume de celles qu'il a écrites sur l'*Histoire ecclésiastique et civile de Paris*, page xxxviii. L. V.

**LANDRIANI PAUL CAMILLO**, peintre d'histoire, né à Milan vers 1570, suivit la manière d'Octave Semini, dont il avait reçu des leçons, et acquit une grande célébrité. La perfection de ses ouvrages est attestée par Rembrandt, qui le cite comme un des bons gens qui, de son temps, sont montés avec honneur à l'art de la peinture. Il fut appelé *il Duchino*, peintre par excellence, à toutes les peintures qui furent exécutées à cette époque dans la cour du grand duc de Médicis, et d'un grand nombre de la royauté, parmi lesquels les commandeurs estimant ce lui qu'on voyait dans l'église Saint-André de Milan, et qui représente *la Nativité du Seigneur*. On y rappelle la grande finesse de dessin de son maître, avec un degré le plus de fermeté et de vie. Un autre tableau de *la Passion*, qui se trouve dans la même ville, porte sa signature et la date de 1612. Il peignit également à fresque, dans un grand vestibule, un beau spectacle de ses ouvrages, en ce genre, et qui servit de modèle à d'autres, quoiqu'il ne soit d'aucun grand poids. Landriani mourut vers l'année 1619. L. V.

**LANDRY** Pierre, dessinateur et graveur au burin, né à Paris

vers 1630. Le nombre de gravures qu'il a exécutées, tant d'après propres compositions, que d'après celles de divers maîtres italiens, est considérable. Ses portraits, et d'un burin ferme, et d'une exécution propre. Il est certain que sa célébrité n'est point aussi grande qu'on lui en a faite, et que son mérite ne mérite la perfection de ses ouvrages. Ses principales productions sont *Louis XIV*, d'après François, gravé en folio, *le prince de Conti*, d'après Carbelin, *Charles de Bourbon*, et *que de Savoie*, d'après J. Lamet, *le comte d'Harcourt*, nommé *le Ciel à la Perse*, portrait anonyme, et *Jerome*, et *la Vierge, demi figure portant l'enfant Jésus dans son bras*, d'après deux de ses compositions; *la Samaritaine*, d'après Le Brun; *une grande tête de saint Jean Baptiste*, d'après le Carracci, *Triomphe de Jésus Christ*, gravé en comp. et en gravure. L'Enc. form. 14 p. de l'art. 1702. *Journal des Savants*, 1701, 2<sup>e</sup> p. 170. P. 10.

**LANGARA** Don Juan de, un grand espagnol, né à Madrid vers 1710, d'une famille noble de Castille. Entré de bonne heure dans la marine, il en prit un très-haut rang, et fut grand amiral, et parvint en l'année 1779, au grade de chef d'escadre d'Espagne, et fut alors l'un des héros de la guerre d'Angleterre, dans laquelle il se distingua par ses succès. Langara se trouva le 15 août 1780, à la bataille du cap St-Vincent, quand il rencontra la flotte anglaise commandée par l'amiral Rodney, et composée de 21 vaisseaux de ligne, et de plusieurs frégates. Les deux escadres se battirent pendant trois heures, et furent vaincues. Le capitaine Langara fut tué au combat, et son nom est inscrit sur le monument de la bataille de St-Vincent. L'Enc. form. 14 p. de l'art. 1702. *Journal des Savants*, 1780, 2<sup>e</sup> p. 170. P. 10.

ata la victoire pendant  
s; mais trois blessures  
la perte d'un de ses  
qui sauta en l'air, et la  
tre autres, au nombre  
dit celui qu'il montait,  
et de s'opposer à l'entrée  
ctorieuse dans le détroit,  
voir ravitaillé Gibraltar,  
voile pour les Antilles.  
ique prisonnier de guer-  
é lieutenant-général des  
les; c'est ainsi que Char-  
souverain, récompensait  
malheureux. Sous Char-  
agne, ayant pris part à  
ontre la France républi-  
ra commanda, en 1793,  
gnole, qui, réunie à celle  
entra, pendant la nuit  
août, dans le port de  
leur livrèrent les sec-  
ville insurgées contre la  
ationale. La mésintelli-  
ata bientôt entre les Es-  
voulait concourir de  
rétablissement de la mo-  
naise, et l'amiral anglais,  
e voulait que détruire  
ments maritimes, et s'em-  
meilleurs vaisseaux, fa-  
ccès des républicains.  
de Toulon ayant été ré-  
ra est le tort de concou-  
s de destruction, en or-  
eux officiers espagnols  
ter avec Sidney-Smith  
les magasins, l'arsenal  
française. Ce fut à la  
ncendie que, dans son  
él, il comparait à l'em-  
e Troie, et qui coûta,  
à la France vingt-deux  
ligne, huit frégates et  
vettes, brigantins ou  
bâtiments; ce fut au  
illierie des répu- cains,  
smilles éplorées qui, re-

doutant leur vengeance et le sort des  
Lyonnais, voulaient fuir sur la flotte  
combinée, ce fut enfin aux cris de  
détresse des malheureux qui, près d'a-  
border, étaient submergés avec leurs  
frères embarcations, que les étran-  
gers abandonnèrent Toulon, le 18  
décembre 1793. Ils auraient pu néan-  
moins s'y défendre encore long-  
temps, puisqu'il n'y avait pas une  
seule brèche et que leurs communi-  
cations par mer n'étaient pas inter-  
ceptées comme on l'a prétendu. En  
récompense de ce haut fait d'armes,  
qui certes n'illustra pas sa réputa-  
tion, Langara commanda l'escadre  
d'honneur qui, le 2 avril 1794,  
alla prendre à Livourne le prince  
Louis de Parme, gendre futur de  
Charles IV, et depuis roi d'Étrurie :  
il le débarqua, le 10 mai, à Cartha-  
gène, d'où il repartit dans le mois  
de juillet pour observer les côtes  
d'Italie. Au printemps de 1795, il  
joignit son escadre à celle de Gravina,  
près de Collioure, pour tenter de re-  
prendre Rosas sur les Français; mais  
par la réunion de leurs efforts ils ne  
purent pas même réussir à s'emparer  
de deux frégates mouillées dans la ra-  
de. Après la paix de Bâle, l'Espagne  
étant redevenue l'alliée de la France,  
Langara fut chargé du commande-  
ment d'une flotte de vingt-six vais-  
seaux de ligne, treize frégates, etc.,  
qu'il conduisit à Toulon, en octobre  
1796, ayant contraint à la retraite les  
Anglais, qui bloquaient l'armée na-  
vale française dans ce port, et il répara  
ainsi la honte dont il s'y était couvert  
trois ans auparavant. Au retour de  
cette expédition il se rendit à Madrid,  
où il succéda, en janvier 1797, à don  
Pedro Varela de Ulloa, dans le mi-  
nistère de la marine, qu'il avait re-  
fusé, en novembre 1795, après la  
démission forcée de son ami, don  
Antonio Valdez. Le fait le plus im-



10. XVIII. *Voyage du magister à la mer, et autres contes babyl.*, 1820. XIX. *Couronne de ne allemandes*, *ibid.*, 1820. *Contes de fées et autres contes*, 1821. XXI. *Ganyméda*, *ibid.*, *ouv. éd.*, 1830, 2 vol. XXII. *et Phantasus*, *ibid.*, 1824. *Lucerna*, *ibid.*, 1826. Langbein a aussi deux comédies : *Les hommes comme ils sont et comme ils devraient être*, et *le Revenant*, 1787, qui sont depuis longtemps oubliées. Cependant Langbein a fait une édition complète, qu'il prétendait, corrigée, de ses. en 30 vol. ; elle a comparu en 1835 à Stutt-

D—G.

LE (RODOLPHE DE), érudit, fils d'un baron westphalien vers 1440. Au gymnase de Munster, où il étudia sous son de la nouvelle congrégation des frères, dite congrégation de Windesheim, il conçut un vif intérêt pour la littérature grecque. Aussi lorsque, grâce à son oncle, doyen du chapitre de Munster, il eut reçu une prébende à Wilsberg et Pymont, visiter et puiser dans les leçons de la Trébizonde, de Théodore Léonard Arétin, de Laurent et de Falla, une instruction qu'il n'avait trouvée dans la Basse-Italie. Il revint de l'Italie avec une collection de livres, et un projet d'améliorer les études scolaires de sa patrie. D'après ses avis, on appela des maîtres formés à Deventer et appelés au gymnase de Munster ; il aida de ses livres, de ses conseils, les jeunes professeurs annonçaient de grandes dis-

positions, ou dans les églises collégiales, pour y suivre leurs études. Chargé, vers 1475, par l'évêque de Munster, d'une mission auprès du pape Sixte IV, Rodolphe de Lange étonna le pontife par sa facilité à parler latin. Il se lia d'amitié avec Perotti, Politien, Pic de la Mirandole et autres savants ; Laurent de Médicis l'accueillit aussi avec bienveillance. Après un séjour de plusieurs années en Italie, il revint à Munster, et fut promu au décanat du chapitre de l'église dite le Vieux-Dôme. A l'avènement de l'évêque d'Osnabruck au siège de Munster, il obtint sur les écoles du pays toute l'influence nécessaire pour réformer la vieille routine, et introduire des livres et des méthodes supérieurs à ce qui existait. En vain l'université de Cologne s'éleva contre toute réforme et prit la défense de la vieille scolastique ; Lange peupla les écoles de Munster de bons élèves du gymnase de Deventer, et y introduisit l'explication des auteurs classiques latins, ainsi que l'étude du grec. On s'adressait de loin au doyen de Munster pour avoir de bons maîtres. Rodolphe Agricola, son ancien condisciple, lui écrivit : « Au nom de nos études communes, je me réjouis de ta gloire, mon cher Lange, et je t'en félicite ; car la voix presque unanime du peuple proclame ton érudition et ton profond savoir. De quelque côté que je me tourne, à quelque savant que je m'adresse, tous me parlent avec éloge de toi. Tu as entrepris une tâche digne de toi, celle de ressusciter l'antique et vraie érudition, au milieu de la barbarie générale qui nous environne, » etc. Rodolphe de Lange mourut octogénaire, en 1519, et fut enterré dans le cloître de la cathédrale de Munster. Il avait publié plusieurs ouvrages qui sont devenus très-rares ; ce sont : 1° un poème

épique, *De Excidione Hierosolyma postrema*, 2<sup>e</sup> un autre poëme, *De Excidione urbis Nauenis*, sur le siège mis, en 1475, devant la ville de Neuss ou Nuys par Charles le Téméraire; en suite un recueil d'hymnes et autres pièces sacrées sous le titre de *Carmina*, imprimé à Munster, en 1486. Hamelman, dans ses *Opera genealogico-historica de Westphalia*, a donné un discours funèbre sur ce sujet. — Un autre erudit allemand, *Ad. Gottlieb Lange*, né en 1778 à Weissenau en Thuringe, et mort le 9 juillet 1831, etat retour de l'école de Schulzforte, dont il avait été le vey. C'était un homme profondément instruit, et capable de former de bons écrivains. Il est auteur de plusieurs dissertations, dont voici les principales: *L'indicia trapidor romana*, *Diálogo de Oratoribus Tacito vindicatus Silvio Portenois*; une dissertation sur le boucher de Scipion, et une autre sur la question de savoir s'il est dans *Alexandria*, est une longue et bonne leçon. Ses écrits, tant latins qu'en allemand, ont été recueillis dans une collection sur sa vie, par son collègue Lach, sous le titre de *Ad. Lange Vermischte Schriften aus Heiden*, Leipzig, 1832, in 8 vol. in 8.

**LANGÉ** (GÉRARDUS), fils d'un bourgeois de Metz, vint à Paris au commencement de 1649. Il se lia avec *Van Dyck*. Après son retour de la messe et des dîners des universités de *Wittendrecht* et de *Leipzig*, il s'occupa pendant quelque temps à la solution de plusieurs problèmes de la géométrie, et trouva les méthodes de résoudre tout ce genre de problèmes.

à son retour d'un voyage en France, en Angleterre et en Hollande. L'année suivante, en l'université lui donna la chaire de physiologie, qu'il échangea tôt après contre celle d'anatomie et de chirurgie. Il devint professeur de pathologie, et occupa cette place jusqu'à sa mort, au 24 mars 1662. L'étroite amitié qu'il eut avec *Hauptmann* lui fit adopter les opinions singulières de ce dernier, qui attribuait toutes les maladies à la présence d'atomes théoriques que quelques esprits triques ont cherché à faire revivre nos jours. *Langé* a publié une *du Scrutinium de Peste de Lu* laquelle il joignit une *première* remarquable. On lui doit un commentaire sur le traité de *Van Helmont*, et un autre pathologique spagyrique de *Kuhn* il a publié un certain nombre de dissertations sur la respiration, vortement, les calculs urinaux, le cancer, la rougeole, et productions, aujourd'hui démodées de tout intérêt, ont été recueillies sous le titre de *Miscellanea curiosa*, Frankfurt, 1680, in-8, sous le nom de G. François.

**LANGÉ** (JEAN-BAPTISTE) (JEAN-BAPTISTE), né à Bruxelles, fut à *Van Dyck*. C'est de tous les dessinateurs le plus célèbre, et le plus habile. Il se rapprocha de son collègue. Sa dépendance fut l'un de ses défauts, il manque de finesse et de goût, ainsi qu'on peut en juger par le nombre de ses tableaux conservés à Bruxelles et dans les villes des Pays-Bas. Ce sont généralement de grandes compositions pour les églises et représentations de batailles. *Langé* mourut en 1711.

— *Langé* (Gérardus) a été traduit en français par *Langé* (Gérardus) dans le *Recueil de la Bibliothèque de la ville de Metz*, Metz, 1711, in-8, sous le titre de *Langé (Gérardus) Vermischte Schriften aus Heiden*, Leipzig, 1832, in-8, sous le nom de G. François.



VGE (Joseph), célèbre ac-  
 théâtre de Vienne, naquit, le  
 1731, à Wurtzbourg, où son  
 employé comme secrétaire de  
 auprès du cercle de Franco-  
 montra de bonne heure beau-  
 inclination pour la peinture  
 ce talent, aidé de M. Bei-  
 alors chancelier du prince-  
 le Wurtzbourg. Après la mort  
 ernier il quitta son pays, et  
 fienne où il trouva son frère  
 placé auprès d'une famille  
 agnée. Ce fut dans ce temps  
 manifesta chez lui le goût de  
 imatique. Les deux frères  
 d'enthousiasme pour le  
 s'associèrent quelques jeu-  
 et établirent un théâtre de  
 Le célèbre Sonnenfels, eu  
 instruit, fit appeler les frères  
 les engagea à représenter  
 pièce chez lui, et les décida  
 serer tout entiers au théâtre.  
 ourut quelque temps après ;  
 et s'acquît, par ses talents,  
 nde renommée, et obtint  
 jours la faveur des Viennois.  
 ait dire de lui ce que M<sup>me</sup> de  
 de Talma : - Il y a dans la  
 et homme je ne sais quelle  
 ai, dès les premiers accents,  
 toutes les sympathies du  
 charme de la musique, de  
 re, de la sculpture, de la  
 par-dessus tout, du langage  
 , voilà ses moyens pour dé-  
 , dans celui qui l'écoute,  
 naissance des passions géné-  
 i terribles. - Lange se forma  
 manière française, mais il  
 être plus de naturel et plus  
 dité. Il se retira du théâtre  
 âge très avancé, et mourut  
 e. Lange n'avait jamais né-  
 peinture ; on a de lui plu-  
 sositions tirées de l'his-  
 saints. L'église de Nicols-

bourg conserve un tableau fort es-  
 timé de cet artiste, dont la femme  
 était une cantatrice distinguée.

Z.

**LANGE (SAMUEL - THÉOPHILE)**,  
 théologien allemand, naquit le 5 avril  
 1767 à Ohra, non loin de Dantzig.  
 Son père, alors prédicateur à Ohra,  
 passa bientôt, comme premier diacre,  
 à l'église de la Trinité de Dantzig, et  
 n'eut point de peine à faire pencher  
 son esprit du côté de la carrière ec-  
 clésiastique. Du gymnase de Dantzig,  
 où se sont formés tant d'hommes illus-  
 tres, et dont il fut un des meilleurs  
 élèves, Lange alla suivre à l'univer-  
 sité d'Iéna les cours de théologie, de  
 philologie, de philosophie, d'his-  
 toire, et, quelques années après, il y  
 fixa son domicile. L'air lourd de  
 Dantzig était funeste à sa santé, et  
 peu s'en fallut, en 1794, qu'il n'y pé-  
 rit d'une maladie de poitrine. A Iéna  
 il commença par donner des leçons  
 particulières de théologie et de phi-  
 losophie (1795) et bientôt il eut le  
 titre d'adjoint à la Faculté de philo-  
 sophie, titre vide en apparence, mais  
 qui ne tarda point à lui faire conférer  
 les fonctions de professeur de philo-  
 sophie (1796) puis de professeur de  
 théologie (1798), mais à titre extraor-  
 dinaire. Il fût resté volontiers en cette  
 ville, s'il eût eu le titulariat ; mais,  
 désespérant de l'obtenir vite, il ac-  
 cepta une nomination analogue à  
 Rostock, et quitta pour jamais l'uni-  
 versité saxonne pour celle du Meck-  
 lenbourg (1798). A ce professorat il  
 joignit les fonctions de prédicateur à  
 l'église du Saint-Esprit, et en 1799  
 il se fit recevoir docteur en théolo-  
 gie. En 1809 il devint premier pro-  
 fesseur et ancien de sa Faculté. De  
 1820 à 1821 il géra le rectorat aca-  
 démique. Sa mort eut lieu le 15 juin  
 1823. On a de lui un assez grand  
 nombre d'ouvrages, dont quelques-

uns sont importants, mais malheureusement ce sont ceux-là qu'il n'a pas terminés. Voici la liste des principaux : I. *Histoire du dogme de l'église chrétienne, d'après les Pères de l'église*, Leipzig, 1796, in-8°, 1<sup>re</sup> partie (il y en a pas de 2<sup>e</sup>). II. *Système de morale théologique, ou de théologie morale*, Leipzig et Rostock, 1803, grand in-8°, 1<sup>re</sup> partie. III. *Essai d'une apologie de la Révelation*, Jena, 1796, in-8°. IV. *Du besoin ou est l'église d'un nouveau système de théologie chrétienne, et de la meilleure manière de l'établir* (principalement contre le docteur Ammon), Rostock, 1804, in-8°. V. *Refutation calme et par principe de l'écrit de Vogel qui a pour titre : Exposition, sur pères, de la querelle de la loge le Temple de la Vérité, etc.*, Rostock, 1808. VI. *Manuel de logique élémentaire*, Rostock, 1820. VII. *Dissertatio historico-critica in qua Justini martyris Apologia pro christiano ad Antoninum Pium sub examen vocatur*, Jena, 1797, in-8°. VIII. Une traduction des *Éléments de la philosophie* sur l'âme humaine de Ingald Stewart (Berou, 1794, 2 vol. in-8°). IX. Une traduction des *Œuvres de saint Jean*, avec des commentaires (Neustadtz, 1795, in-8°, 1<sup>re</sup> partie). X. *Œuvres de Weimar*, 1797, 2<sup>e</sup> partie. XI. Des articles dans la *Feuille littéraire du comte de Saxe*, plusieurs autres dans plusieurs autres journaux.

**LANGE ou L'ANGE**, ASSRÉFRANÇOIS-FRISARTHE, acteur du Théâtre-Français, né à Rouen, fut nommé par ses galanteries et ses prodigalités que par ses talents, un quart de siècle, le 10 septembre 1772, de parents français, d'abord en son comte de Lang, et la profession d'acteur, qui ne peut être que le produit

naient à la classe des artistes municipales. On ignore les détails de sa première jeunesse, ainsi les motifs et l'époque de son tour dans sa patrie originaire, et son entrée dans la carrière théâtrale. Mais on sait qu'en 1767 elle y les jeunes premières à Tour, qu'elle fut ensuite attachée à l'un des quatre troupes ambulantes (Montansier, Troy, ce nom, N° 453). Ce fut le 2 octobre 1768 qu'elle débuta sur la scène française, au Bourg-Saint-Germain, par le rôle Landane, dans l'*Écossaise de laire*, et de Lucinde, dans l'*Œuvre* Saint-Foy. Les charmes de sa figure, les grâces de sa taille, un peu plus la douceur de son maintien, la sagesse de son visage, la douceur d'organe, le ton sentimental de sa voix et son petit air de modestie et de naïveté parfaitement à l'emploi de ces amoureuses, et lui méritèrent l'accueil le plus favorable. Elle fut immédiatement reçue pensionnaire, mais comme ses chefs d'emploi ne laissaient doubler par elle que les rôles les plus ingrats, elle n'eut de végétier dans cette position que l'espoir de trouver un jour le titre de la rue de Richelieu. Des occasions plus fréquentes de paraître sur son talent et d'acquiescer sa réputation, la détermina, en 1771, de se joindre, avec Grandmoulin, Mlle Simon, aux autres troupe du Théâtre-Français, Talma, l'abbé, Dugazon, Mlle Vestris, l'abbé et Desgarnons. Sa première tentative qu'elle était devenue dans l'abbé, Mlle Lange retourna en 1792 au théâtre du Bourg-Saint-Germain, qui avait pris le nom de Théâtre de la Nation. Elle y

ent la nièce, dans le *Vieux* de Collin d'Harleville, s'y e succès, l'année suivante, gédie, par le rôle de Zaïre, de Palmire dans *Mahomet* reçue sociétaire au mois elle justifia le choix de ses par les applaudissements qu'elle obtint, le 1<sup>er</sup> août créant de la manière la ssante le rôle de Pamela,édie de ce nom. Mais son se fut pas de longue durée. les allusions qu'offrait cette François de Neufchâteau om. LXIV, 445), celles que vait trouvées dans *l'Ami* oy. LAYA, ci après), le succéux comédies, et surtout des acteurs du Théâtre de que, rue de Richelieu, attit celui du faubourg Saint-animadversion du gouver-évolutionnaire, qui le fit à sept. 1793. M<sup>lle</sup> Lange le sort de presque tous ades qui furent incarcé-hommes aux Madelonnet-femmes à Sainte-Pélagie, que temps après, sous un xte de maladie, elle ob-transférée dans la maison le Belhomme, rue de Cha-le régime était bien plus a surveillance moins se-à M<sup>lle</sup> Lange s'y résigna-t-équablement à son sort (2). t faire usage de ses talents, t parti de ses charmes, et t amant le riche banquier de temps après le 9 ther-comédiens français, ayant leur liberté, retournèrent

à leur ancienne salle, qui, sous la di-rection de la Montansier, prit le nom de *Théâtre de l'Égalité*, et que l'insuffisance des recettes les força d'abandonner au bout de quatre mois. Alors ils firent un traité avec Sageret, directeur du théâtre Feydeau, pour y jouer trois fois la semaine, et ils y débutèrent le 27 janvier 1795. Mais M<sup>lle</sup> Lange, qui paraissait avoir renoncé au culte de Thalie pour celui de Vénus (3), ne reparut sur la scène que le 2 août, et elle y aurait recueilli une plus ample moisson de lauriers, si sa longue absence n'eût un peu refroidi l'enthousiasme du public. Bientôt la zizanie se mit entre les comédiens français, et il en résulta une scission dès l'année suivante. M<sup>lle</sup> Raucourt et tous les acteurs de la tragédie allèrent s'installer au théâtre de la rue Louvois, où ils entraînent successivement quelques acteurs de la comédie, entre autres M<sup>lle</sup> Mézeray, rivale de M<sup>lle</sup> Lange par l'emploi, le talent et la beauté. Celle-ci était restée au théâtre Feydeau avec Fleury, Dazincourt, M<sup>lles</sup> Contat et Devienne, qui avaient recruté Caumont, Armand, M<sup>lle</sup> Mars cadette, alors à son aurore, et quelques acteurs médiocres. M<sup>lle</sup> Lange, devenue indispensable dans cette réunion, y tenait un des premiers rangs. Elle y jouait en chef les rôles de jeunes amoureuses : Florestine dans *la Mère coupable*, Sophie dans *Tom Jones à Londres*, et dans le *Père de Famille*, etc. : elle suppléait quelquefois, dans les grandes coquettes, M<sup>lle</sup> Contat, qu'elle semblait destinée à remplacer dans cet emploi, lorsque cette actrice aurait exclusivement adopté celui des mères nobles.

comme une reconnaissance de beauté, au lieu, se promenant dans le vaste jardin, et dans un autre détenu Lin-gère, les deux tresse-toux Nan-gère de l'auteur de cet article.

(3) A cette époque elle résidait complètement au riche négociant de Hambourg qui était venu réclamer auprès du gouvernement français des actrices sous le séquestre.



avec distinction. Il y apprit les sciences anciennes et la musique, laquelle il montra toujours un goût, ainsi que pour la poésie. En 1789 il commença à l'université de Leipzig l'étude de la jurisprudence, à laquelle il joignit celle de philosophie et de l'histoire. Au bout de trois ans il soutint des thèses de droit. Quoiqu'il fût Langermann, mais exerçât la science des lois, il ne se livra pas cependant dans leur étude à de vaines maïssances qui lui servirent plus tard dans les fonctions administratives dont il fut chargé par le roi. Après avoir terminé son cours de philosophie, il se livra à l'étude de la littérature, et l'on compte parmi ses élèves le poète Hardenberg-Novalis (MUSÉE, LXXVI, 415). Il fut instituteur chez un riche négociant de Leipzig qui recevait beaucoup de monde, et il put y développer son talent, cette aménité qui le distinguait. Langermann avait depuis longtemps un goût prononcé pour les sciences naturelles. L'étude de la philosophie et celle de la littérature auxquelles il s'était livré jusqu'alors ne pouvaient satisfaire ce penchant à changer de profession, et il se rendit à l'université d'Iéna en 1792 pour y étudier l'art de guérir. Il y eut pour professeurs Hufeland, Stark, Fischer, Götting, Loder, et fit de rapides progrès dans les sciences médicales. Il fut en état, au bout de six mois, de soutenir, pour obtenir le grade de docteur, une thèse qui lui valut une plus brillante réputation, et qui fut attribuée à le faire regarder en France comme le fondateur de la médecine mentale; elle est intitulée : *Methodus cognoscendi curandique morbos stabilimenta, Iéna, 1795*. Dans cette dissertation, qui est de 68 pages, l'auteur divise les maladies mentales en idiopathi-

ques et sympathiques. Les premières ont immédiatement leur siège dans l'âme; les secondes proviennent du corps et agissent sympathiquement sur l'âme. Langermann fonde sa méthode sur l'observation et l'induction. Dans le traitement moral des aliénés il conseille surtout d'imiter ceux qui sont chargés de l'éducation des enfants, qui cherchent à exercer, à former la raison de leurs élèves, à réprimer leurs passions, à corriger leurs défauts. Pendant son séjour à Iéna, il contracta une étroite amitié avec Schiller et Goethe. Il y concourut aussi à la rédaction de la *Gazette littéraire* de cette ville, publiée par Schütz. De là il alla visiter les hospices d'aliénés de la Saxe, et se rendit en observateur dans les prisons et les maisons de correction pour y étudier les passions des hommes. En 1799 il se fixa à Bayreuth, où sa réputation lui acquit bientôt une clientèle nombreuse. Il fut nommé professeur au collège de médecine de Franconie, conseiller médical, professeur d'accouchement, et, en 1802, directeur et médecin de la maison des aliénés de Saint-Georges, près de Bayreuth. Ce fut surtout dans cette dernière fonction que se distingua Langermann, soit par ses talents administratifs, soit par l'habileté qu'il déploya dans le traitement de ses malades. M. le docteur Vailly, qui a visité cet établissement, accorde les plus grands éloges aux soins philanthropiques que l'on y donnait aux aliénés, et à la manière sage et prudente avec laquelle le traitement moral y était dirigé (*Dictionnaire des Sciences médicales*, tome XXX, pag. 471). L'auteur a publié lui-même une notice sur sa méthode, dans la *Gazette médico-chirurgicale* de Salzbourg. Il fut nommé, en 1810, conseiller d'État du roi de Prusse, et, en



agne. La guerre ayant éclaté la Russie et l'Autriche contre la Suède, le comte de son sollicita vainement la mission de servir comme volontaire dans l'armée autrichienne; mais, mécontent de ses démarches auprès de l'impératrice Catherine, il se rendit à St-Petersbourg au mois de mai 1790. On lui confia le commandement d'une division de chalonnières, sous le prince de Saxe-Cobourg, dans la Baltique, et sa conduite au combat de Biorek lui mérita le grade de lieutenant-général. Le lendemain de la bataille de Saint-Georges, où il se distingua par ses exploits, il y remporta de plusieurs bâtons de commandement dans le combat de Bogel, où il tua le général Bagoff et détruisit la flotte du roi de Suède. Huit jours plus tard il commanda pendant vingt-deux heures à la prise de Botchensalen, et fut nommé capitaine de la flottille russe. Après la paix avec la Suède, il alla rejoindre en septembre l'armée du prince Potemkine. Le 21 décembre 1790 il monta à bord du *Ismaïl* sous les ordres de l'empereur Paul 1<sup>er</sup> (voy. ce nom, XLIII, 214), à la tête du 1<sup>er</sup> bataillon des chasseurs à cheval, après avoir traversé le Bosphore sous le feu le plus meurtrier. Au moment où, du haut des remparts, il fut blessé dans le bras et le pied à la prise d'Ismaïl coûta 14,000 hommes aux Russes et 24,000 aux Turcs. Langeron reçut pour ce brillant exploit une épée d'or avec l'inscription : *A la bravoure*. Au mois de mai 1791 il servit en Hongrie sous Repnin, en qualité de lieutenant-général, et à la bataille de Matschin. Les remerciements de ce général-général le suivirent. Il entra comme aide-major dans l'armée du prince de Saxe-Cobourg dans les Pays-Bas, et fut tué le 13 au combat de la Gravelotte. Gouvion, qui commandait la garde de Lafayette, fut surpris au mois de septembre suivant

il fit, avec les princes français et l'armée du duc de Brunswick, la campagne si pénible et si malheureuse de la Champagne. Après la retraite il retourna à St-Petersbourg, et l'impératrice Catherine l'envoya, avec le duc de Richelieu, dans les Pays-Bas, servir à l'armée autrichienne sous le prince de Saxe-Cobourg. Il y fit les campagnes de 1793, 1794, et il se trouva aux batailles de Maubeuge, de Landrecies, de Lannoy, de Turcoing, de Tournay et du Camp de César, où il sauva la vie au duc d'York qui allait au devant d'une colonne ennemie, la croyant hanovrienne; aux affaires de Lefferinkhouke, de Rosendaël, près de Dunkerque, où il courut de grands périls, et où le comte d'Alton fut tué; enfin aux sièges de Valenciennes, du Quesnoy; à l'attaque du camp retranché de Mauberge, et à Wattignies. Après la retraite des Autrichiens derrière le Rhin, Langeron retourna encore à St-Petersbourg, où l'impératrice lui donna le régiment des grenadiers de la petite Russie. Brigadier en 1796, il fut promu par l'empereur Paul 1<sup>er</sup> au grade de général-major en 1797, puis de lieutenant-général en 1799, et fut employé dans la Courlande et la Samogitie comme quartier-maître général d'un corps de vingt-cinq mille hommes qu'il commanda. Paul 1<sup>er</sup> le nomma inspecteur d'infanterie, chevalier de l'ordre de Sainte-Anne, et ensuite comte de l'empire. En 1805 il marcha en Moravie, dans la seconde armée commandée par Buxowden, et, après la réunion de cette armée avec la première sous les ordres de Kutusoff, il commanda la seconde colonne à la bataille d'Austerlitz. En 1806, la guerre ayant éclaté de nouveau entre la Russie et la Turquie, le comte de Langeron fut employé à Bucharest sous les ordres de Michelson, et, en

1807, il est commandé en Bessarabie. En 1808, il est dirigé par le général Moxodoff. Il se bat avec le général de Labale, près d'Ismaïl, au cours de cette dernière campagne, lors des premières opérations, contre les opérations contre les garnisons et contre les Turcs. L'hiver suivant, il est commandé sur le Pruth. Le prince Brzozovsky l'inculca sans la longue campagne en Bessarabie, puis se trouva de retour chargé de défendre les deux Valachie et le Roumanie. En 1809, le général fut nommé à la tête de la troupe du général Sauer, dans les opérations du Danube, s'avançant vers Suceava, le grand visir et le Sultan, qui ont été qu'il peut bagner, au nord de l'Inde à la suite de la bataille de Marost. C'est cette année-là qu'il a été nommé à la tête de la troupe pendant la campagne de l'Inde. Ses campagnes ont été marquées par une série de succès, notamment la bataille de Marost, où il a été nommé à la tête de la troupe pendant la campagne de l'Inde. Ses campagnes ont été marquées par une série de succès, notamment la bataille de Marost, où il a été nommé à la tête de la troupe pendant la campagne de l'Inde.

En 1810, il est nommé à la tête de la troupe pendant la campagne de l'Inde. Ses campagnes ont été marquées par une série de succès, notamment la bataille de Marost, où il a été nommé à la tête de la troupe pendant la campagne de l'Inde.

monts Hémas, et assésé à F. est de et G. argevo, qu'on a dit l'ent. Se me ché de la 212 d'avis, en 1811, en mars 1811, il est nommé à la tête de la troupe pendant la campagne de l'Inde. Ses campagnes ont été marquées par une série de succès, notamment la bataille de Marost, où il a été nommé à la tête de la troupe pendant la campagne de l'Inde.

En 1812, il est nommé à la tête de la troupe pendant la campagne de l'Inde. Ses campagnes ont été marquées par une série de succès, notamment la bataille de Marost, où il a été nommé à la tête de la troupe pendant la campagne de l'Inde.



l'avant-garde est dégagée, l'empereur Napoléon attaque Blücher à Lobositz, en Lusace, et l'oblige à la retraite, que Langeron soutient jusqu'à la nuit contre les efforts de l'armée française. A la bataille de Goldberg, le maréchal Langeron attaque Blücher; Langeron commande la gauche; il obtient de grands succès; ensuite il opère, pendant quatre heures jusqu'à neuf heures, par échelons qui lui méritent le surnom de général en chef. Le 16 octobre il contribue au gain de la bataille décisive de la Kozbach, où l'armée française, contrainte de reculer, fait une perte considérable en matériel et en prisonniers. Le 17 octobre Langeron combattit pendant quatre heures du matin jusqu'à six heures du soir; il fut le pivot sur lequel le centre et l'aile droite commandés par Langeron exécutèrent une attaque décisive. Le lendemain ce même corps mit les armes à deux reprises près de Goldberg. Le 20 octobre l'armée française, acculée à la Bober, fut obligée de se rendre au prince royal et au général Bondzewith, commandant partie du corps de Langeron. Dans ces trois journées il enleva aux Français un matériel nombreux et leur fit beaucoup de prisonniers, parmi lesquels étaient le général Puthod et presque tous ses officiers; il soutint en Lusace d'autres batailles qui lui furent également utiles. Dans le mois de sept., Langeron commanda le corps de Blücher, commandant l'armée française, Langeron, Sacken et York, commandant l'Elbe; après un vigoureux combat ils marchèrent sur la Saale, et se retirèrent derrière l'armée française. L'œuvre de Langeron, que les écrivains ont comme une des plus belles de l'histoire, et qui a mérité à Langeron de combattre dans une position fâcheuse,

contribua beaucoup au succès de cette campagne. Mais, pendant ce temps, par un mouvement habile et imprévu des Français, Blücher et le comte de Langeron furent au moment d'être surpris dans la petite ville d'Uben. Peu de jours après, Napoléon, dont les manœuvres étaient devenues incertaines, revient à Leipzig et y est cerné par toutes les armées des alliés. Le 16 octobre il attaque la grande armée des empereurs de Russie, d'Autriche et du roi de Prusse, et il est attaqué lui-même par Blücher. Le comte de Langeron enlève les villages de Gross et Klein-Wetteritz, prend plusieurs pièces d'artillerie et fait deux mille prisonniers; mais il eut dans cette affaire un moment très-critique. Après la perte de ces deux villages, Napoléon fit marcher de grandes forces au secours de son aile gauche; Langeron, débordé et obligé de se développer sur une seule ligne trop étendue, fut repoussé sur le ruisseau de Wetteritz, qui, étant très-marécageux, lui donna des inquiétudes sur son artillerie et sa cavalerie, forcées de se retirer précipitamment. Il fallut payer d'audace et arrêter l'attaque impétueuse des Français pour donner le temps de passer ce ruisseau; Langeron était près de son avant-garde; il arrêta le régiment de Stunelbourg, qui se retirait, et le ramena à l'ennemi sous une grêle de balles et de mitraille. Les autres le suivent; les Français hésitent; la retraite se fait sans perte, et Langeron reprend l'offensive. Le 18 octobre, à la bataille de Leipzig, sous les ordres du prince royal de Suède (Bernadotte), il passe la Partha, attaque le village de Schenfeld; trois fois il le prend, trois fois il en est repoussé; il s'y établit enfin, et contribue ainsi sur ce point au gain de la bataille;



recêtres-supérieurs, sorties des  
 sses de Giurgevo, de Tourno,  
 adova et de Viddin. Le général  
 Geismar, qui commandait sous  
 dans la petite Valachie, ren-  
 à temps, résista le 25 septem-  
 près du village de Tcheroy, à  
 attaque générale du pacha de  
 in, et, dans la nuit du 25 au 26, il  
 na lui-même, surprit l'armée  
 se et la dispersa : 7 canons, 23  
 eux, 600 prisonniers, tout le  
 tendu, furent les trophées de  
 victoire. Quelque temps après,  
 l'urcs abandonnèrent leurs re-  
 chements de Kalafalt, devant  
 in, sur la rive gauche du Da-  
 , et le général Geismar les occu-  
 le 27 octobre, Langeron reçut  
 en de venir devant Silistrie, et  
 faire le siège avec le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup>  
 s d'infanterie, l'artillerie de sié-  
 la flottille, etc., etc. Le 3 no-  
 ve, jour désigné pour l'ouver-  
 de la tranchée, un ouragan  
 ex, suivi d'une gelée de 4 à 8 de-  
 vint ensevelir son armée sous  
 ge; fit périr près de 1000 hom-  
 200 chevaux, et tous les boufs  
 artillerie. Un pareil ouragan  
 sans exemple dans ces pays, à  
 époque de l'année. Langeron  
 eut de lever le siège. La retraite  
 des obstacles presque insur-  
 mables; il fallut retirer tout le  
 ciel de l'artillerie des boues  
 qui amenées le dégel, et en même  
 s contenir la garnison; ces tra-  
 duciles furent accomplis en  
 ours, malgré le feu continu de  
 ex. Au mois de novembre, l'ar-  
 mée prit des quartiers d'hiver,  
 toute de Langeron eut le com-  
 mencement de toutes les troupes  
 unies dans la " Idavie et les  
 Valachies. Il ut enlever d'as-  
 la forteresse Kalé, où l'on prit  
 echa, quarante canons, onze

drapeaux et quatre cents soldats.  
 Peu de jours après, il bombardé  
 Tourno, où l'on trouva cinquante  
 canons. Il y avait alors 14 degrés de  
 froid, et comme on ne pouvait creu-  
 ser la terre pour remplir les gabions,  
 avec lesquels on construisit sept  
 batteries, on les remplit avec de la  
 neige battue. L'empereur Nicolas, en  
 récompense de ces trois affaires,  
 nomma le comte de Langeron chef du  
 régiment de Miajsk, et lui fit présent  
 de deux canons des forteresses prises.  
 Au mois de mars 1829, Diebitch  
 ayant été nommé commandant en  
 chef de l'armée, Langeron, plus an-  
 cien que lui, se retira avec l'agré-  
 ment de l'empereur, et passa deux ans  
 à St-Petersbourg. Attaqué du cholé-  
 ra, lorsque cette épidémie exerça  
 ses ravages en Russie, il vit appro-  
 cher sa fin avec fermeté, et mourut le  
 4 juillet 1831. Par ordre de l'empe-  
 reur Nicolas, il fut inhumé dans l'é-  
 glise catholique d'Odessa. Le comte de  
 Langeron était un homme de beau-  
 coup d'esprit. Avant son émigration,  
 il avait passé plusieurs années à Pa-  
 ris, et donné au théâtre une fort jolie  
 comédie, intitulée *le Duel*, qui a été  
 imprimée en 1789. Il travaillait dans  
 le même temps aux *Actes des Apôtres*  
 avec Peltier et Champcenetz, et l'on  
 cite cette épigramme qu'il y inséra  
 contre le duc de Larochehoucauld-  
 Liancourt, qui s'était attribué des  
 vers dont il n'était pas l'auteur :

Si l'on empruntait du courage  
 Comme un emprunt de l'esprit,  
 Liancourt aurait l'avantage  
 De se battre comme il écrit.

F.

**LANGETTI** (JEAN - BAPTISTE),  
 peintre, naquit à Gênes en 1635. Il  
 fut d'abord élève de Pierre de Cor-  
 tone, et entra ensuite dans l'école du  
 vieux Cassana, dont il a en général  
 rappelé le coloris. Il alla s'établir à



et *Almena*, trad. en français L. F. (Lafitte), Paris, 1765. Ce roman a été admis dans la *bibliothèque de poche* du libraire de Londres. Langhorne, maître éditeur des *Poésies de*, précédées d'une Notice biographique, 1765, in-12. Il était grand admirateur de ce poète, et fit le *sermon* de Chichester exprès pour recueillir des particularités sur sa vie, et honorer son tombeau. Le curé de la cathédrale l'ayant conduit à l'endroit qu'on lui avait dit, Langhorne y passa une heure à donner un libre cours à ses idées. Ce ne fut que le soir, en souper avec un habitant de la ville, qu'il apprit que la place qu'il avait prise de ses larmes renfermait le sépulchre de M. Collins, honnête tailleur de Chichester. Langhorne avait été très peu imposant. Un jour il se considérait avec beaucoup d'attention une jeune et belle femme qui avait dans sa compagnie, s'étonna qu'elle en était troublée, et s'excusa en lui disant que, s'il se levait ainsi, ce n'était pas pour parler, mais qu'il réfléchissait sur le fait que la mort devait faire un grand effet sur cette belle figure. Cette réflexion désagréable rendit sans doute une femme qui en était l'objet étonnée d'esprit qu'elle avait eue. « Je suis fâchée, lui dit-elle, que vos réflexions aient pris une tournure si sérieuse par rapport à cette figure ; mais je vous félicite de ce qu'il est impossible à la mort de faire un changement considérable sur la vôtre. » Nous ignorons si Langhorne est auteur ou seulement éditeur d'un ouvrage intitulé : *Les supposées écrites entre Saint-Nom et Waller*, 1769, 2 vol. — Guillaume LANGHORNE, du précédent, né en 1721, fut

ministre de Bakinge et de Folkestone, et mourut en 1772. Il possédait une partie des talents littéraires de son frère, qui lui a consacré une épitaphe en vers, et lui a adressé ses *Épîtres sur l'élevation de l'âme* (ou the Enlargement of the Mind). On a de Guillaume Langhorne : *Job*, poème, 1760, in-4°, et une *Paraphrase en vers d'une partie d'Isaïe*. Il a eu part à la traduction des *Vies de Plutarque*, publiées par son frère. L. et S—D.

LANGLADE, l'un des plus grands scélérats dont le nom ait souillé les fastes de la jurisprudence criminelle, naquit dans les Cévennes, vers l'année 1745, de parents honnêtes qui soignèrent son éducation, lui firent étudier la médecine, et l'envoyèrent à Avignon, en 1766, pour se perfectionner dans la chirurgie, sous les Pamard et les Poutingou. Donné d'une taille et d'une figure assez avantageuses, d'un esprit insinuant, et joignant à ces dons naturels des manières polies et beaucoup de hardiesse, il ne fut pas difficile à Langlade d'être admis dans les meilleures sociétés de la bourgeoisie. Son goût pour la dépense, les plaisirs et la débauche lui firent beaucoup d'amis parmi les jeunes gens, dont il devint l'oracle et le coryphée. Il se lia plus intimement avec le fils d'un vieil horloger, Mence, jeune homme simple et crédule ; mais une cupidité criminelle eut plus de part à cette liaison que des rapports sympathiques de goûts et de caractère. Mence fils désirait depuis longtemps d'être reçu franc-maçon, et Langlade, qui avait promis de lui épargner toutes les épreuves et les mystifications auxquelles sont exposés les récipiendaires dans les réunions et les banquets fraternels, renvoyait d'un jour à l'autre la réception de



ements blanchis par le temps, et par une grille de fer, contre l'apart d'Avignon, près de la bibliothèque, y resta exposée durant quatre ans. Ce n'est qu'au 10 août 1792 que les assassins de la Glacière, les Duprat, les Maistre, les Mainvielle, la firent disparaître, par respect sans doute pour le maître d'un homme qu'ils auraient cru digne de figurer dans les annales.

A—T.

**LANGLÉ (JEAN)**, conseiller au parlement de Rennes, étudia le droit à Paris, sous Alciat, et eut pour maître et ami le célèbre Douai-er Moncontour. Député vers l'Assemblée nationale, aux états-généraux de 1789, il se concilia l'estime de ce corps, qui le retint quelque temps à Paris, et lui permit de siéger à la barre de cette ville. Langlé, homme de bien (Traité des offices, liv. 2, p. 8, n° 33) appelle docte, était érudit et généreux. Il a écrit un ouvrage composé de ses moments de loisir pendant son séjour au Parlement, dans lequel il s'occupe de la jurisprudence en général, et de ce qui se fait de son temps au barreau de Paris. Cet ouvrage, que Sauvageau, dans ses notes sur Dufail, qualifie de bon, a pour titre : *Jani Langléi in senatu Britannia et consiliarii Otium semestris*, Paris, 1777, in-fol. On ignore les dates de sa naissance et de sa mort.

P. L.—T.

**LANGLES (LOUIS - MATHIEU)**, homme peu digne de sa réputation, sans être bien grande, surpasse beaucoup son savoir, naquit à Montdidier, le 23 août 1753. Fils d'un cultivateur, il les uns, ou, si on l'en croit, d'un chevalier de Saint-Louis, commença ses études auprès

de ses parents qui l'amènèrent à Paris, où il les acheva superficiellement. La carrière des armes, à laquelle ils le destinaient, ne convenant ni à son physique grêle, ni à son caractère pacifique, il obtint de son père la permission de se livrer à l'étude des langues orientales, qu'il disait lui être utiles pour servir dans l'Inde comme militaire ou comme diplomate. Il suivit donc, au collège de France, le cours d'arabe, sous Caussin de Perceval père, et celui de persan sous Ruffin; mais, bien qu'il fût aidé aussi des conseils de Silvestre de Sacy, il ne s'éleva jamais, dans la connaissance de ces deux langues, au-dessus de la médiocrité. En 1785 il fut nommé lieutenant dans la garde du tribunal des maréchaux de France, et chargé, comme tel, d'empêcher et de réprimer les duels. Ces fonctions, peu honorables, mais faciles, lui laissaient le loisir de se livrer à son goût dominant. Toutefois l'étude dont il sut tirer le meilleur parti, sous le rapport littéraire, fut celle de la langue anglaise. Elle lui servit pour publier : *les Instituts politiques et militaires de Tamerlan, écrits par lui-même en mogol, et traduits en français, sur la version persane d'Abou-Taleb al-Hoceiny, avec la vie du conquérant, d'après les meilleurs auteurs orientaux*, des notes et des tables historiques et géographiques, Paris, 1787, in-8°. Cet ouvrage, l'un des meilleurs de Langlès, fut composé d'après la version anglaise de Davy, qui avait paru en 1783, par les soins de White, professeur à Oxford. S'il l'eût réellement traduit du persan, ou (comme l'a dit poliment Abel Bémusat, dans un article nécrologique où il n'a pas voulu tout à fait écraser un confrère mort, qu'il savait apprécier à sa juste valeur), si Langlès eût comparé la traduction anglaise à l'original per-





de Suffren au C. *Le Bonne-Es-*  
*per, in-8°; Contes, Fables et*  
*maximes, tirés de différents auteurs*  
*arabes et persans, suivis d'une notice*  
*de Verdoussay, et d'une analyse sur*  
*le même des rois de Perse, in-8° et*  
 6. Dans le discours préliminaire,  
 étendu, sans fondement, faire  
 valoir, le premier en France et sur  
 tout en Europe, l'existence  
 de travaux de la Société littéraire  
 Calcutta. Ce fut le 28 décembre  
 1790 qu'il présenta au roi le 1<sup>er</sup> vo-  
 lume in-4<sup>o</sup> du *Dictionnaire tartare-*  
*mandchou-français, composé d'a-*  
*près le Dictionnaire mandchou-chi-*  
*nois de P. Amyot, avec des addi-*  
*tions*, et dont le deuxième volume  
 parut qu'en 1790. Il publia cette  
 année ses *Fables et Contes indiens,*  
*et ses discours préliminaire et des*  
*sur la religion, la littérature,*  
*mœurs, etc., des Hindous, in-8°*  
 n-18. On y trouve une partie des  
 contes de Bidpai. Ces contes et ces  
 contes sont tirés de divers ouvra-  
 ges anglais et d'une *Anthologia Per-*  
*sica*, imprimée à Vienne, et dont  
 l'éditeur n'a corrigé ni les fautes ni  
 les contre-sens. Quoique la Révolu-  
 tion vint contrarier le projet qu'il  
 se forma d'aller servir dans l'Inde,  
 il ne laissa pas d'en adopter les prin-  
 cipes avec exaltation. En 1790, il pré-  
 senta une adresse à l'Assemblée con-  
 stituante sur l'importance des lan-  
 ges orientales pour l'extension du  
 commerce, les progrès des lettres et  
 des sciences, espérant en obtenir une  
 loi; mais des travaux plus impor-  
 tants firent ajourner indéfiniment sa  
 demande. Ses liaisons avec Gudon de  
 Bonnières, ami de Beaumarchais,  
 pouvaient lui être favorables au-  
 près de l'ancien lieutenant général  
 de justice, Lenoir, bibliothécaire du  
 roi, ni de son successeur d'Ormes-  
 ménil; mais elles réussirent auprès de

Carra et de Chamfort, qui, après le  
 10 août 1792, furent nommés gardes  
 de la Bibliothèque nationale, par le  
 ministre Roland. Langlès obtint une  
 des trois places de sous-gardes des  
 manuscrits. Il s'y maintint, sous le  
 régime de la Terreur, en flattant les  
 chefs du parti dominant, et surtout  
 Lefebvre de Villebrune, qui, le 3 août  
 1793, avait été nommé seul garde de  
 la Bibliothèque. On conçoit que par  
 une pareille conduite Langlès ne  
 partagea point l'arrestation ni la dé-  
 tention de ses chefs et collègues, Bar-  
 thelémy, oncle et neveu, Desaulnais,  
 Capperonnier et Van-Praet. Unique-  
 ment occupé, pendant cinq ans, de  
 sollicitations, d'affaires d'intérêt et  
 d'ambition, il interrompit ses tra-  
 vaux littéraires et ne publia qu'un  
 seul ouvrage, sous le voile de l'ano-  
 nyme: *Description du Pegu et de*  
*l'île de Ceylan, renfermant des dé-*  
*tails exacts et neufs sur le climat,*  
*les productions, etc. de ces contrées;*  
 par Hunter, Wolf et Eschelskroon;  
 traduit de l'anglais et de l'allemand  
 1793, in-8°. Cette même année il de-  
 vint membre de la commission tem-  
 poraire des arts, adjointe par la Con-  
 vention nationale à son comité d'in-  
 struction publique. Les soins qu'il se  
 donna pour faire connaître les manu-  
 scrits orientaux, et pour préserver de  
 la destruction les objets d'art et de  
 science échappés au vandalisme, mé-  
 ritèrent l'approbation du comité, qui,  
 en 1794, lui confia la garde du dépôt  
 littéraire des Capucins de la rue Saint-  
 Honoré. Mais il ne faut pas dire (comme  
 dans son Éloge par Dacier) que sa qua-  
 lité d'orientaliste, son zèle exclusif  
 pour tout ce qui était arabe ou persan,  
 le rendirent étranger, et en quelque  
 sorte inviolable, au milieu des événe-  
 ments politiques. Quoique Langlès  
 ne parlât de l'Asie que comme s'il y  
 était né, et que l'axiomatique rem-

placé chez lui la connaissance positive des langues orientales, même les notions les plus simples de notre histoire et de notre littérature, il visait toujours à une chaire de professeur, mais comme il lui était difficile d'en obtenir une au collège de France, où il n'y en avait point de vacante, il parvint, au moyen de ses relations intimes avec les conventionnels, et par la persévérance active de ses démarches, à faire rendre le décret qu'on prit, le 19 mars 1795, l'école spéciale des Langues orientales vivantes à la Bibliothèque nationale, charge de l'organisation de cette école, qui sera le plus utile pour la politique, le commerce et les progrès des connaissances historiques, si les cours y etoient plus longs, les élèves plus nombreux, les livres et manuscrits plus variés, et si le résultat annuel de leurs travaux étoit imprimé ou du moins mis au net et déposé au département des manuscrits de la Bibliothèque. Langles ne s'oublia pas, il en fut nommé président, puis administrateur, et en même temps professeur de persan, de mandchou et de mongol. Cependant il n'y enseigna, tant bien qu'il se peut, pendant vingt-cinq ans, que le premier de ces langues, et pour ces deux autres. Quant aux professeurs d'arabe et de turc, on ne leur étoit que des 200 pour leur salaire, sans leur donner proprement d'ailleurs, si ce n'est de Sylveste de Sax et de Venture qui lui étoient uniquement supérieurs. Cette année 1795, par Langles une suite de présentations fut écarté de ce poste de professeur, et il fut nommé professeur de persan, de mandchou, de mongol, etc. sous le nom de Langles. Au 1<sup>er</sup> décembre 1795.

déchu de son autorité impériale, nommé professeur de conseil l'une des trois places de conseil des manuscrits, avant été révoqué le lendemain, sur les réclamations de ses collègues, Langles plaça pour la spécialité des écrits orientaux. Comme il n'avoit tenu les secondes voix à la réélection de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, qu'il auroit probablement eu la majorité si, le jour même de sa réélection, les Académiciens s'étoient divisés, il fut le simple deux derniers tiers de l'Institut le choix des membres formant le premier tiers nommé par le Directoire. Satisfait alors d'avoir obtenu 15,000 fr. de traitement et un vaste logement à la Bibliothèque, Langles reprit tranquillement ses travaux, qui s'ajoutèrent à sa fortune qu'à sa retraite il occupera la même année à traverser le 2<sup>e</sup> des Voyages de P. Russie, traduits par Gauthier Peyronne, publiés in-4<sup>e</sup> en 1796, il donna une nouvelle édition des Voyages de Norden en Egypte, Nubie, dont le troisième tome ne parut qu'en 1800, et tint de lui que des notes et des fragments. Il tenta, en 1795, à Paris, Baïan des Ardennes, de ressusciter le Jour de Sirente, qui sous leur direction eut que six mois. Membre de l'Académie des sciences de l'Institut, Langles prit part à la fondation des écoles publiques de la classe des langues et littératures orientales, il y donna *Recueil sur le papier monnaie des Indes* fournit aussi quelques écri-

1795. V. Langles. — V. Langles. — V. Langles. — V. Langles.

1795. V. Langles. — V. Langles. — V. Langles.

• la collection *tices et Extraits*  
 des manuscrits de la Bibliothèque du  
 roi, telles que les *Fragments du Code*  
*de Djenghis-Khan*, tirés de Mir-  
 Khoud; la *Notice des livres Tatars-*  
*Mandchous de la Bibliothèque*  
*royale*; la *Description du canal des*  
*deux mers en Egypte*, d'après Ma-  
 kriani; des *Mémoires sur Alexandrie*,  
*les Pyramides, les Nilomètres et les*  
*Oasis*; le *Rituel religieux des Mand-*  
*chous*: mais ce travail au-dessus de  
 ses forces, mettait au grand jour sa  
 médiocrité. Il y renouça de bonne  
 heure pour s'occuper d'ouvrages plus  
 faciles et plus lucratifs, principale-  
 ment de traductions anglaises et alle-  
 mandes de voyages en Asie, dans les-  
 quelles il eut Labaume pour princi-  
 pal collaborateur. Il les surchargeait  
 de notes et d'additions plus ou moins  
 importantes. Il a bien dû regretter  
 celle qui figure dans son *Voyage de*  
*Thunberg au cap de Bonne-Espé-*  
*rance, aux îles de la Sonde et au*  
*Japon*, 1796, 4 vol. in-8°, ou 2 vol.  
 in-4°, qui en contient aussi du natu-  
 raliste Lamarek. Langlès y dit (t. I,  
 page 71), en parlant de Gustave III:  
 « Le même dont l'intrepide et immor-  
 tel Ankarstrom a délivré les Sué-  
 dois, mais sans les affranchir du  
 joug monstrueux de la royauté. »  
 Dans une autre note (t. III, p. 128),  
 il donne à entendre que le pantalon  
 est le signe de la liberté, et la culotte  
 la marque de l'esclavage. Dans une  
 troisième note (t. IV, p. 59), il dit  
 « que les hommes opprimés par le  
 despotisme se vengent sur la nation  
 entière des vexations qu'ils éprou-  
 vent: de là la corruption du goût  
 et des arts. Les esclaves peuvent  
 pervertir la nature, la rapetisser,  
 l'outrager, la tourmenter; mais il  
 n'appartient qu'à l'homme libre de  
 reconnaître, de l'apprécier et de  
 l'exprimer. ... Il n'était permis

• qu'au génie républicain des Grecs  
 • d'animer le marbre, de faire respi-  
 • rer la toile, de créer des modèles  
 • qui firent à jamais l'admiration et  
 • le désespoir de tous les artistes sa-  
 • lariés par les despotes. • Si ces notes  
 eussent paru sous le règne de la Ter-  
 reur, on pourrait seulement taxer  
 l'auteur de poltronnerie; mais en 1796  
 il n'y avait que de l'ineptie à faire pa-  
 rade du régicide et du sans-culot-  
 tisme. Langlès flattait encore les opi-  
 nions dominantes et les hommes du  
 jour, comme on le voit dans les notes  
 ajoutées à la seconde édition qu'il  
 donna des *Œuvres complètes de Poi-*  
*erre*, 1797, in-8°. Il y dit que « c'est à  
 • la suppression de la loi du mari-  
 • mum qu'il faut attribuer l'immorale  
 • et insatiable avidité des agricul-  
 • teurs, et par conséquent leur avi-  
 • lissement; et, ailleurs, que les pré-  
 • tendus ministres d'un Dieu qu'ils  
 • outragent veulent replacer l'hom-  
 • me libre sous le joug d'un maître  
 • légitime. » Il commença la même  
 année la publication de sa *Collection*  
*portative de Voyages, traduits de*  
*différentes langues*, formant 6 vol.  
 in-18, avec figures, et contenant:  
*Voyage de l'Inde à la Mecque, par*  
*Abdoul-Kerym*, 1 vol.; *Voyage de*  
*la Perse dans l'Inde, par Abdoul-*  
*Rizak, et du Bengale en Perse, par*  
*W. Franklin*, 1798, 2 vol., avec une  
*Notice (fort inexacte) sur les Révo-*  
*lutions de la Perse, un mémoire his-*  
*torique sur Persepolis, et des no-*  
*tes (le premier et le troisième de ces*  
 ouvrages avaient paru en 1793, in-  
 8°, avec une *Description de l'île*  
*Poulo-Pinang*, traduite par Fr. Noël,  
 et une *Notice sur la Perse*, encore  
 plus fautive, que Langlès ne corrigea  
 pas, lorsqu'il fit reparaître ce volume  
 avec un nouveau frontispice, 1801,  
 in-8°); *Voyage pittoresque de l'In-*  
*de*, par Hodges, 1805, 2 volumes, et



ven. *Recherches asiatiques*, ou *Mémoires de la Société établie au Bengale, pour faire des recherches sur l'histoire, les antiquités, les sciences, etc., de l'Asie*, 1804, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage, auquel Langlès n'a fourni que les notes pour la partie orientale, et qu'il annonçait comme devant avoir 6 vol., fut publié par A. Dupoussy, et n'a pas eu de suite. *Voyage en Chine et en Tartarie, à la suite de lord Macartney*, par Holmes, traduit de l'angl., 1805, 2 vol. in-8°. Langlès ne fut que l'éditeur de cet ouvrage, remarquable seulement par une double collection de gravures dont la moitié avait déjà paru séparément avec les explications. Nous ne citons que pour mémoire le *Catalogue des manuscrits sanscrits de la Bibliothèque royale*, rédigé en anglais par Hamilton (voy. ce nom, LXVI, 324), et auquel Langlès n'a eu part que comme traducteur et commentateur. (*Diatrise de l'ingénieur Scid-Moustapha* (voy. t. XXI, p. 482), sur l'état actuel de l'art militaire, de génie et des sciences à Constantinople, publiée d'après l'édition originale (de Scutari, 1803), avec des notes et une préface, Paris, 1810, in-8°. *Relation de Dourry-effendi, ambassadeur de la Porte ottomane auprès du roi de Perse*, traduite du turc. (par de Ficque), et suivie de l'Extrait des Voyages de Pétis de La Croix, rédigés par lui-même, 1810, in-8°. L'éditeur s'est borné à des notes et à une notice assez peu exacte sur Pétis de La Croix (voy. t. XXXIII, p. 478). *Voyages du chevalier Charlin en Perse et autres lieux de l'Orient*, édition assez bien exécutée et consignée sur les trois éditions originales, etc., 1811, 10 vol. in-8° et atlas. Il est fâcheux que Silvestre de Sacy ait attendu quinze ans pour donner, dans le tome VIII du *Journal*

*Asiatique*, un article critique où il relève quelques-unes des nombreuses erreurs de cette édition et des deux mille notes de l'éditeur. Si son article eût paru peu de temps après la publication de l'ouvrage, il eût été pour le public un préservatif contre le charlatanisme littéraire si commun de nos jours, et si honteux pour la littérature. La *Notice chronologique de la Perse*, que Langlès a jointe à cette édition, et à laquelle il attachait beaucoup d'importance, est un travail d'écolier; rien de neuf, des erreurs, des anachronismes et des lacunes considérables et nombreuses. *Grammaire de la langue arabe, vulgaire et littéraire*, en français et en latin, ouvrage posthume de Savary, augmenté de contes arabes par l'éditeur, 1813, in-4°. La lenteur et l'insouciance de Langlès à publier un ouvrage dont il s'était chargé, en 1796, nuisirent à son succès, deux autres grammaires arabes ayant paru dans l'intervalle. *Voyage de Sind-Bad le marin, et la Ruse des femmes*, contes arabes avec le texte et des notes, 1814, in-8°; ce sont les contes qu'il avait publiés dans l'ouvrage précédent. Il a grossi son petit volume par une longue préface et des notes; mais il n'a pas fait oublier la traduction des voyages de Sind-Bad, par Galland, dans les *Mille et une nuits*, et son texte arabe ne passe pas pour correct. Le cours rapide de la fortune littéraire de Langlès s'arrêta sous le gouvernement consulaire. On a dit qu'il était en disgrâce auprès de Bonaparte, parce qu'il avait refusé de le suivre en Égypte (1). Il est plus vrai-

(1) Langlès avait probablement imaginé ce projet sans le motif de l'éloignement que Bonaparte mettait pour lui. Mais sous ce prétexte on se souvient à lui pour en faire un interprète de l'homme français, parce qu'il conservait toujours l'arabe vulgaire et le turc, il ne pouvait être



ressent de haine, de jalousie  
grance, et encore moins par  
e d'un homme dont nous  
l'érudition, mais non la  
. Nous avons connu Langlès  
plus de vingt-cinq ans.  
vous eu qu'à nous louer  
diteses, de ses complai-  
le ses bons procédés, qui  
n'exigeant ni amitié ni ren-  
ce, n'avaient droit qu'à des  
il ont dû finir avec sa vie.  
inférieur Langlès était un  
sieur, vêtillieux et grognon ;  
es le monde il tâchait de  
en air aimable et riant qui  
t avec son physique. Il  
amie plutôt que la science  
talisme. Il l'a prouvé par sa  
s à vouloir figurer, comme  
r, éditeur ou annotateur  
part des ouvrages sur l'O-  
riente en législateur de l'o-  
rie par une orthographe par-  
techoquante des noms orient-  
is malheureusement a été  
lans un grand ouvrage, par  
es qui ont été ses collabor-  
ans être orientalistes (5).  
*Histoire de Perse*, par Mal-  
l. de l'anglais, 1821, le tra-  
molt, n'ayant rien changé à  
phe anglaise, arbitraire et  
s noms orientaux, Langlès  
ne table de concordance de  
suivant la prononciation  
Mais il n'y a mis que les  
lux simples, les plus faciles  
r et à deviner; quant aux  
ues, qu'il n'a pu déchiffrer,

il les a omis (6). Langlès avait aussi  
la manie des notes. Il aurait pu servir  
de type à l'auteur du *Chef-d'œuvre  
d'un inconnu*. Il les a multipliées  
non-seulement dans ses traductions,  
mais dans plusieurs autres ouvrages  
qui lui étaient étrangers, ou dont il  
n'a été qu'éditeur. Il en a mis dans  
l'*Abregé de l'histoire des Othomans*,  
par Castellan, 1812; dans un *Mémoire  
sur l'histoire des Druses*, par Ven-  
ture, 1808; dans l'*Histoire de l'É-  
gypte sous le gouvernement de Mo-  
hammed-Ali* par M. Félix Mengin,  
1823-24, où ses notes ne sont ni aussi  
nombreuses ni aussi importantes et  
curieuses que celles de M. Jomard.  
Cependant, il faut le dire, les manies  
de Langlès et ses nombreuses et  
médiocres publications ont plus con-  
tribué à populariser le goût, non pas  
des langues, mais de l'histoire et de la  
géographie de l'Asie et de l'Afrique,  
que les travaux plus importants des  
autres orientalistes. Par ses acquisi-  
tions et par les présents qui lui étaient  
faits, il avait rassemblé une immense  
bibliothèque, abondante surtout en  
ouvrages sur les langues anciennes  
et vivantes, sur la géographie, l'histo-  
ire, les antiquités, la religion, les  
mœurs des peuples de l'Orient. La  
galerie qui contenait cette bibliothè-  
que était ouverte tous les jours et à  
toute heure à ses amis. Deux fois par  
mois elle était le rendez-vous de tou-  
tes les notabilités de l'Europe savante,  
le point de réunion des érudits et des  
gens de lettres de Paris. C'est par ses  
soirées du mardi, par sa complaisance  
à prêter ses livres aux hommes oc-  
cupés ou simplement curieux de lit-  
térature orientale; c'est par l'utile  
direction qu'il donna, plutôt par goût

5) Les noms ont tous été copiés de la 1<sup>re</sup> trans-  
cription russe de la 1<sup>re</sup> ou la 2<sup>e</sup> dar-  
digne pour marquer la forte aspira-  
tion finale circumflexe et de l'ap-  
procher les syllabes longues et les in-  
dies sous lesquelles le y est écrit dans  
et en il remplace le y simple entre

6) C'est ainsi qu'il s'a point paru sur sa liste le  
deyisme Mardakij, dont l'auteur anglais a fait  
trois peines, parce qu'il a écrit son nom de trois  
manières différentes.

que par choix, à ses nombreux et utiles travaux; c'est par les questions graves qu'il aborde, par les discussions qu'il provoque, sans y prendre part; c'est enfin par son zèle et sa persévérance, qu'il a su faire naître de la science. Le code des langues orientales, qu'il a dirigé et rédigé, a produit des œuvres plus utiles que lui, et de plus ones, sur l'antiquité de l'empereur Alexandre, ont fondé en Russie une école de romantistes. On dit encore que la riche collection de Livres sur l'Orient, et surtout sa *Voie Akberg*, *voy. AKBER*, 1769, n'a été pas été acquise en entier par la bibliothèque royale. Le catalogue de ses livres, très rare et très recherchée, forme un volume de 697 pages, avec près la notice et les tables. Il est à vendre en mars, avril et mai 1826, et ont produit le somme de 117,626 francs, dans laquelle *Voie Akberg* figure pour 16,204 fr. Les livres ne furent qu'un tiers de ce que le tribunal de Rouen a été, sur un tel point, à donner à sa part.

**L'ANGELOIS** (L'ange), journal. Le premier fut publié le 18 juil. 1779, et fut fondé à la ville de Valenciennes et de Valenciennes. Le second fut fondé à Valenciennes, le 15 oct. 1789, et fut fondé par le citoyen L'ange, qui fut le premier à publier un journal à Valenciennes. Le troisième fut fondé à Valenciennes, le 15 oct. 1789, et fut fondé par le citoyen L'ange, qui fut le premier à publier un journal à Valenciennes. Le quatrième fut fondé à Valenciennes, le 15 oct. 1789, et fut fondé par le citoyen L'ange, qui fut le premier à publier un journal à Valenciennes.

Le cinquième fut fondé à Valenciennes, le 15 oct. 1789, et fut fondé par le citoyen L'ange, qui fut le premier à publier un journal à Valenciennes. Le sixième fut fondé à Valenciennes, le 15 oct. 1789, et fut fondé par le citoyen L'ange, qui fut le premier à publier un journal à Valenciennes. Le septième fut fondé à Valenciennes, le 15 oct. 1789, et fut fondé par le citoyen L'ange, qui fut le premier à publier un journal à Valenciennes.

9 thermidor. Parmi les écrivains qui eurent un influence sur les événements contribuèrent si elle comme contre la France dans les succès et de modération redoutant dans le *Messager* et le *Journal*, fort restant beaucoup plus la garnie de donner en IV est 1795. La population de Paris, après avoir été réduite à Arrêt de la défection des Parisiens. L'acte fut à la fin de la révolution et complètement à 1795. Le résultat de son succès et plusieurs mois de la campagne contre la partie républicaine. Avant la prise de la Belgique le *Journal* de Valenciennes fut de plus en plus de son en l'ordonnant un succès, une note ne prise les et l'œuvre, *Journal* par un autre et qui ne fut qu'un journal de la fin de la révolution. Le *Journal* de Valenciennes fut fondé par le citoyen L'ange, qui fut le premier à publier un journal à Valenciennes. Le *Journal* de Valenciennes fut fondé par le citoyen L'ange, qui fut le premier à publier un journal à Valenciennes. Le *Journal* de Valenciennes fut fondé par le citoyen L'ange, qui fut le premier à publier un journal à Valenciennes. Le *Journal* de Valenciennes fut fondé par le citoyen L'ange, qui fut le premier à publier un journal à Valenciennes.



ble d'y rep... la rédaction de  
 son journal, le gouvernement consu-  
 lare en ayant imprimé plus de  
 cent par un... et ne permettant  
 pas qu'il en restât plus de quatre.  
 Langlois se livra alors à la rédaction  
 de quelques pamphlets clandestins,  
 et à celle d'un bulletin à la main, qui  
 lui était fort bien payé par les agents  
 de Louis XVIII. Il mourut le 11 août  
 1800. On a de lui : I. *Qu'est-ce  
 qu'une convention nationale?* 1795,  
 in-8°. II. *Des gouvernements qui ne  
 conviennent pas à la France*, 1795,  
 in-8°. III. *Idolâtres Langlois à ses  
 supérieurs et à ses concitoyens*, in-8°.  
 — LANGLOIS (Jean-Thomas), avocat  
 au Parlement de Paris, né à Gisors, en  
 1717, et mort dans la même ville en  
 1804, se montra dès le commencement  
 opposé à la révolution, et concourut  
 à la rédaction des *Actes des Apôtres*  
*et de la Quotidienne*. Il a publié :  
 I. *Eloge de P. Buisson, organiste*,  
 1776, in-12. II. *Eloge de Louis XII*,  
 Paris, 1786, in-8°. III. *De la Sou-  
 veraineté*, Paris, 1797, in-8°.  
 IV. *Codex hypothécaire, avec des  
 Commentaires*, Paris, 1798; seconde  
 édition, 1799, in-8°. V. (avec Fran-  
 çois) *Mémoire pour le chef de bri-  
 gades Anglois Pélage et pour les  
 habitants de la Guadeloupe*, Paris,  
 1800, 2 vol. in-8°. — LANGLOIS  
 des Graveliers, ami de Gallais, fut  
 aussi journaliste, et concourut avec  
 lui à la rédaction du *Censeur*. Il  
 mourut à Paris vers 1805. M—D j.

**LANGLOIS** (ERSTACHE-HYA-  
 CENTRE), dessinateur, graveur et an-  
 tiquaire, auquel des circonstances  
 plus favorables ont seules manqué  
 pour obtenir une grande renommée,  
 naquit au Pont-de-l'Arche, en Nor-  
 mandie, le 3 août 1777. Fils d'un con-  
 seiller du roi, officier des eaux et  
 forêts, il suivait ses études classiques,  
 lorsque sa vocation pour les arts se

manifesta. La fréquentation d'un  
 peintre de paysage, Pan de Saint-  
 Martin, lié avec sa famille, contribua  
 à développer en lui ce goût qu'il n'au-  
 rait pas probablement été libre de  
 suivre si la Révolution n'eût renversé  
 la fortune et toute l'existence de ses  
 parents. Au lieu de la carrière admi-  
 nistrative, à laquelle on le destinait,  
 et qui lui aurait procuré sans doute  
 des conditions d'existence beaucoup  
 plus heureuses sous tous les rap-  
 ports, Langlois devint donc artiste.  
 Venu à Paris en 1793, il fut placé  
 chez le célèbre David, puis entra à  
 l'École de Mars, qui avait succédé à  
 l'ancienne École Militaire. Dans cet  
 établissement les leçons de dessin  
 furent celles qu'il suivit avec le plus  
 d'ardeur. En 1798 il reprit l'étude  
 de la peinture. En butte, ainsi que sa  
 famille, à d'odieuses dénonciations,  
 il dut la liberté, peut-être la vie, à la  
 caution de M. Dupont (de l'Eure), ami  
 de son père, et aux énergiques récla-  
 mations des députés de son départe-  
 ment. Atteint bientôt après par la  
 conscription, Langlois servit pendant  
 quelque temps d'une manière active,  
 fit partie d'un conseil de guerre, et,  
 après de nombreuses démarches, ob-  
 tint son congé par la protection de  
 l'impératrice Joséphine. Il espérait se  
 fixer à Paris, ce grand centre artisti-  
 que, mais le sort contraire le força  
 de revenir en 1806 dans sa ville natale.  
 Pendant dix ans il y vécut obscur,  
 inconnu, dans la position la plus gênée,  
 la plus pénible. — En 1816 Lan-  
 glois quitta le Pont-de-l'Arche pour  
 Rouen, que depuis il n'a pas cessé  
 d'habiter. Il croyait, dans cette  
 grande ville, trouver plus de ressour-  
 ces pour sa profession d'artiste. Mais  
 la misère, qui avait classé Langlois  
 du Pont-de-l'Arche, devait l'accompa-  
 gner à Rouen. Il avait une femme,  
 sept enfants, et malheureusement,



ables, et les plus vigoureuses le où il a personifié la con-  
on sous les traits d'une ogresse  
nt, dans sa faim insatiable, la  
son toujours renaissante de  
seux que lui apporte l'aigle  
ale, sa pourvoyeuse. C'était en  
e Napoléon tout puissant que  
ix jetait sur le papier cette  
ote satirique. Il ne l'avait pas  
à la vérité, et prudemment il  
t de la vendre, quoiqu'on lui  
offert 500 fr. Mais il était dit  
plâtre arriverait à son adresse.  
peintres les plus fameux de  
pe en était dépositaire, quand  
on en personne vint visiter  
elier. L'empereur a l'idée de  
er quelques dessins. Par un  
auquel le peintre, qui jouait  
jeu, ne fut pas, dit-on, com-  
ment étranger, Napoléon tombe  
ment sur le carton qui renfer-  
l'allégorie. Un coup d'œil lui  
eur en deviner le sens. Il re-  
le carton, tourna le dos, et  
la sans rien dire. — Lan-  
réussissait parfaitement dans  
sèche : on estime en ce genre  
ses d'hiver et ses chasses. Par-  
squatelles on cite une Tenté-  
e Saint Antoine. Ne l'ayant  
e, nous ne pouvons dire com-  
la soutenu, dans un même su-  
lutte avec l'illustre maître  
e. Langlois faisait aussi de la  
re. M. Bandy, imprimeur à  
en possède une de lui, que  
nt regarder comme un chef-  
e. On reste confondu de tant  
eux, quand on pense que l'ar-  
emand les entremêlait d'une  
d'autres besognes purement  
sciales, telles que des ensei-  
e marchands, des vignettes  
s confiseurs, des enveloppes  
e de pomme, des dessins d'in-  
s, comme il en faut à l'indus-

trie rouennaise. Une fois, pressé par  
le besoin, il avait improvisé une belle  
esquisse pour meuble : il la fait of-  
frir à un fabricant en réputation, qui  
convient de payer 500 fr. le dessin  
achevé. Langlois travaille jour et  
nuit. Sa composition terminée, il se  
hâte de l'apporter à l'industriel, qui  
marchande et n'offre plus que 300 fr.  
Malgré sa détresse, Langlois indigné  
jette son dessin au feu, et sort les  
mains vides, mais le front haut. —  
Il est affreux de penser à cette poi-  
gnante misère, que la dévorante acti-  
vité, le mérite si distingué de Lan-  
glois ne pouvaient éloigner de lui.  
Le désordre intérieur dissipait le fruit  
de ses veilles. Les dous remis par une  
amitié discrète, en des mains que l'on  
devait croire le plus naturellement  
appelés à en faire le meilleur em-  
ploi, disparaissaient sans que le pau-  
vre artiste en profitât, souvent même  
sans qu'il en eût connaissance. M. de  
Kergariou, alors préfet de la Seine-  
Inférieure, aimait et appréciait sa  
conversation comme son talent. Mais  
une raison trop réelle empêchait  
Langlois d'aller à la préfecture aussi  
souvent que ses intérêts l'eussent  
exigé, raison qu'il se gardait bien  
d'avouer : c'était l'affreux dénûment  
de sa garde-robe. Quelques fidèles  
amis devinèrent la triste vérité. Un  
jour Langlois trouva chez lui un beau  
costume noir complet. Combien de  
prières, de négociations, de menson-  
ges, ne fallut-il pas pour le décider  
à s'en revêtir ! Il va à la préfecture,  
reçoit une commande de travaux, re-  
vient heureux, enchanté. Quelques  
jours après, rappelé chez M. de Ker-  
gariou, il veut mettre le précieux ha-  
billement : une partie, la pièce la  
plus indispensable, y manquait : on  
l'avait vendue, et ce n'était pas pour  
avoir du pain ! En 1824 Langlois fut  
nommé membre de l'Académie de



rensement, l'auteur de son style, du mouvement, de la coupe, n'est pas la manière lourde et vulgaire; bien dit beaucoup de savants, il l'art de rendre la science. On a aussi de lui quelques-uns trouve de la grâce et de l'élégance. Langlois, en un mot, simple d'une de ces organisations privilégiées, qui font le grand et nous ne croyons pas exagérer en lui donnant ce rang légitime les noms ou trop pronés par les contemporains. — Voici la liste des ouvrages de Langlois, comme écrivain, publiés : 1. *Recueil de quelques sites et monuments de la Normandie, et spécialement de la Normandie, et de divers costumes de ses habitants*, Rouen, 1817. Cet ouvrage se compose d'un grand nombre de gravures. Une seule a paru : elle se compose de vingt pages de gravures accompagnées de huit gravures. *Notice sur l'incendie de la cathédrale de Rouen, occasionné par le feu le 15 septembre 1822, et la reconstruction monumentale de cette cathédrale*, Rouen, 1823, 1 vol. avec gravures. *Essai historique et descriptif sur l'abbaye de Fontenelle (Saint-Wandrille)*, Paris, 1827. Cet ouvrage fut édité avec luxe par M. de Valenciennes et Henri Gauguain, qui en ont payé les frais pour l'offrir en hommage à Langlois. Par suite de circonstances malheureuses, l'édition n'est pas terminée; tirée à 500 exemplaires, elle est restée abandonnée et n'a été publiée qu'à Paris. IV. *Essai historique et descriptif sur la peinture sur*

*verre ancienne et moderne, et sur les vitraux les plus remarquables de quelques monuments français et étrangers, suivi de la Biographie des plus célèbres peintres verriers*, Rouen, 1832, 1 vol. avec planches. Langlois a, en outre, enrichi les recueils de diverses Sociétés savantes d'un grand nombre de Mémoires. Nous citerons particulièrement les suivants, parmi ceux dont il a doté la Société d'Emulation de Rouen : *Mémoire sur la calligraphie des manuscrits du moyen-âge*, 1821, avec deux planches, tiré à part; *Notice sur le tombeau des Evêques de Jumièges et sur quelques décorations intérieures des églises de cette abbaye*, 1824, trois planches, tiré à part (cette notice développée a formé un volume in-8°, qui a paru après la mort de l'auteur); *Notice sur les bas-reliefs des stalles de la cathédrale de Rouen*, avec une planche, 1827; *Mémoires sur des tombeaux gallo-romains découverts à Rouen dans les années 1827 et 1828*, avec deux planches, 1828; *Note sur les anciennes forteresses de Rouen*, 1831; *Rouen au XVI<sup>e</sup> siècle, et la Danse des morts du cimetière Saint-Maclou*, avec sept planches, 1832; *Discours sur la fête des fous et les déguisements monstrueux du moyen-âge*, 1833, etc. Langlois a donné plusieurs articles à la *Revue de Rouen*, et il a participé à la rédaction du *Glossaire de la langue romane*, par Boquefort. Il a laissé plusieurs manuscrits, dont le plus considérable est la *Danse des morts*, développement de son Mémoire de 1832, et pour laquelle il a fait plus de soixante gravures. M. André Pottier, d'après les dernières instructions de Langlois lui-même, s'est chargé de mettre en ordre les matériaux de ce grand ouvrage. Le nombre des dessins de Langlois, dispersés dans le

cabaret ou le portefeuille des amateurs, est incalculable. Son œuvre de graveur, telle que la possédera la Bibliothèque de Rouen, se composera de près d'un millier de morceaux. Il a exécuté des planches pour une quantité d'ouvrages, principalement relatifs à Normandie. Tout, sans doute, n'est pas de grande force, dans cette multitude de travaux, mais beaucoup ont une valeur artistique que les élèves de l'école de dessin, de ce qui n'est que marchandise et parodie, Langlois a fait un grand nombre de charmants dessins de Vernettes, de Très-gros, etc., qui ont été gravés sur bois par M. Brevière, comme lui Rouennais, et comme lui artiste et distingué, par exemple, le magnifique fronton de l'empereur qui accompagne l'Évangile sur Saint-Georges de Bocherville, de M. A. Deville.

M. Charles Richard a publié une intéressante Notice sur E. H. Langlois, Rouen, 1878, grand in-8°. Parmi les enfants de Langlois, il en est deux, M. L'Espérance Langlois, M. Bourlet de Laval, et M. Polydes Langlois, qui, élèves de leur père, ont été soustraits à ses enseignements de dessin et de gravure. — M. L'Espérance.

**LANGOUËZNOU** (Donchias), lieutenant de l'ancien ministère de l'Intérieur, a écrit les *Mémoires de l'Église de Saint-Jacques de Langlois de Saint-Jacques de Langlois*, Rouen, 1878, grand in-8°. — M. Bourlet de Laval, lieutenant de l'ancien ministère de l'Intérieur, a écrit les *Mémoires de l'Église de Saint-Jacques de Langlois de Saint-Jacques de Langlois*, Rouen, 1878, grand in-8°. — M. Polydes Langlois, lieutenant de l'ancien ministère de l'Intérieur, a écrit les *Mémoires de l'Église de Saint-Jacques de Langlois de Saint-Jacques de Langlois*, Rouen, 1878, grand in-8°.

**LANGRENIÈRE** (H.), lieutenant de l'ancien ministère de l'Intérieur, a écrit les *Mémoires de l'Église de Saint-Jacques de Langlois de Saint-Jacques de Langlois*, Rouen, 1878, grand in-8°.

*premier jour de novembre*  
*Tout-Saints, ou de la mémoire de saint Salomon du treux de l'église du poul est recense*, Rouen, 1878, grand in-8°. — M. Bourlet de Laval, lieutenant de l'ancien ministère de l'Intérieur, a écrit les *Mémoires de l'Église de Saint-Jacques de Langlois de Saint-Jacques de Langlois*, Rouen, 1878, grand in-8°.

**LANGRENIÈRE** (H.), lieutenant de l'ancien ministère de l'Intérieur, a écrit les *Mémoires de l'Église de Saint-Jacques de Langlois de Saint-Jacques de Langlois*, Rouen, 1878, grand in-8°.

**LANGRENIÈRE** (H.), lieutenant de l'ancien ministère de l'Intérieur, a écrit les *Mémoires de l'Église de Saint-Jacques de Langlois de Saint-Jacques de Langlois*, Rouen, 1878, grand in-8°.

**LANGRENIÈRE** (H.), lieutenant de l'ancien ministère de l'Intérieur, a écrit les *Mémoires de l'Église de Saint-Jacques de Langlois de Saint-Jacques de Langlois*, Rouen, 1878, grand in-8°.

léens par des insultes; mais fit un coup de carabine le à une très-grande distance, et saura, laissant la route couverte. Les royalistes se portèrent sur la chaussée de Coron, possédèrent la rivière, les uns des bateaux, les autres à la. Pendant ce temps, les patriotes, nombre d'environ quatre cents cars, se retirèrent, quelques-uns à route de Saumur, et la plus le partie sur celle de Poitiers, et, trée des royalistes, Thouars se a entièrement évacué. Un se en hommes, envoyé par Laroquelein à Piron, avant la bataille iron, fut aussi confié à Langre, qui contribua puissamment pois obtenu par son parti dans journée. Ce chef passa la Loire la grande armée vendéenne. ut quelques-uns, il fut tué aux de Lyrot de la Patouillère, à la euseuse bataille de Savenay, le E. 1793; suivant d'autres, et cela à plus positif, ayant été pris à même affaire par les patriotes, onduit à Nantes, où on le fu-

F—T—E.

**LANGRISH** (BROWN), médecin anglais, sur la vie duquel nous possédons aucun renseignement, ma sa carrière à Londres, le oembre 1759. Sans occuper ang éminent dans la science à ille se rattachait sa profession, pas laissé néanmoins de faire certaine sensation parmi les phygiates, à cause des théories chies qu'il employait pour l'expli- des fonctions de la vie. Suivant e mouvement musculaire tenait tion d'esprits éthérés qui aug- ent la force contractile des élé- s de la fibre charnue. Ce qu'il de plus remarquable, ce sont ables indiquant les différentes

proportions de la sérosité et de la partie solide du sang, des degrés de cohésion que possèdent les globules rouges constituant cette dernière, et de la proportion des divers principes qu'on obtient du sang et de l'urine, en leur appliquant les procédés de l'analyse chimique. Mais on ne peut guère compter sur l'exactitude et la fidélité de ces tables. On doit à Langrish quelques expériences intéressantes sur l'empoisonnement par l'acide prussique ou hydro-cyanique, et sur les traces qu'il laisse après la mort. Parmi les hypothèses dont il se montra partisan, on remarque celle qui supposait dans les ventricules du cœur l'existence de fibres dilatatrices, propres à agrandir ces cavités, et à y faire affluer le sang par une sorte de suction. Ses ouvrages sont : I. *New essay on muscular motion*, Londres, 1733, in-8°. II. *The modern Theory and practice of physik*, Londres, 1738, in-8°. III. *Physical Experiments upon brutes*, Londres, 1745, in-8°. Ce dernier ouvrage a été traduit en français, Paris, 1749, in-8°. J—D—N.

**LANGUEDOC** (MICHET), jésuite, né à Bennes en 1670 et mort le 28 mai 1752, a laissé : 1° *des Notes sur les sept premiers tomes du Nouveau-Testament du P. Lallemand*, édition de 1713 à 1716; — 2° *Dissertation sur les trirèmes ou vaisseaux de guerre des anciens*; Paris, 1721, in-4°. M. Barras de la Penne, premier chef d'escadre des galères du roi, et commandant du port de Marseille, a publié des remarques sur cette dissertation; Marseille, 1722, in-8°. — **LANGUEDOC** (GILLES), greffier de la communauté de Bennes, né en 1640 et mort en 1731, est auteur d'une histoire de Bennes du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle,





(ANAS, XXIII, 372). Destiné à la barre du barreau, le jeune Lanjuinais reçut le doctorat en droit à l'âge de vingt ans, et trois ans plus tard, en 1775, il obtint dans les luttes d'un concours la réputation de savoir et de mérite augmentant de jour en jour, et appelé par le choix des trois ordres, en 1779, aux fonctions de député des états de Bretagne. Dès sa première année, ayant été chargé d'une cause où il s'agissait du droit de timbre, alors exclusivement réservé à la noblesse et aux grands seigneurs dans la plupart des provinces, à peu près comme cela est encore aujourd'hui, il saisit cette occasion pour exprimer contre la noblesse ses sentiments contre le clergé des opinions tout aussi fautiveuses que son mépris, dénoncé par le procureur-général, fut supprimé, comme calomnieux, par arrêt du parlement. Il gagna néanmoins son procès; mais, ne pouvant plus se trouver en présence des magistrats auxquels ses opinions étaient déplorables, il renouça à la plaidoirie, se bornant à la consultation. Cette fois, sans lui laissant plus de loisir, ce fut dans ce temps qu'il écrivit son *Essai sur l'origine, l'imprescriptibilité du caractère distinctif des différentes espèces de dîmes, et sur la répartition légale de toutes les dîmes tenues en fief*, qui fut publiée en 1786, en 4 vol. in-4°. Exclusivement versé dans le droit canonique, il composa encore plusieurs écrits sur cette science alors fort importante. Au commencement de la Révolution, Lanjuinais s'en montra l'un des chauds partisans. On sait que l'ordonnance du 27 décembre 1788, qui décida que le nombre de députés du tiers serait égal à celui des deux autres ordres, ajouta

à l'irritation des partis dans toute la France, et particulièrement en Bretagne, où l'on peut dire que la révolution était commencée avant la convocation des États-généraux. Des assemblées de députés des paroisses, connues sous la dénomination de *chambres de lecture*, avaient, en préparant leurs cahiers, déjà discuté les privilèges de la noblesse en matière d'impôts. Une guerre d'écrits s'étant engagée, Lanjuinais rassembla, dans deux brochures qui eurent plusieurs éditions, tous ses griefs contre la noblesse, et il en déduisit cette conclusion aussi nouvelle que hardie : *la noblesse n'est pas un mal nécessaire*. L'irritation fut portée au comble; il y eut des émeutes sanglantes, les 26 et 27 janvier 1789, et, selon sa coutume, le parti révolutionnaire accusa les nobles, qui en étaient victimes, de les avoir provoqués et soudoyés. Ce fut même le sujet des doléances présentées sérieusement au parlement par l'ordre des avocats, dans un mémoire que signèrent Lanjuinais et Lechapelier. La sénéchaussée de Rennes ayant, sous l'impression de ces actes de violence, procédé à la rédaction de ses cahiers, y demanda non-seulement l'abolition des droits féodaux, mais celle de la noblesse titulaire; et Lanjuinais fut encore le principal rédacteur de ces cahiers. Tout cela excitant de plus en plus les haines contre la noblesse, elle se vit obligée de se disperser, et ne fit point d'élections, protestant contre celles du tiers-état. Le parti populaire, où Lanjuinais figurait en première ligne, ne tint aucun compte de ces protestations, qui n'eurent d'autre effet que d'irriter de plus en plus les esprits. C'est dans de telles circonstances que Lanjuinais fut député aux états-généraux par le tiers-état de la sénéchaussée de Rennes. La députation bre-



le ministère, ce député des ministres eussent dans la voix consultative, sauf à la constitution, s'ils en membres. Cette motion fut débattue, et sur le point ; mais Lanjuinais demandant pendant la session, aucun ne pût faire partie du comité et sa motion fut décrétée de nombreux applaudissements se réunil ensuite au parti conseil ou feuillant; et, après s'étant retiré à Beunes, il se mêla professeur de droit conseil et en même temps membre de la haute-cour nationale. En 1792 il fut député à la Convention nationale par le département de l'Ille-et-Vilaine. S'étant rendu à Paris avant l'ouverture de la Convention, il assistait un jour au dîner de ce club des jacobins dont il fut un des fondateurs, et qui déjà avait adopté trois fois de nom sans succès le système, lorsque l'on mit au jour le serment de haine et à la royauté; il n'hésita pas à combattre, et déclara que, compte, étant appelé à proposer à la Convention nationale l'abolition de Louis XVI, il ne pouvait s'en dispenser d'avance. Le serment n'en fut pas moins voté, il se retira, mais dit que ce fut à compter de ce jour qu'il tourna toute son énergie vers les désordres et des calamités; lui-même avait provoqués avec tant d'ardeur, mais lorsqu'il voulait sincèrement le bien, à la seconde séance de la Convention nationale, il repoussa la proposition de renouveler tous les pouvoirs administratifs et judiciaires, sous le prétexte de royalisme, et d'élever tous les citoyens la faculté de voter. N'ayant pu empêcher que la proposition fût décrétée,

il en paralysa du moins les effets en faisant décider son renvoi à un comité, pour les moyens d'exécution. Le 24 septembre, il joignit sa voix à celle de Kersaint et de Buzot pour demander une enquête sur les massacres des prisons, ainsi qu'une loi contre les provocateurs à l'assassinat, et la formation d'une garde départementale pour la sûreté de la Convention nationale. Dès ce temps les meneurs du parti de la Montagne le comprirent très-bien, et il se vit injurié chaque jour dans les feuilles de Marat. Le 5 novembre il s'unit à Louvet dans son attaque contre Robespierre; mais on sait que cette courageuse attaque eut peu de résultat. Le 15 décembre il parla en faveur de Louis XVI, et demanda qu'on lui laissât les mêmes moyens de défense et d'appel qu'aux autres accusés. Le lendemain il appuya vivement la motion faite par Buzot de forcer la famille d'Orléans à quitter la France. Le 19 il s'éleva de nouveau contre le duc d'Orléans, malgré les huées des tribunes et les épigrammes de Billaud, Tallien et autres Dantonistes. Le 26 décembre il osa attaquer l'acte d'accusation de Louis XVI. Inébranlable à la tribune, il y développa, au milieu des interruptions et des plus furieuses clameurs, toute l'atrocité d'un procès où les ennemis déclarés du roi devenaient à la fois les accusateurs, les témoins, les jurés, les juges et presque les bourreaux, d'un procès où les juges accusaient leur victime de crimes qu'eux-mêmes avaient commis, notamment du sang répandu le 10 août; enfin il alla jusqu'à qualifier ses collègues de conspirateurs, et il finit par les sommer impérieusement d'annuler ce monstrueux acte d'accusation. La Convention, ayant persisté dans sa détermination d'agir comme cour de justice,

*de la Convention nationale contre Louis Capet sera-t-il soumis à la ratification du peuple? OUI, à tout condamner? Louis a été cité dans le cas contraire, j'ai dit S. S. J'entends dire qu'on ne suffira, ce sera plus simple, et même pas à quelle voix, j'ai dit OUI. Avez-vous proposé la même question? Quelle peine sera infligée à Louis? S. S. J'ai dit à voir quelle sera l'importance mise pour faire faire le paiement d'indignités, et pour empêcher de payer les gens de bien, et de mal, et de quel côté de l'édifice il y a vers des voix; mais il ne peut faire prévoir les voix, et quand vous n'êtes pas sur la question de la peine, les propositions sont comme la même, et les voix sont les mêmes; mais si vous proposez la peine, il est un peu plus difficile de l'écarter de la Convention, j'ai dit OUI. Et si vous proposez la peine, il est un peu plus difficile de l'écarter de la Convention, j'ai dit OUI. Et si vous proposez la peine, il est un peu plus difficile de l'écarter de la Convention, j'ai dit OUI. Et si vous proposez la peine, il est un peu plus difficile de l'écarter de la Convention, j'ai dit OUI.*

minia l'Assemblée, qui parait devoir se passer à l'ordre du jour le 8 février suivant l'ajournement en d'autres termes, et de plus, j'ai dit OUI. J'entends dire qu'on ne suffira, ce sera plus simple, et même pas à quelle voix, j'ai dit OUI. Avez-vous proposé la même question? Quelle peine sera infligée à Louis? S. S. J'ai dit à voir quelle sera l'importance mise pour faire faire le paiement d'indignités, et pour empêcher de payer les gens de bien, et de mal, et de quel côté de l'édifice il y a vers des voix; mais il ne peut faire prévoir les voix, et quand vous n'êtes pas sur la question de la peine, les propositions sont comme la même, et les voix sont les mêmes; mais si vous proposez la peine, il est un peu plus difficile de l'écarter de la Convention, j'ai dit OUI. Et si vous proposez la peine, il est un peu plus difficile de l'écarter de la Convention, j'ai dit OUI.

« présent quelque courage, je l'ai pu-  
 « sé dans mon ardent amour pour la  
 « patrie et la liberté. Je serai fidèle à  
 « mes sentiments, je l'espère, jusqu'au  
 « dernier souffle. Ainsi n'attendez pas  
 « de suspension... » Alors Chabot  
 avait interrompu et raillé Barba-  
 roux, qui annonçait sa soumission,  
 Lanjuinais reprit : « Je dis à mes in-  
 « tercepteurs, et surtout à Chabot,  
 « qui vient d'injurier Barbaroux :  
 « ou a vu, dans l'antiquité, orner les  
 « victimes de fleurs et de bandelettes,  
 « mais le prêtre qui les immolait ne les  
 « insultait pas... Je ne suis pas libre  
 « pour me démettre, vous ne l'êtes  
 « pas vous-mêmes pour accepter ma  
 « démission. La Convention est as-  
 « siégée, etc. » Ce discours si coura-  
 geux fut imprimé dans le temps et il  
 eut deux éditions. Mis en arresta-  
 tion chez lui, à la fin de la même  
 séance, Lanjuinais parvint à s'évader,  
 malgré le gendarme chargé de le sur-  
 veiller, et il échappa ainsi à une mort  
 inévitable. La Convention le mit hors  
 de la loi le 28 juillet; mais il sut enco-  
 re échapper à toutes les recherches  
 en restant dix-huit mois confiné dans  
 une cachette de sa maison à Bennes,  
 gardé par une domestique dévouée  
 et par sa digne épouse (1). Il solli-  
 cita sa réinstallation en novembre  
 1794, après la chute de Robespierre,  
 et ne put l'obtenir que le 8 mars  
 1795. Dès le mois de juin il fut nom-  
 mé président de l'Assemblée, et il  
 s'y distingua toujours par la jus-  
 tice, le courage et la modération de  
 ses opinions. Il parla souvent et avec  
 bonté en faveur des prêtres déportés,  
 des parents d'émigrés, et de la liberté  
 religieuse, etc. Le 4 mai 1795 il dé-  
 playa encore beaucoup de fermeté

contre les Jacobins; mais il se pro-  
 nonça, au 13 vendémiaire (oct. 1795),  
 contre les sectionnaires royalistes, et  
 s'opposa cependant à toute mesure  
 tyrannique contre les uns et les au-  
 tres. Lors de la réélection des deux  
 tiers de la Convention, il fut réélu  
 par soixante-treize départements, et  
 presque dans tous le premier de la  
 liste. On s'attendait généralement,  
 d'après un témoignage de popularité  
 si incontestable, qu'il serait un des  
 cinq membres du Directoire exécutif,  
 mais on sait qu'il fallait pour ces  
 fonctions des révolutionnaires plus  
 sûrs, plus dévoués, et surtout la ga-  
 rantie du régicide. Lanjuinais resta  
 donc membre du Conseil des Anciens,  
 et il y combattit avec un courage in-  
 variable toutes les lois qui parurent se  
 rapprocher du système révolution-  
 naire, notamment celle qui excluait  
 du corps législatif les parents d'émig-  
 rés, les signataires d'actes réputés  
 inciviques, etc.; celle qui privait les  
 pères et mères des biens qui devaient  
 échoir à leurs enfants émigrés, enfin  
 celle qui attribuait au Directoire la  
 radiation des listes d'émigrés. Le 26  
 octobre 1795 il fut élu secrétaire du  
 Conseil, d'où il sortit en mai 1797.  
 N'ayant pas été réélu à Bennes, où les  
 royalistes avaient pris le dessus, il  
 rentra dans la vie privée, et ce fut pour  
 lui une occasion de revenir à l'ensei-  
 gnement. La Révolution avait empor-  
 té les Facultés de droit avec les cor-  
 porations. Mais en l'an III (1795), la  
 Convention créa des écoles cen-  
 trales auxquelles elle attacha un  
 cours de législation; et Lanjuinais,  
 nommé professeur à celle de Ben-  
 nes, tâcha d'y donner à l'étude du  
 droit la meilleure direction possi-  
 ble. Le droit naturel, sous le nom de  
*Théorie des droits et des devoirs*, le  
 droit constitutionnel, le droit crimi-  
 nel, les règles de l'organisation et de

(1) Le divorce de madame Lanjuinais et de  
 Louis Poirier, leur mariage, & une lettre par  
 laquelle elle son *Mérite des femmes*.



— Mais, me haïssez-vous ? — le bonheur de ne jamais haïr, ne ceux qui m'ont fait pendant huit mois fuir à tue. • Alors l'erreur lui tendit les bras, l'embrassa, et parut satisfait. Le lendemain envoya son adhésion à la présidence, ainsi conçue : « J'accepte, NAPOLÉON. » Lanjuinais ne prit part ensuite que par son vote aux délibérations qui remplirent la session. Après la défaite de Waterloo et l'abdication qui en fut la suite, la Chambre ayant voulu faire une constitution, tout en reconnaissant Napoléon II, Lanjuinais fit partie d'une commission que l'on nomma rédiger un projet qui fut présenté le 10 juin. Mais le ministre de la Guerre, Davoust, ayant déclaré, dès le 7 juillet au soir, malgré le vote de permanence et les réclamations d'un grand nombre de députés, • Vous nous ajournez à demain, lui dit le général Drouart, que demain la force nous infligera l'entrée de cette enceinte. • L'effet le lendemain les représentants trouvèrent closes les portes de la Chambre. Cinquante de ceux qui se rendirent pour entrer se rendirent à leur domicile de leur président constater le fait de force majeure ; et c'est à cette simple démarche se borna leur protestation. Le 18 août XVIII entra ce même jour à la Chambre et Lanjuinais fut maintenu dans la Chambre des pairs, malgré l'ordonnance qui en excluait ceux qui n'avaient pas accepté des fonctions pen-

dant l'interrègne. Dans le mois de septembre 1815 il fut nommé président du collège électoral d'Ille-et-Vilaine. Le discours qu'il prononça à l'ouverture de cette assemblée donna encore prise aux attaques de ses adversaires : ils en signalèrent plusieurs phrases comme étant l'expression du républicanisme qu'il avait longtemps professé, et d'un respect équivoque pour l'autorité monarchique. Cent soixante-deux électeurs réclamèrent contre sa nomination à la présidence, par une Adresse qu'ils firent parvenir au roi. Dans cette pièce, qui a été imprimée, les électeurs passent rapidement en revue sa conduite pendant la Révolution, et ils en font une critique des plus amères. Cependant on ne peut nier que Lanjuinais ne fût un homme estimable par ses mœurs, son courage et sa probité. Il se livra sans doute trop facilement à beaucoup d'illusions et d'erreurs ; mais ses intentions ne furent jamais coupables. Heureux ceux qui, placés, comme lui, dans le torrent de la Révolution, n'ont pas commis de fautes plus graves. À la fin de 1815, quand la Chambre des pairs se constitua en cour de justice pour le procès du maréchal Ney, il montra encore beaucoup de force et d'indépendance. On sait que dans la capitulation de Paris il avait été stipulé que nul ne pourrait être recherché ni poursuivi à raison de ses opinions ou actes antérieurs ; Lanjuinais soutint qu'on ne pouvait priver l'accusé du bénéfice de cette clause. Sur la question relative à la peine à appliquer il abandonna son système de protestation, afin de concourir du moins à atténuer la peine. • Il n'y aurait pas de Chambre des pairs, • dit-il, si en fait de crime d'État, elle n'était pas un grand jury poli-

• la suspension des suspects pour  
• des crimes politiques, je vote pour  
• la déportation. » On le vit combattre  
avec énergie la loi portant suspension  
de la liberté individuelle, qu'il com-  
para à l'odieuse loi des suspects. Peu  
satisfait d'attaquer cette mesure dans  
la Chambre des pairs, il l'attaqua en-  
core dans une brochure qui fut répandue  
avec profusion. Des mem-  
bres de la Chambre désapprouvèrent  
cet écrit, et plusieurs journaux en  
firent la critique. Prenant occasion  
de censurer les opinions politiques de  
Lanjuinais, ils lui attribuèrent fange-  
ment la brochure de son oncle, que le  
parlement avait condamnée. Bien  
que fort attaché à sa religion, Lan-  
juinais combattit la proposition de  
restituer au clergé ses biens non ven-  
dus, et de lui permettre d'en acquérir  
de nouveaux. Il combattit aussi la  
proposition de supprimer les pensions  
des prêtres curies, de rétablir les  
écoles séculaires, enfin la loi d'am-  
nistie, à cause de l'exception contre  
les régicides. A la fin de 1817 il pu-  
blia sur les libertés de l'Église gallicane,  
auxquelles il pensa que l'on  
voulait attentier, en rendant la vie au  
comte de Léon X et de François

de Lamoignon, et de François  
qu'à la *Chronique religieuse*,  
*Mercur de France*, au *Journal*  
*la Société asiatique*, aux *Ann*  
*de grammaire et à l'Encyclopédie*  
*moderne*, de Courton, un grand  
nombre d'articles sur des sujets de  
religion, de politique et d'histoire.  
En 1822 il reparut à la tribune pour  
parler en faveur de la liberté de  
presse; puis il s'éleva avec force  
contre un article de la loi d'or-  
gane qui supprimait les con-  
grégations religieuses autorisées  
leur attribuait des privilèges, et  
en matière d'impôts. Enfin, en  
presque à la veille de sa mort, il  
prononça un long discours contre  
le projet de rétablir les privilèges  
nobles et de substitution. Il eut  
alors sa traduction du poème é-  
crit de *Bohémogène*, et il trou-  
va en même temps au *Mémorial*  
*historique sur la république romaine*  
dit de Piques, de 894 : *Les di-*  
*verses peuples et constitutions* etc.  
C'est au milieu de ces travaux  
qu'il mourut le 13 janvier 1827, à l'âge  
avancé d'un siècle et demi, et  
fut inhumé par tout d'agitation  
très vive. Ses restes furent inhumés



lançais. - C'était un homme  
 ment de bonne foi, soit qu'il  
 ou non, sans s'occuper  
 qui pouvait plaire aux diffé-  
 partis, ou les choquer; et par  
 bonne foi toujours respecta-  
 même dans les écarts de son  
 opinion, il exprimait sans mé-  
 ment toute opinion qui lui pa-  
 juste et conforme à l'intérêt  
 ral... Ceux même dont il con-  
 les opinions rendaient hom-  
 e à la pureté de ses intentions,  
 le verbeur de vieillesse, à cette  
 chose sans bornes, qui ne lui  
 permettait de contenir aucune de  
 sensées, qui donnait à ses dis-  
 s. quelquefois impétueux, une  
 reinte d'originalité qui pei-  
 l'isolément son caractère... •  
 les ouvrages cités, on a de Lan-  
 : I. *Rapport sur la nécessité*  
*primer les dispenses de ma-*  
*et d'établir une forme purement*  
*pour constater l'état des person-*  
 1791, in-8°; 1815, in-8°. II. *Dis-*  
*sur la question de savoir s'il*  
*est de fixer un maximum de*  
*tion pour les communes de*  
*subliés*, Paris, 1793, in-8°. III.  
*er ces de Lanjuinais, aux*  
*blées primaires, sur la Consti-*  
 1793, Genes, 1793; *ibid.*,  
 (1795), in-8°. IV. *Rapport sur*  
*retroactif des lois du 5 brum.*  
 1795, in-8°. V. En consé-  
 quence de ce rapport  
 rétroactif de la funeste loi  
 nivose, sur l'égalité du par-  
 des successions, fut retiré.  
*tice sur l'ouvrage de l'évêque*  
*deur Grégoire, intitulé De la*  
*sure des Nègres*, 1808, in-8°.  
*Mémoire justificatif*, 1815,  
 2 éditions. VII. *Histoire na-*  
*de la parole*, par Court de  
 u., avec un Discours prélimi-  
 et des notes, 1816, in-8°.

VIII. *Notice de la Dissertation de*  
*feu M. Baradère sur l'usure*, Pau,  
 1817, in-8°. IX. *Appréciation du*  
*projet de loi relatif aux trois con-*  
*cordats*, Paris, décembre 1817, in-8°.  
 X. *Vues politiques sur les change-*  
*ments à faire à la constitution*  
*d'Espagne, afin de la consolider*  
*spécialement dans le royaume des*  
*Deux-Siciles*, Paris, 1820, 1821,  
 in-8°. XI. *Histoire abrégée de l'in-*  
*quisition religieuse en France*, Pa-  
 ris, 1821, in-8° de 56 p. XII. *Mé-*  
*moires sur la religion, avec des ta-*  
*bleaux de la discipline et des mœurs*  
*du temps présent dans les différentes*  
*communions. Premier mémoire. Des*  
*officialités anciennes et nouvelles*,  
 Paris, 1821, in-8°. XIII. *La religion*  
*des Indoux, selon les Vedah, ou Ana-*  
*lyse de l'Oupnek'at publié par An-*  
*quetil Duperron, en 1802*, Paris,  
 1823, in-8°. XIV. *Études biographi-*  
*ques et littéraires sur Ant. Arnaud,*  
*P. Nicolle et Jacq. Necker, avec*  
*une notice sur Christ. Colomb*,  
 Paris, 1823, in-8°. Le marquis de  
 Brignolle, de Gènes, a publié, sous  
 le voile de l'anonyme, des *Observa-*  
*tions critiques* sur cette dernière no-  
 tice, Paris, 1824, in-8°. XV. *La bas-*  
*tonnade et la flagellation pénales,*  
*considérées chez les peuples anciens*  
*et chez les modernes*, Paris, 1825,  
 in-18. XVI. *Examen du huitième*  
*chapitre du contrat social de J.-J.*  
*Rousseau, intitulé: De la religion*  
*civile*, Paris, 1825, in-8°. XVII. *Les*  
*jesuites en miniature, ou le Livre*  
*du jésuitisme* (de M. de Pradt) ana-  
 lysé, avec quelques mots sur des ré-  
 flexions nouvelles de M. l'abbé de  
 Lamennais, et sur la vie de Scipion  
 Ricci, évêque de Pistoie, Paris, 1826,  
 in-18. XVIII. *Extraits de la gram-*  
*maire slave de la Carniole, du Mi-*  
*thridates d'Adelung, etc., dans les*  
*Mémoires de l'Académie celtique.*



al de cette tâche hono-  
 s en faisant acheter sa  
 par l'engagement de lui  
 r chaque élève une remise  
 ble. On n'aurait pu alors,  
 izer de l'ombrage au gou-  
 t, mettre une institution  
 occasion d'une sainte; et le  
 pensionnat reçut d'abord le  
*collège des Sciences et des*  
*soulé par des professeurs*  
 Maugras et Laromiguière,  
 ne tarda pas à rendre son  
 à la première de Paris. A  
 du concordat, il adressa  
 ique au cardinal-légit Ca-  
 ur obtenir que son mariage  
 par l'Église, et le pape Pie  
 mit à le relever de ses  
 doit reconnaître qu'il met-  
 is grand zèle à faire prati-  
 quion aux jeunes gens con-  
 vains. Il eut pour ses élèves,  
 ans l'église Saint-Etienne-  
 et plus tard dans l'intérieur  
 ablisement, une chapelle  
 vocation de Sainte-Barbe.  
 formation de l'Université  
 , il envoya aux Lycées Im-  
 poléon et Charlemagne, des  
 ores qui partout obtenaient  
 succès. Dans un moment où  
 ment primaire était si né-  
 Paris comme par toute la  
 Lanneau avait fondé de ses  
 dans les bâtiments de son  
 nomant rue des Sept-Voies,  
 gratuite pour les enfants du  
 disement, dirigée par deux  
 rères de la Doctrine chré-  
 chmettait gratuitement dans  
 sient les sujets couronnés  
 tite école, et plusieurs sont  
 les professeurs distingués.  
 ent pas les seuls boursiers  
 rent l'éducation; à cet égard  
 il les demandes des famil-  
 iera par le trait suivant :

un de ses élèves venait de perdre son  
 père, et avec lui toute ressource;  
 le correspondant de cet orphelin  
 vint exposer à Lanneau l'impossibilité  
 de le laisser à Sainte-Barbe : « Je  
 vois, au contraire, répondit l'in-  
 stituteur, l'impossibilité qu'il en  
 sorte. » Lanneau fit pendant plu-  
 sieurs années, dans son établisse-  
 ment, deux cours de langue fran-  
 çaise, l'un tout élémentaire pour  
 les enfants, l'autre plus avancé pour  
 les pensionnaires plus âgés dont les  
 études latines avaient été manquées.  
 Il savait donner à son enseignement  
 tant d'intérêt, que les élèves regardaient  
 comme une faveur d'être ad-  
 mis à suivre ce dernier cours. Per-  
 sonne, en effet, ne sut prendre sur  
 la jeunesse autant d'ascendant en  
 sympathisant avec elle, et mettre en  
 pratique les enseignements consi-  
 gnés dans le *Traité des Études* de  
 Rollin. Le grand-maître Fontanes  
 lui conféra, lors de la création, le titre  
 d'officier de l'Université. Sous la Res-  
 tauration, menacé dans la possession  
 de son établissement, à cause de sa  
 position de prêtre marié, il se vit  
 obligé de renoncer à la direction de  
 son collège pour la confier à Mou-  
 zard, son gendre, que la mort enleva  
 si tôt à l'instruction et à la poésie la-  
 tine. Cet arrangement fut favorisé par  
 M. Boyer-Collard, qui présidait la  
 commission d'instruction publique.  
 Alors Lanneau appela pour remplir  
 les mêmes fonctions Adam, ancien  
 professeur au Lycée Impérial; enfin,  
 en 1819, le diplôme fut confié au fils  
 aîné du fondateur, M. Adolphe de  
 Lanneau, aujourd'hui maire du 12<sup>e</sup>  
 arrondissement et directeur de l'école  
 des Sourds-Muets. Cependant, jusqu'à  
 sa mort, arrivée le 31 mai 1850,  
 Lanneau continua de résider à Sainte-  
 Barbe et de s'occuper de la disci-  
 pline et de l'enseignement. Son ac-



même format. Ce volume contient une lettre dans laquelle l'auteur, sous le nom de Diego Valera, expose au roi les moyens de remédier aux désordres de l'État. Cette lettre et les maximes de politique qu'elle contient dans l'ouvrage, ont fait croire que du Chastre n'était autre que le préte-nom du cardinal de Richelieu (voy. LUNA, XXV, 429), et il est impossible de rien décider sur ce point. V. *Le Roman satyrique*, 1624, in-8° de 1115 pag. L'auteur est un laboureur d'une vérité frappante, mais quelquefois trop naïf, des idées de la cour de Henri III et de ses successeurs. L'abbé d'Artigny en a fait un fragment, avec quelques additions, dans les *Mémoires de l'Académie*, VI, 44-50. On en trouve aussi un extrait dans la *Bibliothèque des Romains*, sept. 1783, suivies de conjectures plus ou moins vraies sur les principaux personnages de l'auteur, mêlé en scène sous des noms supposés. En donnant une nouvelle édition de ce livre sous le titre de *Roman des Indes*, Paris, in-8° de 1169 pag., Lannel paraît en avoir eu d'autre but que d'éviter des interprétations, puisqu'il s'est efforcé de changer le lieu de la scène et les noms des acteurs. Cet ouvrage a été conduit avec beaucoup de succès et dont la lecture est très attachante. Il aurait dû mériter à Lannel une place distinguée parmi les romans. Cependant Sorel n'en fait aucune mention dans la *Bibliothèque française*; et Lenglet-Dufresnoy, dans ses deux éditions de son *Art de bien se tenir*, en cite une fois, 1637, in-8°, sans ajouter la moindre réflexion, preuve évidente qu'on ne connaissait que le titre. V. *Monarque parfait*, ou les *Maximes du prince chrétien*, traduction de Bellarmin, ibid.,

1625, in-8°. Lannel avait fait cette traduction par ordre du duc de Lorraine. VII. *Vie de Godefroi de Bouillon*, duc de Lorraine et roi de Jérusalem, ibid., 1625, in-8°. Cet ouvrage est très-rare. Tous les bibliographes ne le citent que d'après le *Catalogue de Ducange*. On présume que c'est une nouvelle édition de l'ancien *Roman de Godefroi de Bouillon*, dont Lannel aura, suivant sa coutume, rajeuni le style. VIII. *Le Lys de Chasteté*. Prosp. Marchand conjecture que c'est un panégyrique de la reine Anne d'Autriche. IX. *Lettres*, Paris, 1626, in-8°. L'article que Marchand a consacré à Lannel dans son *Dictionnaire* ne contient que la nomenclature de ses ouvrages, précédée d'une assez longue dissertation sur le véritable auteur de l'histoire de Jean II, roi de Castille. W—s.

**LANOUE** (RENÉ-JEAN DE), général français, né en Bretagne vers 1740, d'une ancienne famille de cette province (v. NOUE (de la), XXXI, 409), entra fort jeune dans la carrière des armes, fit les campagnes de la guerre de Sept-Ans, et parvint successivement au grade de colonel. Maréchal-de-camp à l'époque de la Révolution, il devint alors lieutenant général et fut employé en cette qualité à la fin de 1792, sur la frontière du Nord, où des commissaires de la Convention le firent arrêter et mettre en prison à Douai, sous prétexte qu'il avait refusé de marcher au secours de Lille. Dumouriez, qui l'estimait, lui fit bientôt recouvrer la liberté; mais Lanoue, voyant que cet acte d'autorité pouvait compromettre le général en chef, retourna de lui-même en prison et voulut être jugé. Acquitté à l'unanimité par le tribunal criminel, il se rendit aussitôt auprès de Dumouriez, qui le plaça d'abord à son état-major, et lui donna ensuite le

vraiment remarquable. Au commencement de l'année 1839 une seconde édition fut publiée sous ce titre : *Enoch, poème religieux, par Gustave de La Noue, avec une notice biographique par M<sup>me</sup> Melanie Waldor*, 1 vol. in-8°, Paris, A. Le Gallois, éditeur. Elle est ornée du portrait de l'auteur, d'après le médaillon de M. Bion. B—O—R.

**LANSSELIUS** (PIETRE), théologien flamand du commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, naquit à Gravelines, et s'agrégea à la compagnie de Jésus. Il s'adonna tout entier à l'étude des langues anciennes, en particulier de celles de l'Orient, et il aimait à appliquer ses connaissances à la critique sacrée. Il voyagea en Allemagne pour y visiter les principales bibliothèques, et se fit une réputation qui engagea Philippe IV, roi d'Espagne, à l'attirer à Madrid pour y professer l'hébreu. Il parut, par les lettres d'Holstenius, publiées par M. Boissnade (p. 297), que Lansselius aurait été flatté de se voir appelé à Rome pour y concourir au perfectionnement de l'édition vixine, mais qu'une politique cauteleuse traversa le succès de ses démarches. Il mourut à Madrid, à l'âge de 52 ans, le 16 août 1632. On a de lui : I. *S. Dionysii Areopagita Opera*. Il a retouché la version de Cyrion, ajouté au texte d'anciennes scolies grecques traduites par lui, et enfin *Disputatio apologetica de vita scripturae Dionysii*, Paris, 1615, in-fol., et dans le tome I de la grande *Bibliotheca Patrum*. II. Un supplément aux Scolies de Jean Mariani, et d'Emmanuel Sa, sur la Bible hébraïque, édition d'Anvers, 1624, 2 vol. in-fol. III. *Brevis omnium quo notarum, quo calumniarum, quo ab Isaac Casanbano, in exercitationibus suis adversus ill. card. Baronium, Justinus martyri invenitur disparatio* :

à la suite de *Justinus martyri* apud Paris, 1636, in-fol. B—O—R.

**LANTHEXAS** (FRANÇOIS) de venbonnet, né dans le Forez, le 1740, pratiquait obscurément la médecine à Paris lorsque la révolution commença. Il s'en déclara l'un des plus chauds partisans, et fut élu de division au ministère de l'Intérieur sous Bolland. Nommé en 1792 député à la Convention nationale du département de Rhône-et-Loire, y vota ainsi dans le genre, Louis XVI : « Louis a mérité le nom • je l'y condamne, à perpétuité. • suspendre l'exécution, et de l'ap • ler si les ennemis nous demandent • paix, lorsque la convention n'a • bien établi ; de proclamer la • suspension avec ses armées, et de • lir ensuite la peine de mort. • exceptant Louis, si ses parents • amis envahissent nos frontières. »

Il n'y avait certainement pas dans ce vote une intention formelle de le déshonorer, et c'est à coup sûr un des plus cruels qui aient été prononcés, qu'il y a d'incroyable, et qui ne compte pour la mort de Louis. Lanthezas sembla ensuite s'attacher au parti de la Gironde, et à la fin du bord porté sur la liste des proscrits du 31 mai 1793, mais on l'en fit effacer en admettant qu'il n'était un pauvre d'opinion, et qu'il méritait peu qu'on s'occupât de lui. Dès lors il garda le silence, et l'interrompit que dans la séance du 1<sup>er</sup> avril 1795, où il demanda à l'on renouât les vœux républicains qui étaient persécutés comme des crimes. Quatre jours après il fut nommé secrétaire, et il prit le nom de jacobin subalterne comme Louis qui était parvenu comme député de Rhône-et-Loire. Ce fut sa dernière mention à la Convention, puisque Devens, à la fin de 1794, nomma

ans Cinq-Cents, il y demanda  
 as de mars 1796 que la li-  
 sse presse fût restreinte, ce  
 que contradiction évidente  
 crits et ses discours précé-  
 ombattit ensuite quelques  
 financières du gouverne-  
 mental, et sortit du Conseil  
 reprit alors la pratique de  
 ne, et mourut en 1799.  
 par erreur qu'on a dit en  
 les journaux, qu'étant  
 la loi contre les régicides,  
 fugie en Italie. Lanthenas  
 I. *Inconcénients du droit*  
*où l'on démontre que toute*  
*s entre les enfans d'une*  
*ville entraîne une foule de*  
*liques, moraux et physi-*  
*s, 1789, in-8°. II. De la li-*  
*ffusie de la presse et de*  
*ce de ne soumettre la com-*  
*des pensées qu'à l'opi-*  
*diqne, adressé et recom-*  
*mandé aux Sociétés patrio-*  
*tulaires et fraternelles de*  
*Vauquais, Paris, 1791, in-8°.*  
*Sociétés populaires consi-*  
*me une branche essentielle*  
*action publique, Paris,*  
*8°. IV. Théorie et pratique*  
*de l'Homme, trad. de l'an-*  
*thomas Paine, Paris, 1792,*  
*Nécessité et moyen d'éta-*  
*ble publique sur la relation*  
*le du service militaire, et*  
*réservation nationale, Pa-*  
*in-8°. VI. Motifs de faire*  
*il un jubilé fraternel, une*  
*tennelle de réconciliation*  
*républicains, etc., Paris,*  
*8°. VII. Déclaration des*  
*de l'homme, des principes*  
*de la morale univer-*  
*in-8°. VIII. Base fonda-*  
*de l'instruction publique et*  
*constitution libre, Paris,*  
*8°. IX. Décadence et chute*

*du système des finances de l'Angle-*  
*terre, trad. de l'anglais de Th. Paine,*  
*1796, in-8°. X. Religion civile pro-*  
*posée aux républiques, Paris, 1798,*  
*in-12.*

M—D J.

**LANTHENÉE** (LE RATZ DE),  
 gentilhomme du pays de Liège, cul-  
 tiva les sciences physiques et mathé-  
 matiques, dans le XVIII<sup>e</sup> siècle, avec  
 plus de zèle que de succès. On croit  
 qu'il mourut vers 1770. Il a publié :  
*Eléments de géométrie, ou Principes*  
*de la mesure de l'étendue, expliqués*  
*très-clairement par démonstrations*  
*la plupart nouvelles, et surtout sans*  
*le secours des proportions, Paris,*  
*1738, in-12. L'auteur, disent les*  
*journalistes de Trévoux, a de la clar-*  
*té et de la précision, et il écrit d'une*  
*manière assez convenable à la por-*  
*tée des commençans; il promet*  
*une géométrie-pratique, sans dou-*  
*te après avoir donné un traité des*  
*proportions; car cette géométrie-*  
*là, du moins, ne saurait se passer*  
*d'une règle de trois (mois de mars*  
*1739, 1<sup>re</sup> partie). II. Lettre à M. de*  
*Voltaire, sur un écrit intitulé: Ré-*  
*ponse aux objections faites contre*  
*la philosophie de Newton, ibid.,*  
*1739, in-8°. Voltaire, qui souffrait*  
*impatiemment la moindre critique,*  
*ne lit cependant aucune attention à*  
*cette lettre; et le nom de Lanthénée*  
*ne se trouve pas une seule fois dans*  
*ses ouvrages. III. Examen et Refu-*  
*tation de quelques opinions sur les*  
*causes de la réflexion et de la ré-*  
*fraction, ibid., 1740, in-8°. IV. Nou-*  
*veaux essais de Physique, ibid.,*  
*1750, in-12. V. Essai sur une mé-*  
*thode de rendre les arcômètres ou*  
*pisé-liqueurs comparables, ibid.,*  
*1769, in-12, brochure de 32 pag.*  
 Le moyen indiqué par Lanthénée  
 n'est autre que l'arcômètre de Fa-  
 renheit, décrit longtemps aupara-  
 vant dans les *Transactions philoso-*

plaque, en 1720, et dans le *Tablet chronol. L. p.* en 1739, et il paraît que ce physicien ignora que Montigny et Lavoisier avaient déjà présenté à l'Académie des Sciences des Mémoires sur le même sujet. W. S.

**LANTIER** FIDÈSE FRANÇOIS, fils d'un riche négociant de Marseille, le père de ce Lantier, d'une famille noble et ancienne, et surtout distinguée par sa piété et ses bonnes mœurs. Lantier entra dans la maison paternelle à l'âge de 12 ans, avec les devoirs d'un jeune homme que, à peine sorti de l'école, des leçons, entra chez le noble et dans un régiment d'Anglais, sous le nom de Marseillois, et le bon royal qui avait été seigneur de la ville de la plus belle part de son pays, à l'âge de 16 ans, fut en un an de sa jeunesse l'élève d'un grand maître de la ville de Paris, où il fut successivement Colonel, et l'ordonne de la ville de Paris, et l'on dit que l'on dit les mémoires de ce grand maître. Lantier partit avec le régiment de son père, et fut en un an de sa jeunesse l'élève d'un grand maître de la ville de Paris, où il fut successivement Colonel, et l'ordonne de la ville de Paris, et l'on dit que l'on dit les mémoires de ce grand maître.

M. de Lantier, qui fut en un an de sa jeunesse l'élève d'un grand maître de la ville de Paris, où il fut successivement Colonel, et l'ordonne de la ville de Paris, et l'on dit que l'on dit les mémoires de ce grand maître. Lantier partit avec le régiment de son père, et fut en un an de sa jeunesse l'élève d'un grand maître de la ville de Paris, où il fut successivement Colonel, et l'ordonne de la ville de Paris, et l'on dit que l'on dit les mémoires de ce grand maître.

M. de Lantier, qui fut en un an de sa jeunesse l'élève d'un grand maître de la ville de Paris, où il fut successivement Colonel, et l'ordonne de la ville de Paris, et l'on dit que l'on dit les mémoires de ce grand maître. Lantier partit avec le régiment de son père, et fut en un an de sa jeunesse l'élève d'un grand maître de la ville de Paris, où il fut successivement Colonel, et l'ordonne de la ville de Paris, et l'on dit que l'on dit les mémoires de ce grand maître.

réa, mais ministre de la ville de Paris, Lantier ne put d'acquiescer à l'ordonnance de la ville de Paris, qui lui accorda une pension de 1,200 liv. sur les affaires étrangères, et le nomma secrétaire d'ambassade à Dresde. Mais, le 15 novembre 1741, le ministre de la ville de Paris, Lantier se fit élire, et sa pension se conserva de la même manière. Lantier fut en un an de sa jeunesse l'élève d'un grand maître de la ville de Paris, où il fut successivement Colonel, et l'ordonne de la ville de Paris, et l'on dit que l'on dit les mémoires de ce grand maître. Lantier partit avec le régiment de son père, et fut en un an de sa jeunesse l'élève d'un grand maître de la ville de Paris, où il fut successivement Colonel, et l'ordonne de la ville de Paris, et l'on dit que l'on dit les mémoires de ce grand maître.



Lui-même y rit de tout son engagement à se trouver en passage; mais il s'était même dans sa pièce, et il eut la patience d'attendre le conseil d'un de ses amis, et reçut un brevet de capitaine peu plus tard il fut créé de Saint-Louis. Lantier, dès qu'il parut une bonne comédie, dans la plus haute société; les maréchal de Stainville, de Choiseul, de M<sup>mes</sup> de et de Brancas lui furent ouverts là qu'il puisa cette fleur de de bon ton, reste présente dans deux derniers siècles, et se félicite assez bien ses ouvrages qu'il connut François de Beau et Cérutti. Encouragé par son succès, il composa des contes moraux, pleins de philosophie, et fit imprimer de poésies sous le titre de *Mouche*, 1764, in-8°. de *Hermine*, qui parut, est surtout remarquable par sa simplicité. Les exordes de ses poésies légères le placent les meilleurs élèves de l'école. Ses *Essais* dans le genre furent moins bien reçus, pièce en cinq actes, jouée en 1782, ne réussit guère, voulant la corriger, il mourut, que Molé trouva décharné, et ne voulut pas. Enfin on l'abandonna. Cependant La Harpe y rejeta de gaité que dans ce

1. *opéra-comique en 20 acte, dont la musique fut jouée au Théâtre-Français le 20 Mars 1764. Les paroles*

titre de *les Rivaux*, n'eut aucun succès (2). Doué d'un fonds inépuisable de gaité, connaissant bien le monde, Lantier eût pu réussir au théâtre; mais il ne l'étudia jamais à fond. D'ailleurs, dégoûté par ces échecs, autant que par la société des comédiens, il se mit à composer des romans, puis la vie de ce fameux comte de Saint-Germain, qui prétendait vivre depuis deux mille ans, dont il fit un cadre pour décrire les mœurs des différents pays que cet aventurier disait avoir parcourus. Il commença par l'histoire de Jésus-Christ; de là passa aux Grecs, et c'est cette idée qui a produit *Antenor*. Dans ce temps-là, un de ses amis, riche et homme de lettres, lui proposa de faire avec lui un voyage en Italie. Il a souvent regretté de n'avoir pas apporté à ce voyage toute la réflexion d'un philosophe et d'un observateur. Il se rendit d'abord à Genève; puis à Venise, où il assista à cette fête dans laquelle le *Bucentaur* sort du port en grande pompe pour aller épouser la mer; et il y fit connaissance avec le marquis de Caparelli, qui s'était ruiné à faire jouer des pièces de théâtre dans son palais de Bologne, et qui avait traduit *l'Impatient*. A Rome, il fut accueilli par le cardinal de Bernis, et reçu à l'Académie des Arcades. Après avoir visité Naples, Pompeïa, Herculanium, où il trouva le manuscrit d'Antenor, comme Montesquieu avait reçu celui du Temple de Guide à Constantinople, des mains d'un ambassadeur, il arriva à Florence, où il dîna chez un roi dé-

2. *ne furent pas plus goûtés que la musique. A—r.*

(2) Lantier donna encore au Théâtre-Français, en 1764, *Pharoniquement*, comédie en 5 actes, qui valut à l'auteur et le *Mercur de France*, tomba justement dès le second acte. Aussi les comédiens, pour excuser le public, achetés le spectacle par *Pharoniquement*, de même auteur. Les deux derniers ouvrages dramatiques de Lantier n'ont point été imprimés. A—r.



les morceaux charmants, une gracieuse, des vers de la bon-  
 ne. L'histoire ne nous offre au-  
 cun exemple d'un nouagénaire ayant  
 une imagination assez vive  
 pour tracer un plan aussi long et  
 difficile; St-Aulaire aussi vieux  
 que des madrigaux. Vers  
 ses jours, Lantier perdit la  
 vue et cet accident n'altéra point  
 l'élégance de son caractère. Il avait  
 une chose de Fontenelle, dont il  
 ressemblait à la longévité. Peu de  
 temps avant sa mort, il reçut les hon-  
 neurs au grand théâtre de Mar-  
 seille. On donnait l'*Impatient*.  
 Lantier termina le 31 janv. 1826, à  
 l'âge de quatre-vingt-douze ans, sa  
 vie, qui fut presque toute con-  
 sacrée aux lettres, et il remplit en  
 son temps tous ses devoirs de reli-  
 gieux. Par une disposition assez bi-  
 zarre, son testament, il avait ordon-  
 né, le jour de sa mort, ou célébrité  
 de son honneur, un banquet funéraire  
 à la manière des anciens; et le ban-  
 quet eut lieu comme il l'avait ordon-  
 né. La plupart des académiciens de  
 Paris, qui tous étaient ses amis, y  
 furent, et M. Gimon, poète lau-  
 réat, fut une pièce de vers compo-  
 sée pour cette occasion. — Le libraire Ber-  
 nard avait annoncé les *Œuvres com-  
 plètes de Lantier*, en 12 vol. in-8°,  
 et de la manière suivante : pre-  
 mière livraison : *Voyages d'Antenor  
 dans l'Égypte*, avec des notions  
 géographiques; manuscrit grec trouvé  
 en Égypte; nouvelle édition,

3 vol. in-8°, ornés d'une carte et de  
 trois jolies figures d'après les dessins  
 de Chasselat. Deuxième livraison,  
*Voyage en Espagne*, du chevalier  
 Saint-Gervais, officier français, et  
 les événements de son voyage, 2 vol.  
 in-8°, ornés de figures d'après La-  
 fitte. Troisième livraison : *les Voya-  
 geurs en Suisse*, 3 vol. in-8°, avec  
 portrait. Quatrième livraison, *Con-  
 tes en vers et en prose, suivis de pié-  
 ces fugitives, du poème d'Herminie*,  
 de Métastase à Naples, et d'un re-  
 cueil de pièces diverses, 3 tomes en 2  
 vol. in-8° ornés de vignettes (5). Cin-  
 quième livraison : *Correspondance  
 de Mademoiselle Suzette-Césarine  
 d'Arly*, 2 vol. in-8°; *Goffroy Rudel*,  
 ou *le Troubadour*, poème en huit  
 chants, suivi de notes, et orné d'une  
 jolie vignette, in-8° (6). Cette édition  
 en 13 vol. in-8° n'a point paru; mais  
 le même libraire l'a remplacée par  
 une édition compacte, avec portrait,  
*fac simile*, et notice sur la vie de  
 l'auteur, Paris, 1836, 2 vol. in-8° à  
 deux colonnes. On a attribué par  
 erreur à Lantier un conte intitulé  
*le Fakir*, et des *Reflexions philoso-  
 phiques sur le Plaisir* par un édifi-  
 catoire, qui sont de Grimod de la Rey-  
 nière. M—D J.

**LANTIVY - TREDION** (de),  
 né à Vannes, d'une des familles dis-  
 tinguées de la Bretagne, se joignit en  
 1793 aux insurgés du Morbihan, et  
 dans une rencontre fut fait prisonnier  
 par les républicains. La commission  
 militaire le condamna à être fusillé à  
 Vannes avec d'autres royalistes. Ces  
 infortunés étaient au nombre de  
 douze, rangés sur la même ligne; à

compte d'ambition. Abbé-voisat Ostréguis et  
 d'Arly, et d'autres d'hommes, il se chargea ja-  
 mais sur lui les lettres du poète. Il  
 était mort en 1826, et se trouve sur les rangs  
 sous le nom de Lantier. — *Fables*, 1782, dit-il,  
 les poèmes de son père, que pour-  
 rait-on. — *Quelques fables aux Bourbons*, qu'il  
 avait, il paraît la notice de sa première notice  
 la restauration. A—Y.

(5) Les notes, les pièces fugitives avaient été  
 publiées dans une réimpression d'Herminie, en  
 deux vol. in-8° avec 2 gravures. Lantier avait  
 donné son *Rassemblement de poèmes*, 1817, 10-8°. A—Y.

(6) Ce poème n'a paru qu'en 1836. A—Y.



aux eaux de Baréges pour y  
sa guérison. Elle était à peine  
qu'il fut demandé par Bonaparte  
commander une division  
armée destinée à la con-  
l'Égypte. Il arriva au port  
lorsque la flotte était déjà  
ne put se rendre à son poste  
un avis. Employé d'abord à  
quelques tribus d'Arabes,  
sa une grande énergie et fit  
la ville de Demanhour, qui  
surgée. Chargé de comman-  
la du Nil pendant l'expédition  
il sut y maintenir l'ordre, et  
elle contrée à l'abri des des-  
sant la menaçaient les Turcs  
anglais. Il était malade au  
sque ceux-ci vinrent, sous  
es d'Abertromby, attaquer  
française que commandait  
près le départ de Bonaparte  
et de Kléber. Dès qu'il reçut  
elle de leur débarquement,  
fit partir sa division pour al-  
se rencontre, et s'y porta lui-  
descendant le Nil sur une  
tion. Arrivé sur la plage d'A-  
il y prit le commandement de  
che; et, quoique blessé dès  
cécement, il ne quitta pas le  
e bataille, ramena plusieurs  
coupés à la charge, et fut à la  
mortellement d'un biscaïen  
se. — LANSSE (Pierre-Ro-  
sire du précédent, fut d'a-  
aide-de-camp, puis celui de  
t devint général de brigade,  
employé à la Grande-Armée  
et depuis il a vécu dans la  
— LANSSE, curé de Saint-  
près Bayonne, et député du  
Tartas à l'Assemblée natio-  
il se fit peu remarquer, était  
ment de la même famille.

M—D J.

LANZA (VINCENT BLASCO DE),  
espagnol, était né vers

1570 à Sallent, petite ville de l'A-  
ragon. Ayant embrassé l'état ecclé-  
siastique, il fut nommé théologal du  
chapitre de Jaën; et, dans la suite,  
il obtint le même emploi à Saragosse,  
après un concours très-brillant. L'é-  
tude de l'histoire nationale et la cul-  
ture des lettres partagèrent ses lo-  
sirs, et il mourut vers 1630. On a de  
lui : I. *Historias ecclesiasticas y se-  
culares de Aragon*, Saragosse, 1622,  
2 vol. in-fol. C'est la continuation  
des *Annales* de Zurita (voy. ce nom,  
LII, 500). Elle est très-estimée.  
II. *Peristephanon, seu de coronis  
sanctorum Aragonensium, vita,  
morte, miraculis Petri Arbuesii,  
canonici Casaraugustani et primi  
inquisitoris, libri V*, ibid., 1623,  
in-8° (en vers). W—s.

LANZANI (ANDRÉ), peintre  
d'histoire, naquit à Milan vers l'an-  
née 1645, et fut d'abord élève de Scar-  
ramuccia, qui à cette époque résidait  
à Milan. Il se rendit ensuite à Rome,  
où il suivit quelque temps les leçons  
de Carlo Maratta; mais son génie ne  
pouvant se plier au style froid de ce  
maître, il passa dans l'école de Lan-  
franc. Ses meilleurs ouvrages, ainsi  
qu'on l'a observé dans beaucoup  
d'autres peintres, sont ceux qu'il  
exécuta à son arrivée à Milan, lors-  
que, de retour de Rome, sa manière  
semblait encore imbuë des préceptes  
et des exemples qu'il avait reçus dans  
cette capitale des arts. Le *Saint  
Charles dans une gloire*, entre au-  
tres, qui existe dans la cathédrale de  
Milan, est un de ces tableaux pré-  
cieux que l'on ne montre au public  
que dans les occasions solennelles.  
Lanzani a fait, en outre, dans la bi-  
bliothèque ambrosienne, un beau  
tableau où il a représenté les *Actions  
du cardinal Frédéric*. Dans les ou-  
vrages de ce genre, il laisse peu à  
désirer pour l'abondance des idées,

valier, et chargé d'importants travaux, et il ne cessa de se distinguer dans son art jusqu'à sa mort, arrivée en 1712. — **POLLORI CASATI**, peintre de Venise, élève de L. T. et de son père, porta le *titolo de' eroge* et de *de' santi*. — P. S. —

**LANZONI** (JOSÈP), célèbre médecin et naturaliste italien, né le 26 octobre 1693, à Ferrare. Des succès précoces lui méritèrent le grade de docteur en médecine pour sa thèse sur les épidémies que la peste de parents en parents lui communiqua. Plus tard il des propriétés qu'il fit entrer dans le caractère des végétaux. En 1683 il eut le double titre de docteur en philosophie et en médecine, et fut élu successivement maître de la pharmacopée de Ferrare, et de ce que l'on appelle aujourd'hui l'apothécaire royale de la même ville. En 1701 il fut nommé professeur de médecine, et fut élu député de la ville de Ferrare au sénat de Venise. Ses ouvrages les plus remarquables sont : *De febribus et de morbis febrium* (Ferrare, 1699), 2 12, reimp. en 1703, in 4. — *De haemorrhoidibus* (Ferrare, 1693), 8 12, in unius octavo, en 1696. Ferrare, en 1704, et à Genève, en 1707. — *Veritate de late phlegma* (Ferrare, 1694), qui *medicamentum cum venis* (Ferrare, 1696), 8.

J. P. — 2

**LAPARA** de Four, l'un des généraux les plus distingués du siècle de Louis XIV. Né en 1676 d'un de grands hommes d'armes de son temps. N. en 24 septembre 1714 dans la plus grande bataille de son siècle, le 24 août 1714, près de Fontenoy. M. le 24 août 1740.

res, et à ceux de Besançon, de  
 et de Salins, où il fut blessé.  
 mée suivante il fut encore blessé  
 que l'armée française alla se-  
 rir Oudenarde, assiégée par le  
 de d'Orange, et continua néan-  
 ses services d'ingénieur aux  
 es de Dinant, de Huy, de Lim-  
 ge, de Condé, de Bonchain et  
 re, puis à ceux de Valenciennes,  
 lambrai et de Saint-Omer. Blessé  
 nouveau à celui de Saint-Guislain,  
 lequel il termina la campagne, il  
 et en récompense le titre de gou-  
 seur de cette place. On voit, par  
 correspondance, que le siège de  
 embourg, où il commandait une  
 trois brigades d'ingénieurs que  
 geait Vauban, est le vingt-qua-  
 me auquel avait assisté Lapara,  
 que Vauban demanda pour lui  
 être après une commanderie, di-  
 qu'il la méritait bien. En consé-  
 quence d'une si honorable recom-  
 pation, il fut fait brigadier des ar-  
 mes du roi en 1693, puis maréchal-  
 camp, et enfin lieutenant-général  
 (1704). Nommé chevalier de Saint-  
 Louis de la création de cet ordre,  
 et ensuite major de la citadelle  
 rus, puis de celle de Luxembourg,  
 sijn de Niot et de Mont-Dauphin,  
 (1706). Les principaux sièges qu'il  
 gra en chef sont ceux de Suse,  
 Armagnote, de Montmélian, de  
 selles, de Valence, et enfin de Bar-  
 me, dont le dernier lui coûta la  
 le 13 avril 1706. S'étant approché  
 près de la place pour reconnaître  
 travaux, il reçut au-dessus de la  
 che un coup de mousquet qui lui  
 ersa le bas-ventre, et il mourut  
 heures après. M. le colonel du  
 le Augoyat, qui a publié en 1839  
 curieuse *Notice historique sur*  
*illustre guerrier*, termine ainsi  
 éloge : « Comte directeur d'at-  
 que, Lapara a, sans pécher

« contre les règles, montré, en géné-  
 « ral, de la hardiesse dans ses ouver-  
 « tures de tranchée. Il a souvent en-  
 « couru un blâme mérité, pour avoir  
 « préféré aux attaques par industrie,  
 « les attaques de vive force, qui  
 « avaient l'inconvénient de causer la  
 « perte de beaucoup de troupes, et  
 « de ne pas toujours réussir. On ne  
 « saurait lui imputer l'échec de Coni,  
 « ni la longueur des sièges de Barce-  
 « lone, de Verrus et de Chivas, en-  
 « trepris sans que ces places fussent  
 « investies. Les attaques de Montmé-  
 « lian, de Roses, de Palamos et  
 « de la Mirandole paraissent ne rien  
 « laisser à désirer. Celle de Valence ar-  
 « racha des éloges à Vauban, qui était  
 « un juge sévère... Il ne peut pas être  
 « comparé à Vauban; mais aucune ré-  
 « putation contemporaine ne balan-  
 « çait la sienne dans le corps du gé-  
 « nie. Malgré tant de titres à la célé-  
 « brité, les historiens disent à peine  
 quelques mots de Lapara, et aucun  
 biographe avant nous ne lui avait con-  
 sacré d'article. Cet oubli vient surtout  
 dece qu'il n'a point écrit, et de ce qu'il  
 était plutôt homme d'action que de  
 cabinet. Son portrait, découvert à  
 Bas-Bourlès en 1824, fut apporté à la  
 mairie d'Aurillac, où il reste déposé  
 honorablement. » (M—D J.)

LAPEYRE (JACQUES d'Auzo-  
 LAS de), secrétaire et homme de con-  
 fiance de Henri, duc de Montpensier,  
 jusqu'à la mort de ce prince, arrivée  
 en 1608, naquit dans la Haute-Au-  
 vergne, le 14 mai 1571. Ses premiers  
 ouvrages datent de 1610, et, depuis  
 cette époque, il donna tous les ans un  
 volume. Il savait le latin, le grec, le  
 syriaque et l'hébreu, qu'il apprit un  
 peu tard; il s'appliqua surtout à la  
 chronologie, à la géographie et à la  
 critique de l'écriture sainte. Quoique  
 ses ouvrages soient presque oubliés,  
 il est sûr qu'il a contribué à débrouil-

des estampes) ; ils lui donnerent encore les titres flatteurs de *roi des temps*, de *genie des siecles*. En 1626, il obtint, sans l'avoir sollicitée, une pension de 1,000 liv. de l'assemblée du clergé qui se tenait alors à Poitiers ; mais il la perdit au bout de dix ans, pour avoir avancé dans sa géographie (p. 208) que « les cinq îles Moluques étaient gouvernées par un veuve qui avait quarante femmes. » Il attaqua souvent, mais avec modération, les opinions des savants morts et vivants, le pluspart de ceux en le lui rendant et avec mesure ; et le traitèrent avec une dureté inouïvable. Ils lui suscitèrent même des querelles, peut-être mortelles pour eux, en lui faisant les reproches les plus frivoles. Il étoit le premier de ses pairs redoutables adversaires des Euxes, Belin et Sallin, par exemple. Le poëte Bellin, en punition de l'avoir dit vers sa mort, « étoit né de la même étoile, » et le Père Bellin, qui étoit sa dévotissime épouse, s'appelle ainsi la seconde étoile de sa constellation. *Le courante*

être des amiesles honorables, lesquelles l'auteur demande pu de son nouvel ouvrage, « a qui » et les deux mains jointes « Dieu nous donner la liste de ses » et sans rien retrancher aux titres, | qu'ils indiquent ce sujet : que traite, et ses divisions. I. *Lept* I. *Sabat* I. *Domini* note. *Jeon* I. *Evangelia* *evangelium* *evangelium* Paris, 1610, in-8°. C'est un livre de concordance qui a coûté sept ans de travail. II. *Les* I. *Exemples* de *notre* *Seigneur* *de* *Christ*, *avec* *les* *meilleures* *exemples* Paris, 1610, in-8°. C'est la édition de l'ouvrage précédant, et comme il dit lui-même, « par une méthode différente de la sienne. » III. *Melchisedech*, ou *le* *seigneur* *quel* *on* *vaut* *qu'est* *le* *grand* *pre* *tre*, *et* *comme* *il* *est* *encore* *en* *cel* *d'un* *enfant* *en* *corps* *et* *en* *âme*, *qu'il* *y* *ait* *plus* *de* *1700* *ans* *don* *et* *la* *benediction* *de* *Abel* Paris, 1622, in-8°. L'auteur se vante d'être le seul des



semble n'avoir eu  
 es de Lapeyre, les re  
 e Salian, qui ont écrit con-  
 les. IV. *Job*, ou sa *Vérité-  
 eulogie*; de laquelle on voit  
 il est descendu de Nachor,  
 es Hébreux et saint Jérô-  
 /il épousa Dina, fille de Ja-  
 évant Philon, et ne fut ja-  
 s descendants d'Ésaü, ni con-  
 cin de Moïse, contre l'opinion  
 se, Paris, 1623, in-8°. V. *Apo-  
 ntre le Père Salian*, Jésuite,  
 saquet a vécu Melchisédech,  
 229, in-8°. VI. *La sainte Gé-  
 e*, c'est-à-dire, exacte des-  
 de la terre, et véritable dé-  
 sion du Paradis terrestre,  
 e création du monde jusques  
 emant, selon le sens littéral  
 sainte Écriture, et selon la  
 e des saints Pères et docteurs  
 ise, Paris, 1629, in-fol. Cet  
 e est divisé en trois livres:  
 er traité de la création du  
 du Paradis terrestre et leurs  
 mes, selon la doctrine des  
 docteurs de l'Église; le se-  
 e la création du monde et ses  
 mes, selon Moïse; le troi-  
 efferme des explications de la  
 géographie; depuis la confu-  
 sion longes jusques à mainte-  
 nant d'Anzoles de Lapeyre, le  
 terrestre a été, depuis qu'il  
 été, est, et sera jusques à la  
 monde (p. 43); - il est situé  
 e terre de Chanaan (170); -  
 ut est que le Paradis terrestre  
 score tel qu'il fut planté au  
 ement du monde, cela  
 est inconnu et invisible; s'il  
 dangé en effet, pour le moins  
 se semble-t-il en apparence.  
 Il admet trois révolutions  
 es: la première, quand le  
 e sépara l'eau de la terre;  
 euse qui s'opéra par le dé-

luge, et la troisième, purement mo-  
 rale, qui suivit la confusion des lan-  
 gues à Babel. VII. *Le Disciple du  
 Temps*, ou libre et très-humble  
 réplique, touchant l'origine et gé-  
 néalogie de Job, contre le XX<sup>me</sup> cha-  
 pitre du livre 9 de la *Doctrine des  
 Temps*, du B. P. Petau, jésuite,  
 avec des Remarques chronologiques  
 contre ses animadversions, par saint  
 Épiphane, et quelques échantillons  
 des défauts de sa *Chronologie*, Paris,  
 1631, in-8°. VIII. *L'Antibabau*,  
 ou anéantissement de l'attaque ima-  
 ginaire du B. P. Bolduc, prêtre ca-  
 pucin, Paris, 1632, in-8°. Le mot  
*babau*, dans la langue de l'auteur, si-  
 gnifie néant, vilaine bête, épouvantail  
 pour les enfants. Une lettre du bon  
 Père Bolduc, dans laquelle il se van-  
 tait de *foudroyer les impertinences*  
 de Lapeyre et de le réduire lui-  
 même en cendres, donna lieu à ce  
 pamphlet, où se trouvent quelques  
 plaisanteries de bon aloi. Si l'on est  
 curieux de voir des sottises et des  
 grossièretés mêlées dans un même  
 article, on n'a qu'à voir celui de  
 Baillet sur l'*Antibabau*. IX. *La sainte  
 Chronologie du Monde*, divisée en  
 deux parties, et chacune d'icelles en  
 cinquante-neuf siècles, y compris le  
 siècle auquel nous sommes. En la  
 première partie se voyent les preuves  
 démonstratives de la durée du  
 monde, depuis la première année de  
 sa création jusques à maintenant; et  
 en la seconde, les discours et raisons  
 qui se peuvent et doivent dire sur  
 lesdites preuves, Paris, 1632, in-fol.,  
 ouvrage attaqué par le Père Petau,  
 dans la 3<sup>e</sup> partie du *Rationarium  
 temporum*, avec l'amertume trop or-  
 dinaire à ce savant Jésuite. On a re-  
 proché à Lapeyre d'y avoir voulu ex-  
 cuser les impostures d'*Assius de Vi-  
 terbe*. Nous ne dirons pas qu'il était  
 excusable par la vogue qu'avait à cette

époque l'opinion qui attribuant les ouvrages d'Annuaire à ceux dont ils portaient le nom, comme on peut le voir dans la Bibliothèque critique de Richard Simon, tom. II, page 89. Il y a plus; quoiqu'il semble pencher vers l'opinion commune, page 139, il dit néanmoins, dans son discours aux lecteurs, postérieur au corps de l'ouvrage : « Les trois nouveaux qu'on tire de l'Éthiopie, au rapport de Vecclertus, mineux de la Chine, par les relations de tous les nouveaux auteurs qui en ont écrit, ne sont pas plus de mise que ceux que nous lisons dans les auteurs ramassés par *Annuaire de Viterbe*, dans *Fritennus* pour les Gaules, et dans *Gildas* pour la Grande Bretagne. » Ce n'est pas là se montrer partisan des fourberies d'*Annuaire de Viterbe*, et il y a ailleurs des passages non moins forts. *Le Berger chronologique*, contre le prétendu géant de la science des temps, ou defenses sans artifice, pour la vraie vérité, contre les detrs et les menaces inutiles du R. P. Denis Petau, Jésuite, insérées au premier livre de son *Rationarium temporum*, touchent les défauts qui lui dû être en la Suite Chronologie du Monde, dix fois en 54 articles, avec 11 demonstrations claires et naïves de ses erreurs et confusions sur l'ordre des temps, le tout justifié suivant la sainte Ecriture, contre ses fausses maximes. Paris, 1634, in 8°. *M. E. Aridne*, ou *Acte* susceptible pour se developper des embarras nouveaux du R. P. Denis Petau, Jésuite d'Orléans, et d'écarter simplement le ces intégrantes chronologiques, de la honte et confusion du *Monstre des temps*, appelé *Rationarium*. Paris, 1634, in 8°. Ce traité n'est point un de ces A. puisqu'il les *Rationarium temporum* et *Doctrina tempo-*

rum du Pere Petau, ils y venoient que ce Jésuite, tout en se lachant contre Lapeyre, a souvent profité de ses remarques, et qu'il auroit dû profiter plus souvent XII. *Actu crassements chronologiques et non saires pour les véritables points des matieres qui sont dans les poésies et autres historiens labuleux, tous regnes de Priam, rois de Troie, Agamemnon et Menestes rois d'Albanie, que de la chasse du sanglier colchique, combat des Lapithes et Centaures, voyage des Argonautes; première et seconde guerre de Troie et une infinité d'autres telles histoires, contre Eusebe Viguerus, Toporarius, Salmon et Petau, et quelques repliques à ces deux derniers. Paris, 1635, in 8°. Cet ouvrage est écrit avec beaucoup de sans vivacité que ceux des deux autres auteurs qui y donnent la loi. » Il fut perpétuel, dit-il aux lecteurs, est de chercher l'ordre et la vérité tant qu'il se peut en la sainte Ecriture, et il arrive que cela se fit aux dépens de ceux qui ont écrit devant qu'on ne sût pas pour cela commettre de grands défauts, et l'on ne se peut en user, non plus qu'on ne peut en de vanité de se prendre à qu'on ne sût, comme il semble que je se fit par lui, qui peut en avoir de la seconde les Peres Salmon et Petau se protestent néanmoins que ce n'est point d'autant plus de vanité d'être tout l'ordre véritable de la sainte Ecriture, que nous y découvrons, est impossible de le constater d'une manière de l'écouter, lui et l'ouvrage par plus que dans ce qu'il y a page 271. « Nous avons dû pour cette demonstration ces*

auteurs, trois catholiques, et autant d'hérétiques, non pour aucune animosité que nous ayons contre eux, j'en appelle Dieu à témoin, mais pour faire voir les fausses positions chronologiques de qui que ce soit, et pour faire voir la vérité des nôtres, suivant les règles des plus anciens qui, en ces matières, nous tiennent lieu de loi. XIII. *L'Épiphanie*, ou pensées nouvelles à la gloire de Dieu, touchant les trois Mages qui, partis de l'Orient, se trouvèrent en Bethléem, pour y adorer N. S. J. C. le 12<sup>me</sup> jour de son ineffable naissance, Paris, 1638, in-4<sup>o</sup>. Cet ouvrage est divisé en quatre parties. Dans la dernière l'auteur s'attache à réfuter les sentiments de quelques modernes qui prétendent que les corps des Mages sont conservés à Milan, à Constantinople, à Cologne, etc. XIV. *Le Mercure charitable*, ou contre-poison et souverain remède pour dissoudre le Père Putain, Jésuite d'Orléans, depuis peu métamorphosé en fausse pierre de touche, Paris, 1628, in-fol. L'auteur y rappelle les éloges tant en vers qu'en prose, qu'on a donnés à ses ouvrages, et les oppose aux satires des Pères Putain, Salian, Bolduc, et de Petit, ingénieur du roi. *Manuscrits*. XV. *Généalogie de la maison d'Harcourt*, Bibliothèque historique de France, tome III, page 792, n<sup>o</sup> 42,696. Cependent Gilles-André de la Roque, qui en a fait un grand usage dans son histoire généalogique de la maison d'Harcourt, Paris, 1662, 4 vol. in-fol., dit à la page 4 du tome 1<sup>er</sup> que l'ouvrage de Lapeyre a été imprimé. XVI. *Les Siècles*, depuis la rédemption du monde jusques à présent, 2 parties. XVII. *Les Alphabets historiques*, 2 parties. XVIII. *La Gensée en hébreu et en français*.

XIX. *Généalogie du Fils de Dieu*, dauphin du ciel. XX. *Généalogie du fils du Roi*, dauphin de la terre. XXI. *Psames en syriaque et en français*. XXII. *Le Grand Miroir chronologique*, dans lequel tout le monde se voit, depuis la création jusques à maintenant. XXIII. *Le Panthéon* en 30 vol., etc. L—B—E.

**LAPIS** (GAETANO), peintre d'histoire, né à Cagli, dans l'Ombrie, en 1704, avait acquis une connaissance assez profonde du dessin lorsqu'il entra dans l'école de Conca; et, quoiqu'on ne remarquât rien de brillant dans ses ouvrages, il montra du moins, dans cette partie de l'art, une correction peu commune, et de l'originalité dans sa manière. Chargé de peindre quelques tableaux pour sa ville natale, il s'est plu à y répéter la même composition. Ce sont plusieurs saints en pierre devant une madone et un Enfant-Jésus. Ses Vierges se font remarquer par la beauté de leurs formes. On fait un grand cas d'une *Cène* et d'une *Nativité* placées aux deux côtés d'un des autels de l'église du Dôme, à Cagli. On trouve encore quelques-unes de ses compositions à Pérouse et dans d'autres villes des États Romains. Mais on voit à Rome, dans le plafond d'une des salles du palais Borghèse, une *Naissance de Vénus*, peinte avec une correction de dessin et une grâce bien supérieures à tout ce qu'on connaît de lui. On doit attribuer à sa modestie et à la méfiance qu'il avait de son talent l'obscurité non méritée où il est resté. Ce peintre mourut à Rome en 1776.

P—s.

**LAPLACE** (PIERRE-SIMON), naquit le 22 mars 1749, à Beaumont, non loin de Pont-l'Évêque, en Basse-Normandie. Son père était un très-pauvre paysan de la vallée d'Auge; mais les dispositions précoces dont

bles, il revint suivre, comme externe, les cours de l'École militaire de Beaumont. Cet utile établissement ne comptait pas moins de trois cents élèves, dont moitié était aux frais du roi. C'est là que Laplace sentit prédominer en lui la fibre mathématique. Jusqu'à ce moment il s'était signalé par une rare mémoire, par une égale aptitude à tout, et, dit Fourier, par la sagacité avec laquelle il débattait des points subtils de controverse théologique. Serait-ce que ses parents avaient cru voir pour lui une carrière dans l'état ecclésiastique, et songeaient à le placer au séminaire? Ce qui semble sûr, c'est que lui-même n'y pensa jamais. Ses cours finis, il ne quitta point cette École militaire de Beaumont, si différente d'une maison religieuse; et d'élève il y devint professeur provisoire. Tandis qu'il enseignait là les éléments des mathématiques, très-peu d'années lui suffirent pour se rendre familières les plus hautes théories de l'analyse et des sciences qui s'y lient le plus étroitement (la mécanique, la physique, l'astronomie). Mais, soit désir d'aller puiser les connaissances à la source,

soit désir de se donner plus de renom, fut frappé, et appeler le jeune homme le jour même, et s'occupa d'abord de le faire nommer à la chaire de mathématiques à Berlin, soit à l'École militaire de Paris. Laplace préférait de beaucoup la dernière, et c'est en effet la qu'il obtint. Il ne tarda point à mériter sa nomination en faisant de la physique des Sciences un véritable séminaire, où déjà se révélait une aptitude extraordinaire à découvrir et à résoudre des problèmes nouveaux. Ce séminaire eut pour objet les solutions particulières des équations différentielles, et sur les intégrales des planètes. Il y eut que si les distances moyennes des planètes au soleil, pendant un grand nombre de révolutions successives, la moyenne des arcs décrits par elles, est toujours invariablement la même. Laplace prit rang dans l'Académie à l'âge de vingt-cinq ans, par son habileté de la science; et comme il ne manquait point de mérite, non moins reconnu que le mérite à l'avancement, il

smie mathématique, il a fait faire des pas réels et si difficile de la science, et par la géométrie, en la plus délicate et la plus pressentiments de ses à démontrer la justesse de Newton jusque dans les derniers détails, à ces théories, par la profondeur des calculs et l'universalité saisissante de sa sur cette branche les études enrichissaient l'Académie. En même temps au courant des découvertes matérielles faites par les astronomes; il avait été des à suivre celle du *Georgium Sidus*, qui faisait pour lui d'observateur et des aventures périlleuses et fastidieuses reconstruit, cinq mois après sa découverte, que l'astre nouveau se trouvait dans un orbite presque de très-grand rayon; plus tard, il avait vu les calculs s'éloigner de l'hypothèse, et indiquer l'ellipticité; puis, se mettant à l'œuvre d'une méthode analytique pour déterminer directement la position d'une planète par ses observations peu distantes, il trouva les principaux éléments de l'astre, et annonça dès lors l'existence, que c'était la planète (fin de 1782); et ayant proclamé l'identité de l'astre et de l'étoile 964<sup>e</sup> du catalogue de Mayer, il trouva, en faisant ses calculs d'après ses observations, que cette planète avait dû être, à quelques secondes près, découverte par Herschel, au moment où il observait Mayer (10<sup>e</sup> 21' 16", le 13<sup>e</sup> septembre 1781, à Paris, 23 septembre

1756) (1). Il s'était associé aux recherches de Lavoisier sur le calorique et sur quelques points de la théorie des vapeurs et de l'électricité. Très-préoccupé des problèmes sur les probabilités, et par suite, tandis qu'il en cherchait les applications et les exemples, entraîné vers la théorie des institutions aléatoires, vers les calculs sur la vie, et vers divers objets de statistique, il avait tenté, avec Dusséjour et Condorcet, de déterminer la population générale et particulière de la France. Toutes les idées fondamentales dont le développement et la démonstration ont fait sa gloire, il les avait au plus tard à trente ans, et la plupart d'entre elles avant cet âge. Chaque année en faisait sortir quelqu'une de l'état de vague ou de simple soupçon pour l'élever au rang de fait scientifique, de vérité démontrée et précisée, et déjà il songeait à réunir en un corps, en un vaste ouvrage, qui serait comme l'*Almageste* de l'âge moderne, ses découvertes et celles de ses devanciers sur le système du monde. Nous le répétons donc, comme savant, il était au niveau de tous les éloges. Mais son caractère n'avait pas ce désintéressement, cette modestie que l'on aime à trouver, et qu'on trouve parfois dans l'homme supérieur. L'ambition le disputait en son cœur à l'amour de la science, et quand éclatèrent les fureurs de la Révolution, s'il ne se précipita point dans les excès de la démagogie, du moins fit-il des efforts pour occuper un coin de la scène politique. En 1796

(1) Tous les éléments d'Herschel découverts par Laplace ont été, mais très légèrement, modifiés par lui-même ou sous ses auspices, au bout d'un temps, que par d'autres astronomes. La justesse de ses résultats avait déjà bien surprenante si l'on songe qu'il n'était au point de vue que des observations astronomiques simples.

monde. Il proposa ensuite aux membres de l'Institut, ses collègues, d'offrir aux représentants du peuple le compte-rendu annuel de leurs travaux; et cette motion ayant été adoptée, il parut dans l'assemblée à la tête des savants que le sort désigna pour cette mission. Dans la harangue qu'il adressa aux députés à ce sujet, il fit, avec un accent de conviction, l'éloge pompeux, non-seulement des sciences et du mécanisme des choses célestes, mais aussi du mécanisme des choses d'ici-bas, de la Révolution en général, du Directoire en particulier, etc., etc. Peu de temps après revint de l'Italie le vainqueur de Lodi, le signataire du traité de Campo-Formio; et, soit pour mieux feindre des goûts paisibles, soit ambition de toutes les gloires, le général administrateur et diplomate voulut aussi avoir sa place marquée parmi les savants; il fut reçu membre de la première classe de l'Institut, et, à défaut de connaissances profondes (car nous ne sommes pas de ceux qui croient

ministres, il confia le portefeuille l'intérieur à Laplace, convaincu d'abord que l'homme qui, plus tout autre, avait triomphé des perturbations planétaires, en les faisant à n'être qu'écarts de conséquences de la loi générale, avait également raison des perturbations célestes. Mais il ne tarda point à se voir qu'il s'était trompé, et les *Mémoires de Sainte-Hélène* le montre s'expliquant très aisément sur son ex-mémoire. En place, lui fut dire le vœu de ces Mémoires, était un administrateur plus que médecin. Je prenais rien sous son point de vue; je cherchais des subtilités parce que partout ne voyais que des idées petites. » Il est possible que, content de la rapidité avec laquelle sa place revint aux fleuves, et à l'absence pendant les Cent-Jours n'aurait-il donné cette tournure castique à ses paroles, et que sa pointe sur les illustres n'ait, avec beaucoup de force, été reçue et que la métrique

ver le portefeuille. Mais le mal-  
 èt prononcé; et véritablement  
 ou lort de revenir sur sa sen-  
 Seulement Laplace eut, pour  
 sa vanité, un siège au Sénat  
 teleur (décembre 1799); puis,  
 à, il devint successivement  
 résident et chancelier de ce  
 qui n'avait au reste nulle des  
 ions du sénat romain, et qui  
 se lit d'opposition à César.  
 bientôt la célèbre proposition  
 du consal perpétuel un em-  
 . On pense bien que Laplace ne  
 vint point de ce serment de  
 Bernelle à la monarchie, qu'il  
 arête jadis : les serments, en  
 sa, ne sont point des lois de  
 . Ainsi fut-il, dès l'institution  
 Légion-d'Honneur, gratifié du  
 eordon de cet ordre (1805).  
 te, son rôle politique fut nul  
 Empire. Un discours sur la né-  
 de renoncer au calendrier ré-  
 in, et de revenir au calendrier  
 en (12 fructidor an XIII), et  
 es harangues d'apparat pour  
 usités officielles, tels sont les  
 ges d'existence qu'il donna,  
 dignitaire de l'Empire. Pen-  
 temps il recevait de nouveaux  
 es: le titre de comte (1806),  
 de grand-officier de la Légion-  
 eur et celle de grand-officier  
 re de la Réunion, en 1803; il  
 il, depuis 1807, la Société Ma-  
 (c'étaient encore des moyens  
 erie, la Société Maternelle  
 à ce sous la protection de Ma-  
 lière). Malgré ces faveurs, et  
 la bienveillance personnelle  
 mpeur l'avait honoré, La-  
 il des premiers à voter le ren-  
 du trône impérial et  
 moment d'un gouvernement  
 ire; puis, par suite, à protes-  
 dévouement aux Bourbons  
 . Ainsi Louis XVIII, en sub-  
 LXX

stituant au Sénat la Chambre  
 Pairs, le comprit-il dans la nouvelle  
 pairie, et, en 1817, lors de la classi-  
 fication des pairs, lui conféra-t-il, en  
 échange du titre de comte, celui de  
 marquis. Il faut avouer que, depuis  
 1814 au moins, il avait le mérite  
 d'être fidèle à sa récente conviction,  
 et qu'il ne fut point de ceux qui, trai-  
 lés avec honneur et bonté par la dy-  
 nastie de retour, se précipitèrent aux  
 Tuileries pendant les Cent-Jours.  
 Calcul ou noblesse de cœur, ce fut  
 un beau moment dans la vie de La-  
 place, et d'autant plus que certaine-  
 ment Bonaparte l'eût accueilli avec  
 plaisir. Il cherchait à rallier toutes  
 les sommités; et c'est un de ces traits  
 qui disposent à moins se défier de  
 cette excuse un peu banale, vraie au  
 fond, mais si apte dans l'application  
 à justifier toutes les lâchetés, que le  
 savant, dans l'intérêt même de la  
 science, doit, sauf des exceptions  
 rares, être bien avec le pouvoir. Avoir  
 applaudi au Consulat et à l'Empire,  
 qui incontestablement réorganisèrent  
 la France et la firent glorieuse, gran-  
 de, une et forte, puis applaudir à la  
 Restauration, qui, amenée par les  
 fautes de l'Empire, pouvait donner à  
 la France une stabilité plus grande  
 encore et fixer son rang normal en  
 Europe, ne supposait point une hon-  
 teuse versatilité, bien qu'il soit évi-  
 dent d'avoir à louer l'un après l'autre  
 deux systèmes ennemis. Quoi que  
 l'on en pense, on doit au moins ren-  
 dre à Laplace cette justice que, s'il  
 passa de la République à l'Empire et de  
 Napoléon à Louis XVIII, il ne déserta  
 jamais le culte de la science, et  
 que jamais il ne mérita cette plaisan-  
 terie de Courier... « Demandez à M. le  
 baron Cuvier, à M. le marquis La-  
 place (si ces gentilshommes n'ont  
 point oublié toutes leurs mathéma-  
 tiques)... » Sous les trois régimes La-

pièce humaine eût-elle encore dix mille ans de viabilité, empêchera son nom de périr, la *Mécanique céleste*, commencée sous la République, fut continuée sous l'Empire, et s'acheva sous la Restauration. Outre l'Académie des Sciences de Paris (ou première classe de l'Institut), presque toutes les grandes Sociétés savantes de l'Europe se l'étaient associée à titre divers (la Société royale de Turin), celle de Copenhague et l'Académie des Sciences de Göttingue, en 1801; celle de Milan, en 1802; celle de Berlin, en 1808; la première classe de l'Institut de Hollande, en 1809, etc.). L'Académie Française même se l'adjoignit en 1816, bien que l'élégance non contestée de son style ne lui méritât point cette nouvelle distinction, en un temps où tant de mathématiciens écrivaient bien. Il avait professé l'analyse aux Écoles normales, en 1795. Il était depuis longtemps membre du Bureau des Longitudes, et il finit par en devenir président. En 1816, c'est lui qui fut chargé par Louis XVIII de présider la commission pour la réorganisation de l'École Polytechnique; et s'il s'éleva dans le moment quelques

voix qui troublaient le prestige officiel du Vénérable comme de la loi, Copernic n'eut se prévaloir vaillamment de la tendance à faire les plus obscurs, les plus sots et les plus souples. Devenu président de l'Académie des Sciences (1817) jouissait naturellement, tant par position que par ses talents, d'une influence plus qu'ordinaire; plusieurs divers savants arrivèrent peut-être un peu plus tôt qu'à leur tour; et rapide avancement, en partie par des travaux et des découvertes ne fut peut-être pas donné uniquement à la science. Que les vivants, ces occasions, aient eu le tact de pas se présenter dans la lice, s'abstenir, de s'abstenir, en quel sorte, comme indignes que de jeunes eussent en l'acte de se plaindre plus de clercs, ce n'est du moins un tort au président de l'Académie des Sciences de ne pas se venir spontanément en faire plus digne, et de prendre une boutade trop commode; faite de déployer dans la direction de l'Académie un caractère



et les Cent-Jours, son soin d'être en cour, son titre de marquis substitué à celui de comte, enfin le gentilhomme de la chambre, goût son fils au grade de lieutenant-colonel d'artillerie, tout cela aux yeux du bonapartisme et du même autant de traits de flagornerie et de haine aux institutions révolutionnelles. En vain il s'était illustré dans quelques occasions de celles des libertés publiques, le maintien est à souhaiter de la garantie de l'équilibre des pouvoirs; on remarquait qu'il n'était pas libéral qu'avec et comme le milieu. Il acheva de s'attirer une attitude hostile, et de se désigner aux yeux des malins des petits journaux, lors de la fameuse discussion sur la liberté de la presse, l'Académie française, dont il était membre, jugé à propos de protester publiquement contre le projet de refus de s'associer à la manière de ses confrères, et déclara dans les journaux qu'il ne devait pas donner son opinion politique à l'Académie; cette manière de voir fut généralement pure et courageuse; mais dans son passé il n'y eût pas que refuser d'émettre un avis, mais à l'Académie soit s'interdire en même temps que le blâme, que nous n'examinerons pas. Mais est-il qu'en droit strict il est honorable qu'un corps scientifique ou littéraire prenne une décision sur des affaires politiques, à moins que la teneur de l'acte qui l'a constitué ne soit au moins pour quelques cas, délégué au lambeau de politique, comme autrefois, par exemple, la monarchie avait donné sanction et des privilèges à l'Académie de Paris; et encore sont-ils plus souvent des institutions

vicieuses. Mais ainsi ne raisonnent pas les passions, et généralement le refus de Laplace fut aigrement critiqué. En même temps la science, dont le propre est de marcher toujours en avant, débordait et quelquefois précisait, redressait ou condamnait Laplace; puis, avec cette ingratitude commune à toutes les masses de l'espèce humaine, ignares ou éclairées, la génération jeune méconnaissait l'immensité des services rendus par l'homme qui l'avait précédée de quarante ans dans la carrière. On s'ennuie d'entendre toujours nommer un même homme le grand, le profond, le sublime, comme de l'entendre appeler le juste, et il tarde d'en finir avec lui; les médiocrités surtout sont à dire: «Ote-toi de mon soleil.» C'est ce qu'éprouva Laplace. La fin de sa vie fut empoisonnée par d'amers déboires qu'il serait déplacé de citer tous. Bornons-nous à dire qu'ici c'étaient les saillies absurdes de gens qui ne soupçonnaient pas même l'équation de la parabole, mais dont les feuilletons et les petits articles sont en possession de faire rire et de piquer; que là c'étaient des discussions en règle, épineuses et fatigantes, avec de plus jeunes adversaires. Telle fut notamment celle qu'il eut avec Carlini et Plana au sujet du problème du perfectionnement des tables lunaires; l'Académie des Sciences venait de décerner à ces deux savants italiens le prix proposé. Sur cette question Laplace lut au bureau des longitudes un morceau où il paraissait improuver la méthode suivie par les deux lauréats (1820); ceux-ci répondirent la même année par des *Observations sur l'écrit de M. Laplace relatif, etc.*, Gênes, 1820. C'est à tort pourtant qu'on a prétendu que le chagrin de ces discussions abrégées



), c'est presque toujours à et moins souvent à l'instrumenta science, que Laplace a fait ses énormes. Il a, en même temps les méthodes dont il vivait, et utilisé ces méthodes. créateur ou inventeur en liques pures, bien que ses les soient capables de fonder renommées, il le cède à ; mais l'importance, la beauté portée des solutions qu'il compensent au moins cette partielle et laissent Lason<sup>10</sup> tour derrière lui. En chacun avait, en quelque ainsi sa sphère et y dominait, et de temps à autre des ex-lans celle de son rival pour n'il eût aussibien réussidans ne dans la sienne; et nous pas. A présent, en quoi t il donc ces solutions si hautes et si fécondes? Le voici. et, notons que l'astronomie fique, quoique elle ait été e favorite, n'a pas été la ince à laquelle Laplace a des progrès : il cultivait physique avec ardeur, et, s'il soit de cette science comme ence de prédilection, ou si montant aux grands hommes de longévité proportionnel de leur génie, il eût été id physicien que grand géomus l'avons vu se réunir à pour des expériences sur la tous deux ensemble étudiés dilatations de beauxides, et inventèrent un cas fondé sur ce principe que, s'il eau à 75° fondant un vo-dé glace à 0°, la quantité 10; fondue par tout autre 75 exprimera sa chaleur e, celle de l'eau étant 1; et sont, aidés de l'instrument

nouveau, ils fixèrent les chaleurs spécifiques de diverses substances, soit liquides, soit solides; recherches qui, donnant l'élan à beaucoup d'autres, devaient finir par amener à cette belle loi que tous les éléments chimiques ont la même capacité pour la chaleur. On peut regretter seulement que leur calorimètre n'ait point été propre à mesurer la chaleur spécifique des gaz. Tous deux aussi furent des premiers à porter leur attention sur le sujet éminemment délicat des propriétés statiques de l'électricité. Seul Laplace ou enrichit ou précisa la théorie des réfractions, des propriétés des gaz, des mesures barométriques, et tenta le difficile problème des effets capillaires; mais, comme Young et d'autres, il partit d'un point faux pour déterminer l'action du liquide renfermé dans le tube; il le crut de densité uniforme, et un autre (2) eut le bonheur de démontrer que les phénomènes d'attraction capillaire dépendent d'un décroissement rapide dans la densité de la colonne liquide. On peut s'en étonner d'autant plus que l'appréciation de ces effets délicats et que la distinction des variétés et variations de densité étaient tout à fait dans le génie de Laplace. C'est ainsi qu'en acoustique, depuis longtemps, les savants, en expliquant la transmission du son, étaient embarrassés d'un excès de vitesse que ne justifiait point, à leur avis, la cause qui produit le son. Laplace soupçonna que cet excès devait tenir à la chaleur développée dans la condensation à laquelle donnent lieu nécessairement les vibrations de l'air qui transmettent le son; et, procédant sur-le-champ à la vérification de cette ingénieuse conjecture, il trouva dans ses calculs la preuve complète et de ce qu'il avait

<sup>10</sup> Poisson.

ment que par Laplace. A ses yeux, la constitution moléculaire des corps matériels présente comme autant d'univers particuliers qui restent soumis pourtant aux lois de la mécanique générale, et qui forment chacun un système non moins riche en merveilles, mais plus riche en détails et en complications que le monde planétaire. Par là des myriades de particules agissent et réagissent les unes sur les autres à des distances imperceptibles, diverses pourtant, et offrent par cette infinie diversité, et de distances et d'attractions, plus de difficultés que les mouvements comparativement simples et réguliers qui s'opèrent aux cieux. Toutefois ces mouvements eux-mêmes, à combien de perturbations, à combien d'inégalités et périodiques et séculaires sont-ils soumis! Déjà plusieurs des inégalités périodiques avaient été calculées; mais à chaque pas nouveau que faisait l'astronomie, on en apercevait de nouvelles, et finalement Halley venait de proclamer le fait capital et désespérant de l'accélération de la

croissantes, ces astres traient se précipiter sur la masse du soleil. Le système de Newton ne se tenait donc plus à la conservation du monde; et de deux choses l'une, ou le monde devait périr, les distances attractions et les formes des orbites décrites autour du soleil venaient cesser, ou il fallait comme une nouvelle créatrice pour rétablir l'équilibre. Et, en général, il faut se rendre compte qu'on était assez disposé à reconnaître l'insuffisance ou l'instabilité (presque dire la fausseté) de l'édifice newtonien. L'esprit sage et de Laplace ne désespéra point de la théorie du grand homme. Malgré de la puissance et de la beauté des lois mécaniques, il avait comme une persuasion intime que l'attraction se suffit et que son système, s'il n'est stable, est au moins pour bien des milliers d'années. Mais c'était là de la fiction, ce n'était point de la science. Il fallait prouver; Laplace fut le premier à donner cette démonstration, et

de Jupiter qu'une analogie inattendue peut-être le mit soudainement sur la voie. Longtemps il n'avait abouti sur la question qu'à des recherches négatives. Ainsi, d'abord, en essayant la résistance du milieu éthéré, il avait pensé que cette résistance est pour ainsi dire insensible et n'affecte ni le périhélie lunaire ni les nœuds; mais de là nécessairement l'impossibilité de produire une accélération de mouvement moyen, la variation du mouvement moyen étant liée à des variations de mouvements du périhélie et des nœuds. On avait eue l'idée que cette altération du mouvement pouvait avoir pour cause la non-instantanéité de l'action de la gravitation; examinant si cette supposition, dont au reste l'idée n'est pas nouvelle, puisqu'on la trouve dans Bacon (37<sup>e</sup> Aphorisme), satisfait à la difficulté, il démontra que la vitesse de l'action de la gravitation, si cette action n'est pas instantanée, égale plus de 50 millions de fois celle de la lumière, qui, comme on sait, parcourt au delà de 312,000 kilomètres par seconde; la vitesse de l'action de la gravitation serait donc, elle, de 15 à 16 trillions par seconde; elle arriverait aux quintillions avant la fin de la journée. Une telle non-instantanéité équivaut parfaitement à l'instantanéité pour les variations du mouvement de la lune et ne change rien à ceux du périhélie et des nœuds, rien par conséquent à celui de l'astre lui-même. Enfin, la vraie cause de cette accélération, si laborieusement étudiée, lui apparut: il l'annonça le 19 mars 1787 à l'Académie des Sciences: c'est la diminution de l'excentricité de l'orbite terrestre. Cette diminution, on le sait à présent, ne doit point être éternelle; elle atteindra un maximum, puis fera place à une augmentation,

laquelle aura aussi son maximum, et redeviendra diminution: c'est-à-dire que les mots de diminution et d'augmentation se récapitulent par celui de variation. A la variation en plus correspond une augmentation de la force perturbatrice du soleil; la variation en moins a pour conséquence une diminution de cette même force. Or, d'une part, l'augmentation de la force solaire produit un ralentissement du cours de l'astre autour de la terre, tandis que la diminution de cette même force solaire (ou augmentation relative de la force terrestre) amène une accélération. Or la variation de l'excentricité est un corollaire de l'attraction. L'accélération elle-même résulte donc de cette grande loi qui, plus que jamais, éclata comme universelle, comme pourvoyant à tout, comme altérant et rétablissant l'équilibre, ce qui est un autre équilibre d'ordre plus élevé. La magnifique analyse par laquelle était ainsi résolu le problème donnait en même temps, ou devait donner sous peu, la clef d'une foule d'autres détails. L'inégalité séculaire du mouvement du périhélie, l'inégalité séculaire du mouvement des nœuds, étaient précisées en chiffres (3); et l'on voyait pourquoi les deux mouvements vont se ralentissant, tandis que celui de la lune s'accélère. L'équation séculaire de la moyenne anomalie en dérivait. La révolution anomalistique subissait une modification importante, ainsi que toutes les quantités qu'on peut regarder comme fonctions de la longitude moyenne, du périhélie ou des nœuds. La distance de notre satellite à la terre, l'excentricité de son orbite à lui, enfin

(3) Elles sont égales, l'une au moyen moyen-nerci, multipliée par 1,0000. l'autre au moyen moyennerci multipliée par 0,71428.

doux, que Bailly regarde comme antérieures de trois mille ans à l'ère chrétienne, ne remontent pas au delà de l'époque de Ptolémée, c'est-à-dire du 11<sup>m</sup>e siècle de notre ère. A cette première série de découvertes, qui toutes se rattachent à la théorie de l'accélération, s'en lie une seconde, non moins haute, non moins belle, et non moins hérissée de difficultés; elle fut occasionnée par la nécessité sans cesse croissante où les astronomes se trouvaient de substituer aux tables lunaires de Lalande, dont l'erreur croissait sans cesse, des tables nouvelles. Il n'était pas difficile, en comparant les insuffisances ou inexactitudes des tables avant 1756, et les imperfections antérieures à 1756, de comprendre que l'erreur soustractive puis additive des tables avait pour cause quelque inégalité à longue période; mais déterminer cette inégalité, en démêler les éléments, en fixer les limites en espace et en durée, c'était un problème qu'il était donné à peu de résoudre, et tous les yeux se tournèrent vers Laplace pour en solliciter la solution. Reprenant alors de point en point, et sous tou-

caire du moyen mouvement il indique et détermine successivement trois inégalités périodiques, mais l'action est moins sensible, et, à l'infini, il arrive par l'analyse combinée avec un nombre immense d'observations de Paris et de Gronow à des formules sur lesquelles on construisit les excellentes tables de Burg, dont chaque page rend justice. Il entreprit aussi de tester par la théorie la constante de la rallaxe lunaire, que jusqu'alors n'avait déterminée que par des observations; et, appliquant aux rallaxes observées toutes les subtilités que la théorie avait révélées, fixa la valeur de cette constante à 56841 (d'où une moyenne diurne égale à 60,237090 rayons terrestres ou 86 261 l.). Tout s'écroula dans les sciences; et cette distance de lune à la terre, un astronome n'a besoin pour l'obtenir de quitter son observatoire, l'observation minutieuse, assidue des variations du diamètre lunaire peut le lui donner. D'observations semblables il peut encore conclure avec la dernière ac-

la coïncidence du nœud ascendant avec l'équinoxe de printemps, et qui s'augmente quand c'est avec l'équinoxe d'automne que le nœud coïncide, inégalités dans lesquelles est empreinte celle de l'ellipsoïde terrestre, et qui n'auraient point lieu si notre planète était sphérique, il résulte que l'aplatissement de la terre, ou la différence des diamètres équatorial et solaire, est un peu moins d'un 305<sup>me</sup>. La valeur admise jadis pour cet élément était moins forte et s'allait qu'à environ un 335<sup>e</sup>; la combinaison des cinq mesures géodésiques principales donne aujourd'hui pour résultat un 299<sup>e</sup>. On voit à quel point l'évaluation de Laplace s'écarte peu du chiffre que nous avons des raisons de regarder comme le meilleur, et combien son approximation, si l'on veut n'y voir qu'une approximation, est plus voisine de la nouvelle détermination que de l'ancienne. C'est encore de cette parfaite connaissance des variations des mouvements de la lune, combinée avec une science non moins profonde de la mécanique, et avec un admirable emploi des méthodes analytiques, que Laplace jeta un jour un nouveau jour sur les marées. A vrai dire, on avait bien vu, et Newton lui-même avait bien dit que le flux et le reflux ont pour cause la gravitation, et qu'avec l'action de la lune y contribue celle du soleil. Mais les démonstrations n'avaient jamais été satisfaisantes, et tous les savants s'avaient à peu près de commencement à la fin. On sait, au reste, que peu de problèmes sont hérissés de plus de données variables. Il s'en fallait de beaucoup que Lalande, à peu près le dernier qui eût traité sérieusement la question, eût fourni réponse à tout. Laplace se recruta devant aucune de

ces difficultés : les embrassant toutes d'un coup d'œil, mais distinguant les éléments de chaque marée (les oscillations petites et longues qui dépendent du mouvement du corps troublant, les oscillations diurnes dues à la rotation de la terre, et les oscillations sémi-diurnes), il prit pour base presque unique de tous ses calculs le principe de dynamique d'après lequel l'état d'un système de corps où les résistances qu'il éprouve ont effacé les conditions primitives du mouvement est périodique comme les forces qui l'animent, et, réunissant à ce principe celui de la coexistence des oscillations très-petites, il obtint une expression de la hauteur des marées dont les arbitraires comprennent l'effet des circonstances locales du port; expression qui représente avec une exactitude merveilleuse les nombreuses variétés de marées et les modifications que leur impriment les circonstances. Une de ces modifications les plus remarquables, c'est que les plus grandes et les plus faibles marées sont d'un jour et demi en retard sur les instants des syzygies et des quadratures. L'expression de Laplace montre que le retard dépend de deux causes, la rapidité du mouvement de l'astre qui agit sur l'Océan et l'ensemble des circonstances locales; et, par une autre suite de déductions, de ce retard même il conclut que la masse de la lune est un 69<sup>me</sup> de celle de la terre. C'est un des exemples frappants qui peuvent faire voir de quelle étendue et quelle fécondité sont ordinairement les solutions de Laplace. De même, lorsqu'il justifia Newton à propos de l'insignifiance des différences que présentent au moment des solstices deux marées consécutives (lesquelles, d'après la théorie newtonienne, devraient différer énormément), au-

consécutives, il prouve que la précession des équinoxes et la nutation de l'axe terrestre sont les mêmes que si la mer formait avec la terre une seule masse solide. Nous omettons une infinité d'autres résultats empreints des mêmes qualités, et après lesquels, vraiment, il ne reste guère à découvrir sur la question du flux et du reflux. Pour l'esprit généralisateur et synthétique, en même temps qu'analytique, de Laplace, tout était ou conséquence, ou cause, ou fonctions, ou partie d'un autre fait ou d'un ensemble. Dans le flux et le reflux il voyait les oscillations d'un liquide recouvrant au moins en partie la surface de la terre : l'Océan le fit penser à l'atmosphère. Comme l'Océan, et même plus que l'Océan, l'atmosphère enveloppe le globe; c'est un océan aériforme, fluide au lieu d'être liquide, et sujet, ainsi que l'autre, à des oscillations. Quelles que soient les différences, saillantes au reste, de ces deux océans, ils ont eues assez de ressemblance : l'action du soleil et de la

lune dans celles-ci, qu'il voit la cause perturbatrice de la lunaire. Effectivement, on s'aperçut qu'aux changements de variation séculaire des *diurnal* l'orbite de l'énorme planète, on aperçut qu'aux changements de ceux-ci correspondaient des changements dans les mouvements des satellites. Mettons au nombre des plus beaux théorèmes d'astronomie qui aient jamais été démontrés par l'analyse, ce qui se rapporte sur les inégalités mutuelles de ces quatre corps célestes, et sur la liaison des mouvements des trois premiers (sur l'égalité de la somme des mouvements des deux premiers à la somme de celui du troisième et une fois le premier; sur l'égalité du rapport entre les moyennes motions synodiques; sur ce fait que le tude, soit absolu, soit aide synodique du premier, plus celle du troisième, moins celle du second, est toujours



de Saturne. A l'inégale découverte par Lalande, il se trouve de 48" dont la période est de environ neuf siècles. Il remarqua (en étudiant la stabilité des moyennes de ces deux planètes, que la première achève, en cinq révolutions, tandis que la seconde en accomplit deux) la cause dans les moyennes des deux astres une inégalité qui tour à tour accélère l'une en accélérant l'autre, et qui, par variations séculaires dans l'excentricité de l'orbite embrasée, au bout de 877 ans, 918 années : on l'appelle la grande inégalité de Jupiter et de Saturne, et on en donne des détails curieux. C'est à l'occasion et à la suite de cette théorie que Delambre publia ses nouvelles tables de Saturne, et de Jupiter, dont l'exactitude va jusqu'à la dernière décimale et satisfait à tout avec une précision incroyable. Mais rien n'est plus magnifique que la stabilité du système, grâce à la grande inégalité, grâce à l'avance de 80° 57', après laquelle la stabilité du système, amener les deux planètes dans des positions telles que la stabilité est complètement compromise, revenues enfin aux positions l'une relativement à l'autre, toutes deux relativement elles recommencent une nouvelle période. Laplace nous a enseigné avec des périodes de ces sortes, telles par exemple que le tropique du grand axe de Jupiter (22748 ans), l'axe de l'orbite terrestre, etc. Calculant ces dernières, soit avec la méthode de Laplace, soit avec celle des

équinoxes, il rapporta l'avant-dernière coïncidence à 4000 ans avant notre ère, c'est-à-dire à l'époque où l'histoire sainte place la création du premier homme, et la dernière à l'an 1250, ce qui le porta (lui qui avait parlé contre le calendrier républicain) à proposer l'équinoxe du printemps de 1250 comme une ère universelle, comme le premier jour de la première année. Ainsi, à chaque pas de Laplace, l'attraction, insuffisante auparavant à rendre raison des complications sans fin de notre univers planétaire, recevait comme une sanction éclatante, la stabilité de notre système redevenait éminemment probable, il n'était plus besoin de l'accession d'une cause étrangère pour rétablir l'équilibre premier. Si c'est Lagrange qui a démontré directement cette stabilité, on ne saurait nier que les travaux de Laplace n'aient facilité, corroboré la démonstration. Les variations séculaires des orbites planétaires auraient toujours, en dépit des perfectionnements de l'analyse, embarrassé les astronomes lorsqu'il se serait agi de comparer des observations séparées par de longues périodes, si Laplace n'eût atténué la difficulté en fournissant un principe pour établir ces comparaisons, principe auquel depuis on a donné de l'extension (5) : ce principe, c'est l'invariabilité d'un plan passant par le centre de gravité du système, toujours parallèle à lui-même (dans l'hypothèse, peu probable au reste, de l'éternel isolement de notre système), et autour duquel oscille le tout entre des limites très-resserrées. Le plan dont Laplace enseigna à déterminer la position, et qui, formant avec l'écliptique un angle de 1° 35' 31" environ, passe par

(5) M. Poisson.

rité si le soleil et les mondes qui gravitent autour de lui sont liés ou non aux autres. Une autre ééigine dont Laplace semble avoir été préoccupé de bonne heure, mais dont la pensée le poursuivait de plus en plus, n'était l'origine et la cause de notre système solaire. D'abord y a-t-il une cause à ce système ? Il ne balançait pas à l'affirmer, proclamant qu'il y avait à parier quatre trillions contre l'unité que cet ensemble de corps, tous roulant de l'ouest à l'est autour du soleil, et tous tournant sur eux-mêmes, tous elliptiques, et presque sans excentricité (si l'on en excepte Mercure), tous ayant leur orbite peu inclinés à leur équateur (6), avaient été lancés dans l'espace par une même impulsion tangentielle qui, combinée avec la force radiale, produisait l'orbite elliptique. Ensuite quelle est cette cause ? Très frappé des condensations de nébuleuses observées par Herschel, il regardait comme éminemment probable que le soleil avait été enveloppé jadis par une immense atmosphère égale au moins à la distance qui le sépare de la planète la plus éloignée, atmosphère qui natu-

gée, ou des paraboles. — résultats, comme dans une boîte qu'il a semés partout, et la prédilection qu'il étalait théorie des probabilités, théorie neuve et féconde, qui, née d du génie de Pascal, cultivée par et Huygens, fondée par Bernoulli, avancée par Störus et Lagrange, a pris rang de vraies sciences depuis Laplace c'est Laplace qui en a le premier et fixé les principes : il l'a en une seule méthode analytique a prodigieusement reculé les tant par les méthodes que l'nent ses formules que par se les elles-mêmes, et que par plications qu'il en fait. Nous déjà écrit et nous devons le non-seulement par la facilité quelle il maîtrise les intégrales à profit toutes les ressources des mathématiques françaises mais aussi par les nombreuses tionnements que lui doit l'infinitésimal, Laplace ne est un génie inventif, l'égal de La C'est lui qui le premier l'a Lagrange est devenu direct

Et 1781 qui le premier transformait les intégrales définies de différentielles multipliées par des facteurs puissances les expressions en de l'analyse et les intégrations aux différences, la même méthode qui fournit à la fonction comprise sous le signe et les limites de l'intégration donna, pour réduire la série définie en série convergente, le procédé qui fait converger la somme d'autant plus de célérité que la somme dont elle est la trace est plus compliquée, série qui fut trouvée en supposant les racines positives les limites des intégrales définies, a également lieu dans l'équation déterminatrice de ces racines négatives et imaginaires. C'est lui qui le premier faisant usage de ces passages du monde négatif et du réel à l'imaginaire, et parvenant par eux à la valeur des intégrales définies, donna ensuite il démontra dit-il, donna aussi aux géomètres le moyen de suivre d'abord avec succès bientôt avec une extrême facilité. Laplace donc se récapitule nous en huit lignes : I. Méthodes analytiques; II. Méthodes numériques dans le domaine de la mécanique; III. Théorie de l'accélération et de la chaleur; IV. Inégalité lunaire de la gravité et discussion plus approfondie des inégalités périodiques de la gravité des marées; V. Théorie des tides de Jupiter et de la gravité des deux grosses planètes; VI. Théorie du plan invariable; VII. Des probabilités. Cet ensemble de recherches, logiquement liées les unes aux autres et qui chez leur auteur cette persévérance, cette unité de vues, première condition des grands succès scientifiques, est indubitablement La-

place parmi les génies du premier ordre, et dont les œuvres ont égalé la capacité. La plus haute des sciences, l'astronomie mathématique, ne doit pas plus à Kepler et à Newton qu'à lui, bien que les phénomènes dont il a rendu raison soient moins généraux que les lois énoncées par ces grands hommes, et qu'il n'ait fait que démontrer ces lois ou en tirer les conséquences. Les grandes lois étaient trouvées; venu trop tard, il ne pouvait plus être le premier à les dire. Il y a, dit-on, aujourd'hui une douzaine d'hommes en Europe capables de résoudre les problèmes qui ont fait la gloire de Laplace. Peut-être; mais ils viennent cinquante ans après la jeunesse de Laplace. Forts d'une analyse bien autrement perfectionnée, ils ont ses méthodes, ils suivent sa trace et son impulsion: Laplace a élargi et creusé le sillon, en feront-ils autant? — Les résultats que nous venons d'énumérer sont consignés la plupart dans les mémoires fournis par Laplace aux Sociétés savantes, et dont voici le catalogue méthodique, distribué en cinq séries, savoir: 1° physique pure (1-3), 2° mathématiques pures et probabilités (3-15), 3° astronomie générale (16-19), 4° planètes (20-32), 5° inégalités et système du monde (33-41). I (avec Lavoisier). *Mémoire sur la chaleur* (dans les Mémoires de l'Ac. des Sciences, 1780). II (encore avec Lavoisier). *Mémoire sur l'électricité qu'absorbent les corps qui se réduisent en vapeurs* (Mémoires de l'Académie des Sciences, 1781). III. *Mémoire sur le mouvement de la lumière dans les milieux diaphanes* (Mém. de l'Institut, 1809; et, même année, dans le Recueil de la Soc. d'Arcueil). IV. *Mémoire sur les suites récurrentes et sur leurs usages dans la théorie des hasards* (dans le

approximation (Acad. des Sc., 1777). IX. *Sur les approximations des formules qui sont fonctions de très-grands nombres* (en deux Mémoires, Acad. des Sc., 1782 et 1783). X. *Mémoire sur les approximations des formules qui sont fonctions de très-grands nombres, et sur leur application aux probabilités* (Mém. de l'Institut, 1809). XI. *Mémoire sur les probabilités* (Acad. des Sc., 1778). XII. *Mémoire sur la probabilité des causes par les événements* (Rec. des Savants étrangers, VI, 1774). On pourrait encore ranger parmi les écrits de Laplace, relatifs en partie aux mathématiques pures, son *Mémoire sur l'intégration des équations différentielles aux différences finies, et sur leur usage dans la théorie des hasards*, mémoire placé plus bas sous le n° 36. XIII. *Sur les naissances, les mariages et les morts à Paris, depuis 1771 jusqu'à 1784* (Acad. des Sc., 1785). XIV (avec Dusséjour et Condorcet). *Essai pour connaître la population du royaume et le nombre des habitants de la com-*

*tre, l'inclinaison occasionnée des comètes, etc.* XVI. *Mécanique* (*Journ. de l'Éc. Polyt.*, II, 1798). XVII. *Mémoire sur la détermination d'un plan qui passe par deux points parallèles à lui-même, et sur le mouvement d'un système agissant d'une manière quelconque sur les uns sur les autres, et toute action étrangère* (*l'Éc. Polyt.*, II, 1799). XVIII. *Mémoire sur le mouvement de la Terre autour de son axe* (Mém. de l'Inst., math. et phys., I, 1798). XIX. *Théorie des attractions des corps et de la figure des planètes* (Acad. des Sc., 1782), titre à la page millésime de 1785, pour donner le volume de l'Œuvre parut qu'en 1785). Ce mémoire complète la *Théorie de la Terre et de la figure elliptique* dont nous parlerons plus bas, et comprenant, entre autres, le calcul des courbes fluides qui résulteraient sous le poids de la pesanteur des sur-

emier dans le recueil de sciences, 1790; le second sires de l'Institut, 1818. II. *Sur l'équation séculaire* (Acad. des Sc., 1786); *et les équations séculaires de la lune, de son es norads* (Mém. de l'Inst., 1799). XXVIII. *Mémoire de la lune* (Mém. de l'Inst., 1801). XXIX. *Théorie de Saturne* (2 part., Acad. des Sc., 1785 et 1786). On trouve la découverte de la grande inégalité de Jupiter et de Saturne, le est naturellement de la *Théorie des satellites* (2 parties, Acad. des Sc., 1785). XXI. *Mém. sur la théorie de Saturne* (Acad. des Sc., 1787). XXII. *Mém. sur le mouvement des satellites de Uranus* (Mém. de l'Inst., 1803). XXIII. *Sur les solutions des équations différentielles séculaires* (Acad. des Sc., 1784). Laplace que les attractions mutuelles ne produisent que pour les satellites des rapports sinués révolutions. On y servations de Mercure ours rares en Europe. *Sur les variations des orbites des planètes* (Acad. des Sc., 1787). XXXVI. *Recherche sur les différences aux différences sur voyage dans la théorie, sur le principe de l'universelle et sur les*

*inégalités séculaires des planètes qui en dépendent* (Recueil des Savants étrangers, VII, 776). XXXVII. *Mémoire sur le développement vrai de l'anomalie du rayon vecteur elliptique en séries ordonnées suivant les puissances de l'excentricité* (Mém. de l'Institut, 1823). XXXVIII. *Mémoire sur l'inclinaison moyenne des orbites des comètes, sur la figure de la terre, et sur les fonctions* (Recueil des Savants étrangers, VII, 1776). XXXIX. *Mémoire sur la détermination des orbites des comètes* (Acad. des Sc., 1780). XL. *Recherches sur le calcul intégral et sur le système du monde* (Acad. des Sc., 1772), avec des *additions*. Entre autres objets que touche Laplace dans ce Mémoire se trouvent les intégrales particulières et les solutions particulières. Si plus tard Lagrange a donné des unes et des autres une théorie fondamentale (1774), il ne faut point oublier que Laplace le précédait dans cette recherche aride, qu'il s'y est montré profond et neuf, sinon complet, et même que sa terminologie, à peu près l'inverse de celle de Lagrange, a semblé plus juste et plus conforme à la nature des choses, c'est-à-dire exprime mieux les procédés par lesquels il arrive aux résultats. XLI. *Recherches sur plusieurs points du système du monde* (en deux parties, Acad. des Sc., 1775 et 1776) (7). A ces mémoires peut s'a-

(7) Différant à l'invitation de quelques personnes qui trouvaient intéressant de savoir, année par année, l'activité intellectuelle de Laplace, en ayant sous les yeux la chronologie des travaux auxquels qu'il a donné aux divers recueils, nous reproduisons les titres abrégés de ces ouvrages, tels qu'ils se trouvent dans l'ordre de publication, mais en rappelant que, les volumes ont grande difficulté étant souvent en retard et portant un retard antérieur de deux ou trois ans à la date vraie de leur apparition, les dates qui suivent et qui reproduisent le véritable des vacances peuvent avoir besoin d'une correction. Nous les laissons pourtant. Voici pourquoi : Si l'apparition de

des mathématiques) dans le traité de l'attraction. — Année 1778 : 1. XXXIII) Solutions partielles des équations différentielles aux différences des polynômes (An. des Sc.) ; 2. (XI) Calcul intégral et appl. au monde (An. des Sc.) — Année 1779 : 1. (VII) Calcul intégral aux diff. partielles (An. des Sc.) — Année 1780 : 1. (IV) Suites récurrentes et leur usage dans la théorie des hasards (An. des Sc.) ; 2. (III) Probabilités des évènements par les évènements (An. des Sc.) — Année 1780 et 1781 : 1. (II) Sur plusieurs points du ciel, du monde (An. des Sc.) ; 2. (XXXVI) Intégration des eq. différentielles aux diff. partielles, et usage dans la th. des has., etc., etc. (An. des Sc.) ; 3. (XXXVIII) Induction réciproque des évènements, fig. de la terre, pesanteur (An. des Sc.) — Année 1781 : 4. (VI) Essai de calcul aux diff. part. dans la th. des has. (An. des Sc.) ; 5. (XXXV) Probabilités des évènements (An. des Sc.) ; 6. (VIII) Induction des eq. diff. par approximation (An. des Sc.) — Année 1782 : 1. (X) Probabilités (An. des Sc.) — Année 1782 : 2. (V) Suites (An. des Sc.) — Année 1782 : 3. Détermination des orb. des comètes (An. des Sc.) ; 4. 1) Calcul (An. des Sc.) — Année 1782 : 4. (II) Éléments (An. des Sc.) — Année 1782 et 3. 1. (IX) Approx. des formules pour la l. grande nombre (An. des Sc.) ; 2. (XIX) Méthode des opérations de fig. des plans (An. des Sc.) ; 3. (XX) Première mens. sur la fig. de la terre (An. des Sc.) ; 4. (XII) Suite de mémoires sur les forces (An. des Sc.) ; 5. (XIV) Population du roy. (An. des Sc.) ; 6. mens. sur la terre à 1782 — Année 1784 : 1. (XXXIV) Intégration des équations aux diff. partielles (An. des Sc.) — Année 1784 et 85 : 1. Th. de Jupiter et de Saturne (An. des Sc.) ; 2. (XXVI) Éclaircissement de la lune (An. des Sc.) — Année 1787 : 1. (XXXI) Th. de l'attraction des hautes (An. des Sc.) ; 2. (XXX) Partiel, etc. des orb. des comètes (An. des Sc.) — Année 1788 : 1. (XXX) Th. de

ordre, qui déterminent à chaque instant le mouvement des corps autour du soleil. Il se divise en deux parties. Dans la première, les équations différentielles du mouvement des planètes, Laplace se fonde sur la nature de ce mouvement, et détermine les orbites qu'elles décrivent ; il comment ces éléments sur l'intégration successive des équations ; il donne le moyen de déterminer approximativement le mouvement elliptique dans les deux cas, ellipse presque circulaire et ellipse très-excentrique (sur la terre et planètes et comètes) ; il traite les variations séculaires, forme la plus simple qu'elles peuvent avoir, expose les éléments d'une solution nouvelle du grand problème des orbites des comètes et en fait une méthode simple et nouvelle pour trouver les éléments de ces corps ; après un développement sur le mouvement elliptique, il en fait une méthode de la même nature, pour les orbites

, soit intérieur ou super-  
 extérieur (sa méthode,  
 et sur les points exté-  
 particulièrement remar-  
 porte infiniment sur les  
 de cette action connues  
 ; l'auteur est ainsi con-  
 miner la figure des ellip-  
 gènes en équilibre, et le  
 de rotation qu'ils fini-  
 vandre, quelle qu'ait été  
 impulsion primitive qui  
 à leur état primitif de  
 ; de là, ne voyant dans  
 lptique qu'une solution  
 du problème général, où  
 ose de déterminer toutes  
 avec lesquelles une masse  
 gène, qui tourne sur elle-  
 ment toutes les parties s'at-  
 être en équilibre, il re-  
 ori ce problème, le sim-  
 ans le résoudre, arrive à  
 orème sur les attractions  
 ide quelconque, l'attrac-  
 ensée puissance indéfinie  
 ce. Enfin il termine par la  
 es lois de pesanteur, selon  
 une sphère attire tous les  
 es au dehors, comme si  
 se était réunie à son cen-  
 ces mémoires, composés  
 qu'il trouvait et qu'il avait  
 autre aux savants, Laplace  
 sur plusieurs ouvrages de  
 cine : le principal, sans  
 et son *Traité de la Méca-*  
*que*, 1799-1825, 5 vol. in-4°.  
 vait paru les deux pre-  
 miers, lesquels furent réim-  
 829 et 1830 ; le troisième  
 en 1803, et le quatrième  
 ingt ans s'écoulèrent en-  
 l'à l'apparition du cin-  
 fermier en 1825. Ce vaste  
 enrichi de suppléments  
 est la lecture difficile, est  
 res-méthodiquement en

seize livres qui roulent : le premier,  
 sur les lois générales de l'équilibre et  
 du mouvement; le second, sur la loi  
 de la pesanteur universelle et des  
 centres de gravité des corps célestes;  
 le troisième, sur la figure des corps  
 célestes; le quatrième, sur les oscil-  
 lations de la mer et de l'atmosphère;  
 le cinquième, sur les mouvements des  
 corps célestes autour de leur propre  
 centre de gravité; le sixième, sur la  
 théorie des mouvements planétaires;  
 le septième, sur la théorie de la lune;  
 le huitième, sur la théorie des satel-  
 lites de Jupiter, de Saturne et d'Ura-  
 nus; le neuvième, sur la théorie des  
 comètes; le dixième, sur différents  
 points relatifs au système du monde;  
 le onzième, sur la figure et la rotation  
 de la terre; le douzième, sur l'attrac-  
 tion et la répulsion des sphères, et  
 sur les lois de l'équilibre et du mou-  
 vement des fluides élastiques; le trei-  
 zième, sur les oscillations des fluides  
 qui recouvrent les planètes; le qua-  
 torzième, sur les mouvements des  
 corps célestes autour de leur centre  
 de gravité; le quinzième, sur le mou-  
 vement des planètes et des comètes;  
 le seizième, sur le mouvement des  
 satellites. Les deux premiers com-  
 posent le 1<sup>er</sup> volume; les trois sui-  
 vants, le t. II; les livres 6 et 7, le t. III,  
 auquel doit être ajouté un supplé-  
 ment; les livres 8, 9 et 10, le t. IV,  
 que grossit un supplément sur l'ac-  
 tion capillaire, plus un supplément  
 au supplément (ces suppléments ont,  
 l'un 65 planches, l'autre 78); enfin  
 les six derniers livres forment le t. V;  
 mais, pour être véritablement com-  
 plet, il faut y joindre trois supplé-  
 ments trouvés après la mort de La-  
 place dans ses papiers, et qui traitent : le premier, du développement  
 en séries du radical qui exprime la  
 distance de deux planètes; le deu-  
 xième, du développement des coor-

pour la hauteur et la beauté des méthodes, soit pour la lucidité, l'ordre, la parfaite distribution des matières, soit enfin à cause de cette considération que plus de moitié de ce qui compose les cinq volumes, fond et forme, est uniquement à Laplace, et que, par la forme, il s'approprie en quelque sorte le reste. Jamais ouvrage donc ne fut, moins que la *Mécanique céleste*, une compilation. Fréquemment même s'y rencontrent des solutions capitales qui n'étaient entrées dans aucun de ses mémoires. Et c'est surtout après avoir lu cette gigantesque composition qu'on apprécie l'originalité du génie de Laplace. A la suite du *Traité de la Mécanique céleste*, nous devons mentionner l'*Exposition du système du monde*, Paris, 2 vol. in-8°, 1796; 4<sup>e</sup> édit., 1813, in-4°, et 2 vol. in-8°; 5<sup>e</sup> édit., revue et augmentée, 1824, in-4°, ou 2 vol. in-8°. C'est une espèce de traduction en langue vulgaire, sans écriture analytique et sans calcul, du grand ouvrage dont il commençait à peu près en même temps la publication, et dont les deux premiers volumes parurent en 1799.

Ce précis, peut-être, serait un peu maigre, si c'était vraiment un ouvrage particulier; mais, simple pendant d'un ouvrage théorique long et plus grave, il ne mérite ce reproche. Seulement il ne faut pas que le lecteur s'imaginer trouver la table complète de toutes les découvertes astronomiques complètes caractéristique de ces hommes qui ont servi la science en observant, soit en démontrant soit en exposant. Cela n'est pas cela ne pouvait être. On n'en connaît pas moins, malgré toute la simplicité du cadre, le haut esprit de méthode, la lucidité, la perspicacité de Laplace. Il saisit admirablement le trait capital du génie de cet homme, l'essence de chaque découverte, et, s'il n'apprend pas la parfaite justesse de tout ce qu'il dit sur la voie et donne de lumières réelles que dans d'exposés plus longs. Les suites de l'*Exposition du système du monde* sont connues, le premier mouvement apparent des corps célestes, le second aux mouvements réels, le troisième aux lois géométriques.



rsque cet ouvrage vit le seule production de ce ssant les mêmes mérites gré. C'est principalement s du système du monde place son renom comme ur écrivain, renom qui, n d'autres depuis eussent ant de mérite littéraire, ard autoriser sa réception e Française. Il y aurait nt à croire que le premier venu, que l'homme du nger à l'analyse et à la ourraient véritablement et pénétrer Laplace. n ouvrage entier avec un ll faut être déjà d'une rce en mathématiques entaires. La suppression es, qui, aux yeux du érisent et rendent rébar- sionomie des formules, nations et des raisonne- ytiques ne donne vrai- rié aux énoncés que lors- de également les formules algébrique et en langue ce qui suppose qu'on est e les principes et les pro- hautes mathématiques. précédent, on peut croire prend; mais en réalité prend qu'à peu près, et il ours un vague presque à l'ignorance dans les images sous lesquelles on te, soit les phénomènes surtout les ensembles de s. C'est donc plus aux pu aux hommes de lettres que s'adresse le résumé , et l'utilité capitale de et de rappeler aux vrais théorèmes dont la dé- leur est connue, et de relief leur liaison; leurs s manière dont ils s'en-

gendrent, s'enlacent et se soutiennent les uns les autres. Enfin viennent l'*Essai philosophique sur les probabilités*, Paris, 1814, in-4°; 2° édit., 1814, in-8°; 3° édit., 1816; 4° éd., 1819; 5°, 1825 (toutes aussi in-8°), et la *Théorie analytique des probabilités* (Paris, 1812, in-4°), grossie plus tard de quatre suppléments, savoir: 1° l'application du calcul des probabilités à la philosophie naturelle, 1816; 2° l'application du calcul des probabilités aux opérations géodésiques, 1818; 3° l'application des formules géodésiques des probabilités à la méridienne de la France, 1821; 4° un autre enfin en 1825. Ces quatre morceaux, de 170 pages environ, furent réunis à l'ouvrage même dans une deuxième édition, puis dans une troisième (1820, in-4°), qui est de beaucoup la meilleure, grâce à des modifications et à des additions de l'auteur. La *Théorie analytique*, on le voit, précéda de deux ans l'*Essai*. L'*Essai* n'est effectivement à la *Théorie analytique* que ce que l'*Exposition du système du monde* est à la *Mécanique céleste*, un abrégé à l'usage des personnes instruites, mais moins versées dans les hautes mathématiques, d'un *Traité* qui n'est accessible qu'aux mathématiciens de profession. La *Théorie* présente les mêmes caractères que les autres ouvrages analytiques de Laplace; elle est devenue classique; elle a fourni les principaux éléments des traités qui ont paru depuis sur cette branche des sciences exactes. Pour l'*Essai philosophique*, il se lit très-couramment, et, s'il ne peut être un titre égal à l'admiration, la rapidité avec laquelle les matières sont passées en revue, la variété des applications, la facilité qu'on a de saisir presque d'un coup d'œil toute la science des probabilités, divers dé-

attrayante. Nous pourrions encore trouver, en cherchant bien, divers opuscules de Laplace, par exemple ses cinq ou six *leçons d'analyse* aux Écoles normales en 1795; la dernière roulait sur les *probabilités* (voy. *Séances des Écoles normales*, t. VI, p. 321), et divers articles dans la *Connaissance des temps*, puis enfin les *discours, rapports*, etc., soit comme président du Sénat, soit comme pair, et à d'autres titres, dont aucun, aux yeux de la postérité, ne vaudra celui d'auteur de la *Mécanique céleste* (8).

P—OT.

**LAPPO**, architecte florentin, fut contemporain du célèbre Arnolfo di Lapo (voy. ce nom, II, 522), qui florissait vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Vasari prétend qu'il était originaire d'Allemagne, qu'il se nommait *Jacopo*, et que, s'étant établi à Florence, les habitants de cette ville, selon leur usage d'abréger les noms, lui donnèrent celui de *Lappo*, sous lequel il continua d'être connu. Mais il résulte du témoignage de Baldinucci, de l'abbé Lauzi et de Morroni, dans

l'écrit de ce dernier, que au même temps que lui lue le Nicolas de Pise. Ce qui sert à cartier tous les doutes à cet égard, est le contrat passé, en octobre 1284, entre la fabrique du Dôme de Pise, et Nicolas de Pise, pour la construction de la chaire de cette église; l'acte qui a été conservé par la Ville dans la préface de qu'il a donné de Vasari, et les mots suivans: « *Pro sua illa secum ducat Senas Arnolfo Lapum, suus discipulus, qui pro infra scriptis salariis, scribitur, tenet usque ad mentem dicti pulpiti.* » — C'est par erreur que, dans l'art. cité, on dit qu'Arnolfo était *lappo*. Le père de cet habile architecte se nommait Cambio; il habitait Valdelsa, près Florence; et se rendit célèbre dans son pays, où il avait créé la ville de Fies

(8) Il n'est pas sans intérêt de remarquer que Arnolfo ne fut pas le seul architecte de son temps, et qu'il ne fut pas le seul à être nommé *lappo*. Ainsi, dans le contrat de

édifices remarquables que a détruits. Nicolas de Pise, tr la ville d'Assise de la coude la grande église de cette devaient être déposées les le saint François, en fournit et en commença l'exécution; élé dans plusieurs contrées pour y diriger de nombreux il choisit Lapo pour le sup- ceux de l'église d'Assise, donné lieu à Vasari de le comme l'auteur de cet édit Lapo qui donna les plans hé d'Arezzo, et non le père . Vasari se trompe en disant édifice fut fondé en 1218 ; prouvé, par le concordat faveur de cette fabrique, et Rondinelli dans sa descrip- zzo, que les travaux ne èrent que vers l'année 1277; sulterait même que Lapo n'a ir terminer, puisque c'est à vers cette époque qu'il mou- peut douter aussi que Lapo nstruire le château des seie Pietramala, car la puis- cette maison ne commença que dans les premières au- XIV<sup>e</sup> siècle. — *Riccio di* entre, naquit à Florence, née 1330. Il épousa une fille , dont il eut Étienne di La- ment peintre, et qui fut le siole le jeune, dit *il Giot-* stre célèbre. P—s.

**LIX.** Voy. FRÉMINVILLE.

**ORTE.** Voy. PORTE, XXXV.

**LAPOLI (MATHIEU)**, peintre , naquit vers le milieu du e, et fut élève de dom Bar- della Gatta, abbé de Saint- , célèbre peintre en minia- disciple répondit aux soins l'autre et devint un artiste

renommé. Vasari a conservé une nomenclature étendue des tableaux à fresque et en détrempe dont il avait orné la plupart des églises d'Arezzo. On y admire un *saint Bernard* qui passe pour son meilleur ouvrage. Il est encore d'une parfaite conserva- tion, et se trouve dans le réfectoire des Bernardins. On voit en outre un *saint Sébastien* dans l'église de Sainte-Marie. On regrette que le temps ait détruit ses autres ouvrages, notament une *Annonciation*, où, sous les traits de la Vierge, il avait peint la mère du fameux Pierre Arétin. Lappoli mourut en 1504. — *Jean-Antoine Lappoli*, son fils, naquit en 1492. É- lève du Pontorme, il s'adonna pendant quelque temps, avec ardeur, à l'étude; mais le goût des plaisirs vint le dé- tourner et mettre un terme à ses progrès. Il apprit la musique, et devint un habile joueur de luth. Cependant, ayant fait connaissance avec François di Sandro, élève d'André del Sarto, ce nouvel ami lui persuada de l'accompagner chez son maître, où il se remit à dessiner et à peindre d'après le modèle vivant. La peste s'étant déclara- rée à Rome en 1532, Perino del Vaga se réfugia à Florence, où il se lia d'amitié avec Lappoli. Le fléau s'étant étendu jusqu'à cette ville, les deux artistes l'abandonnèrent, et Lappoli revint à Arezzo, où il peignit avec succès une grande frise de *la Mort d'Orphée*, imitant le bronze. Il termina, pour les religieuses de Ste- Marguerite, une *Annonciation* que la mort avait empêché Dominique Pecori, son premier maître, d'ache- ver. Enfin Lappoli se rendit à Rome, où il retrouva Perino del Vaga, le Rosso et d'autres amis qui lui procur- rèrent la connaissance de Jules Rom- main, de Sébastien del Piombo et de Mazzuoli, de Parme, avec lequel un goût commun pour la musique le lia

ment d'un étroite amitié. D'après les conseils de ce dernier, il entreprit quelques tableaux pour se faire connaître du pape Clément VII. Mais le saut de la mer arriva au mois de mai 1527, détruisit ses espérances; les dessins et les tableaux qu'il avait commencés furent brûlés; lui-même fut fait prisonnier par les soldats du duc de Bourbon, qui le retiurent pour en ôter une rançon à laquelle il ne chappa qu'en se sauvant en chemise pendant une nuit, à travers les plus grands périls. Il revint dans sa patrie où la peste le chassa de nouveau. A son retour il y fut chargé de l'exécution de plusieurs tableaux, parmi lesquels on conserve encore une *Adoration des Mages*, dans le convent des Capucins. Enfin Vasari cite comme deux ouvrages très-re marquables de cet artiste une *Judith mettant la tête d'Holopherne dans une corbeille tenue par une esclave*, et un *Christ Jean Baptiste dans le desert*. On regrette que le temps dont ne possédait pas été perdu pour l'art, et lui-même, sur la fin de sa carrière, se repêta plus d'une fois d'avoir négligé ses études. Il mourut dans sa patrie, en 1572, des suites d'une fièvre ague. Parmi ses élèves, Bartholomée Estro, et Vezzo, qui fut surtout célèbre, sont à remarquer.

**L'ARQUEMÈLE**, en latin *arcum*, en grec *ἀρκεμήλη*, est une arme du roi de France, et le duc de Bourbon fut le premier qui s'en servit par la découverte de Jean de Louviers, à Avoyers, sur le Rhin. On remarque dans son histoire, et dans celle de l'Assemblée nationale, qu'il fut inventé par un homme qui se dit d'origine française, et qui se qualifiait ainsi. On en a vu un en France, dans un état de délabrement, et dans un âge avancé.

ses pouvoirs, que l'Assemblée n'ait pas eu le droit de changer ni de prolonger. Après avoir prouvé contre tout ce qui était passé contre le système de l'austérité, le marquis de Laquemaie sortit de France et se retira dans la Flegée. Lorsque la guerre de l'emmental fut arrêtée, on le chargea de lever des troupes dans les Pays-Bas, et le prince lui donna le commandement des volontaires nobles normands sur ce point. Le 27 octobre 1792 il répondit au roi au sujet de la blessure emportée qu'il avait eue de rentrer en France, et expliqua les motifs qui l'empêchaient d'obtempérer aux desirs du monarque. Ces motifs étaient puces dans un état de pression ou se trouvait ce malheureux prince, force d'agir contre ses véritables intentions. Le marquis de Laquemaie fut décreté d'accusation par l'Assemblée législative, le 3 janvier 1792. La même accusation fut portée le même jour et par le même acte contre Monsieur, de plus roi de France, contre le prince de Conti et contre le vicomte de Narbonne. Dans la campagne des Français en gros, en 1792, le marquis de Laquemaie commanda la brigade de la verge, avec le titre d'adjudant général du comte d'Artois, et combattit avec distinction son service. On en trouva le corps de cette expédition en Dombroitz, l'An III. Après le combat de la retraite, en 1793, le marquis de Laquemaie fut maître du poste de la seigneurie, et fut élu député, et fut sans ressource. Il mourut à Paris en 1810, dans un état de délabrement et dans un âge avancé.

B—e

**L'ARAUZA** (JUAN LUIS), un des maîtres de ces lectures de l'ancien

male, fut comme frappé de et destiné à la tristesse dès . Né le 8 mars 1793 à Paris, encore en bas âge, son mère, et resta presque sans . Si un oncle n'eût fait à tous les frais de son éducation, il eût été forcé de discontinuer . Au collège, malgré son application et une conduite s'il avait des succès, il n'eût des condisciples bien plus t plus fréquemment vainue lui. Admis à l'École normale nouvellement créée alors, encore bien plus de rivaux ; ne réels que fussent ses prose recommanda plus par la le la tenue que par le brillantage ou la facilité de l'ine. Chrétien de cœur, il goûtait les fanfaronnades d'une crép affichée et trop en vogue poque parmi la jeunesse ; et se à s'isoler, à renfermer sa i couvrir d'une superficie de se et de tristesse ce qu'il cœur de poétique et de pas-y développa au point d'être dominant de son caractère. et il trouva des amis, et sa ; sa persévérance ; son in-reconnue forcèrent l'estime. et l'École il fut nommé progrége pour les hautes classes re de Montpellier ; et l'ante il alla remplir la chaire rique à celui d'Alençon. De vint à Paris. L'École norait de subir une réorganisa. élèves admis devaient dé- rester trois ans ; et plus de ou plus exactement plus de tes, se trouvaient en dispo-Larauza s'en vit donner une : lle de grammaire générale. s, à notre avis, n'y déployer ie transcendante, ou même

un mérite suffisant ; il fut très-loin aussi de faire illusion, ainsi que tant d'autres, par la beauté de la forme, sur l'indigence du fond ; il n'avait point, et il eût été obligé de travailler longtemps avant d'avoir l'aplomb, la souplesse, la puissance d'improvisation élégante, à l'aide desquels on fascine un auditoire : la netteté, la décision surtout lui faisaient défaut. Et si l'on ajoute qu'au besoin chacun avait le droit d'interpeller, de demander des explications, et que plusieurs prenaient la parole avec des vues peu bienveillantes, on comprendra les embarras où plus d'une fois il se trouva. Nous l'en plaignions sincèrement, et d'autant plus que, s'il était en réalité au-dessous de sa tâche, son succès était encore bien au-dessous de celui qu'il eût mérité d'avoir. Il n'avait que vingt-trois ans d'ailleurs au moment où il commença ; et il faut avouer que la littérature à elle seule ne donne pas cette élégance mathématique de langage, cette lucidité de vues, cette précision de formules et de formes, conditions essentielles du talent qui entreprend de discuter sous toutes les faces, de reconnaître dans tous les cas, de suivre sous toutes les variations et dans toutes les conséquences l'équation générale de la métaphysique du langage. Mais alors, pourquoi le président du conseil de l'instruction publique faisait-il choix d'un littérateur de vingt-trois ans pour un cours qui eût demandé ; sinon un Sicard, un Sacy, du moins un homme formé à leur école, et quand peut-être il eût été facile de donner à Larauza un poste plus en harmonie avec ses goûts ? Il connaissait, il étudiait avec amour l'histoire des littératures ; il lisait avec délices les chefs-d'œuvre de la poésie latine ; il aimait surtout Virgile et en savait de longs morceaux par cœur. Poète

composait, et le charme, la vigueur de ses compositions étonnaient les artistes eux-mêmes. En général, il était aisé au juge habile de sentir que la valeur de Larauza était d'autant plus grande qu'il s'enveloppait d'obscurité, et que, seul ou dans l'intimité, en silence et à tête reposée, il s'abandonnait au courant de ses études et de ses pensées. S'il avait, en présence du grand nombre, quelque chose de mélancolique, de triste, de gauche et de manqué, libre de ce contact qui l'intimidait, il redevenait lui-même et tout autre. Personne, au reste, n'était pour lui plus sévère que lui-même; non-seulement il se dépréciait, il croyait à la sentence qu'il prononçait contre lui-même. Vint une place à demander, il regardait tout autre comme plus digne que lui de l'obtenir; et, contrairement à tant d'autres, insatiables de cumul, il se bornait sans regrets aux médiocres appointements de l'École normale. Il n'en savait pas moins souffrir à tout, même aux frais de voyages en Italie. Il est vrai que le plus célèbre des

viction, et qu'il y avait à contempler les démonstrations ou à recueillir des opinions. Un simple voyage lui suffit point pour rompre les éléments d'une conviction; et, fois encore il parcourut de point en point ces parages escarpés et brés. Il n'en était qu'à sa sortie d'une excursion quand une ordonnance donnée Corbière, prononça la dissolution de l'École normale; il se le sans place avec un faible traitement provisoire. Il n'en survit pas à sa pensée, et, comme on l'a vu, visita encore à deux reprises les calités qui l'intéressaient si vivement. Sa persévérance fut enfin récompensée : l'aspect et la comparaison l'eux fixa définitivement son opinion et, de retour à Paris, il s'occupa de rédiger un mémoire sur le point si longtemps l'objet de ses investigations. Il vint à cette époque, à avoir été en vain présenté comme candidat à la chaire d'éloquence latine, laissée vacante par le décès de Delaplace, d'obtenir son admission à l'Académie des sciences.

redoutable antagoniste. Le qu'avaient développés de son quadruple excès de travail le força à, après une agonie douloureuse, expira le 29 sept. 1825. Il imprimer son mémoire *l'Essai sur le passage des Pyrénées*, Paris, 1826, in-8°, précédé d'une courte notice, tant et bien senti à la mémoire de son ami. M. Cousin prononce un adieu funèbre qui est reproduit dans *Mahul log.*, 1826, 1<sup>re</sup> partie). Il est à part, et avec la franchise nous dénier pas, nous le mémoire de Larauza, tout bien examiné, ce qui nous a mieux sur le passage des Pyrénées. Il suit d'abord M. Letronne sur l'écoulement de l'Isère et du Rhône, qui ne peut-être la tâche de Larauza. Mais lorsqu'il s'écarte de l'opinion de Larauza, il est réduit à la com- paraison de même d'un pas- sage de main de maître. Son idée sur l'ad- versité de Larauza et sa discussion de la phrase de Larauza est lumineuse. L'indication lumineuse à propos des *Tricornis* (ce qui est l'emplacement assigné aux *Tricornis*), c'est l'histoire qui détermine l'emplacement réel, c'est-à-dire, la ma- jorité de la *Druentia* au lieu de ce dernier eût alors un sens, soit qu'on l'appelât *Alp*, le sens qu'il donne par *Alp* (les Alpes), ainsi qu'il est grec à cause de l'ambiguïté *Alb* ou *Alp*, tout cela est incontestable. Il en est tout le détail de la route de Larauza à travers des défilés. Il est inutile d'a-

jouter que nous regardons avec Larauza et tant d'autres le Mont-Cenis comme le véritable point par où, du versant occidental, l'armée passa au versant oriental. Le chapitre complémentaire où, aux discussions positives qui précèdent, succèdent les discussions négatives pour achever de ruiner les solutions contraires, est particulièrement remarquable. Évidemment Larauza serait devenu, avec le temps, un digne membre de l'Académie des Inscriptions. P—OT.

**LARDIZABAL** (don MANUEL de), ministre de Ferdinand VII, roi d'Espagne, naquit en Biscaye, vers 1750, d'une famille noble, et vint de bonne heure à la cour de Madrid, où il fut, sous le règne de Charles IV, membre du conseil suprême de Castille. S'étant mis en opposition avec le fameux Godoï, il éprouva une disgrâce complète à l'époque du procès de l'Escurial (voy. FERDINAND VII, LXIV, 80), et ne reentra en grâce qu'à l'avènement de Ferdinand VII, en 1808. Ce prince l'ayant alors rétabli dans ses titres et emplois, il le suivit à Bayonne, et se vit contraint, dans cette ville, de faire partie de la junte des notables espagnols que Napoléon força d'accepter la constitution qui établissait la royauté de son frère Joseph Bonaparte. Il fut en conséquence l'un des quatre-vingt-douze membres de cette junte qui recon- nurent le nouveau roi par la déclaration du 8 juin, et qui l'accompagnèrent ensuite en Espagne. Mais il saisit la première occasion de se soustraire à cette oppression et de se réunir à ses compatriotes insurgés, qui le nommèrent aussitôt l'un des cinq membres de la junte suprême de gouvernement, installée à Madrid dans le mois de septembre de cette année, et que la marche des Français obligea ensuite de se retirer à Aranjuez, puis

lès qui voulaient établir ces changements, et il cessa de faire partie du gouvernement. S'étant alors retiré à Alicante, il y publia en 1811 une brochure intitulée *Le Gouvernement et la Hiérarchie d'Espagne vengés*, dans laquelle, comparant les anciennes lois de la monarchie espagnole avec celles que les Cortès voulaient y substituer, il donnait hautement la préférence aux premières, et traitait les novateurs avec beaucoup de sévérité. Les partisans de la nouvelle constitution jetèrent les hauts cris; ils soulevèrent la populace, et l'on vit éclater contre l'auteur une véritable émeute. Après avoir échappé à ces fureurs, Lardizabal fut poursuivi et arrêté par ordre des Cortès. On saisit tous ses papiers, et il fut conduit prisonnier à Cadix. Le conseil de Castille, soupçonné de partager ses opinions, fut suspendu de ses fonctions, et lui-même destitué par un jugement que l'assemblée des Cortès prononça à la suite des plus violents débats. Éloigné ainsi de toute

dans laquelle se trouvaient et quelques intrigues de la cour de Ferdinand VII, et que des comtes Lardizabal communiquèrent au prince, fut cause de cette catastrophe. On a dit aussi, ce qui est probable, qu'il fut possédé d'une haine des Cortès. Ce qu'il y a c'est qu'après avoir été long-temps détenu dans la citadelle de B. lune, il mourut en 1822, et qu'on le regardait généralement comme une victime de l'ingratitude et de la faiblesse de Ferdinand VII.—LARDIZABAL, d'abord général espagnol, de la même famille que le précédent, mais jeune dans la carrière, dès qu'il était officier supérieur en 1808, embrassé avec beaucoup de ardeur cause de l'indépendance, il fut nommé général, et se distingua dans plusieurs occasions, notamment à Sagonte. Il combattait avec distinction dans Valence, lorsque le général Suchet s'empara de cette ville en janvier 1811. Fuit prison-



avarre pour la cause de  
s, et il figurait encore à la  
supes qui levèrent l'éten-  
insurrection contre Espar-  
11. M—D J.

**VELLIÈRE-L'ÉPAUX**  
sire de), l'un des cinq direc-  
s république française, né  
1753 à Montaigu, en Poi-  
s de ces révolutionnaires  
ces politiques contrastent  
sément avec le caractère  
vellière eut en outre la  
d'être l'apôtre d'une re-  
velle; ce qui non seule-  
rit son nom d'un ridicule  
mais le porta à des actes  
x fanatisme. Nous devons  
us insister sur ce point  
is quelques années, des  
esont accordés pour jeter  
licieux sur cette partie es-  
la vie de l'ex-directeur (1),  
es, comme homme d'état,  
y prouve que d'une exces-  
sivité. Il vint au monde  
onstitution frêle, et, dans  
es accidents qui le rendi-  
fait. Son père, négociant  
fle, dont les spéculations

avaient peu réussi, voulut au moins  
laisser à sa fille et à ses deux fils l'hé-  
ritage d'une bonne éducation (2).  
Louis-Marie Larévellière, le plus  
jeune des trois, commença au collège  
de Beaupreau ses classes, qu'il ache-  
va chez les Oratoriens d'Angers. Re-  
çu licencié en droit à l'université de  
cette ville, il partit pour Paris, à l'âge  
de 22 ans, prêta serment d'avocat au  
parlement, et entra chez un procu-  
reur, nommé Potel. Laisant bien-  
tôt la pratique et la jurisprudence,  
dont l'étude était peu faite pour un  
tel esprit, il se livra à ces vagues  
spéculations qu'on a décorées du nom  
de sciences morales et politiques,  
s'adonna aux arts, et surtout à la  
musique. C'était l'époque de la guerre  
d'Amérique. Les opinions républi-  
caines commençaient à fermenter en  
France, et Larévellière songea un  
instant à passer aux États-Unis pour  
suivre les drapeaux des insurgés;  
mais la nature, en le créant difforme,  
ne l'avait pas destiné à la profession  
militaire. Il retourna en Anjou, où  
il épousa mademoiselle Boyleau de  
Chandoiseau. Dès lors sa destinée  
parut bornée à celle d'un heureux et  
paisible bourgeois, vivant avec aisance  
sur un domaine de campagne, à la  
Faye-sur-le-Layon. M<sup>me</sup> Larévellière  
avait un goût très-vif pour la botan-  
ique; son mari, à qui elle sut l'ins-  
pirer, devint bientôt membre d'une  
société d'amateurs qui se forma à An-  
gers. Déterminé par les instances de  
quelques amis, il ouvrit un cours  
public de botanique, qu'il faisait aim-  
er par son élocution facile et la ma-

ographie des Contemporains de  
1801, et Nicias; la Biogra-  
phie et portraits des Contem-  
porains et Biogénie; l'Annuaire de  
1802; plusieurs biographies, qui ont été  
recueillies en articles communiés, à un  
Pisanois, dans une note, les trois  
approuvés à Larévellière-L'Époux;  
persuasions religieuses; enfin,  
maître de la Conversation, ou  
en espérante au seroit pas suspectes  
même encore aujourd'hui les deux  
de l'ancien directeur, M. Gallie,  
(à son usage) : Les auteurs de la  
et Contemporains ont éprouvé leur  
direction qui à la direction des  
peu, mais il y avait mauvaise grâce  
sur leur insistance, parce qu'ils  
éprouva cette évidence n'était plus  
dans le monde de nos jours; mais que  
signifiaient des anecdotes, lorsque Le-  
dige de donner sa direction de  
et entièrement leur chef.

(2) Le frère aîné de Larévellière, après avoir  
étudié la jurisprudence, passa plusieurs années à  
Paris, et écrivit par sa sœur à Angers, où il obtint  
une charge de conseiller au présidial. Ayant em-  
brassé avec modération les principes de la Révo-  
lution, il fut amené à Paris pendant la Terreur, et  
perit sur l'échafaud, tandis que son frère Louis-  
Marie était prisonnier et fugitif.

nière brillante et poétique dont il développait le système de Linne. Le jardin où il donnait ses leçons ne tarda pas à devenir un établissement municipal, et la ville d'Angers a encore aujourd'hui son jardin botanique. Cependant Larevellière et sa femme, qui poussaient à l'extrême leurs opinions philosophiques et républicaines, se trouvaient mal placés, en France, sous une monarchie, et ils projetaient d'aller s'établir en Suisse ou en Amérique, lorsque les événements de 1789 donnèrent un autre cours à leur destinée. Il fut dès lors facile à Larevellière de pressentir qu'il n'était plus besoin pour lui d'aller au loin chercher une république. « La Révolution commença, dit-il, un panegyriste à ses discours, ses écrits en favorisèrent le progrès. » Nommé syndic de la commune et membre de l'assemblée du bailliage d'Angers, il fut élu député aux états généraux. Après avoir été un de ceux qui sollicitèrent le renouveau des trois ordres et l'événement on des pourvirs en commun, il ne demanda pas avec moins de zèle la suppression des ordres, et le regarda comme acquiescé à l'abolition, puisqu'il le dit en son lieu, et refusa d'accepter le costume qui distingua les députés du tiers. Le 20 mars 1790 le roi vint à Angers. Aussitôt le peuple se mit à réclamer des payemens d'impôts, et le roi vint se présenter à la fête nationale, et se fit saluer par le peuple. Le 20 mars 1790 le roi vint à Angers. Aussitôt le peuple se mit à réclamer des payemens d'impôts, et le roi vint se présenter à la fête nationale, et se fit saluer par le peuple.

« Larevellière fut nommé député de la commune d'Angers, et fut élu député aux états généraux.

En faisant l'éloge de ce *premier état* il se plaint de ce que, presque partout ailleurs, on avait tenté de gêner les peuples en leur faisant combiner l'intérêt de la religion avec celui des ministres. C'est ainsi que s'annonça déjà celui qui devait se montrer plus ardent ennemi des prêtres émérites. Quoique seignant à l'extrême gauche, qu'on appelait le *Comp. Tartares*, Larevellière se montra sous le rapport purement politique moins violent que plusieurs de ses collègues, que par la suite il ne laissa bien loin derrière lui. Dans la séance du 18 mai 1791, on l'entendit prédire que la chute du trône n'était funeste à la liberté. Ses paroles furent sujettes à être citées, et l'on dit : « Un pays d'une telle étendue, dit-il, ne peut être gouverné par un seul homme. » Plus tard, il fut élu député de la commune d'Angers, et fut élu député aux états généraux. Après avoir été un de ceux qui sollicitèrent le renouveau des trois ordres et l'événement on des pourvirs en commun, il ne demanda pas avec moins de zèle la suppression des ordres, et le regarda comme acquiescé à l'abolition, puisqu'il le dit en son lieu, et refusa d'accepter le costume qui distingua les députés du tiers. Le 20 mars 1790 le roi vint à Angers. Aussitôt le peuple se mit à réclamer des payemens d'impôts, et le roi vint se présenter à la fête nationale, et se fit saluer par le peuple.

et vota constamment pour sonarque de ses plus importantes. Il demanda que lesseint institués par le peuple n'eût pas même le droit s parcs, pour jouir des plaisances, et s'opposa à ce que princefût accordé aux membres famille royale. Lorsqu'il on de consacrer les communes, il proposa d'inscrire eux : *La liberté ou la pendant, en votant ainsi jours dans le sens le plus saire, Larévellière ne s'asla marche d'aucun parti. Il un des plus zélés fondateurs des Jacobins; quand il vit part de ces démagogues ne nt que pour la faction d'Orst il fut toujours l'ennemi, a club des Fenillants, où réunis les chefs du parti onnel, et même beaucoup les, qui regardaient ce club e dernière ressource de la e expirante. Larévellière en les premiers temps un des les plus assidus; mais bien nt ce club tomber dans la ration, comme cela doit ar suite association d'hommes ni le même but ni les mêmes e, il l'abandonna pour em- fectuellement le parti de la ré- Dans les dernières discus- 'Assemblée constituante, il ça pour la non-réfection és à la législature suivante. e session il s'était lié d'une time avec M. Pincepré de outé du bailliage de Péronne, respectable, qui professait à les mêmes opinions que lui, e plus de sagesse et de mo- En le quittant à la fin de la le boire lui dit : « De grands es se préparent; je te con-*

» nais assez pour être sûr que, quel-  
 » que soit l'événement, tu seras pro-  
 » scrit. Donne-moi ta parole d'hon-  
 » neur que c'est à moi que tu vien-  
 » dras demander un asile, ou renonce  
 » pour moi à ton amitié. » Laréveli-  
 lière promit, quoiqu'il ne partageât pas les craintes de son ami; deux ans plus tard la prédiction de celui-ci était accomplie. Après la session, Larévellière fut élu membre de l'administration de Maine-et-Loire, puis juré près la haute-cour d'Orléans. Au mois d'août 1792 il revint à Angers, fut nommé adjudant général des gardes nationales de Vihiers, et peu de temps après député à la Convention nationale. La guerre civile commençait à éclater. Irrités par les innovations religieuses dans l'Ouest, les habitants des campagnes s'apprétaient à s'armer pour les repousser. Larévellière-l'Épau, rêvant déjà une religion nouvelle, établit une espèce de mission patriotique qui parcourait les campagnes, les jours de foire et de marché, en prêchant la liberté; mais ce nouvel apostolat, auquel lui-même prit une part personnelle, ne réussit point, et peu s'en fallut que lui et ses associés ne fussent assommés par le peuple. « Larévellière et ses collaborateurs, » dit le panégyriste déjà cité, ne du- rent leur salut qu'au généreux dévouement de quelques gendarmes (4). » Ce fut avec moins de péril que dans ce temps d'anarchie il concourut à la rédaction d'un journal et à la formation d'un club aux- quels il imprima une direction toute républicaine. Dans ces feuilles paraissaient chaque jour de virulentes déclamations contre les prêtres. Dès les

(4) Ici Dougan se trompe sérieusement à Jean-Christophe Conton le bon Jésus, 215-6, il s'agit d'un autre compagnon d'expériences.

draient recouvrer leur liberté, c'est-à-dire s'insurger contre les rois. Dès ce moment nul ne se montra plus ardent pour la propagande. Oubliant sa profession de foi à l'Assemblée constituante, il alla plus loin, dans le procès de Louis XVI, que les Girondins eux-mêmes, qui, dans l'intention de le sauver, avaient voté l'appel au peuple et demandé le sursis. Il vota contre cet appel, pour la mort et contre le sursis. Néanmoins il demanda que cette dernière question fût examinée avec maturité, et s'opposa aux Montagnards; qui, sur la proposition de Tallien, demandaient, pour ne pas prolonger *les supplices d'un condamné*, l'exécution du décret de mort dans les vingt-quatre heures. « Ce n'est pas sans horreur que j'entends invoquer l'humanité avec des cris de sang, » s'écria Larivière, qui, par une incroyable inconséquence, semblait oublier que ses propres votes étaient aussi des votes de sang. Après s'être ainsi séparé des Girondins dans le procès du

roi, la faction de la Montagne était, telle, pourrait être, sous les yeux des actes les plus honorables de son auteur, « il s'y proféra hautement la plus révoltante. Ainsi, en tenant à wellisme d'une seule chose, dire d'avoir produit le bon à être la royauté, il le même fait juger le traître Charles » l'établissement d'un nouveau vernement, acte juste et bon » mais qui, exécuté avant le » donnait plus de chance à » bition. » Du reste Larivière raillait peu à la tribune, mais hât beaucoup dans les comités tout dans le comité de salut où il n'eut cependant qu'une influence secondaire. Le 10 on constata son opposition au qui établissait le tribunal révolutionnaire, il demanda vainement nominal; le lendemain, Danton vint à l'Assemblée avec une approbation d'aveugle par les

Moi aussi, dit Larévellière, pour la mort du tyran, et appel et tout sursis; et, tyrans étaient encore sous jugement, je voterais de manière. C'est par suite d'un sentiment de haine que j'ai vu la tyrannie que j'emploierai moyennant que la nature m'a pour m'opposer à la tyrannie qui s'établit sur les débris de l'ancienne. » Après ce discours, et qui, dans la bourgeoisie, était le langage de l'époque, Larévellière dit à peu l'insidieuse argutie de Danton; puis montra ce bespierre et la commune archant à la tyrannie par de sang. Il déclara qu'il fallait exterminer que de la république en général et en particulier de sujets et tribunaux d'une insidieuse, d'un dictateur d'une oligarchie sanguinaire, dit-il en terminant; je ne puis poursuivre ces tyrans qui, bien logés, bien bien vêtus, vivant dans les s'apitoient si affectueusement le sort du pauvre, s'élèvent contre tout ce qui n'est que aisance, et s'intensivement sans-culotisme discours releva les Girondins. L'ordre du jour fut réchauffé sur la motion de déclarer n'avoir exprimé opinion personnelle, sans faire de proposition spéciale, malgré l'insistance de celui qui revint à la charge, le jour fut adopté. Le 21 Larévellière fut élu secrétaire. quelques jours après la mort de Marat, et promulgua au décret le numé-

de son journal où il demandait un dictateur. Malgré ces sorties courageuses, Larévellière avait trop peu de consistance pour que la Montagne jugeât à propos de le comprendre dans la proscription des Girondins; aussi ne fut-il pas question de lui au 31 mai, et l'on peut croire que son amour-propre en fut blessé autant que ses sympathies. Quoi qu'il en soit, ce jour-là et le 2 juin, il prit hautement la défense de ses collègues, déclarant qu'il voulait *partager leurs fers*. Quelques jours auparavant (le 27 mai) il avait demandé avec Vergniaud la convocation des assemblées primaires. Depuis, il ne cessa de protester contre toutes les délibérations, en réclamant l'appel nominal pour chaque décret, demande qui n'était accueillie que par des vociférations et des menaces. Ses efforts pour se faire entendre au milieu de ces discussions tumultueuses fatiguèrent tellement sa poitrine qu'il ne pouvait plus monter à la tribune que soutenu par ses collègues Pilastre et Leclerc (de Maine-et-Loire). Cet état de faiblesse lui sauva la vie; car à l'une des séances du mois d'octobre, où, dans l'impossibilité de faire consacrer son vote par l'appel nominal, il donna sa démission, pour ne pas paraître s'associer à tant de mesures atroces et extravagantes, il eût été sur-le-champ déféré au tribunal révolutionnaire sans l'observation d'un député de la Montagne: *EA! ne voyez-vous pas que le b.... va crever; il ne vaut pas le coup!* Il sortit, et le soir même le comité de sûreté générale lança contre lui un mandat d'arrêt qui fut à l'instant converti en mise hors la loi. Il trouva un refuge à l'ermitage de Ste-Badegonde, dans la forêt de Montmorency, chez le naturaliste Bose, qui à cette époque sauva plus d'un pro-

nonsperte sui perius tunc se re-  
venir à Paris; mais il était ruiné; ses  
propriétés dans la Vendée avaient été  
dévastées, et il se voyait réduit à  
chercher une occupation pour faire  
vivre sa famille, lorsque, sur la de-  
mande de Thibault (du Cantal), il  
fut rappelé à la Convention, où il  
n'avait pas été remplacé. Il y reparut  
le 8 mars 1795. On sait qu'alors cha-  
que député avait une indemnité de  
dix-huit francs par jour. Larévelli-  
ère acquit un peu plus de crédit  
qu'auparavant. Le 20 il fut nommé  
secrétaire, puis membre de la com-  
mission chargée de préparer les lois  
organiques de la constitution, lois bi-  
zarres, dont le boucher Legendre avait  
donné l'idée à l'époque de l'insurrec-  
tion du 3 prairial an III (1795), et qui  
n'étaient qu'un leurre dont on se ser-  
vit pour en imposer aux partisans de  
la constitution de 1793, et arriver à  
celle de l'an III. On a prétendu qu'a-  
lors Larévellière était revenu sur la  
royauté à son opinion de l'Assemblée  
constituante, et qu'il avouait que le  
gouvernement républicain ne convé-

rait la Terreur, et que ce  
répugnait à voir ceux qui s'étaient  
devenus les adversaires,  
avoir été les ministres, la  
vivre contre ceux qui l'avaient  
nissée avec eux. Ainsi, lors-  
des membres des comités se  
se prononça pour la députer  
Billaut-Vareuse, de Calvados,  
et de Barère; mais il s'op-  
mellement à ce qu'on les eût  
l'échafaud. « Personne, dit-  
• huit plus que moi, car j'ai  
• d'abord parce que je hais à  
• ensuite parce qu'ils ont  
• mes meilleurs amis; mais  
• consulter mes affections,  
• que l'intérêt de la patrie.  
• pas prendre la fausse pas-  
•nergie; la véritable force est  
• conseil de la sagesse. Vous  
• cru que la déportation étoit  
• sure que vous deviez adopter  
• eux, vous devez vous y  
Lorsque la commission des é-  
senta, par l'organe de Louis  
vers articles de la Déclara-

eur d'une monarchie d'au-  
 tant insupportable que nous  
 détruit tous les corps qui  
 séparent le peuple et elle. »  
 Ensuite la Convention de  
 vider le chien qui lâche sa  
 queue à l'ombre. » Pour vouloir  
 une république démagogique, di-  
 sons-nous n'en aurons point du  
 tout, car vouloir donner la liberté  
 à ceux qui ne sauraient  
 l'avoir ne pourraient pas en jouir,  
 cela fera perdre même la liberté.  
 Voilà où l'on nous mène  
 par ces principes extravagants  
 qui nous fatiguent depuis cinq  
 ans. Ce langage fut vivement ap-  
 prouvé et il eût été à désirer que  
 l'orateur exprimât ainsi fût pour-  
 ce tête assez saine pour se  
 tenir dans cette sage di-  
 vision. Quelques jours après, re-  
 venant à la nécessité de ne pas  
 prolonger cette discussion,  
 et que les puissances enne-  
 mies, notamment l'Angleterre, vou-  
 draient qu'il n'y eût en France ni mo-  
 narchie ni république, et que les puis-  
 sances ou amies y désiraient  
 le maintien de la monarchie.  
 On conclut que les uns et les  
 autres travaillaient à retarder la  
 décision, et qu'il fallait par consé-  
 quent hâter d'en avoir une; si  
 on n'avait pas une république :  
 « la France, ajoutait-il, sera  
 républicaine, comme le veut un parti,  
 ou monarchique, comme le veut  
 l'autre. » On peut voir dans  
 l'histoire les opinions qu'il pro-  
 duisit sur la division départementale  
 et sur les municipalités,  
 sur le civil, sur les élections, sur  
 le corps législatif en con-  
 sistant en Anciens et des Cinq-Cents,  
 sur la constitution, etc. Élu  
 le 19 juillet, il eut occasion  
 de signer le noble vœu de Qui-  
 xx.

rini, et à la suite de cette allocution  
 il donna l'accolade fraternelle au re-  
 présentant de la république de Venise,  
 au milieu des applaudissements de  
 l'assemblée et des tribunes. Quelques  
 jours avant cette momerie, il avait  
 fait écarter, par l'ordre du jour, une  
 pétition tendant à la suppression du  
 calendrier républicain. Selon lui,  
 plus on examinait ce calendrier,  
 plus on sentait qu'il n'y avait que  
 des ignorants et des aristocrates  
 qui pussent déclamer contre cette  
 institution. Le 17 août, appuyant  
 la motion de Baudin (des Ardennes),  
 il demanda que l'acte constitutionnel  
 fût soumis à l'acceptation du peuple,  
 cette constitution pouvant seule sau-  
 ver les royalistes et les républicains;  
 car si elle n'était pas acceptée, disait-  
 il, l'orgueilleux monsieur d'Artois,  
 étayé de sa famille, et d'autre part  
 Comte, enfin la branche d'Orléans,  
 qui avait beaucoup moins de ven-  
 geances à exercer, auraient chacun  
 un parti qui les voudrait pour  
 rois; et, tandis que ces hommes aveu-  
 lés se battraient pour le choix d'un ma-  
 ître, il s'éleverait un parti républicain  
 où il irait se ranger. Le seul moyen,  
 selon lui, d'échapper à tant de diffi-  
 cultés, était la constitution; et, pour  
 en obtenir l'acceptation, on fit alors  
 affluer des Adresses, parmi lesquel-  
 les il faut remarquer celle des dé-  
 partements de l'Ouest, présentée  
 par Laréveillière, qui, à cette occa-  
 sion, fit rendre un décret pour que  
 tous les réfugiés de ces départements  
 fussent admis dans les assemblées  
 primaires. Le lendemain, au nom  
 de la commission des Onze, il fit  
 décréter une Adresse au peuple fran-  
 çais, qui n'était qu'une diatribe em-  
 pouillée contre la royauté. Ces mar-  
 ques si multipliées du plus ardent  
 républicanisme valurent à Laré-  
 veillière l'entrée au comité de salut

public, le 1<sup>er</sup> sept. 1795. Exalté par cet accroissement d'influence, il conçut alors la pensée ambitieuse de se hisser à la tête du gouvernement qu'établissait la constitution nouvelle, et, lorsque la lutte des sections contre la Convention fut près d'éclater, on le vit constamment sur la brèche. Le 13 septembre, il dénonça à la tribune les menées royalistes des sectionnaires. « Je le dirai avec courage », s'écria-t-il ; la tyrannie que « je vous annonçai le 11 mars 1793 « se renouvellera, si les manœuvres « des meneurs de sections se réali-  
 « sent. » Interrompu par les murmures des tribunes, il déclara qu'il braverait les menaces du royalisme, comme en 31 mai il avait bravé les cris de l'anarchie ; puis, reprenant son discours : « Les meneurs des sections de Paris », continua-t-il, qu'ils « soient parés d'habits élégants ou de « jolies coiffures, ou couverts de « haillons ou de sales bonnets, qu'ils « aient un langage épuré ou celui de « la grossièreté et de l'ignorance, ils « perdent jamais de vue leur éternel « projet, qui est de concentrer la « souveraineté dans Paris pour se la « partager, abreuver d'amertume et « opprimer atrocement la représen-  
 « tation nationale. » Il conclut en invitant ses collègues à rester calmes et pais. Ces harangues, qui récréaient toutes les alarmes de la Convention, ne pourraient qu'encourager les sections ; des mouvements se manifestèrent dans Paris lors des élections qui précédèrent le 13 vendémiaire an IV (5 oct. 1795). Larévellière fit décider que la Convention rendait les Parisiens responsables de sa sûreté, et que, si un attentat était commis contre elle, le corps législatif et le Directoire se réuniraient à Châlons-sur-Marne. Le 4 oct. (12 vendém.), alors que tout était en conflagration, il fit

encore décréter une proclamation à Parisiens, dans laquelle on remarqua ce passage : Non, citoyens, nous « nous périr sous le fer des hommes « jamais nous n'invoquerons leurs « pour fonder le règne de la mort « jamais la Convention nationale « tendra la main au terrorisme « l'a détruit pour toujours. — Cependant, après les combats de vendémiaire, un parti, où figuraient à la fois royalistes et des anarchistes, se fait entendre les sections et rend la mise en activité de la constitution nouvelle. Ce parti trouva, parmi adversaires les plus ardents, La vellière-l'Époux, qui, le 28 oct. appuya les dénonciations de Lant contre Rovère ; il accosa également, dans l'histoire des royalistes et anarchistes, tenté de s'élever, pour perdre, les hommes les plus utiles de la Convention, entre autres ceux dont il fit le plus grand usage, sous le qualificatif d'homme de paille. La vellière, se mettant lui-même en jeu, raconta les nouvelles qui se répandaient auprès de lui pour tenter à dénoncer Rovère... ; que cette avait été circonvenue de former... « est vrai que je ne suis devenu « ajouta-t-il avec cette naïveté « vaine, qui faisait si souvent éclater les discussions de la Convention « en courtoisages, mais je ne je « dans la place que leur langage « naïf, et je considère toutes les « affections dans la nation. » Dans séance déchuë du 22 octobre (1<sup>er</sup> brumaire), comme les tribunes se rompaient par leurs vociférations et le bandeau, qui couvrait Tallien de sa pluie subversive de la constitution Larévellière souleva le président, il assura de maintenir la séance l'assemblée et de faire copier les articles clamorés ; puis, après phant Tallien et d'autoriser



que la peur avait replacés et de la Montagne : « Eh ! s'écria-t-il, lorsqu'il y a en-train vous des hommes qui, ses malheureuses contrées, us leurs yeux, laissé expo-rt insultes de leurs bour-les femmes nues longtems de les faire fusiller..... » rs après il appuya la pro-le Bourdon (de l'Oise), ten-settre le tribunal d'Eure-et-ême de juger les crimes aus la Vendée par Rossignol, on, Héron, Pache et Bon- résultat de tous ces efforts sas attendre. Réélu au Con-cociens, il en fut nommé pré-pelé quatre jours après au e par 316 suffrages sur 318 il se hâta d'accepter, bien amonocé le contraire dans e adressé le 1<sup>er</sup> nov. au s Cinq-Cents. On ne pouvait a nouveau directeur un zèle our la république et beau-désintéressement; mais ses mêmes ne croyaient pas que les fussent dirigées en lui prit étendu, juste et ferme. se rappelaient quelques-uns ecipes, ceux qui reconnais-e, malgré ses votes régicides, é constamment l'ennemi des ions, les royalistes surtout, et qu'il serait au moins le plus des cinq directeurs. Ils se nt; Larévellière fut au con-plus violent, et surtout le tisme (5). Travailleur, ou

plutôt paperassier infatigable, l'expé-dition des affaires ordinaires lui fut abandonnée par ses collègues; les proclamations publiées par le Direc-toire furent le plus souvent rédigées par lui, mais son défaut de caractère l'empêcha presque toujours d'influer sur les mesures vraiment importan-tes. Carnot et Barras se disputaient la guerre; Rewbell s'était saisi de la diplomatie et des finances; Letour-neur était dirigé par Carnot. C'était des sciences, des mœurs, de la reli-gion, que s'occupait plus particuliè-rement Larévellière : des sciences, en provoquant des établissements des-tinés à servir de digue à la barbarie qui depuis trois ans avait couvert la France; des mœurs, en instituant ces fêtes nationales si coûteuses et si gau-chement exécutées; de la religion, en créant cette déplorable secte des théophilanthropes, dont les chefs fu-rent à la fois ridicules et d'autant plus odieusement fanatiques qu'ils n'a-vaient aucune conviction, et que leur seul motif était une haine furieuse contre le catholicisme. Au surplus la *théophilanthropie* n'était guère autre chose que le culte de l'Être-Suprême et la reconnaissance de l'immortalité de l'âme, que Robespierre avait fait décréter. Larévellière, qui proscrivait les cérémonies du catholicisme comme des momeries, voulut cependant que sa secte eût des apôtres et des so-

es, dans ses momeries sur la journée mures, tantôt les *Brigands de l'ou-* Larévellière, avec plus d'indulgence ne d'indulgence, mais il exprime salve-les que ce travail de sa suite. « Nouis-tes, dit-il, on ne sait pourquoi et ont comme est d'une telle troupe, et moule *frivole et laide*. Il semble per-est sur l'œuvre. Je suis assuré qu'il

« l'enfant déjà de ses grandeurs, et qu'il se repent  
« de s'être engagé dans l'intrigue et la mauvaise  
« foi. Voici le genre qu'il est le moins révolution-  
« naire des cinq, après la plupartes journées des  
« médians, les comités, occupé d'un vaste plan  
« de tyrannie, se fermement en contre nature; la  
« ils accablèrent au, au et au, au, employèrent  
« tous les moyens de chasser le mauvais tiers. Il  
« fut même question d'ajourner la mise en activité  
« de la constitution. En ce moment Larévellière  
« fut quelque temps, et comme lui-même se de-  
« gâté montagnard d'avoir fait avorter une femme  
« qu'il avait dépossédé en riolite; il mourut de  
« sonner ce monstre.... On lui ferma la bouche  
« à son le directeur. »



nines après, lors de la prise des drapeaux napolitains (1797), Larévellière proféra romanesques invectives contre Ferdinand, qu'il qualifia de *jeu de d'un ministre insubordonné détroné*, etc. On se souvient encore, comme exemples de sa gage ampoulé et ridicule-entieux, sa harangue sur la Roche, son allocution à Visoye de la république Cisalpine. Toute cette phraséologie si emphatique, loin d'imposer à Larévellière, excitait les risées de tous. On savait que, lors de la démission de Babouf, qui avait eu lieu de mois après l'installation du Directoire, Larévellière n'avait rien fait dans les mesures de surveillance par lesquelles on avait déjoué ce complot. Il avait l'opinion qu'on avait méconnu son caractère que les appelés *Chichiens* essayaient de faire dans leur parti depuis avant la révolution fructidor; mais, soit faiblesse, soit lâcheté, comme l'a prétendu dans son ouvrage un des pros crits de cette époque le député Lacarrière, qui dit que la peur d'être pendu était le motif qui dominait le plus Larévellière, soit perfidie, suivant ce qu'il dit dans ses Mémoires, soit lâcheté, son collègue un portrait de Babouf, mais tracé de main de Larévellière se rejeta dans le panier de Babouf et de Barras, où il fut mis pour en être un des plus célèbres pros crits. On lit dans les Mémoires de Garat sur Suard que Larévellière abandonna sa dictature à Barras dans la nuit du 18 fructidor, et se retira dans ses appartements. Le lendemain, quoique tous les deux fussent bien capables; il est

certain qu'ils furent réunis durant toute la nuit à leur collègue Barras, et que tous trois ne cessèrent de délibérer et d'agir en commun. La peur avait en quelque sorte galvanisé Larévellière, qui devint alors non pas un foudre de guerre, mais un des plus cruels artisans de proscription. Ainsi agissaient les directeurs, secondés par leurs ministres Talleyrand, Schérer, Sotin et Merlin (de Douai). Dès le 16 fructidor (2 septembre), les mesures offensives et défensives étaient complètes, et le 18 ils purent les exécuter à loisir. Le sabre d'Angereau fit le reste. La proscription des directeurs Carnot et Barthélemi, et celle de cinquante-trois députés, marqua la victoire de cette majorité du Directoire, unie à la minorité des deux conseils. Pour justifier ce coup d'état, le triumvirat publia des pièces qui tendaient à prouver que les pros crits avaient conspiré en faveur de la royauté. Dès ce moment fut établie l'oligarchie des trois directeurs, Rewbell, Larévellière, Barras. Leurs desseins auraient échoué s'ils se fussent renfermés dans le cercle des lois; mais fidèles à cette maxime, émise alors par le député Baillet-Latour, un de leurs adhérents: « Banissons ces absurdes théories de prétendus principes, ces invocations stupides à la constitution, » ils exercèrent leurs rigueurs avec une activité infatigable sur toutes les classes de citoyens, par toute la France. Ce fut Barras qui s'opposa à ce que les pros crits fussent mis à mort. Larévellière pensait alors à cet égard, comme son collègue Barère, qu'il n'y a que les morts qui ne reviennent point. On peut ajouter qu'il fut si peu étranger au 18 fructidor qu'il avait fait pressentir d'avance cette catastrophe, dans la réponse qu'il adressa en qualité de président à Bernadotte, lors de la présenta-

tion des drapeaux conquis par l'armée d'Italie. On avait sondé l'opinion de Bonaparte, qui la commandait en chef; et ce général avait envoyé à Paris un de ses aides-de-camp pour assurer le Directoire de son dévouement et de celui de son armée; il avait même promis d'envoyer pour l'exécution une somme de 2 millions; mais il n'en fit rien. Cette assurance et ces promesses enhardirent singulièrement les directeurs. Après le succès, on put reconnaître l'influence personnelle de Larévellière dans les persécutions nouvelles qui éclatèrent contre les prêtres: le Directoire obtint la faculté de les déporter, selon son bon plaisir, et la loi du 24 août précédent, qui rapportait toutes les dispositions pénales à leur égard, fut rapportée. Tous les noms rayés, depuis les six derniers mois, de la liste des émigrés, y furent reportés; nul parent d'émigré ne put voter dans une assemblée quelconque qu'à près les quatre années qui suivirent la paix générale. Personne ne dut remplir de fonctions publiques avant d'avoir juré haine à la royauté. Un des premiers actes du Directoire, dans la nuit du 18 fructidor, fut la saisie, le pillage des imprimeries; car la réprobation de la liberté de la presse fut l'un des premiers symptômes du despotisme. Les propriétaires, éditeurs, imprimeurs de quarante-deux journaux ou recueils périodiques furent condamnés à la déportation. Ainsi Larévellière

se trouvait vengé de ce défordement de caricatures et de pamphlets ou bouffonneries dont il avait été l'objet. On a dit que le Directoire n'avait voulu d'aucune tâche de sang en retour au 18 fructidor, et que la déportation, mesure arouée par l'humanité, avait été entre ses mains une grande mesure de salut public. Mais comme si la déportation à Sinnigari, et les autres traitements, les privations qui attendaient les proscrits sous cet affreux climat, n'eussent pas été à eux seuls la mort! Et sans doute, comme on l'a dit encore, le Directoire ne faisoit pas, mais il faisoit mourir à petit feu. S'ils n'avaient pas même recouru à ces formes de procédure révolutionnaire qu'on observait du moins sous la Terreur. Quant à Larévellière et à ses deux collègues, qui, simples magistrats d'exécution, s'étaient emparés de tous les pouvoirs, il ne faut pas à eux que ce coup d'état ne fût immédiatement suivi de mesures plus cruelles, témoin la préparation d'un vaste système de déportation fait sous leur inspiration, par Boulay de la Meurthe, le 16 octobre 1797, et qui excita une double protestation si marquée que, trois jours après, ce député retira son rapport. On croit de dogmatiser et d'expliquer les allures du second ordre. Larévellière s'occupait beaucoup plus qu'on ne le croit généralement des affaires étrangères, en ce qui concernait l'Autriche et surtout l'Italie, parce que dans cette dernière contre il voyait regner le pape, dont il se croyait véritablement le rival. Au mois de sept 1797, il voulut opposer Autriche à Bonaparte, dont la gloire et l'esprit d'indépendance effrayaient les autres

1. L'abbé de La Motte, qui fut déporté, fut un des premiers à se révolter contre le Directoire. Il fut arrêté le 18 fructidor et déporté à Sinnigari. Il mourut en exil.

2. L'abbé de La Motte, qui fut déporté, fut un des premiers à se révolter contre le Directoire. Il fut arrêté le 18 fructidor et déporté à Sinnigari. Il mourut en exil.

directeurs. Profitant de la mort inopinée de Hoche, ils nommèrent Angereau général en chef des armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse. Le but du Directoire, en élevant à ce poste un révolutionnaire si prononcé, était sans doute de prendre une attitude hostile contre l'Autriche, pour laquelle Bonaparte montrait dès lors de grands ménagements. Ce fut à cette époque que, prétendant donner une leçon indirecte au vainqueur de l'Italie, Larévellière, président et organe du Directoire, fit connaître à ce général qu'Angereau venait de remplacer Hoche, guerrier, disait-il, qui n'avait pas connu de bornes dans son dévouement à la cause de la république. Parlant ensuite des négociations entamées, il ajoutait qu'on ne devait plus songer au moindre ménagement envers la maison d'Autriche, qu'il accusait d'intelligence avec les conspirateurs de l'intérieur, et d'avoir voulu, à l'époque du 18 fructidor, faire poignarder les trois directeurs, qu'on désignait sous la qualification de trismeirs. Il terminait en exhortant Bonaparte à user de représailles envers un ennemi si constamment perfide, et à écouter enfin les ouvertures qui avaient été faites au gouvernement français par les mécontents de Hongrie. Cette dépêche, du 25 septembre, fut suivie d'une autre lettre, du 29, par laquelle, renversant les bases des préliminaires proposés par Bonaparte, Larévellière déclara que le Directoire préférait les chances de la guerre au moindre changement dans son ultimatum; déjà trop favorable à la maison d'Autriche. A cela le général répondit par sa démission. Ce n'était pas la première fois qu'il avait recouru à cette fertilité calculée vis-à-vis d'un gouvernement dont il connaissait la faiblesse. Larévellière, aux yeux

de qui Bonaparte avait le tort irrémissible d'avoir ménagé le souverain pontife, opina pour que sa démission fût acceptée. Rewbell et même Barras penchaient vers cette opinion; mais les deux nouveaux directeurs, Merlin (de Douai) et François de Neufchâteau, s'opposèrent à ce qu'on indisposât un chef aussi habile en politique qu'heureux à la guerre, en brusquant les importantes négociations dont il était chargé. Après une longue délibération il fut décidé en principe, et sur l'insistance spéciale de Larévellière, que l'Italie serait révolutionnée; mais que, pour le moment, on suivrait un système de conciliation et de ménagement envers Bonaparte et l'Autriche. Puis Larévellière écrivit au général une lettre flatteuse, et par laquelle il lui déclara que le Directoire n'acceptait pas sa démission : « Craignez, lui disait-il, que les conspirateurs royaux n'aient essayé de jeter dans votre âme des dégoûts et des défiances capables de priver votre patrie des efforts de votre génie. » Ainsi, pour perpétuer leur puissance, Larévellière et ses deux collègues auraient voulu prolonger pour la France les maux et les sacrifices de la guerre, et pousser à bout la propagande révolutionnaire; ainsi Larévellière en particulier voyait partout des royalistes : c'était la pensée fixe de cet esprit faible, troublé par le remords du régicide; c'était le supplice qui empoisonnait ses grandeurs éphémères (9). Quant à Bonaparte, devenu, en vertu de la lettre du Directoire, arbitre des conditions du traité qui fut bientôt après

(9) Despaze, son panegyriste, ne lui fit que se  
 lui reprocher : « Le lâche aux 1793, dit-il,  
 « peut lui reprocher d'avoir employé trop souvent  
 « la démission de royaliste. »

conclu, à Campo-Formio, il mit fin à la première guerre de la Révolution, de manière à prouver au monde que la Révolution était plus forte que l'Europe; et le Directoire, dans la position où il se trouvait vis-à-vis de l'opinion publique, dut être content de cette paix qui confirmait à la France la limite du Rhin et la possession de la Savoie. Le fait est que s'il ne l'était pas, s'il pouvait regretter que la république de Venise eût été sacrifiée à l'Autriche, il affecta de le paraitre; et, dans la lettre que Larévellière-L'Époux adressa encore à Bonaparte, le 26 octobre, il exprima au général pacificateur toute la joie du Directoire. « Vous avez, lui disait-il, allié à l'impétuosité de la victoire la modération du véritable courage et la sagesse des négociations. » Mais la conclusion même de cette lettre prouvait combien ces compliments étaient peu sincères; le directeur annonçait au vainqueur d'Italie qu'il allait être enlevé du théâtre de sa gloire et de son influence pour prendre le commandement de l'armée d'Angleterre. En attendant il invitait à se rendre à Rastadt pour assurer l'exécution du traité du 17 octobre. Lorsqu'à son retour, au mois de décembre suivant, Bonaparte fut reçu avec solennité par le Directoire, Larévellière lui fit beaucoup d'avances, et s'efforça même de le gagner à la secte théophilanthropique; mais l'esprit net et positif du vainqueur de l'Italie n'était assurément pas fait pour se laisser prendre aux rêveries d'un radoteur idéologue. L'amour-propre de Larévellière en fut mortellement offensé; sa haine contre Bonaparte devint irrécyclable; aussi eut-il la plus grande part aux petites et tortueuses manœuvres par lesquelles le triumvirat directorial s'efforça d'éloigner et de

tenir dans l'ombre ce jeune héros qui l'éclipsait. Cette œuvre se fit même par un événement qui fut à Larévellière l'occasion de deux coups à son animosité contre le pape et en même temps à son amour-propre contre Bonaparte. Dans le débat, excité contre le gouvernement romain par des agents français le général Daphin fut, peu de temps, harangué par le pape. — Larévellière « entouré de ses théophilanthropes » est-il dit dans les *Mémoires de Bonaparte*, fit décider qu'on marcherait contre le pape. Le temps était venu de faire disparaître cette secte, dit-il à ses collègues; de mettre la république romaine suffisamment à transporter toutes les passions ardentes. Le général Bonaparte avait été trop circonspéctif dans le temps; et si l'on avait été plus les aujourd'hui avec le pape, il n'aurait fait que se faire. Il peut-être avait-il ses vues plus libres; en effet, ses forces n'étaient pas si faibles vis-à-vis de lui; si le général Bonaparte n'avait pas été si généreux, les prêtres déportés, les évêques chassés en France, les évêques qui ne s'étaient pas de la République. L'opinion de Larévellière prévalut et, le 13 février 1798, Bonaparte vint d'être nommé commandant l'armée d'Italie, entra dans Rome y proclama la république, et fit le pape d'en sortir. Ce pontife pontife se réfugia d'abord dans le château, à quelques milles de Rome. On sévit sur les papes, on les punit de ses États, on lui donna tout une pension de 2,000 écus à moins (10,770 fr.), et on lui donna instructions spéciales de l'abbé Lamoignon, qui, en sa qualité d'abbé, la théophilanthropie, se voyait obligé de renverser le papauté. Bonaparte fut arrêté à l'écueil en 1798.

était dans une profonde retraite, puis conduit successivement par les agents du fanatique directeur à Turin, et dans la forteresse de Briançon. Mais dès qu'au 30 prairial an VII (18 juin 1799) Larévellière-l'Époux fut éliminé du Directoire, le gouvernement français, accordant quelque pitié aux souffrances du vénérable pontife, le fit transporter à Valence, sous un ciel plus doux. De toutes les maigrités dont abonde l'histoire de nos troubles révolutionnaires, il en est peu qui soulève autant l'indignation et le dégoût que l'atrocité froide et systématique de Larévellière envers un souverain octogénaire dont la modération et la douceur avaient obtenu l'hommage même des communi- cations dissidentes; et, quand on vient à comparer au physique burlesque et disgracieux du directeur épître, véritable polichinelle, comme on l'avait surnommé, la douce majesté du pontife au milieu des pompes solennités de la religion romaine, combien on était frappé du contraste! Cependant tout tomboit en dissolution sous l'administration de Merlin et de Treilhard, qui formaient avec Larévellière la majorité du Directoire; leur inepte gouvernement devenait chaque jour plus palpable. Barras, et Sieyès qui avait succédé à Rewbell, plus habiles et plus ambitieux, cherchaient à renverser le gouvernement à l'unité, soit en y appelant un prince étranger, soit en prenant pour dictateur un heureux général; et Joubert s'en d'abord leur choix pour un poste que devait enlever Bonaparte. En attendant il était instant de se débarrasser du triumvirat, qui n'avait plus la majorité dans les Conseils. L'occasion se présenta naturellement. La législature avait réclamé du Direc- teur un exposé de la situation de la

république; on fut dix jours sans répondre, et, au bout de ce terme, arriva un message signé de Merlin, alors président, d'où il résultait que la principale cause des revers de la république était due à la pénurie du trésor, et à la division qui existait entre les premiers pouvoirs. Cet exposé, qui se terminait par une invocation aux Conseils de rester unis avec le Directoire, fut mal reçu par le Conseil des Anciens à la séance du 29 prairial (17 juin). Bertrand (du Galvados) fit sentir toute l'inconvenance de cette communication, dans laquelle le Directoire faisait tomber sur les Conseils la responsabilité de ses propres fautes; puis il somma les trois directeurs de sortir d'un poste dans lequel ils avaient perdu la confiance publique. Boulay de la (Meurthe), qui parla ensuite, s'exprima ainsi sur le compte de Larévellière: « Il a de « la moralité, j'en conviens; mais son « entêtement est sans exemple; son « fanatisme le porte à créer *je ne sais* « *quelle religion*, pour l'établisse- « ment de laquelle il sacrifie toutes « les idées reçues, il foule aux pieds « les règles du bon sens, il viole tous « les principes et attaque la liberté « de conscience. » En effet, telle était l'intolérance du petit homme que les prêtres asservis ne trouvaient pas plus grâce à ses yeux que les prêtres qui avaient refusé de se soumettre à la constitution civile du clergé. Larévellière et Merlin, se voyant abandonnés de tous, ne firent rien pour conjurer l'orage. Dans la journée du 30 prairial, chacun d'eux adressa au Conseil des Cinq-Cents une lettre absolument identique, dans laquelle l'un et l'autre déclaraient qu'ils s'éloignaient du Directoire pour empêcher que leur nom devint un obstacle à l'union, un prétexte de discorde. Puis ils ajoutaient: « Je reste au sein

• de ma famille, toujours prêt à rendre compte d'une conduite sans reproche, parce que les motifs en ont été dictés par l'amour le plus ardent de la République. • De son côté, Treillard avait été éliminé par le Conseil des Anciens. La malignité publique s'amusa aux dépens des directeurs détrônés, et la taille contrefaite de Larévellière donna lieu à une nouvelle caricature. Il y était représenté entouré de sacs d'argent, et porté sur un brancard par ses collègues Merlin et Treillard, détrônés comme lui. On avait inscrit ces mots sur le manteau de Larévellière : « Nous emportons le magot ; » ce qui ne pouvait s'appliquer à la fortune de celui-ci ; car, quelque modique que fût son avoir, il ne l'avait point augmenté durant sa haute puissance, et, après sa disgrâce, il se retira modestement à Andilly. Dans sa retraite, il fut d'abord en butte à de nombreuses dénonciations ; quelques pétitionnaires demandèrent sa mise en jugement, ainsi que celle de Treillard, de Merlin et de Schérer, comme traîtres, dilapidateurs et criminels de lèse-nation ; et, le 19 thermidor, une commission chargée d'examiner ces dénonciations conclut à ce qu'elles fussent admises contre les trois ex-directeurs. Au moment de la formation d'un comité général pour les discuter, Bertrand (du Calvados) dénonça les sociétés populaires qui demandaient qu'ils fussent jugés révolutionnairement et ostracisés. « Non, » dit-il au milieu des applaudissements de toute l'assemblée ; des mains républicaines ne se souilleront pas du sang des coupables ; la loi seule prononcera. » Dans ce comité, qui dura trois jours, Larévellière et ses collègues trouvèrent de chauds défenseurs dans Sherlock, Gillet, Curé, Brival, Thiénot, Donnon,

Chesier, etc., qui déclarèrent qu'il serait un triomphe pour les vaincus de voir ceux qui avaient servi à la tête d'un gouvernement longtemps les vainqueurs, conduits un à un à la guillotine ; que, si une loi d'indulgence leur était reléguée pour les magistrats de la République, on ne s'arrêterait pas là. Ils invoquèrent enfin la promesse faite du haut de la tribune au directoire, s'ils donnaient leur mission pour écarter le danger d'une lutte, aucune poursuite ne serait dirigée contre eux. Cette discussion terminée, on procéda à un scrutin particulier sur chacune des trois dénonciations qui avaient été mises en délibération, et elles furent repoussées par une assez forte majorité. Au moment Larévellière descendit de scène politique, et, après avoir publié une apologie de sa conduite, retourna à ses plantes et à ses livres. Voici comment, écrivant sous la dictée de Napoléon, le général Bertholon s'exprime sur cette époque de sa vie : « Bossu, de l'Esterno, le plus dégradable qu'il soit possible, il avait le corps d'homme ; écrivait passablement ; son esprit était de peu d'étendue ; il n'avait ni l'habitude des affaires, ni la connaissance des hommes ; il fut naturellement doué, selon les termes de Carnot et Berthelin. Le Jan des Plantes et la théologie lui faisaient toute son occupation ; était fanatique par tempérament ; patriote chaud et sincère, sans probité, bien intentionné. Il se trouvait pauvre au Directoire et en sa retraite. La nature ne lui avait accordé que les qualités d'un magistrat subalterne. Il continuait à assister régulièrement aux séances de l'Institut, où il lut des *Berksch* historiques et statistiques sur l'Inde. Il eût pu recouvrer qu'



ortance sous le naparte, mais  
 eut pas fléchir. Lors de la  
 de l'Empire, il refusa de pré-  
 ent, comme membre de l'In-  
 lettre ou il motivait ce re-  
 si énergique que le ministre  
 rieur s'abstint de la mettre  
 yeux de la classe dont Laré-  
 lissait partie. L'ordre fut  
 e le remplacer; Camus, Dan-  
 guené, Pastoret, Quatremerc  
 ry et quelques autres s'oppo-  
 rtément à ce qu'on remplaçât  
 bre sur la simple annonce de  
 sion, dont on n'apportait pas  
 e écrite. A la fin l'on choisit  
 n successeur, ce même Vis-  
 à, peu d'années auparavant,  
 s qualité d'ambassadeur de la  
 me Cisalpine, harangué La-  
 re. Obligé alors de quitter  
 lui-ci choisit pour sa retraite  
 t domaine qu'il avait acquis  
 commune d'Ardon, à trois  
 Orléans. Son défaut de for-  
 vait forcé de vendre sa mai-  
 idilly et une partie de ses li-  
 emblant six années il vécut  
 ment à Ardon avec sa femme  
 sbants, affectant le républica-  
 à conservant encore ses idées  
 anthropiques. Il recevait  
 n amis de Paris, entre autres  
 tout on a voulu, sous la Res-  
 us, faire un royaliste, et qui  
 ours républicain au fond du  
 fest là que l'auteur d'*Othello*  
 premier acte de son *Hamlet*,  
 sous l'*Épître à Gérard*. En  
 fut permis à Larévellière de  
 à Paris pour achever l'édu-  
 e son fils (10). En 1811, Bon-

parte lui fit offrir une pension dont  
 on le laissait libre de fixer le mon-  
 tant. Logé non loin du Jardin des  
 Plantes, à l'Estrapade, il vivait dans  
 l'intimité de la famille Thouin; le  
 goût de la botanique avait formé cette  
 liaison. On pouvait le rencontrer  
 quelquefois sur les quais, dans un  
 costume plus que modeste, arrêté  
 devant les étalages des libraires. En  
 1815 la proscription contre les régi-  
 cides ne l'atteignit point, parce qu'il  
 était resté sans fonctions publiques  
 pendant les Cent-Jours. Il est mort  
 à Paris le 27 mars 1824, et a été  
 inhumé au cimetière du Père La  
 Chaise. On a de lui : I. *Essai sur les*  
*moyens de faire participer l'univer-*  
*salité des spectateurs à tout ce qui*  
*se pratique dans les fêtes nationales,*  
*ou Réflexions sur le culte, sur les*  
*cérémonies et sur les fêtes nationa-*  
*les*, Paris, 1797, in-8°. C'est le mémoire  
 qui avait été lu par son auteur à la  
 classe des sciences morales et politi-  
 ques de l'Institut, et qui donna lieu  
 aux attaques de La Harpe. II. *Du Pan-*  
*théon et d'un théâtre national*, 1798,  
 in-8°. III. *Réponse de Larévellière-*  
*l'Époux aux dénonciations portées*  
*au corps législatif contre lui et ses*  
*anciens collègues*, 1799, in-8°. IV. *Es-*  
*sai sur le patois vendéen*, et quelques  
 articles dans les Mémoires de l'*Acadé-*  
*mie celtique*. En 1819 il avait com-  
 mencé à dicter à son fils aîné des Mé-  
 moires qui furent achevés en 1823,  
 et dont il ordonna que la publication  
 n'eût lieu qu'à une époque éloignée.  
 Son portrait a été peint en 1800 par  
 Gérard, et son buste exécuté en 1823  
 par M. David, qui a épousé depuis  
 une des petites-filles de l'ex-dirrec-  
 teur. On croit que la figure qui se  
 trouve placée derrière Fénelon, dans  
 le fronton du Panthéon, exécuté par  
 le même statuaire, n'est autre que  
 celle de Larévellière-l'Époux. Si

On avait eu d'abord pour prétexte  
 que Larévellière avait exercé politiquement  
 en sa qualité de député dans le conseil des an-  
 ciens, qui avait été révoqué par le Directoire  
 en 1795.

fait des études convenables, entra à l'âge de vingt-deux ans comme lieutenant dans un régiment d'artillerie. L'avancement dans ce temps de paix n'était pas aussi facile qu'il le devint plus tard; et Lariboisière servait encore dans le même grade quand arriva la Révolution; Il s'en déclara partisan, et fut nommé capitaine en 1791. Employé dès l'année suivante à l'armée du Rhin sous Custine, il concourut à l'invasion du Palatinat et à la prise de Mayence. Resté dans cette place en 1793, lorsqu'elle fut assiégée par les Prussiens, il eut une part importante à sa défense, et, lors de la capitulation, fut laissé aux ennemis pour otage. Devenu bientôt en France, il fit encore dans les armées du Rhin, du Danube, les campagnes de 1794, 1795, parvint au grade de colonel, et fut nommé directeur du parc d'artillerie. Devenu général de brigade, il commanda en 1805 l'artillerie du 4<sup>e</sup> corps de la Grande-Armée, et concourut efficacement à la victoire d'Austerlitz sur l'honneur étalé qu'il fit

de diriger, sous le maréchal vint, le siège de Danzick, d'être une garnison de vingt mille hommes que commandait un des nants du grand Frédéric (le général Kalkreuth), il déploya ce siège mémorable autant vité que de talent; et, malgré blessure grave qu'il reçut à la il ne quitta pas un instant vaux jusqu'à la reddition place. Napoléon le nomma à fait grand-officier de la Légion neur. Lariboisière prit aussi part non moins glorieuse à tailles d'Heilsberg, de Friedla lors de l'entrevue des deux reurs, ce fut lui qui établit au du Niemen le réseau sur lequel eut lieu les premières combats. Il passa ensuite en Espagne, dirigea l'artillerie à l'attaque d'Albid et à la bataille de Somosierra. Devenu en Allemagne avec Napoléon en 1809, il concourut à l'attaque de l'Autriche, et fut vainqueur à la bataille d'Essling, les poids

commencement de 1812, et chargé de disposer les moyens de transport pour les vivres et le matériel de l'artillerie dans la grande expédition de Russie, il comprit dès lors combien ces moyens seraient insuffisants, et il s'en expliqua avec la plus noble franchise, en présence de l'empereur lui-même; mais il ne put faire prévaloir son opinion, qui fut cependant approuvée par Murat et le maréchal Ney. Marchant à la tête de l'artillerie de la garde impériale, ce fut encore Lariboisière qui dirigea les principales attaques à Smolensk, et surtout à la Moscowa, la plus sanglante des batailles que l'on connaisse, et celle où l'on a vu les plus terribles effets de l'art de la guerre chez les modernes. Lariboisière y prit une part glorieuse; mais il eut la douleur d'y perdre un de ses fils, qui fut tué en chargeant à la tête d'une colonne. A Moscou, ce fut encore lui qui arma le Kremlin et qui prépara les moyens de le faire sauter. Dans la dévastée retraite il ne déploya pas moins d'activité; mais toute la division de son artillerie ayant été dévorée par le froid ou la faim des soldats et des chevaux il ne put sauver qu'une vingtaine de ses canons, et ombragé de tant de calamités un tel chagrin, qu'il tomba malade à Wilna, et ne put qu'avec beaucoup de peine atteindre Königsberg, où il mourut dans les premiers jours de janvier 1813. M—D J.

**LARIVE** (JEAN MAUDUIT de), acteur tragique du Théâtre-Français, naquit à La Rochelle le 6 déc. 1744. Ses parents, qui appartenaient à la classe bourgeoise, l'amènèrent à Paris en 1760, pour lui procurer une éducation complète; mais, voyant qu'il ne répondait pas à leurs intentions, ils l'envoyèrent à Saint-Domingue, où ils entretenaient des relations

commerciales. Le jeune Mauduit ne séjourna que deux ans dans cette colonie. De retour en France, il fréquenta les théâtres de la capitale, se sentit du goût pour l'état de comédien, et, sous le nom de Larive, qu'il conserva toute sa vie, il s'engagea dans des troupes de province. Ce fut surtout à Lyon qu'il développa toutes ses dispositions pour le genre tragique. S'étant trouvé dans cette ville au moment où Lekain y donnait quelques représentations, il eut le bonheur de se faire applaudir à côté de ce grand acteur, qui lui conseilla de se rendre à Paris. Il s'y rendit, en effet, en 1770, mais ce fut moins à la protection de Lekain qu'à celle de Mademoiselle Clairon qu'il dut l'avantage de débiter à la Comédie-Française. Cette célèbre actrice l'adopta pour élève; et, comme il était d'une beauté remarquable, on ne manqua pas de faire à ce sujet de malignes conjectures. Les premiers débuts de Larive cependant n'eurent qu'un succès équivoque: quoiqu'il eût été applaudi dans plusieurs scènes du rôle de Zamore, les comédiens ne l'admirent point parmi eux, et il se vit forcé de retourner en province. Ses progrès y furent rapides. Il se distingua tellement à Versailles dans la troupe de Mademoiselle Montansier, que les gentilshommes de la chambre le rappellèrent à Paris, où il reprit le cours de ses débuts, le 29 avril 1775. Il eut dès lors son ordre de réception; mais ce ne fut pas encore sans peine qu'il parvint à vaincre les préventions du parterre contre tous les acteurs qui osaient doubler Lekain. Ce fut d'abord la représentation du mélodrame de *Pygmalion*, ensuite la reprise de *Romeo et Juliette*, qui achevèrent de lui concilier la faveur publique. L'énergie avec laquelle il joua, dans cette dernière

des cabales de foyer lui firent prendre la résolution de quitter la Comédie-Française, il fut constamment l'idole des jeunes gens. Les femmes, surtout, l'élevèrent aux nues, non moins charmées, sans doute, de ses dons extérieurs que de son talent. Il est certain que si Larive n'avait pas reçu en partage une intelligence aussi sûre et une âme aussi profondément tragique que celles de son célèbre prédécesseur, il possédait au moins des qualités assez brillantes pour supporter sans trop de désavantage une si redoutable comparaison. En 1788, cet acteur, qui portait beaucoup d'intérêt à Mademoiselle Fleury, son élève, eut le chagrin d'éprouver à ce sujet l'inconstance du public. Il jouait le rôle d'Orosmane; au lieu de la jeune actrice, pour laquelle il avait réclamé celui de Zaire, il vit paraître Mademoiselle Desgarcins, dont il ne favorisait pas les débuts; et il ne tarda pas à reconnaître qu'une cabale s'était formée contre lui. Des coups de sifflets

fréquents inégalement. C'est de la Révolution, dont il épousa les idées qu'avec modération. Cette époque fatale; arrêté en septembre par ordre du comité de salut comme prevenu d'avoir trop maison du Gros-Caillem Le Bailly, au moment où on allait proclamer la loi sur le Champ-de-Mars, il resta avec une partie de ses collègues jusqu'à la fin du mois Thermidor (27 juillet 1794) que le séjour d'une prison lui eût fait perdre une partie de ses avantages physiques, il resta quelque temps sur le théâtre, plaudissant avec une modestie qui se plut ainsi à le débiter de vingt mois de captivité. Larive ne prit point d'engagement avec la Comédie-Française, nouvelles tournées en province s'attacha au théâtre de Louvres ministrait Mademoiselle Fleury qui fut fermée par ordre de

rage sur l'art théâtral, ouvrit à Paris, rue Grange-aux-Bœufs, un cours de déclamation, les leçons furent recueillies en notes in-8°. Si aucun livre n'a la vertu de former des supérieurs, on peut dire que celui-ci mérite d'être par les jeunes comédiens, y lit d'ailleurs avec intérêt un nombre d'anecdotes curieuses en est pur et élégant, soupçonner l'auteur de s'être par Vigée et Luce de Lanouveau nous avons entre les mains de Larive, qui prouvent que Larive n'était pas dépourvu de talent. Il composa et fit représenter le 10 juin 1783, une scène lyrique intitulée *Pyrame*. Cette pièce, dans laquelle le rôle de Pyrame, fut accueilli favorablement, mais elle ne resta pas au théâtre. Nommé en 1806 par le roi Joseph Bonaparte, il alla à Naples, et y dirigea le théâtre français jusqu'à l'avènement de Murat au trône des Deux-Siciles. Au retour en France, il se rendit à la belle propriété de Mourmoures (de Montmorency), où il avait sans beaucoup de succès une source d'eaux minérales. Il fut nommé maire de sa commune, et mourut le 20 avril 1827, âgé de 65 ans. Cet acteur, ainsi que nous l'avons dit plus haut, n'avait pas une nature ce qu'on appelle le feu sacré. Il n'excellait pas à jouer l'amour. Son impatience et son orgueil ne lui permettait guère de jouer des rôles savants ou de ceux des savantes combinaisons et des rôles comme ceux de Mahomet, de Mithridate, dans tous ceux dont l'héroïne est plus en dehors, et surtout dans ceux d'un genre chevaleresque, il savait en revanche l'énergie de son débit,

la beauté simple et noble de ses gestes et les superbes accents de sa voix, produire de vives sensations. Son humeur était singulièrement journalière. S'il était quelquefois lent et apathique devant un public peu nombreux, il manquait rarement de déployer un talent ferme, vigoureux et riche d'effets imprévus, lorsqu'une grande affluence de spectateurs flattait et électrisait, pour ainsi dire, son amour-propre : il remplaçait alors la sensibilité de cœur par une chaleur de tête qui s'exaltait jusqu'à l'enthousiasme. Sa taille, au-dessus de la moyenne, était svelte et bien dessinée; ses yeux, à fleur de tête, avaient une expression fière et imposante. Son débit était large, franc, nuancé; aucun acteur de son temps ne possédait comme lui le ton du commandement, du dédain, de l'ironie amère et de la menace. Mais il avait en même temps l'abus de toutes ces qualités : ses élans l'emportaient; il ne se rendait pas assez maître de son organe, plein, souple, retentissant; et l'admiration qu'il inspirait par ces défauts mêmes à la multitude n'obtenait pas toujours l'approbation raisonnée des vieux amateurs. Néanmoins ces imperfections étaient rachetées par des traits si brillants et si entraînants qu'il était permis de préférer cette exagération à une méthode plus sage et plus étudiée. Il est facile de juger qu'avec ce genre de talent et l'élégante vigueur de ses formes, Larive devait représenter dignement Rodrigue, Horace, Achille, Zamore, Tancrède, Spartacus, Philoctète, Coriolan, Ladislas, Bayard, Guillaume Tell, en un mot tous les personnages dont les sentiments énergiques ne sont pas concentrés dans l'âme ou voilés par une sombre dissimulation. Il ne concevait pas ses rôles à la manière de Lekain et de

Talma, qui lui étaient évidemment supérieurs par leurs savantes et profondes combinaisons; mais de soudaines inspirations venaient à son aide; et, comme il les devait en quelque sorte au hasard, elles avaient souvent plus d'éclat et d'effet que de justesse. Dans les dernières années de sa vie théâtrale, surtout, ses qualités les plus brillantes s'étaient singulièrement éclipsées. Il faut cependant rappeler ici un fait qui honore sa vieillesse. En 1816, une représentation devant être donnée au bénéfice d'un infortuné, Larive n'hésita pas à risquer son ancienne réputation pour concourir à cet acte de bienfaisance: à l'âge de soixante-seize ans il osa jouer le rôle de Tauréde, et les amateurs furent agréablement surpris de retrouver en lui les plus beaux traits de son premier talent; il fut applaudi avec transport. Larive était membre correspondant de l'Institut. Sa première femme, fille du comédien d'Hannetaire (voy. ce nom, XIX, 379), avait de l'esprit et de l'instruction, et passait pour donner à son mari de judicieux conseils. Il épousa la seconde à l'âge de plus de soixante ans, après avoir été nourri de son lait par l'avis des médecins, pendant plusieurs mois, pour une maladie de poitrine. Nous avons vu entre les mains de Larive une volumineuse collection des lettres qui lui avaient été écrites par M<sup>lle</sup> Clairon, et qui nous ont paru contenir des observations extrêmement précieuses sur l'art de la représentation théâtrale. Les comédiens français ont dans leur foyer un beau buste de cet acteur, que l'on doit au talent de Rodica. F. de Davéquet, qui succéda à Geoffroy dans la rédaction du *Bulletin des Débats*, et dont les antres et les artistes dramatiques regrettent

encore la critique pleine de sa vie, à bon goût et d'érudition, avait composé pour ce marbre l'épigramme suivante :

Clairon, retirée, arrive au théâtre de Paris.  
De venir par talma, au milieu des Français,  
Et dans les antres d'un vieillard de grand  
Qu'on, dit-on, il a fait représenter.

Parmi les écrits imprimés dans lesquels on trouve différents jugemens sur le talent de Larive, on peut citer de préférence: la *Commodité* de La Harpe, qui donne à l'acteur le succès de Corneille et Philoctète; le *Journal des Théâtres* commencé par Lafont de Mennetou et continué par de Charnacq, le *Comte dramatique*, par Girault de Reynière; le *Corsette des Spectacles* et le *Beau des comédiens*, l'auteur de cet article; l'*Illustration du Théâtre-Français*, par M<sup>lle</sup> de M<sup>lle</sup> et Martineville; les *Mémoires de Racine*, par un anonyme; un *Éloge de Larive*, par M. Voltaire; les *Mémoires de Fleury*, par M. Lafitte.

**LARIVE**, peintre. Voy. de (de la), XXXVIII, 154.

**LARIVIERE**. Voy. de (de la), XXXVIII, 188.

**LARIVIERE** (Jean-Baptiste-Etienne de), né vers 1752, mort le 1779 avocat au parlement de Paris, quand la révolution éclata, lors de l'organisation des communes. L'enthousiasme qu'il manifesta lui valut, par l'intermédiaire d'un officier municipal de son Canton, cette qualification de chargé d'y surveiller l'intendant de la thier, qui le peuple avait nommé Compaigne. Lorsque il fut nommé son procureur sur la place de l'Hotel-de-Ville, Lariviere donna volontiers de la nouveauté à la signification de ce mot, et plus tard on lui reprocha de n'avoir pas dignement

lance tout le courage  
 du moment il parut  
 de principes, et témoi-  
 tes les occasions l'hor-  
 nanifeste pour les crimes  
 était alors le théâtre.  
 1791, juge de paix de la  
 Henri IV, il dénonça, à  
 nationale, le 17 mai  
 qui, dans son journal  
 patriotiques), avait  
 ministres Bertrand-Mole-  
 morin comme membres  
 intrichien. Deux jours  
 erna un mandat d'arrêt  
 gués Chabot, Bazire et  
 Lionville), qui avaient  
 se opinion à la tribune  
 Mandé sur-le-champ à la  
 senta sa justification, qui  
 t admise, et, le 20 du  
 décret d'accusation, sur  
 le Guadet, comme ayant  
 riabilité des représen-  
 tative, il fut envoyé dans  
 d'Orléans pour être jugé  
 de-cour qui devait être  
 à cette ville. Ramené à  
 les massacres de septem-  
 égorgé dans les rues de  
 le 9 de ce mois, avec les  
 oniers d'Orléans.

D—R—E.

**TERE** (PIERRE-JOACHIM)  
 législateur et magistrat,  
 ment un des avocats dont  
 s véhéments ont le plus  
 à propager les principes  
 lution; il eut cependant  
 de s'arrêter devant les  
 conséquences d'un premier  
 ut. Né à Falaise, en Nor-  
 1761, il suivait dans cette  
 rière du barreau, lorsque  
 lion des états généraux  
 l'occasion d'en passer avec  
 cause de la démocratie,

ce qui le fit nommer en 1791, par le  
 département du Calvados, député à  
 l'Assemblée législative. Lié avec les  
 membres les plus ardents du parti  
 de la Gironde, il vota constamment  
 avec eux pendant cette session; et  
 toutes ses opinions, à cette époque,  
 sont empreintes de la plus vive exalta-  
 tion. Lors du complot royaliste qui  
 éclata dans la ville de Caen au mois  
 de décembre 1791, il appuya les con-  
 clusions de Guadet, rapporteur de  
 cette affaire, et demanda la mise en  
 accusation des gentilshommes signa-  
 lés comme les auteurs de ce mouve-  
 ment. Selon lui, pour voter le dé-  
 cret d'accusation, il n'était besoin  
 que d'un simple soupçon et non de  
 preuves. • Lorsque Cicéron accusa  
 • Catilina en plein sénat, ajouta-t-  
 • il, s'il lui avait fallu observer les  
 • formalités, Rome n'eût pas été sau-  
 • vée. • Quelques jours après (25  
 février 1792), il s'éleva contre les  
 acteurs de plusieurs théâtres, et par-  
 ticulièrement du Vaudeville, qui af-  
 fectaient de donner des pièces où res-  
 pirait l'incivisme. • Il semble, di-  
 • sait-il, que les acteurs ne puissent  
 • se relever de l'avalissement où ils  
 • étaient tombés, et qu'ils soient in-  
 • capables de sentir la dignité de  
 • l'homme. Plusieurs bons citoyens  
 • ont été maltraités pour s'être ré-  
 • volés contre ces platitudes, répé-  
 • tées, débitées avec affectation, et  
 • applaudies avec transport par tous  
 • les valets de cour. • Le 10 mars, il  
 appuya le décret d'accusation pro-  
 posé par Brissot contre Delessart, et  
 se montra, dans les séances suivan-  
 tes, un des adversaires les plus achar-  
 nés de ce ministre. Faisant allusion  
 à la mort récente de l'empereur Léopold,  
 il rendit grâce au destin de la  
 France qui l'avait délivrée de ses plus  
 grands ennemis, le ministre Deles-  
 sart et l'empereur. • L'un, dit-il,

dernier office de la cour de Vienne, afin que l'assemblée fût à même de décider s'il y avait lieu ou non à déclarer la guerre à l'empereur. Dans la suite de la même discussion, Larivière s'opposa à ce qu'il fût donné au ministre de la justice Duport du Tertre, également inculpé, communication des chefs d'accusation portés contre lui (1). Ce fut dans le même esprit de haine contre la monarchie qu'il insista pour avoir la parole, afin d'appuyer une ridicule accusation du député Kersaint contre les Suisses qui avaient chassé des Tuileries des vendeurs d'écrits injurieux au roi et à la reine (24 avril). Le 26 mai, s'appuyant d'un passage du *Contrat social*, il prouva que les opinions religieuses devaient être libres, qu'il n'y avait en cette matière aucune différence entre l'intolérance civile et l'intolérance théologique; et que, puisqu'il n'y avait plus de religion nationale exclusive, on n'avait nul droit d'exiger à cet égard le serment d'aucun citoyen, prêtre ou laïque. Le 27 juin, il s'opposa à ce que l'on en-

suît, il demanda que la légèreté actuelle emportât la gloire; fit une loi pour abolir la conscription par corps en matière de conscription. A la suite de la journée du 10 août, il fut un des commissaires chargés de faire des recherches dans les archives trouvées aux Tuileries, et vint à la tribune une pièce tout entière, dit-il, de la main du ministre de la guerre et sur laquelle était à la marge, de la propre main de - Projet du comité des affaires étrangères - concerté avec MM. Alexandre de Lameth et Barnave. - D'après la lecture un décret d'accusation fut porté contre ces deux accusés. Le 26, lors de la présentation de l'acte d'accusation, Larivière se leva et en porta une déclaration si forte et si énergique, qu'osant plus être si effrayé, il borna à dire que la patrie et la liberté en question lui avaient paru, et qu'il ne l'assurera point, ajouta-t-il, tant pas assez expérimenté en matière de la main de Deflesses seconde de la main du roi, et qu'il ne l'assurera point, ajouta-t-il, tant pas assez expérimenté en matière de la main de Deflesses



la municipalité provisoire de Paris fût  
 mandé à la barre. « Je demande, dit-il,  
 aux députés des quatre-vingt-trois  
 départements, s'ils seraient assez  
 pusillanimes pour souffrir qu'un ci-  
 toyen, quel qu'il soit, mette sa vo-  
 lonté au dessus de la volonté géné-  
 rale? s'ils souffriront qu'après avoir  
 chassé un tyran du château des  
 Tuileries, il s'éleve un autre Louis  
 XVI dans la maison d'un particu-  
 lier? » Le 3 septembre, après avoir  
 demandé le rappel à l'ordre de Char-  
 lier, il lui fit retirer la parole, ce dé-  
 puté ayant dit, à l'occasion de la levée  
 du siège de Verdun, qu'il ne fallait  
 pas que l'assemblée se décourageât.  
 Le même jour il fut un des commis-  
 saires chargés d'aller porter aux quar-  
 rante-huit sections de la capitale le  
 décret, rendu sur le rapport de Gen-  
 sonné, qui déclarait la municipalité  
 de Paris responsable de la sûreté des  
 personnes et des propriétés. C'était  
 le jour où l'on massacrait dans les  
 prisons; et cependant, dès le lende-  
 main, Henri Larivière, plus ardent  
 que jamais dans ses opinions ultra-  
 révolutionnaires, non content d'ap-  
 puyer Chabot et Dubayet, qui pro-  
 posaient le serment de haine à la  
 royauté, ajoutait : « Il ne s'agit pas  
 seulement d'étrangers (on venait  
 de parler du duc de Brunswick et  
 du duc d'York); nous jurons, par  
 tout ce qu'il y a de plus sacré, que  
 jamais, de notre consentement, au-  
 cun monarque, ni étranger, ni  
 français, ne souillera la terre de la  
 liberté. » Réçu par son département  
 à la Convention, il y professa d'a-  
 bord les principes exagérés qu'il  
 avait manifestés à l'Assemblée lé-  
 gislative. On le vit, dans la séance  
 du 18 octobre 1792, s'élever avec  
 chaleur contre l'ordre du jour qui  
 venait d'être prononcé sur la discus-  
 sion relative aux dépenses secrètes

du pouvoir exécutif, forcer en quel-  
 que sorte la majorité de revenir sur  
 sa décision, et faire décréter que les  
 ministres justifieraient dans les vingt-  
 quatre heures de la délibération  
 qu'ils avaient dû prendre à l'effet  
 d'arrêter le compte des sommes mises  
 à leur disposition pour ces dépenses  
 secrètes. Le 19 décembre, le député  
 Sillery ayant attaqué comme précipi-  
 tée et *comme immorale* la discus-  
 sion par laquelle la Convention avait  
 prononcé le bannissement de Phi-  
 lippe Égalité (le duc d'Orléans) et de  
 sa famille, Henri Larivière s'écria :  
 « Est-ce par immoralité, citoyens,  
 que vous avez cru que votre haine  
 pour les tyrans devait s'étendre,  
 non seulement à celui sur le-  
 quel va bientôt s'appesantir le  
 glaive de la loi, mais à ceux  
 qui par leur crédit et leur puis-  
 sance sont dans le cas de porter  
 ombre aux amis de la liber-  
 té? » Toutefois, dès cette épo-  
 que, Henri Larivière marchait dans  
 d'autres voies et s'efforçait d'arrêter  
 la Révolution, qu'il avait jusqu'alors  
 si ardemment servie. Dans le procès  
 de Louis XVI il refusa de se pronon-  
 cer sur la question de culpabilité.  
 « Je déclare, dit-il, qu'ayant participé  
 au décret qui porte que Louis sera  
 jugé, mais non à l'amendement  
 qui a décidé qu'il le serait par  
 vous, je ne puis prononcer dans  
 une affaire où je cumulerais tous les  
 pouvoirs. Je déclare ne pouvoir vo-  
 ter que le renvoi au souverain. »  
 En conséquence, au second appel  
 nominal, il vota pour que le juge-  
 ment fût soumis à la sanction du  
 peuple. « Comme c'est affaiblir une  
 proposition évidente que de la mo-  
 tiver, dit-il, j'énonce purement et  
 simplement mon vœu : *Oui.* » Il  
 vota ensuite en ces termes sur la pei-  
 ne à infliger : « Ce ne peut être par



trouet, se rendant l'organe d'association, à lui faite par des pierre natifs de Caen, accri Larivière de s'être mis à la tête des bataillons des grenadiers de cette le 8 juillet, sur le rapport lust, il fut déclaré traître à mis hors la loi, et ses biens disqués. Tout porte à croire le cette époque que date le ment de Henri Larivière arti royaliste. Pendant plus is il demeura caché dans du Calvados, et ne reparut le 9 thermidor (27 juillet crivit alors à la Convention olliciter de prononcer sur en lui exposant la persé- rannique dont il était vic- vvingt mois. Dubois-Dubais civisme de Larivière, et le renvoi de sa lettre aux aités de salut public, de érale et de législation. ée accueillit par des ap- ements cette proposition qui ée; mais, deux jours a- le rapport de Merlin (de t à la suite de la discus- lus orageuse, il fut décidé Larivière et ses collègues raient pas dans la Conven- que pour cela ils pussent été. Enfin, le 8 mars 1795, position du même rappor- rendu le décret de rappel. ain Lecoindre (de Versail- nda une enquête sur la con- députés réintégré. Cette t repoussée par Merlin (de ni, faisant allusion à Henri uvita Lecoindre à prou- e pouvait, que des hommes ent abandonné Wimpfen l'avaient reconnu royaliste, ussi des royalistes. Henri justitia les appréhensions

de ceux qui s'étaient si longtemps opposés à son retour au sein de l'assemblée. Il poursuivit lui-même avec acharnement les membres de l'ancien comité de salut public. Le 24 mars il réclama contre l'éloge de la journée du 31 mai, fait par Robert Lindet, un des membres de ce comité, et l'accusa d'avoir été le royaliste le plus effréné sous l'Assemblée législative. Le 7 avril il appuya vivement la proposition de Pelet, tendant à modifier la constitution de 1793, et s'éleva surtout contre les articles de cette constitution qui autorisaient les insurrections partielles. Dès ce moment on vit Henri Larivière, ainsi que Lanjuinais, Boissy d'Anglas et plusieurs autres, se livrer à l'honorable tâche de faire révoquer plusieurs lois de ce code révolutionnaire. Le 11 avril il appuya le projet présenté par Saladin pour annuler tous les décrets qui mettaient les citoyens hors la loi par suite des événements des 31 mai, 2 et 6 juin. • Ceux qui se sont opposés au 31 mai, dit-il, ont bien mérité de la patrie. • Le 14 mai il demanda l'impression d'une pétition qui réclamait contre l'atteinte portée par la loi du 12 floréal (1<sup>er</sup> mai 1795) à la liberté de la presse. Lors de l'insurrection du 1<sup>er</sup> prairial (19 mai) il manqua deux fois d'être assassiné, comme il faisait lecture au poste du Palais-Égalité des décrets rendus par la Convention; mais deux fois il dut la vie au dévouement des bons citoyens; il en fut quitte pour perdre ses boucles et son chapeau, qui lui furent volés. Le lendemain il parut à la tribune pour annoncer que la force armée qui entourait l'assemblée venait de prêter serment de faire une guerre à mort aux terroristes et aux buveurs de sang; puis, dans le cours de cette séance, interrompant le président

Verrier, qui félicitait les citoyens de la section Lepelletier de leurs efforts pour *écraser le royalisme* : « Il ne s'agit pas ici du royalisme, s'écria Larivière, c'est du terrorisme tout pur.... On donne une fausse direction à l'esprit public. Pour moi, fusse-je être, comme hier, assassiné à votre porte, je dirai que ceux qu'on appelle royalistes sont bien moins à craindre que les Jacobins. » Il accusa ensuite Robert Lindet d'avoir tenu chez lui un directoire pour organiser le mouvement de la veille. Il fit ensuite décréter des remerciements aux citoyens de la section Lepelletier comme ayant sauvé la représentation nationale, puis à ceux auxquels il devait la vie. Il fut nommé secrétaire le 25 mai. Quelques jours après il demanda l'arrestation de tous les membres des anciens comités de gouvernement. Dans cette circonstance il rejeta ses accusations contre Robert Lindet, qu'il stigmatisa en ces termes : « Il est le plus hypocrite des hommes ; il est capable de gratter avec le fer la plaie d'un ami en lui faisant de gracieuses grimaces. » Attaquant ensuite Carnot, comme ayant fait cause commune avec les bourreaux : « Carnot, s'écria-t-il, comment as-tu pu, pendant quinze mois entiers, ne pas t'apercevoir qu'on assassinait journellement la patrie en proscrivant ses meilleurs et ses plus utiles citoyens ? Comment as-tu pu être assez indifférent ou assez imbécile pour ne pas ouvrir les yeux sur les projets des canibales avec lesquels tu te trouvais journellement ? Ne pas être cherché comme le chien homicide ? Je ne demande pas la tête, mais je veux seulement que tu ne soies plus parmi nous. » Enfin il insista pour que tous les faits relatifs à la trahison

du 1<sup>er</sup> prairial fussent jugés par un commission militaire. Le 3 juin il fut nommé membre du nouveau comité de salut public. Le 4 août il se opposa à l'impression d'un discours de Dubois-Grance contre la réaction, et démontra qu'il ne fallait y voir que les regrets de la Terreur. Deux jours après il proposa, au nom des comités réunis, l'abrogation du décret rendu quelques jours auparavant, portant l'établissement d'une commission chargée de juger les terroristes dénoncés. L'assemblée, en adoptant cette mesure, ajourna les autres articles dans lesquels il présentait un motif de jugement par les tribunaux ordinaires. Quelques jours après, bien que Larivière reprouvait, avec des modifications, le projet, qui fut adopté par acclamation. Le 5 septembre fit renvoyer au comité de législation la proposition de mettre en arrestation tous les prêtres réfractaires faisant sentir le danger de cet enthousiasme une loi provisoire. Peu de temps après (7 octobre) il fut élu du comité de salut public. Il passa des lors pour avoir abandonné le rang des républicains, en effet, était un des plus véhéments orateurs de ce parti qui, sous prétexte de punir les agents coupables de la fureur du 9 thermidor, s'apprit successivement toutes les bases des institutions républicaines. A l'époque du 13 vendémiaire au 15 oct. 1795, il fut accusé d'avoir eu des relations avec le parti qui voulait renverser la Convention. A la séance du 17 oct., Robert Lindet l'accusa d'avoir, en fait, décrété la loi du 6 fructidor, comme ne les patriotes. Larivière répondit que dans tous ses discours et il n'a parlé ni des patriotes, ni même des terroristes, qu'il n'avait jamais pu que des légende, des anecdotes, d'ouï-dire... Or, ajouta-t-il au milieu

• des murmures de l'extrême gauche  
 • et des applaudissements de la ma-  
 -jorité, à quoi bon sans cesse mêler  
 • cette cause à celle des patriotes? •  
 Enfin son nom se trouva compromis  
 dans les notes trouvées chez Lemaitre  
 et lues à la Convention le 18 octo-  
 bre. Tallien demanda un comité se-  
 cret pour examiner les accusations  
 dont Larivière était l'objet, ainsi que  
 Lanjoinais et Boissy d'Anglas. Le len-  
 demain, à la séance publique, Lou-  
 vet chercha à expliquer la conduite  
 de Henri Larivière au 13 vendémiaire  
 par son attachement très-vif pour sa  
 mère et son épouse. • Comme on dés-  
 -espérait de le corrompre, dit-il, on  
 • l'inquiéta pour tous les objets chers  
 • à son cœur; on lui fit croire qu'on  
 • voulait frapper en lui leur soutien,  
 • qu'on voulait rétablir le système  
 • de terreur. • Enfin il affirma qu'il  
 n'y avait pas de républicains plus vrais,  
 plus purs, plus infatigables que Henri  
 Larivière, éloge que celui-ci n'était  
 rien moins que disposé à mériter.  
 Quoi qu'il en soit, les accusations  
 cessèrent, et, lors de la réélection du  
 tiers désigné par le sort pour sortir  
 de la Convention, le député du Cal-  
 vados, surmontant tous les obsta-  
 cles que les républicains oppo-  
 saient à sa réélection, entra triom-  
 phant au Conseil des Cinq-Cents.  
 S'attachant alors au parti dit de *Clé-  
 chy*, il en fut bientôt regardé comme  
 un des chefs, et se prononça, dans  
 toutes les circonstances, contre le Di-  
 rectoire et contre la plupart des mé-  
 mes que ce gouvernement faisait  
 proposer par ses partisans aux deux  
 Conseils. C'est ainsi que, le 10 mai  
 1796, il fit rejeter la proposition  
 d'exclure de Paris les anciens mem-  
 bres de l'Assemblée constituante et  
 de la Législative. Le 15 juin il inter-  
 pella vivement Tallien, signalant la  
 réaction qui s'opérait depuis trois

mois. Le lendemain, lorsque Rouyer,  
 au nom des commissaires-inspecteurs  
 de la salle, fit part à l'assemblée du  
 complot des Babouvistes, dénoncé  
 par le ministre de la police Cochon,  
 Larivière s'écria : *Voilà la réaction  
 de Tallien!* Il profita de cette occasion  
 pour faire une véhémence sortie con-  
 tre les Jacobins et les Babouvistes, et  
 reprocha à plusieurs de ses collègues  
 leur obstination à ne voir que dans les  
 royalistes les ennemis de la républi-  
 que, et non dans ces *féroces Jaco-  
 bins* qui avaient couvert la France  
 de sang et de ruines. Le 11 août il  
 ménagea un nouveau triomphe au  
 parti modéré des Conseils, en faisant  
 accorder des secours au fils du con-  
 ventionnel Bernard (des Bouches-du-  
 Rhône), mis à mort pour avoir qualifié  
 d'*attentats* les événements du 31  
 mai. Dans le projet de résolution  
 Larivière fit insérer que Bernard était  
*mort victime de son dévouement à la  
 patrie*. Sur sa proposition la même  
 faveur fut accordée à la veuve et aux  
 enfants du conventionnel Duperret,  
 autre victime du 31 mai. Le 29 août,  
 dans un discours où il s'élevait aux  
 plus hautes considérations et s'appuyait  
 de l'opinion de Rousseau  
 et de Beccaria, il soutint qu'à  
 la législature ne pouvait appartenir  
 le droit d'amnistie, et proposa l'a-  
 journement, jusqu'à la paix, du projet  
 alors en discussion, et qui tendait à  
 amnistier les auteurs de délits rela-  
 tifs à la Révolution. Quelques jours  
 après (8 septembre) il demanda le  
 rapport de la loi du 3 brumaire, qui  
 excluait des fonctions publiques les  
 parents d'émigrés. Qualifiant cette loi  
 d'*infâme*, il établit qu'elle constituait  
 le plus odieux privilège; puis, osant  
 attaquer de front le directeur Barras,  
 alors président du Directoire, il ajou-  
 ta : • Vous chassez l'élu du peuple,  
 • membre d'une administration muni-



ausse des interrupteurs. Cependant chaque jour voyait augmenter l'influence dans l'assemblée. Nommé secrétaire, il répondit victorieusement en cette qualité (29 mai 7) au député Hardé, qui taxait le vote de partialité dans la désignation des commissions; il lui reprocha tout, lorsqu'il siégeait lui-même au bureau, tenu la conduite qu'il avait tenue dans les autres. Henri Larivière, élu ensuite à la présidence, montra quelquefois de la partialité, notamment dans la discussion relative au serment des prêtres, où il affirma, au lieu des réclamations les plus vives, que le projet qui les exemptait de toute prestation était adopté. Le lendemain il lui fallut soumettre la question à l'appel nominal, et le résultat du scrutin donna une décision toute contraire, qui fut accueillie aux cris de *vive la République!* Il dénonça

de temps après les opérations du Directoire, parla du danger de la révolte, de la marche des troupes vers Paris et de l'arrivée d'une bande de brigands; puis il fit passer à l'ordre du jour sur la proposition de Tallien, sans à créer une commission chargée de présenter des mesures politiques et législatives. Un autre jour, il demanda que le Directoire allât appeler à un emploi considérable l'ancien ministre de la justice, Garat, qu'il accusait d'être complice des massacres de septembre. Enfin, au plus fort de la lutte entre le Directoire et les deux camps, alors que le recours aux armes et à un coup d'État paraissait probable, il appuya vivement toutes les mesures proposées par Pichegru et donna au corps législatif une voix indépendante du pouvoir exécutif. Mais la journée du 18 fructidor (4 septembre 1797) assura l'empire du Directoire, et Larivière fut un des premiers sur les bancs de l'exil.

tation dressées par le parti vainqueur. Deux jours après, on publia dans le *Moniteur* des notes tirées des pièces de la conspiration de Brotier, dans lesquelles il était signalé comme étant digne de la confiance des royalistes. Proscrit pour la seconde fois, il se déroba à la déportation par une prompte fuite. Il se retira d'abord en Allemagne avec sa femme et ses enfants. Il ne voulut pas rentrer en France à l'époque où Bonaparte devint premier consul, et passa en Angleterre, où il reçut du comte d'Artois l'accueil que lui méritaient les services qu'il s'était efforcé de rendre à la cause royale (3). On lui confia plusieurs opérations que les relations intimes qu'il avait conservées avec des personnes influentes dans l'intérieur de la France lui permirent d'entreprendre, et il s'en acquitta à la satisfaction du prince. Le révolutionnaire Méhée, en apparence proscrit par Bonaparte, mais ayant réellement une mission de la police, chercha, sous prétexte de servir les Bourbons, à avoir des conférences avec Larivière et Bertrand-Moleville. Le premier fut chargé par le prince d'examiner le parti qu'on pourrait tirer de Méhée; et il s'aperçut bientôt que ce n'était qu'un traître. Bonaparte, parvenu au trône impérial, fit offrir à Larivière la place de conseiller d'État; mais, inébranlable dans

(3) Dans une notice sur Henri Larivière, M. de Frenais attribue à ce député le mérite d'avoir conçu le projet de défiler de la tour de Temple même le duc de d'Angoulême, et d'avoir, dans un conseil de cent cinquante, fait la motion de charger le Directoire de négocier l'échange de cette prisonnière contre Bournoyville, Maret, Somerville, Camus, Quilès, Bonnet et Lamarque, restés prisonniers en Autriche. Les membres de la Convention s'élevèrent vivement contre cette proposition; mais Larivière s'éleva qu'il allait la faire hautement à la séance publique des Cinq-Cents. La discussion n'eut lieu; la proposition adoptée fut transmise au Directoire; et, comme on sait, l'échange eut lieu.

L'attachement qu'il avait voué aux Bourbons, il refusa. Son exil se prolongea jusqu'en 1814, époque de la première Restauration. Il fut alors nommé, avec le général de la Cour de cassation. Quelques jours après, le roi fut en des Cont-bains le lieu de repasser en Angleterre. A la seconde rentrée du roi, il reprit ses fonctions d'avocat général et, dans ce temps difficile, il vint au ministère public avec le caractère de médiateur et d'intermédiaire. Appelé en 1818, à sa gestion nationale, il se consacra à la cour de cassation, où son rôle fut si utile qu'il fut nommé, en 1820, à la présidence de la Cour. En 1824, il fut élu à l'Académie Française. Barthelemy, dans son testament, a voulu honorer son rôle et sa personnalité, et ses descendants ont été nommés, à son égard, par le roi, seigneurs de la Cour de cassation. Il mourut à Paris, le 17 mai 1848.

Barthelemy, dans son testament, a voulu honorer son rôle et sa personnalité, et ses descendants ont été nommés, à son égard, par le roi, seigneurs de la Cour de cassation. Il mourut à Paris, le 17 mai 1848.

Barthelemy, dans son testament, a voulu honorer son rôle et sa personnalité, et ses descendants ont été nommés, à son égard, par le roi, seigneurs de la Cour de cassation. Il mourut à Paris, le 17 mai 1848.

#### LARIVIÈRE.

Barthelemy, dans son testament, a voulu honorer son rôle et sa personnalité, et ses descendants ont été nommés, à son égard, par le roi, seigneurs de la Cour de cassation. Il mourut à Paris, le 17 mai 1848.



Larivière releva ce collège pour des études comme pour le temporel et les sept années qu'il administra au ministère de M. Frayssinon exigea de lui sa démission. Larivière menaça d'en appeler au public, et il fut envoyé, le 27, inspecteur d'Académie à Bourges. Dans le cours des vacances de 1829, il mourut à Montargis, le 10 oct. Secrétaire, pendant 15 ans, de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Caen, il a publié trois volumes de *Mémoires* de cette compagnie. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Grammaire française latine-française* ; 2<sup>o</sup> *Éléments de Logique classique*. Il a laissé en manuscrit un ouvrage sur la réforme de l'Université. Z.

**ROCHE** (ANTOINE DE), navigateur français, qui, étant au service de l'Angleterre, revenait, au mois de mai 1775, de l'Île de Chiloé, doubla le Horn, et voulut rentrer dans l'océan Atlantique méridional par le détroit de Lemaire ; car on ignorait à cette époque que la mer fût ouverte de la terre des Éléants. Les vents du nord-ouest étaient si violents et les courants si rapides que Laroche fut poussé dans l'est, sans pouvoir se rapprocher des terres qui forment le détroit de Magellan. Le mois de mai déjà avancé, l'hiver de ces climats commençait, et Laroche désespérant de sa navigation : Ses inquiétudes s'accroissent encore lorsqu'il aperçut devant lui, à l'est, une terre nouvelle. Après bien des efforts il réussit à gagner une baie, où il découvrit près d'une pointe qui s'étendait au sud-est, et où la mer était profonde. Il distingua, vers la côte, des montagnes couvertes de neige, et exposées à des vents très-orageux.

Au bout de quatorze jours, le navire s'étant éclairci, il reconnut qu'il était ancré à une des extrémités

de cette terre, et il découvrit au sud-est et au sud d'autres terres hautes, couvertes de neige. Un vent favorable lui permit d'appareiller et de reconnaître le canal dans lequel il se trouvait. Ayant fait route au nord-ouest pendant vingt-quatre heures, un coup de vent impétueux du sud le força de courir au nord pendant trois jours, jusqu'au quarante-sixième degré de latitude australe. La tempête se calma, et Laroche, se dirigeant au nord, rencontra, par les 45 degrés, une terre qu'il représente comme fort grande, agréable à la vue, et ayant à sa côte orientale un bon port où il se procura de l'eau, du bois et du poisson. Il y passa six jours sans voir un seul habitant, et observant la déclinaison de l'aiguille aimantée. De là il se rendit à la baie de Tous-les-Saints au Brésil. Ces détails sont extraits de l'ouvrage de Seixas y Lovera, intitulé : *Description géographique de la région magellanica*. Une section de ce livre porte ce titre : *De la découverte faite par Antoine de Laroche d'un autre passage nouveau de la mer du Nord dans la mer du Sud*. Les écrivains qui se sont occupés de l'histoire des découvertes géographiques ont pensé que la grande île de Laroche était la même terre vue par Duclos-Guyot, de St-Malo, en juin 1756, qu'il nomma l'île Saint-Pierre, et que Cook nomma Géorgie australe, en 1772. Burney ne partage pas cette opinion, qui cependant paraît la plus probable. E—s.

**LAROCHEFOUCAULD**. Foy. ROCHÉFOUCAULD, XXXVIII, 303, et au Supplément.

**LAROCQUE** (S.-G. DE), qui écrivait sous Henri IV et entretenait le commerce de vers avec Florent Chrélien, précepteur de ce prince, le cardinal Duperron et Philippe Des-



equile à Toulouse en 1776, l'année suivante, répé-philosophie, et s'essaya pour la première fois dans cet enseignement. Il devait illustrer son nom. Il aimait à raconter que justement il n'avait été *bourré* scolastique, et se croyait grand philosophe, lorsque la Condillac lui tomba sous la main. Il sentit comme une révélation. Toutes ses idées chan-geaient. Il refit ses études philosophiques pendant douze ans. Il fut ensuite professeur de philosophie à Carcassonne en 1781, et Tarbes l'année suivante, et en 1781, enfin à Toulouse. Ce fut dans cette dernière ville l'occasion d'une thèse que pendant le parlement il mon-dépandance unie à la mort et cette dignité modeste qui est toujours les principaux de son caractère. Son enseignement à Toulouse eut un grand succès; ses leçons de métaphysique, publiées à cette ville en 1793, sans cesse, commencèrent à fixer les regards. « Sieyès, appréciant l'indulgent de tous les sens des siens, dit un biographe, distingua celui de Laromi-

guière, le fit lire à Condorcet, à Cabanis, à Destutt-Tracy, à quelques autres amis des études philosophiques, et invita l'auteur à venir poursuivre auprès d'eux le cours de ses honorables travaux (4). » Il vint donc en 1795 à Paris, où tous les hommes de talent affluaient pour se frayer une voie dans la route de l'ambition et des honneurs. Quant à lui, il ne rechercha qu'à continuer, malgré la suppression des congrégations enseignantes, la noble et modeste tâche d'instruire la jeunesse. Ce goût, ou plutôt cette vocation, le porta à s'attacher comme auditeur aux écoles normales. Un jour Garat, qui y donnait des leçons de philosophie, débuta par ces paroles : « Il y a ici quelqu'un qui devrait être à ma place ; » et il lut les observations d'un anonyme sur la précédente leçon. L'auteur était Laromiguière. Lors de la création de l'Institut, il fut nommé correspondant de la classe des sciences morales et politiques. Plusieurs mémoires qu'il lut aux séances ajoutèrent à sa réputation. Aux écoles centrales, création également nouvelle, il fut appelé d'abord à une chaire d'éloquence, puis à une chaire d'histoire. En vain Sieyès voulut qu'il l'accompagnât dans son ambassade à Berlin; Laromiguière refusa, comme il refusa depuis de se prêter aux démarches de ses amis pour obtenir le titre de sénateur. Il avait un instant été membre du Tribunal; mais il fut du premier tiers éliminé et resta philosophe (5). Attaché au Prytanée français comme examinateur des boursiers, puis

Professeur de science, montre en plusieurs-voies toutes les diffusions du monde, dans l'opinion de Paris-Royal, ré-voilà l'année, et dans le troisième chant de l'«*Encyclopédie*» par le mécanisme de la vie des choses à l'instar, des efforts à surmonter. Des épreuves d'un autre monde, dont les esprits, le professeur à l'École, et dans le tour de la philoso-  
phie anthropométrique, argumentation de l'«*Encyclopédie*» et il fallait parler latin et en latin, sans solution, sans peine d'être en circulation, conditions. Après les difficultés venant tout par en, le jouet de la philosophie, et sous toutes les formes des choses. »  
— *Journal de la Langue Française*, 1795.

(4) DARRON, Notice sur Laromiguière, insérée dans le *Journal de la Langue Française* (Janvier 1795).

(5) Ces trois ouvrages sont tous de documents produits par M. V. Luchet, doyen de la Faculté des Lettres, aux frais de Laromiguière.





*tendement qui n'y soit entré par les sens. Les autres, à la tête desquels était Laromiguière, jugèrent que Condillac s'était trop exclusivement attaché à l'analyse des impressions produites sur les sens par les objets extérieurs, et n'avait pas assez mis en lumière qu'il existe dans l'homme une puissance active par elle-même, indépendante des sensations sur lesquelles elle opère. La réhabilitation de l'intelligence dans l'activité, dans l'indépendance, dans la dignité qui lui appartiennent, tel est le but que s'était proposé Laromiguière, et l'on peut dire qu'il a su l'atteindre. Sans renier les doctrines de Condillac, qu'il prétendit toujours absoudre du reproche de matérialisme, il prouva que toutes les facultés de l'entendement ne sont pas renfermées dans la faculté, ou, pour parler comme lui, dans la capacité de sentir; il prouva que, si l'art de penser dépend du langage, la pensée précède la parole. Apôtre du véritable ecclésiastique, il essaya de rester indépendant de toutes les sectes. « Ne soyons ni à Locke, ni à Descartes, ni à Mallebranche, dit-il, dans une de ses leçons, soyons à la vérité. » En combattant l'opinion de Condillac sur la transformation de la sensation en attention, comparaison, jugement, raisonnement, il convenait d'ailleurs que les idées dérivent non pas de la sensation, comme disait Condillac, mais de nos diverses manières de sentir, essentiellement distinctes de nature, et modifiées par l'activité de l'âme. En effet, s'il refuse de considérer la sensation comme une faculté, source de toutes les autres, et distingua la passivité de l'âme dans la sensation, de son activité dans l'attention; s'il fit de l'attention la première faculté de l'entendement, il ne vit ensuite en elle*

que la manifestation d'une force interne pour modifier et rendre plus nettes, plus vives ces diverses manières de sentir. Il réduisit, du reste, à trois les facultés qui, selon son expression, ont été départies à la plus intelligente des créatures, savoir: l'attention, la comparaison et le raisonnement, qui, réunies au désir, à la préférence et à la liberté, compris dans le seul mot de volonté, forment l'ensemble de la pensée humaine. Cette nouvelle nomenclature, n'aurait-elle d'autre mérite que de simplifier les procédés des analystes et de préciser les termes employés comme instruments par Condillac et ses devanciers, que Laromiguière aurait encore rendu un immense service à la science. Il a posé les questions avec plus de clarté qu'aucun philosophe ne l'avait fait avant lui, en s'attachant à définir certains mots dont l'abus égarait souvent dans les recherches métaphysiques; et, sous ce rapport, Cabanis lui avait, dès les premiers jours du XIX<sup>e</sup> siècle, rendu pleine justice. Quant à la distinction de la passivité et de l'activité de l'âme, elle avait été faite longtemps avant Laromiguière; mais, sur ce point, il est juste de dire que jamais il ne prétendit être inventeur. La difficulté n'était donc pas de constater cette distinction entre l'activité et la passivité, mais d'expliquer le concours de la capacité de sentir avec la faculté d'agir, c'est-à-dire d'être attentif, de comparer, de raisonner et de vouloir, pour produire la pensée. A cet égard il s'est contenté de rappeler les hypothèses plus ou moins ingénieuses de Descartes, de Mallebranche, de Leibnitz, pour résoudre ce grand problème et combler l'abîme qui, selon son expression, sépare l'esprit de la matière. Il s'est attaché aussi à dé-



Les plaisirs de l'esprit  
 raient toujours nouveau.  
 toujours jeune pour les  
 le temps, loin de les af-  
 donne chaque jour plus  
 Pythagore offre aux  
 hécatombe pour les re-  
 au théorème qui porte  
 son. Kepler ne change-  
 ègles contre la couronne  
 nds monarques. Est-il  
 ces au-dessus de telles  
 ? Oui, messieurs, il en  
 randes. Quels que soient  
 ents que fait éprouver  
 te de la vérité, il se peut  
 s, rassasié d'années et de  
 ston qui avait décom-  
 ère et trouvé la loi de la  
 se soit dit, en jetant un  
 arrière : Vanité! tandis  
 ent d'une bonne action  
 embellir les derniers  
 plus extrême vieillesse  
 compagne dans la tom-  
 ignière eut l'amitié des  
 contemporains; il por-  
 société une constante  
 cet homme, à la fois  
 ment supérieur, eut des  
 plutôt des envieux dans  
 il ne pouvait en avoir  
 le, ils prirent du moins  
 cher leur mauvais vou-  
 orme d'éloges restreints  
 de louanges exagérées  
 qui étaient ses émules.  
 discontinua ses leçons à  
 s Lettres. Sa gloire ac-  
 soit des renommées nais-  
 vrait d'ailleurs dans l'É-  
 s contre la philosophie  
 t, et il aimait mieux se  
 carrière que de soutenir  
 qui eussent troublé sa  
 t surtout contrarié ses  
 e bienveillance. Il eut  
 ent pour suppléants

MM. Thurot, Larivière de Cardailiac  
 et Valette; ce dernier suppléa pen-  
 dant huit ans son maître, dont il était  
 devenu l'ami. Laromiguière n'en  
 continua pas moins de prendre part  
 aux travaux de la Faculté comme  
 examinateur, et les jeunes gens  
 pouvaient dire avec quelle bonté pa-  
 ternelle il rassurait leur timidité et  
 encourageait leurs efforts. A son titre  
 de professeur de philosophie il  
 joignait les fonctions paisibles de  
 bibliothécaire de l'Université. La  
 bibliothèque dont il était le conser-  
 vateur n'était autre que celle du  
 Prytanée français (collège Louis-le-  
 Grand), enlevée à cet établissement,  
 pour être transférée dans les bâti-  
 ments de la Sorbonne. A la mort de  
 Barbé du Bocage, Laromiguière  
 refusa les fonctions de *Aoyen*, que  
 lui offrait le ministre de l'Instruc-  
 tion publique, et que ses confrères le  
 sollicitaient d'accepter. Il réitéra ce  
 refus huit ans après, lorsque le décès  
 de l'humaniste Lemaire rendit de  
 nouveau cette place vacante. C'est  
 avec la même modestie que, pendant  
 quinze ans, il repoussa les invitations  
 d'illustres amis qui le pressaient  
 de se mettre sur les rangs pour  
 l'Académie Française; il ne voulut  
 jamais faire de visites, et l'Académie,  
 sans qu'on puisse lui reprocher d'a-  
 voir été fidèle au plus sage des règle-  
 ments, a pu regretter plus d'une fois  
 de ne pas compter parmi ses mem-  
 bres celui qui avait fait parler à la  
 philosophie un langage si pur, si  
 élégant et si véritablement acadé-  
 mique. S'il reçut assez tardivement  
 la décoration de la Légion d'Honneur,  
 qu'on s'étonnait de ne pas lui voir,  
 on peut être sûr que jamais il ne la  
 demanda. Aussitôt que l'Académie  
 des sciences morales et politiques  
 fut reconstituée, en 1821, la voix  
 publique y désigna sa place, et



tion dans ce qu'elle avait de modéré, toujours il fut l'ennemi de ses excès; il eut toujours pour Bonaparte et son despotisme un éloignement qu'il exprimait quelquefois avec un mépris amer. Du reste, indulgent envers tout le monde, il conservait cet optimisme en amitié. Sicard, Desrenaudes (voy. ce nom, LXII, 417), Daunou, Sieyès et Garat ont surtout compté parmi ses amis; et, quelque opinion qu'on puisse avoir sur les deux derniers, en raison du rôle politique qu'ils ont joué, l'amitié de Laromiguière restera toujours pour eux un trait honorable (8). Les dernières années de l'illustre professeur furent tourmentées par les douleurs d'une maladie de vessie; mais, au milieu des plus cruelles souffrances, il conserva jusqu'à la fin cette sérénité d'âme, cette égalité de caractère et de langage, cette joie paisible du cœur qui faisaient de lui le plus aimable comme le plus vrai des philosophes. Il s'est éteint le 12 août 1837, avec la résignation d'un sage et la confiance d'un homme religieux. À sa mort se sont révélés une foule de traits de sa bienfaisance

volontés, qui offrent tout en parole et d'inspiration et tout le style ajoute de merveilleuse perfection à la pensée, mais écrit en italien, en allemand et en français. Par une coïncidence qui fut bien marquée (11), la première édition des *Leçons* parut dans le même temps que Mme de Staël publiait son ouvrage *Sur la philosophie allemande* dont Laromiguière fut l'objet modéré, mais constant. On se lit avec intérêt, dans les deux ouvrages qui font la gloire de sa vie, sinon le fond des idées, du moins les formes claires et lucides qui naissent déjà un caractère si remarquable au programme des leçons de philosophie publiées à Louve, en 1793, sous ce titre: *Éléments de métaphysique*, 2 in-8°. On a encore de lui: *Plan de Condillac, ou Réflexions sur la langue des calculs*. Paris, 4 (1805), in-8°; 2<sup>e</sup> édition, 1828 in-12. Les *Observations de Laromiguière sur cet ouvrage* par de Condillac sont peut-être en

meux. On lui doit de plus *trois* imprimés dans le recueils de l'Institut (*Sciences morales* *l'année*, an VI, t. 1, p. 451 et *premier sur la détermination des mots analyse des sensations*, et sur le mot *idées*, qui lui fut dans le temps le suffrage de ceux qui cultivaient l'analyse philosophique. Nous avons cité les discours qui furent prononcés à ses funérailles par MM. Droz, Cousin, de La Harpe et Valette. La Faculté des lettres de Paris possède dans une de ses salles un beau buste de Larramendi, par M. Carle Elsholtz. C'est fait d'une souscription ouverte par M. V. Leclerc, doyen de cette

D—N—R.

**LARRAMENDI** (le P. MANUEL) un philosophe, était né vers le XVII<sup>e</sup> siècle, dans le Guipuscoa, province qui fait partie de la Biscaye. Ayant embrassé l'état de Saint-Ignace, il dut se livrant l'usage, à l'enseignement des langues anciennes et de la langue basque. Dans la suite, il remplit la chaire de théologie au collège de Salamanque. La reine Marie de Neubourg, veuve de Louis XIV, l'ayant choisi pour son confesseur, il habita quelque temps à Madrid. Depuis il se retira dans sa patrie natale, et il y mourut vers l'âge de 70 ans. Il se fit un nom par son zèle pour la gloire de la langue basque, dont le but il fit connaître, dans ses ouvrages, les principes, les ressources, les fondements et les ressources fait loin d'y soupçonner, d'importance de sa littérature. On a du P. Larramendi : I. *La lengua y universalidad del Basco en España*, Salamanque, 1736, in-8°. Son but, dans cet ou-

vrage, est de prouver que le castillan et ses différents dialectes sont des dérivés de la langue basque. II. *El imposible vencido. Arte de la lengua bascongada*, ibid., 1729, in-8°. On avait sans doute dit au P. Larramendi qu'il lui serait impossible de connaître et d'ordonner toutes les règles de la langue basque, et c'est ce qui lui fit donner à sa grammaire ce titre un peu fastueux. Il a dédié cet ouvrage à la province de Guipuscoa, l'une des premières de l'Espagne, comme la langue basque est une des premières du monde. Toutes les langues, dit-il dans son épître dédicatoire, ont eu leur enfance et leurs imperfections; le basque seul a toujours été une langue parfaite, attendu qu'il ne reconnaît pour auteur que Dieu lui-même, qui le forma tel qu'il est resté, lors de la division des langues, dont le basque est une des soixante-douze premières, qui sont les mères de toutes les autres. Une chose vraiment impossible, ce serait de répondre sérieusement à des raisonnements aussi concluants; mais la grammaire du P. Larramendi n'en est pas moins un ouvrage très-remarquable et digne de l'attention des philosophes. III. *Discurso historico sobre la antiqua famosa Cantabria*, Madrid, 1736, in-8°. IV. *Diccionario trilingue del castellano, bascuence y latin*, Saint-Sébastien, 1745, 2 vol. in-4°. Dans un discours préliminaire très-étendu, l'auteur passe en revue la plupart des grammairiens espagnols, auxquels il reproche des bévue et des omissions importantes; il n'épargne pas même le célèbre Gregorio Mayans (roy. ce nom, XXVII, 610). Mais à son tour Mayans affirme que c'est dans ses *Origines hispanice lingua* que Larramendi a puisé tout ce qu'il a dit de raisonnable sur la langue basque. Voy. *Specimen biblioth. majaniana*, p. 164. W—S.

ment formés, et que l'on occupait à renforcer l'armée des Alpes maritimes. Il s'y rendit aussitôt ; et, après plusieurs campagnes, il fut nommé chirurgien en chef de l'hôpital civil et militaire de Nîmes. En 1803 il alla prendre le bonnet doctoral à Montpellier, ce qui n'était, au reste, qu'une simple formalité, pour régulariser sa position sociale, et la mettre en harmonie avec les nouvelles institutions. Ses succès dans la pratique lui acquirent une grande réputation qui s'étendit au loin. Il mourut en 1819, d'une maladie organique du cœur, dont les progrès avaient sans doute été hâtés par l'ardeur avec laquelle il se livrait au laborieux et pénible exercice de sa profession. On a de lui : 1. *Reflexions particulières sur l'art des accouchements*, Nîmes, 1799, in-8°. Contrairement aux opinions reçues et qui reposent sur des faits bien observés, Larrey soutient qu'il est inutile et même dangereux de faire rentrer dans la matrice le cordon ombilical sorti en même temps que quelqu'une des parties de l'en-

des préparations dans les opérations, *Insérés sur l'abus* Montpellier, 1802, in-8°. 2.

**LARROQUE** (Louis) naquit à Castres, le 14 sep de parents très calvinistes envoyèrent leur fils parfaire études à Lausanne en Suisse des progrès rapides, et de nistre de l'Évangile le 18 1768. Bientôt il fut placé, e de pasteur, à la tête de l'é Castres. Il se maria seul en 1777, avec Marguerite B Larroque était alors d'un coup de talent pour le chose sermons étaient fort suaves. la révolution éclata, sans ver tous les crimes qui e la suite, il en adopta les p surtout ceux qui persécuta tholicisme, auquel il avait haine implacable. Ce qu fut pendant sous cette influence sous celle d'une faiblesse te damnable, qu'il prit part ment inique du P. Lachet et ques autres prêtres, qui pré

un culte particulier pour  
individu. On n'y voit que  
sels desordres peut se livrer  
s'écarter des croyances que  
tion a établies. C—L—B.  
RUGA (don EGGENIO), au-  
sagnol moderne, entreprit  
très-méritoire de faire  
à ses compatriotes les ri-  
leur sol et de leur indus-  
un ouvrage commencé pen-  
sée de Charles III, sous le  
*Memorias políticas y econo-  
la industria, las minas,  
Ispaña*. Cet ouvrage diffus,  
le., contient le détail des  
de la terre et des fabriques  
genre dans les diverses pro-  
Espagne. Quarante-huit vo-  
avaient déjà paru en 1804,  
la mort de l'auteur. Une so-  
peux de lettres en a entrepris  
nation; mais les révolutions  
ses ce malheureux pays ont  
eau interrompu cette publi-  
Z.

UE (GERVAIS DE), naquit à  
sept. 1751, de parents ob-  
père était ouvrier tisserand,  
ère tenait une échoppe de  
La bienveillance de l'abbé  
son, principal du collège du  
ouvrit la carrière des étu-  
iques. Lorsqu'il les eut ter-  
il fit sa théologie à l'Univer-  
sen, fut promu en 1773 au  
conat, l'année suivante au  
, et reçut l'ordre de prê-  
1775. Nommé, en 1780, se-  
pelain des religieuses de la  
il obtint, trois ans plus tard,  
de quatrième au collège des  
porté, en 1786, au professo-  
naire du collège du Bois, et  
année élu doyen de la Fa-  
Arts, dignité annuelle, à  
il fut appelé de nouveau en  
l'année 1785, il était de-

venu membre de l'Académie royale  
des Belles-Lettres de Caen, et, dans  
son discours de réception, il avait  
traité de la chronologie des anciens  
peuples, matière qui lui était fami-  
lière, mais qui ne fut pas l'objet prin-  
cipal de ses travaux, spécialement  
appliqués à des recherches de la plus  
haute importance sur les origines de  
la langue et de la littérature nationa-  
les. La révolution amena une grande  
perturbation dans la vie de l'abbé de  
Larue; il refusa le serment à la con-  
stitution civile du clergé, comme  
ecclésiastique et membre de l'Univer-  
sité de Caen, qui fut suppri-  
mée en 1791. Condamné à la dépor-  
tation comme réfractaire, il dut s'es-  
timer heureux de pouvoir s'embar-  
quer au Havre, à l'affreuse époque des  
premiers jours de septembre 1792,  
pour se réfugier en Angleterre. Son  
mérite ne tarda pas à être apprécié  
sur cette terre étrangère; il obtint la  
faveur d'un libre accès dans les bi-  
bliothèques les plus renommées de  
ce royaume. Les trésors de la fa-  
meuse Tour de Londres (1) devinrent  
l'objet plus spécial de ses investiga-  
tions. C'est là que le hasard lui fit  
découvrir une masse énorme de *poé-  
mes français du moyen âge*, monu-  
ments jusqu'alors inconnus de notre  
ancienne littérature, qu'il fit con-  
naître dans une suite d'articles four-  
nis en 1794 et années suivantes à un  
recueil périodique dit *Archæologia*.  
Il y apprenait aux Anglais que la  
langue et la littérature françaises  
avaient été celles de la cour, sous  
leurs rois normands et angevins, et  
y avaient produit cette masse de  
poèmes si longtemps tenus pour des  
chefs-d'œuvre, et peut-être à tort si  
injustement négligés aujourd'hui.

(1) On croit souvent d'être dérivé par les  
Bibliothèques (1791, 1841).

1804, ses *Recherches sur les prairies de Caen*; en 1805, un mémoire sur le commerce de Caen depuis le XI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la prise de cette ville en 1417 par les Anglais, mémoire dont l'analyse a été insérée dans le 1<sup>er</sup> volume des *Mémoires de la Société d'agriculture et de commerce* de cette ville. L'auteur, avait déjà lu, à l'Académie de Caen, un autre mémoire sur le même sujet, depuis le XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1685, époque de la révocation de l'édit de Nantes. Il est à regretter que ces deux mémoires, qui comportent un grand intérêt, soient restés inédits. C'est à la même époque (1805) que notre savant antiquaire écrivit ses *Recherches sur la célèbre tapisserie de la reine Mathilde*, représentant la conquête de l'Angleterre par les Normands, et appartenant à l'église cathédrale de Bayeux, Recherches dont il publia une 2<sup>e</sup> édition en 1824. Il en avait fait hommage, dès 1812, à la Société des Antiquaires de Londres, qui les fit traduire en anglais et les insérer dans le XVIII<sup>e</sup> volume de

des lettres et des académies, liées ensemble dans un ouvrage régi par un seul chef, M. de Bo. Tous les membres encoas et des anciennes universités furent cherchés et appelés à fournir des nouvelles. L'abbé de obtint, le 20 juillet 1809, la d'histoire à celle de Caen, et même temps nommé secrétaire Faculté des lettres, dont il doyen en 1821. Dans cette même née 1809, une circonstance doit point passer inaperçue: une discussion littéraire entre Chénier, chargé alors de la littérature à l'Assemblée de s'agissait des Trouvères, qui longues années étaient l'objet de savantes recherches de Lacroix le monde alors consultant ces visiteurs de nos provinces à trionales avec les Trouvères appartenant à nos régions de et si l'on faisait entre les uns et les autres quelque distinction, c'était attribuer à ces derniers la part la méritée de l'honneur.

à 1810. Pendant qu'il s'occupe de ses laborieuses recherches sur cette question, un autre savant, de la Provence, Raynouard, fait un travail à peu près identique qui l'avait conduit à des conclusions différentes. Cette divergence provient principalement sur cette question : l'époque où les populations italique et germanique s'étaient mêlées sur le sol sud-ouest de la France, s'était-il d'abord formé une langue unique, qui plus tard se divisée en plusieurs dialectes ? ou bien, dès l'origine, il y avait eu deux langues, chacune se serait-elle fait un idiome distinct, par une action plus ou moins intense du dialecte, et sans la préexistence d'un dialecte commun ? Raynouard s'était prononcé hautement en faveur de la première hypothèse ; elle était vivement soutenue par son antagoniste. Cette grave discussion s'éleva qu'au moment de la publication de l'histoire des Trouvères ; la mort vint les frapper l'un et l'autre avant sa solution ; elle est restée *sub judice*. Larue avait en 1815 un intéressant mémoire sur les Bardes armoricains, et il avait été nommé correspondant de l'Institut ; il publia en 1820 ses *Recherches historiques sur la ville de Troyes*, ouvrage non terminé, et qu'il ne put compléter par une *histoire de Troyes* et une *histoire littéraire* de cette cité. La première s'est trouvée en manuscrit dans ses papiers ; il y avait aussi des fragments de la seconde, et regardés comme les principaux éléments de la seconde. C'est dans son portefeuille que se sont trouvées deux dissertations historiques dont la publication est très désirable, l'une sur les *antiquités romaines subsis-*

tant dans la Neustrie inférieure, l'autre sur les invasions des Saxons et sur leurs colonies au diocèse de Bayeux. Il fut décoré de l'ordre de la Légion-d'Honneur le 31 octobre 1826. Quoique ses travaux littéraires se fussent constamment portés vers le moyen âge, on ne doit pas croire qu'il fût ennemi des découvertes modernes dès qu'il les jugeait utiles, et il avait 60 ans quand il se décida à se faire vacciner. Il avait été élu, en 1832, associé libre de l'Académie des Inscriptions ; ce ne fut que deux ans après, en 1834, qu'il fit enfin paraître l'*Histoire des Trouvères*. Bien qu'il eût atteint sa 83<sup>e</sup> année, il avait conservé toute sa force de tête, et sa vieillesse était pleine de verveur. C'était le grand œuvre de Larue, sa pensée toujours dominante et pour ainsi dire l'unique objet de sa vie entière. Cet ouvrage était depuis longtemps attendu, il fut recherché avec beaucoup d'empressement et obtint tout le succès qu'il mérite réellement. Nous avons indiqué plus haut la discussion qu'il fit naître entre l'auteur et son collègue, à l'Institut, Raynouard ; il survécut d'une année à peine à cette publication, et mourut le 24 septembre 1835, au moment où il venait d'entrer dans sa 85<sup>e</sup> année. Si nous voulons apprécier le talent de Larue comme littérateur, nous dirons qu'il fut un zélé infatigable des antiquités les plus ardues, un antiquaire de la plus ingénieuse et de la plus rare sagacité, un érudit sans égal pour tout ce qui tient à l'histoire, la physiologie et la littérature du moyen âge. Il se distingua surtout dans un genre de recherches scientifiques dont il fut le premier, et restera peut-être encore longtemps l'unique modèle. Il fut d'ailleurs un homme de bien, capable de longues

très-secondaire. On a trouvé dans son portefeuille les manuscrits de plusieurs sermons; nous nous bornerons à en citer un, prononcé en 1814 dans l'église de Saint-Jean à Caen, et qui produisit alors un grand effet. Le sujet était : la cause et les suites de la révolution, et le texte tiré d'Isaïe : *Vergenti peccatrici*. Dans ce discours, faisant l'éloge de Louis XVI, il regrettait et incriminait l'abolition de la compagnie de Jésus. Ce fait est d'autant plus remarquable que, dans ses ébauches sur l'histoire littéraire de la ville de Caen, écrites avant 1814, et restées inédites, on avait trouvé des attaques inconvenantes contre les Jésuites, et qu'il avait été dénoncé pour ce sujet à M. Frayssinous, évêque d'Hermopolis, et grand-maître de l'université. Le prélat crut devoir en parler à Larue, qui se borna à répondre : « Monseigneur, l'ouvrage n'est pas imprimé. » Était-ce de sa part avouer le fait? On ne peut que le présumer, mais ce qui est plus certain, c'est qu'il a varié (et peut-être plus d'une fois) dans son opinion sur

nous nous bornerons à citer) Chateaubriand, Casier, Lablondel, Millin, Van Praet et Brial; parmi les étrangers : Banks, Carlisle, Puckertus, Scott, etc.; le bibliothécaire danois Ferdinand Woll, le Danois de Bronstedt, etc. Nous peignons ici ceux des ouvrages de Larue qui ont été imprimés : I. *Recherches historiques sur la ville de Caen*, Caen, 1804, brochure. II. *Recherches sur la Tapisserie Bayeux*, Caen, 1806, 1<sup>re</sup> édition, in-4<sup>o</sup>, ornée de 8 planches représentant la Tapisserie; 2<sup>e</sup> édition, in-4<sup>o</sup> de 92 pages, avec deux planches. III. *Essais historiques sur la ville de Caen et son université*, Caen, 1809, 2 vol., ornés de dessins lithographiés in-4<sup>o</sup> à 12 exemplaires seulement. IV. *Histoire des Trouvères*, Meuzel, 1834, in-8<sup>o</sup>. — L'ouvrage de Larue (ainsi que l'ouvrage né dans le Nivernais, vers lequel nous nous sommes dirigés) reçut dans ce pays une attention complète, et se vendit d'abord

passer à l'ordre du jour ion de faire juger par le l'Isère les auteurs des as- mis récemment par les ma les départements mé- t principalement à Lyon. des élections de l'année uss les terroristes d'avoir a violence celles de Ne- emanda la translation de dans un autre lieu. Il e à plusieurs reprises sur ations, et en faveur des des émigrés. Ayant été bre de la commission des avec Pichegru et Willot, grande part aux mouve- recédèrent la journée du r an V (sept. 1797). Déjà, ise du 20 juillet, il avait de des réponses évasives Directoire sur la marche vers Paris; et ce fut en- le 4 août suivant, pré- pport sur ce sujet et sur mplots dirigés contre le latif. Ayant signalé le che et le commissaire ome les auteurs de ces l demanda que le Direc- connaître et poursuivre ours. Après de telles ma- il était difficile que La- it aux proscriptions qui ivre le triomphe du Di- 18 fructidor. Dans cette orable il était, dès le ma- poste d'inspecteur de la est là qu'il fut arrêté par ainsi que Pichegru, et prison du Temple, puis à Guiane. Après quel- le captivité dans les dé- itels de Sinnamari, il s'é- e frêle pirogue avec Pi- liot, Ramel et six autres agnons d'infortune (voy. LXXXV, 279). Barbé-Mar-

bois et Laffont-Ladebat refusèrent de profiter de ce moyen d'évasion. Après avoir couru en pleine mer de très-grands dangers, les malheureux proscrits abordèrent à la colonie hollandaise de Surinam, où ils furent très-bien reçus par le gouverneur; ils se rendirent ensuite en Angleterre, où de Larue fut présenté au comte d'Artois, qui lui fit le meilleur accueil. Attaché dès lors irrévocablement aux Bourbons, Larue accompagna Pichegru en Allemagne et passa en France, où il vint se réunir à son beau-frère, M. Hyde de Neuville, et prendre part à ses entreprises et à ses périls pour la cause royale. Bientôt poursuivi par la police consulaire, il fut encore obligé de se cacher et n'obtint qu'avec peine d'être tenu en surveillance dans le département de la Nièvre. Cet état de persécution ne cessa qu'en 1814, à l'époque de la Restauration. Larue fut alors créé chevalier de la Légion-d'Honneur, et le roi Louis XVIII lui donna des lettres de noblesse. En 1816 il fut nommé conservateur de Archives de France, en remplacement de Daunou, et garda cet emploi jusqu'à la révolution de juillet 1830. Le 1<sup>er</sup> août, on trouva son cadavre sur les bords du canal de l'Ourcq, et l'on crut généralement que, désespéré des suites de cette révolution et craignant surtout de perdre sa place, il s'était donné la mort. Il avait publié en 1821 : *Histoire du 18 fructidor, ou Mémoires contenant la vérité sur les divers événements qui se rattachent à cette conjuration, précédés du tableau des factions qui déchirèrent la France depuis quarante ans, et terminés par quelques détails sur la Guiane, considérée comme colonie*, 2 vol. in-8°. On a inséré plusieurs lettres de Larue, adressées à sa femme, dans le vo-



lume intitulé *Anecdotes secrètes sur le 15 fructidor*, à la rédaction duquel M. Hyde de Neuville concourut en 1799. — M—D J.

**LASALLE** (Pier-DE-Fix, marquis de), né en 1734, dans le pays de Soule, fils d'un conseiller au Châtelet, entra dès sa jeunesse dans la carrière des armes, fit comme officier d'infanterie la guerre de Sept-Ann en Allemagne, et devint successivement capitaine, lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis, commandeur de Malte et gouverneur de Saint-Domingue. Ayant épousé une demoiselle d'Offemont, petite-nièce de la fameuse marquise de Brinvilliers, il acquit par cette union la propriété de la terre d'Offemont en Soissonnais. Il se fixa dans la capitale, où il se ruina dans de folles dépenses et finit par tenir une espèce de maison de jeu. Les produits de sa plume n'étaient pas capables de relever sa fortune. Il composa des pièces de théâtre, et traduisit de l'anglais des romans et d'autres ouvrages peu connus aujourd'hui. S'étant déclaré dès le commencement partisan de la Révolution, il fut élu le 14 juillet, au moment de la prise de la Bastille, l'un des membres du comité permanent qui s'empara du pouvoir à l'Hôtel-de-Ville; et ce même comité le nomma presque aussitôt commandant de la milice parisienne. Lafayette ayant été nommé le lendemain commandant-général, Lasalle resta commandant en second; mais il faillit dès le 5 août payer bien cher ce commencement de faveur. Ayant voulu faire sortir de Paris un bateau de poudre avariée, la populace imagina qu'il cherchait à priver les Parisiens de munitions de guerre; ce qui était alors un grave délit. On se saisit de sa personne, et déjà la corde du fatal réverbère était prête, lorsque Lafayette

vint à son secours et l'aida à se soustraire à travers la foule. Le lendemain la salle vint se justifier devant ce même peuple qui l'applaudit avec un enthousiasme qu'il en avait fait veille à le poursuivre. Il fut nommé maréchal de camp et continua à commander la garde nationale de Lafayette; mais, plus heureux que celui-ci, il échappa aux persécutions. On croit que dès lors il se sentit atteint d'aliénation mentale, ce qui ne l'empêcha pas de passer à la barre de la Convention nationale le 14 juillet 1795, et d'y recevoir l'accolade du président, en reconnaissance du service qu'il avait rendu à la patrie six ans auparavant. Il fut nommé lieutenant-général et commandant d'une cohorte de vétérans depuis il tomba tout à fait en démence, et mourut à Charenton le 10 oct. 1818. Il a publié : I. *Tragédie* tragédie en cinq actes, Paris, 1781, in-12; pièce que le musique de la scène ne put soutenir sur la scène. *Les Pêcheurs*, comédie en un acte en prose, mêlée d'ariettes, Landau et La Haye, 1780, in-8°. *L'Officier*, comédie en trois actes en prose, 1780, in-8°. *Œuvre* bien conçu, mais dont le style ressemble à la conversation la plus commune. IV. *Cherub*, ou un jour comédie en deux actes et en vers, Paris, 1781, in-8°. V. *Sophie Frocourt*, comédie en quatre actes en prose, 1783, in-8°. VI. *L'Usurier* et *Tante*, comédie en trois actes en vers, 1786, in-8°. *Œuvre* qui ou cinq fois à la Comédie Française. VII. *Le Malade*, ou *Le Comte de Gaurbomont*, Paris, 1782 part. in-12. VIII. *Satanne* ou *Le Jeune*, histoire véritable, Paris, 1801, in-18. IX. *L'Amour de Salomon*, Paris, 1812, 4 vol. in-18. X. *Œuvre* a traduit de l'anglais : 1° *Le*

1766. 2<sup>e</sup> *Clara I* 1798.  
*Idronica* (par M. C. N. Jon),  
 4<sup>e</sup> *Mémoires du règne de*  
*ex III* (par Belsham, voy. ce  
 L. VII, 524). La plupart de ses  
 de théâtre n'ont pas été jouées,  
 en avait composé beaucoup  
 qui n'ont été ni jouées ni  
 usées. Il avait fait recevoir à  
 une pièce intitulée *Fistnou*,  
 pas été représentée. On a pré-  
 que le marquis de Lasalle avait  
 beaucoup de part à la rédaction des  
 de M<sup>me</sup> Benoît. L. et M—D J.  
**SALLE** (ANTOINE DE), l'un  
 des métaphysiciens les plus re-  
 ables, fut très-vanté par quel-  
 uns, mais est resté oublié du plus  
 nombre. Né à Paris en 1754,  
 pour le fils naturel du comte  
 de Montmorency-Pologne, et fut  
 dans la maison et sous la tu-  
 telle du prince de Montmorency-Tin-  
 gataire universel du comte.  
 lin de père et de mère dès l'âge  
 ans, il fut destiné par son tu-  
 tel à l'état ecclésiastique, et porta  
 le violet; mais lorsqu'il eut ter-  
 miné sa philosophie, ayant témoigné  
 une répugnance pour cet  
 état, on lui fit apprendre l'anglais,  
 et le placer à Londres dans le  
 service, pour lequel il ne montra  
 aucun goût. Il avait à peine at-  
 tenu sa seizième année qu'on l'en-  
 voya à St-Malo étudier l'hydrographie.  
 79, il s'embarqua sur le na-  
 vire *St-Pierre*, expédié pour la  
 Terre-Neuve; trois ans après,  
 sur le navire *l'Américain*, employé  
 à transporter des nègres; et enfin en  
 1782, sur le vaisseau *le Superbe*,  
 pour la Chine, aux frais d'une  
 compagnie d'actionnaires, dont La-  
 salle-même faisait partie. De re-  
 tour en France en 1778, ayant essuyé  
 un refus de droit dans la demande du  
 commandement d'une frégate, il

quitta la marine, et voyagea en Suisse  
 et en Italie, où il encourut la dis-  
 grâce du prince de Tingry. Revenu à  
 Paris, il finit par être un homme de  
 lettres, et, de plus, un métaphysi-  
 cien. Le *Novum Organum* de Bacon  
 lui étant tombé dans les mains,  
 il se mit à faire de l'analyse. Un  
 premier essai, original par les idées  
 et le style, sous le titre bizarre de  
*Désordre régulier*, (Berne (Auxerre),  
 1786, 1 vol. in-12, qu'il composa en  
 trente jours, durant une conva-  
 lescence, fut annoncé par Garat, qui  
 faisait alors les réputations dans le  
*Journal de Paris*, comme le début  
 d'un homme nouveau, qui venait,  
 après Diderot, Rousseau, etc., nous  
 offrir des lumières. Cet éloge extra-  
 ordinaire d'un opuscule anti-acadé-  
 mique, où Buffon, encore vivant,  
 était attaqué et persiflé, occasionna,  
 par le crédit de celui-ci, la suspen-  
 sion du journal, mais fit rechercher  
 le nouveau philosophe par les admi-  
 rateurs même de Buffon, entre autres  
 par Hérault de Séchelles, alors avo-  
 cat général. Ce dernier fit les frais  
 d'impression d'un second ouvrage  
 de Lasalle, *la Balance naturelle*,  
 Londres (Paris), 1788, 2 vol. in-8<sup>o</sup>,  
 que l'auteur lui dédia. En n'annonçant  
 pas moins que le système du monde,  
 et en nous apprenant, ce qui n'est  
 pas nouveau, que tout va et vient en  
 vertu d'une loi universelle, ce livre,  
 en quatre chapitres, d'ailleurs pleins  
 d'idées et de verve, écrit avec une  
 sorte d'enthousiasme, n'en excita au-  
 cun dans le public, malgré l'éveil  
 donné par le rédacteur du *Journal*  
*de l'Oise* (Mathieu de Mirampal).  
 M. Azziis paraît néanmoins y avoir  
 pris sa loi des *Compensations*. Il en  
 fut de même d'un troisième ouvrage,  
*la Mécanique morale*, Genève  
 (Auxerre), 1789, 2 vol. in-8<sup>o</sup>, qui  
 est l'application utile et plus mesu-

poétique d'octobre 1790, l'analyse de cet ouvrage, que la singularité du titre n'a pu tirer de l'oubli. Il est resté tellement ignoré qu'on a depuis attribué, d'après Salgues, à Hérauld de Séchelles, une *Théorie de l'ambition*, communiquée à ce dernier, retenue par lui, et rétablie de mémoire par son auteur dans la *Mécanique morale*, sous le nom de *Théorie du charlatanisme*. La copie d'une première traduction du traité de Bacon, *De Augmentis scientiarum*, a de même passé au compte de la succession du conventionnel; et l'auteur, l'ayant réclamée vainement auprès du député Grégoire, a traduit une seconde fois ce traité. Latalle émigra en 1790; il avait fait et il proposa un plan dirigé contre la féodalité et ses principaux agents. Une modique rente sur biens-fonds, son unique ressource, fut bientôt saisie; mais il ne put alors être ramené en France par un de ses amis, qui alla le chercher à Rome, et qui parvint à retirer l'écrit contre-révolutionnaire. Depuis inutile, et

il s'occupa de la traduction de *œuvres de Bacon*, d'abord sans succès, abandonné, puis repris et achevé malgré les difficultés position. C'est cependant lui le titre de traducteur qu'on lui a donné, quoiqu'il soit de plus le copiste, ou même le continuateur de Bacon. Mais il n'est permis d'imprimer, à l'époque de la *théopédie*, des passages où le philosophe anglais fait sa profession chrétienne; ce qui a valu peut-être la critique d'un docteur (roy. DEZAC, 1531, 274), et à son succès. Cette version, faite à Dijon en 1790-1802, n'est pas la fortune d'un tel homme; mais la plus profonde misère, lors sous le règne de la Convention nationale, les dépenses énormes auxquelles lui eussent fait obtenir une pension de 500 francs. Ce

**LALLE (HENRI)**, né à Verres, 1765, fit de bonnes études, et fut d'abord destiné ecclésiastique, auquel la Révolution fit renoncer. Il entra dans la carrière du barreau, se fit connaître par ses écrits ; et, comme la plupart de ses contemporains, il embrassa la cause révolutionnaire ; mais, d'un caractère modéré, il n'eut part à aucun de ces excès, et n'acquiesça à aucune mesure qu'après la chute de Robespierre du 18 fructidor, le Directoire le nomma l'un des trois membres du jury central chargé de la surveillance de la presse à Paris, et que remplaça, sous le nom de préfet de police, par le Directoire, dans cet emploi aucune persécution, Lasalle ne fut occupé que par les nombreux services ; aussi il s'y maintint longtemps, et triompha au 18 brumaire, on l'envoya commissaire général de police à Brest. Mais, encore dans cet emploi, la sagesse et la modération des principes de Lasalle mirent en opposition avec les passions locales. Il fut rappelé, et ses fonctions dans un état de siège ne prouvaient qu'il n'avait rien fait, comme tant d'autres, de mal ou de bien pour s'enrichir. Le Directoire le nomma commissaire général de police à Paris, et leur rendait aucune partie de leurs biens confisqués, même les biens nationaux n'étaient pas vendus ; Lasalle eut l'idée généreuse de proposer la restitution de ceux de leurs biens que l'État avait encore à sa disposition et il publia sur cette question une brochure qui eut un grand succès, mais qui déplut vivement au Directoire, sans qu'il voulût bien mettre fin à ces vexations, mais n'aimait pas la restitution ; Lasalle poursuivit ses projets. Il se garda bien de l'indiscrétion à Lasalle,

et ne continua plus de l'employer. Forcé alors de recourir à ses talents littéraires, Lasalle publia plusieurs écrits et traductions de l'anglais, et en même temps il concourut à la rédaction de quelques journaux, entre autres du *Journal des Débats*, où ses articles étaient signés S. Ce ne fut qu'en 1815, lorsqu'il revint de l'île d'Elbe, que l'empereur consentit à nommer Lasalle commissaire général de police dans les départements de l'Est. Mais cette faveur dura peu, car il eut à peine le temps de faire une tournée sur la frontière suisse, qu'il était spécialement chargé de surveiller. Ses fonctions cessèrent avec le pouvoir de Napoléon, et il revint à ses occupations littéraires, pour ne plus les quitter, jusqu'à sa mort, en 1833. Lasalle a publié : I. *Sur l'arrêté des consuls du 24 thermidor, relatif aux lois des prévenus d'émigration*, Paris, 1801, in-8°. C'est la brochure que nous avons indiquée ci-dessus. II. *Sur le commerce de l'Inde*, 1802, in-4°. III. *Des Finances de l'Angleterre*, Paris, 1803, in-8°. IV. *De la Neutralité des villes asiatiques*, Paris, 1803, in-8°. V. *Le Secret de M. Lebrun-Tossa, ou Lettre à l'auteur de Non-Révolution, suivie des variantes qui existent entre le manuscrit de M. Lebrun-Tossa et le manuscrit de Conaxa*. Cette brochure, en faveur de M. Étienne, était relative à la discussion que fit naître à cette époque la comédie des *Deux Gendres*. VI. *Sur le concordat de 1817*, Paris, 1818, in-8°. VII. *Maison hospitalière, ou Projet d'un établissement destiné à recevoir les femmes domestiques aux époques où elles sont sans place*, Paris, 1827, in-8°. VIII. *De prix du pain à Paris, moyen d'en arrêter le renchérissement*, Paris, 1829, in-4°. Henri Lasalle a publié, comme traduit de la

*jusqu'à nos jours*, par J. Russell, 1822, in-8°; 2<sup>e</sup> une *Vie du duc de Wellington*, Paris, 1816, in-8°; 6<sup>e</sup> la continuation de l'*Histoire d'Angleterre*, par Bertrand-Moleville, formant le septième volume de cet ouvrage, et imprimée séparément sous le titre de *Georges III, sa cour et sa famille*, 1822, in-8°. M—Dj.

**LASALLE** (ANTOINE-CHARLES-LOUIS COLLINET de), général français, né à Metz, le 10 mai 1775, d'une famille anoblie en 1655 par le duc de Lorraine, fut élevé avec beaucoup de soin sous les yeux de son père, qui était commissaire ordonnateur. Voué dès l'enfance à la carrière des armes, il fut porté comme cadet gentilhomme sur le contrôle du régiment d'Alsace en 1786, mais, la Révolution étant survenue, il n'y fut pas reçu officier, et s'engagea en 1793, comme simple cavalier, dans le 23<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval, où il devint fourrier, et fit les campagnes de cette époque aux armées du Rhin et de la Moselle. Doué d'une belle stature et de toutes les qualités

Combatlant ensuite à l'avant à côté de Lesclapart, devenu le beau-frère de Bonaparte, et avec lui d'une étroite amitié, les deux se distinguèrent sur aux passages de la Piave et gliamento. Ayant suivi Bonaparte en Égypte, Lasalle y donna de belles preuves de courage à Chaux Pyramides, à Thèbes, et à Davout, et surtout au camp Salahieh, qui fut si meurtrière cavalerie française. À son retour en France, après l'évacuation de l'Égypte, il fut nommé colonel de hussards, et se distingua encore en Italie, à la tête de son régiment dans les campagnes de 1800, sous Masséna, notamment à Cuneo où il eut trois chevaux tués. Nommé commandant de la brigade d'Honneur et général de brigade en 1805, il fit en cette qualité la campagne de 1805 en Allemagne, où il eut ses ordres deux régiments de hussards qui exécutèrent de très belles charges à la bataille d'Iéna. L'année suivante il fut nommé

1808, LXVII, 263); et lui tout seul, à la tête de deux régiments de husards, il fit ensuite capituler la place de Stettin, défendue par une garnison de six mille hommes! Lasalle se distingua encore à Lubeck et à Schwartau, où Büfcher fut obligé de rendre les armes, et il reçut à la suite de cette glorieuse campagne, le 30 décembre 1806, le brevet de général de division. Dans l'année suivante, en Pologne, il ajouta encore à sa réputation d'intrépidité à Deppen, à Eylau et à Heilsberg. Ce fut dans cette dernière bataille que, voyant Murat entouré de dragons ennemis, il exécuta une charge pour le dégager, tua leur chef de sa propre main, et sauva ainsi le beau-frère de Napoléon, qui, à son tour, deux heures après, le sauva de la même manière d'un péril semblable, et lui dit affectueusement, en lui serrant la main : « A présent nous sommes quittes. » Après le traité de Tilsitt, Lasalle passa en Espagne où il concourut à l'invasion de la Vieille-Castille, puis à la victoire d'el Rosero, sous le maréchal de Bellune, et à celles de Burgos, de Villarejo et de Medellin. Rappelé en Allemagne, lorsque Napoléon y revint lui-même pour combattre les Autrichiens, il commanda encore la cavalerie de l'avant-garde, et se distingua à Raab, à Essling et enfin à Wagram, où il fut frappé mortellement d'une balle le 6 juillet 1809. Le duc de Berriego raconte que ce brave général, qui s'était toujours plus occupé de sa gloire que de sa fortune, avait eu un singulier pressentiment de sa mort, et que, la veille de la bataille où il succomba, il s'était levé pendant la nuit pour écrire une pétition à l'empereur en faveur de sa femme et de ses enfants, que le matin il la donna au duc de Bassano, et que celui-ci

la remettait à Napoléon au moment même où on lui annonça qu'il était mort... Lasalle avait été fait comte de l'empire et grand-officier de la Légion-d'Honneur. Il était chevalier de la Couronne-de-Fer et de plusieurs ordres étrangers. Le 1<sup>er</sup> janvier 1810 un décret impérial ordonna que sa statue fût placée sur le pont de la Concorde à Paris. Par un arrêté du conseil de la commune de Metz, son nom a été donné à l'une des rues de cette ville.

M—D J.

**LASAUSSÉ** (l'abbé **JEAN-BAPTISTE**), né à Lyon le 22 mars 1740, fut directeur du séminaire de la congrégation de Saint-Sulpice, d'abord à Tulle, puis à Paris. Ayant adopté les principes de la Révolution, il prêta le serment qui fut exigé des ecclésiastiques, et Lamourette, alors évêque constitutionnel de Lyon, le nomma son grand-vicaire. En 1793 il accompagna au supplice le fameux Chabier (voy. ce nom, VII, 630), et lui fit même baiser le crucifix avant de monter sur l'échafaud, circonstance dont les journaux du temps n'ont point parlé. L'abbé Lasausse, revenu à l'unité catholique, mourut à Paris le 2 novembre 1826. Il a publié un grand nombre de livres de piété, dont plusieurs ne sont que des réimpressions, des extraits ou des traductions d'ouvrages de différents auteurs. Voici les titres des principaux : I. *Cours de Méditations ecclésiastiques*, Tulle, 1781, 2 vol. in-12; 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1782, 3 vol. in-12. II. *Cours de Méditations religieuses*, Paris, 1782, 2 vol. in-12. III. *Cours de Méditations chrétiennes*, Paris, 1782, 2 vol. in-12. IV. *Dialogues chrétiens sur la religion, les commandements de Dieu et les sacrements*, Paris et Lyon, 1802, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage reparut en 1826 sous le titre de *Conversations*

*Doctrine de Jésus-Christ, puisée dans les Épîtres des Apôtres et dans l'Apocalypse*, Paris et Lyon, 1807, 2 vol. in-12. VIII. *Explication du Catéchisme* (à l'usage de toutes les églises de l'empire français), avec des traits historiques après toutes les leçons, Paris, 1807, in-12; réimprimée plusieurs fois, notamment en 1814, et anonyme, ainsi que les quatre ouvrages précédents. On comprend que dans les éditions faites sous la Restauration le nom de Louis XVIII ait été substitué à celui de Napoléon dans l'explication du quatrième commandement relativement aux devoirs des Français envers leur souverain. Le P. Bern. Lambert (voy. ce nom, XXIII, 376) publia, en 1608, une critique acerbe de cet ouvrage. IX. *Le Solitaire chrétien*, Paris, 1822, 2 vol. in-18. L'abbé Lascaris a donné sous le voile de l'anonyme les traductions suivantes : 1<sup>o</sup> *Retraite de huit jours*, trad. de l'Italien du P. Cataneo, Paris, 1785, in-18; 2<sup>o</sup> *Le Frère Pénitent*, trad. de l'italien, Tulle et Paris, 1785. L'auteur

l'a toujours revendiqué comme de lui. Enfin il a publié un autre : *Vie et mort d'un apôtre M. Cormeaux, curé au Brézé zélé missionnaire*, imprimé en 1794, Paris, 1796, 2 vol. *Doctrine spirituelle du P. du P. Surin, du P. Saint M. d'Orléans de Lamoignon sainte Thérèse*, Paris, 1778 souvent réimprimé; et deux autres inédits de P. Surin (voy. XLIV, 230); le *Prophète pour de Dieu*, Paris, 1778 plusieurs éditions; dans lequel on a rétabli un chapitre; par la censure impériale; *l'esprituelle, vie de Dieu la vie intérieure*, Paris, 1780.

**LASCARIS** (Paris), de des anciens comtes de Toul près de Nice, famille alliée maternelle, aux empereurs; naquit à Castellor en 1700 de 24 ans, il fut admis dans des chevaliers de Saint-Etienne.

urnommé *Bocasse*. L'évêque e, afin d'exempter les jeunes u service militaire, facilitait sion aux ordres ecclésiastie le grand-maître Lascaris s'y avec fermeté, et il dénonça au pape. Vers l'an 1645, trois de Malte, après un combat, s'emparèrent d'un bâtiment lequel se trouvait une dame il qui, par dévotion, allait à ne avec un enfant qu'on disait du Grand-Seigneur Ibrahim. apture irrita le sultan, qui la guerre aux Maltais. Dans onstances critiques, Provana, nploré le secours des différen- gues de l'ordre, vit arriver de le vicomte Louis d'Arpajon, 000 hommes enrôlés à ses frais, leurs navires chargés de mu- . Les menaces de la Porte con- chevaliers de Malte tournèrent adice des Vénitiens, auxquels Candie fut enlevée. Deux ans le fameux Masaniello, ayant, révolte de Naples, mis le dés- en Italie, Lascaris refusa de e part à cette révolution, aussi de prêter assistance à rrier Giacaja, qui se disait ottoman légitime et souverain stantinople. L'île de Malte dut nd-maître Lascaris l'acquisi- ite en Amérique de l'île de heristophe, acquisition qui fut ée par lettres-patentes de CIV en 1653. Il établit dans la lette une bibliothèque consi- et fit un règlement pour que es des chevaliers morts dans eant réunis à la bibliothèque. s, après avoir gouverné l'ordre t vingt et un ans, mourut à e 14 août 1657. On trouve son t dans l'ouvrage chevalier si sur les *Soixante ministres* tatis. G—G—Y.

**LASCARIS** (PAUL-LOUIS), de la famille des marquis de Vintimille, naquit l'an 1774, en Provence, proche de Nice. Il se trouvait à Malte, pour ses caravanes, près d'être reçu chevalier profès, lorsque Bonaparte, faisant route pour l'Égypte, s'empara de cette île en juin 1798. Le jeune chevalier s'attacha au général français et le suivit en Orient dans cette fameuse expédition, qui pouvait avoir des résultats immenses que Lascaris comprit bien, et dont Bonaparte fut toujours préoccupé. Comptant sur l'enthousiasme qu'il avait excité dans ces contrées et qui n'était pas éteint, il conçut le projet, après la rupture du traité d'Amiens, en 1803, de s'ouvrir la route des Indes pour attaquer les Anglais, et de faire alliance avec la Perse. Ce projet fut communiqué à Lascaris, qui, muni d'argent et d'instructions secrètes, partit de Paris et alla d'abord s'établir à Alep, pour s'y perfectionner dans la langue arabe. Homme de courage et de talent, il feignit une sorte de monomanie, afin de faire excuser son séjour en Syrie; ses relations avec tous les Arabes du désert qui arrivaient à Alep. Enfin, après quelques années de préparation, ayant épousé une Géorgienne, parente de Soliman-Pacha, il tenta sa grande et périlleuse entreprise. Depuis le 18 février 1810, jour du départ d'Alep avec le marchand Fatalia, porteur de différents objets de mode de la valeur de 10,000 fr., et sous des déguisements nécessaires, il parcourut toutes les tribus de la Mésopotamie et des rives de l'Euphrate. Voici comment il raconte lui-même ce voyage, dans la relation qu'il en a laissée, et qui a été publiée après sa mort : « Nous partîmes pour Nahaman, où je fis connaissance du Bédouin Hettali; le 22 février nous partîmes pour



• pour nous, on je m'occupai de  
• prendre des notes sur les mœurs des  
• Bédouins, et à cet effet je restai un  
• mois pour vendre des marchan-  
• dises. D'Homs nous allâmes à Sad-  
• dad, ville qui servait de halte aux  
• commerçants de la Mecque; et,  
• protégés par le Bédouin Hassan,  
• nous fûmes conduits à Palmyre.  
• Nous demeurâmes quelque temps  
• dans cette belle ville, pour vendre  
• nos marchandises et visiter le pays,  
• connaître les chefs de chaque tribu  
• et leurs opinions. Après de grandes  
• difficultés, nous parvîmes jusqu'à  
• Bagdad, puis à Mémouna, frontière  
• des Indes-Orientales. Contrarié par  
une guerre sanglante entre les Bédouins, c'est là que Lascaris confia à Fatalla toutes ses instructions confidentielles divisées en six points : 1<sup>o</sup> partir de Paris pour Alep; 2<sup>o</sup> chercher en cette ville un Arabe dévoué et se l'attacher comme drogman; 3<sup>o</sup> se perfectionner dans la langue arabe; 4<sup>o</sup> aller à Palmyre; 5<sup>o</sup> pénétrer parmi les Bédouins; 6<sup>o</sup> connaître tous les chefs et gagner leur amitié;

• prévu aux moines pour la  
• passé en Égypte et mourut  
• en 1815, laissant pour suc-  
• tate ses notes, qui furent  
• par M. de Lamartine en 181  
• publiés sous le titre : *Journal*  
• de *Fatalla Nayophis* (1) et  
• à *Lataké*, sur son séjour  
• *Arabes errants du grand de*  
• *parté et traduit par les uns*  
• *martins*, Paris, 1835; dis-  
• regrettons que le conseil sup-  
• empereur de tous les monuments  
• caires, dont la publication  
• dante été fait n'ait.

**LASCARIS** (Asasary  
quis de Vindimille; de la  
• mille que le précédent, na-  
• rin en 1776, fut plusieurs  
• pages et reçut sa première  
• à la cour. Première page de  
• il fut promu au grade d'a-  
• cavalerie, et, en 1799, les  
• ayant occupé le comté de B.  
• nommé aide-de-camp du ge-  
• Amédée, qui avait établi  
• tier-général à Bagdad, et  
• 101 il fut obligé de repartir

litaire; il épousa M<sup>lle</sup> Carron l-Thomas, héritière de l'antique riche famille de ce nom. N'osant entourer son trône de sa noblesse, nomma, en 1810, saise Lascaris-Saint-Thomas honneur de l'impératrice Marie. Le mari vint à Paris, où il fut professeur de sciences, d'arts, et de chirurgie. En 1814 le roi de France, étant revenu à Turin, le fit au service les anciens officiers et le grade d'ancienneté qui lui fut dû, comme s'ils l'avaient servi; et Lascaris, de capitaine, fut promu à l'état-major. Depuis long-temps il présidait la Société royale d'agriculture, lorsqu'en 1829 il fut élu à l'Académie des Sciences, dont il fut aussi président, et il donna un encouragement théorique aux travaux de ces deux savantes. Nommé, en 1831, conseiller d'État, il prit part à la rédaction définitive du Code civil sarde, en 1837. Enfin, accablé de douleurs et de contrariétés, il mourut le 17 juillet 1838, dans la vallée de Saint-Jean, au petit village de Saint-Jean, où les médecins l'avaient conduit pour prendre les eaux minérales. Il était lieutenant général, grand-croix de l'ordre de Saint-Jean, de l'ordre militaire de Savoie et de Léopold d'Autriche, conseiller d'État ordinaire, vice-président du conseil de la Chambre royale d'agriculture et de commerce, décoré de la croix de Turin, et académicien honoraire des Beaux-Arts. On a de lui : *Di di paglia di Toscana*, Turin, in-8°. Dans cet ouvrage il expose l'utilité de la manufacture de chapeaux de paille qui donne à Florence un produit annuel de 60 fr., et il anima à Nice cette manufacture, dont nous avons admiré

les progrès en 1829. II. *Ragionamento sopra la litografia*, Turin, 1820, in-8°. Cet art, qui a fait des progrès si remarquables, dus au zèle du comte de Lastérie, languissait en Piémont, où, en 1818, nous fûmes des premiers à faire lithographier quatre planches pour notre ouvrage sur la culture du riz en Lombardie (Turin et Paris, in-8°). III. *Dei fontanili*, Turin, 1830, in-8°. Nous avons présenté cet intéressant volume à la Société royale et centrale d'Agriculture de Paris, et nous avons démontré comment on peut tirer parti des sources d'eau et les élever comme des puits artésiens. IV. *Sul Arracha olivifera*, 1831, in-8°. V. *Sul gesso delle Filippine*, 1832, in-8°. VI. *Schiarimenti sopra il riso bertone del Dolton ormea*, 1834, in-8°. VII. *Brevi discorsi*, Turin, 1837, in-8°. Ce sont des discours à l'usage des agriculteurs, pour l'intelligence des nouvelles lois. VIII. *Dell' Accro campestre*, 1837. Dans ce mémoire, l'auteur prouve que les jardiniers peuvent cultiver utilement l'*Érable sauvage*; et il donne le dessin d'un arbre dans lequel on a formé une galerie, à Savigliano. G—G—V.

**LASERRE** (le chevalier BARRIÈRE), né le 27 sept. 1764, à Valenciennes, fut garde de la marine en 1778, l'année qui vit éclater la guerre d'Amérique; il était lieutenant de vaisseau en 1786. Ayant émigré, il fit en 1792 la campagne dite *des Princes*, passa ensuite en Angleterre et servit en qualité de capitaine, puis de major, dans la légion de Montalembert. Il se trouvait en 1795 à la tête d'un régiment, avec le grade de colonel. Réformé en 1798, on ne sait par quel motif, il entra au service du Portugal en 1801. Revenu, l'année suivante, en Angleterre, il parait s'être dès lors rattaché à la cause des Bour-

ges, sa sagesse, sa haute raison comparés à Louis XVIII de la situation politique des départements de l'ouest. A la seconde restauration, ses nouveaux services ne restèrent pas sans récompense. Le gouvernement de l'École navale d'Angoulême lui fut confié. Admis à la retraite en 1826, il mourut cette même année, des suites d'un coup de feu reçu dans la poitrine, pendant la guerre. Homme droit et d'un caractère énergique, il traversa avec honneur les vicissitudes d'une carrière semée d'obstacles et de dangers. On a du chevalier de Laszere un ouvrage anonyme intitulé : *Essais historiques et critiques sur la marine de France, de 1661 à 1789, par un ancien officier de la marine royale*, in-8° de 306 pages, publié en 1813 à Londres. Cet ouvrage, surtout dans sa partie critique, annonce un esprit étendu et très judicieux.

Cn—t.

**LASINSKY** (FRÉDÉRIC-HENRI-CHARLES), théologien allemand, né au commencement de ce siècle à Trarbach, sur la Moselle, fut promu,

par son ouvrage, l'auteur respectablement les miracles tels qu'on les entend l'Église, mais aussi les miracles de Strauss. Selon Laszere, les miracles doivent être considérés comme ayant été opérés, non sur les corps, mais sur les âmes quand l'Évangile dit que Christ a ressuscité Lazare, c'est à dire non pas qu'il lui a rendu la vie matérielle, mais qu'il a soulevé l'âme de la mort, suite de son indolence ou de son égarement ainsi que d'un ton mystique, on pénètre d'une profonde respect l'auteur cherche à expliquer les miracles. C'est avec une sincérité que Laszere fait son œuvre singulière, et veut l'offrir au peuple dont il prend le bien. Il est mort peu de temps après la publication de ce travail, le 28 mai 1836, dans la ville où il était retiré.

**LASSALA** (MANUEL), écrivain et poète, né en 1779, à Valence, Espagne, entra dans la compagnie des Jésuites, se livra avec ardeur à

et moderne, Valence, 1755, in-4°. C'est un ouvrage très utile par son exactitude et sa clarté. II. *Notice sur les Poètes Français*, Valence, 1757, in-4°. III. *tragédies: Joseph présenté à son père*, en cinq actes; *Don Sancho*, en trois actes, l'une et l'autre présentées et imprimées à Valence, la première en 1762, et la seconde en 1765. IV. *Iphigénie en Tauride*, tragédie en cinq actes, imitée de Racine, Bologne, 1762. V. *Ormisinda*, tragédie en cinq actes, 1783. VI. *Lucia Mirandula*, en cinq actes, 1784. Ces deux tragédies, que Lassala composa pendant son séjour à Bologne, sont très estimées, et l'on admira la facilité avec laquelle l'auteur écrivait en français. VII. Un poème intitulé *Rhenus*, 1781, in-4°, dans lequel le récit des désastres arrivés à Bologne par le débordement du Rhin qu'on appelle le Petit-Rhin. VIII. Un autre poème, *De Sacerdotio Bononiensium libellicis*, 1782, composé à l'occasion de la fête donnée par les négociants de Bologne. Cet ouvrage, ainsi que le précédent, obtint les éloges de l'Académie de la poésie latine. IX. *Lokmani sapientis, ex arabico in latinis versibus interpretatus*, Bologne, 1781, in-4°. Cette traduction, de l'arabe en français, des fables de Lokman (nom, XXIV, 631) à Perez célèbre antiquaire espagnol (Mém. III, 604). P—RT.

**LERÉ (LOUIS)**, hagiographe, né à Paris, vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle, passa l'état ecclésiastique, et fut pourvu d'un canonicat au chapitre de Saint-Martin. Il employa son loisir à la culture des lettres, et par son pouvoir les jeunes gens auxquels il croyait re-

marquer d'heureuses dispositions. Appelé par François I<sup>er</sup> à Paris, en 1540, il échangea son canonicat contre un de Notre-Dame, et fut nommé proviseur du collège de Navarre, où il ranima le goût des bonnes études. Il mourut le 6 sept. 1546, et fut inhumé dans le chœur de la chapelle du collège (1). C'est à lui qu'est dédiée la seconde édition des *Épithètes* de Ravisius. (voy. ce nom XXXVII, 153). On a de Lasseré: I. *Explication de l'oraison dominicale, de la salutation angélique et du symbole des apôtres*, Paris, 1532, in-12. II. *Traité du sacrement de l'autel*. III. *Les cérémonies de la messe à l'usage des religieux de Fontevault*. IV. Un recueil d'*Épîtres latines*. V. *La vie de monseigneur Saint Hierosme*, traduite du latin, Paris, 1529, in-4°; réimprimée ibid., 1530, in-4°, avec les *Vies de madame Sainte Paule et de monseigneur Saint Loys*. Il existe de ces deux éditions deux exemplaires sur vélin; nos anciens bibliothécaires en citent une troisième, Paris, 1541, in-4°; une quatrième, de 1588, est cotée, dans la *Bibliothèque historique de la France*, n<sup>o</sup>. 16865, où la mort de Lasseré se trouve mal indiquée à l'année 1542. Ses vies de saint Jérôme et de saint Louis, sont encore estimées et ne sont pas sans mérite. L—S—D.

**LASSIS**, médecin connu surtout par ses opinions anti-contagionistes, naquit à Châtillon-sur-Loire, le 21 oct. 1772. Sa vie fut toute de labeur et de dévouement. Uniquement occupé d'un objet, la contagion dans les maladies, concentrant tous ses efforts,

(1) Jacques Merlin, curé de Montmarie, évêque de Bourges, contemporain de Lasseré, se piqua avec beaucoup d'orgueil dans son apologie d'Orléans, et dit que c'était l'honneur de son temps qui s'était rendu le plus reconnaissable par ses traditions et par ses écrits.

la médecine militaire, Lassis entra, en 1793, au Val-de-Grâce, en qualité de chirurgien de troisième classe. Chacun de ses pas fut marqué par un nouveau succès. Au mois de mars 1794, il obtint au concours la place de prosecteur, et deux mois plus tard il fut nommé chirurgien aux Invalides, où il resta jusqu'en 1805. A cette époque, il quitta Paris pour aller se fixer à Nemours. Ses connaissances étendues et profondes, son habileté comme praticien le placèrent bientôt au premier rang des médecins de cette ville. Sa clientèle devint nombreuse, son existence heureuse ; cependant, dévoré par un invincible besoin d'observer de plus près les maladies épidémiques, objet de ses constants efforts, il abandonna brusquement sa nouvelle résidence et tous les avantages qui auraient dû l'y retenir, quand en 1812 il apprit les cruels ravages qu'exerçait le typhus sur la Grande-Armée. Il réalisa ses petites économies, vint à Paris les confier à un de ses amis, fit son testament, et part pour Mayence, Ho-

as y court et suite nombre d'autres, les académies et le gouvernement, pour soutenir une cause à laquelle émissent par un certain nombre de ses ses reponset les quarantaines ; dons sanitaires comme de inutiles et même hasardeux tort ou raison ? Qu'il nous rappelle que, plus tard, M. l'un des membres de la dié mie, reçut un grand prix pour avoir exactement répé Lassis avait dit, sans vouloir non-contagion de la fièvre terrible épidémique qui vint une partie de la France.ournit à celui-ci une occasion de montrer le zèle et le ment dont il était animé. Par ses travaux et de ses fatigues le choléra, il reçut des com Saint-Ouen et de Saint-Cy daille sur laquelle il était sous la forme d'Esclapart, mort éloignée de lui. Ce fut que récompense qu'on lui car le gouvernement et la

son, Ribes, Girardin, Andral, Loyer-Villermay et Isidore Bourdon, lui fut adressée à ce sujet; elle lui causa une joie impossible à décrire; il la montra partout et à tous, et la fit imprimer au tête de toutes ses brochures. Nous en rapporterons quelques passages. « Votre persévérance surtout nous a paru mériter des éloges. Quelques personnes vous accuseront, nous le savons, d'être possédé d'une *idée fixe* (elles désigneront ainsi l'exclusion donnée par vous à la contagion des fièvres et à l'établissement des cordons sanitaires); mais il faut vous consoler de ce reproche, en songeant qu'on l'a adressé dans tous les temps à ceux qui combattaient d'anciennes erreurs ou qui établissaient des vérités jusque-là inconnues. Votre désintéressement aussi commande l'estime et remplit d'étonnement. Il faut être bien épris de la vérité, bien convaincu de l'avoir trouvée, profondément dévoué à son culte et persuadé de ses miracles, pour oser délaissier pour elle les routes de la fortune et les vraies sources du bonheur. N'oubliez-vous à citer que votre ouvrage de 1819 et vos recherches courageuses sur l'épidémie de Barcelone, vous mériterez encore, selon nous, d'importantes récompenses. Mais personne mieux que nous, membres de la commission de l'Académie et possesseurs à ce titre de vos innombrables mémoires, ne sait combien vous avez sujet de vous plaindre de l'oubli du gouvernement et de l'indifférence de vos confrères. Plusieurs, dans ces dernières années, ont reçu de nobles et éclatants encouragements, qui auraient pu envier vos services publics et vos travaux... » Non-seulement Lassis prétendait que de toutes les affections épidémiques aucune n'est contagieuse, mais encore il regardait toutes ces maladies

comme parfaitement identiques entre elles et avec nos affections fébriles ordinaires. Cette opinion exclusive est loin d'avoir reçu la sanction de l'expérience; elle porte le cachet d'une exagération évidente, et les faits se présentent en foule pour démontrer qu'elle repose sur une base erronée et purement hypothétique. La mort de Lassis vint terminer dignement des jours bien remplis: ce fut le dernier acte de dévouement et de générosité d'une vie passée au milieu de dangers et de sacrifices continuels. En 1835 le choléra régnait à Marseille; Lassis manifesta l'intention de s'y rendre, et il écrivit à l'Institut: « Je m'associerais volontiers, pour ce voyage, avec d'autres médecins qui voudraient prendre part à mes recherches; je les défraierais même, s'il en était besoin. » Sa proposition ne fut pas entendue; il partit seul, et se rendit à Toulon, où il succomba bientôt à une fièvre typhoïde, compliquée de choléra. Outre quelques articles insérés dans divers journaux, il a publié: I. *Dissertation sur les avantages de la paracentèse pratiquée dès le commencement de l'hydropisie abdominale*, Paris, 1803, in-8°. II. *Recherches sur les véritables causes des maladies appelées typhus, ou de la contagion des maladies typhoïdes*, Paris, 1819, in-8°; ouvrage reproduit en 1822, avec une introduction nouvelle de 23 pages, sous ce titre: *Causes des maladies épidémiques, moyens de les prévenir et d'y remédier, avec quelques réflexions sur l'épidémie d'Espagne*, Paris, 1822, in-8°. III. *État de la science relative aux maladies épidémiques, ou nouvelles remarques sur le succès des démarches faites par le docteur Chervin auprès de l'administration pour empêcher l'examen des docu-*



son établissement à Munich, nous n'avons que des données assez vagues. Il est probable néanmoins que cette époque ne fut point perdue pour l'inspiration, et que plusieurs des compositions qu'il publia plus tard datent de là. A Munich il mérita bientôt la bienveillance du duc Albert. Régina Weckinger, fille d'honneur de la duchesse, devint son épouse en 1558. En 1562, Albert le nomma maître de sa chapelle, alors une des plus célèbres, et qui se composait de 92 musiciens les mieux famés de toutes les nations, savoir : douze basses, quinze ténors, treize hautes-contre, seize élèves, six estrats, et trente instrumentistes. Tranquille, admiré, heureux, Lassus s'abandonna à toute sa verve. Par la multiplicité de ses compositions, surtout par leur originalité et leur richesse, il obtint l'honneur d'être placé au-dessus de tous les musiciens contemporains ; excepté cependant Palestrina, avec lequel il a été glorieux pour lui d'être mis en parallèle. En employant à propos des passages chromatiques, il fit disparaître la monotonie de la modulation ; il perfectionna et simplifia la mesure ; et si Palestrina resta le chef de l'école italienne, Lassus doit être reconnu celui de l'école allemande. Le 7 décembre 1576, à la diète impériale de Spire, l'empereur Maximilien partageant l'enthousiasme général, et au couronnement duquel Lassus avait assisté, à Francforten 1562, lui donna, ainsi qu'à ses enfants légitimes et à leurs descendants des deux sexes, des lettres de noblesse. Le 6 avril 1574, le pape Grégoire XIII, aussi de son propre mouvement, le créa chevalier de Saint-Pierre à l'épéron d'or, dans la chapelle papale du Vatican. Cette même année, Lassus fit une excursion en France, et Charles IX, dont la musique seule pouvait dissiper les

sombres vapeurs, voulut le retenir à Paris. Le duc Albert, toujours généreux, préférant à sa propre satisfaction la fortune de son favori, l'exhortait à accepter les offres brillantes qui lui étaient faites, et que la reconnaissance l'engageait à rejeter, lorsque Charles IX expira le 30 mai 1574. Dès ce moment il fut fixé irrévocablement à Munich, où Albert lui prodigua de nouveaux bienfaits. Ce prince mourut le 24 oct. 1579, et son successeur, le duc Guillaume V, hérita de son estime pour Lassus. Cet homme délicat avait placé le fruit de ses économies dans la caisse du Trésor public, au taux de 5 pour cent d'intérêt. Après avoir touché ce revenu pendant plusieurs années, il éprouva des remords. Sa conscience lui reprocha ces profits usuraires, reprochés par l'Église ; il renvoya donc les sommes qu'il avait perçues à titre d'intérêt, mais le duc eut soin de l'indemniser, en rendant hommage à sa religieuse délicatesse. Les maîtres de nos jours pourront rire de cette action d'un grand homme qui, réduit à un traitement annuel de 400 florins, épargnait à la sueur de son front une modique somme de 4,400 fl. ; mais, en tenant compte des idées du temps, les âmes honnêtes seront touchées de ce trait de probité, qui va jusqu'au puritanisme. Vers la fin de sa vie, des chagrins et l'épuisement causé par un travail excessif avaient affaibli sa raison. Il mourut vers 1595. Sa femme lui survécut jusqu'au 5 juin 1600. Parmi leurs enfants, Ferdinand, nommé en 1602 maître de chapelle du duc de Bavière Maximilien I<sup>er</sup>, et Rodolphe sont les plus connus comme musiciens. Les ouvrages d'Orland de Lassus, soit imprimés, soit inédits, forment un catalogue considérable. Quoique Delmotte (voy. ce nom, LXII, 283) en ait donné





**LATHÉNIE**, femme illustre de Grèce, naquit vers l'an J.-C., à Mantinée, ville qui devint si célèbre par glorieuse d'Épaminondas. se montra de bonne heure grande aptitude aux sciences et tout un amour passionné de la philosophie. vit alors à Athènes une école qui prit le nom d'Académie se rendit dans cette y pour y jouir des entretiens de se se déguisait en homme, et se régulairement aux lemeux disciple de Socrate. elle suivait l'exemple de Phéas, qui s'habilement en homme pour ne liser le nombreux auditoire Lathénie, dont la passion le croissait de jour en jour, s devoit s'en tenir aux lelaton; elle fréquenta ensuite Axiothée, l'école fameuse de son oncle maternel. et douter que ce philosophe Lathénie pour disciple, le Jeune lui écrivait un us pouvons apprendre la e d'une femme d'Arcadie re écolière. Les historiens ent pas sur l'époque de la lathénie; mais tous la u nombre des disciples ligués de Platon. B—ns.

**LATAPIE (FRANÇOIS-DE-PAUL)**, né à Bordeaux le 8 juillet était fils d'un arpenteur et château de la Brède, appelé à Montesquieu. Ce grand mort en 1755) ne put que la première éducation du me, qui plus tard devint de son fils, le baron de Sey. ce nom, XL, 426), phyturaliste et agronome. Il gna dans un voyage en Ita-

lie et dans plusieurs îles de la Méditerranée, notamment à l'île d'Elbe, où, aidé de quelques notes d'un commentateur de Vitruve, il découvrit, au bord du golfe *del Campo*, les belles colonnes de granit taillées par les Pisans pendant le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle, et laissées dans la carrière. A Naples il connut l'ambassadeur d'Angleterre, W. Hamilton (voy. ce nom, XIX, 366), qui le chargea de revoir le texte français de son ouvrage, intitulé : *Campi Phlegraei*. Latapie avait écrit la relation de ce voyage, et de retour en France il en lut des extraits dans les séances publiques de l'Académie des Sciences de Bordeaux. Déjà les académies de Padoue, de Florence, des Arcades de Rome, et plusieurs autres Sociétés savantes d'Italie le comptaient parmi leurs membres. Appelé aux fonctions d'inspecteur des arts et manufactures de la province de Guienne, il fut ensuite nommé professeur de botanique au Jardin des Plantes de Bordeaux. Le charme qu'il savait répandre sur cette étude faisait affluer à ses cours, non-seulement des étudiants, mais un grand nombre de personnes du monde. La Révolution le força de quitter cette place; mais, lors de la création des écoles centrales, il obtint à celle du département de la Gironde la chaire d'histoire naturelle, et plus tard il professa la littérature grecque au lycée de Bordeaux. Enfin on l'adjoignit aux bibliographes chargés du classement des livres de la bibliothèque publique de cette ville. Latapie mourut à Bordeaux le 8 octobre 1823, après avoir légué à plusieurs écoles les fonds nécessaires pour la distribution de différents prix. Peu de mois auparavant il avait concédé à la commune de La Brède une propriété rurale dont le revenu annuel est employé à doter une rosière, et il

ordonna, comme un témoignage de sa reconnaissance envers la famille de son bienfaiteur, que ce prix de vertu fût décerné par un descendant de Montesquieu, ou à son défaut par le propriétaire du château de la Brède. Le *Musée d'Aquitaine*, t. II, p. 250, contient une notice sur Latapie, signée F. J. On a de lui : I. *L'Art de former les jardins modernes, ou l'Art des jardins anglais*, trad. de Whately, Paris, 1771, in-8°. II. *Hortus Burdigalensis, ou Catalogue du Jardin des Plantes de Bordeaux*, Bordeaux, 1784, in-12. L'extension donnée à cet établissement, où l'on cultive aujourd'hui environ trois mille plantes, a rendu fort incomplet le *Catalogue* de Latapie, qui n'en comprend guère plus de cinq cents; mais il ne faut pas oublier que l'auteur contribua beaucoup à propager le goût de la botanique dans sa patrie. III. *Description de la commune de la Brède* (imprimée dans le tome V des *Variétés bordelaises* de l'abbé Beaurein, Bordeaux, 1785, in-12). IV. *Notice sur les arts et manufactures en Guianne*, adressée au conseil d'État en juin 1785. C'est un manuscrit in-4° de 200 pages, que l'on conserve à la Bibliothèque de Bordeaux. Enfin Latapie a fourni divers articles au *Journal d'Agriculture* de Rozier. Il légua à son pays un riche herbier qu'il avait formé des seules plantes de la contrée; mais il ne put achever une synonymie de la vigne, pour laquelle il rassemblait des plants de toutes les variétés.

P—G.

**LATHAM** (JAN), savant ornithologiste anglais, originaire, par son père, du comté de Lancastre, par sa mère, qui était une Sotheby, du comté de Chester, naquit le 27 juin 1740 au bourg royal d'Eltham (comté de Kent). Son père, qui en-

mulait dans cette modeste résidence la profession de chirurgien et à profits d'une boutique de pharmacie le destinait, en qualité d'aîné, à hériter un jour son successeur. On dirigea donc son éducation philosophique, littéraire; et, malgré ses talents, qui eussent pu déterminer d'autres que ses parents à lui laisser exclusivement ses études, il quitta les bancs de l'un de Merchant-Taylor avant de s'être familiarisé avec la filade et l'analyse, n'ayant encore que quinze ans et presque sur-le-champ se livra à l'étude aux études médicales, d'abord en l'emmenant au chevet des malades à Eltham même, ensuite en se voyant à Londres suivre les cours des professeurs en renom au collège. Parmi ses maîtres fut William Hunter, pour l'anatomie. Le jeune Latapie s'attacha particulièrement à la pratique des hôpitaux, et acquit bientôt n'ayant que vingt ou vingt et un ans une expérience qui n'est pas toujours le partage des plus âgés. Tout à vue portée, profond et fin observateur, il embrassait d'un coup d'oeil toutes les circonstances et tous les symptômes d'un état pathologique. Il avait beaucoup d'ouvrage. Bientôt il était d'une extrême adresse manuel. Toutes ces qualités l'appelaient à devenir un chirurgien des plus habiles. Cependant il ne se fit point prompt docteur; et quand, ayant subi les examens, il fut déclaré capable de l'exercice de l'art chirurgical, il se fit établir, dès 1763, dans une petite comté de Kent, peu éloigné du bourg où il avait pris naissance, Dartford: imitateur exemplaire de son père, il y prescrivait les remèdes comme chirurgien-médecin, et se vendait comme pharmacien. Très assidu, très-entendu, et sans cesse augmentant ou entretenant sa réputation, il sut aussi se faire, dans le

de trente-deux ans, une assez fortune non-seulement pour l'abri du besoin, mais pour commodément et largement. à cela se fût borné le mérite ham, son nom serait resté comme sa personne au fond du monde, ainsi que ceux de tant de ces d'honnêtes pharmaciens, et n'occuperait point une page dans cette Biographie et dans la notice. A quoi donc tient cette célébrité qui défend d'omettre son nom ? Ici : c'est que, tout en restant à l'art et au commerce qui le faisait vivre, Latham sut trouver au temps des heures, des jours, des nuits, pour passer de l'anatomie à la physiologie de l'homme à celle des autres animaux. L'anatomie générale et en général l'histoire naturelle se lient bien inévitablement aux études médicales, et quelle que soit la dissemblance, le nœud qui les assemble est aisé à saisir : la dissection et l'observation en sont les bases, les conditions premières. Latham, dont on vient de dire tant de bien dans l'une et l'autre de ces notices, avait, à peine au sortir même de l'enfance, montré de remarquables dispositions en ce genre et le plus vif pour l'étude de la nature. Il existe encore de lui un curieux portrait, lequel le représente, à dix ans, un oiseau perché sur son épaule ; on dirait un pressentiment de l'artiste, ou bien de la mère qui, dès l'enfance, voulait que son fils fût ornithologiste se décèle dans ce temps où le pauvre enfant ne savait même ce que c'est que l'ornithologie. Une fois sa vie quotidienne réglée, sa clientèle créée, sa future fortune en train de se faire et se faire toute minute, Latham, à dix ans, établi, se mit en tête d'étudier les lois de la nature et de passer les loisirs de sa vie dans une ville

de province, en étudiant les sciences naturelles, et il fixa son choix sur les oiseaux pour sujet de collection ; puis, chemin faisant, et chaque jour davantage, il étudia les objets réunis dans son petit musée. Bientôt son renom de collecteur s'étendit aux environs. Les collecteurs (en tant que faiseurs de collections) sont très-goûtés en Angleterre, où l'on est en adoration devant la masse ou devant le nombre. Latham écrivit à Pennant au moment où *la Zoologie britannique* venait de paraître, et à des observations remarquables il joignit des échantillons d'oiseaux (britanniques cependant) qu'avait omis le célèbre naturaliste. Frappé de cette circonstance, Pennant lui répondit par la lettre la plus gracieuse, et lui demanda la faveur de sa correspondance. La correspondance, en effet, se noua, devint active, et ne finit qu'en 1799 avec la vie de Pennant. A son tour il fut recherché par divers amateurs, divers savants d'un ordre élevé, entre autre sir Lever Ashton, dont les magnifiques collections géologiques étaient alors presque sans rivales en Angleterre ; et sir Joseph Banks, dont l'opulence et le crédit furent si libéralement employés, sa vie durant, à provoquer, à faciliter l'essor des sciences. Latham, d'ailleurs, malgré son séjour à peu près constant à Dartford, était en actives relations avec une foule de savants, se tenait au courant de tout ce qui s'écrivait sur sa matière favorite, visitait des musées ou collections, dessinait ce qui lui manquait, faisait des échanges de doubles, disséquait, enpaillait, etc., etc. Il finit par recueillir de cette manière assez de matériaux pour donner sur les oiseaux un ouvrage fondamental, qui embrassait la totalité de cette classe de vertébrés hémathermes, et qui offrait beaucoup d'espèces complète-

ordonna, comme un témoignage de sa reconnaissance envers la famille de son bienfaiteur, que ce prix de vertu fût décerné par un descendant de Montesquieu, ou à son défaut par le propriétaire du château de la Brede. Le *Musee d'Aquitaine*, t. II, p. 230, contient une notice sur Latapie, signée F. J. On a de lui : I. *L'Art de former les jardins modernes, ou l'Art des jardins anglais*, trad. de Whately, Paris, 1771, in 8°. II. *Horlus Burdigalensis, ou Catalogue du Jardin des Plantes de Bordeaux*, Bordeaux, 1784, in-12. L'extension donnée à cet établissement, où l'on cultive au jourd'hui environ trois mille plantes, a rendu fort incomplet le *Catalogue* de Latapie, qui n'en comprend guère plus de cinquante, mais il ne faut pas oublier que l'auteur contribua beaucoup à propager le goût de la botanique dans sa patrie. III. *Description de la commune de la Brede* imprimée dans le tome V des *Variétés bordelaises* de Laide Beaurion, le même, 1789, in-12. IV. *Notice sur les arts et manufactures en Languedoc*, in-8°. C'est un manuscrit in-folio de 20 pages, que l'on conserve à la bibliothèque de Bordeaux. Enfin il se peut offrir divers articles au *Journal d'Agriculture de la Ferme*, et dans le pays un riche herbier qui avait tiré des seuls plantes de la contrée, mais que je n'ai pu voir moi-même, ni de consulter pour quelques semences des plantes de ces diverses sortes.

**LATHAM** (JAMES) savant anatomiste et chirurgien anglais, né à York le 17 août 1724, et mort le 27 mai 1797, à l'âge de 72 ans. Latham fut élevé à York, sous la direction

de son père, qui lui fit faire sa première éducation. Il se livra d'abord à la profession de chirurgien et se fit un profit d'une boutique de pharmacien le destinant, en qualité d'aîné, à être un jour son successeur. Un aînéne donne son éducation phil. & opp. ni littéraire; et, malgré ses succès, qui eussent pu déterminer d'autres que ses parents à lui laisser continuer ses études, il quitta les bancs de l'école de Merchant-Taylor avant de s'être familiarisé avec la lit. de et l'assiduité, n'ayant encore que quinze ans, et presque sur-le-champ se livra à l'étude aux études médicales, s'occupant en l'emmenant au chevet des malades à Eatham même, ensuite en voyageant à Londres, où il se fit un grand nombre de professeurs en retour de sa leçon. Parmi ses maîtres fut William Hunter, pour l'anatomie. Le jeune Latham s'attacha particulièrement à la clinique des hôpitaux, et acquit bientôt avant que vingt ou vingt et un ans, une expérience qui n'est pas toujours le partage des plus âgés. Doué d'un vue parfaite, profond et bon observateur, il embrassait d'un coup d'œil toutes les circonstances et tous les symptômes d'un état pathologique. Il avait beaucoup d'ouvrage. L'été il était en extrême adresse manuelle. Toutes ces qualités l'apprirent à devenir un chirurgien des plus habiles. Cependant il ne se fit point recevoir docteur, et quand, ayant subi ses examens, il fut déclaré propre à l'exercice de l'art chirurgical, à la sollicitation de ses amis, il se fit recevoir docteur de Kent, peu d'instants de la sorte, ou il avait peu d'années, et par conséquent, imitant l'exemple de son père, il se permit au lieu de se consacrer à la profession de chirurgien-médecin, à se vendre comme pharmacien. L'assiduité, très-entendu, et sans cesse augmentant ou entretenu en même temps, il fut ainsi se faire, dans sa

espace de trente-deux ans, une assez belle fortune non-seulement pour être à l'abri du besoin, mais pour vivre commodément et largement. Mais si à cela se fût borné le mérite de Latham, son nom serait resté ignoré comme sa personne au fond de la tombe, ainsi que ceux de tant de myriades d'honnêtes pharmaciens-médecins, et n'occuperait point une place dans cette Biographie et dans la science. A quoi donc tient cette célébrité qui défend d'omettre son nom ? Le voici : c'est que, tout en restant fidèle à l'art et au commerce qui le faisaient vivre, Latham sut trouver dans son temps des heures, des jours, des nuits, pour passer de l'anatomie et de la physiologie de l'homme à celle d'autres animaux. L'anatomie comparée et en général l'histoire naturelle se lient bien inévitablement aux études médicales, et, quelle que soit leur dissimblance, le nœud commun qui les assemble est aisé à saisir : la dissection et l'observation en sont les bases, les conditions premières. Latham, dont on vient de dire l'habileté dans l'une et l'autre de ces opérations, avait, à peine au sortir de l'extrême enfance, montré de rares dispositions en ce genre et le goût le plus vif pour l'étude de la nature. Il existe encore de lui un curieux portrait, lequel le représente, âgé de dix ans, un oiseau perché sur son doigt ; on dirait un pressentiment de l'artiste, ou bien de la mère ou du père, qui voulut que son fils posât ainsi : l'ornithologiste se décèle dès un temps où le pauvre enfant ne savait pas même ce que c'est que l'ornithologie. Une fois sa vie quotidienne arrangée, sa clientèle créée, sa future fortune en train de se faire et se faisant à toute minute, Latham, établi, marié, se mit en tête d'utiliser les loisirs qui restent toujours dans une ville

de province, en étudiant les sciences naturelles, et il fixa son choix sur les oiseaux pour sujet de collection ; puis, chemin faisant, et chaque jour davantage, il étudia les objets réunis dans son petit musée. Bientôt son renom de collecteur s'étendit aux environs. Les collecteurs (en tant que faiseurs de collections) sont très-goûtés en Angleterre, où l'on est en adoration devant la masse ou devant le nombre. Latham écrivit à Pennant au moment où *la Zoologie britannique* venait de paraître, et à des observations remarquables il joignit des échantillons d'oiseaux (britanniques cependant) qu'avait omis le célèbre naturaliste. Frappé de cette circonstance, Pennant lui répondit par la lettre la plus gracieuse, et lui demanda la faveur de sa correspondance. La correspondance, en effet, se noua, devint active, et ne finit qu'en 1799 avec la vie de Pennant. A son tour il fut recherché par divers amateurs, divers savants d'un ordre élevé, entre autre sir Lever Ashton, dont les magnifiques collections géologiques étaient alors presque sans rivales en Angleterre ; et sir Joseph Banks, dont l'opulence et le crédit furent si libéralement employées, sa vie durant, à provoquer, à faciliter l'essor des sciences. Latham, d'ailleurs, malgré son séjour à peu près constant à Dartford, était en actives relations avec une foule de savants, se tenait au courant de tout ce qui s'écrivait sur sa matière favorite, visitait des musées ou collections, dessinait ce qui lui manquait, faisait des échanges de doubles, disséquait, empaillait, etc., etc. Il finit par recueillir de cette manière assez de matériaux pour donner sur les oiseaux un ouvrage fondamental, qui embrassait la totalité de cette classe de vertébrés hémathermes, et qui offrait beaucoup d'espèces complète-

coup plus tard, en 1801. Dans le laps de temps fort long qui sépare l'une de l'autre ces deux publications complémentaires, Latham n'était pas resté oisif. Non-seulement il avait donné au public un nouvel ouvrage de longue haleine (son *Index ornithologique* latin) et fourni des Mémoires à plusieurs recueils savants; il avait fortement contribué à la création de la Société Linnéenne de Londres, en 1788. Avant cette époque, s'il existait dans la capitale de la Grande-Bretagne une Société d'histoire naturelle, elle végétait obscurément, sans membres illustres ou influents, sans retentissement, sans journal, sans finances; nous dirions presque sans collections et sans bibliothèque. Latham, dans son vif désir de voir se former et fleurir une Société pour l'avancement et l'étude des sciences naturelles, sentait pourtant que tenter de ressusciter celle qui périsait n'était qu'une œuvre chétive et fautive, en même temps que difficile et disgracieuse, et que

ciété Royale de Stockholm, l'université d'Uppsala, le sans examen, et d'ailleurs, a de docteur. En vain Latham modeste, voulut décliner; Banks s'obstina, d'ailleurs et partout, à nous donner l'ornithologue. Docteur! Latham dénomination sans cesse fait porter; nous ne savons au nouveau docteur comment plaindre. Il abandonna l'œuvre l'exercice de la profession qu'il avait respecté pendant de siècle (1763-1796), en même temps au séjour forcé. Il y laissa de vifs sortent au respectable, de Kent, Samuel Beane, qu de grandes ressources pour chercher dans la bibliothèque Latham et dans son cabinet pour La petite ville de Rampton dernier choisit alors pour n'était pas seulement la mère son fils, c'était aussi une des du Hampshire les plus

me livrer tout entier à eux, et jamais je ne me donne sans regretter de ne pas autre. De nouveaux honneurs furent encore décernés et trouver au fond de sa province le titre de médecin ordinaire du prince régent, de l'hospice de Saint-Barthélemy président de la Société de Londres. Il était digne de sages par l'assiduité avec laquelle il suivait toutes les découvertes non seulement en ornithologie mais dans toutes les branches de la science naturelle, et même jusque dans les sciences physiques. À d'autres quelques-uns ou quelques articles échappés de sa plume; il éditait la *Pharmacie* (1805), en la rendant harmonie avec les idées nouvelles récentes; il révisait la *Zoologie brève* de Pennant (1811); mais tous les jours, c'était de la retouchant profondément la nouvelle édition de l'ouvrage qui avait fait sa réputation (la *des Oiseaux*). Cette édition il en avait préparé le manuscrit en 1809, et déjà des libraires s'étaient chargés de cette œuvre, quand des contestations s'élevèrent, et définitivement avorter ce projet. Il ne fut qu'en 1820, après d'énormes dépenses d'argent qui enlevèrent à Latham presque toute sa fortune, et le réduisirent à sa retraite de Bamsey, seconde femme, pour aller habiter à Inchester, auprès de sa fille et son gendre, médecin et pharmacien à cette ville. Le triste Latham n'avait sauvé que quelques livres du naufrage de sa fortune; d'autres, de beaux livres

et plusieurs pièces de son musée d'ornithologie. La sympathie obligeante de ses amis trouva un libraire pour la réimpression de son ouvrage remanié, et attira des souscripteurs en nombre assez considérable pour qu'il y eût profit en même temps qu'honneur à sa publication. C'était un spectacle touchant que de voir un octogénaire compiler les voyages, les mémoires, les revues, les grands ouvrages à figures dont les vingt dernières années avaient vu naître une si grande quantité, réintercaler, dans les intercalations mêmes de 1809, nombre d'additions ou de rectifications, retoucher de sa main les planches de cuivre avec la fermeté d'un autre âge, mener grand train la lecture des épreuves; et certes il fallait être énergiquement trempé pour suffire à cette tâche sous le poids de tant d'années, et la conduire si lestement; car il ne fallut guère que trois ans pour commencer et terminer les dix volumes in-4° d'un ouvrage dont un tiers au moins était tout neuf, relativement à sa première édition. Latham vécut encore quatorze années après cet effort, qui, loin de l'affaiblir, sembla rafraîchir et reverdir sa vigueur. Il envoyait des articles à l'*Archæologia*; il couvrait encore de notes marginales la deuxième édition de son *Index ornithologique*, comme s'il en eût médité une troisième édition, dans laquelle auraient figuré les oiseaux de Vieillot, d'Audubert, de Temminck. Il faisait sa promenade journalière, seul et dédaigneux du bras d'autrui; il parlait avec un feu inextinguible des découvertes en histoire naturelle, et surtout en ornithologie. Un interlocuteur, un ami avait-il besoin de quelques livres que reclassaient encore les rayons de sa bibliothèque, il ne se bornait point à le prêter, à l'offrir;



lissement de sa vieillesse, après avoir été une des occupations de son âge mûr, se resserrer, languir, enfin cesser toute correspondance. Latham porta le deuil de sa seconde femme; il ferma même les yeux à celle qui eût dû les lui fermer, à sa fille unique, mistress Wickham, qu'il idolâtrait de toute la force qui peut rester à un nonagénaire (1835). Ce dernier coup précipita peut-être sa fin à lui-même : les infirmités ne l'avaient point encore sérieusement frappé; leur atteinte se fit sentir : sa vue faiblit, et graduellement l'abandonna. Nulle maladie ne dissolvait violemment son être, mais l'épuisement, d'un pas lent et sûr, allait minant les sources de sa vie : l'huile était à la veille d'être tarie dans cette lampe qui brûlait depuis près de quatre-vingt-dix-sept ans. Une dernière fois la flamme mourante se ranima : Latham parla sciences médicales, zoologie, antiquités, avec une verve extraordinaire; puis une prostration totale prit la place de cet élan; il s'affaiblit et s'éteignit insensiblement en

ans, et au-dessous sa signature ferme encore, se voit en M n° XXV (oct. 1837), tome IV, d'un *Journaliste* de Neville Wood, qui sur son compte une notice assez ressemblante, à laquelle il faut joindre supplément, toujours tome IV dans un des numéros qui se trouvent. Une autre notice se trouve dans *Gentleman's Magazine* de 1837, tome IV, et une autre dans les *Transactions of the Soc. Libn.*, et nous pourrions mentionner encore quelques autres. Enfin il est beaucoup parlé de Latham dans diverses lettres de Denon, insérées dans *Nichols's Illustr. of the literary history of the 18th Century*. Voici les deux qu'on lui doit : 1. *Tableau optique général des sciences* (general synopsis of the sciences), Les 3 vol. en six parties, in-4°, et supplément. Les six premières parties parurent 1783, deux autres en 1784, tome III contient 178 pages pagination, au reste, se voit d'un à l'autre du volume, et la page commence une deuxième part

comme il convient au moins tant qu'on se borne à la synonymie, à la description et à l'énoncé des habitations, habitudes, etc. Il embrasse la totalité de la science; il contient bon nombre de genres et quantité d'espèces dont nulle mention n'avait été faite par Buffon, Pennant, Linné, et moins encore par leurs prédécesseurs, Ray, Belon, etc. La science ornithologique a, sous ce rapport, des obligations réelles à Latham, bien que peu de genres et d'espèces portent son nom, ce qui vient de ce qu'il écrivait en anglais, et de ce que, l'année d'après son premier Supplément, parut l'édition du *Systema Nature* de Linné, par Gmelin; lequel, insérant dans le travail du naturaliste suédois les espèces et genres de l'*Ornithologiste* de Dartford, traduisit les dénominations d'anglais en latin, et joignit ailes au mot latin les noms de Linn., ou Gm., et non celui de Lath. Cependant il y a encore bon nombre de dénominations auxquelles il est resté joint (exemples: *Ardea cocoi*, Lath.; *Tantalus aethiopicus*, Lath.; *Subopar leucophaea*, Lath.). Il est vrai que celles-ci dérivent le plus souvent de l'ouvrage qui suit, et non de celui dont nous rendons compte maintenant. L'ordre de la *General Synopsis* n'est point absolument mauvais; s'il a été modifié de cent façons par les ornithologistes qui ont suivi, quel ornithologiste jusqu'ici a eu la fortune de donner une classification dont les autres se contentassent? Mais, ce qui est plus grave, c'est que Latham lui-même ne tarda point à modifier successivement son ordre: c'est à son 2<sup>e</sup> supplément, celui de 1801, qu'il se dément ainsi lui-même. Ici encore l'impartialité veut que nous remarquions que beaucoup d'autres en font autant; et enfin les dé-

tails de la classification des oiseaux semblent destinés à flotter encore longtemps. Quant aux descriptions en général, elles sont fidèles, soignées; on pourrait parfois cependant leur adresser le reproche de trop peser sur des accessoires, de ne pas mettre assez en relief le trait principal, et aussi d'offrir un peu d'ambiguïté. Telles qu'elles sont pourtant, ces descriptions valent encore mieux que les planches, qui sont vraiment très faibles, bien insuffisantes, surtout pour les lecteurs de nos jours, dont les yeux sont si habitués à voir des planches merveilleuses de dessin et de gravure dans les livres d'histoire naturelle. Au moins disons que c'est Latham qui les dessinait pour la plupart, et que même il en gravait quelques-unes. La médiocrité de l'exécution ne doit point nous rendre aveugles sur le mérite que décelent tant de talents divers; et d'autre part, il n'eût point été facile, en 1781, 82, etc., à un praticien éloigné de Londres, d'avoir des gravures beaucoup plus satisfaisantes. Les planches valent mieux, mais sont bien faibles encore, et, en réalité, bien plus au-dessous des ouvrages alors contemporains, dans la réimpression (la 2<sup>e</sup> éd.), quoiqu'elle fût annoncée au prix de 21 guinées. Cette réimpression a pour titre, non plus *Tableau synoptique*, etc., mais *Histoire générale des Oiseaux*, et parut, de 1821 à 1824, en 10 vol. (plus une table) in-8°, à Londres. Elle a sur la 1<sup>re</sup> édition le double avantage de contenir infiniment plus, et de présenter les espèces admises dans l'ordre définitif qu'adopte l'auteur, sans interversions, telles que les commande le second Supplément, et sans qu'on soit forcé de passer sans cesse des trois volumes primitifs à l'un et l'autre des Suppléments pour inter-

et ne font qu'un). L'ouvrage est écrit en latin; le style en est nécessairement plus voisin de celui d'un sommaire concis et sec, avec verbes sous-entendus. La disposition diffère peu de celle de la *Gen. Synopsis*, c'est-à-dire que l'ordre dans la classification est le même, mais qu'au commencement se voient de plus les éléments ou définitions des termes techniques, relatifs aux oiseaux. La synonymie est très longuement et exactement donnée. Il n'y a point de figures. Il a été publié de l'*Index ornith. s. Syst. ornith.*, sous le titre inverse qui suit, *Johannis Lathamii Systema ornithologia, seu Index ornithologicus complectens avium..... cum descriptionibus, synonymis Gmelini..... lucis. magnitudinis brevibusque notis..... neglecta..... plurium synonymorum farragine*, etc., Paris, 1809, in-12, par Eloi-Johanneau. C'est probablement cet ouvrage que plusieurs biographes, évidemment sans l'avoir ouvert, appellent l'*Abrégé de l'Hist. des Oiseaux*,

dans l'article sur ce prénom. On a publié une édition abrégée de cet Index. Il est tel qu'on se bien dire, à ceux qui veulent l'Index de Latham, qu'il est une édition française à bon marché, mais qui répète beaucoup, sous tous les rapports, et complètement, à la même près, l'édition anglaise. L'importance du travail dont on peut la juger en voyant borne à quelques mots et à des utiles. Le premier, en quatre parties, donne la correspondance des ordres, entre les Latham, de Vieillot, de Cuvier et de Temminck; puis en résumant des noms français-latins, l'autre à ceux en grec-latins-français, ces de Buffon et de Latham; table des noms donnés par aux 1788 oiseaux de Buffon un petit dictionnaire latin des mots usuels de la faune biologique. Adieu — même ceux qui n'ont même avec

autres d'avec les raies; il distingue cinq espèces dans le genre, *P. antiquorum*, *P. pectinatus*, *P. cuspidatus*, *P. microdon*, *P. cirratus*; 2<sup>e</sup> (t. IV, 1798, p. 85-89) *Observations sur le limaçon fleuve*; 3<sup>e</sup> (même volume, p. 90-128) *Essai sur les trachées de diverses espèces d'oiseaux*. C'est un beau travail d'anatomie comparée. IV. Divers *Mémoires* ou *Articles* dans d'autres recueils; par exemple, dans les *Transact. philosoph.*, t. IX, ou de 1770 (publié en 1771), se trouve un *extrait d'une lettre* de lui à Warner sur un cas rare de la séparation de la peau d'avec les muscles dans la fièvre, et sur la venue d'un très petit fœtus avec un enfant bien conformé (XXXVIII, p. 431); dans l'*Archæologia* de 1803 et de 1809 (t. XIV et XV) se lisent de lui deux articles, l'un sur quelques anciennes sculptures de l'église de l'abbaye de Ramsey, avec une planche et quelques remarques d'Engelstedt, l'autre sur un plat de cuivre ciselé, trouvé à l'abbaye de Netley. Dans l'ancienne série du *Gentleman's Magazine* sont enregistrées de lui diverses communications archéologiques (sur le *Sceau de Ramsey*, sur des *Pièces d'autel peintes de l'église de Ramsey*, etc.): On trouve aussi quelque chose de lui dans les *Transact. médicales*. V. Enfin divers opuscules, tels que: 1<sup>o</sup> *Plan d'une institution de charité qu'on pourrait établir sur le bord de la mer, en faveur de ceux qui ont besoin de bains de mer*, Londres, 1791, in-8<sup>o</sup>; 2<sup>o</sup> *Lettres au baronnet sir Georges Baker, sur le rhumatisme et la goutte*, Londres, 1796, in-8<sup>o</sup>; 3<sup>o</sup> *Faits et Opinions sur les* . . . . ., Londres, 1809 (ou 1811), in . . . . . (ce ne sont pas deux éditions distinctes, malgré la différence du millésime); 4<sup>o</sup> *Oratio inaugur.*, in 4<sup>o</sup> . . . . . *collegii reg. med.*

*Lond. ex Harveii instituto habita*, octobre, 18, 1794, in-8<sup>o</sup>. On lui doit de plus une édition perfectionnée de la *Pharmacop.* d'Bealde, Londres, 1796, in-8<sup>o</sup>. — Il ne faut pas confondre avec Latham, l'ornithologiste, son fils (*Jean LATHAM*), qui étudia au collège de Brasenose d'Oxford, et qui, après avoir reçu les degrés préliminaires en 1784 et 86, devint, en 1788, docteur-médecin, tandis que son père ne le fut que neuf ans plus tard, à Erlangen. P—OT.

**LATHIL** (JEAN-BAPTISTE-MARIE-ANNE-ANTOINE DE), cardinal, archevêque de Reims, né aux îles Sainte-Marguerite, le 6 mars 1761, était fils d'un chevalier de Saint-Louis, commandant de l'île. Destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, il entra au séminaire Saint-Sulpice, à Paris, où il fut employé comme un des catéchistes de la paroisse. Ayant été ordonné prêtre, il fut admis dans la communauté des prêtres de la même paroisse. On sait que cette communauté nombreuse et très-régulière était une école où le jeune clergé brigait l'avantage de se former à l'exercice du ministère sacerdotal. Cette communauté desservait une vaste paroisse, qui comprenait tout le faubourg St-Germain, et chacun y avait une fonction particulière. On dit que l'abbé de Lathil était chargé spécialement de la distribution des aumônes. Choisi par l'évêque de Vence, Pissani de la Gaudé, pour le représenter à l'assemblée bailliagère de son diocèse, lors de la nomination des députés aux états généraux, il y montra son attachement aux règles de l'Église et aux principes de la monarchie (1).

(1) Nous ne nous les *Biographie des Français* qui ajoute que l'évêque de l'île de Lathil son grand-oncle; mais cela-ci n'a point encore été qualifié dans la *France ecclésiastique* de 1796, et le fait de la nomination que lui donna le pape, de

assuré qu'il se livra à la prédication. Depuis il passa en Angleterre et y exerça le ministère pour les Français de l'émigration. Il y fit la connaissance de l'évêque d'Arras, de Conzié, qui avait toute la confiance du comte d'Artois, alors retiré en Angleterre. Tous deux assistèrent à la mort de la comtesse de Polastron, autrefois dame du palais de la reine Marie-Antoinette, atteinte d'une maladie de poitrine qui la conduisit lentement au tombeau. Ce prince, touché des soins que l'abbé avait rendus à Mme de Polastron, le prit pour son aumônier et ensuite pour son confesseur, à la mort de l'évêque d'Arras, en 1803. Il ne quitta plus le prince, soit à Londres, soit à Edimbourg; il rentra en France avec lui en 1814, et fut nommé son premier aumônier. Deux commissions ayant été successivement instituées pour s'occuper des affaires ecclésiastiques, l'abbé de Latil fut de l'une et de l'autre. Il logeait aux Tuileries et prit part à tout ce qui se faisait alors en faveur du clergé. La même lui com-

mes furent préconisées en 1801 et l'évêque de Chartres se fit. On croyait toucher à de la mise en activité d'un quand une vive opposition fests. On prétendit, dans les et dans nombre de brochures concordat blessait les tilles canes, qu'il abrutait les je qu'il nous faisait reculer au cle, enfin qu'il replaçait le le joug sacerdotal. Le mis le tort de s'effrayer de ces qui s'accrurent par sa faiblesse irrésolution même. L'ent concordat se trouva souve proposa de réduire le no sièges, et des négociations vertes dans ce but avec l consulta les évêques qui réunion de 13 mars 1814 gémissaient sur la réduction sée, arrêtèrent de s'en rap sagesse du pape. L'évêque tres était de cette réunion, des signataires de deux let sées par eux-mêmes quant

obstacles pour le rétablissement de l'évêché de Chartres s'aplanirent, et qu'on remit des bulles au nouvel évêque. Il prit possession de son siège le 8 novembre de cette année, établit son chapitre et visita son diocèse. A cette époque, sa présence étant nécessaire au milieu de son troupeau, il cessa de diriger la conscience du comte d'Artois, qui cependant lui montra toujours la même bienveillance et voulut lui conserver un appartement aux Tuileries. Le 31 octobre 1822, l'évêque de Chartres fut nommé pair de France avec sept autres prélats. Il se fit peu remarquer dans la chambre, si ce n'est une seule fois, où il interrompit avec une extrême véhémence un discours de Lalcy-Tolledal, qui lui paraissait peu favorable au clergé. Le 19 janv. 1823, le prélat réunit la cure de sa cathédrale à son chapitre, ainsi que cela se pratique dans la plupart des diocèses. Le curé, l'abbé Chasles, refusa de se soumettre à ce règlement, et l'évêque l'interdit de ses fonctions curiales. L'abbé Chasles en appela comme d'abus; mais la cour royale de Caen se déclara incompétente, et le conseil d'État n'admit point l'appel du curé. Cette affaire donna lieu à une controverse dans laquelle un ecclésiastique de beaucoup d'esprit, l'abbé Clausel de Coussergues, prit avec chaleur le parti du curé (voyez un précis de cette controverse dans *l'Ami de la Religion*, t. XI, p. 289). Cette discussion n'était pas terminée quand l'évêque de Chartres fut, à la fin d'avril 1824, nommé à l'archevêché de Reims en remplacement de M. de Coucy, mort le 10 mars précédent. Préconisé à Rome le 12 juillet, le

prélat prit possession de son siège le 24 août suivant. Le 16 septembre Louis XVIII mourut, et le comte d'Artois lui succéda sous le nom de Charles X. L'archevêque de Reims vit sans doute avec joie sur le trône le prince dont il possédait la confiance depuis si longtemps. C'était un privilège de son siège de sacrer les rois. Il présida donc à la cérémonie du sacre de Charles X, qui se fit dans la cathédrale de Reims, le 23 mai 1825, avec une grande magnificence. Le prélat officia, assisté de plusieurs évêques, mit la couronne sur la tête du roi, et célébra la messe où le prince communia. Il reçut en don à cette occasion une riche chapelle et fut fait commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Le roi le présenta pour un chapeau, et l'archevêque fut en effet déclaré cardinal par Léon XII, dans le consistoire du 13 mars 1826. Charles X lui donna la barette le 22 avril, avec le cérémonial ordinaire, et le cardinal de Latil lui adressa un discours de remerciement qui fut accueilli par les journaux du temps. Quelques jours auparavant, le cardinal avait fait partie d'une réunion d'évêques où fut rédigée une déclaration sur l'indépendance des rois dans l'ordre temporel. Cette déclaration était contre les exagérations de l'abbé de Lamennais; elle fut signée de quinze évêques et présentée le 10 avril au roi par le cardinal de Latil et deux autres prélats; cinquante-six évêques y adhérèrent depuis. Après la mort de Léon XII, le cardinal de Latil se rendit à Rome pour assister au conclave. Il arriva dans cette capitale le 9 mars 1829; l'élection de Pie VIII eut lieu le 31. Ce pape donna le chapeau au cardinal avec les formalités accoutumées et lui assigna pour titre presbytéral l'église de Saint-Sixte. L'opposition qui sapait alors le trône en

de ce prince, dont il était alors exilé, et lui donna les secours et les consolations de la religion (voy. *Revue*, LVIII, 20).

vons déjà dit; il s'était fait remplacer par l'abbé Jocard, à l'époque où il devint évêque de Chartres. Son crédit parut surtout diminuer quand Charles X arriva au trône, non que ce prince eût moins d'estime et d'attachement pour lui, mais il croyait devoir céder à des considérations politiques et aux exigences de ses ministres. Le cardinal cessa d'habiter les Tuileries et passa plus de temps dans son diocèse. Il y était à l'époque des ordonnances du 25 juillet 1830, et il arriva le 27 à Paris, dans le moment où la capitale était en proie à l'émeute. Il eut même de la peine à gagner l'hôtel qu'il habitait au faubourg Saint-Germain. Il fut donc totalement étranger aux ordonnances, et cela est assez connu de toutes les personnes qui savent ce qui se passait alors à la cour. Toutefois le cardinal ne put se décider à rester en France, après l'exil du prince auquel il était tendrement attaché. Il partit pour le rejoindre en Angleterre et le suivit constamment à Lullworth, à

Wiltshire, à Broom et à Fife, à Okehampton, à Rome et à Civita-Vecchia, et donna la confirmation au diocèse; mais il mourut le 17 août 1838. Le cardinal fut inhumé dans la cathédrale de Meaux, et on lui donna sa sépulture; on seilla de prendre plutôt au cœur, et on lui indiqua l'abbé de Meaux, qu'il avait connu depuis longtemps et qu'il aimait avec bienveillance. L'abbé de Meaux fut présenté au roi le 17 février 1839, sous le titre d'abbé d'Anastase *in partibus*. Il fut au printemps à Reims; sa première tournée il fut atteinte d'une maladie qui l'enleva, après de longues souffrances, le 28 septembre même année. Le portrait qui se trouve dans le diocèse de Meaux est une copie d'un portrait de sa jeunesse, par le peintre de Reims; une première tournée il fut atteint d'une maladie qui l'enleva, après de longues souffrances, le 28 septembre même année. Le portrait qui se trouve dans le diocèse de Meaux est une copie d'un portrait de sa jeunesse, par le peintre de Reims; une première tournée il fut atteint d'une maladie qui l'enleva, après de longues souffrances, le 28 septembre même année. Le portrait qui se trouve dans le diocèse de Meaux est une copie d'un portrait de sa jeunesse, par le peintre de Reims; une première tournée il fut atteint d'une maladie qui l'enleva, après de longues souffrances, le 28 septembre même année.

é Berblot, grand-vicaire, dans un discours où il eut la sagesse de s'écarter toute idée de politique, où il ne considéra que le rôle de l'évêque. Ce discours a été imprimé. On y louait le zèle pour la reconstruction de l'église métropolitaine, pour la suppression d'une partie de la dîme pour le rétablissement des écoles ecclésiastiques. On y re-  
 —, comme nous l'avons fait mentionner, qu'il fut aussi surpris de la apparition des orateurs que de sèches prévenances d'avoir conseillés, il ne fut, dans le fait, que la — Un autre LATIL (*Jean-Baptiste-Anne*), qui n'était point un cardinal, était né à Mar-  
 1747 ; il entra à l'Oratoire en tant que supérieur du collège de grégation à Nantes, fut nommé aux états généraux par le département de cette ville, prêta le serment et fut élu la même année évêque constitutionnel de Saint-Thomas-le-Martin à Paris. Arrêté en 1793, il fut conduit à Bicêtre, où il était enfermé, chargé à ses fonctions (voy. *la-verbane de la Convention*) ; il n'en fut pas moins condamné le 5 thermidor au Tribunal révolutionnaire, à la peine de mort, comme coupable d'une condamnation dans la prison des Carmes, et fut transféré. Il est appelé *le Catyl* dans l'*Histoire de la Révolution* par Prudhomme, I<sup>er</sup>, p. 190 ; mais l'auteur n'aurait pas dû s'en apercevoir de sa méprise, dans le t. II, il nomme le renvoi à Catyl. P—C—Y.

**LAMER** (HUGH), évêque de Exeter, l'un des premiers réformateurs de l'Église d'Angleterre, né vers 1470, à Thurcaston, dans le comté de Leicester, où son père

était fermier. Destiné à l'état ecclésiastique, il fit ses études à l'université de Cambridge, s'y montra d'abord partisan de l'autorité du pape, et tellement opposé aux nouvelles opinions qu'il écrivit contre Melancthon un pamphlet dans lequel il le traitait fort sévèrement pour ses innovations en matière de religion, qu'il qualifiait d'*impies*. Mais bientôt ses entretiens avec un ecclésiastique de ses amis, nommé Thomas Bilney, admirateur des nouvelles doctrines, et la lecture des ouvrages de Luther élevèrent des doutes dans son esprit, et il devint protestant aussi violent qu'il avait été catholique passionné. S'étant adonné à la prédication, il se fit remarquer par son zèle pour le prosélytisme et par son éloquence entraînée et pleine de saillies, chargée quelquefois de personnalités peu convenables. Les premiers sermons qu'il prononça à l'université de Cambridge avaient pour but de montrer, disait-il, l'impunité des indulgences, combien la tradition en était incertaine, etc. Il s'élevait aussi contre la multitude des cérémonies, dont il prétendait que la religion était encombrée, contre l'orgueil et l'usurpation de la hiérarchie romaine, et le grand abus qu'il y avait à ne lire les Écritures que dans une langue inconnue de la plupart des fidèles, tandis qu'il pensait qu'elles devaient être sans réserve dans toutes les mains. Ces opinions lui attirèrent des attaques violentes de la part des catholiques. Il les repoussa avec adresse ; mais la chaire lui fut interdite dans le ressort de l'Université. Bientôt après il obtint la permission de prêcher dans un couvent d'Augustins, où il attira une foule de nombreux auditeurs. On porta tant de plaintes à la cour sur l'accroissement de l'hérésie, que le cardinal Wolsey, quoiqu'il fût loin d'être persé-



traduits devant cette cour, présidée par Trunhall, évêque de Londres, pour y rendre compte de leurs doctrines. Bilney fut obligé de se rétracter, et mis à mort quelque temps après, pour avoir parlé publiquement contre le pape. Quant à Latimer, interrogé par Wolsey lui-même, il se défendit avec tant d'habileté que la cour ecclésiastique trouva qu'il ne méritait aucune punition. L'exécution de Bilney ne fit qu'augmenter l'audace des protestants, dont Latimer devint le principal appui. Il montra dans plusieurs circonstances un grand courage, surtout en écrivant au roi contre une proclamation qu'il venait de publier pour empêcher l'usage de la Bible et d'autres ouvrages pieux en langue anglaise. Malgré sa bizarre cruauté, Henri VIII, devant lequel Latimer avait déjà prêché plusieurs fois avec succès, n'en parut pas offensé. Il fut ensuite un de ceux qui soutinrent avec le plus de force le projet formé par le souverain, de s'arroger la

purgatoire que dans la basilique de Walsby. Il fut, en conséquence, Londres devant une cour ecclésiastique, dont il défendit la compétence; mais le cardinal Warham, devant qui vint l'affaire, ayant nommé le cardinal de Londres et d'autres pour l'entendre, Latimer, à comparaitre devant eux, fut-il arrivé à Londres, remit un écrit qu'il devait, qui contenait la déclaration croyance à la doctrine du pape à l'efficacité de la messe et mêmes pour le repos des purgatoire, à la médiation d'un pouvoir du pape pour les péchés, aux sept sacrements, au culte des images, etc. Latimer et le résultat de la discussion eurent pu être fâcheux pour le roi, qui avait été prévenu Cromwell de tout ce qui se donna ordre qu'on le mit à Suivant Lingard, après avoir publiquement à ses doctrines

et promit de s'amender. Il eut pour lui de puissants amis à la cour, le médecin du roi, Cromwell, le vicar-général, et la reine le prit pour son confesseur. Henri l'entendit prêcher, prenant plaisir à la grosse et aux invectives contre le pape. En 1535, évêque de Hereford, Latimer abhorrait les innovations de l'Église catholique, dans ces temps où l'on commençait à abolir les images et ne voulait pas non plus conserver toutes. Pour marcher en sûreté dans une route si nouvelle, il crut qu'on devait retourner à l'origine de ces cérémonies, se guider surtout par les livres qui les avaient fait créer. C'est ainsi qu'il conserva la communion sous deux espèces, en insinuant que le pain et le vin qu'on utilise n'étaient qu'un accessoire, deux sacrements du repas et du baptême; que le premier rapportait à la mort de Jésus-Christ, le second n'était qu'une cérémonie de la purification de l'âme. En 1536, pendant qu'il était à la tête des réformes à son diocèse, il fut appelé au Parlement, où la Réformation eut une crise qui fait une page importante de l'histoire d'Angleterre. Les évêques et les adversaires des nouvelles doctrines déployèrent tous leurs efforts pour l'emporter; le résultat de ces débats fut que l'on adopta les quatre premiers articles de la Bible, traduite en anglais, et recommandée à tous les évêques de l'Angleterre. L'évêque de Hereford était un fort mauvais théologien (1), peu versé dans les af-

aires politiques, et même très-peu propre à briller dans des discussions sur des matières religieuses; aussi jugea-t-il prudent d'abandonner Londres et la cour, et de se confiner dans son diocèse. En 1539 il se rendit dans la capitale pour assister au Parlement, assemblé à l'effet de confirmer la confiscation, au profit de l'État, de tous les biens des monastères. Là, il prêcha devant Henri VIII avec tant de sévérité, qu'il fut accusé d'avoir émis des opinions séditieuses; mais le roi le renvoya de cette plainte. Ce fut aussi dans ce Parlement que passèrent les six fameux articles dont la publication répandit l'alarme parmi les protestants (2). Latimer, croyant que sa conscience lui défendait de les adopter, résigna son évêché (3) et se retira dans son pays, où il vécut dans l'obscurité. La chute d'un arbre lui ayant fait une contusion dangereuse, il fut obligé de se rendre à Londres pour se faire traiter par d'habiles gens de l'art. On profita de quelques propos tenus par lui contre les six articles de foi, et il fut mis en prison, où il resta pendant les dix-sept dernières années de la vie de Henri VIII. À l'avènement d'Édouard VI, en 1547, il recouvra sa liberté et reentra en fa-

(1) L'appel le fait suivre : « Il était d'usage que les évêques, au commencement de la nouvelle année, offraient au roi un présent plus ou moins riche. Latimer offrit seulement à Henri VIII un exemplaire du Nouveau-Testament, avec un feuillet plus à ce passage : « Dieu jugera les dieux et les hommes. »

(2) Ces articles étaient : 1. Dans le sacrement de l'eucharistie, après la consécration, il ne reste aucune substance du pain, ni du vin, mais le corps et le sang naturel de Jésus-Christ. 2. Les vœux de charité doivent être observés. 3. L'usage des noms particuliers doit être continué. 4. La communion sous les deux espèces n'est pas nécessaire. 5. Les prêtres ne doivent pas se marier. 6. La confession particulière doit être conservée dans l'Église.

(3) Latimer prétend qu'il ne résigna pas, mais qu'on lui ôta son évêché, et que, nommant sa commission au jugement supérieur du roi, en l'ordonnant à la Tour, où on le laissa languir jusqu'à la mort de ce souverain.



pour la première fois, qu'en 1549, in-8°; ils ont paru depuis plusieurs fois in-4°. Un de ses panégyristes prétend qu'ils sont écrits dans un style élégant et familier (1), et qu'ils contiennent beaucoup plus de matériaux pour une histoire des coutumes et des mœurs de ce temps qu'aucun autre ouvrage de cette époque; la grande quantité d'anecdotes qu'ils renferment, et qu'il y insérait pour éclaircir le sujet, a surtout contribué à les rendre très-populaires. C'est dans un de ses sermons qu'on trouve cette phrase remarquable, qui fait connaître son opinion sur les commencements de la réformation en Angleterre: «C'était un mélange confus, une espèce de hochepot de je ne sais quoi, partie papisme, partie vraie religion confondus ensemble. - Gilpin a publié une vie particulière de Latimer. D—z—s.

**LATOUCHE.** Voy. CREUZÉ, X, 251.

**LATOURE (DOMINIQUE)**, médecin à Orléans, membre de plusieurs académies et sociétés médicales, naquit en 1749, à Ancizan (Hautes-Pyrénées), d'une famille qui a produit des hommes distingués par leurs talents et leurs connaissances, entre autres Latour, professeur célèbre de la Faculté de médecine de Toulouse, et le Père Latour, jésuite, qui se fit une grande réputation par ses poésies lyriques et sacrées (roy. Touz (de la), XLVI, 345). Dominique Latour était reçu médecin quand il se rendit à Paris, où il cultiva la connaissance des célèbres Borden, Dupuy et Bousset, ses compatriotes. Pendant cinq ans, disciple de l'illustre professeur Antoine Petit, il mérita sa bienveillance particulière, et ce fut

par ses conseils qu'il alla se fixer à Orléans, où la recommandation de ce savant médecin lui fut très-avantageuse. Bientôt il jouit dans cette ville d'une confiance générale, et il pouvait à peine répondre à celle des nombreux malades qui l'appelaient de toutes parts. Ses succès dans la clinique justifiaient la bonne opinion qu'on avait de son mérite. Ils furent néanmoins interrompus par les persécutions qu'il éprouva dans les temps orageux de la révolution. Le duc de Cossé-Brissac, deux ministres et les officiers du régiment de Cambrésis, détenus dans la prison de la haute-cour nationale, le choisirent pour leur médecin, et lui accordèrent toute leur confiance. Latour s'empressa d'y répondre par le plus grand zèle. Il fut mis alors en réquisition et nommé médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, à la place de Hardouineau, son doyen, incarcéré comme suspect, parce qu'il était père de deux gardes-du-corps émigrés. Latour n'accepta ces fonctions que pour obtenir la mise en liberté de son confrère, qu'il contraignit, dans des temps plus calmes, à rentrer dans tous ses droits à l'Hôtel-Dieu, et à recevoir les émoluments qui s'étaient accumulés durant sa détention. Ces égards pour les prisonniers, de la part de Latour, et une conduite si généreuse envers son confrère persécuté donnèrent l'éveil au parti révolutionnaire, qui fit décerner un mandat d'arrêt contre lui. A cette époque eût été un arrêt de mort si la fuite ne l'y eût soustrait. Il se réfugia à Paris, où il trouva un asile chez des amis, et il ne revint au sein de sa famille qu'après la chute de Robespierre. Alors le médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, âgé de 80 ans, se trouvant atteint d'une maladie chronique, ne pouvait plus se rendre à cet hôpital. L'administra-

(1) L'ouvrage, qui plus haut, se trouve en page 251.

envoyer un mémoire à consulter. D'après son heureuse expérience, il proposa, comme le meilleur moyen à employer, les fontanelles sur les lombes, fut admis à discuter les motifs de ces exutoires dans une assemblée de neuf des plus célèbres médecins de Paris, et fit adopter son avis. Louis Bonaparte, devenu roi de Hollande, désira vivement le fixer auprès de sa personne en qualité de premier médecin. Il lui eût été bien difficile, malgré son attachement pour une ville où il exerçait sa profession avec tant de succès, de résister aux instances d'un homme puissant, qui croyait avoir trouvé en lui un libérateur dans son état de souffrance et de maladie. Après une absence de huit années, Latour revint à Orléans, où il continua d'être environné de l'estime et de la confiance les plus étendues et le plus justement acquises, jusqu'à sa mort, qui eut lieu vers 1820. Il a publié : I. *Observation sur un sciatos*, suivie d'une dissertation sur cette maladie (*Journal de Médecine*, juillet

de la Société des Sciences, n° 38). VII. *Recherches sur les influences du corps dans certaines opérations de l'âme* (n° 38). VIII. *Mémoire sur la guérison de la rage*, où l'on trouve l'expérience de vingt ans, qui donne le premier, le second et le troisième jour de l'invasion de la maladie, en arrête les progrès, et guérit sans insuccès. *Recherches philosophiques et médicales sur les causes essentielles, immues et prochaines, des hémorrhagies* (dans la division méthodique, la théorie et le traitement de cette classe de maladies, 1815, 2 vol. in-8°).

**LATOUR** (JEAN-FRANÇOIS DOMINIQUE), fils du précédent, né à Neuville-aux-Loyes, dans le département de la Sarthe, le 23 déc. 1785, reçut ses premiers soins de son père, une éducation classique, et fut envoyé à Paris pour s'y perfectionner dans la science médicale. Là, après quelques études avec les maîtres

ntre de la France, il puisa  
soins, auxquels il se livrait  
agement, le germe d'un ty-  
plus mauvais caractère, et,  
le son dévouement, il suc-  
poste de l'honneur, le 24 fé-  
8. On a de lui : I. *Essai sur*  
*tième*, 1803, in-8°. II. *Ma-*  
*le croup*, 1808, in-12. III. *No-*  
*e synoptique*, 1810, grand  
ouvrage important est resté  
t par la mort de l'auteur).  
*leurs mémoires* dans le Be-

**LATOUR-TOUR (DE LA)**,  
16 et suiv.

**LATOUR-FOISSAC (PHILIP-**  
sous de), général français, né  
let 1750, d'une famille no-  
une éducation très-soignée,  
l'enfance destiné à la car-  
armes. Après avoir fait de  
ides il entra dans le corps  
géné; il y était capitaine  
la guerre d'Amérique com-  
et il servit en cette qualité  
mée de Rochambeau. Re-

France après la paix de  
y exécuta quelques travaux  
ix. S'étant montré favorable  
lution, il fut employé sur la  
du Nord, en 1792, comme  
général, et chargé de porter  
ation de guerre au duc de  
ches, commandant de l'ar-  
schienne. Il fut ensuite chef  
ajor de la division d'Har-  
se trouva à la plupart des  
ui eurent lieu de ce côté,  
nt à la bataille de Jemma-  
ou général de brigade, en  
se tarda pas à être arrêté  
spect et ci-devant noble,  
e des représentants du peu-  
sion à l'armée du Nord. Il  
enu jusqu'à la chute de Bo-

espierre. Ayant alors été nommé  
ambassadeur de la république en  
Suède, il refusa cette mission pour  
être de nouveau employé à l'armée,  
et fut nommé général de division  
et commandant de Paris. C'est alors  
qu'un parti de Jacobins ayant atta-  
qué le camp de Grenelle pendant la  
nuit, il les fit tailler en pièces par sa  
cavalerie. Envoyé bientôt après à  
l'armée d'Italie, dont Bonaparte ve-  
nait de prendre le commandement,  
il s'y distingua dans plusieurs occa-  
sions. Il s'y trouvait encore en 1799,  
lors de la désastreuse retraite de  
Schérer, et fut chargé de la défense  
de Mantoue, où, après avoir résisté  
pendant quatre mois aux efforts de  
l'armée autrichienne, commandée  
par le général Kray, il capitula le 25  
juillet, et permit ainsi à ce général  
de conduire ses troupes à la bataille  
de Novi, ce qui eut sur les événe-  
ments de cette campagne une grande  
influence. Par cette capitulation les  
officiers furent retenus comme otages  
et garantie de l'échange des soldats,  
qui rentrèrent en France immédiate-  
ment. Le général Latour-Foissac  
lui-même n'ayant pas tardé à y reve-  
nir, Bernadotte, qui était alors mi-  
nistre de la guerre, nomma un con-  
seil de guerre pour prononcer sur  
cette affaire; mais les événements  
du mois de brumaire, qui survinrent  
bientôt, empêchèrent qu'on donnât  
suite à cette décision. Après le  
triomphe de Bonaparte, ce général,  
excessivement mécontent d'appren-  
dre qu'une place qui lui avait coûté  
tant de sang et de travaux eût été  
rendue si promptement, ordonna  
par un arrêté consulaire que La-  
tour-Foissac fût destitué de son  
grade et qu'il lui fût interdit de por-  
ter aucun uniforme de l'armée. Ce  
fut en vain que celui-ci adressa de  
vives réclamations et qu'il fit pa-

« c'était un mal nécessaire, il était  
« cent fois, mille fois coupable,  
« et pourtant il était douteux que  
« nous l'eussions fait condamner.  
« Nous le frappâmes donc avec l'ar-  
« me de l'honneur et de l'opinion ;  
« mais c'était un acte tyrannique, un  
« de ces coups de bouoir nécessaire  
« parfois au milieu d'une grande na-  
« tion et dans de grandes circonstan-  
« ces. » Ce fut donc vainement que  
Latour-Foissac demanda à être jugé.  
Il passa le reste de sa vie dans la re-  
traite, et y mourut en février 1804.  
Le mémoire qu'il publia pour sa jus-  
tification, en 1801, est intitulé : *Pré-  
cis ou Journal historique et raisonné  
des opérations militaires et admini-  
stratives qui ont eu lieu dans la  
place de Mantoue, depuis le 9 yer-  
minal jusqu'au 10 therm. de l'an VII  
(1799)*. Un anonyme fit paraître dans  
la même année : *Foissac-Latour dé-  
voilé, ou Notice sur la conduite de  
cet ex-général dans le conseil de dé-  
fense et de l'administration mili-  
taire de la place de Mantoue*, in-8°,

moins qui lui sont attribués  
encourut la disgrâce de g  
las IV, pour avoir décla  
néral des Dominicains con  
ventions de ce genre; m  
moire n'en a pas moins été  
dans son ordre. Il mourut  
le 4 août 1298. X.

**LATREILLE** (Foucault)  
surnommé à juste titre le  
*l'entomologie*, naquit le 28  
1762, à Brives, dans le dioc  
de la Corrèze. En venant a  
il parut, quoique issu de g  
lustres, être venu à l'oubli  
l'obscurité; mais une pro  
téltaire lui ménagea des p  
protecteurs. La famille de  
che, officier de santé, prit a  
enfance et de son éducation  
dirigée vers la théologie, q  
le destinait à l'état ecclési  
Un négociant de sa ville  
M. Malepeyre, dont il s'imm  
ler le nom, lui inspira de lui  
le goût le plus vif pour l'a  
turelle, en lui présentant des

la nature, il redevint pour orphelin ; mais trouva ce nouvel appui dans une défunte, la baronne de Puy-lans ses neveux, M. Charles de surtout, ainsi que dans celui qui l'avait adopté dès le En 1786 il se retira dans sa , et y consacra tous ses lo-recherches sur les insectes. voyage qu'il fit à Paris deux s, il se lia avec Olivier, le célèbre Fabricius. Quelques curieuses dont il fit e à Lamarck lui procurè-la connaissance de ce grand te, dont plus tard il devait à, le suppléant, le col-le successeur. Un mémoire insectes de l'ordre des hy-es, qui portent le nom de lui valut, en 1791, le titre pondant de la Société d'His-treille de Paris, et peu de es celui de correspondant été Linnéenne de Londres. ne époque il rédigea quel-les de la partie entomolo-*l'Encyclopédie méthodique*. ut ses débuts dans la car-sciences naturelles. Jusque-nces ne l'avaient occupé e manière très-secondaire. x fonctions ecclésiastiques, vait se livrer à l'ardeur de favoris sans compromettre es. La Révolution, en dé-es faibles ressources qu'il se état, vint le forcer à faire, n'avait encore été pour lui l'assément, une ressource besoins de la vie, et, en lui la nécessité de se créer une carrière, le mit en quelque place que la nature lui avait sur le penchant qui l'entraî-elle. Condamné à la dépor-omme ecclésiastique, il y

échappa, grâce aux soins de MM. Dar-gelas, Bory-Saint-Vincent et Marti-gnac, envers lesquels il s'est plu depuis à proclamer sa reconnaissance dans un de ses ouvrages. La circonstance dont ils profitèrent pour obtenir sa délivrance est curieuse. Pendant sa détention, il fit présenter un insecte rare (*necrobia ruficollis*) à l'un des proconsuls en mission à Bordeaux ; et cet homme, grand amateur d'ento-mologie, s'intéressa au prisonnier, qui recouvra bientôt la liberté. Pro-scrit de nouveau comme émigré, en 1797, il eut encore le bonheur d'être soustrait à la mort par l'estime de ses concitoyens et les sollicitations de quelques personnes, entre autres du général Marbot, qui avaient alors de l'influence. De retour à Paris l'an-née suivante, Latreille trouva des secours dans l'amitié de M. Antoine Coquebert, et dans celle de sa famille. Bientôt après il fut nommé corres-pondant de l'Institut, et obtint d'être employé au Muséum d'Histoire na-turelle, où on le chargea de l'arran-gement méthodique des insectes. Pendant près de trente années que dura cette position inférieure, dont un mérite moins modeste que le sien aurait dû souffrir, il publia une longue série d'ouvrages, qui n'ont pas tous, à beaucoup près, la même valeur, mais dont quelques-uns lui ont, de l'aveu général, assi-gné un rang parmi les plus grands naturalistes modernes. Fabricius l'a-vait placé au nombre des législateurs de l'entomologie et immédiatement après Linné, témoignage d'autant plus honorable que le savant Suédois aurait pu, sans choquer l'opinion, se mettre lui-même en première ligne. Personne, en effet, n'a plus approfondi que Latreille le système de Linné. Il l'a éclairci, en outre, par des recherches sur diverses parties de



« c'était un mal nécessaire, il était  
« cent fois, mille fois coupable,  
« et pourtant il était douteux que  
« nous l'eussions fait condamner,  
« Nous le frappâmes donc avec l'ar-  
« me de l'honneur et de l'opinion;  
« mais c'était un acte tyrannique, un  
« de ces coups de bouoir nécessaire  
« parfois au milieu d'une grande na-  
« tion et dans de grandes circonstan-  
« ces. » Ce fut donc vainement que  
Latour-Foissac demanda à être jugé.  
Il passa le reste de sa vie dans la re-  
traite, et y mourut en février 1804.  
Le mémoire qu'il publia pour sa jus-  
tification, en 1801, est intitulé : *Pré-  
cis ou Journal historique et raisonné  
des opérations militaires et admini-  
stratives qui ont eu lieu dans la  
place de Mantoue, depuis le 2 ger-  
minal jusqu'au 10 therm. de l'an VII*  
(1799). Un anonyme fit paraître dans  
la même année : *Foissac-Latour dé-  
voilé, ou Notice sur la conduite de  
cet ex-général dans le conseil de dé-  
fense et de l'administration mili-  
taire de la place de Mantoue*, in-8°,

mons qui lui sont attribués  
encourut la disgrâce de  
l'an IV, pour avoir défen-  
sif des Dominicains con-  
ventions de ce pontife; et  
moire n'en a pas même été  
dans son ordre. Il mourut  
le 4 août 1799. N.

**LATREILLE** (Pierre)  
surnommé à juste titre le  
*Fontenelle*, naquit le 28  
1762, à Brives, dans le dioc.  
de la Corrèze. En venant à  
il parut, quoique sans de  
lustres, être venu à l'aide  
l'obscurité; mais une pro-  
téltaire lui vint en aide et  
protecteurs. La famille de  
che, officier de santé, prit à  
enfance et de son éducation  
dirigée vers la théologie, se  
le destinait à l'état ecclé-  
Un négociant de sa ville  
M. Malepeyre, dont il s'ima-  
ler le nom, lui inspira de lui  
le goût le plus vif pour l'his-  
terelle, en lui présentant des

de la nature, il redevint pour un orphelin, mais trouva ce nouvel appui dans une défunte, la baronne de Puyblanc, sa tante, ainsi que dans le comte de Lamoignon, qui l'avait adopté dès le commencement de sa vie. En 1786 il se retira dans sa patrie, et y consacra tous ses loisirs à la recherche sur les insectes. Un voyage qu'il fit à Paris deux ans après, il se lia avec Olivier, le célèbre Fabricius. Quelques années curieuses dont il fit mention à Lamoignon lui procurèrent la connaissance d'un grand naturaliste, dont plus tard il devait lui succéder, le comte de Lamoignon. Un mémoire sur les insectes de l'ordre des hyménoptères, qui portait le nom de Lamoignon, lui valut, en 1791, le titre de correspondant de la Société d'Histoire naturelle de Paris, et peu de temps après celui de correspondant de l'Institut de France. A cette époque il rédigea quelques articles de la partie entomologique de l'*Encyclopédie méthodique*. Ses débuts dans la carrière des sciences naturelles. Jusque-là il n'avait occupé que des fonctions très-secondaires, et avait été obligé de se livrer à l'ardeur de ses recherches sans compromettre sa situation. La Révolution, en détruisant les faibles ressources qu'il avait eues, vint le forcer à faire, ce qu'il n'avait encore été pour lui-même, une ressource à ses besoins de la vie, et, en lui faisant sentir la nécessité de se créer une nouvelle carrière, le mit en quelque sorte à la place que la nature lui avait assignée par le penchant qui l'entraînait. Condamné à la déportation comme ecclésiastique, il y

échappa, grâce aux soins de MM. Dargelas, Bory-Saint-Vincent et Martignac, envers lesquels il s'est plu depuis à proclamer sa reconnaissance dans un de ses ouvrages. La circonstance dont ils profitèrent pour obtenir sa délivrance est curieuse. Pendant sa détention, il fit présenter un insecte rare (*necrobia ruficollis*) à l'un des proconsuls en mission à Bordeaux; et cet homme, grand amateur d'entomologie, s'intéressa au prisonnier, qui recouvra bientôt la liberté. Proscrit de nouveau comme émigré, en 1797, il eut encore le bonheur d'être soustrait à la mort par l'estime de ses concitoyens et les sollicitations de quelques personnes, entre autres du général Marbot, qui avaient alors de l'influence. De retour à Paris l'année suivante, Latreille trouva des secours dans l'amitié de M. Antoine Coquebert, et dans celle de sa famille. Bientôt après il fut nommé correspondant de l'Institut, et obtint d'être employé au Muséum d'Histoire naturelle, où on le chargea de l'arrangement méthodique des insectes. Pendant près de trente années que dura cette position inférieure, dont un mérite moins modeste que le sien aurait dû souffrir, il publia une longue série d'ouvrages, qui n'ont pas tous, à beaucoup près, la même valeur, mais dont quelques-uns lui ont, de l'aveu général, assigné un rang parmi les plus grands naturalistes modernes. Fabricius l'avait placé au nombre des législateurs de l'entomologie et immédiatement après Linné, témoignage d'autant plus honorable que le savant Suédois aurait pu, sans choquer l'opinion, se mettre lui-même en première ligne. Personne, en effet, n'a plus approfondi que Latreille le système de Linné. Il l'a éclairci, en outre, par des recherches sur diverses parties de

Il n'eut que la décoration de la Légion d'Honneur qu'en 1821; et en 1829, à la mort de Lamarck, on lui confia l'une des deux chaires créées par le dédoublement de celle que possédait cet illustre vieillard. Il fallut tout l'empire de Cuvier pour l'établir dans un poste qu'il ne pouvait plus remplir avec le même éclat qu'il l'aurait fait vingt ans auparavant; mais une trop longue injustice avait été commise envers l'un des hommes dont la France devait s'honorer, pour que la réparation se fit attendre davantage. Aussi bien était-il tard. « On ne donne du pain quand je n'ai plus de dents, » disait Latreille à l'auteur de cet article, dans les épanchements de l'amitié. En effet, il ne jouit pas longtemps de cette récompense d'une vie laborieusement et glorieusement écoulée dans la gêne. La mort l'enleva le 6 février 1833. Sa constitution délicate lui avait imposé de dures privations, ce qui lui rendit moins pénible la situation précaire dans laquelle la fortune et l'oubli des hommes puissants l'avaient laissé languir. La douceur de son caractère, son inséparable bienveillance

et sa haute science à venir resplendissant sur ces mots: *Nervosa validitudo salus*. Les ouvrages publiés sont: I. *Précis des genres génériques des insectes*, dit un ordre naturel. In-8°, 2. II. *Essai sur l'histoire de la France*, In-8°, 129. III. *Histoire naturelle des dros de France*, précédée d'un *méthodique des autres espèces*, Paris, 1809, in-8°, 2 planches. IV. *Histoire des singes*, Paris, 1807, 2 vol., ouvrage fait partie du *Bulléni*. V. *Histoire naturelle des mites, suivie de nombreuses réflexions sur les abeilles, les guêpes, les fourmis et autres*, Paris, 1802, in-8°, 2 planches. A la suite de cet intéressant on trouve une *tion du kermès, celle de l'émouir ses ses nouvelles paille: des observations sur tapisserie de bruyère; sur le phénotypisme agresse qui nourrit ses paille d'abestiques; la description*

1805, 14 vol. in-8°, avec 374 planches. Cet ouvrage fait partie du Buffon de Sonnini VIII. *Genera crustaceorum et insectorum secundum ordinem naturalem in familias disposita*, Paris, 1806-1809, 4 vol. in-8°. C'est l'ouvrage capital de Latreille, le plus important et le plus estimé de tous ceux qu'il a publiés. IX. *Considérations générales sur l'ordre naturel des animaux composant les classes des crustacés, des arachnides et des insectes*, Paris, 1810, in-8°. C'est un extrait modifié de l'ouvrage précédent. X. *Observations sur le système métrique des peuples anciens les plus connus, appliqué aux distances itinéraires*, Paris, 1817, in-8°. XI. *Mémoires sur divers sujets de l'histoire naturelle des insectes, de géographie et de chronologie*, Paris, 1819, in-8°. Cette intéressante collection d'opuscules, qui avaient déjà paru dans divers recueils, confirme : 1° un mémoire sur le premier âge du monde, et l'accord des théogonies phénicienne, chaldéenne, égyptienne, avec la Genèse; 2° une dissertation sur l'expédition du consul Suetone Paulin en Afrique, et sur diverses parties de la géographie ancienne de cette contrée; 3° les observations précédemment citées sur l'origine du système métrique des anciens; 4° une notice sur les peuples anciennement appelés Sères; 5° des éclaircissements sur la chronologie égyptienne; 6° une notice sur les insectes peints ou sculptés sur les monuments antiques de l'Égypte; 7° une introduction à la géographie générale des arachnides et des insectes; 8° une dissertation sur l'Atlantide de Platon; 9° des considérations générales sur les insectes qui vivent en société. XII. *Passage des animaux invertébrés aux vertébrés*, Paris, 1820, in-8°. XIII. *De la formation des ailes des*

*insectes et de l'organisation extérieure de ces animaux, comparée en divers points avec celle des crustacés et des arachnides*, Paris, 1820, in-8°. XIV. *Recherches sur les zodiaques égyptiens*, Paris, 1821, in-8°. XV. *Esquisse d'une distribution générale du genre animal*, Paris, 1824, in-8°. XVI. *Recherches géographiques sur l'Afrique centrale, d'après les écrits d'Edrisi et de Léon l'Africain*, Paris, 1824, in-8°. XVII. *Familles du genre animal*, Paris, 1825, in-8°, ouvrage médiocre, et que Latreille eût dû peut-être laisser inédit, mais auquel, suivant un travers commun chez les auteurs, il attachait de l'importance. XVIII. *Cours d'entomologie*, Paris, 1831, in-8°, avec 24 planches. Cette liste, déjà longue, ne contient pas, à beaucoup près, toutes les productions de Latreille. Ce laborieux savant a inséré une multitude d'articles dans les Actes de la Société d'Histoire naturelle de Paris, le Journal d'Histoire naturelle, le Magasin encyclopédique, le Journal de la Société de Médecine et d'Agriculture de Bordeaux, le Bulletin de la Société philomatique, les Annales, Mémoires et Nouvelles Annales du Muséum, les Annales des Sciences naturelles, les Annales des Sciences physiques de Bruxelles, et les Annales de la Société entomologique de France. Il a rédigé, en outre, le troisième volume du Règne animal de Cuvier, la partie entomologique des observations de zoologie et d'anatomie de M. de Humboldt. A dater de 1811, il a fourni beaucoup d'articles à l'*Encyclopédie méthodique*, avec les planches qui en dépendent. Il a coopéré avec M. le comte Dejean à l'Histoire naturelle et iconographique des coléoptères, ouvrage qui malheureusement n'a point dépassé la troisième livraison. Enfin, il a donné une

le s'établir à la Nouvelle-Orléans pour achever une entreprise que ses capitaux étaient ; mais deux ans après il fut la victime de la fièvre jaune, et le 3 sept. 1820. Il avait eu de publier en Angleterre les tous les travaux qu'il avait aux États-Unis. Les *Transphilosophiques* de Philadelphie IV et VI, contiennent un de Latrobe sur les *Collines du cap Henri*, et sur les de grès voisins des rivières *Potomac et Rappahanoc*.

D—o.

**BANIE** (Yrieix de MAGONNE), l'un des plus braves généraux du siècle de Louis XIV, de ce à tant de guerriers s'illustra à Saint-Yrieix, en n. le 6 février 1641, d'une noble, reçut une éducation grecque, toute militaire, et se sa jeunesse au métier des l'année 1671, n'étant encore major du régiment de La fut fait major de Bommel, inde, par le vicomte de Turenne qui le préféra à plusieurs officiers anciens que lui. En 1684 il fut nommé lieutenant-général de l'armée commanda par le maréchal de Créquy ; brigadier des armées du roi ; suivante, inspecteur d'infanterie, commanda peu après à Hui, abais, et enfin récompensé de ces, en 1689, par le grade de lieutenant-général de camp. Il fut nommé, en sa gouvernement de Mons, par la mort de Nicolas de Meuse, comte de Verteillac (roy. , LXIX, 244), et fait en même temps commandeur de l'ordre de Saint-Louis. Il fut dédommagé, en 1699, de ce gouvernement, en lui fut donné celui de Neu-Brisach, auquel joignit le gouvernement de

l'Alsace, en l'absence du maréchal d'Uxelles. C'est alors qu'ayant fait une sortie de la place de Neu-Brisach, où il se trouvait assiégé, il s'empara de la ville et du château de Neubourg, fit quatre cents prisonniers, et prépara par ce succès la victoire de Freisingen. La guerre qui recommença lui fournit de nouveaux moyens d'obtenir de l'avancement. Dès le commencement de 1702 il fut fait lieutenant-général, et on lui donna, en 1703, une nouvelle marque de distinction, en lui confiant le gouvernement de la forteresse de Landau, dont le maréchal de Tallard s'était emparé le 16 nov. de cette année, le lendemain de la bataille de Spire. Après la malheureuse affaire d'Hochstedt (13 août 1704), les Français, qui étaient sur le Danube, ayant été forcés de repasser le Rhin, le prince Louis de Bade et le roi des Romains, depuis empereur sous le nom de Joseph Ier, traversèrent aussi ce fleuve et vinrent mettre le siège devant Landau, protégés qu'ils étaient par l'armée d'observation de Marlborough. Ce fut pendant ce siège, soutenu contre cent vingt mille ennemis, que Laubanie fut fait grand-croix de Saint-Louis. Il déploya beaucoup de courage et d'habileté dans sa défense. Bien qu'une bombe, qui éclata à ses pieds, le 11 octobre 1704, pendant qu'il inspectait les fortifications de la place, lui eût fait perdre la vue, son zèle ne se ralentit point pendant soixante-neuf jours que dura le siège. Il y avait déjà un mois que la tranchée était ouverte lorsque les ennemis envoyèrent un trompette pour le sommer. Un mois après, un parlementaire, étant venu lui faire la même sommation, lui demanda s'il voulait donc s'ensevelir sous les murs de la place ; il répondit : « C'est un trop beau mausolée pour ne pas l'am-

« l'obtenir, mais je tâcherai de recou-  
 « ler l'honneur de cette sépulture. »  
 Et il ajouta : « Il est si glorieux de  
 « résister à des princes qui ont tant  
 « de valeur et de capacité que je des-  
 « sire avoir encore quelque temps  
 « cette gloire. Je veux mentir d'eux  
 « la même estime qu'on a obtenue  
 « M. de Melac, dans le temps du pre-  
 « mier siège. » Cette réponse coura-  
 geuse, sans fanfaronne, plut aux  
 généraux ennemis, dont l'un répli-  
 qua : « Il y a vraiment de la gloire à  
 « vaincre de pareils ennemis. » La ca-  
 pitulation la plus honorable mit fin à  
 ce siège, qui avait commencé le 9 sep-  
 tembre et qui ne fut qu'un 23 no-  
 vembre. Ce fut un des événements  
 les plus glorieux de cette époque. On  
 crut généralement qu'il vaudrait à  
 Laubane le titre de maréchal. Le duc  
 de Bourgogne, qui avait pour  
 lui beaucoup d'estime, le présenta un  
 jour au roi en disant : « Sire, voilà  
 « un pauvre vaillant qui aurait be-  
 « soin d'un bâton. » Louis XIV ne re-  
 pondit rien, et ne le suivit, si bien  
 placé, et son orgueil s'en offensa tel-  
 lement qu'il mourut l'année suivante  
 et mourut peu de temps après, à Pa-  
 ris, le 25 juillet 1706. Il a laissé un  
 journal manuscrit du siège de Landau.  
 Ce manuscrit, qui existe à la  
 bibliothèque de la ville de Rennes,  
 sous le numéro 129, est écrit sur  
 papier et linguistique, un nombre  
 de douze feuillets par page,  
 et contient 117 feuillets ou feuillets  
 avec trois feuillets traces à la main,  
 et dont l'écriture est parfaite. Dans  
 le premier on voit marquées les affi-  
 ges, depuis la victoire de la tranchée  
 jusqu'à la prise de la cheminée  
 d'ouvert, tous les boulevards, les affi-  
 ges, les feuillets de chemin  
 d'ouvert, depuis le commencement de la  
 campagne jusqu'à la fin de la  
 campagne, et les feuillets de la guerre.

raison aurait souhaité pour et lui.  
 A la suite du journal de Laubane  
 trouve la capitulation, qui compte  
 trente-six articles. Bien que l'œuvre  
 de Laubane sa relation fût assez in-  
 structive, il ne pensait pas, au  
 qu'il le dit dans son épître d'intro-  
 duction, qu'elle dût être publiée,  
 crainte qu'elle ne passât aux ennemis  
 et ne fût mise en pratique contre  
 lui. Par la même épître on apprit  
 qu'il a existé deux copies de ce ma-  
 nuscrit, indépendamment de celle  
 qui vient d'être mentionnée. La  
 première est adressée à Louis XIV, l'autre au duc  
 de Bourgogne. Celle qui se trouve  
 à Versailles se trouve à la Bibliothèque  
 royale sous le numéro 2, 350. Le mi-  
 nistre de l'instruction publique, à  
 la forme de l'existence de ce journal  
 reconnu qu'il pourrait être les  
 faits utiles aux historiens militaires  
 et qu'il entrerait de tout point de  
 l'histoire de la guerre de la suc-  
 cession d'Espagne, histoire dont 27  
 volumes ont paru, de 1743 à 1764  
 avec 2 atlas in-folio, avec ce titre  
*Mémoires militaires relatifs à  
 la guerre de la succession d'Espagne  
 sous Louis XIV*, publiés par le  
 général Pelet, directeur de l'archive  
 de la guerre. M. de P. 1-1.

**LAI BARDEMONT DE  
 MARTIN ou de MARTIN.** — Nous ne pouvons indiquer la date  
 exacte de sa naissance, mais on  
 pense qu'elle doit être rapportée  
 à 1590, au plus tard. Ce personnage

1. — La biographie de ce personnage est  
 rapportée dans le tome 10 de l'histoire de  
 France, par M. de la Harpe, sous le  
 nom de Laubane. Les Mémoires de Laubane  
 sont conservés dans le manuscrit de  
 la Bibliothèque royale, sous le  
 numéro 2, 350. Les Mémoires de Laubane  
 sont conservés dans le manuscrit de  
 la Bibliothèque royale, sous le  
 numéro 2, 350. Les Mémoires de Laubane  
 sont conservés dans le manuscrit de  
 la Bibliothèque royale, sous le  
 numéro 2, 350.

lamente à tant d'égards, est cependant si peu connu qu'il nous semble convenable de faire précéder cette notice de quelques détails sur son origine et sur sa famille. Il était le troisième fils de *Jean Martin*, nommé, en 1590, trésorier-général de France en Guienne, qualifié conseiller d'État, en 1617, et nommé, en 1620, premier jurat noble de la ville de Bordeaux. Son grand-père, *Mathieu Martin*, écuyer, seigneur de la Boque, était, en 1554, commandant du château de Nérac, et descendait de Berthomieu, écuyer, sieur de la Boque, vivant en 1343. Mathieu avait eu quatre fils : 1° *Jean*, ci-dessus qualifié; 2° *Imbert*, tué au combat d'Arques, en 1589; 3° *François*, tué l'année suivante à la bataille d'Ivry, tous les deux dans les armées de Henri IV; 4° *Pierre*, dont nous parlerons ci-après. Jean, fils aîné de Mathieu, avait eu lui-même trois fils : 1° *Jean*, deuxième du nom, souche de la branche aînée (qui existe encore aujourd'hui dans la personne du fils d'*André-Joseph Martin de Tyrac*, institué, en 1751, légataire du comte de Marcellus, par François-Charles-Hyacinthe, dernier rejeton de Pierre Martin, ci-dessus nommé); 2° *Jacques*, qui fut évêque de Vannes; 3° *Jean Martin de Laubardemont*, qui est le sujet de cette notice.—Laubardemont fut d'abord président des enquêtes au parlement de Bordeaux, puis premier président de la cour des aides de Guienne, et nommé, en 1632, intendant de la généralité de Touraine, Anjou et Maine. Louis XIII, ayant résolu de faire raser les châteaux et forteresses qui existaient dans le cœur du royaume, Laubardemont fut chargé de la démolition de celui de Loudun. On a dit que dans le voyage qu'il y fit il recueillit beaucoup de plaintes sur

les actes de vengeance exercés par le curé Urbain Grandier (voy. ce nom, XVIII, 295), et sur ses relations de débauche avec les religieuses Ursulines. D'un autre côté, nous citerons une note manuscrite de Charles-Béné d'Hozier, généalogiste contemporain, qui se trouve à la bibliothèque royale, et qui est ainsi conçue : « Ce Jean Martin de Laubardemont est le juge inique que le feu cardinal de Richelieu commit pour faire procès du malheureux Urbain Grandier, et le condamner au feu, sous le prétexte horrible qu'il était sorcier et qu'il abusait des religieuses de Loudun, mais pour se venger de ce qu'il le croyait auteur d'un libelle sur la naissance de ce cardinal. Voir l'histoire de la possession desdites religieuses de Loudun et du supplice dudit Urbain Grandier, et les folios 81 à 343 et suivants de la vie de Pierre Béranger, Guillaume Ménage, etc., où l'extrait de cette histoire peut se lire. » Quoi qu'il en soit, Laubardemont se rendit à Paris, instruisit de ces plaintes le roi, le cardinal, et, le 30 novembre 1633, fut nommé président d'une commission chargée d'en connaître souverainement et sans appel. Dès le 17 décembre suivant il procéda à l'audition des témoins, et poursuivit avec une grande activité l'instruction et les exorcismes. La Ménardaye, prêtre de l'Oratoire, dans son *Examen et discussion critique de l'histoire des diables de Loudun*, Liège (Paris) 1749, in-12, en réfutation de l'ouvrage d'Aubin (voy. ce nom, LVI, 519), *Cruels effets de la vengeance du cardinal de Richelieu*; La Ménardaye, disons-nous, tout en s'efforçant d'écarter de Laubardemont l'accusation d'avoir employé des procédures irrégulières et reprochables, ne va cependant pas jusqu'à nier qu'il





ment sur les religieuses, toujours sous la présidence et l'influence de Laubardemont. Sa femme l'avait suivi à Loudun et assistait aux interrogatoires subis par la sœur Claire de Suzilly, possédée du diable *Astaroth*, dont les compagnons exerçaient aussi leur maligne influence sur les autres sœurs, notamment sur la supérieure, M<sup>lle</sup> de Belfiel, fille du marquis de Cose et parente de Laubardemont. Le père Tranquille même, l'un des exorcistes, n'en fut pas exempt. On trouve sur tout cela de curieux détails dans une autre lettre de notre séide au cardinal ministre; nous la transcrivons encore textuellement (3). Laubardemont avait été nommé, par brevet du 4 novembre 1631, conseiller-d'État, semestre ordinaire, et au con-

seil privé. Il paraît qu'après le procès des possédés de Loudun il fut retiré de l'intendance de Tours, et fixé à Paris pour être mieux sous la main de Richelieu, au premier besoin. L'occasion ne tarda pas à se présenter. La querelle du jansénisme s'envenimait, et Port-Royal en était le foyer. L'intime ami de Jansénius, le célèbre abbé de Saint-Cyran (voy. ce nom, XXXIX, 537), qui en avait la haute direction, avait été autrefois fort lié avec l'évêque de Luçon, sur la vie duquel il savait, a-t-on dit, quelques particularités secrètes, et qui n'étaient pas des plus belles. Arrivé au suprême pouvoir, Richelieu avait employé tous les moyens possibles pour se l'attacher. La place de premier aumônier de Henriette de France, lors de son mariage (1625) avec le prince de Galles, et successivement cinq évêchés, d'autres ont dit huit, tout fut refusé; mais, comme tous les grands despotes, Richelieu ne voulait qu'aucune personne de valeur restât hors de sa sphère de puissance. Qui n'était pas pour lui et à lui, était vite réputé contre lui. Saint-Cyran l'éprouva, et le jansénisme en fut le prétexte. Le 14 mai 1638 il fut arrêté et incarcéré au château de Vincennes (d'où il ne sortit qu'après la mort du cardinal), et les solitaires de Port-Royal ne restèrent pas à l'abri de l'orage. Ils avaient quitté la maison de Paris quinze jours après cette arrestation, et s'étaient retirés à Port-Royal-des-Champs. Laubardemont fut chargé de les interroger tous, depuis Antoine Lemaistre (v. ce nom, XXIV, 37)

Monsieur, les pères exorcistes que votre excellence a mis icy dans ce saint employ font continuellement instances pour avoir l'ordre et permission de visiter le superieur des Ursulines en lieu de la sépulture du bienheureux Monsieur de Sales. Ils croient que le démon qui reste seul dans son corps est ordonné de Dieu pour ne leur échapper en ce lieu-là et ainsi qu'ils suffisent (cont.). Je les ay prins de proposer sur ce subiect leur requeste à Votre Excellence aussy qu'ils font par un lettre que je luy avoyz es-jointes. Je l'ay en sorte en attendant l'honneur de vos commandemens qu'ils continuent leurs exorcismes avec leur foyeur accustomed pour essayer de leur sortir cet esprit malin et tous ses complices à Loudun comme si jamais il n'avoit esté parlé de ce voyage. Ces bons pères sont dans une sainte union et parfaite charité. Le Père Tranquille, depuis, l'un d'eux à qui Dieu a donné une très-grande lueur d'esprit et de corps souffre continuellement les mêmes oraisons que ces pauvres filles, son corps est agile sans aucune douleur d'une fièvre de tout prodigeux. Je n'y monsigneur rien sur ce toute cette affaire qui n'eût donné tant d'embarras que l'accident arrivé à ce bon religieux, lequel en lieu de grands profits et avantages pour le bien des âmes. Puisse Monsieur que Dieu servez si libéralement sa bonté sur un travail que le salut que Votre Excellence veut grandir sera récompense de toutes sortes de grâces; d'est ce que ces bonnes filles et ceux qui les assistent luy demandent tous les jours avec beaucoup de dévotion. Veuillez savy selon mon desir et seconde en cela leur saine et très-juste requeste. Je ne crains point monsigneur par aucune nouvelle monsigneur à Votre Excellence celle que j'ai des biens et honneur qu'elle me départ de toutes occasions, n'y l'en dignement remerciez, je puis seulement dire en sçavoir que je suis et sera

loyez ma vie avec une constante et très-fidèle affection, monsigneur, etc.

DE LAUBARDEMONT.

A Loudun, ce XVIII<sup>e</sup> février 1638.

La subscription sur le pli porte :

A Monsigneur

Monsieur l'Emmentissime  
Cardinal de Richelieu.

as savons seulement qu'il vécut en 1655, et qu'il n'exista plus qu'en 1657. Ce qui nous semblerait doute, c'est l'exécution de ses contemporains (4). Le lieutenant civil, de Bray, chargé en 1664 (5), de la suppression, d'une nouvelle paroisse à Port-Royal, disait aux religieux : *N'ayez pas peur, vous n'avez pas un Laubardemont* qu'il avait eu un fils parmi une bande de voleurs à laquelle il s'était enrôlé. C'est certainement un autre Laubardemont, de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui est le plus récent de la lignée. Nous trouvons dans l'ouvrage de Laubardemont, page 14 : « Le journal de Laubardemont, qu'il a écrit lui-même, serait le plus intéressant des manuscrits si l'on savait où le trouver. Il est venu, par succession, à la possession de sa parente, qui vivait encore il y a quelques années. De son temps, on ne sait ce qu'est devenue cette pièce. Ce serait rendre un grand service au public que d'en donner la copie. » L.—S.—D.

**LAUBRY (MAURICE)**, chanoine de Reims, naquit dans cette ville le 1745. Après avoir fait ses études dans sa patrie il s'adonna à la médecine et fut reçu docteur de la Faculté de Reims en 1770. Fatigué de la vie de Saint-Martin qu'il avait embrasée, il se rendit à Paris, où l'abbé

bé Batteux, dont il était connu, le plaça chez le célèbre jurisconsulte Piales, qui lui fit faire son droit et le mit en état d'obtenir le titre d'avocat au parlement. Les progrès de Laubry dans la jurisprudence canonique furent tels, qu'il gagna la confiance de son patron, et le remplaça souvent dans ses fonctions de professeur en droit canon. L'archevêque de Reims, Talleyrand-Périgord, voulut rappeler dans son diocèse un sujet si précieux. Il lui donna en 1782 un canonicat de son église, et bientôt Laubry fut vice-gérant de l'officialité diocésaine (1783), et promoteur métropolitain et diocésain en 1786. Cet estimable ecclésiastique, sévère pour lui-même et toujours indulgent pour les autres, mourut à Reims le 22 mars 1803. On a de lui deux ouvrages de jurisprudence canonique. 1<sup>o</sup> *Traité des unions de bénéfices*, Paris, 1778, in-12; 2<sup>o</sup> *Traité des erections de bénéfices*, Paris, 1782, in-12. L'abbé Laubry était très-versé dans la langue hébraïque; il a laissé en manuscrit une version latine des Psaumes de David, avec des sommaires et de courtes notes. On connaît encore de lui, en manuscrit, un traité volumineux intitulé : *Accord de la religion avec la politique*. Cet ouvrage, dont le titre est intéressant et promet beaucoup, aurait eu besoin d'être réduit pour obtenir les honneurs de l'impression. C. T.—Y.

**LAUCEZ (N... BATAILLE)**, de l'ancienne Bataille, en Bourgogne, fut capitaine de la fin du règne de Louis XIV, dans la marine. Il commanda le vaisseau le *Diadème* pendant les campagnes de 1740 à 1748. Il fut capturé sur les côtes d'Espagne par deux vaisseaux anglais. Ayant perdu son vaisseau et sa partie de ses agrès, il prit refuge

sur un rocher, où il fut surpris par les Anglais, qui le firent prisonnier. Il fut conduit à bord du vaisseau anglais, et fut relâché après avoir été traité avec humanité. Il revint en France, et fut reçu à la Cour. Il mourut à Paris, le 1782.

croisant, selon eux au milieu, et autres, croyant trouver nos solitaires encore au lit; ils étaient déjà en prière. Lemaistre, entendant heurter à sa porte, vint ouvrir. Il était, dit le procès-verbal, vêtu de deuil et d'une longue robe noire, boutonnée par devant tout au long. On a l'interrogatoire que Laubardemont fit subir à Lemaistre, qui, en homme du métier, le lui rendit bien, le raillant et le déjouant à chaque parole. Entre autres questions, le commissaire lui demanda si lui, M. Lemaistre, n'avait point eu de visions; « Oui, répondit froidement celui-ci, j'ai effectivement des visions: quand j'ouvre cette fenêtre, je vois le village de Vaumuriel, et, quand j'ouvre l'autre, je vois celui de Saint-Lambert; ce sont là toutes mes visions. » Cette réponse, écrite mot pour mot au procès-verbal, fut connue à Paris, et fit rire aux dépens de qui de droit. Après cet interrogatoire, qui dura huit heures, à deux reprises, ledit sieur commissaire visita les livres du répondant, qui consistaient en une Bible, quelques vo-

lumes, et quelques autres livres, pour faire pesitation! Les juges et le commissaire de Lemaistre y demeurèrent excités à la fois et satisfaits: c'est de la bêtise, bêtise méchante et crasse, qui leur fait découvrir à Paris des visions hérétiques, comme on trouve des possédés à Loudun. Laubardemont a un office à rendre au bailli royal pour servir au venge le moudeant le rouspicant Mars et de Thou (voy. nos 372, et XLV, 321). Lui et qui les juges étaient près chancelier Séguier; Les en fut à la fois membres leur. Dans ses interrogatoires à Cinq-Mars que de tout avoué, et l'avait chez eux; il tenait le moudeant Thou, et cette double page d'un homme d'honneur magistrat, obtint tout le sieur; l'un et l'autre furent vus par le commissaire. Il servit Richelieu au delà

e. Nous savons seulement qu'il encore en 1655, et qu'il n'existait en 1657. Ce qui nous semble de doute, c'est l'exécution de dont ses contemporains bétri (4). Le lieutenant civil, d'Aubray, chargé en 1664 (5), gouvernement, d'une nouvelle session à Port-Royal, disait aux usses effrayés : *N'ayez pas peur, je ne suis pas un Laubarde*. On a dit qu'il avait eu un fils en 1651 parmi une bande de voleurs dans laquelle il s'était enrôlé. Il en certainement un autre qui a continué la lignée jusqu'au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle : c'est s'est éteinte. Nous trouvons dans la préface de l'ouvrage de Laubry, page 14 : « Le journal de M. de Laubardemont, qu'il a écrit lui-même, serait le plus intéressant et le plus important des manuscrits, si l'on savait où le trouver. Il était venu, par succession, à une dame, sa parente, qui vivait encore il y a quelques années. Depuis sa mort, on ne sait ce qu'est devenue cette pièce. Ce serait rendre un service au public que d'en donner connaissance. L—s—D.

**LAUBRY (MAURICE)**, chanoine de Reims, naquit dans cette ville le 22 avril 1745. Après avoir fait des études dans sa patrie il s'adonna à la théologie et fut reçu docteur de Sorbonne à Reims en 1770. Fatigué du curat de Saint-Martin qu'il occupait, il se rendit à Paris, où l'abbé

bé Batteux, dont il était connu, le plaça chez le célèbre jurisconsulte Piales, qui lui fit faire son droit et le mit en état d'obtenir le titre d'avocat au parlement. Les progrès de Laubry dans la jurisprudence canonique furent tels, qu'il gagna la confiance de son patron, et le remplaça souvent dans ses fonctions de professeur en droit canon. L'archevêque de Reims, Talleyrand-Périgord, voulut rappeler dans son diocèse un sujet si précieux. Il lui donna en 1782 un canonicat de son église, et bientôt Laubry fut vice-gérant de l'officialité diocésaine (1783), et promoteur métropolitain et diocésain en 1786. Cet estimable ecclésiastique, sévère pour lui-même et toujours indulgent pour les autres, mourut à Reims le 22 mars 1803. On a de lui deux ouvrages de jurisprudence canonique. 1<sup>o</sup> *Traité des unions de bénéfices*, Paris, 1778, in-12; 2<sup>o</sup> *Traité des érections de bénéfices*, Paris, 1782, in-12. L'abbé Laubry était très-versé dans la langue hébraïque; il a laissé en manuscrit une version latine des Psaumes de David, avec des sommaires et de courtes notes. On connaît encore de lui, en manuscrit, un traité volumineux intitulé : *Accord de la religion avec la politique*. Cet ouvrage, dont le titre est intéressant et promet beaucoup, aurait eu besoin d'être réduit pour obtenir les honneurs de l'impression. C. T—Y.

**LAUCEZ** (N... BATAILLE, chevalier de), de l'ancienne famille de Bataille, en Bourgogne, naquit vers la fin du règne de Louis XIV, et entra dans la marine. Il commandait en second le vaisseau *le Diamant* dans les campagnes de 1740 à 1748. Se trouvant sur les côtes d'Espagne, il fut attaqué par deux vaisseaux de guerre anglais. Ayant perdu son chef et une partie de ses agrès, il prit le comman-

se remarque comme une chose remarquable. L'abbé de Laubry ne fut encore existant par le Grand-père, allant au supplice, vint à son aide en jugeant et leur position; etc, l'un d'eux, est le seul dont la date est connue la septième génération, le futur aujourd'hui dans un homme qui s'éleva, après avoir subi cinq années de prison, et dont le frère s'est pendu. L'abbé de Laubry ne fut par la marquise de Laubry, sa fille.

courir aux pompes; Laucey profita de leur embarras pour échapper et gagner le Ferrol, où il reçut tous les secours qui lui étaient nécessaires en mûre et en vivres, et put ensuite regagner Toulon. Quelques années après, Louis XV, étant à Versailles, y donna audience à l'ambassadeur d'Angleterre, et par une faveur toute particulière offrit de lui faire voir ses magnifiques jardins; puis il l'invita à dîner. Soit que cet étranger, qui était cependant un grand seigneur (c'était le duc d'Albemarle), ne fût pas formé aux usages de la cour, soit qu'il comprit peu ou parlât mal le français, il répondit au roi : *Je n'ai pas faim.* Louis XV, qui, plus que personne, connaissait la dignité de son rang, répliqua ainsi : « Je ne vous demande pas, monsieur, si vous avez faim; je vous demande si vous voulez avoir l'honneur de dîner avec un roi de France. » L'ambassadeur s'aperçut de son inconvenance, et chercha à la réparer du mieux qu'il put. La conversation s'étant établie sur les diamants des

Château de Mandelot, péna ne, et y mourut dans un âge vers 1770. G—

**LAUDERDALE**, (JAMES LAUD, comte de), homme d'état, descendant de Jean, secrétaire du royaume d'Écosse (1584) (voy. MAITLAND, XX) et dont le fils aîné fut le comte Lauderdale en 1624 (1). Le père, sujet de cet article, né en 1652, était le second fils de septième comte de Lauderdale vivant, dit gravement son anglais, qu'il buvait tous les jours de Bordeaux par jour (2) était fille du baronnet Thomas Connell d'abord sous le nom Maitland, il termina son éducation à l'université de Glasgow, et ensuite en Angleterre et en France. Son père ayant beaucoup de biens, et ne possédant qu'un médiocre, lord Maitland, comme ses ancêtres la sa

(1) Le fils aîné de ce comte mourut dans l'enfance et fut inhumé au Château

us, si la mort de son frère aîné, le rendant héritier présomptif de l'irie et de la fortune de la famille, l'échange les projets de ses parents. On lui fit obtenir un siège dans le conseil des communes, où il remonta le bourg de Newport, et il prit plusieurs fois la parole contre le ministère. Il soutint avec énergie en 1783, le bill de Fox pour le rachat de l'Inde; mesure harcelante, si elle n'avait pas été proposée, eût, suivant un écrivain anglais, prévenu les nombreuses cruautés que l'Angleterre eut à souffrir en Asie, et la noire série de crimes qui furent commis plus tard sur les domaines de la Compagnie. En 1787, on le nomma, sous le ministère de Pitt, l'un des commissaires chargés d'examiner l'acte d'accusation contre Hastings, et, à la mort de son père en 1789, il lui succéda dans ses biens et sa fortune. Élu bientôt après (novembre 1790), malgré les oppositions du cabinet, l'un des seize députés écossais, qui représentent la Grande-Bretagne à la Chambre haute, il s'éleva avec force, en 1791, contre la politique des ministres qui voulaient faire déclarer la guerre à la France, à laquelle ils reprochaient, sans raison, le dessein d'envahir la Prusse et de chercher à attaquer l'indépendance de la Prusse. Le peu de succès du discours du comte de Lauderdale ne l'empêcha pas de blâmer avec vigueur la mesure prise par l'Inde contre Tipoo-Saïb. Il se fit remarquer lors de la discussion du bill sur les fonctions des juges dans les cas de libelles (mars 1792); mais il ne réussit pas davantage à faire prévaloir son opinion, et encore qu'il blâmait fut adoptée; constitua maintenant une partie essentielle du pays. Peu de temps après la discussion, le délabrement de sa

santé ayant rendu nécessaire son séjour dans un climat plus chaud, il partit au commencement du mois d'août pour le continent, accompagné du docteur Moore, son médecin et son ami. Il avait le projet de traverser seulement la France et de passer l'hiver en Italie; mais, arrivé à Paris la veille du 10 août, il y resta jusqu'au 4 sept., et y vit commettre des atrocités sans exemples dans l'histoire des nations. Quoiqu'il paraisse avoir été témoin oculaire des massacres du 2 septembre, ces crimes, ne dessillèrent pas les yeux du noble lord, qui se déclara, à son retour en Angleterre, l'admirateur des révolutionnaires, proclama, dans ses conversations comme dans ses écrits, le bonheur dont la France allait jouir, déclamant avec virulence contre l'ancien régime. La lecture des cahiers des trois ordres, que lord Lauderdale avait faite avec quelque attention, dit un de ses panégyristes, lui fournit sans doute quelques informations à ce sujet; mais il n'avait certainement pas eu le temps, pendant un si court séjour en France, d'étudier convenablement la matière. Il s'exagéra la portée des abus qui existaient réellement, et il en attaqua d'autres qui avaient déjà disparu, du moins dans la majeure partie du royaume. Ses liaisons avec Brissot et les autres chefs du parti révolutionnaire contribuèrent souvent à lui donner de fausses impressions sur les hommes et sur les choses. On voit, dans le *Patriote français*, qu'il entretenait une correspondance suivie avec le rédacteur de ce journal; aussi celui-ci le représentait-il dans sa feuille révolutionnaire, de même qu'à la tribune, comme un ami de la liberté. Les opinions manifestées par lord Lauderdale, à son retour en Angleterre, furent vivement atta-

quées dans différents pamphlets, et dans les journaux ministériels. On lui reprocha la partialité qu'il montrait pour les demagogues français, et, faisant allusion à une opinion de Danton, qui voulait qu'on emprisonnât, comme des espions et des trahis, tous les Anglais résidant à Paris, le rédacteur d'un écrit périodique *Spectator* : « Que dites vous, Priestley, Frost, Stone, Paine, sur Robert Smith, et vous, Lauderdale, de cette opinion de Danton. Vous avez perdu toute considération en France et en Angleterre; ne prisés dans votre patrie, non moins le dans en France, ou chercherez vous un refuge? » Ce fut vainement que Lauderdale fit des démarches auprès du procureur général pour obtenir satisfaction du pamphletaire, ce magistrat le renvoya poliment à la trésorerie. Après une longue correspondance sans résultat, Lauderdale s'adressa directement à Pitt, et, par le conseil de ce ministre, il présenta sa plainte sous le titre de mémoire, mais elle fut repoussée. Il se décida alors à publier sa conduite et ses opinions dans une série de lettres adressées aux pairs d'Écosse, lesquelles parurent en 1794. Dans la première, entièrement consacrée à la révolution française, il se plaint que les malheurs de Charles I<sup>er</sup>, comme la destruction de la royauté en France, provenant de la mauvaise administration des finances, et de la prodigalité de la cour. John Hall, son compatriote, réfuta cette assertion, en reprochant à Lauderdale avec amertume sa partialité et son ignorance des faits. L'ouvrage diversaire du ministère, Lauderdale s'opposa vainement à l'impression, et à l'arrêtement de la notice préparée dans le cours de la discussion, et il attaqua successivement le bill qui suspendait la loi

d'*habeas corpus* et toutes les mesures tendant à la guerre contre la France. Au mois de février 1793, il vota contre cette guerre, et présenta lui de cette même année une pétition venant d'Écosse, se signant cinq cent cinquante mille signatures pour demander la paix. En novembre il combattit le bill présenté par Grenville pour garantir la liberté personnelle du roi, et dans lequel non seulement on considérait cet acte de haute trahison de s'bleser ou attaquer le roi, mais on déclarait ce tel acte crime et même crime atroce. *High treason* méconnaissant toute qui tendait à en faire la désaffection des sujets anglais légal pour les magistrats de rendre toute réunion publique. On cherchait à repousser le bill, mais Lauderdale ne voyant aucun contentement dans l'esprit des citoyens, Lauderdale ne voyant aucun bill qu'une tentative pour priver les Anglais du seul droit important leur restât encore, de s'assembler de déclarer leurs sentiments sur questions politiques, et le peuple plein de loyauté, comme vous le voyez, clamant tous les jours, devant les ministres, la mesure que vous proposez n'est aucunement nécessaire. leur reprocha enfin de chercher précédents dans les règnes les plus tyranniques, en introduisant un semblable à celui qui amena la déposition de Richard II, et qui commença Lauderdale lui encore plus une violente sortie contre l'archevêque de Rochester, qui prêchant l'obéissance passive, et il s'éleva dans d'autres occasions en faveur de la liberté des esclaves et de l'abolition de la traite des noirs. À la dissolution du parlement, en 1796, le ministère dont il avait été un des opposants les plus actifs, fut rayé du rôle des pairs d'Écosse élus.

rainement que Lauderdale plusieurs protestations contraires illégales qu'on avait faites à son égard. Au mois de mai il se fit marchand d'aiguilles à la cité de Londres, afin de ne pas être élu schériff, mais il ne fut élu qu'un petit nombre de voix. A la mort de Pitt, en 1806, Fox, alors ministre d'État, fit élever Lauderdale à la dignité de pair de la Grande-Bretagne. Il fut aussi nommé membre du conseil privé et garde du grand sceau d'Écosse, place d'un revenu annuel de 10,000 livres sterling. Pendant le court ministère de Fox, son ami, il fut envoyé en France pour diriger les négociations de paix par lord Yarmouth. Lauderdale et lord Yarmouth suivirent les négociations avec le général Clarke, auquel Napoléon avait donné le titre de comte de Champagne. Les plénipotentiaires anglais demandaient qu'on prît pour base le traité de *l'uti possidetis*, qu'ils prétendaient avoir été reconnu dans les conférences entre Talleyrand et lord Yarmouth, en exceptant le pays de Hanovre. Mais le général Clarke ayant traité de romanes les conversations que lord Yarmouth pouvait avoir eues avec Talleyrand, et rejetant absolument le traité de *l'uti possidetis*, les lords Lauderdale et lord Yarmouth demandèrent leurs passeports pour quitter la France. Le gouvernement français, qui attendait avec impatience la nouvelle de la conclusion du traité conclu le 20 septembre avec la Russie, ne voulait ni interrompre les négociations en accordant des passeports, ni reconnaître la base de *l'uti possidetis*, sans laquelle Lauderdale (car lord Yarmouth ne fut pas rappelé) refusait de continuer à traiter. Mais la nouvelle fut faite par l'empereur de Russie que le traité conclu par lui-même, ayant été reçu à Paris

le 4 septembre, la France devint plus facile, tandis que le ministère britannique éleva ses prétentions et exigea, outre les conditions qu'il avait précédemment demandées, que *l'uti possidetis* renfermât de toute nécessité le royaume de Sicile, dont il n'avait pas d'abord absolument rejeté la cession moyennant une indemnité. Ces bases furent admises, et lord Lauderdale leva la difficulté provenant de l'absence d'un plénipotentiaire russe chargé de suivre la négociation, en déclarant que, comme son gouvernement avait une connaissance parfaite des intentions de l'empereur Alexandre, il était chargé de communiquer à la France les conditions auxquelles ce souverain consentirait à faire la paix, et que le roi d'Angleterre s'engagerait à employer sa médiation pour obtenir l'accession du monarque russe. La partie de la négociation qui ne concernait que la forme fut traitée directement et sans intermédiaire par Talleyrand; quant à ce qui concernait le fond du traité elle recommença entre Lauderdale et Champagne. L'ultimatum que ce dernier remit le 25 septembre n'ayant pas convenu au plénipotentiaire anglais, mécontent surtout du sixième article, qui s'écarterait de la base de *l'uti possidetis*, Lauderdale demanda ses passeports, et Talleyrand, qui avait accompagné Napoléon à l'armée, lui manda que M. de Champagne était autorisé à les lui remettre. Lauderdale quitta Paris quelques jours après. La mort de Fox, arrivée le 13 septembre, avait changé la situation des affaires en Angleterre, où la rupture des négociations était déjà résolue, et Napoléon ne pouvait l'ignorer lorsqu'il s'était décidé à les rompre lui-même. Par suite du changement de ministère, Lauderdale fut forcé de donner sa





v<sup>e</sup> et le xvi<sup>e</sup> siècle, séparément ou dans diverses collections, et autres dans les *Epistolæ latine* de Gilbert Cousin. Laudivio lui-même qu'il a traduit ces lettres de langue turque, du syriaque et du grec, mais il en est bien certainement sûr. II. *De vita B. Hieronymi*, in-4<sup>o</sup>, de 10 f., 1<sup>re</sup> éd., que l'on croit être des presses de J. Gensberg, à Venise, vers 1472. Panzer en cite dans les *Annales typographicæ* des presses de Naples, 1473, in-folio; Rome, 1475, 1495, in-4<sup>o</sup>. III. *De dilectis sapientiæ et virtutis*, sans date, in-4<sup>o</sup>, seule édition de cet ouvrage; on l'attribue à J. Gensberg; c'est excessivement rare. Dans la notice des *Epistolæ mayni Turci*, insérée à Franc. Beltrandi, Laudivio dit qu'il avait commencé des notices (*commentarij*) avec l'intention de les envoyer au souverain; mais que l'entendement de ce prince l'avait forcé de le remettre à un autre temps. « Je sais, ajoute-t-il, par là j'en courrai le blâme de plusieurs personnes; mais je m'en raporte au jugement de la postérité. » On lit ses lettres, insérée dans le recueil de celles de Jacques Ammann, Milan, 1506 (roy. Piccolomini, IV, 263), nous apprend que Laudivio avait composé la *Géographie des Isles*. Cet ouvrage est vraisemblablement perdu; mais on trouve, dans les manuscrits de la bibliothèque d'Este, sa tragédie latine restambiques: *De Captivitate duce*. Le héros de cette pièce est le libérateur général Jacques Piccinino (roy. XXXIV, 264) que le roi Ferdinand I<sup>er</sup>, après l'avoir fait comme le libérateur de l'Italie, traîner dans sa prison en 1464. On trouve une courte analyse de cette pièce dans l'*Histoire littéraire* de Ginguené, VI, 15. Elle est

fort médiocre, mais c'est un précieux monument de la renaissance de l'art.

W—s.

**LAUGIER DE TASSY**, historien, avait exercé un emploi dans le consulat de France à Alger, puis fut commissaire de la marine, pour le roi, en Hollande. Il mérite d'être cité pour un ouvrage intitulé : *Histoire du royaume d'Alger, avec l'état présent de son gouvernement, de ses forces de terre et de mer, de ses revenus, police, justice, politique et commerce*, Amsterdam, 1725, in-12, avec carte; Paris, 1727, in-12, sans carte. Cet ouvrage contient des renseignements exacts sur Alger. L'auteur avait bien mis à profit son séjour dans cette Régence et les documents que lui fournissaient les maisons chrétiennes qui y étaient établies. Il montre du discernement et de l'impartialité dans ses récits, et peint avec habileté, sans charger ses couleurs, les choses sur lesquelles il porte l'attention du lecteur. C'est principalement sur l'économie politique et l'état militaire, objets traités avec trop de concision par Th. Shaw (roy. ce nom, XLII, 246). Quoiqu'il se soit écoulé plus d'un siècle depuis que Laugier a écrit, son volume peut encore être consulté. Il a été traduit en espagnol, Barcelone, 1733, in-12, avec carte; ensuite reproduit sous différentes formes. Le *Traité de l'esclavage des chrétiens au royaume d'Alger, avec l'état présent de son gouvernement, du pays et de la manière dont les esclaves chrétiens sont traités et rachetés*, par M. ...., Amsterdam, 1732, in-12, n'est que le livre de Laugier avec un titre différent. Plus tard un sieur Le Roy publia : *État général et particulier du royaume et de la ville d'Alger et de son gouvernement, etc.*, La Haye, 1750, in-12. L'ouvrage de

Maroc; intitulé cette composition *A compleat History of the piratical states of Barbary*, Londres, 1759, in-8°, et ne cita pas les auteurs dont il employait le travail. La production de cet Anglais fut traduite en allemand, Bostock, 1753, in-8°; en italien, Venise, 1754, in-8°, et, ce qui est plus singulier, en français : *Histoire des États Barbaresques qui exercent la piraterie, contenant l'origine, les révolutions et l'état présent des royaumes d'Alger, de Tunis et de Maroc, avec leurs forces, leurs revenus, leur politique et leur commerce*, par un auteur qui y a résidé plusieurs années avec un caractère public, Paris, 1757, 2 v. in-12. Suivant Barbier cette version est de Boyer de Prehaudier, que Boucher de la Richarderie (voy. BOUTIER, LIX, 63) nomme mal Boyer de Prehaudé. Toutefois on doit convenir que cette traduction d'une traduction est mieux écrite que l'ouvrage original. Enfin, au moment où les préparatifs de la France contre Alger attiraient l'at-

tention de la capitale, on se préoccupait encore espérer la possibilité de premier plan, Laugier était nommé résident, et fut des ressources dans la vie de l'enseignement. Beaucoup nom, célèbres et jeunes époque, appliqués pour les études qui servaient souvent de la carrière : pour son cousin germain; et, d'a les opérations pharmaceutiques valent très utilement à Laugier avec la chimie. Il doit point à être considéré comme un pétilleur des cours de cette pharmacie à l'école. Mais l'attention de Toussaint, dans l'expédition de Toussaint, qui le accompagnait; l'attention de l'inspection de la santé, il se fit remarquer dans le champ par la méthode et l'ordre de ses expositions. On lui beaucoup son cours était botanique; et la renommée au chef-lieu de département bientôt répandit à Paris sa lui le choix de pour d'enseigner

Il y jouissait dans une ville plus ou moins un négociant et de plaisir que de science, de cette considération que donnent un talent remarquable et un beau caractère, lorsque son cousin Fourcroy, chargé de l'inspection des départements du Pas-de-Calais, de la Lys et du Nord, le ravit pour jamais à la province. Quelque temps après, Laugier faisait, comme suppléant de l'illustre professeur, le cours de chimie au Muséum d'Histoire Naturelle. La vanité comme la paresse du grand chimiste pouvaient y trouver leur profit. Laugier ne parlait pas mal; mais ce n'était plus là cette exubérance de verve, cet élan de la parole, ce luxe heureux de formes à la fois didactiques et oratoires, que l'auditeur se cessait d'admirer chez Fourcroy. On ne tarda point cependant à rendre justice à la science calme et vraie, à l'enseignement fécond et sage du suppléant. En même temps il s'occupait de prendre rang dans la science par quelques travaux originaux, et de répondre par des découvertes à ceux qui eussent pu être tentés de le trouver bien heureux d'avoir Fourcroy pour parent. Les nombreux travaux qu'il a fournis aux *Annales du Muséum* et *Mémoires du Muséum* pendant vingt et quelques années déposent de l'activité qu'il déploya dans cette sphère nouvelle. Ses peines ne furent point perdues. Dès 1802 Fourcroy le fit nommer, en attendant sa survivance au Muséum, chef du secrétariat de la direction générale de l'instruction publique; et plus tard (lois de l'organisation de l'université), cette direction générale ayant été réunie au ministère de l'intérieur, c'est lui qui eut le titre de directeur avant il avait été pourvu d'une chaire nationale à l'École normale, dès sa

réorganisation; et, à la mort de Trusson, il fut nommé directeur en chef de cette École. Enfin il devint au Muséum, comme tous s'y attendaient, et comme c'était en quelque sorte arrangé d'avance, le successeur de Fourcroy, dont il remplissait depuis si longtemps les fonctions comme professeur; et, quelque sévère qu'on doive être pour ces arrangements faits le plus souvent en vue surtout du lucre, et qui, inféodant les positions scientifiques à quelques familles et à quelques coteries, ferment le passage à de plus méritants, ce n'est pas à propos de la nomination de Laugier qu'il faudrait accentuer énergiquement le blâme. Sa science était réelle, ses travaux nombreux, sa spécialité parfaitement d'accord avec la place: on l'estimait généralement, et il méritait la plus haute estime: c'était un savant de la vieille roche, très peu marqué au type du XIX<sup>e</sup> siècle, point intrigant, point égoïste, aimant la science pour la science, aimant ses élèves, qui l'adoraient, et très serviable. Tous les hommes de quelque valeur regretteraient de le voir, en 1821, par suite de dispositions économiques, privé de sa place de directeur de l'instruction publique. Un autre peut-être ou l'eût gardée ou eût su se faire donner une indemnité, un équivalent; lui, non. Il ne s'en montra que plus actif à son laboratoire; et, justement à cette époque de sa carrière (1823-1825) correspondent de nombreux et beaux travaux. Jusqu'à son dernier moment il fut, pour l'assiduité comme pour la bonté de l'enseignement, le modèle des professeurs de hautes études. Il n'avait que soixante-un ans quand le choléra le frappa soudainement en avril 1832, et l'enleva en quelques heures. Sa mort fit une profonde impression sur l'illustre Cuvier qui, trois

ver des réactions, à imaginer des procédés d'extraction : il n'aspire le plus souvent qu'à déterminer les principes constituants d'un corps, ce qui conduit à indiquer rigoureusement sa place dans une classification des minéraux, ayant pour base (comme elle l'a aujourd'hui) la constitution chimique. Le grand moyen pour déterminer les principes constituants, c'est ce que l'on appelle l'analyse chimique, cette analyse dans laquelle Vauquelin longtemps est resté sans rival. Laugier, sans être tout à fait l'égal de cet inimitable opérateur, se montra du moins son digne émule, en esprit de ressources et d'expédients, en dextérité, en précision; et généralement ses analyses ont conquis dans la science une autorité à bien peu de chose près égale à celle de Vauquelin. Berzelius, entre autres, s'est plu à citer souvent Laugier, et plus d'une fois il a montré la conformité des proportions indiquées par celui-ci avec son système des proportions définies, bien que faites pour la plupart long-

tes avec ceux de Vauquelin, et de sorte que des procédés très-simples des opérations auxquelles s'est livré l'auteur effectuent son analyse, et quelques mots qui établissent l'espèce, la synonymie, l'agissement et les caractères de l'objet examiné, et quelques lignes de conclusions, peu brillantes que soient ces de semblables ouvrages, ne sauraient en méconnaître l'importance, et comme c'est indubitable sur eux que repose toute la renommée de Laugier, et liste complète et raisonnée, l'ordre méthodique, qui se trouvent ici, mais dans l'ordre géographique. I. *Analyses d'une pyrite de l'atmosphère* (Ann. 1804). II. *Analyses de la pierre de Saint-Gothard* (Annal., t. 1 p. 32). Ce minéral, jusqu'ici bien, suppose ou que déjà été analysé par Vauquelin y constata les mêmes et les mêmes proportions à

tre et si belle qui est un  
res physiques les plus  
ce schorl, et qui lui a  
de cyanite. Il n'en vint  
; mais remarquant son  
é à l'air libre, et au con-  
cilité avec laquelle la  
chalumeau la détruit,  
ité que présente le lapis-  
it le soupçon que proba-  
beau bleu des deux pier-  
à la présence d'une mé-  
L. *Analyse de l'amphibole*  
*ites, dans le royaume de*  
*nn.*, V, 1804, p. 73, etc.).  
e ou hornblend des Al-  
ni s'appelle aussi schorl  
e le disthène schorl bleu,  
ate calcico-magnésique,  
l'oxygène de l'acide sili-  
deux fois celui de la ma-  
ois fois celui de la chaux.  
ulait surtout, en se livrant  
lyse, comparer la compo-  
l'amphibole à celle d'un  
te, l'actinote, qui offre la  
tallisation que l'amphi-  
riber si ces deux espèces  
nt qu'une: il termine son  
n prononçant leur iden-  
se l'actinote contienne en  
de chrome, et une très  
dité de potasse. Le fait est  
l'uni, en distinguant l'acti-  
sphibole proprement dite,  
es deux variétés ou sous-  
es la grammatite, en une  
ne, dite amphibole. Nous  
us pas moins bientôt Lau-  
ttre à l'analyse la gram-  
actinote (VII, IX), afin de  
oud ce groupe de miné-  
*analyse de l'épidote grise*  
 *Suisse* (Ann., V, 1804,  
épidote grise de Haüy, ou  
ait déjà été analysée par  
et par Vauquelin; mais  
aita, au lieu des épidotes

grises du Dauphiné et d'Arendal,  
celle du Valais. Il y trouva moins de  
chaux et d'alumine, mais plus de  
fer et d'oxyde de manganèse; et il  
acheva de mettre hors de doute la  
présence de cette dernière subst<sup>e</sup>  
dans l'épidote, présence qui avait été  
niée jadis. Une de ses notes contient  
une bonne observation sur l'inexac-  
titude à laquelle on peut être conduit  
par l'emploi des creusets de platine  
quand on traite par la potasse les  
objets d'analyse. V. *Analyse d'une*  
 *Pierre silicéo-ferrugineuse de cou-*  
*leur verdâtre* (Ann. V, 1804, p. 229).  
Cette pierre était un silicate de fer  
contenant 84 de silice sur 8 d'oxyde  
de fer; et Laugier présumait que sa  
couleur, d'un jaune verdâtre, était  
entièrement due au fer. VI. *Analyse*  
*de la mine de plomb de Johanngeor-*  
*genstadt, en Saxe, que quelques mi-*  
*néralogistes ont nommée arséniate*  
de plomb (Ann. VI, 1805, p. 163), à  
laquelle on peut joindre sa *Note sur*  
*l'analyse de la mine de plomb de Jo-*  
*hanngeorgenstadt*, etc. (Ann. VII,  
1806, p. 398). L'analyse de Laugier,  
en cette occasion, est un modèle:  
non-seulement il décomposa le mi-  
néral, et y trouva ainsi de l'acide  
phosphorique, que les minéralogistes  
en question n'y soupçonnaient pas,  
et qui même y était en quantité dou-  
ble de l'acide arsénique; mais, procé-  
dant par synthèse, il recomposa (en  
mettant en présence l'un de l'autre  
de l'oxyde de plomb et du phosphate  
de sonde) un phosphate de plomb qui  
fut analysé à son tour, et, y ayant trou-  
vé le plomb et le phosphore dans le  
rapport de 84 à 15, tandis que dans l'a-  
nalyse du minéral primitif le rapport  
était de 84 à 9, il en conclut excès  
de base dans le phosphate que fai-  
saient reconnaître ces recherches. En  
résultat, le prétendu arséniate de  
plomb devenait un phosphate et ar-

minéral de la Saxe et se refusait à y reconnaître du phosphate de plomb. Laugier alors répéta ses expériences, et constamment retrouva ce phosphate; il en fit juger les Vauquelin, les Haüy, les Fourcroy, etc., et c'est en quelque sorte sous leurs auspices et avec leur garantie qu'il rédigea la Note plus haut mentionnée. VII. *Examens chimiques des grammatites blanche et grise du Saint-Gothard* (Ann. VI, 1805, p. 163). Laugier soumit au chalumeau, à l'action des acides et à divers réactifs nombre de grammatites de l'une comme de l'autre sorte; et jamais les analyses ne lui donnèrent les mêmes résultats pour les proportions; bien que de la grammatite blanche à la grise il y eût toujours plus de différences que de la blanche à la blanche. Ces différences, qu'on peut être tenté, mais que l'on aurait tort de mettre sur le compte de l'imperfection des analyses, il les explique par la présence constante de la dolomie dans la grammatite. Non-seulement la dolomie sert de gangue à cette pierre et par conséquent l'enveloppe; elle la pénètre, elle se distribue irrégulièrement dans

précisément qu'on en trouva (celle de 4,0336), et par des tests qui indiquaient la présence de chrome. A ces signes on le fit, dans ces échantillons plus forte proportion que du Var, ce que l'analyse démontre. De plus Saint-Mééms, contrairement à l'idée que le chrome, dans la pierre, se trouvait à l'état d'acide chromique, mais chrome; Vauquelin prit cette opinion; Laugier se céda. Ils avaient raison; et connu à présent que le chrome n'est pas possible dans l'oxyde de fer ayant plus pour l'oxygène que l'acide que, et conséquemment immédiatement cet acide d'oxyde de chrome. IX. *À l'actinote de Zillerthal* (rol) (Annales, VII, 1806, p. 259). Seul Bergmann, avec ce minéral avait Laugier, et y signala des proportions de celles de Bergmann, mais inaperçu de ce minéraliste. La silice, que Bergmann

dans les pierres météoriques (Ann., VII, 1806, p. 392-397). Ce travail, tout court qu'il est, parce qu'il ne contient que des résultats, ajoute quelque chose à l'ouvrage, capital pourtant, d'Howart sur les pierres météoriques. Dans cinq de ces pierres (celles de Vérone, d'Ensisheim, de l'Aigle, d'Apt, de Barbotan), Laugier reconnut par l'analyse la présence d'un pour cent de chrome. XI. *Note sur l'analyse*, etc. (voyez plus haut l'annexe au Mémoire n° VI). XII. *Examen de la pierre dite zéolithique rouge du Tyrol* (Ann., IX, 1807). XIII. *Examen chimique d'une substance animale de la grotte de l'Arc, dans l'île de Caprée* (Ann. IX, 1807). Après diverses opérations, Laugier y reconnut l'odeur de l'acide benzoïque, et conséquemment, un produit animal qu'il soupçonna être excrémental, quoiqu'il semble que nul animal n'ait pu se porter aux hauteurs où a été trouvée la substance en question. La même odeur le fit penser aussi au castoreum; et, prenant du castoreum de Sibérie, il en fit également l'analyse, et finit par y trouver de l'acide benzoïque. Mais, circonspect et lent à conclure, il ne proclama point que cet acide entraît dans la composition du castoreum, ne sachant si sa présence n'était point due à la sophistication, et n'ayant point de castoreum du Brésil à examiner comparativement. XIV. *Analyse du Paranthin* (Ann., X, 1807). XV. *Analyse du Dinidole* (Ann., XI, 1808). XVI. *Analyse de l'Aplome* (Ann. XI, 1808). XVII. *Analyse comparative de deux sables ferrugineux trouvés, l'un à Saint-Domingue, l'autre sur les bords de la Loire, aux environs de Nantes* (Ann., XII, 1808). XVIII. *Examen comparatif de l'acide muqueux formé par l'action de l'acide*

*nitrique sur les gommés et sur le sucre de lait* (Ann., XIV, 1809). De ces recherches inspirées par le travail de Vauquelin sur les gommés arabique et adragant, inséré dans les *Annales de Chimie*, tome IV, et ayant pour but de résoudre plusieurs questions indiquées par cet habile opérateur, il résulte : 1° qu'il y a une différence très-notable entre les acides muqueux donnés par les deux procédés; 2° que la cause de cette différence, c'est la présence de l'oxalate de chaux, ou quelquefois du mucite de chaux dans l'acide obtenu par les gommés; 3° que l'on peut, au moyen de l'acide nitrique très-affaibli, le dépouiller de cette substance étrangère, et le rendre semblable à celui que fournit le sucre de lait. XIX. *Examen chimique de la Prehnite compacte de Beichenbach, près d'Oberstein* (Ann., XV, 1810, p. 205-212). XX. *Examen chimique de la Xanthorrhœa hastilis, et du mastic résineux dont se servent les sauvages de la Nouvelle-Hollande pour fixer la pierre de leurs haches* (Ann., XV, 1810, p. 323-335). XXI. *Examen chimique des matières salines que l'on obtient lorsque l'on fait fondre des méduses en les abandonnant à une décomposition spontanée* (Ann., XVI, 1810). XXII. *Examen chimique des crayons lithographiques* (Ann., XVII, 1811). XXIII. *Note sur la présence de la strontiane dans l'Aragonite* (Mém., I, 1805). XXIV. *Note relative aux Aragonites de Bastenès, de Bandisero et du pays de Gex* (Mém., III, 1807). XXV. *Expériences propres à confirmer l'opinion émise par des naturalistes sur l'identité d'origine entre le Fer de Sibérie et les pierres météoriques ou aéroliques* (Mém., III, 1817). XXVI. *Observations sur le jus de carotte, Daucus Carota* (Mém., IV,



négal (Mém., X, 1825). XXX. Examen chimique d'un fragment de masse saline considérable rejeté par le Vésuve dans l'éruption qui a eu lieu en 1822 (Mém., X, 1825). XXXI. Mémoire sur l'analyse de pierres et fers météoriques trouvés en Pologne (Mém., XI, 1825). XXXII. Examen chimique des terres de Lamana, dans la Guyane française, et Réflexions sur leur nature et sur l'emploi qu'on en pourrait faire (Mém., XI, 1824). XXXIII. Examen chimique de trois minéraux provenant de l'île de Ceylan et de la côte de Coromandel (Mém., XII, 1825). XXXIV. Examen chimique de l'Argile de Combal (Mém., XIII, 1825). XXXV. Analyse de la variété en masse de l'Esnonite de Ceylan (Mém., XIV, 1825). XXXVI. Analyse des Indianites blanche et rose de Coromandel (Mém., XIV, 1825). Huit ou neuf de ces mémoires avaient été lus devant la première classe de l'Institut, notamment ceux sur l'actinote et sur les pierres météoriques. Un court extrait du Mémoire sur la substance trouvée dans la grotte de l'Arc est inséré dans la *Revue des Savants étrangers* (II,

dit, à moins qu'on ne soit tel le *Cours de chimie pratique*, 3 vol. in-8°, attachés, Paris, 1826, copié, et un sténographe qui ne me rappelle une de ses leçons, et très professeur. On sait ce que ces révisions, et en trois volumes n'ajoutent rien à la gloire de Langue par de lui, c'est d'élever son fils, que tout un tableau in-plan, comme nomenclature chimique. En et un Tableau synoptique des caractères chimiques des salifiables, Paris, 31 (29 pages et 8 tableaux) faut pas confondre Langue miste, professeur à l'école macie, avec deux Langue médecins. L'un, Isaac-Moore, qui, après avoir été tour à l'université de Me alla professeur au collège seille, et plus tard fut admis des bains hydrauliques à y dicinaux de Paris, était assez ridicule, et dont la ce quelquefois besoin d'un

de *Cythère*, Paris, 1784, in-8°, 120 pages; suivi des *Précis des courtisanes*, ou *Gilanteries de Cythère*, Paris, 1785, in-8°. Après quoi, vastes et emphatiques prospectus à la plus grande gloire des bains qu'il administrait, l'*Hydrographie nouvelle*, ou *Description des bains hydrauliques médicinaux*, etc., Paris, 1785; et le *Parallèle entre le magnétisme animal, l'électricité et les bains médicinaux*, Paris, 1785; et l'on devine bien qu'aux bains médicinaux reste toujours l'avantage! Bientôt éclata la Révolution; et comme c'était la mode de crier au tyran, il lança, au milieu des pamphlets politiques qui commençaient à pleuvoir, sa *Tyrannie que les hommes ont exercée dans presque tous les temps et les pays contre les femmes*, Paris, 1789, et n'en resta pas moins, comme la femme incomprise, méconnu et pauvre; Féd, finalement, un cri de détresse, et anathème à l'ingrate patrie qui a des yeux pour Mirabeau, Maury et Sieyès, et ne songe point à lui; ce fut le chant du cygne: après le *Vrai patriotisme*, ou les *Services rendus à la patrie avec les pièces authentiques qui les prouvent*, nous n'avons plus rien qui porte son nom. — Son homonyme, François LAUGIER, était de Metz, mais passa de bonne heure dans les États autrichiens, professa la chimie et la botanique à Vienne, où il eut le titre de conseiller de S. M. impériale, remplit ensuite la même chaire à l'université de Modène, et mourut à Reggio, le 17 décembre 1783, membre de la Société des Géographes de Florence, associé de l'Académie de Nancy, etc., etc. On lui doit de fort bonnes *Institutiones pharmaceuticae*, Modène, 1788-1791, 3 vol. in-8°.

P—OT.

**LAUMOND** (JEAN-CHARLES-JOSEPH), dipl

naquit à Arras, en 1753, et commença par être employé à l'intendance de Flandre. Il consacra ensuite, dans la capitale, quelques années à l'étude afin de s'ouvrir une carrière. Le duc d'Aiguillon, exilé dans une de ses terres, voulant mettre en ordre les papiers de son administration de Bretagne et rédiger ses mémoires particuliers, fit venir auprès de lui Laumond, qui, pendant quatre ans, fut occupé de ce travail, et ne le quitta qu'en 1784, pour aller remplir à Nancy les fonctions de premier secrétaire de l'intendance. Cette intendance ayant été supprimée à la fin de 1789, Laumond qui, bien que fort modéré, avait adopté les principes de la Révolution, fut placé, comme chef de division, à la caisse de l'extraordinaire, et, par suite, en 1793, nommé l'un des quatre directeurs auxquels la caisse fut confiée. On sait que, créée par Necker, cette caisse fut l'origine de ce qu'on appela ensuite l'administration des domaines, et, plus tard, la commission des revenus nationaux. Laumond devint membre de cette dernière; mais, en 1794, épouvanté de la marche que prenait la Révolution, il donna sa démission. Quelque temps après il partit, comme consul-général de France, à Smyrne. Cette ville, où l'on a également à craindre la peste, les incendies, de fréquentes révoltes et les tremblements de terre, lui parut d'abord un paradis en comparaison de sa triste et malheureuse patrie, qu'il venait de laisser en proie à tous les fléaux de la Révolution; mais son imagination s'exaltait en pensant au voisinage de la Grèce, lorsqu'un incendie, dans lequel quatre mille maisons, la sienne comprise, furent brûlées, et quinze cents Grecs égorgés, vint le désenchanter des terres classiques. Après un voyage à Con-

pêcher quelques dilapidations dans l'armée d'Italie, l'envoya, avec la qualité de commissaire du gouvernement, près cette armée; mais l'autorité de sa place fut méconnue par tout le monde, excepté par Moreau, qui était alors dans une espèce de disgrâce. Laumon d'en alla donc, comme il était venu, du beau pays où l'on voyait alors s'établir tant de miniatures de républiques, et tant d'employés de l'armée s'enrichir d'une manière aussi rapide que scandaleuse. Il fut pendant trois mois administrateur des monnaies à Paris, et, peu de temps après la révolution du 18 brumaire, qui mit toute la puissance aux mains de Bonaparte, il fut nommé préfet de Strasbourg. Profitant aussitôt du grand pouvoir qui lui était confié, il s'efforça de réparer beaucoup de maux de la révolution, surtout en rendant à leurs familles ces cultivateurs connus sous le nom d'*émigrés du Bas-Rhin*, et en donnant aux émigrés en général toutes les facilités de rentrer; en protégeant la religion jusqu'alors persécutée; enfin en abolissant les *ôtes* patentes ou théophilanthropiques qui avaient

comté. Nommé, en 1804, à Ais-la-Chapelle, il eut, avec l'air, une longue conversation avec Bonaparte, qui finit par lui dire qu'il fallait un siècle pour aimer d'un peuple conqui. conséquence, l'obédissance ment exact des impôts et ce qu'on pouvait exiger de pionnage, tendant à lire au cœur, ou bien la sévérité pour quelques mois échappement des vaincus, serait e aurait de plus visible. Après avoir scrupuleusement vé ces règles de conduite, département de la Seine et signalé au gouvernement l'individu, ni donné lieu au reproche d'abus d'autorité, il passa à la préfecture de Oise, et fut appelé, en 1807, à la direction-générale des mines supprimée et réunie, dans le juillet 1813, à celle des charbonnières. Louis XVIII, à son retour, avait nommé conseiller d'État. Bonaparte pendant les Cent-Jours, l'envoya seul. Le roi l'y fit rentrer, d

département du Bas-Rhin, en 1802, et qu. est fort estimé. L—P—E.

**NAY** (FRANÇOIS DE), avocat en droit à l'université, naquit à Angers, le 12 août 1638, après avoir fait ses études dans sa patrie, il vint à Paris, et y fut reçu avocat le 29 janvier 1638. Il eut une grande connaissance du droit romain, soit par la lecture des auteurs, soit par celle des chartres, pièces manuscrites, qui lui furent fournies par des savants, et qu'il entretenait une correspondance active. Beaucoup de gens se faisaient un plaisir de le consulter, et trouvaient dans ses consultations un fonds inépuisable des plus certaines et d'une grande exactitude. Il suivait assiduellement le barreau, plaidait, donnait des consultations et écrivait en même temps. Un arrêt du conseil d'État du 17 août 1680, ayant érigé en chaire de droit romain à Paris une chaire de droit français, Launay l'occupa le 22 août 1680; il fit l'ouverture de ses leçons le 28 déc. de la même année, et dans son discours que l'on applaudit d'une nombreuse assemblée. Il donna de son discours plusieurs éditions consécutives pour satisfaire la curiosité publique pour faire voir que la science qu'il avait avancée était vraie, comme il s'attacha à le faire depuis, dans la préface à la tête de son Commentaire sur les coutumes de Loisel. Launay possédait une très-belle bibliothèque, et de livres rares et curieux, et se faisait un plaisir de les communiquer. Il mourut le 9 juillet 1693, à l'âge de 54 ans, et fut enterré dans l'église de Saint-Séverin. Nous avons

de lui : I. *Discours prononcé à l'ouverture de ses leçons*, Paris, 1681, in-12. II. *Traité du droit de chasse*, Paris, 1681, in-12. III. *Nouveau Traité du droit de chasse, avec un Recueil des ordonnances, édits, déclarations, arrêts et réglemens, depuis Philippe-le-Long jusqu'à Louis XIV, concernant la chasse, et des notes tirées des meilleurs auteurs qui ont traité de cette matière; ensemble un discours de l'origine de la chasse, composé par Gamare et Launay*, Paris, 1681, in-12. IV. *Remarques sur l'institution du droit romain et du droit français, pour l'intelligence de l'ouvrage, en quatre livres, anonyme*, Paris, 1686, in-4°. V. *Commentaire sur les Institutes coutumières d'Antoine Loisel*, Paris, 1688, in-8°. D—C.

**LAUNAY** (JEAN-BAPTISTE), fondateur de la colonne de la place Vendôme; naquit le 8 mars 1769 à Avranches. Destiné à l'état ecclésiastique, dans lequel il devait entrer sous les auspices de son oncle, évêque de cette ville, il reçut une bonne éducation et réussit principalement dans l'étude des mathématiques. La Révolution de 1789 changea sa destination et ses projets. Son père le rappela chez lui, et il y exerça pendant quelque temps les arts mécaniques, pour lesquels il avait toujours eu un goût particulier. S'étant enrôlé dans un bataillon de volontaires dès le commencement de la guerre de la Révolution, il y fut bientôt nommé capitaine, et il se trouvait en cette qualité à Pontorson en 1794, lorsque les royalistes vendéens vinrent attaquer cette ville. Il concourut très-efficacement à la résistance; ce qui lui donna une sorte de réputation et le fit passer dans l'arme du génie. Attaché ensuite au matériel de l'armée, il fut chargé de

sistants d'une pluie de feu. Plusieurs périrent sur la place ou furent gravement blessés. Launay, qu'on premier moment crut mort, ne put être guéri qu'après une année de souffrances et fut aussitôt admis à la retraite, ne pouvant plus servir activement. Il habitait depuis plusieurs années la capitale, lorsque, en 1802, il fut chargé de diriger la fonte du pont des Arts, et ensuite celle de tous les ponts à bascule. En 1804 il dirigea la fonderie du pont d'Austerlitz, sous l'inspection de Béquoy de Beaupré, ingénieur du département. Ce pont fut terminé le 1<sup>er</sup> juin 1806. Sur la fin de la même année, on lui confia la direction de la colonne qui s'élève sur la place Vendôme. On voulait d'abord fonder en deux parties la statue de Napoléon, qui devait surmonter ce beau monument. Launay conçut l'idée de la fonder d'un seul jet, et il réussit au delà des espérances des savants et des artistes, et plus particulièrement de Chaudet, l'auteur de la statue, qui lui en témoigna sa satisfaction et sa reconnaissance. La colonne fut mise à décausser le 13 août 1809, et

étaient le général Pezzen, Collet-Marson, et plusieurs qui tous lui prodiguèrent éloges. Cette utile entreprise cependant pas réussie. Le trée des alliés à Paris ont quelques insensés, qui même était le fameux Monsieur faire disparaître la statue montait la colonne de la dôme, et ne pouvant pas descendre, ... Launay : ils le conclurent monument, avec un arch général sous direction, qu'était dans Paris, et lui que dans les jours, et le fait pas enlevés. Il avait y armés. On soupçonnait que tout cela ne pouvait être natiste, et que ce ne fut pas que Launay conçut la vérita en moins de les plus qui amena la des plète et sans accident de statue. Ce fait a donné lieu des récriminations contre prétendu que de lui-même être appelé, sans en avoir dre, il s'était consacré à

mais les événements se pressèrent avec tant de rapidité que l'on n'eut pas même le temps de s'occuper de cette affaire. Après le second retour des Bourbons, Launay offrit au gouvernement dix mille francs de sa statue, et il y eut pour cela une négociation qui se termina par l'ordre donné à l'artiste de restituer ce chef-d'œuvre, qui fut aussitôt anéanti par la fusion. Launay lui-même fut témoin de cette opération, qui lui causa, dit-on, un tel chagrin qu'il tomba malade et ne releva plus. Il mourut à Savigny-sur-Orge, le 23 août 1827. On a de lui : I. *Relation des faits qui se sont passés lors de la descente de la statue de Napoléon érigée sur la colonne de la place Vendôme, et de la destruction de ce chef-d'œuvre; en réponse à la calomnie de M. Ambroise Tardieu, éditeur et graveur de l'ouvrage intitulé la Colonne de la Grande-Armée*, Paris, 1825, in-8°. II. *Description du tonneau hydraulique de la pompe aspirante et foulante*, imprimée à la suite du *Manuel du sapeur-pompier*, par M. Joly, 1836, in-12. III. *Manuel du fondeur sur tous métaux, ou Traité de toutes les opérations de la fonderie, contenant tout ce qui a rapport à la fonte et au moulage du cuivre, à la fabrication des pompes à incendie et des machines hydrauliques; la manière de construire toutes sortes d'établissements pour fondre le cuivre et le fer; la fabrication des bouches à feu et des projectiles pour l'artillerie de terre et de mer; la fonte des cloches, des statues, des ponts, etc., etc., avec des exemples de grands travaux, propres à aplanir les difficultés du moulage et de la fonte*; Paris, 1827, 2 v. in-8°, ornés de pl., chez Horet, libraire. M—D j.

**LAUNAY** (M<sup>lle</sup> DE). Voy. STAAL, XLIII, 375.

**LAUNAY DE VALERI**. Voy. CONDIER, LXI, 384.

**LAUNEY** (JEAN-BAPTISTE) de) avocat, né à Isigny en 1752, et mort à Bayeux le 6 décembre 1831, fut nommé en 1789 député du tiers état aux états généraux, où il contribua beaucoup aux travaux relatifs à la nouvelle division de la France. C'est lui qui fit adopter le nom de *Calvados* pour le département dont la ville de Caen est le chef-lieu. Ce nom est celui d'une chaîne de rochers qui s'étend le long des côtes depuis Avranches jusqu'à Langrune-sur-Mer. D'autres membres voulaient lui donner le nom d'*Orne-Inférieure*. Launey, revenu à Bayeux, s'occupa de littérature et de beaux-arts jusqu'à ses derniers moments. Il fut membre du conseil général de son département, président des assemblées de son canton, et l'un des conservateurs des objets de sciences et d'arts que le vandalisme de cette époque s'efforçait de détruire. Il est auteur des ouvrages suivants : I. *Bayeux et ses environs*, poème, Bayeux, 1804, in-8° de soixante-seize pages. Les notes, qui forment plus de la moitié de l'ouvrage, sont intéressantes. II. Divers morceaux de poésie, insérés dans le *Journal de Bayeux*, et dont le plus important est intitulé : *Bayeux rebâti, ou les Amours de Rollon*. III. Mémoire sur un tableau conservé à Bayeux, qu'on dit représenter la bataille de Formigny. Il fait partie du premier volume des Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie. — De LAUNEY (Honoré-François), probablement de la même famille que le précédent, naquit à Bayeux en 1764. Il embrassa l'état ecclésiastique, et se trouvait curé de Vaucelles, proche cette ville, au commencement de la Révolution, dont il embrassa les prin-

il supporta avec impassibilité tous ces dégoûts, et se livra avec ardeur à l'étude des antiquités du pays. Il avait rassemblé une foule de matériaux précieux; mais la bizarrerie de son caractère et l'absence de toute méthode l'ont empêché de publier rien d'important. On ne connaît de lui qu'un mémoire sur la tapisserie de Bayeux, imprimé en 1824. Cet ouvrage est rempli d'érudition; il a exigé de longues recherches : la cause qu'il défend contre un adversaire redoutable (l'abbé de Larne, voy. ce nom ci-dessus) est juste et honorable; mais un style obscur et diffus, des arguments mal présentés en rendent la lecture pénible. Depuis longtemps la santé de Launey s'altérait; aux maux physiques qu'il éprouvait vint se joindre une affection mentale qui fit des progrès rapides et l'enleva à ses études. C'est dans cet état d'aberration qu'une rétractation fort détaillée du serment qu'il avait prêté comme ecclésiastique en 1791 lui fut présentée. Il signa, et mourut quelques jours après, le 11 septembre 1829. L—s.

**LAURAGUAIS** (Louis-Léon-

mille fut de débiter dans par la carrière des armes; on suivit pas longtemps. Une campagne lui parut satisfaisante, et dès 1758 il quitta vice (2). Du reste, il s'y porta avec bravoure, et un séjour sous les drapeaux lui doute mérité de l'avancement distinctions qu'il n'eût jamais été dédaigné si de les obéissance parce qu'il voyait autres les ambitionner; car l'était ce qui répugnait le esprit original. Toutefois, laissé marié; il avait épousé Mlle de Middelbourg, de premières familles de la. Mais le mariage était une au encore trop pesante pour, fut bientôt s'en affranchir, pas pourtant par amour é vrement et de l'inaction que de Lauraguais se débattait fois, aux gênes de la probilitaire, aux conventions d'un à la cour et aux devoirs de famille. Il avait bien conceptions peu commodes aux

mais la première qui se développa, celle de l'étude et de la gloire, ne paraissait pas devoir être abandonnée à toutes les préoccupations séculaires. A cette époque, vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, un commerce de lettres que jamais s'était établi entre les grands et les gens de lettres. Ce n'étaient plus seulement les académiciens, une sorte de bourgeoisie littéraire, comme dans le siècle précédent, qui se consacraient à une sorte de vie commune avec l'homme du monde, mais dans de la fortune et celui qui cherchait à la fois, dans les lettres, l'intelligence, des ressources et la célébrité. Le comte de Lauraguais fut de suivre cette impulsion. Il la dépassa. Non content de cultiver les lettres et les sciences, et de les cultiver lui-même, et de faire embrasser les genres divers. L'art dramatique et le droit public et la médecine tour à tour l'objet de son attention. Des tragédies, des opéras, des brochures sur les questions de droit, et de publication, attestèrent successivement la variété de ses travaux. Le fruit de sa muse fut la tragédie *Clytemnestre*. Imprimée en 1781, cette pièce n'avait pas encore été représentée. Elle fut jugée défectueuse sous le rapport de la facture et faible de style, quels qu'ils soient, et les efforts furent faits pour naturaliser sur notre scène la noble simplicité de la tragédie grecque, l'avaient fait accueillir avec indulgence. En 1781 parut *Jocaste*, qui n'eut pas plus de succès que *Clytemnestre* honneurs du théâtre. L'auteur obtint l'ordre de la faire représenter en disant que sa famille s'y opposait. Dans cette seconde pièce le comte de Lauraguais avait entrepris

de refaire les *Oedipe* de tous ses prédécesseurs, c'est-à-dire ceux de Sophocle, Corneille, Lamoignon et Voltaire. Il avait même, dans une dissertation préliminaire, attaqué assez vivement le dernier de ces poètes. Aussi, cette fois, la critique se montra-t-elle inexorable. « Ce qu'il y avait de plus clair, disait-on, dans la tragédie de *Jocaste*, c'était l'énigme du sphinx. » Cette épigramme indiquait assez le principal défaut de la pièce; mais, dans la rigueur avec laquelle on la traita, perçait peut-être un peu de ressentiment contre l'entreprise d'un écrivain assez osé pour traiter un sujet de tragédie après Voltaire, mort depuis trois ans seulement, et dont la mémoire était encore l'objet d'une sorte de culte. Ce que ses admirateurs avaient peine à pardonner au comte de Lauraguais, c'était d'avoir vengé Sophocle des critiques de Voltaire, qui, pour ridiculiser le poète grec, l'avait travesti à plaisir dans ses *Lettres sur Oedipe*. Quoi qu'il en soit, si l'honneur d'enrichir la scène française d'un bon ouvrage manque au comte de Lauraguais, il avait acquis déjà d'autres titres à la reconnaissance de tous les amis du théâtre. Un abus contemporain de son établissement parmi nous s'y était perpétué, celui de l'envahissement de la scène elle-même par des spectateurs. Ceux-ci étaient ordinairement les élégants de la cour et de la ville, qui affectaient de parler plus haut que les acteurs et de braver le reste de l'assemblée. On sent combien l'action théâtrale et l'ensemble scénique devaient souffrir de cet absurde usage. Le comte de Lauraguais eut la gloire de le faire disparaître en payant une indemnité considérable aux sociétaires de la Comédie-Française. Ils crurent devoir, par reconnaissance, lui accorder ses entrées, dont il jouit



seize au comte de Lauragnais, et le remercia en termes magnifiques de l'éminent service rendu par lui à l'art dramatique(3). A cette occasion, il révéla un autre trait non moins honorable de la générosité de ce seigneur (voy. DUMASAIN, XII, 210), et le félicita de ses efforts persévérants pour hâter les progrès des sciences physiques. Le comte de Lauragnais consacrait, en effet, à atteindre ce but beaucoup d'argent et de veilles. La découverte des moyens pour faire résister au feu la porcelaine, et celle de la combustion du diamant, l'occupèrent particulièrement. Des travaux assidus et d'heureuses expériences associèrent justement son nom à ceux des illustres chimistes de ce temps, Bouelle, Roux, Darcel et Lavoisier. Aussi, dès 1758, le comte de Lauragnais avait-il été nommé membre adjoint de l'Académie des Sciences, et il était, à sa mort, le doyen des académiciens libres. En 1763, il écrivit sur l'inoculation, et se montra le chaud partisan de cette découverte, dont l'utilité était alors

gistrats. Cinq ans après, on ne s'en portait pas moins pion des partisans dans contre la cour, et publiés titres de *Droits des Français bleu de la constitution*, ou *autorité des rois de France* différents âges de la des écrits dirigés contre 1786 et 1770. Ces ouvrages point survécu à la révolution vit maître, et ils ont quelque sensation que goût de leur auteur. Il n'avait ni la gravité nécessaire à les matières, ni l'importance qu'elles exigent. ne pouvaient donc avoir d'rite que celui de la hand l'avait recherché en la g Angleterre. On peut juger si, en se plaçant dans une position avec le gouvernement s'exposait pas encore à de disgrâce; ainsi ne lui en elles pas. Si l'on en croit plus tard dans une lettre à directeur Bureau des

fondé la liberté avec la licence. Des écarts de ces querelles particulières, eurent, en effet, au moins autant de part que la politique à ces disgrâces. Personne, au surplus, ne porta jamais plus légèrement, on pourrait dire plus gaiement, le poids des rigueurs de l'autorité que le comte de Lauraguais. De son côté, l'autorité ne semblait pas non plus y mettre beaucoup d'importance : exils et emprisonnements duraient peu. Au bout de quelques mois il reparaisait dans le monde, toujours le même et jamais corrigé. Ce fut au retour d'un de ses voyages forcés que Louis XV lui adressa ce mot si connu : « Qu'avez-vous fait en Angleterre, M. de Lauraguais ? demandait-il au comte. — Sire, répondit celui-ci, j'ai appris à penser : — Les chevaux ? » reprit vivement le roi... Courtisan, le comte de Lauraguais ne se fût jamais consolé d'une réputation si piquante ; philosophe, il ne parut pas s'en apercevoir. Toutefois beaucoup avait porté, car il niait dans la suite cette réponse avec une humeur qui en aurait prouvé la vérité, si d'ailleurs les souvenirs du temps ne la mettaient hors de doute. Les divers séjours que le comte de Lauraguais fit en Angleterre, ce pays ou l'excentricité est presque en honneur, étaient peu propres à le guérir de la sienne ; il en a donné une preuve à peine digne de remarquer dans sa vie, en se faisant agréger, lui héritier de la poésie française, au collège des avocats de *Lincoln's Inn*, à Londres. Mais c'est dans cette même ville qu'en 1773 il fit paraître un de ses plus singuliers écrits, sous ce titre bizarre : *Mémoire pour moi, par moi, Louis de Brancas, comte de Lauraguais. Ce mémoire se rapporte à un procès que lui avait intenté son secrétaire. Cet homme l'accusait de lui avoir enlevé*

sa femme. Le comte ne niait pas son commerce avec celle-ci, et dans cette étrange apologie, dédiée par lui à son père, le duc de Brancas, il appelait sa maîtresse *la comtesse du Tonneau*. « On n'extravagua jamais avec plus d'esprit » dit un critique de l'époque, à propos de cette production ; et il faut bien souscrire à la justesse de la remarque. Du reste, le comte de Lauraguais, par cette révélation si peu discrète de sa vie privée, n'apprenait rien au public ; qui, depuis longtemps, savait à quoi s'en tenir à cet égard. On en était venu, il est vrai, dans ce siècle de corruption, à ne plus prendre la précaution du mystère pour de semblables desordres ; mais celui dont nous écrivons la vie n'était que trop porté à outrer encore sur ce point la mesure ordinaire. Ses liaisons avec plusieurs femmes de théâtre avaient fait beaucoup de bruit. La célèbre Sophie Arnoult fut celle qui le captiva le plus longtemps, et les divers incidents d'une intimité qui se prolongea pendant plusieurs années devinrent l'aliment de la chronique scandaleuse ; on les a rappelés dans une foule de brochures, de pamphlets, et surtout dans une comédie-vaudeville donnée au théâtre du Palais-Royal en 1833, sous le titre de *Sophie Arnoult*. Ainsi il appartenait au comte de Lauraguais de mettre dans un attachement de ce genre la constance dont il s'était montré incapable dans des nœuds légitimes. Cette dernière union pouvait difficilement subsister en présence de tant de causes de rupture. M<sup>me</sup> de Lauraguais demanda et obtint sa séparation. — Aux approches de la Révolution, le comte de Lauraguais se prononça dans le sens des idées nouvelles. Fidèle à sa coutume

Malgré tous ses écrits, et peut-être même à cause d'eux, il ne fut, heureusement pour lui, appelé à jouer aucun rôle sur la scène politique. Cependant il ne put échapper aux persécutions. Indépendamment des derniers débris d'une grande fortune déjà fort entamée par ses prodigalités, il perdit pendant quelques mois sa liberté. Plus malheureuse encore, sa femme périt sur l'échafaud révolutionnaire. Le Directoire, le Consulat et l'Empire trouvèrent, comme l'ancienne monarchie, le comte de Lauraguais dans l'opposition, son élément naturel. Mais ni une existence désormais bien modeste, ni la vieillesse ne purent rendre plus chagrin cet esprit qui voyait constamment les choses humaines du côté plaisant. C'était toujours en épigrammes et en saillies que se traduisaient les jugements qu'il en portait (4). Il ne pouvait en-

promotion des pairs de France le titre de duc de Beaumaisance, les droits qu'elle, à cette dignité des avantages, entraient sans doute coup dans cette nomination était d'ailleurs confirmée Louis XVIII, qui voulait dans son préambule de renouer la chaîne des comte de Lauraguais l'a affecté de l'entendre au pour lui une bonne fois sujet de discussion avec. Il s'empara plus tard de afin de réclamer toutes, qui avait pour objet de lui des lettres d'investiture à tous les pairs, tout au moins vœux. Cette disposition, était incompatible avec l'absence de ses droits; il put répondre qu'il avait eu avec Seymour et le comte Donald; on y remarquait suivante: « Sous celui de « lettres de pairs, c'est p

(4) *L'Épigramme Universelle* n'était point un recueil d'écrits, mais s'élevait par de temps dans l'œuvre de l'auteur en l'accompagnant de sa prose qui lui est souvent plus que de vers.

de la paroisse ; aspirant par son . . . Son empêche de prendre part à travaux parlementaires ; les rares apparitions qu'il nûre, il parla et vota consistère, c'est-à-dire contre nement. Cela a suffi à biographes pour l'enrôler râteaux du libéralisme ; ont connu en penseront Fronteur par tempéra- sur tous les régimes, le suragais devait être sur carrière ce qu'il avait été Mais cette humeur contre l'autorité n'allait pas faire abdiquer les senti- , si l'on veut, les préjugés sance et de son rang. L'exemple, n'entraît guère rincipes, et sous l'écorce perçait bien vite le grand la reste, il se montra toutent tel sous un rapport sible devant toutes les nous voulons parler de ses le générosité, de bienfai- avaient autrefois honoré ce, et qu'il conserva dans ité. Nul ne savait obliger le grâce et de délicatesse. res années s'écoulèrent , au milieu de quelques sa conversation, toujours avens, brillante de traits, arme. C'était, au surplus, sition assez piquante que te société où l'homme de our, l'émigré, se rencon- le patriote italien et le nçais de l'opinion la plus à les lettres, les arts, les aient des représentants dis- expression bien fidèle du e celui qui les réunissait, te- sé par ses habitudes socia- isent par sa vive curiosité X.

des hommes et des choses, à l'avenir même par une imagination qui cher- chait à en deviner les progrès. Comme sa fortune ne lui permettait plus de tenir un grand état de maison, c'é- tait quelquefois en plein air, sous les arbres du Palais-Royal en été, et au rez-de-chaussée de la Bibliothèque du Roi en hiver, qu'il recevait ses amis, et qu'il avait avec eux de longs et pi- quants entretiens. Sa correspon- dance, dans l'âge le plus avancé, attes- te l'intérêt pressé avec lequel il ne cessait de suivre la marche des événe- ments. Le comte de Lauraguais mou- rut le 8 octobre 1824, dans sa qua- tre-vingt-douzième année. Sa mala- die lui donna le temps de se reconnai- tre et de manifester les sentiments sincères d'un chrétien. N'ayant pas laissé d'autres enfants légitimes qu'une fille mariée au duc d'Arém- berg (voy. ce nom, LVI, 406), il eut pour successeur à la pairie son ne- veu, le marquis Bulle de Brancas. On a de lui : I. Deux mémoires dans la collection de l'Académie des Scien- ces, année 1758; le premier intitulé : *Expériences sur les mélanges qui donnent l'éther, sur l'éther lui-même, et sur sa miscibilité dans l'eau*; le second : *Mémoire sur la dissolution du soufre dans l'esprit-de-vin*. II. *Clytemnestre*, tragédie en 5 actes et en vers, 1761, in-8°. III. *Mémoire sur l'inoculation*, 1763, in-12. IV. *Observation sur le mémoire de M. Guettard, concernant la porce- taine*, 1766, in-12. V. *Mémoire sur la Compagnie des Indes, précédé d'un Discours sur le commerce en général*, Paris, 1769. VI. *Du droit des Fran- çais*, 1771, in-4°. VII. *Mémoire pour moi, par moi, Louis de Brancas, comte de Lauraguais*, Londres, 1773, in-8°. VIII. *Jocaste*, tragé- die en cinq actes et en vers, Paris, Debure l'aîné, 1781, in-8°. IX. *Let-*



à, suivant l'usage des anciens, le nom de son patron, de maître, et s'appelait Mars. Quant au surnom de lui signifie feuille de laurel sans doute à son talent poétique. Pline observe que le seul arbre dont le nom est commun aux hommes (*Hist. Nat.*), et l'affranchi de Cicéron de le porter; car il excellait comme poète grec et poète latin. Les deux Anacréon grecque ont reçu vers de Tullius Lauréa, que si facile et si naturelle impossible de lui assigner l'Italie ou la Grèce, s'il n'est connu que les esclaves grecs dont nous avons parlé par Pline (*Hist. Natur.*).

C'est une charmante épigramme des thermes cicéroniens, dit Pline, ce que la bouche des esclaves avait puisé de aux intarissables sources de Cicéron. Cette épigramme, *Histoire Naturelle* a passé en latin (Burmans), trouve que Lauréa survécut et qu'il honora toujours. L'Anthologie grecque conserve trois autres, l'une érotique, l'autre qui est sur les funéraires ou sépulture la troisième sur Sapho. Elle est fort belle (Brunck: *Ana-* 82), et justifie bien la place que Philippe de Thessaloy. ce nom, XXXIV, 184) a dans sa Couronne poétique l'élite des poètes grecs de César et d'Auguste sous des de fleurs. C'est au mé-

Philippe compare notre *ἔμφρα Τύλλου* à *ἄρ μελίσσων*, sous cet emblème la dou-

leur et le charme d'une poésie qui rappelle le goût exquis du miel et les magiques prestiges du lotus.  
D—H—E.

**LAUREAU** (P.—B.) naquit à Dijon, en 1750. Après avoir fait de bonnes études, il se consacra entièrement à l'instruction de la jeunesse, et, pendant cinquante-six ans, il remplit honorablement les fonctions d'instituteur, dans l'exercice desquelles il savait encore trouver du temps pour composer quelques ouvrages élémentaires d'éducation. Il mourut à Saulieu, le 6 août 1823. M. Noellat, membre de l'Université, et alors rédacteur des *Petites-Affiches de l'arrondissement de Dijon*, inséra dans cette feuille (24 août) une notice sur Laureau. Cet instituteur a publié : 1° des *Notions préliminaires pour servir d'introduction à l'étude de la géographie*; 2° une *Grammaire latine raisonnée, à l'usage des écoles publiques et particulières*, Dijon, 1808, 2 vol. in-12. Il avait aussi composé une *Grammaire française* très-détaillée, mais qui n'a pas été imprimée.

**LAURELIUS** (OLAUS), évêque de Vesteras en Suède, était né, en 1585, dans la province de Vestro-Gothie, où son père était paysan. Aidé par le gouvernement, il fit de bonnes études dans son pays, et visita ensuite les universités d'Allemagne. On lui confia, en 1621, la chaire de philosophie à Upsal, et, en 1625, il obtint celle de théologie. Ses connaissances et ses mœurs inspirèrent une telle confiance que la plupart des seigneurs le chargèrent de diriger la conduite et les études de leurs enfants pendant le séjour qu'ils faisaient à l'université. Parvenu, en 1647, à l'évêché de Vesteras, Laurelius se distingua autant par son éloquence que par son zèle pour la discipline. Il

Age et à ses tourments, se sentit le courage d'accepter, et il mourut peu après, en 1670, âgé de quatre-vingt-cinq ans. On a de Laurelius un grand nombre d'ouvrages en latin et en suédois, dont les plus remarquables sont : I. *Compendium theologicum*, Stockholm, 1640. II. *Systema theologicum in thesi et antithesi adornatum*, Upsal, 1644. Cet ouvrage a été longtemps classique, dans le Nord, pour l'étude de la théologie. III. *Articularum fidei Synopsis Biblica in usum scholasticæ juventutis*, Lindköping, 1666, en latin et en suédois; ouvrage longtemps en vogue. IV. *Le Miroir de la vraie religion; des Traités en faveur du luthéranisme; des sermons et des oraisons funèbres*, en suédois.

C—AC.

**LAURENBERG (PIERRE)**, médecin et naturaliste, naquit en 1585 à Bostock, l'aîné des fils de Guillaume Laurenberg, qui cultiva lui-même la médecine, l'histoire naturelle, et dont on a plusieurs ouvrages (1). Après avoir reçu ses grades à l'Académie de sa ville natale, il voyagea

et passa ensuite à Rome. Ayant, dans un de ses ouvrages (*costrua anatomica*), parlé d'une manière peu respectueuse de l'Académie de France, et lui reprocha de s'être écarté du respect qu'elle devait à Dulaurens, lui qui n'aurait séqué que des boues. Il était instruit, mais plein dans ses préfaces et ses éloges qui seraient en grâce sous la plume d'un mortel à Bostock, le 11 laissant un fils nommé J. bastien, qui s'est fait une parmi les savants (2). Et mentionnés tous les des *Bibliotheca eruditæ*.) Pierre Laurenberg a été plagiat, parce qu'il ne les sources où il a pu être version latine de l'*Empirica* (voy. HYGESIA, &c.) il a publié un grand nombre de poscules sur l'astronomie et l'anatomie. On fera de ces deux qui p

*nicompensnova, id est, accurata  
ossae delineatio pulchritudinis*,  
1634, in-8°, petit ouvrage  
re. IV. *Collegium anatomicum  
cum dissertationibus compre-*  
s, Rostock, 1636, in-4°, ou  
e titre : *Anatomia corporis  
ii*, Francfort, 1665, in-12.  
dans la *Bibliotheca anatomi-*  
I, 335, donne les titres des  
dissertations qui composent ce  
L. Dans l'une, Laurenberg dé-  
circulation du sang avec assez  
situde, mais sans daigner faire  
in de Harvey. W—s.

LAURENBERG (JEAN) (1), frère  
résident, né en 1590 à Rostock,  
la médecine, comme son frère  
père, et se fit recevoir docteur  
s en 1616; mais il ne pratiqua  
que rarement, et dans des occa-  
sion ses soins étaient indispensa-  
sionné pour les lettres, il con-  
presque tout son temps à l'é-  
les anciens modèles, et mérita  
ne heure l'estime des savants  
l'étendue et la variété de ses  
sances. Il fut d'abord nommé  
ant de son frère à la chaire de  
de l'Académie de Rostock,  
uite professeur, en 1618;  
il ne remplit cette place que  
temps. Le roi de Danemark,  
ian IV (voy. ce nom, VIII, 467),  
converti le gymnase de Soroe  
e académie pour la jeune no-  
ne négligea rien pour procu-  
ette école les plus habiles pro-  
rs. En 1623, Laurenberg y fut  
pour enseigner les mathéma-  
s, et il s'acquitta de cet emploi  
sultant de zèle que de succès.  
ux au sein de sa famille, il

trouvait le loisir de composer, pres-  
que chaque année, quelques ouvra-  
ges destinés à faciliter les progrès de  
ses élèves dans les sciences. Mais la  
guerre que Christian eut à soutenir  
l'ayant forcé de suspendre le paye-  
ment des professeurs, Laurenberg fut  
obligé, pour vivre, de recourir à des  
emprunts onéreux. Il avait des créan-  
ciers impitoyables qui le harcelaient  
sans cesse, quoiqu'il s'imposât de  
dures privations pour satisfaire à ses  
engagements. Il fit enfin connaître sa  
triste situation au roi Frédéric III,  
dans un petit poème : *Querimonia  
Daphnorii* (2); mais il était trop  
tard, le chagrin avait épuisé ses for-  
ces, et il succomba le 28 février 1658.  
Sébastien Laurenberg, son fils, lui  
succéda dans la chaire de mathéma-  
tiques (3). Jean Laurenberg a été,  
suivant les critiques danois, un des  
plus grands poètes de son siècle.  
Bartholin dit que Daniel Heinsius  
trouvait ses vers grecs dignes des  
temps héroïques, et Borrichius,  
pour ses satires, le nomme l'Ho-  
race et le Juvénal allemand. On  
trouvera la liste de ses productions  
dans le *de Scriptis Davorum* de Bar-  
tholin, 74-75; et dans les *Hypomne-  
mata* de Muller, 282-83. Les princi-  
paux sont : I. Une traduction latine  
de la *Sphère* de Proclus, Rostock,  
1611, in-8° (voy. PROCLUS, XXXVI,  
129). II. *Antiquarius in quo, præter  
antiqua et obsoleta verba, ac voces  
minus usitatas, exponuntur plu-*

(1) C'est la traduction du nom de Laurenberg en grec.

(2) LAURENBERG (Sébastien), né à Soroe, le 20 avril 1625, commença ses études dans cette ville, et les termina à l'Université de Rostock en 1644. Après avoir accompagné dans leurs voyages de jeunes nobles danois, il devint professeur de mathématiques à l'Académie de Soroe, et passa en 1650 au même poste à l'Académie de Copenhague, où il mourut le même année. On a de lui : *Disc. de Americi prætoris navigatio*, Copenhague 1644, in-4.

D—3—4.

Je renvoie pour la mémoire de son père à quelconque à son non celui de Guillaume, «Gustave». Il n'est pas bien de ventage sur les bibliographes qui ont fait dire à Jean et de Jean-Guillaume Laurenberg





ssa de faire par en 1797. Épris que jamais de c. . . vie de fa- e qui avait fait le bonheur de remières années, il refusa tous emplois qui lui furent offerts suc- vement; mais, à la réorganisa- de l'administration des forêts, il pta la modeste place de sous- ecteur de l'arrondissement de . Il l'exerça jusqu'en 1827, où ques infirmités précoces le dé- nèrent à prendre sa retraite.

de la Révolution de 1830, habitants d'Arbois le nommè- par acclamation président de nistration municipale provi- ), qui s'était spontanément or- sée. Il ne crut pas pouvoir refu- une marque de confiance qui lui serait les moyens de travailler icement à rétablir l'ordre; mais, ue le calme fut revenu, il s'em- ta de résigner ses fonctions. Lau- rot mourut presque subitement, août 1833. Parmi les amis dont glorifiait, on doit citer Boissy- glas et Lanjuinais, dont il avait agé les courageux efforts contre artisans de la Terreur, et qui, s'à leur mort, ne cessèrent d'en- mie avec lui des rapports d'estime bienveillance. W—s.

**AURENCIN** (JEAN-ESPÉRANCE SEISE, comte de), naquit à Cha- l, près de Valence, le 17 janvier , d'une des plus anciennes fa- s du Lyonnais. Destiné dès sa esse à la carrière des armes, il fit, ge de dix-sept ans, la campagne 757 en qualité de capitaine, et montra digne de succéder à la tation de bravoure que son père, ofier des armées du roi, avait ise dans plusieurs campagnes, rtout dans une belle défense de ace d'Asti. Blessé à la bataille inden, et foulé aux pieds de la erie, le jeune comte de Lauren-

cin fut laissé pour mort sur le champ de bataille, et n'en revint que trois heures après, portant ses entrailles dans ses mains. Cette blessure fit longtemps désespérer de sa vie, et les soins d'une guérison longue et difficile l'ayant conduit dans la capi- tale, ses liaisons avec les gens de lettres réveillèrent en lui le goût de l'étude et de la littérature. En 1764, le projet des travaux de Perrache, pour l'agrandissement de Lyon, fixa l'attention des habitants. La salu- brite et l'agrandissement de cette in- dustrielle cité en étaient le but, et ils séduisirent Laurencin, qui eut une grande part à la création d'une So- ciété pour l'exécution de *travaux dont l'importance aurait exigé les richesses et les ressources d'un sou- verain*. L'entreprise ayant dévoré de grandes fortunes et trompé l'at- tente des actionnaires, la direction en fut confiée à Laurencin, dont la jus- tesse et la profondeur des vues en administration donnèrent des espé- rances que les événements de la Ré- volution vinrent bientôt renverser. En 1783, partageant l'enthousiasme et les illusions que fit naître la dé- couverte des aérostats, le comte de Laurencin fut un des sept aéronau- tes qui accompagnèrent Montgolfier dans sa première ascension, et qui faillirent être victimes de leur cou- rage, à une époque où cette inven- tion n'était pas encore portée au point de perfection qu'elle a atteint depuis. Le roi de Suède, Gustave III, qui avait fait un long séjour à Lyon, lorsqu'il n'était que prince hérédi- taire, l'honora de son estime, et lui en donna un témoignage quand il parvint au trône, en lui offrant la place de gouverneur de son fils, avec des avantages que son attachement à la France lui fit refuser. Lié avec les hommes les plus distingués de

imaginabon vive et brillante. Ils ne furent imprimés que dans les journaux et recueils littéraires. On distingue : 1<sup>o</sup> son *Épître sur l'Inoculation*, sujet proposé par l'Académie de Bounen. L'auteur y peint, d'une manière énergique et touchante, la douleur et le désespoir d'une mère qui perd son fils unique par l'effet d'une pratique tentée pour le sauver d'un danger incertain. Deille était l'un des concurrents, et ce ne fut qu'après avoir longtemps hésité que l'Académie prononça en sa faveur. 2<sup>o</sup> *La Mort du Juste*, idylle qui remporta, en 1771, le prix à l'Académie de l'Immaculée Conception, à Bounen, ainsi que les deux pièces suivantes : 3<sup>o</sup> *Palémon, ou le Triomphe de la vertu sur l'Amour*, idylle, 1775; insérée dans le Recueil de l'Académie, publié par Berton; 4<sup>o</sup> stances sur la *Vie champêtre*; 5<sup>o</sup> *Echec et Mat*, épître ingénieuse et bien versifiée. L'éloge était le genre qui convenait le plus à la nature de son talent. Les tendres et vives émotions de la sensibilité et de la mélancolie se montrent surtout

France au plus haut degré de pureté et d'utilité publique, qui lui très estimé est aussi remarquable par que par probablement des commerce et les manqué pelé dans toutes les arts gratuites, Laurence s'y d son zèle et ses lumières. emplois honorables, et a tifs, satisfait de commerce aux établissements de l Il mourut vers la fin du X — La comtesse de Luxembourg d'Assier de la Chauxvigne précédent, était née à Nancy en Lorraine, le 15 mai 17 fut vers le même temps q Elle a publié beaucoup qui furent imprimées dans de Berton et dans l'Alb Monte. Son *Épître d'une amie, sur l'obligation et ges qui doivent dévouer res à allaiter leurs enfans* couronnée en 1774 par l'Académie de l'Immaculée Conception, imprimée en 1774. in-4<sup>o</sup>

jets. Il s'y montra fort op  
 en 1792, et fit  
 dans les armées des princes.  
 en France après le triomphe  
 apporta, au 18 brumaire, il se  
 Lyon, et il était adjoint au  
 de cette ville, en 1814, lorsque  
 trichiens s'en approchèrent. Il  
 a en cette qualité une grande  
 é quand il fallut contenir la  
 rde et réprimer les émeutes  
 rna ce moment de crise. Le 30  
 fut membre de la députation  
 rendit à Dijon pour y deman-  
 empereur d'Autriche quelques  
 sements aux charges de l'oc-  
 en (voy. JOHAN, LXVIII, 219).  
 surtout par son influence que  
 station fit à ce prince, en faveur  
 urbons, des ouvertures qui ne  
 accueillies qu'avec beaucoup  
 rve. Revenu à Lyon, le comte  
 rencin communiqua au conseil  
 commune la déclaration, fort  
 flante, signée par les puissances,  
 le 6 février précédent.  
 se nulles et équivoques que  
 les expressions de cette pièce  
 atique, le conseil municipal  
 dans sa résolution de procla-  
 rétablissement des Bourbons,  
 le lendemain, une proclama-  
 annonça cette résolution aux  
 sés. Le 17 avril, les alliés ayant  
 uniqué à la mairie le nouvel  
 sénat français, où il était dit  
*peuple appelait librement au*  
*Louis-Stanislas-Xavier, etc.*,  
 seil regarda cet acte comme  
 traction au droit d'hérédité, et  
 signa sur ses registres la déclara-  
 suivante : « Louis XVIII est roi  
 ance par la loi fondamentale  
 État. L'exercice de l'autorité  
 ne peut être suspendu par  
 la révolution ; aucun événe-  
 n'a pu porter atteinte à ces an-  
 s maximes de la monarchie... »

Cette déclaration courageuse fut mise  
 sous les yeux de Louis XVIII par  
 M. de Laurencin lui-même, lorsqu'il  
 fit partie de la députation chargée  
 d'aller le complimenter à son arrivée.  
 Nommé maire de Sens aussitôt après,  
 le comte de Laurencin se rendit dans  
 cette ville. Il donna sa démission  
 quand Bonaparte revint de l'île  
 d'Elbe en 1815, fut réhabilité après  
 le retour de Louis XVIII, et, dans le  
 mois de septembre, élu par le départe-  
 tement de l'Yonne député à la Cham-  
 bre. Il s'y fit peu remarquer, mais  
 vota constamment avec la majorité.  
 Après l'ordonnance de dissolution  
 du 5 septembre 1816, Laurencin ne  
 fut point réélu par le département  
 de l'Yonne, mais il le fut plus tard  
 par celui du Rhône. Dans la session  
 de 1825, il parla plusieurs fois en  
 faveur de la loi d'indemnité des émi-  
 grés, et proposa de l'appliquer aux  
 maisons démolies après le siège de  
 Lyon, en 1793. Les discours qu'il  
 prononça à cette occasion furent im-  
 primés dans la même année. Il parut  
 comme témoin, ainsi que M<sup>me</sup> de  
 Laurencin, son épouse, dans le procès  
 de Mouton-Duvernay, et l'un et l'autre  
 déclarèrent que ce général, ayant  
 reçu ordre de les arrêter, les en  
 avait fait avertir secrètement pour  
 qu'ils eussent le temps de se mettre  
 en sûreté. On regrette qu'une aussi  
 généreuse déclaration n'ait pu sauver  
 l'infortuné général ; mais on ne peut  
 douter qu'elle n'eût été faite dans  
 cette intention. Le comte de Lauren-  
 cin est mort à la Chassagne, dans le  
 Beaujolais, en 1833. M—D j.

**LAURENT** (CORNEILLE BAL-  
 DRAN), dit de GRAFF, l'un des plus  
 déterminés aventuriers connus sous  
 le nom de filibustiers, naquit à Dor-  
 drecht, en Hollande. Selon OEXMEL-  
 LIN, l'historien de ces corsaires (voy.  
 ce nom, XXXI, 523), c'était un bel

de repos. Il ne se faisait pas moins considérer par sa politesse que par son courage. Après avoir servi d'abord comme matelot, puis comme canonier, les Espagnols contre les filibustiers, il prit parti parmi ces derniers, qui l'avaient fait prisonnier. Il ne demeura pas longtemps simple filibustier; les Français le reconnurent bientôt pour un de leurs principaux chefs, et il fit honneur à leur choix. Il remplit tellement les côtes de toutes les possessions espagnoles de la terreur de son nom, que, dans les prières publiques, on y demandait à Dieu d'être délivré de la fureur de *Laurencillo*; c'était le nom qu'il avait porté pendant son séjour parmi les Espagnols. Ce n'est pas qu'il leur fit tout le mal que l'on mettait sur son compte; mais souvent les filibustiers disaient qu'il était à leur tête pour effrayer leurs ennemis. Sachant que les Espagnols souhaitaient ardemment de le prendre pour lui faire un mauvais parti, il ne se battait pas qu'il ne plaçât un homme avec une mèche allumée auprès des poudres.

les filibustiers de s'éloigner menaient avec eux près de sonniers des deux sexes. Une survenue au sujet du portin, évolut à un million d'occasions un duel entre et de Graff. Un coup d'épée le premier termina le cas la querelle des chefs des équipages, et l'on alla es mains, si de Graff ne se l partager le butin et les pe et n'eût aussitôt mis à la v plupart des vaisseaux. Il e reusement au Peñal-Gouve, ouest de Saint-Domingue, parti. Van-Born, que le pris, mourut pendant la L'expédition de Vera-Cruz faite malgré la défense du ment français, de Graff que ses compagnons, qui accueilli par les habitants ne pas se montrer publique 1684 il se remit en course cembre, le gouverneur e gène, ayant appris que l autres filibustiers de venant

pas fut renvoyé à terre, et  
re fut écrite par de Graff au  
leur pour le remercier, au  
ses compagnons, de leur  
voyé de si bons bâtimens, qui  
ient bien nécessaires, ceux  
ontaient ne valant plus rien.

de Cussy, gouverneur de  
omingue, qui s'était attaché  
de Graff, le chargea d'es-  
ux îles du Vent les commis-  
roi. De 1685 à 1688, de Graff  
aux diverses entreprises des  
rs contre les Espagnols dans  
les Antilles et dans le Grand-  
De Cussy voulut souvent es-  
mais en vain, d'interdire ces  
ses, en représentant qu'elles  
contraires aux ordres du roi.  
était avec Grammont lors-  
pêche fut pris. Ces deux chefs  
rièrent ensuite, et, peu de  
près, Laurent se trouva seul  
de trois vaisseaux espa-  
60, de 54 et de 50 canons,  
mâtèrent et pensèrent le cou-  
d, mais n'osèrent jamais l'a-  
Enfin, après avoir essuyé un  
ordinairement vif, il se  
endant la nuit, fort griève-  
ment et ayant perdu neuf hom-  
ent de quoi se consoler de ce  
par la cession que de Cussy  
un navire qui avait causé un  
terrible entre lui et Gram-  
t par des lettres de naturalité  
lles pour le meurtre de Van-  
qu'il avait fait demander au  
unes et les autres sont du  
sout 1685, et le brevet de na-  
porte que Laurent de Graff  
holique et marié à Pétronille  
an, native de l'île de Tenériffe.  
en mer lorsque ces papiers  
nt à Saint-Domingue; il éprou-  
à gêne, s'étant perdu sur un  
eux lieues de la côte de Car-  
en poursuivant un navire

espagnol. Par bonheur, il acheva la  
poursuite en canot, et prit le bâti-  
ment, qui était assez grand pour con-  
tenir les deux cents hommes de son  
équipage. De là il gagna le golfe de  
Darien, où les Indiens, à la sollicita-  
tion des Espagnols, lui tuèrent vingt-  
cinq hommes dans une embuscade.  
Il équipa ensuite deux cutters et un  
petit bâtiment de six canons : les  
deux cutters reprirent la route de  
Saint-Domingue; le reste de son  
monde l'obligea de continuer la  
course, ce qu'il fit jusqu'à ce que  
des envoyés de de Cussy lui eussent  
remis un brevet de major. • Cette  
grâce du roi, observe Charlevoix,  
délivra les Espagnols du plus ter-  
rible ennemi qu'ils eussent encore  
eu dans le corps des aventuriers, et  
elle ne procura pas à la colonie un  
aussi sûr appui qu'on l'avait espé-  
ré. La course était l'élément de cet  
homme, et il s'en faut bien qu'il ait  
soutenu jusqu'au bout, dans un  
service plus honorable, la gloire  
qu'il avait acquise dans son premier  
genre de vie. • Il fut nommé gou-  
verneur de l'île Avache, et reçut  
l'ordre de faire une rude guerre  
aux forbans qui désolaient la côte  
méridionale de Saint-Domingue. De  
Graff s'acquitta avec beaucoup de zèle  
de son emploi; sa fermeté et son  
équité le firent respecter et considé-  
rer des Espagnols et des Anglais. En  
peu de temps tout ce quartier se peupla  
et devint florissant. On le tira de  
là pour aller avec un Espagnol  
pêcher la riche cargaison d'un galion  
échoué quatre-vingts ans auparavant  
sur les Sérénilles, petites îles éloi-  
gnées de 30 lieues dans le sud-ouest  
de la Jamaïque. Lorsqu'il se prépa-  
rait à opérer, il survint un si grand  
nombre de navires anglais, qu'il ne  
jugea pas à propos de se mesurer  
avec eux, et leur abandonna le ga-

fense, et Ducasse, ayant été nommé gouverneur, prit, en 1692, des mesures si efficaces pour défendre ses postes, que le bruit seul de ses préparatifs occasionna la retraite des Espagnols, qui s'étaient avancés jusqu'à 16 lieues du Cap. La réputation de Laurent contribua beaucoup à ce résultat, car un corps de plus de 2,000 hommes, apprenant que ce redoutable filibustier était à la tête des milices du Cap, se débanda et rebroussa chemin. L'année suivante, les Espagnols ayant de nouveau menacé la colonie, Laurent rendit encore des services importants. Lorsque Ducasse attaqua la Jamaïque, en 1694, de Graff emporta, l'épée à la main, le poste formidable d'Onatirou, et seconda puissamment les efforts du gouverneur. Ensuite les Anglais, unis aux Espagnols, ayant fait des tentatives sur plusieurs points de Saint-Domingue, de Graff, nommé lieutenant de roi, fut chargé de la sûreté du Port-de-Paix et du pays de l'intérieur. Dans cette occasion il montra une indolence dont les ennemis trou-

avait perdu la tête dans une affaire importante où il s'était agi de donner une nouvelle preuve de cette bravoure qui l'avait rendu célèbre. Il fut privé de son commandement en même temps nommé à la tête d'une frégate; il fut plus d'une fois que sur les escadres à la connaissance parfaite du golfe du Mexique et de la Floride. Dans les premières années de la guerre de la Succession, (voy. ce nom, IX, 181) de Graff se rendit à la Havane avec son escadre de Graff à son bord, toute courut pour voir ce fameux capitaine, si longtemps la terreur de ses compatriotes. Collégouville, pour sa sûreté, l'empêcha de se rendre à terre. Quoique Laurent obtint des lettres de noblesse en 1703; elles ne furent point en France, qu'il avait épousé en secret une Française. E—

**LAURENT** (Frasse) célèbre volcanologue, né à Paris en 1715, était fils de l'un

l'Escaut à Valenciennes, avec laquelle un homme en quelques minutes, paravant il fallait 50 hommes. Il fit construire, en amener de Paris à Valenciennes, un chariot de Louis XV, un chariot de quatre hommes conduisirent, fut cheveu qu'il eût fallu un cheval ordinaire. En 1760, un soldat un bras artificiel, quel cet invalide, qu'il fut resté que quatre à son bras gauche, et rien ne put écrire en présence de son père, put présenter un placet. Le duc de la Vrillière et le duc de la Rochefoucauld eurent aussi recours à Laurent de Villedeuil, directeur des mines de Breisach, projet de la jonction de l'Escaut avec la Meuse ajoutèrent à sa réputation. On cite un grand nombre de ses travaux, le plan de la cascade des jardins de Bruxelles de Chanteloup, etc. Plusieurs souverains voulaient aller voir chez eux; il se fixa à Valenciennes, où il se fit chérir par sa science. Décoré du cordon de Saint-Michel, il mourut, à 58 ans, avant l'excavation du canal de Flandre. Il laissa un fils, Laurent de Villedeuil, ministre de la maison du roi, une fortune considérable qu'il avait acquise dans l'exploitation des mines de plomb et de zinc à Pompéan, près de Valenciennes, et l'abbé Delille ont admiré ses talents. Ce dernier sur-tout consacra un excellent morceau à l'occasion du bras qu'il avait fait pour le soldat

M—D J.

**LAURENT**, conventionnel, de Valenciennes, avant la révolution, médecin sans nom et sans

clientèle. Il s'en déclara chaud partisan, et fut, en conséquence, nommé en septembre 1792 député du Bas-Rhin à la Convention nationale, où il vint, dès les premières séances, se placer au plus haut de la Montagne, à côté de Marat et de Robespierre. Dans le procès de Louis XVI, il vota aux quatre appels nominaux pour les résultats les plus rigoureux, et motiva ainsi son opinion sur la question de l'appel au peuple : « ... Un ancien a dit : Qui épargne les méchants nuit aux bons. Et moi je dis : Qui épargne un tyran nuit aux nations. La justice, la raison et la politique s'accordent pour que nous jugions définitivement Louis Capet, et qu'il n'y ait point d'appel. » Laurent remplit ensuite différentes missions, d'abord en Belgique, d'où il envoya à la Convention les dépouilles des églises; puis aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse. Se trouvant à Auvers en 1794, ce fut lui qui imagina le conte du supplice de Drouet, et qui envoya à la Convention l'instrument dans lequel il prétendit que ce député avait été enchaîné par les Autrichiens (voy. DROUET, LXII, 594). Ce fut encore lui qui, dans une de ses dépêches à la Convention, raconta le supplice de l'adjudant-général Legros, que, selon lui, le prince de Cobourg avait fait fusiller, parce qu'il avait refusé de crier vive le roi. Revenu à la Convention, il en sortit après la session, en 1795, et fut employé comme commissaire du Directoire exécutif dans le département du Bas-Rhin, qui l'élu député au Conseil des Cinq-Cents en 1798. Ainsi il faisait partie de cette assemblée lorsque Bonaparte la mit en fuite à Saint-Cloud, au 18 brumaire. Il se montra l'un des plus opposés à cette révolution, et fut en conséquence inscrit sur la liste de proscription que les



rurgien des gardes-du-corps, mourut à Versailles en 1838. C'était un homme de bien et de savoir ; il cultivait les lettres, et il a rédigé quelques articles de cette *Biographie*, conjointement avec son oncle le docteur Percy.

M—D J.

**LAURENTI** (JOSEPH-NICOLAS), médecin de Vienne, en Autriche, mérite une place dans la *Biographie*, quoiqu'on ne possède aucun renseignement sur sa vie sinon qu'en 1768 il soutint, pour obtenir le grade de docteur, une thèse intitulée : *Specimen medicum exhibens synopsis reptilium emendatam circa venena et antidota reptilium Austriacorum*, Vienne, 1768, in-8°, avec 5 planches. Cet ouvrage a été attribué par Bohrer à un chimiste distingué de la même ville, le professeur Winterl, qui paraît cependant n'avoir fait qu'aider l'auteur dans ses expériences de thérapeutique sur l'action du venin de certains serpents et sur les moyens qu'on peut lui opposer. La partie la plus importante du livre est celle qui traite de

On lui doit, en outre, le titre de singulier reptil le nom de protée auquel des meilleures que nous vivons.

**LAURET** (CARRERE) à Provins, vers l'année études achevées au collège, il devint professeur à Mayence, et y fut de l'art qu'il enseignait : *Rhetorica descriptiva mis quibusque auctoribus adressi au savant d'Académie Labitte (1574). Il prit une culte d'Angers des lettres en droit canon et civil, ment où la carrière de l'école semblait lui offrir un but il reentra modestement de déclarée alors, comme l'France, par les dissensions et les troubles de la Ligue. Il s'y était fait remarquer aux sièges de Rouen, de Paris et de Orléans, et avait brassé le parti des Guise que Henri IV se rendit au vain (1592). Il fut un de*

braïques, hiïen et astronome, il composait de sa retraite de remarquables ouvrages dont la réputation parait avoir été grande; mais la plupart sont restés manuscrits. En voici la liste : 1<sup>o</sup> *La Doctrine des temps*, in-fol., Paris, 1598, Phil. Dupré, dédié au pape Clément VIII. 2<sup>o</sup> *Harmonie, sive illustratio prophetarum, de plenitudine temporis*, Paris, 1610, Seb. Cramoisy, dédié à M. L. de Mesgrigny, abbé de Saint-Jacques. 3<sup>o</sup> *Traité théologique de Trinité*. 4<sup>o</sup> *Histoire des Hébreux*, ms. 5<sup>o</sup> *Le Sommaire des plus notables histoires du monde rapportées à leur vrai temps, vérifié par la supputation des éclipses qui ont été remarquées par les bons et anciens auteurs, et qui sont réduites au calendrier romain, sur la chronique des Gaulois jusqu'à Pharamond, 1<sup>er</sup> roy François*; ms. à la bibliothèque de Saint-Jacques. 6<sup>o</sup> *La doctrine des nombres en 20 chap.*; ms. 7<sup>o</sup> *Demonstratio annorum mundi per verum motum solis, qua facilis est methodus inveniendi ad quemlibet diem datum loca solis a principio mundi in perpetuum*; anno 1605, ms. 8<sup>o</sup> *Liber cyclorum veri motus planetarum, quibus ephemerides fieri possunt perpetua ac demonstrari verus numerus annorum mundi; emendatus fuit hic liber et perfectus, Deo juvante, die 27 junii anno 1609, ms. 9<sup>o</sup> Demonstratio annorum mundi per verum motum Saturni et Jovis; emendatus est hic tractatus anno 1615, die festo sanctorum Simonis et Judæ, Deo auxiliante*; ms. Z.

**LAURETI** (THOMAS), peintre, naquit en Sicile vers l'année 1508, et fut surnommé *Thomas le Sicilien*. Il exerça d'abord son art à Bologne, où il reçut des leçons de Sébastien del Piombo. C'est sur ses dessins que fut élevée la belle fontaine qui existe sur

la place de Bologne, où l'on reconnaît le goût de Michel-Ange. Jean de Bologne exécuta les statues et les bronzes. Laureti peignit en outre dans cette ville un tableau de *Vénus caressant l'Amour*, dont on vantait la beauté. La réputation qu'il s'était acquise décida le pape Grégoire XIII à l'appeler à Rome pour y peindre le plafond et les croisées de la salle de Constantin, au Vatican, dont les parties inférieures avaient déjà été ornées d'une manière admirable par Jules Romain et Parino del Vaga. Laureti résolut d'y représenter des sujets analogues à la piété de Constantin, tels que le renversement des Idoles, l'exaltation de la Croix, les provinces ajoutées à l'Église. A son arrivée à Rome, il fut reçu par le pape avec des honneurs extraordinaires; on lui assigna un logement, des valets et des chevaux. Mais il mit tant de négligence à son travail, que Grégoire XIII mourut avant que les peintures fussent achevées. Le nouveau pontife, Sixte-Quint, lui fit des reproches sévères et le menaça de le punir s'il ne terminait promptement. L'artiste effrayé se hâta d'achever son ouvrage; mais lorsqu'on le découvrit, il parut inférieur à la réputation du peintre, et surtout aux autres tableaux qui décoraient cette salle. Les figures en sont lourdes et gigantesques, le coloris cru, les formes vulgaires. Ce que l'on y trouve de mieux, c'est un temple dont la perspective est parfaitement entendue, art dans lequel Laureti peut marcher de pair avec tous ses contemporains. Au discrédit dans lequel tomba l'artiste se joignirent d'autres désagréments. Non-seulement il ne reçut pas le salaire qu'il attendait, mais on lui compta tout ce qui lui avait été fourni jusqu'alors, même l'avoine donnée à ses che-

élevés, usant de rendre habiles dans la perspective et l'architecture. Lauri mourut à Rome, en 1592, âgé de 84 ans.

P—s.

**LAURI** ou *des Lauriers* (BALTHASAR), peintre de paysages, né à Anvers, en 1587, fut élève de Paul Brill, dont il parvint à imiter les ouvrages, au point de laisser les connaisseurs indécis entre les tableaux de ces deux maîtres. Après avoir parcouru diverses contrées de l'Europe, Lauri s'établit à Rome, où il ne cessa jusqu'à l'âge de près de 60 ans de travailler pour satisfaire aux demandes que lui adressaient de toutes parts les princes de l'Europe. Il mourut à Rome, en 1641. — *François LAURI*, son fils, naquit dans la même ville, en 1610. Plein de feu et d'originalité, il annonçait les plus heureuses dispositions, mais une mort prématurée l'enleva en 1635, âgé seulement de 25 ans. Le tableau le plus important que l'on connaisse de lui est celui des *trois figures de Déesses*, qu'il a peintes à fresque au plafond de la salle de Crescenzi, à Rome, et qui suffi-

l'égise de la Paix, à des figures colossales d'Atlas qui prouvent qu'il réussit avec succès dans ce qu'il avait adopté. Le Musée n'en eût trouvé plus grand qu'il avait adopté. Le Musée possède de ce maître *François en extase*, qui à point l'art avait dégénéré de Raphaël, puisqu'il n'est de son temps pour un des plus distingués de l'école. Le genre de ce tableau est pauvre, le dessin sans étude, la couleur sans vigueur. On croit voir peintures des temps de la de notre école, où le pinceau tenait bon de son mérite. Lauri cultiva poésie avec quelque caractère plein de imagination vive et spirituelle rechercher sa société à Rome, en 1694. — *François LAURI*, peintre de France vers le milieu du siècle. fut élève de

né parce qu'il naquit à  
 lle du royaume de Naples,  
 entra dans l'ordre de  
 gois, et se livra avec ardeur  
 l'étude des sciences ecclé-  
 Sa réputation le fit nom-  
 nal, et il mourut à Rome  
 mbre 1693. On a de ce sa-  
 t : I. *Index alphabeticus*  
*ocorum omnium memora-*  
*Annales cardinalis Ba-*  
*ol.* in-4°. II. Des commen-  
 les quatre livres des Sen-  
 Scot, 8 vol. in-fol. III.  
*anonum, conciliorum ge-*  
*et provincialium, episto-*  
*retalium et constitutio-*  
*ificum usque ad Alexan-*  
*annum quartum*, Rome,  
 ise, 1673; Cologne, 1685.  
 sorte de *Corpus juris* fort

*De oratione christiana*  
*eciebus in tyronum oran-*  
*tiam*, Rome, 1685, in-4°.  
 recueil de huit opuscules.  
*armonice composita juxta*  
*Evangelistas*. VI. *Com-*  
*Nicolaï de Lyra*. VII.  
*egilis quibus gaudent car-*  
*n propriis capellis. De*  
*ex episcoporum S. R. E.*  
*om. De pactionibus car-*  
*, qua vocantur conclavis*  
*De sacro viatico in ex-*  
*periculo certantibus exi-*  
*e potu chocoletio. De re-*  
*ctorum Patrum. De bene-*  
*diaconali. De altarium*  
*one*, in-fol. C'est un vo-  
 posé de huit dissertations  
 et indépendantes, mais  
 ent l'éradication de l'auteur.  
*ota laudis ad sanctissim-*  
*itatem oratio*, Rome 1595,  
 I. Les ouvrages suivants  
 s manuscrits : 1° *De ju-*  
*Sancti-Officii*, 3 vol.  
*pertinentia ad Sanctum-*  
 K.

*Officium*, 8 vol. 3° *Theologia scho-*  
*lastica*, 4 vol. 4° *Concordantia*  
*Evangeliorum*. 5° *De examine epi-*  
*scoporum varia*. Le plus célèbre des  
 ouvrages de Lauria est un traité la-  
 tin de la prédestination, de la répro-  
 bation et des grâces actuelles, im-  
 primé d'abord à Rome, 1 vol. in-4°,  
 1687 ou 1688; puis à Rouen en 1705.  
 L'auteur déclare dès la préface qu'il  
 n'a point d'autres sentiments que  
 ceux de saint Augustin, dont il dit  
 que la doctrine a été adoptée par les  
 papes, les conciles, les saints Pères,  
 les anciens théologiens et les plus  
 fameuses universités. Il dit ensuite  
 que la *prédestination* à la gloire  
 suppose la prévision du péché ori-  
 ginel, mais non pas celle de nos mé-  
 rites particuliers; que la *réprobation*,  
 soit positive, soit négative, suppose  
 aussi la prévision du péché, originel  
 au moins; qu'il est de foi que la grâce  
 actuelle est nécessaire à toutes les  
 actions de piété; que dans l'état d'in-  
 nocence la grâce était soumise au  
 libre arbitre; qu'il y a des grâces in-  
 térieures auxquelles on résiste, que  
 l'école appelle *suffisantes* et que  
 Dieu donne à tous les hommes tant  
 infidèles que fidèles. On voit par ce  
 court exposé en quoi l'auteur diffère  
 ou veut différer des Jansénistes et  
 des Molinistes. Ces matières avaient  
 alors une actualité qu'elles n'ont  
 plus, et ce livre n'aurait pas aujour-  
 d'hui le même succès. B—D—E.

**LAURIÈRE** (EUSÈBE-JACOB de),  
 avocat au parlement de Paris, naquit  
 dans cette ville, le 31 juillet 1659.  
 Son père abjura la religion protes-  
 tante en 1652, et devint chirurgien  
 de *Monsieur*, frère du roi. Eusèbe fit  
 ses études au collège de Clermont,  
 depuis de Louis-le-Grand. Son ré-  
 gent, l'abbé de Villiers, alors jésuite,  
 frappé de la beauté et de la singulari-  
 té de son esprit, le distingua bientôt

entre ses autres disciples. Il disait, un mois avant sa mort : « Laurière, dès ses premières années, était sérieux, grave, appliqué, silencieux, et presque toujours recueilli en lui-même; nullement touché des amusements de la jeunesse; il s'était fait une loi d'employer utilement son temps. En effet, les difficultés, loin de le rebuter, ne servaient qu'à redoubler ses efforts: lorsqu'il en rencontrait une, il ne la quittait point qu'il ne l'eût résolue. Il avait une mémoire très-heureuse, qu'il cultivait avec beaucoup de soin. À l'âge de quatorze ans, ayant reçu par donation de son régent une rente de neuf cents livres, il l'employa à commencer sa bibliothèque, qui était très-belle lors de son décès. En sortant du collège, il se consacra à l'étude du droit, et fut reçu avocat le 6 mars 1679. Il s'était formé pour ses études un plan qui embrassait toute l'étendue de la science des lois. Après avoir étudié la législation de tous les anciens peuples, il approfondit le droit romain, y compara les lois modernes, et particulièrement celles d'Angleterre, qui ne sont guère que nos anciennes coutumes transplantées dans ce royaume. Il s'appliqua également aux lois ecclésiastiques: son but était de parvenir à connaître à fond le droit français. Remontant jusqu'aux siècles les plus reculés de la monarchie, il fouilla dans les ordonnances particulières, dans les dépôts publics, et tira de la poussière des pièces curieuses et instructives, recherches dans tous les monuments les vestiges de notre droit, décrivit le cours de l'ancienne procédure, détailla l'origine obscure de nos usages, lut avec attention les historiens, qui lui firent d'un grand secours, prit le droit français dans sa source, et en

suivit le cours pas à pas, pour en saisir les variations et les progrès. Quoique Laurière se fût donné l'étude du droit, il ne négligea pendant pas la littérature, il possédait les langues savantes, et eut une intelligence parfaite de ce langage françois ou français. Il possédait un talent particulier pour la lecture, son goût l'avait toujours pour déterrer des anecdotes et des faits fugitifs. Lié avec tous les hommes instruits de son temps, associé avec Baluze, La Motte, et autres qui s'assemblaient les dimanches pour s'entretenir de littérature, était recueilli dans son cabinet comme un trésor de connaissances rares et singulières, comme la base la plus sûre où l'on pût se tenir. Son savoir lui attira cependant quelques critiques: on l'accusa d'avoir occupé d'antiquités inutiles et vaines. Il y répondit en ces termes: la préface des Institutes de Loüis. « J'ai expliqué les origines et les progrès de notre droit, et j'ai fait sur quelques règles que ces premiers principes, que l'on croit sans raison d'antiquités et de curiosité sont souvent de la dernière utilité pour bien décider les questions ordinaires. Au reste, il faut être dédommagé de ces critiques, l'estime du chancelier d'Aguesseau avec lequel il avait fait ses études assés lui surcompensait que l'illustre magistrat tenoit chez lui y faisoit part de ses démanches. Laurière y donna au public, grand nombre d'ouvrages, soit de concert avec Borellet. Il mourut le 9 janvier 1708, âgé de quatre huit ans. Nous avons de lui 1. l'origine du droit d'administration Paris, 1692, à vol. in-12. L'autre traité aussi du droit des hommes qui est fondé à peu près sur les

types; il entreprend d'y joindre les rentes constituées au droit d'amortissement à la fin des actes et des r servir de preuves. II. *Coutumes de la prévôté et vicomté de Paris, 1698-1777*, in-12, avec beaucoup de notes, trouvées après le décès de son y a joint les anciennes coutumes du Châtelet, tirées d'un manuscrit de la bibliothèque de la ville de Paris; ces coutumes étaient restées jusque à cette époque; c'est d'un grand secours pour l'usage de cette coutume. Hennessy, dans la *Compétence de paix*, cite les notes de comme une grande autorité: *Nous ne pouvons rien mieux que de rapporter les termes de ce profond jurisconsulte.* III. *Dissertation sur le droit de la ville de Paris, et de cinq ans*, Paris, 1698, in-4°. On y voit que cette coutume ne doit plus être pratiquée en Anjou, le Maine, etc. avec un détail très-curieux et très-utile sur la variation des coutumes des jurisconsultes au sujet de ces coutumes. Poquet de Melville, dans le *Commentaire sur le droit de la ville de Paris*, tome d'Anjou, fait une longue dissertation contre ce traité (Paris, 2 vol. in-fol., tome 1, pages 100 et suivantes). IV. *Des Notes sur le droit de la ville de Paris*, 1699, in-fol. (et *Œuvres de Duplessis*, 1754). V. *Théorie des coutumes*, Paris, 1714, in-4°. C'est le plan d'un ouvrage immense qui n'a pas été achevé. Elle contient la préface de l'ouvrage coutumier général, l'histoire des coutumiers, une liste alphabétique des coutumiers, des coutumes, statuts, fors, chartes,

styles, lois de police, et autres municipales du royaume, avec quelques observations historiques; le texte des anciennes coutumes du Bourbonnais, avec le procès-verbal donné sur le manuscrit, le texte des nouvelles coutumes du Bourbonnais, corrigé sur l'original, avec les apostilles de Charles Dumoulin, et son commentaire posthume augmenté par lui-même de plus des trois quarts; avec quatre consultations du même. Laurière, Berroyer et Loyer y ont travaillé; Fréteau, avocat et premier secrétaire du chancelier, avait été consulté par eux. Il y a peu d'ouvrages où l'on trouve plus de choses nouvelles, principalement sur l'histoire littéraire de la jurisprudence (Secousse, *Hist. de Laurière*). VI. *Glossaire du droit français*, revu, corrigé, augmenté de mots et de notes, et remis dans un meilleur ordre, Paris, 1704, 2 vol. in-4°. Il avait été donné en 1585, 1600, et 1609, sous le titre d'*Indice des droits royaux et seigneuriaux*, par François Bagneau, lieutenant du bailliage du Berry, etc., contenant l'explication alphabétique des mots difficiles qui se trouvent dans les ordonnances de nos rois, dans les coutumes, dans les anciens arrêts et les anciens titres. L'impression en avait été commencée dès 1694. VII. *Institutes coutumières de Loisel*, Paris, 1710, 1758, 1774 et 1783, 2 vol. in-12, annotées et commentées par Laurière. On regarde ce commentaire comme le meilleur. VIII. *Traité des institutions et des substitutions contractuelles*, Paris, 1715, 2 vol. in-12. Cet ouvrage est rempli d'érudition; il s'en faut cependant que le sentiment de l'auteur ait réuni tous les suffrages; il paraît, par sa préface, qu'il prévoyait qu'on pourrait y trouver des opinions singulières, et il disait: « On ne doute pas que

n'un de ses frères, déjà officier de marine distingué, avait été chargé d'accompagner le célèbre général dans cette expédition qui eut lieu en France en 1786 pour n'y aller. Capitaine aide de camp du général Beauvois en 1791, il servit dans le Nord, et fit successivement les campagnes de 1792, 1793, 1794 et 1796 aux armées de la Moselle et de Sambre-et-Meuse. En 1794, au siège de Maestricht, mérita d'être mis à l'ordre de l'armée, et, en 1795, il fut nommé chef de brigade du 4<sup>e</sup> régiment d'artillerie à cheval. Après avoir continué le service en 1796, il y fut promu en 1800 par le premier empereur qui le choisit pour un de ses camps. Il fit en cette qualité campagne d'Italie, assista à la bataille de Marengo, et aussitôt après eut l'honneur d'une mission ayant pour objet de visiter les côtes, îles et ports de la France. Le 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie qui garnissait La Fère, s'étant dispersé quelque temps après la bataille de Marengo, le chef de brigade fut chargé de diriger sur cette ville, de rassembler et réorganiser cette garnison dont il reçut provisoirement le commandement. Appelé en mission extraordinaire à Copenhague, au mois de mai 1801, il coopéra à la défense de cette ville, attaquée par les Anglais, et ce fut lui qui porta le drapeau le 11 octobre de la même année. Les préliminaires de la paix à Amiens le 25 mars 1802. L'enthousiasme du peuple était à son comble de l'arrivée de l'aide de camp, premier consul en Angleterre, les chevaux de sa voiture ont été dételés, il fut traîné en chariot à l'hôtel de l'ambassade. Nommé général de brigade en 1802, chargé d'une mission sur les côtes, promu au grade de commandant

de la Légion-d'Honneur en 1804, et promu, en 1805, avec le grade de général de division, le commandement en chef des troupes destinées pour l'expédition de Batavia, embarquées sur l'escadre de l'amiral Villeneuve. Arrivé à la Martinique, il enleva aux Anglais le fort du Diamant (25 mai 1805), repassa bientôt après en Europe, où il prit part à l'affaire du cap Ortegal, relâcha ensuite à Cadix, où il quitta son commandement. Le général Lauriston, ayant été appelé à la grande armée, y fut nommé gouverneur général de Braunau, puis de Raguse et des bouches du Cattaro en 1806; mais, la guerre ayant éclaté de nouveau, il se vit contraint de s'emparer de vive force de la ville de Raguse; il le fit à la tête de deux cents hommes qui précédaient le reste des troupes sous ses ordres; mais bientôt il se trouva enfermé dans une ville dominée de tous côtés, ayant à peine douze cents soldats pour sa défense. Bloqué du côté de la mer par l'amiral Siniawin, commandant la flotte russe, n'ayant d'autres munitions que celles qui se trouvaient dans les gibernes de ses soldats, Lauriston parvint cependant à approvisionner la place. C'est de cette époque que date l'estime particulière que l'empereur Alexandre avait conçue pour lui. Les Turcs, alliés de la France, et en guerre avec la Russie, avaient surpris et fait prisonnier un détachement à peu de distance de Raguse, et, suivant leur usage, ils commençaient déjà à couper les têtes de leurs prisonniers, lorsque le gouverneur de Raguse fut informé. Il envoya immédiatement un de ses aides de camp pour traiter du rachat de ces malheureux, paya leur rançon de ses propres deniers, et les renvoya sur parole. Après la campagne de 1807, nommé

gouverneur général de Venise (1), il y resta jusqu'en 1809, qu'il fut appelé à faire la campagne de la Péninsule, où il commanda l'artillerie de la garde impériale. Créé comte de l'Empire en 1808, il suivit l'empereur Napoléon, en 1809, à la Grande-Armée, assista et prit part à toutes les affaires qui eurent lieu avant la capitulation de Vienne, à Abensberg, à Eckmühl, à Ratisbonne, Landshut, etc. Après l'occupation de Vienne, le général Lauriston, à la tête d'un corps de troupes, fut chargé d'opérer la jonction de la Grande-Armée avec l'armée d'Italie, commandée par le vice-roi d'Italie (Eugène-Napoléon), qu'il recontra sur le Smirring-Berg, le 26 mai 1809. Il coopéra, avec le corps de troupes qu'il commandait, à la bataille de Raab (14 juin 1809), en Hongrie, mit ensuite le siège devant la ville de Raab, et fit capituler cette place importante (22 juin 1809) au bout de quelques jours d'un siège meurtrier. Le comte de Lauriston, rappelé au quartier général, reçut de nouveau le commandement de l'artillerie de la garde impériale, et toute l'armée connaît les services qu'elle rendit dans cette campagne et surtout à Wagram (6 juillet 1809), où elle concourut si puissamment au sort de la bataille. — Sur ces en-

(1) A son arrivée à Venise il donna, à la disposition du corps de sonnerie des, un grand maître, pour prendre dans cette ville le titre, et donner aux deux de la république dans l'ordre des Capucins. C'est ce qui arriva sur l'ordre, la lettre de L. au général dans l'ordre des Capucins, et que dans Lauriston avec sonner dans la même ville par son grand maître, et qu'il, dans, pour Venise, dans le moment de la grande posses-

chal Masséna), que toute son  
gauche était débordée de trois mil  
toises, qu'une vive commotion  
devait entendre à Gross-Wagram,  
que l'intervalle de Gross-Wagram  
à Wagram était déjà couvert d'une  
immense ligne d'artillerie. Le gé-  
néral comte de Lauriston, à la tête  
de cette batterie de cent pié-  
d'artillerie, marche au front de  
nemi, s'avance sans être plus  
demi-portée de canon, et lui en-  
voie un feu prodigieux qui de-  
vint celui de l'ennemi et permit  
mort dans ses rangs. — Après la  
bataille de Wagram, le général Lau-  
riston fut nommé grand dignitaire,  
l'ordre de la Couronne-de-Fer à  
voyé près de l'empereur d'Autriche  
lors de la paix de Presbourg, et  
ensuite une mission en Hollande,  
comte de Lauriston précéda à voir  
le prince de Neufchâteau (l'au-  
Alexandre Barthou, ministre de  
l'Empire), et remplit près de l'im-  
patrice Marie-Louise les fonctions  
colonel général de la garde im-  
périale. A l'époque de l'abdication  
du roi de Hollande (Louis-Napoléon)  
il fut chargé de ramener en France  
les enfants de ce prince, et fut  
aussi envoyé en Italie pour y faire  
reconnaissance des mines d'or  
destinées alors à entrer dans la  
constitution de l'ordre des Trois-Tour-  
créé en 1806 par l'empereur Na-  
poleon. Au retour de cette mission,  
comte de Lauriston était nommé  
l'inspection des mines de la Monarchie  
nère, lorsqu'il fut nommé ambas-  
sadeur en Espagne dans l'année 1812  
chargé de toutes les négociations  
précédèrent la campagne de 1812  
la guerre ayant éclaté, il rejoignit  
Grande-Armée à Smirning-Berg, et il  
prit dans cette campagne un rôle  
d'aide de camp près de l'em-  
pereur. Après la prise de Moscou, il



par Napoléon d'entamer des tentatives. On sait quelles furent les funestes de cette campagne, les éléments conjurés anéantirent une armée qui avait si longtemps dominé l'Europe et l'épouvanta dans sa retraite. Au commencement de 1813, le général Lauriston fut appelé au commandement du corps d'observation de la Grande-Armée. Il coopéra très-activement aux opérations de cette campagne. Le 5<sup>e</sup> corps d'armée, chargé de la position de l'ennemi à la bataille de Bautzen, se distingua à cette occasion (19 mai 1813). Nous en avons encore à cette occasion les échos du Bulletin : « Après une dure journée de combat, le village de Bautzen fut emporté, et le corps d'armée, culbuté, fut rejeté de l'autre côté de la Sprée. Le combat de Bautzen serait seul un événement important. Un rapport détaillé en expliquerait les circonstances. Les événements qui ne tardèrent pas à arriver ont empêché ce rapport. Il fut arrêté le 4 juin ayant commencé en août, les hostilités recommencèrent, et les 5<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> corps de la Grande-Armée, sous le commandement du général Lauriston, se retirèrent à Goldberg. A l'affaire de Goldberg, le 5<sup>e</sup> corps, engagé avec l'ennemi, se conduisit avec bravoure ; aux affaires de Leipzig le 5<sup>e</sup> corps occupait, le 18 octobre, toutes les positions de Lieberwolkowitz. Il soutint longtemps toutes les opérations des armées combinées, française, prussienne et autrichienne. Lauriston, dit le Bulletin du

« 24 octobre 1813, trop faire l'éloge du comte de Lauriston et du prince de Poniatowski. » C'est le lendemain de l'affaire de Lieberwolkowitz qu'eut lieu la catastrophe célèbre du pont de l'Elster (19 oct. 1813), situé entre Leipzig et Lindenau. « Couvrant la retraite, le comte de Lauriston, voulant passer la rivière à la nage, se noya, » disait le Bulletin, etc. Mais le général Lauriston ne fut que prisonnier. Conduit devant l'empereur de Russie, Alexandre s'empressa d'acquiescer à la dette qu'il avait contractée à Raguse. Le général Lauriston fut accueilli avec tous les égards que sa position méritait. A la paix de 1814 il rentra en France. Nommé chevalier de l'ordre de Saint-Louis et grand-croix de la Légion d'Honneur, il devint, en 1815, capitaine-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires de la maison du roi (mousquetaires gris), à la mort du comte de Nansouty. Après le licenciement des troupes royales, à Béthune, il se retira à la campagne, ne prit point de service pendant les Cent-Jours, et rejoignit, en 1815, Louis XVIII à Cambrai, lors de son retour en France. Élevé à la dignité de pair de France dans le mois d'août 1815, il organisa la 1<sup>re</sup> division d'infanterie de la garde royale, dont il avait reçu le commandement. Commandeur de Saint-Louis en 1816, il fut créé marquis en 1817 et appelé, en 1820, au commandement supérieur des 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> divisions militaires. Il présida à Nantes le collège électoral de la Loire-Inférieure, et entra au ministère, comme ministre de la maison du roi, le 1<sup>er</sup> novembre 1820. Grand-croix de l'ordre de Saint-Louis en 1821, promu à la dignité de maréchal de France, après la mort du prince d'Eckmühl ; en 1823, le roi Louis XVIII lui confia le

Le 5<sup>e</sup> corps d'armée était provisoirement commandé par le général Lauriston, pendant le commandement du maréchal Mandonald, qui était alors au quartier général.

née de son âge. — Il avait reçu, en 1823, la grand'croix de l'ordre de Charles III d'Espagne, et, en 1824, l'ordre de 1<sup>re</sup> classe de Saint-Wladimir de Russie. Lauriston, marié, en 1789, à Antoinette-Claudine-Julie Ledue, fille d'un maréchal-de-camp, inspecteur général de l'artillerie, en eut deux fils et une fille. L'aîné de ses enfants, maréchal de camp, siège aujourd'hui à la chambre des pairs. Par une méprise grossière, dans les dernières édit. de la *Vie de Napoléon*, par M. de Norvins, publiée par le libraire Furne, on a substitué au nom de Lafayette, signalé par Napoléon, dans son testament, comme traître à la patrie, le nom du marquis de Lauriston. Tout en rendant justice à la manière loyale dont l'auteur de l'ouvrage a offert de rectifier cette erreur, la famille du maréchal s'est trouvée dans la nécessité de faire constater par un jugement la suppression du nom de Lauriston. Ce jugement, en date du 22 février 1840, fut rendu par la Cour royale de Pa-

core les exemplaires tirage, a été suspendu par ayre de nouvelles éditions en trois langues : italien et allemand. Avant Rome vers 1690, âgé de ans. Outre le recueil de de parler, et qui, comme d'art, est d'une exécution cre, on a quelques-estamp la *Nativité d'après le tableau Carrache*, qui fait partie de la collection des rois de France *Nativité historique d'après le tableau de Gandellini*; *sculpté* C. près le *Jouy*, etc. — à *quatre*, peintre, mort en 1550, à Venise. On le se *Jacques de Trévise*, pour s'établir jeune maître à Trévise élève de Paul Ver de son fils Carlotta, il fit a habiles maîtres des peints à Trévise surtout, un nom où il excéda la majeure ouvrages par ses ouvrages

**LAURO (JEAN-BAPTISTE)**, littérateur né en 1582 à Pérouse, entra dans un séminaire de cette ville, où fit d'excellentes études sous la direction de Bonciario (voy. ce nom), très-habile humaniste. Ayant quitté l'état ecclésiastique, il fut professeur extraordinaire de philosophie, et alla ensuite à Rome, où ses talents lui méritèrent la protection du cardinal Lanti et de plusieurs autres prélats. Matteo Barberini, devenu pape sous le nom d'Urbain VIII, le fit son camérier secret et ne cessa de lui donner des marques d'une bienveillance toute particulière. Lauro pouvait se promettre d'obtenir aux plus hautes dignités ecclésiastiques; mais une mort prématurée le priva de quarante-huit ans. Outre plusieurs opuscules, aujourd'hui sans grande utilité, on a de ce savant : *L. Poemata*, Pérouse, 1606; 673, in-12. H. *Epistolarum e duobus*, Rome, 1621; Colobene, 1624, in-8°. Ces lettres sont écrites en vers, et l'on trouve à la fin des épitaphes omises par dans ses *Selectæ Christiani selectæ* (voy. SWAENR, XLIV, l. *Theatri romani orchestra; et de vicis sui sui doctrina*, Rome, 1618; *ibid.*, 1625, volume rare et recherché. L'épistémologiste Riquires ou Rick, savant à joint à cet ouvrage un portrait de Lauro : *Titanopoesia, sive scætionis calcis*, et un opuscule *Joan.-Thom. Gilioli de calcificatione physica allegoria. annulo pronubo B. Virginis e asservato*, *ibid.*, 1622; Colobene, 1626, in-8°. On pense bien que l'auteur ne se recommande pas par un profond esprit de critique. Par ses manuscrits de Lauro, on distingue un *Manuscrit des évêques de Pérouse*,

qui, suivant Vermiglioli, n'a pas été inutile aux modernes auteurs de l'*Histoire ecclésiastique d'Italie* (voy. *Bibliografia Storico-Perugiana*, 186). J.-N. Erythraeus (Rossi) parle avec éloge de Lauro dans la *Pinacotheca imagin. illustr. viorum*; Klefeker lui a donné place dans la *Bibliotheca eruditor. præcocium*; enfin le P. Nicéron lui a consacré dans ses *mémoires*, XXXVII, 268, une notice assez étendue, à laquelle on renvoie pour plus de détails. W—s.

**LAUS DE BOISSY (M.-A.)**, littérateur médiocre, né à Paris en 1747, était fils d'un riche artisan nommé Laus, qui soigna son éducation. Mais son goût, ou plutôt sa manie pour les vers l'ayant fait surnommer, dans les sociétés qu'il fréquentait, *le bâtard de Boissy*, bien des gens furent persuadés qu'il était fils de l'auteur des *Dehors trompeurs*, et il finit par le croire lui-même, car il s'appela depuis, *de Laus de Boissy*, comme on le voit par une lettre qu'il écrivait à Favart, en mars 1774, pour le prier d'examiner et de corriger un opéra-comique de sa façon. Il prenait alors le titre d'écuyer, et il fut bientôt après nommé lieutenant particulier du siège général de la connétablie et maréchaussée de France, à la Table de Marbre du Palais, et rapporteur du point d'honneur, au département de Choisy-le-Roi. Il fut ensuite membre des Académies de Rome, de Madrid, de celle des Ricovrati de Padoue, et correspondant de la Société royale des sciences de Montpellier. Quoiqu'il eût déjà publié plusieurs ouvrages, et surtout des pièces de théâtre jouées en société ou en province, comme beaucoup de gentilshommes de cette époque, il affectait de mépriser l'état d'homme de lettres, et il prétendait n'écrire que pour s'amuser; ce qui

il, en 1780, auprès de la comtesse Fanny de Beauharnais comme amant et comme teinturier; ce qui excita la jalousie de plusieurs autres hommes de lettres qui avaient des prétentions au cœur de cette dame ou à la présidence de son bureau d'esprit. Il en résulta une guerre d'épigrammes dans laquelle figurèrent Lelieur, Ginguéné et le chevalier de Culières (v. ces noms, XXIII, 499; LXV, 340 et LXI, 567). L'une des meilleures fut celle où Ginguéné a fort heureusement personifié le successeur de Dorat:

Dorat mourut dit à sa belle amie :  
 Puisse sa souffrir, quand je n'y serai plus,  
 Après de vous quelques brillants gens,  
 Aimable, gai, gaieté, tel que je fus;  
 Vous l'aimerez; car vous avez oublié,  
 Et m'oublier ce serait peffidie.  
 Choisissez donc quelques esprits bien sages,  
 Ce joutet bête, jouant l'insouciance,  
 Ce pitri romme aux sillons endoctré,  
 Ce sot enfin... La belle a peu Boussy.

Ce fut dans cette occasion que Laus de Boisay reçut le sobriquet malin de *Bos de Poissy*, qui lui resta. Peu d'années après, il fut remplacé par

lieu de sa mort, qui le fit peut-être dans un hôpital de ses ouvrages, et ont été publiés sous ses Pièces de théâtre: I. *Le ou la Méprise*, comédie et en vers, jointe à la II. *L'Imprévu*, ou à *guise*, comédie-vaudeville Boussy, 1768. III. *Ons Princes régné*, drame en prose, imité de l'anglais *Le Carnaval des fies*, en V. *Le Double dépit ou Vendanges de Poissy*, que en deux actes, en prose, répété et représenté en Poissy, 1771, in-8°. VI. *Bouquet en trois scènes*, à principaux personnages, déguisé en *lie*, et l'Espion ne se trahissent point qu cours, 1775, et suivi de dé sements, 1777, in-8°. VII. *ou les Jockos*, comédie en prose, jouée en pro

mé en cinq actes, en prose, mais non joué au Théâtre. 1776. X. *Le Prisonnier*, drame en cinq actes, *Les Vierges de vingt ans*, ou *Magique*, ancien opéra retouché et représenté au Vaudeville, 1793. XII. *Le village, ou le Pouvoir de la loi* en deux actes, tombée en Français, 1793. XIII. *Les du jour, ou l'Étourderie* comédie en un acte, en scène au théâtre de la Cité, 1794. Elle était d'abord intitulée *Langers de l'inconséquence*. Théâtre des Amis de la Patrie : *La Tête sans cervelle*, comédie en un acte, 1794. *Vrais républicains*, ou *la Patrie*, comédie-vaudeville. XVI. *La Perruque blonde, ou l'Épave*, comédie en prose. A l'Opéra, non représentée. XVII. *Le Châtelain et le paysan*, ou *le Triomphe de la vérité*, 1794. XVIII. *Pharamond*, ou *le Roi*, 1799. Œuvres diverses : *Minutes*, ou *le Temps bien employé*, in-8°, roman cité dans le *Recueil des portraits historico-bonnes illustres*. II. *L'Inconnu*, *Mémoires de M. de \*\*\**, 1794. III. *Le Secrétaire du roi*, ou *Recueil de nouvelles satiriques en vers et en prose, précédées de notes critiques et de réflexions*, dont il ne parut que deux, ou un vol., 1770, in-12. L'auteur anonyme n'avait pas fait de jugement ; il y attribuait à un autre un épître qui est de Piron. IV. *Lettre critique sur notre danse*, 1774, in-8° ; réimprimée dans *Lettre critique sur les Opéra*, adressée à l'auteur par un homme de bien et de bon humour. V. *Addition*

*aux Trois siècles de la littérature française, ou Lettre* (du pseudonyme *Alétophile*) à *Sabatier de Castres*, soi-disant auteur de ce dictionnaire, 1773, in-8° de 68 pages. VI. *L'Art d'aimer*, d'Algarotti ; *la Fille de quinze ans*, conte ; *la Chanson de Tircis à Lesbie*, morceaux traduits de l'italien, suivis de *Poésies françaises* imitées de l'allemand, du grec, du latin, 1772, in-8°. VII. *Mes Délassements*, ou recueil choisi de contes moraux et historiques traduits de diverses langues, 1771-72, 3 volum. in-12. VIII. *Avis aux Mères au sujet de l'inoculation, ou Lettre à une dame de province qui hésitait à faire inoculer ses enfants*, 1775, in-8° de 48 p. IX. *Opuscules*, 1775. X. *Le Tribut des Muses*, 1779, in-12. XI. *Réflexions impartiales sur les éloges de Voltaire* qui ont concouru pour le prix de l'Académie française, 1779. XII. *Contes moraux et Poésies fugitives* dans divers journaux et recueils, entre autres dans le *Journal littéraire de Nancy*, de 1780 à 1787. Sa collaboration à ce journal lui valut l'épigramme suivante de Masson de Morvilliers :

Courage ! allons, monsieur Bus de Poisy !  
Emparez-vous de journal de Nancy ;  
Inhumez-y vos petits vers si misérables.  
Et toi, Paris, qu'il avait attristé,  
Courage, aussi ; rappelle la gaieté !  
Le dieu d'essai n'en veut plus qu'aux provinciaux.

XIII. *Le Congrès de Cythère*, d'Algarotti, et autres morceaux traduits de l'italien en français et du français en italien, 1789, in-12. XIV. *Bonaparte au Caire, ou Mémoire sur l'expédition de ce général en Égypte*, par un des savants employés sur la flotte française, Paris, 1799, in-8°. A la fin on trouve un opéra en un acte, *Zélys et Valcour, ou Bonaparte au Caire*. XV. *Abrégé des Mémoires de M<sup>lle</sup> de Montpensier*, corrigés et mis en ordre, 1806, 4 vol. in-12. C'est peut-

être à tort que la *Biographie portative des contemporains* attribue à Lais de Boissy les ouvrages suivants :

XVI. *Histoire des amours de Louis XIV*, 1814, 5 vol. in-12. XVII. *Agnès Sorel*, roman historique, 1809, 4 v. in-12. XVIII. *Le Prévôt de Paris*, 1820, 4 vol. in-12. XIX. *La Dame masquée*, 1820, 4 vol. in-12. XX. *Altamor, ou les Cinq Frères*, 1820, 3 vol. in-12, réimprimés avec une préface sous ce titre : *Altamor, ou Histoire de Napoléon*, 1822, 3 vol. in-12. XXI. *Histoire des invasions et des expéditions militaires en Espagne, depuis les Phéniciens jusqu'à nos jours*, 1823, in-18. XXII. *Précis de l'histoire d'Espagne depuis l'origine de cette puissance jusqu'en 1794*, in-18, 1824. On croit que ces deux derniers ouvrages sont d'un autre M.-A.-L. Boissy, et que les divers romans que nous avons cités sont de M<sup>me</sup> Guénard, baronne de Méré, qui, n'ayant pas voulu signer quelques ouvrages un peu trop gais, les a publiés sous ce nom vrai ou supposé.

A—v.

**LAUSUS**, préfet et grand chambellan sous Arcadius, florissait vers l'an 400 de J.-C. Son amour pour les lettres et les arts lui acquit une juste célébrité. Pallade, évêque d'Hélénople, lui dédia son histoire des Anachorètes, sous le titre de Lausique ; sainte Mélanie, qui se rendit à Constantinople vers 430, en fait aussi mention. Le noble emploi qu'il sut faire de sa puissance, de ses lumières et de ses richesses, le signalent à la postérité. Byzance était alors l'arche recueillant les débris de la destruction générale en Grèce et en Italie (1). Le palais de Lausus, très-probablement un des douze élevés par Constantin pour les sénateurs

romains qui l'avaient tenu en Grèce, fut à cette fin orné de colonnes et de marbres beaux, dans la grande rue, non loin de l'arc de Constantin (2). Il n'est pas partie de ce que l'antiquaire a enfanté de plus précieux. Ce grec du XI<sup>e</sup> siècle, *Catholicon*, y prime ainsi : « Au palais Lausique, où les statues de Pallas et d'Admire, la statue de Pallas de Lindos (île de Rhodes) marbre vert, haute de quatre toises, œuvre de Scopas et Dipse, dont Sésostris fit présent au roi Cléobule ; la Vierge sainte, Proxipile, couchée sur un socle de marbre ; la colossale statue de Minos, exécutée par Leucippe et Pale de Chio ; le Capitaine phénicien, tenant un arc, statue de Myrtilos ; le Jugement d'Orphée (en or etivoire, de Phidias) ; par Périclès au temple d'Orphée ; et cette statue de l'Occasion, sur un cheveu, à l'occiput chauve ; d'œuvre de Lycope. On y trouve aussi des licornes, des tigres, des vautours, des cantharides, des saurimorphes, des cornues de panis. Ces ingénieux pendaisons maîtres de l'art firent le riche incendie, sous le règne de l'empereur Basileus. Mais est-il possible à une destruction totale lorsque, dans la suite de son règne, le même empereur détruisit que le temple de Lindos subsistait encore, de temps, sur une des places de Constantinople ? La plupart de ces œuvres étaient parvenues au temple de l'empire d'Orient par les ordres de Théodose le Grand, que le sculpteur avait leur réputation ; il révéra au chambellan d'empereur

(1) *Wittmann, Hist. de l'art, t. IV, p. 100.*

(2) *Wittmann, Hist. de l'art, t. IV, p. 100.*

cher son nom au dépôt le plus de l'univers. Le Musée Lausien divisé en petits compartiments, en *καμαρακια*, *domuncula* vaticane que, même au moyen des connaisseurs comprenaient, tout aux Muses d'ingénieux bou- et non de vastes entrepôts; les *edifici* de Florence, et surtout ceux élévères, seront toujours, par admirable effet, conséquence tensions et de formes convenant adaptées, de la magie d'une re artistiquement répartie, de l'air des accessoires et de l'har- de l'ensemble, la permanente ne des bizarres magasins de ctions antipathiques tel qu'é- gnère en France. Le Musée Na- n. En 475, par suite du seul é, un épouvantable incendie é au quartier des chaudron- ravages la plus belle partie de itale, en dévorant tout ce qui it depuis le forum de Constans- qu'à la mer. La bibliothèque que, rivale de celle d'Alexan- et le Musée Lausien, unique mèle, furent réduits en cendres : intares, les cisclures en ivoire incrustations colossales sorties écoles hypéranthiques périrent ours. Toutefois, on présume à titre que quelques marbres et ombre de bronzes, échappèrent éastre (3); la multiplicité des ctions sur lesquelles s'exerça la les iconoclastes, au VIII<sup>e</sup> siècle, prodigieuse quantité de bron- tin des croisés au XIII<sup>e</sup> (4) aut cette hypothèse : le marbre

fut réduit en esquilles par le fanatisme des premiers, et le cuivre, converti en monnaie, vint assouvir la cupidité des seconds. Ainsi un immense tombeau ouvert sur la plage même, où des soins alors inconnus avaient sauvé les débris du grand naufrage, engloutit à jamais, par une série de calamités destructives, les produits désormais inappréciables de l'art à sa naissance comme à son apogée. Z.

**LAUTENSACK (HENRI)**, orfèvre, peintre et graveur sur cuivre, naquit à Nuremberg vers 1506, et y mourut en 1590. Son père (Paul Lautensack *le vieux*) exerçait la peinture dans cette ville (1). Henri alla s'établir à Francfort-sur-le-Mein, où en 1567 il publia en un volume in-folio un *Traité géométrique de la perspective et de la proportion de l'homme et du cheval*. Sa manière de graver se rapproche plus de l'art de l'orfèvre que de celui du graveur. — **Hans-Schald LAUTENSACK**, son frère, né en 1508, a gravé à la pointe et au burin. Ses nombreux paysages à l'eau-forte sont estimés des connaisseurs, quoique les figures qu'il y introduit soient en général un peu courtes; mais ses portraits jouissent d'une estime sans restriction. Ils sont terminés au burin; l'effet en est extrêmement piquant et pittoresque. On estime particulièrement de ce maître les pièces suivantes : *l'Aveugle de Jéricho*, *la Cananéenne*, *Balaam*, et *David combattant Goliath*, deux jolis paysages en travers, un grand tournois et de grandes joutes, grand in-fol. en travers. Toutes ces pièces sont d'une grande rareté. *Deux vues de Nü-*

(1) On voit reconnaître la colonnade Junon de son site du terre où Nicolas a signalé à la 3. quelques-uns des statues fondus par lui.

(2) *Biographie Universelle* fait périr la le l'Occasion en 475, à l'arrivée *Franciscella*, monument de cette date, suivant l'ar- rêt.

(3) Paul Lautensack est malin connu comme peintre que comme orfèvre. Voir la dissertation de G.-G. Zettner, *Schadismus Historico-theologikum de factis et plasticis Pauli Lautensack*, Albst 1793, in-4, avec son portrait.

naquit dans cette ville le 29 août 1758. Il fit ses premières études au gymnase protestant et s'appliqua surtout avec ardeur à la philosophie, aux sciences naturelles et aux mathématiques. Ce ne fut pas sans regret qu'il commença à suivre la carrière médicale, qui était loin de lui offrir cette précision, cette exactitude à laquelle il était habitué. Mais, doué d'une volonté énergique, il surmonta tous les obstacles et couronna ses travaux d'élève par une thèse remarquable, soutenue le 27 septembre 1781, et qui lui valut le grade de docteur. Voulant étendre le cercle de ses connaissances, et se créer d'utiles et agréables relations, il entreprit un voyage scientifique, et, après s'être arrêté pendant quelque temps à Paris pour assister aux brillantes leçons de Dessault, il visita successivement l'Angleterre, la Hollande et l'Allemagne. De retour à Strasbourg, vers la fin de 1782, il fut nommé adjoint aux professeurs d'accouchements Boderer et Osterlag; ensuite professeur et démonstrateur d'anatomie (17 janvier

en Allemagne, qu'il est dans l'intérêt d'une santé cédante. Ce voyage donna à de vastes connaissances les plus recommandables, et le zèle pour le soulagement des malades était son but principal. Il était le bienfaiteur, présente aux vœux utiles et de honneur et de gloire. Ses ouvrages sont : I. *De l'analyse de la vie humaine*, Strasbourg, 1781, in-8°. II. *Dissertation botanique*, Strasbourg, 1781, in-8°. III. *De l'analyse de la vie humaine*, Strasbourg, 1781, in-8°. IV. *Nosologie chirurgicale*, Strasbourg, 1786, in-8°. V. *De l'état atmosphérique*, Strasbourg, 1786, in-8°. VI. *De l'analyse de la vie humaine*, Strasbourg, 1786, in-8°.



es des connaissances médi-  
 Il conçut et écrivit avec autant  
 , de talent et de science.

D—D—B.

UTH (ALEXANDRE), fils du  
 ent, professeur de physiologie  
 aculté de Médecine de Stras-  
 , naquit dans cette ville, le 14  
 803. Il reçut, sous les yeux de  
 re, une éducation littéraire  
 ignée, s'adonna aux beaux-  
 l'étude des langues ancien-  
 modernes, et apporta dans ces  
 travaux cette constance, cette  
 d'esprit qui plus tard ont con-  
 à le ranger parmi les premiers  
 de l'époque. La carrière  
 devait parcourir était toute  
 ; il marcha sur les pas de  
 que père; l'égalier peut-être  
 ur était l'objet de ses plus  
 ars et le but de tous ses efforts.  
 après avoir terminé sa philo-  
 , s'empressa-t-il de suivre les  
 le la Faculté de médecine. De  
 les sciences qui forment l'en-  
 des connaissances médicales,  
 l'anatomie qui eut pour lui le  
 e charmes. Grâce au maître  
 qui dirigea sa main novice en-  
 sa savant Ehrman, il fit, dans  
 difficile de la dissection, des  
 tellement rapides que bien-  
 que coup de scalpel devint  
 le jeune anatomiste la source  
 découverte précieuse. Il consi-  
 s nombreuses recherches dans  
 ise remarquable qu'il soutint  
 structure et les usages des  
 sur lymphatiques. Une érudi-  
 soise, des aperçus nouveaux,  
 tique sévère, mais impartiale,  
 trisent ce premier ouvrage.  
 cteur, et riche de différentes  
 sances, il entreprit plusieurs  
 es scientifiques et parcourut  
 ivement l'Alle ne, l'An-  
 e, la Suisse et la Hande,

contrées dont il savait écrire et par-  
 ler toutes les langues. Il s'arrêta  
 surtout à Paris, à Londres, à Edim-  
 bourg, à Vienne, à Berlin, à Götting-  
 gue, à Heidelberg, et trouva dans  
 chacune de ces villes des admi-  
 rateurs de son beau talent d'anato-  
 miste, et des savants dont il devint  
 bientôt l'ami. De retour à Stras-  
 bourg, il ne voulut jamais se livrer à  
 la médecine pratique; doué d'une  
 volonté ferme, d'un jugement sûr et  
 profond, d'un grand esprit d'investi-  
 gation, d'une habileté extrême dans  
 les dissections, les vivisections et les  
 recherches microscopiques, il pos-  
 sédait à un degré éminent toutes les  
 qualités qui font l'anatomiste et le  
 physiologiste. Il avait de plus à sa  
 disposition une immense bibliothè-  
 que que lui avait léguée son père, et  
 qui avait été amassée par lui à grands  
 frais et pendant de longues années.  
 Il se trouvait donc dans les condi-  
 tions les plus favorables, et il sut  
 largement les mettre à profit. La Fa-  
 culté de Médecine se hâta de se l'atta-  
 cher d'abord comme prosecteur, puis  
 comme chef des travaux anatomi-  
 ques, et enfin comme agrégé. La  
 chaire de physiologie ayant été mise  
 au concours, il se présenta dans la  
 lutte et fut vaincu par un concu-  
 rent moins savant que lui, mais pro-  
 fesseur plus brillant et dialecticien  
 plus serré. Cette défaite, loin de le  
 décourager, fut pour lui un puissant  
 aiguillon, et quelques mois plus tard,  
 la même chaire se trouvant encore  
 vacante, il fut élu, pour la remplir,  
 aux acclamations unanimes des élè-  
 ves et des juges. Malheureusement il  
 ne jouit pas longtemps de ce triom-  
 phe; à peine put-il faire quelques  
 leçons du cours qui lui était confié;  
 une extinction de voix complète,  
 symptôme concomitant de la phthi-  
 sie pulmonaire dont il portait le

nous nous aiderons, dans cette appréciation, de l'éloge historique de Lauth, par M. le professeur Ehrman, anatomiste aussi distingué qu'habile praticien. I. *Essai sur les vaisseaux lymphatiques*, dissertation soutenue le 15 mars 1824. La communication des vaisseaux lymphatiques avec les veines sanguines, tour à tour admise et rejetée, reproduite dans ces derniers temps par un anatomiste d'Heidelberg; l'absorption veineuse enseignée avant la découverte du système lymphatique, et oubliée à mesure que la connaissance de ce système fit des progrès, établie de nouveau par un physiologiste français, telles sont les principales questions que l'auteur s'est proposé d'examiner en appelant à son secours des recherches anatomiques faites sur l'homme et sur les animaux, et en réduisant à leur juste valeur les conséquences physiologiques qui en découlent. Lauth, en se fondant sur des recherches faites sur l'oise, se rangea du côté des anatomistes qui admettent dans l'intérieur des artères une courante

particulière qui courait systématiquement dans les ossements, a été mentionné honorablement par MM. Cuvier et Brongniart, membres de l'Institut, qui ont autorisé la publication avec les Mémoires étrangers. II. *De des mairre de dévolutioe conseroioe de l'acte de la Strassbourg*, notuioe im Répertoire d'anatomie en d'gic de Bruchet, tome V, 3 planches, Paris, 1828. I *de l'anatomie*, 5 vol. de bourg, 1828; 2<sup>e</sup> édition, 1833, avec 7 planches; l'allemande à paraître par le Stuttgart, 1833 à 1836, 9 avec 11 planches. Ce qui sous tous les rapports, les lui ont été accordés; on trouve la tradition de la thèse de dissection, qui, en rance, a valu à l'auteur une réputation. V. *Mémoires de*, avec planches (suivi

mie, inséré dans les *Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Strasbourg*, t. I, 1830, avec une planche, in-4°. Ce mémoire traite de la disposition des ongles et des poils. À ce travail sont jointes des notes : 1° sur le muscle tenseur de la membrane antérieure de l'aile des oiseaux, qui, étant formé en grande partie d'un tissu élastique, maintient le membre dans l'état de flexion qui lui est naturel ; 2° sur les artères des villosités intestinales ; 3° sur les valvules dans les veines cardiaques du cheval ; 4° sur les lymphatiques de la tunique interne du cœur du cheval ; 5° sur les variétés observées dans les muscles de l'homme ; 6° sur la cholestérine contenue dans un kyste qui avait pris naissance dans l'ovaire d'une vieille femme ; 7° enfin, sur la coloration de la face due à une stase dans les capillaires veineux. VII. *Recherches d'anatomie fine*, consignées dans la dissertation de M. Varrentrapp (*Observationes anatomicæ de parte cephalica nervi sympathici*, Francfort-sur-le-Mein, 1831). On y trouve la découverte et la description : 1° des rameaux des nerfs de Jacobson, qui se distribuent au périoste du promontoire, ou plutôt à la membrane muqueuse qui le tapisse, et qui en fait la fonction ; 2° du filet de communication entre le ganglion pétreux et le nerf facial ; de plus, l'énumération plus complète de tous les rameaux que fournit ce ganglion. Il y est aussi fait mention d'un filet extrêmement fin fourni par le ganglion de Gasser à la dure-mère, et de la distribution du nerf de Jacobson dans la cavité du tympan. VIII. *Mémoire sur le testicule humain*, travail qui a remporté en 1833 le grand prix de la classe de médecine de l'Institut royal de France, une médaille d'or pour le prix de philosophie et une médaille expérimentale

(inséré dans les *Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Strasbourg*, tome 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> livraison, 1832, avec 3 planches). Lauth est allé, pour ce qui concerne l'anatomie du testicule, plus loin que tous ses devanciers, dont il a rectifié les idées et corrigé les erreurs. Ce mémoire est terminé par l'indication de la manière de s'y prendre pour porter l'injection du testicule à un degré de perfection qu'aucun anatomiste n'avait encore atteint. IX. *Anomalies dans la distribution des artères de l'homme* (dans les *Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Strasbourg*, tome 1<sup>er</sup>, in-4°, avec 1 planche, Strasbourg, 1832). X. *Variétés dans la distribution des muscles chez l'homme*, mémoire faisant suite au précédent (*id.*, Strasbourg, 1833, in-4°). XI. *Du mécanisme par lequel les matières alimentaires parcourent leur trajet de la bouche à l'anus*, dissertation in-4° de 99 pages, Strasbourg, 1833. XII. *Remarque sur la structure du larynx et de la trachée-artère*, avec planches, Strasbourg, 1835. Le larynx est considéré comme un instrument complexe, c'est-à-dire comme un instrument à anche, et comme un instrument du genre des flûtes, ou comme un sifflet. La différence du timbre dans la voix des individus provient de la prédominance de l'anche sur le sifflet, et vice versa. Cette opinion, du reste, n'est pas nouvelle ; elle appartient à Geoffroy-Saint-Hilaire. XIII. *Exposition et appréciation des sources des connaissances physiologiques*, dissertation, Strasbourg, 1836. Lauth range ces sources sous quatre chefs, savoir : 1° anatomie humaine et observation de l'homme à l'état de santé ; 2° pathologie, anatomie pathologique ; 3° anatomie et physiologie comparées ; 4° vivisections. XIV. En-

desune a comier en France une lacune qui se fait vivement sentir; malheureusement ce travail est resté inachevé. — LAUTH (Gustave), frère aîné du précédent, naquit à Strasbourg le 9 mars 1793, fut docteur en médecine et professeur de la Faculté de cette ville, où il mourut le 17 avril 1817. On a de lui : 1<sup>o</sup> *Précis d'un voyage botanique fait en Suisse*, Strasbourg, in-8<sup>o</sup>, 1812; 2<sup>o</sup> *Spécilegium de vena cava superiore*, ibid., 1813, in-4<sup>o</sup>. C'est la thèse qu'il soutint pour obtenir le doctorat.

D—O—S.

**LAUTREC.** Voy. TOULOUSE-LAUTREC, XLVI, 335.

**LAUWERS** (NICOLAS), dessinateur et graveur d'Anvers, était né à Leuze. Les estampes qu'il a gravées d'après Rubens sont l'ouvrage qui a fondé sa réputation. On y distingue particulièrement *l'Adoration des rois*, très-grand in-fol.; *l'Ecce Homo*, idem (1); le *Triomphe de la nouveauté lui*, idem, avec 2 planches, etc. Il a gravé d'après Jordans : *Jupiter et Mercure recevant l'hospitalité*,

Belais, où le 24 août 1688, ainsi que l'avaient été, ché au service des pontific de Montpellier. Il de ses œuvres, imprimé conde fois en 1617, le *graphé du roi*, emp part et château. Le Bourbonnais. Antoine ou Isabelle de Toulon N.... de Buckingham de Stettinck. Il ont d entre autres enfants, q Aucun, ne lui survéit pour leur instruction a semble les écrits morts Ces écrits étaient écrits nages éminents en d qui il avait des rapp moins intimes. La mort rois sous lesquels il a v toré lui présentait l'écrit quelques questions ne c'est ainsi qu'il a publié la maison de Bouchers, Guillaume de Navarre, Charles de Bourbon, France. Le recueil des

qu'il appelle *nobles* sont au  
 re de cinq. Il traite d'abord du  
 , ensuite de la *milice*, de la *ju-  
 sudence*; puis il parle des qualités  
 es pour être *secrétaire d'État*  
 princes, et des talents qu'exige  
 nistration des *finances*. Dans  
 n sur le clergé, il dit à son fils :  
 toutes choses, donne-toi de  
 e de désirer seulement le bien  
 ise, si tu n'en suis la profes-  
 .... Je te jure que j'en ai pu  
 re céans abondamment et gram-  
 ment; mais Dieu m'a toujours  
 revé de ce malheureux brigant-  
 ); autrement ne le nommerai-  
 mais, bien que la cuisine des  
 sals et de mille et mille autres  
 s de gens ne roule aujourd'hui  
 tre chose. » Par ce qu'il rap-  
 fu militaire, il nous fait bien  
 tre que la discipline établie  
 rançois <sup>167</sup> dans l'armée s'était  
 e sous ses successeurs. Il repro-  
 x nobles de mépriser les magis-  
 la justice et l'autorité des lois :  
 selon lui, la cause de tous nos  
 tres; et, s'adressant à son fils,  
 prime ainsi : « Je désire donc  
 vant que l'embarquer en l'art  
 taire tu aies acquis la connais-  
 e des langues et des sciences  
 saires à former la parole et so-  
 le jugement. » Les remarques  
 bit sur le respect des anciens  
 s foi du serment sont terminées  
 s mots : « Hé Dieu ! qu'est cela  
 pûlen près de nous chrétiens !  
 bien de gens de guerre, de  
 al et de pied, ont prêté le ser-  
 t entre mes mains de bien et  
 ement servir le roi, lesquels  
 eugé nous avons vus deux  
 t après, contre Sa Majesté au  
 contraire. » La *jurispruden-  
 à son avis, » la profession qui  
 nte aujourd'hui le monde et  
 se voit seule p cet État*

« (la France) en dictature perpé-  
 • tuelle... Mais, pour y exceller,  
 • faut être plus que médiocrement  
 • docte... Faut d'entendre la dispo-  
 • sition du droit sous lequel nous  
 • avons à vivre, il se fait de grandes  
 • brèches à l'honneur, aux fortunes,  
 • aux biens et à la tranquillité de nos  
 • familles, de nos états, de nos ré-  
 • publiques... Je ne demande pas  
 • cette exacte connaissance des lois  
 • romaines à chacun; mais je suis  
 • d'opinion que le temps que l'on  
 • dépend ailleurs durant la jeunesse,  
 • après être sorti des premières uni-  
 • versités, serait mieux employé là  
 • qu'en beaucoup d'autres exercices,  
 • à quelque condition de personnes  
 • que ce soit... Nous pouvons tous  
 • être, à toute heure et en même  
 • temps, et avocats et juges ou  
 • arbitres, etc. » Laval appelle *se-  
 crétaire* celui auquel le prince sou-  
 verain, ou celui qui le représente,  
 commet la charge de déclarer son  
 intention par écrit, en toutes sortes  
 d'affaires de son État, secrètes ou pu-  
 bliques; et le peu qu'il écrit sur les  
*finances* montre qu'il entend traiter  
 plutôt de l'administration des reve-  
 nus publics que du maniement des  
 deniers provenant des taxes ou im-  
 pôts. Il s'étonne de ce que les no-  
 bles, et non-seulement nos petits  
 nobles, mais les grands seigneurs,  
 n'aient aspiré plus ardemment à ce  
 degré d'honneur d'être les inter-  
 prètes des volontés du souverain. »  
 Et il remarque qu'un très-grand  
 nombre de jeunes gens se persuade  
 qu'on peut être *administrateur* ou  
*financier sans rien savoir*. D'après  
 ce qui vient d'être dit des œuvres  
 d'Antoine de Laval, on croira facile-  
 ment que Henri IV les approuvait, et  
 qu'on en faisait lire quelques passa-  
 ges à Louis XIII. Laval recommanda  
 la méthode employée pour apprendre

de Mouchy, et Voyer-  
 a, beau-frère du marquis  
 Quatre ans après, Adrien  
 ariotte de Montmorency-  
 arg (pour la généalogie de  
 de Luxembourg, voyez  
*de Dante Alighieri*, page  
 Révolution ayant éclaté,  
 avec ses exigences, en-  
 ses fureurs, Adrien sortit  
 et passa en Angleterre. Là  
 ec le prince de Galles, qui  
 na toujours une singulière  
 ace. Revenu à Paris pour  
 mille, Adrien ne tarda pas  
 er en Angleterre, et il y  
 e partie de l'émigration.  
 apitaine dans le régiment  
 morency, il eut ordre de  
 ur l'Italie. C'est à cette  
 après ce qu'il disait lui-  
 il eut occasion de visiter  
 e la première fois. Il racon-  
 ard que sa paye ne suffisait  
 dépenses, quoiqu'elles fus-  
 es sévèrement réglées, il  
 gé de se défaire d'une par-  
 flets, entre autres d'une mon-  
 use, enrichie de diamants,  
 it de sa famille. « Pour aller  
 e mon régiment à Civita-  
 e, je dus sacrifier jusqu'à  
 tre, dans une ville où des  
 rs d'enfance me rappelaient  
 ais destiné à recevoir la  
 e. Je partis, n'ayant vu  
 ju'à demi, et je versai des  
 de regret, priant Dieu de  
 ener un jour dans cette  
 e. » La vie en pays étranger  
 it pas à Adrien de Laval.  
 tendrement sa mère, qui  
 son côté pour lui la plus  
 tion, ainsi que sa tante la  
 e de Laval, mère de  
 de Montmorency. Dès que  
 devinrent plus douces, il  
 a France, où l'amitié que

Talleyrand témoignait au duc de  
 Laval, père d'Adrien, facilita pro-  
 bablement ce retour. Dans un temps  
 où la société des grands seigneurs  
 était scindée en deux partis, dont  
 l'un acceptait des places auprès du  
 premier consul, qui allait se créer  
 empereur, et dont l'autre se distin-  
 guait par des sentiments plus ou  
 moins prononcés de fidélité à l'an-  
 cienne cour, Adrien, âgé d'un peu  
 plus de trente-cinq ans, suivit une  
 ligne de modération dans laquelle il  
 eut le bonheur, sans abjurer aucun  
 des stricts devoirs de son opinion  
 royaliste, de rendre des services  
 même à ceux des siens que des  
 imprudences inutiles devant un gou-  
 vernement si puissant et si exigeant  
 compromettaient sans nécessité. Tou-  
 jours Adrien avait eu la passion des  
 chevaux; et il employait plusieurs  
 heures de la journée en promenades  
 à cheval. Le rendez-vous général  
 était au bois de Boulogne, comme il  
 l'a été constamment depuis, jusqu'au  
 moment actuel où les promeneurs  
 de bonne compagnie en ont été chas-  
 sés par les travaux des fortifications.  
 Un jour Adrien rencontra, entre deux  
 voitures qui laissaient autour d'elles  
 peu d'espace, un homme grand, sec,  
 suivi d'un modeste valet sans livrée.  
 L'homme sec arrêta son cheval avec  
 un mouvement marqué de politesse,  
 de déférence, et salua Adrien en lui  
 cédant le pas. Le lendemain le même  
 homme reparut; la connaissance  
 était faite d'une manière qui n'avait  
 pas été désagréable, et l'on échangea  
 quelques paroles. Celles de l'inconnu  
 étaient prévenantes et réservées; les  
 réponses d'Adrien avaient un caractè-  
 re de grâce et d'aménité, qualités  
 toutes naturelles en lui. Quel peut  
 être ce Monsieur, se disait Adrien?  
 Et il demandait à son jockey s'il  
 comprenait rien à une telle ren-

contre; le jockey de grande maison, bien élevé, paraissant garder pour lui quelque chose du rang de son maître, ne s'était enquis de rien et ne savait rien; le valet de l'inconnu évitait de prononcer un mot, et tout, jusqu'à son silence, trahissait en lui de l'obéissance basse, une sorte de crainte de déplaire au maître, et une détermination bien arrêtée de n'entrer dans aucun genre de communication avec le jockey du faubourg Saint-Germain. « Ce valet de l'inconnu », disait, depuis, le doc de Laval, avait toujours l'air d'un « homme qui a peur d'être pendu. » Pour la première fois, deux maîtres se traitaient avec politesse sans que les valets pensassent même à se saluer. Cependant un mot de conversation, à propos d'un orage qui menaçait d'inonder Paris, fit découvrir que l'inconnu prenait pour se retirer le chemin du noble faubourg. Aucune autre circonstance ne venait éclairer Adrien, lorsqu'un matin, son cheval ayant fait un écart, l'inconnu s'écria: « Ah! prenez garde, M. de Montmorency. — Vous me connaissez, Monsieur? — Oui; je sais avec qui j'ai l'honneur de me promener souvent. — Et moi, j'ignore votre nom. — Monsieur, je suis, répondit l'inconnu, après avoir hésité, je suis Fouché, le ministre de la police. » Pendant plusieurs jours M. de Laval s'abstint de se promener au bois; mais il raconta son aventure dans la société de ses amis. Il n'était question alors que de *fortes recommandées*, de *surveillances* trop courtes et qu'il fallait faire prolonger, de *préséances* des nouvelles Tuileries, de *rigoureux* mêlés à des *radiations*. La réputation de Fouché, comme ministre, n'était pas odieuse; il conseillait avec bienveillance les pétitions et les recours; il passait

pour avoir assez bien joué sa partie; lui avait adressé Mme de Tante avec qui il s'entretenait au jour, devant son bureau, vers le soir, le soir. — Mon Dieu, murmura le ministre, je suis venue ici une fois par nécessité, et sur le point d'aller mes amies; elle ne m'avait pas vue venue que vous me laissez au debout. — Alors Fouché, évitant son impertinence ou de son usage d'usage, avait fait remettre Mme de Ceislin. M. de Laval, assés de être pas blâmé par ses parents, ne servait au bois; les deux points neurs n'avaient plus rien à attendre celui qu'on priait de solliciter à service, et qui trouvait une excuse de satisfaire son cœur bienveillant généreux, ne put s'empêcher de dire: « Monsieur le ministre, puisque vous avez tant de crédit, voudriez-vous donner quelque attention à la demande de Mme de... et de... et de... amis de mes parents. — Et de... Montmorency (ce grand nom de Montmorency ne présentait aucun... Fouché avait celui de Laval), qui que vous êtes et conseillant, ne pourriez dire qu'on n'a que des intentions d'ordre; et qu'il a été donné, par quelques personnes du faubourg, des exemples qui hautement appréciés; des exemples que d'autres pourraient imiter, qu'on verrait au bois. — La suite de vos entretiens, qui ne pouvaient quelques fois venir tout à la part du gouvernement sans être de conséquence utiles, et de la part du noble interlocuteur sans occasion non interrompue de distractions nettes et accompagnées, soit que possible, d'une résistante de la goût, de distractions entre les points présent et celui du bien-être, d'un magis qui ne pouvait être relatif à la gloire et au point, explication

ient le refus moins amer, situation diplomatique! dit comme le duc de Laval à son neveu d'aujourd'hui, *toujours être sans jamais rien donner, recevoir et ne pas donner*. Les conversations firent devenir très-franches. « Je de Montmorency, je dois, rier pour le grand homme *ers.* — *Où, monsieur, mais des devoirs dans le sang.* » de Fouché et son départ ces relations si extraordinaires. Adrien de Laval fut premiers qui allèrent complais XVIII à Calais. Le souverain accorda le titre de prince, ne fut pas trop dans les la cour de France. Jusqu'à le son père il s'appela la Montmorency-Laval; le 13 il fut nommé ambassadeur en Espagne. Là il eut à traiter des affaires, dont le caractère avait chose de sévère et d'inflexible gouvernements, à protestation de Mina, ordonnance de l'ambassadeur de S. M. C. à Madrid, et exécutée irrégulièrement par un commissaire de police. Les affaires, virent cesser la bonne situation qui régnait jusqu'alors. L'opposition et l'insistance du duc de Berry, qui ressentait vivement son cœur français, l'affaire de France au sein de sa propre cour, l'ambassadeur espagnol qui quitta Paris, et celui de l'ordre de sortir de Madrid que Cevallos adressa; rejeta à la mesure prise contre le duc de Ferdinand, des en ton qui semblait passer de la France. Déjà les mules étaient chargées de la voiture du prince de Laval, et réglait la distribution de la cour, lorsqu'un courrier

annonça le débarquement de Napoléon à Cannes. Cevallos, de qui nous tenons ce fait, et qui nous l'a rapporté à Vienne, accourut chez l'ambassadeur de France et lui dit : « Les gentilshommes ajournent toutes leurs querelles quand ils peuvent avoir à redouter un ennemi commun : Bonaparte étant en France, S. M. C. et S. M. T. C. n'ont plus un différend entre elles; il ne faut pas penser qu'à l'homme qui peut les renverser de leur trône. » Sur cette déclaration, le prince de Laval consentit à ne pas quitter Madrid, malgré les ordres positifs de son gouvernement. On connaît les événements qui suivirent le débarquement de Napoléon. M. de Laval continua de gérer les affaires de la France avec le même zèle, et il finit par exciter une satisfaction réciproque, tellement qu'après en avoir obtenu la permission du roi de France, il reçut de S. M. C. l'ordre de la Toison-d'Or et le titre de duc de Fernando-Luis, qui attestait la vénération du prince pour les noms des souverains de la maison de Bourbon. Il fut reconnu grand de première classe, en remplacement d'un prince de sa maison, dont il était l'héritier. On remarquait aux affaires étrangères la correspondance du prince de Laval, et surtout une lettre dans laquelle l'ambassadeur rapportait l'événement funeste qui avait enlevé à Ferdinand la reine Isabelle de Portugal, morte en mettant au monde une fille qui ne vécut que peu de minutes. Le prince faisait avec une exquise sensibilité la description d'un bal où toute la cour s'était trouvée réunie, et qui fut interrompu par l'annonce du danger que courait la reine. Il avait dépeint les dames, surprises sans voiture, et se dispersant à pied au milieu des sanglots, la plus vive tristesse succé-



motion que le roi fondit en larmes. Tout dans cette lettre était remarquable : la chaleur des expressions, la dignité du style, l'heureux mélange de quelques rapprochements historiques, qui sont devenus des prophéties, sur le caractère de Ferdinand et sur celui d'un de ses prédécesseurs de la maison d'Autriche, enfin le dévouement raisonné à l'auguste maison de Louis XIV. Le roi voulut avoir sur-le-champ une copie de cette lettre, pour la garder avec ses papiers les plus précieux. Le prince de Laval, ayant perdu son père, était devenu duc ; il espérait se voir revivre dans son fils Henri, jeune, beau et spirituel, à qui il avait permis un voyage en Italie. Mais le nouveau duc de Laval devait éprouver le malheur le plus déplorable, qui puisse accabler le chef d'une maison illustre. Henri, tourmenté du désir de visiter Naples, où il avait des affaires de famille, quitta brusquement Rome au mois de juin 1819. Là on menait une vie douce, calme, sans grands plaisirs, mais sans grands

de Laval fut rappelé, et rétablit ses cours et sa par les travaux et par se inconsolable, lorsque le cas donna sa démission d'ambassadeur à Rome. thien de Montmorency duc de Laval, alors ses faits étrangers, pour voyer à Rome. Le duc y la fin du règne de Pie V contribua à rendre heureux les derniers ans pontife, éprouvé par le heur. Le duc remonta à l'instant de son arrivée demandait obligamment velles de quelques personnes avait connus plus de y paravant dans cette se racontait la dévotion où il vé, ses efforts vaines, et tre de famille laissa à lui annonça le baron Des de France. Ce livre et gy était de passage dans la au premier voyage que Adrien de Laval. 40000

M. de Blacas, mais ils ne empêcher de prodiguer des de confiance au duc de Laval avait écrit de Madrid, où il l'ambassadeur pendant près ans, qu'il y avait déployé les circonstances un caractère conciliation. A Rome, en 1822, ait que les relations entre le ge et le cabinet des Tuileries dirigées dans le même e concorde; Pie VII disait ement au duc de Laval : l pas vrai que lorsque vous le sacré collège rassemblé, vous souviendrez que vous destiné à porter un jour ses es? Votre maison est un *seminario de pourpres* (*seminario di e*). Nous ne sommes pas vo- el direct pour le chapeau, ous sommes bien votre ami, s n'oublions pas tous les ser- ne votre frère Eugène, vous ce Mathieu, vous nous avez à Paris dans nos malheurs. • de Pie VII commençait à r; l'ambassadeur adressa sur- p à sa cour un *mémoire dé-* il prédisait une partie des nces qui s'offriraient au pro- nclave. En 1823, quand e ravagea Saint-Paul, hors M. de Laval écrivit une dé- i excita vivement l'attention res étrangères : toutes les e désastre étaient dépein- vigneur et sensibilité. Lors- une chute assez grave que it dans son appartement, il e reconnaître que le pontife, e tant d'années, n'avait plus de semaines à vivre, toutes es du conclave où l'on devait e successeur de Pie VII furent as réserve au duc de La- qui le *secret de la cour*, et il t concert avec l'Autriche, le

cardinal Castiglioni, auquel un par t plus fort refusait ses suffrages. L'Autriche, pour se montrer fidèle à son accord avec nous, donna l'exclusion au cardinal Sévéroli, que soutenait un parti nombreux. Alors les voix des amis de Sévéroli se portèrent sur le cardinal Annibal della Genga; l'Autriche et la France persistaient à demander le cardinal Castiglioni, mais le parti qui préférait le cardinal della Genga fut vainqueur. Voici ce qui arriva à ce sujet : une personne digne de confiance, allant voir l'abbé de Rohan, conclaviste du cardinal de La Fare, ne pouvait s'entretenir à la *ruota* du conclave, avec le confident d'un de nos cardinaux les plus influents, que devant des témoins chargés d'office d'écouter les moindres paroles. L'ordre de l'ambassadeur était de renouveler les instances en faveur du cardinal Castiglioni; cela pouvait se dire à peu près tout haut, parce que l'Autriche et la France annonçaient publiquement ce choix d'autant plus juste et plus honorable, qu'au conclave suivant cette éminence fut proclamée pape, sous le nom de Pie VIII. L'envoyé de M. de Laval, après avoir parlé du cardinal Castiglioni, ajouta en riant, espérant n'être pas compris par quelques uns des curieux qui ne savaient pas le latin, et croyant que l'abbé de Rohan attacherait quelque importance à des informations sur les plans et la force du parti contraire, ajouta ces mots : *at proximus urbi Annibal*. Quand M. de Rohan fut rentré, il rendit compte de tout ce qu'on lui avait dit sur le cardinal Castiglioni. Un des cardinaux présents, après avoir entendu son rapport, répéta deux fois ces mots : *est-ce tout, est-ce tout?* - Non, répondit l'abbé de Rohan, on a dit encore quatre mots • latins : *at proximus urbi Annibal*.

• bal (2). Mais tout est là, reprit le  
 • cardinal. *Annibal*, c'est le cardinal  
 • della Genga-Rubio, c'est Rome; *prozi-*  
 • • *me*, vous le comprenez tous. Nous  
 • portons ici Castiglioni, mais della  
 • Genga est son rival, et ne semble  
 • et on pas de déclarer qu'il va occuper  
 • à Rome et que nous sommes vain-  
 • eus. Quelque temps après, le parti  
 • des couronnes, sous divers prétextes,  
 • se divisa, et le cardinal della Genga  
 • fut nommé, sans que le minorite qui  
 • ordinairement pressent un échec et  
 • s'empresse de vaud laborer des choses,  
 • de se renier à la majorité établie,  
 • eût le temps de manifester cet amour  
 • de la pax qui termine ordinairement,  
 • pour l'honneur de la chrétienté,  
 • les délibérations définitives de ces  
 • augustes assemblées, appelées à com-  
 • pletement assurer le repos des États  
 • chrétiens. M. de Lavay, à peine l'élec-  
 • tion faite, se présenta un des premiers  
 • devant le nouveau pontife qui avait  
 • présidé avec Léon XII. Celui-ci, tout  
 • en hochant tout ce que le duc ne lui  
 • avait pas pu être favorable à cause  
 • des ordres de son oncle, se concentra sur  
 • le chapeau du secrétaire d'État, et re-  
 • cut de l'union de leur conseil de  
 • nommer le cardinal de la Somaglia,  
 • d'ancien Saint-Étienne, d'ancien qui  
 • avait été de sa propre présidence, et  
 • par lequel il se rendait essentiellement  
 • assez prouvé. Nous citons dans  
 • quelques passages des *opuscules* du  
 • duc de Lavay, sur ce point, ce qui con-  
 • firme par son caractère ses fonctions  
 • d'ancien secrétaire d'État. En 1823, la  
 • cour de Rome, par un décret, par  
 • le Pape, avait ordonné la formation  
 • d'un conseil de régence, tout  
 • en gardant le duc de la Somaglia à  
 • la tête de son conseil, qui était  
 • chargé de surveiller le duc, parce  
 • qu'il n'était pas en état de se dé-

l'une, soit de l'autre péniblement. Il  
 vait le 2 déc. 1823 : « On a pu pu  
 sentir, en examinant les premiers  
 actes de Léon XII, que son reg-  
 ne porterait un caractère marqué  
 de modération. Les premières lois  
 furent pour la France, et pendant  
 que la France venait des  
 France n'avait pas porté Léon XII  
 parce que la France venait des  
 cueillir des lauriers, et qu'à la fin  
 de victoires à l'issue de laquelle  
 nos soldats relevaient chaque jour  
 les autels abattus, la gloire de  
 France avait miraculeusement en-  
 l'Eglise. Les biens des évêques ou  
 tues, les couvents rétablis, l'union  
 des évêques restaurés, le retour  
 du Saint-Siège rendue à son sanc-  
 tuel, tout avait été permis pour fi-  
 gurer dans cette guerre d'Espagne  
 et plus la congrégation des ordres  
 ecclésiastiques, interroger pour  
 démentir pour savoir si le duc  
 avait aller appuyer nos troupes  
 avait montré de l'entente et de la  
 te, plus il paraissait important  
 faire croire qu'on avait gardé  
 constamment avec une vue qu'on  
 nement, ouvrage de la Providence  
 plus il contenait au gouvernement  
 nouveau, qui n'était lui par aucun  
 emphatique force en venant  
 avec les Cortes, de se remettre pu-  
 capitamment dans la voie nationale  
 de l'ordre, de la régularité et de  
 légitimité. Toutes ces manœuvres  
 ont lieu sans que l'ambassadeur  
 officielle a eu l'air de s'occuper  
 des résultats qui peuvent être pu-  
 sés à l'imprudence, restant  
 aux autres cours. Cependant  
 Léon XII, manifestant sans aucun  
 assentiment aux mesures courues  
 et des évêques ou tues qui avaient  
 tribue au rétablissement de l'au-  
 torité du roi d'Espagne, cherchait  
 les moyens de se tirer d'affaire  
 par la voie de la diplomatie.

a été une conséquence de l'exclusion donnée au Sévéroli, plus qu'un hommage aux vertus du cardinal nga. • L'ambassadeur extort dans l'art des porci celui qu'il trace à pro cardinal della Somaglia : il donc ce secrétaire d'État de ce qu'un souverain par la maladie peut rest est un vieillard estimables qualités, mais mal vu cipales légations qui lui leur appui ; un vieillard ne cesse par un grand âge gers du travail et de l'utis temporisatio ; un vieillard, une fois arrivé aux affaires par lenteur de caractère, la timidité, e, la politesse généralement entense par lesquelles on nit ; un esprit conditionnel et tout au lendemain, dans où il y a si peu de lendeertes, le souverain supposé nit au milieu des souffrants obstinément sur un lit eur, n'a rien à craindre rité d'un ministre à qui ce il reste assez de vie pour soin de son propre crédit- mbre de la même année, le sa malade. L'ambassadeur le prévoir un autre conclacérivit une dépêche con- informations les plus exactat des affaires... • Il faut er, dans les deux partis qui stent, quel est celui qu'on air. Faut-il profiter d'une particulière pour agir seul épendance ? ou faut-il en- t une détermination cons- as le parti des couronnes ? lance pas à déclarer qu'il s'entend dans le parti des

• couronnes. Jamais l'Europe ne fut • liée par des chaînes politiques plus • étendues, jamais les intérêts ne fu- • rent plus solidaires, jamais le mal • à l'un ne fut plus près de devenir le • mal à l'autre, jamais le bien d'un • seul n'a été plus positivement le • bien de tous. Quelques années après • une élection, on peut calculer qu'il • y a lieu à nommer un pape (3). Ce • choix devient difficile surtout à • l'époque où les orgueils ont surgi • partout, en raison de l'élévation • qu'ont obtenue même des talents • médiocres. On a donc lieu souvent • dans ce siècle de penser à se mon- • trer réunis de vœux et d'intention, • pour assister à ce grand acte de reli- • gion et de politique ; mais, si tous les • jours l'accord européen a été né- • cessaire, il est plus avantageux en- • core à cette nation si heureuse- • ment gouvernée, qui a reçu un • éclat si prononcé, et qui, entrée dans • la carrière des victoires du génie • du bien, est destinée à en parcourir • toutes les phases avec une célé- • brité non moins éclatante. Il ne • faut pas que, sur un point où se dé- • veloppent toutes les passions qui • accompagnent indispensablement • un gouvernement électif, cette na- • tion s'expose, en voulant faire seule, • à faire mal, à faire pour d'autres • que pour elle, à faire pour un parti • intérieur et à se trouver détournée • de son esprit général d'adminis- • tration juste et tempérée. La France • victorieuse dans un conclave peut

(3) Dans le premier siècle, à dater de l'an 44 de l'ère chrétienne, on compte huit papes ; dans le second, neuf ; dans le troisième, quinze ; dans le quatrième, onze ; dans le cinquième, douze ; dans le sixième, treize ; dans le septième, vingt ; dans le huitième, quinze ; dans le neuvième, dix-neuf ; dans le dixième, vingt-quatre ; dans le onzième, dix-neuf ; dans le douzième, seize ; dans le treizième, dix-sept ; dans le quatorzième, dix ; dans le quinzième, treize ; dans le seizième, dix-sept ; dans le dix-septième, onze ; dans le dix-huitième, huit.

• avoir vaincu contre elle : battue  
 • avec l'Europe, la France peut sou-  
 • rire de sa défaite et laisser sentir  
 • encore le poids de son crédit. Ce  
 • point accordé, la partie doit être  
 • liée entre la France et les puissan-  
 • ces qui demandent hautement un  
 • gouvernement modéré. Le noyau  
 • du système est déjà dans le sacré  
 • collège; il se compose à peu près jus-  
 • qu'ici de dix cardinaux. Il n'est tou-  
 • tefois pas convenable de croire que  
 • les puissances qui s'accorderaient  
 • avec nous, pourraient amener tou-  
 • tes leurs forces. L'Autriche seule  
 • ne permet pas de dissidences; elle  
 • a porté sur ce point l'attention la  
 • plus absolue, et ne déplore pas une  
 • seule défection. Naples arrive mal  
 • en ordre; mais, outre que son trésor  
 • ne dote plus ses cardinaux, elle  
 • est tirillée entre l'impulsion na-  
 • tionale de quelques-uns des amis  
 • du roi; le système des caresses de  
 • l'Autriche, qui en attire d'autres sous  
 • mille prétextes, et enfin entre une  
 • disposition à l'indépendance, qu'ont  
 • dû contracter quelques uns des  
 • cardinaux napolitains qui peuvent  
 • en effet arriver à la papauté, sans  
 • l'appui bien direct de leur maître. La  
 • Sardaigne n'a qu'une armée de nom,  
 • elle ne la paie pas, et de ses rangs  
 • viennent ces aventuriers qui s'at-  
 • tachent successivement à Pise, à  
 • Florence, à la France, à Saint-Mars,  
 • dans les guerres du XV<sup>e</sup> siècle.  
 • L'Espagne n'a qu'un soldat blessé,  
 • mais strictement obéissant; sous ce  
 • rapport, le ministre de cette na-  
 • tion, M. de Vargas, est le plus  
 • propre à bien servir le roi de sa  
 • majesté catholique; il garde son se-  
 • cret pour lui seul, il fait ses mou-  
 • vements sans en rendre compte,  
 • il répare ses fautes sans trouver des  
 • vanités qui l'accusent. Muni d'in-  
 • structions *ambiguës*, il écoute, il

• appuie, il console, il dissuade  
 • il fonde sur l'ouvrage des notes  
 • dit hautement qu'il est son, et  
 • terre les morts et couche sur  
 • champ de bataille. Ce commandement  
 • répété, en quoi consiste-t-il?  
 • fait commettre par nous, par  
 • qu'enfin ce sont les vains,  
 • droits, nos intérêts, nos vœux  
 • partout pleins de sagesse, de pi-  
 • tesse et de nobles sentiments  
 • christianisme; qui doivent être  
 • règle utile à tous, bannis à tous  
 • la substance la plus nécessaire  
 • se partager en cent dix parts  
 • aillent porter à chacun les vœux  
 • que chaque *faculté* peut être  
 • Pour que nous marchions dignes  
 • à la tête du parti, les cardinaux  
 • çais doivent être envoyés sous  
 • rôle de qui que ce soit, sous  
 • commandation, en une lettre  
 • conscience, en prenant ce sens  
 • le sens qui exprime une volonté  
 • cupée de sa propre chose plus  
 • de celle du roi. Tous les vœux  
 • adressés à l'ambassadeur peuvent  
 • être lues en commun par lui et les  
 • éminences; chacune d'elles peut  
 • trait de ne pas agir sans l'avis  
 • chacune d'elles, pénitent de son  
 • motifs de félicité des au roi, et  
 • sentirait à se tromper avec lui  
 • se trompait, c'est-à-dire ne peut  
 • drait parce huit jours ont pu  
 • prendre ce que dix années pour-  
 • tent à peine de savoir; il pourrait  
 • établi que les conclusions sont  
 • agréés par le roi. Les instances  
 • de sa majesté ayant été remises  
 • quées, les variations qui survi-  
 • draient seraient présumées; et  
 • tées à la connaissance de chacun  
 • des éminences; enfin elles dé-  
 • reraient qu'elles n'entraient ni  
 • ester aucune récompense pour  
 • que ce soit, à la suite des traits  
 • du comble, sans l'agrement

a communication au dedans  
 iclave avec les cardinaux des  
 nces dont le dévouement se-  
 onnu, elles travailleraient  
 e eux à l'œuvre désirée par le  
 recommandée à leurs soins et  
 véritable conscience de pré-  
 acés là par le roi, et qui n'y  
 et pas entrés sans le roi.  
 au choix à faire; il est tout  
 c'est ce qu'on allait poursui-  
 r'il faut continuer; c'est un  
 modéré et d'une santé suffi-  
 ent forte qu'il faut préférer;  
 éviter les exagérations et les  
 raments délabrés; c'est ce-  
 nt ceux-ci qu'il faut encore  
 edouter que celles-là, car on  
 ient jamais nulle part d'une  
 mauvaise; et dans ce pays-ci,  
 l'ordre et de bon sens, on re-  
 bien vite des exagérations. -  
 brégeons, mais nous croyons  
 encore citer ce portrait en pied  
 our romaine d'alors: « Le  
 il de l'Europe le plus rempli  
 mes prudents, affectueux, ti-  
 s, éclairés, tempérants, ne  
 et pas de fautes capitales, con-  
 a position et s'est plus élan-  
 des idées d'innovation et  
 mission, ou plutôt le partage  
 ouvoir, par dépit contre une  
 ité qui leur laissait user leur  
 ins place et sans crédit, que  
 ne disposition au bruit, à l'a-  
 on et à cette manie de jouer  
 en, qui, des batailles et des fi-  
 es de plus d'un empire, certes  
 pas venue passer par la tête  
 nt d'hommes d'esprit; tous  
 iens par eux-mêmes, calmes,  
 id'un tact remarquable, et qui  
 it très-bien vous dire: *Citez  
 grave faute de la cour ro-  
 e, dans les deux derniers siè-  
 une faute qui atteste sa ty-  
 ie et son ambition; il n'y en*

• a pas: il y a eu une faute qui dé-  
 • montre sa faiblesse; Clément XIV  
 • en rend compte. » Nous avons cru  
 utile de faire connaître ces opi-  
 nions du duc de Laval, qui sont  
 des instructions à suivre pour les  
 temps de conclave. La France y  
 joue naturellement un premier rôle,  
 et il est sans doute piquant de  
 voir comment un ambassadeur, qui  
 devait être cardinal, juge avec dis-  
 cernement, comme s'il était entré dé-  
 cidément dans les rangs des cardinaux, ces hommes discrets, peu com-  
 municatifs, profondément réservés,  
 et dont cependant le caractère général se trouve ici tracé tel qu'aurait  
 pu le définir le plus franc et le plus spirituel d'entre eux. — En 1825, le  
 duc de Laval s'occupa avec un zèle  
 particulier de nos missions du Le-  
 vant, et il parvint à y établir un or-  
 dre régulier et à faire sentir forte-  
 ment l'appui du gouvernement fran-  
 çais. Les instructions sages et reli-  
 gieuses du baron de Damas, ministre  
 à cette époque, furent suivies; et il  
 en résulta des avantages mutuels  
 pour la France et pour la cour ro-  
 maine. Les missionnaires français répandus sur les différents points de  
 l'empire ottoman continuèrent de  
 contribuer à propager la connais-  
 sance de notre langue et de nos  
 mœurs, à rendre plus intimes nos re-  
 lations avec le Levant, et à maintenir  
 notre influence et celle de nos agents,  
 qui ne le cèdent ni en intelligence, ni  
 en probité, à aucun des autres agents  
 de l'Europe dans ces pays. Ce fut  
 surtout pour le couvent de Mont-  
 Carmel, récemment détruit par les  
 Turcs, que le duc de Laval écrivit au  
 ministère avec les plus vives instan-  
 ces. Le pape Léon XII en ressentit la  
 joie la plus vive. — La représenta-  
 tion du duc de Laval était hono-  
 rable: un nombreux domestique,

que le comte de Coisne donna à l'occasion de la présentation de la haquenée. Il fut fait, sur l'escalier de la *Trinité du Mont*, anciennement construit du produit des libéralités d'un agent de la France, une distribution de comestibles à toute la population pauvre de la ville, puis les dames aisées, particulièrement réunies dans le jardin de la villa Médicis (école royale des beaux-arts), assistèrent à l'inauguration d'un obélisque revêtu d'inscriptions hiéroglyphiques par le célèbre Champollion, qui se disposait à faire son voyage en Égypte. Auparavant on exécuta dans la galerie de la villa, en face de la statue colossale de Louis XIV, une cantate où les amateurs et les premiers virtuoses de Rome avaient accepté un rôle, et qui fut applaudie avec transport par la noblesse romaine et les étrangers de distinction, rassemblés dans cette galerie : le plus beau spectacle était réservé pour le moment où dix heures sonneraient à Saint-Pierre. On fit partir alors, devant plus de dix

gouvernement du chapitre de Saint-Jean une indemnité pour deux autres fois à cette messe de catholicisme, par Henri VIII de sa réconciliation. Cette indemnité consistait en une rente de 24,000 fr. — avaient lieu de se louer qu'ils recevaient de Dieu il soulagea, avec quelque gain, les pèlerins de la ville qui obéirent à Rome jubilé de 1874. — Beaucomprenne vivants; M. de la baronne de Montmorency et M<sup>lle</sup> la duchesse de M<sup>lle</sup> la comtesse de M<sup>lle</sup> Riccio, M<sup>lle</sup> Girardin, M<sup>lle</sup> Abel chevalier de Pansau, M. Delecluse, et tout d'avent rendre les mêmes sur cette célébrité ou la l'ambassade du duc de M. de Salvoisy, dans une très répandue, a tout, et connaissance, le portrait

affaires relatives à la Grèce. Quant à la représentation dans cette cour, les empressements et les soins d'un Montmerency-Laval pour la pompe et la variété des fêtes ne laissèrent rien à désirer, et la haute société aristocratique de Vienne, si accoutumée aux somptuosités, se montra satisfaite. La correspondance du duc de Laval avait changé de forme : il s'agissait d'intérêts européens d'une immense gravité. Le ministère, moins d'une année après, proposa au roi de confier à son ambassadeur près la cour d'Autriche la direction du département des affaires étrangères. Nous avons ici des éloges plus marqués à donner au diplomate dévoué et réfléchi qui acceptait et remplissait, avec de rares avantages, des fonctions auxquelles il pouvait suffire. La pensée de diriger toutes les affaires de la France dans l'Europe, dans l'univers ; d'embrasser, par de nouvelles études auxquelles il n'avait pas songé, la discussion des débats de notre commerce, et de se mettre seul à la tête de la politique générale d'un pays qui, partout, entendait se faire aimer et respecter, qui parlait tour à tour en ami, en allié sûr, en arbitre ferme ; se souvenant des temps de Louis XIV, et naturellement de ceux de Napoléon, sans ostentation, sans rancune, préoccupé vivement le duc de Laval. Les sentiments nécessaires pour accomplir une telle tâche n'étaient pas étrangers à son cœur et à son esprit ; mais il fallait une santé forte, non pas pour comprendre, mais pour soutenir de tels devoirs à tout instant. Quelques infirmités, aggravées par l'âge de soixante ans, avaient affaibli les forces du sujet fidèle à qui le roi prodiguait les plus éclatantes honneurs de confiance. Dans une telle situation, où la dignité et la

même pas, le duc de Laval refusa le poste où il ne croyait pouvoir faire aucun bien. Dans des lettres particulières à quelques amis qui le pressaient d'accepter le ministère, même sans la présidence du conseil, le duc s'excusait sur le ravage que le travail et les veilles avaient fait dans sa vue et dans le conduit auditif. Le cœur seul était demeuré bien portant ; mais avec le cœur seul on ne traite pas d'une manière convenable de si grandes affaires. Le portefeuille fut refusé définitivement deux fois. Le 4 septembre de la même année, Charles X prit sa revanche en noble chevalier, et fit passer le duc de Laval de l'ambassade de Vienne à celle de Londres. Là, les amis des fêtes de Rome accueillirent avec empressement le nouveau représentant de la cour des Tuileries. Il faut encore le dire, la correspondance devenait mille fois plus importante. Une affaire décidée entre la France et le cabinet de Saint-James est souvent décidée de fait dans le même sens par le reste de l'Europe. On connaît sans doute un jour la correspondance qui alors rendit compte de la défense de nos droits, du ton des négociateurs britanniques, de la parfaite intelligence qui régna d'abord entre les deux cours, sans en avilir aucune. Il y avait à suivre et à régulariser, avec plus d'embarras et d'obstacles que jamais, les épineuses discussions sur la Grèce, les dissidences nées depuis longtemps en Orient ; il fallait savoir rencontrer la jalousie de la Russie, qui avait eu plus de pouvoir à Paris sous un long ministère précédent ; la marche de la Prusse, qui ne sait pas assez combien elle est forte quand elle est inerte et qu'elle ne sort pas de ses intérêts domestiques bien entendus avec ses intérêts religieux, pour se précipiter,





pays semblaient invoquer encore, même après les avoir répudiées; enfin, la correspondance de Londres fut éminemment forte, patriotique et toujours semée de ces traits spirituels qui appartiennent au duc de Laval en propriété. Il faut dire la vérité à tout le monde, aux petits qui s'abusent, et aux grands qui ne s'estiment pas assez : les premiers seigneurs de l'ancienne cour ne doivent pas imaginer que les prétentions de la classe moyenne qui les ont déplacés seront éternelles; il ne faut pas que nos premières illustrations se croient dispensées d'apprendre et d'étudier avec instance; il ne faut pas qu'elles se considèrent comme frustrées de l'espoir d'une juste renommée; tout ne se fait pas dans un jour, et personne ne doit être privé du privilège de savoir, et de savoir par soi-même. Il convient d'imiter le bel exemple du duc de Laval, qui eut la volonté de s'instruire en attendant les jours de sa fortune. En résumé, les dépêches sur lesquelles je fonde cette assertion existent, et prouvent que j'ai parlé en connaissance de cause. L'expédition d'Alger avait réussi; mais l'Angleterre témoignait des inquiétudes, et même elle exigeait presque des désistements et des pas en arrière. Publicistes anglais, vous parlez de civilisation dans tous vos manifestes, et vous prenez un intérêt ignoble à la sécurité des Barbares! Vous avez saisi, pour votre part, une grande portion de la terre, et vous déclarez que l'on fait pencher la balance par des conquêtes; elles ne sont pas sur votre chemin, à moins que vous n'osiez dire que tous les chemins vous appartiennent. Alors le duc de Laval parla, dans un moment où il fallait plutôt parler qu'écrire. Les plus petits détails de sa conduite sont connus; il agit

moins avec des instructions qu'avec son âme française et les devoirs qu'il avait dans le sang. M. de Valmy, zélé défenseur des doctrines de la loyauté, n'a laissé rien ignorer de quelques paroles du duc de Laval dans les négociations de la fin du mois de juillet 1830; notre droit fut défendu comme il avait l'habitude de se défendre. Le 25 juillet, le duc de Laval, se disposant à faire un voyage en France, alla prendre congé du ministère anglais, et lord Aberdeen lui déclara que jamais la France, ni sous la république, ni sous l'empire, n'avait donné à l'Angleterre des sujets de plaintes aussi graves que ceux qu'elle avait reçus depuis un an. Ah! l'expédition de Hoche en Irlande, la menace de Napoléon en face des côtes de la Grande-Bretagne ne sont plus que des jeux! Pitt s'écriant, avec le mouvement d'éloquence le plus passionné, le plus cicéronien que puisse offrir l'histoire: « Pour nous attaquer, les Français se sont mis sous la protection de la tempête! » Le même Pitt, versant à flots les millions dans la caisse d'alliés épuisés et découragés, pour éloigner Napoléon de Boulogne, cela n'est plus qu'un souvenir méprisable, cela n'a plus rien qui se compare avec l'expédition d'Alger! Charles X, parce qu'il aime la France, sa gloire et les avantages de son commerce, est plus audacieux qu'une invasion du Directoire, plus dangereux qu'une attaque de Napoléon! Comme c'est mal se souvenir des émotions du passé, des tremblements de toute une génération et d'un péril à brûle-pourpoint qui n'avait besoin que d'un peu plus d'impétuosité de la tempête alliée des Français, ou d'une obstination plus réfléchie de Napoléon, cherchant ailleurs, pour la première fois, une gloire plus facile! Continuons ce récit déplorable. Lorsque

l'ambassadeur au moment de l'approche du départ, prêts à ses paroles un caractère plus solennel. Il prit la main du duc avec une affection mêlée de tristesse, et lui dit : « Je me sépare de vous, mon cher duc, avec plus de peine que jamais, et peut-être ne sommes-nous plus destinés à nous revoir. » Il y a des moments où un seul homme a l'insigne bonheur d'être interrogé à l'improviste, et d'avoir à répondre sans préparation, sans ordre, d'avoir à répondre pour une grande nation, et c'est ici que se révèle la plus haute mission de la diplomatie. Le duc de Laval ne fut pas au-dessous de cette situation. Il répondit : « Ignorez, mylord, ce que vous pouvez espérer de la générosité de la France; mais, ce que je sais, c'est que vous n'en obtiendrez jamais rien par des menaces. » M. le duc de Valmy, en rapportant ces faits, ajoute noblement : « Telles furent les dernières paroles de notre ambassadeur à Londres, et je suis heureux de les répéter, non pas parce qu'elles émanent de tel ou tel

pié anglais. — Ne des événements de, désirait profiter d) avait obtenu. Il se moment où Charles I Cloud pour aller à B. prenant tant de délia donner des informa bles sur les disposi britannique, le duc ment voir son maître déguisement sous le pas le reconnaître. Q soixante-deux ans, e faible et l'occasions bâton, comme les: campagne, et il osa à pied, sur la route d au milieu de cette au âge, qui allait, dux Charles X à quitter la nible voyage fut souve ment à travers mille milieu de tels compa qui ne savaient pas a ge de leurs armes. A se fit reconnaître pas corps, et il surviva

alors. On a dit que le duc de proposa à Charles X d'envoyer de Bordeaux à Paris. Le duc pèter le bruit d'un projet d'ap- aux Tuileries le duc de Bor- seulement, mais il ne donna conseil contraire aux intérêts ; il n'eût pu, dans tous les se rappeler cette opinion célè- s maréchal de Biron, de celui s Ligueurs tuèrent à Épernay, vaillant ami dissuadant Hen- de quitter la France après le du siège de Paris, au mo- de la mort de Henri III. Les s personnes qui s'obstinaient ement à dire que le duc de La- avait pas d'esprit furent encore méchantes quand elles soutin- n'il déplut à Charles X par l'é- tion d'un conseil funeste et e d'une belle âme; attendons, as connaîtrons plus tard les tions de Charles X, quand ce sans trône revit son ambas- r lui portant des consolations 'exil. Les événements se pres- le duc de Laval était plongé ne viva affliction, privé de rela- avec l'Angleterre, où il avait sa maison montée, une foule ets, des capitaux, des meubles, respondance secrète, et jusqu'à éunion d'objets d'art; mais il sait ni à sa détresse ni à ses erts. Il passa quelque temps le France, puis il se hasarda à senter en Angleterre, où, il faut , le même accueil lui fut accor- r ses anciens amis. Lorsqu'il à Holy-Bood, le roi voulut lui donnât un bel appartement de celui des princes, et il fit son ancien ambassadeur (je les paroles d'un témoin ocu- avec un soin particulier. Le duc près du roi un mois entier, et les démonstrations les moins

équivoques de la complète satisfac- tion qu'on avait eue de tous ses ser- vices. Revenu à Paris, il prit part, avec une magnificence en vérité prin- cière, aux souscriptions qui furent faites en faveur des pensionnaires de l'ancienne liste civile, et à ce haut témoignage de gratitude qui fut of- fert au dieu de la parole royaliste. Le duc, propriétaire récemment d'u- ne terre (Montigny) qui avait appor- tenu à la marquise de Castel-Fiel, épouse du prince de la Paix, s'em- pressait d'embellir cette demeure, où il voulait transporter ce qu'il avait rassemblé de plus précieux en ta- bleaux, en mosaïques, en statues, en colonnes, pendant son séjour en Ita- lie. Cependant la fin de la vie du duc de Laval approchait. Il était inconsolable de la mort de son fils Henri; la mort de M<sup>lle</sup> de Mirepoix, qui expira en 1835, à dix huit ans, rouvrit cruel- lement une première blessure dans le cœur de ce tendre père. Mais sa fille, M<sup>me</sup> la marquise de Mirepoix, quoi- que livrée elle-même à une douleur qui ne finira jamais, et M<sup>me</sup> la com- tesse de Couronnel, dernière fille du duc de Laval, adouçissaient les peines d'un cœur si éprouvé. Il disait quel- quefois : « J'ai mérité la palme du « malheur. » Quand le moment fatal approcha, le duc de Laval, qui avait toujours pratiqué les pres- criptions les plus scrupuleuses de la religion pour trouver (répétait-il souvent) *la mort douce*, rendit le dernier soupir, le 16 juin 1837, entre les bras de son épouse, bénis- sant ses filles et ses gendres. Il lais- sait particulièrement au marquis de Mirepoix son titre de duc de *Fer- nando-Luis* et celui de grand d'Es- pagne de première classe. Telle fut la fin de ce serviteur des Bourbons, de ce digne Montmorency, qui avait des *devoirs dans le sang*, qui por-

la réputation de ce noble diplomate  
avait été faussée, que peu de per-  
sonnes prenaient le soin de chercher  
ce qui était vrai, et que, comme tant  
d'autres réputations, celle d'Adrien,  
duc de Laval, allait être absolument  
méconnue. Les étrangers n'auraient  
rien conçu à un tel désordre dans  
les annales de notre politique, et j'ai  
pris la plume pour empêcher un mal.  
Les hommes ne demandent pas mieux  
que de revenir sur un jugement dont  
on leur démontre la fausseté.—M. de  
Laval, s'appliquant à lui-même cette  
observation, disait dans sa terre de  
Montigny, mais peut-être un peu  
tard : « Autour des personnes en  
haute autorité, il y a souvent des  
droits légitimes et anciens qui se  
défendent avec vivacité, et des am-  
bitieux jeunes et pressés qui s'agi-  
tent : je n'ai pas su toujours bien  
gouverner de telles circonstances. »  
Nous redisons ces réflexions avec  
plaisir. La forme sous laquelle elles  
sont rapportées appartient à l'am-  
bassadeur qui avait servi son pays  
dans tant de résidences. — L'ambas-

figure pâle. — « Qu'  
dit l'ambassadeur à l'  
était plus près de la  
le duc, ce sont appa-  
malades de l'hôpital  
répartit le duc, et le  
avènement, leur au-  
médecine pour quel-  
jour, on dit au duc  
ne pensait pas ainsi à  
répliqua : « Nous autres  
oublions l'étiologie,  
nous la rapportons  
point ne peut signaler  
précieux avantages de  
Il parlait avec une  
celle langue de la cour,  
gers seulement et appa-  
plus que dans certains et  
langage toujours et  
correct, mais les mé-  
une parole de plus. Les  
lait cette langue, ma-  
avec un léger venin d'  
rudition. Cet ambassa-  
pas nécessaire. Charles  
dit dans tout son être  
suis-je pas M. de Laval

r sans règles précises, comme modèle écrit. On nomme aussi une la comtesse de Balbi, mais pas l'honneur de la connaître. Une heure, le duc de Laval s'accoutumé aux plus secrètes maisons de ces phrases ravissées et dégagées, qui avaient leur comme toutes les autres loes en usage à la ville. On n'écrivait le *billet du matin* avec plus artoisie et de netteté relative que de Laval. Il évitait avec sagement la guerre que se font, d'une le nom de la personne écrivant et, toujours mis à la troisième et, et qui, une fois exprimé, us pour successeur que le profit, et, de l'autre part, ce même en si, pouvant se rapporter à un substantif qui a pris étourdi une longue place dans le coudu billet. Sous ce rapport, les spondances du matin du duc aval doivent obtenir, et ont a un accueil distingué dans collections d'autographes. Quoie dit déjà, les billets de M. de sont d'ailleurs rédigés avec la èvère correction grammaticale. à la langue inimitable dont parlons plus haut, il faut avoir fu le maître lui-même proette cette petite science, toute slesse, de recherche délicate, et assuré, de tact, qui, sans epprenait à chacun son rang, à e mot sa valeur, à chaque poe le temps de sa durée; cette science arcanique, qui, lorse rencontrait un homme d'esable et quelque peu suffisant, saut à être coquette, mais de se servait en jouant de ses ges, tendait une main qu'il ne pas toujours prière, et termi lutte avec un *aisineculture*, voit d'avance que l'homme aux

grands airs, le plus habile, ne saurait jamais l'imiter; cette science, en définitive, qui peut-être en vaut bien une autre, puisqu'elle avait le plus souvent à la bouche la grâce et le bienfait. Au milieu des conversations communes, affectées ou pédantes, qui règnent à une table nombreuse composée des éléments les plus divers, le duc de Laval parlait peu, excepté à son voisin de la bonne oreille, personnage calculé et bien choisi, qu'il enivrait à part d'un miel du *mont Hy-mète*, qu'il emportait, pour ainsi dire, hors de la société, pour ne le rendre à la foule que lorsque le repas était fini. Tout cet arôme magique s'envolait avec celui du café. Le duc de Laval prétendait encore qu'à la cour il y a aussi dans le service, même subalterne, parce que les Français de tout rang ont beaucoup d'esprit, comme une seconde et même une troisième classe des initiés de cette science d'or et de soie; que quiconque laissait reconnaître en lui la nuance distincte qui appartenait, quoique de loin, à ce langage de vingt ou trente personnes de premier rang, capables de l'avoir perfectionné dans leurs manières, ne tardait pas à être distingué. Ce succès, chez les inférieurs, déterminait ces faveurs qu'on ne sait parfois à quoi attribuer, et qui s'expliquaient par un tel rapprochement. Ainsi, il y avait à la cour, disait le duc de Laval, une langue dans une langue. Le prince de Ligne cherchait partout, dans l'émigration, cette forme de langage privilégiée. A défaut de nos glorieux princes, il fut charmé de trouver Cléry, ce type inébranlable de la fidélité; le prince de Ligne l'embrassa, après lui avoir entendu prononcer quelques paroles, et, se tournant vers plusieurs seigneurs autrichiens: « Messieurs, voilà, voilà de la langue de Vex

• saillies. • Le duc de Laval disait encore que rarement cette langue proférait l'injure, et que jamais elle n'offensait les femmes. Elle descendait directement du grand roi, qui ne rencontrait pas une femme du plus infime service, sans la saluer. Nous donnerons encore une preuve du bon goût du duc de Laval. Un jour, aux affaires étrangères, il y avait un dîner, où sa présence d'esprit tira le ministre d'un grand embarras. Nous allons laisser parler le duc de Laval lui-même. • C'était, je crois, • mais je n'en suis pas bien sûr, le • jour de la Saint-Louis 1822; Mathieu s'approcha de moi, et me dit • tout bas : — Adrien, je suis perdu ; • je crois avoir invité 50 personnes à • dîner, mais il en est déjà entré 62, • et il va peut-être en arriver encore. • Un étranger m'a dit qu'il me demandait bien pardon, qu'il n'avait pas • été invité par moi, mais que le roi • lui avait dit de venir pour sa fête. • Le roi ne m'a pas prévenu : il paraît que le roi, qui d'ailleurs est ici • chez lui, a dit cela à plus de 12 personnes : comment faire ? Je rassurai • Mathieu ; je le priai de faire préparer • une table de 18 à 20 couverts, et je • lui dis que je me chargeais du reste. • Quand le maître d'hôtel annonça que • le dîner était servi, je m'avançai au • milieu du salon, en jouant, comme • un écolier, avec mon cordon bleu et • avec ma toison, et je dis tout haut : • Messieurs, des amis sont venus nous • surprendre, il faut absolument une • petite table, j'en vais faire les honneurs. Je ne veux pas d'ambassadeurs, c'est entendu ; que tout autre, qui aime les Montmorency, • me suive. • Je raflai d'abord les • commis du ministère, cela allait • tout seul ; mais ensuite il vint tant • de généraux obstinés qui voulaient • rester là sans céder, comme ils fai-

• saient sur le champ de bataille, qu'ils • renvoyai les commis tout bonnement. • la petite table fut complétée, et • manqua six personnes à la suite. • Jamais petite table ne fut si • bruyante et plus gaie ; la grande • plusieurs fois obligée de laisser • prier de se taire. A la fin, les amis • se montrèrent bien étonnés. — La • chesse de Laval, veuve du duc d'Orléans de Luxembourg, se attacha à les • les X, dont il était capitaine des • des, à peu près vécus à son honneur ; • tait une femme d'un esprit très distingué, instruite à fond dans l'histoire de manière d'homme, et possédant • solitude aux embarras de la vie • monde. On raconte qu'un jour, le • cluse du jour, à peu de distance du • château appartenant à son de • vrents, un coré rencontra une • sonne vêtue simplement ; et lui dit • • La bonne, j'aurais à parler à • • duchesse de Laval qui est au • • teau ; tachez, je vous en prie, • • j'ai une audience demain à • • tin ; ne m'oubliez pas, la bonne. • La personne se vivement étonnée • répondit • Monsieur de vous, ne • • demain matin à tout le monde • • teau ; demander la duchesse de • • val ; et dites que vous êtes à • • parler ; vous la trouvez au • • champ. • Le coré ne manqua • de se présenter à l'heure indiquée. • Deux ou trois valets j'annoncèrent • divers appartements, et il parvint • un salon où il trouva la duchesse • celle, assise à une table avec • verte d'ouvrages de femme. Le • charme de la rencontre, s'écria : • • bonne, je vous reconnais ; il par • • que vous avez eu soin de faire • • venir madame la duchesse ; que • • la verrai-je ? — Mon Dieu ! monsieur • • le coré, répondit la personne, • • sive, si vous êtes permis, venez • • voir sur dix ce que vous avez à •

a duchesse, car *la bonne* et *la*  
*bonne* sont la même personne. Le  
 père désirait des aumônes; la du-  
 chesse lui donna toute sa bourse;  
 elle ajouta: « J'ai toujours peu  
 d'argent la fois, mais il ne me man-  
 que jamais longtemps. » Depuis cette  
 époque, le nom de *la bonne* est  
 resté à la duchesse, d'autant plus que  
 son nom de *Bonne* était un de ses noms  
 d'usage, et jamais elle n'a voulu  
 aller, à la campagne, ce tablier  
 blanc qui lui avait fait donner ce  
 nom de *Bonne*. Le marquis Eugène  
 Lantmoency, frère puiné du duc  
 de Laval, connu par sa piété et par  
 l'ardeur qu'il eut pour rendre  
 plus sage les services au pape  
 VII et aux cardinaux détenus à  
 Vincennes, a hérité du titre de  
 duc de Laval. A.—D.

**LAVAL** (GILLES DE). Foy. RETZ,  
 t. VII, 398.

**LAVALETTE** (le père AN-  
 TOINE), de la compagnie de Jésus,  
 né le 21 octobre 1707. On ne con-  
 naît pas le lieu de sa naissance; seu-  
 lement on sait qu'il était *Falcoensis*,  
 c'est-à-dire de l'ancien diocèse de  
 Falco, dont l'arrondissement de  
 l'Algérie formait autrefois à  
 l'ouest la circonscription. Dans cet  
 arrondissement on trouve des *Falette*  
 ou *La Falette*; leur famille est  
 originaire du village appelé *La Fa-*  
*lette-Cornussen*, et elle a produit le  
 célèbre maître de Malte de ce nom. An-  
 toine Lavalette entra dans la com-  
 pagnie de Jésus, à Toulouse, le 10 oct.  
 1725. Après deux ans de noviciat il  
 fut envoyé au collège de Tournon,  
 où il étudia pendant trois ans la lo-  
 gique, la métaphysique et la physi-  
 que. Il commença ensuite son cours  
 de théologie. En 1731-32, il était pro-  
 fesseur de quatrième au Puy, et,  
 l'année suivante, professeur de rhétorique  
 au Puy. En 1737, il fut envoyé à

Paris, au collège de Louis-le-Grand,  
 pour la théologie, et il y fit le  
 grand cours de quatre ans. En 1740  
 on l'ordonna prêtre, et en 1741 il  
 partit pour la Martinique. Le 2 fé-  
 vrier 1743, il fit sur sa demande pré-  
 cise et renouvelée la profession so-  
 lennelle des quatre vœux. On avait  
 remarqué que sa constitution était  
 robuste et qu'il montrait toujours,  
 sous un extérieur agréable, un ca-  
 ractère gai et ouvert. Nous avons un  
 document du 24 février 1753, dans  
 lequel on trouve l'information que transmettait, sur  
 le P. Antoine, le P. François Maréchal,  
 de Metz: « Peu de jours après son  
 arrivée, on lui a confié la paroisse  
 qui est à deux lieues d'ici. Il l'a ad-  
 ministrée très-bien. Après deux ans,  
 le R. P. S. l'a nommé *ministre* de la  
 maison, et en même temps il lui a  
 confié le soin des intérêts tempo-  
 rels de cette mission: maintenant il  
 remplit ces doubles fonctions avec  
 habileté... Le P. Antoine a un grand  
 zèle pour les âmes. Il montre une  
 propension ardente à rendre des  
 services à son prochain, ou en don-  
 nant des conseils opportuns, ou en  
 soulageant les misères des indi-  
 gents. En 1754, le père Antoine  
 fut nommé supérieur général de  
 toutes les missions de l'Amérique  
 Méridionale formant partie de l'Assis-  
 tance de France. Il paraît que dans les  
 premiers moments il fut accusé à Pa-  
 ris d'avoir voulu faire le commerce  
 contrairement aux lois. Alors M. de  
 Rouillé, ministre de la marine, expé-  
 dia l'ordre d'envoyer en France le  
 père Lavalette, pour qu'il répondît  
 à cette accusation. Le Père donna  
 des explications; M. de Bompar,  
 commandant, et M. Housson, inten-  
 dant de la Martinique, prirent hau-  
 tement sa défense. Cette fois l'affaire  
 fut assoupie; mais, s'il n'y avait en-  
 core rien de vrai dans l'accusation,



par les sollicitations de Pompadour, n'attendait que le moment favorable pour éclater. Déjà assurée à peu près du parlement de Paris, elle ne l'était pas encore de la cour et du ministère ; mais elle ne tarda pas à y prendre pied, à l'aide de la trop fameuse marquise de Pompadour. Cette femme ambitieuse avait subjugué le voluptueux Louis XV. Pour se maintenir dans sa conquête, et voiler, s'il se pouvait, le scandale de ses assiduités auprès du faible monarque, elle essaya d'obtenir une place de dame du palais de la reine Marie Leczinska. Un des artifices qu'elle jugea propres à lui faire surmonter les obstacles qu'elle prévoyait de la part de cette vertueuse princesse, fut de jouer le rôle de la dévotion. Ainsi on la vit prendre un certain air de régularité. Les portes de communication entre son appartement et celui du roi furent fermées; chaque jour elle assistait à la messe; on trouvait des livres de piété jusque sur sa toilette (1). Enfin elle man-

tenait, comme on le verra plus tard, un vif ressentiment prononcé par le Père de la Pitié devant Louis XV, le jour de la mort de Louis XV, le jour de la mort de Louis XV, le jour de la mort de Louis XV. Le P. de la Pitié, de la circonstance pour le cœur du roi, lui rappela les grâces qu'il avait eues dans le cours de sa vie, et lui rappela la tentative d'assassinat qu'il avait faite devant la statue de Louis XV, et lui rappela surtout, comme on sait, la miséricorde de Dieu, et la bonté de son roi. Le P. de la Pitié, de la circonstance pour le cœur du roi, lui rappela les grâces qu'il avait eues dans le cours de sa vie, et lui rappela la tentative d'assassinat qu'il avait faite devant la statue de Louis XV, et lui rappela surtout, comme on sait, la miséricorde de Dieu, et la bonté de son roi. Le P. de la Pitié, de la circonstance pour le cœur du roi, lui rappela les grâces qu'il avait eues dans le cours de sa vie, et lui rappela la tentative d'assassinat qu'il avait faite devant la statue de Louis XV, et lui rappela surtout, comme on sait, la miséricorde de Dieu, et la bonté de son roi.

ennemis, avaient encore beaucoup d'influence sur la jeunesse par son, et sur tous les âges par ses congrégations. Elles étaient les ont toujours été et ce sont encore, des réunions composées de personnes liées les par la prière et les bonnes. Jamais on n'avait imaginé pareilles réunions pussent agréables; jamais il ne s'y usé rien de secret, rien qui le à nourrir la foi, la piété, la des œuvres commandées ou fes par l'Évangile. D'ailleurs aient sous la surveillance et ction des premiers pasteurs. de ces considérations n'ar- parlement. Il avait à satisfac- haine que le philosophisme sénisme, alors dominant dans s, lui imposaient contre les : de plus il avait à se venger aelles qu'il éprouvait souvent part dans ses entreprises sur is de l'Église catholique; en- vait l'assurance d'être puis- d'appuyé, d'abord par M<sup>me</sup> de leur, irritée du sermon du : Neuville et de la sévérité du : Sacy, ensuite par le minis- e lequel agissaient avec in- et importunité les cabinets mac et de Madrid. De tels ai- tels motifs étaient dignes du ue méditaient les ennemis de sagnie. Le parlement se fit r les congrégations comme umentales clandestins, des a suspectes, dangereuses gouvernement. Le 18 avril servient un arrêt qui les sup- sales, et il est à remarquer de époque-là même, où l'on fait les asiles de la piété, com- ent à se propager et à se mul- les loges maçonniques, jus- presque inconnues en Fran-

ce. Animé par ce premier succès, le parti ennemi chercha l'occasion de tenter une attaque plus décisive contre les jésuites. Bientôt il la rencontra beaucoup plus favorable qu'il n'aurait osé l'espérer : ce fut la conduite du trop fameux Antoine de Lavalette, qui devint le prétexte d'une nouvelle persécution. Ce Père, déjà accusé, mais remis en grâce, séjournait depuis plusieurs années dans une contrée lointaine où il était difficile à ses supérieurs d'éclairer ses démarches. Revêtu, comme on l'a vu, d'un double titre qui concentrait presque toute l'autorité entre ses mains, il s'était laissé séduire par l'idée flatteuse de rétablir les affaires domestiques de la mission, depuis longtemps grevée de dettes, et réduite à un état de pénurie qui laissait à peine le strict nécessaire aux ouvriers évangéliques. Il faut bien croire ici qu'il y avait quelque chose de vrai dans la première accusation; mais comment l'intendant et le commandant de la Martinique ne reconnaissaient-ils pas que plus ils avaient été favorables au Père par leur indulgence, plus il devenait nécessaire qu'ils lui fissent sentir le poids de leur autorité, et qu'ils exerçassent une surveillance rigoureuse? Ces mystères politiques s'expliqueront; toujours est-il que le Père Lavalette commit la faute d'acheter, à l'insu du Père Laurent Ricci, supérieur général de la Compagnie de Jésus, des terres considérables dans la Dominique, petite île voisine de la Martinique. Pour les mettre en culture, il y fit travailler deux mille esclaves. Au milieu des travaux de défrichement survint une épidémie meurtrière qui les interrompit et qui emporta une partie des noirs. Cependant le terme du remboursement d'un million, emprunté à Lyon et à Marseille, allait arriver :

... au lieu de se borner à échanger, comme il le pouvait et comme il le devait, les productions coloniales de ses terres contre les productions de l'Europe, il acheta des productions coloniales pour les revendre, et il en chargea plusieurs bâtiments qu'il fit partir, non pour la France, où il n'y avait que trop d'yeux ouverts, mais pour la Hollande, où il s'était procuré des facteurs. Ceux-ci devaient vendre les cargaisons et lui renvoyer ses navires chargés de produits européens que d'autres agents secrets auraient revendus en Amérique à son profit. Mais, sur ces entrefaites (1755), la guerre éclata subitement entre la France et l'Angleterre; les corsaires anglais, suivant l'usage, étant d'avance prêts à agir, parcoururent toutes les mers, et prirent un nombre prodigieux de bâtiments français (3), parmi lesquels se trouvaient la plupart de ceux du Père Lavalette. Celui-ci, au lieu de s'arrêter sur le bord

... père Ricci, le général, désordres par les jésuites ne put d'abord ajouter lui en écrivait. Il paraît, en effet, que les Missions se fût oublié qu'on n'eût reçu à la plainte contre lui; mais supérieur lui avait dû cacher, du moins pendant son propre commerce missionnaires ses ordres soustrayant les provisions autorisées le d'en supprimant ou en leurs lettres. Quel que nouvelles informations Martinique à Rome en tous les doutes. Le Père plus grande activité à progrès du mal et à propagation. Il dépêche son Martinique pour se compte de toutes les Père procureur. Ce rôle, se comme son général se hâte d'en son

trer dans ces lies, car les Anglais  
 aient de s'en emparer. Le visi-  
 devait d'autant plus les ménager  
 le coupable qu'il s'agissait de  
 suivre paraissant rusé, délié, et  
 n'alors sans repentir ostensible,  
 trouvé moyen de se faire par-  
 tux des amis et des protecteurs  
 es laissant vivre à discrétion dans  
 maison dont il était supérieur.  
 lque empressé que fût le Père de  
 arche de remédier à tant de dés-  
 es, il lui fallut s'arrêter plusieurs  
 dans les lies de la Guadeloupe  
 la Dominique, pour y prendre  
 nformations certaines sur la ges-  
 du père Lavalette, sur ses mal-  
 ations, sur ses opérations désas-  
 es, et recueillir toutes les pièces  
 soires à l'instruction du procès.  
 e fut donc qu'au printemps de  
 qu'il arriva à la Martinique. Au-  
 vant il eut l'adresse d'obtenir que  
 Anglais, tout prévenus qu'ils  
 nt en faveur du Père Lavalette,  
 lassent une sorte de neutralité  
 une affaire où ils ne pouvaient  
 enir ouvertement le coupable  
 compromettre leur honneur.  
 s ces précautions, commandées  
 la prudence, le visiteur, dé-  
 ant son autorité, forma un  
 mal composé des principaux  
 s de la Mission, y fit compa-  
 e l'accusé, et l'interrogea juri-  
 ement sur les faits. Voici la sen-  
 e que porta le tribunal; c'est la  
 ième fois qu'on en publie une  
 action complète: • Après avoir  
 ocellé, et même par écrit, aux  
 ormations convenables, tant au-  
 es de nos Pères qu'auprès des  
 anges sur l'administration du  
 re Antoine de Lavalette, depuis  
 il a obtenu la gestion des affai-  
 de la Mission de la Compagnie  
 Jésus à la Martinique; après  
 ar interrogé ledit Père Lavalette

• devant les principaux Pères de la  
 • Mission; après l'avoir entendu sur  
 • les griefs dirigés contre lui: Atten-  
 • du qu'il conste de ces informa-  
 • tions: 1° qu'il s'est livré à des af-  
 • faires de commerce profane, au  
 • moins quant au for extérieur, au  
 • mépris des lois canoniques et des  
 • lois particulières de l'institut de  
 • la Société; 2° que le même a déro-  
 • bé la connaissance de ce négoce à  
 • nos Pères dans l'île de la Martini-  
 • que, et particulièrement aux supé-  
 • rieurs majeurs de la Société; 3° qu'il  
 • a été fait des réclamations ouvertes  
 • et vives contre ces affaires de né-  
 • goce du susdit, tant par les Pères  
 • de la Mission, quand ils connurent  
 • ces affaires, que par les supérieurs  
 • de la Société, aussitôt que le bruit,  
 • quoique encore incertain, de ce  
 • genre de négoce parvint à leurs  
 • oreilles, de manière que, sans au-  
 • cun retard, ils pensèrent à y pour-  
 • voir et à envoyer, pour établir une  
 • autre et bien diverse administra-  
 • tion, un visiteur extraordinaire;  
 • ce qui fut tenté par eux en vain  
 • pendant six ans, et ne put avoir son  
 • effet que dans les derniers temps,  
 • par suite d'obstacles qu'aucune fa-  
 • culté humaine ne pouvait prévoir.  
 • Nous, après avoir délibéré dans un  
 • examen juste, et souvent et mû-  
 • rement, avec les Pères les plus ex-  
 • périmentés de la mission de la Mar-  
 • tinique, après avoir adressé à Dieu  
 • les plus vives prières; en vertu de  
 • l'autorité à nous commise, et de  
 • l'avis unanime de nos Pères: 1°  
 • nous voulons que le père Antoine  
 • de Lavalette soit privé absolument  
 • de toute administration tant spiri-  
 • tuelle que temporelle; 2° nous or-  
 • donnons que ledit Père Antoine de  
 • Lavalette soit le plus tôt possible en-  
 • voyé en Europe; 3° nous interdis-  
 • sons ledit Père Antoine de Lavalette;



- demander à votre paternité quel-  
 - que fruit de mes services, je serai  
 - payé et au comble de mes vœux  
 - par le bonheur de vous voir, à ma  
 - considération, remettre toutes les  
 - fautes qu'a commises le P. Antoine,  
 - imprudent, qui les reconnaît, pénit-  
 - tent de bonne foi, et qui s'efforcera  
 - de les réparer, par tous les moyens,  
 - non-seulement en secret, mais en  
 - public. » Une autre lettre du Père  
 J.-A. Cathala donne quelques détails  
 politiques qu'il ne faut pas négliger.  
 Le P. Lavalette aurait pu diminuer l'é-  
 tendue de sa faute en disant par quels  
 motifs il avait été incité, par quels  
 conseils il avait agi; il aurait pu parler  
 des ordres qu'il avait eus du Gouver-  
 nement, d'envoyer de l'argent en  
 France par quelque voie que ce fût,  
 - *jussis de mittendâ quâcumque viâ  
 in Galliam pecuniâ;* - mais l'hon-  
 neur de la Compagnie le voulait, le  
 Père était seul coupable, *collum et  
 cervicibus paravit. Il a présenté sa tête  
 et son col.* - S'il a péché, il a effacé sa  
 faute. Il a péché par une espèce d'a-  
 mour pour l'intérêt de sa Mission: tout  
 le sentiment de cette lettre est plein  
 de douceur, et l'expression latine a un  
 charme particulier qui annonce dans  
 le P. Cathala un homme d'un talent  
 fort distingué. Il paraît actuellement  
 que Lavalette n'était pas doué d'une  
 grande constance dans le caractère.  
 Après une première accusation mal  
 prouvée, il était retombé dans la  
 faute qu'on lui avait reprochée. Après  
 sa confession, il se montre peu digne  
 du pardon qu'il a sollicité. Ce ne fut  
 pas sans peine qu'on fit trouver bon  
 aux Anglais qui occupaient la Marti-  
 nique, que le Père Lavalette quittât  
 cette résidence, et qu'on put le ren-  
 voyer en Europe. Il partit enfin, mais  
 il n'eut pas la hardiesse de se rendre  
 en France, où il n'aurait entendu  
 que les plaintes de ses confrères et les

cris de ses créanciers. Il aimait mieux  
 se retirer en Angleterre: là le Père  
 général lui fit signifier son expulsion  
 de la Compagnie. La suite de sa vie  
 montre qu'il avait mal géré les affai-  
 res de la Mission; on le voit en effet,  
 après qu'il eut déposé l'habit reli-  
 gieux, déposer de même l'habit ec-  
 clésiastique, et prendre le costume,  
 les airs, les habitudes d'un homme  
 du monde qui est dans l'aisance. Où  
 trouva-t-il de quoi fournir à ces dé-  
 penses? si ce n'est dans la générosité  
 des amis qu'il s'était faits, ainsi qu'il  
 l'avoua lui-même en quittant la  
 Martinique. Et ces amis si dévoués,  
 comment aurait-il su se les procurer  
 si ce n'est en leur abandonnant à vil  
 prix soit ses marchandises, soit les  
 propriétés légitimes que la Compagnie  
 avait aux Antilles, et dont les  
 Anglais saisirent les restes, dès qu'ils  
 surent que la Compagnie était dé-  
 truite en France? Mais pourquoi les  
 pièces originales et les documents du  
 procès restèrent-ils si longtemps  
 ignorés? C'est ce qu'il sera aisé de  
 concevoir si l'on observe qu'au lieu  
 de la confusion universelle occa-  
 sionnée d'abord par la dispersion des  
 jésuites du Portugal en 1759, de  
 ceux de France en 1762, de ceux  
 d'Espagne en 1767, enfin par la sup-  
 pression totale à Rome en 1773, il  
 leur fut constamment aussi inutile  
 d'élever la voix, qu'impossible de se  
 faire entendre. Dès lors il n'est pas  
 étonnant que ces pièces, une fois ran-  
 gées dans les archives, et confondues  
 avec des milliers d'autres pièces, y  
 soient demeurées ensevelies, ignorées  
 depuis l'extinction de la Compagnie  
 et même depuis son rétablissement,  
 jusqu'à ce qu'un jésuite français qui  
 se trouvait à Rome eût entrepris des  
 recherches qui aboutirent à la dé-  
 couverte inattendue des documents  
 enfouis depuis soixante ans. — Tandis

traverse. Ils intriguèrent si bien qu'ils persuadèrent à quelques-uns de porter l'affaire devant les tribunaux, et d'attaquer, non le P. Lavalette dont on pouvait demander l'extradition quand la paix aurait été conclue, non la Mission de la Martinique, mais la Compagnie elle-même comme solidairement responsable des écarts d'un de ses membres. Le procès fut attribué à la grand'chambre du parlement de Paris. Les avocats invectivèrent à leur aise contre les jésuites; on renouvela les anciennes calomnies sur leur prétendu commerce, sur leurs immenses richesses; on attaqua l'institut lui-même et on le dénonça comme le principe de tous les délits reprochés à la Compagnie. Ses ennemis la peignirent sous les couleurs les plus noires et les plus odieuses, trouquant, défigurant, falsifiant les textes avec une mauvaise foi qui, dans d'autres temps, aurait attiré la vindicte publique. Ce fut surtout l'avocat général Lepelletier de Saint-Fargeau, janséniste fougueux,

Chaovelin, autre janséniste qui, dans un discours dénonça les opinions *tant dans le dogme que dans le style, de plusieurs théologiens anciens et modernes*, que tel était l'enseignement et non interrompu de la. On ordonna des lettres sujet; le parlement de sans doute validé l'ex acte consacré dans le règlement de 1580, par *les suites de cette époque* de leur propre invention les legs ou aumônes *raient leur offre en vue des services qu'ils allaient sur pestiférés, et pour vouloir les servir qu'à tion. A l'exemple de les seurs, les jésuites de 17 semblable déclaration au au service des pestiférés sous l'immortel Belmas tous y périrent victimes charité. On ne citera*

te-quatre furent favorables à lui, et sept furent contraires. Il s'agit de signer la délibération de Grasse, évêque d'Angers, l'avis des quarante-quatre, celui de la pluralité. Parmi les opposants, deux appartenaient à la famille du duc de Choiseul, premier ministre. Les jésuites, condamnés à payer les dettes de la Martinique, essayèrent de faire du Père Lavalette des propositions propres à bien diriger la Compagnie dans le désir d'avoir de désintéresser intégralement les porteurs de traites légitimes exigibles, et on allait payer les dettes de la Martinique, en l'ordre exact des droits régulièrement établis, lorsqu'il survint à Paris un arrêt qui ordonna la vente de tous les biens de la Compagnie, qui ainsi la rendit insolvable, que les biens furent entre les mains de la justice, on vit la fortune totale qui, d'après de récents calculs, montait à 2 millions de livres, s'enfler rapidement jusqu'à 5 millions, sans qu'on puisse assigner d'autre cause que celle de fausses lettres de change émises par le signataire des traites, les seules qui fussent dues par la Compagnie de la Martinique. Cette opération n'était pas plus difficile à concevoir et à exécuter que celle qui fut le faux arrêt d'Ambroise, et que ne le fut bientôt après celui de Henri IV (6). D'ailleurs

elle était fort lucrative, et faisait, comme par enchantement, évanouir les biens des jésuites. Le monde catholique sait enfin que, le 6 août 1761, le procureur général fut reçu appelant comme d'abus de toutes les bulles ou brefs concernant la compagnie de Jésus. Survint alors l'arrêt qui défendit aux jésuites de tenir des collèges, et aux sujets du roi d'y étudier, ou d'entrer dans cet ordre proscrit. Le roi Louis XV ayant suspendu pendant un an l'exécution de cet arrêt, les magistrats osèrent décréter que la suspension ne serait que de six mois, et ne passerait pas le 1<sup>er</sup> avril 1762. Croira-t-on aujourd'hui qu'une des principales accusations contre les jésuites était la mobilité de l'ordre, qui échappe à toute réformation? Paul III aurait accordé aux jésuites le droit de décréter de nouvelles constitutions qui n'auraient pas besoin, à l'avenir, de la confirmation d'un pontife son successeur. M. de l'Averdy assurait cela en plein parlement, et, dans cette réunion d'hommes éminents par leur probité, leurs lumières, leurs qualités de toutes sortes, leur judiciaire si profondément exercée, leurs sagacité, leurs méditations historiques, enfin par leurs connaissances en droit canonique; parmi tant d'esprits sages qui savaient ou du moins qui devaient savoir distinguer une question de dogme d'une question de discipline, il n'y en a pas eu un seul qui se soit levé pour représenter à M. de l'Averdy qu'une telle clause, eût-elle fait partie d'une bulle de Paul III, ne pouvait être admise à Rome; qu'en fait de dogme, les pontifes se suivent courageusement, en se donnant la main, pour soutenir, au péril de leur vie, toute décision dogmatique reconnue par l'Église; mais qu'en fait de discipline, tout pape a droit de

6. On avait accusé les jésuites de s'être appropriés à un million de livres appartenant à un nommé Jais, mort à Paris entre leurs mains; et les jésuites s'obstinèrent à vouloir inscrire dans les registres du conseil un faux arrêt ordonnant la vente de cette somme. La fraude fut découverte, mais elle ne fut pas punie. L'arrêt de Henri IV n'a jamais été exécuté, et qu'il n'a jamais été rendu.



suite, un autre homme de sens ne s'est pas levé pour demander qu'au moins, dans la bulle de suppression générale, après avoir admis le fait avancé par de l'Averdy, sur le droit qu'avaient les jésuites de changer leurs statuts à plaisir, on ne citât pas longuement des bulles pontificales adressées aux jésuites, et modifiant, changeant supprimant des dispositions arrêtées par les généraux de la Compagnie. Ou ces généraux étaient soumis, à cet égard, au Saint-Siège, ou ils ne l'étaient pas. Comment le Saint-Siège censurerait-il ce qu'il n'aurait pu empêcher? Oui, le Saint-Siège censurerait, selon son droit, aux termes de sa puissance, et il ne fallait pas condamner les jésuites comme échappant à l'autorité universelle qui s'étend, pour le bonheur des hommes, sur tout le catholicisme. Un arrêt, parce qu'il est long, ne doit pas, à la fin, établir comme vrai ce qu'il a contesté si hautement dans ses premières pages. Il existe donc des temps où le bon sens ne prend pas la parole devant

de l'argent. Rappelle-toi du père Cathelin (Jouss) quelque part en la Guat. Cet argent devait être consacré et quelquefois la guerre contre les jésuites le même assés. la suite de ce qui est une complaisance lui demandes des choses de Madrid, attachées à destruction totale de acquerrait sur ces deux prépondérance très-au cardinal de Bernis a a senté au cabinet de Voss cette erreur avait été aux vrais intérêts de la devrait jamais oublier, que toute vos mesquineries fortes ou faibles jamais bien interprétées aucun fruit. L'homme et portaient dans leur loi raison suffisante pour l la France une fois qui ni au profit ni à la glo

roi abdicataire d'Espagne, et Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles, se réunirent pour la première fois à Naples, après une séparation de soixante ans. Charles III, leur père, partant pour aller occuper le trône d'Espagne, le 10 août 1759, avait emmené Charles, qui devait lui succéder, et laissé à Naples Ferdinand, comme roi des Deux-Siciles. En 1819, les deux frères, après les premiers embrassements, et mille témoignages de la joie qu'ils avaient de se revoir, eurent une conversation intime sur la politique de l'Europe, en présence du chevalier de Médici. Ferdinand, vif, spirituel, interrogeait son frère sur mille événements qu'il ne trouvait pas bien éclaircis; tout à coup il s'interrompit: « A propos, Charles, pourquoi notre père a-t-il tant demandé la destruction des jésuites? Les lettres, les dépêches n'expliquent jamais bien de pareilles choses. — Ma foi, mon frère, répondit le roi Charles, on a toujours dit que c'était une grande affaire d'État, et qu'il s'agissait de plusieurs conspirations. — Eh bien! moi, reprit Ferdinand, je n'y ai jamais cru. Lors de l'émeute de 1765, notre père s'était mis trop en fureur contre les manteaux et les chapeaux des Espagnols. Mais on a impliqué à tort des jésuites dans cette affaire. — Il y a encore, reprit Charles, la grande autorité presque royale exercée en Amérique par les jésuites; mais, en vérité, nos vice-rois n'en usaient pas une moins étendue, et un habile secrétaire d'État m'a dit souvent qu'il regrettrait qu'on eût détruit la juxtaposition des jésuites dans les Indes. Les révolutions d'Amérique, vois-tu, sont un peu venues des vice-rois, que personne là-bas, ne pouvait, ne savait con-

tenir. — Je te le répète, quant à moi, répondit Ferdinand, en 1804, j'ai rappelé et soutenu les jésuites en Sicile, et ils m'ont rendu de grands services. Ils élèvent bien la jeunesse. — Ah! oui, l'Espagne, je crois, a perdu pour la bonne direction de ses colléges. — Il y a plus, mon frère; notre père doit avoir été trompé, quand on lui conseillait de tant s'attacher au Portugal et de ne pas le contrarier. Je vais t'en dire plus que tu n'en sais peut-être. On se flattait à Madrid de l'espoir d'une réunion avec le Portugal. Mais ce n'est pas tout: le Portugal aussi, quoique plus petit, ne pensait-il pas, par des combinaisons mystérieuses et insensées, à se donner un jour Madrid? Chacun a mis là-dedans ses jésuites, sous prétexte qu'ils écrivaient à Rome les iniquités de ces gouvernements, ce qui n'était pas vrai. Crois-moi, à Lisbonne et à Madrid, il y avait de frauduleux renards qui cherchaient réciproquement à se nuire. Quant à la France, elle voulait arriver à Avignon par ses complaisances pour les deux cours de Madrid et de Lisbonne. — Tu m'affliges, mais tu m'éclaires, répondit brusquement Charles IV. Là finit la conversation. En échange de la communication anecdotique si importante de M. de Médici, nous ne pûmes nous empêcher de lui raconter un fait d'une nature toute différente, et qui prouve que les ministres espagnols n'étaient pas aussi modérés à ce sujet que le roi Charles IV. Nous nous trouvions à Vienne, avec M. de Cevallos, ambassadeur d'Espagne. L'infant don François, le même qui figure d'une manière si incompréhensible dans les affaires actuelles d'Espagne, était venu visiter la cour d'Autriche. Nous lui demandions

s'il avait remarqué le beau monument élevé dans l'église des Augustins de Vienne par Canova, en l'honneur de l'archiduchesse Marie-Christine. De là l'entretien avait continué sur l'Italie et sur Canova, que le prince venait de voir à Rome. On parla du tombeau de Clément XIII. Ce prince se souvint des lions qui en font un des plus beaux ornements. Et nous alors, nous nous avisâmes de dire que de l'autre côté du lion qui dort, symbole de la mansuétude et de la confiance, le lion qui veille, et qui montre ses griffes, d'après ce que nous avait dit Canova, était la condamnation du courage de ce pontife, qui n'avait pas voulu condamner les jésuites. À peine eûmes-nous proféré ces paroles, que Cevallos, qui était présent (nous nous trouvions au grand théâtre de Vienne, dans la loge de France), s'emporta, et dit que Canova était un misérable. La voix de l'Espagnol, nous dirons presque sa fureur, s'ouvrait tellement qu'un instant le spectacle fut interrompu. Nous n'eûmes que le temps de lui dire que cette pensée de Canova pouvait être mieux expliquée dans un autre lieu. Tout le parterre s'étant retourné vers la loge, les princes, qui étaient voisins, regardaient l'enfant avec anxiété. Enfin Cevallos voulut bien remettre au lendemain ce qu'il avait à dire pour blâmer Canova. Ce qu'ensuite cet ambassadeur formula, en termes toujours passionnés, nous paraît aujourd'hui réfuté par le peu de paroles que Ferdinand adressait à son frère. Pour achever de consigner ici quelques détails qui justifient Canova et sa noble et courageuse allégorie, nous ajouterons ce fait curieux, qui nous a été communiqué à Rome par un maître des cérémonies, jaloux de l'importance de ses fonctions. Les persécutions des agents diplomatiques de Madrid, de France

et de Naples, pour obtenir la dissolution des jésuites, insensiblement firent lement Clément XIII (Barnabé). Un jour il tomba malade, et étant un de ses favoris les plus dévoués :  
 • Les ministres des trois cours allèrent  
 • eurent une audience solennelle ;  
 • tous les trois prièrent avec dévotion  
 • devant la destruction de l'ordre  
 • jésuite. On ne peut refuser une  
 • audience ; mais que ne passèrent-ils  
 • dans une telle circonstance ? Un  
 • bien eût été de leur donner un  
 • nous ! » Le pape qui revenait avec  
 • confiance en lui parut au grand  
 • maître des cérémonies, son ami, et  
 • apprenant en même temps la dé-  
 • leur de Beccaria, se mit à rire,  
 • s'écria qu'il avait son moyen de se  
 • le pape d'embarras, mais que son  
 • cret n'était connu que du maître des  
 • cérémonies seul. Le pape le prit  
 • par le bras, et le conduisit familièrement  
 • au pape, en disant à haute  
 • tété : « Voilà, Très-Saint-Père, ce  
 • qui tirera Votre Sainteté de son  
 • embarras. — Le moyen à employer  
 • est simple, dit le maître des cé-  
 • rémonies. Je connais la qualité de  
 • ministres qui demandent une au-  
 • dience. L'un est un cardinal,  
 • cardinal Orsini, ministre de la  
 • paix ; le second est un grand  
 • seigneur, le marquis d'Aschbourg, et  
 • l'ambassadeur de France ; le troisième  
 • est un chargé d'affaires d'Espagne,  
 • M. d'Asparis (depuis ambassadeur  
 • de Turin). On peut s'adresser  
 • de l'étiquette dans des voitures  
 • séparées, les ambassadeurs, les mi-  
 • nistres et les chargés d'affaires  
 • se tenant, nous nous pourrions en  
 • audience solennelle. Alors le se-  
 • cond doit parler assis, l'ambassa-  
 • deur debout, le chargé d'affaires  
 • à genoux. Croyez-vous que le pre-  
 • mier M. d'Aschbourg et M. d'Asparis  
 • l'Espagnol — commencent à venir

quette? Non sans doute. venement séparés, chacun ra assis. Ensemble ils se assis, le deuxième debout, me à genoux; c'est la volonté des règlements de te depuis Sixte-Quint. Le t, malgré la gravité des cir- c; la réponse à la demande lieillement dans ce sens, ministres ne sollicitèrent sence collective. La des- ent lieu que quelques an- (7), et, au nombre des sentés dans les mémoires à cette exigence on n'oublia stionner avec de nouveaux ate la conduite du P. La- es arguments employés par erdy furent soigneusement re Rome eût eu une noble et réponse à faire sur ce sujet. surent Bieci, ce Florentin eux et si pieux, allégué en r défendre la Compagnie, raisons qui la justifiaient : nation du Père Lavalette, tence, la non-possibilité du *Idolâtrie*, encore adressé lement de Paris; et l'Ordre à des ingrénances politi- se sait pas la date de la mort Lavalette, ni le lieu où il une existence désormais plie des douleurs, des dé- répandent sur la vie les s mécomptes de l'orgueil, es, le repentir mal assuré, du respect dû à un Ordre el on s'est volontairement

A—D.

**LETTE** (MARIE CHAMANS, ) avait 46 ans au 20 mars que de l'événement auquel célébrité. Il était né par

Parties de vie de LAYAL, ci-dessus, figure 2 et 3.

conséquent en 1769, et de l'âge de l'empereur Napoléon, qui l'avait associé à sa fortune, dont la confiance en lui avait été portée jusqu'à l'affection, et qui lui avait choisi une épouse dans la famille de sa femme. A son entrée dans la vie, Lavalette avait, de plus, lié connaissance, chez un procureur où il travailla quelque temps, avec celui qui fut depuis le général Bertrand, compagnon d'exil du prisonnier de l'île d'Elbe, à l'époque où Lavalette fut le téméraire complice du retour de Bonaparte à Paris. Son intimité avec le général Bertrand suffirait pour donner la clé de sa conduite dans la matinée du 20 mars 1815, et elle expliquerait, au besoin, comment une correspondance aurait pu s'établir entre l'île d'Elbe et Paris, durant la première Restauration, correspondance que Lavalette, dans son procès, a persisté à nier, et qui se serait bornée, suivant lui, à une lettre insignifiante écrite à Bonaparte lui-même au mois de novembre 1814. On verra tout à l'heure que, si Lavalette a trahi la branche aînée, ce n'était pas par suite d'une aversion précoce pour elle, puisqu'il fut, au contraire, un de ses derniers et rares défenseurs, au 10 août 1792. Il serait injuste de ne point faire peser ces diverses circonstances dans la balance où l'histoire doit le juger. Son père était un petit marchand de Paris. Dans les Mémoires qu'on attribue à Lavalette, on voit que ses études furent médiocres. Il se destina d'abord à l'état ecclésiastique; la théologie l'ayant rebuté bientôt, il essaya d'étudier le droit, pour lequel il éprouva plus de répugnance encore. Ce fut chez un procureur instruit, où il entra, qu'il connut le jeune Bertrand. Lavalette, d'après ses propres récits, s'était laissé échauffer par les premières scènes tumultueuses qui



sident d'Ormesson fut une des victimes que le gouffre de la Révolution engloutit. • J'ai conservé de cet homme respectable, dit l'auteur des Mémoires, un souvenir de reconnaissance et de douleur qui ne s'effacera jamais; le nom de d'Ormesson m'a toujours fait tressaillir. • Au 10 août, Lavalette faisait partie d'une compagnie de chasseurs commandée par Blève le fils, jeune architecte plein de résolution, et dans lequel toute la compagnie avait la plus grande confiance. Le bataillon de Saint-Antoine, auquel cette compagnie appartenait, n'était pas disposé à prendre part à la journée qui se préparait, quoiqu'il eût pour commandant un royaliste décidé. Blève fit prévenir ses camarades à deux heures du matin; ils prirent à quatre heures le chemin des Tuileries. • Des groupes nombreux d'hommes du peuple, armés de sabres, de piques, de pistolets, traversaient la rue Saint-Antoine pour se rendre au faubourg et nous regardaient d'un œil menaçant, dit l'auteur des Mémoires. • Quelques uns nous accablaient d'injures; d'autres appelaient leurs voisins. Les femmes étaient aux fenêtres ou embrassaient dans la rue leurs maris et leurs fils en pleurant. • Le silence le plus profond régnait sur les quais, à mesure que nous avançons. Nous arrivâmes dans la cour des Tuileries un peu avant cinq heures du matin. • Lavalette explique que la cour actuelle du château, que nous voyons séparée de la place par une grille, était divisée en trois parties; que des maisons et des murs encombraient chaque division; qu'à la place de la grille actuelle étaient des masures occupées par des marchands; enfin que la grande entrée n'était fermée que par une porte à deux battants. • J'affirme

• comme vrai que nous n'étions pas trois cents hommes dans la principale cour, ajoute Lavalette, et qu'il n'y avait personne dans celles du pavillon de Flore et du pavillon Marisan (2). Le roi vint passer la revue de ces forces dérisoires, accompagné de quelques officiers de sa maison et d'une vingtaine de personnes en habit de ville, armés d'espingoles, de pistolets ou de fusils. La tranquillité froide et apathique du roi faisait peine à voir dans un moment si décisif. Il entendit Bœderer lui recommander, ainsi qu'à ses compagnons, de ne pas attaquer, mais seulement de repousser la force par la force. La retraite du roi et le discours de Bœderer portèrent le découragement et la confusion dans la garde nationale, et ce fut alors que les canonniers des Blancs-Manteaux jetèrent leurs bricoles et mirent le pied sur la mèche, en déclarant qu'il n'y avait plus rien à faire, puisqu'il n'y avait plus de roi à défendre. • Lavalette raconte encore qu'il était placé, en ce moment, en sentinelle à la porte de la cour en face d'un Suisse, avec lequel il n'y avait pas un mot à échanger. Il demanda, à un aide-de-camp du général qui commandait les malheureux Suisses, ce que l'on prétendait faire; et la réponse qu'il obtint fut qu'il était douteux que son général eût lui-même un plan arrêté. • Au moment où il achevait ces mots, continué l'auteur des Mémoires, des hurlements annoncèrent l'approche des insurgés. Les portes cédèrent aux

(2) Il y avait certainement dans ces deux cours des gardes nationales, également armés de la même et mêlés à des compagnies de gardes Nationales. (Voyez Détails particuliers sur la journée du 10 août 1793, par son historien de Paris, témoins oculaires (M. Devand), Paris, 1808, in-8°.) L—D—D.



as qu'à moi," dit l'auteur. Le premier sollicita la faveur de servir sous et il l'eut. Il partit, où le suivit encore son p. À la bataille d'Arcole, élevé au grade de capitaine dans la périlleuse Tyrol, il fut compli- Bonaparte lui-même, qui sence de son armée : « Las vous êtes conduit en et j'écrirai l'histoire de que, je ne vous oublie- il a tenu parole. Bonaparte, qui l'avait distingué, mission délicate d'aller er la situation des affai- out les Directeurs qui en- rènes. On cite une lettre racontant, sous la forme que l'on va voir, les ré- observations : « J'ai vu cinq rois vêtus du man- ançois les, avec son cha- pantalons et ses dentel- ure de Laréveillière éta- se un gros bouchon sur- tes, avec les noirs et gras le Clodion ; M. de Tal- n pantalon de soie, lie de sur un pliant, aux pieds sur Barras, dans la cour axembourg, présentant à ses souverains un am- du grand duc de Tos- is que les Français man- dîner de son maître, de- pe jusqu'au fromage ; à quante musiciens et de l'Opéra, Lainez, Lays it, et les actrices, aujour- morts de vieillesse, beau- cantate patriotique sur de Méhul ; en face, sur le, deux cents femmes, jeunesse, de fraîcheur et décolletées, dépouillées,

• s'extasiant sur la majesté de la pen-  
• tarchie et sur le bonheur de la fié-  
• publique. Elles portaient aussi des  
• pantalons de soie couleur de chair,  
• et avaient des bagues aux orteils.  
• C'est un spectacle qu'on ne verra  
• plus. Quinze jours après cette belle  
• fête, des milliers de familles pro-  
• scrites dans leurs chefs, quarante-  
• huit départements venfs de leurs  
• représentants, et quarante journa-  
• listes obligés d'aller boire les eaux  
• de l'Elbe, de Sinnamary et de l'Ohio !  
• Il est curieux de rechercher ce qu'é-  
• taient, à cette époque, la Républi-  
• que et la liberté. • Lavalette refusa  
à Barras l'argent que Bonaparte avait  
promis sur les fonds de l'armée d'It-  
talie ( deux millions ) ; ce qui excita  
contre lui la fureur du Directoire et  
la colère brutale d'Angereau. S'il  
n'empêcha pas le 18 fructidor, il con-  
tribua à former le jugement du gé-  
néral en chef sur ce coup d'état, et dès  
ce moment le Directoire fut condamné  
dans l'esprit de Bonaparte. Lavalette  
vint retrouver son général au châ-  
teau de Passeriato; celui-ci le char-  
gea encore d'allier demander une ré-  
paration au sénat de Gènes, coupable  
d'insultes envers les Français. A  
Bastaït, il lui confia des pouvoirs se-  
crets pour conduire une négociation,  
rendue difficile par la défiance du  
représentant des cinq Directeurs et  
les politesses des plénipotentiaires de  
l'Allemagne qui caressaient en sa per-  
sonne le nom et l'influence de Bona-  
parte. Quelques mois après, pour  
payer son zèle, le général en chef lui  
fit épouser une jeune fille de la mai-  
son de Beauharnais, nièce de sa femme  
et dont le père avait émigré. Après  
la capitulation de Malte, il reçut  
la mission d'accompagner le grand  
maître et son état-major. Parti d'A-  
boukie la veille du désastre, il se ren-  
dit au Caire, et ne quitta plus le gé-



« sœur l'enthousiaste; biez-moi cette  
« fameuse lettre de la Meilleraye! »  
C'était au Caire, et par une cha-  
leur étouffante : Bonaparte, déjà couché,  
s'agitait davantage à mesure que  
la lecture avançait; enfin il l'arrête :  
« C'est assez, Lavalette; voilà une  
« passion par trop bavarde! » Et  
il le congédia en lui souhaitant  
le bon soir. Lavalette combattit  
auprès de Bonaparte aux Pyrami-  
des, au mont Thabour et à Saint-Jean-  
d'Acre, le suivit à son retour en  
France; et l'aïda dans son coup de  
main du 18 brumaire. Plus tard il  
fut envoyé à Dresde pour traiter de la  
paix avec l'Autriche. La carrière du  
soldat n'avait été qu'un accident dans  
la vie de Lavalette. Le coup d'œil de  
Bonaparte en avait jugé ainsi, puis-  
qu'il lui avait confié plus volontiers  
des négociations que des corps d'ar-  
mée, et qu'il se hâta d'en faire un  
administrateur dès qu'il songea à con-  
stituer l'Empire. L'administration des  
postes lui fut donnée, d'abord sous  
le titre de commissaire, puis sous  
celui de directeur général, auquel  
l'empereur ajouta ceux de comte, de  
conseiller d'État et de grand officier

manda que les lois relatives  
à l'administration de l'empereur et à  
celle de l'empire furent envoyées dans les  
provinces par des courriers ex-  
presses. Après la rentrée de La  
Fayette à Paris, Lavalette fut désigné  
par l'ordonnance du  
18 brumaire. Arrêté bientôt par ordre  
de Cazes, alors préfet de police,  
il fut traduit, en novembre, devant  
les assises de la Seine : sous  
des débats. Le 20 mars 1804,  
à 10 heures du matin, Lavalette  
présenta à l'administration  
des postes, accompagné du  
commissaire, que le général,  
son interrogatoire, lui  
fut présenté. Le comte se  
plaignait alors des fonctions  
de directeur général; il était de  
basse extraction (lorsque l'accusé),  
dans les bureaux, pendant  
l'accusation, ses paroles  
étaient : « Au nom de l'empereur  
« possession de l'administration  
« postes. » Il s'avança vers  
le jeune homme qui se dit  
intime du directeur, et lui  
montra s'il peut voir :

a quitté Paris dans la nuit, et que l'empereur doit y arriver le soir même. Ferrand prend, en effet, quelques papiers et se retire. Lavalette déclare s'opposer à ce qu'il suive Louis XVIII à Lille, ainsi qu'il en montrait l'intention; telle n'était pas, dit Lavalette, la volonté de l'autorité qu'il représentait. Il accorde toutefois à M<sup>me</sup> Ferrand un permis de poste, mais à la condition que son mari, tandis qu'elle suivra la route de Lille, prendra celle d'Orléans. Dans l'intérieur des bureaux, Lavalette se livre à tous les actes d'un directeur-général en titre; il fait appeler tous les chefs de division et le secrétaire-général, s'informe si tous les employés sont à leur poste; il exige que l'on mette à sa disposition des courriers. Les administrateurs généraux aussi sont convoqués; il les réunit et les préside; il leur adresse même des reproches sur quelques points de l'administration. Ce n'est pas tout; il donne l'ordre d'arrêter tous les journaux, y compris le *Moniteur*, qui contenait le décret contre Napoléon; enfin, il se hâte d'envoyer un courrier à Fontainebleau. Bonaparte dit en recevant sa dépêche: « On m'attend donc à Paris. » D'après cela, on ne peut pas douter que Lavalette, pour affermir l'empereur dans sa résolution, ne l'ait assuré que Paris était prêt à le recevoir. C'était à la fois une flatterie dangereuse et une fausseté qui pouvait entraîner occasionnellement de bien fatales conséquences. L'accusé expliquait son arrivée à l'hôtel des postes à sept heures du matin par le désir de savoir des nouvelles. Arrivé jusqu'aux bureaux, il aurait aperçu Ferrand, serait allé droit à lui, et n'aurait eu que le temps de proférer ce peu de mots: « Monsieur le comte, j'ai l'honneur... » Le comte aurait passé

outre; il serait resté dans le cabinet du secrétaire-général, sans avoir pu obtenir d'audience de personne. Il n'iait la déclaration d'une prise de possession officielle et l'intimation au comte Ferrand d'arranger ses papiers en toute hâte. S'il était resté, c'est parce que celui-ci était parti; il avait donné aux divers employés de l'administration des conseils et non des ordres. Il n'iait s'être opposé au départ de son prédécesseur pour Lille. Des actes d'administration accomplis sous ses yeux, il n'en était aucun qu'il eût provoqué. S'il avait été d'avis que les journaux ne partissent pas, ce n'avait été dans aucune intention hostile pour le pouvoir déchu, car la prohibition s'était appliquée à tous les journaux à la fois. Lui opposait-on ses signatures, il répondait qu'il n'avait signé que le 21 la circulaire qu'on supposait à tort partie le 20 au soir. Mais cette dernière version se trouvait détruite par cela que deux exemplaires de la circulaire datée du 20 étaient arrivées, l'une à Auxerre, le 21 dans l'après-midi, l'autre à la direction des postes de Beauvais, dans la nuit du 20 au 21. La peine de mort fut prononcée le 21 novembre. Lavalette, après avoir entendu son arrêt, sans émotion, se tourna vers Tripier, son avocat, et lui dit: « Que voulez-vous, mon ami? c'est un coup de canon qui m'a frappé. » Le pourvoi en cassation ayant été rejeté, il ne restait plus qu'à implorer la clémence du roi. Livré à lui-même, Louis XVIII eût fait grâce et eût suivi en cela l'opinion de M. de Cazes, devenu ministre de la police en remplacement de Fouché; mais la Chambre des députés entretenait l'excitation des royalistes, et la perplexité du roi s'en accroissait. M<sup>me</sup> de Lavalette montra une résolution et un courage

décembre; la veille au soir, madame de Lavalette se fit transporter à la prison de son mari dans une chaise à porteurs, accompagnée de sa fille âgée de quatorze ans, et d'une vieille gouvernante. Les deux époux dînèrent ensemble dans un appartement séparé; ce fut alors que la comtesse de Lavalette prit le vêtement de son mari et lui donna le sien. Comme pour ajouter à la complication du drame, un domestique eut l'imprudence de dire aux porteurs qu'ils seraient plus chargés en revenant, mais qu'il n'y aurait pas loin à aller. — Il y a vingt-cinq louis à gagner, ajouta-t-il. — C'est donc M. de Lavalette que nous ramènerons ? — répondit l'un des porteurs. Cet homme se retira, mais en gardant le secret qu'il avait deviné. Il fut remplacé par un charbonnier qui se trouvait là. Trois femmes reparurent bientôt pour traverser le greffe une seconde fois; l'une d'elles, semblait alitée dans la douleur, se couvrait le visage de son mouchoir, et poussait des sanglots. Le porteur attendit l'aide à

chose remarquable, à la délicate était ce même Robespierre l'irréconciliable ennemi de la terreur, et alors l'inséparable par ses partisans. Les trois furent condamnées à trois mois de prison, mais elles furent relâchées à deux ans. Le comte de Lavalette, son parent, Eugène de Beauharnais, qu'à ce que des lettres de Louis XVIII lui revinrent de la France, en 1820. Le comte de Lavalette, un eût épousé toute sa jeunesse par la promesse d'espérance d'être qu'elle avait mené avec son mari, perdit la raison, et ne la retrouva que tour de retour. Beauséjour, comte de Lavalette vint obscurité complète jusqu'à qui fut lieu dans les jours de mars 1830. Il a laissé quelques de Mémoires aux avons empruntés quelques furent écrits en Bavière, et

**LAVARDE** (JACQUES-PHILIPPE de), chanoine de Saint-Jacques-l'Hôpital, naquit à Paris le 14 août 1693, et mourut le 24 novembre 1760. Né avec des talents suffisants pour se faire une réputation dans les lettres, sa vivacité et son inconstance ne lui permirent jamais de les cultiver avec le soin et l'application nécessaires pour y obtenir de grands succès ; il n'en fit qu'un amusement ; de petites pièces de vers latins, des éloges en style lapidaire, imprimés dans les feuilles périodiques, étaient plus de son goût. On lui a cependant l'obligation d'avoir publié les *Œuvres du P. Gauchés, de l'Oratoire*, qui contiennent les maximes sur le ministère de la chaire et les discours académiques, Paris, 1739, in-12 (voy. GASCARIS, XVI, 270) ; il y joignit une préface raisonnée. On a encore de lui une *Lettre critique et historique au P. Bougeret, sur la vie de Gassendi*, Paris, 1737, in-12, et une *Réponse sage et judicieuse à une Lettre de l'abbé Dinouart* (voy. ce nom, XI, 376) au sujet des hymnes de Sautel, adoptés dans quelques nouveaux bréviaires, 1748, in-8°.

C. T.—Y.

**LAVARDIN** (JACQUES de), littérateur du XVI<sup>e</sup> siècle, descendait d'une ancienne maison du Vendômois, différente de celle des Lavardin-Beaumont (voy. ce nom, XXIII, 455). Il nous apprend lui-même que son père, revêtu provisoirement de plusieurs charges honorables, les avait toutes remplies avec distinction. Dans sa jeunesse, Jacques porta les armes et fit partie de diverses expéditions. Au retour de son premier voyage en Italie, son père lui remit un exemplaire, annoté de sa main, de la tragédie de *Célestine* (voy. ROD. CORN., X, 63), en lui recommandant de la mettre en français pour l'in-

struction de ses frères. La guerre, qui ne tarda pas à éclater, lui fit perdre cet objet de vue ; mais, à la paix, se trouvant désœuvré, dans son château du Bourot, en Touraine, les paroles de son père lui revinrent à la mémoire, et il résolut de s'y conformer. Il prit donc la *Célestine* et la relut plusieurs fois avec un plaisir toujours nouveau. Dès qu'il en eut achevé la traduction il la publia sous ce titre : *la Célestine, fidèlement repurgée et mise en meilleure forme*, Paris, 1578, in-12. Cette édition, la première, est précédée d'une épître du traducteur à son frère et à son neveu, dont on a extrait les particularités qu'on vient de lire. Une seconde édition, sans date, parut peu de temps après, augmentée de *la Courtisane*, de Joach. de Bellay. Ce poète était l'ami de Lavardin, ainsi que Hon. Chrétien, dont on voit une pièce de vers à la tête de la *Célestine*. Précédemment Lavardin avait traduit de Barlesio (voy. ce nom III, 383) l'*Histoire des faits et gestes de Georges Castriot, dit Scanderbeg, roi d'Albanie*, Paris, 1576, in-4°. Suivant le P. Duponcei, auteur d'une *Vie de Scanderbeg*, la version de Lavardin à tous les défauts de l'original latin réunit tous ceux du vieux langage français ; mais ce jugement est beaucoup trop sévère. Le style de Lavardin ne manque ni de facilité ni de naturel ; aussi la *Vie de Scanderbeg* a-t-elle été réimprimée plusieurs fois. Lacroix du Maine, son contemporain, l'a comblé d'éloges, et cite de lui deux ouvrages restés inédits : une *Histoire des Turcs et l'Honnête Ouvrier*. — LAVARDIN (JEAN de), frère aîné du précédent, était abbé de l'Étoile, et maître ou supérieur de l'Hôtel-Dieu de Vendôme. Savant dans les langues anciennes, on lui doit des tra-

décembre; la veille au soir, madame de Lavalette se fit transporter à la prison de son mari dans une chaise à porteurs, accompagnée de sa fille âgée de quatorze ans, et d'une vieille gouvernante. Les deux époux dînèrent ensemble dans un appartement séparé; ce fut alors que la comtesse de Lavalette prit le vêtement de son mari et lui donna le sien. Comme pour ajouter à la complication du drame, un domestique eut l'imprudence de dire aux porteurs qu'ils seraient plus chargés en revenant, mais qu'il n'y aurait pas loin à aller. - Il y a vingt-cinq louis à gagner, ajouta-t-il. - C'est donc M. de Lavalette que nous ramènerons ? répondit l'un des porteurs. Ce homme se retira, mais en gardant le secret qu'il avait deviné. Il fut remplacé par un charbonnier qui se trouvait là. Trois femmes reparurent bientôt pour traverser le greffe une seconde fois; l'une d'elles, semblait abîmée dans la douleur, se couvrait le visage de son mouchoir, et poussait des sanglots. Le concierge, attendant l'aide à sortir sans oser soulever son voile, et rentré dans la chambre du prison-

nière remarquable, à la fin pléon était ce même d'âme irréconciliable ennemi de te, et alors l'intermédiaire par ses partisans. Les trois comtes furent condamnés à trois mois de prisonnement, mais comme le porte-clefs à deux ans, on se retira en Bavière, sans parent. Eugène de Beauharnais qu'à ce que des lettres de Louis XVIII lui revinrent de la France, en 1822. La comtesse de Lavalette, comte eût épuisé toute sa puissance par la présence d'esprit d'une âme qu'elle avait montrée avant son mariage, et la reconnaissance de celui-ci. Beauharnais, comte de Lavalette vécut obscurité complète jusqu'à qui eut lieu dans les jours de mars 1830. Il a laissé des Mémoires auxquels nous empruntons quelques-uns furent écrits en Bavière, à verser retranchés ou il tint son exil; mais on n'a pu ont été achetés à Paris.

**LAV** (JACQUES-PHILIPPE) vicomte de Saint-Jacques-l'Hôpital à Paris le 14 août 1693, le 24 novembre 1760. Né talents suffisants pour se réputation dans les lettres, et son inconstance ne lui jamais de les cultiver avec l'application nécessaires tenir de grands succès; il l'amusement; de petites vers latins, des éloges en daire, imprimés dans les triodiques, étaient plus de On lui a cependant l'oblivoir publié les *OEuvres du de, de l'Oratoire*, qui conles maximes sur le minichaire et les discours académiques, Paris, 1739, in-12 (voy. XVI, 276); il y joignit ce raisonnée. On a encore *Lettre critique et historique. Bougeval, sur la vie de*, Paris, 1737, in-12, et une sage et judicieuse à une Lettre de Dinouart (voy. ce nom, au sujet des hymnes de Santes dans quelques nouvelles, 1748, in-8°.

C. Y.—Y.

**LAVARDIN** (JACQUES DE), littérateur du XVIII<sup>e</sup> siècle, descendait d'une maison du Vendômois, différente des Lavardin-Beauvoisy. ce nom, XXIII, 455). Il est lui-même que son père, visiblement de plusieurs morables, les avait toutes avec distinction. Dans sa Jacques porta les armes de diverses expéditions. de son premier voyage en y père lui remit un exemplaire de sa main, de la traduction de *Célestine* (voy. Bod. 83), en lui recommandant de se faire en français pour l'in-

struction de ses frères. La guerre, qui ne tarda pas à éclater, lui fit perdre cet objet de vue; mais, à la paix, se trouvant désœuvré, dans son château du Bourot, en Touraine, les paroles de son père lui revinrent à la mémoire, et il résolut de s'y conformer. Il prit donc la *Célestine* et la relut plusieurs fois avec un plaisir toujours nouveau. Dès qu'il en eut achevé la traduction il la publia sous ce titre: *la Célestine, fidèlement repurgée et mise en meilleure forme*, Paris, 1578, in-12. Cette édition, la première, est précédée d'une épître du traducteur à son frère et à son neveu, dont on a extrait les particularités qu'on vient de lire. Une seconde édition, sans date, parut peu de temps après, augmentée de la *Courtisane*, de Joach. de Bellay. Ce poète était l'ami de Lavardin, ainsi que Hon. Chrétien, dont on voit une pièce de vers à la tête de la *Célestine*. Précédemment Lavardin avait traduit de Barlesio (voy. ce nom III, 383) l'*Histoire des faits et gestes de Georges Castriot, dit Scanderbeg, roi d'Albanie*, Paris, 1576, in-4°. Suivant le P. Duponcez, auteur d'une *Vie de Scanderbeg*, la version de Lavardin à tous les défauts de l'original latin réunit tous ceux du vieux langage français; mais ce jugement est beaucoup trop sévère. Le style de Lavardin ne manque ni de facilité ni de naturel; aussi la *Vie de Scanderberg* a-t-elle été réimprimée plusieurs fois. Lacroix du Maine, son contemporain, l'a comblé d'éloges, et cite de lui deux ouvrages restés inédits: une *Histoire des Turcs* et l'*Honnête Ouvrier*. — LAVARDIN (Jean de), frère aîné du précédent, était abbé de l'Estoile, et maître ou supérieur de l'Hôtel-Dieu de Vendôme. Savant dans les langues anciennes, on lui doit des tra-

COIS DE QUELLES DE STUR DE CAUS-  
SAGE, duc de), pair de France, né le  
30 juillet 1746, était fils unique du  
duc de Lavauguyon (voy. ce nom,  
XLVIII, 36), gouverneur des quatre  
fils du dauphin fils de Louis XV, et  
fut dans sa première jeunesse distin-  
gué par ce prince vertueux, trop tôt  
enlevé à la France. Il porta, du vi-  
vant de son père, le titre de marquis,  
puis celui de duc de Saint-Mégrin. Un  
touchant écrit, intitulé *Portrait de feu  
Monsieur le Dauphin, père du  
roi*, publié en 1765 sous ces initia-  
les, par M. L. D. D. (2), atteste le  
culte que le jeune duc avait conservé  
pour une mémoire si respectable. Cet  
éloge, auquel on a prétendu que Cé-  
rutti avait eu part, était une vérita-  
ble protestation contre le système  
de calomnies que le duc de Choi-  
seul et ses partisans avaient adopté  
à l'égard d'un prince instruit,  
politique et pieux, qui, par la fer-  
meté dont il était doué, aurait cer-  
tainement arrêté le torrent des idées  
révolutionnaires caché sous le man-  
teau de la philosophie, et prévenu

yeux de son père, il eût  
la mort du dauphin n'eût  
reille. Tous deux étaient  
que ce duc de Choiseul,  
dire au dauphin : *Le 3  
jour condamné au me  
votre sujet, mais je ne  
votre serviteur, n'était  
à ce fatal événement. (*  
d'ailleurs, dans les Mé-  
moires au duc de Choiseul  
la haine profonde qui  
cet ancien ministre  
du feu dauphin. Le duc  
guyon, entre autres, au-  
neur des fils de ce prin-  
senté sous des couleurs  
ridicules. On y parle de  
étroite, de l'importance  
chaî à la bonne cause,  
adresse par le seul moyen  
peut-être mérité, celui de  
en inspirer à ses royaux  
confiance, cette confiance  
même qui seule font les  
mes et habiles. L'abbé  
ses divers écrits, n'a pu  
mettre cette confiance

tivement que ce prince fut empoisonné, que Louis XV ne l'ignorait pas; enfin il reproche au duc de Lavauguyon et aux amis de l'auguste défunt de s'être contentés de faire entendre de sourdes rumeurs, sans avoir eu le courage de démasquer hautement celui qu'ils croyaient coupable. Au surplus, le dernier duc de Lavauguyon évitait de s'expliquer sur cette affaire, et n'en parlait jamais qu'avec la réserve d'un homme de cour. Mais revenons à sa biographie. Entré au service en 1758, il fit les dernières campagnes de la guerre de Sept-Ans. Pourvu ensuite du gouvernement de Cognac, il succéda à la pairie de son père le 4 fév. 1772. Il avait été jusqu'alors attaché à la cour comme l'un des médecins du dauphin, depuis Louis

XVI. Il devint brigadier d'infanterie le 5 déc. 1781, puis maréchal de camp le 9 mars 1788. Doué d'un caractère sérieux, ennemi de la dissipation, le duc de Lavauguyon plaisait singulièrement à Louis XVI, mais surtout au comte de Provence (Louis XVIII), comme lui livré à de graves études. Déjà, en 1768, il avait publié, dans les *Éphémérides du citoyen*, les *Doutes éclaircis, ou Réponses aux objections de l'abbé de Mably sur l'ordre naturel des Sociétés politiques*. Cet écrit, en forme de lettre, a été tiré à part à un petit nombre d'exemplaires in-12, et n'est pas moins rare que la première édition du *Portrait du dauphin*. Ces antécédents engagèrent le comte de Vergennes à désigner en 1776 le duc de Lavauguyon au choix de Louis XVI, pour être son ministre près des états généraux des Provinces-Unies. Le nouvel ambassadeur prouva dès son début qu'il possédait le tact et la capacité qui pouvaient amener à bonne fin une négociation difficile. L'objet de sa mission était d'affaiblir la prépondérance de l'Angleterre sur la Hollande, gouvernée par un stathouder tout dévoué à cette puissance. Lavauguyon avait, pour la réussite de ses instructions, compté sur les débris d'un parti français qui autrefois exerçait une influence notable sur les délibérations des états; n'en ayant trouvé aucune trace dans le pays, il se vit réduit à ses propres forces, et n'en travailla pas moins avec ardeur à l'exécution du plan qu'il avait conçu. Il s'occupa d'abord de s'assurer une majorité parmi les membres de la régence d'Amsterdam, et successivement dans celle de toutes les villes qui constituaient les états généraux. Cette tactique eut un plein succès. A son arrivée en Hollande, les états généraux étaient en

« et l'empoisonné le lendemain. Son empoisonnement ad-  
 « mit de toute la cour, son lait frais, les cou-  
 « leurs cirés de son visage se changèrent en ma-  
 « macs, en pâles couleurs, et définitivement en  
 « un teint cadavérique, avant-courreur de la mort  
 « précipitée qui coupa le fil de ses jours. Plus  
 «ieurs médecins, des veues et des billets que  
 « Louis XVI avait remis et cachetés de son petit  
 « sceau, accusent de ce forfait le duc de Choiseul.  
 « Le duc de Lavauguyon, ennemi particulier de ce  
 « ministre, placé par le dauphin à la tête de l'édu-  
 « cation des enfants de France, se crut de l'at-  
 « tention au duc de Choiseul. Les Richelieu, les  
 « d'Agulhon, la dévote Maré de Haras, les ja-  
 « nsenistes, les solitaires, s'accrochaient avec le duc  
 « de Lavauguyon sur la même accusation. Ce gou-  
 « verneur des enfants de France ne cessait d'entre-  
 « tenir dans la suite l'aine des princes (Louis  
 « XVI) de cette funeste opinion. Il... parvint...  
 « à persuader au jeune prince que le même valet  
 « avait assésiné le mari de son père et peu de temps  
 « après celle de sa mère, etc. » (*Mémoires hist.*  
 « et polit. du règne de Louis XVI, t. 1er, p. 41 à  
 « 47). Plus loin, faisant parler le duc de Richelieu, il  
 « dit encore : On sait que la nouvelle du jour du  
 « meurtre, aux bâtonnemens de main, quand M. de Choiseul  
 « se présenta, le roi retint sa main avec une  
 « grimace effroyable, comme s'il eût craint l'appre-  
 « hension de l'empoisonneur de son père, horrible épi-  
 « tète que lui donnait Lavauguyon (*ibid.*, p. 201).  
 « Il est enfin de suite de la mort sur le dachement de  
 « Goussault, sœur du duc de Choiseul :

— D'heureux événements,  
 — Goussault, vint aux enfers  
 — Porter la coupe affreuse  
 — Aux pieds de Richelieu.



« et de la république, le priant d'être auprès de son souverain l'organe de leur reconnaissance et d'en obtenir l'honneur d'une alliance défensive. » Le 1<sup>er</sup> janvier 1784 il fut créé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit et nommé à l'ambassade d'Espagne. Cette nouvelle mission ne fut pas moins heureuse ni moins utile à la France que la première. Lavanguyon sut gagner la confiance et l'affection du duc de Floride-Blanca, qui dirigeait alors le cabinet de Madrid; tous deux concertèrent les moyens de resserrer les liens qui unissaient les deux royaumes. En 1788, le roi d'Espagne, Charles IV, lui donna une marque éclatante de son estime en le nommant chevalier de la Toison-d'Or. L'année suivante il fut rappelé en France par Louis XVI, devenu roi constitutionnel, pour prendre possession du ministère des affaires étrangères. Voyant que ses conseils énergiques n'étaient pas écoutés par le faible monarque, et que d'un autre côté il se trouvait en butte aux révolutionnaires à cause de son attachement au pouvoir monarchique, il se

séance du 1<sup>er</sup> août, aucune décision, le roi de Montevideo, mission étrangères; mais des écrivains, et, quelques (à août), le comité des réformes de novembre 21. Une discussion des plans. Le député Deussen pour que la détermination qui, dit-il, avait été que toute la cour se conjurait la plus entre longes jusqu'à la preuve de son innocence; malin de l'évêque de Lusitane, approuvé par Sieyès, le municipalité fut ordre de le mettre le roi rappela à Paris le duc de Lavanguyon et l'envoya à Madrid en qualité de négociateur. Des difficultés de s'élever entre Espagne et le cabinet d'Angleterre armant dans le rôle qu'avait à remplir la France, dans cette situation de la plus haute importance de resources de

gleterre, dont les efforts ne tendaient alors, comme toujours, qu'à détacher la France de l'Espagne, et qui d'ailleurs voyait avec peine, à Madrid, un ambassadeur qui avait enlevé à l'Angleterre sa domination sur la Hollande. Malgré l'injustice des soupçons élevés contre lui, Lavauguyon n'en fut pas moins rappelé et remplacé par Bourgoing le 1<sup>er</sup> juin; mais longtemps il refusa de communiquer ses lettres de rappel, et ce ne fut que le 16 août qu'il demanda et obtint son audience de congé. Dans l'interval, sa justification avait été aussi entière que publique. Le 14 juillet 1790 une note officielle, insérée au *Messager*, donna les plus grands éloges à la manière dont il avait rempli sa mission. Il y était dit que, le jour même où l'on dépêchait un courrier pour lui signifier son rappel, on avait reçu à Paris celui par lequel il annonçait que, malgré la défense générale d'exportation de piastres que venait de faire passer le roi d'Espagne, il avait obtenu la permission d'en extraire deux millions pour les besoins des finances de France. À cette note était jointe la lettre de remerciement datée du 22 mai 1790, par laquelle les administrateurs de la caisse d'es-compte de Paris témoignaient à l'ambassadeur leur reconnaissance pour cet important service. Enfin le duc de Lavauguyon avait fait rapporter en faveur des négociants français établis à Cadix une loi fiscale qui grevait le commerce étranger d'un nouvel impôt. Il avait même profité de la circonstance pour engager ces commerçants à répondre à cette grâce qu'ils venaient d'obtenir en votant un don patriotique, qui s'éleva à 83,000 liv. En réponse aux calomnies dont il était l'objet, lui-même publia, relativement à la méintelligence des cours de Londres et de Madrid, un

mémoire dans lequel il exposait jour par jour les détails de sa négociation et sa correspondance avec le ministre Montmorin. Ce mémoire fut lu à l'Assemblée le 2 août 1790. La prolongation de son séjour en Espagne, où il était toujours, sinon pour le faible gouvernement de Louis XVI, du moins pour la maison de Bourbon, un représentant dévoué et influent, épargna bien des périls au duc de Lavauguyon. Vers la fin de 1795, Louis XVIII l'appela à Vérone pour être un des quatre ministres qui composaient son conseil d'État. Le duc de Lavauguyon a passé pour l'auteur du plan de contre-révolution, par les moyens conciliants et politiques, qui fut suivi avec le plus d'activité durant l'année 1797. Ce fut lui en effet qui donna toutes les instructions pour la conspiration royaliste de Lavilleuroy. Il pensait que les moyens militaires et la guerre civile rendaient la royauté odieuse et redoutable, et voulait arriver à une restauration par la voie plus lente de l'opinion et de la légalité. C'est d'après ce système que les royalistes de l'intérieur furent invités à rechercher les emplois publics qu'ils avaient dédaignés jusqu'alors. Lavauguyon était en outre, dans le conseil de Louis XVIII, à la tête du parti qui aurait voulu qu'à cette restauration l'Espagne concourût seule, à l'exclusion de l'Angleterre. C'est dans ce sens que parait avoir été, tant à l'extérieur que dans l'intérieur de la France, sa correspondance datée de Vérone aussi bien que de Blankembourg, où la petite cour du roi se fixa ensuite après les événements de fructidor. Louis XVIII finit par se laisser de cette politique expectante; on la lui dénonça comme faisant trop de concessions aux faits et aux principes de la Révolution; enfin, dans le mois de mars 1798, à l'instigation de

pagne, où sa famille était fixée depuis plus de quinze ans, et il n'en sortit qu'en 1805. A cette époque il rentra en France et y vécut, jusqu'à la Restauration, dans une retraite absolue. Il avait été promu au grade de lieutenant-général des armées du roi pendant l'émigration. Elevé à la pairie dès la première Restauration, il professa dans la Chambre des pairs les principes modérés et conciliants qui avaient signalé ses ambassades, et sa politique comme ministre dans l'émigration; seulement, plus fidèle que bien d'autres à la lettre de la Charte, qui ne voyait dans les Chambres que *les formes du gouvernement du roi*, il se garda toujours de tout acte, de toute parole d'opposition qui eût pu s'élever jusqu'à la couronne. C'est dans ce sens que furent dictées toutes ses opinions et quelques brochures politiques inspirées par les questions à l'ordre du jour. On peut en juger par ses discours prononcés à la Chambre et par les écrits suivants, qu'il fit imprimer sous ces initiales: par M. L. D. D. L. V. : I. *Tableau de la*

*vertueuse compagne des*  
duchesse de Lavangoyes  
Antoinette Rossie de Pe  
fort), qui avait été du  
puis dame d'honneur,  
comtesse de Provence,  
grand âge, la veuve et  
vieillesse du duc de Lava  
mettait de se prolonger,  
qu'il fut attaqué d'une  
traillies qu'une malpropi  
rendit insurable. Le  
convenable d'insister  
ce déplorable événement  
fut le 14 mars 1828. Sa  
nières volontés, il fut ord  
rent de l'époux. Le duc  
prononça son éloge à la  
Chambre des pairs de 18  
Il avait eu deux fils et  
l'une mariée au prince  
mont, l'autre au prince  
rignan, lieutenant géne  
vice de France. Une troisième  
sacrée, dans un des vol  
deux, au prince de Cam  
alné (tom. V, 41). La  
cel intrigant politique,  
bonte et la douleur de  
s'écrit sur un tableau de

de Blankembourg. — LAVAUGUYON (*Paul de Quelen de Stuer de Causade*, comte de), second fils du précédent, lieutenant général, né le 24 février 1777, suivit sa famille en Espagne en 1786. Dès qu'il eut terminé son éducation, il entra au service de cette puissance, et prit part à la guerre contre la république en 1794 et 1795, dans un corps d'émigrés commandé par le marquis de Saint-Simon, dont il était aide de camp. Élevé au grade de capitaine, il continua de servir dans les rangs espagnols jusqu'en 1805, époque à laquelle il donna sa démission pour rentrer en France avec sa famille. Voulant s'associer à la gloire de nos armées, il s'enrôla comme volontaire et combattit à Austerlitz. Nommé aide de camp de Murat, il fit avec lui les campagnes de 1806, 1807, 1808, et fut successivement nommé chef d'escadron et chevalier de la Légion-d'Honneur. Lorsque Murat fut élevé au trône de Naples, il le suivit dans ses États et fut du nombre des officiers français qui occupèrent les postes les plus brillants dans sa cour et dans son armée. On a même prétendu qu'une liaison intime existait entre la reine de Naples et le comte de Lavauguyon, qui était un des plus beaux officiers que l'on pût voir. Ce qui est sûr, c'est qu'il n'en était pas moins l'un des favoris du roi Joachim, qui le fit général de brigade et colonel général de l'infanterie de sa garde. Ce fut en qualité de son lieutenant qu'au mois de janvier 1814 il occupa la ville de Rome, à la tête de l'armée napolitaine. Après les événements de 1815, il resta en France, et son grade lui fut conservé dans l'armée française, en vertu de l'ordonnance du roi qui rappelait les officiers français au service de Naples. Il fut créé lieutenant

général le 24 juillet 1816, et officier de la Légion-d'Honneur le 1<sup>er</sup> mai 1821. Accoutumé à la vie fastueuse d'un courtisan en faveur, le comte de Lavauguyon, réduit à la solde d'un officier général en non activité, s'enfonça dans un abîme de dettes; et ce fut un motif pour qu'à la mort de son père il éprouvât d'insurmontables difficultés afin d'être admis à siéger dans la Chambre des pairs. Aussi, depuis 1828, figurait-il, dans les almanachs royaux, sur la liste des pairs, comme duc, mais avec l'astérisque indiquant qu'il n'avait pas encore pris séance. Imbu d'opinions toutes militaires, il applaudissait d'avance aux ordonnances du ministère Polignac; mais il se flattait en même temps qu'elles seraient exécutées avec l'énergie nécessaire. La chute de ce ministère, qui entraîna la monarchie, fit perdre au duc de Lavauguyon les espérances de fortune et d'avancement qu'il avait conçues au moyen d'un grand mariage et d'un emploi d'activité. A la fin de l'année 1830, à peine âgé de 50 ans, et malgré la force de sa constitution, il succomba au chagrin. En lui s'est éteinte la famille des Lavauguyon, qui, depuis Louis XIV, s'était soutenue avec éclat.

D—B—E.

LAVAUUR (GUILLAUME de), né à Saint-Céré, en Quercy, le 11 juin 1653, était fils d'un avocat au parlement de Toulouse. Destiné lui-même au barreau, il étudia le droit dans cette ville, et vint ensuite à Paris, où il se fit recevoir avocat au parlement. L'étude de la jurisprudence, à laquelle il se livrait assidûment, ne l'empêchait pas de cultiver avec succès la philosophie, la littérature et la poésie. Très-bon latiniste, il possédait encore le grec et l'hébreu. De retour dans son pays, la profonde connaissance qu'il avait des lois, la

son *Éloge* dans le *Mercur* de France du mois de novembre 1731. L'avaur a publié : I. *Histoire secrète de Néron, ou le Festin de Trimalcion*, trad. du latin de Pétrone, avec des notes historiques, Paris, 1726, in-12. II. *Conférence de la Fable avec l'Histoire sainte, où l'on voit que les grandes fables, le culte et les mystères du paganisme ne sont que des copies altérées des histoires, des usages et des traditions des Hébreux*, avec un discours préliminaire, Paris, 1730, 2 vol. in-12. Quoique ce sujet eût déjà été traité par plusieurs écrivains, notamment par Huet, évêque d'Avranches, dans sa *Démonstration évangélique* (voy. II, XXI, 20), l'ouvrage de L'avaur n'est pas sans mérite. S'il contient des explications hasardées, peu satisfaisantes, il renferme beaucoup de remarques curieuses, savantes, et qui attestent combien l'auteur était versé dans la philologie sacrée et profane. P—er.

**LAVAUX** (CHRISTOPHE) est un de ces avocats du barreau de Paris qui, avec les Bellart, les Chauveau-Lagarde, les Desce, les Trouchet, demeurèrent fidèles aux principes

« ceux. » Danton, « avait si complètement pouillé qu'il n'y restait que le peuple souverain et son despotisme. » Sur ce « ajouta-t-il; le trône et votre état est peut-être bien. » A cela L'avaur ne voyait dans ce mouve-ment révolte qui le conduisit à la guillotine, lui et ses pareils. « blia point cette proscription pendant le cours de la révolution, et mourut, voulant être par-tout, il ne rencontra, si ce n'est L'avaur sans lui et ses collègues : Tu seras peut-être guillotiné, mais sans ajouter une épithète ordurée au jour. Le dernier était toujours la même chose. On le proposa plusieurs fois à qui précédemment avait les meilleures relations avec le parti à la fois de L'avaur et de l'avaur. En 1793 L'avaur fut guillotiné dans un des premiers jours de la révolution.

vingt ans, ce trait de cruauté que je rapporte en historien fidèle, pour peindre l'esprit du temps. - Témoin de l'audace des révolutionnaires, Lavaux avait prévu les dangers de l'infortuné Louis XVI, et fut du nombre des courageux royalistes de l'intérieur qui firent de vains efforts pour le sauver. Dès 1789 il fut un des premiers membres de la réunion monarchique, formée chez Gatey, libraire, au Palais-Royal; et elle lui donna l'idée de l'établissement du *Salon français*, qui se tenait dans son appartement de la rue Royale. Le malheur de cette réunion vint de ses succès mêmes, et l'on peut ajouter de la maladresse des honnêtes gens qui la composaient. La noblesse de la cour et de la ville s'y porta en foule; ce luxe et ce fracas la firent remarquer; on amena le peuple, qui vint assiéger la maison en plein jour. Les membres du Salon envoyèrent une députation au maire de Paris, Bailly. Il se hâta de se rendre à la réunion pour lui signifier poliment de se séparer; en même temps un bataillon de la garde nationale fut appelé pour protéger cette retraite; mais presque aussi mal disposée que la populace, cette milice citoyenne, tout en garantissant des voies de fait les royalistes du Salon, les accabla d'injures. C'est là encore un de ces traits qui prouvent la naïve présomption des royalistes de cette époque, toujours portés à se compromettre par de vaines démonstrations, sans avoir les moyens ou la détermination d'agir. Cependant la société du Salon ne se dispersa point: un appartement au second étage, dans le Palais-Royal, lui offrit un asile agréable et plus sûr. Ce fut là qu'au commencement de 1790 le duc de Villequier vint avertir les sociétaires que la famille royale allait être attaquée par San-

terre à la tête du faubourg Saint-Antoine. Lavaux se joignit alors à ceux qui se rendirent aux Tuileries avec des poignards et des pistolets cachés sous leurs vêtements. On sait quelle fut la suite de cette tentative de Santerre, laquelle amena une collision entre ses faubouriens et la milice de Lafayette (voy. LAFAYETTE, LXIX.) Quant aux royalistes qui étaient allés au château, le roi, au lieu de profiter de leur bonne volonté, leur ordonna de déposer les armes. Poursuivis par les révolutionnaires de l'épithète de *chevaliers du poignard*, ils furent obligés de défilier entre deux haies de gardes-françaises, qui les insultaient et les frappaient de leurs armes. Lavaux eut le bonheur d'être préservé de tout mauvais traitement par un capitaine de la garde nationale, son ancien ami, qui, oubliant la diversité de leurs opinions, le tira de la bagarre, en lui disant avec une dureté affectée: *Suivez-moi, vous êtes mon prisonnier*. Lavaux n'en continua pas moins de fréquenter le Salon français. Au 10 août, il chercha vainement à pénétrer dans le château. Pressé, foulé, renversé par la foule, il se serait tiré difficilement du péril, sans la protection de son portier, un des héros du jour. Cet homme, après avoir été blessé au pied par un Suisse, s'en était vengé en aidant à tuer le camarade de celui qui l'avait atteint. « Il ne fait pas bon pour vous ici, citoyen, dit-il à Lavaux; donnez-moi le bras, prenez ma pique, et je vous réponds du poste. » Le digne avocat ne se le fit pas répéter; et, moyennant cette sauve-garde, il arriva chez lui sans encombre. Lors des massacres de septembre, il passait son temps à l'assemblée dans l'église des Cordeliers; car, comme lui-même l'observe dans l'écrit déjà cité, il fal-

lat se faire voir; le premier était un mauvais gardien. Le second pour en proposa d'envoyer des patrouilles pour cerner la prison de l'Abbaye et arrêter l'effusion du sang. Lavau donna l'exemple, mais neuf hommes seulement se présentèrent. La patrouille partit à dix heures du soir, arriva devant l'Abbaye; elle se trouva isolée. « Citoyens, il n'y a rien à faire pour vous, dirent les égoïstes; nous sommes les plus forts, et nous travaillons par ordre. » Cependant la patrouille attendit jusqu'à deux heures du matin; aucun renfort ne paraissant, il fallut bien se retirer. Le lendemain, Lavau se rendit chez Danton, et les amis de la justice. « Puisque tu n'as pas jugé à propos de me faire gorgier, lui dit-il d'un ton analogue à ses paroles, donne-moi une permission de sortir de Paris, je veux m'éloigner de ce lieu d'abomination. » Le farouche demagogue qui tant suscepiit de bons mouvements, et qui ne me au milieu de ses fureurs se montra toujours modéré à l'égard de ses anciens confrères, lui répondit : « Ceci est la justice nationale, ce que le prouve, c'est que tu respères, que tu es libre, et que tu y prends le même soin d'aller pour que tu sois le premier à sentir de vent dans ton moment redoutable. Tu ne les justifies; ce peuple souverain fut la guerre aux tyrans, et non aux égoïstes. Tu es libre et tu n'as pas le temps d'attendre, avec toute l'humanité possible. » Voilà ton passeport, dit-il. — Lavau alla passer quelque temps à Mondouille se traîner à l'instar de la prose de Louis XVI. Après ce que Langel avait osé dire à l'Assemblée, il eût été au-dessus de tout honneur de lui enlever son passeport, et de le faire enlever par le peuple de Mondouille.

• L'oyen Lanouge à Malesherbes  
 • fonctions de conseil de L. au  
 • Quelques succès obtenus en d  
 • dant des infirmités de certains  
 • bien plus que le sentiment de  
 • forces à me présenter pour ve  
 • cette honorable et triste tét  
 Cependant le tribunal revint  
 nature était formée, mais les droits  
 qu'il accordait aux accusés dev  
 être munis de certificats de ses  
 Comme une loi très précieuse dev  
 suspects tous ceux auxquels de  
 reils certificats seraient refusés,  
 vau, qui prévoyait bien qu'il  
 obtiendrait pas, vint lui d'ap  
 demander un T. et lui dit qu'il  
 dait pas moins devant le tribuna  
 volutionnaire, et avait même es  
 sident le moment d'écouter, et  
 comme, au commencement de la  
 decade, le tribunal faisait afficher  
 la porte et dans l'intérieur de la  
 toire, un placard pour interdire l'  
 dience aux défenseurs qui n'ava  
 pas de certificat, Lavau ne lui  
 pas d'être inquiet sur ce point.  
 Want en finir, il prit le parti  
 d'une de ces nominations d'él  
 pour s'expliquer avec Touss  
 Lamyelle. « F. — toi de ça, tu rep  
 dit l'accusateur public, va t'  
 train. La loi veut qu'il y ait des  
 défenseurs, or, pour défendre  
 conspirateurs, il nous faut des  
 • les rates. Les patrouilles ne s'occu  
 • seraient pas. — Mais ces placards  
 • répondit Lavau. — C'est pu  
 • contenter le peuple, répondit Pe  
 squier Lamyelle. — Au surplus,  
 ce n'est pas la seule fois que Lavau  
 ose braver la loi farouche accusée

• La même farouche accusée par les d  
 • les patrouilles ne s'occuperaient pas  
 • les rates. Les patrouilles ne s'occu  
 • seraient pas. — Mais ces placards  
 • répondit Lavau. — C'est pu  
 • contenter le peuple, répondit Pe  
 squier Lamyelle. — Au surplus,  
 ce n'est pas la seule fois que Lavau  
 ose braver la loi farouche accusée

un jour que, pour communi-  
 quer à un de ses clients, il lui de-  
 manda une permission d'entrée à  
 l'hôtel, dont on avait fait une  
 prison. Fouquier-Tainville la lui  
 donna d'abord d'un ton brusque ;  
 puis, changeant d'un ton plus doux :  
 « Je refuse la permission, dit-il, car  
 c'est à moi qu'il règne dans l'infirmi-  
 ère publique, la maladie contagieuse ;  
 tu es père de famille, je veux t'en pré-  
 server. »  
 Fouquier-Tainville assista cepen-  
 dant ; la permission fut accordée,  
 et quelques jours après il eut le  
 bonheur de sauvegarder son client.  
 C'était le financier ancien ami de  
 Turgot. L'ancien ami de Turgot  
 fut consolé plus de cent cinquante  
 accusés, qui parvinrent même à  
 acquiescer trente, avait même  
 eu de fréquentes entrevues avec  
 Fouquier-Tainville, qui aimait  
 les citations latines. Le digne avo-  
 cat point avare, etc'était un accu-  
 sateur-public un moyen de se  
 défendre. C'est ainsi que, plus sou-  
 vent qu'autre, il obtint des remises  
 espérant que d'un jour à l'autre  
 le régime cesserait. Cette  
 déplaisait à la plupart des  
 accusés qui écrivaient à l'accusateur-  
 public pour demander une prompte  
 justice. Tout en se plaignant de la  
 suite de la négligence de leur  
 avocat, Fouquier-Tainville lui mon-  
 tra quelquefois ces lettres. « Tiens,  
 dit-il avec une naïve férocité. Pourquoi  
 t'obstiner à vouloir analyser le  
 tribunal révolutionnaire, lorsque tes  
 clients sont prêts de se faire guil-  
 lotiner? »  
 Fouquier-Tainville expliquait : *Volenti  
 non iniuriatur* (ou n'ajoute point foi  
 aux accusations de celui qui demande  
 la mort). Fouquier-Tainville se  
 rendant à cette citation, le dossier  
 de côté ; et le 9 thermidor sau-  
 vantage ceux de ses clients  
 et fait placer dans la réserve, en  
 vertu des prévisions de La-

vaux avaient été justes. Cependant le  
 Salon français s'était dissous par l'é-  
 migration de plus de six cents mem-  
 bres qui le composaient. Après la Ter-  
 reur, les membres présents à Paris se  
 trouvaient réduits à six. Lavaux, qui  
 la vivacité de ses opinions faisait  
 un besoin de s'occuper des affaires  
 publiques, s'affilia au Club Poli-  
 tique et à celui des Échecs. Tous  
 deux se tenaient au Palais-Royal, et  
 il y passait ses soirées. Le moment  
 vint où la Convention, craignant l'in-  
 fluence des Sociétés royalistes, les fit  
 toutes fermer. Lavaux, qui n'était  
 pas prévenu, se présente un jour à  
 la porte du Salon Politique ; un faction-  
 naire lui demande où il va. « C'est là  
 que je veux entrer, » répond l'avocat.  
 « Tu le peux, citoyen, dit le soldat ;  
 mais tu en sortiras comme tu pourras ;  
 ceux qui s'y trouvaient sont en ar-  
 restation, et on ramasse leurs papiers. »  
 Il remercia cet honnête homme  
 et s'éloigna sans différer. La même  
 expédition eut lieu au club des Échecs.  
 Au 13 vendémiaire Lavaux figura  
 parmi les sectionnaires insurgés  
 contre la Convention ; mais, comme  
 l'officier qui les conduisait n'eut pas  
 le courage d'aller au delà du quai  
 Malaquais, ils en furent quittes pour  
 une volée de mitraille qui, passant  
 au-dessus de leur tête, leur fit plus  
 de peur que de mal. Là se termine ce  
 que, dans sa brochure, Lavaux a ap-  
 pelé ses *campagnes*. Il avait, depuis  
 1792, le titre d'avoué près la cour de  
 cassation. Le retour d'un peu de cal-  
 me, sous le Directoire, lui permit de  
 se livrer aux affaires ; et lorsque, sous  
 le gouvernement de Bonaparte, les  
 tribunaux se réorganisèrent, il eut le  
 titre d'avocat à la cour de cassation  
 et au conseil des prises. Son talent  
 comme orateur, ses connaissances  
 comme juriconsulte, sa probité, lui firent  
 une nombreuse clientèle, et il était à la





çaise, et s'entendant à mer-  
la faire comprendre aux Al-  
s, dont il savait la langue à  
 Frédéric-le-Grand, auquel on  
lui, voulut le voir, et, après  
en, s'empressa de l'attacher à  
versité de Berlin, alors nais-  
n lui donnant une chaire de  
té de littérature française dans  
le. Laveaux, en s'en acquit-  
satisfaction de tous, se trouva  
beaucoup de temps de reste,  
tigable travailleur, il consacra  
veillées tantôt à faire passer  
manus en français de grands  
s qu'on avait vraiment be-  
connaître de ce côté-ci du  
es *Poisons* de Bloch, par  
y, et plus encore l'*Histoire*  
*mands*, de Schmidt), tantôt à  
er de petits livres d'enseigne-  
d'éducation, ou bien des ou-  
le polémique contre deux ca-  
de gens auxquels il ne par-  
jamais, les Allemands qui  
écrire en français, et les Anti-  
phes. Cet esprit de vénération  
Raynal, les d'Alembert, les  
y, s'il était peu convenable de  
d'un ministre d'un culte  
y, sinon catholique, était par-  
t adapté au ton de la cour  
administration sous Frédéric,  
ouvait que conserver à La-  
a bienveillance et l'estime de  
e. Aussi Frédéric fut-il tou-  
n héros de prédilection. Déjà  
traduit le *Tableau des guer-*  
 *Frédéric*, par Müller, et il pré-  
concours à Mirabeau pour la  
n de la *Monarchie prussienne*  
 *Frédéric*. A la mort de l'illus-  
trique, il se hâta d'écrire  
en quatre volumes, avec une  
ation telle qu'on aurait cru  
lement que les matériaux  
réunis, mais que la rédaction  
déjà aux trois quarts arrêtée

lorsque les obsèques eurent lieu; et  
bientôt aux quatre volumes s'en ajou-  
tèrent trois de lettres ou pièces plus  
ou moins intéressantes. Enfin plus  
tard il rassembla tout ce qu'il était  
possible d'avoir du grand roi, en fran-  
çais, et, publiant ainsi ses *Œuvres*  
*complètes*, il put se laisser donner  
le titre d'historien et d'éditeur de  
Frédéric. Son nom pourtant ne parut  
point. D'ailleurs il fut peu satisfait  
du nouveau règne; et, après avoir été  
personnellement distingué du feu roi,  
il lui sembla dur de n'être plus, sous  
Frédéric-Guillaume II, qu'un pro-  
fesseur, un compilateur comme tant  
d'autres. La Révolution française  
éclata sur l'entrefaite. Les principes  
nouveaux, si directement émanés de  
la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle, ne  
pouvaient que charmer Laveaux, sur-  
tout dans un moment où il n'y avait  
plus là de monarchie pour lui faire  
excuser la monarchie. Il quitta de  
grand cœur la capitale de la Prusse  
et alla provisoirement se fixer à  
Strasbourg. Le libraire Treuttel fai-  
sait alors paraître dans cette ville de  
France un journal intitulé le *Courrier*  
*de Strasbourg*: Laveaux en fut le  
rédacteur, et, à mesure que la Ré-  
volution devint plus violente, l'exal-  
tation du journal alla croissant. Dès  
le commencement de 1792 le *Cour-*  
*rier de Strasbourg* se montrait fran-  
chement jacobin et provoquait aux  
violences, à la spoliation, et à la  
désorganisation du pouvoir, à tel  
point que le maire, Dietrich, à la  
grande satisfaction de tous les amis  
de l'ordre, fit opérer l'arrestation du  
rédacteur factieux (mai 1792). Mais  
telle était la puissance des clubs, qui  
de jour en jour débordait davantage  
le pouvoir, que quelques semaines  
après Laveaux sortit de prison, à con-  
dition toutefois de quitter Strasbourg  
au plus tôt. Il vint alors à Paris, ac-

avec transport à tous les comptes au grand jour dont les résultats furent la tentative du 20 juin et le succès du 10 août, et, huit jours après ce jour fatal du renversement de la monarchie (17 août), il fut nommé membre du tribunal de la commune, par lequel périrent tant de victimes. On a prétendu qu'il y montra de la modération; peut-être fut-il un peu moins atrocement exagéré que la majorité de ses collègues; mais à qui persuader qu'en circonstances semblables, s'il eût été modéré, il eût siégé à ce tribunal? Et comment, d'ailleurs, parler de modération en présence des faits non contestés que *le Moniteur* raconte de lui? En août 1793, par exemple, il dénonça comme tiède patriote et comme coupable d'actes arbitraires à son égard ce même Dietrich qui l'avait fait arrêter à Strasbourg; et Dietrich, destitué, fut transporté immédiatement à la Conciergerie, et condamné par le tribunal révolutionnaire. Rédacteur du journal *la Montagne*, non-seulement il y poussait aux mesures les plus horribles, et y applaudissait à tous les excès du système de terreur,

à côté des divisions qui mettaient les révolutionnaires les uns avec les autres, il savait apercevoir aussi les intérêts privés. Hébert et tout journal qui s'élevait le rédacteur du *Père Duchêne* le rédacteur de *la Cause* comme calomniateur et Laveaux eût pu s'en vanter comme dénonciateur; mais il ne pour le moment de dénoncer savait de faire partie de *la Montagne*. La révolution nidor n'en faillit pas une fautive, et pour la fois se vit dans un cachot; et de robespierrisme, de lui il faut avouer que rien juste que ces imputations encore pourtant, toute l'intervention de son et qualifié de patriote opposé n'y avait plus de place et l'organisation thermidorien bien qu'envisage le journal fût bon d'être sans avoir, il ne put se gliser parmi les heureux et à

sorte, l'histoire de France et celle des Gaulois avant et la domination romaine ; trouva sa véritable vocation dans de nombreuses et intéressantes additions dans l'édition que le coutardier d'un *Dictionnaire de l'Académie*. Malheureusement, la maison de librairie française gardait comme propriétaire-cessionnaire momentanée le dictionnaire, et avec d'autant plus de raison qu'elle avait des papiers censés venir de l'Académie. Il s'ensuivit un procès en 1763 qui fut au nombre des procès célèbres du temps, et qui finit par la condamnation des libraires et éditeurs infacteurs. On peut dire que ce procès date la réputation de Laveaux, non-seulement en ce qu'il le fit connaître dans une sphère plus étendue littéraire et honorable que jusqu'alors n'avait eu le dictionnaire en littérature, mais aussi en ce que la condamnation du dictionnaire avec additions donna à Laveaux et à l'homme de lettres qui s'occupait de ce dictionnaire qui n'est qu'un dictionnaire de la langue et de la littérature françaises, et véritablement et tous les jours on peut écrire et tous les jours les mots rangés logiquement, et avec des définitions exactes, et philosophiques, qui n'enlèvent à tous moments obscénités, qui n'offrent point, et sans cesse, Dumarsais et Roubaud grossières en fait de mots, d'étymologies et d'orthographe, etc. Ce nouveau dictionnaire de la langue et de la littérature française, Laveaux le construisit avec des collaborateurs sérieux, et ce fut un travail relativement très-court.

et, même mal exécuté, il eût exigé, outre sa prodigieuse puissance de travail, des connaissances très-précises et très-variées ; mais tant s'en faut qu'il soit mal exécuté. Il n'a point fait oublier le *Dictionnaire* de l'Académie et ne le détrônera jamais : un nom, un drapeau est tout pour la foule, et c'est pour la foule que se font les dictionnaires. *Le Siècle de Louis XIV* est à peu près la plus mauvaise histoire qu'ait jamais écrite un homme de talent (après l'*Histoire de Charles XII* et celle de *Pierre-le-Grand*) ; on la recommande cependant, et probablement on la recommandera longtemps encore, comme un chef-d'œuvre. Laveaux lui-même ne se dissimulait point cette impossibilité de détrôner le *Dictionnaire de l'Académie*, dont l'autorité a survécu au 10 août et aux trois journées de juillet ; il savait surtout, l'ayant vu tant de fois de ses propres yeux, de quel poids étaient et sont toujours ses décisions pour les étrangers. Mais il est un fait : c'est que, suivant ceux même pour qui c'est un parti pris de préférer le *Dictionnaire de l'Académie* à tout ce qui s'est fait ou se fera, vient immédiatement en première ligne après lui le grand travail de Laveaux ; et aujourd'hui encore, bien que la multiplicité des mots nouveaux de toutes sortes, dont s'est augmentée la langue, et d'autres causes encore que nous aimons mieux ne pas caractériser ici, aient fourni les éléments d'un dictionnaire nouveau, nous ne voyons pas qu'on l'ait réellement dépassé. Laveaux, quand cette publication eut lieu, avait une position agréable dans l'administration. Nommé d'abord, sous le Consulat, chef du bureau militaire du département de la Seine, il n'avait pas tardé à devenir chef de division et inspecteur général des prisons et des hospices

*la langue française*, Paris, 1826, 2 vol. in-8°. Laveaux, dans cette nouvelle compilation, a usiné le mérite de l'invention que dans son dictionnaire : Beauzée, Boubaud avaient rendu sa tâche facile ; mais, lors même qu'il ne leur ajoute rien, il élimine et il énonce bien. En général, il ajoute ou il trouve d'heureux exemples. De tout temps il s'était particulièrement attaché aux synonymes, dont les nuances échappent si facilement aux étrangers, et même souvent aux indigènes. Au reste, comme déjà les synonymes avaient trouvé place dans le grand dictionnaire, ce lexique synonymique peut encore, ainsi que les deux ouvrages qui précèdent, être regardé comme un dépiècement du premier. V. *Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française*, Paris, 1816, in-8°; 2<sup>e</sup> édition (très-augmentée), 1822, 2 v. in-8°. Aucuns s'étonneront peut-être, en apercevant ces deux très-grands volumes à menus caractères, et compacts, que la langue française ait tant de difficultés qu'ils se soupçonnaient pas. Laveaux pourtant, il faut

adjectifs, qu'en allemand jours avant leur substantif le lieu varie si bizarrement (çais), etc., etc., telles sont les principales difficultés qu'il a soul. Il prend à tâche de revue, comme par ces règles de la langue, et les applications diverses règle, de formuler et de observations particulières ductibles en règles, qui au usus, de rendre sensibles trer le vice de telle ou telle d'un écrivain, de telle ou parler usuelle au salubre. Ce qui frappe sur les le ces deux ouvrages, est au chose de l'éloquence et d mathématiques, c'est à multiples, de simplifier celles-ci diminue en un grecul en simplicité ; les, comme une brève épique taient la solution, s'a comme par enchantement calions attirant comme nev, se voyant les yeux se justifient et s'attirement. Peut-être s'allait

terre. Une table excellente beaucoup les recherches et ms. VI et VII. *Traits détaillés de l'Histoire* (Berlin, 1783, in-8°). *Tableaux physiques, historiques et moraux* (Berlin, 1783, in-8°), dont il ne se la peine de publier la seconde édition. Les deux opuscules sont des ouvrages auxquels lui-même a attaché d'importance. *Histoire des premiers peuples qui ont habité la France*, Paris, 1783, in-8°. Cette histoire ne s'arrête pas aux derniers temps de la domination romaine, et conséquemment ne nous donne que l'histoire des Gaulois. Laveaux avait d'abord voulu publier ce que nous a vu puis M. Simonde de Sismondi dans son *Histoire des Français* (Paris, à l'instar de l'*Histoire des peuples* de Schmidt). Mais, à cause d'un philosophisme anti-antique et républicain, il n'avait pas les qualités qui caractérisent le grand historien de Genève; et en réalité il ne pouvait pas accomplir la tâche, pour laquelle il était né pendant un temps il ne le fit pas. Toutes ces assertions ont été lancées par l'école voltairienne et par quelques orientalistes qui ont adopté de confiance et sans examen. Que les prêtres de Babel calculassent les éclipses depuis les temps avant le Christ, que les autres eussent encore connu les éclipses de Jupiter et de Saturne, cela n'a rien de la connaissance que nous avons eue en Occident ou se peut en tirer d'articles de foi. Même l'absence de ces assertions équivaut à celles qui sont devenues. Rien d'approfondi, nulle recherche neuve, aucune recherche originale; point d'énumération et comparée des diptères de la Gaule selon

les temps; pas même un mot sur la distinction des races celtique et kimrique, au moins à propos de la religion: on dirait qu'il croit les druides des prêtres celtiques; la différence des sacerdoces, la différence des mythologies sont pour lui lettres closes. Et pourtant il a tout un chapitre, tout un cinquième de son ouvrage, consacré à nous apprendre la religion, les mœurs, usages, lois, etc., des Gaulois. Il est vrai qu'en revanche il fulmine contre la théocratie, et nous présente la Gaule tout entière gémissant sous ce joug, quoique, des citations qu'il jette au bas de ses pages, résulte bien nettement que la domination sacerdotale n'était ni universelle ni sans bornes. Il n'est pas beaucoup plus riche sur l'origine des Gaulois, bien qu'il les amène de l'Orient, ainsi que tous les peuples de l'Europe méridionale, et qu'il trace leur itinéraire par la Haute-Asie, au nord de la mer Caspienne, et par la Russie; mais il ne sépare pas comme il le faudrait le Pélasge du Slave, le Slave du Germain, le Germain du Celte ainsi que du Kimri, le Kimri et le Celte de l'Ibère. Les fluctuations, les revirements, les actions et réactions de toutes ces hordes qui, simultanément les unes, successivement les autres, se coudoient, nous ne disons pas sur toute cette immense péninsule qu'on nomme l'Europe occidentale, mais seulement sur la terre de Gaule, il n'en voit rien. Des détails de l'administration romaine, il omet plus qu'il ne raconte; des déclamations creuses sur l'esclavage, sur la fausse prospérité du pays, sur les conquêtes, envahissent la place qu'il eût fallu donner à la narration des faits politiques et sociaux, à la peinture fidèle des progrès, puis de la décadence de la belle province, à la dégradation des nuances; car comment la Gaule eût-elle

enq ; dans tout ce recit , rien qui ne soit universellement connu depuis dix-neuf siècles. Le fait capital de l'établissement du christianisme est défigurés ! les invasions des Barbares sont pitoyablement introduites et racontées ! IX. *Vie de Frédéric II, roi de Prusse*, Strasbourg, 1788 et 89, 7 vol. in-8° ou in-12 (les trois derniers se composent de *Lettres sur la vie et le règne de Frédéric*. On les a souvent cités à part comme un ouvrage particulier, mais à tort). X. *Les Nuits champêtres*, Berlin, 1783, in-8° ; 2<sup>e</sup> édition, Varsovic, 1784, in-8° ou in-12. XI. *Eusèbe, ou les Beaux Profits de la vertu dans le siècle où nous vivons*, Amsterdam, 1767, in-8°. XII. *Cours théorique et pratique de langue française*, Berlin, 1784, in-8°. Cet ouvrage fut entrepris par l'ordre du roi de Prusse et eut un grand succès. *L'Art de penser* (Berlin, 1784, in-8°), qu'on donne comme un ouvrage à part le plus souvent, ne consiste qu'en extraits du *Cours théorique et pratique*. XIII. 1<sup>o</sup> *Leçons méthodiques de langue française et allemande*, Stuttgart, 1787-89 ; puis Tubingue, 1790, 8 vol. in-8° ; 2<sup>o</sup> *les*

à Berlin), une à part, le plus souvent ou titration partielle de Zöllner *fonse de M. l'abbé M. Borelle contre les destines de quelques téraires*, La Haye, 1712, *Voltaire, J. d'Alambert et l'Académie*, Paris, 1780 *cons de langue française quelques académiciens français de l'Académie* (par un maître de lin, 1782, in-8° ; 3<sup>o</sup> *Ceques auteurs français en allemand*, Berlin, 6<sup>o</sup> *le Maître de langue sur quelques ouvrages écrits en allemand*, 7<sup>o</sup> 1<sup>o</sup>, 2<sup>o</sup> éd., Leipzig, 1777 Un petit opuscule questionnaires que pour moi *Histoire de la Bible, ou le Nouveau-Testament à l'usage de Nuremberg*, 1668, in-4 (ou avec un vœu de l'écriture de cette Bible) pendant que la *Mouvement*

Tauteur. La première édition de ce dictionnaire date de 1762, époque à laquelle Laveaux avait à peine treize ans (la deuxième fut de 1774, la troisième de 1784 et 85, la quatrième de 1789). Du reste, le nom de Laveaux ne se trouve sur aucune. Enfin on ne doit point oublier que partie du *Courrier de Strasbourg* et partie du journal *la Montagne* peuvent être aussi revendiquées par Laveaux. Comme éditeur, il a soigné en Allemagne, à l'usage des Allemands, des réimpressions de la *Grammaire de Wailly*, Berlin, 1790, in-8°; du *Théâtre des Jeunes Personnes*, par M<sup>me</sup> de Genlis, Berlin, 1782, 4 vol. in-8°, et enfin des *Veillées du Château*, de la même, Berlin, 1783, 4 vol. in-8°. En France, nous l'avons vu exécuter pour Moutardier et Leclerc le *Dictionnaire de l'Académie Française*, augmenté de plus de vingt mille mots. Outre ces ouvrages connus, et dont un seul présente des additions de son fond, on doit aux soins de l'inatigable Champenois les *Œuvres complètes de Frédéric II, roi de Prusse* (Berlin, 1788, 15 v. in-8°), et *l'Histoire de Pierre III, empereur de Russie*, imprimée sur un manuscrit trouvé dans les papiers de M. de Montmorin, et composée par un agent secret de Louis XV à la cour de Saint-Petersbourg, Strasbourg et Paris, au VI (1798), 3 vol. in-8°. Enfin, en tant que traducteur, Laveaux a fait passer de la langue allemande dans la nôtre, outre une version de *l'Éloge de la folie*, écrit en latin par Érasme (Berlin, 1782), et qui avait déjà été traduit, onze ouvrages qui ne forment pas moins de trente-un volumes. Ce sont d'abord les textes de *l'Œuvre du peintre Hedlinger*, Stuttgart, 1776, 2 vol. in-folio, et de *l'Ichthyologie ou Histoire naturelle gén. et particu-*

*lière des poissons*, par Bloch, 8 vol. (1785-1797). Ensuite viennent trois ouvrages capitaux déjà indiqués : 1° *l'Histoire des Allemands*, par Schmidt, Berlin, 1784, 9 vol. in-8°; 2° *l'Hist. de l'origine, des progrès et de la décadence des sciences dans la Grèce*, par Meiners, Paris, 1799, 5 vol. in-8° (c'est, comme on sait, le meilleur des ouvrages de Meiners, qui a jeté de la lumière sur les plans politiques et la secte des pythagoriciens, mais qui s'est malheureusement arrêté à Platon); 3° *le Tableau des guerres de Frédéric-le-Grand, contre les puissances réunies de l'Empire, de l'Autriche, de la Russie, de la France, de la Suède et de la Saxe*, par L. Müller, Berlin, 1785, in-8° (avec les plans figurés de 26 batailles ou combats importants, réunis en une même feuille). Arrive encore un autre ouvrage du même Müller, la *Tactique pure, pour l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie*, Berlin, 1787, in-8°; après laquelle nous placerons *l'Essai sur le peuple, sur la génération, les animalcules spermatiques et ceux de l'infusion*, par Gleichen, 1799; deux *Sermons* de Zollikopfer *sur le prix des choses les plus importantes de ce monde* (roy. dans cet article même, XV, 1°), et un livre d'*Entretiens avec les enfants sur quelques histoires de la Bible*, 1782, in-8°; mais surtout *Musarion, ou la Philosophie des Grâces*, par Wieland, 1789, in-8° (2).

P—OT.

**LAVIGNE** (GUILLAUME), gentilhomme breton, vivait dans le XVI<sup>e</sup> siècle. Accompagné de cinq

[X] C'est à tort que dans l'article CILIZON (I. VIII, p. 342), une traduction du roman de *Trois Jours* est attribuée à Laveaux; elle est de l'auteur d'Anax.



autres, gent hommes de la province de Bretagne, calvinistes comme lui, il surprit, le 15 janvier 1577, la ville de Concarneau, dans le diocèse de Quimper, dont elle n'est éloignée que de quatre lieues. Cette ville, très forte, était au pouvoir des ligueurs. La troupe que commandait Lavigne ne se composait guère que de trente ou quarante et de quarante-cinq arquebusiers. Aussi, peu confiants dans leurs forces, les calvinistes eurent-ils recours à la ruse. Ils partirent, le 14 janvier au soir, de la maison d'un nommé Portzuan, l'un d'eux, située à dix lieues de Concarneau, arrivés à la pointe du jour sous les murs, ils détachèrent cinquante de leurs soldats, qui pénétrèrent dans la ville sous prétexte de remettre au commandant une lettre de M. de Bouille, l'un des principaux de la province. Ces soldats, tombant l'un après l'autre sur le poste, composé de trois hommes armés, s'incrustèrent du côté par où venaient leurs compagnons, qui entrèrent sur le champ, levèrent le pont-levis, et évitèrent toute surprise de la garnison de la ville. Le lendemain, les calvinistes, précédés de Lavigne, se dirigèrent vers le port et les lieux voisins pour se préparer à recevoir les troupes royales qui devaient venir à leur secours. Les calvinistes s'étaient déjà préparés à combattre, mais ils furent surpris par les ligueurs qui profitèrent de leur absence pour entrer dans la ville. On crut qu'il s'agissait d'une surprise, mais Lavigne, qui se trouvait à l'extérieur, se rendit à la ville et se mit à la tête de la garnison.

*Un jour, deux cents arquebusiers de la ville de Concarneau, dans le pays de Bretagne, par ceux de la ville*

gion, ensemble de la reprise de dicte forteresse par ceux du pays, wardy ensuisant, avec le nom des morts, tant d'une part que d'autre, plus une particularité de mention, tant des mœurs des anciens habitants que de l'adversité et forts du dict pays. A Paris, par Pierre Laurent, libraire, trouvé à vendre sur la Meuzanne 135 avec permission, in 8°. Cette édition a été insérée dans le tome I de l'histoire de France, publiée par MM. L. Cimber et F. Dange. Et que cette empreinte porte la signature de Lavigne, on a quelques raisons de croire que l'ouvrage lui attribue le sort de ce qui se trouve. En effet, le chanoine de Concarneau, contemporain des événements qui se sont passés en Bretagne pendant la ligue, s'occupait surtout de ce qui prit part plus d'une fois. Il compose une histoire qui a été publiée récemment. Dans la relation très détaillée des deux sièges de Concarneau, qu'il place au mois de janvier 1576, il dit bien explicitement que Lavigne fut tué lors de la reprise de la ville, mais il est des circonstances qui semblent au contraire qu'il se cache dans un grenier et se trouve, tué et pris au par la garnison sur le pays. Et plus tard, que le domestique de Lavigne se voyant seul, qu'il réclamait et obtint la clé de la porte de son maître, comme il n'y avait que lui qui pût donner la clé, comme les projets des calvinistes ne s'étaient pas à d'autres places, et se trouva à Rennes, en, après qu'il s'empêcha d'être unidit par le capitaine, il fut condamné à être pendu. Les deux sont d'ailleurs

plus propres à infirmer l'opinion admise jusqu'à ce jour, que le chanoine Moreau, toujours véridique et impartial, les avait recueillis de ceux qui avaient repris Concarneau, et que, résidant lui-même à Quimper, il n'était qu'à quatre lieues du théâtre des événements.

P. L—T.

**LAVIGNY** (PIERRE), né à Langres, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, entra à Mâcon dans l'ordre des Dominicains. Il eut quelque réputation comme prédicateur et comme poète. Vienne, Avignon, Nevers et les Cevennes furent les lieux où il prêcha le plus fréquemment et avec le plus de succès. Ses principaux ouvrages sont : I. *P. Ovidii Metamorphoseos libri moralisati cum pulcherrimis fabularum precipuarum figuris*, per P. Lavinium, Lyon, 1510. II. *Officium B. Rochi nocturnum diuturnumque*, 1510, in-16. III. *J. Martii Belgæ elucidationes Gallicanæ Trojanæque*, Paris, 1521. C'est la traduction des rêveries de Lemaire de Belges. Il avait en outre composé un petit poème latin en l'honneur de la ville de Langres, lequel se trouvait inédit dans la collection des manuscrits de Christine, reine de Suède. D—n—s.

**LAVILLEHEURNOIS**. Voyez VILLEERNOY, XLIX, 88.

**LAVIROTTE** (LOUIS-ANNE), né en 1725 à Nolay, en Bourgogne, fut envoyé à Paris pour étudier la médecine; y prit ses grades et devint docteur-régent de la Faculté. Habile dans son art, il était aussi très-versé dans la physique. Son amabilité, ses talents l'avaient mis en relation avec un grand nombre de personnes distinguées, et lui avaient acquis l'estime de ses confrères. Enfin, d'après le témoignage de ses contemporains, il se serait fait une réputation brillante si une mort prématurée ne l'eût enlevé, le 3 mars 1750. Depuis 1750

il était attaché à la rédaction du *Journal des Savants*, et il a aussi travaillé au recueil intitulé: *Collection académique*. Lavirotte n'a publié qu'un ouvrage de sa composition: *Observation sur une hydrophobie spontanée, suivie de la rage*, Paris, 1757, in-12; mais il a donné plusieurs traductions estimées: I. *Observations nouvelles sur les prédictions des crises par le pouls*, traduit de l'anglais de Nibell, Paris, 1748, in-12. II. *Dissertation sur la transpiration et autres excrétions du corps humain*, Paris, in-12. III. *Exposition des découvertes philosophiques de Newton*, traduit de l'anglais de Mac-Laurin (voy. ce nom, XXVI, 68), Paris, 1749, in-4<sup>o</sup>. IV. *Nouvelle Méthode pour pomper le mauvais air des vaisseaux*, trad. de l'anglais, Paris, 1750, in-8<sup>o</sup>. V. *Nouvelles Observations microscopiques*, traduit de l'anglais de Needham (voy. ce nom, XXXI, 31), Paris, 1750, in-8<sup>o</sup>. VI. *Dissertation sur la chaleur, avec des observations sur les thermomètres*, traduit du latin de G. Martine (voy. ce nom, XXVII, 315), Paris, 1751, in-12. Z.

**LAW** (GUILLAUME), auteur anglais du XVIII<sup>e</sup> siècle, a publié plusieurs ouvrages, la plupart remplis d'absurdités, et qui lui ont attiré une foule de sarcasmes et de plaisanteries. Il avait adopté les opinions fanatiques de Jacob Behmen, savetier visionnaire, et il se déchaîna particulièrement contre les spectacles, qu'il appelait le triomphe du diable. On doit excepter cependant de la proscription quelques-unes de ses productions, principalement son *Appel sérieux à une vie dévote*, ouvrage plein d'une véritable piété, d'érudition, de sagacité, écrit d'un style clair et énergique, qui a été loué par Johnson et par Gibbon, qui était son parent. Sa satire, dit Gibbon, est

de la religion, et de la controverse sur les états éminents, et quelques sermons. S—v.

**LAWRENCE** (JEAN), agronome anglais, naquit en 1756, à Colchester (comté d'Essex), et fit preuve, tout jeune encore, des plus heureuses dispositions. A dix ans il faisait de petites compositions en prose et en vers. Mais peut-être le développement trop exclusivement et avec trop de précipitation dans cette voie ; la précocité produisit la fatigue, l'affaiblissement. Cette trop hâtive imagination, dont on attendait tant, se dessécha et s'éteignit, par suite, dit-on, d'affections nerveuses ; souvent même sa mémoire était absente. Toutefois il conserva, nous n'en saurions douter, le goût de la littérature et une grande facilité. Mais il fut longtemps avant de pouvoir s'y livrer avec un peu de suite. Sa mère, qui était restée veuve de bonne heure et qui n'avait que peu de fortune, l'avait placé à Ipswich d'abord, afin d'y apprendre le commerce du blé, et ensuite à Sud-

folk, et par suite des études commerciales, prinicipalement l'exportation des grains. Une belle fortune fut la récompense de cette nouvelle activité. Mais tout de nombreuses années l'Amérique anglaise, sous le joug de la métropole, la guerre, et pour longtemps tout comme l'Angleterre et son ombre l'Atlantique, lui causèrent préjudice. Aussi, divers, inséra dans les feuilles de cette occasion, le ministre hostile et très-amer au ministère. Cependant il son exploitation agricole, mais en les de d'autres points. On voit Grande-Bretagne est les milés agricoles. Lawrence quelque sorte membres de ces sociétés qui province, remplissait le de secrétaire, et avait y mois ou deux de l'année répondant. Les actions

un renom. Ce ne sont pas les seuls qui soient sortis de sa plume ; et, indépendamment d'un grand nombre d'articles insérés dans des recueils périodiques, on lui doit même quelques excursions dans le champ de la politique. Il mourut vers 1836. Ses *Œuvres complètes* n'ont point été recueillies, et véritablement ne valent pas la peine de l'être ; mais lui-même avait réuni en 2 vol. in-8°, intitulés *Mélanges* (1804), beaucoup de bluettes échappées de sa plume. On y remarque principalement les morceaux relatifs à l'esclavage des noirs, à la prostitution et à diverses matières politiques. Il a publié en outre : I. *Les Droits et les Remèdes, ou théorie et pratique de la politique* (dédié au comte de Stanhope). Lawrence se montre imbu, dans cette publication, de tous les principes de l'école politique de Jean-Jacques et de l'école religieuse de Voltaire. Les mots de préjugé et de superstition, d'esclavage et de contrat social y sont prodigués, et l'on pressent assez en quelle occasion et à quel propos. On ne saurait nier, du reste, que l'auteur ne s'y montre bon citoyen et logicien, et qu'il n'émette, au milieu de beaucoup de déclamations, plusieurs idées utiles. II. *Traité philosophique et pratique sur les chevaux et sur les devoirs de l'homme envers les êtres animés de la création*, Londres, 1798, 2 volumes in-8°. Ce livre obtint rapidement les honneurs d'une 2<sup>e</sup> et d'une 3<sup>e</sup> édit. (1809) ; il eut assez de retentissement pour que les Chambres mêmes prissent en sérieuse considération les questions qu'il soulevait, et qu'une motion formelle fût formulée à l'effet de réaliser le vœu émis par Lawrence, de voir la loi intervenir entre l'homme qui abuse de sa supériorité sur l'animal pour en faire sa

victime, et tenir un juste milieu entre une sensiblerie ridicule et l'indifférence elle-même. Lawrence a été le premier à exprimer formellement l'idée de cette espèce de terme moyen, sans s'embarrasser des sarcasmes qu'elle ne pouvait manquer de faire naître. Il en entendit beaucoup, surtout de la part des intrépides chasseurs, auxquels il reprochait de déployer à plaisir un luxe inutile de barbarie. III. *Histoire du cheval et de la décadence de l'espèce chevaline*, Londres, 1810, in-4°. Bien qu'un peu superficiel et exagéré, cet ouvrage, qui, évidemment, provient de la même pensée que le précédent, présente beaucoup de particularités curieuses, de réflexions justes et de détails utiles. IV. *Traité général de l'administration de la maison rurale et du régime médical à y suivre*, Londres, 1802, in-8°. V. *Le moderne Cultivateur* (the modern land's steward), Londres, 1802, in-8°. VI. *Nouvel Almanach du Fermier*, Londres, 1799, in-8° (opuscule parfait, et qui a mérité les fréquentes réimpressions qu'on en a faites ; la 5<sup>e</sup> édition est de 1809). VII. *Petit Almanach de poche du Fermier*, Londres, 1802, in-12. C'est un abrégé du précédent. VIII. Divers articles dans le *Monthly Magazine*, dans le *Commercial and agricultural Magazine*, etc. — Il ne faut pas confondre Lawrence, l'auteur du *Traité philosophique sur les chevaux*, avec Richard LAWRENCE de Birmingham, vétérinaire, auquel on doit un *Examen de la structure et de la physiologie du cheval*, Londres, 1801, in-4° ; 2<sup>e</sup> édition, 1804, in-8°, et de quelques autres ouvrages sur la nosologie de cet animal ; et moins encore avec un littérateur fort superficiel aussi, mais fort spirituel et quelquefois fort amusant, le chevalier de Malte Jacq.-Henri

brutalement Bonaparte. Il ne recouvra la liberté que peu de temps avant la paix générale, ce qui ne l'empêcha pas de revenir encore depuis en France. Parlant fort bien les langues étrangères, notamment le français et l'allemand, il aimait à écrire en ces langues, et l'on a de lui, en allemand, une pièce allégorique intitulée : *L'Amour* (Berlin, 1801, trad. en angl. par lui-même, 1802), et un *Essai sur le système des Nairs en fait de galanterie et d'héritage* (Weimar, 1793); en français, *l'Empire des Nairs, ou les droits de la femme* (Paris, 1807, vol. in-12). Ce dernier ouvrage, qui du reste avait déjà paru en allemand (Berlin, 1801), et qu'il traduisait lui-même en anglais (Londres, 1811, 4 vol. in-12), fut saisi par la police française comme attentatoire aux mœurs, et Lawrence n'obtint la mainlevée qu'à la condition d'écouler toute l'édition en pays étranger. Il fallut la Restauration pour permettre le débit de l'ouvrage, auquel on n'eut que la peine de mettre un frontispice neuf et le millésime 1814. On a de plus du chevalier Lawrence (en anglais) *L'Amour des*

la noblesse n'a pour lui  
vet assez moderne d'outre  
bre haute! Au total, le  
avec plaisir, comme tout  
ne d'une conviction si  
pleine, d'une situation si  
sime. Lawrence était de  
un digne membre de  
vraie *gentry*; et les goûts  
les aristocratiques le  
semé son livre en rendit  
fort piquant. Enfin il a  
l'allemand, de Kotzebue,  
*Vierge du Soleil*, 1799, in

**LAWRENCE** / Six  
premier peintre du roi  
et successeur de Bonaparte  
présidence de l'Académie  
Beaux-Arts de Londres,  
Thomas Lawrence et de  
le plus jeune de nos  
pour la plupart au  
Il naquit le 9 mai 1769,  
rosse des saints Philippe  
Bristol, à quelques ports  
naissance du célèbre  
Southey. Son père s'étai  
bord à l'étude du droit; sa  
l'inquiète et sotte mères

ture; c'est pour Lawrence sur-elle ne serait pas en défaut. effet de plus prophétique que niers pas du jeune Thomas. prodige, il eut cette pré-dont l'âge mûr ne vient pas s réaliser les promesses; mais par la fortune agitée de son ressentit, pendant ses jeunes la pénible influence d'une ou superficielle, sans raison et le. Le père, plus étourdi en-la facilité de l'enfant que l'en-même, le donnait en spec-es pratiques pour achalander erge de l'*Ours noir*, au bourg zes, dans le Wiltshire. Tho-ait à peine cinq ans, que, une de ces mémoires prodique Gassendi appelait *céles-ivait appris par cœur des ti-e Shakspeare, de Milton, de . On le mettait sur la table; ssait, et, la main droite le-débitait sa poésie avec un ac-simé, à la grande admiration ageurs. C'était un enfant su-aux grands yeux brillants, à d'une douceur angélique, et ages pleuvaient sur sa beauté. nerveilleux que, bercée par dulations imprudentes, cette ntelligence n'ait pas avorté. sement que, plus tard, son bon urel prit le dessus et le sauva; n'est pas la faute de son père et pas devenu le fat le plus ent de son siècle. Ses suc-ers, ne se bornaient pas à la tion; sa mère, en secret, rait au plus utile, et lui mon-re, et la nature lui montrait er des portraits. L'enfant de-me si curieusement habile à ressemblance, que souvent le it à ses visiteurs: « Messieurs, on fils; voulez-vous qu'il cite des vers ou qu'il tire vo-*

tre portrait? » Et les bonnes gens de crier au prodige. Toutefois, à six ans, il n'avait encore que de faibles notions des premiers éléments de gram-maire, quand on le mit en pension près de Bristol. Un ministre dis-sident lui donna ensuite quelques le-çons; mais, en résumé, son bagage littéraire fut toujours bien léger; et si, dans la suite, on eut occasion de louer en lui un certain goût classi-que, et ces fleurs de poésie que la richesse de sa mémoire faisait éclore dans la conversation, ce n'est pas qu'il eût une instruction réelle, c'est qu'il savait habilement ménager sa réserve, c'est qu'il prêtait, par l'har-monie presque musicale de son débit, un charme ravissant au peu qu'il avait appris. Grâce à cette habileté, il demeura toute sa vie un grand ci-tateur de vers, surtout de ceux de Shakspeare et de Milton. Mais reve-nons à Devizes, où la vanité pater-nelle du vieux Lawrence s'exaltait à la fumée des éloges. Pour achever de lui tourner la tête, le grand acteur Garrick vint à traverser la contrée, dans une de ses tournées dramati-ques, et descendit à l'*Ours noir*. L'au-bergiste le presse sur-le-champ d'en-tendre son fils qui lui débite une lon-gue scène de Shakspeare, que le tragédien écoute avec complaisance. Garrick, au retour, à un mois de là, rentre à l'auberge de Devizes et ap-pelle le petit Thomas: « Sus, debout, Tommy; allons! mon homme; qu'a-vons-nous de nouveau en dessin et en poésie? » Et l'enfant lui récita une tirade nouvelle avec son petit ramage accoutumé. Le bon Garrick le prit dans ses bras, et, l'embras-sant, lui dit: « Fort bien! mon héros; et que veux-tu être, comé-dien ou peintre? » Prince Hoare, ar-tiste et littérateur, secrétaire de l'Académie royale, vint à son

a même arraché à un célèbre artiste, de tous le plus avare en éloges, au rude Fuseli, cet aveu remarquable : que, pour les yeux, Lawrence pouvait le disputer au Titien. Mais, à Devizes, que valaient au jeune phénomène toutes ces gloires d'enfant ? Avec les admirateurs stériles vinrent les donneurs de conseils. L'un voulut lui prêter les *Vies des Peintres étrangers* par Rogers, pour lui former le goût; l'autre offrit de le mener aux galeries de Corsham - House, résidence de la famille des Methuens, pour y voir quelques peintures de maîtres. Mais le père, qui avait ses bons moments et par éclair quelque idée juste, s'opposa pour son fils à la lecture de Rogers : « Il n'y pourrait puiser que des idées toutes faites, disait-il; son propre génie et la nature, voilà ses maîtres. » Le vieux Lawrence avait raison. « Comment faut-il s'y prendre pour devenir original? » demandait un ancien à un philosophe; « Ne rien lire et se promener beaucoup, » répondit l'autre. Mais le brave Lawrence accueillit de grand cœur la proposition de mener Tommy à Corsham-House. Quand il

en proportion de la main alerte avait esquissé frappant de ressemblance qui n'était dépourvu ni d'élégance et de goût personnages. Plus tard toujours de cette pratique; et, à l'époque de sa carrière, il se plaisait pierre d'Italie rehaussé ces légères esquisses à toute la verve d'un pinceau. Cette habitude crayons était même si il tendit à ses tableaux qu'il exécutait de la un uevas son dessin comme terminé, avant de l'achever. C'est toujours ainsi de jusqu'à la fin de sa vie; la toile de deux parties devait se perdre sous trop souvent, il faut le fit regretter l'expression et plus certainement de. — Thomas venait de dixième année, qu'on avait fait de nombreuses son aubeur; mais il

dérables de la ville, les évêques d'Oxford et de Landaff, les comtes de Bathurst et de Warwick, et la comtesse d'Égremont. Une douzaine de francs, puis une guinée par portrait était son prix, que la vogue croissante lui permit bientôt d'élever à deux, puis à deux et demie. Oxford une fois épuisé, il passa à Bath, où sa réputation s'étendit. Là il travailla beaucoup dans l'atelier de Hoare, le peintre, père du secrétaire de l'Académie, et les conseils de cet excellent praticien furent fort utiles à son jeune talent. Ce fut alors qu'il peignit la fameuse tragédienne *miss* Siddons dans le rôle de Zara, et ce portrait eut les honneurs de la gravure. La bienveillance, chez quelques-uns, devint admiration; l'admiration, enthousiasme. Sir Henry Harpur voulut se charger des frais de ses études et l'envoyer à Rome; mais, fier pour son fils, le père refusa, alléguant que Tonny n'avait pas besoin d'un pareil secours pour faire son chemin. Hoare, trouvant quelque chose de céleste dans son regard le voulut peindre en Jésus enfant. Mais le mot de Garrick : « Que veux-tu être, ou comédien ou peintre ? » bruissait dans sa jeune tête, et le persuadait qu'il avait la double vocation du théâtre et de la peinture. Il voulut donc, au milieu de ses succès d'atelier à Bath, tenter la fortune de la scène tragique. Mais le vieux Lawrence, dont le pourpoint avait été doublé d'affiches de comédie, et qui plus d'une fois, à l'exemple de Melchior de Zapata, s'était vu réduit, pour tout repas, à tremper des croûtes de pain dans une fontaine quand il avait tâté du métier d'acteur, redoutait cette carrière pour le jeune Thomas. Il prit donc ses précautions pour faire échouer l'enfant dans ses débuts, et s'entendit, à cette intention, avec l'acteur principal qui de-

vait donner la réplique. Le jour de répétition est fixé; on s'assemble; la tragédie de *Venise sauvée* a été choisie; l'acteur Bernard joue Priuli, Lawrence est Jaffier. Il se tire d'abord assez bien de quelques scènes qu'on le laisse entamer; mais quand il vient à un passage difficile, qui réclame un élan passionné, il perd la mémoire; il recommence, il la perd encore et se trouble. « Affaire jugée, s'écrient le père et l'acteur; affaire jugée! » s'écrient en un concert de voix et le directeur et tous les amis dont le père s'était entouré; « Tuez donc un conspirateur avec ce Jaffier à l'eau de rose! » L'enfant aurait tenu bon volontiers; mais toutes les voix étaient contre lui, et il ne trouva qu'un mot à dire : « En vérité, c'est dommage; car le théâtre m'eût donné, bien plus tôt que la peinture, des ressources pour ma famille, » mot plein de cœur, qui peignait son heureux naturel, et qui fit couvrir d'embrassements et d'éloges le pauvre débutant éconduit. Le *Priuli* de cette scène, l'acteur Bernard, l'a consignée dans ses *Souvenirs*, et Lawrence lui-même la contait quelquefois, au coin du feu, avec une gaîté parfaite. Le mot de Lawrence n'était point une vaine parole; son dévouement idolâtre pour sa famille, dès sa plus tendre enfance, était proverbial parmi tous ceux qui l'ont connu. Cependant, il grandissait en âge, et le temps venait où il allait sentir que son enfance et sa gentillesse avaient été pour presque tout dans ses succès. Celui qui a écrit ces lignes a vu plusieurs des portraits de la première jeunesse de Lawrence aux mains de Lawrence lui-même, quand il fut devenu l'une des grandes renommées du siècle. Ce n'étaient, à vrai dire, que de simples *far-similé* des modèles; ensemble agréable, mais féminin; réalité nue et sans choix, san-



qu'il est dans quelque chose, et même dans ses fonds et dans ses accessoires, qui, primitivement, quand il en dessinait, étaient toujours les mêmes, touchés et sans vérité d'aspect. On ne fait rien sans l'avoir appris. — En général pâles et décolorés, les produits de l'enfance la plus précoce (celle du divin Michel-Ange excepté), tiennent de ces fleurs de serre qu'une chaleur factice étiole. Que sont les poésies des enfants prodiges? Que sont celles des génies sans littérature, qui doivent leur célébrité un peu à leur facilité poétique, et beaucoup au contraste de leur profession avec la nature de leur talent instinctif? Pour quelques vers d'une verve franche et d'une certaine noblesse d'expression, l'on n'a le plus souvent que des lieux communs, défaut général de toutes ces éducations nulles, incomplètes ou acquises à la volée. On se laisse facilement prendre aux œuvres des enfants et des génies sans culture. Ce sont, en effet, des singularités dans les arts, toujours intéressantes et curieuses à observer. On y saisit parfois quelques accents naïfs, quelques élans d'une

tre, est ce bon résultat toute arrière-pensée à y qu'il l'empêche, d'un se flotter, à son exemple, entre des vocations diverses mot, qu'il concentre l'es facultés en le fixant d'un irrévocable sur le choix cet acte si grave, qui n'est ment une affaire de plus; mais l'affaire de toute le dramatique a-t-il lieu dans la personne de Lave? Était-elle trompée par brûlantes de la même, pages des contes? Quant il est permis l'histoire; l'extrême douceur de ses manières, de la modé de sa diction, de la pureté de tous ses goûts, qu'on qu'on faiblesse interprète tragiques. « Pour bien pe tharac, il faut avoir le corps, » disait Voltaire, contredit, la peinture à chair; car difficilement on qu'il eût fait marcher le en avant, d'un pas égal.

ambassadeurs et peintres? La vocation vend cher au génie les succès qu'elle lui donne, et ce n'est pas trop de la vie tout entière qu'elle demande pour l'exercice de la vocation. Encore lui faut-il le feu sacré, la vocation, ce premier éclaircissement, cet instinct énergique et qui se nourrit de lui-même, qui se nourrit des âpres plaisirs de l'étude et des veilles, qui entraîne toute la vie vers un même but, qui sait ce qu'il veut et qui peut, parce qu'il a la vocation. Combien, en effet, trompés par les succès, les armes des premiers pas dans les arts, ont pris leur inclination pour vocation! Que de gens de lettres, de se croyant artistes! que de vies gaspillées dans l'impuissance! Mais Lawrence, n'a possédé la vocation; nul ne s'est senti la vocation, dans tout le cours de sa vie, plus noblement artiste que lui. Entouré d'adorations en enfance, l'artiste enfant avait vu, à dix-huit ans, toutes les jeunes personnes de Bath s'empres- sées vers son atelier, poser pour jouir de sa conversation, pour flatter ses idées, pour se jouer, sans danger en- core, de sa naïveté de l'adoles- cence, par galanterie élégante plus que par passion, devait faire plus de ravages d'amour, comme au siècle galant de Louis XIV. Au lieu de cette vie semée d'inté- resses et de relations agréables, le désir de savoir et de produire, de copier de grands modèles et de donner des leçons à l'Académie an- glaise fondée en 1769, le poussa vers l'étude. Le grand théâtre où tout un anglais venait recevoir son éducation d'artiste. C'était au commen- cement de 1787, à sa dix-huitième année. Il n'y en avait qu'une encore qui était mise à peindre à l'huile.

Arrivé seul avec son père, il fut d'a- bord, malgré tout son aplomb, un peu ému au bruit de ce grand atelier de travail, de politique active et de plaisir intellectuel. Nul appui, nul patron influent, nulle personne avec qui il eût seulement ces liens de sou- venirs communs, si chers et si puis- sants entre les hommes, même les plus divers. La renommée du peintre enfant de Bath n'avait laissé qu'un écho bien vague dans la vaste cité qui dévore tant de réputations et n'en accepte aucune sur parole. Thomas fit de ses portraits une exposition publique, à laquelle présida son père, et qui fit peu de bruit. L'aurore du prodige une fois évanouie avec son enfance, il restait sous la seule pro- tection de son mérite et de sa valeur propre. Lawrence vit donc qu'il fal- lait se retirer dans de sérieuses étu- des. Heureusement qu'à son passage par Salisbury, sur sa route vers Lon- dres, son crayon lui avait valu une ample moisson de guinées qui lui per- mettait d'attendre patiemment les modèles. Il copia avec ardeur les maîtres. D'abord il s'essaya dans le style de Rembrandt, puis dans celui de Reynolds; puis il s'imagina faire du Titien, et il peignit dans ce der- nier goût une vaste étude de huit pieds de haut, représentant un porte- ment de croix. Il faut que cette étude n'ait été qu'un bien pâle ouvrage, car il ne le montra point, et, un beau jour, il en fit bonne justice lui-même, et l'effaça. Mais il prit sa revanche en peignant son propre portrait, qui fut généralement applaudi comme un morceau fort extraordinaire pour un si jeune pinceau. La vanité à laquelle son éducation l'avait si bien préparé lui monta à la tête, et il y donna es- sor dans une lettre qu'on a conservée et qui est adressée à sa mère. « A part toute vanité, dit-il, et toute préven-

qu'il sut mettre quelque chose de lui-même dans ses fonds et dans ses accessoires, qui, primitivement, quand il en dessinait, étaient toujours les mêmes, louches et sans vérité d'aspect. On ne fait rien sans l'avoir appris. — En général pâles et décolorés, les produits de l'enfance la plus précocité (celle du divin Michel-Ange exceptée), tiennent de ces fleurs de serre qu'une chaleur factice étiole. Que sont les poésies des enfants prodiges? Que sont celles des génies sans littérature, qui doivent leur célébrité un peu à leur facilité poétique, et beaucoup au contraste de leur profession avec la nature de leur talent instinctif? Pour quelques vers d'une verve franche et d'une certaine noblesse d'expression, l'on n'a le plus souvent que des lieux communs, défaut général de toutes ces éducations nulles, incomplètes ou acquises à la volée. On se laisse facilement prendre aux œuvres des enfants et des génies sans culture. Ce sont, en effet, des singularités dans les arts, toujours intéressantes et curieuses à observer. On y saisit parfois quelques accents naïfs, quelques élan d'une

pure, pour se soutenir, eut ce bon côté toute arrière-pensée; qu'il l'empêcha, d'un flotter, à son exemple, tre des vocations distinctes, qu'il concentra facultés en le fixant; irrévocable sur le côté cet acte si grave, qui a ment une affaire de plus; mais l'affaire de toute dramatique a-t-il lieu dans la personne de L. l'âme était-elle trempée, brillantes de la scène, ges des conditions? Que Il est permis toutfois l'extrême douceur de ses manières, de la pureté de sa diction, de la pureté de tous ses goûts, et qu'on fautive interprète tragiques. « Pour bien thurne, il faut avoir corps, » disait Voltaire contredit, la peinture; choix; car difficilement on qu'il eût fait marquer en avant, d'un pas égale

ambassadeurs et peintres? La vie vend cher au génie les succès qu'elle lui donne, et ce pas trop de la vie tout entière homme pour l'exercice de la vie. Encore lui faut-il le feu sacré, la vocation, ce premier éclaircie, cet instinct énergique et qui se nourrit de lui-même, qui cherche les âpres plaisirs de l'étude et des veilles, qui entraîne toute vers un même but, qui sait ce qu'il veut et qui peut, parce qu'il a la vocation. Combien, en effet, trompés par les succès de leurs armes d'armes des premiers pas dans les beaux-arts, ont pris leur inclination pour vocation! Que de gens de bien qui se croyant artistes! que de vies gaspillées dans l'impuissance! Mais ce n'est pas que Lawrence, n'a possédé la vocation; nul ne s'est senti elle, dans tout le cours de sa vie, plus noblement artiste que lui. Entouré d'adorations en son atelier, l'artiste enfant avait vu, à douze ans, toutes les jeunes personnes de Bath s'empres- sées à son atelier, poser pour jour conversation, pour flatter ses yeux, et se jouer, sans danger en- velle, de cette naïveté de l'adoles- cence, par galanterie élégante plus que par passion, devait faire plus de ravages d'amour, comme il au siècle galant de Louis XIV. lieu de cette vie semée d'inté- resses et de relations agréables, le désir de savoir et de produire, d'après de grands modèles et de s'appliquer à l'Académie an- fondée en 1769, le poussa vers Paris, le grand théâtre où tout un anglais venait recevoir son éducation d'artiste. C'était au commen- ce de 1787, à sa dix-huitième année. Il n'y en avait qu'une encore qui était mis à peindre à l'huile.

Arrivé seul avec son père, il fut d'a- bord, malgré tout son aplomb, un peu ému au bruit de ce grand atelier de travail, de politique active et de plaisir intellectuel. Nul appui, nul patron influent, nulle personne avec qui il eût seulement ces liens de sou- venirs communs, si chers et si puis- sants entre les hommes, même les plus divers. La renommée du peintre enfant de Bath n'avait laissé qu'un écho bien vague dans la vaste cité qui dévore tant de réputations et n'en accepte aucune sur parole. Thomas fit de ses portraits une exposition publique, à laquelle présida son père, et qui fit peu de bruit. L'auréole du prodige une fois évanouie avec son enfance, il restait sous la seule pro- tection de son mérite et de sa valeur propre. Lawrence vit donc qu'il fal- lait se retirer dans de sérieuses étu- des. Heureusement qu'à son passage par Salisbury, sur sa route vers Lon- dres, son crayon lui avait valu une ample moisson de guinées qui lui per- mettait d'attendre patiemment les modèles. Il copia avec ardeur les maîtres. D'abord il s'essaya dans le style de Rembrandt, puis dans celui de Reynolds; puis il s'imagina faire du Titien, et il peignit dans ce der- nier goût une vaste étude de huit pieds de haut, représentant un porte- ment de croix. Il faut que cette étude n'ait été qu'un bien pâle ouvrage, car il ne le montra point, et, un beau jour, il en fit bonne justice lui-même, et l'effaça. Mais il prit sa revanche en peignant son propre portrait, qui fut généralement applaudi comme un morceau fort extraordinaire pour un si jeune pinceau. La vanité à laquelle son éducation l'avait si bien préparé lui monta à la tête, et il y donna es- sor dans une lettre qu'on a conservée et qui est adressée à sa mère. « A part toute vanité, dit-il, et toute préven-

réputation, en fait de peinture de portrait. - Le mot était superbe dans la bouche d'un adolescent de dix-sept à dix-huit ans, alors que les grands artistes qui ont fait la force et la gloire de l'école anglaise brillaient dans tout l'éclat du talent. Un vrai génie, sir Joshua Reynolds, avait succédé à la grande renommée d'Hogarth, ce Molière de taverne, si plein d'exquises pensées, de fou rire et de gros sel ; Hogarth qui, à force de finesse et d'esprit d'observation, avait élevé à la dignité de l'art la caricature ; génie original et natif, sans ancêtres comme sans héritiers dans les arts, le peintre le plus essentiellement national de l'Angleterre, et le premier qui ouvre la série des grands artistes qui l'ont honorée. Reynolds tenait le sceptre de la peinture. Fort de l'étude des grands maîtres vénitiens, il les continuait avec ardeur, tout en restant lui-même. Écrivain et peintre, il donnait à la fois le précepte et l'exemple, pratiquait la science de tous les grands effets lumineux, et fondait la belle et moelleuse manière qui constitue depuis

à peine qu'à une époque où l'art français se mouait dans sa manière le long cours de la régence ; Louis XV, se traduisait les pas de Vanloo et de Boucher portait le tin peintre du roi qu'avait Poussin, l'art anglais, sa force. Nos élites, laient encore à Rome recottes pour avoir le droit d'attendre des travernement ; mais les d'œuvre de la ville sans l'austère paré de pou eux sans contagion ; notre peinture pérorait une orgie de boulot, berté licencieuse et dégonflé, la peinture ang sait et retrouvait que ces inspirations simple lités solides qui appa beaux temps de Van. John Hoppere prégait chosea servait son gr supérieure dont l'ar

ce. Dominant son éducation par un vif sentiment de l'art, ait sur la peinture comme il t. Le second, au contraire, par la vigueur de son imagination et la trempe d'un esprit d'élite, à la pratique des branches élevées de l'art, s'imposait le par nécessité, y portait la conscience et la noble simplicité de son style. zèle ardent de la vérité, de sagination amoureuse de tout peut compléter pour elle l'is- u vrai, naissaient la chaleur de sion, l'intérêt du coloris; et consommé, qui ne se satisfai- aisément lui-même, n'avait dédain pour les tons passés, rs polies et l'éclat factice de ce. Il ne le regardait que un météore destiné à s'éclip- sât. George Romney, le pre- tous les peintres anglais pour ion et le caractère, au juge- sage et consciencieux Flax- et admirable juge en toute e poésie, pétillait de verve, et rtistes, depuis le XV<sup>e</sup> siècle, é l'universalité de ses talents. d'histoire, il modelait en staculptait le bois avec adresse, les plans et bâtissait en archi- mais un autre rival, qui eût pour Lawrence encore plus ble qu'Hopner, était ce Gainsborough, peintre char- si moelleux, si suave, sans iminiscence d'école; la grâce a vérité, la pure nature dans ait, dans le paysage, dans les imagination, et qui peignait nts comme le Dominiquin, au plus haut point de sa gloi- rence lui-même ne sut jamais dre. Tels étaient les satellites d'astre de la peinture à Lon- Joshua Reynolds; tel était le

milieu où se trouvait l'enfant de Bath, où il prétendait se faire place, et même place d'honneur. D'autres hommes encore occupaient la renom- mée en des branches diverses de l'art. Abstraction faite du genre, Lawrence pouvait avoir à compter avec eux, aux yeux du public, au point de vue de la peinture en général, lui qui n'en avait qu'une si courte et si faible pratique. Le quaker américain Benjamin West et l'irlandais James Barry se partageaient l'immense empire de la peinture d'histoire biblique et profane: chargés tous deux d'un vaste savoir, mais dépourvus de cette puissance vibrante qui agit sur les âmes: West, habile compositeur, mais machiniste d'une raison trop froide; Barry, enthousiaste de parti pris trop déréglé, pour atteindre ce grand caractère de la composition historique, qui impose tant de conditions de science, de sobre facilité, de riche exécution, de génie (1). L'entreprise colossale du Shakspeare de l'alderman Boydell, suggérée par Fuseli, avait fait briller d'un grand lustre une pléiade d'artistes éminents, tels que ce Fuseli, Stothard et Smirke. A la vue de tant de grands noms, cette présomption de Lawrence, dont nous avons surpris la confiance dans une lettre à sa mère, ne dura pas. A coup sûr, il conserva le sentiment de sa force, mais il apprit à mieux mesurer celle des autres artis-

(1) Barry n'était, à vrai dire, qu'un bon orpè- lier. West était bien autrement supérieur, mais incomplet. Sans le déplorable froid d'un style trop académique et d'une exécution lourde, il se fit place au rang des grands maîtres. Son tableau de la bataille de La Hogue est un morceau de pre- mier ordre, comme composition et ordonnance. C'est, il me vient, son meilleur ouvrage; mais on se fait point par hasard de pareilles compositions. Il faut rencontrer tout cela qu'il a été merveilleusement grave, et que son traducteur, W. Woodcock, l'un de meilleurs artistes qui aient tenu le burin, lui a prêté sa chaleur comme autrefois Audran avait prêté la douceur de son style aux batailles de Le- brun.

sormais à Londres, d'y appeler sa mère et toute sa famille, il se produisit au grand jour; il aborda de front la renommée qui déjà lui avait été si douce, et il la conquist de nouveau. Non pas, comme on l'a prétendu, qu'il se soit emparé de prime saut de la faveur publique, dès son apparition; car quelle réputation n'a eu son commencement? quel succès n'a été contesté? Mais les premiers portraits qu'il exposa à Somerset-House entraînent les suffrages, lui ouvrirent quelques maisons puissantes, et décidèrent de son avenir. Henry Fuseli (2) fut le premier qui distingua Lawrence, et qui le soutint dans ses débuts et de la voix et de la plume. Il y avait du bon dans ce Zurichois fougueux implanté en Angleterre. On ne parlait que de ses compositions romantiques pour Shakspeare, et lui-même était toujours prêt à en parler avant les autres. Voilà cependant encore un de ces peintres à fracas, à génie bouillonnant et capricieux, qui n'ont su atteindre en résumé que la convention, le faux et la boursoufflure. Une verve

de sa riche imagination éparpiller sa gloire de librairie, pour le jour. Triste destinée des premiers artistes anglais ait produit lequel Thomas Lawrence d'une amitié plus Snick. Nulle revue s'établit entre eux, que exclusivement les ouvrages littéraires à faire des en domaine du portrait, assez active d'ailleurs tout autres, par la livres, que multipliait rare, il contribuait du goût. Lawrence par la suavité de son ombre de ses effets; il le titre le premier dans de peintre travaillant Peintre un peu efflu il n'aurait pas eu le demander un peu plus d'énergie, de lui reppe trop bon peut-être, cette douceur de son

gré ses défauts, servir de t à une école moderne d'his- : poésie en Angleterre, mais eusement, et à la honte ion, est dispersée aujour- rt de son talent, soutenu de ités, Lawrence s'avança ans la carrière. A son ap- l'Académie, il avait frappé egards par la beauté de ses calme et la douce expression egard, l'abondance de sa e tombant en boucles sur ses par un certain air de pro- tout si long à effacer. On plus frappé encore de la ses études d'après le Gla- t l'Apollon du Belvédère ; ut lui-même de ce succès, il pas à disputer les médailles x à ceux de ses camarades outraient jaloux de sembla- inctions. Dans le monde il bord un ton un peu précieux, re satisfait et moqueur ; mais ses défauts s'atténuèrent et ent. Il recherchait surtout dité la compagnie de sir qui commençait à ressentir sement de sa santé. D'un cile, le président, dont les abusaient, montrait parfois tences que sa bienveillance t soudain. Mais il affection- rence comme un premier- rt. Nulle conversation n'était rrie de faits que celle de s : une longue pratique, de yages, donnaient à la parole arche toute l'autorité d'un . On sentait incessamment société cette sincérité, ce ssement de l'esprit, qui sont e le plus grand charme de la ation, et le jeune Thomas ne it qu'avec cette espèce d'at- ement qui est plus que le res- res un semblable entretien, il

se sentait plus d'enthousiasme pour le travail. Indépendamment de l'apparition de ses portraits à l'exposition, la curiosité de voir le prodige de Devizes lui attira quelques grandes dames qu'il peignit. Mais, en même temps que la haute société l'adoptait, il commençait à être travaillé dans son intérieur par des nécessités d'argent qui furent le fléau de toute sa vie. Son père, dont l'âge n'avait point guéri l'esprit aventureux, s'était fourvoyé en des spéculations excessives, et le ruinait. Les emprunts forcés pour faire face aux pressantes circonstances venaient, par l'accumulation des intérêts, augmenter la gêne, et c'étaient incessamment des désespoirs durant lesquels il formait les plus beaux projets d'économie, toujours oubliés et toujours renouvelés aussi vainement. Quels furent les premiers ouvrages que Lawrence peignit à Londres? Ce fut d'abord un petit tableau représentant Homère récitant ses poèmes aux Grecs, puis le portrait en pied de la célèbre actrice miss Farren. Le premier appartient à la classe de ces essais malheureux qu'il renouvela de loin à loin dans la peinture d'imagination, pour laquelle, il faut l'avouer, il n'avait nul talent; l'autre, véritable coup de maître, fit dire à sir Joshua Reynolds un de ces mots plus protecteurs et bienveillants que sincères, que Voltaire excellait à préparer aux débutants en poésie : « Ce jeune homme commence comme je finis. » Miss Forren, dans la fleur de la plus surprenante beauté, avait un de ces sourires célestes, un de ces regards vainqueurs qui en faisait l'idole du public et en fit la comtesse de Derby. Lawrence avait conservé à ce sourire un charme, à ce regard un éclat et une séduction presque inconnus jusque-là dans l'école; et ce bonheur d'exécution lui fit pardonner



effet, il les reproduisit dans ses œuvres, et l'on se rappelle notamment le portrait du jeune Lambton, exposé à Paris en 1825 : la lune y apparaissait derrière la figure éclairée en plein soleil ; et si de pareilles licences n'impliquent rien contre les qualités constitutives de la peinture, elles sont des fautes de goût qui peuvent jusqu'à un certain point gêner dans la jouissance d'une belle œuvre. Celle-ci fut comparée par les enthousiastes à celles de Joshua, et fut égale à celles de Hoppner qui alors avait le monopole des dames du grand monde, et que le patronage du prince de Galles, depuis Georges IV, protégeait encore contre le crédit naissant d'un rival. Le portrait de la reine et celui de la princesse Amélie vinrent prouver, à l'exposition de 1785, que Lawrence avait commencé à trouver grâce devant la cour. Il avait mis un soin si coquet et si délicat à complaire à la bonne reine, en recevant séance ; les portraits avaient un tel succès à Saint-James, que Georges III, qui se sentait une particulière répugnance pour tout artiste dont les études passaient

termine, en qualité à raire, distinction sans exemple ; ce ne fut qu'en 1793 qu'il fut méconnu. Les portraits Lawrence avaient été quelques vives allées surtout à son entrée de démoiselle qu'il sentait : grès de la critique patricienne sévère et lucide fut le plus cruel alors ; temps encore, et on a impitoyable, espère : affamé, un moment. Mais sous le pseudonyme : qui, le déclare je. Ses qualités venaient ses défauts habitude ; surtout à lui refuser à lion, pour le parquer et du portrait. Malheur critiques et les conseils amis le firent rougir d'effet, et le posséder dans la position d'une tentative toujours à pe sautes. C'est ainsi qu'il au Paradis perdit de la

lousse cette empreinte de mélancolie suprême, de rage poignante, de blasphème, qui fait le caractère chef des démons. Au lieu de noble, le théâtral. Ce n'est, en effet, qu'une gigantesque figure féminine, dont le modèle d'Egville, acteur célèbre alors, était nerveux à plaisir et fort peu archangélicien. Coriolan au foyer d'Aufidius, Lawrence exposa en 1798, dans un grand chevalet qu'il appelait une *table demi-historique*, ne fut pas son plus heureux. La figure, celle de Kemble, le grand tragédien, n'eût avoir pour le vulgaire quelque séduction d'aspect; mais le tout manquait de sentiment et de caractère historique, et rappelait les tableaux froids du classicisme des martyrs de David. Toutefois Lawrence avait un faible pour cette peinture de Coriolan, tant les hommes de ce genre le plus élevés ont peu d'exemples! Depuis, et surtout dans ses dernières années, il parlait souvent de son désir et de son intention de s'occuper avec le portrait, pour se consacrer exclusivement à l'histoire. Ses habitudes de grand seigneur rendaient l'argent trop nécessaire, et le portrait seul était lucratif. A plusieurs reprises par les quelques excursions qu'il a faites dans la région hispanique, on doit peu regretter pour Lawrence qu'il ne lui ait pas été permis de mettre son dessein à exécution. La nature lui avait dénié la faculté de la génératrice. Non qu'il fût dépourvu de l'art de la composition, à-dire l'art de disposer de la couleur, comme l'imagination elle-même dispose de ce qu'elle invente; cet art voulait se restreindre au cadre d'un portrait. Plus Lawrence avança dans la carrière, mieux il sut saisir en caractères saisissants l'âge, l'expression, toute l'habitude de ses

modèles; mieux il sut pénétrer dans les secrets de l'âme, mieux il sut rendre les nuances délicates de grâce intime, de mélancolie ou de gaieté; plus il excella dans l'imitation de ces traits caractéristiques qui frappent comme en médaille un être vivant; plus aussi l'effet pittoresque vint ajouter de relief à ses têtes; plus il devint merveilleux dans ses poses, dans ses accessoires, dans l'entente générale, en un mot, dans la composition du portrait. — Cependant le plus grand poète en ce genre, dans l'école anglaise, sir Joshua, s'affaiblissait et mourut tout à coup en 1792, laissant le double héritage de la présidence de l'Académie, et la place de premier peintre du roi. West fut élu président; mais qui serait premier peintre? Tous les yeux se portèrent vers Opie, Hoppner et Romney, grands talents dans toute leur vigueur. Hoppner, sur tout, de dix ans plus âgé que Lawrence, Hoppner que portaient tous les vœux de sa puissante clientèle, se sentait battre le cœur. Le roi nomma son jeune compétiteur, qui n'avait encore que vingt-deux ans, et, sans l'extrême et inoffensive douceur du caractère de Lawrence, tant de grâces accumulées lui eussent valu l'exécration de ses confrères: *genus irritabile vatum*. Le roi lui donna sur-le-champ à exécuter en pied son portrait et celui de la reine, qu'il envoyait à l'empereur de la Chine, avec la première ambassade du lord Macartney. Dès ce moment, Lawrence, monté sur le piédestal de la faveur, fut un personnage considérable et considéré. Sa grande carrière commença. Les modèles affluèrent, et son prix fut porté à cent guinées pour un portrait en pied, cinquante pour la demi-nature, et vingt-cinq pour la tête. En 1795, il peignit entre autres, avec succès,

du contour, regard plein d'âme, effet général éblouissant, mais trop de coquetterie à amener du piquant et de l'inattendu dans cet effet même. De nouveau, le sauvage Pasquin, comme cet insulteur de l'antiquité chargé de rappeler au triomphateur qu'il était homme, poursuivit le pauvre artiste de sarcasmes sanglants. Que d'angoisses nouvelles pour Lawrence, qui n'avait eu guère que des apothéoses dans son étonnante adolescence, et ne pouvait les oublier encore ! D'une autre part, ses premières expositions à Somerset-House réveillèrent tout ce que les journaux avaient conté du prodige de Devizes et de Bath ; le public était tout admiration, et en faisait un Raphaël et un Michel-Ange. Mais aujourd'hui, comme on l'a vu, à côté des enthousiastes, voici venir les juges, et Pierre Pindar et l'impitoyable Pasquin, et puis encore les maîtres de l'art, ceux-là surtout que les succès du jeune artiste menaçaient dans leur part de la faveur des grands. Hoppner fut le plus ému, parce que, le plus accrédité, il avait aussi le plus à perdre. En vain avait-il pour patron le magni-

ficence, autant que blessé l'autorité des Le trait était vil, et a Il vint bientôt de lui et vint jusqu'aux se rence, qui en fut vi Et de fait, il donnait deles un air *fashionable* d'une fois en danger ! ressemblances ; et c'eût lité qu'il ne perdît au principe du charme s me l'attribut distinct il faut avouer qu'il en de cette qualité, et molle élégance dans force d'allumer le ve loigner dans la lang minute fois à ses me bre et provoquant. fit que celui du peintre lante et disant de ce faisait le champion ; contre le peintre de l'ère Georges III ! La g et d'exécution des pen ner papa Lawrence d'émulation. Il travail leur extraordinaire, brillant sans crédit.

plus de fermeté dans la touche et plus d'unité d'exécution; mais la coquetterie demeura; l'artifice ne fut pas moins visible. Et cependant, si exagérés que soient les moyens de Lawrence, si bizarres que puissent être ses caprices, l'œil est toujours forcé de le chercher et d'adopter sa donnée pour un instant. Son tableau est comme un diamant qui brille de lui-même et fait momentanément oublier ce qui l'entoure. Tout semble sacrifié à l'effet de la tête; mais ce qu'un premier coup d'œil pourrait prendre pour de la négligence cache un système complet et personnel, et la concentration rayonnante de la lumière vous entraîne, comme en un cercle magique, vers le point principal, vers la figure, où la vie semble être partout, où la bouche parle, où l'œil rit et vous suit sans cesse et vous communique une indécible émotion, qui malheureusement en général n'a point de durée. En dépit de tous ses efforts, Lawrence ne sut jamais bien se prémunir, dans ses portraits de femmes, contre cette désinvolture trop dégagée que lui avait reprochée son rival. Vingt ans plus tard encore le célèbre poète Samuel Rogers disait: « Je choisirais Phillips pour peindre ma femme, Lawrence pour peindre ma maîtresse. » Ce néanmoins Lawrence n'en perdit pas un modèle. Ce qu'il y eut même de plus piquant lors de sa lutte avec Hoppner, c'est qu'une fois que ce dernier eut caractérisé ses portraits, toutes les élégantes, loin de s'alarmer, assiégèrent en foule l'atelier de Lawrence, pleines d'indulgence et de pardon pourvu qu'il les fit belles. Un autre motif devait rendre plus général encore le succès de Lawrence aux dépens d'Hoppner; c'est que celui-ci, ardent et absolu, s'était jeté à corps perdu dans la politique, affichait le whigis-

LXX.

me le plus prononcé, et s'aliénait ceux des grands seigneurs qui tenaient pour le roi régnant; tandis que, tolérant par caractère, et un peu l'ami du genre humain, Thomas Lawrence n'était d'aucun parti et peignait indifféremment torys ou whigs sans souffler mot de politique. — Cependant notre peintre avait trente ans; rois et princes étaient ses patrons; il menait une vie de grand seigneur, dans la société des pairs et des paires; aucune renommée du temps qui ne fût jalouse de son amitié; pas une porte qui ne fût ouverte à son nom dans le monde. Ici, en se jouant, il croquait au crayon quelque joli visage, signait l'esquisse, et l'offrait au modèle avec un compliment souvent aussi bien reçu que le dessin. Ailleurs, il récitait les plus doux et les plus tendres passages de Shakspeare, et se faisait appeler, par les petites-maîtresses, « un Garrick plus gracieux. » Ou bien il jouait la comédie en société avec de grandes dames devant le prince de Galles, le duc de Devonshire, le marquis d'Abercorn et l'illustre et infortuné Sheridan; et sa vanité jouissait plus des applaudissements qu'il en recevait que des véritables talents qui faisaient sa gloire. Parfois encore il risquait des vers galants de sa composition, dont le beau monde raffolait; vers passionnés sans passion à des Iris en l'air. On ignora longtemps qu'il se livrât à ce genre de composition. Ce fut d'abord un secret connu de quelques amis; peu à peu le bruit transpira, se répandit, devint général, et, assailli de toutes parts pour réciter ou communiquer ces vers, il les copia de sa plus belle main dans un joli album qu'il livrait à l'engouement de ses admiratrices. On dit que quelques-unes des pièces faisaient allusion à une déplorable aventure dont il aurait été le héros, et l'une des deux filles

32

du contour, regard plein d'âme, effet général éblouissant, mais trop de coquetterie à amener du piquant et de l'inattendu dans cet effet même. De nouveau, le sauvage Pasquin, comme cet insulteur de l'antiquité chargé de rappeler au triomphateur qu'il était homme, poursuivait le pauvre artiste de sarcasmes sanglants. Que d'angoisses nouvelles pour Lawrence, qui n'avait eu guère que des apothéoses dans son étonnante adolescence, et ne pouvait les oublier encore ! D'une autre part, ses premières expositions à Somerset-House avaient eûté du prodige de Devizes et de Both ; le public était tout admiration, et en faisait un Raphaël et un Michel-Ange. Mais aujourd'hui, comme on l'a vu, à côté des enthousiastes, voici venir les juges, et Pierre Pindar et l'impitoyable Pasquin, et puis encore les maîtres de l'art, ceux-là surtout que les succès du jeune artiste menaçaient dans leur part de la faveur des grands. Hoppner fut le plus ému, parce que, le plus accredité, il avait aussi le plus à perdre. En vain avait-il pour patron le grand

décevant, autant que blessé l'austérité des Le trait était vil, et il vola bientôt de lui et vint jusqu'aux rence, qui en fut w Et de fait, il donnait d'elles un air fausse d'une fois en danger ressemblances ; et s'il lité qu'il ne perdit ja principe du charme s me l'attrait distinct il faut avouer qu'il en de cette qualité ; et molle élégance dans force d'allouer le n loigner dans la long maine fois à ses son bre et provoquant. Ét que celui du peintre lante et dissolue de C faisant le rhéteur ; contre le poète de T tère Georges III ! La et d'exécution des pou nec piqua Lawrence d'émulation. Il trouva leur extraordinaire, brillant sans égalité

plus de fermeté dans la touche et plus d'unité d'exécution; mais la coquetterie demeura; l'artifice ne fut pas moins visible. Et cependant, si exagérés que soient les moyens de Lawrence, si bizarres que puissent être ses caprices, l'œil est toujours forcé de le chercher et d'adopter sa donnée pour un instant. Son tableau est comme un diamant qui brille de lui-même et fait momentanément oublier ce qui l'entoure. Tout semble sacrifié à l'effet de la tête; mais ce qu'un premier coup d'œil pourrait prendre pour de la négligence cache un système complet et personnel, et la concentration rayonnante de la lumière vous entraîne, comme en un cercle magique, vers le point principal, vers la figure, où la vie semble être partout, où la bouche parle, où l'œil rit et vous suit sans cesse et vous communique une indicible émotion, qui malheureusement en général n'a point de durée. En dépit de tous ses efforts, Lawrence ne sut jamais bien se prémunir, dans ses portraits de femmes, contre cette désinvolture trop dégagée que lui avait reprochée son rival. Vingt ans plus tard encore le célèbre poète Samuel Rogers disait: « Je choisirais Phillips pour peindre ma femme, Lawrence pour peindre ma maîtresse. » Ce néanmoins Lawrence n'en perdit pas un modèle. Ce qu'il y eut même de plus piquant lors de sa lutte avec Hoppner, c'est qu'une fois que ce dernier eut caractérisé ses portraits, toutes les élégantes, loin de s'alarmer, assiégèrent en foule l'atelier de Lawrence, pleines d'indulgence et de pardon pourvu qu'il les fit belles. Un autre motif devait rendre plus général encore le succès de Lawrence aux dépens d'Hoppner; c'est que celui-ci, ardent et absolu, s'était jeté à corps perdu dans la politique, affichait le whigis-

me le plus prononcé, et s'aliénait ceux des grands seigneurs qui tenaient pour le roi régnant; tandis que, tolérant par caractère, et un peu l'ami du genre humain, Thomas Lawrence n'était d'aucun parti et peignait indifféremment torys ou whigs sans souffler mot de politique. — Cependant notre peintre avait trente ans: rois et princes étaient ses patrons; il menait une vie de grand seigneur, dans la société des pairs et des paires; aucune renommée du temps qui ne fût jalouse de son amitié; pas une porte qui ne fût ouverte à son nom dans le monde. Ici, en se jouant, il croquait au crayon quelque joli visage, signait l'esquisse, et l'offrait au modèle avec un compliment souvent aussi bien reçu que le dessin. Ailleurs, il récitait les plus doux et les plus tendres passages de Shakspeare, et se faisait appeler, par les petites-maîtresses, « un Garrick plus gracieux. » Ou bien il jouait la comédie en société avec de grandes dames devant le prince de Galles, le duc de Devonshire, le marquis d'Abercorn et l'illustre et infortuné Sheridan; et sa vanité jouissait plus des applaudissements qu'il en recevait que des véritables talents qui faisaient sa gloire. Parfois encore il risquait des vers galants de sa composition, dont le beau monde raffolait: vers passionnés sans passion à des Iris en l'air. On ignora longtemps qu'il se livrât à ce genre de composition. Ce fut d'abord un secret connu de quelques amis; peu à peu le bruit transpira, se répandit, devint général, et, assailli de toutes parts pour réciter ou communiquer ses vers, il les copia de sa plus belle main dans un joli album qu'il livrait à l'engouement de ses admiratrices. On dit que quelques-unes des pièces faisaient allusion à une déplorable aventure dont il aurait été le héros, et l'une des deux filles

nes à l'une d'elles, et n'aurait pas été plutôt assuré d'avoir gagné son cœur, qu'il l'aurait sur-le-champ abandonnée, sans motif, sans explication, pour tourner ses attentions vers la seconde, et lui offrir sa main. La chronique ajoute que la première en serait morte de désespoir. Tout cela ressemble assez bien à un conte, car si Lawrence eût eu une pareille indigence sur la conscience, comment, depuis la mort de la jeune fille, eût-il conservé, comme il le fit toujours, les plus étroites relations d'amitié avec mistress Siddons? Comment John Kemble, l'oncle et le protecteur naturel de la malheureuse enfant; John Kemble, l'homme le plus chatoilleux sur le point d'honneur, n'eût-il pas rompu avec lui? Comment, au contraire, eût-il continué à lui servir de modèle pour ses peintures demi-historiques? Il est plus raisonnable de penser, avec les amis des deux familles, que miss Siddons eut ce sort si commun, de mourir de maladie et du médecin. Lawrence, il est vrai, avait un ton habituel de courtoisie galante et de tendre flatterie. Il ne pouvait parler

l'esprit national. Le Roi acteur de mélodrame; qu'un grimacier à la barbe donner l'air du derviche. L'Hamlet, grand comme mieux, mais il est avoué composé; il manque à l'historique; c'est du grand. Le moment venait où le prince, dans la parole au crâne qu'il se main. La lumière tomba et la poitrine d'Hamlet se teindre sur le crâne d'Ysa lumineux qui n'est pas d'honneur; mais, à tout y essaie équivoque est bien des grands portraits de A mesure qu'il avançait, essai d'artistes œuvre dans le lieu. A Oyle, He chey, étaient venues jus Arthur Siew, également le portrait et dans le Jackson, abbé de St Henry Barbara, premier roi pour l'histoire, artiste goureur, trop long dans mais plus de sève, de une noblesse; Oyle avait à

vere et châtié, et qui poussa ses efforts jusqu'à produire des têtes qui, pour la dignité de l'expression, la vérité de la couleur, ne seraient pas indignes de Van Dyk. La gloire de Lawrence ne fut que rehaussée par cette foule de rivaux. Il peignit à cette époque un grand nombre de dames du monde, pour la plupart célèbres par la beauté. Il peignit également la princesse de Galles, la princesse Charlotte, et une troisième fois mistress Siddons. De tous les portraits d'hommes qu'il fit alors, le plus remarquable est celui de l'éloquent Irlandais Curran, qui, sous les traits les plus communs et les plus lourds, cachait un génie d'élite et une âme de feu. Déjà, depuis plusieurs séances, le peintre labourait sa toile dans une sorte d'impuissance à tirer parti de son modèle, et il était prêt à briser sa palette de désespoir, quand, au moment de partir, Curran, jusque-là silencieux et intérieur, se prit à parler et d'art et de poésie, et de sa chère Irlande; son front s'inspirait, son œil jetait du feu, sa face s'était soudain illuminée d'une expression inconnue de grandeur : « Dites, dites toujours, s'écria Lawrence : je ne vous ai pas vu encore tel que je vous vois ; restez, donnez-moi séance de Curran l'orateur ; » et, inspiré lui-même, il produisit une tête pleine de génie et de flamme. Moins heureux dans son portrait de sir James Mackintosh, il prit sa revanche en reproduisant les traits de lord Erskine, de lord Thurlow, de miss Wyndham, de sir William Grant. Il serait en vérité trop long d'énumérer tout ce qu'il fit de portraits depuis cette grande époque de sa vie. Hommes politiques, poètes, artistes, savants, tout ce que l'Angleterre offrait d'illustre par la position sociale, par les talents, par la beauté, reçut une vie nouvelle de son pinceau :

lord Grey, lord Amherst, sir Joseph Banks, le comte d'Aberdeen, William Pitt, lord Castlereagh, George Canning, lord Melville, lady Élisabeth Forster, depuis duchesse de Devonshire; lady Hood, depuis mistress Stewart Mackenzie; West, Fuseli, Campbell; sir Walter Scott, beaucoup moins puissant et moins profond que celui de Roeburn; sir Francis Baring et sa famille; la comtesse de Charlemont et ses enfants; la comtesse Grey; lady Ellenborough, si célèbre par sa beauté, non moins célèbre encore par ses faiblesses et par l'éclatant procès qui la sépara de son mari; la duchesse de Gloucester; lady Auckland, entourée de ses enfants; lady Cowper, maintenant lady Ashley; la duchesse de Sutherland, la grâce et la beauté mêmes, et peintre aussi de talent peu commun; mistress Arbuthnot enfin. De tous ces portraits, les mieux réussis étaient ceux des Baring, du lord Aberdeen, de lady Cowper, de mistress Arbuthnot et de la duchesse de Sutherland. Le lord est parlant et d'une grande fermeté de touche; une admirable intelligence respire au front et dans le regard. La duchesse a plus de cette grâce sans afféterie, de cette dignité calme et simple qu'à Lawrence n'appartenait. Lady Cowper est un morceau de splendide couleur; et mistress Arbuthnot, chef-d'œuvre de goût et d'adresse, marque avec un bonheur inattendu cette seconde beauté de la femme, ce passage solennel du premier éclat aux charmes conservés de l'âge mur. Mais le portrait de famille de sir Francis eut tous les suffrages, et les peintres anglais, qui, comme tous les artistes, ne jugent guère que par comparaison, dirent que c'était là une vraie peinture à la Véronèse, comme celle de lady Cowper était un morceau à la Titien. Éloge relatif, à coup sûr, et qu'il y aurait folie à prendre à la let-



Jamais Lawrence, avec toutes ses séductions, Lawrence, toujours plus agréable que vrai, toujours un peu crayonneux, n'eut cette profondeur de ton, ces teintes grasses et pleines (le *suocoso* des Italiens), cette justesse de coloris jointes à la puissance secrète de rendu, à la hauteur de style qui caractérisent les beaux ouvrages de la grande école vénitienne. Joshua Reynolds lui-même, si supérieur à Lawrence en style et en profondeur d'expression, ne contiauc que de loin ces grands maîtres. La preuve en est éclatante dans les galeries où sont confondues les productions de toutes les écoles, et où la comparaison immédiate est facile. Toutefois les portraits de Lawrence ont leur mérite propre, et le nombre prodigieux de ses productions capitales les rend plus surprenantes encore. Il se levait de bonne heure, se couchait tard, travaillait sans relâche; on eût dit un de ces maîtres anciens dont la fécondité nous étonne, et qui ne nous apparaissent que comme des moines laborieux, retirés incessamment dans leur cellule, attachés uniquement à

vulgaire les tentes d'une cée à la tête de son sexe scandales d'une escapade de sa reine future. La Lawrence fut aussi revê sut qu'au temps où il y portrait, il avait demouh nuit à Montague-House, plus près de son modèle l'œuvre le *temple*. O par le charme de sa tout tenait souvent la prison tête-à-tête jusqu'à une es res du malin. Mais la sévé quête lui fut favorable, et ge contre lui fut écarte ment. Huit jours encore, e oublié sans doute; mais, soit excès de délicatesse réveilla toutes les ruses bliant sous serment une de l'innocence parfaite d lions au palais de Montagu des commissaires, les lord Spencer, Escham et Elle que pouvait apoutir cette cloration? *Not existit,* scandale nouveau. La dé peu goûtée du public et de depuis lors jusqu'à la mort

qu'il était allé occuper. Au contraire de sir Joshua, il ne tenait point de table et ne donnait que de loin à loin des dîners de gala. Mais sa maison était ouverte aux grands et aux gens de goût, et les jours d'exhibition son atelier avait plutôt l'aspect d'un musée que celui d'une maison particulière. Les murailles étaient tapissées de tableaux de tout genre, anciens et modernes, et d'innombrables portraits commencés, et qui attendaient de ses loisirs ou un corps ou des mains. Tout autour régnaient les bustes de ses intimes : Flaxman, Stothard et Fuseli, par Bailly. Sur des piédestaux dominaient, de chaque côté, les statues de Michel-Auge et de Raphaël de la main de Flaxman, qui semblaient présider aux collections magnifiques de cartons et de dessins de ces grands hommes et de Léonard de Vinci, de Rembrandt, de Rubens, de Paul Véronèse, de Van-Dyk et autres maîtres italiens et flamands, recueillis à grands frais par Lawrence. Si, durant toute sa carrière, il fut travaillé par des besoins d'argent, il faut avouer aussi qu'il faisait un noble usage de son or. Sa vie était frugale et simple; mais un artiste ne s'adressait pas à lui en vain. Esquisses, dessins finis, tableaux, il achetait tout, s'il y avait du talent. Plus d'un jeune courage lui a dû ses succès, plus d'un vieil artiste lui a dû des consolations. Le rude Fuseli, qu'il n'était pas facile d'obliger, avait chez Lawrence une bourse toujours ouverte. Lawrence faisait grand cas du génie du peintre suisse, et ménageait par toutes les voies ses dispositions caustiques. Il en avait des dessins par milliers, remplis de verdure et de sève, mais de cette imagination sans raison et sans frein, qui l'a fait tomber dans un profond oubli. Pour soutenir ces dépenses princières,

Lawrence avait fait suivre à ses prix la progression de sa renommée. En 1802, il faisait payer une tête de trois quarts 30 guinées; le mi-corps 60; le portrait en pied, 120. En 1806, le trois quarts s'éleva à 50 guinées, et le portrait en pied à 200. En 1808 augmentation nouvelle : la moindre grandeur fut de 80 guinées, et la plus grande de 320. En 1810, après que la mort d'Hopner lui eut enlevé son rival le plus redoutable, le portrait en grand fut porté à 400 guinées, la simple tête à 100. Enfin, dans les derniers temps de sa grande carrière, la tête de trois quarts fut de 200 guinées, le portrait à mi-corps de 400; à mi-jambe de 500; en pied de 600 et même de 700, si la toile et les accessoires dépassaient la mesure d'usage (4). Et, suivant la coutume de ce peuple de marchands, les prix étaient affichés à l'entrée, comme en un magasin à prix fixe, pour prévenir toute question et tout débat. — Quand la première chute de l'Empire eut rouvert les portes du continent, Lawrence fut un des premiers à passer le détroit pour venir admirer les trésors que la conquête avait accumulés dans les féeriques palais du Louvre. Mais Lawrence avait, un instant à peine, goûté toutes ces merveilles, qu'il fut rappelé par le prince régent, auprès duquel son ancien ami le marquis de Londonderry, à cette époque sir Charles Stewart, l'avait fait rentrer en grâce. Les chefs alliés s'étaient donné rendez-vous à Londres, et Lawrence avait mission de les peindre pour la galerie de Windsor, en commémoration de leur visite dans la Grande-Bretagne. Le modérateur de la victoire, l'empereur de Russie Alexandre, le roi de Prusse,

(4) C'était jadis quatre fois le prix de sir Joshua Reynolds.

comme les autres modes. La réputation de Lawrence, jusqu'ici purement nationale et anglaise, prit un lointain essor et devint européenne. Le prince régent lui conféra le titre de chevalier, et on ne l'appela désormais que sir Thomas. Il était depuis longtemps de mode d'être peint de sa main ; la mode s'en accrut encore : on fit queue, et l'on prit son rang à la porte de son atelier. Ni l'habileté de sir William Beechey, fort goûté de l'aristocratie, ni celle de William Owen, devenu marquant par un portrait du grand ministre William Pitt, et plus encore par l'esquisse noble et vigoureuse d'un portrait de la duchesse de Buccleugh, ne vinrent offusquer l'éclat des succès de Lawrence. Owen, premier peintre du prince régent, avait les honneurs du titre : les profits en étaient pour Lawrence que couronnait, aux yeux de tous, la royauté du talent. Pas de distinction étrangère qui ne vint pleuvoir sur la tête de sir Thomas, un peu trop sensible, il faut l'avouer, aux frivolités de cour ; et bientôt il eut, avec une profusion de joyaux

divers, et comme à la Légion-d'Honneur en France, pour l'achever, l'univers l'honora du brevet de droit civil, titre honorifique, et que, dans son honneur pour la victoire de Waterloo, avait eu le ridicule de 1814, au partisan en hussard ivre, le vicomte de Castiglione. Tant d'honneurs et les succès de son pinceau, quels il joignait encore au droit de gravure de son nom, n'apportèrent aucun et la simplicité de sa vie tout son luxe était de la simplicité. Mais le désordre ne cessa pas, et il se vint point de ne savoir comme à ses dépenses journalières de tout portrait se gâtait ce à la première séance, quelquefois, le portrait fini, compléter le paiement mécontent de la pose donnée l'artiste, le venait plus. Ce mécontent peintre était toujours aucun au monde qui s

si aisément lui assurer une fortune indépendante, il finit par se faire à ces luttes d'une précaire existence, et par en parler lui-même d'un air indifférent et dégagé, comme si l'insoffiance en matière d'argent était le sceau des préoccupations du génie. — Ce fut durant les travaux les plus actifs de son atelier que s'y présenta un jour, pour s'y faire peindre, une jeune et belle personne du voisinage, qui, dès ce moment, devait prendre dans sa vie une place importante. C'était une M<sup>me</sup> Wolfe, femme séparée d'un consul danois. Une voix douce et musicale comme celle de Lawrence, un tour d'esprit sentimental, un goût vif et plein de lumière pour la littérature et les arts, quelque chose de tendre et de touchant dans toute sa personne, et avec cela une vie de loisir et d'élégance, tout en faisait une dangereuse visitieuse pour notre peintre. Lui qui sans aucune sensibilité qu'une émotion superficielle, sans aucune disposition rêveuse et tendre, recherchait ardemment la société des femmes par pure coquetterie d'esprit et courtoisie galante; lui qui volontiers eût regretté les cours d'amour, et qui se plaignait sans cesse que le siècle n'eût plus de cœur et ne sût pas aimer, fut enchanté de trouver une jolie bouche dont les paroles fissent écho avec les siennes. Et elle qui, de son côté, soit sa faute, soit celle de son mari, n'avait pu remplir les devoirs d'épouse, crut qu'à elle appartenait de remplir le rôle d'amie auprès d'un célibataire jeune encore. De là mille billets à propos de rien; puis de longues correspondances et un continuel assaut d'esprit; des analyses du cœur à perte de vue, des discussions sur l'union des âmes, sur les arts, sur la poésie, sur le théâtre. Trop souvent Lawrence assaisonnait tout cela d'amplifica-

tions et de cette phraséologie frivole et musquée, de ces fadeuses rimées, de ces douces frénésies platoniques dont M. Dorat a donné recette. Néanmoins plusieurs de ces lettres méritent d'être lues et fournissent sur quelques-uns des sentiments intimes du peintre des informations précieuses. Il y en a une, entre autres, qui fait de lord Byron un portrait vraiment remarquable. Nous n'avons nul souci de pénétrer le véritable caractère de cette liaison dont on a fait trop de bruit en Angleterre; mais, sans posséder cette foi robuste qui admet le platonisme pur, exclusif de toute surprise des sens, entre une jeune femme séparée et un célibataire tout parfumé d'amour et de galanterie, on doit remarquer, pour être exact, que peu de temps après, M<sup>me</sup> Wolfe, qui eût pu tout aussi bien demeurer à Londres, alla s'établir dans le pays de Galles, et que la liaison ne se continua plus que par correspondance. Cette circonstance, et d'autres encore dont la vie de Lawrence est pleine, donneraient la mesure de sa passion, qui ne faisait guère de ravages que dans la tête. — Après la seconde restauration, Lawrence reçut une belle mission, celle d'aller au congrès d'Aix-la-Chapelle peindre les principaux personnages de l'Europe pour compléter la galerie de Windsor; et afin de le mettre en position de soutenir avec splendeur la dignité de sa mission, le prince régent lui accorda une indemnité annuelle de 1,000 liv. sterling (25,000 de France) pour les frais de voyage et les dépenses éventuelles, sans préjudice du prix des portraits, qui demeura le même que par le passé. Voulant en outre que la grâce fût complète, le prince lui fit sur ce prix des avances avec une libéralité toute royale. Les premiers résultats de cette prome-



Michel-Ange; mais, après quelques visites à la chapelle Sixtine et au Vatican, le charme ineffable du style raphaëlesque, la grâce vraiment divine qu'il respire, exercèrent sur lui toute leur puissance. A mesure aussi qu'il classa mieux ses impressions, il mesura mieux à leur véritable échelle les restes de l'antique Rome, et, en quittant la ville sainte, son génie écrasé tremblait aux souvenirs du peuple de géants. Tandis qu'il vivait au milieu de ces splendeurs, l'image de sa patrie lui apparaissait comme une grande figure, et il écrivait à ses amis combien avait grandi à ses yeux sir Joshua, maintenant qu'il avait vu à quelles sources fécondes s'était abreuvé son génie. En même temps qu'il donnait à Michel-Ange le sceptre du sublime, il proclamait Raphaël, Corrège, Titien, Reynolds, les dieux du pinceau. Ce n'est pas la première fois qu'il ait mis à ce rang suprême le restaurateur de la peinture en Angleterre. Et de fait, il avait fallu un grand talent et un grand courage à sir Joshua pour demeurer ferme comme un chêne dans les bonnes traditions, à une époque de décadence; il avait fallu qu'il eût une bien forte et franche nature pour demeurer lui-même, au milieu de ses adorations pour les maîtres de l'Italie; mais sa place est assez belle encore sans qu'on puisse accorder à l'esprit national des Anglais de faire trôner leur chef d'école côte à côte avec Titien, Corrège et Raphaël. Le temps, il est vrai, paraît avoir beaucoup fait perdre aux tableaux de sir Joshua. Ses tons étaient plus fins et moins éclatants que ceux des peintres qui lui ont succédé dans la même école, et notamment de Lawrence; mais on peut à peine comparer sa peinture avec celle des modernes, à raison des mauvaises matières dont il s'est servi

et qui ont perdu leur force et leur vivacité. Or si, pour rendre aux grands artistes la justice qui leur est due, on doit plutôt, comme l'a dit Reynolds lui-même, voir ce que leurs tableaux ont été que ce qu'ils sont, ajoutons, si l'on veut, au mérite des tableaux de sir Joshua; mais à plus forte raison faudra-t-il ajouter à celui des grands maîtres des écoles italienne et flamande, bien autrement anciens que lui. Qu'on les compare alors dans cette hypothèse. Il y a mieux: qu'on les compare aujourd'hui purement et simplement, tels que le temps les a faits, et qu'on juge. Où est le Reynolds qui pût égaler le Charles 1<sup>er</sup> de Van-Dyck? Qu'aurait dit le bon Reynolds lui-même, s'il se fût entendu comparer à Raphaël? Il eût haussé les épaules, comme le faisait Fuseli quand Lawrence étalait là-dessus ses paradoxales théories. Lawrence, à la vue de cette belle nature italienne, pensait aussi à Turner qu'il ne cessait de vanter dans sa conversation et dans sa correspondance, bien qu'il l'eût souvent pour antagoniste à l'Académie. «Turner devrait venir à Rome,» écrivait-il, «il a une élégance et une grandeur d'invention faites pour un ciel comme celui-ci.» Lawrence ne faisait que lui rendre justice. Placé à la tête des paysagistes de son pays, c'est, en effet, un homme d'un génie incontestable, d'un véritable sentiment poétique; cherchant toujours des effets heureux; souvent bizarre, excentrique, extravagant, mais quelquefois sublime. Il entendit l'appel de sir Thomas, visita l'Italie, et ce pèlerinage valut à l'Angleterre quelques-uns des meilleurs tableaux et des plus magnifiques dessins de son grand paysagiste. Quel malheur qu'il ait si vite abusé de la faveur publique, et qu'après avoir laissé si loin son prédécesseur Wilson, le



fixer l'attention. » Pour répondre à toutes les bonnes grâces dont l'avait comblé la cour de Rome, Lawrence voulut peindre Canova, et offrit sa peinture en hommage au vénérable Pie VII. Quand ce sculpteur était venu à Paris, après l'invasion, nous donner le coup de pied de l'âne et reprendre dans nos musées le fruit de nos gloires déchués alors, il avait visité Londres, et avait déjà posé une première fois dans l'atelier de Lawrence. Canova, qui suivit dans ses œuvres une idée plutôt pittoresque que sculpturale, et qui peignit en marbre au temps où David sculptait sur la toile, se trouvait à l'aise avec un peintre qui, comme lui, sacrifiait à l'effet et à la grâce, et qui, lorsqu'il paraissait, s'écriait : « Voilà le Dieu ! » Cet enthousiasme de politesse de la part de Lawrence tomba singulièrement quand il eut contempné, à côté des sculptures du *Phidias italien* (autre politesse), les œuvres gigantesques de Michel-Ange. Lawrence mit de la coquetterie à soigner le portrait de Canova. Celui qu'il avait peint à Londres n'était, à vrai dire, qu'une esquisse terminée : dans celui-ci le peintre mit tout ce qu'il put de fini et de finesse, et le morceau fut fort goûté. Après avoir peint à Parme l'indigne fille des Césars, indigne épouse de Napoléon, l'archiduchesse Marie-Louise, et avoir fait en Italie un plus long séjour qu'il n'avait projeté, Lawrence revint enfin à Londres, le 29 mars 1820, rapportant pour la galerie de Windsor vingt-quatre portraits. Dans un nouveau voyage qu'il fit à Paris, en 1825, il la compléta en peignant le roi Charles X et le Dauphin. Il peignit également la duchesse de Berry avec une répétition du duc d'Angoulême, et enfin il fit poser le premier peintre du roi, le baron Gérard, et lui fit présent du

portrait. — Pendant son absence de plus de dix-huit mois, de graves événements s'étaient accomplis dans la Grande-Bretagne : la mort de Georges III avait mis la couronne sur la tête de Georges IV, le plus magnifique protecteur des arts en Angleterre depuis Charles I<sup>er</sup>. West, le président, venait de s'éteindre plein de gloire et d'honneurs, et sa succession était vacante. Lawrence se présentait avec une nouvelle moisson de lauriers, et la faveur du roi actuel le soutenait avec plus d'éclat que n'avait fait celle de son prédécesseur. Les voix furent presque unanimes pour l'élire. Il n'y eut pas jusqu'à Fuseli qui ne s'exécût, lui que l'on ne savait par où prendre, et dont on eût dit volontiers, comme Saint-Simon de M. Pussort, que c'était un *façot d'épines* : « Eh bien ! s'écria-t-il, puisqu'il leur faut absolument pour les présider un peintre de visages, qu'ils prennent celui-là : il sait du moins peindre les yeux. » Et ce disant, il donna sa voix. West était mort le 11 mars ; Lawrence était arrivé le 20 ; dix jours après il était président. Le roi, en sanctionnant le choix des académiciens, ajouta le présent d'une chaîne et d'une médaille d'or à son effigie, avec cette inscription : « De S. M. le roi Georges IV au président de l'Académie royale. » Par tout ce qu'on a vu, nul ne convenait mieux que Lawrence à une place qui ne vent pas seulement un homme de talent, mais un homme du monde, poli, conciliant, ménager de tous les droits et de tous les amours-propres. — Immédiatement avant son grand voyage, il avait peint une seconde fois la princesse Charlotte. A son retour, une grande partie de son temps fut employée à peindre, pour la galerie particulière de sir Robert Peel, les hommes les plus illustres du temps



exquis de tous est le portrait de lady Peel, peinte en chapeau à plume, dans l'intention bien évidente de faire pendre au fameux chapeau de paille de Rubens, et qui sert à prouver combien Rubens est un grand homme. Nulle époque de sa vie ne fut plus laborieuse, et c'est alors qu'il produisit quelques-unes de ses œuvres les plus capitales et les mieux réunies. Ses grands portraits de mères parées de leurs enfants sont en première ligne, et, à ce titre, la comtesse Gower, aujourd'hui marquise de Stafford; lady Georgina Agar Ellis, la marquise de Londonderry, doivent se compter parmi les chefs-d'œuvre de Lawrence. Ce n'est pas qu'il eût à peindre les enfants une supériorité réelle. La naïveté et le naturel n'étaient point son fait, et son pinceau courait le risque de leur enlever cette fleur de grâce ingénue et simple qui est leur charme et leur parure. D'ordinaire il en faisait de petits grands hommes, à l'œil rêveur et inspiré, témoin ce fils du lord Durham, le jeune Lambton, étudiant savamment sa pose sur une roche escarpée, et sondant

aujourd'hui mystérieux. Et qu'il n'aurait eu en que pour exprimer ces grâces sérieuses presque lézardes, qu'il eût de quelques he l'autre côté du être un génie du temps qu déjà pour Lawrence passe par son pinceau de sir Walter Scott chirurgien, sir Ast John Abernethy, de Davy, de Thomas C mas Moore, lord beaucoup d'autres est sont les derniers de cette vie si pleine, il non semblait s'occuper sans le torrent lorsque ses devoirs. Et se sentait vertueux en même le double dévouement. Et deux hommes de si vers, mais qu'il avait nés, et même plus. Il avait choisi du lord à toute sa famille, et son père et sa mère.

lement, et mourut à Londres, le 27 novembre 1830, d'ossification des gros vaisseaux du cœur. • Les hommes, et surtout M. Guizot, ont leur caractère si qu'ils tiennent à garder jusqu'à la mort leur brèche où ils veulent se retrancher. Le maréchal de Villars en sa dernière année le maréchal de Berwick le coup de la mort qui l'avait tué. Le parlement britannique n'avait point d'ornement ne vit d'un œil jaloux lord Albemarle tombant épuisé dans les bras de ses voisins, au milieu d'un accès d'éloquence. Le pré-Molé eût tenu à grand honneur de passer ses jours sur son siège, en attendant sa justice à l'État contre les factieux. • Vespasien disait : • Il faut que l'empereur meure debout. • Le prince mourut en artiste, en écoutant la lecture d'un article du *New Monthly Magazine*, écrit par le poète anglais sur le génie de Flaxman; sous la surveillance de sa mort, il était assis sur la brèche, et travaillait à l'effigie de son royal patron George IV, destiné en présent au magnifique d'Albenaum, à Londres, le peintre était membre. Sa mort fut un deuil pour les artistes et pour la société. Il fut enterré dans la chapelle auprès de ses confrères célèbres, Barry et West, dans la chapelle de Saint-Paul, où un concours de ses plus illustres contemporains vint lui rendre les derniers devoirs. David Wilkie le remplaça comme premier peintre du roi d'Angleterre, et Martin Arthur Shee à la place de l'Académie. Sir Thorvald est la figure belle, l'œil grand, le nez large et doux, la physionomie grave, mais ouverte; et sa figure donnait au plus beau développement complet, et dans l'ensemble avec celle de George Canning une certaine ressemblance dont l'artiste était flatté.

Familier de la plupart des grands seigneurs, favori de l'élégant George IV, il avait dans toute sa personne quelque chose de distingué, comme si sa première enfance se fût élevée sur les genoux des duchesses. Le plus doux et le plus inoffensif des hommes, plein de cette politesse qui n'est pas la sincérité, mais qui y fait croire, personne ne fut plus recherché dans la société, où il exerçait un ascendant impérieux de délicatesse et de grâce, et ce qu'il avait reçu de ses habitudes au sein du grand monde et de l'aristocratie, il le rendait en élégance dans ses portraits. Totalement dénué de l'invention et du style qui s'appliquent aux sujets de pure imagination; n'ayant jamais été plus loin dans ce domaine que son Satan d'opéra et son Hamlet, qui n'est qu'un faible portrait, il ne sut jamais s'élever à ces régions suprêmes de l'invention et de l'idéal, où ne respirent que les fortes intelligences. Avec plus d'élégance et de douceur que d'énergie et de puissance; plus de séduction que de pensée; plus de magie factice et de convention que de grands effets, que de plénitude et de profondeur, il a été, après Reynolds, le peintre de portrait le plus habile de son temps, et l'un des plus habiles qui aient existé. Moins franc de talent, moins naturel, moins élevé de style que son illustre prédécesseur, il eut dans ses portraits de femmes surtout plus d'éclat, mais trop souvent, il est vrai, de cet éclat artificiel, qui séduit sans captiver, et qui a faussé le goût de son école. Ses portraits d'hommes, particulièrement ses portraits en pied, ont quelque chose de maniéré, et en même temps de mal articulé qui les gêne. En résumé c'est un homme de merveilleuse adresse, un coloriste éclatant, un peintre d'expression, mais que trop de défauts essentiels de-

Une chose qui n'est pas assez remarquée des gens du monde, c'est qu'on peut introduire de l'idéal dans le portrait, sans prendre pour cela de licence avec la vérité et l'exactitude. Il y a dans le Titien, dans Velasquez, dans Rembrandt, dans Van-Dyck, dans son maître Rubens surtout, et encore plus dans Raphaël, un je ne sais quoi qui saisit fortement, qui élève le spectateur, sans nuire à la ressemblance, sans exclure la naïveté. C'est ce qu'on appelle le caractère; c'est un grand style, une sorte de cachet énergique, imprimé à l'ouvrage qui émeut les organisations sensibles à la peinture, indépendamment des mérites vulgaires du portrait. Holbein, si fin qu'il en est sec, est d'une élévation qui remplit l'âme de grandeur quand on regarde ses têtes, si vraies, si vivantes, et à la fois si nobles malgré les traits les plus communs. Eh bien, Lawrence a eu sa petite part de cette qualité des peintres sublimes, et il eût été vraiment grand si, au lieu de se livrer à l'écriture d'une touche éblouissante et conventionnelle, il eût mieux compris que la vraie poésie ne découle que

de l'Esquisse à l'élancement des aveux d'impression sa gloire. Laissons à et ne nous faisons pas cette opinion, qui traiterait un genre second secondaire que ce qu'en talent. Barry, le pitre, mais proteste à ger, fut avec lui pas avec l'illustre Mackintosh et son ami, ne fusé de faire son portrait ce que Barry? Comme plus de dignité à haute des machines, d'après cinq francs la semaine de supérieur dans le g siphons manuscrites de dément sur de grand effort, et n'inspirent que dégoût et froideur dans la dimension de; la nature du sujet et de l'art; elle est dans le sujet traité. Ah qui n'a écrit que des contes, n'en est pas plus grande grâce de portrait peut être

pour ce qu'il veut rendre. Le modèle est là; quel qu'il soit, il faut le rendre en poète. Beaucoup des plus beaux ouvrages des grands maîtres sont des portraits. Assurément les artistes qui sont grands à la fois et dans le portrait et dans l'histoire ont eu la double couronne du talent; mais alors même que le Titien, Velasquez et Van-Dyk n'auraient laissé que des portraits, ils n'en seraient pas moins des peintres sublimes. Que de nobles émotions ne transmet pas aux générations le pinceau fidèle qui leur a conservé les traits des grands hommes! Toute une histoire peut être dans un portrait, comme tout un monde était dans la tête du modèle. Tout le passé comme tout l'avenir de Charles I<sup>er</sup> est dans son portrait par Van-Dyck. Du milieu de cette plèbe de figures obscures dont les originaux sont descendus tout entiers ou descendront dans la tombe, et qui malheureusement n'ont que trop absorbé le pinceau de Lawrence, se détache une pléiade d'illustres personnages que Lawrence a eu le mérite de conserver à la postérité. — Ses œuvres sont répandues dans le monde, mais peu existent en France. Présenté dans la famille de Georges Cuvier en 1825, il y dessina et offrit à M<sup>me</sup> Cuvier le portrait de sa fille, M<sup>lle</sup> Duvaucel, une jeune dame d'une grâce exquise, et qui jetait un charme particulier dans le salon de l'illustre savant. Ce croquis, avec les portraits à mi-corps du duc d'Angoulême et du duc de Richelieu, répétitions de ceux de Windsor; celui de M<sup>me</sup> la duchesse de Berry et un grand portrait de famille de M<sup>me</sup> Baring, aujourd'hui M<sup>me</sup> la marquise du Blaisel; enfin le portrait en buste de notre Gérard, voilà à peu près tout ce que nous possédons du peintre anglais. Pourtant n'oublions pas encore un délicieux

croquis, aux deux crayons, de l'ainée des enfants de M<sup>me</sup> Forster, cette fille du sculpteur anglais Banks, et que ses vertus et les grâces de l'esprit le plus élégant et le plus cultivé avaient rendue l'objet de l'admiration de Lawrence. Avant d'être arrivé au poste de président, il se montra aussi accessible que Reynolds aux jeunes artistes; et l'une des choses qui lui sourirent davantage quand il fut nommé, c'est qu'il serait encore plus à portée d'être utile à la jeunesse studieuse. Il eut même un instant la pensée de créer, dans sa maison, des ateliers d'élèves et des galeries de modèles, et il fit venir Smirke l'architecte, fils de son ancien ami, pour faire les études de ce projet; mais, quelque chère que lui fût cette pensée, l'immense dépense qu'elle eût entraînée y fut un premier obstacle, et les embarras d'argent toujours croissants, la nécessité de peindre sans relâche des portraits l'y firent définitivement renoncer. Sa maison n'en fut pas moins ouverte aux élèves distingués qui pouvaient tirer profit de l'étude de ses collections, que chaque jour voyait s'enrichir davantage. En sa qualité de président, il prononça deux ou trois discours aux élèves, à la distribution des médailles académiques. C'est à peu près, avec ses lettres et ses pâles poésies, le seul échantillon qu'il nous ait légué de ses talents littéraires. Ses allocutions sont le miroir fidèle du caractère personnel de Thomas: polies, correctes, coulantes, mais superficielles, mais sans qualités originales, sérieuses et solides. Ses lettres en général, sauf un petit nombre d'exceptions, touchent peu au vif des questions d'art. Ce n'est d'ordinaire qu'un flux de gracieuses paroles qui effleure des sujets de politesse. Quand M. de la Croix eut inséré dans *la Revue de Paris* l'ar-

sa reconnaissance, sa lettre est poise et de bon goût; mais c'est purement la lettre d'un homme du monde, et non pas celle d'un chef d'école parlant à un chef d'école étrangère. En six longues pages, aucun de ces traits fins et supérieurs jetés comme au hasard sur les arts en général, sur la peinture, leur culte et leur gloire à tous deux. Ce n'est pas ainsi qu'eût écrit sir Joshua Reynolds. — Il existe deux portraits de Lawrence peints par lui-même : celui qu'il exposa à Londres dans sa jeunesse, et un autre resté inachevé dans son atelier, et qui, à la vente de ses peintures et dessins anciens et modernes, fut porté, à la chaleur des enchères, à un prix considérable. Tous deux sont gravés. — On trouve quelques notes intéressantes sur la vie et le caractère du talent de Lawrence dans la *Juvenile library*, le *Gentleman's Magazine*, la *Literary Gazette*, le *Journal anglois de la Cour*. Les meilleures et les plus complètes notices sont dans l'*Obituary* pour 1831, publié à Londres, chez Longman; et dans l'*Histoire des peintres, sculpteurs et architectes* d'Allan Cunningham, dont le libraire

reçu des Russes, que Catherine II voulait, serait pas possible. cette circonstance position de commerce a qui n'en entreprend pas. Mais, afin de ne pas être dénué de dignité, dans le cas où l'initiative ne réussirait pas, point signer de sa adresse à l'empereur chargé un personnel élevé d'en être le poignait dans un genre de la Sibirie d'ancien gouvernement japonais porter sa lettre par ce devait pas être d'une recommandation sans d'une lettre de présente au gouverneur jeta les vœux pour les intentions de sur Laxmann, en qui beaucoup d'intelligence, s'exprimait et d'habileté partiel aussitôt d'élèves peints. Le 13 septembre d'Okhotsk, sur la Sibirie, commença

était mêlé de défiance. Le navire passa l'hiver dans cette baie, surveillé soigneusement par un officier japonais, qui demeurait sur le rivage dans une jolie maison. Le 12 octobre Laxmann avait expédié, par un messager japonais, une lettre au gouverneur de l'île, pour lui annoncer son arrivée, le motif de son voyage, et son dessein d'hiverner dans la baie; il le pria en même temps d'instruire le gouvernement japonais de ces particularités. Il apprit, en réponse, que sa dépêche avait été envoyée à Iédo, capitale de l'empire. Vers la fin de décembre, des officiers japonais vinrent à Nimro, rendirent visite à Laxmann sur son bâtiment, dessinèrent tout ce qui leur sembla remarquable, et prirent, avec une adresse singulière, des modèles exacts de divers objets. Ils paraissaient attacher le plus grand prix aux cartes de géographie. Le 29 avril 1793, des délégués de l'autorité suprême du Japon arrivèrent à Nimro. Laxmann et ses compatriotes, invités à se présenter devant eux, entendirent la lecture de la réponse de l'empereur. Ce monarque refusait aux Russes la permission d'entrer dans un autre port de ses États; mais il accordait à Laxmann celle d'aller par terre à Matsmaï, chef-lieu de l'île d'Iéso, pour y remettre les naufragés qu'il ramenait. Laxmann refusa d'accepter ces conditions, et par sa fermeté vainquit l'obstination des Japonais, qui finirent par consentir à ce qu'il allât par mer de Nimro au port de Khakhodadé. Il entra dans celui-ci le 4 juillet; le voyage avait duré un mois. Après un accueil très-gracieux, Laxmann s'achemina par terre, le 12 juillet, vers Matsmaï: il était, ainsi que tout son monde, conduit en grande cérémonie. Il ne voulut pas s'astreindre au cérémonial japonais; on en passa par où

il voulut. Il exposa de vive voix ses demandes aux délégués de l'empereur, et témoigna le plus vif désir d'être présenté à ce souverain, assurant que l'impératrice de Russie ne souhaitait rien tant que de lier une étroite amitié avec le prince. Alors il entendit faire la lecture d'une déclaration qui, rappelant la rigueur des lois relativement aux étrangers abordant les côtes de l'empire, ailleurs qu'à Nangasaki, excusait les Russes d'y avoir contrevenu; leur permettait de retourner chez eux à condition de ne s'approcher d'aucun autre port que de Nangasaki. Le doyen des commissaires impériaux ajouta que les lois de l'empire s'opposaient à ce qu'il pût aller à Iédo, et qu'il était instamment prié de s'éloigner au plus tôt. Reconduits à leur logement, les Russes y trouvèrent les présents dont l'empereur les gratifiait. Le lendemain les interprètes japonais montrèrent à Laxmann un blanc-seing de l'empereur, au-dessus duquel ils inscrivirent la permission accordée à un navire russe d'entrer dans le port de Nangasaki, et la lui remirent. Le 23 juillet il eut son audience de congé. Le 11 août il sortit de la rade de Khakhodadé, escorté jusqu'à une certaine distance par deux bâtiments japonais qui observaient s'il n'essaierait pas de débarquer sur la côte d'Iéso. Le 9 septembre il se retrouva parmi ses compatriotes à Okhostsk; et fut, ainsi que ses compagnons de voyage, récompensé par Catherine II, quoiqu'il n'eût pas atteint le but que l'on s'était proposé par cette expédition. Sa relation, insérée dans les *Éphémérides géographiques* de Weimar, cahier de juin 1805, a été traduite en français par l'auteur de cet article, et ajoutée à la relation du voyage de Broughton (voy. ce nom, LIX, 311). Ce fut sur le rescrit im-

jusqu'à ce jour, a conservé son indépendance bien complète. E—s.

**LAYA** (JEAN-LOUIS), de l'Académie Française, naquit à Paris, le 4 déc. 1761, d'une famille originaire d'Espagne. Après avoir fait sa première apparition dans la littérature, en société avec Legouvé, par un volume de poésies, sous le titre : *Essai de deux amis*, il publia, en 1789, *Voltaire aux Français sur leur constitution*, et la même année : *la Régénération des comédiens en France, ou leurs droits à l'état civil*. Ces différents ouvrages, écrits dans l'esprit révolutionnaire, furent assez bien accueillis ; mais l'auteur, commençant à revenir de ses premières opinions, fit représenter, le 10 janvier 1790, sur le Théâtre-Français, *les Dangers de l'opinion*, drame en cinq actes et en vers, dont le succès ajouta beaucoup à sa réputation. Le drame de *Jean Calas* succéda aux *Dangers de l'opinion*, et obtint un succès encore plus prononcé ; puis la comédie de *l'Ami des Lois*, dont la première représentation eut lieu le 2 janvier 1793, dix-neuf jours avant le supplice de Louis XVI. Une sorte de

écritain de bas étage y loi agrava. Le premier déterminé, égouvé, flatteur du peuple comme vu de nos jours. Il y morale, de vertu et j lité. Les honnêtes qui étaient l'Ami des lois éclairé et courageux. Un homme qui veut regretter sa noblesse, mais son pays, ses concitoyens, franc, loyal, comme di

Arrière-pensée, voir l'ami des lois.

L'Ami des lois, qui veut être en mariage, est dit telerime par des journaux puis ; des assemblées dans mais les malheureux qui lui viennent en aide, le sauver. Ce qu'il lui c'est que le *Mentheur* 1793 rendit compte de me on le ferait enjouer *des Lois*, écrit l'auteur rendu, tend à éclairer ses vrais intérêts, à la maux qu'entraînaient la monarchie. Il servit à di

ait été demandé par le public; et paru, il avait recueilli les et les plus justes applaudissements. Lui-même tint son succès légitime et si incontestable d'un très-sérieusement son ouïe la Convention nationale. Voir sa lettre, non moins que le fait en lui-même : ces législateurs, ce n'est pas un hommage que je vous présente; c'est une dette que j'acquiesce : *des Lois* ne peut paraître que sous les auspices de ses modèles. • Comptait parmi ses patrons, on va le voir, d'étranges Mémoires sa lettre fut communiquée à l'Assemblée dans la séance du 10 janvier. Lecture faite, Manuel demanda le renvoi au comité d'instruction publique. De nombreux murmures élevèrent à l'une des extrémités de la salle. Prieur obtint la parole. • Je n'ai encore entendu parler de *l'Ami des Lois* que par l'opinion de... dit-il. J'ai vu dans un journal ces mots (c'est du *Moniteur* qui le dit) : *Aristocrate, mais honnête homme*. Je demande comment peut être honnête homme un aristocrate. • Une partie de l'Assemblée réclame l'ordre du jour; d'autres membres sollicitent pour la mention honorable. Prieur se lève de nouveau : • Je mets de toutes mes forces à la disposition de l'Assemblée un ouvrage honorable; je répète que je n'ai jamais vu ni lu *l'Ami des Lois*. • (Des rires se font entendre.) Prieur : pourquoi on m'interrompt dans cette assemblée... j'ai l'intention de parler... c'est une injustice pour mes poumons. — *Chastellain* : que c'est un ouvrage honorable. — *Salles* : Je demande comment à l'instant en scène les personnages de la pièce. — *Le Peuple inconnu* : Ne la jouons

pas, du moins, sans nous en apercevoir. • La pièce n'avait pas encore été défendue. Quand l'interdiction eut lieu, Laya voulut réclamer : ce fut à l'Assemblée qu'il en appela. Il demanda à comparaître à sa barre. C'était le 14 janvier, le jour où des énergumènes devaient venir, dans un langage de boue et de sang, demander à la même Assemblée la tête de Louis XVI; ce fut ce même jour aussi, 14 janvier, que, dans l'accès de son délire révolutionnaire, précurseur du suprême attentat, Couthon s'écria : • Voilà trois heures que nous perdons notre temps pour un roi! Sommes-nous des républicains? Non, nous ne sommes que des lâches! • La majorité de l'Assemblée se leva en faveur de la comparution de Laya. L'auteur de *l'Ami des Lois* parut; un violent murmure l'accueillit. Épouvanté sans doute à l'approche de cette tempête parlementaire qui allait fondre sur lui, l'écrivain se retira instinctivement, et l'Assemblée passa à l'ordre du jour. Laya abandonnait ainsi sa pièce à la destinée; mais le peuple amenté la demandait à grands cris; ses flots tumultueux assiégeaient le théâtre. Le maire, que ce peuple gardait en otage, appelait à son secours la Convention; il ne pouvait se rendre en personne à la barre. • Je suis retenu, écrivait-il, au Théâtre-Français, par le peuple, qui veut que la pièce soit jouée. • Le peuple, de son côté, avait envoyé une députation à l'Assemblée, pour obtenir la représentation, et il attendait avec impatience les effets de son message. A la lecture de la lettre du maire prisonnier, un membre de la Convention, Kersaint, fit ce jeu de mots, assez heureux d'ailleurs : • L'Assemblée ne doit pas avoir d'inquiétude, puisque le peuple se montre l'ami des lois. •



à un arrêté particulier, qui, comme échantillon du style administratif de l'époque, doit être conservé. » Attendu que l'*Ami des Lois* ne peut être considéré que comme une pomme de discorde jetée au milieu des citoyens pour allumer la fureur des partis, le ministère public entendu, le conseil général ordonne que l'*Ami des Lois* ne sera pas représenté. » Laya, dans son discours de réception à l'Académie Française, raconte que son modeste patrimoine disparut par suite de la proscription dont il fut l'objet à cette occasion, ce qui le força de renoncer de bonne heure à un genre de littérature qui faisait ses délices. Deux pièces cependant sont postérieures à cette époque, *les Deux Sœurs* et le drame de *Falkland*, représentés en l'an VI (1798). La génération actuelle a pu juger le second de ces ouvrages sous la Restauration, lorsqu'il fut repris et que Talma lui prêta l'appui de son énergique talent. Privé de son patrimoine, Laya s'assura un revenu moins problématique que celui de ses pièces. Nous le voyons, depuis le commence-

ment d'une littérature antipathique à l'école, dans laquelle ils sont encore plus anti-officiels classiques, et que le *Moniteur universel* en spectacle pour enregistrer les écrits. On trouve dans critiques de Laya : le *Prouvrit* de Michaud, *voje*, *Basir-Lerman*, *Deux Gendres*, de M. E. roent, de M. Roger; malheureux du *livre des Géorgiques*, et *Sau* le talent grandissait en journaux; puis *Creuz* Arnault, *Campeau* et *Parcerai* de *Grandmoir* enfin l'*Almanach des* que année, qui, n'ay guère de lecteurs, avait l'exact *Moniteur*, son gé. Les traductions et moins nombreuses que (sans parler des œuvres importantes, tels que M. Lacretelle et la *Bu*

pourra atteindre, mais non surpasser. En 1817 Laya entra à l'Académie Française, où il remplaçait le comte de Choiseul-Gouffier. Deux réceptions y avaient lieu le même jour; l'auteur de l'*Avocat*, contemporain, ami et concurrent de Laya au théâtre, était le second récipiendaire. Les deux nouveaux académiciens furent présentés ensemble à Louis XVIII, qui eut ce jour-là à se mettre en frais d'à-propos. « Votre cause, dit-il à M. Roger, a été plaidée par un très-bon avocat. » Avec Laya le monarque devait être un peu plus sérieux. « M. Laya, l'Académie, en vous nommant, a acquitté une dette que la nation avait contractée envers vous depuis longtemps. » La récompense venait un peu tard; mais il est bon qu'il y ait une justice humaine, tardive ou non; c'est une moralité des choses d'ici-bas, dont notre âge a grand besoin. Le duc de Lévis, chargé de répondre au récipiendaire, qualifia sa pièce d'*appel au peuple*; l'orateur alla jusqu'à dire que, si les théâtres modernes avaient été érigés dans les vastes proportions des édifices antiques destinés au même usage, il en serait sorti une armée entière, et que le roi eût été sauvé. Laya recevait ce jour-là une belle couronne; son éclat fut tel que, d'après quelques mots prononcés par Lally-Tollendal, présent à la séance, on pourrait croire qu'il en fut jaloux. Il regretta du moins plus que jamais que son plaidoyer pour Louis XVI ne fût pas arrivé à temps. A une époque où Laya ne pouvait plus avoir de flatteurs officiels d'aucune sorte dans le *Moniteur*, ce journal dit de lui, en annonçant sa mort, que sa vie tout entière avait été un modèle de probité publique et privée. Nous souhaitons à beaucoup d'hommes de lettres de nos jours, qui feraient bon marché

peut-être du renom de Laya, d'obtenir et surtout de justifier un pareil éloge. Laya mourut à Bellevue, près Paris, le 25 août 1833. Ses ouvrages imprimés sont : I. *Essais de deux Amis*, Paris, Belin, 1786, in-8°, avec Legouvé (anonyme). II. *Régénération des comédiens en France, ou leurs droits à l'état civil*, Paris, 1789, in-12 de 50 pages (anonyme). III. *Voltaire aux Français, sur leur constitution*, Paris, 1789, in-8° de 61 pages (anonyme). IV. *Les Dangers de l'opinion*, drame en cinq actes, en vers, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Nation, par MM. les comédiens français ordinaires du roi, le mardi 19 janvier 1790, Paris, 1790, in-8°. V. *Jean Calas*, tragédie en cinq actes, en vers, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Nation, par MM. les comédiens (sic) français, le 18 décembre 1790, précédée d'une préface historique sur Jean Calas, et suivie d'un nouveau V<sup>e</sup> acte, Paris, 1791, in-8°. Il existe une réimpression de cette pièce, Paris et Bruxelles, 1791, in-8°. VI. *L'Ami des Loix*, comédie en cinq actes, en vers, représentée par les comédiens de la Nation, le 2 janvier 1793, Paris, Maradan et Lepetit, 1793, in-8° de 118 pages; réimprimée avec corrections et augmentations, lors de la reprise qui eut lieu le 18 prairial an III, Paris, Barba, an III, in-8° de 88 pages. Une cinquième édition de ce drame, augmentée et corrigée, a paru en 1822. Il a donné lieu, lors de ses représentations, aux deux brochures suivantes : *Critique littéraire et politique de l'Ami des Loix*, pièce en cinq actes et en vers, par une société de gens de lettres, Paris, Momoro, 1793, in-8° de 60 pages. *Lettre à l'auteur de l'Ami des lois, sur un arrêté de la commune qui a*

*papiers trouvés chez Monopierre et ses complices*, par E.-B. Courtois, député du département de l'Aube, dans la séance du 16 nivose an III de la république, imprimé par ordre de la Convention nationale (rédigé par J.-L. Laya (2), Paris, de l'imprimerie nationale des lois, niv. an III de la république, in-8° de 408 pages; autre édition, Paris, Maret, an III, in-8° aussi de 408 pages; réimprimé en tête du premier volume des *Papiers inédits trouvés chez Robespierre, Saint-Just, Payan, etc.*, supprimés ou omis par Courtois, Paris, 1828, in-8°. Cette réimpression n'est pas complète. Il existe des exemplaires de la première édition sur papier vélin, format in-4°. Ils n'ont pas été mis dans le commerce. IX. *Épître à un jeune cultivateur nouvellement élu député. Les derniers moments de la présidente de Tourvel, héroïde*, Paris, an VII, in-8° de 21 pages. M. Quérard (*France littéraire*, IV, page 645), cite une édition séparée des *Derniers moments de la présidente de Tourvel*, Paris, 1799, in-8°; mais il se trompe en donnant à la première de ces deux pièces

mette de la première édition, 1808, in-8° de 23 pages, réimpression *Lettre d'Érasme à un éditeur*, Paris, 1815, XIII. *Discours prononcé publiquement par M. Laya, le 20 au 1817, in-4°*. A la suite de Laya se trouve la *de Lévis*. XIV. *Un recteur de l'imprimerie* (M. Abel-Franca) aujourd'hui pair de France de la censure théâtrales in-8° de 59 pages. Il plus tard les fonctions théâtrales. XV. *Discours dans la séance publique de l'Académie Française le 24 août 1828, Paris*. Après le *Discours de la place de Voltaire, Réponse de Laya, à ou le Conscience*, 1828, in-8° de 23 pages.

Volume II; *Crébillon*, dans le tome III. XVIII. *Notice sur Jules-César*, en tête du 1<sup>er</sup> tome des *Mémoires de Jules-César*, traduction nouvelle par M. Arlaud, Paris, 1823, 3 v. in-8°, faisant partie de la *Bibliothèque latine-française* publiée par M. Pancoucke. XIX. *Notice sur Justin*, en tête du 1<sup>er</sup> tome de l'*Histoire universelle de Justin*, extraite de *Troque-Pompée*, traduction nouvelle par J. Pierrot et E. Boitard, Paris, 1827, 2 v. in-8°, faisant partie de la *Bibliothèque latine-française*. XX. Les articles LAGOUVÉ, BORNOU et SOLOS, dans la *Biographie universelle*. Le *Catalogue des livres de la bibliothèque de Laya* indiquait, sous le n° 202, deux volumes de *Mélanges littéraires* : l'un d'eux, de format in-12, renfermait quelques articles fournis par lui aux *Veillées des Muses*; l'autre, in-4°, contenait un assez bon nombre de numéros de l'*Observateur littéraire*, auquel il a coopéré. A la fin de ce dernier volume se trouvaient les six pièces suivantes, qui peuvent être regardées comme étant de Laya, bien qu'anonymes ou signées d'un autre nom que le sien : 1° *Discours prononcé par le préfet de Seine-et-Marne lors de la distribution des prix de l'école centrale établie à Fontainebleau*, Melun, an VI (1797), in-4° de 18 pag.; 2° *Discours prononcé par le préfet de Seine-et-Marne à la rentrée de l'école centrale du département*, Melun, brumaire an VI, in-4° de 6 pag.; 3° *Instruction pour les sous-préfets*, Melun, an VIII (1800), in-4° de 4 pages, signé : A. La Rochefoucauld; 4° *Discours prononcé par le préfet du département de Seine-et-Marne à la fête du 1<sup>er</sup> vendémiaire de l'an IX*, Melun, 5<sup>e</sup> jour complémentaire an VIII, in-4° de 4 pages; 5° *Programme pour la fête de la Concorde et celle*

*du 14 Juillet, qui sera célébrée le 25 messidor an VIII*, jour où seront élevées les colonnes départementales, Melun, messidor an VIII, in-4° de 6 pag., signé : A. La Rochefoucauld; contresigné : P.-L. Saint-Cricq; 6° *Discours prononcé par le préfet du département de Seine-et-Marne à la fête du 14 Juillet et de la Concorde*, Melun, messidor an VIII, in-4° de 4 pages. Dans le même *Catalogue*, sous le n° 285, était comprise l'*Histoire de la Révolution française par Thiers*, Paris, 1832, 10 vol. in-8°. L'exemplaire était couvert de notes au crayon, dont quelques-unes sont curieuses. Nous en citerons une qui concerne La Harpe. On sait qu'après avoir professé les principes du plus exagéré républicanisme, La Harpe en devint l'un des plus fougueux adversaires. Son *Cours de littérature* est rempli de diatribes contre des hommes dont les opinions avaient longtemps été les siennes. C'est à Robespierre surtout qu'il s'attache à porter les plus rudes coups. « Un Robespierre! s'écrie-t-il (puisque'il faut descendre à ce nom infâme, que je ne puis prononcer sans faire une sorte de violence au profond mépris que j'ai toujours eu pour lui, et qu'il n'a pas ignoré), etc. » S'il faut en croire Laya, et rien ne permet de révoquer en doute son assertion, La Harpe se targue ici d'un courage qu'il n'eut pas. On trouva en effet, dans les papiers saisis chez Robespierre, une lettre pleine de flagorneries, que lui avait adressée La Harpe, à l'occasion du discours prononcé le 20 prairial an II en l'honneur de l'Être-Suprême. Cette lettre ne figure point au nombre de celles qui furent imprimées dans le *Rapport de Courtois*, parce que ce représentant, dit la note, eut la faiblesse de la rendre à La Harpe. Ce fait, déjà révélé par



hente Notice publiée en tête des *OEuvres complètes de Perpignano*. Il est l'éditeur de la collection intitulée *Miscellanea ex max. libris bibliothecæ collegii romani Soc. Jesu*, Rome, 1754-57, 2 vol. gr. in-8°. On le regarda dans le temps comme l'auteur des deux savantes dissertations publiées par Mario Lupi (voy. ce nom, XXV, 436): *De notis chronologicis anni mortis et natiuitatis Christi*; et quoique Lupi n'ait cessé de protester qu'il était bien réellement l'auteur de ces dissertations, Caballero n'en persiste pas moins à les attribuer à Lazeri. Outre quelques opuscules, qui n'offrent que peu d'intérêt, et dont on trouvera les titres dans le *Supplement. bibliothec. Soc. Jesu*, I, 176 et suivantes, on a de lui: I. *Theses selectæ ex historia ecclesiastica: de persecutionibus in Ecclesiam excitatis ævo apostolico*, Rome, 1749, in-4°. II. *De factis sæculi V*, ibid., 1751. III. *De arte critica et generalibus ejus regulis ad historiam ecclesiasticam relatis*, ibid., 1754. IV. *De conciliis romanis prioribus quatuor Ecclesie sæculis*, ib., 1755. V. *De vera et falsa traditione historica*, ibid., 1755. VI. *De hæresi Marcionitarum*, ibid., 1775. VII. *De falsa veterum christianorum rituum a ritibus ethnicorum origine*, ibid., 1777. Le P. Lazeri s'était longtemps occupé d'un grand ouvrage sur l'antiquité sacrée. On en trouve le plan dans l'*Histoire littéraire de l'Italie*, du P. Zaccaria, X, 512; et il a laissé sur l'histoire ecclésiastique de nombreux matériaux dont on annonçait en 1799 la publication en 18 vol. Tous ses manuscrits sont à la Bibliothèque du Vatican. W—s.

**LAZERME** (JACQUES), célèbre médecin, né au Pougnet, dans le Languedoc, en 1676, fut professeur de médecine à Montpellier, et l'un des

plus habiles praticiens de son temps. On a de lui: I. *Tractatus de morbis internis capitis*, Amsterdam, 1748, 2 vol. in-12, ouvrage utile aux jeunes médecins. Didier-des-Marets l'a traduit en français sous ce titre: *Traité des maladies internes et externes de la tête*, Paris, 1754, 2 vol. in-12. On a encore de Lazermé: 1° *Curaciones morborum*, Montpellier, 1751, 2 vol. in-12, trad. en français par le même sous ce titre: *Méthode pour guérir les maladies*, Paris, 1755, 2 v. in-12; 2° *De suppurationis eventibus*, 1724, in-8°; 3° *De febre tertiana intermitente*, 1731, in-8°. Lazermé mourut au mois de juin 1756, âgé de quatre-vingts ans. Z.

**LAZOWSKY**, révolutionnaire polonais, se réfugia en France vers 1784, et vint à Paris, où, protégé par le duc de la Rochefoucauld-Liancourt, il fut nommé à une des quatre places d'inspecteur des manufactures qui venaient d'être créées par M. de Calonne. • On attribua à ces inspecteurs, dit M<sup>me</sup> Roland dans ses Mémoires, 8,000 liv. d'appointements, • la résidence de Paris durant quatre • mois, des voyages dans les provinces pendant le reste de l'année, • avec des indemnités, des gratifications, etc. • C'était assurément un fort bel emploi, un emploi beaucoup au-dessus de ce que méritait Lazowski. Cefut en sollicitant l'échange de l'inspection d'Amiens, dont son mari était pourvu, contre celle de Lyon, que M<sup>me</sup> Roland connut Lazowski. • Je le rencontrai dans les • bureaux, dit-elle. Il était alors élégant, bien coiffé, mis avec soin; ar- • rondissant un peu les épaules, • marchant sur le talon, faisant ja- • bot, se donnant en lui ce petit air • d'importance que les sots d'alors • prenaient pour de la considération. • L'emploi d'inspecteur ayant été

logie en divers collèges d'Allemagne, et mourut à Constance, en 1635, à l'âge de 60 ans. L'empereur Ferdinand II ayant ordonné en 1629 que tous les biens ecclésiastiques dont les protestants s'étaient emparés fussent restitués aux églises qui en avaient été dépossédées, le P. Laymann fut chargé par sa compagnie d'écrire pour prouver que les ordres dont les monastères avaient été détruits n'étaient point dans le cas de participer à cette restitution, parce que les biens de chaque convent lui appartenaient en propre, et qu'ainsi il fallait convertir ces fonds en établissements de collèges et de séminaires pour la Société. Il ajoutait que les biens enlevés aux Jésuites n'étaient pas dans le même cas, attendu que toutes leurs maisons ne formaient ensemble que les parties intégrantes d'un seul tout, les membres d'un même corps gouverné par un seul chef, lequel, étant seul propriétaire de tous les biens, peut toujours en réclamer la possession, quel-

qu'il en fut détourné.

**LAZERI** (le P. P. Jésuite, naquit en 17. Placé par ses supérieurs dans la plus grande que jouissant de la confiance de ses supérieurs et de ses personnes. Il remplit avec la manière la plus la chaire d'histoire romaine. Il eut la place de bibliothécaire romain. Il eut la préface de la belle édition du pape Benoît XIV par Eusebio Azevedo. Ce fut un Lazari membre de l'Académie de l'Inde, et de l'examen des ouvrages orientales qui s'impriment dans la Propaganda que Clément XIII avait dévoué Lazari de la part qu'il en fut détourné par la Société (2). A la dissolution des Jésuites il fut de tous ses emplois, mais volontairement pour

zente Notice publiée en tête des *OEuvres complètes de Perpignano*. Il est l'éditeur de la collection intitulée *Miscellanea ex max. libris bibliothecæ collegii romani Soc. Jesu*, Rome, 1754-57, 2 vol. gr. in-8°. On le regarda dans le temps comme l'auteur des deux savantes dissertations publiées par Mario Lupi (voy. ce nom, XXV, 436) : *De notis chronologicis anni mortis et natiuitatis Christi*; et quoique Lupi n'ait cessé de protester qu'il était bien réellement l'auteur de ces dissertations, Caballero n'en persiste pas moins à les attribuer à Lazeri. Outre quelques opuscules, qui n'offrent que peu d'intérêt, et dont on trouvera les titres dans le *Supplement. bibliothec. Soc. Jesu*, I, 176 et suivantes, on a de lui : I. *Theses selectæ ex historia ecclesiastica: de persecutionibus in Ecclesiam excitatis ævo apostolico*, Rome, 1749, in-4°. II. *De factis sæculi V*, ibid., 1751. III. *De arte critica et generalibus ejus regulis ad historiam ecclesiasticam relatis*, ibid., 1754. IV. *De conciliis romanis prioribus quatuor Ecclesiæ sæculis*, ib., 1755. V. *De vera et falsa traditione historica*, ibid., 1755. VI. *De hæresi Marcionitarum*, ibid., 1775. VII. *De falsa veterum christianorum rituum a ritibus ethnicorum origine*, ibid., 1777. Le P. Lazeri s'était longtemps occupé d'un grand ouvrage sur l'antiquité sacrée. On en trouve le plan dans l'*Histoire littéraire de l'Italie*, du P. Zaccaria, X, 512; et il a laissé sur l'histoire ecclésiastique de nombreux matériaux dont on annonçait en 1790 la publication en 18 vol. Tous ses manuscrits sont à la Bibliothèque du Vatican. W—s.

**LAZERME** (JACQUES), célèbre médecin, né au Pougnet, dans le Languedoc, en 1676, fut professeur de médecine à Montpellier, et l'un des

plus habiles praticiens de son temps. On a de lui : I. *Tractatus de morbis internis capitis*, Amsterdam, 1748, 2 vol. in-12, ouvrage utile aux jeunes médecins. Didier-des-Marets l'a traduit en français sous ce titre : *Traité des maladies internes et externes de la tête*, Paris, 1754, 2 vol. in-12. On a encore de Lazermé : 1° *Curationes morborum*, Montpellier, 1751, 2 vol. in-12, trad. en français par le même sous ce titre : *Méthode pour guérir les maladies*, Paris, 1755, 2 v. in-12; 2° *De suppurationis recentibus*, 1724, in-8°; 3° *De febre tertiana intermitte*, 1731, in-8°. Lazermé mourut au mois de juin 1756, âgé de quatre-vingts ans. Z.

**LAZOWSKY**, révolutionnaire polonais, se réfugia en France vers 1784, et vint à Paris, où, protégé par le duc de la Rochefoucauld-Liancourt, il fut nommé à une des quatre places d'inspecteur des manufactures qui venaient d'être créées par M. de Calonne. « On attribua à ces inspecteurs, dit M<sup>me</sup> Roland dans ses Mémoires, 8,000 liv. d'appointements, la résidence de Paris durant quatre mois, des voyages dans les provinces pendant le reste de l'année, avec des indemnités, des gratifications, etc. » C'était assurément un fort bel emploi, un emploi beaucoup au-dessus de ce que méritait Lazowski. Cefut en sollicitant l'échange de l'inspection d'Amiens, dont son mari était pourvu, contre celle de Lyon, que M<sup>me</sup> Roland connut Lazowski. « Je le rencontrai dans les bureaux, dit-elle. Il était alors élégant, bien coiffé, mis avec soin; arborant un peu les épaules, marchant sur le talon, faisant jaillir, se donnant enfin ce petit air d'importance que les sots d'alors prenaient pour de la considération. » L'emploi d'inspecteur ayant été



sa reconnaissance. Sa lettre est polie et de bon goût; mais c'est purement la lettre d'un homme du monde, et non pas celle d'un chef d'école parlant à un chef d'école étrangère. En six longues pages, aucun de ces traits fins et supérieurs jetés comme au hasard sur les arts en général, sur la peinture, leur culte et leur gloire à tous deux. Ce n'est pas ainsi qu'eût écrit sir Joshua Reynolds. — Il existe deux portraits de Lawrence peints par lui-même : celui qu'il exposa à Londres dans sa jeunesse, et un autre resté inachevé dans son atelier, et qui, à la vente de ses peintures et dessins anciens et modernes, fut porté, à la chaleur des enchères, à un prix considérable. Tous deux sont gravés. — On trouve quelques notes intéressantes sur la vie et le caractère du talent de Lawrence dans la *Juvenile library*, le *Gentleman's Magazine*, la *Literary Gazette*, le *Journal anglais de la Cour*. Les meilleures et les plus complètes notices sont dans l'*Obituary* pour 1831, publié à Londres, chez Longman; et dans l'*Histoire des peintres, sculpteurs et architectes* d'Alban Cunnincham, dont le libraire

reçu des fosses, que Catherine II voulait ne serait pas possible de cette circonstance pour tions de commerces avec qui n'en entretenait qu'une nation européenne, les. Mais, afin de ne pas couvrir sa dignité, dans le cas où tive ne réunirait pas, a point signer de sa main adressée à l'empereur; charger un personnage élevé d'en être le porteur joignait donc au gouverneur de la Sibirie d'écrire au gouvernement japonais pour porter sa lettre par un courrier; ce qui ne devait pas être d'un bon recommanda aussi d'une lettre de présente au gouverneur jeta les yeux sur les instructions de sa sur Laxmann, en qui il avait beaucoup d'intelligence, et d'habileté; parti aussitôt d'Irkoutsk pour le Japon. Le 13 septembre d'Okhotsk, sur la gauchère. — recommanda

était mêlé de défiance. Le navire passa l'hiver dans cette baie, surveillé soigneusement par un officier japonais, qui demeurait sur le rivage dans une jolie maison. Le 12 octobre Laxmann avait expédié, par un messager japonais, une lettre au gouverneur de l'île, pour lui annoncer son arrivée, le motif de son voyage, et son dessein d'hiverner dans la baie; il le pria en même temps d'instruire le gouvernement japonais de ces particularités. Il apprit, en réponse, que sa dépêche avait été envoyée à Iédo, capitale de l'empire. Vers la fin de décembre, des officiers japonais vinrent à Nimro, rendirent visite à Laxmann sur son bâtiment, dessinèrent tout ce qui leur sembla remarquable, et prirent, avec une adresse singulière, des modèles exacts de divers objets. Ils paraissaient attacher le plus grand prix aux cartes de géographie. Le 29 avril 1793, des délégués de l'autorité suprême du Japon arrivèrent à Nimro. Laxmann et ses compatriotes, invités à se présenter devant eux, entendirent la lecture de la réponse de l'empereur. Ce monarque refusait aux Russes la permission d'entrer dans un autre port de ses États; mais il accordait à Laxmann celle d'aller par terre à Matsmaï, chef-lieu de l'île d'Iéso, pour y remettre les naufragés qu'il ramenait. Laxmann refusa d'accepter ces conditions, et par sa fermeté vainquit l'obstination des Japonais, qui finirent par consentir à ce qu'il allât par mer de Nimro au port de Khakhodadé. Il entra dans celui-ci le 4 juillet; le voyage avait duré un mois. Après un accueil très-gracieux, Laxmann s'achemina par terre, le 12 juillet, vers Matsmaï: il était, ainsi que tout son monde, conduit en grande cérémonie. Il ne voulut pas s'astreindre au cérémonial japonais; on en passa par où

il voulut. Il exposa de vive voix ses demandes aux délégués de l'empereur, et témoigna le plus vif désir d'être présenté à ce souverain, assurant que l'impératrice de Russie ne souhaitait rien tant que de lier une étroite amitié avec le prince. Alors il entendit faire la lecture d'une déclaration qui, rappelant la rigueur des lois relativement aux étrangers abordant les côtes de l'empire, ailleurs qu'à Nangasaki, excusait les Russes d'y avoir contrevenu; leur permettait de retourner chez eux à condition de ne s'approcher d'aucun autre port que de Nangasaki. Le doyen des commissaires impériaux ajouta que les lois de l'empire s'opposaient à ce qu'il pût aller à Iédo, et qu'il était instamment prié de s'éloigner au plus tôt. Reconduits à leur logement, les Russes y trouvèrent les présents dont l'empereur les gratifiait. Le lendemain les interprètes japonais montrèrent à Laxmann un blanc-seing de l'empereur, au-dessus duquel ils inscrivirent la permission accordée à un navire russe d'entrer dans le port de Nangasaki, et la lui remirent. Le 23 juillet il eut son audience de congé. Le 11 août il sortit de la rade de Khakhodadé, escorté jusqu'à une certaine distance par deux bâtiments japonais qui observaient s'il n'essaierait pas de débarquer sur la côte d'Iéso. Le 9 septembre il se retrouva parmi ses compatriotes à Okhlostsk; et fut, ainsi que ses compagnons de voyage, récompensé par Catherine II, quoiqu'il n'eût pas atteint le but que l'on s'était proposé par cette expédition. Sa relation, insérée dans les *Éphémérides géographiques* de Weimar, cahier de juin 1805, a été traduite en français par l'auteur de cet article, et ajoutée à la relation du voyage de Broughton (voy. ce nom. LIX, 311). Ce fut sur le rescrit im-

jusqu'à ce jour, a conservé son indépendance bien complète. E—s.

LAYA (JEAN-LOUIS), de l'Académie Française, naquit à Paris, le 4 déc. 1761, d'une famille originaire d'Espagne. Après avoir fait sa première apparition dans la littérature, en société avec Legouvé, par un volume de poésies, sous le titre : *Essai de deux amis*, il publia, en 1789, *Voltaire aux Français sur leur constitution*, et la même année : *la Régénération des comédiens en France, ou leurs droits à l'état civil*. Ces différents ouvrages, écrits dans l'esprit révolutionnaire, furent assez bien accueillis; mais l'auteur, commençant à revenir de ses premières opinions, fit représenter, le 19 janvier 1790, sur le Théâtre-Français, *les Dangers de l'opinion*, drame en cinq actes et en vers, dont le succès ajouta beaucoup à sa réputation. Le drame de *Jean Calas* succéda aux *Dangers de l'opinion*, et obtint un succès encore plus prononcé; puis la comédie de *l'Ami des Loix*, dont la première représentation eut lieu le 2 janvier 1793, dix-neuf jours avant le supplice de Louis XVI. Une sorte de

récrivain de bas étage qu'on lui agréa, le premier déterminé, égoïste, flateur du peuple comme vu de nos jours. Il y a morale, de vertu et de lité. Les honnêtes gens étaient l'Ami des lois éclairé et courageux; l'illuminé qui veut regretter sa noblesse, mais son pays, ses comfranc, loyal, comme de

ARISTOCRATES, sans plus d'avis.

L'Ami des lois, qui veut fille en mariage, est déjà tel crime par des journaux; des assassins de nos moines malheureux qu'il ricane en aide, et le sauver. Ce qu'il lui c'est que le *Moniteur* 1793 rendit compte de me on le traita aujourd'hui *des Loix*, écrit l'auteur rendu, tout à l'égard ses vrais intérêts, à la maux qu'entraînent les marchés. Il avait à dire

Laya avait été demandé par le public; qu'ayant paru, il avait recueilli les plus vifs et les plus justes applaudissements. Lui-même tint son succès pour si légitime et si incontestable qu'il dédia très-sérieusement son ouvrage à la Convention nationale. Voici d'ailleurs sa lettre, non moins curieuse que le fait en lui-même : « Citoyens législateurs, ce n'est pas un hommage que je vous présente, c'est une dette que j'acquitte : *l'Ami des Lois* ne peut paraître que sous les auspices de ses modèles. » Laya comptait parmi ses patrons, comme on va le voir, d'étranges Mécènes. Sa lettre fut communiquée à l'assemblée dans la séance du 10 janvier. La lecture faite, Manuel demanda le renvoi au comité d'instruction publique. De nombreux murmures s'élevèrent à l'une des extrémités de la salle. Prieur obtint la parole. « Je n'ai encore entendu parler de *l'Ami des Lois* que par l'opinion publique, dit-il. J'ai vu dans un extrait ces mots (c'est du *Moniteur* qu'il parlait) : *Aristocrate, mais honnête homme*. Je demande comment on peut être honnête homme et aristocrate. » Une partie de l'assemblée réclame l'ordre du jour; d'autres membres sollicitent pour l'auteur la mention honorable. Prieur se lève de nouveau : « Je m'oppose de toutes mes forces à la mention honorable; je répète que je n'ai jamais vu ni lu *l'Ami des Lois*. (Des éclats de rire se font entendre.) Je ne sais pourquoi on m'interrompt toujours dans cette assemblée... jamais je n'y puis parler... c'est une jalousie contre mes poumons. — *Challes* : Je dis que c'est un ouvrage détestable. — *Salles* : Je demande qu'on mette à l'instant en scène les véritables personnages de la pièce. *Un orateur inconnu* : Ne la jouons

pas, du moins, sans nous en apercevoir. » La pièce n'avait pas encore été défendue. Quand l'interdiction eut lieu, Laya voulut réclamer : ce fut à l'assemblée qu'il en appella. Il demanda à comparaître à sa barre. C'était le 14 janvier, le jour où des énergumènes devaient venir, dans un langage de boue et de sang, demander à la même assemblée la tête de Louis XVI; ce fut ce même jour aussi, 14 janvier, que, dans l'accès de son délire révolutionnaire, précurseur du suprême attentat, Couthon s'écria : « Voilà trois heures que nous perdons notre temps pour un roi! Sommes-nous des républicains? Non, nous ne sommes que des lâches! » La majorité de l'assemblée se leva en faveur de la comparution de Laya. L'auteur de *l'Ami des Lois* parut : un violent murmure l'accueillit. Épouvanté sans doute à l'approche de cette tempête parlementaire qui allait fondre sur lui, l'écrivain se retira instinctivement, et l'assemblée passa à l'ordre du jour. Laya abandonnait ainsi sa pièce à la destinée; mais le peuple ameuté la demandait à grands cris; ses flots tumultueux assiégeaient le théâtre. Le maire, que ce peuple gardait en otage, appelait à son secours la Convention; il ne pouvait se rendre en personne à la barre. « Je suis retenu, écrivait-il, au Théâtre-Français, par le peuple, qui veut que la pièce soit jouée. » Le peuple, de son côté, avait envoyé une députation à l'assemblée, pour obtenir la représentation, et il attendait avec impatience les effets de son message. A la lecture de la lettre du maire prisonnier, un membre de la Convention, Kersaint, fit ce jeu de mots, assez heureux d'ailleurs : « L'assemblée ne doit pas avoir d'inquiétude, puisque le peuple se montre l'ami des lois. »

trouée. *L'Ami des Lois* donna lieu à un arrêté particulier, qui, comme échantillon du style administratif de l'époque, doit être conservé. » Attendu que *L'Ami des Lois* ne peut être considéré que comme une pomme de discorde jetée au milieu des citoyens pour allumer la fureur des partis, le ministère public entendu, le conseil général ordonne que *L'Ami des Lois* ne sera pas représenté. » Laya, dans son discours de réception à l'Académie Française, raconte que son modeste patrimoine disparut par suite de la proscription dont il fut l'objet à cette occasion, ce qui le força de renoncer de bonne heure à un genre de littérature qui faisait ses délices. Deux pièces cependant sont postérieures à cette époque, *Les Deux Sœurs* et le drame de *Falkland*, représentés en l'an VI (1798). La génération actuelle a pu juger le second de ces ouvrages sous la Restauration, lorsqu'il fut repris et que Talma lui prêta l'appui de son énergique talent. Privé de son patrimoine, Laya s'assura un revenu moins problématique que celui de ses pièces. Sous le voyons, depuis le commence-

n est pas parce qu'on l'a banni d'une littérature antipathique à l'école de la terreur laquelle ils promouvent parce que ces deux romans encore plus anti-illuminés classiques, et que la *Moniteur universel* était spectre pour enregistrer les libérés. On trouve dans les critiques de Laya : le *Prophète de Michoud*, *Le Voyage*, *Basour-Lormian* et *Deux Gendres*, de M. Et cocat, de M. Roger, le malheureux du bailliage des *Georgiques*, et *Saint le talent grandissait sous journaux*; puis *Cresus Arnault*, *Campeau* et *Parceval de Grandbouillon* enfin l'*Almanach des M* que année, qui, n'aya guère de lecteurs, avait l'exact *Moniteur*, son le gè. Les traductions en moins nombreuses que (sans parler des ouvrages importants, tels que M. Lacroix et la *Biog*

pourra atteindre, mais non surpasser. En 1817 Laya entra à l'Académie Française, où il remplaçait le comte de Choiseul-Gouffier. Deux réceptions y avaient lieu le même jour; l'auteur de l'*Avocat*, contemporain, ami et concurrent de Laya au théâtre, était le second récipiendaire. Les deux nouveaux académiciens furent présentés ensemble à Louis XVIII, qui eut ce jour-là à se mettre en frais d'à-propos. « Votre cause, dit-il à M. Roger, a été plaidée par un très-bon avocat. » Avec Laya le monarque devait être un peu plus sérieux. « M. Laya, l'Académie, en vous nommant, a acquitté une dette que la nation avait contractée envers vous depuis longtemps. » La récompense venait un peu tard; mais il est bon qu'il y ait une justice humaine, tardive ou non; c'est une moralité des choses d'ici-bas, dont notre âge a grand besoin. Le duc de Lévis, chargé de répondre au récipiendaire, qualifia sa pièce d'*appel au peuple*; l'orateur alla jusqu'à dire que, si les théâtres modernes avaient été érigés dans les vastes proportions des édifices antiques destinés au même usage, il en serait sorti une armée entière, et que le roi eût été sauvé. Laya recevait ce jour-là une belle couronne; son éclat fut tel que, d'après quelques mots prononcés par Lally-Tollendal, présent à la séance, on pourrait croire qu'il en fut jaloux. Il regretta du moins plus que jamais que son plaidoyer pour Louis XVI ne fût pas arrivé à temps. A une époque où Laya ne pouvait plus avoir de flatteurs officiels d'aucune sorte dans le *Moniteur*, ce journal dit de lui, en annonçant sa mort, que sa vie tout entière avait été un modèle de probité publique et privée. Nous souhaitons à beaucoup d'hommes de lettres de nos jours, qui feraient bon marché

peut-être du renom de Laya, d'obtenir et surtout de justifier un pareil éloge. Laya mourut à Bellevue, près Paris, le 25 août 1833. Ses ouvrages imprimés sont : I. *Essais de deux Amis*, Paris, Belin, 1786, in-8°, avec Legouvé (anonyme). II. *Régénération des comédiens en France, ou leurs droits à l'état civil*, Paris, 1789, in-12 de 50 pages (anonyme). III. *Voltaire aux Français, sur leur constitution*, Paris, 1789, in-8° de 61 pages (anonyme). IV. *Les Dangers de l'opinion*, drame en cinq actes, en vers, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Nation, par MM. les comédiens français ordinaires du roi, le mardi 19 janvier 1790, Paris, 1790, in-8°. V. *Jean Calas*, tragédie en cinq actes, en vers, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Nation, par MM. les comédiens (sic) français, le 18 décembre 1790, précédée d'une préface historique sur Jean Calas, et suivie d'un nouveau 5<sup>e</sup> acte, Paris, 1791, in-8°. Il existe une réimpression de cette pièce, Paris et Bruxelles, 1791, in-8°. VI. *L'Ami des Lois*, comédie en cinq actes, en vers, représentée par les comédiens de la Nation, le 2 janvier 1793, Paris, Maradan et Lepetit, 1793, in-8° de 118 pages; réimprimée avec corrections et augmentations, lors de la reprise qui eut lieu le 18 prairial an III, Paris, Barba, an III, in-8° de 88 pages. Une cinquième édition de ce drame, augmentée et corrigée, a paru en 1822. Il a donné lieu, lors de ses représentations, aux deux brochures suivantes : *Critique littéraire et politique de l'Ami des Lois*, pièce en cinq actes et en vers, par une société de gens de lettres, Paris, Momoro, 1793, in-8° de 60 pages. *Lettre à l'auteur de l'Ami des lois, sur un arrêté de la commune qui a*

dans la séance du 16 nivose an III de la république, imprimé par ordre de la Convention nationale (rédigé par J.-L. Laya (2), Paris, de l'imprimerie nationale des lois, niv. an III de la république, in-8° de 408 pages; autre édition, Paris, Maret, an III, in-8° aussi de 408 pages; réimprimé en tête du premier volume des *Papiers inédits trouvés chez Robespierre, Saint-Just, Poyan, etc.*, supprimés ou omis par Courtois, Paris, 1828, in-8°. Cette réimpression n'est pas complète. Il existe des exemplaires de la première édition sur papier vélin, format in-4°. Ils n'ont pas été mis dans le commerce. IX. *Épître à un jeune cultivateur nouvellement élu député. Les derniers moments de la présidente de Tourvel, héroïde*, Paris, an VII, in-8° de 21 pages. M. Quérard (*France littéraire*, IV, page 845), cite une édition séparée des *Derniers moments de la présidente de Tourvel*, Paris, 1799, in-8°; mais il se trompe en donnant à la première de ces deux pièces

73 pages, réimprimé dans *Lettre d'Éusèbe à son ami*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1813, in-XIII. *Discours prononcé en séance publique tenue à la Convention Française pour la mort de M. Laya*, le 20 niv., 1817, in-4°. À la suite de Laya se trouve le *Discours de Lévis*, XIV. *Un moment de l'imprimerie nationale* (M. Abel-François) aujourd'hui pair de France de la censure théâtrale in-8° de 59 pages. Il est plus tard les fonctions théâtrales. XV. *Discours prononcé dans la séance publique de l'Académie Française le 24 août 1810, Paris*, Après le *Discours de Poyan* à la place de Voltaire, et *Réponse de Laya*, XV. ou la *Conscience*, de notes et en prose, 1817

Volume II; *Crébillon*, dans le tome III. XVIII. *Notice sur Jules-César*, en tête du 1<sup>er</sup> tome des *Mémoires de Jules-César*, traduction nouvelle par M. Artaud, Paris, 1823, 3 v. in-8°, faisant partie de la *Bibliothèque latine-française* publiée par M. Pancoucke. XIX. *Notice sur Justin*, en tête du 1<sup>er</sup> tome de l'*Histoire universelle de Justin*, extraite de Trogue-Pompée, traduction nouvelle par J. Pierrot et E. Boitard, Paris, 1827, 2 v. in-8°, faisant partie de la *Bibliothèque latine-française*. XX. Les articles LAGUVÉ, BORNOU et SOTOS, dans la *Biographie universelle*. Le *Catalogue des livres de la bibliothèque de Laya* indiquait, sous le n° 202, deux volumes de *Mélanges littéraires* : l'un d'eux, de format in-12, renfermait quelques articles fournis par lui aux *Veillées des Muses*; l'autre, in-4°, contenait un assez bon nombre de numéros de l'*Observateur littéraire*, auquel il a coopéré. A la fin de ce dernier volume se trouvaient les six pièces suivantes, qui peuvent être regardées comme étant de Laya, bien qu'anonymes ou signées d'un autre nom que le sien : 1° *Discours prononcé par le préfet de Seine-et-Marne lors de la distribution des prix de l'école centrale établie à Fontainebleau*, Melun, an VI (1797), in-4° de 18 pag.; 2° *Discours prononcé par le préfet de Seine-et-Marne à la rentrée de l'école centrale du département*, Melun, brumaire an VI, in-4° de 6 pag.; 3° *Instruction pour les sous-préfets*, Melun, an VIII (1800), in-4° de 4 pages, signé : A. La Rochefoucauld; 4° *Discours prononcé par le préfet du département de Seine-et-Marne à la fête du 1<sup>er</sup> vendémiaire de l'an IX*, Melun, 5<sup>e</sup> jour complémentaire an VIII, in-4° de 4 pages; 5° *Programme pour la fête de la Concorde et celle*

*du 14 Juillet, qui sera célébrée le 25 messidor an VIII*, jour où seront élevées les colonnes départementales, Melun, messidor an VIII, in-4° de 6 pag., signé : A. La Rochefoucauld; contresigné : P.-L. Saint-Cricq; 6° *Discours prononcé par le préfet du département de Seine-et-Marne à la fête du 14 Juillet et de la Concorde*, Melun, messidor an VIII, in-4° de 4 pages. Dans le même *Catalogue*, sous le n° 285, était comprise l'*Histoire de la Révolution française par Thiers*, Paris, 1832, 10 vol. in-8°. L'exemplaire était couvert de notes au crayon, dont quelques-unes sont curieuses. Nous en citerons une qui concerne La Harpe. On sait qu'après avoir professé les principes du plus exagéré républicanisme, La Harpe en devint l'un des plus fougueux adversaires. Son *Cours de littérature* est rempli de diatribes contre des hommes dont les opinions avaient longtemps été les siennes. C'est à Robespierre surtout qu'il s'attache à porter les plus rudes coups. « Un Robespierre! s'écrie-t-il (puisque'il faut descendre à ce nom infâme, que je ne puis prononcer sans faire une sorte de violence au profond mépris que j'ai toujours eu pour lui, et qu'il n'a pas ignoré), etc. » S'il faut en croire Laya, et rien ne permet de révoquer en doute son assertion, La Harpe se targue ici d'un courage qu'il n'eut pas. On trouva en effet, dans les papiers saisis chez Robespierre, une lettre pleine de flagorneries, que lui avait adressée La Harpe, à l'occasion du discours prononcé le 20 prairial an II en l'honneur de l'*Être-Suprême*. Cette lettre ne figure point au nombre de celles qui furent imprimées dans le *Rapport* de Courtois, parce que ce représentant, dit la note, *eut la faiblesse de la rendre à La Harpe*. Ce fait, déjà révélé par



tif de Deux-Ponts, enseigna la philosophie, le droit canon et la théologie en divers collèges d'Allemagne, et mourut à Constance, en 1635, à l'âge de 60 ans. L'empereur Ferdinand II ayant ordonné en 1629 que tous les biens ecclésiastiques dont les protestants s'étaient emparés fussent restitués aux églises qui en avaient été dépouillées, le P. Laymann fut chargé par sa compagnie d'écrire pour prouver que les ordres dont les monastères avaient été détruits n'étaient point dans le cas de participer à cette restitution, parce que les biens de chaque couvent lui appartenaient en propre, et qu'ainsi il fallait convertir ces fonds en établissements de collèges et de séminaires pour la Société. Il ajoutait que les biens enlevés aux Jésuites n'étaient pas dans le même cas, attendu que toutes leurs maisons ne formaient ensemble que les parties intégrantes d'un seul tout, les membres d'un même corps gouverné par un seul chef, lequel, étant seul propriétaire de tous les biens, peut toujours en réclamer la possession, quelque sort qu'aient subi les maisons

souvent réimprimé.

**LAYS**, acteur de  
Lais, LXIX, 486.

**LAZERI** (le P. P.)  
Jésuite, naquit en 17  
Placé par ses supérieurs  
passa la plus grande partie  
jouissant de la considération  
devoir à ses talents et à  
personnelles. Il remplit  
ans, de la manière la plus  
la chaire d'histoire ecclé-  
la place de bibliothécaire  
romain. Il couronna de  
préface la belle édition  
du pape Benoît XIV.  
par Euseb. Azevedo. Ce  
ma Lazeri membre de  
tion de l'Inde, et le  
l'examen des ouvrages  
orientales qui s'impriment  
soins de la Propaganda  
que Clément XIII avait  
désigné Lazeri de la part  
qu'il en fut déchargé par  
mis de la Société (18). A  
sion des Jésuites il fut  
tous ses emplois, mais  
volontairement pour  
place de théologien et

bente Notice publiée en tête des *OEuvres complètes de Perpiniano*. Il est l'éditeur de la collection intitulée *Miscellanea ex mss. libris bibliothecæ collegii romani Soc. Jesu*, Rome, 1754-57, 2 vol. gr. in-8°. On le regarda dans le temps comme l'auteur des deux savantes dissertations publiées par Mario Lupi (voy. ce nom, XXV, 436): *De notis chronologicis anni mortis et natiuitatis Christi*; et quoique Lupi n'ait cessé de protester qu'il était bien réellement l'auteur de ces dissertations, Caballero n'en persiste pas moins à les attribuer à Lazzeri. Outre quelques opuscules, qui n'offrent que peu d'intérêt, et dont on trouvera les titres dans le *Supplement. bibliothec. Soc. Jesu*, I, 176 et suivantes, on a de lui: I. *Theses selectæ ex historia ecclesiastica: de persecutionibus in Ecclesiam excitatis ævo apostolico*, Rome, 1749, in-4°. II. *De factis sæculi V*, ibid., 1751. III. *De arte critica et generalibus ejus regulis ad historiam ecclesiasticam relatis*, ibid., 1754. IV. *De conciliis romanis prioribus quatuor Ecclesiæ sæculis*, ib., 1755. V. *De vera et falsa traditione historica*, ibid., 1755. VI. *De hæresi Marcionitarum*, ibid., 1775. VII. *De falsa veterum christianorum rituum a ritibus ethnicorum origine*, ibid., 1777. Le P. Lazzeri s'était longtemps occupé d'un grand ouvrage sur l'antiquité sacrée. On en trouve le plan dans l'*Histoire littéraire de l'Italie*, du P. Zaccaria, X, 512; et il a laissé sur l'histoire ecclésiastique de nombreux matériaux dont on annonçait en 1790 la publication en 18 vol. Tous ses manuscrits sont à la Bibliothèque du Vatican. W—s.

**LAZERME (JACQUES)**, célèbre médecin, né au Pouzuet, dans le Languedoc, en 1676, fut professeur de médecine à Montpellier, et l'un des

plus habiles praticiens de son temps. On a de lui: I. *Tractatus de morbis internis capitis*, Amsterdam, 1748, 2 vol. in-12, ouvrage utile aux jeunes médecins. Didier-des-Marets l'a traduit en français sous ce titre: *Traité des maladies internes et externes de la tête*, Paris, 1754, 2 vol. in-12. On a encore de Lazzerme: 1° *Curationes morborum*, Montpellier, 1751, 2 vol. in-12, trad. en français par le même sous ce titre: *Méthode pour guérir les maladies*, Paris, 1755, 2 v. in-12; 2° *De suppuratione eventibus*, 1724, in-8°; 3° *De febre tertiana intermittente*, 1731, in-8°. Lazzerme mourut au mois de juin 1756, âgé de de quatre-vingts ans. Z.

**LAZOWSKY**, révolutionnaire polonais, se réfugia en France vers 1784, et vint à Paris, où, protégé par le duc de la Rochefoucauld-Liancourt, il fut nommé à une des quatre places d'inspecteur des manufactures qui venaient d'être créées par M. de Calonne. On attribua à ces inspecteurs, dit M<sup>me</sup> Roland dans ses Mémoires, 8,000 liv. d'appointements, la résidence de Paris durant quatre mois, des voyages dans les provinces pendant le reste de l'année, avec des indemnités, des gratifications, etc. C'était assurément un fort bel emploi, un emploi beaucoup au-dessus de ce que méritait Lazowski. Cefut en sollicitant l'échange de l'inspection d'Amiens, dont son mari était pourvu, contre celle de Lyon, que M<sup>me</sup> Roland connut Lazowski. Je le rencontrai dans les bureaux, dit-elle. Il était alors élégant, bien coiffé, mis avec soin; arborant un peu les épaules, marchant sur le talon, faisant jabot, se donnant enfin ce petit air d'importance que les sotts d'alors prenaient pour de la considération. L'emploi d'inspecteur ayant été

de garde nationale dans son quartier, et montra dès lors les opinions les plus effrénées. Ce fut lui qui dirigea l'attaque de l'artillerie des fédérés bretons contre le château des Tuileries dans la journée du 10 août 1792, et qui fit pénétrer une pièce de canon jusque dans l'appartement de Louis XVI. Il ne se montra pas moins furieux dans les massacres de septembre, et M<sup>me</sup> Roland, qui en avait été presque témoin, puisque son mari était alors ministre de l'intérieur, déclare positivement que Lazowski fut un de ceux qui égorgèrent les prêtres à Saint-Firmin, sur la section du Finistère, qui était la sienne. Il se rendit ensuite à Versailles avec Fournier l'Américain, et tous les deux y dirigèrent les massacres des prisonniers d'Orléans. Nommé alors membre du comité d'insurrection de la commune, il se fit remarquer par sa violence, au milieu même des plus forcés jacobins. Après avoir demandé plusieurs fois, au nom des sections de Paris, la proscription des députés de la Gironde, il fut lui-même décrété d'arrestation,

un échantillon vuilé, se rent plaisee son basse et de sorte que le manus zowski, orné d'une en terre, se trouvait au accompliment d'un tel a tel disciple! La section s'approprié son cœur, et de Paris adopta sa fille. Il a été détruit après la che pierre, et la mémoire de restée souillée des ses odieux.

**LAZZARA** (de che LAS) naquit à Padoue, e chevalier de Malte en sa de très bonnes études, e goût à l'archéologie. L gnara ont rendu hommes veillances du chevalier! les admit souvent dans où ils l'aiderent dans se les plus pénibles. Il eé plus de deux mille ge plus anciennes et les pu Montegna, d'Albert Duce Antoine, de Serviz, de Loughi, de Tusch, dont toujours les éprouves au

respondance. Il se rendit ensuite à Florence, où il connut le marquis Manfredini, possesseur de la plus belle collection de gravures, qu'il a léguée au séminaire de Padoue. Au retour de son voyage, en 1787, le chevalier Lazzara coordonna ses collections d'une manière scientifique, et Cicognara, à la page 242 de l'*Histoire de la Sculpture*, fit un éloge mérité de Lazzara pour ses connaissances dans les arts et sa facilité à communiquer des renseignements aux historiens. Obligé d'aller à Malte en 1789, pour faire son service en qualité de chevalier, Lazzara n'y resta qu'un an, et, dès l'année 1791, il voyagea dans la Dalmatie. A son retour à Padoue, il assista aux séances de l'Académie à laquelle il appartenait dès sa fondation. Sa maison y fut le rendez-vous des Cesarotti, des Sibillati, Valsechi, Caldani, Marsili, Carburri, Stratico, etc. En 1793, la république de Venise le nomma inspecteur et surintendant des objets d'arts dans l'arrondissement de Padoue. L'abbé Lanzi, après avoir passé huit ans à parcourir l'Italie, publia son *Histoire de la peinture*, dont il dédia la troisième édition à Lazzara, en lui témoignant, par une épître latine, toute sa reconnaissance pour les notes et les observations qu'il avait reçues de lui. Les mêmes sentiments furent exprimés par Brandolesi, dans la préface de son ouvrage sur les arts du Padouan, et par quelques autres. Nous trouvons encore le nom de Lazzara cité honorablement par Trissino, dans la *Vie de Liberi*; par Poggioli, dans ses *Nouvelles*; par le cardinal Zurla, dans les *Découvertes africaines*; par Alvisi, Bossi, et enfin par Bartolini. Tous ces auteurs lui donnent de grands éloges. Lazzara fut le protecteur de Rigato, dont il seconda les disposi-

tions pour l'architecture, et du géologiste Brocchi, qu'il plaça fort jeune à Brescia, chez Spada, où ses progrès dans les sciences naturelles et la géologie furent rapides. Il fit encore de profondes études sur les tableaux de Montegna, et il a laissé des manuscrits précieux pour l'histoire de ce peintre célèbre. C'est à la munificence du chevalier Lazzara que l'on doit : 1° la gravure du tableau de *la Victoire de Montegna*; 2° la publication de la *Vie de Rosalba et de l'abbé Gennari*. Il mourut des suites d'une paralysie de la vessie, le 11 février 1833, à Padoue, et fut enterré à Palù, dans son fief, où une inscription latine fut gravée sur sa tombe.

G—g—v.

**LAZZARELLI** (Louis), philosophe et poète latin, naquit en 1450 à San-Severino, dans la Marche d'Ancone. Ses talents lui méritèrent la couronne poétique; il la reçut des mains de l'empereur Frédéric III, prince qui se montra peut-être trop prodigue de semblables honneurs, et il mourut le 23 juin 1509. On a de lui : *I. Crater Hermetis*. Cet ouvrage, dédié par l'auteur à Ferdinand 1<sup>er</sup>, roi de Naples, se trouve à la suite de la traduction latine par Ficin de *Mercureli Trismegisti Pimunder*, sans date, in-4° (*Cat. codd. Magliabecch.*, II, 718), et dans l'édition qu'en donna Lefebvre d'Étaples, Paris, H. Estienne, 1507, in-4°. Il a été traduit en français par Gabriel du Préau, sous ce titre : *le Bassin d'Hermès*, auquel il est traité de la manière de connaître Dieu et soi-même, Paris, 1549-1557, in-8°. Duverdiere a inséré un long fragment de cette version dans sa *Bibliothèque*, à l'article Lazzarel, IV, 601, édit. de Bigoley de Juvigny. II. *Asclepii seu Esculapii definitiones ad Ammonem regem e græc. in lat. traductæ*. Cette ver-

chut, il les reproduisit dans ses œuvres, et l'on se rappelle notamment le portrait du jeune Lambton, exposé à Paris en 1825 : la lune y apparaissait derrière la figure éclairée en plein soleil ; et si de pareilles licences n'impliquent rien contre les qualités constitutives de la peinture, elles sont des fautes de goût qui peuvent jusqu'à un certain point gêner dans la jouissance d'une belle œuvre. Celle-ci fut comparée par les enthousiastes à celles de Joshua, et fut égalee à celles de Hoppner qui alors avait le monopole des dames du grand monde, et que le patronage du prince de Galles, depuis Georges IV, protégeait encore contre le crédit naissant d'un rival. Le portrait de la reine et celui de la princesse Amélie vinrent prouver, à l'exposition de 1788, que Lawrence avait commencé à trouver grâce devant la cour. Il avait mis un soin si coquet et si délicat à complaire à la bonne reine, en recevant séance ; les portraits avaient un tel succès à Saint-James, que Georges III, qui se sentait une particulière répugnance pour tout artiste dont les études passaient pour mesurées, s'il avait étudié à

Terouze, en qualité de raire, d'admission sans exemple ; ce ne fut que l'an 1795 qu'il fut au défilé. Les portraits Lawrence avaient été quelques vives attaques surtout à son entrée dans le monde qu'il sentit le goût de la critique satirique sévère et brutal fut le plus cruel alors ; temps encore, et on se impitoyable, espère d'affaire, au moment où sous le pseudonyme : quin, le déclara que ses qualités étaient ses défauts habituels, surtout à lui refuser la tion, pour le pinget de du portrait. Malheur critique et les conseils amis le firent rougir d'effort, et le posséder dans la peinture d'une tentative toujours à peuvant. C'est ainsi qu'il, au *Paradise perdu* de B qu'il mit son art à méditer

l'osse cette empreinte de mélancolie suprême, de rage poignante, de blasphème, qui fait le caractère chief des démons. Au lieu de naturel, le théâtral. Ce n'est, en effet, qu'une gigantesque figure d'homme, dont le modèle d'Egville, acteur célèbre alors, était nerveux et fort peu archangélique. Coriolan au foyer d'Aufidius, Lawrence exposa en 1798, dans un chevalet qu'il appelait une *table demi-historique*, ne fut pas son plus heureux. La figure, celle de Kemble, le grand tragédien, n'avait pour le vulgaire quelque chose d'aspect; mais le tout manquait de sentiment et de vérité historique, et rappelait les traits froids de David. Toutefois Lawrence avait un faible pour cette peinture de Coriolan, tant les hommes de cette époque sont peu exemplaires! Depuis, et surtout dans ses dernières années, il parlait souvent de son désir et de son intention de peindre avec le portrait, pour se consacrer exclusivement à l'histoire. Ses habitudes de grand seigneur exigeaient l'argent trop nécessaire, et le portrait seul était lucratif. A jaillir ailleurs par les quelques excursions qu'il a faites dans la région historique, on doit peu regretter pour Lawrence qu'il ne lui ait pas été permis de mettre son dessein à exécution. La nature lui avait dénié la vérité généreuse. Non qu'il fût dénué de l'art de la composition, à-dire l'art de disposer de la couleur, comme l'imagination elle-même dispose de ce qu'elle invente; mais cet art voulait se restreindre au cadre d'un portrait. Plus Lawrence avança dans la carrière, mieux il sut saisir les caractères saisissants l'âge, l'expression, toute l'habitude de ses

modèles; mieux il sut pénétrer dans les secrets de l'âme, mieux il sut rendre les nuances délicates de grâce intime, de mélancolie ou de gaieté; plus il excella dans l'imitation de ces traits caractéristiques qui frappent comme en médaille un être vivant; plus aussi l'effet pittoresque vint ajouter de relief à ses têtes; plus il devint merveilleux dans ses poses, dans ses accessoires, dans l'entente générale, en un mot, dans la composition du portrait. — Cependant le plus grand poète en ce genre, dans l'école anglaise, sir Joshua, s'affaiblissait et mourut tout à coup en 1792, laissant le double héritage de la présidence de l'Académie, et la place de premier peintre du roi. West fut élu président; mais qui serait premier peintre? Tous les yeux se portèrent vers Opie, Hoppner et Romney, grands talents dans toute leur vigueur. Hoppner surtout, de dix ans plus âgé que Lawrence, Hoppner que portaient tous les vœux de sa puissante clientèle, se sentait battre le cœur. Le roi nomma son jeune compétiteur, qui n'avait encore que vingt-deux ans, et, sans l'extrême et inoffensive douceur du caractère de Lawrence, tant de grâces accumulées lui eussent valu l'exécration de ses confrères : *genus irritabile vatum*. Le roi lui donna sur-le-champ à exécuter en pied son portrait et celui de la reine, qu'il envoyait à l'empereur de la Chine, avec la première ambassade du lord Macartney. Dès ce moment, Lawrence, monté sur le piédestal de la faveur, fut un personnage considérable et considéré. Sa grande carrière commença. Les modèles affluèrent, et son prix fut porté à cent guinées pour un portrait en pied, cinquante pour la demi-nature, et vingt-cinq pour la tête. En 1795, il peignit entre autres, avec succès,

du contour, regard plein d'âme, effet général éblouissant, mais trop de coquetterie à amener du piquant et de l'inattendu dans cet effet même. De nouveau, le sauvage Pasquin, comme cet insulteur de l'antiquité chargé de rappeler au triomphateur qu'il était homme, poursuit le pauvre artiste de sarcasmes sanglants. Que d'angoisses nouvelles pour Lawrence, qui n'avait eu guère que des apothéoses dans son étonnante adolescence, et ne pouvait les oublier encore ! D'une autre part, ses premières expositions à Somerset-House réveillèrent tout ce que les journaux avaient conté du prodige de Devizes et de Bath ; le public était tout admiration, et en faisait un Raphaël et un Michel-Ange. Mais aujourd'hui, comme on l'a vu, à côté des enthousiastes, voici venir les juges, et Pierre Pindar et l'impitoyable Pasquin, et puis encore les maîtres de l'art, ceux-là surtout que les succès du jeune artiste menaçaient dans leur part de la faveur des grands. Boppner fut le plus ému, parce que, le plus accrédité, il avait aussi le plus à perdre. En vain avait-il pour patron le magni-

décence, autant que blessa l'antiquité des Le trait était vil, et si il voila bientôt de bon et vial jusqu'aux se rence, qui en fut vi Et de fait, il donna d'elles un air fastidieux d'une fois en danger l ressemblances ; et s'il lité qu'il ne perdît pas principe du charme si me l'attribut distinct il faut avouer qu'il en de cette qualité, et molle élégance dans force d'allures le se baigner dans la lang mainte fois à ses nom bre et provoquant. Éte que celui du peintre, lante et dissonne de Ca faisant le champion : contre le peintre de l'ère Georges III ! La g et d'exécution des je ner piqua Lawrence d'émulation. Il travail leur extraordinaire, brillant sans égaler.

plus de fermeté dans la touche et plus d'unité d'exécution; mais la coquetterie demeura; l'artifice ne fut pas moins visible. Et cependant, si exagérés que soient les moyens de Lawrence, si bizarres que puissent être ses caprices, l'œil est toujours forcé de le chercher et d'adopter sa donnée pour un instant. Son tableau est comme un diamant qui brille de lui-même et fait momentanément oublier ce qui l'entoure. Tout semble sacrifié à l'effet de la tête; mais ce qu'un premier coup d'œil pourrait prendre pour de la négligence cache un système complet et personnel, et la concentration rayonnante de la lumière vous entraîne, comme en un cercle magique, vers le point principal, vers la figure, où la vie semble être partout, où la bouche parle, où l'œil rit et vous suit sans cesse et vous communique une indicible émotion, qui malheureusement en général n'a point de durée. En dépit de tous ses efforts, Lawrence ne sut jamais bien se prémunir, dans ses portraits de femmes, contre cette désinvolture trop dégagée que lui avait reprochée son rival. Vingt ans plus tard encore le célèbre poète Samuel Rogers disait: « Je choisirais Phillips pour peindre ma femme, Lawrence pour peindre ma maîtresse. » Ce néanmoins Lawrence n'en perdit pas un modèle. Ce qu'il y eut même de plus piquant lors de sa lutte avec Hoppner, c'est qu'une fois que ce dernier eut caractérisé ses portraits, toutes les élégantes, loin de s'alarmer, assiégèrent en foule l'atelier de Lawrence, pleines d'indulgence et de pardon pourvu qu'il les fit belles. Un autre motif devait rendre plus général encore le succès de Lawrence aux dépens d'Hoppner; c'est que celui-ci, ardent et absolu, s'était jeté à corps perdu dans la politique, affichait le whigis-

me le plus prononcé, et s'aliénait ceux des grands seigneurs qui tenaient pour le roi régnant; tandis que, tolérant par caractère, et un peu l'ami du genre humain, Thomas Lawrence n'était d'aucun parti et peignait indifféremment torys ou whigs sans souffler mot de politique. — Cependant notre peintre avait trente ans; rois et princes étaient ses patrons; il menait une vie de grand seigneur, dans la société des pairs et des pairesses; aucune renommée du temps qui ne fût jalouse de son amitié; pas une porte qui ne fût ouverte à son nom dans le monde. Ici, en se jouant, il croquait au crayon quelque joli visage, signait l'esquisse, et l'offrait au modèle avec un compliment souvent aussi bien reçu que le dessin. Ailleurs, il récitait les plus doux et les plus tendres passages de Shakspeare, et se faisait appeler, par les petites maîtresses, « un Garrick plus gracieux. » Ou bien il jouait la comédie en société avec de grandes dames devant le prince de Galles, le duc de Devonshire, le marquis d'Abercorn et l'illustre et infortuné Sheridan; et sa vanité jouissait plus des applaudissements qu'il en recevait que des véritables talents qui faisaient sa gloire. Parfois encore il risquait des vers galants de sa composition, dont le beau monde raffolait: vers passionnés sans passion à des tris en l'air. On ignora longtemps qu'il se livrait à ce genre de composition. Ce fut d'abord un secret connu de quelques amis; peu à peu le bruit transpira, se répandit, devint général, et, assailli de toutes parts pour réciter ou communiquer ses vers, il les copia de sa plus belle main dans un joli album qu'il livrait à l'engouement de ses admiratrices. On dit que quelques-unes des pièces faisaient allusion à une déplorable aventure dont il aurait été le héros, et l'une des deux filles



nes à l'une d'elles, et n'aurait pas été plutôt assuré d'avoir gagné son cœur, qu'il l'aurait sur-le-champ abandonnée, sans motif, sans explication, pour tourner ses attentions vers la seconde, et lui offrir sa main. La chronique ajoute que la première en serait morte de désespoir. Tout cela ressemble assez bien à un conte, car si Lawrence eût eu une pareille indignité sur la conscience, comment, depuis la mort de la jeune fille, eût-il conservé, comme il le fit toujours, les plus étroites relations d'amitié avec mistress Siddons? Comment John Kemble, l'oncle et le protecteur naturel de la malheureuse enfant; John Kemble, l'homme le plus chatouilleux sur le point d'honneur, n'eût-il pas rompu avec lui? Comment, au contraire, eût-il continué à lui servir de modèle pour ses peintures demi-historiques? Il est plus raisonnable de penser, avec les amis des deux familles, que miss Siddons eut ce sort si commun, de mourir de maladie et du médecin. Lawrence, il est vrai, avait un ton habituel de courtoisie galante et de tendre flatterie. Il ne pouvait parler

l'esprit national. Le *Roll* acteur de *Walden*; qu'on grimasse à la fois donner l'air du *deuxième* à *L'Hamlet*, grand comme mieux, mais il est serré composé; il manque d'historique; c'est du grand. Le moment est celui où le prince, dans la parole au crime qu'il se main. La lumière tombe et la poitrine d'Hamlet se teindre sur le crime d'Yor lumineux qui n'est pas de bonheur; mais, à tout essai équivoque est bien des grands portraits de A mesure qu'il avançait, essaim d'articles nouveaux dans la liste. A Ogle, Boucher, étaient venus ne pas Arthur Shoo, également le portrait et dans la Jackson, idylles de la Henry Boehorn, premier roi pour l'histoire, artiste goureur, trop large dans mais plein de *l'ère*, de *l'ère* noble; Ogle, *l'ère*.

vere et châtié, et qui poussa ses efforts jusqu'à produire des têtes qui, pour la dignité de l'expression, la vérité de la couleur, ne seraient pas indignes de Van Dyk. La gloire de Lawrence ne fut que rehaussée par cette foule de rivaux. Il peignit à cette époque un grand nombre de dames du monde, pour la plupart célèbres par la beauté. Il peignit également la princesse de Galles, la princesse Charlotte, et une troisième fois mistress Sidons. De tous les portraits d'hommes qu'il fit alors, le plus remarquable est celui de l'éloquent Irlandais Curran, qui, sous les traits les plus communs et les plus lourds, cachait un génie d'élite et une âme de feu. Déjà, depuis plusieurs séances, le peintre labourait sa toile dans une sorte d'impuissance à tirer parti de son modèle, et il était prêt à briser sa palette de désespoir, quand, au moment de partir, Curran, jusque-là silencieux et intérieur, se prit à parler et d'art et de poésie, et de sa chère Irlande; son front s'inspirait, son oeil jetait du feu, sa face s'était soudain illuminée d'une expression inconnue de grandeur : « Dites, dites toujours, s'écria Lawrence : je ne vous ai pas vu encore tel que je vous vois ; restez, donnez-moi séance de Curran l'orateur ; » et, inspiré lui-même, il produisit une tête pleine de génie et de flamme. Moins heureux dans son portrait de sir James Mackintosh, il prit sa revanche en reproduisant les traits de lord Erskine, de lord Thurlow, de miss Wyndham, de sir William Grant. Il serait en vérité trop long d'énumérer tout ce qu'il fit de portraits depuis cette grande époque de sa vie. Hommes politiques, poètes, artistes, savants, tout ce que l'Angleterre offrait d'illustre par la position sociale, par les talents, par la beauté, reçut une vie nouvelle de son pinceau :

lord Grey, lord Amberst, sir Joseph Banks, le comte d'Aberdeen, William Pitt, lord Castlereagh, George Canning, lord Melville, lady Elisabeth Forster, depuis duchesse de Devonshire; lady Hood, depuis mistress Stewart Mackenzie; West, Fuseli, Campbell; sir Walter Scott, beaucoup moins puissant et moins profond que celui de Roeburn; sir Francis Baring et sa famille; la comtesse de Charlemont et ses enfants; la comtesse Grey; lady Ellenborough, si célèbre par sa beauté, non moins célèbre encore par ses faiblesses et par l'éclatant procès qui la sépara de son mari; la duchesse de Gloucester; lady Auckland, entourée de ses enfants; lady Cowper, maintenant lady Ashley; la duchesse de Sutherland, la grâce et la beauté mêmes, et peintre aussi de talent peu commun; mistress Arbuthnot enfin. De tous ces portraits, les mieux réussis étaient ceux des Baring, du lord Aberdeen, de lady Cowper, de mistress Arbuthnot et de la duchesse de Sutherland. Le lord est parlant et d'une grande fermeté de touche; une admirable intelligence respire au front et dans le regard. La duchesse a plus de cette grâce sans affecterie, de cette dignité calme et simple qu'à Lawrence n'appartenait. Lady Cowper est un morceau de splendide couleur; et mistress Arbuthnot, chef-d'œuvre de goût et d'adresse, marque avec un bonheur inattendu cette seconde beauté de la femme, ce passage solennel du premier éclat aux charmes conservés de l'âge mur. Mais le portrait de famille de sir Francis eut tous les suffrages, et les peintres anglais, qui, comme tous les artistes, ne jugent guère que par comparaison, dirent que c'était là une vraie peinture à la Véronèse, comme celle de lady Cowper était un morceau à la Titien. Éloge relatif, à coup sûr, et qu'il y aurait folie à prendre à la let-

jamais Lawrence, avec toutes ses séductions, Lawrence, toujours plus agréable que vrai, toujours un peu crayonné, n'eut cette profondeur de ton, ces teintes grasses et pleines (le *zucoso* des Italiens), cette justesse de coloris jointes à la puissance secrète de rendu, à la hauteur de style qui caractérisent les beaux ouvrages de la grande école vénitienne. Joshua Reynolds lui même, si supérieur à Lawrence en style et en profondeur d'expression, ne continue que de loin ces grands maîtres. La preuve en est éclatante dans les galeries où sont confondues les productions de toutes les écoles, et où la comparaison immédiate est facile. Toutefois les portraits de Lawrence ont leur mérite propre, et le nombre prodigieux de ses productions capitales les rend plus surprenantes encore. Il se levait de bonne heure, se couchait tard, travaillait sans relâche; on eût dit un de ces maîtres anciens dont la fécondité nous étonne, et qui ne nous apparaissent que comme des moines laborieux, retirés incosmment dans leur cellule, attachés uniquement à

viuagère les tentes et murée à la tête de son organe scandales d'une cupidité de sa reuse future. La Lawrence fut aussi richent qu'un temps où il portrait, il avait demoré nuit à Montague-House, plus près de son modèle, l'arrive le lendemain. O par le charme de sa cour travail souvent la prisonne tête-à-tête jusqu'à trois heures du matin. Mais la sévérité lui fut favorable, et go contre lui fut écarté ment. Huit jours encore, et oublié sans doute, mais, soit excès de délicatesse réveilla toutes les rumeurs litant sous serment une de l'innocence parlante et lions au palais de Montague des commissaires, les lord Spencer, Erskine et Ell que pouvait agiter cette cloration? Non, car il, scandale nouveau. La dit peu goûtés du public et de depuis lors jusqu'à la mort

qu'il était allé occuper. Au contraire de sir Joshua, il ne tenait point de table et ne donnait que de loin à loin des dîners de gala. Mais sa maison était ouverte aux grands et aux gens de goût, et les jours d'exhibition son atelier avait plutôt l'aspect d'un musée que celui d'une maison particulière. Les murailles étaient tapissées de tableaux de tout genre, anciens et modernes, et d'innombrables portraits commencés, et qui attendaient de ses loisirs ou un corps ou des mains. Tout autour régnaient les bustes de ses intimes : Flaxman, Stothard et Fuseli, par Baily. Sur des piédestaux dominaient, de chaque côté, les statues de Michel-Ange et de Raphaël de la main de Flaxman, qui semblaient présider aux collections magnifiques de cartons et de dessins de ces grands hommes et de Léonard de Vinci, de Rembrandt, de Rubens, de Paul Véronèse, de Van-Dyk et autres maîtres italiens et flamands, recueillis à grands frais par Lawrence. Si, durant toute sa carrière, il fut travaillé par des besoins d'argent, il faut avouer aussi qu'il faisait un noble usage de son or. Sa vie était frugale et simple; mais un artiste ne s'adressait pas à lui en vain. Esquisses, dessins finis, tableaux, il achetait tout, s'il y avait du talent. Plus d'un jeune courage lui a dû ses succès, plus d'un vieil artiste lui a dû des consolations. Le rude Fuseli, qu'il n'était pas facile d'obliger, avait chez Lawrence une bourse toujours ouverte. Lawrence faisait grand cas du génie du peintre suisse, et ménageait par toutes les voies ses dispositions caustiques. Il en avait des dessins par milliers, remplis de verdure et de sève, mais de cette imagination sans raison et sans frein, qui l'a fait tomber dans un profond oubli. Pour soutenir ces dépenses précieuses,

Lawrence avait fait suivre à ses progrès la progression de sa renommée. En 1802, il faisait payer une tête de trois quarts 30 guinées; le mi-corps 60; le portrait en pied, 120. En 1806, le trois quarts s'éleva à 50 guinées, et le portrait en pied à 200. En 1808 augmentation nouvelle : la moindre grandeur fut de 80 guinées, et la plus grande de 320. En 1810, après que la mort d'Hoppner lui eut enlevé son rival le plus redoutable, le portrait en grand fut porté à 400 guinées, la simple tête à 100. Enfin, dans les derniers temps de sa grande carrière, la tête de trois quarts fut de 200 guinées, le portrait à mi-corps de 400; à mi-jambe de 500; en pied de 600 et même de 700, si la toile et les accessoires dépassaient la mesure d'usage (4). Et, suivant la coutume de ce peuple de marchands, les prix étaient affichés à l'entrée, comme en un magasin à prix fixe, pour prévenir toute question et tout débat. — Quand la première chute de l'Empire eut rouvert les portes du continent, Lawrence fut un des premiers à passer le détroit pour venir admirer les trésors que la conquête avait accumulés dans les féeriques palais du Louvre. Mais Lawrence avait, un instant à peine, goûté toutes ces merveilles, qu'il fut rappelé par le prince régent, auprès duquel son ancien ami le marquis de Londonderry, à cette époque sir Charles Stewart, l'avait fait rentrer en grâce. Les chefs alliés s'étaient donné rendez-vous à Londres, et Lawrence avait mission de les peindre pour la galerie de Windsor, en commémoration de leur visite dans la Grande-Bretagne. Le modérateur de la victoire, l'empereur de Russie Alexandre, le roi de Prusse,

(4) C'était jadis quatre fois le prix de sir Joshua Reynolds.

étaient les mieux réussis. La réputation de Lawrence, jusqu'ici purement nationale et anglaise, prit un lointain essor et devint européenne. Le prince régent lui conféra le titre de chevalier, et on ne l'appela désormais que sir Thomas. Il était depuis longtemps de mode d'être peint de sa main ; la mode s'en accrut encore : on fit queue, et l'on prit son rang à la porte de son atelier. Ni l'habileté de sir William Beechey, fort goûté de l'aristocratie, ni celle de William Owen, devenu marquant par un portrait du grand ministre William Pitt, et plus encore par l'exquise noblesse d'expression et l'exécution pleine et rigoureuse d'un portrait de la duchesse de Buccleugh, ne vinrent offusquer l'éclat des succès de Lawrence. Owen, premier peintre du prince régent, avait les honneurs du titre : les profits en étaient pour Lawrence que couronnait, aux yeux de tous, la royauté du talent. Pas de distinction étrangère qui ne vint pleuvoir sur la tête de sir Thomas, un peu trop sensible, il faut l'avouer, aux frivolités de cour ; et bientôt il eut, avec une profusion de jouaux

ciencot, et Charles X, la Légion-d'Honneur en). Pour l'arcbeyer, l'assiver l'honora du brevet de droit civil, titre honorable, et que, dans son pour la victoire de W avait eu le ridicule de 1814, au portolan au hussard ivre, le va Tant d'honneurs et les sants de son pinceau, quels il joignait encore si du droit de gravure de n'apportèrent aucun et la simplicité de sa et tout son luxe était de tions. Mais le déshonneur ne cessa pas, et il ne v point de ne savoir comme à ses dépenses journalière tié de tout portrait ne p ce à la première séance quelon, le portrait fini, compléter le paiement mécontent de la pose, donne l'artiste, le me nait plus. Ce néanmoins peintre était un homme aucun au monde qui a

si aisément lui assurer une fortune indépendante, il finit par se faire à ces luites d'une précaire existence, et par en parler lui-même d'un air indifférent et dégagé, comme si l'insouciance en matière d'argent était le sceau des préoccupations du génie.— Ce fut durant les travaux les plus actifs de son atelier que s'y présenta un jour, pour s'y faire peindre, une jeune et belle personne du voisinage, qui, dès ce moment, devait prendre dans sa vie une place importante. C'était une M<sup>me</sup> Wolfe, femme séparée d'un consul danois. Une voix douce et musicale comme celle de Lawrence, un tour d'esprit sentimental, un goût vif et plein de lumière pour la littérature et les arts, quelque chose de tendre et de touchant dans toute sa personne, et avec cela une vie de loisir et d'élégance, tout en faisait une dangereuse visiteuse pour notre peintre. Lui qui sans nulle sensibilité qu'une émotion superficielle, sans nulle disposition rêveuse et tendre, recherchait ardemment la société des femmes par pure coquetterie d'esprit et courtoisie galante; lui qui volontiers eût regretté les cours d'amour, et qui se plaignait sans cesse que le siècle n'eût plus de cœur et ne sût pas aimer, fut enchanté de trouver une jolie bouche dont les paroles fissent écho avec les siennes. Et elle qui, de son côté, soit sa faute, soit celle de son mari, n'avait pu remplir les devoirs d'épouse, crut qu'à elle appartenait de remplir le rôle d'amie auprès d'un célibataire jeune encore. De là mille billets à propos de rien; puis de longues correspondances et un continuel assaut d'esprit; des analyses du cœur à perte de vue, des discussions sur l'union des âmes, sur les arts, sur la poésie, sur le théâtre. Trop souvent Lawrence assaisonnait tout cela d'amplifica-

tions et de cette phraséologie frivole et musquée, de ces fadaises rimées, de ces douces frénésies platoniques dont M. Dorat a donné recette. Néanmoins plusieurs de ces lettres méritent d'être lues et fournissent sur quelques-uns des sentiments intimes du peintre des informations précieuses. Il y en a une, entre autres, qui fait de lord Byron un portrait vraiment remarquable. Nous n'avons nul souci de pénétrer le véritable caractère de cette liaison dont on a fait trop de bruit en Angleterre; mais, sans posséder cette foi robuste qui admet le platonisme pur, exclusif de toute surprise des sens, entre une jeune femme séparée et un célibataire tout parfumé d'amour et de galanterie, on doit remarquer, pour être exact, que peu de temps après, M<sup>me</sup> Wolfe, qui eût pu tout aussibien demeurer à Londres, alla s'établir dans le pays de Galles, et que la liaison ne se continua plus que par correspondance. Cette circonstance, et d'autres encore dont la vie de Lawrence est pleine, donneraient la mesure de sa passion, qui ne faisait guère de ravages que dans la tête.—Après la seconde restauration, Lawrence reçut une belle mission, celle d'aller au congrès d'Aix-la-Chapelle peindre les principaux personnages de l'Europe pour compléter la galerie de Windsor; et afin de le mettre en position de soutenir avec splendeur la dignité de sa mission, le prince régent lui accorda une indemnité annuelle de 1,000 liv. sterling (25,000 de France) pour les frais de voyage et les dépenses éventuelles, sans préjudice du prix des portraits, qui demeura le même que par le passé. Voulant en outre que la grâce fût complète, le prince lui fit sur ce prix des avances avec une libéralité toute royale. Les premiers résultats de cette prome-



Michel-Ange; mais, après quelques visites à la chapelle Sixtine et au Vatican, le charme ineffable du style raphaëlesque, la grâce vraiment divine qu'il respire, exercèrent sur lui toute leur puissance. A mesure aussi qu'il classa mieux ses impressions, il mesura mieux à leur véritable échelle les restes de l'antique Rome, et, en quittant la ville sainte, son génie écrasé tremblait aux souvenirs du peuple de géants. Tandis qu'il vivait au milieu de ces splendeurs, l'image de sa patrie lui apparaissait comme une grande figure, et il écrivait à ses amis combien avait grandi à ses yeux sir Joshua, maintenant qu'il avait vu à quelles sources fécondes s'était abreuvé son génie. En même temps qu'il donnait à Michel-Ange le sceptre du sublime, il proclamait Raphaël, Corrège, Titien, Reynolds, les dieux du pinceau. Ce n'est pas la première fois qu'il ait mis à ce rang suprême le restaurateur de la peinture en Angleterre. Et de fait, il avait fallu un grand talent et un grand courage à sir Joshua pour demeurer ferme comme un chêne dans les bonnes traditions, à une époque de décadence; il avait fallu qu'il eût une bien forte et franche nature pour demeurer lui-même, au milieu de ses adorations pour les maîtres de l'Italie; mais sa place est assez belle encore sans qu'on puisse accorder à l'esprit national des Anglais de faire trôner leur chef d'école côte à côte avec Titien, Corrège et Raphaël. Le temps, il est vrai, paraît avoir beaucoup fait perdre aux tableaux de sir Joshua. Ses tons étaient plus fins et moins éclatants que ceux des peintres qui lui ont succédé dans la même école, et notamment de Lawrence; mais on peut à peine comparer sa peinture avec celle des modernes, à raison des mauvaises matières dont il s'est servi

et qui ont perdu leur force et leur vivacité. Or si, pour rendre aux grands artistes la justice qui leur est due, on doit plutôt, comme l'a dit Reynolds lui-même, voir ce que leurs tableaux ont été que ce qu'ils sont, ajoutons, si l'on veut, au mérite des tableaux de sir Joshua; mais à plus forte raison faudra-t-il ajouter à celui des grands maîtres des écoles italienne et flamande, bien autrement anciens que lui. Qu'on les compare alors dans cette hypothèse. Il y a mieux: qu'on les compare aujourd'hui purement et simplement, tels que le temps les a faits, et qu'on juge. Où est le Reynolds qui pût égaler le Charles 1<sup>er</sup> de Van-Dyck? Qu'aurait dit le bon Reynolds lui-même, s'il se fût entendu comparer à Raphaël? Il eût haussé les épaules, comme le faisait Fuseli quand Lawrence étalait là-dessus ses paradoxales théories. Lawrence, à la vue de cette belle nature italienne, pensait aussi à Turner qu'il ne cessait de vanter dans sa conversation et dans sa correspondance, bien qu'il l'eût souvent pour antagoniste à l'Académie. « Turner devrait venir à Rome, » écrivait-il, « il a une élégance et une grandeur d'invention faites pour un ciel comme celui-ci. » Lawrence ne faisait que lui rendre justice. Placé à la tête des paysagistes de son pays, c'est, en effet, un homme d'un génie incontestable, d'un véritable sentiment poétique; cherchant toujours des effets heureux; souvent bizarre, excentrique, extravagant, mais quelquefois sublime. Il entendit l'appel de sir Thomas, visita l'Italie, et ce pèlerinage valut à l'Angleterre quelques-uns des meilleurs tableaux et des plus magnifiques dessins de son grand paysagiste. Quel malheur qu'il ait si vite abusé de la faveur publique, et qu'après avoir laissé si loin son prédécesseur Wilson, le



les autres de nous. On n'en sou-  
rait dire autant de celles qu'il avait  
écrites d'Aix-la-Chapelle et de la ca-  
pitale de l'Autriche. Il rapporte bien  
qu'il visita quatre fois la galerie du  
Belvédère, et y admira fort le magni-  
fique Théodose du Michel-Ange de  
la couleur, le grand Rubens; mais pas  
un mot de plus sur les arts. Le reste  
traite d'étiquette, de bals, des socié-  
tés, des dîts et gestes des gens de cour  
et autres sujets de même gravité.  
Mais, en faveur de ses portraits, par-  
donnons à sa futilité de gentilhomme  
de la chambre. Le tableau de l'empereur  
d'Autriche rend bien l'air grave,  
paternel et simple du monarque. Fran-  
çois 1<sup>er</sup> du moins avait donné carte  
blanche au peintre pour la pose, et  
le portrait y gagna. Mais, moins bien  
inspiré, l'empereur Alexandre voulut  
choisir lui-même et sa pose et son  
costume, et les choisit mal. Aussi  
ce dernier portrait est-il un des plus  
ingrats de Lawrence, tandis que  
celui de l'empereur d'Autriche est un  
des plus heureux. Le costume blanc  
et rouge y produit un effet charmant:  
c'est d'une fraîcheur délicieuse à  
l'œil; c'est comme un bouquet. Mais

costume ou costume, et  
des carnations et de la  
du costume; rien n'ait  
tant comme l'ensemble  
poitrine du spectateur  
dans le cadre comme à  
même: on voit que l'a  
avec délices dans cette  
leur, et qu'enflammés  
de l'Italie, les formes;  
pour lui que de la. Son  
Son Pio VII, si général  
par la belle gravure qu'  
Cousins, n'est guère in-  
dual Consolvi. Nous  
mieux faire pour le cas  
d'emprunter les paroles  
nos grands artistes, nous  
exquis et d'un grand ar-  
nie aussi bien la plume  
croû, M. Eugène de la C  
pape, dit-il, fut peint à u  
la maladie avait déjà in-  
trahé cette trahison et au  
sincères préjugés de  
Pio VII est encore de-  
d'œuvre et de toutes les  
Vatican, mais sa pose  
et son œil choiz; on ne  
son attention sur le

fixer l'attention. » Pour répondre à toutes les bonnes grâces dont l'avait comblé la cour de Rome, Lawrence voulut peindre Canova, et offrit sa peinture en hommage au vénérable Pie VII. Quand ce sculpteur était venu à Paris, après l'invasion, nous donner le coup de pied de l'âne et reprendre dans nos musées le fruit de nos gloires déchuës alors, il avait visité Londres, et avait déjà posé une première fois dans l'atelier de Lawrence. Canova, qui suivit dans ses œuvres une idée plutôt pittoresque que sculpturale, et qui peignit en marbre au temps où David sculptait sur la toile, se trouvait à l'aise avec un peintre qui, comme lui, sacrifiait à l'effet et à la grâce, et qui, lorsqu'il paraissait, s'écriait : « Voilà le Dieu ! » Cet enthousiasme de politesse de la part de Lawrence tomba singulièrement quand il eut contemplé, à côté des sculptures du *Phidias italien* (autre politesse), les œuvres gigantesques de Michel-Ange. Lawrence mit de la coquetterie à soigner le portrait de Canova. Celui qu'il avait peint à Londres n'était, à vrai dire, qu'une esquisse terminée : dans celui-ci le peintre mit tout ce qu'il put de fini et de finesse, et le morceau fut fort goûté. Après avoir peint à Parme l'indigne fille des Césars, indigne épouse de Napoléon, l'archiduchesse Marie-Louise, et avoir fait en Italie un plus long séjour qu'il n'avait projeté, Lawrence revint enfin à Londres, le 29 mars 1820, rapportant pour la galerie de Windsor vingt-quatre portraits. Dans un nouveau voyage qu'il fit à Paris, en 1825, il la compléta en peignant le roi Charles X et le Dauphin. Il peignit également la duchesse de Berry avec une répétition du duc d'Angoulême, et enfin il fit poser le premier peintre du roi, le baron Gérard, et lui fit présent du

portrait. — Pendant son absence de plus de dix-huit mois, de graves événements s'étaient accomplis dans la Grande-Bretagne : la mort de Georges III avait mis la couronne sur la tête de Georges IV, le plus magnifique protecteur des arts en Angleterre depuis Charles I<sup>er</sup>. West, le président, venait de s'éteindre plein de gloire et d'honneurs, et sa succession était vacante. Lawrence se présentait avec une nouvelle moisson de lauriers, et la faveur du roi actuel le soutenait avec plus d'éclat que n'avait fait celle de son prédécesseur. Les voix furent presque unanimes pour l'élire. Il n'y eut pas jusqu'à Fuseli qui ne s'exécutât, lui que l'on ne savait par où prendre, et dont on eût dit volontiers, comme Saint-Simon de M. Pussort, que c'était un *fagot d'épines* : « Eh bien ! s'écria-t-il, puisqu'il leur faut absolument pour les présider un peintre de visages, qu'ils prennent celui-là : il sait du moins peindre les yeux. » Et ce disant, il donna sa voix. West était mort le 11 mars ; Lawrence était arrivé le 20 ; dix jours après il était président. Le roi, en sanctionnant le choix des académiciens, ajouta le présent d'une chaîne et d'une médaille d'or à son effigie, avec cette inscription : « De S. M. le roi Georges IV au président de l'Académie royale. » Par tout ce qu'on a vu, nul ne convenait mieux que Lawrence à une place qui ne veut pas seulement un homme de talent, mais un homme du monde, poli, conciliant, ménager de tous les droits et de tous les amours-propres. — Immédiatement avant son grand voyage, il avait peint une seconde fois la princesse Charlotte. A son retour, une grande partie de son temps fut employée à peindre, pour la galerie particulière de sir Robert Peel, les hommes les plus illustres du temps

son, lord Lambton, son aîné, et Robert Peel, Southey le poète. Le plus exquis de tous est le portrait de lady Peel, peinte en chapeau à plume, dans l'intention bien évidente de faire pendant au fameux chapeau de paille de Rubens, et qui sert à prouver combien Rubens est un grand homme. Nulle époque de sa vie ne fut plus laborieuse, et c'est alors qu'il produisit quelques-unes de ses œuvres les plus capitales et les mieux réussies. Ses grands portraits de mères parées de leurs enfants sont en première ligne, et, à ce titre, la comtesse Gower, aujourd'hui marquise de Stafford; lady Georgina Agar Ellis, la marquise de Londonderry, doivent se compter parmi les chefs-d'œuvre de Lawrence. Ce n'est pas qu'il eût à peindre les enfants une supériorité réelle. La naïveté et le naturel n'étaient point son fait, et son pinceau courait le risque de leur enlever cette fleur de grâce ingénue et simple qui est leur charme et leur parure. D'ordinaire il en faisait de petits grands hommes, à l'œil révérent et inspiré, témoin ce fils du lord Durham, le jeune Lambton, étudiant savamment sa pose

et surtout celui de ce jourd'hui mystique. Mais qu'il n'ait eu que pour exprimer ces grâces aériennes presque évanouies, qu'il n'ait de quelques heures l'autre côté de la tête un génie du temps qui déjà passait par son pinceau de sir Walter Scott chirurgien, sir Astle John Abernethy, de Davy, de Thomas Colman Moore, lord beaucoup d'autres, ce sont les derniers de cette vie si pleine. Et son œil se levait sous le torrent toujours de ses délices. Un sentiment vertueux en même temps que d'écouter. Et deux hommes de ce vers, mais qu'il ne mes. s'étaient plus. L'avait choisi du lord à toute sa famille, et

sensiblement, et mourut à Londres, le 7 janv. 1830, d'ossification des gros vaisseaux du cœur. • Les hommes, a dit M. Guizot, ont leur caractère original qu'ils tiennent à garder jusqu'au bout, leur brèche où ils veulent mourir. Le maréchal de Villars envoyait au maréchal de Berwick le coup de canon qui l'avait tué. Le parlement britannique n'avait point d'orateur qui ne vit d'un œil jaloux lord Chatham tombant épuisé dans les bras de ses voisins, au milieu d'un sublime accès d'éloquence. Le président Molé eût tenu à grand honneur de finir ses jours sur son siège, en rendant justice à l'État contre les factieux. Vespasien disait : • Il faut qu'un empereur meure debout. • Lawrence mourut en artiste, en écoutant la lecture d'un article du *New Monthly Magazine*, écrit par le poète Campbell sur le génie de Flaxman; et, la surveillance de sa mort, il était encore sur la brèche, et travaillait à un portrait de son royal patron George IV, destiné en présent au magnifique club de l'Athenæum, à Londres, dont le peintre était membre. Sa mort fut un deuil pour les artistes et pour la société. Il fut enterré avec pompe auprès de ses confrères Reynolds, Barry et West, dans la cathédrale de Saint-Paul, où un immense concours de ses plus illustres modèles vint lui rendre les derniers honneurs. David Wilkie le remplaça comme premier peintre du roi d'Angleterre, et Martin Arthur Shee à la présidence de l'Académie. Sir Thomas avait la figure belle, l'œil grand, le regard limpide et doux, la physionomie grave, mais ouverte; et sa tête chauve donnait au plus beau front un développement complet, et offrait dans l'ensemble avec celle de George Canning une certaine ressemblance dont l'artiste était flatté.

Familier de la plupart des grands seigneurs, favori de l'élégant George IV, il avait dans toute sa personne quelque chose de distingué, comme si sa première enfance se fût élevée sur les genoux des duchesses. Le plus doux et le plus inoffensif des hommes, plein de cette politesse qui n'est pas la sincérité, mais qui y fait croire, personne ne fut plus recherché dans la société, où il exerçait un ascendant impérieux de délicatesse et de grâce, et ce qu'il avait reçu de ses habitudes au sein du grand monde et de l'aristocratie, il le rendait en élégance dans ses portraits. Totalement dénué de l'invention et du style qui s'appliquent aux sujets de pure imagination; n'ayant jamais été plus loin dans ce domaine que son *Satan d'opéra* et son *Hamlet*, qui n'est qu'un faible portrait, il ne sut jamais s'élever à ces régions suprêmes de l'invention et de l'idéal, où ne respirent que les fortes intelligences. Avec plus d'élégance et de douceur que d'énergie et de puissance; plus de séduction que de pensée; plus de magie factice et de convention que de grands effets, que de plénitude et de profondeur, il a été, après Reynolds, le peintre de portrait le plus habile de son temps, et l'un des plus habiles qui aient existé. Moins franc de talent, moins naturel, moins élevé de style que son illustre prédécesseur, il eut dans ses portraits de femmes surtout plus d'éclat, mais trop souvent, il est vrai, de cet éclat artificiel, qui séduit sans captiver, et qui a faussé le goût de son école. Ses portraits d'hommes, particulièrement ses portraits en pied, ont quelque chose de maniéré, et en même temps de mal articulé qui les gâte. En résumé c'est un homme de merveilleuse adresse, un coloriste éclatant, un peintre d'expression, mais que trop de défauts essentiels dé-

Une chose qui n'est pas assez remarquée des gens du monde, c'est qu'on peut introduire de l'idéal dans le portrait, sans prendre pour cela de licence avec la vérité et l'exactitude. Il y a dans le Titien, dans Velasquez, dans Rembrandt, dans Van-Dyck, dans son maître Rubens surtout, et encore plus dans Raphaël, un je ne sais quoi qui saisit fortement, qui élève le spectateur, sans poire à la ressemblance, sans exclure la netteté. C'est ce qu'on appelle le caractère; c'est un grand style, une sorte de cachet énergique, imprimé à l'ouvrage qui émeut les organisations sensibles à la peinture, indépendamment des mérites vulgaires du portrait. Holbein, si fin qu'il en est sec, est d'une élévation qui remplit l'âme de grandeur quand on regarde ses têtes, si vraies, si vivantes, et à la fois si nobles malgré les traits les plus communs. Eh bien, Lawrence a eu sa petite part de cette qualité des peintres sublimes, et il eût été vraiment grand si, au lieu de se livrer à l'enlèvement d'une touche éblouissante et conventionnelle, il eût mieux compris que la vraie noblesse ne découle que

de l'Empire n'était en des ayeux d'impulsion sa gloire. Laissons-les et ne nous faisons pas une opinion, qui paraît un genre secondaire secondaire que ce qui en talent. Berry, le plus toire, sous protection de ger, fut assez bon pour avec l'illustre Mackint lecteur et son ami, pour fusé de faire son portrait ce que Berry? Comme plus de dignité à l'œuvre des machines, d'après; cinq francs la séance? de supérieur dans le genre dévouement sur de grand effort, et s'inspirent? que déposé et brisé dans la dimension de l' la nature du sujet que de l'art; elle est dans le me un sujet traité. Sans qui n'a été que deux contes, n'en est pas plus grande grâce des portraits. —

pour ce qu'il veut rendre. Le modèle est là; quel qu'il soit, il faut le rendre en poète. Beaucoup des plus beaux ouvrages des grands maîtres sont des portraits. Assurément les artistes qui sont grands à la fois et dans le portrait et dans l'histoire ont eu la double couronne du talent; mais alors même que le Titien, Velasquez et Van-Dyk n'auraient laissé que des portraits, ils n'en seraient pas moins des peintres sublimes. Que de nobles émotions ne transmet pas aux générations le pinceau fidèle qui leur a conservé les traits des grands hommes! Toute une histoire peut être dans un portrait, comme tout un monde était dans la tête du modèle. Tout le passé comme tout l'avenir de Charles I<sup>er</sup> est dans son portrait par Van-Dyck. Du milieu de cette plèbe de figures obscures dont les originaux sont descendus tout entiers ou descendront dans la tombe, et qui malheureusement n'ont que trop absorbé le pinceau de Lawrence, se détache une pléiade d'illustres personnages que Lawrence a eu le mérite de conserver à la postérité. — Ses œuvres sont répandues dans le monde, mais peu existent en France. Présenté dans la famille de Georges Cuvier en 1825, il y dessina et offrit à M<sup>me</sup> Cuvier le portrait de sa fille, M<sup>lle</sup> Duvaucel, une jeune dame d'une grâce exquise, et qui jetait un charme particulier dans le salon de l'illustre savant. Ce croquis, avec les portraits à mi-corps du duc d'Angoulême et du duc de Richelieu, répétitions de ceux de Windsor; celui de M<sup>me</sup> la duchesse de Berry et un grand portrait de famille de M<sup>me</sup> Baring, aujourd'hui M<sup>me</sup> la marquise du Blaisel; enfin le portrait en buste de notre Gérard, voilà à peu près tout ce que nous possédons du peintre anglais. Pourtant n'oublions pas encore un délicieux

croquis, aux deux crayons, de l'aînée des enfants de M<sup>me</sup> Forster, cette fille du sculpteur anglais Banks, et que ses vertus et les grâces de l'esprit le plus élégant et le plus cultivé avaient rendue l'objet de l'admiration de Lawrence. Avant d'être arrivé au poste de président, il se montra aussi accessible que Reynolds aux jeunes artistes; et l'une des choses qui lui sourient davantage quand il fut nommé, c'est qu'il serait encore plus à portée d'être utile à la jeunesse studieuse. Il eut même un instant la pensée de créer, dans sa maison, des ateliers d'élèves et des galeries de modèles, et il fit venir Smirke l'architecte, fils de son ancien ami, pour faire les études de ce projet; mais, quelque chère que lui fût cette pensée, l'immense dépense qu'elle eût entraînée y fut un premier obstacle, et les embarras d'argent toujours croissants, la nécessité de peindre sans relâche des portraits l'y firent définitivement renoncer. Sa maison n'en fut pas moins ouverte aux élèves distingués qui pouvaient tirer profit de l'étude de ses collections, que chaque jour voyait s'enrichir davantage. En sa qualité de président, il prononça deux ou trois discours aux élèves, à la distribution des médailles académiques. C'est à peu près, avec ses lettres et ses pâles poésies, le seul échantillon qu'il nous ait légué de ses talents littéraires. Ses allocutions sont le miroir fidèle du caractère personnel de Thomas: polies, correctes, coulantes, mais superficielles, mais sans qualités originales, sérieuses et solides. Ses lettres en général, sauf un petit nombre d'exceptions, touchent peu au vif des questions d'art. Ce n'est d'ordinaire qu'un flux de gracieuses paroles qui éilleure des sujets de politesse. Quand M. de la Croix eut inséré dans *la Revue de Paris* l'ar-

champi la plume pour lui en exprimer sa reconnaissance. Sa lettre est polie et de bon goût; mais c'est purement la lettre d'un homme du monde, et non pas celle d'un chef d'école parlant à un chef d'école étrangère. En six longues pages, aucun de ces traits fins et supérieurs jetés comme au hasard sur les arts en général, sur la peinture, leur culte et leur gloire à tous deux. Ce n'est pas ainsi qu'eût écrit sir Joshua Reynolds. — Il existe deux portraits de Lawrence peints par lui-même: celui qu'il exposa à Londres dans sa jeunesse, et un autre resté inachevé dans son atelier, et qui, à la vente de ses peintures et dessins anciens et modernes, fut porté, à la chaleur des enchères, à un prix considérable. Tous deux sont gravés. — On trouve quelques notes intéressantes sur la vie et le caractère du talent de Lawrence dans la *Juvenile library*, le *Gentleman's Magazine*, la *Literary Gazette*, le *Journal anglais de la Cour*. Les meilleures et les plus complètes notices sont dans l'*Obituary* pour 1831, publié à Londres, chez Longman; et dans l'*Histoire des peintres, sculpteurs et architectes*

faits du bon accueil reçu des Russes, qu Catherine II voulait serait pas possible. cette circonstance pos tions de commerce à qui n'en entretenait qu nation européenne. Mais, afin de ne pas e dignité, dans le cas tive ne réussirait pas point signer de sa t adressée à l'empereur charger un persona élevé d'en être le p joignit donc au gou de la Sibirie d'écrire gouvernement japonais porter sa lettre par q devait pas être d'un l reconnaissant aussi d' lettre de présents q gouverneur jeta les y plir les intentions de sur Lakmann, en qui beaucoup d'intellige spirituel et d'habileté portif assésit d'êtres japonais. Le 11 septem d'Okhotsk, sur la

était mêlé de défiance. Le navire passa l'hiver dans cette baie, surveillé soigneusement par un officier japonais, qui demeurait sur le rivage dans une jolie maison. Le 12 octobre Laxmann avait expédié, par un messager japonais, une lettre au gouverneur de l'île, pour lui annoncer son arrivée, le motif de son voyage, et son dessein d'hiverner dans la baie; il le pria en même temps d'instruire le gouvernement japonais de ces particularités. Il apprit, en réponse, que sa dépêche avait été envoyée à Iédo, capitale de l'empire. Vers la fin de décembre, des officiers japonais vinrent à Nimro, rendirent visite à Laxmann sur son bâtiment, dessinèrent tout ce qui leur sembla remarquable, et prirent, avec une adresse singulière, des modèles exacts de divers objets. Ils paraissaient attacher le plus grand prix aux cartes de géographie. Le 29 avril 1793, des délégués de l'autorité suprême du Japon arrivèrent à Nimro. Laxmann et ses compatriotes, invités à se présenter devant eux, entendirent la lecture de la réponse de l'empereur. Ce monarque refusait aux Russes la permission d'entrer dans un autre port de ses États; mais il accordait à Laxmann celle d'aller par terre à Matsmaï, chef-lieu de l'île d'Iéso, pour y remettre les naufragés qu'il ramenait. Laxmann refusa d'accepter ces conditions, et par sa fermeté vainquit l'obstination des Japonais, qui finirent par consentir à ce qu'il allât par mer de Nimro au port de Khakhodadé. Il entra dans celui-ci le 4 juillet; le voyage avait duré un mois. Après un accueil très-gracieux, Laxmann s'achemina par terre, le 12 juillet, vers Matsmaï: il était, ainsi que tout son monde, conduit en grande cérémonie. Il ne voulut pas s'astreindre au cérémonial japonais; on en passa par où

il voulut. Il exposa de vive voix ses demandes aux délégués de l'empereur, et témoigna le plus vif désir d'être présenté à ce souverain, assurant que l'impératrice de Russie ne souhaitait rien tant que de lier une étroite amitié avec le prince. Alors il entendit faire la lecture d'une déclaration qui, rappelant la rigueur des lois relativement aux étrangers abordant les côtes de l'empire, ailleurs qu'à Nangasaki, excusait les Russes d'y avoir contrevenu; leur permettait de retourner chez eux à condition de ne s'approcher d'aucun autre port que de Nangasaki. Le doyen des commissaires impériaux ajouta que les lois de l'empire s'opposaient à ce qu'il pût aller à Iédo, et qu'il était instamment prié de s'éloigner au plus tôt. Reconduits à leur logement, les Russes y trouvèrent les présents dont l'empereur les gratifiait. Le lendemain les interprètes japonais montrèrent à Laxmann un blanc-seing de l'empereur, au-dessus duquel ils inscrivirent la permission accordée à un navire russe d'entrer dans le port de Nangasaki, et la lui remirent. Le 23 juillet il eut son audience de congé. Le 11 août il sortit de la rade de Khakhodadé, escorté jusqu'à une certaine distance par deux bâtiments japonais qui observaient s'il n'essaierait pas de débarquer sur la côte d'Iéso. Le 9 septembre il se retrouva parmi ses compatriotes à Okhostsk; et fut, ainsi que ses compagnons de voyage, récompensé par Catherine II, quoiqu'il n'eût pas atteint le but que l'on s'était proposé par cette expédition. Sa relation, insérée dans les *Ephémérides géographiques* de Weimar, cahier de juin 1803, a été traduite en français par l'auteur de cet article, et ajoutée à la relation du voyage de Broughton (*voy. ce nom*, LIX, 311). Ce fut sur le reserit im-



jusqu'à ce jour, a conservé son indépendance bien complète. —s.

**LAYA (JEAN-LOUIS)**, de l'Académie Française, naquit à Paris, le 1<sup>er</sup> déc. 1761, d'une famille originaire d'Espagne. Après avoir fait sa première apparition dans la littérature, en société avec Legouvé, par un volume de poésies, sous le titre : *Essai de deux amis*, il publia, en 1789, *Voltaire aux Français sur leur constitution*, et la même année : *la Régénération des comédiens en France, ou leurs droits à l'état civil*. Ces différents ouvrages, écrits dans l'esprit révolutionnaire, furent assez bien accueillis ; mais l'auteur, commençant à revenir de ses premières opinions, fit représenter, le 19 janvier 1790, sur le Théâtre-Français, *les Dangers de l'opinion*, drame en cinq actes et en vers, dont le succès ajouta beaucoup à sa réputation. Le drame de *Jean Calas* succéda aux *Dangers de l'opinion*, et obtint un succès encore plus prononcé ; puis la comédie de *l'Assi des Loix*, dont la première représentation eut lieu le 2 janvier 1793, dix-neuf jours avant le supplice de Louis XVI. Une sorte de

écritain de bas étage y loi agrée. Le premier déterminé, égalité, flatteur du peuple comme vu de nos jours. Il y morale, de vertu et ; lité. Les hommes qui étaient l'Ami des lois éclairé et courageux telhomme qui avait regretter sa noblesse, mail son pays, ses con franc, loyal, comme di

ARTISTES, 1807

L'Ami des lois, qui vou fille en mariage, est de tel crime par des jours pas ; des amonies dans mais les malheureux qe lui viennent en aide, e le sauver. Ce qu'il fa c'est que le *Moniteur* 1793 rendit compte de me on le ferait *suppas des Loix*, écrit l'enten rendu, tend à occlusion ses vrais intérêts, à le maux qu'entraînaient laarchie. Il semit à être

avait été demandé par le public; tant paru, il avait recueilli les fers et les plus justes applaudissements. Lui-même tint son succès si légitime et si incontestable qu'il média très-sérieusement son ouï à la Convention nationale. Voilà sa lettre, non moins curieuse que le fait en lui-même : « Je suis législateur, ce n'est pas un hommage que je vous présente, c'est une dette que j'acquitte : *l'Ami des Lois* ne peut paraître que dans les auspices de ses modèles. » comptait parmi ses patrons, et on va le voir, d'étranges Médailles. Sa lettre fut communiquée et lue dans la séance du 10 janvier. La lecture faite, Manuel demanda le renvoi au comité d'instruction publique. De nombreux murmures s'élevèrent à l'une des extrémités de la salle. Prieur obtint la parole. « Je n'ai encore entendu parler de *l'Ami des Lois* que par l'opinion de tel ou tel. J'ai vu dans un journal ces mots (c'est du *Moniteur* qui parlait) : *Aristocrate, mais le bon homme*. Je demande comment peut être honnête homme un aristocrate. » Une partie de l'assemblée réclame l'ordre du jour ; les autres membres sollicitent pour lui la mention honorable. Prieur se lève de nouveau : « Je mets de toutes mes forces à la disposition honorable ; je répète que je n'ai jamais vu ni lu *l'Ami des Lois*. » (Des éclats de rire se font entendre.) « Mais pourquoi on m'interrompt dans cette assemblée... je n'y puis parler... c'est une injustice contre mes poumons. — Chassagnon dit que c'est un ouvrage digne. — Salles : Je demande qu'on mette à l'instant en scène les personnages de la pièce. — Auteur inconnu : Ne la jouons

pas, du moins, sans nous en apercevoir. » La pièce n'avait pas encore été défendue. Quand l'interdiction eut lieu, Laya voulut réclamer : ce fut à l'assemblée qu'il en appela. Il demanda à comparaître à sa barre. C'était le 14 janvier, le jour où des énergumènes devaient venir, dans un langage de boue et de sang, demander à la même assemblée la tête de Louis XVI ; ce fut ce même jour aussi, 14 janvier, que, dans l'accès de son délire révolutionnaire, précurseur du suprême attentat, Couthon s'écria : « Voilà trois heures que nous perdons notre temps pour un roi ! Sommes-nous des républicains ? Non, nous ne sommes que des lâches ! » La majorité de l'assemblée se leva en faveur de la comparution de Laya. L'auteur de *l'Ami des Lois* parut : un violent murmure l'accueillit. Épouvanté sans doute à l'approche de cette tempête parlementaire qui allait fondre sur lui, l'écrivain se retira instinctivement, et l'assemblée passa à l'ordre du jour. Laya abandonnait ainsi sa pièce à la destinée ; mais le peuple ameuté la demandait à grands cris ; ses flots tumultueux assiégeaient le théâtre. Le maire, que ce peuple gardait en otage, appelait à son secours la Convention ; il ne pouvait se rendre en personne à la barre. « Je suis retenu, écrivait-il, au Théâtre-Français, par le peuple, qui veut que la pièce soit jouée. » Le peuple, de son côté, avait envoyé une députation à l'assemblée, pour obtenir la représentation, et il attendait avec impatience les effets de son message. À la lecture de la lettre du maire prisonnier, un membre de la Convention, Kersaint, fit ce jeu de mots, assez heureux d'ailleurs : « L'assemblée ne doit pas avoir d'inquiétude, puisque le peuple se montre l'ami des lois. »

l'époque, doit être conservé. • Attendu que *l'Ami des Lois* ne peut être considéré que comme une pomme de discorde jetée au milieu des citoyens pour allumer la fureur des partis, le ministère public entendu, le conseil général ordonne que *l'Ami des Lois* ne sera pas représenté. • Laya, dans son discours de réception à l'Académie Française, raconte que son modeste patrimoine disparut par suite de la proscription dont il fut l'objet à cette occasion, ce qui le força de renoncer de bonne heure à un genre de littérature qui faisait ses délices. Deux pièces cependant sont postérieures à cette époque, *les Deux Sœurs* et le drame de *Falkland*, représentés en l'an VI (1798). La génération actuelle a pu juger le second de ces ouvrages sous la Restauration, lorsqu'il fut repris et que Talma lui prêta l'appui de son énergique talent. Privé de son patrimoine, Laya s'assura un revenu moins problématique que celui de ses pièces. Nous le voyons, depuis le commence-

ment de la révolution, dans une situation dans laquelle il ne peut être que plus encore plus anti-séculier classique, et que la *Moniteur universel* est spectre pour ses regards lébrites. On trouve dans critiques de Laya : le *P. Proscrit* de Michaud, voye, *Bour-Lormeau*, *Deux Gendres*, de M. E vocat, de M. Bayle; malheureux du *Beau des Géorgiques*, et son le talent grandissant ses journaux; puis *Cesur Arnault*, *Compagnon*, *Parceval de Grandisson* enfin *l'Almanach des* que année, qui, s'ay guère de lecteurs, avait l'exact *Moniteur*, son gé. Les traductions e moins nombreuses que (sans parler des œuvres importants, tels que M. Lacretelle et la *Be*

pourra atteindre, mais non surpasser. En 1817 Laya entra à l'Académie Française, où il remplaçait le comte de Choiseul-Gouffier. Deux réceptions y avaient lieu le même jour; l'auteur de l'*Avocat*, contemporain, ami et concurrent de Laya au théâtre, était le second récipiendaire. Les deux nouveaux académiciens furent présentés ensemble à Louis XVIII, qui eut ce jour-là à se mettre en frais d'à-propos. « Votre cause, dit-il à M. Roger, a été plaidée par un très-bon avocat. » Avec Laya le monarque devait être un peu plus sérieux. « M. Laya, l'Académie, en vous nommant, a acquitté une dette que la nation avait contractée envers vous depuis longtemps. » La récompense venait un peu tard; mais il est bon qu'il y ait une justice humaine, tardive ou non; c'est une moralité des choses d'ici-has, dont notre âge a grand besoin. Le duc de Lévis, chargé de répondre au récipiendaire, qualifia sa pièce d'*appel au peuple*; l'orateur alla jusqu'à dire que, si les théâtres modernes avaient été érigés dans les vastes proportions des édifices antiques destinés au même usage, il en serait sorti une armée entière, et que le roi eût été sauvé. Laya recevait ce jour-là une belle couronne; son éclat fut tel que, d'après quelques mots prononcés par Lally-Tollendal, présent à la séance, on pourrait croire qu'il en fut jaloux. Il regretta du moins plus que jamais que son plaidoyer pour Louis XVI ne fût pas arrivé à temps. A une époque où Laya ne pouvait plus avoir de flatteurs officiels d'aucune sorte dans le *Moniteur*, ce journal dit de lui, en annonçant sa mort, que sa vie tout entière avait été un modèle de probité publique et privée. Nous souhaitons à beaucoup d'hommes de lettres de nos jours, qui feraient bon marché

peut-être du renom de Laya, d'obtenir et surtout de justifier un pareil éloge. Laya mourut à Bellevue, près Paris, le 25 août 1833. Ses ouvrages imprimés sont : I. *Essais de deux Amis*, Paris, Belin, 1786, in-8°, avec Legouvé (anonyme). II. *Régénération des comédiens en France, ou leurs droits à l'état civil*, Paris, 1789, in-12 de 50 pages (anonyme). III. *Voltaire aux Français, sur leur constitution*, Paris, 1789, in-8° de 61 pages (anonyme). IV. *Les Dangers de l'opinion*, drame en cinq actes, en vers, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Nation, par MM. les comédiens français ordinaires du roi, le mardi 19 janvier 1790, Paris, 1790, in-8°. V. *Jean Calas*, tragédie en cinq actes, en vers, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Nation, par MM. les comédiens (*sic*) français, le 18 décembre 1790, précédée d'une préface historique sur Jean Calas, et suivie d'un nouveau V<sup>e</sup> acte, Paris, 1791, in-8°. Il existe une réimpression de cette pièce, Paris et Bruxelles, 1791, in-8°. VI. *L'Ami des Lois*, comédie en cinq actes, en vers, représentée par les comédiens de la Nation, le 2 janvier 1793, Paris, Maradan et Lepetit, 1793, in-8° de 118 pages; réimprimée avec corrections et augmentations, lors de la reprise qui eut lieu le 18 prairial an III, Paris, Barba, an III, in-8° de 88 pages. Une cinquième édition de ce drame, augmentée et corrigée, a paru en 1822. Il a donné lieu, lors de ses représentations, aux deux brochures suivantes : *Critique littéraire et politique de l'Ami des Lois*, pièce en cinq actes et en vers, par une société de gens de lettres, Paris, Momoro, 1793, in-8° de 60 pages. *Lettre à l'auteur de l'Ami des lois, sur un arrêté de la commune qui a*

ses complices, par E.-B. Courtois, député du département de l'Aube, dans la séance du 16 nivôse an III de la république, imprimé par ordre de la Convention nationale (rédigé par J.-L. Laya (2), Paris, de l'imprimerie nationale des lois, niv. an III de la république, in-8° de 408 pages; autre édition, Paris, Maret, an III, in-8° aussi de 408 pages; réimprimé en tête du premier volume des *Papiers inédits trouvés chez Robespierre, Saint-Just, Payan, etc.*, supprimés ou omis par Courtois, Paris, 1828, in-8°. Cette réimpression n'est pas complète. Il existe des exemplaires de la première édition sur papier vélin, format in-4°. Ils n'ont pas été mis dans le commerce. IX. *Épître à un jeune cultivateur nouvellement élu député. Les derniers moments de la présidente de Tourvel, héroïde*, Paris, an VII, in-8° de 24 pages. M. Quérard (*France littéraire*, IV, page 645), cite une édition séparée des *Derniers moments de la présidente de Tourvel*, Paris, 1799, in-8°; mais il se trompe en donnant à la première de ces deux pièces (réimprimée en 1818, Paris, in-8°

ment, 1808, in-8° de 25 pages, réimprimé à *Lettre d'Eschê à son ami*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1815, in-XIII. *Discours prononcé séance publique tenue à M. Laya*, le 20 nov. 1817, in-8°. A la suite de Laya se trouve le *Reçu de Lavis*. XIV. *Un mot recteur de l'imprimerie nationale* (M. Abel-François aujourd'hui pair de France de la censure théâtrale), in-8° de 10 pages. Il est que l'auteur de cette brochure plus tard les *Insultes à théâtres*. XV. *Discours dans la séance publique de l'Académie Française de M. le marquis le 24 août 1820*, Paris, Après le *Discours de P.* à la place de Volney, et *Réponse de Laya*. XVI. ou la *Conscience*, de quel et un genre, reg la première fois le 23

Tomc II; *Crébillon*, dans le tome III. XVIII. *Notice sur Jules-César*, en tête du 1<sup>er</sup> tome des *Mémoires de Jules-César*, traduction nouvelle par M. Artaud, Paris, 1823, 3 v. in-8<sup>o</sup>, faisant partie de la *Bibliothèque latine-française* publiée par M. Pancoucke. XIX. *Notice sur Justin*, en tête du 1<sup>er</sup> tome de l'*Histoire universelle de Justin*, extraite de Trogue-Pompée, traduction nouvelle par J. Pierrot et E. Boitard, Paris, 1827, 2 v. in-8<sup>o</sup>, faisant partie de la *Bibliothèque latine-française*. XX. Les articles LAGOUVÉ, BORSOU et SOLON, dans la *Biographie universelle*. Le *Catalogue des livres de la bibliothèque de Laya* indiquait, sous le n<sup>o</sup> 202, deux volumes de *Mélanges littéraires* : l'un d'eux, de format in-12, renfermait quelques articles fournis par lui aux *Feuilles des Muses*; l'autre, in-4<sup>o</sup>, contenait un assez bon nombre de numéros de l'*Observateur littéraire*, auquel il a coopéré. A la fin de ce dernier volume se trouvaient les six pièces suivantes, qui peuvent être regardées comme étant de Laya, bien qu'anonymes ou signées d'un autre nom que le sien : 1<sup>o</sup> *Discours prononcé par le préfet de Seine-et-Marne lors de la distribution des prix de l'école centrale établie à Fontainebleau*, Melun, an VI (1797), in-4<sup>o</sup> de 18 pag.; 2<sup>o</sup> *Discours prononcé par le préfet de Seine-et-Marne à la rentrée de l'école centrale du département*, Melun, brumaire an VI, in-4<sup>o</sup> de 6 pag.; 3<sup>o</sup> *Instruction pour les sous-préfets*, Melun, an VIII (1800), in-4<sup>o</sup> de 4 pages, signé : A. La Rochefoucauld; 4<sup>o</sup> *Discours prononcé par le préfet du département de Seine-et-Marne à la fête du 1<sup>er</sup> vendémiaire de l'an IX*, Melun, 5<sup>e</sup> jour complémentaire an VIII, in-4<sup>o</sup> de 4 pages; 5<sup>o</sup> *Programme pour la fête de la Concorde et celle*

*du 14 Juillet, qui sera célébrée le 25 messidor an VIII*, jour où seront élevées les colonnes départementales, Melun, messidor an VIII, in-4<sup>o</sup> de 6 pag., signé : A. La Rochefoucauld; contresigné : P.-L. Saint-Oricq; 6<sup>o</sup> *Discours prononcé par le préfet du département de Seine-et-Marne à la fête du 14 Juillet et de la Concorde*, Melun, messidor an VIII, in-4<sup>o</sup> de 4 pages. Dans le même *Catalogue*, sous le n<sup>o</sup> 285, était comprise l'*Histoire de la Révolution française par Thiers*, Paris, 1832, 10 vol. in-8<sup>o</sup>. L'exemplaire était couvert de notes au crayon, dont quelques-unes sont curieuses. Nous en citerons une qui concerne La Harpe. On sait qu'après avoir professé les principes du plus exagéré républicanisme, La Harpe en devint l'un des plus fougueux adversaires. Son *Cours de littérature* est rempli de diatribes contre des hommes dont les opinions avaient longtemps été les siennes. C'est à Robespierre surtout qu'il s'attache à porter les plus rudes coups. « Un Robespierre! s'écrie-t-il (puisque'il faut descendre à ce nom infâme, que je ne puis prononcer sans faire une sorte de violence au profond mépris que j'ai toujours eu pour lui, et qu'il n'a pas ignoré), etc. » S'il faut en croire Laya, et rien ne permet de révoquer en doute son assertion, La Harpe se targue ici d'un courage qu'il n'eut pas. On trouva en effet, dans les papiers saisis chez Robespierre, une lettre pleine de flagorneries, que lui avait adressée La Harpe, à l'occasion du discours prononcé le 20 prairial an II en l'honneur de l'*Être-Suprême*. Cette lettre ne figure point au nombre de celles qui furent imprimées dans le *Rapport* de Courtois, parce que ce représentant, dit la note, *eut la faiblesse de la rendre à La Harpe*. Ce fait, déjà révélé par

tif de Deux-Ponts, enseigna la philosophie, le droit canon et la théologie en divers collèges d'Allemagne, et mourut à Constance, en 1635, à l'âge de 60 ans. L'empereur Ferdinand II ayant ordonné en 1629 que tous les biens ecclésiastiques dont les protestants s'étaient emparés fussent restitués aux églises qui en avaient été dépossédées, le P. Laymann fut chargé par sa compagnie d'écrire pour prouver que les ordres dont les monastères avaient été détruits n'étaient point dans le cas de participer à cette restitution, parce que les biens de chaque couvent lui appartenaient en propre, et qu'ainsi il fallait convertir ces fonds en établissements de collèges et de séminaires pour la Société. Il ajoutait que les biens enlevés aux Jésuites n'étaient pas dans le même cas, attendu que toutes leurs maisons ne formaient ensemble que les parties intégrantes d'un seul tout, les membres d'un même corps gouverné par un seul chef, lequel, étant seul propriétaire de tous les biens, peut toujours en réclamer la possession, quelque sort qu'aient subi les maisons

souvent réimprimé.

**LAYS**, acteur de T. LAIS, LXIX, 488.

**LAZERI** (le P. Yves) Jésuite, naquit en 1730. Placé par ses supérieurs dans la plus grande partie jouissant de la considération due à ses talents et à ses personnes. Il remplit, pendant 15 ans, de la manière la plus distinguée la chaire d'histoire ecclésiastique à la place de bibliothécaire de la bibliothèque romaine. Il enrichit de nombreuses préfaces la belle édition de *la vie de Benoît XIV* par Etienne Azvedo. Ce fut par son ministère de la mission de l'Inde, et le succès de ses ouvrages orientaux qui s'occupent des soins de la Propagande, que Clément XIII avait l'honneur de décorer Lazeri de la croix qu'il en fut décerné par le pape (X). À la dissolution des Jésuites il fut en possession de tous ses emplois, mais il se retira volontairement pour aller à la messe de son village de Babilanum, et

dente Notice publiée en tête des *OEuvres complètes de Perpiniano*. Il est l'éditeur de la collection intitulée *Miscellanea ex max. libris bibliothecae collegii romani Soc. Jesu*, Rome, 1754-57, 2 vol. gr. in-8°. On le regarda dans le temps comme l'auteur des deux savantes dissertations publiées par Mario Lupi (voy. ce nom, XXV, 436): *De notis chronologicis anni mortis et nativitatibus Christi*; et quoique Lupi n'ait cessé de protester qu'il était bien réellement l'auteur de ces dissertations, Caballero n'en persiste pas moins à les attribuer à Lazeri. Outre quelques opuscules, qui n'offrent que peu d'intérêt, et dont on trouvera les titres dans le *Supplement. bibliothec. Soc. Jesu*, I, 176 et suivantes, on a de lui : I. *Theses selectae ex historia ecclesiastica: de persecutionibus in Ecclesiam excitatis aeo apostolico*, Rome, 1749, in-4°. II. *De factis saeculi V*, ibid., 1751. III. *De arte critica et generalibus ejus regulis ad historiam ecclesiasticam relatis*, ibid., 1754. IV. *De conciliis romanis prioribus quatuor Ecclesiae saeculis*, ib., 1755. V. *De vera et falsa traditione historica*, ibid., 1755. VI. *De haeresi Marcionitarum*, ibid., 1775. VII. *De falsa veterum christianorum rituum a ritibus ethnicorum origine*, ibid., 1777. Le P. Lazeri s'était longtemps occupé d'un grand ouvrage sur l'antiquité sacrée. On en trouve le plan dans l'*Histoire littéraire de l'Italie*, du P. Zaccaria, X, 512; et il a laissé sur l'histoire ecclésiastique de nombreux matériaux dont on annonçait en 1790 la publication en 18 vol. Tous ses manuscrits sont à la Bibliothèque du Vatican. W—s.

**LAZERME** (JACQUES), célèbre médecin, né au Pougnet, dans le Languedoc, en 1676, fut professeur de médecine à Montpellier, et l'un des

plus habiles praticiens de son temps. On a de lui : I. *Tractatus de morbis internis capitis*, Amsterdam, 1748, 2 vol. in-12, ouvrage utile aux jeunes médecins. Didier-des-Marets l'a traduit en français sous ce titre : *Traité des maladies internes et externes de la tête*, Paris, 1754, 2 vol. in-12. On a encore de Lazerme : 1° *Curationes morborum*, Montpellier, 1751, 2 vol. in-12, trad. en français par le même sous ce titre : *Méthode pour guérir les maladies*, Paris, 1755, 2 v. in-12; 2° *De suppurationis eventibus*, 1724, in-8°; 3° *De febre tertiana intermitte*, 1731, in-8°. Lazerme mourut au mois de juin 1756, âgé de quatre-vingts ans. Z.

**LAZOWSKY**, révolutionnaire polonais, se réfugia en France vers 1784, et vint à Paris, où, protégé par le duc de la Rochefoucauld-Liancourt, il fut nommé à une des quatre places d'inspecteur des manufactures qui venaient d'être créées par M. de Calonne. « On attribua à ces inspecteurs, dit M<sup>me</sup> Roland dans ses Mémoires, 8,000 liv. d'appointements, la résidence de Paris durant quatre mois, des voyages dans les provinces pendant le reste de l'année, avec des indemnités, des gratifications, etc. » C'était assurément un fort bel emploi, un emploi beaucoup au-dessus de ce que méritait Lazowski. Cefut en sollicitant l'échange de l'inspection d'Amiens, dont son mari était pourvu, contre celle de Lyon, que M<sup>me</sup> Roland connut Lazowski. « Je le rencontrai dans les bureaux, dit-elle. Il était alors élégant, bien coiffé, mis avec soin; arborant un peu les épaules, marchant sur le talon, faisant jaillir le bot, se donnant enfin ce petit air d'importance que les sots d'alors prenaient pour de la considération. » L'emploi d'inspecteur ayant été



de garde notamment dans nos quartiers, et montra dès lors les opinions les plus effrénées. Ce fut lui qui dirigea l'attaque de l'artillerie des fédérés bretons contre le château des Tuileries dans la journée du 10 août 1792, et qui fit pénétrer une pièce de canon jusque dans l'appartement de Louis XVI. Il ne se montra pas moins furieux dans les massacres de septembre, et M<sup>me</sup> Boland, qui en avait été presque témoin, puisque son mari était alors ministre de l'intérieur, déclare positivement que Lacroix fut un de ceux qui égorgèrent les prêtres à Saint-Firmin, sur la section du Finistère, qui était la sienne. Il se rendit ensuite à Versailles avec Fournier l'Américain, et tous les deux y dirigèrent les massacres des prisonniers d'Orléans. Nommé alors membre du comité d'insurrection de la commune, il se fit remarquer par sa violence, au milieu même des plus furieux jacobins. Après avoir demandé plusieurs fois, au nom des sections de Paris, la proscription des députés de la Gironde, il fut lui-même décrété d'arrestation, sur la proposition de Vergniaud, dans

un certain nombre de sections, furent placés sur la route et se de sorte que le commandant zowski, orné d'une coupe terre, se trouvait en un tel disciple! La section s'approprié son cœur, et le de Paris adopta sa fille. Le a été détruit après la chute pierre, et la mémoire de L. restée souillée des crimes odieux.

**LAZZARA** (le chœur LAS) naquit à Padoue, un chevalier de Malte au sein de très bonnes études, et goût à l'archéologie. Les gnara ont rendu beaucoup de veillance du chevalier L. les admit souvent dans sa où ils l'aiderent dans les plus pénibles. Il écrivit plus de deux mille pages plus anciennes et les plus Montegna, d'Albert Dumas, Antoine, de Servie, de M. Longhi, de Toschi, dont il toujours les épreuves avec dans un voyage qu'il fit à

respondance. Il se rendit ensuite à Florence, où il connut le marquis Manfredini, possesseur de la plus belle collection de gravures, qu'il a léguée au séminaire de Padoue. Au retour de son voyage, en 1787, le chevalier Lazzara coordonna ses collections d'une manière scientifique, et Cicognara, à la page 242 de l'*Histoire de la Sculpture*, fit un éloge mérité de Lazzara pour ses connaissances dans les arts et sa facilité à communiquer des renseignements aux historiens. Obligé d'aller à Malte en 1789, pour faire son service en qualité de chevalier, Lazzara n'y resta qu'un an, et, dès l'année 1791, il voyagea dans la Dalmatie. A son retour à Padoue, il assista aux séances de l'Académie à laquelle il appartenait dès sa fondation. Sa maison y fut le rendez-vous des Cesarotti, des Sibillati, Valsechi, Caldani, Marsili, Carburri, Stratico, etc. En 1793, la république de Venise le nomma inspecteur et surintendant des objets d'arts dans l'arrondissement de Padoue. L'abbé Lanzi, après avoir passé huit ans à parcourir l'Italie, publia son *Histoire de la peinture*, dont il dédia la troisième édition à Lazzara, en lui témoignant, par une épître latine, toute sa reconnaissance pour les notes et les observations qu'il avait reçues de lui. Les mêmes sentiments furent exprimés par Brandolesi, dans la préface de son ouvrage sur les arts du Padouan, et par quelques autres. Nous trouvons encore le nom de Lazzara cité honorablement par Trissino, dans la *Vie de Libéri*; par Poggjoli, dans ses *Nouvelles*; par le cardinal Zurlo, dans les *Découvertes africaines*; par Alvisi, Bossi, et enfin par Bartolini. Tous ces auteurs lui donnent de grands éloges. Lazzara fut le protecteur de Bigato, dont il seconda les disposi-

tions pour l'architecture, et du géologue Brocchi, qu'il plaça fort jeune à Brescia, chez Spada, où ses progrès dans les sciences naturelles et la géologie furent rapides. Il fit encore de profondes études sur les tableaux de Montegna, et il a laissé des manuscrits précieux pour l'histoire de ce peintre célèbre. C'est à la munificence du chevalier Lazzara que l'on doit : 1<sup>o</sup> la gravure du tableau de *la Victoire de Montegna*; 2<sup>o</sup> la publication de la *Vie de Rosalba et de l'abbé Gennari*. Il mourut des suites d'une paralysie de la vessie, le 11 février 1833, à Padoue, et fut enterré à Palù, dans son fief, où une inscription latine fut gravée sur sa tombe.

G—o—v.

**LAZZARELLI** (LOUIS), philosophe et poète latin, naquit en 1450 à San-Severino, dans la Marche d'Ancone. Ses talents lui méritèrent la couronne poétique; il la reçut des mains de l'empereur Frédéric III, prince qui se montra peut-être trop prodigue de semblables honneurs, et il mourut le 23 juin 1500. On a de lui : 1. *Crater Hermetis*. Cet ouvrage, dédié par l'auteur à Ferdinand 1<sup>er</sup>, roi de Naples, se trouve à la suite de la traduction latine par Ficin de *Mercureii Trimegisti Pimander*, sans date, in-4<sup>o</sup> (*Cat. codd. Magliabecch.*, II, 718), et dans l'édition qu'en donna Lefebvre d'Étaples, Paris, B. Estienne, 1507, in-4<sup>o</sup>. Il a été traduit en français par Gabriel du Préau, sous ce titre : *le Bassin d'Hermès*, auquel il est traité de la manière de connaître Dieu et soi-même, Paris, 1549-1557, in-8<sup>o</sup>. Duverdier a inséré un long fragment de cette version dans sa *Bibliothèque*, à l'article Lazarel, IV, 601, édit. de Bigoley de Juvigny. II. *Asclepii seu Esculapii definitiones ad Ammonem regem e græc. in lat. traductæ*. Cette ver-

de garde nationale dans son quartier, et montra dès lors les opinions les plus effrénées. Ce fut lui qui dirigea l'attaque de l'artillerie des fédérés bretons contre le château des Tuileries dans la journée du 10 août 1792, et qui fit pénétrer une pièce de canon jusque dans l'appartement de Louis XVI. Il ne se montra pas moins furieux dans les massacres de septembre, et M<sup>me</sup> Boland, qui en avait été presque témoin, puisque son mari était alors ministre de l'intérieur, déclare positivement que Lazowski fut un de ceux qui égorgèrent les prêtres à Saint-Firmin, sur la section du Finistère, qui était la sienne. Il se rendit ensuite à Versailles avec Fournier l'Américain, et tous les deux y dirigèrent les massacres des prisonniers d'Orléans. Nommé alors membre du comité d'insurrection de la commune, il se fit remarquer par sa violence, au milieu même des plus furcenés jacobins. Après avoir demandé plusieurs fois, au nom des sections de Paris, la proscription des députés de la Gironde, il fut lui-même décrété d'arrestation,

ou porté à son domicile, un cénotaphe visible, ne rent placés son buste et s de sorte que le monument rowski, orné d'une cap terre, se trouvait en se accouplement d'un tel as tel disciple! La section s'approprié son cœur, et de Paris adopta sa fille. Elle a été détruit après la chute pierre, et la mission de l restée souillée des crimes odieux.

**LAZZARA** (le chey LAS) naquit à Padoue, en chevalier de Malte en un de très bonnes études, et goût à l'archéologie. Les gnara ont rendu beaucoup veillance du chevalier à les admit souvent dans t où ils l'achèrent dans son les plus pénibles. Il rés plus de deux mille grs plus anciennes et les plus Montagna, d'Alibert Duane Antoine, de Ferris, de B Loughi, de Tusché, dont toujours les époux ont une

respondance. Il se rendit ensuite à Florence, où il connut le marquis Manfredini, possesseur de la plus belle collection de gravures, qu'il a léguée au séminaire de Padoue. Au retour de son voyage, en 1787, le chevalier Lazzara coordonna ses collections d'une manière scientifique, et Ciconara, à la page 242 de l'*Histoire de la Sculpture*, fit un éloge mérité de Lazzara pour ses connaissances dans les arts et sa facilité à communiquer des renseignements aux historiens. Obligé d'aller à Malte en 1789, pour faire son service en qualité de chevalier, Lazzara n'y resta qu'un an, et, dès l'année 1791, il voyagea dans la Dalmatie. A son retour à Padoue, il assista aux séances de l'Académie à laquelle il appartenait dès sa fondation. Sa maison y fut le rendez-vous des Cesarotti, des Sibillati, Valsechi, Caldani, Marsili, Carburri, Stratico, etc. En 1793, la république de Venise le nomma inspecteur et surintendant des objets d'arts dans l'arrondissement de Padoue. L'abbé Lanzi, après avoir passé huit ans à parcourir l'Italie, publia son *Histoire de la peinture*, dont il dédia la troisième édition à Lazzara, en lui témoignant, par une épître latine, toute sa reconnaissance pour les notes et les observations qu'il avait reçues de lui. Les mêmes sentiments furent exprimés par Brandolesi, dans la préface de son ouvrage sur les arts du Padouan, et par quelques autres. Nous trouvons encore le nom de Lazzara cité honorablement par Trissino, dans la Vie de Liberi; par Poggioli, dans ses Nouvelles; par le cardinal Zurla, dans les Découvertes africaines; par Alvisi, Bossi, et enfin par Bartolini. Tous ces auteurs lui donnent de grands éloges. Lazzara fut le protecteur de Bigato, dont il seconda les disposi-

tions pour l'architecture, et du géologue Brocchi, qu'il plaça fort jeune à Brescia, chez Spada, où ses progrès dans les sciences naturelles et la géologie furent rapides. Il fit encore de profondes études sur les tableaux de Montegna, et il a laissé des manuscrits précieux pour l'histoire de ce peintre célèbre. C'est à la munificence du chevalier Lazzara que l'on doit : 1<sup>o</sup> la gravure du tableau de *la Victoire de Montegna*; 2<sup>o</sup> la publication de la Vie de *Rosalba et de l'abbé Gennari*. Il mourut des suites d'une paralysie de la vessie, le 11 février 1833, à Padoue, et fut enterré à Palù, dans son fief, où une inscription latine fut gravée sur sa tombe.

G—G—V.

**LAZZARELLI** (Louis), philosophe et poète latin, naquit en 1450 à San-Severino, dans la Marche d'Ancone. Ses talents lui méritèrent la couronne poétique; il la reçut des mains de l'empereur Frédéric III, prince qui se montra peut-être trop prodigue de semblables honneurs, et il mourut le 23 juin 1500. On a de lui : I. *Crater Hermetis*. Cet ouvrage, dédié par l'auteur à Ferdinand I<sup>er</sup>, roi de Naples, se trouve à la suite de la traduction latine par Ficin de *Mercurii Trismegisti Pimander*, sans date, in-4<sup>o</sup> (*Cat. cod. Magliabecch.*, II, 718), et dans l'édition qu'en donna Lefebvre d'Étaples, Paris, B. Estienne, 1597, in-4<sup>o</sup>. Il a été traduit en français par Gabriel du Préau, sous ce titre : *le Bassin d'Hermès*, auquel il est traité de la manière de connaître Dieu et soi-même, Paris, 1549-1557, in-8<sup>o</sup>. Duverdiér a inséré un long fragment de cette version dans sa *Bibliothèque*, à l'article Lazarel, IV, 601, édit. de Bigoley de Juvigny. II. *Asclepii seu Esculapii definitiones ad Ammonem regem e græc. in lat. traductæ*. Cette ver-

sion a été imprimée deux fois par Symphor. Champier, avec le *Liber de quadruplici vita*, Lyon, 1507, in-4<sup>e</sup>, et avec le *Duclum epistolare Gallie et Italie antiquitates complectens*, ibid., 1519, in-8<sup>e</sup>. III. *Bombyz*, *Carmen*, Bâle, 1518, in-4<sup>e</sup>; dans un Recueil de poésies, Jesi, 1765, gr. in-8<sup>e</sup>. Cette seconde édition, publiée par l'abbé J.-Fr. Lancelotti, est précédée d'une notice sur l'auteur. Quoique le poème de Lazzarelli soit inférieur à celui de Vida (voy. ce nom, XLVIII, 420), il est cependant écrit avec assez d'élégance, et tous les détails relatifs à l'éducation des vers à soie y sont rendus avec beaucoup de talent. IV. *Carmen de apparatu Palavini Martiludii*, Padoue, 1629, in-8<sup>e</sup>. C'est la description d'un tournoi qui fut célébré à Padoue en 1494. L'édition que l'on vient de citer n'est peut-être pas la première. La Bibliothèque Mazarine en possède un exemplaire, n<sup>o</sup> 21530. V. *Fasti sacri*. Ce poème est inédit; on en conserve des copies à la Bibliothèque Vaticane, et dans celle du collège de Brera, à Milan (voy. la *Storia letter. ital. de Tiraboschi*, VI, 988). Ambr. Novid. *Fracchi* (voy. ce nom, LXIV, 395) a composé depuis un poème sur le même sujet. W—s.

**LAZZARELLI** ou **LAZZARELLI** (1) (JEAN-FRANÇOIS), poète italien, naquit en 1621 à Gulbio, d'une famille patricienne. Après avoir achevé ses cours, il reçut le laurier doctoral à la faculté de droit, et accepta les fonctions d'auditeur du cardinal Carpegna, qui le tint quelque temps à Rome. Des intérêts de famille l'ayant rappelé dans sa

patrie, il en fut nommé *questuatore*. Il remplit ensuite la charge d'auditeur général de la légation de Ferrare, puis celle d'auditeur de son Pérouse, à Macerata, à Bologna, et Charmé de ses talents, le duc de Mirandole, voulant l'attacher à sa petite cour, le fit son conseiller et lui accorda toute sa confiance. Lazzarelli, devenu veuf, embrassa l'état ecclésiastique et fut bientôt pourvu de la prévôté du chapitre, sous un bénéfice. Il mourut à la fin de l'année 1694, à 73 ans, regretté de tous les littérateurs de son temps. L'académie des Arcadiens l'avait admis sous le nom d'*Altemione Segui*. Doué d'une imagination brillante, il y joignait une sensibilité profonde, deux qualités qu'on trouve très rarement réunies dans un poète. Il fut du nombre des poètes du XVIII<sup>e</sup> siècle (les ses vers), qui s'élevait au-dessus du mauvais goût de l'époque, osèrent prendre pour modèles les écrivains qui avaient à jamais la gloire de l'Italie, et l'on ne peut douter, dit Tiraboschi, qu'il ne se fût acquis une grande réputation s'il eût choisi des sujets plus dignes de son admirable talent (voy. la *Storia della letterat. ital.*, VIII, 502). Lazzarelli n'est guère connu que par la *Cicceide legitima*, suite de sonnets dans lesquels il tourne en ridicule D. Ciccio (Arrighetti), son collègue, dont il parait qu'il avait eu à se plaindre. On ne peut rien imaginer de plus bas que le portrait qu'il trace du malheureux Arrighetti, ou que les différentes aventures qu'il lui attribue dans cette espèce de poème; mais il y règne un cynisme qui ne peut faire excuser les qualités les plus brillantes. Lazzarelli ne destinait point ses ouvrages au public; mais une édition faite en 1720 de *domini d'Aperta* sur sa tombe et

(1) Il est sans ce prénom écrit dans deux manuscrits. La Bibliothèque de la Chambre, n<sup>o</sup> de 1774 porte LAZZARELLI.

incorrecte (*Cosmopolis*, sans date, 1691, in-8°), il se crut obligé de contribuer à l'impression de l'ouvrage, qui parut augmenté d'une seconde édition, Paris, 1692, in-12. Il a depuis été réimprimé plusieurs fois. L'édition de Londres (Italie), 1772, in-8°, est annoncée comme la cinquième. Ses autres ouvrages de Lazarelli sont mentionnés dans les *mémoires des Sociétés littéraires* ou dans les *Raccolte* de son temps. Une *Vie* exacte et érudite de ce poète a été publiée par l'abbé Sébastien Raughiasci. W—s.

**LAZZARINI (DOMINIQUE)** naquit en 1668, d'une famille noble, au château de Morro, près de Macerata, dans la Marche d'Ancone. Ayant perdu son père dès son bas âge, il dut à sa mère, Louise Gasparini, une éducation si soignée, qu'à 19 ans il obtint le bonnet de docteur en théologie et en jurisprudence. La lecture approfondie des ouvrages de Poliziano, non moins que celle de Boccace, de Dante et des auteurs classiques italiens du XVI<sup>e</sup> siècle, lui apprit le vrai style de sa langue maternelle. Il se perfectionna en même temps dans celles de Démosthène et de Cicéron, en étudiant jour et nuit les modèles de l'hellénisme et de la latinité, et parvint ainsi à écrire dans ces trois langues avec élégance et correction. Il se consacra dès lors entièrement à la littérature; mais, ayant critiqué hautement la méthode d'enseignement grammatical adoptée par les Jésuites, il alluma entre eux et lui une guerre qu'il soutint avec opiniâtreté. En 1690, Lazzarini fut nommé professeur de jurisprudence à l'Université de Macerata, et, comme il avait médité les œuvres de saint Augustin, il fut promu, l'année suivante, à la chaire de droit canonique, ce qui ne l'empêcha pas d'encourager, dans cette ville, la renaissance

de l'Académie des *Catenati*, d'établir la *colonia Elvia*, et de s'associer au célèbre fondateur de l'Académie des Arcades de Rome (voy. CASCIMBENI, X, 235), dans la grande entreprise de réformer la langue et la poésie italiennes, comme le prouve un manuscrit de Lazzarini, conservé dans les archives de cette Académie, et dont l'auteur a voulu démontrer que la langue italienne est plus favorable que la latine aux progrès de la littérature. En 1711, il fut appelé à l'Université de Padoue pour y occuper la chaire de littérature grecque et latine; et, dans un discours d'ouverture prononcé devant toute l'Académie et un nombreux auditoire, il prouva l'élégance et la supériorité de ces deux langues. Les applaudissements qu'il reçut et l'enthousiasme qu'il excita soulevèrent contre lui l'envie du docteur Fragiolati, qui publia partout que le nouveau professeur était resté court au milieu de sa harangue. Une pareille accusation et d'autres tracasseries qu'essuya l'abbé Lazzarini témoignent tout à la fois que son amour-propre excessif lui avait suscité beaucoup d'ennemis, et que la jalousie a trop souvent allumé le flambeau de la discorde parmi les gens de lettres. Les Jésuites, qui gardaient rancune à Lazzarini, prirent part à cette querelle; ils lancèrent ensuite contre lui un pamphlet rempli de sarcasmes, en réponse à la critique qu'il avait publiée de la grammaire d'Alvaro, l'idole du jésuite français le P. Germon (voy. ce nom, XVII, 216). Quoi qu'en ait dit l'historien Corniani (voy. LXI, 394), les cours de Lazzarini étaient très-fréquentés, et l'on y entendait avec plaisir ses dissertations sur les classiques grecs. Mais sa manie de s'ériger toujours en Aristarque, et quelquefois en Zoïle, contre les hommes

de *Tobie*. La critique injuste de Lazzarini contre la belle traduction du poème de *Lucrece*, par A. Marchetti, excita la clameur universelle. Il mourut à Padoue, le 12 juillet 1734, et on lit sur sa tombe, dans l'église Saint-André, son épitaphe en vers grecs, composée par les membres de l'Académie des Ricovrati, qui honorèrent aussi sa mémoire par une oraison funèbre. Sa vie littéraire a été écrite par Fabroni (voy. XIV, 69). Mais la haine de ses ennemis lui avait surré-

que l'on trouve dans la c  
Gobbi, sont : I. *La Sams*  
noise), comédie en prose  
Venise, 1734. II. *Rime d*  
*Lazzarini*, 1738, in-8°. III  
*di Sofocle*, Bologno, 17  
IV. *Osservazioni sopra*  
*del Maffei*, Rome, 17  
V. *Tre lettere nelle quali s*  
*Verona apparteni al*  
Brescia, 1745, in-4°. VI.  
*servazioni al Lucrezio C*  
*sandro Marchetti*, Londra  
1764, 2 vol. in-4°.











LEDOX LIBR



Bancroft Col  
Purchased to

